

# COMMUNICATION

VOL. 34 N° 2



---

vol. 34/2 | 2017

**Vol. 34/2**

**Architecture organisationnelle**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/communication/7015>

DOI : 10.4000/communication.7015

ISBN : 978-2-921383-81-3

ISSN : 1920-7344

**Éditeur**

Université Laval

**Référence électronique**

*Communication*, vol. 34/2 | 2017, « Vol. 34/2 » [En ligne], mis en ligne le 06 juillet 2017, consulté le 01 octobre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/communication/7015> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.7015>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2021.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# SOMMAIRE

---

## Articles

### *Technologies de l'Information et de la Communication et « architexture » organisationnelle*

Présentation

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet et Jean-Luc Bouillon

### *Entretien avec Yves Jeanneret*

Genèse et mises au travail de la notion d'architexte

Isabelle Bazet, Florian Hémont et Anne Mayère

### *La genèse de l'architexte en contexte patrimonial*

Croisement de deux observations participantes en contrat CIFRE

Ronan German et Léniaik Leyoudec

### *Architexture organisationnelle*

Entre formulaires papier et bases de données

Karolina Swiderek

### *Prescrire un itinéraire touristique par la médiation d'un écrit d'écran*

Étude de l'architexte d'une application mobile dédiée à la visite d'Albi

Cédric Calvignac et Jan Smolinski

### *Faire compter les machines*

Éléments pour une reformulation techno-sémiotique de l'architexte

Cléo Collomb

---

## Hors thème

### *Le journalisme sous l'emprise de la catastrophe*

Marc Lits, Grégoire Lits et Brieuc Lits

### *Qui sont les lecteurs de mooks ?*

Enquête sur le public d'un journalisme écrit de temps long

Marie Vanoost

### *Portraits de terroristes*

Décrire et juger plutôt que comprendre : l'action politique violente vue par la presse

Caroline Guibet Lafaye

### *Mesures d'audiences et rémunération bonifiée*

Une tentative d'optimisation de la production des blogues au Journal de Montréal et au Journal de Québec ?

Jean-Sébastien Barbeau

### *Le traitement médiagénique de Batman*

Des franchises au transmedia storytelling

Frédéric Aubrun et Vladimir Lifschutz

---

## Recherches

### *Instituer, organiser, médiatiser*

La communication de l'action, une perspective communicationnelle  
Gloria Awad

### *L'objectivité en trompe-l'œil*

La couverture du débat autour du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale par Le Figaro  
Maria Holubowicz

### *Le journalisme de solutions*

Une solution à la crise de la presse locale ?  
Pauline Amiel

### *La réalité en direct, l'actualité en spectacle (vivant)*

Les orientations documentaires du théâtre français contemporain  
Zoé Ververopoulou

### *Le timbre-poste entre sens textuel et sens pratique*

Hani Georges

### *Relations publiques*

De l'instabilité de la notion comme creuset d'émergence de nouvelles pratiques professionnelles  
Violaine Appel, Hélène Boulanger et Alain Lavigne

### *Des stratégies d'usage des technologies numériques au secours de pratiques communicationnelles frustrantes*

Emilie Blanc

---

## Lectures

### *Jean ALBRESPIT, Noémie FRANÇOIS et Dolores THION SORIANO-MOLLA (dir.) (2016), Fabriques de vérité(s). 1. Communication et imaginaires*

Paris, L'Harmattan  
Aurélien Blot

### *Caroline ANGÉ (dir.) (2015), Les objets hypertextuels : pratiques et usages hypermédiatiques*

Londres, Éditions ISTE  
Nouha Belaid

### *Gloria AWAD (2016), La pratique professionnelle de communication : organisation et parole vive*

Paris, L'Harmattan  
Béatrice Donzelle

### *Romain BADOUD et Clément MABI (dir.) (2016), « Controverses et communication »*

Hermès, n° 73  
Lyette Lacôte-Gabrysiak

### *Céline BEAUDET et Véronique REY (2015), Écritures expertes en questions*

Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, Coll. « Manuels »  
Zina Ouaglal Abbane

### *Annette BÉGUIN-VERBRUGGE et Susan KOVACS (dir.) (2011), Le cahier et l'écran. Culture informationnelle et premiers apprentissages documentaires*

Paris, Hermès, Coll. « Systèmes d'information et organisation documentaires »  
Pascale Gossin

**Pierre BENOIST (2016), Une histoire des instituts universitaires de technologie (IUT)**  
Paris, Classiques Garnier, Coll. « Histoire des techniques », n° 6  
Jean-Pierre Chamoux

**Bertrand BERGIER (2016), Sans « mobile » apparent. Un quotidien « sans portable », « sans smartphone »**  
Lyon, Chronique sociale  
Akila Nedjar-Guerre

**Philippe BONFILS, Philippe DUMAS et Luc MASSOU (dir.) (2015), TICE & multiculturalités. Usages, publics et dispositifs**  
Nancy, Presses universitaires de Nancy — Éditions universitaires de Lorraine, Coll. « Questions de communication. Série actes »  
Soufiane Rouissi

**Sophie BOULAY (2015), Usurpation de l'identité citoyenne dans l'espace public. Astroturfing, communication et démocratie**  
Québec, Presses de l'Université du Québec  
Bernard Dagenais

**Hugues BOUTHINON-DUMAS et Nathalie CHEYNEL (dir.) (2015), Communication juridique et judiciaire**  
Bruxelles, Éditions Larcier  
Emmanuel Derieux

**Noël BURCH et Geneviève SELLIER (2014), The Battle of the Sexes in French Cinema, 1930-1956**  
Durham, Duke University Press  
Michel Raspaud

**Ulla CARLSSON (dir.) (2016), Freedom of Expression and Media in Transition. Studies and Reflection in the Digital Age**  
Göteborg, Nordicom  
Sylvie Blanco

**Caroline CARON (2014), Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation**  
Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Sociologie au coin de la rue »  
Sylvie Debras

**Maxime CERVILLE, Nelly QUEMENER et Florian VÖRÖS (dir.) (2016), Matérialismes, culture et communication. Tome 2 : Cultural Studies, théories féministes et décoloniales**  
Paris, Presses des Mines, Coll. « Matérialismes »  
Frank Jablonka

**Éric DACHEUX (2016), Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie**  
Paris, L'Harmattan  
Anne-Hélène Le Cornec Ubertini

**Éric DACHEUX (2016), Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie**  
Paris, L'Harmattan  
Odile Riondet

**Bernard DAGENAIS, en collaboration avec Thérèse LAFLEUR (2016), La politique de communication. Ou comment gérer son image par des règles partagées**  
Québec, Presses de l'Université Laval  
Linda Saadaoui

**Gérard DERÈZE, Jean-François DIANA et Olivier STANDAERT (2015), Journalisme sportif. Méthodes d'analyse des productions médiatiques**  
Bruxelles, De Boeck, Coll. « Info Com »  
Faïza Nait-Bouda

**Jean-Claude DOMENGET, Valérie LARROCHE et Marie-France PEYRELONG (dir.) (2015),**  
**Reconnaissance et temporalité. Une approche info-communicationnelle**  
 Paris, L'Harmattan  
 Svetlana Dimitrova

**Martina DRESCHER (dir.) (2015), Médias et dynamique du français en Afrique**  
**subsaharienne**  
 Francfort-sur-le-Main, Peter Lang  
 Manfred Peters

**Julie DUFORT et Olivier LAWRENCE (dir.) (2016), Humour et politique. De la connivence**  
**à la désillusion**  
 Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Monde culturel »  
 Isabelle Lacroix

**Mélanie DULONG DE ROSNAY (2016), Les Golems du numérique. Droit d'auteur et Lex**  
**Electronica**  
 Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales »  
 François-Ronan Dubois

**Gregory FERRELL LOWE et Nobuto YAMAMOTO (dir.) (2015), Crossing Borders and**  
**Boundaries in Public Service Media**  
 Göteborg, Nordicom  
 Vindicien V. Kajabika

**Benjamin FERRON, Nicolas HARVEY et Olivier TRÉDAN (dir.) (2015), Des amateurs dans**  
**les médias. Légitimités, autonomie, attachements**  
 Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales »  
 Anne-France Kogan

**Jean-Paul FOURMENTRAUX (dir.) (2015), Identités numériques. Expressions et**  
**traçabilité**  
 Paris, CNRS Éditions, Coll. « Les Essentiels d'Hermès »  
 Marta Severo

**Jean-Paul FOURMENTRAUX (2016), Digital stories. Arts, design et cultures transmédia**  
 Paris, Hermann  
 Aïssa Merah

**Marie-Soleil FRÈRE (2016), Journalismes d'Afrique**  
 Bruxelles, De Boeck, Coll. « Info Com »  
 Henri Assogba

**Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Fabien LIÉNARD et Sami ZLITNI (dir.) (2015), L'Homme-**  
**trace. Inscriptions corporelles et techniques**  
 Paris, CNRS Éditions  
 Marta Severo

**Éric GEORGE (dir.), (2015), Concentration des médias, changements technologiques et**  
**pluralisme de l'information**  
 Québec, Presses de l'Université Laval  
 Christian Pradié

**Éric GEORGE (dir.), Anne-Marie BRUNELLE et Renaud CARBASSE (coll.) (2015),**  
**Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de**  
**l'information**  
 Québec, Presses de l'Université Laval  
 Aïssa Merah

**Thomas H. P. GOULD (2016), Global Advertising in a Global Culture**  
 Lanham (Maryland), Rowman & Littlefield  
 Hubert Bonin

**Fabien GRANJON (dir.) (2016), Matérialismes, culture et communication. 1. Marxismes, théorie et sociologie critiques**

Paris, Presses des Mines, Coll. « Matérialismes »

Frank Jablonka

**Christine HÉBERT (2014), Les duggies et Internet. Étude d'une communauté virtuelle d'admirateurs**

Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Autour de l'événement »

Arthur Renault

**Gabrielle HECHT (2016), Uranium africain. Une histoire globale**

Paris, Seuil

Mikaël Chambru

**Nathalie HEINICH (2017), Des valeurs. Une approche sociologique**

Paris, Gallimard

Bertrand Labasse

**Daniel JACOBI (2016), Textexpo. Produire, éditer et afficher des textes d'exposition**

Dijon, OCIM

Pierre Gosselin

**Jérôme JACQUIN (2014), Débattre. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale**

Bruxelles, De Boeck, Coll. « Champs linguistiques »

Rania Adel

**Yves JEANNERET (2014), Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir**

Paris, Éditions Non Standard

Olivier Le Deuff

**Jim A. KUYPERS (2015), Partisan Journalism. A History of Media Bias in the United States**

Lanham, Rowman & Littlefield

Christine Leteinturier

**Pascal LARDELLIER (2016), Génération 3.0. Enfants et ados à l'ère des cultures numérisées**

Comelles-le-Royal, Éditions EMS

Gilles Pronovost

**Jason LUCKERHOFF et Anik MEUNIER (dir.) (2016), Médias et société : la perspective de la communication sociale**

Montréal, Presses de l'Université du Québec

Lucie Ève-Marie Bourque

**Éric MAIGRET (2015), Sociologie de la communication et des médias**

3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin

Ulric Deschênes

**Brice Arsène MANKOU et Thomas ESSONO (dir.) (2016), L'impact des TIC dans les processus migratoires féminins en Afrique centrale. Cas des cybermigrantes maritales du Cameroun**

Paris, L'Harmattan

Thomas Atenga

**Alex MARLAND, Thierry GIASSEN et Jennifer LEES-MARSHMENT (dir.) (2012), Political marketing in Canada**

Vancouver, UBC Press

Mustapha Belabdi

**Alex MARLAND, Thierry GIASSEN et Tamara A. SMALL (2014), Political Communication Canada. Meet the Press and Tweet the Rest**

Vancouver, UBC Press

Mustapha Belabdi



**Pascal MOLINER (2016)**, *Psychologie sociale de l'image*  
Grenoble, Presses universitaires de Grenoble  
Odile Camus

**Jean-Yves MOLLIER (2015)**, *Une autre histoire de l'édition*  
Paris, La Fabrique éditions  
Fanny Mazzone

**Francesca MUSIANI, Derrick L. COGBURN, Laura DE NARDIS et Nanette LEVINSON (dir.) (2016)**, *The Turn to Infrastructure in Internet Governance*  
Macmillan Palgrave, New York  
Jean-Pierre Chamoux

**Thierry PAQUOT (2015/2009)**, *L'espace public*  
Paris, La Découverte, Coll. « Repères »  
Ruud van der Helm

**Nathalie PATON (2015)**, *School shooting. La violence à l'ère de YouTube*  
Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Interventions »  
Anaïs Djouad

**Julien PÉQUIGNOT et François-Gabriel ROUSSEL (dir.) (2015)**, *Les métavers. Dispositifs, usages et représentations*  
Paris, L'Harmattan  
Thomas Michaud

**Serge PROULX, José Luís GARCIA et Lorna HEATON (dir.) (2014)**, *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*  
Québec, Presses de l'Université du Québec  
Gilles Pronovost

**Pascal ROBERT (dir.) (2016)**, *Bande dessinée et numérique*  
Paris, CNRS Éditions  
Mira Falardeau

**Jocelyn SAINT-PIERRE (2016)**, *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*  
Québec, Septentrion  
Jean-René Philibert

**Delphine SAURIER (2013)**, *La fabrique des illustres. Proust, Curie, Joliot et lieux de mémoire*  
Paris, Éditions non standard, Coll. « SIC Recherches en sciences de l'information et de la communication »  
Hélène Jeannin

**Jean-Claude SOULAGES (dir.) (2015)**, *L'analyse de discours : sa place dans les sciences du langage et de la communication. Hommage à Patrick Charaudeau*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Rivages linguistiques »  
Sandra Lhafi

**Guillaume SOULEZ et Kira KITSOPANIDOU (dir.) (2015)**, « *Le levain des médias. Forme, format, média* »  
Paris, MEI (Médiation et information), n° 39  
Pierre Barrette

**Spel COLLECTIF SOCIOLOGIE POLITIQUE DES ÉLECTIONS (2014)**, *Les sens du vote. Une enquête sociologique (France 2011-2014)*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes  
Louis Moreau de Bellaing

**Isabelle ST-AMAND (2015)**, *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*  
Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « InterCultures »  
Julien Centrés



*Béatrice VACHER et Isabelle LE BIS (2014), L'histoire sans fin des technologies de l'écrit. Traité de bricolage réfléchi pour épris de curiosité*  
Paris, Presses des Mines, Coll. « Les carnets de Lilith »  
Gilles Rouet

*André VITALIS (2016), L'incertaine révolution numérique. 1*  
Londres, ISTE Éditions  
Sameh Chabbah

*Bernard WALLON (dir.) (2016), Banlieues vues d'ailleurs*  
Paris, CNRS Éditions, Coll. « Les Essentiels d'Hermès »  
Ali Khardouche

*Andrzej ZUCZKOWKI, Ramona BONGELLI, Ilaria RICCIONI et Carla CANESTRARI (dir.) (2014), Communicating Certainty and Uncertainty in Medical, Supportive and Scientific Context*  
Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, Coll. « Dialogue studies »  
Daniel Raichvarg

*Comité scientifique*

*Comités de lecture*

*La rédaction*

---

# Articles

---

# Technologies de l'Information et de la Communication et « architecture » organisationnelle

Présentation

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet et Jean-Luc Bouillon

---

- 1 Dans un contexte de numérisation généralisée, force est de constater que les médiations numériques occupent désormais une place prépondérante et qu'elles ne sont pas sans incidences sur la manière dont nous faisons l'expérience du quotidien et dont les échanges et les modalités d'action et d'agir collectifs prennent forme. C'est autour de ce constat que les textes thématiques suivants sont articulés.
- 2 Les recherches autour des technologies numériques de l'information et de la communication nous semblent trop souvent laisser de côté la question même de ces technologies, de la façon dont elles sont conçues pour équiper certaines activités et dont elles participent à mettre en forme l'agir. Par ailleurs, la référence au numérique conduit souvent à renvoyer ces technologies à un espace qui serait de l'ordre du « virtuel », en cela opposé au « réel ». De la virtualité à l'immatérialité, il n'y a qu'un pas, qui est souvent franchi. Le présent numéro vise à prendre au sérieux la matérialité de ces technologies : non seulement en ce qu'elles prennent appui sur des objets et des réseaux techniques on ne peut plus matériels, et qui requièrent tout un travail de maintenance, souvent invisible (Denis et Pontille, 2010 et 2012), mais aussi en ce que les applications informatisées qui mettent en forme les « écrits d'écran » et leurs enchaînements, leurs articulations possibles ou entravées, configurent les possibilités de l'écriture, de la lecture et des conversations.
- 3 Cette matérialité des technologies, nous proposons de l'appréhender plus spécifiquement dans son rapport aux processus organisants. Il s'agit ici de se positionner dans une approche non essentialiste de l'organisation, dans la lignée des travaux de Karl E. Weick (1995), de l'école de Montréal (Taylor et Van Every, 2000 ; Cooren, 2010), et plus largement des recherches relevant de la communication constitutive des organisations (Putnam et Mumby, 2014). En cela, ce qui fait

« organisation » n'est pas établi a priori, mais repéré dans les configurations de processus organisants qui lui donnent forme, et qui participent à ses transformations. L'idée défendue ici est qu'il y a un lien intime entre organisation et communication. Les formes d'organisations qui émergent, qui s'instancient, dépendent des formes de communication qui s'élaborent. Et le développement des formes de communication est lui-même étroitement corrélé aux éléments organisationnels (règles, consignes, textes<sup>1</sup>, etc.) qui proposent, dans des scènes interactionnelles, des modalités d'agir et des manières de voir. Dans ces scènes interactionnelles, un *plenum of agencies*<sup>2</sup> (Cooren, 2006) agit ou est rendu agissant. Toutefois, dans ces approches, la question des technologies, des outils techniques, demeure peu investie (ou alors relayée à sa dimension matérielle), alors que selon nous elle devrait y trouver toute sa place. Car aujourd'hui, dans une époque de dislocation intense des organisations (Le Moënné, 2004) et d'équipement massif en technologies numériques de l'information et de la communication, cette question se place, selon nous, au centre des dynamiques entre la communication et l'organisation.

- 4 Les études qui investissent la question de la production et de la mise en œuvre de technologies ne sont pas nouvelles. Nous pensons ici à des travaux marquants comme ceux du Centre de Sociologie de l'Innovation<sup>3</sup>, ceux de l'action située<sup>4</sup> et de la cognition distribuée<sup>5</sup>, puis du Computer-Supported Cooperative Work, ou encore de la théorie de l'activité<sup>6</sup>. Toutes ces approches ont pour point commun de tisser des liens entre technologies et pratiques en proposant des concepts qui permettent de saisir les dynamiques sociales 1) qui participent de l'élaboration de ces technologies ou 2) qui s'élaborent en pratique<sup>7</sup>. Plus récemment, Lucy Suchman (2007) est revenue sur le terme *technologie* en insistant sur le fait qu'il peut être problématique, car les technologies ne sont pas seulement des artefacts ou des objets techniques, elles prennent aussi leur place et leur sens en situation d'usage. Dans une même veine, Wanda J. Orlikowski (2007) précise que le terme *technologie* attire bien souvent l'attention des chercheurs sur le matériel ou sur la partie du logiciel des dispositifs. Elle ajoute que cela a pour effet de privilégier des études sur les moments d'adoption de technologie au détriment d'une conception dans laquelle les technologies traversent l'ensemble de l'activité organisationnelle. Dans le sillon des évolutions de ces travaux, Paul Leonardi, dans l'ouvrage collectif *Materiality and organizing: Social interaction in a technological world*, exprime son malaise face aux différentes tentatives de conceptualisation qui visent à définir les technologies. Il présente et met en tension trois expressions : « *materiality, sociomateriality, and socio-technical systems* ». « *Materiality* » renvoie plus particulièrement aux propriétés intrinsèques des artefacts, « *sociomateriality* » fait référence à l'enaction de pratiques dans lesquelles se trouvent imbriqués des phénomènes sociaux (normes, institutions, discours) et de la matérialité. Enfin, « *socio-technical systems* » renvoie à un environnement plus large, comme celui de l'agencement des pratiques de travail au sein d'une organisation en lien avec les dispositifs techniques (2012 : 42).
- 5 En nous inscrivant dans cette démarche, nous pensons que le concept d'architecte permet de préciser certaines dynamiques sémio-techno-pragmatiques organisationnelles. Afin d'en relever les intérêts heuristiques et les limites, nous proposons ici de mener des discussions autour de ce concept.

## Architexte, une focale particulière

- 6 Nous retenons un questionnement qui dépasse la seule désignation de la « matérialité » pour spécifier ce qui la constitue, la met en forme, et contribue ainsi à configurer l'agir (Denis, 2015). Dans la lignée d'autres travaux sur la matérialité et les processus organisants (Leonardi, Nardi et Kallinikos, 2012), nous proposons comme fil directeur de ce questionnement une mise en discussion de la notion d'architexte développée par Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier à la fin des années 1990 (Jeanneret et Souchier, 1999) — et régulièrement retravaillée depuis lors (Tardy et Jeanneret, 2014 ; Jeanneret, 2015) — afin d'étudier les « écrits d'écran ». L'architexte est une écriture de l'écriture, qui la pre-scrit. Ces auteurs nomment les « architextes (de *archè* : origine et commandement), les outils qui permettent de représenter la structure du texte à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture » (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* : 103). En considérant cette écriture en bonne part invisibilisée, qui apparaît « en creux » dans les espaces d'écran dédiés à la lecture, à l'écriture et à leurs enchaînements, il s'agit notamment d'interroger les actants qui agissent ainsi en coulisses et les modèles projetés, car « situés au commencement et au commandement de l'acte d'écrire, les maîtres de l'architexte détiennent un pouvoir considérable sur la production du texte et par là même sur celle du sens et de l'interprétation » (*ibid.* : 106).
- 7 Dans le présent dossier, il s'agit d'explorer la dimension heuristique de cette notion et de sa mise au travail. Il s'agit également de l'examiner à partir d'autres notions proches et d'ouvrir le débat du cercle des recherches françaises ou francophones qui la mobilisent pour explorer sa contribution potentielle dans divers questionnements contemporains, allant des *infrastructure studies* aux travaux caractérisant ce qui équipe les transformations du travail de production d'information et les formes de collaboration. Le premier texte de ce numéro rend compte d'un entretien avec Yves Jeanneret autour du concept d'architexte. Il permet de revenir sur la genèse du concept ainsi que sur les perspectives d'analyse qu'il a ouvertes.

## Architextes : investir la question des « technologies d'organisation »

- 8 La sociologie des usages des technologies de l'information et de la communication n'a eu de cesse d'insister sur le fait que les pratiques des dispositifs techniques devaient être appréhendées dans ce qu'elles ont de situé, d'émergent. Sans souscrire à un déterminisme technologique ou social, il importe de mettre en question le prêt-à-organiser par le prêt-à-écrire qui est ainsi inscrit dans les équipements numériques, et régulièrement retravaillé à l'épreuve des pratiques et des changements organisationnels. Il s'agit d'explorer la façon dont un dispositif technique est le fruit d'inscriptions, et donc de pre-scriptions (Akrich, 1991) de formes d'écrire et de lire, et de pre-scriptions d'agir, individuelles et collectives. En cela il est question ici de dispositifs qui proposent des formes de dynamiques sociales, locales ou plus globales.
- 9 Explorer la notion d'architexte permet de préciser les dynamiques à l'œuvre et ainsi d'approfondir et de prolonger les réflexions sur les tensions entre la technologie et

l'organisation. Car si les technologies de l'information et de la communication (TIC) ou les technologies numériques de l'information et de la communication (TNIC) proposent des schèmes interprétatifs et actionnels (Verbeek, 2006), elles sont aussi porteuses de formes d'échange et d'organisation du social, de l'activité. C'est ici que se situe notre intérêt pour cette notion, en ce qu'elle invite à lier ce qui relève d'un rapport sémio-pragmatique à l'objet technique, à une dimension politique entendue au sens large de choix, de catégorisation, de vision du social, de l'organisation, de mise en ordre symbolique...

- 10 Examiner la dimension organisationnelle de l'agir à partir des architectes, c'est donc adopter une position médiane qui offre la possibilité de mettre en regard pratiques et pre-scriptions des modalités d'agir. Il nous semble que cette perspective fait tout l'intérêt de mettre au jour les enjeux politiques afférents aux mises en forme et en pratique des TIC/TNIC.
- 11 Afin de prolonger ce que Gilbert de Terssac et Isabelle Bazet (2007) ont proposé sous l'expression « technologie d'organisation » lorsqu'ils exploraient la dimension organisante des ERP (Enterprise Resource Planning) dans le secteur de l'industrie, la dimension heuristique de la notion d'architecte est ici plus particulièrement envisagée dans son aspect organisationnel. Ce positionnement amène alors à déplacer cette notion en tissant des liens entre les architectes et, non seulement les pratiques qui se déploient autour des textes, mais l'ensemble des pratiques que les architectes visent à encadrer, ou tout du moins pour lesquelles ils proposent des formes d'interaction et d'agir.
- 12 Certains travaux récents ont amorcé cette réflexion dans différents domaines : l'industrie (Hémont et Mayère, 2014 ; Sarrouy et Hémont, 2015), les milieux hospitaliers (Bonneville et Grosjean, 2012 ; Mayère, Bazet et Roux, 2012), les débats publics (Mabi, 2014) ou les universités (Bonneville, 2014). Les textes du présent dossier thématique viennent étendre les domaines dans lesquels ce lien entre technologie, formes de communication et formes d'organisation est interrogé et ainsi alimenter la discussion scientifique.
- 13 Questionner les formes de performativité de ces technologies d'organisation, et plus particulièrement de leur architecte, sur les formes d'organisation des agir collectifs nous semble d'un intérêt particulièrement actuel ; en retour, il convient d'interroger la façon dont des organisations contribuent à produire des architectes. Il s'agit également d'examiner ce que ces architectes font aux individus et aux collectifs, et ce qu'ils en font.

## Organisation des textes thématiques

- 14 Les quatre articles de ce numéro thématique proposent des approches relativement variées. Si le premier texte examine la conceptualisation même de la notion d'architecte et vise à la prolonger, les autres textes relèvent d'approches plus empiriques et partent de terrains pour l'actualiser et la mettre au travail dans des contextes variés comme la communication organisationnelle et les médiations culturelles.
- 15 Le premier article, de *Ronan German* et *Lénaïck Leyoudec* et intitulé « La genèse de l'architecte en contexte patrimonial : croisement de deux observations participantes en

contrat CIFRE », nous propose d'étudier des architectes en fonction de leur fabrique. Comme le relèvent ces auteurs, la caractérisation d'un architecte est souvent opérée indirectement, par l'étude de ce qu'il conforme dans les pratiques, faute de pouvoir accéder aux concepteurs. Parce qu'ils ont été intégrés dans deux agences dans le cadre de bourses CIFRE en tant que membres des équipes de conception, les auteurs ont pu observer de l'intérieur la conception et le déploiement de deux architectes configurant des sites Web à destination de musées et de monuments historiques. Sur cette base, ils posent la question de savoir qui sont « les maîtres de l'architecte » : s'agit-il des seuls concepteurs, dans de telles configurations de commandes ou de marchés publics qui font intervenir, simultanément ou successivement, une diversité d'organisations ? Les auteurs mettent en évidence des formes d'industrialisation de la conception des architectes, par incrémentations et stabilisations successives de fonctionnalités récurrentes, dans un contexte de marchés publics fortement contraints.

- 16 Cet article nous permet d'entrer dans l'analyse sémiotique des « écrits d'écran », couplée à celle de *verbatim* d'entretiens et d'éléments de codes informatiques, pour repérer des traces de ces sédimentations successives, au cours desquelles certaines demandes spécifiques sont retenues comme généralisables, ou certaines innovations testées sur la base d'hypothèses concernant leur attractivité plus générale. Que ce soit dans les signes passeurs, dans l'ontologie structurant des bases de données ou dans des éléments du code informatique, les architectes présentent ainsi les marques de ces trajectoires faites de négociations et de compromis. Les auteurs concluent dès lors que la maîtrise des architectes s'avère distribuée, plurielle dans la prise d'initiative, entre projet industriel des prestataires et projet d'établissement des organisations clientes successives.
- 17 Dans le deuxième article du dossier, *Karolina Swiderek* explore, sur le terrain du contrôle aérien, les architectes « supports d'outils-méthodes » qui viennent guider et équiper les actions de lecture et d'écriture en situation professionnelle, et contribuer ainsi à la production de l'organisation. L'auteure s'inscrit ainsi dans le prolongement des « approches constitutives » selon lesquelles l'organisation résulte de processus communicationnels et renouvelle les analyses en termes de dialectique entre « textes » et « conversations » (Taylor et Van Every, *op. cit.*). Elle s'intéresse plus spécifiquement au fonctionnement d'un système de gestion de la sécurité dans le contrôle aérien, sur le plan de la notification et du traitement des événements liés aux accidents et incidents. Dans ce cadre, les architectes, prenant la forme concrète d'une multitude de formulaires, traduisent tout d'abord les normes fixées institutionnellement. Ils sont produits par des auteurs autorisés, en particulier des experts, fournissent des instructions pour l'écriture, prescrivent certaines manières de faire, en interdisent d'autres. Mais dans le même temps, ils constituent des espaces scripturaux, où se composent collectivement et en situation la négociation du sens des événements et la façon de les relater. Le plus souvent, rendre compte d'un accident ou d'un incident ne se limite pas à la retranscription d'un fait objectif, mais implique des processus interprétatifs, où interviennent les sensibilités subjectives et les expériences individuelles.
- 18 L'architecte, le formulaire, ne saurait être considéré comme un simple cadre contraignant nécessaire à recueillir des informations. Il structure l'agir collectif et participe à la co-production des significations. Chaque nouvel écrit déclenche de nouvelles actions à l'échelle de la cellule qualité-sécurité, l'activité est étendue dans le



temps, alimentée au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux écrits. L'architexte lié à la notification s'étend, lors du traitement des événements, à une « architexture » élargie à l'ensemble de l'organisation, intégrant la diversité des formes scripturales, sur support papier ou numérique. Comme le souligne Swiderek, « à travers chaque nouvelle écriture [...], les acteurs réalisent ce qui a été inscrit dans les documents normatifs [...]». Par conséquent, ils actualisent les règles de notification ainsi que de traitement des événements dans la pratique ». Défini de manière normative, l'architexte se co-construit au quotidien, ce qui valide son agentivité (il fait agir ceux qui s'en servent) et légitime son existence (il fait l'objet d'une appropriation). C'est ainsi que les architextes contribuent en pratique à la production permanente de l'organisation et constituent un concept permettant de saisir des dynamiques organisationnelles complexes, reliant situations quotidiennes et évolutions générales.

- 19 Dans la troisième contribution à ce dossier, *Cédric Calvignac* et *Jan Smolinski* relatent une expérience de médiation culturelle qui s'organise autour de la production et du test d'une application mobile. Cette application mobile propose d'accompagner la découverte de lieux particuliers de la ville d'Albi dans le sud-ouest de la France. Elle propose du contenu sur certains sites de la ville tout en affichant la position du téléphone sur une carte numérique. En complément, cette application est également utilisée comme un collecteur de données (temps d'attention, géolocalisation, etc.) qui servent ensuite à l'analyse de l'organisation de la visite de la ville. Deux groupes témoins sont constitués, le premier avec un livret qui présente les monuments et le second avec une application Web mobile en complément du livret. La comparaison des organisations du rapport à la ville, à la manière de la parcourir, de s'orienter, de s'arrêter et d'observer semble indiquer que l'introduction de l'application n'est pas sans effet sur ces comportements :

Les équipements techniques participent de façon significative à l'économie organisationnelle de la visite dans son ensemble, ne serait-ce que par leur propension à faire ralentir ou accélérer le pas, à provoquer des arrêts et piétinements. Ces constantes de déplacement induites par l'usage d'un dispositif ont pour conséquence directe de modifier le degré d'attention des visiteurs. [...] Le dispositif en question organise la façon dont les lecteurs vont à l'information, la façon dont les usagers s'emparent des prescriptions formulées.

- 20 Entre la dimension synoptique de la carte papier et le caractère auto-centré proposé par la carte numérique, les pratiques qui s'élaborent semblent donc diverger quelque peu.
- 21 Par ailleurs, dans le fond, ce texte agencé en deux temps (la conception de l'application et sa mise en œuvre) revient tout d'abord sur le fait que la conception d'un dispositif s'élabore à base d'« emprunts architextuels » qui peuvent à l'occasion, une fois en usage, avoir une incidence sur les rapports avec les contenus proposés — ainsi les auteurs précisent-ils la force que l'architexte peut exercer sur le texte, sur la manière dont les re-présentations inscrites dans le dispositif participent ou non à l'*enaction* d'une expérience de découverte touristique d'une ville. Ensuite, le texte propose de revenir sur les décalages entre les prescriptions d'usages escomptés et le développement de pratiques en situation, par exemple en ce qui concerne les « ouvertures attentionnelles » et les manières de recourir à l'application mobile.
- 22 Dans le quatrième et dernier article du dossier thématique, *Cléo Collomb* propose de déplier le caractère computationnel, calculatoire de l'architexte. Elle cherche à faire compter les non-humains dans les « écrits d'écran » en proposant une reformulation

épistémologique du concept d'architexte. L'auteure développe un volet technosémiotique, jusque-là inexploré. La focale consiste dès lors à donner une place — sa place — à la machine en révélant ce qu'elle fait. Il s'agit de s'intéresser à la façon dont les machines travaillent à partir d'une forme singulière d'écriture : l'écriture binaire. Ce détour vise à « faire compter les machines computationnelles » pour conter en quelque sorte les chemins qu'elles esquissent, les voies qu'elles tracent pour elles-mêmes.

- 23 Cette contribution nous invite à une série de dévoilements.
- 24 Premièrement, elle nous sort de la neutralisation dans laquelle l'émergence du concept d'architexte a cantonné les machines, les réduisant à de simples instruments. Ce positionnement occulte, selon l'auteure, la dimension processuelle de l'activité computationnelle à laquelle il faut redonner place, car cette activité ne se réduit pas à ce qui permet d'afficher du texte à l'écran. L'auteure souligne que l'explicitation de ce qui pilote « l'écriture de l'écriture » a notamment été abordée par les chercheurs en fonction d'un intérêt marqué pour le dévoilement du versant applicatif des machines (*software*) et des chemins qui y sont prescrits ou proscrits. Or, la seule focale sur les applications n'épuise pas ce qui se joue au cœur de la machine et l'auteure nous invite à aller plus loin, en rompant avec ce qu'elle assimile à la « fétichisation du code source » portée notamment par le courant des *media studies*.
- 25 Deuxièmement, il s'agit dès lors, en s'amendant d'une posture anthropocentrée, de construire une opérationnalité théorique du concept d'architexte en reconnaissant que la machine agit et que son activité relève du calcul. Le questionnement s'oriente alors sur une piste méthodologique : comment l'humain peut-il saisir l'activité propre de la machine ? L'écriture binaire constituerait une prise pour parvenir à une telle entreprise. Oui, mais à condition de considérer que l'écriture-calcul est une radicalisation conceptuelle qui s'inscrit dans une raison graphique (Goody, 1979). C'est ainsi que l'auteure nous invite à distinguer l'écriture-calcul des machines et l'écriture-texte des humains. Au bout du compte, cette piste de l'écriture-calcul et de l'agentivité singulière des machines trouverait dans l'étude méthodique des bogues une voie d'explicitation. En effet, Collomb propose d'envisager le bogue comme relevant du fonctionnement « extra-ordinaire » des machines et, à partir de leur examen minutieux, de donner à voir comment les machines agissent pour elles-mêmes tout en rendant lisible le caractère singulier de cette écriture architextuelle.

## Mise en perspective

- 26 Au fil de ces articles, la notion d'architexte est ainsi mise au travail de diverses façons, dans une filiation plus ou moins étroite avec sa formulation première, mais qui permet d'en mieux cerner les capacités heuristiques, avec ce qui peut être considéré à la fois comme une approche méthodologique et comme une ouverture théorique sur la prise en compte de formes d'agentivité des systèmes techniques en bonne part ignorées ou « aplaties » par la sociologie des usages. L'article de Collomb ouvre le plus avant cette orientation en nous proposant de prendre pleinement au sérieux la capacité d'action autonome des machines, leur agentivité dans ce qu'elle a de spécifique. Dans un contexte de numérisation accélérée, démultipliée, il paraît également tout particulièrement pertinent d'explorer les modalités d'industrialisation des architextes, les façons dont ils reprennent et étendent des formes, des représentations, des modes

de raisonnement. Ainsi German et Leyoudec nous donnent-ils à voir comment des professionnels du multimédia cherchent à stabiliser des composants standard, par itérations entre différents contrats, au travers de microcomposants tels que des signes passeurs censés symboliser la notion d'œuvres, ou d'orientations plus structurantes, par exemple celle qui consiste à mettre en avant la performance des collections par la mise en écran de leur mesure quantifiée.

- 27 La notion d'architexte, loin d'être « purement technique », permet d'interroger ce qui se loge comme pouvoir dans une série de codes ou dans une composition d'écran. Il ne s'agit pas pour autant de revenir à une forme de déterminisme technique, mais bien d'explorer au plus fin des écrans et de leurs enchaînements ce qu'ils nous font et ce que nous en faisons. En cela, le questionnement de cet objet pluriel, multiforme, est aussi une invitation à explorer de façon précise les allers-retours entre conception et pratiques en situation, dans leur dynamique, leurs interactions. En effet, l'emprise croissante des architextes et de leur emboîtement intervient en même temps que se développent des formes de malléabilité, des rythmes et des natures d'évolution diversifiés, bien loin du séquençage linéaire « conception-utilisation » qui a pu, en partie, caractériser les premières décennies des technologies numériques. Explorer les interactions entre architextes et pratiques, comme le font Calvignac et Smolinski, c'est en cela aussi mettre en évidence la banalisation accélérée de techniques qui se veulent « modernes » et dont la capacité à « faire une différence dans l'action » s'avère parfois limitée, lorsqu'elles reposent plus sur des redondances de mises en texte que sur des évolutions au regard des pratiques usuelles — en l'occurrence ici de visites touristiques.
- 28 En conclusion, ce dossier se veut avant tout une invitation à poursuivre ce travail de recensement et de caractérisation des architextes, à en établir des généalogies et à explorer les façons dont prennent forme les interactions entre la conception des architextes et leurs pratiques. C'est également une invitation à interroger plus avant la façon dont les architextes peuvent faire débat, controverse, dont ils peuvent ou non recomposer les façons de faire et d'écrire, ou se fondre dans l'écologie des artefacts et des pratiques déjà conformés par des méta-architextes inscrits dans des filiations communes. Plus généralement, ces travaux invitent à explorer en profondeur la manière dont ces objets informatiques participent d'une certaine mise en ordre de pans d'activités. Cette mise en ordre est supportée par des dispositifs qui sont alors proposés comme allant de soi. Ce faisant, les formes de pouvoir qui y sont déposées sont euphémisées. Les régimes de contrôle sont pour partie invisibilisés, et ces formats articulés au cœur même des architextes banalisent leur mise en œuvre. Il nous semble ainsi que les travaux actuels sur les algorithmes (Cardon, 2015 ; Ertzscheid, 2015 ; Rouvroy, 2013) ouvrent une voie de prolongement tout à fait stimulante.
- 29 Nous espérons avec ce dossier stimuler votre curiosité pour cette notion et ses capacités heuristiques, et que le travail ici rassemblé suscitera discussions et prolongements.

## BIBLIOGRAPHIE

- AKRICH, Madeleine (1990), « De la sociologie des techniques à une sociologie des usages », *Techniques & culture*, (16) : 83-110.
- AKRICH, Madeleine (1991), « L'analyse socio-technique », dans Dominique VINCK (dir.), *La gestion de la recherche*, Bruxelles, De Boeck, p. 339-353.
- AKRICH, Madeleine (1993a), « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, (60) : 87-98.
- AKRICH, Madeleine (1993b), « Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action », *Raisons pratiques*, (4) : 35-57.
- BONNEVILLE, Luc (2014), « Les pressions vécues et décrites par des professeurs d'une université canadienne », *Questions de communication*, 26 : 197-218.
- BONNEVILLE, Luc et Sylvie GROSJEAN (2012), « Pourquoi faut-il sortir de la parole instrumentalisée en milieu de travail ? », *Communication*, 30(2) : 2-21.
- CARDON, Dominique (2015), *À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, Coll. « La République des idées ».
- COOREN, François (2010), « Le cahier des charges d'un (méta)-modèle constitutif de la communication : une proposition », *Revue internationale Communication sociale et publique*, 3-4 : 103-122.
- COOREN, François (2006), « The organizational world as a plenum of agencies », dans François COOREN, James R. TAYLOR et Elizabeth J. VAN EVERY (dir.), *Communication as Organizing: Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*, Londres, LEA, p. 81-100.
- DENIS, Jérôme (2015), *Le travail invisible de l'écrit. Enquête dans les coulisses de la société de l'information*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, garant Franck COCHOY, Toulouse, Université de Toulouse.
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2010), « Performativité de l'écrit et travail de maintenance », *Réseaux*, 163(5) : 105-130.
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2012), « Travailleurs de l'écrit, matières de l'information », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 6(1) : 1-20.
- ENGESTRÖM, Yrjö (1987), *Learning by expanding: An activity-theoretical approach to developmental research*, Helsinki, Orienta-Konsultit Oy.
- ENGESTRÖM, Yrjö (2000), « Activity theory as a framework for analyzing and redesigning work », *Ergonomics*, 43(7) : 960-974.
- ERTZSCHEID, Olivier (2015), « Usages de l'information numérique : comprendre les nouvelles enclosures algorithmiques pour mieux s'en libérer », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6, mis en ligne le 29 janvier 2015. [En ligne]. <http://rfsic.revues.org/1425>. Page consultée le 21 février 2015.
- GOODY, Jack (1979), *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, traduit de l'anglais par Jean BAZIN et Alban BENSA, Paris, Minuit.
- HÉMONT, Florian et Anne MAYÈRE (2014), « Pour une lecture communicationnelle du travail d'équipement des sous-traitants : le cas du 5S dans l'aéronautique », *Études de communication. Langages, information, médiations*, 42 : 127-148.

- HUTCHINS, Edwin (1994), « Comment le “cockpit” se souvient de ses vitesses », *Sociologie du travail*, 36(4) : 451-473.
- JEANNERET, Yves (2015), *Critiques de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard.
- JEANNERET, Yves et Emmanüel SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de “l’écrit d’écran” », *Xoana. Images et sciences sociales. Multimédias en recherche*, 6 : 97-107.
- LATOUR, Bruno (2006), « Les “vues” de l’esprit. Une introduction à l’anthropologie des sciences et des techniques », dans Madeleine AKRICH et Michel CALLON (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l’École des mines de Paris.
- LE MOËNNE, Christian (2004), « La communication organisationnelle à l’heure de la dislocation spatio-temporelle des entreprises », *Sciences de la société*, 62 : 209-224.
- LEONARDI, Paul M. (2012), « Materiality, sociomateriality, and socio-technical systems: What do these terms mean? How are they different? Do we need them? », dans Paul M. LEONARDI, Bonnie A. NARDI et Jannis KALLINIKOS, *Materiality and Organizing: Social Interaction in a Technological World*, Oxford, Oxford University Press, p. 25-48.
- LEONARDI, Paul M., Bonnie A. NARDI et Jannis KALLINIKOS (2012), *Materiality and Organizing: Social Interaction in a Technological World*, Oxford, Oxford University Press.
- MABI, Clément (2014), *Le débat CNDP et ses publics à l’épreuve du numérique. Entre espoirs d’inclusion et contournement de la critique sociale*. Thèse de doctorat, sous la direction de Laurence MONNOYER-SMITH, Compiègne, Université de technologie de Compiègne.
- MAYÈRE, Anne, Isabelle BAZET et Angélique ROUX (2012), « “Zéro papier” et “pense-bêtes” à l’aune de l’informatisation du dossier de soins », *Revue d’anthropologie des connaissances*, 6(1) : 115-139.
- ORLIKOWSKI, Wanda J. (2000), « Using technology and constituting structures: A practice lens for studying technology in organizations », *Organization Science*, 11(4): 404-428.
- ORLIKOWSKI, Wanda J. (2007), « Sociomaterial practices: Exploring technology at work », *Organization Studies*, 28(9): 1435-1448.
- PUTNAM, Linda L. et Dennis K. MUMBY (dir.) (2014), *The SAGE Handbook of the Organizational Communication: Advances in Theory, Research and Methods*, 3<sup>e</sup> édition, Los Angeles (CA), Sage Publications.
- ROUVROY, Antoinette et Thomas BERN (2013), « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d’émancipation », *Réseaux*, 177 : 163-196.
- SARROUY, Olivier et Florian HÉMONT (2015), « Écritures organisationnelles et médiations numériques : le cas d’une plateforme de crowdsourcing », *Actes du colloque international Communication organisationnelle, Processus communicant, processus organisants et leurs médiations*, Toulouse, p. 276-285.
- SUCHMAN, Lucy A. (1994), *Plans and Situated Actions: The Problem of Human-Machine Communication*, New York, Cambridge University Press.
- SUCHMAN, Lucy A. (2007), *Human-Machine Reconfigurations: Plans and Situated Actions*, New York, Cambridge University Press.
- TARDY, Cécile et Yves JEANNERET (dir.) (2014), *L’écriture des médias informatisés. Espaces de pratiques*, Paris, Lavoisier, Coll. « Hermès Science ».

TAYLOR, James R. et Elizabeth J. VAN EVERY (2011), *The Emergent Organization. Communication As Its Site and Surface*, Athènes, LEA Publishers.

TERSSAC, Gilbert de et Isabelle BAZET (2007), « Les TIC-TAC de la rationalisation : un travail d'organisation ? », dans Gilbert de TERSSAC, Isabelle BAZET et Lucien RAPP (dir.), *La rationalisation dans les entreprises par les technologies coopératives*, Toulouse, Octarès, p. 7-27.

VERBEEK, Peter-Paul (2006), « Materializing morality: Design ethics and technological mediation », *Science, Technology et Human Values*, 31(3): 361-380.

WEICK, Karl E. (1995), *Sensemaking in Organizations*, Londres, Sage Publications.

## NOTES

1. En tant qu'écrit, mais aussi en tant que discours comme manifestation d'une production de sens.
2. Dans ce *plenum of agencies*, l'auteur prend en considération tant les acteurs humains que les acteurs non humains (des panneaux de signalisation, des discours, des entités invoquées durant les interactions, etc.).
3. Voir Latour (2006), Akrich (1990, 1991, 1993a et 1993b), etc.
4. Voir Suchman (1994).
5. Voir Hutchins (1994).
6. Voir Yrjö Engeström (1987, 2000).
7. « *Technology-in-practice* » pour reprendre l'expression de Wanda J. Orlikowski (2000).

## INDEX

**Mots-clés** : architexture, numérisation, matérialité, écrit d'écran, technologie

**Keywords** : architext, digitalization, materiality, screen-based writings, technology

**Palabras claves** : architext, digitalización, materialidad, escritos de pantalla, tecnología

## AUTEURS

### FLORIAN HÉMONT

Florian Hémont est Maître de conférences, membre de l'unité de recherche Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, Information, Communication, Sociolinguistique (PREFICS), Université Rennes 2. Courriel : [florian.hemont@univ-rennes2.fr](mailto:florian.hemont@univ-rennes2.fr)

### ANNE MAYÈRE

Anne Mayère est Professeure, membre du Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP), Université Toulouse 3. Courriel : [anne.mayere@iut-tlse3.fr](mailto:anne.mayere@iut-tlse3.fr)

**ISABELLE BAZET**

Isabelle Bazet est Maître de conférences, membre du Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP), Université Toulouse 3. Courriel : [isabelle.bazet@iut-tarbes.fr](mailto:isabelle.bazet@iut-tarbes.fr)

**JEAN-LUC BOUILLON**

Jean-Luc Bouillon est Professeur, membre de l'unité de recherche Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, Information, Communication, Sociolinguistique (PREFics), Université Rennes 2. Courriel : [jean-luc.bouillon@univ-rennes2.fr](mailto:jean-luc.bouillon@univ-rennes2.fr)

# Entretien avec Yves Jeanneret

Genèse et mises au travail de la notion d'architexte

Isabelle Bazet, Florian Hémont et Anne Mayère

---

- 1 La question de l'analyse des technologies de communication n'est certes plus tout à fait nouvelle, certains concepts sont là pour nous le rappeler. La notion d'« architexte » fait partie de cet arsenal conceptuel qui vise à interroger la manière dont sont déléguées à des supports d'inscription des modalités d'écrire (et ainsi participer de la fabrique des « écrits d'écran ») et des façons d'agir. Si cette notion a tout d'abord été travaillée dans le milieu générique du système d'exploitation ou du multimédia (Jeanneret et Souchier, 1999), puis dans d'autres domaines comme celui des dispositifs d'écriture radiophonique (Patrin-Leclère *et al.*, 2007), en 2014 il nous a semblé intéressant de la réinvestir à partir d'une focale plus particulière qui est celle des dynamiques organisationnelles.
- 2 C'est en suivant cette idée que nous avons organisé une Journée d'étude et de recherche du groupe Org&Co au Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP), Laboratoire de l'Université de Toulouse 3. En amont de cette séance, nous avons alors réalisé un entretien avec Yves Jeanneret<sup>1</sup> (l'un des enseignants-chercheurs qui a mis au travail ce concept), afin d'élaborer une vidéo introductive de la journée.
- 3 Le texte qui suit est constitué d'une sélection de passages de cette interview<sup>2</sup>, réalisé par Isabelle Bazet, Florian Hémont et Anne Mayère. La forme retranscrite ici retient volontairement un format d'expression orale, avec sa vivacité, ses cheminements, ses mises en lien en situation. L'objectif de cet entretien est de revenir sur la genèse de cette notion ainsi que sur ses intérêts heuristiques, tout en pointant les éléments qui nous ont semblé les plus pertinents en rapport aux questionnements actuels dans le champ de la communication organisationnelle. Le cheminement retenu nous conduit à aborder la circulation des objets, à envisager des formes d'inscription tels des plastigrammes, puis, dans un contexte de mise à l'écriture, à étayer l'idée d'une industrialisation des architextes.

Merci d'être venus me rencontrer. Je suis ravi qu'on puisse discuter de ces questions, même si ce n'est pas un mystère que les questions



organisationnelles ne sont pas le point fort de mes recherches. Et donc je suis ravi que l'on puisse discuter justement entre deux communautés un peu différentes. (Yves Jeanneret)

**INTERVIEWEUR.** Pourriez-vous, dans un premier temps, nous rappeler votre parcours de chercheur ?

**YJ.** La première chose que je peux dire, c'est que ma formation initiale est une formation littéraire, mais assez pluridisciplinaire dans le champ de la littérature (philosophie, histoire, puisque j'ai fait des classes préparatoires, puis l'École normale supérieure).

En fait, mon parcours a commencé au sein des études littéraires, parce que je ne connaissais pas l'existence des sciences de l'information et de la communication, bien que j'ai rencontré assez souvent Robert Escarpit, qui ne m'en a pas parlé, mais qui me parlait de la lecture un peu comme un littéraire. Mais c'était une approche qui allait déjà du côté de la circulation des objets, puisque j'ai fait une thèse, non pas pour commenter une œuvre, mais pour voir comment elle avait circulé, comment une figure intellectuelle s'était construite (celle de Romain Rolland). Et donc j'ai travaillé sur différentes formes de circulation des objets, avec un livre sur la vulgarisation scientifique au milieu des années 1990, et puis, des recherches assez diverses, que j'ai pu développer sur la circulation des objets dans la culture et les médias. Travail que rapidement j'ai mené avec Emmanuël Souchier que j'ai rencontré au cours de ces années 1990. Et là cela a été une étape importante parce que j'ai travaillé avec lui au sein du Centre d'étude de l'écriture et de l'image avec Anne-Marie Christin — une théoricienne de l'écriture, qui malheureusement nous a quittés en 2014, et qui a apporté quelque chose de tout à fait considérable dans l'étude de l'écriture sans être centrée, elle-même, sur les médias contemporains. Emmanuël et moi, nous avons cherché à travailler sur les médias contemporains, pas seulement sur les médias numériques. Nous avons publié une série de chroniques dans *Le Monde diplomatique* qui se voulaient un peu la suite des recherches de Barthes. Et puis, c'est dans ce cadre-là que petit à petit le travail spécifique sur les médias informatisés, en relation avec les autres objets, s'est développé.

Voilà, c'est un peu ma trajectoire résumée.

En fait, je travaillais sur la communication — j'allais dire sans le savoir, comme monsieur Jourdain — depuis les années 1980, et j'ai découvert l'existence de cette discipline progressivement ; notamment quand j'ai pris mes fonctions comme professeur à Lille, au milieu des années 1990, avec Annette Béguin, Pierre Delcambre, qui m'ont fait découvrir cette communauté. Et donc c'est à partir de ce moment-là que je me suis rendu compte que c'était là que j'étais bien, et c'est vrai que, ce n'est un mystère pour personne, j'aime beaucoup cette discipline. Même si mes travaux sont toujours interdisciplinaires, je suis un défenseur du fait que cette discipline a des choses particulières et originales à développer.

**INTERVIEWEUR.** Nous avons proposé de poser une focale particulière sur la notion d'architexte. Pourriez-vous nous préciser, à grands traits, dans quel contexte cette notion a été élaborée, sur quels objets ?

**YJ.** Il y a un contexte général qui effectivement renvoie à ce que je viens de dire.

J'ai été formé avec la lecture des séminaires de Roland Barthes, de Michel Foucault ; donc cette idée d'essayer d'identifier les objets qui paraissent anodins, mais qui, en réalité, se sont naturalisés (c'est le terme de Barthes). C'est-à-dire qu'on ne les regarde plus. C'est aussi le point de vue de l'ethnométhodologie : Garfinkel dit « *seen but unnoticed* » — vus mais non remarqués. C'est toujours cela qui m'a intéressé, et c'était également le cas des gens qui travaillaient avec moi à l'époque où j'étais à l'École des télécoms (Annie Jantes, Emmanuël Souchier). Nous avions un petit peu cette culture commune qui a joué un rôle important. Le fait de fréquenter le Centre d'étude de l'écriture et de l'image, et donc de travailler de façon précise avec des gens très divers, c'est-à-dire des égyptologues, des spécialistes de l'écriture du Moyen-Âge, des spécialistes de la signature (comme Béatrice Fraenkel), et des gens qui travaillaient aussi plus particulièrement sur le multimédia.

La typographie nous a conduits à nous intéresser particulièrement à la dimension matérielle et visuelle de l'écriture. Et on s'est dit que sur l'Internet, à l'époque on disait sur le multimédia (c'était l'époque des cédéroms), il y avait quelque chose à mettre en évidence. Alors donc, un travail plus précis et plus circonscrit a été développé surtout, à l'époque, avec Emmanuël Souchier, pour faire plus généralement ce qu'on appelle une sémiotique des « écrits d'écran » : l'expression est à l'origine d'Emmanuël Souchier. Et petit à petit en développant les outils, il y a des aspects qui sont dans la phénoménologie des écrans, par exemple les « signes passeurs », les cadres... et puis on s'est rendu compte que le programme informatique joue un rôle important, et que d'une certaine façon il produisait une écriture de l'écriture. D'où ce terme qui est en parenté avec Foucault, l'idée d'archéologie, c'est-à-dire être à la fois à l'origine et au pouvoir sur le texte. À l'époque, on regardait beaucoup les messageries électroniques et les traitements de texte, et donc lorsqu'on ouvre ce genre d'objet, on a des gens qui ont déjà écrit les cadres dans lesquels on écrit.

**INTERVIEWEUR.** Comment la notion a-t-elle évolué dans le temps ; est-ce qu'il y a eu une évolution dans les focales en rapport aux objets concrets ?

**YJ.** En rapport aux objets concrets, dans ce travail-là, nous avons choisi avec Emmanuël Souchier que dès le départ nous choisirions des objets triviaux. C'était un point de rencontre avec les différentes personnes qui se sont mises à travailler sur ce sujet et qui ont fait partie du collectif. Ce collectif a travaillé sur l'écriture et la lecture au début des années 2000 et il a publié *Lire, écrire, récrire* (Davallon, Després-Lonnet, Jeanneret, Le Marec et Souchier, 2003) aux Éditions de la Bibliothèque publique d'information. Il s'agissait de porter un intérêt aux objets banals, très banals, et cela continue à être pour moi la chose la plus importante. Alors évidemment les objets se banalisent aujourd'hui — Facebook s'est banalisé, à une époque c'était plutôt une chose de pionnier —, mais il est vrai que je m'intéresse beaucoup plus aux choses qui sont partagées par beaucoup de monde que de suivre le dernier truc à la mode. Il y a eu des objets très structurants, par exemple la messagerie électronique, le logiciel PowerPoint, qu'on a repris plusieurs fois parce que justement c'était des objets banals, mais qui nous semblaient importants à travailler.

Il y a eu beaucoup d'évolutions, et jusqu'au dernier livre que je viens de publier il y a quelques semaines dans lequel je consacre une partie d'un chapitre aux mutations de l'architexte (Jeanneret, 2014). Alors c'est difficile de résumer, j'essaie de le faire là

pour vous. La première chose, ça a été le regard sémiotique qui s'est un peu déplacé, c'est-à-dire que justement l'aspect dynamique de ces structures s'est révélé de plus en plus important. C'est-à-dire que je pense qu'au début on était beaucoup dans le pouvoir de fixation des formes, et je pense que c'était une condition nécessaire ; dans ce projet barthésien de dénaturer, il fallait mettre en évidence qu'il y avait une fixation des formes. Mais assez vite on s'est rendu compte aussi qu'il y avait une propriété technique et sémiotique particulière, qui était la capacité de déformation, et donc la capacité de l'architexte de garder trace et de propager des pratiques du texte extrêmement diverses. Donc aussi une machine à disséminer et à propager le texte, et pas seulement à le fixer. C'est un point qui nous est apparu très important. J'ai travaillé, par exemple, avec Cécile Tardy qui a été en post-doc durant un an sur un programme de recherche que je dirigeais, et on a pris le terme de « plastigramme » pour désigner cet objet particulier qui a comme propriété de conserver et de fixer des formes de façon de plus en plus standardisée, mais en même temps de se déformer au fur et à mesure au fil des énonciations écrites, et donc de propager toujours les mêmes formes avec toujours des énonciations différentes. Au début cela paraissait quelque chose de pas très important, mais en fait c'était très important.

On a fait une comparaison avec le stéréotype, le stéréotype qui était un objet technique inventé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et qui, lui, reproduit exactement le même texte. Le rôle du stéréotype est d'éviter d'avoir à recomposer les caractères, et donc on « clique », et avec le cliché on va refaire toujours le même texte. Mais le stéréotype reproduit en même temps la forme et l'occurrence du texte et aucune des deux ne bouge. Dans l'architexte, en tant que plastigramme — forme d'écriture plastique, souple —, on reproduit constamment les mêmes formes mais avec des énonciations textuelles différentes, des occurrences textuelles différentes.

**INTERVIEWEUR.** Pourriez-vous donner un exemple de plastigramme ?

**YJ.** On a fait une étude avec Cécile Tardy autour du CELSA, où nous sommes réunis là aujourd'hui, dans les agences de communication, des agences de communication de publicité, de marketing qui utilisent beaucoup le logiciel PowerPoint (Jeanneret et Tardy, 2007). Et donc là, nous sommes passés à des méthodes ethno-sémiotiques : analyses sémiotiques très précises de l'architexte, observations en situation et entretiens avec les acteurs. On s'est aperçu que par exemple le logiciel permettait, dans les agences de conseil, de transmettre des formes de travail et des méthodologies entre des consultants expérimentés et des consultants plus jeunes. Parce que précisément, à travers la reprise des formes, s'expriment ces possibilités particulières qu'il y a dans les logiciels informatiques, non pas de partir de la page blanche, mais de partir d'un « déjà écrit » pour le transformer. En fait, il y avait des tas de transmissions indirectes qui se faisaient et qui reproduisaient ; en somme, une méthode organisationnelle et une certaine conception (d'une analyse sémiologique, d'une étude d'usages...) à travers des échanges écrits par exemple. Et c'est ça qui nous paraît intéressant.

Pour répondre plus complètement à la question que tu m'as posée : qu'est-ce qui a changé ? C'est aussi la notion de prédilection. En fait, quand on a fait des études sur la lecture et l'écriture dans les années 2000, un programme de recherche qui avait été financé par la Direction du livre et de la lecture — *Lire, écrire, récrire* sur les écrans —, on avait avancé l'idée de « prédilection sémiotique » pour rendre compte du fait

qu'on pouvait — nous, en tant que sémioticiens — analyser le même l'écran que celui consulté par les usagers, mais que ces derniers ne voyaient pas la même chose. Certains voyaient des structures éditoriales, d'autres voyaient juste des éléments ponctuels, etc. Et on s'est aperçu que l'architexte est un outil d'industrialisation des prédilections. Au fur et à mesure que les architextes vont évoluer, ils vont privilégier une conception de la communication et donc, on pourrait dire une idéologie sémiotique différente. Les premiers traitent beaucoup le texte au kilomètre ; avec le PowerPoint, on voit apparaître l'image du texte — une certaine conception de ce que Jack Goody appelle *la raison graphique* (1979) — qui prend le pas sur les contenus. Et puis, dans les années qui viennent, ensuite avec les wikis, par exemple pour aller très vite, on s'aperçoit alors que revient le texte au kilomètre parce que ce qui compte, ce sont les interactions écrites. C'est une autre idéologie sémiotique — les images disparaissent —, on se retrouve avec énormément de textualités alphabétiques — parce que la prédilection sémiotique va du côté du dialogue, un peu comme une conversation, comme si l'écrit redevenait une conversation. On voit par exemple — je vais très vite — dans ce qu'on appelle les « réseaux sociaux » (les plateformes d'échanges), on en vient à des petites formes très cristallisées, très stéréotypées, minimales ; là, c'est la conception de contact, la dimension de contact de la communication qui va être privilégiée par l'architexte.

Pour résumer tout cela, je dirais que l'on s'est rendu compte, petit à petit, que l'architexte n'était pas simplement un format contraignant, mais que c'était aussi une certaine économie des écritures qui permettait une relation entre le pôle de l'industrialisation et le pôle des usages ; et qu'au fur et à mesure, les acteurs industriels choisissaient de fixer, de perfectionner, d'instrumenter, d'industrialiser certaines formes de communication plutôt que d'autres. Dans le chapitre final de *L'histoire de l'écriture* (Christin, 2012) que j'ai écrit 10 ans après (parce que j'en ai fait 2 à 10 ans d'intervalle pour le collectif d'Anne-Marie Christin qui s'appelle *Écriture et médias informatisés*) j'essaie de décrire, sur 15 ans, les différents modes, les différents engouements correspondant à des prédilections. De ce fait, l'architexte devient aussi un témoignage de l'évolution des valeurs et des idéologies de l'écriture, et pas seulement une façon d'imposer. Et c'est très important parce que dans les relations qu'on peut avoir avec la théorie des industries culturelles, en particulier avec l'article très riche mais très complexe d'Adorno et Horkheimer en 1947 (*Kulturindustrie*), on s'aperçoit qu'on peut comprendre une industrialisation qui n'est pas simplement une imposition d'une forme, mais qui va avoir une certaine capacité à se glisser dans le tissu des pratiques, à en encourager certaines, à en enregistrer d'autres, et donc à fabriquer aussi, par la même occasion, de la trace.

**INTERVIEWEUR.** Qu'est-ce qui est texte par rapport à l'architexte, et éventuellement comment se recompose-t-il ?

**YJ.** En fait, c'est vrai que j'ai toujours été personnellement très intéressé par la notion de texte — qui n'est pas la notion de signe, qui n'est pas la notion de système, qui n'est pas la notion de langue —, le texte, pour un littéraire comme moi, c'est d'abord un objet concret et historique. C'est-à-dire que chaque texte est différent des autres, il a son support, il a sa matérialité et il a son circuit. Cela veut dire aussi que si on veut être cohérent, il n'y a pas de texte qui corresponde à un code sémiotique. Dès que tu as affaire à un texte oral, la gestuelle du corps, la respiration, le regard des hommes sont présents. Dès que tu as affaire à un texte écrit, il y a de l'image, il y a

d'autres codes, il y a des codes typographiques... donc tous les textes sont pluri-sémiotiques. Il n'y a que dans les exemples de grammaire qu'on arrive à faire des textes mono-sémiotiques ; dans la vie, dans la vie sociale, les textes sont pluri-sémiotiques. Et cela, pour mon courant — sans jugement de valeur —, c'est structurant. Parce que par exemple les analystes de discours ont tendance à ne retenir que la matière verbale et à travailler sur elle seule, et nous, on essaie de travailler sur cette pluralité. Donc, dans ce contexte-là, c'est sûr qu'il va y avoir des particularités du texte informatisé par rapport à d'autres textes, mais aussi une continuité par rapport à des mises en pages, par rapport à des modes de circulation des textes. Donc ça, c'est la notion de texte.

La notion d'architexte fait partie de la notion de texte. En fait, c'est une façon de comprendre le niveau de la notion de texte, le fonctionnement du programme informatique en tant qu'objet donné à écrire, et donné à lire. Ce n'est pas pour autant que tout texte devient un architexte, parce qu'il y a dans cette notion d'architexte l'idée d'une écriture pour les autres qui surplombe et qui analyse. Ce qui est intéressant, c'est le rapport entre le texte et l'architexte, dans la plasticité. Le plastigramme, c'est cette dialectique texte/architexte.

Si tu prends le stéréotype, tu ne peux pas séparer le texte et l'architexte, parce qu'en fait on reproduit tout. Si, par exemple, on prend les affiches, chaque affiche renvoie à un stéréotype conçu différemment. Avec le plastigramme, l'architexte continue à être actif et pendant ce temps là, on a une pluralité de textes.

Il y a une dialectique : le texte fait partie de l'architexte, et l'architexte fait partie du texte. Mais le même architexte, le même PPT, la même plateforme de blogues, de Facebook, va donner lieu à des textualisations extrêmement différentes, qui, à leur tour, vont propager le format de l'architexte vers d'autres lieux. Tu le sens bien quand tu pratiques. Cela m'arrive, par exemple, de reprendre une présentation que j'ai faite dans le cadre d'une communication de colloque, pour en tirer des éléments et en faire un cours. Et donc, il y a des choses qui se reproduisent, des choses qui se spécifient, et là on voit ce jeu. C'est à la fois indiscernable et conceptuellement important de les distinguer parce que tous les textes ne sont pas des architextes.

Le type qui a écrit des productions individuelles pour un blogue — à une certaine époque il y avait beaucoup de production de blogues, des textes très articulés —, il ne fait pas le même genre de travail que le type qui ne produit aucun contenu mais qui décide que, par exemple, le format sera de 144 caractères, ou qu'on peut mettre une image selon telle ou telle condition, ou qui décide, par exemple, qu'au lieu d'expliquer que tu aimes bien quelque chose, tu vas appuyer sur un bouton « like ». Il fait un autre type de travail, donc on a aussi besoin de voir l'industrie des architextes, car cela fait également partie des rapports de pouvoir.

**INTERVIEWEUR.** On se demandait comment ces notions de texte et d'architexte peuvent être mises en dialogue avec des travaux davantage centrés sur des travaux d'écriture comme ceux de Pierre Delcambre ou du groupe Langage et Travail. Et quel est, selon toi, le périmètre de l'écriture ?

**YJ.** Alors je dirais que le dialogue a été de plus en plus important surtout avec les chercheurs de ce courant qui justement donne beaucoup d'importance à la matérialité et à la circulation des objets. Plus, peut-être, qu'avec ceux qui, par exemple dans le groupe Langage et Travail, font une approche ethnographique des

conduites. Et ce sont des chercheurs qui pour moi font un travail extrêmement important que je lis, en fait, comme le travail de Joëlle Le Marec (qui n'est pas dans la communication organisationnelle mais qui rejoint ce type d'approches), mais qui, pour moi, demande à être retravaillé pour donner plus de poids à la médiation sémiotique. Par exemple, je me souviens qu'il y a une dizaine d'années, ici, on a tenu l'habilitation à diriger les recherches de Sophie Pène avec Pierre Delcambre, et c'était un moment très important de discussion justement des rapports entre la charge organisationnelle, politique des écritures... Après, il y a des sensibilités. J'ai beaucoup parlé avec Pierre, et lui est beaucoup plus intéressé par la réflexion sur ce que représente, pour les acteurs, et pour leurs possibilités de présence dans l'organisation, le fait de s'appuyer sur l'écrit comme un moyen. Je pense que ce qu'on fait est pour lui une donnée un peu plus externe qu'il va travailler dans une visée d'analyse contextuelle de la reconnaissance ou non-reconnaissance des trajectoires professionnelles.

La notion de mise en écriture qu'il avait mise en avant très tôt, dans les publications des premiers cahiers, et ensuite dans *Études de communication* (Chantraine, Delcambre et Delforce, 1990 — les trois volumes sur les écritures et les pratiques professionnelles), est très présente dans son livre sur les communications au travail (Delcambre, 1998). La notion de mise en écriture, pour moi, est absolument centrale dans mon dernier bouquin (Jeanneret, 2014). Pourquoi ? Parce que je pense que la différence, par rapport à l'époque des premières études d'usage dans les années 1970-1980 (par exemple Michel de Certeau), c'est qu'avant il y avait un partage très important entre ce qui est écrit et ce qui n'est pas écrit, avec une opposition écriture/lecture, stratégie/tactique, braconnage, etc., qu'à mon avis on ne peut plus tenir aujourd'hui parce que tout laisse des traces écrites. De Certeau dit : « Je m'intéresse à tout ce qui ne laisse pas de trace, l'utilisateur ne laisse pas de trace, on ne lui demande pas d'écrire, etc. » En fait, Delcambre a décrit très précisément un processus de mise à l'écriture, conduisant les gens de plus en plus à devoir écrire, ce que Sophie Pène a beaucoup développé et qu'elle appelle la Société de disponibilité, la vie des hommes infâmes (Pène, 2005). Elle a repris le texte de Foucault, qui parle de ces gens qui ne laissent pas de traces, en expliquant que maintenant les hommes infâmes intéressent énormément les organisations, et on pousse tout le monde à écrire et à laisser des traces — pour moi c'est déterminant.

Dans la théorie que je propose justement du rapport entre industrialisation et pratique sémiotique, cette mise à l'écriture est une donnée qui conduit à définir ce que j'appelle une nouvelle économie scripturaire, qui est peut-être comparable dans sa problématique à celle de Michel de Certeau. C'est-à-dire que la dialectique entre Michel Foucault, qui insiste sur le poids des dispositifs, et Michel de Certeau, qui cherche à savoir comment les gens, à l'intérieur de cela, arrivent à développer leur propre monde, continue à être fondamentale ; mais elle se déploie de plus en plus à l'intérieur d'un monde des écritures — de ce que Baudouin Jurdant appelle le « chaos des écritures » (Jeanneret, Jurdant et Le Marec, 2009-2010) — où prennent place des batailles entre formes d'écriture, maîtrises sur l'écriture. Tu vois du coup que l'architexte est très important puisqu'il donne des prises, mais que la mise à l'écriture et le statut des types d'écriture en organisation sont très importants.

**INTERVIEWEUR.** En lien avec cette question des organisations, des architextes, normes, documents normatifs..., est-ce qu'on n'est pas de plus en plus dans des sociétés — cela

rejoint l'idée de formulaire, d'enchaînement de formulaires —, dans des configurations sociales ou organisationnelles dans lesquelles il faut rendre compte, rendre des comptes, faire trace, tout cela étant souvent normé par des textes qui disent ce qui doit être consigné ?

**YJ.** Une autre dimension de la question organisationnelle qui est celle que j'ai expérimentée, comme vous tous à l'université en tant qu'enseignant-chercheur, est la montée des architextes puissants dans notre travail. J'avais lancé avec plusieurs collègues un réseau sur l'édition et la publication scientifique en sciences humaines et sociales, et c'est vrai qu'on voyait, petit à petit, se mettre en place ces formes normatives, leur organisation. Et on réfléchissait aussi beaucoup — je me souviens d'un séminaire organisé par Yves Chevalier à Rennes (Chevalier et Loneux, 2006), et un autre colloque que j'avais organisé à Avignon avec Daniel Jacobi (Jeanneret et Jacobi, 2010) — à comment des choses deviennent visibles et invisibles et vont donc petit à petit avoir un poids sur les comportements des gens.

Ce qui me semble intéressant, mais c'est parce que je suis littéraire — cela me fait penser à la phrase de Serge Proulx que j'avais rencontré à Bordeaux au premier colloque sur les usages des technologies de l'information et de la communication (Vieira, 2005) ; il avait fait une communication sur le panorama des études d'usages, et il n'y avait absolument rien sur la sémiotique et l'analyse des médias. Je lui disais : « Serge, tu ne crois pas quand même qu'il ne faut pas considérer cela que comme des technologies, mais que ce sont aussi des médias ? » Il m'a répondu : « Tu dis cela parce que tu es sémiologue, moi je suis sociologue. » Donc c'est vrai que parce que je suis sémiologue, j'ai tendance à appuyer sur les choses. Ce qui compte beaucoup pour moi, c'est que les normes soient incarnées dans des formes. C'est-à-dire qu'elles ne soient pas aussi également soumises à la discussion, d'une part, et que d'autre part, elles ne soient pas seulement de l'ordre du langage mais aussi de l'opérateur. Qu'est-ce qui m'intéresse particulièrement dans l'écriture ? C'est que c'est à la fois du langage et de l'opérateur. C'est du langage qui opère. Bien sûr, il y a une performativité relative dans la parole aussi — ce sont les grands débats entre Pierre Achard et Pierre Bourdieu : est-ce qu'il y a une performativité de la parole ? Jusqu'à quel point... ? J'ai été nourri par cela lorsque j'étais étudiant. Mais en fait, dans l'écriture, il n'y a pas seulement une performativité, il y a une opérativité ! C'est-à-dire que lorsque c'est écrit, cela peut circuler. Comme disait Platon, « ça échappe à celui qui a écrit et cela va se déplacer ailleurs ». Et donc je suis particulièrement sensible à cette dissémination des normes, non pas comme un discours soumis à discussion, mais comme quelque chose qui circule. C'est le sens de l'analyse de Pascal Robert qui a soutenu son habilitation ici aussi (Robert, 2004) et qui parle d'un impensé, d'un déplacement de la prérogative politique, parce qu'il dit qu'il y a un certain nombre de choses qui faisaient l'objet d'un débat ou d'une discussion (peut-être qu'il idéalise un peu) et qui maintenant fonctionnent sur le mode d'objet qui avance. C'est cela ma relation aux normes.

**INTERVIEWEUR.** Comme nous avons glissé, chemin faisant, vers les prérogatives politiques, on souhaitait revenir sur les liens que l'on peut établir entre architexte et pouvoir, puisque dans un de vos premiers textes, vous faites référence au pouvoir disciplinant et disciplinaire des architextes. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment saisir cette dynamique de pouvoir à partir de la notion d'architexte ?

**YJ.** Alors c'est vrai que la notion de pouvoir est présente dès le départ puisque le *arché* en grec veut dire à la fois l'origine et le commandement — c'est l'Archonte, un

des grands magistrats de la cité grecque —, et la première forme du pouvoir tient à ce que celui qui crée un architexte tranche dans les possibilités d'expression rhétorique — et donc aussi par ce biais-là les modalités de représentation. Et par ce biais-là, il décide, pour les autres, des outils qui vont lui permettre de s'exprimer. En quelque sorte, sa propre énonciation est présente à l'intérieur de l'énonciation des autres.

Alors, comme on l'a dit, ce n'est pas nouveau, mais ça prend une forme particulière avec l'informatique. Et bien sûr — là c'est l'étudiant formé dans les années 1970 qui parle —, le fait que ce pouvoir soit invisible, largement imprévisible car il n'apparaît pas comme tel, me semble important. C'est le premier degré qui va rester pour moi très important. Après, ce pouvoir ne peut se développer aussi que parce qu'il y a un contexte, l'idéologie et l'imaginaire qui l'accompagnent. C'est-à-dire que je fais partie de ceux qui pensent que les pouvoirs sont plus puissants quand ils ne sont pas repérés comme tels ou pas analysés comme tels, que lorsqu'ils sont identifiés, en fait. Il y a toute une idéologie, tout un imaginaire, tout un ensemble de représentations des réseaux — des réseaux comme Société, des réseaux comme transparence, des réseaux comme accès, comme possibilités d'expression. Il y a également tout un discours anti-institutionnel qui me semble très important à prendre en compte. C'est-à-dire qu'on s'affranchit des pouvoirs, on s'affranchit des autorités intellectuelles, on s'affranchit des institutions, on accède à une liberté, on communique directement, tout le monde peut s'adresser au président des États-Unis, tout est accessible à tous, etc. Ce qui me semble être un élément de renforcement de pouvoir parce qu'en fait on ne peut pas accuser une forme de communication d'avoir du pouvoir puisque, finalement, nous n'avons de la liberté pour nous exprimer que dans la mesure où nos outils ont du pouvoir. Et je pense que tous les acteurs qui ont créé les dispositifs (dans l'histoire de l'écriture, dans l'histoire des médias, dans l'histoire des formes de l'expression) ont toujours exercé un pouvoir lié à l'institution — les éditeurs pour le livre qui choisissaient d'éditer tel écrit et pas tel autre, etc., les gens qui ont fait les manuels scolaires, les gens qui ont créé le bulletin de notes, etc. Il y a un phénomène de renouvellement très rapide des objets qui fait que leur succession, l'innovation constante permet de réactiver en permanence l'idée qu'on arrive devant un nouvel objet qui lui va être pure liberté, pure possibilité, pure capacité d'échanges, pure égalité, pure horizontalité, pure transparence. Tout cela, pour moi, est un élément de pouvoir qui est important.

Après, il y a autre chose : les architextes se sont étendus et se sont mis en réseau les uns avec les autres. C'est-à-dire que le travail de l'informatique est un travail qui fonctionne beaucoup par briques et par modules. Pour des raisons qui sont à la fois techniques — l'informatique essaie de rationaliser les choses, et quand elle a réussi à rationaliser elle réutilise — et qui sont aussi économiques — cela coûte beaucoup plus cher de créer un nouvel outil que de réutiliser les choses. On voit donc migrer des modules qui construisent des constructions de plus en plus larges, et qui, à un certain moment, arrivent à des systèmes de représentation globale du monde. Cette taille de la représentation me semble être un élément de pouvoir important. Par exemple, l'étendue considérable qu'ont atteinte certains moteurs de recherche, dans les modalités d'accès à la culture, a des effets très importants sur ce à quoi on va pouvoir accéder et ce à quoi on ne pourra pas accéder. Prenons par exemple cette construction textuelle très particulière et un peu bizarre qu'on appelle Wikipédia, qui



se décrit comme une encyclopédie et qui est à la fois un média d'actualité, un dictionnaire des contemporains, un peu une encyclopédie, un peu une prise de parti, et qui devient petit à petit le seul élément où les gens vont chercher une information systématiquement — simplement parce que le fonctionnement du moteur de recherche, qui fonctionne uniquement par la statistique des traces d'usages, va renforcer en permanence la prééminence de cet objet. Du coup, on perd ce qu'on pourrait appeler une média diversité.

**INTERVIEWEUR.** Pourrait-on revenir un peu sur la dynamique d'industrialisation dans son lien avec l'architecte ? Je me demandais si tu avais mis en relation la notion d'architecte et la façon avec laquelle tu utilises la notion d'industrialisation, en lien avec la notion de mathématisation du monde social (développée notamment par Albert Ogien). Est-ce qu'il n'y a pas cette idée d'une montée en puissance des architectes qui privilégient le numérique et le quantifiable ? Où est le texte dans le numérique, et est-ce que cela ne fait pas partie de cette évolution ?

**YJ.** Pour moi, ce qui est important, c'est d'essayer de tenir les deux bouts. C'est-à-dire de prendre la double matérialité des objets de l'informatique. Un objet informatique a toujours une matérialité dans le code en même temps qu'une matérialité dans le média (que les informaticiens appellent l'interface — je n'ai pas le temps de développer ici pourquoi je ne retiens pas le terme d'*interface*, mais disons en tout cas ce qui permet l'échange communicationnel). La puissance de l'informatique renvoie aux deux, c'est-à-dire, d'un côté, la grande capacité de traitement du code (qui correspond aux calculs mais entendus d'une certaine façon, parce que 1-0 est une forme particulière de calcul, avec toute l'algorithmique, mais aussi la statistique, les deux combinés — l'informatique n'est pas que de la statistique, c'est aussi de l'algorithmique, qui est une façon de programmer de l'activité) et, de l'autre côté, l'autre face, qui est que tout cela n'aurait aucun pouvoir si ce n'était pas traduit en signes, en possibilités de lecture, en possibilités d'écriture, en modalités d'implication des personnes dans la communication.

Et je pense qu'il faut être dans la dialectique entre les deux. Si vous voulez, pour le dire en d'autres termes, que ce que Bruno Bachimont (2000) appelle la raison computationnelle d'un côté et de l'autre côté ce que nous appelons la sémiotique des écrits d'écran. Réduire l'un à l'autre ne serait pas satisfaisant.

Donc de ce point de vue là, c'est sûr qu'il y a un pouvoir du nombre qui est extrêmement important, qui repose sur un travail de transmutation sémiotique très complexe. C'est-à-dire saisir toutes les formes de la communication sociale (qui sont extrêmement riches, extrêmement diverses) et faire en sorte, soit en imposant des formulaires, soit en opérant des transmutations — parce que tout ne passe pas par le formulaire —, de ramener cela à des éléments qui vont être un peu atomisés, en quelque sorte, pour pouvoir les soumettre au *comput*, faire des travaux statistiques et donc à partir de là produire une espèce de pouvoir du nombre. C'est l'un des pôles importants de ce qui se passe aujourd'hui. Mais cela va aussi avec le développement constant d'une rhétorique des formes, des formats, des modalités de communication qui va solliciter un engagement dans le texte, un engagement dans l'image. Et donc, le texte n'est pas moins puissant, il prend une nouvelle forme mais il reste déterminant.

Finalement, que font les gens qui construisent les plateformes les plus puissantes ? Ils fabriquent des formes textuelles. Google produit des listes, Facebook produit des

panoplies de formes textuelles, et donc, s'il n'y a pas aussi ces éléments-là, il n'y a pas le pouvoir des choses. Et ça c'est un point qui me semble important à souligner.

Je suis tout à fait d'accord avec ce que Julie Bouchard appelle la « communication nombre » (2008), mais dans la dialectique qu'elle entretient avec cette prétention incroyable de capter toutes les formes que la culture a produites, pour en faire des sortes de formes gadgétisées, miniaturisées, et de nous prendre à l'intérieur de ce processus. Alors c'est vrai que du point de vue industriel, puisque tu poses la question de l'industriel, cela fonctionne de plus en plus, ensuite, au traitement numérique, puis à la vente de ces résultats numériques sous différentes formes à tous les acteurs solvables. Donc, il y a un effort qui s'est perfectionné énormément, par rapport aux premières théories de l'architexte dans les années 1990, pour rendre de plus en plus court et de plus en plus efficace le bouclage, entre l'échange social de communication et la transaction monétarisée, par le biais de toutes ces transformations en signaux quantifiés. Mais la transaction monétarisée ne fonctionnerait pas s'il n'y avait pas la mise en place de tout ce lien social, à travers la mobilisation de toutes ces formes.

4 Nous vous remercions de votre accueil.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ADORNO, Theodor et Max HORKHEIMER (2012/1947), *Kulturindustrie. Raison et mystification des masses*, traduction d'Éliane KAUFHOLZ, Paris, Allia.

BACHIMONT, Bruno (2000), « L'intelligence artificielle comme écriture dynamique : de la raison graphique à la raison computationnelle », dans Jean PETITOT et Paolo FABBRI (dir.), *Au nom du sens*, Paris, Grasset, p. 290-319.

BOUCHARD, Julie (dir.) (2008), dossier « La communication nombre », *MEI — Médiation et information*, 28, décembre.

CHANTRAINE, Olivier, Pierre DELCAMBRE et Bernard DELFORCE (dir.) (1990), dossier « Pratiques d'écriture et champs professionnels », *Études de communication*, 11.

CHEVALIER, Yves et Catherine LONEUX (2006), *Foucault à l'œuvre, deux années de lectures foucaldiennes dans un laboratoire de SHS*, Bruxelles, Éditions EME/InterCommunications SPRL, Coll. « Échanges ».

CHRISTIN, Anne-Marie (dir.) (2012), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, Coll. « Histoire de l'art ».

DAVALLON, Jean, Marie DESPRÉS-LONNET, Yves JEANNERET, Joëlle LE MAREC et Emmanuel SOUCHIER (2003), *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Coll. « Études et Recherches ».

DELCAMBRE, Pierre (1998), *Écriture et communications de travail : pratiques d'écriture des éducateurs spécialisés*, Paris, Septentrion.

GOODY, Jack (1979), *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit.

JEANNERET, Yves, Baudouin JURDANT et Joëlle LE MAEREC (2009-2010), Séminaire « Le chaos des écritures. Enjeux politiques, sociaux et cognitifs des écritures contemporaines », Paris, Université Paris 7.

JEANNERET, Yves et Cécile TARDY (dir.) (2007), *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*, Paris, Hermès-Lavoisier.

JEANNERET, Yves et Daniel JACOBI (2010), Colloque *Édition et publication scientifiques en sciences humaines et sociales – formes et enjeux*, Avignon, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 17-19 mars.

JEANNERET, Yves et SOUCHIER, Emmanuel (1999), « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" », *Xoana*, 6 : 97-107.

JEANNERET, Yves (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard.

PATRIN-LECLÈRE, Valérie, Karine BERTHELOT-GUIET, Valérie JEANNE-PERRIER, Yves JEANNERET et Jean-Luc MINEL (2007), « Écrire le journal radiophonique : l'actualité naturalisée », dans Yves JEANNERET et Cécile TARDY (dir.), *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*, Paris, Hermès-Lavoisier, p. 37-73.

PENE, Sophie (2005), « La "vie des hommes infâmes" dans la société de disponibilité », *Études de communication*, 28 : 107-123.

ROBERT, Pascal (2004), *Le modèle CRITIC, contribution à l'élaboration d'une théorie macro-sociétale critique de l'informatique en sciences de l'information et de la communication* (2 volumes). Thèse d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'Yves JEANNERET, Paris, Université Paris IV-Sorbonne.

VIEIRA, Lise (2005), Colloque EUTIC — *Enjeux et usages des TIC*, MICA, Bordeaux, Université de Bordeaux.

## NOTES

1. Yves Jeanneret est Professeur émérite des Universités à l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication — CELSA, Université de Paris-Sorbonne, Chercheur au GRIPIC, Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Processus d'Information et de Communication, Courriel : yves-jeanneret@celsa.paris-sorbonne.fr

2. Cet entretien s'est déroulé le 3 octobre 2014 au Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA) de Paris. Les responsables de ce dossier remercient Yves Jeanneret de son accueil et d'avoir accepté cet entretien qui s'inscrit dans un dialogue scientifique préexistant entre différents domaines des sciences de l'information et de la communication, et qu'il leur paraît important de développer.

---

## INDEX

**Palabras claves** : escritura en pantalla, reflexión semiótica, architext, texto, industrialización de predilecciones

**Mots-clés** : écrits d'écran, pratique sémiotique;architexte, texte, industrialisation des prédilections

**Keywords** : screen-based writings, semiotic analysis, architext, text, industrial predilections

## AUTEURS

### ISABELLE BAZET

Isabelle Bazet est Maître de conférences, membre du Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP), Université Toulouse 3. Courriel : [isabelle.bazet@iut-tarbes.fr](mailto:isabelle.bazet@iut-tarbes.fr)

### FLORIAN HÉMONT

Florian Hémont est Maître de conférences, membre de l'unité de recherche Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, Information, Communication, Sociolinguistique (PREFICS), Université Rennes 2. Courriel : [florian.hemont@univ-rennes2.fr](mailto:florian.hemont@univ-rennes2.fr)

### ANNE MAYÈRE

Anne Mayère est Professeure, membre du Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP), Université Toulouse 3. Courriel : [anne.mayere@iut-tlse3.fr](mailto:anne.mayere@iut-tlse3.fr)

# La genèse de l'architexte en contexte patrimonial

Croisement de deux observations participantes en contrat CIFRE

Ronan German et Lénaïk Leyoudec

---

- 1 À partir du milieu des années 1990, un collectif de chercheurs emprunte aux historiens du livre et aux théoriciens de l'écriture un appareil méthodologique qui cherche, au sein des débats autour des « nouvelles technologies de l'information et de la communication », à (re)mettre au centre de l'analyse la matérialité, l'objectalité et la socialité « propres aux objets de facture humaine » (Jeanneret et Souchier, 1999 : 97). Parmi ces objets, les « architextes », « logiciels porteurs d'une écriture de l'écriture » (Jeanneret, 2008 : 78), ont une place de choix. À la suite de ces travaux pionniers, une série de recherches sont menées afin de comprendre comment ces architextes — appréhendés comme des « composites » d'objets, de représentations et de pratiques (Le Marec, 2002) — « définissent les possibilités mêmes de l'acte d'écrire ou de lire » (Jeanneret, 2011 : 175).
- 2 Pour analyser cet objet, plusieurs démarches d'enquête sont adoptées : des analyses sémiotiques d'écrans (Jeanne-Perrier, 2005 ; Grignon, 2012), des analyses de langages et d'interfaces de programmation (Goyet, 2014) ou des analyses ethno-sémiotiques (Jeanneret, Le Marec et Souchier, 2003 ; Tardy et Jeanneret, 2007). Cependant, ces chercheurs sont fréquemment contraints d'analyser ce que les concepteurs d'architextes ont bien voulu publiciser et donner à voir ou, sinon, d'analyser « en creux » (Jeanne-Perrier, *op. cit.* : 75) ce qu'ils ont cherché à garder hors de portée des regards.
- 3 L'architexte semble pouvoir être intégré à un enjeu plus vaste, celui de la technique perçue comme un dispositif : « [...] organisation matérielle et spatiale capable de produire et déterminer un devenir » (Bachimont, 2010 : 42). Selon cet auteur, du mécanisme au numérique, toute technique est le fruit d'un calcul. Notre postulat réside dans le fait que l'architexte, par nature, manipule des documents numériques. Cette notion est ici entendue comme  

une structure formelle constituée d'unités discrètes à laquelle sont associées des règles algorithmiques formalisant ses propriétés documentaires (structures logique

et matérielle), en particulier le fait de pouvoir être lu ou consulté de telle manière que son contenu soit accessible par un utilisateur-lecteur (Bachimont, 1998 : 7).

- 4 Nous observons ici, à travers cette définition du document numérique, l'articulation entre « technique » et « sémiotique » ou, en d'autres termes, entre « inscriptions instrumentales » et « inscriptions sémiotiques » (Bachimont, 2010 : 124). L'architexte peut ainsi être qualifié de dispositif techno-sémiotique. Du fait de la nature techno-sémiotique de l'architexte, le document numérique se voit reconstruit à chaque consultation, à travers les gestes de lecture-écriture qui en actualisent les potentialités. L'architexte reconstruit le document numérique. Fruit de cette reconstruction automatique par le calcul, le document numérique ne trouve plus son essence dans l'énoncé de Roland Barthes qualifiant la photographie qu'il observe — le « ça a été » (Barthes, 1980) — mais, selon la proposition de Bruno Bachimont, dans un « ça a été manipulé » (Bachimont, 2007 : 33-34).
- 5 Pour explorer cela plus avant, nous proposons de mettre à profit une situation et une posture de recherche particulières, celles de la thèse en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE<sup>1</sup>), qui peut permettre d'éclairer certains « angles morts » dans les analyses des architextes. Ce statut particulier (comme salarié d'une entreprise et chercheur rattaché à un laboratoire) permet d'être partie prenante dans la conception d'architextes et d'évoluer, dans une situation d'observation participante (Winkin, 2001), dans les « coulisses » du processus de conception et de déploiement d'architextes.
- 6 Introduisons d'abord le dispositif CIFRE. Son objectif est de « favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi » (ANRT, 2016). L'entreprise et le laboratoire, après avoir rédigé et soumis conjointement avec le doctorant un sujet de thèse à l'Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), établissent un « contrat de collaboration de recherche » pour une durée de trois ans. Pendant cette période, le travail de recherche doit pleinement s'insérer dans le projet industriel de l'entreprise, principalement par l'intermédiaire de ses activités de recherche et développement. Le salarié-doctorant participe donc aux activités de l'entreprise et à son développement industriel et économique tout en bénéficiant de l'espace du laboratoire pour mener sa propre démarche, discerner les enjeux avec lesquels l'entreprise est aux prises et appréhender celle-ci comme un terrain à part entière.
- 7 La présente recherche est un exemple concret de cette démarche et de cet aller-retour fécond entre participation quotidienne aux activités de l'entreprise, d'une part, et analyse critique des processus dans lesquels elle évolue et sur lesquels elle cherche à avoir des prises, d'autre part.
- 8 Dans le cas présent des auteurs, les thèses CIFRE se déroulent dans deux agences — Perfect Memory et Mazedia — qui conçoivent respectivement les architextes *Patrimoine* et *Wezit* à destination d'acteurs de la sphère culturelle et patrimoniale (musées, monuments historiques, bibliothèques, archives). Ce sera donc de conception et de déploiement d'architextes en contexte patrimonial qu'il sera question ici.

## Problématique : la conception des architextes à la lumière des compromis éditoriaux

- 9 Nous chercherons à étudier comment l'architexte est autant le résultat d'une ingénierie éditoriale, documentaire et médiatique quant à ses modes de textualisation que le fruit d'une recherche de compromis entre, d'un côté, des professionnels aux cultures, normes et objectifs différents, voire divergents, et, de l'autre, des contraintes industrielles et temporelles très fortes. L'architexte y apparaît comme un objet qui configure et fait tenir provisoirement un ensemble d'acteurs qui l'investissent selon des contraintes et des logiques différentes.
- 10 Se posera ainsi la question de savoir qui sont — et s'il existe réellement — les « maîtres de l'architexte » (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* : 106) et quelle est la nature de leur maîtrise sur un dispositif techno-sémiotique traversé et transformé par des enjeux différents selon les projets et les partenaires mobilisés.
- 11 Les architextes *Patrimoine* et *Wezit* s'intègrent dans un contexte composite et fortement concurrentiel, contrairement à d'autres architextes qui ont fait l'objet d'études approfondies, à l'instar par exemple de *PowerPoint* (Tardy et Jeanneret, *op. cit.*). Nous nous intéresserons donc à la façon dont la nature des rapports interorganisationnels (ici, des rapports client-prestataire dans le cadre de commandes ou de marchés publics) conditionne profondément la vie de ces architextes.

## Méthodologie : les architextes à travers le prisme d'une approche sémiologique des médias informatisés

- 12 La démarche adoptée par les deux auteurs n'est pas de l'ordre d'une « herméneutique du dévoilement » (Jeanneret, 2008 : 222), d'une volonté d'aller chercher dans le secret de textes non publicisés — et non destinés à l'être — la vérité d'une intention euphémisée dans le discours commercial ou promotionnel des agences propriétaires des architextes en question. Autrement dit, ce n'est pas le secret qui fonde la valeur de ces textes.
- 13 Ce qui fait leur valeur, c'est leur insertion dans — et leur contribution à — une analyse sémiologique des médiations qui ponctuent le processus de conception des architextes, appréhendés autant comme des dispositifs techno-sémiotiques complexes que comme des composites d'objets, de représentations et de pratiques (Le Marec, *op. cit.*).
- 14 Couplée à une analyse sémiotique des écrits d'écran — formes concrètes des signes actualisés par les gestes d'écriture-lecture —, cette approche sémiologique articule l'analyse de ce qui est donné à voir et à manipuler et l'analyse des documents produits par les acteurs industriels et institutionnels impliqués dans le développement et le déploiement de l'architexte. Ceux-ci peuvent être des documents *par intention* — « trace volontaire résultant d'une activité intentionnelle de communication », même limitée à un cercle restreint d'acteurs (Couzinet, 2009 : 41) — et des documents *par attribution* — « source d'information médiatrice involontaire de connaissances » (*idem.*).
- 15 L'analyse de ces deux catégories de documents s'appuie entre autres sur des transcriptions d'échanges verbaux (des *verbatim* issus d'entretiens, notamment), ce qui

rend nécessaire l'enrichissement de l'appareil méthodologique par la pratique d'une analyse des discours (Krieg-Planque, 2013).

- 16 Enfin, la conclusion nous amènera à évoquer les apports d'une approche particulière, « par les instruments » (Halpern, Lascoumes, Le Galès, 2014), qui ouvre sur la dimension politique des architextes analysés ici : la façon dont, une fois conçus et déployés dans un espace de pratiques, ils font tenir ensemble des acteurs dans des configurations particulières, distribuent des rôles et allouent des ressources, prescrivent certaines actions et en proscrivent d'autres.
- 17 Ainsi notre méthodologie s'appuie-t-elle principalement sur une approche sémiologique des médias et des médiations dont une sémiotique des écrits d'écran constitue le bras armé. Cet appareil est complété et enrichi par une pratique d'analyse des discours et ouvre sur des considérations d'ordre politique.
- 18 Comme nous l'évoquions en introduction, cette étude prend sens dans une situation d'observation participante, situation favorisée par les modalités mêmes du dispositif CIFRE. Le statut de salarié-doctorant permet de manifester « un certain degré d'engagement à la fois dans les interactions mais aussi dans les actions du groupe ou de la communauté » (Winkin, *op. cit.* : 157), ici, les deux entreprises qui accueillent les deux doctorants. En reprenant la catégorisation d'Everett Hughes, nous pouvons dire que nous sommes des « participants complets » (Hughes et McGill-Hughes, 1952), c'est-à-dire des chercheurs qui sont membres « à part entière d'un groupe fermé, partageant ainsi de l'information secrète, inaccessible de l'extérieur » (Winkin, *op. cit.* : 159). Nous retrouvons ici cette notion de secret et d'inaccessibilité des coulisses des architextes aux acteurs extérieurs.
- 19 Pour résoudre le problème du caractère contradictoire de la formule « observation participante » (dont « l'ontologie implicite » selon le terme d'Yves Winkin n'est pas la même selon que l'on se positionne d'un point de vue français ou anglo-saxon), Winkin démontre le rôle crucial du travail de « mise en écriture » (*ibid.* : 163). En effet, ce travail de mise en écriture de l'expérience quotidienne dans l'entreprise (appréhendée comme terrain à part entière) permet d'objectiver une expérience intrinsèquement subjective et parfois rendue « infra-ordinaire » (Souchier, 1998 : 141), malgré le souci de « voir avec acuité dans le brouillard de la monotonie quotidienne » (Winkin, *op. cit.* : 164). Cette « stratégie de décalage par l'écriture » (*ibid.* : 163) permet d'opérer ce va-et-vient entre la participation au travail de l'entreprise — ici, la contribution à la conception et à l'évolution fonctionnelle des architextes — et l'observation de cette participation par ce recul, ce pas de côté, par le travail de mise en écriture — ce que l'exercice de rédaction du présent article permet particulièrement bien de formaliser.

## Terrain : les architextes *Patrimoine* et *Wezit*

- 20 Nous proposons ainsi de mettre notre problématique à l'épreuve et de tester notre méthodologie sur un terrain principal : l'architexte *Patrimoine*, édité par Perfect Memory pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'analyse de ce terrain sera systématiquement complétée par des éléments liés à l'architexte *Wezit*, édité par l'entreprise Mazedia à son initiative, sans rapport avec une commande de client en particulier.



## ***Patrimoine* : une application Web de valorisation des collections muséales belges**

- 21 En 2012, dans le cadre d'un large projet de numérisation des collections muséales belges (projet PEPS), la Fédération Wallonie-Bruxelles commande auprès de l'éditeur de logiciels Perfect Memory une plateforme de valorisation des collections muséales. Celle-ci est destinée à accueillir en son sein l'agrégation des documents numériques constituant les collections des différents musées associés au projet PEPS et, par le biais d'une interface appropriée, à valoriser ces contenus culturels auprès d'un public de professionnels des métiers de la culture. Expérimentale dans son architecture — un intergiciel mobilisant les technologies du Web sémantique —, la plateforme est progressivement livrée entre 2012 et 2015. De l'adaptation de l'ontologie au contexte professionnel des métiers du patrimoine à l'implémentation d'une page accueillant des statistiques à propos des œuvres, l'application Web a fait l'objet d'une série de mises à jour qui représentent autant de marqueurs symptomatiques d'une chaîne complexe de médiations hétérogènes. Dans la présentation du portail *numeriques.be*, Jean-Louis Blanchart (directeur de la délégation générale à la numérisation des patrimoines culturels, Fédération Wallonie-Bruxelles) revient sur le contexte de développement de l'application Web par Perfect Memory :

Les institutions culturelles comme les bibliothèques et les musées produisent depuis longtemps des données structurées pour leurs catalogues. Elles sont donc par nature des acteurs potentiels du Web sémantique. Des projets existent déjà dans d'autres pays (par exemple le projet Jocondelab en France). La Fédération Wallonie-Bruxelles a voulu s'inscrire dans ce mouvement en développant un prototype de version « sémantique » du portail *numeriques.be* (2015 : 24).

- 22 Du point de vue du client, l'architexte incarne ainsi une extension du projet initial qui positionne l'acteur institutionnel au cœur d'un mouvement d'innovation lancé au sein de sa communauté professionnelle. La formulation du contexte de la commande par Blanchart donne un premier indice quant à une concordance entre le projet singulier d'un établissement public (Fédération Wallonie-Bruxelles) et le projet industriel d'une entreprise privée (Perfect Memory) autour de la thématique du Web sémantique, thématique qui s'insère dans la problématique plus large de l'innovation dans les médiations documentaires (Couzinet, *op. cit.*).
- 23 Du point de vue du prestataire — Perfect Memory —, le projet PEPS incarne une diversification ponctuelle du champ d'activité de l'éditeur : il s'agit d'un premier pilote dans le milieu des institutions culturelles et patrimoniales. En effet, au moment du projet, le prestataire conçoit et commercialise une application Web destinée principalement aux diffuseurs de contenus radiophoniques et télévisuels. La construction de l'architexte *Patrimoine* est ainsi une rencontre à mi-chemin entre un client prêt à accepter un dispositif qui diffère des outils de prédilection auxquels il a recours et un prestataire répondant à une commande en dehors de son secteur d'activité principal.

## **Wezit, éditeur d'applications multiplateformes**

- 24 L'architexte *Wezit* est développé par l'entreprise Mazedia, une agence de communication prestataire — entre autres — d'institutions patrimoniales basée à Nantes. Développée dans le cadre d'un projet de recherche et développement à la fin

des années 2000 à propos des expériences de visite patrimoniale et touristique en mobilité (notamment sur *smartphone*), l'application a régulièrement évolué pour intégrer d'autres types de dispositifs techniques tels que des tables à écran tactile, des bornes interactives, des tablettes ou des casques de réalité virtuelle. Bien que les clients effectifs et potentiels de l'architexte *Wezit* soient des acteurs de la sphère patrimoniale (comme en témoigne le nom même de l'architexte : *Wezit/visite*), cet architexte s'adresse aussi à des clients qui n'appartiennent pas à cette sphère. On remarque ainsi un mouvement inverse, mais équivalent à celui de *Perfect Memory* : un architexte d'abord élaboré pour les professionnels du patrimoine, puis progressivement utilisé par des professionnels d'autres industries médiatiques.

- 25 L'agence Mazedia, à travers son architexte *Wezit*, s'est engagée dans un processus d'industrialisation de certaines fonctionnalités récurrentes et communes à plusieurs projets de médiation patrimoniale, à partir d'une démarche d'analyse systématique des demandes formulées par les établissements dans les cahiers des charges publiés dans le cadre d'appels d'offres. Ce processus d'industrialisation s'accompagne de développements plus prospectifs, dans une démarche d'innovation médiatique opérée notamment dans le cadre de projets de recherche et développement et de projets de recherche scientifique en partenariat avec des acteurs publics (dans le cadre de projets ANR et FUI par exemple).
- 26 Avant de continuer, il apparaît opportun de préciser ici la façon dont la nature même du marché des appels d'offres publics français constitue un facteur déterminant pour l'engagement des concepteurs d'architextes dans une démarche de forte industrialisation, notamment lorsque leurs principaux clients sont des établissements publics et des collectivités territoriales.
- 27 En effet, les seuils de publicité des marchés publics pour les fournitures et services sont fixés à 25 000 euros (en dessous de cette somme, l'établissement ou la collectivité territoriale n'est pas tenu de publiciser le marché public). Lorsque le montant du marché dépasse ce seuil, la publicité est rendue obligatoire, ce qui met logiquement — et heureusement — les concepteurs d'architextes en situation de concurrence.
- 28 Depuis plusieurs années, il existe une tendance à la réduction du délai entre la date de publication de l'appel d'offres et la date limite de réponse, couplée à des critères de sélection dans lesquels les aspects techniques et financiers comptent pour une grande part dans l'attribution des marchés. À cela s'ajoutent des délais de réalisation des projets de plus en plus courts. Ces contraintes poussent ainsi les concepteurs d'architextes à industrialiser un nombre toujours plus grand de processus afin de respecter ces délais et de rester le plus compétitifs par rapport à la concurrence (le principe est simple : plus il y a de développements spécifiques, plus le nombre de jours-hommes augmente et la compétitivité décroît). L'équilibre entre la conduite du projet industriel (définie dans la feuille de route industrielle) et la compétitivité sur le marché des appels d'offres publics est donc délicat à trouver et encourage le recours à une forte industrialisation.
- 29 En conséquence, les entreprises élargissent la gamme de leurs clients afin de ne pas dépendre exclusivement de ceux dont les critères d'attribution de marchés sont aussi stricts et réglementés. Cet état de fait conduit à la rencontre, au sein même de l'architexte, de projets d'organisations publiques et privées aux besoins, logiques et cultures très différents. En témoigne la présence, à l'écran, de signes passeurs toujours

plus génériques et standardisés qui résultent d'une nécessité de répondre aux besoins de clients venant d'horizons très différents.

- 30 Cette situation éclaire la façon dont les « maîtres de l'architexte » voient cette maîtrise continuellement mise à l'épreuve par la nature même du marché sur lequel ils évoluent. Nous y reviendrons.
- 31 Nous voyons ainsi comment deux situations particulières — la commande publique directe à une entreprise sans mise en concurrence dans le cas belge (commande de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de l'entreprise Perfect Memory) et la mise en concurrence de prestataires sur le marché des appels d'offres publics dans le cas français — peuvent jouer sur l'évolution fonctionnelle des deux architextes en question.
- 32 Il s'agit, en somme, de repérer dans le tissu des « médiations symboliques et matérielles » (Saurier, 2013 : 16) qui ponctuent le travail de textualisation des architextes les marques de cette dialectique complexe entre conduite du projet industriel du prestataire (maîtrise du devenir de l'architexte) et mise à l'épreuve de ce projet à l'occasion de la conduite continue de prestations pour des clients aux demandes et besoins en partie communs (fonctionnalités récurrentes à plusieurs projets et à plusieurs clients) et en partie singuliers (fonctionnalités précises et non récurrentes, du moins dans un premier temps).

## Résultats : les signes de compromis éditoriaux

### *Patrimoine*

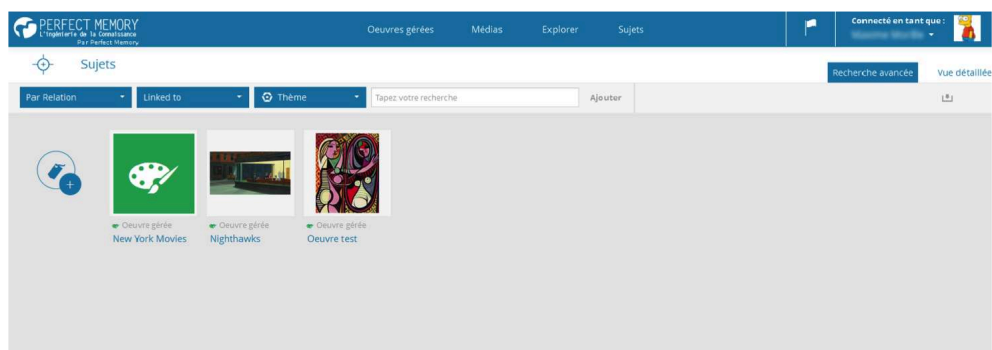
- 33 L'ensemble des médiations nées des échanges entre le client institutionnel et le prestataire industriel laisse un certain nombre de traces parmi lesquelles demeurent des captures d'écran de versions mises en production non maintenues aujourd'hui (*front-end*), les écrits d'écran propres à l'interface d'administration de la plateforme à l'instar de l'ontologie (*back-end*) ainsi que différents documents de préconisations produits par le commanditaire.
- 34 Notre corpus se compose de trois types de documents qui sont autant de témoins des négociations et des compromis entre prestataire et client. Il y a, tout d'abord, les documents liés directement à la conduite du projet ; ensuite, des extraits du code informatique, face invisible et logistique des écrits d'écran, qui correspondent au pendant opératoire des architextes ; enfin, des captures d'écran, face visible des écrits d'écran, qui résultent d'un travail d'ingénierie sémiotique particulier.

### L'intégration dans la vue principale d'une liste déroulante d'indicateurs statistiques liés au service

- 35 Notre première hypothèse consiste à appréhender les indices d'ajouts de fonctionnalités comme les témoins de négociations et de compromis éditoriaux liés à l'élaboration progressive de l'architexte. Le service fourni au client est la matérialisation d'un ensemble d'éléments fonctionnels décrits en détail dans le cahier des charges rédigé par le client. L'examen des captures d'écran (figures 1 et 2) liées à la seconde vue du service, apparaissant à la suite de la connexion, montre une lourde

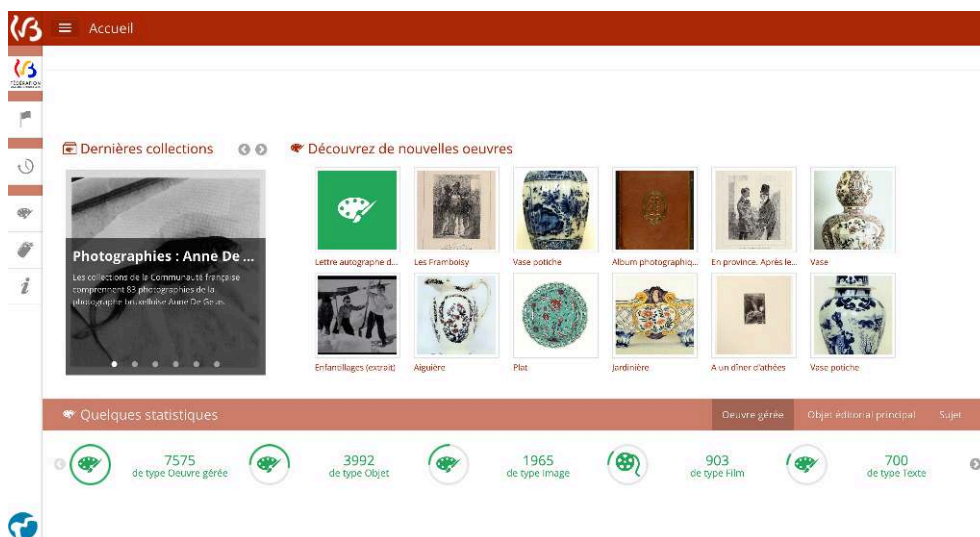
reconfiguration cristallisée autour d'une fonctionnalité spécifique : les indicateurs associés au service.

Figure 1. Capture d'écran d'une version bêta de l'architexte *Patrimoine*



- 36 Replaçons l'étude comparée de ces deux ensembles d'écrits d'écran dans son contexte éditorial. La première vue (figure 1) est une capture d'écran du service *Patrimoine* en version bêta, non encore déployée auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On observe en effet des erreurs d'affichage, par exemple la redondance de l'énoncé « Perfect Memory » dans la partie supérieure gauche ou la présence d'un énoncé en anglais au sein d'une interface en français.

Figure 2. Capture d'écran de la vue comportant les indicateurs statistiques sur l'architexte *Patrimoine*



- 37 La figure 2 correspond au même niveau d'arborescence que la première : à la suite de la connexion au service, l'utilisateur consulte cette vue. Si dans la version bêta l'utilisateur accédait directement à la liste des œuvres liées au service, dans la version déployée auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une vue intermédiaire a été ajoutée à l'initiative du client, comme le confirme Blanchart lors d'un entretien : « Nous voulions une page d'accueil plus conviviale ».
- 38 Si l'intégralité de cette vue peut être interprétée, l'ensemble inférieur nous semble un élément porteur de sens et de marqueurs de compromis. Les signes passeurs, « type propre aux écrits d'écran qui repose sur un triple processus de production du sens —

intégrer un signe particulier au texte présent à l'écran, le marquer comme susceptible d'être activé, anticiper à travers lui le texte destiné à être affiché » (Jeanneret, 2014 : 15), qui composent cette page de l'architexte méritent d'être interrogés. Les écrits d'écran composant la fonctionnalité qui nous intéresse peuvent être découpés en plusieurs éléments : un bandeau mauve arborant le titre « Quelques statistiques » et les trois énoncés hypertextuels suivants « Œuvre gérée », « Objet éditorial principal » et « Sujet », puis un ensemble polysémiotique d'écrits d'écran composé de textes, de nombres et d'icônes. On observe que le texte qui encadre la première des trois propositions est d'une couleur plus sombre, suggérant dans un premier temps que les trois énoncés renvoient vers une autre vue et dans un second temps que l'écran que nous visionnons est le résultat d'un calcul dont le premier énoncé est l'une des variables. En d'autres mots, le service propose une vue contextualisée dont les énoncés inférieurs sont le résultat.

- 39 Le premier énoncé d'écrits d'écran rassemble deux éléments distinctifs : une icône bordée d'une barre de progression circulaire, puis l'énoncé « 7575 de type Œuvre gérée ». L'interprétation de ce premier énoncé est permise par comparaison avec les énoncés voisins. En effet, le cercle vert entourant l'icône coexiste avec d'autres cercles, incomplets. En rapprochant le nombre de quartiers pleins du cercle avec le nombre associé à l'énoncé, on comprend que les quartiers donnent un ordre de grandeur des énoncés et appuient le nombre. Ainsi, au nombre 7575 est associé un cercle plein, tandis qu'au nombre 15 (apparaissant à l'écran en suivant la flèche à l'extrémité droite de la bande) est associé un cercle vide. Cette mise en ordre (du plus grand au plus petit) résulte d'un choix éditorial qui valorise d'abord les documents les plus présents dans le corpus documentaire. L'emplacement de ces cercles n'est pas anecdotique : ils entourent un écrit d'écran monochrome schématique. Celui-ci peut être appréhendé comme une palette de peintre à laquelle est associé un pinceau. La récurrence du signe dans la vue (menu latéral, bandeau inférieur, galerie supérieure) sous-entend sa propriété de généricité, il s'agit de l'icône illustrant la notion d'œuvre, qui n'était pas encore dessinée lors de la version bêta, comme l'illustre la figure 1.
- 40 Cette icône est nuancée par la présence d'un élément similaire dans le bandeau : une bobine de film associée à l'énoncé « 903 de type Film ». L'étude de ces énoncés complète notre présentation : on trouve « 7575 de type Œuvre gérée » ainsi que « 3992 de type Objet » par exemple.
- 41 Le contexte socioprofessionnel de l'architexte étudié permet de comprendre l'énoncé : le service a pour objectif de valoriser des collections muséales numérisées parmi lesquelles on trouve des objets, des images, des films qui sont plus largement appréhendés comme des œuvres. Le bandeau implémenté fournit à l'utilisateur un aperçu à la fois des différents types d'œuvres préservés dans les collections et de la répartition des collections versées sur le service. Le besoin exprimé par le client quant à une vue d'introduction statistique aux collections peut également être interprété d'un point de vue rhétorique. En effet, « 7575 de type Œuvre » est un énoncé de type performatif : il indique que 7575 fiches liées à des œuvres muséales sont accessibles sur le service. De fait, si l'on revient au caractère expérimental du « prototype » construit par Perfect Memory, ce type d'énoncé acquiert selon notre hypothèse une teneur rhétorique : le service est capable de monter en charge, il n'est pas un simple prototype.

- 42 En guise de bilan de ce premier cas d'étude, nous avons tenté de rassembler et d'interpréter les traces d'une négociation spécifique relative au service *Patrimoine* : le développement *ex nihilo* d'une vue de l'architexte à la demande du client. La spécificité de cette négociation réside dans la pérennité de la fonctionnalité : la vue présentant à l'utilisateur les indicateurs statistiques associés au service est maintenue sur les interfaces respectives des autres clients de Perfect Memory. Cet exemple illustre particulièrement bien la façon dont des demandes spécifiques (formulées ici par la Fédération Wallonie-Bruxelles) enrichissent la liste des fonctionnalités proposées dans l'architexte du prestataire. Avec l'apparition de ce bandeau inférieur « Quelques statistiques », ce client a marqué de son empreinte sémiotique l'architexte *Patrimoine*, même si cette marque n'est pas « signée ».
- 43 Dans le cadre de l'architexte *Wezit*, ce phénomène est très régulièrement observable. Parallèlement à la démarche d'industrialisation de certaines fonctionnalités récurrentes au fur et à mesure des appels d'offres, des fonctionnalités propres à certains clients — qui résultent de besoins précis — peuvent nécessiter des développements particuliers et faire évoluer l'architexte dans un sens qui n'était pas forcément prévu dans sa feuille de route industrielle (*road map*).
- 44 On voit ainsi comment le projet industriel de l'entreprise propriétaire de l'architexte est régulièrement mis à l'épreuve des demandes formulées par les clients, soit dans le cahier des charges, soit au cours de la prestation lorsque le marché est remporté. À l'entreprise ensuite d'opérer des choix en distinguant ce qui relève de l'effet de mode (des fonctionnalités qualifiées de « gadgets ») et ce qui relève de tendances plus profondes (et qui constituent un réel apport pour les futurs clients). Nous reviendrons sur la capacité de l'architexte (et derrière lui, de ses concepteurs) à déterminer, par ce qu'il permet comme opérations et ce qu'il décide de textualiser à l'écran, ce qui relève de l'un ou de l'autre.
- 45 Cet exemple d'ajout négocié entre le client et le prestataire d'une fonctionnalité au sein de l'architexte — ici, l'ajout d'un bandeau dédié à une qualification puis à une quantification du fonds documentaire — permet de se rendre compte que le projet industriel ne se déploie pas de façon unilatérale, mais réagit et répond à des projets d'établissements clients, soit positivement (en intégrant une fonctionnalité propre à un établissement dans son architexte), soit négativement (en choisissant de ne pas intégrer une fonctionnalité parce qu'elle est trop éloignée de sa feuille de route industrielle). Il illustre également comment un projet d'établissement peut concorder à un instant précis avec le projet industriel, concordance qui se matérialise ensuite dans une version de l'architexte (mais qui pourra disparaître par la suite, si cette fonctionnalité n'a plus lieu d'être).

## La reconfiguration du public destinataire de l'application Web

- 46 Le second volet de compromis repéré dans le projet PEPS réside dans la volonté initiale portée par le client d'un élargissement de l'accès au service auprès du grand public et plus particulièrement auprès d'un public de professionnels des métiers de la culture. Nuancée pendant une partie de la durée du projet — « Nous avons laissé ce pan en suspens car nous étions plutôt concentrés sur une réorganisation de l'administration de la culture », explique Blanchart —, cette volonté devient à nouveau en 2016 une piste de réflexion à la fois en interne pour le client et auprès du prestataire.

- 47 Si la volonté était présente dans les échanges initiaux, ce volet fonctionnel n'est pas implémenté au cours du projet : le service n'est accessible qu'au moyen d'un lien hypertexte, d'un identifiant et d'un mot de passe (figure 3). Le changement de cap demandé quant au public cible — d'un service B2B (*business to business*) vers un service B2C (*business to consumer*) — incarne un volet de négociations dont peu de marqueurs subsistent. L'entretien réalisé avec l'équipe technique chez le prestataire a permis de produire des contenus susceptibles d'être interrogés : le problème technique sous-jacent à cette extension du projet est profond. En effet, comme l'indique un membre de l'équipe, « la suppression du *login* sur *Patrimoine* fragilise le service et pose la question de la modération des annotations produites par le grand public, ça n'est pas à nous de gérer ça ! » Derrière le problème technique d'ouverture du service pouvant être résolu par le prestataire réside un autre enjeu : la montée en charge du service, faisant écho aux énoncés statistiques du premier exemple, ainsi que l'apparition d'un non-dit du cahier des charges : la modération du contenu généré par les utilisateurs est-elle attribuée au client ou au prestataire ? La nature expérimentale de l'architexte est ici mise en avant par le prestataire comme un levier guidant l'avancement du projet : « [...] il s'agit d'un P.o.C. [*proof of concept*, projet pilote], nous explorerons les possibilités d'ouverture au grand public dans un second temps », témoigne l'un membre de l'équipe Perfect Memory.

Figure 3. Capture d'écran de la vue d'accueil de l'architexte *Patrimoine*



- 48 En guise de bilan de cette étude de cas, on observe que des raisons techniques sont évoquées pour justifier le recul de l'implémentation de ce besoin client, là où des problèmes d'impératifs économiques, de normes professionnelles et de considérations déontologiques émergent en filigrane. Le choix des termes dans la qualification du



projet — consécutivement « service en production », puis « pilote » — est un marqueur du positionnement des acteurs dans la négociation liée à l'architexte.

- 49 Là aussi, ces prises de position sont fréquentes dans le cas de l'architexte *Wezit*. Elles apparaissent notamment dans des projets aux temporalités plus longues, lorsque les contours du projet sont moins strictement délimités que dans le cas de projets plus courts et dont le périmètre contractuel est mieux circonscrit. Le respect du périmètre contractuel représente un argument aisément mobilisable lorsque des demandes de clients peuvent potentiellement déboucher sur des développements spécifiques supplémentaires, faire augmenter la charge de travail et, par voie de conséquence, les budgets. Il devient nécessaire de rappeler le périmètre contractuel tout en gardant la porte ouverte à l'ajout ultérieur de telle ou telle fonctionnalité, quitte à ce que cela se fasse dans le cadre d'un autre marché.
- 50 Parallèlement, l'avantage d'avoir un nombre important de fonctionnalités déjà industrialisées — « sur l'étagère » — permet de réserver une part plus importante du travail et du budget à des développements spécifiques qui font très souvent la plus-value d'un projet, autant sur le plan de l'innovation que sur le plan commercial. En effet, plus un architexte comprend de fonctionnalités industrialisées « sur l'étagère », plus il y a de ressources dédiées aux demandes spécifiques des clients et donc une marge de manœuvre pour la négociation entre le client et le prestataire. Ce qui est d'abord de l'ordre du développement spécifique pour un marché singulier pourra ensuite rejoindre (si cela est jugé pertinent en fonction de la feuille de route industrielle et après une phase plus ou moins longue d'industrialisation) l'étagère des fonctionnalités accessibles aux futurs clients.
- 51 L'insertion ou non de demandes spécifiques de clients dans le périmètre des évolutions fonctionnelles de l'architexte est donc évaluée à la lumière de l'apport que celles-ci peuvent représenter pour des projets futurs. Il existe ainsi un effet d'opportunisme (au sens positif du terme : saisir un moment opportun qui correspond à une concordance à un instant *t* entre le projet industriel du prestataire et le projet d'établissement du client) dans certains projets lorsqu'un client demande un développement spécifique (qui correspond, pour lui, à un besoin précis) dans lequel les concepteurs de l'architexte voient un potentiel intéressant pour des clients futurs.
- 52 Il arrive ainsi que certaines fonctionnalités majeures des architextes résultent de développements effectués opportunément lors d'un projet particulier et qui profitent à d'autres clients par la suite (clients qui n'auraient peut-être pas pu se permettre des fonctionnalités de ce type avec leurs ressources).

## Les négociations concernant la structuration des données liées aux collections numériques

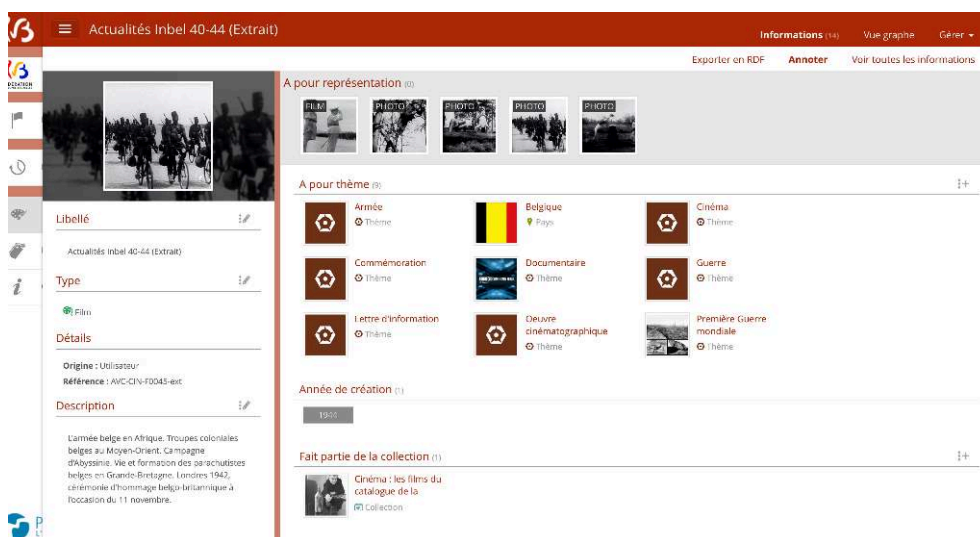
- 53 Comme l'introduit le paragraphe consacré à Perfect Memory, l'éditeur d'applications Web a construit son expertise en ingénierie des connaissances dans et pour le secteur des industries culturelles. De fait, les ontologies qui composent les architectures des applications sont construites autour des cultures professionnelles et des vocabulaires de ce secteur. Celles-ci sont « média-centrées », comme l'explique un membre de l'équipe Perfect Memory, c'est-à-dire qu'elles sont organisées autour de la notion de document, qualifié par raccourci de « média » du fait de la propriété temporelle de la majorité des documents traités. Le document est appréhendé dans une double



dimension (logique et physique) : à une œuvre sont associées plusieurs propriétés (date de production, réalisateur, budget) ainsi que des représentations (photogramme, extrait).

- 54 Le projet PEPS appartient non pas au secteur des industries culturelles, mais au secteur des institutions culturelles et patrimoniales qui possède ses propres vocabulaires et normes professionnelles. De fait, l'ontologie qui rassemble les concepts manipulés dans le service doit correspondre à ceux-ci. Ainsi, la migration d'une ontologie dédiée à des médias vers une ontologie gérant des œuvres issues de collections muséales numérisées demeure un élément-clé du cahier des charges du projet PEPS. Notre cas de figure consiste en l'étude des traces de cette migration, à la fois dans les écrits d'écran constituant l'architexte et dans le code instituant la manière dont les métadonnées liées aux collections sont articulées.

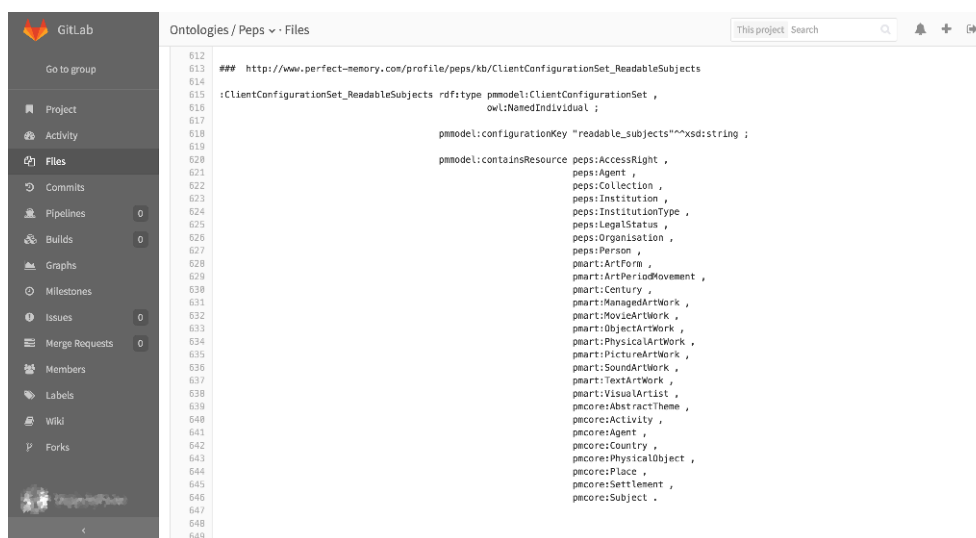
Figure 4. Capture d'écran de la vue détaillée d'une œuvre sur l'architexte *Patrimoine*



- 55 L'étude de la figure 4 donne des éléments de réponse quant à l'appréhension des propriétés associées aux collections. Les différents éléments composant cette vue mériteraient d'être détaillés. Néanmoins, un aspect en particulier de la vue répond à notre questionnement : la première ligne du corps de la page. Nous observons une capture d'écran d'une fiche associée à une œuvre des collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en l'occurrence un film. Quatre espaces du corps de texte sont présents dans cette capture d'écran : « a pour représentation », « a pour thème », « année de création » et « fait partie de la collection ». Ces quatre énoncés correspondent à quatre propriétés sémantiques associées à l'œuvre *Actualités Inbel 40-44 (extrait)*. À la propriété « a pour représentation », l'architexte donne à voir cinq résultats, exprimés sous la forme de miniatures agrémentées d'un libellé. Deux types d'énoncés émergent des résultats : « film » et « image ». Tandis que les cinq miniatures donnent chacune à voir une image en noir et blanc, ayant fait l'objet d'un recadrage. Cet espace nous permet de comprendre la manière dont est appréhendée l'œuvre dans l'architexte : l'œuvre *Actualités Inbel 40-44 (extrait)* possède plusieurs propriétés telles que le nom de son réalisateur, une durée, mais également quatre représentations, dont un film. Ces quatre représentations sont autant de documents, qui dépendent d'une même œuvre. Nous observons ainsi le fruit d'une migration de l'ontologie, accueillant

l'œuvre comme concept-clé. Ce déplacement est invisible dans l'architexte, mais demeure accessible dans le modèle de données.

Figure 5. Capture d'écran d'une propriété de l'ontologie PEPS construite par Perfect Memory



- La figure 5 est une capture d'écran d'une propriété de l'ontologie PEPS, propriété de Perfect Memory. Cette image illustre une chaîne de lignes de codes détaillant un comportement associé aux sujets pouvant être consultés (*readable subjects*) par l'intermédiaire de l'architexte. Le comportement décrit concerne plusieurs classes (selon la terminologie du Web sémantique) de ressources telles que « collection », « forme d'art » ou « personne ». Or, trois ontologies différentes accueillent les propriétés qui régissent ce comportement : « peps », « pmart » et « pmcore ». Spécifique au projet PEPS, l'ontologie éponyme accueille des concepts propres à ce client, tels que « Institution » ou « Collection ». La seconde (« pmart ») est l'ontologie dédiée à couvrir les concepts liés au domaine des arts : on y retrouve des concepts tels que « Siècle » ou « Œuvre d'art sonore ». Ces concepts ne sont pas spécifiques au projet PEPS et sont mobilisés dans d'autres projets liés au service *Patrimoine*. Enfin, l'ontologie « pmcore » est une ontologie propriétaire généraliste qui définit des concepts communs à tous les cas clients gérés par Perfect Memory, à l'instar de « lieu » ou « sujet ». En interrogeant le code informatique régissant l'ontologie PEPS, on observe un enchevêtrement de plusieurs ontologies témoignant des développements spécifiques réalisés pour le projet, mais également d'une industrialisation de certains développements dans un cadre plus large que le projet PEPS.
- Pour conclure, le cas de la Fédération Wallonie-Bruxelles a contraint Perfect Memory non seulement à construire une ontologie spécifique accueillant les concepts de ce secteur, mais également à reconfigurer le niveau de granularité : l'unité de base étant auparavant le « média », elle réside désormais au niveau de l'œuvre. Ce déplacement du cœur du service se retranscrit dans l'interface à l'instar de l'icône « œuvre » : le prestataire a été obligé, pour des raisons pratiques d'ergonomie, de transcrire ce concept-clé en une icône, un signe passeur peuplant les différentes vues de l'architexte.
- L'architexte *Wezit* ne repose ni sur une ontologie formalisée ni sur la mise en place d'un thésaurus particulier. Ce n'est donc ni l'ontologie ni un thésaurus qui sont les vecteurs de « migration » de formes sémiotiques particulières d'une sphère professionnelle à

une autre. Dans le cas de *Wezit*, c'est la structuration des informations qui définissent les composantes principales d'un « parcours » qui remplit ce rôle de passeur. En effet, l'architexte *Wezit* a pris appui sur et a enrichi un projet lancé dans la sphère muséale américaine, intitulé TAP. Ce projet résulte d'échanges entre professionnels des musées anglo-saxons à partir de 2008 autour de la nécessité de trouver des standards partagés par la profession quant à la structuration des données de parcours de visite sur appareils mobiles.

- 59 Les professionnels du Musée d'art d'Indianapolis (IMA) ont proposé un modèle standard de structuration des données pour des parcours de visite en mobilité, et ce, dans une démarche *open source* afin que leur travail bénéficie à toute la communauté professionnelle. Ce projet a coïncidé avec le début du projet de recherche et développement de l'entreprise Mazedia, qui a trouvé dans ce standard issu de la sphère muséale une base idéale pour son architexte *Parcours de visite*, rebaptisé par la suite *Wezit*. L'entreprise s'est investie considérablement dans l'enrichissement de ce standard ouvert et en a fait l'un des fondements de son architexte. C'est ainsi qu'un standard conçu dans la sphère professionnelle des musées nord-américains pour répondre aux besoins spécifiques de leur communauté a servi de base pour l'architexte *Wezit* et sa fonctionnalité première, la création de « parcours de visite ».
- 60 L'adoption du modèle du projet TAP s'est accompagnée de tout un travail d'ingénierie sémiotique qui a conduit à la « métaphorisation » (Jeanneret, Le Marec et Souchier, *op. cit.* : 102), au sein des écrans du *back-office* de l'architexte, d'un ensemble de métiers du musée : documentaliste (par la gestion d'une médiathèque, d'un DAM — *digital asset management*), médiateur (par un investissement dans le geste d'écriture), scénographe (par la création de parcours scénarisés) ou encore, évaluateur (par le déploiement d'un module d'analyse statistique).
- 61 Par la nature des activités de l'entreprise et la diversité de ses clients, cet architexte qui porte les marques de la culture muséale a contribué à l'adoption de formes sémiotiques propres aux métiers du patrimoine dans d'autres sphères professionnelles, adoption favorisée par l'importance des « imaginaires métaphoriques de la spatialité » (Jeanneret, 2008 : 202) qui présentent les médias (informatisés, notamment) comme des lieux à parcourir. Dans cette optique, un architexte qui repose sur un modèle d'ordonnancement de ses données sur la figure du parcours, de la déambulation, du cheminement, favorise et facilite le glissement depuis la sphère patrimoniale vers d'autres sphères professionnelles.
- 62 Ces trois études de cas croisées entre les architextes *Patrimoine* (Perfect Memory) et *Wezit* (Mazedia) ont montré chacune à leur manière la façon dont le projet industriel du prestataire est constamment mis à l'épreuve des différents projets d'établissement des clients. Dans certains cas, les ajouts de fonctionnalités peuvent être validés (le module statistique pour l'architexte *Patrimoine* par exemple) ou invalidés (l'ouverture du service à un public élargi de professionnels de la culture pour le même architexte) par l'éditeur de l'architexte. Ces études montrent ainsi la dialectique complexe entre processus d'industrialisation, d'une part, et singularité des projets d'établissement, d'autre part.
- 63 Les différentes versions des architextes (autant du *back-end* — l'interface d'administration — que du *front-end* — la face visible et manipulable) et des modèles de structuration et d'organisation des données (ontologie) portent les marques concrètes de ces choix et de ces prises de position qui remettent en question et relativisent les

modalités d'exercice du pouvoir des « maîtres de l'architexte » (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* : 106). Si les concepteurs des architextes choisissent bien en dernier recours ce qui y figure ou non, les liens (contractuels ou non) qui les unissent aux différents clients à des étapes distinctes de l'évolution des architextes limitent la portée et le plein exercice de cette maîtrise. Les deux architextes en question apparaissent plus comme des juxtapositions complexes et ordonnées de projets successifs qui composent autant de strates (visibles lorsque l'on remonte dans le temps et dans les versions des architextes) et d'indices de négociations et de compromis qui ont plus ou moins marqué leur évolution et leur mode de textualisation. Le versionnage des architextes (la documentation et la conservation des versions successives tout au long du processus de développement) rend compte de cette juxtaposition, mais celle-ci devient rapidement « infra-ordinarisée », c'est-à-dire coupée de son contexte d'apparition et rendue banale par l'usage quotidien qui est fait de l'architexte (autant par ses concepteurs que par ceux qui en font l'usage, côté client) et par l'opération de « lissage » que peut représenter une refonte graphique d'une version à une autre. Il devient difficile, au fur et à mesure que l'architexte évolue et se densifie fonctionnellement, de déterminer quelles fonctionnalités correspondent à quels projets. De plus, ce qui est documenté et conservé par le prestataire, ce sont les éléments de code informatique — ce qui rend possible l'affichage de l'interface —, pas l'interface elle-même (ce que des captures d'écran permettraient de faire). Cette logique de préservation correspond aux normes socioprofessionnelles spécifiques aux éditeurs de logiciels, intériorisées au cours de leur formation et de leur expérience professionnelle (Leyoudec, 2016).

- 64 Toutefois, la mémoire des concepteurs de l'architexte et des chefs de projets ainsi que les documents créés dans le cadre des prestations (comptes rendus des comités de pilotage, documents de spécifications fonctionnelles, documents d'avancement du projet, correspondances entre client et prestataire, etc.) permettent de compléter et d'éclairer cette analyse sémiotique des architextes. Cette « mémoire des changements successifs » (Halpern, Lascoumes et Le Galès, *op. cit.* : 193) peut cependant être mise à mal par une trop grande rotation des salariés travaillant sur les architextes, comme cela est parfois le cas dans les entreprises qui évoluent sur le marché des médias informatisés.
- 65 Il ressort de ces trois études de cas un ensemble de phénomènes qui sont observables autant dans l'architexte *Patrimoine* que dans l'architexte *Wezit*, ce qui peut laisser penser que ces processus sont plus structurels qu'épiphénoménaux. Le statut de salarié-doctorant en contrat CIFRE encourage à adopter une posture d'observation participante qui permet de replacer les nombreuses évolutions fonctionnelles de l'architexte dans un certain cadre temporel et dans un contexte industriel. La nature même du contrat CIFRE permet une plus grande stabilité et une posture d'observation participante plus aisée dans le temps (Foli et Dulaurans, 2013). Cette posture permet également de comprendre les enjeux qui sous-tendent les différentes prises de position, autant de la part des clients que de la part du prestataire qui conçoit l'architexte.

## Conclusion

- 66 Au terme de cette recherche, nous espérons avoir éclairé les « coulisses » de la conception et du déploiement d'architextes pour des clients de la sphère patrimoniale

et avoir apporté des éléments de réponse à propos du travail des « maîtres de l'architecte » tout en relativisant la portée et les modes d'exercice de cette « maîtrise ».

- 67 Cette question permet de poursuivre et de compléter l'approche sémiologique des deux architectes à travers le prisme de l'analyse politique. Pour cela, il nous paraît intéressant de compléter l'analyse sémiotique des écrits d'écran par une approche dite « par les instruments » (Halpern, Lascoumes et Le Galès, *op. cit.* : 17), même si la question politique est déjà très présente dans l'approche sémiologique des médias informatisés. En effet, il est apparu rapidement dans l'analyse des écrits d'écran que « le mode de textualisation des objets culturels [était] devenu un ressort politique crucial » (Jeanneret, 2011 : 177-178) par le fait que l'activité même de textualisation, à mesure qu'elle se perfectionnait grâce à un travail d'ingénierie sophistiqué, configurait profondément « un espace de pratiques possibles » (*ibid.* : 183). Nous avons vu que les négociations et compromis entre prestataires et clients s'articulaient justement autour de ce que sont ou doivent être ces « pratiques possibles » : qualifier et quantifier un ensemble documentaire (module « Quelques statistiques » dans l'architecte *Patrimoine* de Perfect Memory) ou donner la main à un public de professionnels de la culture plus large par le biais d'un module de contribution. Par les choix qu'il opère, le prestataire industriel prend position au sein d'une économie politique de la communication et définit, en dernier recours, ce qui est souhaitable et faisable par l'intermédiaire de son architecte. C'est en cela que le rôle du prestataire peut être qualifié d'éminemment politique.
- 68 Néanmoins, nous l'avons vu précédemment, il serait réducteur de laisser penser que les concepteurs d'architectes sont les seuls maîtres à bord, même s'ils décident en dernier recours ce qui doit être rendu possible, visible et manipulable grâce à leur architecte. Le projet industriel du prestataire est traversé et transformé par toute une série d'impératifs, d'injonctions et de contraintes (économiques, industriels, techniques, professionnels, administratifs, culturels) qui lui sont extérieurs, mais qui pèsent fortement sur sa conduite et son évolution. Si nous n'allons pas jusqu'à poser le postulat que le marché est le seul « lieu de véridiction » (Foucault, 2004 : 33-35) quant à la valeur des choses ou quant au bien-fondé d'un projet, celui-ci correspond tout de même à une épreuve cruciale au cours de laquelle l'architecte — et par là, les « conceptions de la communication » (Jeanneret, 2008 : 239) qu'il porte en lui — est évalué et sanctionné à l'aune des pratiques qu'il rend possibles. C'est en cela que les clients peuvent également être qualifiés de « maîtres de l'architecte » dans le sens où ce dernier doit se soumettre en partie à leur jugement (sous peine de ne pas être adopté par ceux pour qui il a été développé).
- 69 Cette soumission de l'architecte au verdict de ceux pour qui il a été conçu encourage les concepteurs à adopter une double posture : une attention aux pratiques existantes qu'il est souhaitable de rendre possibles dans l'architecte et une attention aux dispositifs qui rendent souhaitables, auprès des clients potentiels, des pratiques non encore définies comme telles par ces derniers. La première posture insiste sur l'importance de la connaissance précise des métiers à métaphoriser au sein de l'architecte. Dans le cas de *Wezit*, ce sont les pratiques des documentalistes, des médiateurs, des scénographes ou des évaluateurs. Dans le cas de *Patrimoine*, ce sont prioritairement les pratiques des documentalistes, archivistes et iconographes. La deuxième posture insiste sur la création et la présence, autour de l'architecte, d'une « multitude de représentations » de ce que ces pratiques souhaitables « sont et doivent être et surtout en disséminant

cette représentation à la manière d'un écosystème de perception, si l'on veut d'une panoplie phénoménologique, d'une *phénopédie* » (Jeanneret, 2014 : 228). Sur un marché concurrentiel des architectes, la « dissémination » de cette « panoplie phénoménologique » permet de se différencier d'un architecte concurrent en rendant possibles des pratiques existantes, mais aussi en présentant aux clients potentiels des pratiques souhaitables. Parmi cette panoplie phénoménologique, on peut citer un ensemble de formes médiatiques (un site Web ou des vidéos de démonstration et de promotion) et de situations de communication particulières (conférences, *masterclass*, ateliers de découverte et de formation à l'architecte). Le fait de qualifier et de présenter telle ou telle pratique comme « souhaitable » constitue un geste profondément politique. C'est en cela que l'on peut présenter les entreprises qui élaborent les architectes comme des « organisations apprenantes » (Volant, 1998) avec ceci de spécifique que ces mêmes entreprises font le pari que leurs clients ou commanditaires potentiels sont, eux aussi, de telles organisations.

- 70 En tant que salariés-doctorants en contrat CIFRE (et en tant que « participants complets » à la conception de ces architectes), nous sommes amenés à adopter cette double posture (sémiotiser des pratiques existantes et rendre souhaitables des pratiques non définies comme telles par des clients potentiels) et à voir comment l'architecte porte les marques concrètes (par l'ajout ou la suppression de fonctionnalités, par la modification graphique des écrans de l'architecte) de ce passage entre pratiques souhaitables et pratiques effectives.
- 71 Tout au long de cette recherche, il apparaît que la posture de recherche en contrat CIFRE constitue un point d'observation privilégié pour étudier la recherche d'un équilibre toujours provisoire et d'une configuration d'acteurs toujours mouvante. Il semble en effet que les architectes sont autant le point d'appui de cette recherche d'équilibre provisoire et de cette configuration mouvante d'acteurs que ceux qui rendent possibles à certains moments l'atteinte de cet équilibre et la stabilisation temporaire de cette configuration d'acteurs. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il y a concordance entre le projet industriel de l'entreprise qui développe l'architecte et le projet de l'établissement client qui y a recours. C'est le cas également lorsque les concepteurs de l'architecte parviennent à sémiotiser convenablement des pratiques effectives par un ensemble de clients institutionnels, indice d'une bonne compréhension de la nature des métiers « instrumentés » (Jeanneret, 2014 : 147) par l'architecte.
- 72 Si la dialectique entre projet industriel du prestataire et projet d'établissement du client reste fondamentale, le statut de salarié-doctorant au sein d'une cellule de recherche et développement nous encourage à nous engager dans une démarche d'innovation médiatique qui laisse, elle aussi, des marques dans le travail de textualisation de l'architecte. Tout en relativisant la portée de ces marques et leur caractère déterminant sur l'être et le devenir des architectes en question, ce travail témoigne néanmoins d'une nécessaire acculturation de la part des deux auteurs à une « culture d'innovation » prônée par les partenaires industriels de la recherche en CIFRE et inscrite dans la fiche de poste du salarié-doctorant.
- 73 Les compromis et négociations qui ont fait l'objet des trois études de cas cristallisent autant de tensions et d'enjeux éditoriaux entre les prestataires et leurs clients. Se pose ainsi la question de l'existence d'une logique sous-jacente qui pourrait s'apparenter à la conduite d'une *realpolitik* des architectes, c'est-à-dire une optimisation des situations de

prestation par un calcul d'utilité dans le sens d'une conduite efficace de la feuille de route industrielle.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ANRT (2016), « CIFRE. Définition, mode d'emploi ». [En ligne]. <http://www.anrt.asso.fr/>. Page consultée le 25 mai 2017.

BACHIMONT, Bruno (1998), « Bibliothèques numériques audiovisuelles. Des enjeux scientifiques et techniques », *Document numérique*, 2-3. [En ligne]. [http://www.utc.fr/~bachimon/Publications\\_attachments/Bachimont-Biblios-AV.pdf](http://www.utc.fr/~bachimon/Publications_attachments/Bachimont-Biblios-AV.pdf). Page consultée le 25 mai 2017.

BACHIMONT, Bruno (2007), *Ingénierie des connaissances et des contenus : le numérique entre ontologies et documents*, Paris, Lavoisier Hermes Science, Coll. « Science Informatique et SHS ».

BACHIMONT, Bruno (2010), *Le sens de la technique : le numérique et le calcul*, Paris, Les Belles Lettres Encre marine, Coll. « À présent ».

BAUDOT, Pierre-Yves (2014), « Le temps des instruments. Pour une socio-histoire des instruments d'action publique », dans Charlotte HALPERN, Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 193-236.

BARTHES, Roland (1980), *La chambre claire : notes sur la photographie*, Paris, Gallimard.

BLANCHART, Jean-Louis (2015), « Numériser pour préserver et valoriser les patrimoines culturels », *La Lettre de l'OCIM*, 162 : 20-24.

COUZINET, Vivianne (dir.) (2009), *Dispositifs info-communicationnels. Questions de médiations documentaires*, Paris, Lavoisier Hermes Science, Coll. « Systèmes d'information et organisations documentaires ».

FOLI, Olivia et Marlène DULAURANS (2013), « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 40 : 59-76.

FOUCAULT, Michel (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Seuil.

GOYET, Samuel (2014), De la fonction éditoriale des interfaces de programmation (API) : le « faire-texte » des médias informatisés en réseau. Résumé de thèse de doctorant en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Emmanuel SOUCHIER et de Milad DOUEIHI, Paris/Québec, Université Paris-Sorbonne/Université de Laval.

GRIGNON, Thomas (2012), Une expertise équipée : analyse sémiotique de *Google Analytics*. Mémoire sous la direction d'Yves JEANNERET, Paris, Paris-Sorbonne/CELSA.

HALPERN, Charlotte, Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES (dir.) (2014), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

HUGHES, Everett et Helen MCGILL-HUGHES (1952), *Where Peoples Meet: Racial and Ethnic Frontiers*, Glencoe, Illinois, Free Press.

JEANNE-PERRIER, Valérie (2005), « L'écrit sous contrainte : les systèmes de management de contenu (CMS) », *Communication et langages*, 146 : 71-81.

JEANNERET, Yves (2008), *Penser la trivialité. 1. La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Lavoisier Hermes.

JEANNERET, Yves (2011), *Y-a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, deuxième édition, Valenciennes, Presses du Septentrion.

JEANNERET, Yves (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard, Coll. « SIC ».

JEANNERET, Yves, Joëlle LE MAREC et Emmanüel SOUCHIER (dir.) (2003), *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, BPI.

JEANNERET, Yves et Emmanüel SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" », *Xoana. Images et sciences sociales*, 6 : 97-107.

KRIEG-PANQUE, Alice (2013), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.

LE MAREC, Joëlle (2002), Ce que le « terrain » fait aux concepts. Vers une théorie des composites. Habilitation à diriger les recherches sous la direction de Baudoin JURDANT, Paris, Université Paris 7.

LEYOUDEC, Léniaik (2016), « Interroger la tension entre mémoire et oubli au sein d'un dispositif numérique patrimonial », *Kairos*, 2, mis en ligne le 18 novembre 2015. [En ligne]. <http://kairos.univ-bpclermont.fr/l-oubli/dossier/interroger-la-tension-entre-memoire-et-oubli-au-sein-d-un-dispositif-numerique-patrimonial>. Page consultée le 25 mai 2017.

PATRIN-LECLERE, Valérie, Caroline MARTI DE MONTETY et Karine BERTHELOT-GUIET (2014), *La fin de la publicité ? Tours et détours de la dépublicitarisation*, Paris, Le Bord de l'eau, Coll. « Mondes marchands ».

SAURIER, Delphine (2013), *La fabrique des illustres. Proust, Curie, Joliot et lieux de mémoire*, Paris, Éditions Non Standard, Coll. « SIC ».

SOUCHIER, Emmanüel (1998), « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, 6 : 137-145.

TARDY, Cécile et Yves JEANNERET (2007), *L'écriture des médias informatisés. Espaces de pratiques*, Paris, Lavoisier Hermès.

VOLANT, Christiane (1998), « Réseau documentaire et organisation apprenante », *Documentaliste — Sciences de l'information*, 35 : 144-146.

WINKIN, Yves (2001), *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, deuxième édition, Paris, De Boeck & Larcier S.A./Seuil.

## NOTES

1. Le contrat Cifre (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) permet aux entreprises d'embaucher un doctorant pendant trois ans, dans le cadre d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public.



---

## RÉSUMÉS

L'analyse des architextes est souvent contrainte de s'exercer « en creux », faute d'accès aux coulisses de leur conception. La présente recherche souhaite montrer comment une situation de recherche particulière – la thèse en contrat CIFRE – permet, dans une démarche d'observation participante, de mener une analyse sémiotique croisée de deux architextes – *Patrimoine* et *Wezit*. Cette approche sémiologique vise à interroger la nature et les modes d'exercice d'une « maîtrise » des architextes dans le cadre de relations complexes entre entreprises prestataires et établissements clients.

Architextual analyses are often conducted “in the dark” with no behind-the-scenes access to how they were conceived. This research seeks to show how a specific research situation – a CIFRE contract thesis – makes it possible, through participatory observation, to conduct a semiotic cross-analysis of two architexts (*Patrimoine* and *Wezit*). The goal of this semiological approach is to question how and what it means to “master” architexts in the context of the complex relationships between business service providers and client establishments.

El análisis de los architextos a menudo está limitado a realizarse “casi en el vacío”, por falta de acceso a los cimientos de su concepción. Este estudio aspira poner de relieve una situación de investigación particular – la tesis en contrato CIFRE – que permite, dentro de una perspectiva de observación participativa, llevar a cabo un análisis semiótico cruzado de dos architextos – *Patrimoine* y *Wezit*. Este enfoque semiológico tiene como objetivo interrogar la esencia y las modalidades de ejercicio de un “dominio” de los architextos en el marco de las relaciones complejas entre las empresas prestatarias y los establecimientos clientes.

## INDEX

**Keywords :** architext, semiotic analysis, mediation, media economics, patrimonial institutions

**Mots-clés :** architexte, analyse sémiotique, médiation, économie des médias, institution patrimoniale

**Palabras claves :** architext, análisis semiótico, mediación, economía de los medias, institución patrimonial

## AUTEURS

### RONAN GERMAN

Ronan German est doctorant en contrat CIFRE, laboratoire GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication), Paris-Sorbonne / CELSA. Courriel : [ronan.german@yahoo.fr](mailto:ronan.german@yahoo.fr)

### LÉNAÏK LEYOUDEC

Lénaïk Leyoudec est doctorant en contrat CIFRE, laboratoire COSTECH (Connaissance, organisation et systèmes techniques), Sorbonne Universités, Université de technologie de Compiègne. Courriel : [lenaik.leyoudec@utc.fr](mailto:lenaik.leyoudec@utc.fr)

# Architexture organisationnelle

Entre formulaires papier et bases de données

Karolina Swiderek

---

- 1 Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier ont proposé la notion d'architexte dans le contexte du développement des médias informatisés. Ils se sont concentrés sur l'étude des objets numériques, des « textes informatisés », et de leur capacité à configurer les pratiques d'écriture (Jeanneret et Souchier, 1999 ; Jeanneret, 2001, 2009, 2011). Selon ces auteurs, les architextes sont des écritures qui forment l'architecture d'autres écrits, autant la forme du support, la structure de l'écrit que son contenu, « sans lesquels on ne peut ni écrire ni lire » (Jeanneret, 2011 : 20). De même, les travaux qui reprennent la notion d'architexte (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* ; Jeanneret, 2001, 2009) s'intéressent principalement aux écrits d'écran en privilégiant l'étude des écrits numériques, des blogues, des sites Web ou des documents créés en PowerPoint.
- 2 Or, il nous semble que cette notion est tout à fait intéressante à mobiliser pour une analyse d'autres types d'écrits, tels que les écrits organisationnels. Dans le présent article, nous proposons de focaliser notre étude sur ces types d'architextes qui viennent régulièrement équiper les processus dynamiques ainsi que les activités de travail d'une organisation. Dans la mesure où les architextes sont « des écritures de l'écriture » (Jeanneret, 2009) ayant la capacité de configurer des pratiques et d'instaurer une nouvelle économie scripturaire (*ibid.*), les formulaires, les fiches papier ou les bases de données numériques sont souvent mis en place pour assurer la gestion des processus d'écriture dans des organisations. Nous pouvons donc considérer ces architextes comme des supports d'outils-méthodes qui guident différentes actions de lecture et d'écriture dans un contexte organisationnel.
- 3 Nous nous intéressons à la dimension processuelle des organisations à travers et par l'activité de production des écrits (Delcambre, 1993 ; Denis et Pontille, 2010, 2014) dans le cadre des architextes. Nous souhaitons savoir comment ces architextes, censés unifier l'activité d'écriture, participent aux processus organisants. Pour ce faire, nous proposons d'adopter une approche de la communication constitutive des organisations (Taylor et Van Every, 2000) qui souligne l'aspect co-construit de la communication et des processus organisants. En nous donnant comme objectif de prolonger la réflexion sur la matérialité de l'organisation, nous avons cherché à explorer des espaces

scripturaux dans lesquels se jouent les processus de négociation de sens, et plus largement des processus d'*organizing* (Weick, 1995). Il s'agit de voir en quoi les artefacts prennent part à l'existence et au fonctionnement des organisations (Cooren, 2006).

- 4 Pour pouvoir saisir la complexité des pratiques scripturales autour de ces dispositifs, il nous semble qu'il est important de prendre en compte le contexte plus large de leur mise en place. Ces formes d'architecture d'écriture sont imposées par les autorités et prescrites dans des documents normatifs. Les architextes viennent donc équiper les normes. Ils sont produits par des auteurs autorisés, souvent par les experts (Jeanneret, 2001). Ils fournissent des instructions pour une écriture, prescrivent certaines manières de faire, mais en même temps interdisent et réduisent d'autres. Ils constituent un élément préexistant à la textualisation — le « déjà-là », très cadré, rigide et peu modifiable. D'où l'importance de prendre en compte l'articulation des normes inscrites dans les documents réglementaires, de différents architextes organisationnels et des écrits, la façon dont ils s'emboîtent, se relaient et forment un système articulé et évolutif.
- 5 Dans un contexte organisationnel, chaque pratique s'inscrit dans une configuration plus large, dans une texture d'interconnexions, en rendant l'activité plus complexe qu'elle ne paraît à un niveau général d'observation. Les écrits circulent et se déplacent d'un endroit à un autre, passent entre différents acteurs et prennent part à la réalisation des activités de travail. Nous allons voir comment les architextes agissent sur la manière dont s'opèrent l'écriture ainsi que la lecture des scriptions, tout en influant sur la façon dont les acteurs s'organisent et construisent le sens. Les pratiques d'écriture et de lecture autour des formulaires lient des acteurs dont les tâches sont parfois complètement distinctes et qui ont très rarement des échanges en face à face. Nous allons montrer le travail d'articulation entre différents éléments d'architecture organisationnelle, et ainsi, en quoi les architextes participent à mettre en forme l'agir collectif et mettent en visibilité les activités de travail qui impliquent différents acteurs.

## Terrain et méthode d'analyse du matériau

- 6 Notre étude porte sur un système de gestion de la sécurité dans le domaine du contrôle aérien. Ce système, pensé à l'échelle internationale, repose sur le processus de notification et de traitement des événements qui concernent les accidents et les incidents ainsi que tout autre défaut ou dysfonctionnement d'un aéronef, de son équipement ou d'un élément du système de navigation aérienne, le but étant d'en tirer des enseignements et de minimiser les risques. L'initiative d'harmonisation des principes de sécurité dans le domaine du contrôle aérien a été prise à l'international par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ensuite, ce projet d'unification a été suivi par un prolongement dans un contexte particulier en Europe par Eurocontrol, dont les États membres sont censés adapter les documents normatifs et mettre en place les prescriptions à l'échelle locale. En France, des documents prescrivent et définissent la manière dont cette notification et le traitement des événements notifiés doivent être réalisés. Ils précisent les délais de notification à respecter suivant les types d'événements, ainsi que les procédures relatives à leur classification, leur analyse et ce qu'il faut transcrire dans des bases de données, des bilans et des rapports aux instances supérieures. D'autres imposent les formats

d'écriture qui doivent être mis en place pour réaliser tant les déclarations des événements que leurs analyses.

- 7 Un formulaire papier est mis à disposition des contrôleurs aériens afin qu'ils déclarent tout événement relevant de la sécurité aérienne. Cette fiche de notification d'événement (FNE) est censée permettre une collecte d'informations susceptibles d'être utiles dans l'analyse des événements notifiés. Ensuite, elle est transmise à une cellule qualifiée en traitement d'événements qui opère la décomposition de cette fiche en classifiant les renseignements selon un nombre de critères spécifiés dans les documents normatifs. Cette première analyse, complétée par un ensemble d'éléments complémentaires issus des enregistrements divers faits par des outils de recueil automatique d'information, se termine par la saisie d'informations dans des bases de données. Celles-ci archivent tous les événements notifiés et les résultats d'analyse.
- 8 Notre étude s'inscrit dans une approche compréhensive et longitudinale de la mise en place d'un système visant à équiper les activités de production d'information et de communication. Cette recherche a requis un effort particulier dans la compréhension des pratiques, des outils et des « langages indigènes » propres au domaine du contrôle aérien. Ce travail s'est constitué autour de l'étude de contextualisation des activités scripturales. Nous avons travaillé sur un corpus de 13 documents réglementaires internationaux et nationaux pour repérer les normes relatives au système de déclaration et de traitement des événements relevant de la sécurité aérienne. Compte tenu du volume textuel de l'ensemble de ces documents, nous avons utilisé l'outil d'analyse textuelle *TermoStat*<sup>1</sup>. Il nous a aidée à mieux cerner les notions-clés propres au domaine du contrôle aérien et à montrer comment les normes et les procédures inscrites dans ces documents contiennent des injonctions relatives à l'action dans le cadre du processus de notification.
- 9 Notre matériau d'étude est également constitué de deux types d'architextes, celui d'une fiche de notification et celui de la base nationale de données des incidents de la circulation aérienne INCA. Nous avons récolté une dizaine de fiches de notification d'événement remplies par les contrôleurs aériens rassemblés dans un centre de navigation aérienne. Leur analyse permet de voir comment ces écritures, qui parfois sortent du cadre d'architexte, jouent un rôle organisant dans les activités collectives. Nous nous sommes aussi intéressée à d'autres écrits qui servent à la requête de données supplémentaires (courriels, documents numériques ou autre formulaire de recueil d'information) et qui participent au processus de traitement des notifications. Enfin, pour compléter cette étude, nous avons effectué une quinzaine d'entretiens semi-directifs approfondis avec les professionnels de l'aéronautique (contrôleurs aériens, membres de la cellule chargée de la qualité-sécurité et formateurs).
- 10 En dépliant notre objet d'étude dans toute sa complexité, avec ses outils, ses règles et ses pratiques, nous visons à savoir en quoi les normes et leur équipement en architextes influent sur les processus organisants dans les situations locales d'écriture et de réécriture. Comment agissent-ils sur l'activité de travail ? Plus précisément, nous essaierons de saisir le travail d'écriture et de réécriture dans différents architextes, de transcription des écritures papier dans des dispositifs numériques. Dans un premier temps, nous nous concentrons sur l'activité de notification effectuée par les contrôleurs aériens. Nous proposons une analyse de l'architexte de la fiche de notification en mettant en évidence la façon dont les injonctions qui y sont inscrites jouent sur la manière dont les acteurs font sens de ce qu'il faut notifier et comment il faut le faire.

Dans un second temps, il s'agit de décortiquer le travail de ceux qui reçoivent et traitent les notifications. Pour ce faire, tout d'abord, nous nous concentrons sur l'agentivité de l'architexte sur la lecture et l'interprétation des notifications. Ensuite, nous essayons de comprendre comment se réalise la retranscription de ces événements notifiés par l'intermédiaire de la fiche dans un autre architexte constitué par une base de données numérique.

## Co-construction d'architecture organisationnelle à travers différents écrits

- 11 Comment les architextes et les différents types d'écrits organisationnels participent-ils à mettre en forme l'agir collectif et comment organisent-ils les activités de travail qui impliquent différents acteurs ? D'après James Taylor, « être organisé » veut dire « être en relation » (1993). C'est la relation qui est la matière de l'organisation. Pour que la structure organisationnelle soit assurée, il faut un contrat qui réunisse les individus qui sont parties prenantes. Il s'agit d'un contrat basé sur l'acceptation ou la tolérance d'objets de transaction. Selon ce même auteur, dans un échange, nous pouvons spécifier à la fois les partenaires de l'échange, les biens à échanger ainsi que les droits et obligations de chaque partie des transactions, futures et passées. Ces échanges ne sont pas symétriques, mais plutôt complémentaires. Ils incorporent des gains ainsi que des pertes en provoquant des déséquilibres relationnels. Les organisations sont ainsi constituées par le travail de production de sens qui émerge par la « co-orientation » (Taylor et Van Every, *op. cit.*) des acteurs dont les activités se différencient et se croisent en constituant un panorama social complexe de pratiques.
- 12 Car les pratiques ne se produisent jamais dans l'isolement, elles sont toujours plongées dans une texture d'interconnexions : « [...] one practice becoming a resource in the accomplishment of other practices. Once it becomes part of a larger configuration, a practice is expected to be reproduced as a matter of course in order to contribute to the whole of which it is part » (Nicolini, 2009 : 1406)<sup>2</sup>. Les architextes constituent l'un des éléments importants qui participent à cette configuration. Nous avançons que les architextes participent à mettre en forme l'agir collectif tout en créant une architecture dans laquelle les pratiques s'accomplissent.
- 13 Selon Jeanneret, ces nouvelles configurations d'écriture non seulement modifient les formes d'écriture, mais surtout elles mettent en question « le type de “coopération” entre auteur et lecteur que cet objet est censé assurer : c'est en sortant du seul objet texte pour envisager la production du sens et des relations de communication que cette limite apparaît » (2001 : 25). Les contrôleurs n'écrivent pas pour eux-mêmes, mais pour ceux qui sont censés effectuer l'analyse de l'événement en proposant des solutions ou corrections à apporter. Toutes les notifications sont transmises à la cellule qualité-sécurité. Ce « travail d'écriture » supporte une partie de l'action collective, et la fiche de notification « est à la fois le témoin — au double sens de preuve ostensible et d'objet matériel qui passe de mains en mains — et la ressource principale d'une chaîne d'actions » (Denis et Pontille, 2014 : 92).
- 14 C'est notamment autour des formulaires de notification que les contrôleurs aériens et les membres de la cellule qualité-sécurité organisent leurs interactions. Quand bien même les contrôleurs aériens remplissent leurs fiches individuellement, cette dimension de leur travail influe sur les activités des experts en matière de qualité et

sécurité. Les déclarations sont prévues pour un traitement ultérieur. Les recommandations liées à la sécurité dans le cadre du système de gestion de la sécurité inscrites dans les documents normatifs comportent des exigences de « revues », de « suivis » et d'« enregistrements » de sécurité ainsi que de documentation relative à l'évaluation et à l'atténuation des risques. Les fiches deviennent donc un point de relais entre ces différents acteurs. Aussi pouvons-nous considérer que le processus de co-orientation, dans ce contexte organisationnel constitué par l'activité de notification et de traitement, prend forme et se spécifie au fil des activités consacrées à l'objectif d'amélioration de la sécurité. D'un côté, le traitement des événements est soumis à la qualité du contenu de la déclaration (ex. : la brièveté de la description, les éléments manquants) ; de l'autre côté, l'activité de déclaration des événements dépend du travail de ces différents acteurs et de diverses pratiques, telles que l'analyse de ces événements notifiés, des résultats de ces analyses, et leur transcription dans d'autres architectes.

## Notifier dans le cadre d'un architecte ou comment écrire dans un formulaire

- 15 Le premier type d'architecte auquel nous nous intéressons est une fiche de notification des événements relevant de la sécurité aérienne. Cette fiche sous forme d'un formulaire papier est un dispositif formel imposé par les autorités de l'aviation civile. Certains des documents normatifs relatifs au traitement des événements relevant de la sécurité<sup>3</sup> indiquent la composition de la fiche de notification. Celle-ci est censée unifier la façon dont cette déclaration doit être effectuée. Il s'agit des consignes d'écriture, du contenu à renseigner et de la façon dont il faut le faire (langue, vocabulaire, etc.).
- 16 Nous retrouvons plusieurs des éléments à renseigner sous la forme d'indicateurs généralisés et stabilisés dans des formes unifiées dans la fiche. L'architecte de celle-ci est composé de plusieurs champs (voir figure 1), tels que les informations générales (nom de l'organisme qui a notifié l'événement, date, heure, position de contrôleur, fréquence radio, etc.), le type d'événement survenu et le type de problème technique s'il a eu lieu, les informations concernant les aéronefs. On trouve également une case consacrée à la description libre où le contrôleur reconstruit l'événement. Une rubrique est réservée à la cellule qualité-sécurité qui, à un moment du traitement de l'événement notifié, sera amenée à préciser la date de la réception de la fiche, à nommer les entités qui participent à l'analyse et à indiquer le numéro attribué à cet événement dans la base de données numérisée.

Figure 1. Fiche de notification d'événement

| CENTRE EN ROUTE DE LA NAVIGATION AERIEENNE XXXX<br>SERVICE EXPLOITATION<br>SURVEILLANCE QUALITE DE SERVICE & SECURITE                                                                                                                                                                         |                          | FICHE DE NOTIFICATION D'EVENEMENT                                                                                                                                                                                     |                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| N°INCA :                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          | Traité par : <input type="checkbox"/> CTL <input type="checkbox"/> ETU <input type="checkbox"/> FMP <input type="checkbox"/> QDS <input type="checkbox"/> INS <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> |                                              |
| Copie à :                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                          | <input type="checkbox"/> CTL <input type="checkbox"/> ETU <input type="checkbox"/> FMP <input type="checkbox"/> QDS <input type="checkbox"/> INS <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>              |                                              |
| INFORMATIONS GENERALES :                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Date :                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Heure UTC :              | Secteur :                                                                                                                                                                                                             | Regroupement :                               |
| Lieu de l'événement :                                                                                                                                                                                                                                                                         |                          | Equipe :                                                                                                                                                                                                              | Position :                                   |
| Instruction : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON                                                                                                                                                                                                                       |                          | N° de plateau(s) :                                                                                                                                                                                                    |                                              |
| Nom du (ou des) rédacteur(s) :                                                                                                                                                                                                                                                                |                          | Fonction : PCR <input type="checkbox"/> PCO <input type="checkbox"/> Cds <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>                                                                                      |                                              |
| TYPE D'EVENEMENT :                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Evénement                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Contrôle                 | TCAS                                                                                                                                                                                                                  | ATFM                                         |
| <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>                     |
| CAUTRA STR                                                                                                                                                                                                                                                                                    | STPV                     | ODS                                                                                                                                                                                                                   | Téléphonie                                   |
| <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>                     |
| Radio                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Avis ou Suggestion       | Autres                                                                                                                                                                                                                |                                              |
| <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                              |                                              |
| INDICATIFS AERONEFS CONCERNES : .....                                                                                                                                                                                                                                                         |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| DESCRIPTION DE L'EVENEMENT (Croquis si nécessaire) :                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Suite au verso/...                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Agrafer le(s) strip(s) original(aux)<br><br>Pour AIRPROX et RECLAMATION, remplir le formulaire approprié.                                                                                                                                                                                     |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| PARTIE RESERVEE AU CHEF DE SALLE : Nom du Chef de Salle : .....                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Commentaires de Cds sur l'événement :<br><br>NFPL : PLN traités par le STPV / LPLN ou DUMP : historique du PLN dans le STPV / Vidage STR : historique de la piste dans le STR<br>FDS : Fils de Sauvagerie LVOL : état instantané du vol en ODS phasé<br>A remplir selon le type d'événement : |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NFPL                     | LPLN                                                                                                                                                                                                                  | LVOL                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | Vidage STR                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | Route TACT                                   |
| Route erronée                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| ACT AUTO Impression décalée                                                                                                                                                                                                                                                                   |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Secteur manquant                                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Différence STPV/FPS                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
| Visu par couchés                                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                       |                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | Procédure ACARS <input type="checkbox"/>     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | Notification à IPO <input type="checkbox"/>  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | Notification DO/BEA <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | MSG à organismes <input type="checkbox"/>    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | MSG d'incident <input type="checkbox"/>      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                       | MSG d'accident <input type="checkbox"/>      |

Manuel QS/S de traitement des événements de sécurité, annexe A.

- 17 Ainsi préformatée, la structure de cet architexte est censée assurer la planification discursive de l'écriture dans un cadre très normalisé. D'après Jean-Pierre Albert, ce type d'« écrits administratifs » fortement standardisés est censé accompagner le scripteur dans l'écriture, et de même faciliter le travail des gestionnaires qui doivent par la suite traiter ces écrits. Ces écrits proposent donc une « assistance à l'écriture » (1993 : 48). Ils peuvent guider et contraindre l'activité de notification en proposant un ensemble de cases prédéfinies. De même, la fiche de notification est censée servir à la fois de repère et de cadre pour l'action de notification. Son architexte est conçu de manière à ce qu'il configure la mise en page de la fiche, les tailles des cases, la manière dont il faut les renseigner (cocher, entourer, remplir par du texte ou un croquis), mais aussi leur emplacement. Dans les points suivants, nous allons voir plus en détail comment l'architexte de cette fiche détermine d'abord le format et la forme d'écriture de ce qu'il faut notifier, et ensuite la façon dont il faut notifier.

## Lire des injonctions inscrites dans un architexte

- 18 « Qu'est-ce qu'il faut déclarer ? » est l'une des premières questions que les contrôleurs aériens doivent se poser avant de notifier un événement. Comme le soulignent Jeanneret et Souchier, les architextes ne se contentent pas « de représenter la structure du texte, [ils] en commandent l'exécution et la réalisation » (*op. cit.* : 103). Même si les contrôleurs sont habitués à utiliser la fiche de notification, un moment de lecture des éléments de l'architexte précède chaque notification. Les injonctions inscrites dans les titres des champs à remplir rappellent la manière dont ce dispositif de notification a été pensé. Dès lors, « [...] as an actor in its own right, the text is dictating to you what to

do, because it sets the criteria for what counts as textual in a context »<sup>4</sup> (Taylor et Van Every, 2010 : 76). Les architextes agissent au nom des autorités-auteurs qui sont invisibilisées dans ces formulaires, qui à leur tour investissent l'autorité :

The human « authority », the actual maker or author of the text, may vanish from view, be made absent, with the result that it is the text that now becomes invested with authority, that is, as that which has been authored and thereby expresses its own point of view, constative and performative<sup>5</sup> (Taylor, 2011 : 1282).

- 19 Selon François Cooren, si je suis les consignes d'un texte, « j'accepte en quelque sorte de me laisser guider » (2009 : 6). D'un côté, les agents suivent les consignes inscrites dans les documents normatifs, mais de l'autre nous pouvons dire que ce sont les textes (et, à travers eux, ceux qui les ont rédigés) qui indiquent les normes à suivre. Cette agentivité des fiches de notification se manifeste également dans les formes infléchies de l'impératif. Les phrases telles que « Remplir et/ouagrafer les strips »<sup>6</sup>, « Pour Airprox et Réclamation, remplir le formulaire approprié », représentent des injonctions pour d'autres actions qui doivent compléter l'écriture de notification par d'autres espaces scripturaux.
- 20 Or, il serait simpliste et réducteur de voir dans l'activité de déclaration une simple exécution des injonctions inscrites dans des documents normatifs et transcrites dans l'architexte de la fiche de notification. L'écriture dans le cadre d'un formulaire ne se limite pas à une scription. Renseigner une fiche de notification nécessite la mobilisation d'un ensemble de savoirs. Avant même de notifier un événement, il faut savoir s'il faut le notifier ou pas. Nous l'avons souligné, ce travail est ancré dans un contexte plus large constitué par un ensemble de normes définies dans des documents normatifs concernant l'activité de notification. Il est donc nécessaire d'avoir des connaissances relatives à ce domaine d'activité qu'est le contrôle aérien pour comprendre les termes et les abréviations inscrits dans la fiche, et savoir juger si l'événement survenu a dépassé les limites de la sécurité. Les déclarations sont obligatoires si les événements « mettent en danger ou, s'ils ne sont pas corrigés, mettraient en danger un aéronef, ses occupants ou toute autre personne » (article 3, directive 2003/42/CE<sup>7</sup>). Par conséquent, il faut bien évidemment maîtriser les normes qui caractérisent chaque type d'événement. Comme nous pouvons le remarquer, l'architexte n'en constitue qu'un élément dans une imbrication des écritures organisationnelles. Cet ensemble plus large des documents réglementaires et des normes fait « con-texte » (Taylor et Van Every, 2010) de l'activité organisationnelle qu'est la production des nouveaux écrits.
- 21 Compte tenu de la diversité d'événements relatifs à la sécurité, chaque situation nécessite la prise en compte des éléments contextuels spécifiques pour pouvoir notifier. À travers et dans les formulaires, les contrôleurs sont censés reconstruire l'événement dont ils ont été témoins. Ils doivent se rappeler tous les éléments significatifs et respecter une logique chronologique. Dès lors, les auteurs-scripteurs sont perpétuellement amenés à s'approprier l'architexte. La lecture d'architexture des formulaires rend compte des espaces proposés, des volumes prévus pour la description. Ceux qui sont amenés à le faire doivent donc évaluer la capacité de la scription des données demandées.

## Écrire dans un outil de gestion d'écriture

- 22 Le processus de co-construction de sens d'une situation en termes de sécurité permet de décider si un événement doit être déclaré, et quels éléments doivent être notifiés. La



première question, « Qu'est-ce qu'il faut notifier ? », est liée à celle-ci : « Comment faut-il le faire ? » Les contrôleurs disent souvent que la déclaration d'un événement consiste à décrire « ce qui s'est passé », expliquer « comment on est arrivé là » et « partager ce qu'on a vécu ». Cette manière d'appréhender l'activité de notification renvoie à l'idée d'un récit, de raconter une histoire en expliquant le déroulement de l'événement et en partageant son expérience, son propre vécu. Comment « raconter » un événement dans un formulaire ? Avec quels termes décrire tel ou tel élément ? Commencer par en haut, par le début, par les cases à cocher ou par la description libre de l'événement ?

- 23 Les contrôleurs rencontrés insistent sur l'absence de règle de description des événements : « il y a pas de guide », « c'est libre ». Au cours des entretiens, les contrôleurs mettent en récit la pratique de remplissage des fiches de notification des événements de façon très chaotique et surtout très vague. Tous les contrôleurs interviewés ont eu de la difficulté à expliquer l'activité d'écriture elle-même, même quand ils avaient devant eux une fiche non remplie. Cela s'explique certainement par le contexte de l'entretien. Mais ce récit chaotique laisse entendre qu'il n'y a pas une seule façon de remplir la fiche. Le contexte de l'événement à notifier joue un rôle important dans la manière dont l'architexte de la fiche est mobilisé.
- 24 Cette constatation fait également référence à l'idée avancée par Karl Weick (*op. cit.*) selon laquelle chaque action est une expérience à la fois nouvelle et ancienne au sein d'une organisation. Malgré une forte standardisation de l'architexte, l'écriture dans ce cadre prédéfini est un processus complexe et co-construit. Elle est nouvelle au sens du temps passé ; il s'agit d'une nouvelle déclaration, de nouvelles particularités qui différencient les situations passées de notification par rapport à celle dans laquelle le contrôleur se trouve dans le présent. Et en même temps, elle est ancienne parce que, dans la plupart des cas, les contrôleurs ont déjà été amenés à déclarer un événement dans une fiche, et peut-être même ont-ils déjà fait face à des événements similaires. Ils s'appuient sur leurs pratiques antérieures, qui renvoient non seulement à la connaissance de l'architecture de la fiche, mais aussi à ce qui est souvent implicite dans les textes normatifs ou non inclus dans les formulaires. Dans ce cas-là, ils ont déjà des repères établis dans les situations passées, qu'ils peuvent réemployer à un moment donné.
- 25 Le processus d'écriture relève donc de divers registres plus ou moins articulés ou imbriqués, et recouvre plusieurs réalités (Fraenkel, 2001). Nous pouvons considérer la lecture d'architexte de la fiche de notification comme « un moment d'interprétation ». Les acteurs sont amenés à « s'organiser » dans le cadre des normes, à mettre en œuvre les prescriptions, à faire sens de ce qu'ils doivent faire et des façons de faire. Or, il existe toujours un espace d'interprétation et d'ajustement entre les normes et leur mise en pratique. Les prescriptions sont négociées et souvent soumises à des « accommodations circonstanciées » (Denis et Pontille, 2014 : 84).
- 26 Voici un exemple de fiche de notification qui concerne un incident d'incursion sur piste, c'est-à-dire une situation dans laquelle deux avions se trouvent en conflit sur la même piste.

Figure 2. Exemple d'une fiche de notification renseignée, au sujet d'une incursion sur piste

101 DAT88XN #2307 0436 FISTO DPRC FOUCO 70 140 32

FICHE DE NOTIFICATION

0436

320 10 140 32

140

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date: 30/07 Heure LTO: 04H25 Position: 32R

Organisation 1: Organisation 2: Type d'événement: Classe d'événement: Date en service: 12/19

TYPE D'ÉVÉNEMENT (cocher la case correspondante)

Incursion / Atteinte (voir enveloppe) TOS SICA MSAN Fendissement de niveau Barrière de gaz Écrou de piste Confusion de piste Accident légèr (hors piste) ATFM Plainte

TECHNIQUE (cocher la case correspondante)

CAUTRA (SIR) FUL (ETP) SIGMA Balisage Éclairage Radio Radar Radon Téléphone Bureautique FOD Décontamination

AÉRONEFS CONCERNÉS (Remplir et/ou agraffer les strips)

| INDICATIF | IMMATRIC. | CODE | TYPE | RÈGLE | AÉRODROME | ARR | CAP | RECELE | AUTORIZER | VITESSE |
|-----------|-----------|------|------|-------|-----------|-----|-----|--------|-----------|---------|
| DAI 88XN  | 3207      | 0436 | IFR  | 140   | 32R       |     |     |        |           |         |

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT (Cronique si nécessaire - Suite au verso)

L'appel demande le relage du pte 32R par le point d'arrêt piste 32R. Il emprunte Taxway T40 et on le relance sur la piste au niveau N4.

On lui demande des vérifications : il nous dit qu'il était occupé dans le cockpit avec ses cartes et aussi à parler à ses passagers. Après qqs minutes il nous dit qu'il va faire un rapport.

RÉSERVE AU CHEF DE QUART

Actions entreprises / Commentaires Chef de Quart

Un message a-t-il été envoyé ? OUI NON

Une évaluation a-t-elle été faite en cas d'incident ? Oui, quel résultat ? NON

Accident Incidents Autre NON

- 27 Les informations inscrites dans les cases générales indiquent la date, l'heure, la position, le regroupement de deux avions (un en situation de prévol et l'autre au sol) ainsi que le code de la piste en service. Le déclarant a entouré le type d'événement notifié. Il a renseigné l'indicatif, le code, le type d'avion, la règle de vol<sup>8</sup> et les codes des aérodromes. Ces informations permettent de reconstituer une partie du contexte de l'événement. Dans cet exemple, le contrôleur répond également à l'injonction de « Remplir et/ou agraffer les strips ». Un strip est relié en haut de la fiche, une preuve de la planification d'un vol et de sa progression. Il constitue une autre forme d'écriture et un autre architecte est prédéfini dans le script (Benejean, 2013), qui permet aux contrôleurs de noter toutes les modifications des trajectoires des avions. Nous remarquons des annotations, telles que le soulignement du niveau de vol demandé (« 140 ») et le numéro de la piste (« 32 »), ainsi que la note « 0436 » qui correspond probablement à l'heure de départ de l'avion. L'auteur de cette fiche rend également compte de ce qui a été décidé à la suite de cet incident. Concernant le pilote, à qui il a été demandé d'expliquer son action, « il nous dit qu'il va faire un rapport ». Cet extrait fait apparaître d'autres normes relevant des documents relatifs à la notification et au traitement des événements liés à la sécurité. Comme dans le premier exemple, il rappelle et rend présent l'autorité d'un autre architecte, à savoir celui de l'ASR (*Air Safety Report*), un équivalent de la fiche de notification qui fonctionne chez les pilotes. Ces comptes rendus envoyés par les compagnies ou par d'autres prestataires de services de navigation aérienne sont centralisés à la Direction des opérations et transmis aux cellules qualité-sécurité concernées, qui joignent ensuite ces déclarations au dossier d'analyse.
- 28 Un autre point manquant est constitué par la manière dont le contrôleur prend ses distances par rapport à l'architecte, en éliminant certains éléments prédéfinis comme

étant à notifier. Le contrôleur a barré les cases qui ne concernent pas le type d'événement déclaré, à savoir le cap, l'altitude et la vitesse. Par ce geste, il montre en quelque sorte l'inutilité de certaines sections dans le formulaire qui, préformatées et généralisées sur la base d'un ensemble d'indicateurs relevant de divers événements-types, viennent « polluer » cet écrit de déclaration. Nous pourrions le lire en tant que « non » ou « non concerné ». Le fait de rayer ces cases peut être aussi la façon de remplir l'obligation de notification, de remplir le formulaire et de ne pas laisser des cases vides. Ou encore, il se peut que cela ait été fait de telle sorte à bien montrer à celui qui va traiter cette déclaration qu'il s'agit d'un incident survenu au sol et que la vitesse était nulle.

- 29 Nous avons remarqué que le choix des données à notifier est sélectif. Par ailleurs, aucune fiche que nous avons pu consulter n'est remplie entièrement. Les scripteurs choisissent les cases qu'ils veulent renseigner. Certaines déclarations (ex. : figure 3) ne contiennent que le minimum d'informations, telles que la date, l'heure et une ou deux phrases pour décrire un événement.

Figure 3. Exemple d'une fiche de notification renseignée, au sujet d'une coupure de fréquences radio

[illegible]

- 30 Parfois, les déclarants laissent vides les cases destinées à une donnée spécifique, pour la donner à voir dans la partie de la description libre de l'événement. Il s'agit donc d'une double agentivité, celle d'architexte et celle du scripteur, qui agit en retour sur l'architexte. Comme le note Taylor, les humains agissent sur les textes : « You exercise your agency on text when you focus on it, rephrase it and work it over. To speak or write a sentence you have had to learn what a sentence is, how to construct it and how to use it, like any other technology »<sup>9</sup> (Taylor et Van Every, 2010 : 76). Nous agissons sur les architextes en les mobilisant, en y inscrivant du contenu, en les modifiant, ainsi

qu'en les déplaçant dans le temps et dans l'espace. Nous agissons aussi en les négligeant, en les oubliant ou en les ignorant par défiance.

- 31 Il est important de souligner que pour les contrôleurs aériens, même si elle est obligatoire, la déclaration des événements relève du travail secondaire par rapport au travail de gestion du trafic aérien, c'est-à-dire d'« être sous le casque », « être au micro » ou « parler aux avions ». Il existe un problème de reconnaissance de la notification en tant que « travail reconnu » (Dujarier, 2006). La sélectivité des cases à remplir ou une brève description peuvent également sous-entendre qu'il y a un manque de temps, la fiche étant souvent remplie sur le poste de travail. Mais nous pourrions faire l'hypothèse que leurs auteurs n'ont pas eu envie d'y consacrer plus de temps et qu'ils ont simplement voulu accomplir leur devoir, parce qu'« il faut le faire ». Nous observons comment les acteurs simulent au mieux les résultats attendus inscrits dans l'injonction de notification, dans l'« obligation de faire » au travers d'un architexte. Les exemples que nous avons étudiés montrent la manière dont les acteurs cherchent à contourner ce qui est imposé par les normes inscrites dans l'architexte. Il semblerait que « participer à cette simulation (remplir des fiches, laisser des traces et des preuves, se justifier, se réunir de manière compulsive...) demande un travail supplémentaire, qui vient polluer, concurrencer et finalement dégrader le “vrai” travail » (Dujarier, 2010 : 146).
- 32 Le fait d'imposer l'activité de notification à travers un outil de gestion d'écriture rend cette activité formelle et influe sur la manière dont les contrôleurs décrivent les événements survenus. Dans les fiches, les contrôleurs ne « racontent » pas, ils « font », ils « remplissent » des formulaires ; ils « signalent », « déclarent », « notifient » et « rapportent » un événement. La déclaration prend la forme d'un rapport, d'un compte rendu. L'architexte y joue un rôle important en imposant une manière d'organiser les éléments dans un ensemble prédéfini, « en mettant en forme en quelque sorte le “faire” et le “faire inscrire” » (Bazet, 2012 : 123). Dès lors, l'écriture prend une forme particulière. L'architexte « formate » le style. Notre attention s'est portée sur plusieurs éléments scripturaux qui mettent en avant la spécificité de ce type d'écriture. Les phrases sont plutôt informatives et les explications, courtes et directes. Les contrôleurs font appel à un système langagier qui s'est construit à partir de leur expérience, ainsi que de l'expérience de leurs collègues. Ils opèrent souvent avec le même langage que les professionnels en matière de qualité et sécurité. Ils reprennent les termes du vocabulaire que nous retrouvons dans les textes réglementaires, tels qu'un *événement*, un *événement indésirable*, un *incident important* ou *grave*. Le langage utilisé est « codé » en « mots-clés », il relève de l'emploi d'un langage spécialisé, d'une phraséologie propre au domaine du contrôle aérien. Parfois, il prend la forme de chiffres, de croquis. En même temps, nous remarquons l'utilisation d'abréviations courantes en langage familier : « qqs » pour dire « quelques » ou « ctc » pour le « contact ».
- 33 Dans la plupart des fiches analysées, nous avons observé que l'écriture est caractérisée par la forme impersonnelle. L'utilisation du pronom « on » remplace les pronoms personnels tels que « je » ou « nous ». Plusieurs exemples montrent comment les auteurs mettent en invisibilité leur personne : « On lui demande des explications » ; « il lui [au pilote] est précisé ». Soulignons que ce langage, qui atténue la dimension émotionnelle des événements vécus, est caractéristique de différents domaines, comme l'avaient montré les travaux sur les écritures imposées à la suite de la mise en place des normes ISO 9000 dans une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets

industriels (Cochoy, Garel et Terssac, 1998) ou dans le domaine de santé (Bazet, Jolivet, Mayère, 2008). Les déclarations inscrites dans ces fiches prennent la forme d'un écrit officiel, formel, dans lequel l'auteur tente de rendre la description objective et impartiale. Il est demandé d'être concis, de produire une description sans sentiments, « sans passion on va dire », explique le chef de la cellule qualité-sécurité. Cependant, chaque événement est chargé émotionnellement puisqu'il est porteur de risque effectif ou potentiel (*ibid.*). Décrire un événement dans un formulaire standard correspond à un processus de formalisation de cet événement qui « tend à le banaliser, à lui retirer en partie sa charge émotionnelle et la dimension atypique qui avait pu justifier le fait qu'il soit isolé comme événement indésirable » (*ibid.* : 34).

- 34 Le pronom « je » apparaît dans les formulations des attentes ou des demandes adressées aux membres de la cellule qualité-sécurité. Cela semble être une pratique courante dans des notifications qui concernent les plaintes. Par exemple, dans la phrase : « Je demande à ce qu'il [le pilote] reçoive au moins une lettre de rappel », l'auteur ne décrit plus l'événement, mais il formule une demande. Le contrôleur réclame une action concrète à la suite d'un incident impliquant un pilote. Cette inscription permet de nouer une conversation, un échange qui engage d'autres acteurs, en l'occurrence les spécialistes en matière de qualité et sécurité qui sont chargés du traitement des fiches et de l'analyse des événements notifiés. Dès lors, nous pouvons voir comment ces écrits professionnels s'inscrivent dans une configuration plus large de processus organisationnels et prennent part à la réalisation des activités transversales des organisations. Ils circulent, transportent, traduisent et incorporent la connaissance de l'auteur d'inscription. Puis, ils sont lus, interprétés et ainsi transformés en d'autres écrits, et cela souvent, nous allons voir, dans le cadre des nouveaux architectes.

## De la notification au traitement d'un événement

- 35 Les membres de la cellule qualité-sécurité sont chargés du traitement des notifications des événements relevant de la sécurité. Comme les contrôleurs aériens, ils effectuent leur travail sous certaines contraintes. Chaque action qu'ils entreprennent doit être conforme à des règles et à des procédures inscrites dans des documents normatifs et doit répondre à des exigences de performance. Ils agissent sous surveillance des autorités internationales qui exercent leur autorité par les normes et les architectes qui cadrent les activités et par le contrôle de leur application.

## Quelle agentivité des architectes sur la lecture ?

- 36 Les architectes indiquent non seulement comment écrire, mais aussi comment lire les inscriptions (Jeanneret, 2001). Ils « guident » le processus d'interprétation de ce qui est inscrit et ils prescrivent une manière de lire. C'est en partant d'une fiche de notification, en prenant appui sur le cadre prédéfini par les normes et les architectes, que les membres du service qualité-sécurité sont censés faire sens d'un événement.
- 37 Les formulaires sont « précodés pour un traitement non individualisé, mais homogénéisé » (Delcambre, 1997 : 162). Même si elle n'est pas menée dans un ordre prédéfini, l'écriture dans un formulaire s'effectue dans un cadre imposé. De même, la lecture suit une logique déterminée par un découpage des catégories de données. Dans

le cas des fiches de notification d'événement, chaque rubrique correspond à une donnée qu'il faut par la suite renseigner dans les rapports et les bases de données. Dès lors, les fiches définissent un cadre dans lequel se déploie un raisonnement, étape par étape et case par case. Elles ordonnent le processus de production de sens par le fait même d'imposer une manière d'organiser les éléments dans un ensemble prédéfini. De l'autre côté, c'est sur la base de ce même architexte proposé dans une fiche de notification que les membres de la cellule qualité-sécurité vont expliquer le problème défini et commenter « ce qui s'est passé ». Comme le remarque Taylor :

The actual event of conversational communication is the speaking and hearing of a locution; this is what is made material. If we claim it to be also an action, exerting a force on the recipient, it is because of intervening interpretations, and such interpretations bring into play assumptions of identity, circumstance, activity, motive and procedure <sup>10</sup> (Taylor *et al.*, 1996 : 12).

- 38 La manière dont les contrôleurs renseignent les formulaires de notification peut influencer sur l'interprétation de l'inscrit, et ce qui suit, influencer l'analyse entreprise par les professionnels en matière de qualité et sécurité. Un ensemble d'éléments peuvent intervenir : l'écrit lui-même d'une déclaration d'un événement, c'est-à-dire la description, la qualité et la complexité des informations que la notification contient, l'incohérence en regard des autres données issues des enregistrements radar ou des systèmes automatiques, l'incompréhension de la mise en narration de l'événement réalisée par un contrôleur.
- 39 Nous avons noté que la façon dont l'événement est décrit dans les fiches varie d'un auteur-contrôleur à l'autre, c'est-à-dire que les membres de la cellule qualité-sécurité reçoivent autant des fiches avec des descriptions détaillées rendant compte pas à pas de ce qui s'est passé, que d'autres qui, de leur point de vue, ne contiennent que des « bouts d'informations », ou encore des données chiffrées représentant les positions des avions ou le code de fréquence de la radio par laquelle les instructions ont été données sans une explication plus ample de ce qui s'est passé. Un des membres du service qualité-sécurité raconte que chaque contrôleur a sa propre façon de décrire un événement et que « des fois c'est illisible même... » À partir de ces inscriptions, les membres du service qualité-sécurité essaient de retracer l'événement et le cheminement des actions entreprises par les contrôleurs, mais aussi par les pilotes qui peuvent être également impliqués dans l'événement. Nous allons voir que les fiches de notification ne représentent qu'un élément de ce qui est collecté et de ce qui permet de retracer un événement.

## Travail d'écriture dans une base de données numérique

- 40 Selon les textes normatifs relatifs au traitement des événements, les informations pertinentes en matière de sécurité doivent être communiquées, collectées, stockées, protégées et diffusées, ce qui est censé garantir l'amélioration de la sécurité. Pour répondre à cette disposition des autorités internationales, l'ensemble des informations rassemblées par les agents de la cellule qualité-sécurité est conservé dans des bases de données. En France, une base nationale des incidents de la circulation aérienne (INCA) a été mise en place. Elle englobe les enregistrements de tous les événements notifiés et les résultats d'analyse. Il faut noter que la confidentialité des données restreint le nombre de personnes y ayant accès. Seules les « autorités compétentes », c'est-à-dire



les entités chargées de réglementer la sécurité ou d'analyser des accidents et des incidents, peuvent la consulter.

- 41 Cette base de données composée par des cases prédéfinies prêtes à remplir constitue un autre exemple d'architexte sous la forme de formulaires numérisés conçus à la suite des exigences inscrites dans les documents normatifs. Selon Jeanneret et Souchier, l'analyse de l'écrit d'écran requiert tout à la fois une description précise de la matérialité des dispositifs techniques, une réflexion sur la nouvelle économie des signes (écrit, image & son), ainsi qu'une mise en perspective des processus sociaux d'appropriation, d'interprétation et de réécriture qui organisent cette nouvelle économie sémiologique (*op. cit.* : 97).
- 42 L'architexte prédéfinie de ce logiciel permet le traitement d'informations structurées selon des classements prédéterminés. Susan Star et ses collègues (1998) retiennent trois éléments-clés dans la réalisation d'une classification : 1) la « comparaison », c'est-à-dire qu'elle permet une bonne comparabilité entre les pays, les sites ou les centres, faite de telle manière qu'il y ait une régularité dans la sémantique et dans les objets ; 2) la « visibilité », puisque ce qui est invisible est, selon les auteurs, non « classifiable » ou éventuellement mis dans la catégorie « autres » ; et 3) le « contrôle », parce que toute prescription laisse aux utilisateurs un espace discrétionnaire. Pour mieux comprendre la structure architecturale et scripturale de la base INCA, nous présentons deux impressions d'écran<sup>11</sup> (voir figures 4 et 5).

Figure 4. Architexte INCA, partie concernant l'analyse locale

Figure 5. Architecte INCA, partie concernant le renseignement des causes et mesures

The screenshot shows the INCA software interface. The top menu bar includes 'Créer', 'Rechercher', 'Stat', 'Utilisateur', 'Administrer', 'Aide', and 'Déconnecter de la base inca'. The main window is titled 'profil NATIONAL - site DO - connecté à sur inca - INCA'. The left sidebar contains a tree view with the following items: 'Types événements', 'Dossier événement', 'Localisation description', 'Aéronefs mobiles', 'Analyse locale', 'Causes', 'Mesures', 'Analyse nationale', 'TCAS', 'Études', and 'CESNAC'. The 'Causes' section is active, showing a form for '1 cause'. It includes three levels (Niveau 1, 2, 3) with dropdown menus for 'Classification', 'Position', and 'Statut'. The 'Mesures' section is also visible, showing a table for '1 mesure(s)' with columns for 'Identifiant', 'Famille', and 'Objet de la mesure'. The 'Dossiers d'analyse - Local' section is at the bottom, showing a table for '1 dossier(s)' with columns for 'Identifiant', 'Objet', and 'Sujet'.

- 43 Dans les deux exemples, dans la colonne de gauche, nous pouvons voir la structure générale de l'architecte mis en place. Les onglets les plus importants sont les suivants : « Type d'événement », « Dossier événement », « Localisation description », « Aéronefs mobiles », « Analyse locale », « Causes Mesures<sup>12</sup> », « Analyse nationale », « TCAS<sup>13</sup> », « Études » et « CESNAC<sup>14</sup> ». Avec l'architecture pensée à la base de différents formulaires numériques inscrits dans des onglets, les pratiques d'écriture deviennent séquentielles « écran par écran ». Chaque onglet ouvre un autre « écran » qui est destiné au renseignement d'un ensemble d'informations. La première impression d'écran (voir figure 4) correspond à l'onglet « Analyse locale » d'un événement. Cet onglet est constitué d'un formulaire numérique qui définit six champs thématiques : « Contexte local », « Responsabilité apparente », « Gravité locale », « Caractéristiques séparation », « Analyse » et « Dossiers d'analyse — Local ». Dans la plupart des cas, les indicateurs sont inscrits dans des réponses préétablies. Dans ce cas-là, la liberté d'expression du scripteur est assez réduite, il s'agit de faire le choix entre les options qui apparaissent lorsque l'on « déroule » la liste. Dans d'autres cas, des espaces sont accordés à une réponse libre, comme pour les caractéristiques de séparation ou pour l'analyse. Dans ce formulaire, il existe également la possibilité de télécharger les documents numériques. La deuxième impression d'écran (voir figure 5) montre l'onglet « Causes Mesures » prévu au renseignement des causes et mesures pour cette même analyse. L'onglet est composé de trois champs : « Causes », « Mesures » et « Dossier d'analyse — Local ». Ce qui diffère entre ce formulaire et le premier concerne la possibilité d'ajouter et de créer de nouvelles zones de l'architecte qui permettent d'agrandir l'espace d'écriture. Or, il s'agit des possibilités « contrôlées » par les autorités compte tenu des limites de création, sans laisser la place pour une quelconque improvisation. Par exemple, dans la partie « Causes », le champ prédéfini se rapporte à l'écriture d'une seule cause d'événement (« 1 cause »). Afin de compléter l'analyse, la



personne chargée de la transcription (le plus souvent le chef de la cellule qualité-sécurité) peut ajouter de nouveaux champs permettant d'introduire d'autres causes et les classer selon leur importance dans l'événement. De même, dans la partie « Mesures », le scripteur a le choix entre « Lier une mesure existante », qui a été déjà créée à la suite d'un événement passé et qui s'applique à l'événement analysé, ou « Créer une mesure » en utilisant des options qui y sont dédiées. Il est également possible de supprimer les cases qui sont jugées inutiles dans le cas d'un événement précis.

- 44 Ce logiciel conçu selon un architecte particulier, autre que l'organisation de l'architecture de l'écrit, impose un processus de normalisation de l'information par la standardisation du langage utilisé. Ce langage est organisé dans une terminologie spécifique, par des termes et des codes assignés à des types d'événements et à des classements de différents attributs associés à ces événements (niveau de gravité, causes, etc.). Comme nous l'explique le chef du service qualité-sécurité :

[Dans l'INCA] Il y a les bases de données et les analyses. Ici là, ça c'est nous qui le rentrons, donc ça se fait comme... il peut y avoir des mots-clés par exemple, et si on veut faire de la recherche... c'est le résumé qui est affiché dans la page d'accueil d'INCA. Donc s'il y a une fiche qui m'intéresse, là je vais accéder à la fiche, c'est-à-dire que ce que vous avez sur le papier, je vais le retrouver là. Donc le type d'événement, on va voir l'état de traitement pour savoir s'il est terminé. Là il est terminé.

- 45 Dès lors, les bases de données posent des frontières à l'écriture. Les membres du service qualité-sécurité doivent se conformer aux classements conçus par les auteurs de cet architecte. Le récit d'un événement est codé sous la forme des mots-clés et d'un ensemble de données représentées de manière statistique, chiffrée. Dans ce format d'écriture informatique, souvent il suffit de choisir l'une des « réponses » prédéfinies.
- 46 En quoi ce processus d'écriture « programmé » par un architecte informatique demande-t-il un travail préalable de la part de ceux qui renseignent la base de données ? Dans un tel cadre préformaté, le travail d'écriture « consiste à partir non de la "page blanche", mais d'un texte déjà écrit » (Jeanneret, 2011 : 399). Il semblerait qu'écrire « correspondrait alors à une opération assez pauvre consistant à rédiger un texte en étant soumis aux choix préalables du logiciel en termes d'organisation des connaissances » (Tardy, Davallon et Jeanneret, 2007 : 175). Or, en nous inspirant des travaux de certains auteurs, tels que Pierre Delcambre (1997, 2009), Béatrice Freankel (2001) ou Jérôme Denis et David Pontille (2010, 2014), qui soulignent la dimension processuelle de l'activité consistant à produire les écrits, nous soutenons que même écrire dans un architecte informatique nécessite un processus complexe de négociation de sens.
- 47 Il faut rappeler que selon l'approche de la communication constitutive des organisations (Taylor et Van Every, 2000), la production de sens ne concerne pas la « transmission » ou le « partage » de sens. Il s'agit plutôt de la confrontation de différents points de vue et interprétations, de la co-construction des nouveaux sens à partir de ce qui a été négocié par des acteurs qui mobilisent différents savoirs et expériences. Ce processus de négociation de sens, situé dans un cadre formel, ne se déroule pas sans contrainte. C'est un processus continu, un effort consistant à organiser les éléments. Tout d'abord, le lecteur-auteur est confronté à la complexité des espaces numériques. Contrairement à la fiche de notification, l'architecte de cette base de données n'est plus visible d'un seul coup d'œil. Il est préorganisé et hiérarchisé

par catégories, thèmes et sous-thèmes. Ces espaces scripturaux sont constitués selon des logiques séquentielles. La lecture s'effectue par des « couches d'écriture », par fragments. Une seule surface-écran est visible à la fois, c'est-à-dire que le lecteur-scripteur ne peut pas ouvrir deux onglets en même temps et les positionner de manière à ce que l'un soit à côté de l'autre. Dès lors, le renseignement de cet ensemble des formulaires rassemblés dans des onglets connexes demande un travail d'interprétation de diverses données récoltées, leur traduction et leur transcription dans les champs appropriés. D'autant plus que cette base de données ne reflète pas exactement les catégories qui figurent dans la fiche de notification. Cela exige un travail de déconstruction et de reconstruction des classements et des catégories pour déterminer l'emplacement de chaque donnée. Les membres de la cellule qualité-sécurité doivent déconstruire certaines informations pour en faire sens et leur donner un nouvel ordre pour pouvoir les articuler avec d'autres éléments, et enfin reconstruire dans d'autres compositions. Les scripteurs sont donc amenés à se déplacer, à naviguer dans différents espaces à la recherche de la correspondance entre les informations récoltées et celles demandées dans la base de données. Cela requiert un effort important de réflexivité, d'étiquetage et de catégorisation. Passer d'une écriture dans des dossiers papier à des formulaires numériques demande de réinvestir une nouvelle dynamique d'écriture (Tardy, Davallon et Jeanneret, *op. cit.*). Ce passage d'une forme scripturale à l'autre, la lecture et la réécriture, s'inscrit dans un processus co-construit de communication *dans* et *à travers* l'écrit.

- 48 Le travail d'écriture se négocie entre ce qui est prescrit et ce qui est co-construit dans la pratique. Si nous reprenons les définitions posées par les chercheurs de l'approche de la communication constitutive, nous pouvons dire que cette négociation entre différentes écritures contribue à l'élaboration du « site » d'une organisation émergente. Si étudier les conversations permet de voir « interaction grounded in, and concerned with, practice »<sup>15</sup> (Saludadez et Taylor, 2006 : 37) et la construction des connaissances, cette relation, cette association entre les acteurs humains et non humains sous forme d'architextes dotés des pouvoirs d'agir, peut être saisie en tant que situation de conversation faisant partie d'un processus organisant plus large. De même, l'écriture dans une base de données n'est pas une activité isolée, elle résulte du travail de différents acteurs, d'une « chaîne d'écritures » (Fraenkel, *op. cit.* ; Denis et Pontille, 2014).
- 49 Le scripteur est guidé par l'architexte du logiciel, mais en même temps son action d'écriture dépend des autres écrits qui lui permettent de compléter les informations inscrites dans une fiche de notification. Les membres de la cellule qualité-sécurité peuvent récupérer des données du plan de vol (et les scripts s'ils n'ont pas été joints à la fiche de notification), les informations météorologiques du jour concerné dans le secteur, les alertes des systèmes automatiques, les problèmes techniques éventuels de l'équipement du contrôleur dans la tour de contrôle, ou bien de l'aéronef si son état technique a pu être impliqué dans l'événement survenu. Ils se renseignent également sur les éléments relatifs à l'environnement de travail des agents concernés au moment de l'événement, par exemple leur charge de travail.
- 50 Comme indiqué dans l'un des documents relatifs au traitement des événements relevant de la sécurité, il est nécessaire de recueillir « tout élément disponible en rapport avec l'évènement et jugé pertinent pour l'analyse » (Procédure DO, annexe III :

46). De même, le chef de la cellule qualité-sécurité met en avant l'obligation de cette exhaustivité de données :

Les informations sont regroupées sur l'INCA. On a la FNE<sup>16</sup> on la met dedans, on a un ASR on le met dedans. Et après il y a un suivi, quand on a les éléments de l'analyse on les met également dedans. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure on renseigne différents éléments. Si on a l'enregistrement et la transcription des fréquences radio, c'est pas encore l'analyse, mais ces éléments-là, on les met dedans.

- 51 Dans cet extrait, il apparaît que les informations collectées par les membres de la cellule qualité-sécurité permettent de retracer le travail non seulement des contrôleurs, mais aussi de tout personnel qui se trouvait dans la tour de contrôle au moment du problème survenu et de toute autre personne qui aurait pu être impliquée dans tel événement, tant les pilotes que les techniciens responsables de l'avion ou de l'équipement au sol.
- 52 Nous pouvons ainsi voir comment un écrit joue un rôle dans la construction d'interactions. Dans le contexte organisationnel du processus de traitement des événements relevant de la sécurité, la relation des acteurs aux écrits requiert une production de sens qui construit une décision d'action (ou de « non-action »). La requête de données complémentaires peut s'effectuer par téléphone, par courriel, par les documents numériques (Word, PDF), par un autre formulaire papier à remplir ou un entretien de type face-à-face. Ainsi d'autres scripts (Akrich, 1987) et architextes viennent-ils équiper cette activité de collecte et d'analyse d'événements. La manière de construire l'entretien, l'élaboration des questions, la prise de notes et la rédaction d'un rapport de cet entretien suivent des consignes inscrites dans les documents organisationnels.
- 53 Dans cette configuration, chaque nouvel écrit est déclencheur de nouvelles actions dans la cellule qualité-sécurité, de nouvelles étapes dans le renseignement de la base de données. L'activité est donc étendue dans le temps, fragmentée, alimentée au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux écrits complémentaires. Cette écriture est dépendante non seulement de l'architexte du logiciel mis en place par les autorités, mais également d'une architexture plus large qui est constituée par une configuration des formes scripturales, tant papier que numériques, existantes dans un contexte d'une organisation spécifique. Dès lors, nous observons l'organisation en train de se faire, en devenir, l'organisation qui s'accomplit et se réalise. Ainsi, à *travers* chaque nouvelle écriture, par exemple la notification, la constitution des dossiers d'analyse ou le renseignement des bases de données, les acteurs réalisent ce qui a été inscrit dans les documents normatifs comme le « système de gestion de la sécurité ». Par conséquent, ils actualisent les règles de notification ainsi que de traitement des événements dans la pratique. Par cette actualisation continue, ils légitiment l'existence de ce système et de ces règles, ils réaffirment ce qui est inscrit dans les textes, et dès lors, ils valident l'agentivité des architextes. Ce processus se poursuit donc dans d'autres espaces scripturaux produits pour répondre aux exigences inscrites dans les textes normatifs, tels que les bilans, les rapports et les comptes rendus.

## Conclusion

- 54 Étudier les architextes permet tout d'abord de mettre en avant l'aspect matériel des organisations et de porter un regard critique sur les dispositifs techniques. Les

architectes textualisent les pratiques organisationnelles. C'est grâce à l'analyse de ces dispositifs d'écriture que nous pouvons percevoir l'organisation et les façons de faire tant du point de vue du lecteur que de celui du scripteur. Cette matérialité des technologies permet de saisir et d'analyser la manière dont l'organisation se fait à travers l'enchaînement des dispositifs communicationnels, tels que les écrits. Ceux-ci tissent l'architecture organisationnelle en influant sur les processus organisants.

- 55 Nous avons pu voir comment l'architecte devient l'outil de gestion des processus d'écriture. Les autorités exercent leur autorité par les normes qui cadrent les activités et par le contrôle de leur application par les dispositifs des démarches de qualité-sécurité. Ces dispositifs correspondent à l'ensemble des procédures et catégorisations qui permettent une description précise et formelle, telles qu'elles sont matérialisées dans les architectes dépourvus d'éléments anodins jugés insignifiants pour une analyse ou un rapport éventuel.
- 56 Or, la production d'écrits n'est pas seulement le résultat d'une mise en forme de contenus selon la logique d'un architecte. De même, la notification d'un événement ou le renseignement d'une base de données ne se résume pas à saisir des « données ». Cela demande la prise en compte plus large associée au processus organisants. Comme l'a souligné Jeanneret avec ses collègues en parlant de la production des écrits informatisés, « [c]ette production résulte aussi de la prise en compte du champ, du contexte, des pratiques dans lesquels doivent prendre place les objets ou les textes produits par le dispositif lui-même » (Tardy, Davallon et Jeanneret, *op. cit.* : 174). Pour étudier la production des écrits dans les formulaires, tels que les fiches de notification ou les bases de données, il faut prendre en compte d'autres aspects du contexte organisationnel et matériel dans lequel cette production se réalise. Nous pensons ici au temps prévu pour le faire, au lieu dans lequel cette activité doit se réaliser, à la régularité de cette activité et à son insertion dans l'horaire de travail, dans le travail reconnu (Dujarier, 2006). Mais il nous semble particulièrement important de souligner la dimension interactionnelle des écrits qui circulent entre différents acteurs d'une organisation et qui participe d'un processus organisationnel plus large.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AKRICH, Madeleine (1987), « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et culture*, 9 : 49-64.

ALBERT, Jean-Pierre (1993), « Écritures domestiques », dans Daniel FABRE (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, P.O.L. Éditeur, p. 37-94.

BAZET, Isabelle (2012), « Discipliner les inscriptions : le cas de l'informatisation du dossier du patient à l'hôpital », Actes du colloque *La santé à l'épreuve des reconfigurations organisationnelles et communicationnelles : enjeux, défis et perspectives*, 80<sup>e</sup> congrès international ACFAS, Montréal, 7 et 8 mai, p. 119-127.

- BAZET, Isabelle, Alexia JOLIVET et Anne MAYÈRE (2008), « Pour une approche communicationnelle du travail d'organisation : changement organisationnel et gestion des événements indésirables », *Communication et organisation*, 33 : 29-39.
- BENEJEAN, Marie (2013), Informatisation des productions d'information et des activités de communication dans les relations pilotes-contrôleurs : contradictions et reconfigurations entre technologies en projet et mises en pratiques. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'Anne MAYÈRE, Toulouse, Université Toulouse 3.
- COCHOY, Franck, Jean-Pierre GAREL et Gilbert de TERSSAC (1998), « Comment l'écrit travaille l'organisation ! Le cas des normes Iso 9000 », *Revue française de sociologie*, 4(39) : 673-699.
- COOREN, François (2006), « Organizational world as plenum of agencies », dans François COOREN, James R. TAYLOR et Elisabeth J. VAN EVERY (dir.), *Communication as Organizing: Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*, Mahwah/New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, p. 81-100
- COOREN, François (2009), « Comment le texte écrit l'organisation », *Atelier Écritures normées, écritures normatives*, Lille, MESHS, p. 1-19.
- DELCAMBRE, Pierre (1993), « L'écriture professionnelle : quelles interactions au travail », *Langage et travail*, cahier 6 : 63-78.
- DELCAMBRE, Pierre (1997), *Écriture et communications de travail. Pratiques d'écriture des éducateurs spécialisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2010), *Petite sociologie de la signalétique. Les coulisses des panneaux du métro*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales ».
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2014), « Une écriture entre ordre et désordre : le relevé de maintenance comme description normative », *Sociologie du travail*, 56 : 83-102.
- DUJARIER, Marie-Anne (2006), *L'idéal au travail*, Paris, Presses universitaires de France.
- DUJARIER, Marie-Anne (2010), « L'automatisation du jugement sur le travail. Mesurer n'est pas évaluer », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(128-129) : 135-159.
- FRAENKEL, Béatrice (2001), « La résistible ascension de l'écrit au travail », dans Anni BORZEIX et Béatrice FRAENKEL (dir.), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS Éditions, p. 113-141.
- JEANNERET, Yves (2001), « Informatic literacy : manifestations, captations et déceptions dans le texte informatisé », *Spirale. Revue de recherches en éducation*, 28 : 11-32.
- JEANNERET, Yves (2009), « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France », *RECIIS – Electronic Journal of Communication-Information Innovation in Health*, 3(3) : 81-89.
- JEANNERET, Yves (2011), « Écriture et médias informatisés », dans Anne-Marie CHRISTIN (dir.), *Histoire de l'écriture : de l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, 2011, p. 394-402.
- JEANNERET, Yves et Emmanuël SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" », *Xoana. Images et sciences sociales*, 6 : 97-107.
- NICOLINI, Davide (2009), « Zooming in and out: Studying practices by switching theoretical lenses and trailing connections », *Organization Studies*, 30 : 1391-1418.
- SALUDEDEZ, Jean Allan et James R. TAYLOR (2006), « The structuring of collaborative research networks in the stories researchers tell », dans François COOREN, James R. Taylor et Elisabeth

VAN EVERY (dir.), *Communication as Organizing: Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*, New Jersey, Lawrence Earlbaum Associates, p. 37-54.

SOUCHIER, Emmanuël (2013), « La “lettrure” à l’écran. Lire & écrire au regard des médias informatisés », *Communication & langages*, 174 : 85-108.

SWIDEREK, Karolina (2014), *Communication et processus organisants : le cas du traitement des événements de sécurité dans le domaine du contrôle aérien*. Thèse de doctorat en sciences de l’information et de la communication, sous la direction d’Anne MAYÈRE, Toulouse, Université Toulouse 3.

TARDY, Cécile, Jean DAVALLON et Yves JEANNERET (2007), « Les médias informatisés comme organisation des pratiques de savoir », Actes du sixième colloque international du chapitre français de l’ISKO, LERASS, 7 et 8 juin, Toulouse, Université Paul Sabatier Toulouse III, p. 169-184.

TAYLOR, James R. (1993), « La dynamique de changement organisationnel : une théorie conversation/texte de la communication et ses implications », *Communication et organisation*, 3 : 51-94.

TAYLOR, James R. (2011), « Organization as an (imbricated) configuring of transactions », *Organization Studies*, 32 : 1272-1294.

TAYLOR, James R. et al. (1996), « The communicational basis of organization: Between the conversation and the text », *Communication Theory*, 6(1) : 1-39.

TAYLOR, James R. et Elisabeth J. VAN EVERY (2000), *The Emergent Organization: Communication as Its Site and Surface*, Mahwah/New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.

TAYLOR, James R. et Elisabeth J. VAN EVERY (2010), *The Situated Organization: Case Studies in the Pragmatics of Communication*, New York, Routledge.

STAR, Susan L., Stefan TIMMERMANS et Geoffrey C. BOWKER (1998), « The architecture of difference: Visibility, controllability, and comparability in building a nursing intervention classification », dans Marc BERG et Annemarie MOL (dir.), *Differences in Medicine: Unraveling Practices, Techniques and Bodies*, Raleigh (NC), Duke University Press, p. 202-225.

WEICK, Karl E. (1995), *Sensemaking in Organizations*, Thousand Oaks, Sage.

## NOTES

1. TermoStat est un outil d’acquisition automatique de termes disponible en ligne. Il a été développé par un groupe de chercheurs de l’Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST) de l’Université Montréal. [En ligne]. [http://olst.ling.umontreal.ca/?page\\_id=91](http://olst.ling.umontreal.ca/?page_id=91). Page consultée le 11 juillet 2017.

2. « [...] une pratique devient une ressource dans l’accomplissement des autres pratiques. Une fois qu’elle devient une partie d’une configuration plus large, la pratique devrait être reproduite tout naturellement afin de contribuer à l’ensemble dont elle fait partie » (traduction de l’auteure).

3. Nous pouvons citer l’arrêté du 26 mars 2004 relatif à la notification et à l’analyse des événements liés à la sécurité dans le domaine de la gestion du trafic aérien (annexe IV), la procédure de la Direction des opérations de traitement des événements de sécurité ou bien le Manuel QS/S de traitement des événements de sécurité.

4. « [...] comme un acteur dans son propre droit, le texte vous dicte ce qu’il faut faire, car il définit les critères pour ce qui compte comme textuel dans un contexte » (traduction de l’auteure).

5. « L'«autorité» humaine, le véritable créateur ou l'auteur du texte, peut disparaître de la vue, être absent, de sorte que c'est le texte qui devient investi de l'autorité, c'est-à-dire comme celui qui est devenu l'auteur, et ainsi il exprime son propre point de vue, constatatif et performatif » (traduction de l'auteure).
6. « Un strip contient les références et les informations de base sur le vol d'un aéronef que le système informatisé de gestion des vols (envoi à la position de contrôle selon le plan de vol, lorsque l'avion entre dans le secteur concerné). À partir des strips ainsi réceptionnés les contrôleurs aériens entreprennent des actions pour accompagner les avions dans leurs trajectoires du vol dans leur secteur, c'est-à-dire dans l'espace dont ils ont la charge, tout en apportant des annotations sur ces strips dans le cas de changement des données d'une trajectoire. Ces informations enregistrées et annotées permettent une reconstitution de ce qui était initialement prévu pour le vol (le plan de vol et le strip vierge), de l'action planifiée, puis de l'historique des mouvements de l'avion en question, ainsi que les changements concernant le niveau de vol ou le cap apportés par le contrôleur. Ces éléments permettent de comprendre comment l'événement s'est déroulé mais aussi de retracer les actions entreprises par les contrôleurs aériens » (Swiderek, 2014 : 366).
7. Directive 2003/42/CE de la Commission européenne : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32003L0042>. Page consultée le 11 juillet 2017.
8. Il s'agit soit des règles du vol à vue IFR (instrument flight rules), soit des règles du vol aux instruments VFR (visual flight rules).
9. « Vous exercez votre agentivité sur le texte lorsque vous vous concentrez dessus, vous le reformulez et le travaillez. Pour parler ou écrire une phrase, vous avez dû apprendre ce qu'est une phrase, comment la construire et comment l'utiliser, comme toute autre technologie » (traduction de l'auteure).
10. « Le véritable événement de la communication conversationnelle est le fait de parler et d'entendre une locution ; c'est ce qui fait du matériel. Si nous prétendons qu'il s'agissait également d'une action, exerçant une force sur le destinataire, c'est à cause d'interprétations intervenants, et ces interprétations mettent en jeu des suppositions d'identité, de circonstance, d'activité, de motif et de procédure » (traduction de l'auteure).
11. Ces impressions d'écran sont celles que nous avons récupérées auprès du chef de la cellule qualité-sécurité. Compte tenu de la confidentialité des informations contenues dans cette base de données, nous n'avons pas pu obtenir d'autres visualisations contenant les analyses des événements.
12. Il s'agit des mesures correctives et préventives proposant des solutions à des problèmes survenus.
13. *Traffic Alert and Collision Avoidance System* annoncée sur la fréquence ou reportée par le pilote.
14. Le Centre d'exploitation des systèmes de la navigation aérienne (CESNAC), service central de la Direction des services de la navigation aérienne, est chargé d'administrer les données nationales nécessaires à la navigation aérienne, en temps réel et en temps différé, d'une part, et d'assurer la disponibilité opérationnelle des systèmes et réseaux centraux de la navigation aérienne, ainsi que leur maintenance matérielle et logicielle, d'autre part. Il alimente en données de vol l'ensemble des centres de contrôle français, les cinq Centres en Route de la Navigation Aérienne (CRNA) et les aéroports les plus importants.
15. « [...] interaction fondée sur, et concernée par, la pratique » (traduction de l'auteure).
16. Fiche de notification d'événement.

---

## RÉSUMÉS

Dans le présent article, nous proposons de mettre au travail la notion d'architexte tout en étudiant comment se tisse une architecture organisationnelle à travers un enchaînement d'architextes produits à la suite des exigences inscrites dans les documents normatifs. Nous nous attacherons plus particulièrement à saisir la manière dont s'opèrent le processus de déconstruction de ce qui est inscrit dans un formulaire papier et sa transcription dans un formulaire numérique. Nous proposons d'adopter une perspective pragmatique interdisciplinaire et de mobiliser l'approche de la communication constitutive des organisations afin de travailler de plus près les processus organisants.

In this article, we explore the notion of architexts by examining how an organizational architecture is woven together through a string of architexts produced in response to the requirements listed in normative documents. We will look specifically at the mechanics of the process for deconstructing what is written in paper format and how it is transcribed to digital format. We will adopt a pragmatic interdisciplinary perspective and draw on the constitutive communication of organizations to take a closer look at organizing processes.

Este artículo propone utilizar la noción de arquitexto al mismo tiempo que se analiza la manera en que se elabora una *arquitectura* organizacional a través de una secuencia de arquitextos producidos por las exigencias inscritas en los documentos normativos. El estudio se concentra particularmente en la comprensión de cómo funciona el proceso de deconstrucción de lo que está inscrito en el formulario, versión papel, y su transcripción en el formulario digital. Se sugiere adoptar una perspectiva pragmática interdisciplinaria y poner de relieve el enfoque de la comunicación constitutiva de las organizaciones con el fin de trabajar de manera más cercana el proceso que organiza.

## INDEX

**Keywords** : architext, organizational architecture, normative document, deconstruction, transcription

**Mots-clés** : architexte, architecture organisationnelle, document narratif, déconstruction, transcription

**Palabras claves** : architext, arquitectura organizacional, documentos normativos, deconstrucción, transcripción

## AUTEUR

KAROLINA SWIDEREK

Karolina Swiderek, docteure en science de l'information et de la communication, Université de Toulouse III, CERTOP, UMR 5044, swiderekarolina@gmail.com



# Prescrire un itinéraire touristique par la médiation d'un écrit d'écran

Étude de l'architexte d'une application mobile dédiée à la visite d'Albi

Cédric Calvignac et Jan Smolinski

---

- 1 Aujourd'hui largement diffusé dans les pays développés, le *smartphone* a pris une importance grandissante dans nos façons d'appréhender, de lire et d'interpréter l'espace. Recourir à cet équipement mobile permet notamment de mieux s'orienter dans les territoires fréquentés (géolocalisation) et de mobiliser en cours d'action des ressources informationnelles ajustées à la situation (Greenfield, 2010 ; Lavigne, 2012). Cette médiation technique génère par conséquent de nouvelles formes d'associations entre les environnements physique et numérique du mobinaute (Marzloff, 2005 ; Rallet, Aguilera et Guillot, 2009). Elle fait entrer en résonance ce qu'il voit *sur* et *au-delà* de son écran et propose ainsi une mise en abyme numérique du territoire parcouru (principe de réalité augmentée).
- 2 Notre contribution décrit la façon dont la consultation en mobilité d'écrits d'écran est susceptible d'influencer les pratiques des mobinautes ainsi que de transformer la nature et la forme de leurs déplacements (Jeanneret et Souchier, 1999). Elle s'intéresse plus spécifiquement aux modifications qu'entraîne l'usage d'une application touristique mobile dans le déroulement d'un parcours de visite (Bordeaux et Renaud, 2012). Ces modifications sont généralement liées à une variation plus ou moins importante des modalités de réception de l'information, modalités elles-mêmes dépendantes de la conjugaison des qualités prescriptives du vecteur employé (technologie, média) et du message qu'il porte (suggestion, argumentaire). Étudier la consultation d'informations en mobilité amène donc à considérer l'importance des efforts de structuration, de cadrage et de configuration nécessaires à la mise en forme d'écrits dont la lecture effective dépend d'un large ensemble de facteurs techniques (système d'exploitation, logiciels, écrans) et environnementaux (contextes d'usage variés et changeants).
- 3 Les écrits d'écran consultés en mobilité s'inscrivent le plus souvent dans des applications pour *smartphone* pensées pour faciliter leur manipulation. L'application mobile s'apparente alors à un « architexte » qui, « non content de représenter la

structure du texte, en [commande] l'exécution et la réalisation » (Souchier, Jeanneret et Le Marec, 2003). En effet, l'application mobile « incarne, borne, et potentialise le geste d'énonciation éditoriale ». Elle vient cadrer la rédaction et la lecture des écrits d'écran (Jeanneret et Souchier, 2005). Il semble dès lors pertinent d'interroger non seulement l'*agencement* de l'application mobile — sa façon d'organiser et de mettre en forme les contenus —, mais également son *agentivité* (*agency*) — sa façon d'infléchir le cours de l'action (Callon, 1986 ; Calvignac et Cochoy, 2015).

- 4 Suivant ce principe, notre enquête a porté sur la conception et l'utilisation d'une application mobile dédiée à la visite du centre historique d'Albi. Cette application touristique a été tout à la fois *objet de création* — puisque nous en sommes les concepteurs — et *objet d'étude* — puisque nous avons pu en observer les premiers usages dans le cadre d'une expérimentation<sup>1</sup>. Toute l'originalité de notre contribution repose sur notre capacité à embrasser les points de vue distincts des acteurs de l'offre (auteurs/concepteurs) et de la demande (lecteurs/usagers). Notre enquête nous permet en effet de revenir sur les différents arbitrages opérés au cours de la phase de conception de l'application et de les mettre en perspective avec les usages effectivement observés en situation. Ainsi, le travail de recherche engagé permet d'analyser deux formes de traductions interdépendantes : celle de l'inscription sociotechnique des prescriptions retenues (I) et celle de la réception sélective des informations transmises (II).
- 5 Baptisée *Les clefs de la ville rouge*<sup>2</sup>, notre application mobile propose une découverte originale des lieux fondée sur l'apparition, chemin faisant, d'indices révélant les singularités historiques, architecturales et culturelles de la ville. Elle met en scène différents écrits d'écran visant à réorienter le parcours des visiteurs grâce à la projection de renseignements géolocalisés sur une carte dynamique d'Albi. L'application en question *déplace* les conventions d'écriture caractéristiques des guides touristiques papier : elle privilégie les formats d'écriture courts et donne toute leur place aux logiques indiciaires de la découverte comme au surgissement ponctuel d'informations situées. Elle *fait* par là même *se déplacer* l'attention du lecteur sur des éléments nouveaux et intervient directement sur la définition des itinéraires qu'il emprunte. Ce dispositif entre, par conséquent, dans la catégorie des « technologies d'organisation » (Cooren, 2004, 2006 ; Terssac et Bazet, 2007 ; Hémond et Mayère, 2014 ; Mayère, Bazet et Roux, 2012) puisqu'il offre la possibilité d'une intervention à distance de tiers prescripteurs dont l'objectif est d'orienter le déroulement de l'action conduite (Mallard, 2000).
- 6 Le principal enseignement de notre enquête porte sur l'efficacité toute relative de ces technologies d'organisation administrées à distance auxquelles on prête pourtant d'importantes vertus prescriptives. Notre enquête démontre que la relation entre prescripteurs et usagers souffre de nombreuses interférences et repose sur d'infimes variations du dispositif technique — passées généralement inaperçues — qui peuvent avoir des répercussions tout aussi inattendues que décisives. L'influence des modalités d'affichage et de représentation de l'information est, à ce titre, remarquable tant elle conditionne l'interprétation des contenus diffusés et la définition subséquente des itinéraires suivis.

## Matériel et méthode

- 7 Notre démonstration repose sur les résultats d'une expérimentation conduite d'août 2014 à mai 2015 dans la ville d'Albi. Cette expérimentation a d'abord été l'occasion de rendre compte, de façon réflexive, de la phase de conception de l'application et des conditions de réalisation des écrits d'écran associés (I). Afin de documenter cette phase inaugurale, nous avons conservé l'ensemble des courriels échangés avec nos collègues informaticiens responsables de la réalisation technique du dispositif. Nous avons également sauvegardé toutes les versions d'essai de ladite application. Nous disposons donc d'un historique détaillé de l'avancement du projet qui permet de mettre en évidence les apports croisés des différents intervenants concernés. Les données recueillies nous donnent l'occasion de revenir sur une grande part des arbitrages sociotechniques rendus et de les mettre en perspective par rapport aux différentes contraintes temporelles et économiques avec lesquelles il a fallu composer. Ces arbitrages successifs ont, à plusieurs reprises, conduit à déplacer sensiblement — et de façon interdépendante — le cadre de l'enquête (protocole évolutif, ajustements de notre problématique), la forme et les fonctions de l'application et, par suite, les conditions de lecture des touristes observés (Jeanne-Perrier, 2006 ; Cotte, 2007).
- 8 Le second objectif de cette expérimentation a été d'observer les variations de pratiques induites par l'usage de l'application conçue (II). Il s'est agi de comparer les parcours de deux groupes de visiteurs distincts : huit couples munis d'un livret touristique papier (groupe contrôle) et huit couples disposant de ce même dispositif papier et d'un smartphone doté de l'application (groupe expérimental). Le protocole d'enquête retenu a été pensé de façon à contrôler ce que l'ajout d'une application pour *smartphone* dans un écosystème informationnel et technique déjà constitué pouvait induire en matière d'exploration d'un espace donné. Autrement dit, nous avons cherché à déterminer ce qu'apporte l'usage d'une application touristique dans la routine de déplacement de visiteurs qui bénéficient au préalable d'un équipement minimal pour s'orienter dans la ville. De cette manière, nous avons pu nous éloigner d'une situation peu courante de substitution complète de l'équipement touristique — le numérique chassant le papier — pour nous rapprocher de configurations hybrides — plus fréquentes et ordinaires — où le nouvel équipement entre dans le cortège des dispositifs déjà présents<sup>3</sup>.
- 9 Pour alimenter notre réflexion sur l'usage de l'application, nous avons mis en place un protocole d'enquête consistant à suivre les 16 couples recrutés au plus près de leurs pérégrinations touristiques sans trop influencer le cours de leur action. Nous avons donc choisi de recueillir les traces de leur activité grâce à l'enregistrement de données de géolocalisation<sup>4</sup> (récepteur GPS relevant sa position toutes les 10 secondes) et au relevé de l'historique de navigation de l'application mobile fournie (pour 8 des 16 couples). Les données de géolocalisation nous permettaient de connaître les zones fréquentées par les visiteurs, leur rythme de marche, la fréquence et le lieu des arrêts effectués. L'historique de navigation nous informait quant à lui sur le moment précis d'utilisation de l'application, sur l'ouverture et la fermeture des pages, sur le temps de lecture accordé à chacune d'elles. Enfin, nous avons conduit des entretiens semi-directifs de fin de parcours avec chacun des couples de façon à recueillir leurs impressions et leurs retours d'expérience sur la visite effectuée. L'objectif a donc été de *suivre pas à pas, de clic en clic et mot à mot* les couples de visiteurs observés (Beaudouin,

Cardon et Mallard, 2001), de rendre compte de leurs choix, de décrire la façon dont ils se repèrent tant dans le dédale des ruelles de la ville que dans celui des informations et prescriptions qu'ils consultent (Hatchuel, 1995 ; Mallard, *op. cit.*).

## Représentativité des données produites

- 10 Pour être bien comprises, les données recueillies doivent être replacées dans leur contexte de production. Il faut tout d'abord indiquer qu'elles témoignent de l'adoption d'une application spécifique et uniquement de cette application. D'autres applications mobiles fondées sur des logiques d'exploration différentes (jeu de piste, partage communautaire de l'expérience) et reposant sur des objectifs distincts (faire consommer, publier sur les réseaux sociaux) auraient probablement suscité d'autres effets et conduit à d'autres analyses. La taille et le poids du livret, les commandes de l'application, les modalités de signalement des indices sur la ville, la nature et la forme des contenus édités sont autant de facteurs déterminants pour la prise en main et l'utilisation finales des dispositifs. Nos analyses sont donc à rapporter aux conditions de réalisation restrictives de l'expérimentation décrite. La présentation de cette étude de cas ouvre néanmoins sur des réflexions de portée générale permettant de caractériser le difficile alignement entre un énoncé prescriptif, ses traductions matérielles — texte et architexte confondus — et sa réception souhaitée conforme.
- 11 Soulignons également que dans le cadre de cette enquête, nous avons choisi d'observer des couples. Ce choix se justifie par le fait que la majorité des visiteurs d'Albi explorent le centre historique en couple (Calvignac *et al.*, 2013, 2014). Nous sommes donc partis de la formation touristique la plus répandue pour conduire notre enquête. Cette décision porte en elle le germe de la difficile interprétation des *effets de couple*. En effet, seuls les entretiens de fin de parcours peuvent éclairer la répartition des tâches au sein du binôme, la distribution genrée des dispositifs papier et numérique, la nature des négociations présidant à l'utilisation des outils et à l'orientation du parcours. Nous nous reposons entièrement sur ces entretiens pour aborder ces différentes thématiques.
- 12 Enfin, ces données doivent également être rapportées aux caractéristiques de la sous-population observée. En effet, l'échantillon retenu pour notre enquête est bien trop modeste pour être représentatif d'une catégorie d'individus donnée et, *a fortiori*, de la population dans son ensemble. La construction de l'échantillon a plutôt été pensée de façon à rendre pertinente la comparaison des deux groupes de visiteurs étudiés. Il fallait impérativement que les huit couples sans application et les huit couples avec application soient composés d'individus aux profils sociodémographiques comparables. Nous avons donc tout fait pour équilibrer les deux groupes observés. Nous nous sommes montrés particulièrement soucieux de bien répartir les visiteurs en fonction de leur âge (premier principe ordonnateur), de leur niveau d'études (deuxième principe ordonnateur), de la possession ou non d'un *smartphone* et de l'intensité de son usage.

Tableau 1. Répartition équilibrée des deux sous-populations

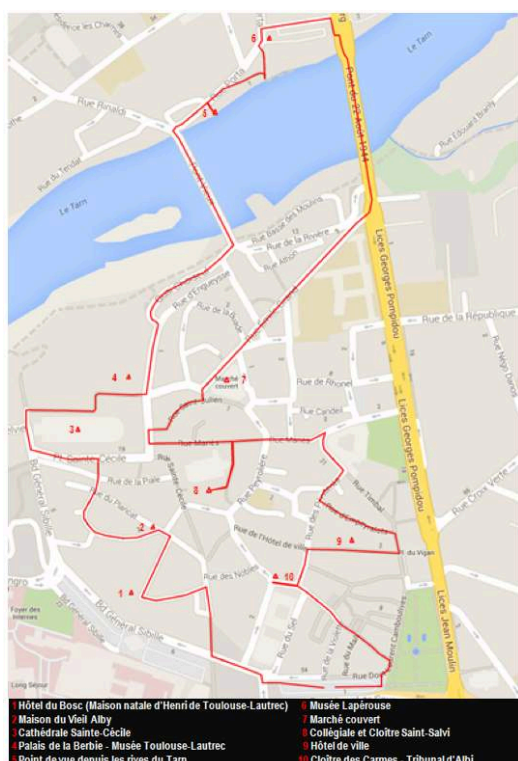
|                                        | Couples sans application                                                   | Couples avec application                                                   | Tous couples confondus                                                        |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Moyenne d'âge</b>                   | 31,19 ans                                                                  | 31,31 ans                                                                  | 31,25 ans                                                                     |
| <b>Répartition générationnelle</b>     | 13 des 16 visiteurs ont moins de 40 ans                                    | 14 des 16 visiteurs ont moins de 40 ans                                    | 27 des 32 visiteurs ont moins de 40 ans                                       |
| <b>Niveau d'études</b>                 | 2 Doctorat<br>8 Master<br>2 Licence<br>2 Bac+2<br>2 Bac<br>Ø CAP/BEP       | 1 Doctorat<br>8 Master<br>Ø Licence<br>2 Bac+2<br>3 Bac<br>2 CAP/BEP       | 3 Doctorat<br>16 Master<br>2 Licence<br>4 Bac+2<br>5 Bac<br>2 Brevet/CAP/BEP  |
| <b>Acquisition d'un smartphone</b>     | 14 possesseurs de smartphone                                               | 10 possesseurs de smartphone                                               | 24 possesseurs de smartphone                                                  |
| <b>Intensité d'usage du smartphone</b> | 7 utilisateurs intensifs<br>6 utilisateurs modérés<br>1 utilisateur faible | 6 utilisateurs intensifs<br>3 utilisateurs modérés<br>1 utilisateur faible | 13 utilisateurs intensifs<br>9 utilisateurs modérés<br>2 utilisateurs faibles |

- 13 Les deux groupes constitués accueillent une population plutôt jeune, éduquée et connectée. Les individus observés n'ont donc éprouvé aucune difficulté au contact du *smartphone*, ils avaient déjà tous eu l'occasion de manipuler cet équipement et ont pu naviguer dans l'arborescence de l'application sans rencontrer de problème. Les résultats avancés dans le présent article sont bien évidemment à mettre en relation avec le profil des visiteurs observés qui sont, pour l'écrasante majorité d'entre eux, des utilisateurs ordinaires du *smartphone* et des applications mobiles.
- 14 Pour modeste qu'il soit (32 individus, 16 couples), l'échantillon retenu permet de drainer un vaste ensemble de données. Nous disposons en effet d'une moyenne de 858 relevés de position par personne, ce qui permet une comparaison fine des itinéraires empruntés, des temps et vitesses de déplacement, du nombre des arrêts consentis. Les historiques de navigation de l'application et les entretiens semi-directifs permettent d'enrichir cette reproduction fidèle de l'itinéraire par des données empiriques complémentaires décrivant les conditions de consultation des informations transmises (emplacement et temps de lecture) ou les raisons invoquées par les acteurs pour justifier leurs choix d'orientation. Notons enfin que, malgré le faible échantillon des individus observés, il nous a été possible de produire des analyses statistiques significatives. Sans surinterpréter ces premiers résultats, nous pensons qu'ils méritent leur place dans nos développements.

## Présentation des deux équipements mobilisés : le livret papier et l'application numérique

- 15 Toute l'expérimentation conduite repose sur l'observation de l'usage de deux dispositifs distincts : le livret papier et l'application numérique. Les 16 couples ayant participé à l'enquête ont tous reçu un livret touristique papier élaboré après lecture fine des guides touristiques de la ville et des documents proposés par l'office de tourisme local. Ce livret se présente sous la forme d'un fin classeur plastifié incluant les descriptifs des 10 attractions du centre historique d'Albi les plus citées dans la littérature spécialisée<sup>5</sup>. Liées les unes aux autres, elles forment un circuit en boucle suivant le sens des aiguilles d'une montre.

Figure 1. Itinéraire conseillé — première de couverture du livret papier



- 16 Le livret se compose d'une page de garde reproduisant la représentation cartographique de l'itinéraire conseillé (voir figure 1) et de 6 pages de descriptions synthétiques — photographies et courts textes à l'appui — des 10 attractions sélectionnées. Bien que ce soit sous une forme extrêmement condensée, le livret se rapproche des formes éditoriales typiques des guides touristiques vendus dans le commerce. Il en respecte les codes puisqu'il désigne des sites singuliers témoignant de l'histoire de la ville et de son édification au fil des siècles. Sont ainsi mis à l'honneur des lieux uniques appréciés pour leur caractère exceptionnel. Les 10 sites ici retenus ne dérogent pas à cette forme classique de présentation de l'offre touristique.
- 17 La carte de l'itinéraire est accompagnée d'une légende associant un numéro à chaque attraction. Cette numérotation permet non seulement de repérer la localisation des attractions touristiques, mais également d'organiser le chapitrage du livret en classant ces attractions selon leur ordre d'apparition sur l'itinéraire conseillé. Dès lors, le livret peut être saisi en deux temps : un premier temps consacré au feuilletage de l'ensemble du livret et à la lecture rapide de quelques morceaux choisis et un second temps dédié à la lecture plus approfondie d'une entrée spécifique du livret. Il est important d'indiquer ici que la lecture de l'une des entrées proposées peut tout aussi bien précéder, accompagner ou suivre le temps de la découverte effective du lieu décrit. Il n'y a donc pas de congruence absolue entre la lecture du livret et l'observation simultanée de l'attraction présentée.
- 18 Parmi les 16 couples retenus, 8 ont également été munis d'une application mobile dédiée à la visite d'Albi. Cette application, créée par nos soins, se fonde sur un tout autre registre d'énonciation et appelle à un tout autre régime de lecture. Elle cherche à transmettre des clefs de lecture transversales sur la ville. Elle attire l'attention de son usager sur les traits caractéristiques de la ville ou de la région en mettant en exergue



des techniques architecturales, des pratiques ancestrales, des particularismes locaux. Ces éléments ne se concentrent pas sur des points singuliers, mais peuvent être observés à plusieurs endroits de la ville. Avec l'application, on cherche donc à aiguïser le regard du visiteur en attirant son attention sur quelques saillances significatives des lieux visités. L'application *Les clefs de la ville rouge* présente cinq indices distincts : les *gacholes* (tours de garde locales), les *soleilhous* (greniers à ciel ouvert où séchait le pastel), les *armoiries de la ville*, les *hôtels particuliers* (du type Renaissance italienne) et les *encorbellements* propres aux édifices du centre ancien. Ces informations sont portées à la connaissance du visiteur de façon à lui rendre une part d'autonomie dans la désignation des chemins à suivre ou des repères visuels à prendre en considération. Si la première manifestation de l'indice est suggérée au visiteur par l'application, les suivantes sont plutôt de l'ordre de l'identification autonome de signes évocateurs et conduisent (ou non) à l'intégration de ces repères visuels à la programmation toujours renouvelée de la visite en cours.

Figure 2. Application *Les clefs de la ville rouge* — indice « Hôtels Particuliers »

### LES CLEFS DE LA VILLE ROUGE

Contrairement aux guides touristiques classiques qui ont pour but de vous présenter une sélection de sites " incontournables", notre application a été conçue de façon à ce que vous ayez une plus grande liberté de parcours et composiez par vous-mêmes votre propre itinéraire. Cette application vous confie les clefs de la ville en vous donnant différentes "clefs de lecture" relatives à son histoire et à son architecture. Nous mettons donc à votre disposition 5 grilles de lecture de la Cité épiscopale, cinq indices qui vous permettront de prolonger votre expérience touristique et de lui donner un tour plus personnel. En espérant que cette application vous donne accès à une lecture approfondie de la ville et que, par votre cheminement, vous fassiez votre ce patrimoine mondial de l'humanité.



#### Hôtels Particuliers

À repérer :



La ville d'Albi accueille en son sein de nombreux hôtels particuliers. Ces demeures imposantes appartenaient aux familles les plus riches de la localité et arboraient des trésors d'architecture inspirés des techniques sculpturales et picturales développées en Toscane. Les richesses de la région provenaient principalement de l'exploitation du pastel. Voici la description de l'un des plus beaux hôtels particuliers d'Albi : l'hôtel de Gorsse. [...]

D'autres hôtels particuliers méritent le détour. À condition d'y prêter attention, vous ne manquerez pas de les croiser sur votre chemin!

- 19 Les deux supports techniques présentés — livret papier et application mobile — se distinguent tant sur la forme que sur le fond. Quand le livret présente des attractions singulières et uniques, l'application insiste sur les manifestations plurielles et spatialement distribuées des indices révélés. Quand l'usage du livret permet d'espacer les temps de lecture et de découverte, celui de l'application les concentre et donne lieu à un commentaire situé et contextualisé de l'environnement immédiat. Les contours et les contenus du livret et de l'application ont volontairement été rendus dissemblables de façon à accroître les chances de les voir être saisis simultanément ou successivement.

- 20 Dans la section suivante, nous allons revenir sur le processus de conception de l'application, sur les intentions ayant guidé notre écriture, sur les contraintes sociotechniques ayant jalonné nos choix éditoriaux. Cela nous permettra de poursuivre la description de l'application conçue et, par là même, de mieux rendre compte de ses conditions d'usage.

## Retour réflexif sur la phase de conception de l'application

- 21 Décrire la phase de conception de l'application revient à « rendre visible le travail de l'écrit » (Denis, 2011 ; Denis et Pontille, 2010, 2012), à mettre en lumière les coulisses de la production du texte et de l'architecte d'un écrit d'écran. Pour rendre cette démarche féconde, il est important de ne rien taire des activités de préparation et de maintenance des dispositifs en vue de contrôler les apports respectifs des acteurs humains et non humains successivement enrôlés dans le projet (Akrich, Callon et Latour, 2006).
- 22 Lors de la phase d'assemblage de l'application, différents architectes sont tout d'abord mis en concurrence. D'abord, les techniques d'édition des écrits d'écran ne sont pas encore arrêtées. Elles vont progressivement s'affiner au fil des apports conjugués d'acteurs entrants. Les contours de l'architecte retenu, la forme finalement prise par l'application, sont le résultat d'agencements sociotechniques successivement renégociés. Ce que cette phase de développement a de remarquable, c'est qu'elle laisse entrevoir une large distribution du travail de production qui dépasse de loin le cercle des seuls porteurs du projet pour s'étendre à un ensemble de contributeurs extérieurs parmi lesquels on retrouve des développeurs informatiques de grandes entreprises (Google, Samsung, Android), mais aussi de simples usagers du service (les participants à l'enquête). L'intégration dans le temps de ces contributions hétérogènes conduit à un durcissement progressif des formes d'encadrement de l'écrit d'écran.

## L'effet de contraste comme point de départ

- 23 L'application a d'abord été conçue de façon à se différencier du livret papier. Comme indiqué précédemment, il était nécessaire — pour les besoins de l'expérimentation — de bien distinguer le contenu offert par les deux équipements proposés. C'est *l'effet de contraste* entre les deux équipements portables qui a donc orienté la première phase du processus de conception. On retrouve là une configuration classique dans le domaine de l'innovation technique et servicielle où les concepteurs cherchent à rendre leur proposition équivalente, sous tout un ensemble de rapports, à celles déjà formulées pour mieux faire ressortir la singularité de leur offre (Cochoy, 2002). Cette stratégie de « mimétisme-différenciation » (Pointet, 1997) ou de « cadrage-débordement » (Callon, 1999) a animé cette première phase de développement. Ainsi, l'application conserve la projection cartographiée de la ville, l'inscription d'un itinéraire touristique conseillé (mimétisme), mais propose une lecture différente du centre historique fondée sur la mise en évidence d'indices, de clefs de lecture transversales (différenciation).
- 24 L'application vient donc compléter le livret papier. Cette complémentarité des deux équipements se joue tant sur le plan architextuel que sur le plan textuel. Sur le plan



textuel, la page de présentation de l'application a été travaillée de façon à mieux faire ressortir la singularité de son contenu :

Contrairement aux guides touristiques classiques qui ont pour but de vous présenter une sélection de sites « incontournables », notre application a été conçue de façon à ce que vous ayez une plus grande liberté de parcours et composiez par vous-mêmes votre propre itinéraire. Cette application vous confie les clefs de la ville en vous donnant différentes clefs de lecture relatives à son histoire et à son architecture. Nous mettons à votre disposition 5 grilles de lecture de la Cité épiscopale, cinq indices qui vous permettront de prolonger votre expérience touristique et de lui donner un tour plus personnel. En espérant que cette application vous donne accès à une lecture approfondie de la ville et que, par votre cheminement, vous fassiez vôtre ce patrimoine mondial de l'humanité.

- 25 L'argument central de ce texte introductif est celui de la personnalisation du parcours et de l'autonomie retrouvée dans la sélection des points d'intérêt touristiques. C'est un argument fort sur lequel nous revenons à plusieurs reprises dans le court texte proposé. Les « indices » sont des « clefs » ou des « grilles » de lecture laissant apparaître des motifs ou des modèles (*patterns*) dont les occurrences multiples donnent une certaine unité au centre historique de la ville.
- 26 Sur le plan architextuel, l'application permet un affichage de l'information géographiquement situé. La lecture de l'écrit d'écran est donc censée entrer en résonance avec l'environnement immédiat du visiteur. L'information apparue à l'écran décrit un élément proximal. C'est une première caractéristique discriminante de l'architexte de l'application. La pertinence de l'information délivrée par l'application est théoriquement supérieure puisqu'elle évoque directement ce qui entoure le visiteur, là où le livret papier décrit les éléments d'une zone plus largement définie. L'indexicalité du contenu éditorial de l'application est davantage maîtrisée, car l'architexte offre le texte à la vue du visiteur à un moment jugé opportun.

## Enrichissements successifs de l'architexte : possibilités et contraintes

- 27 Une fois le principe de l'affichage géolocalisé d'informations transversales retenu, nous sommes tournés vers un collègue informaticien pour concrétiser notre projet<sup>6</sup>. Nous avons plus précisément saisi une heureuse occasion qui se présentait sous la forme d'un appel à candidatures :

Dans le cadre de l'UE « Techno Web 2 », les étudiants de 3<sup>e</sup> année de licence informatique doivent développer une application web au cours d'un projet d'une durée de 36 h. Cette année, nous avons choisi de mettre ce projet au service de l'Université en vous laissant proposer des thèmes d'application. Seule contrainte, il s'agit d'une application web (c'est-à-dire disponible par le biais d'un navigateur web) utilisable sur une tablette tactile ou un *smartphone* (document interne de l'Institut national universitaire Champollion).
- 28 Une fois notre candidature acceptée, nous avons eu plusieurs moments d'échange avec les deux étudiants responsables de notre projet et la personne qui les encadrait. Différents éléments ont été abordés et l'essentiel de nos discussions a porté sur la production conjointe de l'« architexte » de l'application. Le premier point abordé fut celui de l'habillage du fond d'écran. Quel élément devait apparaître par défaut à l'écran ? Nos souhaits de voir la carte du centre historique habiller l'arrière-plan, de faire systématiquement apparaître un marqueur de géolocalisation actualisé (sous la

forme d'un point bleu) et de reproduire l'itinéraire touristique conseillé (tracé rouge) ont été accueillis favorablement par nos interlocuteurs. Ces derniers se sont saisis du *plug-in* Google Maps pour commencer à façonner notre application : « Le *plug-in* Google Maps est incorporé dans cette page. Il récupère les coordonnées géographiques du client sur le navigateur Web et les transmet à Google qui s'occupe de renvoyer les images (cartes) en fonction de l'emplacement, du zoom, etc. » (David Panzoli).

- 29 Partant de la trame cartographique de Google, les étudiants ont dû procéder à quelques adaptations. Ils ont d'abord nettoyé la carte source de différentes indications (emplacement des commerces, édifices remarquables et autres institutions) et ont ensuite intégré l'itinéraire touristique conçu par nos soins. Pour définir cet itinéraire, nous avons dû relever différents points de géolocalisation *in situ*, en référencer les coordonnées et les lier entre elles. Il ne restait alors plus qu'à enrichir le *plug-in* Google Maps « afin d'inclure (localement à l'appli, rien ne change chez Google) des positions géographiques spécifiques auxquelles sont associés des icônes et des comportements spécifiques » (David Panzoli).
- 30 On constate, au travers de cette description, qu'édifier un architexte requiert — lorsque l'on fait appel à des ressources halogènes — une démarche de déconstruction d'architextes préconfigurés par d'autres. Il s'agit d'abord de se défaire de certaines fonctionnalités qui viendraient perturber la lecture (comme la désignation des commerces alentour) et d'opter pour des représentations cartographiques simplifiées (option carte plutôt que vue satellite). Cela étant dit, parmi les éléments exportés demeurent également des principes architextuels que l'on conserve en l'état et dont on peut difficilement se départir. Ces principes « adhèrent » trop fortement à l'ossature même de l'architexte emprunté (Von Hippel, 1998). Ainsi en est-il de certains éléments de l'« architexte » du *plug-in* Google Maps, notamment de l'outil de zoom de la carte et du marqueur de géolocalisation indiquant la position de l'utilisateur en temps réel. Nous verrons, dans la suite de notre développement, que ces différents principes architextuels importés ont une importance cruciale dans la future prise en main du dispositif conçu.
- 31 Le deuxième point abordé lors de ces rencontres portait sur l'apparition localisée des indices sur la ville. Notre souhait de voir la présence d'un indice signalée par le surgissement d'une icône à l'écran a également été satisfait. Nos interlocuteurs ont mis en place cinq balises géolocalisées pointant sur les manifestations exemplaires des cinq indices ou clefs de lecture. Ils nous ont même proposé de définir par nous-mêmes la distance autour de la balise à partir de laquelle l'icône devait apparaître à l'écran. Nous avons retenu une distance de 100 mètres autour de la balise pour une raison relativement simple : les 2 indices les plus proches étant distants d'environ 250 mètres à vol d'oiseau, nous devions limiter le champ d'apparition de l'information à 100 mètres pour éviter l'affichage simultané de 2 icônes. L'architexte de l'application est ici au cœur de la stratégie de communication du prescripteur. C'est lui qui décide où et quand le texte est rendu disponible. C'est lui qui intervient sur le lieu précis de la révélation du texte caché. L'architexte offre donc une plus grande latitude au rédacteur qui est en mesure d'organiser la séquence énonciative en fonction des zones fréquentées par le visiteur. En revanche, l'ordre d'affectation des différentes séquences énonciatives reste hors de sa portée puisque c'est le lecteur qui compose le plan de l'écrit en fonction de l'itinéraire qu'il emprunte dans la ville.

32 Retenons ici que l'architexte de l'application est élaboré, non pas à partir d'une page blanche ou d'un écran vierge, mais bel et bien à partir d'architextes hétérogènes prévalents. L'édition de l'information transmise passe donc en partie par des « scripts » arrêtés par d'autres à d'autres fins (Akrich, 1993). Si nous avons préféré placer notre focale sur les apports et les contraintes relatifs à l'inclusion du *plug-in* Google Maps, nous pouvons rapidement évoquer l'influence de l'architexte du système d'exploitation Android dont étaient dotés les deux téléphones Samsung S4 ayant servi à l'expérimentation. Ce système d'exploitation propose un environnement de bureau et une bibliothèque d'applications qui lui est propre et les usagers des deux *smartphones* pouvaient, à la suite d'une mauvaise manipulation (pression de la commande « Retour en arrière »), sortir momentanément de l'application et rompre ainsi la communication établie. Pour retrouver leur chemin, il leur fallait alors se repérer sur la page d'accueil d'un *smartphone* qu'ils n'avaient pas configuré à leur main. Nous pouvons également évoquer les qualités et les défauts du type d'application choisi. En effet, le projet étudiant portait sur la réalisation d'une application Web, c'est-à-dire d'une application hébergée sur un serveur et manipulable grâce à un navigateur Web. Ce type d'application conditionne et limite les techniques d'édition à la disposition des concepteurs. Si ses commandes de programmation sont intuitives et que l'intervention sur les éléments graphiques des écrits d'écran est relativement aisée, l'application Web présente l'inconvénient majeur d'être fortement découplée des fonctionnalités internes au *smartphone* :

L'application Web est beaucoup plus simple à mettre en œuvre et à diffuser. Les fonctionnalités du navigateur (bac à sable) sont à portée de main. L'affichage comme une page Web est simplissime (encore une fois le navigateur prend tout en charge). L'inconvénient majeur de l'application Web est qu'elle ne permet pas d'interaction avec le *smartphone* (pas de notifications *push*, de fonctionnement en arrière-plan, etc.) (David Panzoli).

33 La technique employée ne permet donc pas de mobiliser toutes les fonctions du *smartphone*. Elle empêche par exemple de signaler la présence d'un indice par une vibration ou une sonnerie. Or, l'introduction de ces systèmes d'alerte aurait significativement maximisé les chances de voir les visiteurs se pencher sur l'indice affiché à l'écran.

34 Les aléas relatifs à l'utilisation accidentelle des commandes du téléphone, aux limitations inhérentes à l'usage d'applications Web ou encore à l'enracinement des fonctions natives de *plug-ins* intégrés méritent d'être définis, car ils constituent autant de contraintes du point de vue du développement, de la scénarisation de l'usage et de la rédaction des messages. Il s'agit là de rigidités technologiques avec lesquelles il est nécessaire de composer si l'on souhaite s'épargner le travail fastidieux de rétroingénierie ou de création de l'ensemble des couches logicielles nécessaires à l'affichage souhaité<sup>7</sup>.

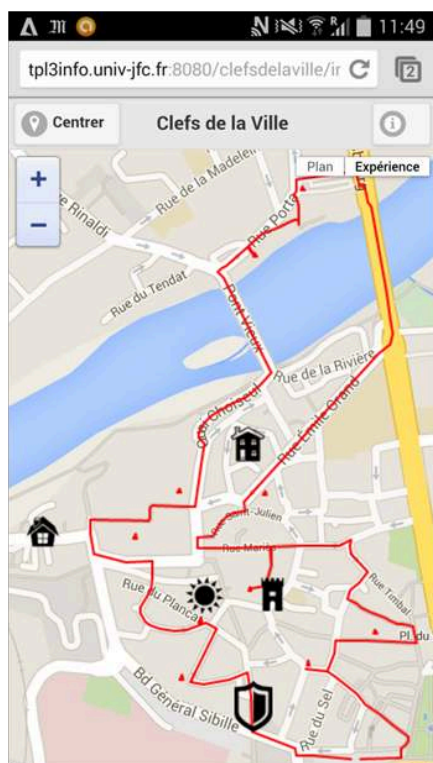
35 On observe ici que le plus souvent, ce sont les « collectifs informatiques » — comprenant des interlocuteurs proximaux (intervenants directs du projet) et distants (développeurs du *plug-in* Google Maps, du système d'exploitation Android) — qui présentent les différentes options architextuelles qui pourraient éventuellement répondre aux demandes des prescripteurs. Ils contribuent de façon décisive à l'institution de la « forme-texte » envisagée, une « forme-texte » qui « circonscrit l'énonciation éditoriale » (Jeanneret et Souchier, 2005). Ils présentent généralement des « formes modèles » déjà éprouvées. On assiste donc à un double effet de collection des

techniques d'édition courantes (sous forme de briques logicielles à assembler) et de sélection subséquente des « formes modèles » adaptées aux « formes-textes » à diffuser (ibid.). Une fois que les porteurs de projet, les prescripteurs, les collectifs informatiques se sont entendus sur une première version de l'architexte, une dernière médiation intervient : celle de l'appropriation, du « détournement », du « braconnage » du texte comme de l'architexte par les usagers-lecteurs (Certeau, 1980 ; Akrich, 1998). Dans le cas de l'application *Les clefs de la ville rouge*, l'intervention des lecteurs est doublement attendue : sous une forme classique de mise à l'épreuve du dispositif, sous une forme plus originale de coédition du fil narratif liant les informations entre elles.

## Fil narratif (re)construit par le visiteur

- 36 Les couples de visiteurs équipés de l'application mobile participent activement à l'édition des écrits d'écran qui leur sont proposés. Ils y participent toutefois sans en avoir la pleine maîtrise. En effet, leur itinéraire de lecture est guidé par leur itinéraire de visite. Ce sont donc leurs pas dans la ville qui ordonnent l'apparition des informations qui leur sont adressées. Cela dit, comme les indices apparaissent les uns après les autres sans que les usagers aient préalablement connaissance de leurs emplacements, les mobinautes n'ont absolument pas la main sur la construction éditoriale du contenu proposé. On peut donc dire que l'architexte conçu limite le contrôle éditorial de ses concepteurs (qui ne peuvent prédire le sens de lecture) et de ses lecteurs (qui organisent sans le savoir le contenu éditorial en se déplaçant dans la ville). En revanche, le lecteur redevient maître du cadre énonciatif de l'application au moment où il choisit ou non de cliquer sur l'icône lorsqu'elle apparaît à l'écran. Il décide ainsi s'il souhaite ou non accéder au contenu proposé. Comme l'indique Caroline Angé à propos des écrits d'écran, « le geste acquiert un statut singulier : cliquer c'est lire. Le texte est désormais soumis aux manipulations du lecteur, qui se trouve en position de le faire exister. La configuration de l'écrit (sa structuration) confère au lecteur la maîtrise de ce qu'il fait apparaître, ce par quoi il constitue un texte nouveau à partir de ces assemblages » (2008 : 77). Autrement dit, l'application repose sur « une structure plastique qui permet à ses utilisateurs de s'y aménager une place en éditeur secondaire » (Jeanne-Perrier, 2013 : 270). L'architexte retenu permet donc la double intervention du hasard (les pas du visiteur le mènent ou non à un indice) et de la volonté du lecteur d'intégrer à son espace informationnel un élément supplémentaire. Ici, on comprend combien l'architexte de l'application modifie profondément la lecture, lui donne un relief tout à fait singulier.

Figure 3. Répartition des cinq indices dans l'espace



- 37 La figure 3 est une capture d'écran mettant en évidence la répartition géographique des cinq indices. Cette capture d'écran provient d'un écran de contrôle destiné aux seuls expérimentateurs. Les visiteurs n'ont eu accès à cette information dans son entier à aucun moment de l'expérimentation. En effet, ces indices ne sont pas délivrés en début de visite, mais apparaissent chacun à leur tour au moment où les visiteurs s'approchent d'une balise numérique placée au pied d'un édifice-témoin. Avec l'application proposée, nous sommes en présence d'une technologie du type *pop-up* qui active, au gré des déplacements individuels, une information épousant les traits de l'espace physique exploré. Cela signifie donc que, sur de longues plages de temps, l'écran ne met en scène aucune icône, laissant simplement apparaître l'itinéraire conseillé et le marqueur bleu de géolocalisation.
- 38 L'architexte de l'application s'enrichit de nouvelles modalités d'édition de l'information. Premièrement, l'itinéraire de déplacement précède et conditionne l'itinéraire informationnel. On est donc là dans un rapport inversé aux modalités de lecture traditionnellement attachées aux guides touristiques papier qui reposent sur le principe d'une transmission anticipée de l'information permettant au lecteur d'organiser en amont son parcours dans la ville. Deuxièmement, le lecteur peut choisir de consulter ou non l'information dont la présence est signalée (*cliquer c'est lire*) ; il a donc la liberté de relever ou d'ignorer les données ainsi transmises. Troisièmement, l'architexte repose sur l'intervention du hasard (celui du tracé du cheminement parcouru) dans la survenue des indices.
- 39 La transmission instantanée de l'information, la libre consultation de l'indice et l'intervention du hasard sont les trois soutènements architextuels de l'application. Ces différents choix sont motivés par la volonté des concepteurs de mettre en place une découverte des lieux aux accents « sérendipiens ». En effet, l'application a été conçue et

programmée de façon à proposer une approche originale de découverte sérendipienne de la ville. Elle a été pensée de façon à encourager cette forme d'exploration singulière qui revient à « découvrir, par hasard et sagacité, des choses que l'on ne cherchait pas » (Walpole<sup>8</sup>, 1754). La démarche sérendipienne, que l'on souhaite ici stimuler, revient à tirer le meilleur parti de l'« émergence d'idées incidentes » (Catellin, 2014 : 17) et à « prêter attention à ce qui surprend » pour « en imaginer une interprétation pertinente » (Loty, préface de Catellin, *ibid.*). L'application a donc pour but de livrer des indices transversaux sur la ville de manière à favoriser l'avènement de raisonnements abductifs (ou indiciers) dépassant le seul contenu de l'application. Les visiteurs sont ainsi amenés à compulser et à assembler par eux-mêmes des indices relatifs au territoire exploré ; une fois réunis, ces indices donnent une vue d'ensemble, instruite et cohérente, du lieu.

- 40 L'application cherche à reproduire au mieux les conditions de découverte relatées dans le conte des trois princes de Serendip. Pour rappel, les trois princes sont sommés par leur père de découvrir les environs de l'île de Ceylan sans autre but que l'observation d'un ailleurs et l'apprentissage de l'altérité. Ils observent, chemin faisant, les paysages traversés comme les particularités insignifiantes de bord de route. Après avoir repéré, au cours de leur périple, différents indices se présentant à eux de façon incidente, ils parviennent à reconstituer l'image d'un chameau borgne, édenté et boiteux qui aurait, selon leurs observations, emprunté ce chemin avant eux. Ils sont même en mesure de préciser que ledit chameau portait sur son dos une femme enceinte, du beurre et du miel (Merton et Barber, 2006 ; Cochoy, 2011a, 2011b ; Catellin, *op. cit.*). Par un raisonnement abductif, ils recomposent fidèlement le portrait de cet attelage auquel ils emboîtent le pas sans l'avoir jamais vu. L'application *Les clefs de la ville rouge* traduit à l'échelle d'Albi les conditions de découverte que nous venons d'évoquer. Lorsqu'ils ouvrent l'application, les couples de visiteurs voient apparaître un tracé incrusté en surimpression sur la carte de la ville. Leur positionnement apparaît et s'actualise à mesure qu'ils se déplacent. Ils ont donc sous les yeux un itinéraire conseillé qu'ils peuvent choisir de suivre ou, au contraire, de contourner. Au gré de leurs déplacements, ils peuvent au choix porter leur attention sur l'écran du *smartphone* ou laisser de côté cet équipement en le rangeant dans un sac ou une poche de leurs vêtements. L'écran du *smartphone* reste, le plus souvent, vierge de toute information complémentaire. Il laisse toutefois apparaître de temps à autre une icône sur l'écran, symbole d'un indice livré sur la ville. L'icône n'est repérée par l'utilisateur du *smartphone* qu'à la condition qu'il demeure d'une part attentif (en jetant de temps en temps un œil à l'écran) et d'autre part chanceux (en tombant au moment où l'icône est visible). Le caractère accidentel du repérage de l'indice — central dans la mécanique du conte — est donc conservé. La technologie *pop-up* (technique de surgissement) crée en effet une incertitude sur la consultation de l'indice. L'architecte de l'application organise l'apparition du texte, mais il le fait de telle sorte que la déprise éditoriale (délégation à la technique, à la sagacité du lecteur et au hasard) constitue la prise, l'élément de captation attentionnelle du dispositif<sup>9</sup>.
- 41 L'architecte de l'application prend donc une coloration sérendipienne. Ainsi en est-il également du texte de présentation de l'indice qui rappelle avec insistance que l'élément mis en valeur (gachole, soleihou, etc.) peut se retrouver à plusieurs endroits dans la ville. Ce texte enjoint donc au visiteur de rester attentif à l'apparition de ces particularismes locaux en dehors du seul secteur présentement fréquenté.

- 42 Textes et architextes ont donc été pensés ensemble de façon à différencier l'application du livret, à permettre le surgissement ponctuel d'informations géolocalisées et à jouer sur les dispositions sérendipiennes des visiteurs. Ces agencements technico-sémiotiques, s'ils sont cohérents du point de vue des concepteurs, vont-ils toutefois être compris et entrer en résonance avec les aspirations des lecteurs ? La prescription d'usage inscrite dans l'architexte et le texte de l'application sera-t-elle respectée, ignorée ou rejetée par les usagers ?

## « Texte » ou « architexte » : où se loge la performativité de l'application ?

- 43 Après avoir décrit l'organisation collective déployée lors de la phase de conception de l'application, il est maintenant temps d'élargir notre observation à une autre forme d'organisation : celle de la tenue d'une conversation nourrie entre prescripteurs et consommateurs, celle de la co-construction du parcours touristique emprunté. Nous allons à présent mesurer la distance qui sépare les effets escomptés — prescriptions d'usage formulées par les concepteurs de l'application — des effets réellement observés sur le terrain. Ce faisant, nous verrons que les différents « attracteurs attentionnels » de l'application connaissent un succès variable (Kessous, Mellet et Zouinar, 2010 ; Kessous, 2012). Texte et architexte de l'application sont largement réinterprétés par les usagers de l'application qui s'approprient le dispositif selon des principes différents et parfois même divergents de ceux pensés pour eux par les prescripteurs (Certeau, *op. cit.* ; Akrich, 1998).
- 44 Dans cette seconde partie, nous cherchons à savoir où se loge la performativité des écrits d'écran et par quelles médiations textuelles et architextuelles la communication entre prescripteurs et usagers s'établit et porte ses fruits. Commençons par dire que l'usage de l'application mobile a une incidence remarquable sur les constantes de déplacement des visiteurs, sur les conditions d'exploration de l'espace. L'application entraîne notamment une altération notable du rythme de visite et de la fréquence des arrêts consentis. Ce faisant, elle agit sur l'attention informationnelle des visiteurs, une attention dépendante du temps d'exposition à l'information (consultation plus ou moins longue) et de la disponibilité cognitive des individus (concentration et focalisation variables).

## Lire en déplacement, lire en se déplaçant

- 45 Les deux équipements confiés aux visiteurs — livret papier et application mobile — permettent de lire des informations en cours de déplacement. Ce sont deux équipements portables qui peuvent être aisément convoqués à différents moments de la visite. Si ces deux dispositifs permettent de *lire en déplacement*, ils n'ont pas la même propension à favoriser la *lecture en se déplaçant*. La différence est de taille car, dans un cas, le visiteur provoque un arrêt pour s'informer et réorganiser son parcours (*il lit en déplacement*) et, dans l'autre, le visiteur poursuit sa route en étant tour à tour attentif à l'équipement et à l'environnement traversé (*il lit en se déplaçant*). On se doute que l'attention dévolue aux informations consultées n'est pas la même dans ces deux configurations.



- 46 Lorsque l'on se penche sur les constantes de déplacement des deux groupes observés, on se rend compte que les couples avec et sans application ont une progression dans la ville sensiblement différente. Sur un temps de visite équivalent, les couples sans application ont tendance à parcourir de plus grandes distances<sup>10</sup>. Ils arpentent en moyenne 6,99 kilomètres quand les visiteurs munis de l'application mobile sillonnent en moyenne 6,54 kilomètres.

Tableau 2. Distance parcourue par les deux groupes observés

|                                 | 4-7 km | 7-10 km |
|---------------------------------|--------|---------|
| <b>Couples sans application</b> | 50,0 % | 50,0 %  |
| <b>Couples avec application</b> | 87,5 % | 12,5 %  |
| <b>Tous couples confondus</b>   | 68,8 % | 31,3 %  |

$\chi^2$  de Pearson = 5,236 ; signification asymptotique bilatérale = 0,022 ; degré de liberté = 1.

- 47 Parmi les couples avec application, 87,5 % parcourent moins de 7 kilomètres, alors que c'est le cas de 50 % des couples sans application. Les visiteurs disposant du seul livret papier se déplacent en moyenne plus vite que leurs homologues équipés de l'application mobile (2,95 km/h contre 2,70 km/h). Cette différence de vitesse de déplacement est plus marquée encore lorsque l'on se penche sur le seul temps effectif de déplacement au cours duquel les « couples livret » se déplacent à 3,77 km/h en moyenne et les « couples application » à 3,29 km/h en moyenne. L'ajout d'une application mobile au dispositif touristique des visiteurs semble donc avoir pour effet de ralentir le rythme d'exécution de la visite. Comment expliquer ce ralentissement ? Une grande part de l'explication tient à la fréquence des arrêts et des piétinements constatés chez les deux groupes de visiteurs. Des arrêts et piétinements qui, nous l'allons voir, ne sont pas sans rapport avec les modalités de consultation des dispositifs informationnels en leur possession.

## Arrêts, piétinements et modalités de consultation de l'information

- 48 Sur la base des données de géolocalisation dont nous disposons, nous pouvons repérer les plages de temps durant lesquelles les visiteurs sont à l'arrêt ou avancent à tâtons. Nous désignons par « arrêt » la succession d'au moins trois relevés de vitesse consécutifs équivalant à 0 km/h. L'arrêt n'est donc considéré comme tel que lorsqu'il intervient dans un intervalle de temps supérieur ou égal à 30 secondes (3 intervalles de 10 secondes)<sup>11</sup>. La définition du piétinement est quant à elle plus complexe. Elle fait se croiser des données de distribution spatiale (déplacement dans un périmètre restreint) et de vitesse de déplacement (ralentissement de la marche). Le piétinement correspond en effet à une diminution importante de la vitesse de déplacement dans une zone resserrée du parcours. Pour être enregistré sous la mention « piétinement », il faut que le ralentissement envisagé satisfasse à trois critères : 1) la plage temporelle considérée doit être supérieure ou égale à une minute (6 intervalles de 10 secondes) ; 2) les relevés de position doivent tous s'inscrire dans un espace inférieur ou égal à 100 m<sup>2</sup> (périmètre



restrictif) ; 3) les vitesses de déplacement observées dans ce périmètre et au cours de cette période doivent être, pour deux tiers d'entre elles, inférieures ou égales à 1 km/h.

- 49 Ces deux notions maintenant définies, revenons à la comparaison des parcours des deux sous-populations observées. On constate ici que les couples munis du seul livret s'arrêtent bien plus fréquemment que ceux disposant du livret et de l'application. Quand les premiers s'arrêtent en moyenne 1,49 fois par heure, les seconds s'arrêtent 0,59 fois par heure.

Tableau 3. Fréquence des arrêts chez les deux groupes de visiteurs

| Nombre d'arrêts/heure    | 0-1 arrêt/heure | 1 arrêt/heure et plus |
|--------------------------|-----------------|-----------------------|
| Couples sans application | 37,5 %          | 62,5 %                |
| Couples avec application | 87,5 %          | 12,5 %                |
| Tous couples confondus   | 62,5 %          | 37,5 %                |

$\chi^2$  de Pearson = 8,533 ; signification asymptotique bilatérale = 0,03 ; degré de liberté = 1.

- 50 Parmi les couples disposant du seul livret, 62,5 % effectuent au moins un arrêt par heure de visite, alors que c'est le cas de 12,5 % des couples avec application. Il semble à première vue paradoxal de voir les couples avec application parcourir une moins grande distance que leurs homologues équipés du seul livret alors même que leurs arrêts sont moins fréquents. L'observation des arrêts consentis suggère donc que l'usage du seul livret amène à stopper sa progression plus fréquemment (1,36 arrêt/heure) tout en induisant un déplacement plus rapide entre chacun des arrêts effectués (3,77 km/h). À l'inverse, l'usage conjoint du livret et de l'application semble produire une forme de continuité du déplacement dans la ville (0,59 arrêt/heure) et un rythme de marche plus faible (3,29 km/h).
- 51 Ce rythme de marche plus lent est en grande partie imputable à la fréquence des piétinements consentis par les usagers de l'application. En effet, les couples munis du seul livret, s'ils s'arrêtent plus fréquemment, sont moins sujets aux piétinements (2,25 piétinements/heure) que leurs homologues munis du livret et de l'application (2,8 piétinements/heure). Mais plus encore que leur fréquence d'apparition, c'est la durée de ces piétinements qui distingue les deux groupes de visiteurs. On observe ainsi que 87,5 % des couples sans application consacrent moins de 20 % de leur temps de visite à ces piétinements quand 50 % des couples avec application passent de 20 à 40 % de leur temps de visite à piétiner.

Tableau 4. Ratio temps de piétinement/temps total écoulé chez les deux groupes de visiteurs

| Temps Piétinement        | 0-20 % du temps écoulé | 20-40 % du temps écoulé |
|--------------------------|------------------------|-------------------------|
| Couples sans application | 87,5 %                 | 12,5 %                  |
| Couples avec application | 50,0 %                 | 50,0 %                  |
| Tous couples confondus   | 68,8 %                 | 31,3 %                  |

$\chi^2$  de Pearson = 5,236 ; signification asymptotique bilatérale = 0,022 ; degré de liberté = 1.

- 52 L'ajout de l'application mobile aux équipements touristiques des visiteurs favorise une forme de continuité dans leur déplacement. Ce déplacement plus continu connaît de nombreux ralentissements (piétinements) qu'il faut sans doute mettre en rapport avec la lecture du contenu de l'application chemin faisant. Concluons donc provisoirement à une première différence de taille entre les équipements papier et numérique : les premiers induisent des arrêts plus fréquents, les seconds ralentissent le rythme de croisière de leurs usagers.
- 53 L'organisation du parcours touristique est clairement dépendante de la composition de l'« agence véhiculaire » engagée dans la visite (Calvignac et Cochoy, *op. cit.*). Ce collectif hybride composé d'acteurs humains et non humains est une unité d'analyse pertinente pour saisir les conditions de lecture et de production collective de sens. Les équipements techniques participent de façon significative à l'économie organisationnelle de la visite dans son ensemble, ne serait-ce que par leur propension à faire ralentir ou accélérer le pas, à provoquer des arrêts et piétinements. Ces constantes de déplacement induites par l'usage d'un dispositif ont pour conséquence directe de modifier le degré d'attention des visiteurs.

### Points de fixation attentionnelle ou attention diffuse

- 54 Le dispositif papier agit tel un opérateur d'enracinement de la consultation informationnelle. Il est généralement mobilisé en un point fixe et fait office d'« objet-frontière » autour duquel se réunissent et dialoguent les membres du couple (Star et Griesemer, 1989). L'usage du seul livret papier favorise donc la conduite d'un parcours à étapes. Les couples livret s'arrêtent à intervalles réguliers pour réorganiser leur itinéraire et leur programme de visite. La nature même de l'équipement permet aux visiteurs de s'arrimer au support et d'échanger en étant conjointement à son bord. L'architexte du livret papier, le format propre au guide de voyage, entraîne une utilisation concertée.

Question : Quand avez-vous utilisé le livret ?

Marc : Chaque fois qu'on arrivait sur les bâtiments, les choses qui sont décrites, on regarde et après en sortant de là on regarde par où il faut partir, après moi je marche souvent avec le livret à la main mais sans le regarder quoi. C'est si j'avais un doute que je regardais, après un point on regarde comment aller au suivant, on marche, et c'est après si on a un doute que l'on regarde.

Mélanie : En fait, plusieurs fois on s'est posé pour avoir... enfin moi c'était pour avoir les 10 points en tête, mais en fait, j'en retenais deux puis après j'oubliais ce qu'il y avait après donc on se reposait et on relisait bien le document (rires).

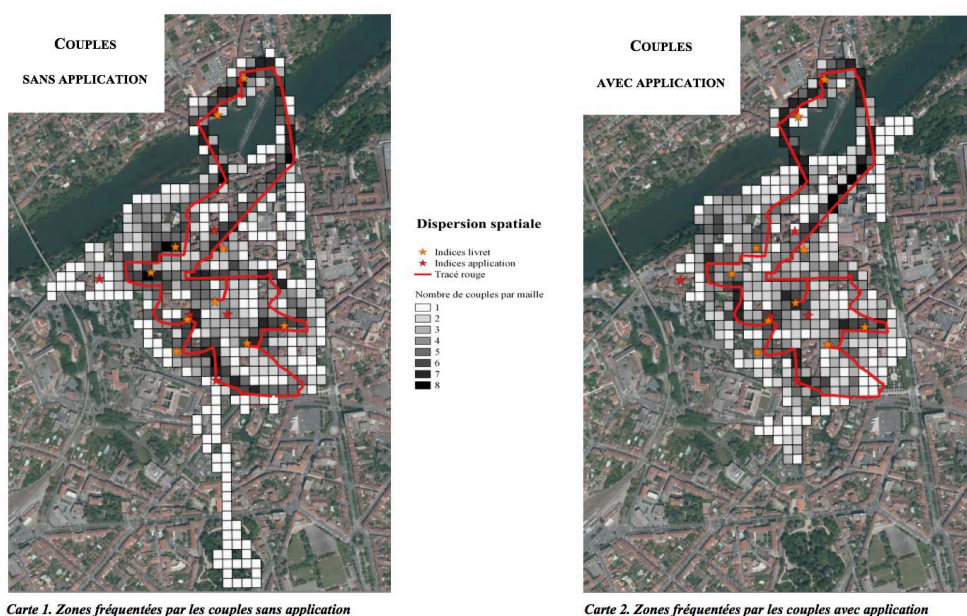
- 55 Le livret fait advenir des points de fixation attentionnelle disséminés dans le temps et dans l'espace. L'arrêt de la marche marque la circonscription d'un temps clairement défini comme relevant de la (re)programmation du parcours de visite en cours. À l'inverse, l'application est davantage utilisée au cours de la marche. Au creux de la main d'un des membres du couple (généralement l'homme), son utilisation est individualisée et sa mobilisation plus diffuse. Elle favorise le piétinement de son usager qui, de longues minutes durant, découple son attention *sur* et *au-delà* de l'écran consulté.
- 56 On saisit ici combien les équipements mobilisés nous « font visiter » différemment, nous « font nous déplacer » autrement dans le sens où ils induisent des altérations de

l'action — certaines apparentes, d'autres imperceptibles — que nous ne maîtrisons qu'imparfaitement (Latour, 2000). L'architexte de l'application entraîne une attention diffuse à l'écrit d'écran, de brefs coups d'œil sur l'écran permettant de vérifier l'emprunt de l'itinéraire choisi. Il entraîne des piétinements plus fréquents et plus durables, ce qui laisse supposer un temps de lecture plus long bénéficiant toutefois d'une attention plus flottante (lecture nomade). Le dispositif en question organise la façon dont les lecteurs vont à l'information, la façon dont les usagers s'emparent des prescriptions formulées. Il reconfigure l'organisation du dialogue noué entre offreurs et demandeurs.

## Cadres de lecture et explorations frontalières

- 57 Quittons maintenant les données de vitesse de déplacement pour nous intéresser aux zones fréquentées par les visiteurs. Observe-t-on des différences importantes entre le profil du parcours des visiteurs avec ou sans application ? L'application mobile a-t-elle introduit une variation sensible dans l'exploration du centre historique d'Albi ? A-t-elle embarqué les visiteurs dans une découverte plus aventureuse de la ville ? Là où nous nous attendions à voir les couples munis de l'application s'affranchir davantage de l'itinéraire conseillé (voire adopter une démarche sérendipienne), nous avons fait le constat qu'ils étaient, parmi tous les couples reçus, ceux qui au contraire s'y conformaient avec le plus d'application. Le message délivré n'a donc pas été entendu ou compris comme nous le souhaitions.
- 58 Dans les représentations cartographiques qui suivent sont agrégées les données des huit couples appartenant à chacun des deux groupes. La carte de la ville a été quadrillée grâce à la mise en place d'un carroyage relativement fin. Plus un secteur est fréquenté par une part importante des huit couples, plus la case se grise pour devenir noire lorsque tous les couples ont parcouru le secteur concerné.

Figure 4. Zones fréquentées par les couples



- 59 On constate ici que les couples sans application ont une propension plus grande à sortir de l'itinéraire de temps à autre, à étendre leur visite au sud et à l'ouest du centre historique<sup>12</sup>. Ce que ne font pas ou peu les utilisateurs de l'application pour *smartphone*. Au lieu d'étendre leur périmètre de visite, d'improviser sur le thème des indices délivrés, de bifurquer à leur gré, les couples avec application se sont montrés les plus appliqués à suivre l'itinéraire conseillé. Comment expliquer ce comportement ?
- 60 Nous allons voir que l'architexte de l'application n'est pas étranger à l'« application » plus grande avec laquelle les couples équipés d'un *smartphone* ont suivi le fil rouge de l'itinéraire proposé. Une grande part de l'explication réside en effet dans la configuration/délimitation du cadre de lecture proposé aux visiteurs par les deux dispositifs. De la délimitation des bords extérieurs de la carte de la ville dépend en effet la propension à mener des explorations frontalières, voire des explorations hors des frontières référencées. Or, cette délimitation n'est pas la même sur les supports papier et numérique.
- 61 La carte papier se différencie de la carte numérique par l'existence de frontières, de bords, de limites opérées par la sélection d'un cadre géographique arrêté. Certains usagers du livret ont donc considéré, plus ou moins consciemment, que le cadre de leur exploration s'inscrivait dans le découpage géographique de la surface du plan resserré du centre-ville.

Agnès : Bon, on a quand même fait les choses dans le désordre. Je crois que le document nous permettait surtout de voir si on était dans les clous ou pas... enfin pour éviter de trop s'éloigner, on regardait surtout les bordures du plan, les frontières, le tracé de l'itinéraire beaucoup moins.

Question : En partant du postulat que tout était intéressant dans le périmètre défini par le plan ?

Agnès et Hugo : Oui, c'est ça.

Agnès : Mais je ne pense pas qu'on serait allés en face si ça n'avait pas été marqué par exemple (de l'autre côté du Tarn). C'est que là on s'est dit bon, si c'est représenté c'est que ça doit être bien.

- 62 La lecture du plan papier pose à plat le champ des possibles, elle permet non seulement de mieux se représenter la physionomie d'ensemble du centre historique, mais également de délimiter rapidement ce qui relève du hors-champ. Cela présente un double effet : d'une part ce qui est placé hors cadre est automatiquement disqualifié, d'autre part ce qui est dans le cadre est à considérer, et ce, même si les zones présentes sur le plan ne sont pas spécifiquement mises en valeur. Le parcours des couples sans application laisse clairement entrevoir les conséquences de cette représentation pratique et symbolique de l'espace (cf. carte 1). Les couples sans application ont, pour certains d'entre eux, débordé assez largement de l'itinéraire conseillé, allant même jusqu'à explorer sur de courtes périodes quelques éléments hors cadre (parc Rochegude au sud).
- 63 L'attraction exercée par l'itinéraire conseillé a été sensiblement plus importante chez les usagers du livret et de l'application (cf. carte 2). Les couples avec application ont eu des parcours plus homogènes, plus resserrés autour du fil rouge. La géolocalisation explique en grande partie le suivi plus scrupuleux des itinéraires proposés. Les usagers de l'application bénéficiaient d'une vue dynamique de leur progression. Leur positionnement était non seulement représenté sur la carte, mais il formait également

le centre de cette représentation cartographique. La carte représentée sur l'application pouvait être zoomée et dézoomée, ce qui modifiait la perception des rapports d'échelle. Les distances perçues, sensiblement augmentées par l'effet du zoom, ont pu inciter les usagers de ce dispositif à rejoindre plus rapidement l'itinéraire conseillé. Pour plusieurs des couples avec application, la tentation était donc grande de repositionner leur pointeur de géolocalisation sur le fil de découverte proposé.

Joël : Après, l'application nous a permis de repérer quand on sortait du circuit. Cela nous a permis de rattraper le flux touristique.

Valentin : Non, puis le *smartphone* il te localise à l'instant T alors que le plan t'es obligé de te projeter dans l'espace alors que le *smartphone* tu marches et si tu t'éloignes du parcours et que tu veux le reprendre et ben t'y retournes assez facilement, enfin l'accès est plus simple. [...] Clairement, c'est un confort de pouvoir être géolocalisé en temps réel. [...] Le « fil rouge », ça donne un repère dans l'espace. Du coup, tu te dis que l'espace historique et à visiter c'est celui-là.

Sophie : Non, puis aussi tu te dis que ce qui est intéressant c'est la ligne rouge... si t'as un attrait pour une ruelle à côté ou un truc comme ça tu peux y aller mais tu sais que c'est un point de repère en fait. C'est un point de repère.

Gilles : En fait la consigne qu'on s'était fixée c'était de ne pas suivre ce que vous aviez forcément indiqué et d'aller vers ce que l'on aurait fait tout seul. Mais sauf que chaque fois t'es tiraillé malgré tout et tu regardes bêtement si tu t'éloignes ou pas de l'itinéraire proposé.

64 Le fil rouge, la carte zoomée, le pointeur de géolocalisation... tous ces éléments participent de la propension à accepter la main courante proposée par les prescripteurs. La géolocalisation instantanée et sa représentation dynamique sont de formidables outils de renforcement de la prescription touristique (ou plus généralement marchande). On peut ainsi dire que ces configurations numériques enjoignent aux utilisateurs du *smartphone* de revenir plus systématiquement à l'itinéraire proposé (qui, zoomé et autocentré, semble plus impératif). Les « promissions » ou « affordances » des architextes des deux dispositifs sont tout à fait différentes (Gibson, 1977 ; Norman, 1993, 2002 ; Latour, *op. cit.*). Le caractère « synoptique » (ou « oligoptique ») de la carte papier crée une définition des bords et débords de l'exploration touristique plus large et indéfinie que ne le permettent le caractère autocentré de la carte numérique et la réduction du champ que celle-ci opère (Flon et Jeanneret, 2010, 2012 ; Latour et Hermant, 1998).

65 Ainsi le gabarit du cadre d'énonciation a-t-il assurément joué un rôle prépondérant. Comme Annette Béguin-Verbrugge le fait très justement remarquer, le cadre (ou la bordure) constitue un repère puissant qui « [structure] le fonctionnement de l'écrit à la fois au plan linguistique et sémiotique » (Béguin-Verbrugge, 2006 : 15). L'auteure parle à son sujet d'un « signe sournois » qui, bien que largement inquestionné, pèse de façon significative sur l'organisation textuelle et iconique du support considéré. Elle en appelle donc à la mise en œuvre d'une véritable « sémiotique des bords », à la juste considération du rôle joué par les éléments « hors-texte » dans la réception des contenus informationnels transmis. Annette Béguin-Verbrugge montre non seulement que le cadre produit du sens mais qu'il le fait aussi généralement à l'insu des lecteurs comme des observateurs. Nous pouvons prolonger cette réflexion en indiquant que les concepteurs eux-mêmes ne maîtrisent qu'imparfaitement les effets induits par l'apposition d'un cadre. Dans le cas présent, aucune attention n'avait été portée au zoom ou au pointeur de géolocalisation. Pourtant, ces deux éléments, directement issus



d'emprunts halogènes (*plug-in* Google Maps), ont véritablement transfiguré l'expérience de visite des couples avec application.

## Quand la déictique surpasse la rhétorique

- 66 Nous avons été pris à défaut par des composants de l'application importés, par des effets de cadrage et de représentation qui ont disqualifié, par l'importance de premier plan qu'ils ont prise, les textes rédigés à l'attention des visiteurs. Le message formulé avec attention n'a donc pas atteint sa cible. L'effort rhétorique consenti (perfectionnement des textes) — sans être tout à fait vain — a eu une influence minime sur le déroulement de l'action. Rares sont en effet les couples qui ont saisi le message et qui ont été en mesure de le restituer. Aucun des huit couples avec application n'a véritablement joué le jeu de la découverte sérendipienne. En revanche, d'autres messages ont été perçus sans que nous les ayons préparés, sans que nous ayons même véritablement conscience de leur existence. Ce sont les agencements techniques retenus qui parlaient pour nous (« ventriloquie » : Cooren, 2010a, 2010b) et qui ont donc contribué à un défaut de traduction des enjeux portés par l'application et, par suite, à un défaut d'organisation de la rencontre entre offreurs et demandeurs.
- 67 Dans notre cas, le « contexte graphique » l'a emporté sur le texte explicatif (Després-Lonnet, 2004), les éléments déictiques l'ont emporté sur les éléments rhétoriques (Denis et Pontille, 2010), le « paratexte » l'a emporté sur le texte, les « signes passeurs » ou « signes outils » l'ont emporté sur le sens inscrit dans le texte (Davallon et Jeanneret, 2004 ; Candel, Jeanne-Perrier et Souchier, 2012). Cet état de fait est à mettre directement en rapport avec le contexte d'usage. Dans le temps court de la consultation nomade d'une application, les usagers vont à l'essentiel, s'attachent à utiliser les fonctionnalités les plus reconnaissables. Il n'y a que dans les situations occasionnelles où dispositions, dispositifs et environnements s'alignent que l'application peut ainsi être mobilisée de façon optimale.
- 68 Lorsqu'il intervient, cet alignement est le plus souvent éphémère et ne garantit pas l'instauration d'un dialogue soutenu avec le visiteur. En effet, les couples avec application vont, au cours de leur visite, passer en moyenne un peu moins de quatre minutes à consulter l'application. Cette consultation est généralement effectuée en cours de déplacement alors même que les visiteurs doivent composer avec l'environnement urbain fréquenté. Nous pouvons donc affirmer que le temps et le degré d'attention alloués à l'application restent tout à fait modestes. La plupart des visiteurs se montrent en effet peu disponibles aux multiples « ouvertures attentionnelles » suggérées par les différents outils mobilisés (Auray, 2010 ; Auray et Vétel, 2013 ; Datchary et Licoppe, 2007). Ils prennent garde à ne pas se laisser emporter dans une logique de délégation technique trop avancée qui risquerait d'aboutir à une forme réprouvée d'« accélération » de leurs pratiques (Rosa, 2010) ou de privation de liberté. C'est l'une des raisons pour lesquelles leur regard se porte préférentiellement sur des indications simples d'accès, adaptées à leurs besoins et immédiatement intelligibles.

## Alignement des dispositions, dispositifs et environnements d'usage

- 69 Si les huit couples munis de l'application ont utilisé la carte dynamique de la ville, seuls cinq d'entre eux ont ouvert un ou plusieurs indices. Sur ces cinq couples, seulement trois ont ouvert les indices proposés de façon répétée (quatre ou cinq ouvertures), les deux autres se contentant d'ouvrir un ou deux indices. Le plein usage de l'application, entendu comme la consultation de plusieurs indices, a donc rarement été observé. De plus, l'usage intensif du dispositif numérique ne garantit certainement pas l'adhésion à la prescription formulée. Les potentialités d'action peuvent en effet être perçues sans être toutefois converties.

Stéphane : On a vu les armoiries et hop, on passe à autre chose. « Regardez si vous en voyez d'autres au cours de votre visite », ça tu le mets dans une case dans ta tête mais... bon si par hasard tu tombes sur la même tu regardes.

Sophie : Là pour le coup, après avoir découvert l'icône Gacholes, je peux dire que j'en ai vu une mais je n'ai pas forcément fait attention à la présence d'autres gacholes dans la ville, sans doute parce que ça n'a pas suffisamment suscité mon intérêt.

Question : Est-ce que les infos sur le Soleilhou, les Armoiries ou les Gacholes ont éveillé en vous un nouveau regard ? Est-ce que ça vous a amené à faire attention à autre chose ?

Laurence : Non on l'a pris comme une info qu'on nous donnait sur le moment. Mais ça c'est nous, c'est pas que le dispositif est mal fait, c'est que généralement voilà on voit un truc on se dit « Ah, c'est cool, c'est beau », ok il y en a d'autres dans la ville mais on ne va pas pour autant les chercher. On est très fainéants dans notre découverte.

- 70 Nous remarquons ici que l'indice fourni est le plus souvent ramené à sa condition de simple description touristique. Les visiteurs ne perçoivent pas la différence de nature entre les informations du livret et celles de l'application. Elles sont donc toutes placées sur un même plan et consommées sur le site dans un court intervalle de temps. Certains visiteurs se montrent malgré tout plus réceptifs que d'autres à ce type d'informations. L'attention portée aux indices est bien plus grande chez les individus déjà prédisposés à accorder de l'importance à ces informations transverses.

Agnès : Après ces petites informations, on les garde un peu en tête... On y a pensé notamment avec les armoiries, les greniers à ciel ouvert et les gacholes... enfin, j'y ai vraiment pensé au tout début, autour de l'endroit où c'était signalé j'en ai repéré deux ou trois autres. [...] Je retiens mieux les informations revenant sur des détails qui se répètent, les informations du *smartphone*. [...] C'est plus une question de contenu. [...] Le côté anecdotique se retient plus facilement.

- 71 Ainsi, coorganiser une visite par la prescription d'un mode d'exploration autre n'a rien d'évident, car la coopération active de l'utilisateur est loin d'être toujours garantie dans un contexte de visite où les sollicitations visuelles ne manquent pas. Cela nous amène à envisager avec Dominique Cotte et Marie Després-Lonnet que « tout texte doit être considéré en contexte », qu'un fragment d'information « inséré dans un autre espace, à côté d'autres éléments, pour un autre mode de lecture », sans perdre tout son sens, « s'en trouve plus ou moins profondément modifié » (2004 : 169). La consultation mobile des informations ouvre donc sur une zone d'incertitudes considérable puisque les contextes d'usage de l'application mobile comme du livret papier évoluent sans discontinuer au gré de la physionomie des espaces traversés.

## Conclusion

- 72 Dans le présent article, nous nous sommes tout d'abord attachés à rendre compte des conditions de production d'un architexte : celui d'une application mobile fondée sur l'apparition ponctuelle d'indices géolocalisés. Nous avons montré que cette activité était largement distribuée, conjointement opérée par des acteurs humains (collectifs informatiques, chercheurs, usagers) et non humains (système d'exploitation, *plug-in* Google Maps, pointeur de géolocalisation, option zoom) dont le degré d'implication dans le projet était tout à fait variable. Nous avons rapporté les contraintes relatives aux emprunts architextuels concédés en cours de construction de l'application et avons finalement montré que ces emprunts pouvaient avoir une incidence majeure sur la façon de lire et d'interpréter les informations transmises.
- 73 Reproduire, de façon réflexive, le processus de conception de l'application nous a permis de voir que la transmission fidèle d'un message requerrait une attention constante aux plus infimes variations du contexte d'énonciation, de la représentation graphique des signes transmis, de l'architexte organisant et révélant l'écrit. Devant la multitude des configurations techno-sémiotiques possibles, devant la variété des attributs du texte comme de l'architexte, le prescripteur n'a d'autre choix que d'entrer dans une démarche de rétrocontrôle des effets induits par les choix éditoriaux retenus. Seule cette démarche peut lui permettre, à terme, d'établir une communication maîtrisée avec ses interlocuteurs. En effet, grâce à la mise à l'épreuve répétée du dispositif, le prescripteur se donne la possibilité d'affiner peu à peu son travail d'organisation.
- 74 Notre enquête a également permis de rendre compte de la force performative de l'architexte, de cette « technique d'organisation » qui cadre l'action collective (ici la coproduction d'un itinéraire touristique) en modelant l'écrit au regard des formes et propriétés de l'outil de diffusion. Alors que nous avons soigneusement conçu la composante textuelle de l'application — la tournure de nos phrases, le rythme et la concision de nos descriptions, la force argumentative des injonctions faites au visiteur —, la majorité des usagers, loin de s'attarder aux textes, s'est davantage emparée de la composante déictique et graphique de notre dispositif. Ces éléments architextuels ont concentré l'essentiel de l'attention des visiteurs. Ce sont des « attracteurs attentionnels » immédiatement reconnaissables dont la mobilisation *in situ* s'avère peu coûteuse. Cela fait d'eux des signes préférentiellement consultés en situation de mobilité où les temps d'exposition informationnelle sont généralement contraints et fugaces. Pour attirer davantage l'attention des mobinautes sur le texte de l'application, il semble nécessaire de passer par une refonte de son architexte. Autrement dit, le texte, prisonnier d'un architexte le réduisant au silence, voit sa réhabilitation passer par la mise en œuvre d'une solution architextuelle plus adaptée. Ici, l'organisation de la conversation engagée entre prescripteurs et consommateurs, guides et touristes, experts et profanes a donc pour centre de gravité les traductions successives de l'architexte de l'application.



## BIBLIOGRAPHIE

- AKRICH, Madeleine (1993), « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, 60 : 87-98.
- AKRICH, Madeleine (1998), « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Éducation permanente*, 134 : 79-89.
- AKRICH, Madeleine, Michel CALLON et Bruno LATOUR (2006), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines.
- ANGÉ, Caroline (2008), « Approche des problématiques du texte d'écran. La création du sens et le lecteur », *Recherches & travaux*, 72 : 71-80.
- AURAY, Nicolas (2010), « Les technologies de l'information et le régime exploratoire », dans Pek VAN ANDEL et Danièle BOURSIER (dir.), *La sérendipité dans les arts, les sciences et la décision*, Paris, Hermann, p. 329-343.
- AURAY, Nicolas et Bruno VETEL (2013), « L'exploration comme modalité d'ouverture attentionnelle. Design et régulation d'un jeu freemium », *Réseaux*, 6(182) : 153-186.
- BEAUDOUIN, Valérie (2002), « De la publication à la conversation. Lecture et écriture électroniques », *Réseaux*, 6(116) : 199-225.
- BEAUDOUIN, Valérie, Dominique CARDON et Alexandre MALLARD (2001), « De clic en clic. Créativité et rationalisation dans les usages des intranets d'entreprise », *Sociologie du travail*, 43 : 309-326.
- BÉGUIN-VERBRUGGE, Annette (2006), *Images en texte, images du texte. Dispositifs graphiques et communication écrite*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- BORDEAUX, Marie-Christine et Lise RENAUD (2012), « Patrimoine "augmenté" et mobilité. Vers un renouvellement de l'expérience culturelle du territoire », *Interfaces numériques*, 1(2) : 273-285.
- CALLON, Michel (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36 : 169-208.
- CALLON, Michel (1999), « La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités ? Essai sur la notion de cadrage-débordement », dans Dominique FORAY et Jacques MAIRESSE (dir.), *Innovations et performances*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 399-431.
- CALVIGNAC, Cédric (2008), « Socio-économie d'une innovation par l'utilisateur. Les réseaux wifi communautaires », *Réseaux*, 148-149 : 299-334.
- CALVIGNAC, Cédric (2010), *Qu'offre la demande ? Socio-économie d'une innovation par l'utilisateur*. Thèse de doctorat, sous la direction de Franck COCHOY, Toulouse, Université fédérale de Toulouse, CERTOP.
- CALVIGNAC, Cédric et al. (2013), « La Cité épiscopale d'Albi. Les effets du classement UNESCO sur les populations locales », rapport de restitution pour le compte des services de la mairie d'Albi, livret de recherche, ISBN 978-2-36170-088-1, mars.
- CALVIGNAC, Cédric et al. (2014), « De l'encadrement des itinéraires touristiques. Étude sociologique du parcours des visiteurs d'Albi », rapport de restitution pour le compte de l'Office de Tourisme d'Albi, livret de recherche, ISBN 978-2-36170-089-8, mai.

- CALVIGNAC, Cédric et Franck COCHOY (2015), « From “market agencements” to “vehicular agencies”: Insights from the quantitative observation of consumer logistics », *Consumption Markets & Culture*, 19(1): 133-147.
- CANDEL, Étienne, Valérie JEANNE-PERRIER et Emmanuël SOUCHIER (2012), « Petites formes, grands desseins. D’une grammaire des énoncés éditoriaux à la standardisation des écritures », dans Jean DAVALLON (dir.), *L’économie des écritures sur le web. 1 : Traces d’usage d’un corpus de sites de tourisme*, Paris, Hermès-Lavoisier, p. 165-201.
- CATELLIN, Sylvie (2014), *Sérendipité. Du conte au concept*, Paris, Seuil, Coll. « Science ouverte ».
- CERTEAU, Michel de (1980), *L’invention au quotidien. 1. Arts de faire, 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard.
- COCHOY, Franck (2002), *Une sociologie du packaging, ou l’âne de Buridan face au marché*, Paris, Presses universitaires de France.
- COCHOY, Franck (2011a), *De la curiosité, l’art de la séduction marchande*, Paris, Armand Colin, Coll. « Individu et société ».
- COCHOY, Franck (2011b), *Sociologie d’un « curiositif »*, Lormont, Le Bord de l’eau, Coll. « Mondes marchands ».
- COOREN, François (2004), « Textual agency: How texts do things in organizational settings », *Organization*, 11(3): 373-393.
- COOREN, François (2006), « The organizational world as a plenum of agencies », dans François COOREN, James R. TAYLOR et Elizabeth J. VAN EVERY (dir.), *Communication as Organizing: Practical Approaches to Research into the Dynamic of Text and Conversation*, Mahwah (N.J.), Lawrence-Erlbaum, p. 81-100.
- COOREN, François (2010a), « Ventriloquie, performativité et communication. Ou comment fait-on parler les choses », *Réseaux*, 5(163) : 33-54.
- COOREN, François (2010b), *Action and Agency in Dialogue. Passion, Incarnation and Ventriloquism*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- COTTE, Dominique (2007), « Espace de travail et logique documentaire », *Études de communication*, 30, mis en ligne le 01 octobre 2007, consulté le 13 janvier 2016. [En ligne]. <http://edc.revues.org/436>.
- COTTE, Dominique et Marie DESPRÉS-LONNET (2004), « Le document numérique comme “lego”® ou La dialectique peut-elle casser des briques ? », *Information-Interaction-Intelligence*, CEPADUES, 4(1) : 159-171
- DATCHARY, Caroline et Christian LICOPPE (2007), « La multi-activité et ses appuis : l’exemple de la “présence obstinée” des messages dans l’environnement de travail », *@ctivités*, 4(1) : 4-29.
- DAVALLON, Jean et Yves JEANNERET (2004), « La fausse évidence du lien hypertexte », *Communication et langages*, 140(1) : 43-54.
- DENIS, Jérôme (2011), « Le travail de l’écrit en coulisses de la relation de service », *@ctivités*, 8(2) : 32-52.
- DENIS, Jérôme (2015), *Le travail invisible de l’écrit. Enquête dans les coulisses de la société de l’information*. Thèse d’habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Franck COCHOY, Toulouse, Université de Toulouse.

- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2010a), *Petite sociologie de la signalétique. Les coulisses des panneaux du métro*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales ».
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2010b), « Performativité de l'écrit et travail de maintenance », *Réseaux*, 163(5) : 105-130.
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2012), « Travailleurs de l'écrit, matières de l'information », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 6(1) : 1-20.
- DESPRÉS-LONNET, Marie (2004), « Écrits d'écran : le fatras sémiotique », *Communication et langages*, 142(4) : 33-42.
- FLON, Émilie et Yves JEANNERET (2010), « La notion de schème organisateur, outil d'analyse sémio-pragmatique des écrits d'écran », *RIHM : revue des interactions humaines médiatisées*, 11(1) : 3-34.
- FLON, Émilie et Yves JEANNERET (2012), « Les modes de présence des lieux et de leurs pratiques dans l'écriture du voyage », dans Jean DAVALLON, *Économie des écritures sur le web*, Paris, Hermès-Lavoisier.
- GIBSON, James J. (1977), « The theory of affordances », dans Robert SHAW et John BRANSFORD (dir.), *Perceiving, Acting and Knowing. Toward an Ecological Psychology*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, p. 67-82.
- GREENFIELD, Adam (2010), *Everyware: The Dawning Age of Ubiquitous Computing*, Berkeley, New Riders.
- HATCHUEL, Armand (1995), « Les marchés à prescripteurs », dans Anne JACOB et Hélène VERIN, *L'inscription sociale du marché*, Paris, L'Harmattan.
- HÉMONT, Florian et Anne MAYÈRE (2014), « Pour une lecture communicationnelle du travail d'équipement des sous-traitants : le cas du 5S dans l'aéronautique », *Études de communication. Langages, information, médiations*, 42 : 127-148.
- JEANNE-PERRIER, Valérie (2006), « Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? », *Réseaux*, 3 : 97-131.
- JEANNE-PERRIER, Valérie (2013), « Entre gestes sémiotiques et geste professionnelle : Twitter », dans Alexis LEVRIER et Adeline WRONA (dir.), *Matière et esprit du journal, du Mercure galant à Twitter*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 263-277.
- JEANNERET, Y. (2001), « Les politiques de l'invisible : du mythe de l'intégration à la fabrique de l'évidence », *Document numérique*, 5(1-2) : 155-180.
- JEANNERET, Yves et Emmanuël SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de l'écrit d'écran », *Xoana*, 6 : 97-105.
- JEANNERET, Yves et Emmanuël SOUCHIER (2005), « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, 145(3) : 3-15.
- KESSOUS, Emmanuel (2012), *L'attention au monde. Sociologie des données personnelles à l'ère du numérique*, Paris, Armand Colin.
- KESSOUS, Emmanuel, Kevin MELLET et Moustafa ZOUINAR (2010), « L'économie de l'attention. Entre protection des ressources cognitives et extraction de la valeur », *Sociologie du travail*, 52(3) : 359-373.
- LATOURE, Bruno (2000), « La fin des moyens », *Réseaux*, 18(100) : 39-58.

- LATOUR, Bruno et Émilie HERMANT (1998), *Paris ville invisible*, Paris, La Découverte, Coll. « Les empêcheurs de penser en rond ».
- LAVIGNE, Michel (dir.) (2012), numéro thématique « Mobilité numérique. Nouvelles interfaces, nouvelles applications ? », *Interfaces numériques*, 1(2).
- MALLARD, Alexandre (2000), « La presse de consommation et le marché. Enquête sur le tiers consommériste », *Sociologie du travail*, 42(3) : 391-409.
- MARZLOFF, Bruno (2005), *Mobilités, trajectoires fluides*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- MAYÈRE, Anne, Isabelle BAZET et Angélique ROUX (2012), « “Zéro papier” et “pense-bêtes” à l’aune de l’informatisation du dossier de soins », *Revue d’anthropologie des connaissances*, 6(1) : 115-139.
- MERTON, Robert K. et Elinor BARBER (2006), *The Travels and Adventures of Serendipity*, Princeton, Princeton University Press.
- NORMAN, Donald A. (1993), « Les artefacts cognitifs », *Raisons Pratiques*, 4 : 15-34.
- NORMAN, Donald A. (2002), *The Design of Everyday Things*, New York, Basic Books.
- POINTET, Jean-Marc (dir.) (1997), numéro thématique « Le produit automobile entre différenciation et mimétisme », *Les Cahiers de recherche GIP Mutations industrielles*, 72.
- RALLET, Alain, Anne AGUILERA et Caroline GUILLOT (2009), « Diffusion des TIC et mobilité : permanence et renouvellement des problématiques de recherche », *Flux*, 4(78) : 7-16.
- ROSA, Hartmut (2010), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, Coll. « Théorie critique ».
- SIMONDON, Gilbert (1958), *Du mode d’existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- SOUCHIER, Emmanuël, Yves JEANNERET et Joëlle LE MAREC (dir.) (2003), *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, Bibliothèque publique d’information.
- STAR, Susan Leigh et James R. GRIESEMER (1989), « Institutional ecology, translations and boundary objects », *Social Studies of Sciences*, 19(3) : 387-420.
- TERSSAC, Gilbert de et Isabelle BAZET (2007), « Les TIC-TAC de la rationalisation : un travail d’organisation ? », dans Gilbert de TERSSAC, Isabelle BAZET et Lucien RAPP (dir.), *La rationalisation dans les entreprises par les technologies coopératives*, Toulouse, Octarès, p. 7-27.
- VON HIPPEL, Eric (1998), « Economics of product development by users: The impact of “sticky” local information », *Management Science*, 44(5) : 629-644.
- WIDMER, Sarah et Francisco KLAUSER (2012), « Mobilités surveillées : rôles et responsabilités des développeurs d’applications smartphone », *Espace, populations, sociétés*, 3 : 63-77.

## NOTES

1. L’application mobile a été spécialement conçue pour l’enquête et sert uniquement nos objectifs scientifiques. Nous sommes donc dans le cadre de la conception *ad hoc* d’un outil permettant de produire de la connaissance sur son usage. L’application *Les clefs de la ville rouge* a seulement été utilisée dans le cadre restreint de l’expérimentation et elle n’a pas vocation à être diffusée plus largement. Ajoutons à cela qu’aucun acteur institutionnel ou économique n’est impliqué dans la réalisation ou l’exploitation de l’application.

2. Albi est surnommée la « ville rouge » en référence à la couleur des briques de la cathédrale Sainte-Cécile ainsi que des monuments et habitations de son centre historique.
3. Nous prenons ainsi en considération la réalité d'un « modèle étagé » d'adoption « où l'utilisation d'un dispositif supplémentaire ne s'accompagne pas de l'abandon des autres » (Beaudouin, 2002). Le choix de surajouter aux dispositifs préexistants un outil supplémentaire (*smartphone*) entraîne potentiellement une forme de concurrence des tâches (double lecture, double consultation, lecture simultanée sur deux supports) qui pèse sur l'affectation de l'attention des visiteurs. Les entretiens réalisés indiquent généralement que, tôt dans le parcours de visite, chaque membre du binôme prend en charge la lecture de l'un des dispositifs, laissant à son compagnon de route le soin d'adopter le dispositif restant.
4. Les deux modèles de récepteurs GPS utilisés sont le Garmin Oregon 650t et le Garmin Oregon 600t (à la différence du premier, le second n'a pas d'appareil photo intégré). Ces deux modèles permettent de visualiser, d'enregistrer et de reproduire avec une grande précision les itinéraires empruntés. Le logiciel Garmin Base Camp — fourni avec les récepteurs — propose différents outils de mesure et de représentation cartographique. Ce logiciel est doté d'une interface très intuitive qui offre la possibilité d'exporter, en quelques clics, les données recueillies sur différents fonds de carte ou logiciels de traitement statistique.
5. Nous avons choisi de rédiger par nous-mêmes ces descriptifs pour deux raisons principales : nous souhaitons respecter la propriété intellectuelle des publications consultées et nous voulions avoir la pleine maîtrise des informations transmises et éviter tout effet de redondance entre le contenu livré par les dispositifs papier et numérique.
6. Nous remercions chaleureusement David Panzoli, maître de conférences en informatique à l'Institut national universitaire Champollion, pour son investissement sans faille et sa disponibilité. Merci également aux deux étudiants qui ont reçu la mission de réaliser la première version de notre application.
7. Sarah Widmer et Franciso Klauser ont parfaitement montré que la programmation informatique, loin d'être une activité de production libre et autonome, relevait davantage d'une activité distribuée entre différents acteurs qui contraignent fortement le développement informatique. Ils indiquent que leur « étude tend [...] à relativiser le rôle central des développeurs étudiés, en démontrant leurs engagement et limitations au sein d'un vaste réseau d'acteurs. Se présentant tour à tour comme subordonnés aux demandes de leurs clients, dépendants du *feedback* des utilisateurs, et soumis aux exigences d'*Apple*, nos interlocuteurs ne se perçoivent pas comme détenteurs d'une autorité absolue ou exclusive, régissant l'élaboration de logiciels pour *smartphones*. Pour nos interlocuteurs, la complexité de ces réseaux d'acteurs semble aussi avoir pour effet de « diluer » leur responsabilité en matière de régulation et de contrôle du bon usage des informations accumulées et codées » (2012 : 75).
8. Extrait d'une lettre adressée par Horace Walpole à Horace Mann alors ambassadeur à Florence.
9. La conception de notre application se fonde sur la volonté de réunir les conditions nécessaires à l'avènement d'une démarche proprement sérendipienne. Dans cette perspective, nous nous sommes employés à conserver le caractère aléatoire et hasardeux du surgissement informationnel. Nous avons également tout mis en œuvre pour stimuler la sagacité des lecteurs que l'on invitait, par différents moyens, à se saisir des indices visuels perçus et à les employer dans une démarche d'intellection des fondements historiques et culturels de la ville. Cela étant dit, nous n'avons pas été en mesure de conduire à son terme la reproduction pure et parfaite du modèle sérendipien, car les usagers de l'application — à la différence des princes de Serendip — savent que l'indice dont ils se saisissent émane des expérimentateurs. Ils ont donc parfaitement conscience du fait que les indices leur sont destinés et ont fait l'objet d'une réflexion préalable des expérimentateurs. On assiste donc à une inflexion non négligeable de la configuration sérendipienne dans le sens où les indices sont immanquablement ramenés à leur nature

prescriptive. Le risque n'est donc pas mince de retomber sur une forme plus classique de gain informationnel accordé à dessein par un tiers prescripteur.

10. Les 16 couples de visiteurs ont parcouru la ville dans un intervalle de temps équivalent. Les couples sans application ont consacré en moyenne 2 heures et 20 minutes à leur visite quand les couples avec application y ont consacré en moyenne 2 heures et 25 minutes.

11. Les relevés GPS, aussi précis qu'ils puissent être, perdent parfois la trace des visiteurs sur 1 ou 2 relevés (soit de 10 à 20 secondes). Pour éviter d'interpréter faussement ces zones d'ombre comme relevant d'arrêts effectifs, nous avons fait le choix de ne relever que les arrêts se prolongeant minimalement sur 30 secondes. Cela permet également de ne considérer que les arrêts prolongés qui permettent davantage aux visiteurs de prendre connaissance des informations alentour et de se réorganiser en conséquence.

12. Les détours observés ne sont pas l'œuvre d'un seul et même couple. Plusieurs couples sans application ont en effet emprunté ces chemins de traverse. Ce qui donne une plus grande portée à notre observation.

## RÉSUMÉS

Cet article décrit la façon dont la consultation en mobilité d'« écrits d'écran » est susceptible d'affecter les pratiques des mobinautes et de transformer la nature et la forme de leurs déplacements. Il s'intéresse plus spécifiquement aux modifications qu'entraîne l'usage d'une application touristique mobile dans le déroulement d'un parcours de visite. L'application mobile est perçue comme une instance d'organisation, de structuration et d'affichage de l'écrit qui conditionne et encadre l'expérience du visiteur. L'article analyse deux formes de traductions interdépendantes : celle de l'inscription sociotechnique des prescriptions retenues et celle de la réception sélective des informations transmises et de leur valorisation en situation.

This article describes how mobile consultation of “screen-based writings” is likely to affect the practices of mobile Internet users and transform the shape and scope of how they move around. It focuses specifically on how mobile tourism applications are changing the way people visit. Mobile applications are perceived as a way to organize, structure, and display writings that condition and frame the visitor experience. The article analyses two types of interdependent translations: the sociotechnical inscription of the prescriptions selected and the selective reception of the information transmitted and how it is valued in practice.

Este artículo describe la manera en que la consulta a través de un móvil con “escritura en pantalla” puede afectar las prácticas del internauta móvil y transformar la esencia y forma de sus desplazamientos. El autor se interesa específicamente en las modificaciones que resultan del uso de una aplicación turística móvil en el recorrido de una visita. La aplicación móvil es percibida como una instancia de organización, de estructura y visualización de lo escrito que condiciona y enmarca la experiencia del visitante. El artículo presenta el análisis de dos tipos de traducciones interdependientes, la de la inscripción sociotécnica de las prescripciones incluidas y la de la recepción selectiva de las informaciones transmitidas y su valoración práctica.

## INDEX

**Mots-clés** : mobilité, smartphone, application, architecte, usage, écrit d'écran

**Keywords** : mobility, smartphone, apps, architect, usages, screen-based writings

**Palabras claves** : movilidad, smartphone, aplicación, architext, escritura en pantalla

## AUTEURS

### CÉDRIC CALVIGNAC

Cédric Calvignac est maître de conférences en sociologie, Université fédérale de Toulouse-Midi-Pyrénées, et membre du Centre d'Étude et de recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP UMR CNRS 5044). Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet soutenu par le laboratoire d'excellence « Structurations des Mondes Sociaux » (LABEX SMS) portant la référence ANR-11-LABX-0066. Courriel : cedric.calvignac@univ-tlse2.fr

### JAN SMOLINSKI

Jan Smolinski est doctorant en sociologie, Université fédérale de Toulouse-Midi-Pyrénées, et membre du Centre d'Étude et de recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP UMR CNRS 5044). Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet soutenu par le laboratoire d'excellence « Structurations des Mondes Sociaux » (LABEX SMS) portant la référence ANR-11-LABX-0066. Courriel : jsmolins@univ-tlse2.fr

# Faire compter les machines

Éléments pour une reformulation techno-sémiotique de l'architexte

Cléo Collomb

---

- 1 Le concept d'architexte a ouvert le développement de tout un pan de la recherche en sciences de l'information et de la communication et a offert aux chercheurs et praticiens du Web, de façon totalement pionnière, des outils conceptuels et opérationnels permettant de saisir et de comprendre les enjeux communicationnels, économiques, symboliques des médias informatisés. Il a également contribué à réinsérer ceux-ci dans le temps long de l'écrit, dégrisant au passage l'euphorie publicitaire des discours de rupture technologique et du mythe de la « machine humaine ».
- 2 Seulement, comme tout concept, l'architexte est un concept situé. Il a été formulé pour déconstruire la rhétorique de l'interactivité et son « messianisme technique » (Souchier et Jeanneret, 1999). Il donne à penser que la machine n'agit pas : si quelque chose se passe à l'écran une fois qu'un utilisateur a cliqué sur une icône par exemple, ce n'est pas en raison d'une quelconque interactivité, c'est simplement que des architextes ont en amont rendu possible la saisie du clic comme un geste d'écriture faisant afficher une nouvelle fenêtre ou une image. L'architexte est ainsi solidaire, dans sa logique, d'autres concepts entrant dans l'approche — proposée par Yves Jeanneret, Emmanuël Souchier et leurs collègues — des médias informatisés considérés comme un ensemble intersémiotique, par rapport auxquels la culture de l'écriture joue un rôle organisateur. Ainsi en va-t-il par exemple du concept de signe passeur : il s'agit de signes qui, une fois activés par un lecteur-scripteur réalisant donc un acte de lecture-écriture<sup>1</sup> à part entière, mènent au chargement d'une adresse URL et à l'affichage d'un nouveau texte (Davallon *et al.*, 2003 : 23 ; Jeanneret et Souchier, 2002). Autrement dit, le concept d'architexte appartient à un cadre théorique structuré autour de la culture de l'écriture et qui comprend les écrans comme des textes. Par « texte » cependant, les chercheurs n'entendent pas seulement une suite de mots, mais bien « un agencement de signes divers : images, mots, images de mots, schémas, éléments plastiques, etc. » (Davallon *et al.*, 2003 : 57). Un texte peut donc comprendre aussi bien des images que des lettres ou des sons et requiert des actes interprétatifs de la part de sujets sociaux qui leur donnent sens.



- 3 Le présent article part d'une interrogation : si l'insertion des médias informatisés dans la culture de l'écriture s'avère fructueuse pour donner à voir les enjeux communicationnels, économiques et symboliques des « textes d'écran », quelle place cette approche aménage-t-elle à la machine ? Les médias informatisés comportent effectivement un niveau sémiotique, appartenant à la culture de l'écriture où des signes sont interprétés par des humains. Mais ce niveau sémiotique s'articule à un niveau computationnel où des calculs sont effectués par des machines<sup>2</sup>. Tout l'enjeu des lignes qui suivent consiste en la tentative d'une reformulation épistémologique proposant l'ajout d'une dimension véritablement techno-sémiotique au concept — certes matérialiste, mais néanmoins socio-sémiotique — d'architexte afin d'aménager une place à la machine computationnelle au sein de la théorie des écrits d'écran. Par machine computationnelle, il s'agit simplement d'entendre l'ensemble des objets techniques dont le fonctionnement repose sur du calcul binaire intégré dans une machinerie électronique (Collomb et Goyet, 2016). Cela inclut donc les ordinateurs personnels, les portables, les tablettes, tous les objets dits « connectés » ou « numériques ».
- 4 L'enjeu d'une telle reformulation consiste à faire de l'architexte un concept contemporain, qui puisse continuer à offrir des prises pour appréhender et raconter le monde dans lequel nous évoluons, et pour lui donner sens. Ce monde est bien sûr peuplé d'humains, mais aussi — et ils se font de plus en plus insistants, comme le donnent à voir nombre de recherches en sciences humaines et sociales portant initialement sur ce que certains appellent « l'anthropocène » (Latour, 2015 ; Stengers, 2014 ; Danowski et Viveiros de Castro, 2014 ; Haraway, 2016), mais ayant largement dépassé ce terrain (Despret, 2015 ; Bensaude-Vincent, à paraître) — de non-humains. La reformulation techno-sémiotique de l'architexte ici proposée cherche simplement à faire que ce concept puisse continuer à constituer un bon partenaire de route à l'heure où nos cadres théoriques font de plus en plus l'épreuve d'impératifs écologiques où il est question d'accueillir et d'interroger ces êtres avec lesquels les humains ont à vivre — et qui se traduisent déjà dans les usages, à travers les multiples façons dont les humains entrent en relation avec le non-humain (Despret, 2015 ; Nathan, 2014) et que le chercheur doit peut-être encore apprendre à repérer. Mais l'évolution du concept d'architexte auquel on appelle les lignes qui suivent a également pour espoir d'ouvrir de nouveaux terrains et objets de recherche du côté sémiotique des sciences de l'information et de la communication ; il s'agit en particulier de montrer l'intérêt d'une sémiotique du bogue et des impératifs matériels techno-applicatifs.
- 5 Le présent article entend, dans un premier temps, restituer le contexte d'émergence du concept d'architexte. Dans un second temps, il s'agira de montrer que cette situation a fait de l'architexte un concept mettant en circulation une représentation anthropologique et instrumentale de la machine qui tend in fine à la neutraliser, et ce, d'une double manière. D'abord, en soumettant le fonctionnement de la machine à un schème d'instrumentalité, l'architexte produit au moins une ignorance de celle-ci et au plus une négation de sa réalité dans ce qu'elle a de propre. Ensuite, en appréhendant l'activité computationnelle à partir de l'espace graphique de l'écran, ce concept a pour effet d'inféoder le technique au sémiotique, de négliger le calcul au profit du textuel. Dans un troisième temps, il s'agira de soutenir que si l'architexte est un concept né pour déconstruire le mythe de la « machine humaine » qui « agirait à l'égal de l'homme » — dans un contexte techniciste et commercial qui rendait nécessaire la

critique de cette rhétorique —, il peut, presque vingt ans plus tard, bénéficier d'un second souffle en aménageant une place aux machines computationnelles dans ce qu'elles ont de propre et en les faisant exister comme acteurs des textes contemporains — partant, de la culture. Pour argumenter en faveur de cette proposition suivant laquelle l'architexte pourrait être un concept non anthropocentré à même de faire compter les machines computationnelles, je me baserai sur un extrait du rapport d'Alan Turing au National Physics Laboratory en 1946 concernant l'écriture binaire — que l'on peut comprendre comme l'une des formes les plus fondamentales d'architexte. Il s'agira de montrer que ce sont parfois aussi les contraintes techniques et les exigences communicationnelles des machines qui régissent l'écriture, qui lui donnent ses formats et ses ressources — et que c'est ce qu'un concept non anthropocentré d'architexte permet de mettre en évidence. Cette contribution est avant tout d'ordre épistémologique : elle entend mettre en évidence, à partir d'un travail réflexif de contextualisation de l'architexte, les effets et les implicites de ce concept relatifs aux rapports que les humains et les machines entretiennent — et pour qu'ils puissent en entretenir d'autres, ouvrant par là de nouvelles perspectives de recherche en sciences de l'information et de la communication.

## L'architexte, un concept situé

- 6 Souchier et Jeanneret (1999) ainsi que leurs équipes s'intéressent aux circuits de l'écrit, à ce qui permet à du texte d'être affiché sous les yeux d'un lecteur. Lorsqu'ils abordent les écrans, ils les appréhendent comme des textes — au sens large précédemment précisé, c'est-à-dire comme englobant des éléments linguistiques, mais aussi iconiques, graphiques et audiovisuels. Ils n'opposent donc pas les écrans aux livres, mais considèrent que l'écrit contemporain s'élabore à travers l'espace de l'écran :
 

[...] l'écrit contemporain s'élabore à travers un nouvel espace, celui de l'écran. Il convient donc non pas d'opposer l'écrit à l'écran comme on le fait par trop souvent, mais bien au contraire d'envisager ces deux termes de façon cohérente en soulignant qu'ils appartiennent désormais à un nouveau stade historique de l'écrit : « l'écrit d'écran » (Souchier et Jeanneret, 1999 : 97).
- 7 À les suivre, l'écriture étant engagée dans une nouvelle dynamique, il convient d'appréhender ce qui permet d'afficher un texte qui sera saisi par un lecteur — d'où la notion d'écrit d'écran formulée initialement par Souchier en 1996.
- 8 Par ailleurs, l'informatique introduisant une rupture dans « l'intime et pérenne » relation unissant le signe à son support, il faut en passer par des outils et des procédures pour qu'il puisse y avoir de l'écrit à l'écran. Autrement dit, on ne peut pas produire de texte à l'écran sans en passer par des outils textuels spécifiques : les architextes. « Nous nommons architextes (de *archè*, origine et commandement), les outils qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation » (*ibid.* : 103). Non seulement donc les architextes rendent les écrits d'écran possibles, mais en plus ils les commandent au sens où ils « formatent » l'écriture « comme une "discipline" imposée au corps écrivant, selon le sens donné par Michel Foucault » (*ibid.* : 106). C'est d'ailleurs en les formatant qu'ils les rendent possibles. On comprend alors l'impulsion donnée par la théorie des écrits d'écran à tout un pan de la recherche en sciences de l'information et de la communication vers l'étude critique des formes de domination — symbolique autant qu'économique — du marché industriel de l'architexte. Qui domine ce marché

en effet détient à les suivre un pouvoir considérable « sur la production du texte et par là même sur celle du sens et de l'interprétation » (*idem.*).

- 9 La théorie des écrits d'écran s'intéresse donc aux couches textuelles médiatrices qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran. Elle reconnaît la rupture opérée par l'informatique entre le support et le signe, entre le calculé et le perceptible, et la nécessité de jeter un pont « entre la technique et la langue ». Il faut des médiations pour opérer la transition « entre les exigences de la machine et celles de l'échange social » (Souchier et Jeanneret, 1999 : 102). Entre les données qu'un utilisateur entre avec son clavier ou sa souris et ce qu'il va voir affiché à l'écran, pour prendre un exemple simple, il faut non seulement un acte du lecteur qui interprète un ensemble de signes (passeurs ou non), mais également différentes couches médiatrices opérant des traductions entre ce qui est lisible pour un humain et ce qui est manipulable par une machine. De la « trace mémorielle technique inaccessible à l'homme » au « texte affiché à l'écran » (*idem.*) et vice-versa s'insèrent différentes couches textuelles. Il y a donc une dimension technique, l'espace de la machine, qui demeure inaccessible à l'homme — à moins qu'elle ne soit textualisée.
- 10 La théorie des écrits d'écran, qui compte l'architexte parmi ses concepts centraux, postule donc un espace caché, celui du calcul, cette « boîte noire » (Souchier, 1996 ; Souchier et Jeanneret, 1999 ; Jeanneret, 2007) qui prend différentes formes. Tantôt pixel, cette « unité de surface omniprésente que nous ne percevons pas, mais sans laquelle l'image n'existerait pas sur nos écrans informatiques » et qui nous est « curieusement étrang[ère] » (Souchier, 1996 : 108) ; tantôt algorithme, cette « écriture arrivée à un degré d'abstraction tel que les sens ne peuvent la percevoir sans intermédiaires », algorithme « que l'œil ne peut transcrire sous forme perceptible » (*idem.*). Il y a chaque fois une dimension technique, absente « de la scène du visible », un espace « codé par et pour la machine » (*idem.*), proprement illisible, qui échappe à la compréhension des humains. C'est, à suivre Souchier, l'espace du secret, celui que les humains peuvent tour à tour investir de fantasmes, de rêves, de craintes : « [...] la machine peut préserver l'espace du secret, mais cet espace est purement technique et donc inaccessible à l'homme. Le secret, l'intimité de la machine relèvent de l'algorithme ou du fantasme » (*ibid.* : 118). L'espace technique du calcul est imperceptible par les humains parce qu'il est organisé en fonction de la machine. Il appelle donc des processus de mise en signes et en sens appréhendables par l'anthropos — une textualisation.
- 11 La théorie des écrits d'écran fait donc exister l'espace de la machine comme un espace en tant que tel inaccessible à l'humain et instaure la nécessité de jeter un pont entre les exigences techniques et celles de l'échange social. Les architextes sont ces médiations qui viennent combler ce que l'informatique a rompu, à savoir la relation unissant le signe à son support. Les architextes sont des couches de textes qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran, des couches de textes écrites par des programmeurs, qui font circuler des rapports de pouvoir aussi bien symboliques qu'économiques. Seulement, à partir du moment où l'on entre sur le terrain des textualisations de l'espace technique, à partir du moment où l'on a jeté des ponts entre la technique et la langue, il n'est plus question de machines, mais seulement d'humains — puisque ces ponts répondent à des critères humains d'appréhension et d'intelligibilité, à des enjeux humains. Et ce sont ces enjeux socio-sémiotiques qui intéressent la théorie des écrits d'écran, lorsqu'elle cherche par exemple à mettre en évidence les rapports de pouvoir

circulant avec et à travers les architextes qui prescrivent des pratiques d'écriture. Une fois textualisé, l'espace de la machine n'a plus d'intérêt. L'attention des écrits d'écran concerne avant tout les humains : des humains qui écrivent à d'autres humains, mobilisant — consciemment ou non — des couches architextuelles. Ou encore, comme le font les programmeurs, des humains qui écrivent à des machines, mais in fine dans une perspective d'interaction interhumaine. Ainsi, une fois qu'elle a été instaurée comme boîte noire par les théoriciens des écrits d'écran qui rendent par là même nécessaire sa textualisation, la machine est neutralisée —, et ce, d'une double manière : i) elle est réduite à un schème d'instrumentalité et ii) ramenée à l'ordre graphique du texte.

## De l'instrument au texte : une double neutralisation de l'activité des machines

- 12 Premièrement, la neutralisation de la machine par l'architexte consiste en son assujettissement aux humains qui l'utilisent. Elle fonctionne, elle exécute du code, comme si elle prolongeait la volonté humaine — tantôt d'humains qui ont dû apprendre à la manier et à lui parler pour qu'elle s'exécute (programmeurs), tantôt d'humains qui peuvent très bien tout simplement l'oublier (les utilisateurs). Cette neutralisation d'un agir machinique, qui passe par sa soumission à un schème anthropologique et instrumental, n'a rien de surprenant dans la mesure où le concept d'architexte a précisément été formulé pour déconstruire la rhétorique de l'interactivité et son « messianisme technique » (Souchier et Jeanneret, 1999). Avec l'architexte, Souchier et Jeanneret critiquent le mythe d'une « machine humaine » selon lequel la machine agirait comme un humain. Pour eux, « [l]a question liminaire est simple : un outil peut-il agir à l'égal de l'homme ? La réponse est tout aussi claire : non, il ne le peut pas. [...] On comprend donc qu'il n'y ait pas, au sens propre du terme, d'interaction possible entre l'homme et la machine » (*ibid.* : 97-98).
- 13 Il n'y a pas d'interactivité entre l'humain et la machine, puisque la machine n'agit pas. Si quelque chose se passe à l'écran, ce n'est pas en raison d'une quelconque interactivité, mais parce que des architextes ont en amont rendu possible la saisie d'un comportement humain comme un geste d'écriture ayant pour effet d'afficher un nouveau texte. L'architexte donne à appréhender l'écran comme une traduction d'actes d'écriture humains, possiblement multiples, mais humains. Dès lors, dire que « la machine "agit" est une tournure rhétorique » (*ibid.* : 98). Non, elle n'agit pas puisque l'action est, aux yeux de Souchier et Jeanneret, « un déploiement d'énergie doté de sens par un sujet dans un contexte social, historique et culturel » (*idem.*). Ce à quoi ne peut — bien sûr — pas prétendre la machine. La machine « fonctionne », pour reprendre leur terme, elle n'agit pas.
- 14 En résumé, la première facette de la tendance à la neutralisation de la machine par le concept d'architexte passe par la réduction de celle-ci à un simple instrument : elle prolonge une volonté humaine, elle cristallise des valeurs humaines, elle est destinée à des usages humains. Cette soumission de la machine à un schème instrumental a lieu par réaction : il n'y a pas de « machine humaine » et l'architexte entend déconstruire la rhétorique publicitaire de l'interactivité. On peut reconnaître dans cette attitude celle que Gilbert Simondon nous a appris à repérer dans l'introduction *Du mode d'existence des objets techniques* (2012/1958). Elle consiste à réduire les objets techniques au rang de

simples instruments utiles afin de lutter contre la tendance à doter les machines de caractéristiques humaines — pour le meilleur comme pour le pire. Le meilleur peut par exemple se manifester à travers un technicisme intempérant tel que celui qui infuse la rhétorique publicitaire de l'interactivité. Le pire a quant à lui plutôt trait à une forme de technophobie charriant la crainte de voir la technique prendre son autonomie. Si Simondon parle de la soumission des objets techniques à un schème instrumental par technophobie, la théorie des écrits d'écran, à travers son concept d'architexte, elle, procède à cette réduction par réaction contre un technicisme intempérant.

- 15 La culture comporte ainsi deux attitudes contradictoires envers les objets techniques. D'une part, elle les traite comme de purs assemblages de matière, dépourvus de vraie signification, et présentant seulement une utilité. D'autre part, elle suppose que ces objets sont aussi des robots et qu'ils sont animés d'intentions hostiles envers l'homme, ou représentent pour lui un danger d'agression, d'insurrection. Jugeant bon de conserver le premier caractère, elle veut empêcher la manifestation du second et parle de mettre les machines au service de l'homme, croyant trouver dans la réduction en esclavage un moyen sûr d'empêcher toute rébellion (Simondon, 2012/1958 : 11).
- 16 Deuxièmement, l'activité de la machine a tendance à être neutralisée par le concept d'architexte, car elle y est réduite à un rôle d'écriture-lecture. Ou en tout cas, car ce serait déjà bien trop lui reconnaître que d'en faire une machine à lire et écrire, à la dimension strictement « logistique » (Jeanneret, 2011 ; 2014) de l'écriture-lecture : la machine manipule des symboles vides de sens, et ce, pour afficher du texte à l'écran. Il y a un imaginaire de l'interface dans le concept d'architexte : il renvoie aux outils et procédures qui rendent possibles les écrits d'écran, la réalisation de texte à l'écran. Cela n'a rien de surprenant puisque ses concepteurs s'intéressent aux circuits des textes, donc aux critères humains d'intelligibilité et de signification, à leurs conditions matérielles de visibilité. Seulement, cette focalisation sur l'interface ainsi que sur la question du texte a pour effet de neutraliser l'existence de la machine dans ce qu'elle a de propre, à savoir la dimension processuelle de l'activité computationnelle. Le concept d'architexte prête ainsi le flanc à la critique que Wendy Hui Kyong Chun (2008) a formulée à l'égard des media studies et au virage qu'elles ont pris en direction des software studies : la critique de la fétichisation. En quoi consiste cette critique ?
- 17 Dans son article de 2008 intitulé « On "sourcery", or code as fetish »<sup>3</sup>, Chun s'interroge à propos de ce virage des media studies qui consacre au passage le code source comme la clé de compréhension des nouveaux médias. Le code source est un texte comprenant certaines instructions pour la machine, rédigées dans un langage de programmation et servant à exécuter une application ou une page Web par exemple. Il s'agit bien d'un de ces ponts jetés entre les exigences techniques de la machine et celles, symboliques, de l'échange social — même si les architextes sont de différentes formes et ne peuvent pas être réduits au code source. L'argument de Chun est aussi simple que percutant : le code source n'est jamais simplement la source d'une réalisation à l'écran, il ne devient source d'une réalisation qu'après que celle-ci a eu lieu et qu'après que quelqu'un a cherché à en établir la source. Il n'y a donc de source qu'après coup et l'instauration du code source comme source de la réalisation d'une page Web repose sur tout un processus de mise en source du code source, que Chun appelle « sourcery » et qu'on pourrait traduire par « ensourcellement » ou « sourcification ». Cela ne veut pas dire que le code source ne fait rien, mais plutôt qu'il opère comme un fétiche. La fétichisation du code source provient selon elle de l'engouement récent des chercheurs

en media studies pour le software (logiciel), cet ensemble technique comprenant des instructions écrites en langage informatique pour manipuler un ordinateur ainsi qu'une interface. Le problème d'une entrée par le software — aussi bien d'ailleurs que par l'architecte, bien que ces deux notions ne soient pas entièrement réductibles l'une à l'autre — réside en ceci qu'il devient tentant d'établir une chaîne causale linéaire entre code source, exécution du code source, affichage à l'interface. Presque immédiatement, le verbe se ferait acte.

- 18 Seulement, cette causalité linéaire est artificielle et nourrit les fantasmes de la machine humaine :

The relationship among code and interface, action and result, however, is always contingent and always to some extent imagined. The reduction of computer to source code, combined with the belief that users run our computers, makes us vulnerable to fantastic tales of the power of computing<sup>4</sup> (Chun, 2008 : 300).

- 19 Il n'y a pas de translation parfaite entre une exécution (computationnelle) et une inscription (textuelle), entre l'acte et le langage, entre le processus temporel qu'est l'exécution du programme et l'espace du code — ou de l'interface. Or, c'est à la compréhension d'une telle translation qu'invite l'idée de logiciel ou, pour le cas qui nous intéresse ici, d'architecte — « de, rappelons-le, archè, origine et commandement » (Souchier et Jeanneret, 1999 : 103) : la commande écrite est exécutée et voilà que du texte est affiché à l'écran.

- 20 Les notions de logiciel et d'architecte ont constitué le cœur de l'intérêt des chercheurs parmi les plus attentifs aux médiations, mais ces médiations ont paradoxalement fini par être voilées par ces notions mêmes. Tout se passe comme si les chercheurs reconnaissaient d'un côté la nécessité de toutes les couches textuelles en amont des interfaces pour résister au mythe de la machine humaine. Mais que de l'autre, l'exécution elle-même, donc l'activité computationnelle de la machine, ne comptait pas — au point où la commande donnée peut être prise pour la commande exécutée, comme c'est le cas dans les software studies et comme c'est le risque avec les architectes. Seulement, l'écrasement de l'exécution du programme sur le code source ou sur l'écran, la réduction de l'exécution à l'inscription, du technique au sémiotique, se fait au prix d'un oubli ou d'un rejet : celui de l'exécution comme processus qui compte. N'est-ce pas à un tel oubli qu'invite le concept d'architecte ? Un concept élaboré pour déconstruire la toute-puissance fantasmée de la machine en réaffirmant l'importance des couches textuelles médiatrices, mais qui finit — en raison de sa focalisation sur le texte — par convertir l'action computationnelle en langage, le temps en espace, l'événement en localisation, le technique en sémiotique.

- 21 Or, il n'y a jamais de translation parfaite entre le code écrit et le code exécuté, entre l'architecte et ce qu'il permet d'afficher. Par exemple, tout le code compilé n'est pas nécessairement exécuté (c'est-à-dire retraduit sous une forme intelligible par les humains, la plupart du temps à l'interface). Et le hardware n'a de toute manière pas besoin du software pour faire quelque chose — la focalisation sur le software comme s'il était la source du fonctionnement de la machine est donc abusive. Et si l'architecte échappe à la polarisation que le software opère sur les langages dits de « haut niveau » (JavaScript, HTML, C++), il n'est pas nécessaire au fonctionnement de la machine non plus. Il est juste —, et ce, dès l'écriture binaire (Turing, 1986/1946) — une textualisation de l'activité computationnelle. Dans les faits, l'activité de la machine déborde donc

toujours en partie l'espace graphique que l'humain lui applique. Elle excède toujours en partie sa textualisation.

- 22 En résumé, la seconde facette de la tendance à la neutralisation de la machine par la théorie des écrits d'écran et son concept d'architexte — après la réduction de l'objet technique à un schème instrumental — repose sur l'aplatissement graphique de l'activité computationnelle. Si l'espace de la machine est une boîte noire, sa textualisation peut par contre être étudiée. C'est tout l'intérêt de la notion d'architexte : il y a des médiations textuelles qui peuvent être compilées afin d'être appréhendables par la machine pour qu'elle les exécute et qui sont en même temps écrites et lues par des humains qui peuvent donc les comprendre et les contrôler. On comprend la focalisation du concept d'architexte sur le texte, cela tient à son contexte de formulation : celui de chercheurs intéressés par les circuits de l'écrit humain. On comprend que ce concept permette de prêter attention aux logiques commerciales et symboliques qui interviennent dans la production des écrits d'écran et qu'il laisse de côté le fonctionnement de la machine qui ne s'insère pas en tant que telle — c'est-à-dire sans textualisation — dans l'échange social : cela tient à sa filiation avec la tradition sémiotique, de Roland Barthes en particulier. On comprend encore qu'il cherche à déconstruire les rhétoriques publicitaires de la machine humaine et de la rupture technologique en réinsérant les médias informatisés dans le temps long de l'écrit. Mais sont-ce là des raisons suffisantes pour ne plus faire exister la machine ? Pour considérer l'interface comme le fruit de l'exécution parfaite d'un programme, lui-même compris comme l'extension directe d'un agir humain textualisé ?
- 23 Autrement dit, l'attention de la théorie des écrits d'écran aux textes, et notamment par son concept d'architexte, est compréhensible, puisqu'il s'agit d'une théorie située — comme toutes les théories. Mais le problème réside en ceci qu'à force de ne s'intéresser qu'aux textualisations des processus computationnels, l'architexte finit par ne plus faire exister l'activité computationnelle que comme ce qui permet d'afficher du texte à l'écran. Autant dire qu'il finit par ne plus faire exister l'activité computationnelle du tout, celle-ci étant irréductible à la raison graphique (Goody, 1979). Au nom d'une attention aux médiations, en particulier aux couches de textes qui font le pont entre la technique et la langue, le concept d'architexte ne finit-il pas par rendre invisible l'activité computationnelle de la machine simplement parce qu'elle déborde l'espace graphique que la sémiotique permet d'appréhender ? En d'autres termes, est-ce qu'au nom d'une attention à la matérialité des médias informatisés, l'architexte ne finit-il pas par voiler la matérialité des processus computationnels en ne les abordant qu'à partir de l'écran — laissant ainsi de côté tout ce qui n'a pas été parfaitement exécuté et tout ce qui, du calcul, excède l'ordre graphique et socio-sémiotique ? Bref tout ce qui, de la machine, n'est pas réductible à un schème anthropologique ?
- 24 Le concept d'architexte, en déconstruisant très justement la rhétorique publicitaire de l'interaction, permet i) de nous rendre attentifs à la matérialité des couches médiatrices qui rendent possible l'affichage de textes à l'écran et ii) de textualiser l'espace technique de la machine, boîte noire inaccessible à l'appareil perceptif humain. Mais ce faisant, il neutralise doublement l'existence de la machine : i) en soumettant le fonctionnement de la machine à un schème d'instrumentalité à partir duquel elle ne fait que cristalliser ou exécuter des logiques et volontés humaines et ii) en voilant la matérialité des processus computationnels, avec leurs écarts potentiels, leurs vicissitudes, leurs zones d'incompréhension, bref en tant que le calcul excède l'espace



graphique de l'écran. L'architexte ne permet d'appréhender l'activité calculatoire de la machine qu'à partir de ses textualisations, ce qui a pour double effet de réduire la technique à un schème d'instrumentalité et à l'ordre anthropocentré du texte.

- 25 Autrement dit, ce concept a mis en circulation une représentation graphique et anthropocentrée des processus computationnels. C'était parfaitement bienvenu en 1999, comme contre-pouvoir communicationnel, au moment où le développement de ce que certains appellent les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » était porté par et accompagné de discours technicistes et commerciaux — qui se retrouvaient à circuler dans les médias et dont le vocabulaire a fini par être repris par les chercheurs eux-mêmes, et ce, jusqu'à empêcher « la formulation de questions qui n'[étaient] pas pré-construites idéologiquement » (Le Marec, 2001). C'est un concept qui a permis de déconstruire le mythe publicitaire de la machine humaine autant que de développer des examens critiques des jeux de pouvoir symboliques et économiques circulant dans les médias informatisés. Il ne s'agit pas de faire de faux procès. Seulement de donner à voir certains effets que peut avoir le contexte de formulation d'un concept sur les réalités qu'il permet d'appréhender : ici, le déplacement opéré par l'architexte du côté de l'espace textuel des écrits d'écran se fait en partie au détriment de la temporalité des processus calculatoires propres aux médias informatisés.
- 26 La question se pose alors de savoir si l'architexte peut constituer un bon partenaire pour celles et ceux qui cherchent à prendre en compte l'activité des non-humains et leur participation à la culture. Et si oui, comment ? Autrement dit, ce concept pourrait-il, presque vingt ans après sa formulation, alors que l'euphorie techniciste a été quelque peu dégrisée et que la recherche en sciences de l'information et de la communication sur les médias informatisés est déjà chargée d'une certaine expérience, bénéficier d'un second souffle et faire compter les machines ? Bien sûr, l'objectif de recherche des concepteurs de l'architexte ne concerne pas les relations entre humains et machines. Mais cela implique-t-il nécessairement, pour les chercheurs qui travaillent avec ce concept, une posture anthropocentrée qui les coupe de l'activité des non-humains — dont l'importance se fait pourtant croissante dans nombre de travaux relevant de champs différents depuis plusieurs années (pensons à l'écocritique, à l'éthique animale, aux queer studies et disability studies, aux Science and Technology Studies, à l'anthropologie, à l'ethnopsychiatrie, etc.) ?
- 27 La soumission aux discours technicistes et commerciaux recouvre une dimension aliénante contre laquelle nous immunise le dispositif théorique dans lequel s'insère l'architexte. Mais le refus de la participation des objets techniques à la culture en recouvre une autre. Simondon écrivait en effet que  
[l]a plus forte cause d'aliénation dans le monde contemporain réside dans cette méconnaissance de la machine, qui n'est pas une aliénation causée par la machine, mais par la non-connaissance de sa nature et de son essence, par son absence du monde des significations, et par son omission dans la table des valeurs et des concepts faisant partie de la culture (2012/1958 : 11).
- 28 La déconstruction de la rhétorique de la machine humaine par l'architexte était nécessaire pour résister à l'idéologie techniciste du moment, mais le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui ne gagnerait-il pas en sens si l'on parvenait à construire, avec l'architexte, une narration de ces non-humains que sont les machines ? Si l'architexte règle initialement la focale sur les textualisations de l'activité de la machine avec pour effet la seule prise en compte des enjeux humains circulant avec les médias



informatisés, ne pourrait-il pas commencer à permettre de faire compter la machine comme acteur des textes contemporains ? Il faudrait alors établir que la machine agit, mais qu'elle n'agit pas comme un humain, et qu'elle a des effets sur les textes. En d'autres termes, cela demande de se détacher d'un certain anthropocentrisme — de faire preuve d'une forme de générosité ontologique.

- 29 Chercher à reformuler le concept d'architexte, initialement conçu pour déconstruire une certaine rhétorique de l'interactivité, afin qu'il permette de prendre en compte l'activité des machines, n'est pas un geste de rupture, plutôt de fidélité — contrairement à ce qu'il pourrait en paraître de prime abord. Il ne s'agit pas, en effet, de reconduire les discours des prophètes du numérique, mais de faire évoluer le concept pour qu'il permette de penser les médias informatisés dans toute leur épaisseur véritablement techno-sémiotique. L'enjeu est de parvenir à fournir à l'architexte l'opérationnalité théorique pour faire compter les machines dans les phénomènes qu'il permet de mettre en lumière. Cela revient à le faire évoluer vers un concept susceptible de donner à voir la part proprement machinique de la production communicationnelle et documentaire, d'aujourd'hui comme d'hier. Cela revient à le reformuler pour qu'il puisse prendre en compte les contraintes proprement techniques qui configurent les textes. Il s'agit donc d'en faire un concept non anthropocentré.

## Des éléments pour un concept non anthropocentré d'architexte

- 30 Pour que le concept d'architexte permette de donner à voir l'activité de la machine et sa participation à la production des textes contemporains, deux verrous demandent d'être levés : ceux qui correspondent aux deux facettes de la tendance à la neutralisation de la machine par l'architexte évoquées ci-dessus. Cela revient à dire qu'il s'agit de se défaire d'une représentation anthropocentrée et graphique des processus computationnels : la machine agit et son activité relève du calcul.

## Reconnaître que la machine agit

- 31 Pour ce qui concerne l'abandon d'une conception anthropocentrée de la machine par l'architexte, il n'est pas trop difficile. Il est en effet tout à fait faisable de reconnaître que la machine agit sans affirmer qu'elle agit comme un humain, sans affirmer que son action est de l'ordre d'un « déploiement d'énergie doté de sens par un sujet dans un contexte social, historique et culturel » (Souchier et Jeanneret, 1999 : 98). Accepter que la machine agit, ce n'est pas nécessairement alimenter le mythe de la machine humaine. Il suffit d'accepter qu'elle a une façon d'exister qui lui est propre et qui n'est pas la même que celle des humains. Reconnaître cela, c'est permettre de s'intéresser à la machine indépendamment de ses usages ou des finalités humaines qu'elle sert. C'est permettre de s'intéresser à la façon dont elle participe à la production des textes.
- 32 Une fois cette possibilité d'une activité de la machine reconnue, reste encore à la qualifier. Mais est-ce seulement possible ? L'humain peut-il dire quelque chose de l'activité de la machine, alors qu'elle se déroule sur moins de 100 mm<sup>2</sup> (pour un processeur contemporain) et en quelques dix milliardièmes de secondes ? Alors qu'elle est organisée autour de la différence de potentiel entre 0 et 5 volts, binaire structurant la façon dont elle traite et stocke les données, mais inappréhensible par l'anthropos ?

Alors, pour le dire autrement, que son activité excède complètement l'échelle humaine de perception ? L'humain peut-il appréhender l'activité de la machine sans que celle-ci soit textualisée ? Sans doute que non, d'où la pertinence du concept d'architecte lorsque l'on s'intéresse aux machines elles-mêmes. Seulement l'architecte, s'il jette des ponts entre les exigences de la machine et celles — humaines — de l'échange social, ne le fait pas que selon les impératifs humains de l'échange social. Les architectes ne font pas que cristalliser des valeurs humaines et reconduire des jeux de pouvoir humains. Ils répondent aussi aux impératifs des machines. Et peuvent ainsi permettre de donner à voir les caractéristiques de leur existence.

- 33 L'architecte peut être un concept non anthropocentré, compris comme concrétisant un compromis d'exigences techniques autant que symboliques, et à même de faire compter la machine. Il est par exemple possible de comprendre l'écriture binaire, telle que celle que l'on trouve dans le rapport de Turing de 1946 au National Physics Laboratory, comme un architecte. Dans ce rapport, Turing parle en effet du code binaire. « Use of the binary scale. The binary scale seems particularly well suited for electronic computation because of its simplicity and the fact that valve equipment can very easily produce and distinguish two size of pulse »<sup>5</sup> (Turing, 1986/1946 : 25). Si, en s'inspirant de Bruno Bachimont, l'on peut qualifier l'agir computationnel comme une puissance d'exploration systématique d'un ensemble vaste, mais fini de possibles (2010 : 167-168), on comprend que le binaire soit particulièrement bien adapté : l'opération computationnelle se fera d'autant mieux et d'autant plus rapidement qu'il n'y a chaque fois que deux possibles à explorer. L'écriture binaire, sous forme de 0 et de 1, peut ainsi être comprise comme l'un de ces ponts jetés entre la technique et la langue. L'humain est capable de lire cette écriture, mais celle-ci est surtout adaptée à l'activité de la machine, cette puissance d'exploration du possible.
- 34 Turing explique d'ailleurs que cette mise en signes, si elle est proche de l'action computationnelle, reste difficilement maniable pour les humains. Une opération élémentaire, telle que la multiplication par exemple et comme le montre l'image extraite du rapport de 1946 ci-dessous, requiert — en binaire — un tableau de deux pages remplies de 0 et de 1.



ainsi être compris comme un architecte — a posteriori bien sûr puisque ce concept n'existait pas encore en 1946. L'intérêt de cet architecte-ci est qu'il permet de donner à voir le fait que ce sont parfois les contraintes techniques et les exigences communicationnelles propres aux non-humains — ici les machines computationnelles — qui régissent l'écriture, qui lui donnent ses formats, ses ressources. Si le concept d'architecte renvoie au fait que les textes sont le produit d'autres textes qui les gouvernent et les mettent en forme, ces architectes ne les gouvernent pas toujours à partir de finalités humaines. Dans l'architecte ici mentionné qu'est l'écriture binaire, c'est bien la machine et les exigences liées à son activité qui formatent le texte — du moins en partie puisque l'humain est tout de même capable de lire une suite de 0 et de 1. Si les architectes permettent de jeter des ponts entre la technique et la langue, il n'y a pas de raison pour que l'on ne s'intéresse qu'aux enjeux humains du domaine de la langue et que l'on ne développe pas une attention au moins aussi grande aux enjeux du domaine de la technique, peuplé de non-humains qui, eux aussi, sont pris dans des problèmes qui leur sont propres.

- 36 Une compréhension non anthropocentrée de l'architecte peut faire de ce concept une occasion de mettre en évidence les contraintes que l'activité des machines computationnelles fait peser sur les textes, et ce, bien qu'il ait été initialement conçu pour déconstruire la rhétorique de l'interactivité. On comprendra qu'il ne s'agit pas là de contribuer au mythe de la machine humaine, mais de promouvoir une attention aux objets techniques dans ce qui fait leur propre. Mais reconnaître, grâce à l'architecte, la contribution des machines au format des textes, est-ce suffisant pour aménager une réelle place à l'activité computationnelle dans nos discours ? L'exemple ici mentionné de l'écriture binaire dans le texte de Turing (1986/1946), bien qu'impliquant un concept d'architecte attentif aux impératifs que la technique fait peser sur les textes, ne tombe-t-il pas sous le coup de la critique de Chun ? Ne restons-nous pas dans une représentation graphique de l'activité de la machine — le calcul ? En affirmant que la machine agit et en cherchant à montrer comment elle participe aux textes contemporains, l'architecte cristallisant un compromis entre exigences humaines et machiniques, l'on déconstruit en partie la perspective anthropologique et instrumentale relative à cet objet technique qu'est la machine computationnelle et l'on commence à lui donner une existence. Mais l'on n'a pas encore déconstruit la conception graphique de l'activité computationnelle qui la soumet à l'ordre humain du texte. Si, à suivre l'argument de Chun, les processus computationnels ne sont pas strictement réductibles à l'espace graphique de l'interface, la question devient alors de savoir si l'architecte — même avec l'ajout d'une dimension techno-sémiotique — ne reste pas centré sur l'écran, et ne soumet pas nécessairement l'action de la machine à l'ordre humain du texte. La reformulation techno-sémiotique du concept d'architecte me paraît importante aujourd'hui pour que les écrits d'écran se positionnent par rapport à l'insistance de la présence des non-humains dans les narrations contemporaines (Danowski et Viveiros de Castro, 2014). Cette reformulation entend proposer une piste afin d'articuler la dimension graphique et computationnelle dans les écrits d'écran.

## Une techno-sémiotique de l'écriture-calcul

- 37 L'ajout d'une dimension techno-sémiotique à l'architecte permet de tenir compte des contraintes techniques imposées aux textes par les impératifs des machines

computationnelles et de les valoriser. Reste à savoir si ce concept, organisé autour de la culture de l'écriture, permet réellement d'aménager une place à des machines qui relèvent d'une culture du calcul. La réponse est oui, à condition d'accepter que le calcul appartient à la raison graphique (Goody, 1979) et qu'il n'y a pas que les humains qui lisent et écrivent.

- 38 Jack Goody a montré que l'écriture permettait le développement de ce que ses traducteurs ont appelé la raison graphique. L'écriture n'étant pas un simple instrument de notation ou d'expression du langage, elle constitue des modes de pensée particuliers et des rapports au monde spécifiques. Discretisant le flux temporel en unités manipulables, elle permet l'émergence de structures de signification inexprimables par la seule parole telles que la liste, le tableau et la formule (*idem.*). Or, l'informatique repose sur des langages formels, des langages formels qui sont eux-mêmes l'une des structures conceptuelles permises par la graphie. Autrement dit, l'informatique est une radicalisation de l'une des structures conceptuelles permises par l'écriture : la formule. Sans écriture, pas de calcul. L'ordre computationnel appartient donc bien à la culture de l'écriture, bien qu'il en aille d'une radicalisation de la dimension « logistique » (Jeanneret, 2011 ; 2014) de l'écriture. Une radicalisation qui finit par induire un changement de nature, d'où la proposition faite par Bachimont (2000 ; 2010) de parler, après la raison graphique de Goody, de raison computationnelle.
- 39 Afin de montrer la filiation entre la graphie et la computation autant que leur différence, nous pourrions distinguer l'écriture-calcul des machines et l'écriture-texte des humains (Collomb et Goyet, 2015). Il s'agit ainsi de reconnaître que les machines écrivent, mais que leur écriture est d'une autre sorte que celle des humains. L'intérêt d'une telle distinction réside avant tout en ceci qu'elle permet de ne pas a priori exclure — en raison d'un dispositif théorique anthropocentré — les machines de ces objets techno-culturels que sont les médias informatisés. Cette distinction permet également de ménager la possibilité d'un intérêt pour l'écriture-calcul des machines et pour la façon dont cette écriture se manifeste dans les écrans. Car si l'écriture-calcul n'est pas entière textualisable, il n'en reste pas moins qu'elle se manifeste parfois dans l'espace graphique de l'écriture-texte, typiquement lorsque l'interface défaille et que des marques de l'activité de la machine surgissent dans des espaces graphiques organisés autour de la communication interhumaine, comme c'est le cas lors des bogues. La distinction entre écriture-calcul et écriture-texte permet d'intégrer au concept d'architexte la participation des machines à l'économie scripturaire des médias informatisés sans pour autant inféoder les processus computationnels à l'ordre anthropologique de la graphie. Avant de chercher à éprouver l'opérationnalité d'un tel concept non anthropocentré d'architexte, intégrant cette dimension véritablement techno-sémiotique qu'est l'écriture-calcul des machines, il faut d'abord justifier les raisons du maintien du terme d'écriture pour qualifier l'activité de ces machines.
- 40 L'on peut considérer que les machines écrivent puisque l'informatique repose toute entière sur des langages formels qui sont eux-mêmes propres à la raison graphique. De plus, depuis Turing (1936), il est possible de comprendre la machine computationnelle comme une machine à écrire. Non seulement parce qu'elle permet aux humains d'écrire, mais également parce que son fonctionnement repose sur un certain type d'écriture, une écriture qui ne répond pas aux mêmes impératifs que ceux des humains. En effet, l'écriture binaire — obéissant aux règles élémentaires de l'arithmétique et de la logique booléenne — ne recouvre pas les mêmes exigences que l'écriture

alphabétique des humains. Autrement dit, l'écriture des machines (organisée autour du calcul) est différente de l'écriture des humains (organisée autour du texte).

- 41 Cherchant à résoudre le problème de la décision posé par Hilbert et Ackermann, Turing — dans son texte « On computable numbers, with an application to the entscheidungsproblem » (1936) — établit une proximité très claire entre écriture et calcul. Lorsque la machine calcule en effet, elle inscrit et parcourt des inscriptions. Toutefois, si la proximité entre écriture et calcul est très forte dans le texte de Turing, ce dernier ne dit jamais que sa machine « lit » ni qu'elle « écrit ». Elle ne lit pas, mais elle scanne (scan), et elle n'a conscience que du symbole qu'elle est en train de scanner : « [...] the scanned symbol is the only one of which the machine is, so to speak, "directly aware" »<sup>6</sup>. Autrement dit, elle n'a pas de mémoire. Mais elle interprète bel et bien : lisant un signe, elle est informée de l'opération qu'elle doit réaliser. Elle agit donc en fonction de ce qu'elle scanne. Scanner, c'est détecter en déplaçant la tête de lecture sur un ruban, c'est-à-dire « lire », mais de façon unidimensionnelle. À suivre Turing toutefois, la machine n'écrit pas non plus, puisqu'elle note, inscrit (to write down) ou affiche (print) des symboles. Ainsi, si le mathématicien fait souvent appel à des analogies entre l'humain et la machine, il ne franchit pas la barrière qui consisterait à attribuer à la machine un comportement humain. Prolongeant son geste en affirmant que les machines computationnelles sont des machines à écrire, il ne veut pas pour autant projeter dans la machine des qualités humaines. L'écriture des machines, l'écriture-calcul, n'est pas celle des humains. Quelle est dès lors sa spécificité ?
- 42 Elle est unidimensionnelle et elle repose sur des signes monosémiques : la machine scanne un ensemble fini de signes sur un support. Elle agit ensuite en fonction de ces signes et de sa configuration interne, puis elle se déplace (moves). Le calcul, c'est ce qu'établit Turing en 1936, est une écriture de signes, une opération de lecture et des modifications d'états : c'est bien ce que fait la machine computationnelle, qui est donc, en étant une machine à calculer, une machine à écrire.
- 43 Quel est l'intérêt, toutefois, de maintenir le terme d'écriture pour parler de l'activité des machines computationnelles puisqu'il s'agit d'une écriture différente de celles des humains et qu'en plus Turing lui-même — alors qu'il est mobilisé pour justifier le maintien de ce terme — évitait soigneusement ce registre pour qualifier ses machines ? L'intérêt est au moins double. D'abord, le maintien du terme d'écriture pour qualifier l'action computationnelle permet de ne pas a priori exclure les machines de la culture, au nom d'un monopole humaniste sur le champ des significations. Ensuite, si les machines écrivent — mais différemment des humains —, leur activité peut entrer dans ce que le dispositif théorique auquel appartient l'architexte permet de mettre en évidence. Elles participent donc à la production des écrits d'écran, leur activité se manifeste en partie dans l'espace graphique de l'écran, mais pas d'une manière qui relève de l'économie symbolique des humains. Distinguer écriture-texte et écriture-calcul permet d'ouvrir l'architexte à l'activité des machines et de déployer une sémiotique techno-logique — au sens où elle est attentive aux objets techniques (Collomb, 2016 ; Loeve, 2009) — à même de faire compter ces acteurs non humains dans l'économie scripturaire des médias informatisés. La reformulation non anthropocentrée du concept d'architexte dont j'essaie de proposer certains premiers éléments reconnaît que les machines computationnelles existent et agissent, elle permet de prendre en compte les exigences que ces machines font peser sur l'écriture

des médias informatisés et ouvre ainsi quelques pistes de recherche au sein des écrits d'écran.

- 44 On pourrait ainsi s'intéresser aux couches d'écriture-calcul qui interviennent dans l'affichage de textes à l'écran. Mais la difficulté est double : non seulement l'écriture-calcul n'est pas entièrement textualisable, mais en plus nous devons encore apprendre — en tant que chercheurs — à interpréter les écrans sans invisibiliser a priori l'activité des machines. Invisibilisation à laquelle ne se livrent pas les acteurs qui, aux prises avec des médias informatisés, s'émeuvent parfois lors d'un bogue : « La machine ne fait pas ce que je veux ! » Et c'est justement lors des défauts d'affichage, au moment où l'écriture-calcul fait irruption dans l'écriture-texte, que l'on pourrait commencer à développer une sémiotique des écrits d'écran attentive à l'activité des machines computationnelles. L'intérêt pour les bogues que pourraient nourrir les chercheurs mobilisant la reformulation techno-sémiotique de l'architexte ici proposée — techno-sémiotique au sens où elle tient compte de l'écriture-calcul — n'a pas pour motivation un fétichisme technique esthétisant. Il s'agit au contraire d'en passer par l'extra-ordinaire pour révéler ce que l'anthropocentrisme infra-ordinarisé nous empêche de repérer : la présence des machines dans les médias informatisés. Dans son texte sur l'infra-ordinaire, Georges Perec regrettait en effet que « les trains ne se mettent à exister que lorsqu'ils déraillent » (1989/1973 : 9-10). Parce que c'est la défaillance du quotidien qui se met alors à être considérée comme inacceptable, là où c'est bien souvent la situation ordinaire qui est réellement inacceptable. Le scandale, écrit-il, « ce n'est pas le grisou, c'est le travail dans les mines » (*ibid.*). Dans le même ordre d'idées, ce n'est pas tant le fait que l'interface déraile qui est scandaleux, mais plutôt l'invisibilisation ordinaire de l'activité des machines lorsque les écrans fonctionnent.
- 45 Le développement d'une sémiotique des bogues ne permet sans doute pas de résoudre le problème de l'expression phénoménologique du calcul, mais il devrait déjà permettre de travailler sur la prédilection sémiotique des chercheurs qui privilégient, dans les textes des écrans, les signes qui relèvent de l'écriture-texte plutôt ceux qui relèvent de l'écriture-calcul. Par « prédilection sémiotique », Jeanneret *et al.* font référence au fait que chaque lecteur prélève — au sein du visible — un texte en particulier :
- Tout se passe comme si plusieurs textes à la fois étaient proposés à la lecture et que le lecteur procédait à l'extraction de la forme textuelle qu'il choisissait de retenir. [...] D'où un paradoxe : chacun des lecteurs, confronté à la même organisation textuelle et logicielle, en « subit » immanquablement les effets, mais aucun ne voit l'ensemble de cette construction. Chacun prélève un texte dans ce texte, ou plutôt — car l'image du prélèvement est pauvre — projette sa propre « imagerie du texte », une mémoire des formes qui convoque, dans l'instant de lecture, toute une culture consciente ou inconsciente (Jeanneret *et al.*, 2003 : 90).
- 46 Les bogues en effet sont des espaces où il est peut-être le plus facile de repérer l'activité des machines, habituellement invisibilisée par un anthropocentrisme infra-ordinarisé. Ils constituent peut-être les lieux où la reformulation techno-sémiotique de l'architexte ici proposée se ferait dans un premier temps la plus opérationnelle.



Illustration 2. Capture d'écran du site Google Earth



Cette capture d'écran est réalisée par l'auteur d'un blogue. [En ligne]. <http://www.postcards-from-google-earth.com/>. Page consultée le 24 novembre 2016.

- 47 La capture d'écran ci-dessus, tirée du service Google Earth, service de cartographie en ligne, et récoltée par un amateur sur le site [postcards-from-google-earth.com](http://www.postcards-from-google-earth.com), donne à voir ce qu'en tant qu'humains nous avons l'habitude de considérer comme un bogue. Mais nous pouvons apprendre à y voir la manifestation de l'activité de la machine, c'est-à-dire la manifestation d'une exploration systématique et par le calcul d'un ensemble fini de possibles. Lorsque la machine computationnelle calcule, elle parcourt tous les cas possibles d'une combinatoire, c'est-à-dire qu'elle parcourt un espace. Cependant, s'il demande une certaine dépense temporelle pour la machine, cet engagement effectif et exploratoire dans toutes les différentes possibilités par la puissance computationnelle n'est pas lié à un intervalle temporel qui fait sens pour l'humain. Aux yeux de ce dernier en effet, il s'agit d'une quasi-instantanéité — alors qu'il en va bien d'une réelle durée pour la machine (Collomb et Goyet, 2015). La machine appréhende donc un espace de possibles, et ce, dans un intervalle de temps qui fait sens pour elle, mais qui, à échelle non plus computationnelle, mais humaine, relève de l'instantané. Or, cette projection de l'instantanéité humaine sur la durée machinique fait obstacle à la compréhension de l'activité computationnelle ici à l'œuvre et qui consiste en un parcours d'instructions, c'est-à-dire de l'écriture-calcul. Face à ce qu'il interprète comme un bogue, l'humain peut prendre conscience du fait que les processus computationnels excèdent la pure graphie de son écran. Il peut ainsi apprendre à faire exister les machines comme acteurs des écrits d'écran. Une entrée par l'architexte de ce type d'écran peut ainsi permettre au chercheur de donner à voir les logiques humaines qui interviennent dans la production de ce texte et par quels autres textes il en passe, mais aussi ses composantes machiniques en comprenant les logiques de l'écriture-calcul ici à l'œuvre pour expliciter les raisons de sa manifestation sous cette forme-ci.



## Conclusion

- 48 L'opérationnalité descriptive concrète de la reformulation techno-sémiotique de l'architexte ici proposée mérite encore d'être développée et même testée. L'ambition du présent article n'est pas de présenter les résultats d'un programme de recherche abouti, elle relève plus simplement d'une interrogation sympathique née du désir de faire compter les non-humains dans la recherche sur les écrits d'écran : l'architexte peut-il constituer un bon concept pour intégrer l'activité des machines computationnelles dans la matérialité des médias informatisés ?

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BACHIMONT, Bruno (2000), « L'intelligence artificielle comme écriture dynamique : de la raison graphique à la raison computationnelle », dans Paolo FABBRI et Jean PETITOT (dir.), *Au nom du sens*, Paris, Grasset, p. 290-319.
- BACHIMONT, Bruno (2010), *Le sens de la technique : le numérique et le calcul*, Paris, Éditions Les Belles Lettres.
- BENSAURE-VINCENT, Bernadette (à paraître), « The worldliness of technological objects: Technology and durability », *French Philosophy of Technology*.
- BOUCHARDON, Serge *et al.* (2011), « Explorer les possibles de l'écriture multimédia », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 12(2) : 11-24.
- CHUN, Wendy Hui Kyong (2008), « On "sourcery", or code as fetish », *Configurations*, 16(3): 299-324.
- COLLOMB, Cléo (2016), Un concept technologique de trace numérique. Thèse de doctorat en philosophie sous la direction de François-David SEBBAH et de Thomas BERNS, Compiègne, Université de technologie de Compiègne.
- COLLOMB, Cléo et Samuel GOYET (2015), « Meeting the machine halfway », communication au colloque *Reconfiguring human and non-human*, Finlande, Université de Jyväskylä.
- COLLOMB, Cléo et Samuel GOYET (2016), « Do computers write on electric screens? », *Communication+1*, 5, Article 2 : 1-26.
- CROZAT, Stéphane *et al.* (2001), « Éléments pour une théorie opérationnelle de l'écriture numérique », *Document numérique*, 3(14) : 9-33.
- DANOWSKI, Déborah et Eduardo VIVEIROS DE CASTRO (2014), « L'arrêt de monde », dans Émilie HACHÉ (dir.), *De l'univers clos au monde infini : essais cosmopolitiques*, Bellevaux, Éditions Dehors, p. 221-339.
- DAVALLON, Jean *et al.* (2003), *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information.
- DESPRET, Vinciane (2015), *Au bonheur des morts*, Paris, La Découverte.

- GOODY, Jack (1979), *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.
- HARAWAY, Donna (2016), *Staying With the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*, Duke University Press.
- JEANNERET, Yves (2007), *Y a-t-il (vraiment) des technologies de la communication ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- JEANNERET, Yves (2011), « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé », dans Béatrice GALINON-MÉLÉNEC (dir.), *L'Homme-trace*, Paris, CNRS Éditions, p. 59-86.
- JEANNERET, Yves (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard.
- JEANNERET, Yves et al. (2003), *Lire, écrire, récrire*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information.
- JEANNERET, Yves et Emmanuël SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de l'écrit d'écran », *Xoana*, 6 : 97-107.
- LATOUR, Bruno (2015), *Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte.
- LE MAREC, Joëlle (2001), « Dialogue interdisciplinaire sur l'"interactivité" », *Communication & langages*, 128 : 97-110.
- LOEVE, Sacha (2009), *Le concept de technologie à l'échelle des molécules-machines. Philosophie des techniques à l'usage des citoyens du nanomonde*. Thèse de doctorat de philosophie, épistémologie et histoires des sciences et des techniques, sous la direction de Bernadette BENSANDE-VINCENT, Paris-Ouest, Université Paris 10.
- NATHAN, Tobie (2014), *L'étranger ou le pari de l'autre*, Paris, Autrement.
- PEREC, Georges (1989/1973), *L'infraordinaire*, Paris, Seuil.
- SIMONDON, Gilbert (2012/1958), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- SOUCHIER, Emmanuël (1996), « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture et informatique », *Communication et langages*, 107 : 105-119.
- SOUCHIER, Emmanuël et Yves JEANNERET (2002), « Écriture numérique ou médias informatisés ? », *Pour la science — Scientific American*, 33 : 100-105.
- STENGERS, Isabelle (2014), « Penser à partir du ravage écologique », dans Émilie HACHÉ (dir.), *De l'univers clos au monde infini : essais cosmopolitiques*, Bellevaux, Éditions Dehors, p. 147-190.
- TURING, Alan (1936), « On computable numbers, with an application to the entscheidungsproblem », *Proceedings of the London Mathematical Society*, 42(2) : 230-265.
- TURING, Alan (1986/1946), « Proposal for development in the mathematics division of an automatic computing engine (ACE) », dans A. M. Turing's *ACE Report of 1946 and Other Papers*, Cambridge, MIT Press, p. 20-105.

## NOTES

1. Un acte de « lettrure », aime à dire Souchier, terme utilisé dans les textes des XIIe et XIIIe siècles désignant la capacité conjointe de lire et d'écrire (Davallon et al., 2003 : 23, note 1).

2. Crozat *et al.* (2001) proposent même un modèle à trois niveaux : le niveau théorético-idéal (correspondant à ce qui est ici appelé le « niveau computationnel »), le niveau techno-applicatif et le niveau sémio-rhétorique (tous deux correspondant ici au niveau sémiotique).
  3. Sur l'« ensourcellement » ou le code comme fétiche (traduction de l'auteure). Je remercie Samuel Goyet qui m'a encouragée à lire cet article de Chun ainsi que le texte de Turing de 1946 précédemment cité. Les lignes que j'écris aujourd'hui doivent beaucoup aux nombreux échanges que nous avons eus entre 2015 et 2016.
  4. La relation entre le code et l'interface, entre l'action et le résultat est cependant toujours contingente et toujours dans une certaine mesure imaginée. La réduction de l'ordinateur au code source, combinée à l'idée selon laquelle les utilisateurs dirigent nos ordinateurs, nous rend vulnérables aux mythes fantastiques qui vantent le pouvoir de la computation (traduction de l'auteure).
  5. Sur l'usage du binaire : le binaire semble particulièrement bien adapté à la computation électronique en raison de sa simplicité et parce que les équipements de valve peuvent très facilement produire et distinguer deux types d'impulsion (traduction de l'auteure).
  6. Le symbole scanné est le seul dont la machine est pour ainsi dire « directement consciente » (traduction de l'auteure).
- 

## RÉSUMÉS

Le concept d'architexte est un concept situé. Il a été formulé il y a une vingtaine d'années pour déconstruire la rhétorique publicitaire de l'interactivité et le mythe de la « machine humaine » en donnant à voir les médiations textuelles qui permettent l'affichage de textes à l'écran. Le présent article est animé par un désir, celui de faire compter les non-humains dans la recherche sur les écrits d'écran. Il propose une reformulation épistémologique du concept d'architexte afin d'y ajouter une dimension techno-sémiotique qui permet d'intégrer l'activité des machines computationnelles dans la matérialité des médias informatisés.

The architext concept is a situated concept. It was formulated some 20 years ago to deconstruct the advertising rhetoric of interactivity and the myth of the "human machine" by looking at the textual mediations that allow texts to be displayed on screens. This article is driven by the desire to include non-humans in research on screen-based writings. It offers an epistemological reformulation of the concept of architext to add a technosemiotic dimension that makes it possible to incorporate the activities of computational machines into the concrete dimension of computerized media.

El concepto de architexto se sitúa en el tiempo, puesto que fue emitido hace unos veinte años para deconstruir la retórica publicitaria de la interactividad y el mito de la "máquina humana", poniendo en evidencia las mediaciones textuales que permiten la visualización de los textos en la pantalla. Este artículo está motivado por un deseo de tener en cuenta los no humanos en la investigación sobre los escritos de pantalla. El autor propone una reformulación epistemológica del concepto de architexto con el fin de agregar una dimensión tecnosemiótica que permite integrar la actividad de las máquinas con funciones computables en la materialidad de los medios de comunicación informatizados.

## INDEX

**Mots-clés** : architexte, interactivité, matérialité, médiation, écrit d'écran

**Palabras claves** : architext, interactividad, materialidad, mediación, escritos de pantalla

**Keywords** : architext, interactivity, materiality, mediation, screen-based writings

## AUTEUR

### CLÉO COLLOMB

Cléo Collomb est membre du laboratoire Connaissance, Organisation et Systèmes TECHniques (COSTECH), Centre Pierre Guillaumat, Université de technologie de Compiègne. Courriel : [cleo.collomb@gmail.com](mailto:cleo.collomb@gmail.com)

---

## Hors thème

---

# Le journalisme sous l'emprise de la catastrophe

Marc Lits, Grégoire Lits et Brieuc Lits

---

- 1 Les médias ont pour fonction essentielle de relater les événements qui adviennent à la surface du globe (ou plus loin), ce qui soulève aussitôt la question de la définition de l'événement et de la médiatisation de l'événement. Nous ne reviendrons pas sur la notion d'événement, déjà souvent discutée, entre autres par Jocelyne Arquembourg (2003, 2011 ; Arquembourg, Lochard et Mercier, 2006), mais nous pouvons nous demander pourquoi certaines séquences de la vie du monde deviennent des *media events*, pour reprendre la notion construite par Daniel Dayan et Elihu Katz (1996). Pourquoi certains événements ou certains domaines d'activité sont davantage médiatisés que d'autres ? Dans le présent article, nous poursuivrons ces questionnements en nous intéressant principalement à la manière dont les médias choisissent de relater, souvent sous l'angle de la commémoration, certains événements passés, et même, nous le verrons, futurs, considérés comme des balises importantes de l'histoire. Plus précisément, à partir d'un travail empirique exploratoire, portant principalement sur l'analyse du contenu de deux suppléments commémoratifs et prospectifs du journal quotidien belge *Le Soir*, nous interrogerons l'apparente centralité aujourd'hui des événements du type « catastrophes naturelles » et autres drames liés à l'activité humaine dans ces récits historiques. Nous nous interrogerons finalement sur la manière dont les choix événementiels historiques réalisés par le journal participent à la construction de représentations sociales relatives à la centralité de la technique et du progrès scientifique dans le développement de nos sociétés.
- 2 Dans la première partie de l'article, nous développerons un cadre d'analyse de la fonction mémorielle des médias en discutant la place centrale qu'ils peuvent accorder aujourd'hui aux événements dramatiques dans le dispositif d'information médiatique. Nous allons ensuite proposer, sur base de ce cadre, une analyse empirique exploratoire portant, d'une part, sur des compléments consacrés à des rétrospectives d'événements marquants de ces dernières décennies et, d'autre part, sur des suppléments prospectifs visant à définir les événements qui pourraient se produire dans le futur. Nous proposerons alors, dans la dernière partie, de discuter différentes pistes de recherche

relatives à la centralité du risque, du rapport angoissé des publics à la technique ainsi que du rôle des experts dans la société au sein des discours médiatiques portant sur l'histoire.

## La fonction mémorielle des médias

- 3 Si l'on regarde les grands événements médiatisés des siècles antérieurs, il y a certes des faits liés à la vie politique, aux guerres et conflits, mais très vite les événements dramatiques occupent une place importante, surtout quand il s'agit de catastrophes de grande ampleur, qui entraînent la mort d'un nombre important de personnes. Le naufrage du *Titanic*, en 1912, a suscité d'innombrables articles de presse, comme cela avait déjà été le cas, bien avant, pour le tremblement de terre de Lisbonne du 1<sup>er</sup> novembre 1755, qui avait animé les débats des polémistes et publicistes du temps. Ces catastrophes médiatisées sont d'abord présentes dans les médias d'information, mais elles sont rapidement reprises par la fiction, à travers des livres, des films, des documentaires historiques, preuve de leurs répercussions émotionnelles et de leur rémanence dans la mémoire collective. Mais si les médias s'attardent assez normalement sur des catastrophes qui viennent de survenir, comme des tremblements de terre ou des accidents d'avion, il est plus étonnant de constater que cette tentation, voire cette fascination, pour les événements catastrophiques les inspire aussi quand ils s'essayent à des visions prospectives, dans des formes de prophéties qu'on n'espère pas auto-réalisatrices de notre futur annoncé.
- 4 La fin du siècle précédent (qui coïncidait avec celle du millénaire) a été l'occasion de multiplier les rétrospectives et reconstitutions des événements marquants du passé dans les médias d'actualité. Cela soulève des questions intéressantes sur la réécriture de notre histoire collective par l'instance journalistique, qui contribue ainsi à façonner un *imaginaire collectif* de notre passé, pour reprendre le terme de Patrick Charaudeau (2007), conditionné par le présent auquel nous faisons face. Ce goût pour les rétrospectives ne semble pas avoir diminué, puisque chaque anniversaire de la mort d'une personnalité ou d'un fait marquant de l'histoire est l'occasion d'articles commémoratifs, voire de dossiers spéciaux. La presse écrite quotidienne et les magazines multiplient ainsi la logique des suppléments et compléments divers, et le centenaire de la guerre de 1914-1918 est aussi l'occasion d'un nouveau déferlement de célébrations médiatiques.
- 5 Les médias auraient, de prime abord, comme fonction sociale principale d'informer leurs usagers à propos des événements présents, c'est-à-dire qui viennent de se produire dans un passé très proche, selon une logique de flux continu. Les avancées technologiques ont encore renforcé ces effets d'accélération en favorisant le surgissement de l'image d'information en direct par Internet et en accréditant une forme de participation immédiate à l'événement. Cela se traduit par une présence des médias d'information sur un nombre croissant de plateformes, y compris dans les médias sociaux et dans les applications de vidéos en direct comme Périscope ou Snapchat. Mais ce flux informatif, tant en télévision qu'en presse écrite, s'inscrit toujours dans le continuum d'une histoire, même dans des situations de crise traitées à chaud. C'est d'ailleurs l'une des fonctions de l'information de construire cette identité narrative définie par Paul Ricœur, sur le plan tant individuel que collectif.

- 6 Sans redéfinir ici des postulats qui constituent le récit médiatique dans sa dimension temporelle (Lits, 1995 : 49-62), nous pouvons rappeler que les médias contribuent à déterminer notre rapport au monde et aux autres, en nous ancrant dans les réalités socio-économico-politiques du moment, mais en organisant aussi le retour d'événements récurrents, que les journalistes appellent des « marronniers ». Du 1<sup>er</sup> janvier au 11 novembre, entre fête des Mères, Tour de France et rentrée des classes, des embouteillages de l'autoroute du soleil le 1<sup>er</sup> août à l'ouverture des soldes, l'actualité est rythmée par des événements totalement prévisibles (y compris ceux qui sont non datés, comme les incendies de forêt en juillet ou les inondations en hiver) et traités à l'identique. Notre temps, finalement, est autant cyclique que linéaire, et l'information s'inscrit là dans une logique très semblable à celle du temps mythique construit sur les cycles cosmogoniques et saisonniers.
- 7 On peut encore ajouter une autre dimension temporelle dans ce cycle de l'information, dans la mesure où les médias ne se contentent pas de dire le présent (ou plutôt les événements de la veille, disons donc de la proche actualité), de redire le passé, mais aussi d'annoncer le futur. Les « marronniers » portent sur un futur imminent, mais certains événements plus lointains peuvent aussi être traités, bien en amont, par les rédactions. C'est le cas des événements programmés, qu'ils relèvent du politique (les prochaines élections présidentielles) ou du sportif (les coupes du monde de football ou les Jeux olympiques qui sont commentés huit ou douze ans à l'avance), comme l'analyse Guillaume Erckert (2014). C'est le cas aussi dans des essais de futurologie, quand les célébrations du passé se conjuguent avec une projection des temps à venir.
- 8 Ces constats se conjuguent bien sûr entre eux et semblent se renforcer en ce moment. Mais plus profondément, au-delà des éléments liés à des formes de nostalgie, qui ne sont pas indépendants de stratégies de marketing pour des médias en quête de lecteurs, cette attirance pour les informations du type historique ou prospectif pourrait aussi s'expliquer par le besoin de reconstruction d'identités en crise. Dans notre époque dite postmoderne, caractérisée par la méfiance à l'égard des grands récits de légitimation ou par leur rejet, si l'on suit Jean-François Lyotard (1979), les publics seraient en recherche de références, de racines, et trouveraient celles-ci dans la redécouverte de leur ancrage historique ou dans des projections de ce que pourrait être leur futur. Mais ces explications du type sociologique ne doivent pas faire oublier que les offres de produits médiatiques sont aussi déterminées par des logiques plus commerciales, qui satisfont bien la demande des publics.
- 9 Ce travail de mémoire n'est pas construit à l'aide d'un regard neutre sur notre passé. Il organise une sélection délibérée dans les événements antérieurs, extrêmement marquée par les options idéologiques et rédactionnelles du journal. Les journalistes deviennent des *gate keepers* du passé, comme ils le sont pour les événements de l'actualité immédiate. Ils trient, en lieu et place des historiens, ce qui va constituer notre histoire commune, et inscrivent ainsi certains sujets et moments dans la mémoire collective. Et quand ils s'essayent à de la futurologie, nous verrons que leurs choix sont aussi révélateurs d'options idéologiques qui ne sont pas neutres.
- 10 Cette identité se construit toujours, rappelle Ricœur dans *Le temps raconté*, par le biais de mises en récit. Si la fiction organise son rapport au temps grâce aux *variations imaginatives* qui lui sont permises en raison de sa liberté par rapport au référent, l'histoire peut aussi remodeler le temps « réel », par « l'élaboration d'un tiers-temps — le temps proprement historique —, qui fait médiation entre le temps vécu et le temps



cosmique » (Ricoeur, 1985 : 181). En effet, l'histoire (comme récit des événements du passé) est toujours une construction de l'histoire (des événements qui se sont réellement produits dans le passé), sous la forme de « représentances ». Tant pour l'histoire que pour la fiction, des effets de lecture vont donc jouer dans un mouvement dialectique, induits par la poétique de l'auteur, orientés par le choix du narrateur, construits par le travail de la lecture même. Et ces effets jouent pour l'histoire, qui subit toujours une certaine *fictionnalisation*, autant que pour la fiction, liée à une forme d'*historicisation*. Les projections dans l'avenir sont ainsi très directement liées à des univers fictionnels, même quand elles s'appuient sur des références scientifiques, basées sur une extrapolation de découvertes récentes poussées à leurs limites.

## Une histoire sans historiens

- 11 Toutes ces reconstitutions soulèvent évidemment une série de questions délicates. Le premier problème réside dans la confusion entre l'événement et son compte rendu. L'utilisation de fac-similés comme objets d'information historique tend à effacer l'événement au profit de son traitement journalistique, qui devient la référence ultime. L'événement, ce n'est plus le fait qui est arrivé, et qu'il faut éventuellement mettre en perspective, c'est l'article de journal qui acquiert valeur testimoniale. Dès lors, la confrontation des points de vue de différents acteurs qui ont été mêlés au fait en question n'est pas proposée, sauf si l'article de l'époque le faisait. La reprise à l'identique de l'article d'origine fait dès lors foi.
- 12 Cela pose aussi le problème de la fonction historique dans notre société. Celle-ci était jusqu'à présent assumée par des historiens qui nous présentaient une lecture des événements anciens fondée sur des méthodes scientifiques éprouvées (même si elles étaient et restent toujours en évolution et en ajustements). Désormais, le journaliste apparaît comme le gardien du temps, présent mais aussi passé, le gestionnaire du passé comme il est le *gate keeper* du moment présent. C'est le média qui contribue à sélectionner les hauts faits, comme les plus petits, de notre histoire, qui configure notre histoire, autant sinon davantage que les manuels scolaires ou les livres des historiens. Il ne faut pas dramatiser cet aspect, puisque la presse n'est pas encore notre unique source de connaissance du monde, mais il ne faut pas non plus ignorer les déplacements qui s'opèrent là.
- 13 C'est d'autant plus important que le traitement du passé n'est pas le même d'une institution à l'autre. Les médias ne choisissent pas nécessairement la distance critique, la mise en perspective, et se situent souvent dans une logique de commémoration, qui va aussi se porter sur un certain type d'événements. Les recherches de Katz et Dayan sur les cérémonies télévisuelles semblent indiquer que les événements porteurs d'une émotion partageable collectivement sont privilégiés par les médias. Et le ton révérencieux ou anecdotique qui est choisi pour les commentaires de cérémonies publiques consensuelles se retrouve aussi dans les séquences de commémoration. Il y a donc nécessité, si l'on accepte que les médias jouent un rôle grandissant dans la construction de notre rapport aux événements historiques, de comprendre les modalités de cette représentation journalistique de l'histoire, pour éventuellement modifier la manière de réécrire ainsi l'histoire. Ces options journalistiques sont encore plus discutables quand il s'agit d'interroger l'avenir et de présenter aux publics des modèles de mondes possibles. L'anecdote est très présente, et les scénarios les plus

extraordinaires, les plus en rupture avec notre monde actuel seront souvent privilégiés, dans la mesure où des historiens du futur ne peuvent pas servir de garants face aux hypothèses interprétatives données au lecteur.

## L'agenda médiatique et la transformation sociale

- 14 Dans leur traitement de l'actualité, les journalistes ne sont évidemment pas inscrits dans des modes de production qui sont immuables. Ceux-ci évoluent pour deux raisons au moins : l'évolution des techniques et des conditions de production, entre autres en ce qui concerne la mise en ligne immédiate des articles ou l'utilisation de logiciels de mise en page, et l'inscription dans une société en mutation permanente avec des systèmes de valeurs qui se transforment, des acteurs sociaux différents (par exemple la montée en puissance des groupes de pression, des organisations non gouvernementales) et des interactions plus fortes avec des publics, notamment grâce aux sections de commentaires des sites Web des journaux ou des médias sociaux.
- 15 Ces évolutions mettent en lumière l'influence qu'il existe entre les agendas médiatique, public et politique. La fonction d'*agenda setting* des médias ne doit pas être comprise comme unidirectionnelle, mais comme faisant partie d'un processus plus large d'influence entre les différentes sphères. Les publics, dont les capacités critiques augmentent, participent par exemple davantage aux débats autour de controverses liées à des enjeux sociotechniques (les organismes génétiquement modifiés, les nanotechnologies, les énergies renouvelables, le nucléaire...). Il est néanmoins essentiel de rappeler que l'agenda médiatique est un jeu à somme nulle. L'ajout d'un événement à l'agenda ne peut se faire qu'au détriment d'un autre. Le journaliste, dans son rôle de *gate keeper*, ne dispose que d'un certain nombre de caractères ou de minutes pour présenter les événements jugés dignes de médiatisation. À ce titre, les catastrophes naturelles ou scientifiques peuvent être décrites comme des *wild cards* (Saritas et Smith, 2011) ou des événements dont la cause peut être d'origine naturelle ou humaine et qui vont se produire de manière inattendue avec des effets dramatiques. Ce caractère inattendu va propulser l'événement en haut de l'agenda médiatique, mais également de celui du public, où les médias sociaux, permettant « l'infomédiation sociale de l'actualité » (Smyrnaio et Rébillard, 2011), agiront alors comme caisse de résonance à l'événement et participeront à ces jeux d'influence croisés.
- 16 En outre, comme la presse écrite fait de plus en plus face à des difficultés économiques, elle est de moins en moins dans une logique de construction de l'opinion publique, inspirée du modèle habermassien, et plutôt dans une logique de relais de l'opinion (ou d'opinions diverses) qu'elle tente de suivre, pour ne pas perdre de lecteurs. Si les publics sont donc plus sensibles aujourd'hui aux enjeux environnementaux, la presse y sera aussi plus attentive, dans une prise en compte des enjeux actuels et des implications pour les générations futures.
- 17 Les débats ne sont donc pas éliminés, mais ils se transforment en controverses, ce nouveau mode de délibération publique (Lemieux, 2007) abondamment relayée dans les médias où se multiplient les rubriques « Polémiques » ou « Débats » qui opposent deux points de vue sur un sujet d'actualité. Et ces controverses feront écho à des événements qui sont soit liés à une actualité chaude, soit entrés dans les sujets à traiter parce qu'ils sont devenus plus présents dans les thématiques qui circulent dans l'espace public. À titre d'exemple, lorsqu'une étude comparative a été commandée à notre équipe de

recherche sur les sujets traités dans les journaux télévisés des chaînes publiques et privées en Belgique, en 2001 (Derèze et Lits, 2002), nous avons été frappés, à l'époque, par la montée en puissance des sujets relatifs aux questions d'environnement, de mobilité, au point que nous avons créé une sous-rubrique spécifique pour ces sujets dans le thème « Société » afin de faire voir l'émergence d'une catégorie de sujets qui n'apparaissaient pas dans des enquêtes antérieures. Cela se confirma, quelque temps après, quand le quotidien *La Libre Belgique* renouvela sa formule et introduisit, en pages deux et trois, donc quasiment en tête de journal, une rubrique « Planète », de niveau équivalent aux rubriques « Économie », « Politique » ou « Sport ».

- 18 Ainsi, les médias prennent en compte de nouvelles réalités sociales et adaptent leur offre d'information aux thématiques qui émergent dans l'espace social. Mais ce qu'ils font pour l'actualité conditionne également le regard qu'ils portent sur des événements antérieurs, sélectionnés en fonction d'intérêts contemporains, et sur les articles prospectifs destinés à évaluer les conséquences sociétales et environnementales des choix politiques actuels. C'est ainsi que certains événements ponctuels, d'importance locale ou internationale, peuvent être l'occasion d'une commémoration. Les anniversaires des grandes tragédies (incendies spectaculaires, catastrophes naturelles...), du décès de personnalités politiques ou du monde du spectacle donnent régulièrement lieu à des séquences anniversaires qui recourent abondamment aux documents d'époque. Ces séquences commémoratives semblent avoir une double fonction : un rôle de remémoration destiné à nourrir une identité collective qui se construit autour de souvenirs partagés en commun ainsi qu'un rôle pédagogique de rappel des grands événements de l'histoire contemporaine, pour inscrire le présent dans sa dimension historique et instruire de plus jeunes générations. Mais le choix des sujets ainsi retraités en dit autant sur notre passé que sur nos intérêts actuels. Et ce choix n'est pas propre aux médias d'information. Quand la revue *Communications* propose de « nouveaux regards sur 50 ans de recherche », dans son numéro 91 de 2012 intitulé « Passage en revue », les thématiques qu'elle revisite ne sont pas totalement étrangères à des préoccupations actuelles. Dès l'introduction, elle rappelle que « des numéros ont été consacrés à l'“événement” (18, 1972) et à “la notion de crise” (25, 1976), mais également, avec Serge Moscovici, à la “nature de la société” (22, 1974) » (Lapierre, 2012 : 6). Reviennent aussi de manière forte les thématiques de la crise et de la peur ainsi que celles du risque. Les hommages appuyés à Edgar Morin s'expliquent également par son rôle important dans les premières années de la revue, mais ils ne sont peut-être pas étrangers à son retour au premier plan dans les débats publics, après une longue période de mise à l'écart du champ intellectuel français.

## 125 ans dans le rétroviseur

- 19 Lorsque des journaux décident de fêter l'anniversaire de leur naissance, il est donc intéressant d'observer quels événements ils choisissent de retenir parmi les innombrables faits d'actualité qu'ils ont relatés. Le quotidien belge *Le Soir* a fêté en 2012 ses 125 années d'existence et a proposé à cette occasion, parmi plusieurs publications à dimension rétrospective, un numéro spécial qui traitait des événements les plus marquants qui avaient surgi durant plus d'un siècle, suivi, le lendemain, d'un numéro d'anticipation qui présentait les développements attendus dans les 125 prochaines années. En 12 pages (dont 4 de publicités), il doit donc réaliser l'exploit de synthétiser

les faits marquants, en respectant le rubriquage habituel (politique, société, économie, sports, culture...). Dans les sept événements annoncés en pré-titre, quatre renvoient directement à la Belgique, contre trois sujets autres (la chute de Saïgon, les dimanches sans voiture lors de la crise pétrolière de 1973 et le virus du sida), ce qui témoigne déjà d'un ancrage local assumé. Parmi ces sept sujets, l'un renvoie à un conflit international, un autre à une épidémie, une troisième à la crise énergétique et un quatrième à un fait divers lié à la pédophilie. Les tensions et les angoisses contemporaines apparaissent clairement comme étant à l'origine de ce type de choix : les peurs environnementales (la crise de l'énergie) et sanitaires (les grandes épidémies) sont bien des thématiques centrales aujourd'hui, comme la reconnaissance de la pédophilie.

- 20 Si l'on regarde les rubriques intérieures, elles privilégient également des drames et des catastrophes d'origine naturelle ou liés à l'activité humaine dans les secteurs économiques et techniques. La page « Économie » retient ainsi le krach de 1929, la crise pétrolière de 1973 et la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde en 1997. En page « Politique » est évoquée la bombe atomique lancée sur Hiroshima, en page « Société », l'épidémie du sida et la prévention du cancer, en page « Faits divers », la catastrophe minière du Bois du Cazier en 1956 et l'accident nucléaire de Fukushima en 2011.
- 21 Un certain nombre de crises sont prises en compte dans cette rétrospective : la crise de l'énergie avec la peur de l'épuisement des ressources pétrolières, la crise économique (le krach de 1929 est emblématique de cette crainte), la crise sociale avec les fermetures d'usines, la peur du nucléaire de Hiroshima à Fukushima. Seules manquent, dans ce catalogue des peurs sociales, celles qui sont relatives aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

## Les peurs prospectives

- 22 Mais celles-ci ne tarderont pas à émerger. En effet, le lendemain du jour où fut publiée cette rétrospective, le journal a proposé un supplément non plus rétrospectif mais prospectif, dans lequel les journalistes faisaient état des événements marquants des 125 ans à venir. Cet exercice de science-fiction journalistique, conçu également avec une forme de dérision, d'ironie, et sans aucun souci de référence à des avancées technologiques prévisibles telles celles que prévoient les centres de recherche et de prospective, a bien sûr ses limites et ne prétend à aucune validité scientifique, mais il est aussi, sous cette forme très libre, révélateur des grandes interrogations actuelles, projetées dans un futur plus ou moins proche.
- 23 L'exercice doit d'ailleurs être jugé intéressant, dans une logique commémorative qui n'est certainement pas dénuée d'une volonté de marketing promotionnel, puisque le quotidien français *Libération* se livrera exactement au même exercice quelques mois plus tard pour fêter ses 40 ans d'existence, dans un numéro spécial daté du 30 novembre 2013. Sous le titre générique « Spécial 2053. Pour ses 40 ans, "Libé" imagine l'actu dans 40 ans », le journal annonce clairement la tonalité catastrophiste en titrant : « Le jour où le monde s'est arrêté. Samedi 29 novembre 2053, entre 13 h 13 et 19 h 19, Internet est tombé. Plus de communications, plus d'énergies ou de guidage aérien... Six heures de chaos mondial ».
- 24 Ce ton résolument catastrophiste est présent d'emblée dans l'éditorial du *Soir* de 2137, puisque le titre introductif « Nous entrons en résistance » appelle tous les lecteurs de

l'époque à braver « le nouveau pouvoir de l'Organisation Mondiale du Commerce Fédérant les Entreprises (OMCFE), et à défier ses velléités de contrôler chaque parcelle de notre destinée ». Le monde serait dominé par une sorte de consortium technico-médiatique, piloté par un leader du type nord-coréen qui aurait activé l'arsenal des nouvelles technologies pour devenir un *Big Brother* planétaire (et même intersidéral) asservissant la totalité des Terriens surveillés par des machines omniprésentes et omnipuissantes.

- 25 Si l'on analyse l'ensemble des 12 pages (présentées dans un format qui se rapproche de celui de nos téléphones actuels), toutes les craintes face à la technologie y sont reprises : la télévision et les médias sont tout-puissants, le clonage est généralisé et permet une vie infinie (mais non sans danger), les machines contrôlent le monde, la productivité est toujours plus élevée, la nourriture ne goûte plus rien, les transhumances liées à des problèmes climatiques créent un chaos à l'échelle mondiale, la sécurité alimentaire mondiale est menacée, l'insécurité est totale... Sans retourner aux vieilles idées altermondialistes du début du XXI<sup>e</sup> siècle, on explique que la Terre est menacée d'implosion et que seules les colonies implantées sur d'autres planètes pourraient assurer la continuité de l'espèce humaine. En effet, la fertilité masculine est en danger, les technologies de l'information et de la communication sont menacées d'une panne générale, la surpopulation atteint des chiffres inquiétants, l'explosion nucléaire guette. Bref, tout va mal, sauf dans les encarts publicitaires où certaines marques de voiture, de téléphonie mobile ou d'informatique présentent plutôt un univers radieux où les progrès techniques promettent une vie de rêve à nos descendants.
- 26 L'exercice de rédaction de suppléments prospectifs n'est pas exclusivement réalisé pour célébrer l'anniversaire de titres de presse et n'est pas non plus l'apanage de la presse francophone, comme en témoignent les récents exemples du *Mirror*, du *Huffington Post* ou encore de la BBC. À l'occasion du passage à l'an 2013, celle-ci s'est ainsi prêtée au jeu d'imaginer les événements mondiaux des 150 prochaines années. À la différence de *Libération* et du *Soir*, la BBC a convié 40 experts (*pundits* en anglais) des mondes scientifique, médiatique et politique à donner leur point de vue. Le résultat se traduit sous la forme d'infographie basée sur deux axes, l'un temporel et l'autre probabiliste. Une autre particularité est la présence de deux chemins, l'un utopique et l'autre dystopique, sur lesquels sont répartis certains événements. Bien que la vision utopique se veuille parfois optimiste avec par exemple la disparition des taxes aux États-Unis, la vision dystopique est semée de catastrophes conduisant le monde vers une nouvelle ère glaciaire en l'an 2100.
- 27 Les trois publications prospectives de *Libération*, du *Soir* et de la BBC ont en commun de cumuler des éléments se fondant à la fois sur des données scientifiques contemporaines dont on déduit des extrapolations de développements potentiels et sur des hypothèses fictionnelles assumées, reconnaissables principalement par leurs dimensions de dérision, de caricature, mettant en scène des docteurs Folamour prêts à toutes les folies destructrices. Mais cette dimension humoristique n'est peut-être qu'une manière légère de faire passer des messages plus graves, dans les contours d'une fable dont chacun pourra retirer la morale qui lui paraît la plus appropriée. En effet, si le registre se veut humoristique, il faut plutôt le prendre comme une forme d'humour noir, d'ironie du désespoir, face à un avenir qui ne semble offrir aucune perspective positive, proche de la dystopie. Cette « histoire du futur » (pour parodier le titre de la série de

Robert A. Heinlein) peut être considérée ici comme relevant d'un imaginaire fictionnel, et donc jugée non pertinente en regard d'une analyse scientifique dûment étayée, mais elle peut aussi être assumée comme le meilleur moyen de faire prendre conscience d'une catastrophe annoncée.

- 28 En synthèse, la montée des crises et de l'angoisse liée à ces crises est significative, même si le genre science-fictionnel joue dans le registre apocalyptique plutôt que dans l'optimisme béat. Mais il est clair que l'angoisse l'emporte ici sur la sérénité et le bonheur. Toutes les peurs rétrospectives reviennent, de manière souvent accentuée : la surpopulation et les problèmes de mobilité, les épidémies, la sécurité alimentaire, le risque nucléaire. Mais à ces peurs venant du XIX<sup>e</sup> siècle s'ajoutent de nouvelles angoisses, déjà présentes ou latentes aujourd'hui, mais renforcées à l'avenir, et démultipliées à cause de la surpopulation, de la mondialisation et de la technicisation croissante. Quelles sont ces « nouvelles peurs », pour reprendre le titre du dernier essai de Marc Augé (2013) ? Celle qui apparaît en premier est liée aux machines et à la technologie toute-puissante, surtout dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, lesquelles permettent à un *Big Brother* de contrôler la totalité des êtres humains. Le lien est ainsi fait avec la récupération des appareillages technologiques par des pouvoirs économico-politiques de taille mondiale qui s'appuient sur les consortiums technico-industriels pour se partager la planète. Viennent ensuite les peurs climatologiques et la montée des dérèglements, des transhumances, des tensions entre groupes menacés. C'est aussi la peur d'un monde menacé dans son existence même, dans sa survie, à cause des risques d'infertilité. Tout cela se traduit dans l'usage d'un lexique anxiogène : *apocalypse*, *chaos*, *menace*, *danger*, *incontrôlé*, *attaque*, *perturbation*, *pollution tueur*, *crise* sont des termes qui reviennent systématiquement dans les articles. Ce que disent ainsi ces deux journaux, le rétrospectif comme le prospectif, pourrait être jugé révélateur des inquiétudes de notre époque, si l'on accepte que les journalistes qui ont rédigé ces suppléments sont à la fois les *gate keepers* du passé, de notre histoire immédiate et d'un avenir dont ils nous construisent des représentations qui seraient à l'image des peurs d'aujourd'hui, projetées dans le futur et amplifiées.

## Un rapport angoissé à la technique

- 29 Si l'on accepte l'hypothèse d'Ulrich Beck qui fait de la multiplication des risques le catalyseur qui provoquera le passage de la première modernité à une modernité réflexive, le supplément prospectif analysé atteste bien qu'il y a, dans les récits réflexifs mis en scène par les médias, une multiplication et une centralité importantes du schème des risques. Cette multiplication témoignerait bien, comme le pense Beck, du passage « d'une logique de la répartition des richesses à une logique de la répartition des risques » (2001 : 35) comme principe central de l'organisation du vivre-ensemble dans la modernité réflexive. Plus particulièrement, comme le note Danilo Martuccelli, ce changement narratif montrerait que « nous vivons dans des sociétés qui sont de plus en plus des sociétés du risque, c'est-à-dire des sociétés confrontées aux conséquences non voulues de nos actes passés » (2010 : 40). C'est clairement ainsi que se positionne le journal prospectif, en exagérant les avancées technologiques actuelles ou les effets de nos modes de vie sur la nature pour en anticiper les effets les plus dangereux. Jean-

Philippe Bouilloud, dans sa relecture de la crisologie imaginée par Morin en 1976, ne dit pas autre chose :

Ce qui a émergé, en revanche, c'est une centralité du *risque*. En passant de la crise au risque, on évolue du phénomène à sa *potentialité*, du constat à l'*hypothèse*, d'une pensée de la *rupture constatée* à une étude du drame *possible et incertain*. On est passé aussi d'une analyse du *présent* à des essais d'appréhension du *futur* — domaine dans lequel le pragmatisme américain avait déjà une longue tradition (2012 : 157).

- 30 C'est exactement cela que mettent en scène les deux suppléments du *Soir* : un retour sur les catastrophes antérieures qui permet d'en induire les risques futurs. Hiroshima et Fukushima nous servent de signes annonciateurs des cataclysmes biologiques futurs.
- 31 Le numéro apocalyptique, par contre, ne semble pas témoigner d'une réflexivité fondée sur la rationalité, tant il est contaminé par la peur. Certes, l'évocation d'une espèce de pouvoir technico-politique autoritaire montre bien qu'un modèle de démocratie fondé sur l'expertise et l'unique rationalité scientifique ne peut tenir dans cet environnement à venir, et en cela les journalistes ont bien lu Beck (ou sans l'avoir lu en arrivent aux mêmes conclusions). Mais la « création collective » de cette rédaction n'ouvre pas la voie à un avenir radieux. Si l'on va vers une disparition des frontières dans un monde global, étendu jusqu'à la planète Mars, cela n'augure pas de plus de rationalité, de discussions ouvertes, d'interdisciplinarité, d'autocritique, comme le préconise Beck. Le leader de ce gouvernement mondial évoqué par le journal a une position sans ambiguïté : « Il n'y aura pas la moindre place pour une vision alternative à celle du conglomerat économique des entreprises de télécoms. Sinon ? Ce sera le mort » (*Le Soir*, 18 décembre 2012). On est donc loin des participations citoyennes analysées et promulguées par les sociologues des sciences tels que Daniel J. Fiorino (1990) ou Brian Wynne (1992) au début des années 1990 ainsi que des « forums hybrides » incarnant une « démocratisation de l'expertise » et une « démocratisation de la démocratie », proposés dans les années 2000 par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001) en réaction notamment aux analyses de Beck. La seule forme d'opposition à l'oppression réside dans la résistance violente plutôt que dans la controverse ou la production de savoirs alternatifs, puisque l'ensemble de la société est contrôlé et que toute forme d'opposition ou de déviation est susceptible de sanctions pouvant aller jusqu'à la peine de mort.

## La place des savants et la possibilité de controverses

- 32 Pour conclure, il serait possible de s'interroger sur la place des savants dans ces pages prospectives ainsi que sur la possibilité de controverses et de débats qui y seraient ouverts. Au moins 5 pages sur les 12 du numéro prospectif du *Soir* sont entièrement consacrées à la science et à la technologie. La société Monsanto a ainsi conçu le logiciel Cloaca, qui permet de changer les déjections en nourriture (dans un système dont le nom s'inspire bien sûr explicitement de celui de la machine à produire des excréments de l'artiste belge Wim Delvoye). Plus loin, un colloque scientifique fait le point sur l'habitat multidimensionnel en 7D ou 8D, mais surtout pour évoquer les perturbations neurologiques que cela entraîne. Ailleurs, des chercheurs d'ARMTEL ont réussi à faire se reproduire des ordinateurs de manière naturelle, mais il est rappelé qu'une tentative précédente avait mené à « la destruction de la lune causée par HAL 9, cerveau artificiel du satellite de production nucléaire, dont une simple mutation avait affecté l'équilibre émotionnel » (*Le Soir*, 18 décembre 2012). Il faut donc saisir « le conseil planétaire



d'éthique et technologie » pour évaluer « les risques dramatiques de ces techniques écologiques » (*Le Soir, ibidem*). Enfin, quelques scientifiques proches du pouvoir veulent pousser à ses limites la théorie de Shannon sur les informations en mode binaire. À côté du monde réel a été construit un monde virtuel « constitué des giga-milliards d'informations rassemblées sur les réseaux sociaux » (*Le Soir, ibidem*). Mais cette création échappe à ses inventeurs qui « risquent eux-mêmes de perdre tout contrôle. Car les machines elles-mêmes pourraient décider de se donner la vie, créant une intelligence plus grande que tous les savoirs humains réunis » (*Le Soir, ibidem*).

33 L'image présentée ici du savant est celle d'un être dangereux, irresponsable, qui devient la source principale des risques et des accidents, et qui est totalement sous le contrôle des multinationales associées au pouvoir politique unique. Les savants sont les principaux responsables du chaos global, qu'ils n'arriveront bientôt plus à maîtriser, le Frankenstein technologique qu'ils ont créé échappant à leur pouvoir démiurgique.

34 Quant aux possibles controverses autour des enjeux de société liés aux choix technologiques, elles semblent inexistantes puisque les seuls termes qui dénotent une forme d'opposition sont ceux de la résistance contre les « déviances totalitaristes », de la guérilla, de la « manifestation globale ». Cela rejoint les hypothèses de Bouilloud :

Le passage d'une société qui gère des crises à une société qui s'inquiète des risques est peut-être aussi l'évolution d'une pensée de l'*affrontement face à l'adversité*, voire du courage, où il s'agit de « faire face », à une pensée de la *peur*, où tout facteur inquiétant et pathogène est banni dans la recherche frénétique de protections multiples (*op. cit.* : 158).

35 On n'est plus dans une possible avancée par des formes de démocratie participative ou de démocratisation de l'expertise, mais peut-être même plus dans des tentatives de protection, déjà perçues comme impossibles à cause de l'ampleur des crises multiples, et donc à un stade ultime où la résistance, violente ou non, apparaît comme la seule issue face à un pouvoir absolu servi par des scientifiques qui ont pour principal objectif de contrôler le destin de l'humanité.

36 Nous avons montré précédemment l'importance du rôle de *gate keeper* des journalistes dans le travail de mémoire, de commémoration et d'éducation qu'ils effectuent lors du traitement d'événements dramatiques, qu'ils soient d'origine humaine ou naturelle. Ces catastrophes occupent une place centrale dans l'actualité, comme en témoigne le supplément du *Soir* retraçant 125 ans d'information, et influencent également les visions que les journalistes ont des risques qui menacent le futur de notre monde. À travers l'analyse de suppléments prospectifs, nous avons pu constater les représentations angoissées des évolutions techniques où le rôle de l'expert est fortement décrié, voire dénoncé. On est bien sûr dans une forme de science-fiction catastrophe, proche d'un film comme *Le jour d'après* de Roland Emmerich (*The day after tomorrow*, 2004), mais cela en dit long sur nos représentations imaginaires, projetées au départ des événements d'aujourd'hui tels qu'ils sont relatés par les journalistes et extrapolés dans une société à la modernité très peu réflexive.



## BIBLIOGRAPHIE

ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.

ARQUEMBOURG, Jocelyne (2003), *Le temps des événements médiatiques*, Paris, INA/De Boeck.

ARQUEMBOURG, Jocelyne, Guy LOCHARD et Arnault MERCIER (dir.) (2006), « Événements mondiaux, regards nationaux », *Hermès*, 46.

AUGÉ, Marc (2013), *Les nouvelles peurs*, Paris, Payot, Coll. « Manuels Payot ».

BECK, Ulrich (2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

BOUILLOUD, Jean-Philippe (2012), « De la "crisologie" à la "risquologie" », *Communications*, 91 : 153-159.

CALLON, Michel, Pierre LASCOUTES et Yannick BARTHE (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

CHARAUDEAU, Patrick (2007), « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux » dans Henri BOYER (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan.

DAYAN, Daniel et Elihu KATZ (1996), *La télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France.

DERÈZE, Gérard et Marc LITS (2002), « Comment classer ? », *Médiatiques. Récit et société*, 29 : 39-44.

ERCKERT, Guillaume (2014), *La « médiatisation anticipative » des Jeux olympiques de Pékin. Une sociologie du traitement journalistique des événements futurs*. Thèse de doctorat en sciences du sport et en science de la motricité sous la direction de Bernard MICHON et de Gérard DERÈZE, Université de Strasbourg/Université catholique de Louvain.

FIORINO, Daniel J. (1990), « Citizen participation and environmental risk: A survey of institutional mechanisms », *Science, Technology & Human Values*, 15 : 226-243.

LAPIERRE, Nicole (2012), « Présentation », *Communications*, 91 : 5-9.

LEMIEUX, Cyril (2007), « À quoi sert l'analyse des controverses », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1(25) : 195-212.

LITS, Marc (1995), « Temps et médias : un vieux couple dans des habits neufs », *Recherches en communication*, 3 : 49-62.

LYOTARD, Jean-François (1979), *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit.

MARTUCELLI, Danilo (2010), *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.

RICŒUR, Paul (1985), *Temps et récit. 3. Le temps raconté*, Paris, Seuil, Coll. « L'ordre philosophique ».

SARITAS, Ozcan et Jack E. SMITH (2011), « The big picture — Trends, drivers, wild cards, discontinuities and weak signals », *Futures*, 43(3) : 292-312.

SMYRNAIOS, Nikos et Franck RÉBILLARD (2011), « Entre coopération et concurrence : les relations entre infomédiaires et éditeurs de contenus d'actualité », *Concurrences*, 3 : 7-18.

WYNNE, Brian (1992), « Uncertainty and environmental learning: Reconceiving science and policy in the preventive paradigm », *Global Environmental Change*, 2(2) : 111-127.

## RÉSUMÉS

Les auteurs s'intéressent à la manière dont les médias participent à la configuration de l'histoire. À partir de l'analyse du contenu de deux suppléments à visées rétrospectives et prospectives publiés par le journal quotidien belge *Le Soir*, ils mettent en évidence quelques pistes de recherche exploratoires relatives à la centralité des référentiels du risque et de la catastrophe dans la sélection des faits historiques importants réalisée par les médias. Ils montrent également comment les questions de la centralité de la science et de l'expertise dans notre rapport au monde semblent aujourd'hui être un prisme central dans la construction médiatique du passé, du présent et du futur.

The authors examine the role media plays in the configuration of history. Based on content analyses of two retrospective and prospective supplements published by the Belgian daily newspaper *Le Soir*, they highlight a number of exploratory research avenues on the central role of risk and disaster data repositories in the media's selection of important historic facts. They also show how questions on the central role of science and expertise in our relationship with the world today seem to be a key prism through which to examine the media's take on the past, present, and future.

Los autores se interesan en saber de qué manera los medios de comunicación participan en la configuración de la historia. A partir del análisis de contenido de dos suplementos con visión retrospectiva y prospectiva publicados por el diario belga *Le Soir*, se ponen en evidencia algunas guías de investigaciones exploratorias concernientes al enfoque centrado en los parámetros de referencia al riesgo y la catástrofe en la selección de los hechos históricos importantes realizados por los medios de comunicación. También explican cómo los aspectos relativos al enfoque centrado de la ciencia y conocimientos especializados de nuestra relación con el mundo, parece ser hoy en día, un eje central en la construcción mediática del pasado, presente y futuro.

## INDEX

**Palabras claves :** diario, riesgo, hechos históricos, construcción mediática, Bélgica

**Mots-clés :** journal quotidien, risque, faits historiques, construction médiatique, Belgique

**Keywords :** daily newspaper, risk, historic facts, media construction, Belgium

## AUTEURS

### MARC LITS

Marc Lits est professeur à l'Université catholique de Louvain et membre de l'Observatoire de recherche sur les médias et le journalisme (ORM). Courriel : marc.lits@uclouvain.be.

### GRÉGOIRE LITS

Grégoire Lits est chercheur postdoctoral et chargé de cours invité en sociologie à l'Université catholique de Louvain. Il est aussi membre du Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, institutions, subjectivité (CRIDIS). Courriel : gregoire.lits@uclouvain.be.

**BRIEUC LITS**

Brieuc Lits est doctorant à l'Université libre de Bruxelles et membre du Centre de recherche en information et communication (ReSIC). Courriel : [brieuc.lits@ulb.ac.be](mailto:brieuc.lits@ulb.ac.be).

# Qui sont les lecteurs de mooks ?

Enquête sur le public d'un journalisme écrit de temps long

Marie Vanoost

---

- 1 Les mooks, revues à mi-chemin entre le magazine et le livre, se sont multipliés dans le paysage médiatique d'Europe francophone depuis le lancement de la revue *XXI*, en 2008. Si ces revues connaissent des succès variables et restent, peu importe leur réussite commerciale, des produits de niche, la prolifération de ces nouveaux supports médiatiques apparaît comme une réponse à une certaine demande — réelle ou imaginée ? — du public. Pourtant, alors que la recherche s'est déjà intéressée au contenu de ces revues et, dans une certaine mesure, à leur modèle économique, elle ne s'est encore que très peu interrogée sur leur public. Il s'agit cependant d'une question essentielle dans le contexte de crise que traverse actuellement la presse écrite : alors que la recherche d'un modèle économique rentable occupe de nombreux médias et que la tendance actuelle, sous la pression d'Internet, est à l'accélération de l'information et aux formats courts, qui est ce public prêt à investir du temps et de l'argent pour se plonger dans un mook ? La question est d'autant plus intéressante à examiner que, au-delà de la volonté affirmée de créer une relation privilégiée avec leurs lecteurs, les mooks eux-mêmes semblent disposer de — ou, à tout le moins, communiquer — très peu de données sur ces lecteurs.
- 2 Cet article présente les résultats d'une enquête menée auprès des lecteurs de mooks — principalement de *XXI* et *24h01* — visant à cerner leurs pratiques de lecture de ces revues, mais aussi leur profil sociodémographique, leurs habitudes en matière de consommation médiatique et d'information ainsi que leur rapport au récit et au livre. S'il s'agit d'une enquête à caractère exploratoire, elle présente cependant l'intérêt d'offrir une première image détaillée (d'une portion) du public des mooks, tout en soulevant de nouvelles questions et hypothèses par rapport à ce public.

## L'émergence de nouveaux supports médiatiques : pourquoi, pour qui ?

- 3 Phénomène récent dans le paysage médiatique des pays d'Europe francophone — même si on peut leur trouver des parents étrangers, comme le célèbre *New Yorker* ou la revue anglaise *Granta* —, les mooks<sup>1</sup> se présentent comme de volumineuses revues au graphisme particulièrement étudié, ayant banni de leurs pages toute publicité, et qui paraissent à un rythme trimestriel, voire semestriel, pour un prix de 15 euros environ. Les mooks élèvent ainsi le périodique, souvent rapidement périmé et jeté, au statut de livre et même, dans une certaine mesure, de livre d'art, conservable et collectionnable, auquel on peut revenir non seulement dans un but d'information, mais aussi pour les qualités esthétiques du texte et de l'image. Ces objets médiatiques atypiques ont rapidement attiré l'attention d'un certain nombre de chercheurs en information et communication<sup>2</sup> — principalement par rapport à leur contenu et en raison de leur approche journalistique « décalée ».
- 4 Certains mooks, à la suite de la pionnière revue *XXI*, apparaissent en effet comme le lieu d'un retour à un journalisme de récit privilégiant une temporalité et des formats longs<sup>3</sup> (Lits, 2012 ; Lits et Wrona, 2014 ; Meuret, 2012). C'est le cas notamment de *Feuilleton*, qui s'est spécialisé dans la traduction de récits journalistiques étrangers — américains, dans une très large mesure —, *Long Cours*, un projet très proche de *XXI* tout en s'affirmant plus « littéraire », *24h01*, le premier mook belge, ou encore *Desports* qui, comme son nom l'indique, se consacre au monde du sport et *Alibi*, axé sur l'univers du roman policier.
- 5 Le modèle journalistique narratif que ces revues mettent en œuvre est souvent défini comme une forme de journalisme qui se lit « comme un roman » — selon l'expression de Tom Wolfe (1975 : 21). D'une part, le journalisme narratif propose, contrairement au modèle largement dominant de l'entonnoir renversé, une structuration temporelle — mais pas forcément chronologique — des faits et événements, dans laquelle la fin du texte s'avère non pas anecdotique, mais pleinement nécessaire à la compréhension de l'ensemble. D'autre part, loin du compte rendu purement factuel — mais tout en restant rigoureusement ancré dans des démarches de reportage et d'enquête —, le récit vise à créer, pour le lecteur, une forme d'expérience par procuration (Vanoost, 2013a).
- 6 Tout comme l'on peut trouver des ancêtres à la formule des mooks dans l'histoire des supports médiatiques, le journalisme narratif que certains mooks mettent en œuvre s'inscrit lui aussi dans une histoire plus longue, notamment en filiation avec la tradition du grand reportage en France (Boucharenc, 2004 ; Boucharenc et Deluche, 2001 ; Kalifa *et al.*, 2012 ; Martin, 2005), mais aussi avec la pratique américaine du *narrative journalism*. L'histoire de ce journalisme narratif américain est déjà assez bien documentée (Connery, 1992 ; Hartsock, 2000 ; Sims, 2007), tout comme l'est sa pratique actuelle (Boynton, 2005 ; Hart, 2011 ; Kramer et Call, 2007). Le journalisme narratif francophone, plus récent et encore en développement, commence lui aussi à être étudié, notamment dans son rapport à l'écriture de fiction (Pélissier et Eyriès, 2014) et à l'éthique journalistique (Vanoost, 2013b).
- 7 Par ailleurs, l'attrait des mooks pour le récit ne se limite pas au récit textuel, comme le prouvent les récits photographiques et en bande dessinée de *XXI*. Plusieurs mooks se sont même spécialisés dans une approche plus visuelle de l'information : la revue *6Mois*

se consacre aux récits photographiques, *Citrus* se définit comme « revue illustrée » et *La Revue Dessinée* mise sur la forme du BD-reportage. Cette dernière forme, qui rend explicite au travers du dessin le regard subjectif de tout journaliste-narrateur, a particulièrement retenu l'attention du monde universitaire (Bourdieu, 2012 ; Dabitch, 2009 ; Dozo, 2010).

- 8 Le modèle économique des mooks est également l'objet d'un certain intérêt de la part des chercheurs (quelques éléments dans Couve et Kayser-Bril, 2010 ; Patrin-Leclère, 2013), mais ceux-ci disposent de peu de données pour évaluer le succès de ces revues. Avec leur positionnement hybride entre les mondes des médias et de l'édition, les mooks échappent en effet au radar des organismes qui mesurent généralement la diffusion de la presse, comme l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias en France ou le Centre d'information sur les médias en Belgique. Du côté du monde du livre, s'il arrive que l'on puisse trouver *XXI* dans les listes des meilleures ventes d'essais, ces listes sont loin de constituer une source d'information systématique pour l'ensemble des mooks. Il faut donc s'en remettre, dans une très large mesure, aux chiffres communiqués par les revues elles-mêmes — et relayés par la presse.
- 9 Rollin Publications, qui édite les mooks *XXI* et *6Mois*, présente pour 2013 un chiffre d'affaires de 1 631 300 euros<sup>4</sup>. Cependant, *XXI* est le mook actuellement le plus vendu, avec environ 50 000 exemplaires par numéro, dont 6 % des ventes en Belgique et en Suisse, tandis que *6Mois* s'en sort plutôt bien également, avec des ventes tournant autour de 25 000 exemplaires (Beuve-Méry, 2014). Parmi les revues les plus vendues, on compte encore *La Revue Dessinée*, avec environ 20 000 exemplaires. Ces chiffres restent peu élevés par rapport aux meilleures ventes de la presse quotidienne — 3 130 130 exemplaires pour le premier quotidien national en France, *Le Figaro* — et de la presse magazine — 571 654 pour *Paris Match*, premier magazine d'actualité<sup>5</sup>.
- 10 En outre, la plupart des autres mooks se situent plutôt dans une gamme allant de 5 000 à 15 000 exemplaires vendus, alors que le seuil de rentabilité est généralement estimé à environ 15 000 exemplaires en France (Jacob, 2014). Un certain nombre de ces revues ont d'ailleurs disparu après quelques numéros : c'est le cas notamment d'*Alibi*, *Crimes et châtiments* et *Long Cours*<sup>6</sup>. D'autres ont dû revoir leur formule, comme *Usbek & Rica*, qui est passé à un format magazine plus classique. Le dernier numéro en date (numéro 6) de la revue belge *24h01* s'est quant à lui vendu à environ 2 200 exemplaires, dont près de 7 % des ventes en France.
- 11 Par ailleurs, si les mooks affirment chercher à établir une relation plus personnelle avec leurs lecteurs, tant par une remise en avant du courrier des lecteurs — dans *XXI* par exemple — qu'au travers d'événements et de rencontres directes — *24h01* organise notamment une soirée de lancement pour chacun de ses numéros —, cet intérêt ne se traduit pas par des enquêtes de lectorat. *XXI* se défend même de toute considération de ce type dans son projet (Patrin-Leclère, *op. cit.*) : « Comme on n'a pas de pub, on n'a pas besoin d'études de lectorat », explique Patrick de Saint-Exupéry, cofondateur et rédacteur en chef de la revue (cité par Couve et Kayser-Bril, *op. cit.*) — il s'agit cependant là d'une conception assez étroite de l'utilité des études de réception. Tout ce que l'on sait dès lors, c'est ce que les responsables de la revue communiquent, sur la base des données de leurs abonnés — qui représentent 10 % des ventes de *XXI* — et du courrier reçu de la part de certains lecteurs<sup>7</sup> : les lecteurs de la revue se retrouvent dans tous les coins de France ainsi que dans tous milieux socioéconomiques.

- 12 Malgré le succès variable et relatif des différents titres, et malgré la large absence de données chiffrées concernant leur lectorat, les mooks sont souvent présentés — en raison de leur modèle économique aussi bien que de la démarche journalistique narrative de certains — comme une solution à la crise que traverse actuellement la presse écrite (Bozo, 2012 ; Grevisse, 2008). Marc Lits et Adeline Wrona soutiennent par exemple que « [d]es revues comme *XXI*, *6 mois*, *Feuilleton*, attestent que la France, peu après les États-Unis, considère le journalisme narratif comme la réponse la plus appropriée pour retrouver un public intéressé par des histoires de papier » (*op. cit.*). Dans un tel contexte, et en dépit des difficultés que pose toute étude de réception des médias (voir par exemple, pour la presse écrite, Dupont, 2004), il semble pertinent, voire nécessaire, de se demander quel public les mooks parviennent réellement à toucher, comment et pourquoi.
- 13 L'enquête dont les résultats sont présentés ici vise à apporter des premiers éléments de réponse à ces questions. Au-delà de la mise au jour des pratiques de lecture des mooks en elles-mêmes et du profil sociodémographique des lecteurs, deux grandes interrogations ont guidé cette recherche. D'une part, il y a la question du rapport des lecteurs de mooks aux médias plus « traditionnels » et à l'information de manière générale : ces revues viennent-elles, pour des lecteurs déçus, remplacer la consultation des autres médias ? Ou s'agit-il de deux pratiques envisagées dans une optique de complémentarité ? Et qu'en est-il du rapport des lecteurs de mooks à l'information en ligne — en réaction à laquelle la plupart des mooks ont vu le jour, et qui est explicitement critiquée par *XXI*<sup>8</sup> notamment ?
- 14 D'autre part, il semblait également intéressant d'interroger le rapport des lecteurs de mooks au livre et au récit, que celui-ci soit audiovisuel, comme dans les films et les séries, ou écrit. Les mooks, proposant des formats journalistiques plus longs, séduisent-ils plutôt un public de « gros » lecteurs ? Ou ont-ils aussi conquis un public pour lequel la lecture n'est pas forcément un passe-temps ? Enfin, alors que les mooks les plus vendus s'inscrivent dans une démarche journalistique narrative, on peut se demander si leurs lecteurs sont généralement de grands consommateurs de récits — et sous quelles formes ils consomment ces récits.
- 15 Au-delà de son objectif descriptif, cette première étude du public des mooks représente aussi une étape nécessaire pour mieux comprendre le journalisme narratif en lui-même. Il s'agit là d'une question fondamentale, qui renvoie à la mission première de toute forme de journalisme : informer le public. En effet, de nombreux experts et praticiens du journalisme narratif sont convaincus que ce modèle permet non seulement de réveiller l'intérêt des lecteurs, mais aussi d'offrir à ces lecteurs une meilleure compréhension de l'information (voir notamment Hart, *op. cit.* ; Kramer et Call, *op. cit.*). Avant de pouvoir se demander *comment* ce type de journalisme est effectivement lu et compris, il est cependant nécessaire de savoir *par qui* il est lu.

## La méthodologie de l'enquête

- 16 L'enquête a été menée au moyen d'un questionnaire en ligne<sup>9</sup>, réalisé à l'aide du logiciel LimeSurvey (version 2.00) et accessible aux participants du 9 avril au 17 août 2015. Le questionnaire était constitué de quatre sections, visant respectivement à cerner :
- Les habitudes de lecture des mooks des répondants : titres lus, fréquence de lecture, proportion d'articles effectivement lus par numéro, budget consacré à l'achat de mooks, etc. ;
  - Leur profil sociodémographique : âge, genre, lieu de résidence, éducation, profession, classe de revenu, etc. ;
  - Leur rapport à l'information et aux médias : principale source d'information, lecture de quotidiens et de magazines, écoute de la radio, consultation de la télévision et d'Internet ;
  - Leurs habitudes de consommation en matière de films, de séries et de livres.
- 17 Il s'agit d'une enquête principalement quantitative, avec pour but de mettre au jour un ou plusieurs profils de lecteurs de mooks, même si certaines sections du questionnaire ouvrent la voie à une analyse plus qualitative — concernant, notamment, les raisons qui poussent les lecteurs à se tourner vers ce type de revues.
- 18 Comme on l'a dit, on ne connaît pour l'instant rien de l'entièreté de la population des lecteurs de mooks. Il n'existe aucune base de sondage permettant de créer un échantillonnage probabiliste et il s'agit, en outre, d'une population avec laquelle il est difficile d'entrer directement en contact — pour atteindre tous les lecteurs, il faudrait avoir accès aux bases de données des abonnés de l'ensemble des revues ainsi qu'à l'entièreté du réseau de distribution. Étant donné cette double difficulté, il nous a fallu recourir à des méthodes d'échantillonnage empiriques. L'enquête a d'abord été diffusée par courriel ainsi que sur les réseaux sociaux, dans une logique d'échantillon en boule de neige. Elle a été relayée sur le site Web, les réseaux sociaux et lors de la soirée de lancement du numéro 4 de la revue *24h01*<sup>10</sup> ainsi que dans un article paru dans le quotidien belge *Le Soir* (Gauthier, 2015). Elle a également été diffusée dans un certain nombre de librairies<sup>11</sup>, principalement à Bruxelles (22) et dans le reste de la Belgique francophone (26), mais aussi en France (au moins 16<sup>12</sup>), par l'intermédiaire de *flyers* ou d'affiches. Cette dernière méthode de diffusion visait notamment à réduire le risque de biais inhérent à toute enquête en ligne, puisqu'il s'agissait de s'adresser ainsi aux lecteurs de mooks ayant une utilisation limitée d'Internet — même si, par définition, ces lecteurs devaient néanmoins disposer d'un accès à Internet pour répondre à l'enquête.
- 19 À la date de sa désactivation, le questionnaire en ligne affichait un total de 186 participations. Une fois la base de données nettoyée des doublons et questionnaires remplis de manière partielle, il restait 107 réponses complètes valides, plus 13 réponses partielles — 6 sans la section sur les livres et récits, 7 sans les sections sur la consommation médiatique et sur les livres et récits. L'analyse n'ayant jamais révélé de différences marquées entre les questionnaires remplis et les questionnaires remplis de manière partielle, les résultats qui suivent tiennent compte de toutes les réponses disponibles pour chaque question de l'enquête.
- 20 Le faible taux de réponse des relais joints — tant les revues que les librairies — explique en grande partie le nombre relativement limité de participations à l'enquête. Outre ce caractère restreint, les méthodes d'échantillonnage utilisées induisent certains risques



de biais quant à la composition de l'échantillon : diffusion privilégiée au sein de certains réseaux — dans les milieux universitaire et journalistique ainsi que dans le monde du livre —, participation uniquement en ligne et sur base volontaire. Si ces limites — et l'analyse qui suit reviendra de manière plus détaillée sur celles-ci — posent inévitablement question quant à la possibilité de généraliser les résultats de l'enquête, il convient de rappeler qu'il s'agit d'une recherche exploratoire, une première étape nécessaire, mais forcément partielle, qui appelle à être complétée, approfondie — notamment par une approche plus qualitative — et sans doute nuancée. Cela étant, cette enquête n'en constitue pas moins une recherche dont les résultats sont intéressants en soi, et porteurs d'hypothèses pertinentes pour de futures recherches.

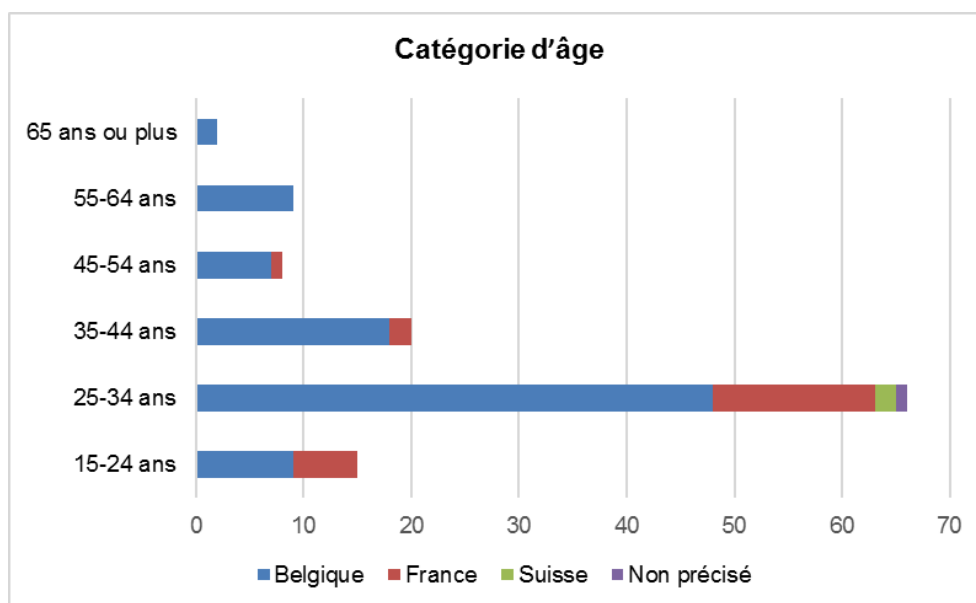
- 21 Il convient toutefois aussi de souligner que la méthode d'enquête utilisée, s'appuyant uniquement sur des déclarations et des auto-évaluations des répondants, induit inévitablement un risque que les participants orientent leurs réponses en fonction des attentes — supposées — de l'enquêteur ou de manière à mettre en avant une certaine image d'eux-mêmes (Prior, 2009). Étant donné les objectifs de cette recherche, il n'existait pas d'autre solution méthodologique permettant d'éviter ce risque. Néanmoins, les questions ont été formulées de manière à le limiter autant que possible. En outre, les données utilisées à titre de comparaison, pour mieux interpréter les résultats de l'enquête, sont issues d'enquêtes utilisant le même type de méthode — et donc induisant le même risque. Enfin, il nous semble que l'image que les participants veulent projeter d'eux-mêmes peut être considérée comme tout aussi révélatrice de qui ils sont que leurs pratiques réelles.

## Un échantillon jeune et très éduqué

- 22 L'enquête étant ouverte à tous les lecteurs de mooks, peu importe leur nationalité, les répondants sont issus de différents pays d'Europe francophone, avec cependant un fort déséquilibre dans la composition de l'échantillon : 93 répondants habitent en Belgique, 24 en France, 2 en Suisse et 1 n'a pas indiqué de pays de résidence. Ce déséquilibre est largement dû aux modes de diffusion de l'enquête — au sein de réseaux personnels et professionnels principalement belges. Couplé au faible taux de participation à l'enquête, il rend impossible une étude comparée des publics des différents pays. Toutefois, les analyses détaillées n'ont que très rarement fait apparaître des différences importantes dans les réponses des participants en fonction de leur pays de résidence — et il n'existe pas, a priori, de raison pour que leurs profils diffèrent. On présentera donc ici les résultats pour l'ensemble des répondants, tout en précisant les quelques cas où les réponses varient en fonction du pays de résidence et en détaillant — autant que possible — la répartition des répondants par pays dans les graphiques et tableaux.
- 23 L'échantillon est composé de 69 femmes et 51 hommes, avec un âge moyen de 34 ans et un écart type de 11 ans. Un recodage des âges en catégories fait apparaître qu'il s'agit dans une très large mesure — plus de la moitié des participants — de jeunes adultes, âgés de 25 à 34 ans. Il s'agit là d'un déséquilibre important par rapport à l'ensemble de la population — même s'il existe un certain risque de biais dû au mode de diffusion de l'enquête par rapport à cette variable<sup>13</sup> : à titre de comparaison, cette même tranche d'âge ne représente qu'un huitième de la population belge<sup>14</sup>. Ce déséquilibre semble dès lors révélateur d'une tendance des mooks à attirer de manière privilégiée un public

jeune — même si l'on ne peut, à partir de ces premiers résultats exploratoires, quantifier précisément cette tendance.

Graphique 1. Distribution des répondants par catégorie d'âge



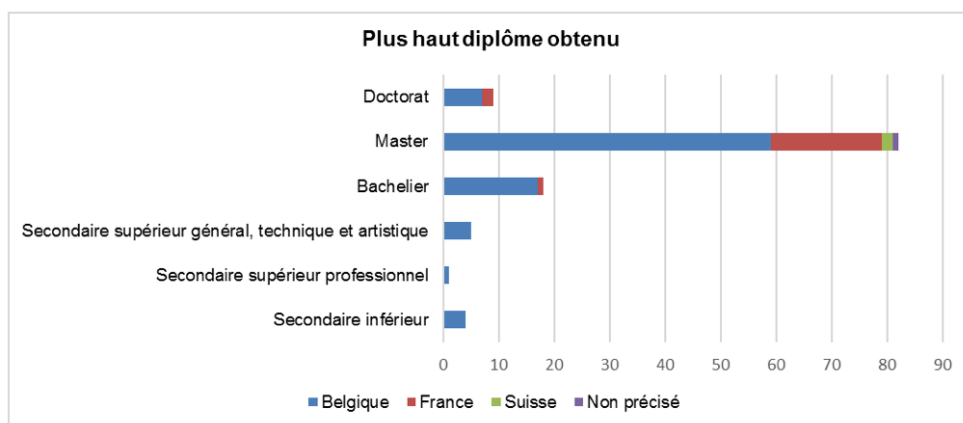
- 24 Il s'agit également d'un échantillon très largement urbain : les trois quarts des participants à l'enquête vivent en ville. Il est sans doute plus étonnant de relever que presque tous les répondants vivant en milieu rural — 27 sur 29 — habitent en Belgique, pays où la proportion de la population vivant dans ce type de milieu est dix fois plus faible qu'en France. Cependant, vu le nombre de participants, il est impossible de déterminer s'il s'agit là d'une réelle différence entre les populations de lecteurs de mooks français et belges — d'autant plus que, selon XXI, les abonnés à la revue vivent majoritairement en milieu rural ou rurbain.
- 25 En ce qui concerne le statut professionnel, on peut noter que l'on retrouve des répondants dans presque toutes les catégories, des agriculteurs aux ouvriers, en passant par les artisans et les hommes ou femmes au foyer — à l'exception des indépendants avec six employés ou plus, des invalides et des rentiers. Cependant, certaines catégories dominent assez clairement : il s'agit principalement d'employés, de cadres moyens, d'indépendants exerçant des professions libérales et d'étudiants.

Tableau 1. Distribution des répondants par statut professionnel

| Statut professionnel                                                                       | Belgique | France | Effectif total |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------|----------------|
| Employé, principalement travail de bureau                                                  | 22       | 2      | 24             |
| Cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale                                 | 17       | 5      | 23             |
| Profession libérale ou nécessitant qualification (médecin, avocat, expert-comptable, etc.) | 11       | 4      | 17             |
| Employé, pas travail de bureau (infirmière, instituteur, policier, etc.)                   | 14       | 3      | 17             |
| Étudiant                                                                                   | 12       | 5      | 17             |
| Membre de la direction générale, cadre supérieur                                           | 6        | 2      | 8              |
| Chômeur                                                                                    | 5        | 2      | 7              |
| Pensionné/retraité                                                                         | 3        | 0      | 3              |
| Petit agriculteur (moins de 15 ha)                                                         | 1        | 0      | 1              |
| Artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins                                               | 0        | 1      | 1              |
| Ouvrier non qualifié, manœuvre                                                             | 1        | 0      | 1              |
| Homme ou femme au foyer                                                                    | 1        | 0      | 1              |

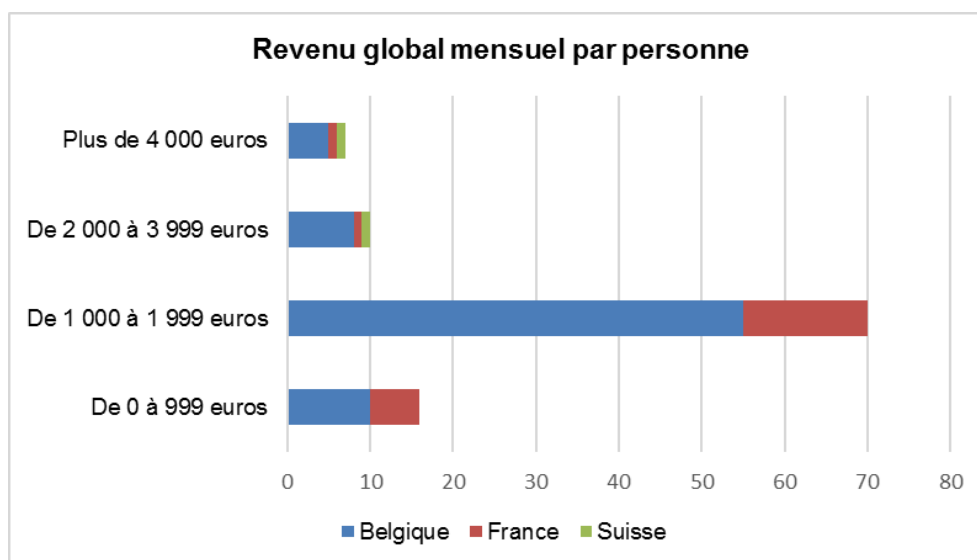
- 26 Les répondants exercent dans une très large majorité leurs activités professionnelles dans le secteur tertiaire, avec trois domaines particulièrement représentés : l'enseignement, la communication ainsi que les arts et la culture. Si le mode de diffusion du questionnaire — auprès de réseaux universitaires, des revues et des libraires — explique sans doute en partie l'importance de ces trois domaines d'activité au sein de l'échantillon, on peut néanmoins noter que, parmi les 23 participants travaillant dans le secteur de l'enseignement et de la recherche, 9 exercent à l'université ou dans la recherche publique. Parmi les 27 travailleurs du secteur des arts et de la culture, 11 travaillent dans le monde du livre et de l'édition. Enfin, on recense 18 journalistes sur les 33 participants qui exercent leurs activités dans le domaine de la communication. Ce qui signifie que, même si l'on retire de l'échantillon l'ensemble de ces personnes qui ont sans doute été les premiers relais de diffusion du questionnaire, les trois domaines d'activité les plus représentés au sein de l'échantillon restent les arts et la culture, la communication et l'enseignement.
- 27 Il s'agit, en outre, d'un échantillon présentant un très haut niveau d'éducation : les trois quarts des répondants déclarent posséder un diplôme équivalent, ou parfois même supérieur, à celui de master. À nouveau, on peut supposer que les réseaux de diffusion de l'enquête ont une certaine influence sur cette variable, mais les différences par rapport aux données disponibles pour l'ensemble de la population sont tellement marquées que l'on peut difficilement les considérer uniquement comme un biais d'échantillonnage. En effet, sur l'ensemble de la population belge, les titulaires d'un diplôme de master et de bachelier académique réunis ne représentaient en 2014 que 14,5 %<sup>15</sup>.

Graphique 2. Distribution des répondants par niveaux d'éducation



- 28 Le questionnaire interrogeait également les participants quant à leur revenu mensuel global<sup>16</sup>, faisant apparaître une catégorie médiane de revenu de 2 000 à 2 999 euros par mois, avec 50 % des répondants se situant dans les catégories comprises entre 2 000 et 3 999 euros. Cependant, ces chiffres sont difficiles à interpréter étant donné la variété de compositions des ménages des participants à l'enquête — pour ne mentionner que les configurations les plus fréquentes dans l'échantillon, représentant 75 % de celui-ci : 42 ménages composés de deux adultes, 28 composés d'un adulte et 19 de deux adultes et deux enfants.
- 29 Une estimation du revenu global mensuel par individu adulte a donc été calculée à partir d'un recodage des données, puis par leur division par le nombre d'adultes composant le ménage du répondant<sup>17</sup>. On observe alors que près de 70 % des participants se situent dans la catégorie de revenu mensuel comprise entre 1 000 et 1 999 euros par personne. Il ne semble ainsi pas s'agir d'un échantillon particulièrement aisé — en effet, en 2012, le revenu net imposable moyen en Belgique s'élevait à 1 387 euros<sup>18</sup>.

Graphique 3. Distribution des répondants par classes de revenu mensuel global par individu



- 30 Vu la taille de l'échantillon et les limites liées à sa composition, il est parfois impossible de tirer des conclusions plus générales à partir des résultats de l'enquête — par exemple en ce qui concerne le genre ou le milieu de résidence des lecteurs de mooks. L'échantillon fait néanmoins apparaître, pour certaines variables, des déséquilibres particulièrement marqués par rapport aux données disponibles pour l'ensemble de la population. L'enquête permet dès lors de soutenir un certain nombre d'hypothèses à propos du public des mooks dans son ensemble : celui-ci apparaît comme plutôt jeune, très éduqué, évoluant très peu dans les statuts professionnels les plus pénibles ou précaires, exerçant ses fonctions de manière prépondérante dans le secteur tertiaire, et sans doute particulièrement dans les milieux des arts et de la culture, de l'enseignement et de la communication. Les résultats de l'enquête ne viennent par contre pas soutenir l'idée selon laquelle les lecteurs de mooks formeraient une population particulièrement aisée, aux revenus plus élevés que la moyenne.
- 31 Plusieurs analyses statistiques ont été réalisées pour tenter d'identifier, au sein de l'échantillon, des sous-groupes de lecteurs présentant des caractéristiques sociodémographiques différentes — en fonction tant de leurs pratiques de lecture des mooks que de leur rapport aux médias et au récit. Ces analyses n'ayant jamais donné de résultats significatifs, les résultats de l'enquête seront présentés ici de manière globale, pour l'ensemble de l'échantillon.

## Les pratiques de lecture des mooks

- 32 Si l'on s'intéresse, pour commencer, aux pratiques de lecture des mooks des répondants, il est intéressant de noter que ceux-ci lisent dans une très large majorité au moins deux mooks différents — seuls 19 des 120 participants n'en lisent qu'un —, avec une médiane de trois mooks lus par participant. Le tableau 2 présente, pour la liste des vingt mooks proposés dans le questionnaire, le nombre de répondants qui déclarent lire ces mooks.

Tableau 2. Distribution des répondants par mooks lus

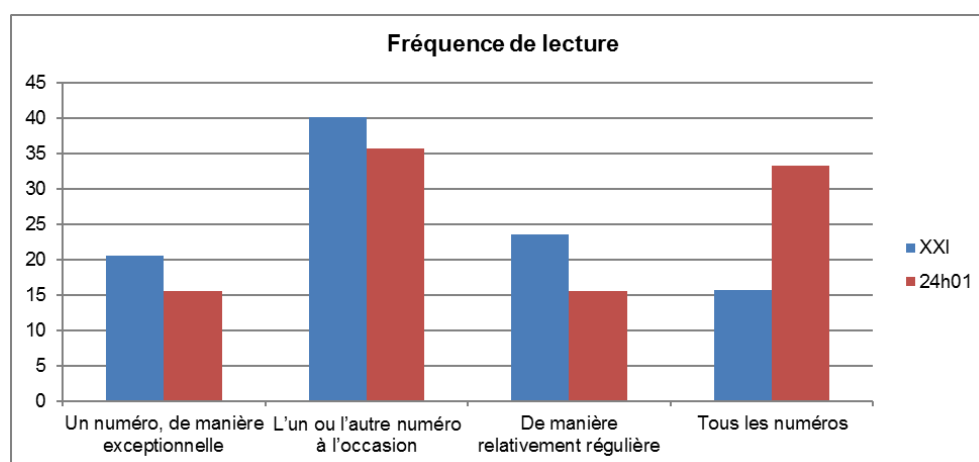
| Mook                          | Belgique | France | Effectif total |
|-------------------------------|----------|--------|----------------|
| <b>XXI</b>                    | 76       | 23     | 102            |
| <b>24h01</b>                  | 76       | 7      | 84             |
| <b>6Mois</b>                  | 31       | 10     | 43             |
| <b>La Revue Dessinée</b>      | 23       | 15     | 38             |
| <b>Muze</b>                   | 19       | 6      | 26             |
| <b>Le Tigre</b>               | 14       | 7      | 22             |
| <b>Usbek &amp; Rica</b>       | 9        | 7      | 16             |
| <b>Feuilleton</b>             | 9        | 5      | 14             |
| <b>L'Éléphant</b>             | 7        | 6      | 13             |
| <b>Schnock</b>                | 8        | 4      | 12             |
| <b>France Culture Papiers</b> | 7        | 2      | 9              |
| <b>Long Cours</b>             | 5        | 3      | 8              |
| <b>Ina Global</b>             | 1        | 7      | 8              |
| <b>Citrus</b>                 | 3        | 4      | 7              |
| <b>We Demain</b>              | 2        | 5      | 7              |
| <b>Charles</b>                | 2        | 3      | 5              |
| <b>Desports</b>               | 1        | 2      | 3              |
| <b>Alibi</b>                  | 2        | 1      | 3              |
| <b>Portrait</b>               | 0        | 0      | 1              |
| <b>Crimes et châtements</b>   | 0        | 0      | 0              |

- 33 Assez logiquement, XXI apparaît comme le grand incontournable — c'est d'ailleurs le premier mook découvert par 79 des participants, soit 65 % de l'échantillon. Il est sans doute plus surprenant de voir la jeune revue belge 24h01 en deuxième position. Cela s'explique largement par le grand nombre de participants belges à l'enquête — par rapport aux lecteurs français et suisses, minoritaires. En outre, la prépondérance des deux revues est également à mettre en lien avec la manière dont l'enquête a été diffusée — les dépliants, courriels et publications sur les réseaux sociaux mentionnant de manière systématique XXI et 24h01 comme exemples de mooks<sup>19</sup>.
- 34 Après XXI et 24h01, on note que les deux mooks les plus lus sont deux revues qui misent sur une approche journalistique visuelle. Ces résultats, comme dans le cas de XXI, sont cohérents par rapport aux chiffres des ventes de ces deux revues : 6Mois et La Revue Dessinée. Ensuite se distinguent encore Muze et Le Tigre, soit des revues qui font partie des publications les plus anciennes de la liste — mais qui, au contraire des autres mooks les plus lus, ne font pas partie des revues proposant une démarche journalistique spécifiquement narrative. Les autres mooks répertoriés dans le questionnaire sont peu, voire très peu, lus par les participants.
- 35 Les répondants à l'enquête étaient également invités à nommer d'« autres revues du même type » faisant partie de leurs lectures. Au-delà d'un souci d'exhaustivité, l'objectif de cette question ouverte était de tenter de cerner ce que les lecteurs associent d'eux-mêmes à ce type de support médiatique<sup>20</sup>. Seuls 19 participants ont répondu à cette question. Si la plupart de leurs réponses ciblent des publications au rythme de parution lent, exemptes de publicité, et se présentant sous la forme de revues au nombre de pages assez important, il est intéressant de noter que l'on trouve aussi, dans la liste des réponses, des publications dont le format se rapproche plutôt du journal (*Le 1*, *Ithaque*), avec parfois de la publicité (*Society*, *National Geographic*), et un

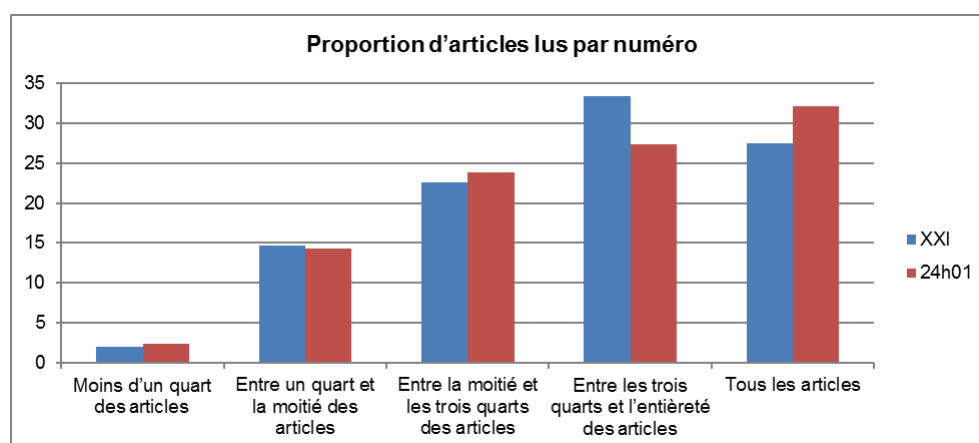
rythme de parution qui peut être mensuel (*Causette*, *National Geographic*) ou même hebdomadaire (*Le 1*). Certaines publications citées, même si elles présentent un rythme de publication assez lent, sont clairement désignées dans leur titre ou sur leur couverture comme des magazines (*Clés Magazine*, *Inexploré*). D'autres réponses fournies par les participants ne sont pas des publications sur support papier (*Vice*). Enfin, on relève encore, parmi les réponses, plusieurs revues dont les rapports au journalisme sont plus que ténus (*Papier machine*, « des fanzines »). Il semble donc que la notion de mook demeure particulièrement floue et élastique pour les lecteurs.

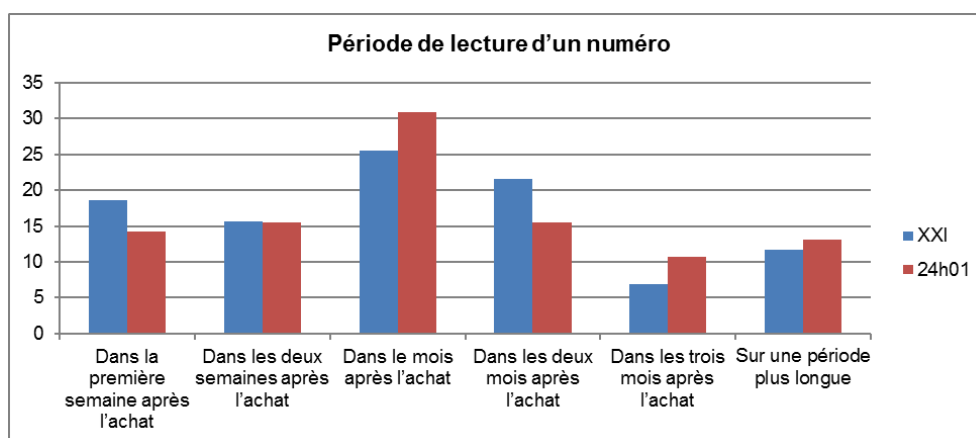
- 36 L'enquête visait ensuite à cerner les habitudes de lecture des participants pour chaque revue : fréquence de lecture, proportion d'articles effectivement lus par numéro, période sur laquelle s'étend la lecture. Cependant, étant donné le faible nombre de lecteurs pour la plupart des revues, on se limitera ici à présenter les résultats relatifs aux deux mooks les plus lus, *XXI* et *24h01*.

Graphique 4. Distribution de la fréquence de lecture de *XXI* et *24h01*



Graphique 5. Distribution de la proportion des articles lus par numéro de *XXI* et *24h01*



Graphique 6. Distribution de la période de lecture d'un numéro de *XXI* et de *24h01*

- 37 Il est important de rappeler que les habitudes en question ne concernaient, au moment de l'enquête, qu'un maximum de quatre numéros pour *24h01*, alors que *XXI* en avait déjà publié trente. Cela étant, on observe des tendances assez semblables pour les deux revues : une — petite, dans le cas de *XXI* — moitié de lecteurs réguliers ou complètement fidèles et une — petite, dans le cas de *24h01* — moitié de lecteurs irréguliers ou exceptionnels ; 60 % de lecteurs déclarant lire au moins les trois quarts des articles de chaque numéro ; ils les lisent sur une période de temps allant le plus souvent d'un à deux mois après l'achat.
- 38 À titre de comparaison, on peut noter que le calcul de scores globaux<sup>21</sup> pour l'ensemble des autres mooks lus par les participants a fait ressortir comme catégories médianes : une fréquence de lecture occasionnelle, une proportion d'articles lus par numéro qui varie entre les trois quarts et l'entièreté des articles, et une lecture dans le mois qui suit l'achat de la revue. Les habitudes de lecture des répondants pour *XXI* et *24h01* apparaissent donc comme globalement semblables à leurs habitudes de lecture des autres mooks.
- 39 De manière générale — pour toutes les revues confondues —, la lecture des mooks prend le plus souvent place dans le cadre du domicile — c'est le cas pour 92 répondants sur 120. Il s'agit donc d'une activité très largement sédentaire, posée, ce qui semble assez bien correspondre au format long et à la temporalité décalée de ces publications. Il est néanmoins intéressant de noter que l'on retrouve les mêmes résultats, au sein de l'échantillon, pour la lecture des quotidiens, des magazines et des livres : toutes ces activités prennent le plus souvent place dans le cadre du domicile. Il est donc possible que ce soit les participants à l'enquête, et non spécifiquement leur activité de lecture des mooks, qui soient largement casaniers.
- 40 Par ailleurs, si les répondants semblent curieux de découvrir d'autres mooks — puisqu'ils en lisent le plus souvent au moins deux différents —, ils sont très peu nombreux à connaître ou à rechercher le même type d'expérience de lecture dans d'autres langues ou sur des plateformes en ligne. Ainsi, seul un cinquième des lecteurs déclare lire des publications étrangères proposant « le même type de démarche » que les mooks<sup>22</sup>. Deux lecteurs de mooks sur dix consultent des plateformes en ligne francophones proposant « le même type de démarche ». Enfin, un nombre plus faible de répondants encore — moins de 15 % — consulte des plateformes en ligne de ce type dans une langue étrangère.



- 41 En ce qui concerne le budget annuel consacré par les répondants à l'achat de mooks, on observe que, pour un tiers des lecteurs, il est minimal, se situant entre 0 et 49 euros par an — ce qui ne correspond même pas à un abonnement annuel à XXI ou 6Mois. On retrouve ensuite un autre tiers de participants dans la tranche directement supérieure, avec un budget compris entre 50 et 99 euros par an — correspondant *grosso modo* à un abonnement annuel à un mook et à l'achat d'une ou deux revues supplémentaires. Le gros tiers des lecteurs restant déclare consacrer un budget annuel allant de 100 à 249 euros à ces revues. Un seul participant à l'enquête dépense plus de 250 euros par an pour l'achat de mooks.
- 42 Cette distribution est assez proche de celle des budgets que les participants déclarent réserver à la presse quotidienne et à la presse magazine. On compte cependant légèrement plus de participants consacrant des budgets supérieurs à 150 euros pour ces deux types de presse que pour les mooks — avec même quelques lecteurs qui y consacrent plus de 250 euros. Par contre, la distribution des budgets consacrés par les répondants à l'achat de livres<sup>23</sup> est quant à elle très différente. Ils sont près de 50 % à y consacrer plus de 150 euros. Un quart des répondants dépense même plus de 250 euros par an pour s'acheter des livres. À l'inverse, seuls 5 % des participants situent leur budget pour l'achat de livres sous la barre des 50 euros.

Tableau 3. Distribution des budgets annuels consacrés par les répondants aux mooks, à la presse quotidienne, à la presse magazine et aux livres (en pourcentage)

| Budget annuel      | Mooks | Quotidiens | Magazines | Livres |
|--------------------|-------|------------|-----------|--------|
| De 0 à 49 euros    | 31    | 40         | 27        | 6      |
| De 50 à 99 euros   | 31    | 29         | 29        | 20     |
| De 100 à 149 euros | 25    | 14         | 23        | 15     |
| De 150 à 199 euros | 8     | 13         | 9         | 17     |
| De 200 à 249 euros | 4     | 1          | 6         | 17     |
| Plus de 250 euros  | 1     | 3          | 6         | 25     |

- 43 Si les raisons qui poussent les lecteurs à se tourner vers les mooks méritent incontestablement plus qu'une question ouverte dans un questionnaire en ligne, l'enquête apporte cependant quelques premiers éléments de réponse intéressants — 113 participants ayant répondu à la question. Parmi ceux-ci, seuls 5 n'ont pas mentionné dans leur réponse des éléments relatifs à l'approche journalistique ou au contenu des mooks en matière d'information. La qualité de l'information, son caractère profond et détaillé, est l'élément qui revient le plus souvent dans les réponses — chez environ 6 participants sur 10. Les répondants — près de 4 sur 10 — soulignent ensuite l'originalité et l'intérêt des sujets ou des angles choisis ainsi que la temporalité longue qui permet une prise de recul par rapport au cycle de l'information immédiate. Quelques rares participants pointent aussi explicitement la longueur des articles comme l'une des raisons pour lesquelles ils lisent des mooks.
- 44 Au-delà des motivations liées à l'information et au travail journalistique proposés dans les mooks, un deuxième grand ensemble de raisons invoquées — par à peu près un tiers des répondants — a trait à la dimension esthétique et visuelle de ces revues. Ces participants soulignent aussi bien la place de la photographie et de la bande dessinée que la qualité des illustrations et le souci graphique affiché par les mooks. Vient

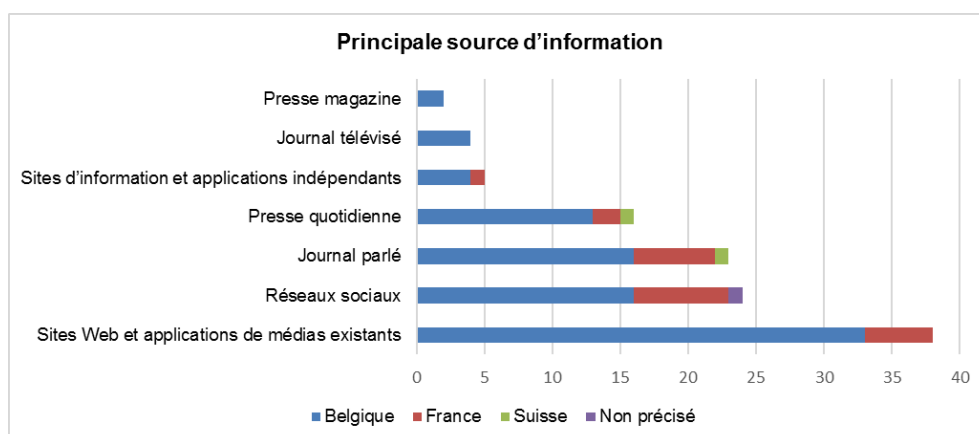
ensuite — chez un nombre à peine plus faible de répondants — la notion de plaisir de lecture, associée à celles de style et de qualité de l'écriture. Il est intéressant de noter que, parmi ces commentaires, on relève 13 comparaisons au monde de la littérature — que ce soit au travers des termes de *livre*, de *roman*, de *nouvelle* ou même de *romanesque* — et 6 références à l'idée de récit, d'histoire ou de narration. Enfin, parmi les autres éléments de réponse apportés par les lecteurs, figure aussi — mais à 4 reprises uniquement — l'absence de publicité.

- 45 Toutes les spécificités des mooks, et en particulier des mooks pratiquant une forme de journalisme narratif, se retrouvent donc, à des degrés divers, dans les raisons invoquées par les participants pour expliquer l'attrait de ce type de revues. On peut trouver un dernier élément de réponse qui révèle — chez environ 10 % des répondants — une forme de curiosité intellectuelle, une sensibilité à découvrir de nouveaux sujets, même lorsqu'ils ne semblent pas intéressants au départ, et un appétit pour aller plus loin que l'information contenue dans les revues. Cet élément est incontestablement minoritaire, mais il sera néanmoins intéressant à mettre en lien avec le profil global des lecteurs ayant participé à l'enquête.

## Un intérêt généralisé pour l'information

- 46 Dans un troisième temps, l'enquête s'intéressait au rapport que les lecteurs de mooks entretiennent avec l'information et les médias de manière générale. À cet égard, le fait qu'il s'agisse d'une enquête réalisée sur Internet constitue inévitablement un biais par rapport à tout ce qui concerne la consommation de médias en ligne. Il n'en reste pas moins intéressant de noter que, alors que les mooks réaffirment l'importance du support papier en journalisme, les participants à l'enquête semblent se situer dans une logique de complémentarité entre l'information en ligne et la lecture décalée de revues. En effet, pour 60 % des participants, la principale source d'information provient — d'une manière ou d'une autre — d'Internet. Si les sites Web de médias existants (journaux, chaînes de télévision, etc.) apparaissent comme la source première des répondants, les réseaux sociaux se placent en deuxième position, juste devant le journal parlé. La presse quotidienne ne constitue la source principale d'information que pour 16 des 112 participants ayant répondu à cette question. Enfin, si le faible score de la presse magazine ne semble pas étonnant — puisqu'elle est déjà, vu son rythme de parution, en décalage avec l'information « chaude » —, il est plus surprenant de constater que le journal télévisé récolte à peine plus de suffrages.

Graphique 7. Distribution des répondants par principale source d'information



- 47 S'il est difficile de tirer des conclusions uniquement à partir de l'échantillon, et tout en gardant à l'esprit le biais mentionné précédemment, on observe dans l'enquête certaines différences par rapport à d'autres enquêtes sur les habitudes de consommation médiatique. Ainsi, dans le baromètre de confiance des Français<sup>24</sup> à l'égard des médias, réalisé début 2015 (TNS Sofres, 2015), la première source d'information indiquée par les participants suit une distribution très différente : il s'agit d'abord, pour 55 % d'entre eux, de la télévision, ensuite, d'Internet (22 %), de la radio (19 %) et enfin de la presse écrite en version papier (4 %).
- 48 Par ailleurs, si les journaux ne sont pas la première source d'information des participants, ces derniers sont néanmoins 95 sur 113 — soit plus de 80 % — à déclarer lire au moins de temps à autre un quotidien — et, pour 94 d'entre eux, au moins un quotidien payant. Parmi ces lecteurs de la presse quotidienne payante, 65 % disent même être des lecteurs réguliers, voire complètement fidèles. À titre de comparaison, les enquêtes sur les pratiques culturelles font apparaître des chiffres beaucoup plus bas<sup>25</sup> : en France (Donnat, 2009), en 2008, 69 % de répondants disaient lire un quotidien payant, avec 40 % de lecteurs fréquents ; en Belgique francophone (Ernotte, 2009a), en 2007, on comptait 61 % de lecteurs de presse quotidienne en version papier.
- 49 Les lecteurs de mooks sont également dans une très large mesure des lecteurs de presse magazine puisqu'ils sont 100 sur 113 à déclarer en lire — et, parmi ces 100 personnes, 7 sur 10 lisent même au moins deux types de magazines différents. Il s'agit, en outre, dans 65 % des cas, de lecteurs réguliers ou fidèles. Selon les enquêtes sur les pratiques culturelles, 76 % des Belges francophones et 59 % des Français lisent régulièrement au moins un magazine (Donnat, *op. cit.* ; Ernotte, *op. cit.*). Les différences semblent donc ici moins saillantes. Cependant, là où l'échantillon des lecteurs de mooks se distingue plus clairement, c'est au sujet du type de magazines que les répondants déclarent lire : alors que, dans les deux enquêtes sur les pratiques culturelles, ce sont les magazines de programmes télévisés qui sont les plus lus, les lecteurs de mooks privilégient largement les magazines d'actualité (76 lecteurs sur 100) ainsi que les magazines artistiques et culturels (69 lecteurs).
- 50 Les répondants à l'enquête sont encore plus nombreux à écouter la radio — seuls 8 participants sur 113 disent ne jamais l'écouter. Si l'on ne dispose pas de chiffres permettant une comparaison avec une population plus large, on observe toutefois les mêmes tendances que pour la consommation de presse magazine : les programmes les plus écoutés sont les émissions d'information — journal parlé (81 auditeurs sur 105),

mais aussi émissions d'enquête et de reportage (73) — ainsi que les programmes culturels (72). Viennent ensuite la programmation musicale (56) et les débats politiques (39). En comparaison, les informations pratiques comme la météo et l'info-traffic ne sont écoutées que par 28 des participants et les programmes sportifs seulement par 7 d'entre eux — alors que l'on considère généralement qu'il s'agit de programmes plutôt populaires en radio.

- 51 La télévision constitue le média le moins utilisé par les répondants : ils sont 37 sur 113 à déclarer ne jamais regarder la télévision — alors que, dans l'enquête sur les loisirs culturels en Wallonie et à Bruxelles, seuls 3 % des participants disaient ne pas l'avoir regardée sur l'année écoulée (Ernotte, 2009b). Les choix de programmes des répondants qui regardent la télévision restent largement dans la lignée de leur consommation des autres médias — les trois programmes les plus regardés étant le journal télévisé (59 spectateurs sur 76), les documentaires (58), les émissions de reportage et d'enquête (50). Les émissions culturelles viennent ensuite (47), suivies de près néanmoins par les grands programmes de fiction que sont les séries (46) ainsi que les films et téléfilms (40) — on reviendra plus largement sur ces deux types de programmes lorsque l'on s'intéressera au rapport des répondants au récit. On retrouve ensuite les débats politiques (29).
- 52 Enfin, si Internet est sans surprise<sup>26</sup> utilisé par l'entièreté des répondants, c'est également le média le plus utilisé pour se tenir au courant de l'actualité, avec 102 participants sur 113 déclarant s'adonner à ce type d'activités en ligne. Il s'agit principalement, pour ces participants, de consulter les sites Web de médias existants (88, soit autant que ceux qui disent utiliser Internet pour aller sur les réseaux sociaux), mais aussi d'écouter des émissions de radio en ligne (61), de consulter des sites Web d'information indépendants de médias existants (55) et de regarder des programmes télévisés en ligne (47). En outre, près de 80 % de ces répondants disent s'adonner à ce type d'activités au moins une fois par jour.
- 53 Les lecteurs de mooks de l'échantillon affichent ainsi un appétit important en matière d'information, et ce, peu importe le type de média. Les mooks semblent donc fonctionner, pour leurs lecteurs, dans une complémentarité avec les autres médias. En outre, cette complémentarité apparaît comme particulière forte avec l'information en ligne — celle, justement, contre laquelle les mooks s'inscrivent. Les répondants à l'enquête révèlent des préférences parfois assez différentes des pratiques dominantes — en tout cas, telles que ces pratiques apparaissent dans les études existantes : en particulier, une utilisation beaucoup plus répandue d'Internet pour se tenir informé de l'actualité et, au contraire, un recours moins fréquent à la télévision comme source d'information. Par ailleurs, les habitudes de consommation médiatique des participants à l'enquête font apparaître un intérêt marqué pour la culture, qui se retrouve aussi bien dans leurs lectures de magazines que dans leur consommation de programmes radio et télévisés. Si ces tendances demandent bien sûr à être vérifiées sur d'autres échantillons, elles ouvrent également la question des autres pratiques culturelles des lecteurs de mooks : est-ce un public qui a également plus tendance à aller au théâtre, au cinéma, au musée ? Ou bien ces lecteurs sont-ils principalement intéressés par l'information culturelle dans les médias, sans que cela se traduise au travers d'autres pratiques culturelles ?

## Des consommateurs de récits, surtout écrits

- 54 L'enquête offre des premiers éléments de réponse à cette question, en se penchant sur certaines pratiques culturelles : la consommation de récits audiovisuels, sous la forme de films et de séries, ainsi que la consommation de livres. Si l'on s'intéresse d'abord au nombre de films visionnés<sup>27</sup> par semaine, on observe que seuls 8 participants à l'enquête, sur les 106 ayant répondu à cette question, disent ne pas en regarder (7 %), alors que 63 % des répondants déclarent regarder un ou deux films par semaine, 24 % trois ou quatre films et 6 % de cinq à sept films.
- 55 Les études sur les pratiques culturelles se focalisant uniquement sur la fréquentation des salles de cinéma, il est plus difficile de proposer une comparaison sur ce point. Cependant, une étude (Sonnac, Romanet et Sire, 2014) menée auprès de jeunes âgés de 20 à 30 ans, disposant au moins d'un diplôme de bac+2 (mais dans une large majorité de bac+5) et habitant la région parisienne — soit un public qui présente plusieurs caractéristiques proches de celles de l'échantillon : jeune, éduqué et urbain — a livré les chiffres suivants, pour le nombre de films visionnés par semaine<sup>28</sup> : aucun film pour 7 % des répondants, un ou deux films pour 59 %, trois ou quatre pour 23 % et plus de quatre pour 11 %. Ainsi, a priori, l'échantillon des lecteurs de mooks ne semble pas se distinguer particulièrement par le nombre de films visionnés — même si, on l'a dit, il faudrait ici réunir plus de données à la fois sur les lecteurs de mooks et les populations belge et française dans leur ensemble, pour pouvoir confirmer cette observation.
- 56 On peut cependant relever que les préférences affichées par l'échantillon de lecteurs de mooks quant à leur genre de film préféré diffèrent assez nettement des résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français<sup>29</sup> (Donnat, *op. cit.*). Le tableau suivant reprend, en pourcentage — pour permettre la comparaison —, les genres indiqués par les répondants des deux enquêtes comme leur genre de films préféré.

Tableau 4. Genres de films préférés des répondants et de la population française (en pourcentage)

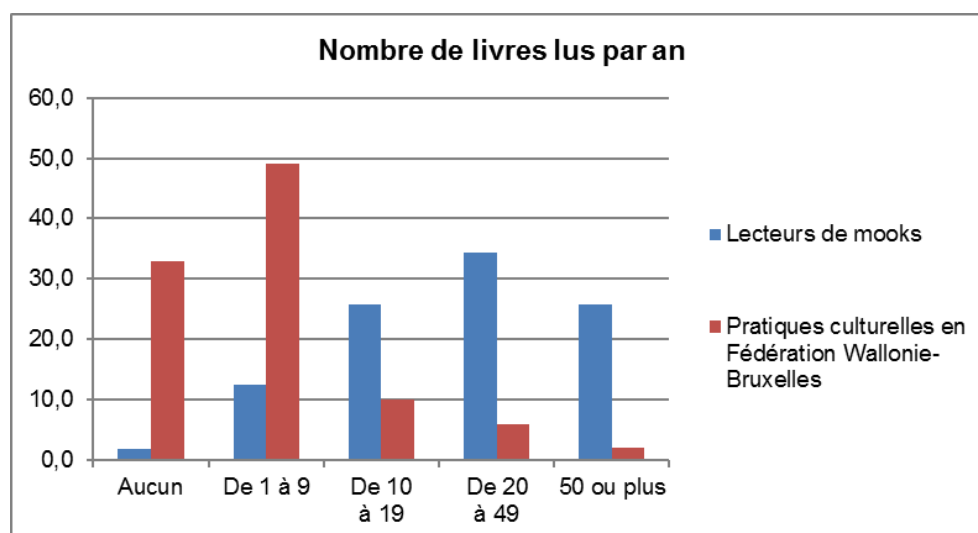
| Genre de films préféré                   | Lecteurs de mooks belges | Lecteurs de mooks français | Ensemble des lecteurs de mooks | Pratiques culturelles des Français |
|------------------------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Films d'auteur, d'art et d'essai         | 34                       | 5                          | 28                             | 3,1                                |
| Comédies dramatiques                     | 18                       | 26                         | 19                             | 4,1                                |
| Comédies                                 | 8                        | 21                         | 10                             | 22,8                               |
| Films documentaires                      | 10                       | 16                         | 10                             | 5,2                                |
| Films d'action ou d'aventures            | 8                        | 5                          | 8                              | 24,4                               |
| Films de science-fiction ou fantastiques | 4                        | 16                         | 7                              | 3,6                                |
| Films historiques, biographies           | 5                        | 11                         | 6                              | 5,7                                |
| Films policiers, d'espionnage, thrillers | 4                        | 0                          | 5                              | 14,5                               |
| Films d'amour ou sentimentaux            | 5                        | 0                          | 4                              | 6,2                                |
| Dessins animés, films d'animation        | 2                        | 0                          | 2                              | 2,6                                |
| Films d'horreur et d'épouvante           | 1                        | 0                          | 1                              | 2,6                                |
| Autre                                    | 1                        | 0                          | 1                              | 5,2                                |

- 57 Le nombre de lecteurs de mooks ayant indiqué préférer les films d'auteur, d'art et d'essai est particulièrement frappant, en comparaison avec les chiffres de l'enquête sur les pratiques culturelles. S'il nous faut ici préciser que ces lecteurs de mooks sont quasi exclusivement belges (28 sur 29)<sup>30</sup> — alors que l'enquête sur les pratiques culturelles

s'adressait aux Français —, ce résultat s'inscrit dans la lignée de l'intérêt marqué par ces lecteurs pour la culture. Il semble même révélateur de la volonté de se positionner comme un public intéressé non seulement par la culture, mais plus particulièrement par des formes et pratiques relevant de ce que l'on pourrait nommer, dans une optique bourdieusienne, la culture « légitime » ou « valorisée » (Bourdieu, 1979). Selon le même type de raisonnement, on peut dire que les comédies dramatiques — le deuxième genre indiqué par les participants à l'enquête — constituent une forme de divertissement sans doute considérée comme quelque peu plus « légitime » que les films d'action et d'aventures ou les comédies — les deux genres de films préférés des Français selon l'enquête sur les pratiques culturelles. Enfin, la présence des films documentaires dans la liste des trois genres préférés des répondants rappelle quant à elle l'appétit des lecteurs de mooks pour l'information.

- 58 Lorsque l'on s'intéresse ensuite à la consommation de séries des participants à l'enquête, on remarque qu'un nombre plus élevé d'entre eux déclarent ne pas en regarder : 21 sur 106. Le nombre médian d'épisodes visionnés par semaine se situe ici également à deux épisodes — un épisode de série est toutefois significativement plus court qu'un film. Il est plus difficile encore de faire des comparaisons sur ce point — les enquêtes sur les pratiques culturelles ne s'y intéressant pas et l'enquête sur les jeunes Parisiens ne rendant compte que du nombre de séries suivies<sup>31</sup>. Les chiffres qui ressortent de l'enquête ne paraissent cependant a priori ni extrêmement élevés ni extrêmement faibles.
- 59 En ce qui concerne les préférences en matière de genres, on peut remarquer que ni les séries politiques ni les séries historiques — qui auraient pu sembler a priori plus attirantes pour un public intéressé par l'information et la culture — ne figurent parmi les genres préférés par les répondants — elles se situent plutôt en milieu de tableau. La liste des trois genres préférés au sein de l'échantillon est formée par les séries policières ou d'espionnage (23 sur 103), les séries comiques (16) et les séries d'action ou d'aventures (14).
- 60 S'ils ne se présentent pas de manière manifeste comme particulièrement friands de films et de séries, les participants à l'enquête apparaissent par contre très nettement comme de gros lecteurs. Seuls 2 répondants sur 105 disent ne jamais lire de livres. Lorsque l'on s'intéresse à tous les livres lus, y compris les bandes dessinées, mangas et *comics*, le nombre médian de livres lus sur un an par les répondants s'élève à 30 — ce qui représente plus d'un livre toutes les deux semaines. Les bandes dessinées, mangas et *comics* s'inscrivant dans des rythmes de lecture assez différents des autres livres, il paraît néanmoins nécessaire de les distinguer. Le graphique ci-dessous reprend dès lors, pour commencer, la distribution du nombre de livres — à l'exclusion des bandes dessinées, mangas et *comics* — lus sur un an par les participants à l'enquête ainsi que les chiffres fournis par l'enquête sur les loisirs culturels en Wallonie et à Bruxelles (Ernotte, 2009a), à titre de comparaison<sup>32</sup>.

Graphique 8. Nombre de livres lus par an par les répondants et la population de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en pourcentage)



- 61 Même si la façon de poser la question<sup>33</sup> dans notre enquête a pu induire une surestimation du nombre de livres lus par rapport à l'enquête sur les pratiques culturelles, les différences entre l'échantillon de lecteurs de mooks et la population belge francophone restent extrêmement marquées et viennent soutenir largement l'hypothèse d'un public de gros, voire de très gros lecteurs de livres.
- 62 Les genres les plus lus par les participants sont également sensiblement différents des genres les plus lus par les Français dans l'enquête sur les pratiques culturelles<sup>34</sup> (Donnat, *op. cit.*). Dans cette dernière enquête, ce sont les livres pratiques, sur les loisirs et les arts de vivre qui arrivent en tête, suivis de près par les romans policiers ou d'espionnage, puis par les autres types de romans — à l'exception des classiques de la littérature — *ex æquo* avec les livres sur l'histoire. Le classement des genres les plus lus par l'échantillon des lecteurs de mooks est quant à lui repris dans le tableau ci-dessous.



Tableau 5. Genres de livres préférés par les répondants

| Genre de livre le plus lu                               | Belgique | France | Effectif total |
|---------------------------------------------------------|----------|--------|----------------|
| Classiques de la littérature française                  | 20       | 6      | 27             |
| Classiques de la littérature étrangère                  | 17       | 3      | 20             |
| Romans policiers, d'espionnage, thrillers               | 13       | 7      | 20             |
| Livres d'art ou beaux livres illustrés de photographies | 8        | 1      | 10             |
| Biographies, livres d'histoire                          | 6        | 1      | 8              |
| Livres de développement personnel, de psychologie       | 6        | 1      | 8              |
| Livres de sociologie, d'anthropologie                   | 5        | 2      | 7              |
| Romans d'aventures                                      | 6        | 1      | 7              |
| Essais politiques, philosophiques, religieux            | 5        | 2      | 7              |
| Livres de reportage d'actualité                         | 3        | 3      | 6              |
| Romans d'amour, sentimentaux                            | 5        | 1      | 6              |
| Ouvrages professionnels et techniques                   | 5        | 1      | 6              |
| Romans fantastiques, de science-fiction                 | 3        | 2      | 5              |
| Récits d'histoires vraies, de témoignages               | 2        | 0      | 2              |
| Romans (genre non précisé)                              | 1        | 1      | 2              |
| Recueils de poésie                                      | 0        | 1      | 1              |
| Romans historiques                                      | 1        | 0      | 1              |
| Pièces de théâtre                                       | 1        | 0      | 1              |
| Recueils de nouvelles                                   | 0        | 1      | 1              |
| Livres pratiques, arts de vivre et loisirs              | 1        | 0      | 1              |

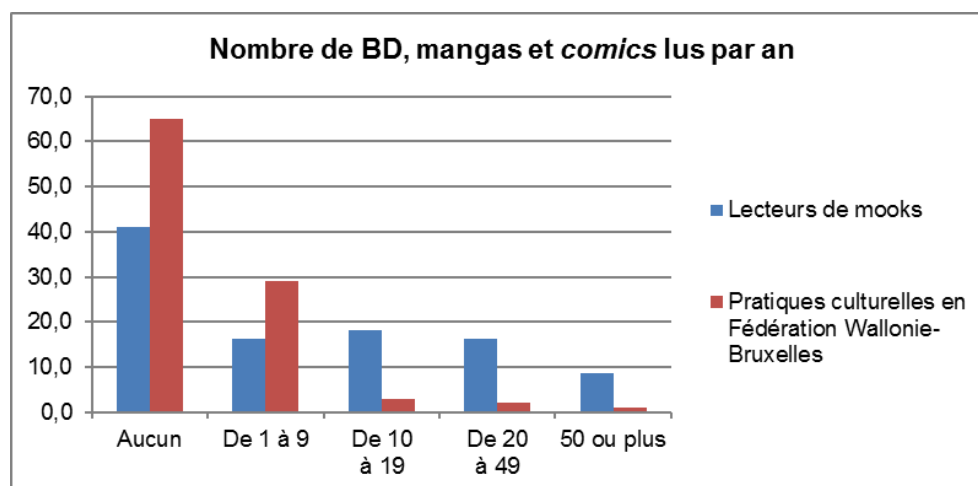
- 63 Si les romans policiers y conservent une bonne place, rappelant le succès des séries télévisées policières, on constate que la liste des trois genres préférés est dominée ici par des genres traditionnellement valorisés dans la culture légitime : les classiques de la littérature, tant française qu'étrangère. Par ailleurs, les livres d'art et beaux livres illustrés de photographies figurent également dans le haut du classement, alors qu'ils se trouvent plutôt en bas de classement dans l'enquête sur les pratiques culturelles des Français. La consommation de livres des lecteurs de mooks semble donc également faire une large place à la culture légitime.
- 64 Puisque le journalisme narratif est souvent présenté comme du journalisme qui se lit comme un roman, et étant donné l'importance des romans — classiques et policiers, en l'occurrence — dans les préférences affichées par les participants à l'enquête, il semble intéressant de s'arrêter également sur les raisons pour lesquelles ces derniers lisent des romans. Bien qu'il s'agisse principalement, pour de nombreux répondants, de classiques de la littérature, la raison la plus évoquée renvoie à l'idée de divertissement et d'évasion. La lecture de romans est avant tout une lecture de plaisir — cet élément de réponse se retrouvant dans 55 des 75 réponses recueillies. Quelques participants notent également que ce plaisir vient au moins en partie du travail actif que le roman demande à l'imagination de ses lecteurs. Un deuxième ensemble de raisons invoquées a trait à une certaine volonté d'élargir ses connaissances, de découvrir de nouvelles perspectives ou visions du monde, de faire des expériences inédites — c'est le cas chez 35 participants. On retrouve ainsi la curiosité, l'appétit pour la connaissance qui apparaissait déjà au travers du profil de consommation médiatique des répondants, mais aussi dans les raisons pour lesquelles ils s'intéressent aux mooks. Enfin, si quelques participants soulignent le style d'écriture et les qualités artistiques des



romans qu'ils lisent, cela reste une raison très minoritaire pour expliquer leur lecture de romans — évoquée seulement par 5 participants.

- 65 À côté de la lecture de livres, la lecture de bandes dessinées, mangas et *comics* apparaît comme moins généralisée chez les répondants à l'enquête. Elle reste cependant plus répandue que dans l'ensemble de la population — comme le montre le graphique ci-dessous, reprenant le nombre d'albums lus sur un an par les participants à l'enquête ainsi que les chiffres pour la population belge francophone (Ernotte, 2009a). Ici aussi, les lecteurs de mooks sont généralement de plus gros lecteurs.

Graphique 9. Nombre de bandes dessinées, mangas et *comics* lus par an par les répondants et la population de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en pourcentage)



- 66 Ce goût pour la bande dessinée, les mangas et les *comics* vient rappeler l'importance des mooks « visuels » dans les lectures des participants à l'enquête ainsi que leur intérêt marqué pour l'aspect esthétique de ces revues — mentionné comme l'une des raisons les poussant à lire des mooks. On note donc ici encore une cohérence forte entre différentes caractéristiques du profil des répondants à l'enquête.

## Conclusion

- 67 Au terme de cette première enquête exploratoire se dégage un profil des lecteurs de mooks assez homogène — même si, bien sûr, des différences individuelles et des exceptions existent. Il est possible, et sans doute même probable, que de futures enquêtes sur des échantillons plus larges fassent apparaître des types de profils plus diversifiés au sein de la population des lecteurs de mooks. Il faut rappeler ici que l'échantillon de cette enquête est presque entièrement composé de lecteurs de mooks qui proposent une approche narrative du journalisme — principalement *XXI* et *24h01* —, même si nombre de ces lecteurs déclarent également lire d'autres types de mooks. Il serait intéressant de s'interroger à plus grande échelle sur les recoupements qui existent entre les lectorats des différentes revues et de se demander dans quelle mesure ces recoupements pourraient être liés à d'éventuelles différences quant au profil des lecteurs.
- 68 Cela étant, les tendances parfois très marquées observées au sein de l'échantillon — et leurs écarts par rapport aux données disponibles pour l'ensemble des populations belge

francophone et française — permettent de formuler un certain nombre d'hypothèses sur les lecteurs de mooks : celles d'un public assez jeune, très éduqué, au statut professionnel plutôt privilégié, avec un intérêt plus marqué que la moyenne pour l'information — et particulièrement pour l'information en ligne — et un appétit également plus grand que la moyenne pour les livres.

- 69 Dans ce portrait assez homogène et cohérent, le goût des lecteurs de mooks pour l'information en ligne peut à première vue paraître paradoxal, dans la mesure où les mooks s'inscrivent largement contre ce type d'information. Cependant, si l'on prend comme point de départ l'âge des participants à l'enquête, c'est plutôt le goût d'un public jeune pour des publications comme les mooks qui paraît paradoxal : en effet — aux États-Unis en tout cas —, la catégorie des 18-39 ans est la plus susceptible de consulter des médias d'information en ligne, mais aussi la moins susceptible d'une lecture en profondeur de l'actualité (American Press Institute, 2014). S'il s'agit là d'un comportement partagé par les jeunes adultes dans l'espace européen francophone, comment expliquer l'attrait des mooks pour un public jeune ?
- 70 Il n'existe pas d'enquête semblable à celle-ci sur le lectorat de l'ensemble des magazines américains qui ont fait du journalisme narratif leur marque de fabrique<sup>35</sup>. On peut néanmoins noter que les lecteurs du *New Yorker* — le plus emblématique de ces magazines — sont notablement plus âgés que les lecteurs de mooks ayant participé à l'enquête, avec un âge médian de 51 ans (Condé Nast, 2016) — l'enjeu étant justement, selon le rédacteur en chef du *New Yorker*, de toucher un public plus jeune sans pour autant changer la formule du magazine (Abbruzzese, 2015). Les mooks — selon les résultats de cette première enquête — semblent avoir relevé ce défi. Il serait dès lors intéressant de se demander ce qui, dans leur formule, leur permet d'attirer un public qui échappe largement au magazine américain — à moins qu'il ne s'agisse d'un effet lié à la nouveauté des publications francophones, là où le *New Yorker* doit composer avec une tradition longue de 91 ans.
- 71 Le profil sociodémographique des deux groupes de lecteurs se rejoint néanmoins sur un point : il s'agit, dans les deux cas, d'un public très éduqué. On peut dès lors poser l'hypothèse que c'est cette caractéristique, plus que toute autre, qui attire un certain public vers les mooks. Elle est d'ailleurs au cœur du profil global qui se dégage de l'enquête : celui d'intellectuels amateurs de culture. Tant dans leurs choix de consommation médiatique que dans leurs préférences en matière de films et de livres, les participants à l'enquête affichent une grande curiosité intellectuelle et un fort goût pour la culture, particulièrement dans ses formes les plus valorisées. L'un d'eux va même jusqu'à décrire sa lecture de mooks comme une forme d'« enrichissement culturel » qui lui apporte un « sentiment d'appartenance à une communauté « élitiste » de lecteurs et de personnes informées ».
- 72 Par ailleurs, à côté de cette image d'amateurs de culture bien informés, l'enquête fait également ressortir un goût marqué des lecteurs de mooks pour l'activité de lecture et pour le récit. On peut rappeler ici la préférence déclarée des répondants pour les séries et les romans policiers — genre par excellence du récit à intrigue, souvent considéré en narratologie comme la quintessence de la forme narrative. En outre, les classiques de la littérature, très prisés également par les répondants, ne sont bien entendu pas que des objets culturels traditionnellement valorisés, ils sont aussi très souvent de grands récits qui ont marqué nos sociétés et nos imaginaires. Certains répondants font d'ailleurs d'eux-mêmes le lien entre les mooks et la littérature romanesque, et parfois même le

récit. L'un d'eux déclare ainsi apprécier le « *storytelling* différent » que proposent les mooks. Un autre note : « C'est mieux qu'un journal, c'est mieux qu'un roman. »

- 73 La spécificité du public des mooks pourrait donc ne pas tant tenir à une caractéristique sociodémographique comme l'éducation qu'à une préférence plus personnelle — la passion pour la lecture, voire pour la forme narrative en général. Ces deux hypothèses ne sont toutefois pas exclusives et il se peut que la curiosité intellectuelle d'un public éduqué et le goût pour le récit d'un public de gros lecteurs soient en fait deux aspects d'un même profil<sup>36</sup>. Le participant cité plus haut, pour qui les mooks sont « mieux qu'un roman », déclare ainsi aussi, à propos de ces revues : « C'est politique dans le sens noble du terme, tant le contenu que le fait de les lire. »
- 74 Quoi qu'il en soit de leur articulation, ces deux hypothèses renvoient à des niches de lecteurs dont les spécificités semblent pouvoir permettre d'expliquer les assomptions des praticiens et experts du journalisme narratif. Si ce type de journalisme est effectivement lié à un meilleur rappel et à une meilleure compréhension de l'information — et cela reste encore à vérifier —, il se pourrait que cela ne tienne pas tant à sa forme qu'à ses lecteurs : soit un public éduqué dont on peut supposer que les facultés de compréhension et de mémorisation sont en elles-mêmes élevées et un public de gros lecteurs dont la familiarité avec la forme narrative et l'attrait pour celle-ci seraient susceptibles d'améliorer leur mémorisation et leur compréhension des récits.
- 75 Les pistes de recherche qu'ouvre cette enquête sont donc multiples, dans une optique quantitative aussi bien que qualitative, en Europe francophone comme aux États-Unis, et concernant tant le profil des lecteurs que l'acte de lecture en lui-même et ses effets sur les lecteurs.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ABBRUZZESE, Jason (2015), « The *New Yorker* wants younger readers — but not enough to change itself », Mashable, 24 novembre 2015. [En ligne]. <http://mashable.com/2015/11/24/new-yorker-paywall-ad-campaign/#TfxvYalQJZqL>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

AMERICAN PRESS INSTITUTE (2014), « The personal news cycle: How Americans choose to get their news », 17 mars 2014. [En ligne]. <https://www.americanpressinstitute.org/publications/reports/survey-research/personal-news-cycle/single-page/>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

BEUVE-MÉRY, Alain (2014), « Aux Arènes, le numérique a remis l'éditeur face à son métier », *Le Monde*, 16 mars 2014.

BOUCHARENC, Myriam (2004), *L'écrivain-reporter au cœur des années trente*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

BOUCHARENC, Myriam et Joëlle DELUCHE (dir.) (2001), *Littérature et reportage*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.

- BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Séverine (2012), « Le reportage en bande dessinée dans la presse actuelle : un autre regard sur le monde », *CONTEXTES*, 11, mis en ligne le 16 mai 2012. [En ligne]. <http://contextes.revues.org/5362>. Page consultée le 8 janvier 2016.
- BOYNTON, Robert (2005), *The New New Journalism: Conversations With America's Best Nonfiction Writers On Their Craft*, New York, Vintage.
- BOZO, Jean-Pierre (2012), « Presse : peut-on renoncer à l'édition papier ? », *Réalités industrielles*, 4 : 53-60.
- COMBES, Clément (2015), « Du rendez-vous télé au binge watching : typologie des pratiques de visionnage de séries télé à l'ère numérique », *Études de communication*, 44 : 97-114.
- CONDÉ NAST (2016). [En ligne]. <http://www.condenast.com/brands/new-yorker/media-kit/print>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONNERY, Thomas (dir.) (1992), *A Sourcebook of American Literary Journalism: Representative Writers in an Emerging Genre*, New York, Greenwood Press.
- COUVE, Philippe et Nicolas KAYSER-BRIL (2010), « Médias : nouveaux modèles économiques et questions de déontologie », *Journaliste & entrepreneur*. [En ligne]. [http://www.journaliste-entrepreneur.com/wp-content/uploads/2010/11/medias\\_nouveaux\\_modeles\\_PhCouve.pdf](http://www.journaliste-entrepreneur.com/wp-content/uploads/2010/11/medias_nouveaux_modeles_PhCouve.pdf). Page consultée le 12 janvier 2016.
- DABITCH, Christophe (2009), « Reportage et bande dessinée », *Hermès*, 54 : 91-98.
- DONNAT, Olivier (2009), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte.
- DOZO, Björn-Olav (2010), « Note sur la bande dessinée de reportage », *Textyles*, 36-37 : 149-155.
- DUPONT, Françoise (2004), « Les lecteurs de la presse : une audience difficile à mesurer », *Le Temps des médias*, 3 : 142-150.
- ERNOTTE, Philippe (2009a), « Une radiographie des loisirs culturels », *Faits & gestes*, 30 : 1-10.
- ERNOTTE, Philippe (2009b), « Une radiographie des loisirs d'intérieur », *Faits & gestes*, 31 : 1-10.
- GAUTHIER, Flavie (2015), « Quelle place pour les mooks, ces magazines-livres, en Belgique ? », *Le Soir*, 27 avril.
- GREVISSE, Benoît (2008), *Écritures journalistiques : stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck.
- HART, Jack (2011), *Storycraft: The Complete Guide to Writing Narrative Nonfiction*, Chicago, University of Chicago Press.
- HARTSOCK, John (2000), *A History of American Literary Journalism: The Emergence of a Modern Narrative Form*, Amherst, University of Massachusetts Press.
- JACOB, Didier (2014), « Tout sur les mooks », *Le Nouvel Obs*, 19 décembre 2014.
- KALIFA, Dominique et al. (dir.) (2012), *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1914)*, Paris, Nouveau Monde.
- KRAMER, Mark et Wendy CALL (dir.) (2007), *Telling True Stories: A Nonfiction Writers' Guide From the Nieman Foundation at Harvard University*, New York, Plume.
- LITS, Marc (2012), « Quel futur pour le récit médiatique ? », *Questions de communication*, 21 : 37-48.

LITS, Marc et Adeline WRONA (2014), « Permanence et renouveau des recherches sur l'écriture journalistique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 5, mis en ligne le 21 juillet 2014. [En ligne]. <http://rfsic.revues.org/1110>. Page consultée le 8 janvier 2016.

MARTIN, Marc (2005), *Les grands reporters : les débuts du journalisme moderne*, Paris, Louis Audibert.

MEURET, Isabelle (2012), « Le journalisme littéraire à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle : regards croisés entre mondes anglophone et francophone », *CONTEXTES*, 11, mis en ligne le 16 mai 2012. [En ligne]. <http://contextes.revues.org/5376>. Page consultée le 8 janvier 2016.

PATRIN-LECLÈRE, Valérie (2013), « Un média est-il une marque ? », *Communication*, 32(2), mis en ligne le 7 avril 2014. [En ligne]. <http://communication.revues.org/5027>. Page consultée le 8 janvier 2016.

PÉLISSIER, Nicolas et Alexandre EYRIÈS (2014), « Fictions du réel : le journalisme narratif », *Cahiers de narratologie*, 26, mis en ligne le 14 octobre 2014. [En ligne]. <http://narratologie.revues.org/6852>. Page consultée le 8 janvier 2016.

PRIOR, Markus (2009), « The immensely inflated news audience: Assessing bias in self-reported news exposure », *Public Opinion Quarterly*, 73(1) : 130-143.

SIMS, Norman (2007), *True Stories: A Century of Literary Journalism*, Evanston, Northwestern University Press.

SONNAC, Nathalie, Vincent ROMANET et Guillaume SIRE (2014), « Le péril jeune : étude des pratiques de consommation des films et des séries chez les 20-30 ans », Institut français de presse. [En ligne]. [http://ifp.u-paris2.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?CODE\\_FICHER=1396597169001&ID\\_FICHE=4485](http://ifp.u-paris2.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?CODE_FICHER=1396597169001&ID_FICHE=4485). Page consultée le 12 janvier 2016.

TNS SOFRES (2015), « Baromètre 2015 de confiance des Français dans les médias ». [En ligne]. <http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/barometre-2015-de-confiance-des-francais-dans-les-medias>. Page consultée le 12 janvier 2016.

VANOOST, Marie (2013a), « Defining narrative journalism through the concept of plot », *Diegesis*, 2(2) : 77-97.

VANOOST, Marie (2013b), « Éthique et expression de l'expérience subjective en journalisme narratif », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 2(2) : 160-173.

WOLFE, Tom (1975), *The New Journalism*, New York, Harper & Row.

## NOTES

1. Néologisme issu des termes anglais *magazine* et *book*.
2. Un colloque (dont les actes sont encore à paraître) leur a d'ailleurs été entièrement consacré à Metz, les 10 et 11 avril 2014, sous le titre *Les revues-livres ou mooks*.
3. On ne peut cependant pas associer systématiquement le support médiatique que sont les mooks au modèle journalistique narratif, certains mooks adoptant des approches journalistiques plus analytiques ou discursives.
4. Selon les chiffres de la base de données societe.com. [En ligne]. [https://fichier.societe.com/pages\\_html/fichiers-entreprises.html](https://fichier.societe.com/pages_html/fichiers-entreprises.html). Page consultée le 2 octobre 2015.
5. Au classement de l'OJD 2014-2015, disponible sur le site de l'organisme. [En ligne]. [www.ojd.com](http://www.ojd.com). Page consultée le 2 octobre 2015.
6. *Long Cours* a cependant été relancé en juillet 2016.

7. Selon les propos tenus par Saint-Exupéry lors de sa conférence « Journalisme littéraire et grand reportage. La passion du réel ou l'écriture-vérité » au Collège de Belgique, le 15 octobre 2013.
8. Particulièrement dans son manifeste pour un autre journalisme, publié avec le numéro 21 de la revue.
9. Pour des raisons de faisabilité de l'enquête.
10. *XXI* et *Feuilleton* ainsi que l'ensemble des plateformes de journalisme narratif en ligne qui ont été approchées — telles que *Long Format* ou *Ulyces* — n'ont pas donné suite à nos prises de contact répétées.
11. Celles qui ont bien voulu donner suite à nos demandes. Toutes les librairies belges francophones référencées comme points de vente de la revue *24h01* et possédant une adresse courriel ainsi que toutes les librairies françaises référencées comme points de vente de la revue *XXI* et possédant une adresse courriel ont été jointes à plusieurs reprises — ce qui représente, au total, plusieurs centaines de librairies.
12. Pour des raisons pratiques, il était demandé aux librairies françaises — contrairement aux librairies belges — d'imprimer elles-mêmes les affiches ou *flyers* relayant l'enquête. Il est donc possible que certaines l'aient fait sans le confirmer explicitement par retour de courriel.
13. L'utilisation d'Internet décroissant généralement avec l'âge — particulièrement à partir de 55 ans. À cet égard, voir notamment les chiffres de l'enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication auprès des ménages belges en 2015. [En ligne]. <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/tic/>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
14. Selon les chiffres du SPF Économie. [En ligne]. <http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/agesexe/pyramide/>. Page consultée le 23 novembre 2015.
15. Selon les chiffres du SPF Économie. [En ligne]. <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/formation/instruction/>. Page consultée le 23 novembre 2015.
16. Soit le montant mensuel total dont dispose le ménage pour vivre : l'ensemble des gains et salaires mensuels nets de tous les membres du foyer, toutes pensions ou allocations sociales ou familiales comprises ainsi que tout autre revenu tel que les loyers.
17. Les données ont été recodées selon des catégories définies de manière à limiter le risque d'aberration inhérent à l'opération de division effectuée par la suite. Cependant, ce risque n'étant pas totalement éliminé pour autant, il ne s'agit ici que d'une estimation du revenu global mensuel par individu.
18. Selon les chiffres du SPF Économie. [En ligne]. [http://economie.fgov.be/fr/modules/pressrelease/statistiques/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/le\\_revenu\\_moyen\\_des\\_belges\\_s\\_elevait\\_a\\_16\\_651\\_euros\\_en\\_2012.jsp](http://economie.fgov.be/fr/modules/pressrelease/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/le_revenu_moyen_des_belges_s_elevait_a_16_651_euros_en_2012.jsp). Page consultée le 23 novembre 2015.
19. Il faut toutefois noter à cet égard que *Feuilleton* était également cité dans un certain nombre de messages relayant l'enquête et que l'on ne compte pourtant que 14 lecteurs de cette revue parmi les répondants.
20. La description et la définition des mooks restaient donc volontairement aussi floues que possible dans le questionnaire.
21. Ces scores globaux représentent, pour chaque répondant, la moyenne de leur fréquence, proportion et temps de lecture.
22. À nouveau, le flou dans la formulation de la question était volontaire.
23. Hormis les cadeaux destinés à d'autres personnes.
24. On ne dispose pas d'étude de ce genre pour la population belge francophone. Cependant, étant donné les grandes similitudes qui existent dans les réponses des Belges et des Français aux questions sur leur consommation médiatique dans les enquêtes sur les pratiques culturelles dans chacun des pays, on peut supposer que la situation n'est pas fondamentalement différente en Belgique francophone.

25. Ces chiffres sont, en outre, plus anciens que notre enquête. Étant donné la baisse des ventes de quotidiens observée ces dernières années, il est probable qu'ils aient encore baissé depuis.
26. Puisqu'il s'agit d'une enquête en ligne.
27. Toutes situations de visionnage confondues : au cinéma, à la télévision, sur DVD, en téléchargement, etc.
28. Hors cinéma dans ce cas-ci.
29. Dans laquelle cette question est également posée. Ces données ne sont par contre pas disponibles pour les Belges francophones.
30. Il s'agit là de la question pour laquelle les réponses des participants varient le plus en fonction de leur pays de résidence. Il est cependant impossible de déterminer s'il s'agit d'un effet lié au faible nombre de Français dans l'échantillon ou d'une différence plus large au sein de la population des lecteurs de mooks.
31. Étant donné les multiples modes d'accès aux séries existant aujourd'hui (Combes, 2015), il nous semble que l'on ne peut pas considérer que suivre une série équivaut à regarder un épisode par semaine — même si c'est là le mode de consommation prévu au départ.
32. Pour information, les chiffres de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français sont relativement semblables, les Français apparaissant néanmoins lire généralement un peu plus que les Belges francophones : 30 % des participants déclarent ne pas avoir lu de livre sur l'année écoulée, 39 % entre 1 et 9 livres, 15 % entre 10 et 19 livres, 11 % entre 20 et 49 livres, et 5 % au moins 50 livres.
33. Les répondants à notre enquête n'ont pas répondu par un seul chiffre, comme dans l'enquête sur les pratiques culturelles, mais ont ventilé le nombre de livres lus par an en fonction des genres de livres qu'ils lisent.
34. Ces données n'étant pas disponibles pour la Belgique francophone.
35. Un prolongement intéressant de cette enquête serait d'ailleurs justement de mener une enquête similaire sur les lecteurs de ces magazines aux États-Unis.
36. Sur l'échantillon des participants à l'enquête, le niveau d'éducation et le nombre de livres lus ne sont pas significativement corrélés — mais cela peut sans doute s'expliquer par la faible variabilité du niveau d'éducation chez les répondants.

## RÉSUMÉS

Depuis 2008, les mooks, d'épaisses revues privilégiant un journalisme de temps long — souvent narratif —, se multiplient en Europe francophone et misent sur des lecteurs prêts à investir du temps et de l'argent pour s'informer. Cet article présente les résultats d'une enquête menée auprès des lecteurs de mooks — principalement de *XXI* et *24h01* — visant à cerner leurs pratiques de lecture de ces revues, mais aussi leur profil sociodémographique, leurs habitudes en matière de consommation médiatique et d'information ainsi que leur rapport au récit et au livre. L'auteure offre une première image détaillée (d'une portion) du public des mooks, tout en soulevant de nouvelles questions et hypothèses par rapport à ce public.

Since 2008, mooks (dense magazines focused on a more long-form, often narrative, style of journalism) have been multiplying in French-speaking Europe, targeting readers willing to spend more time and money to get their information. This article presents the results of a survey conducted on mook readers—mainly *XXI* and *24h01*—to identify their mook reading habits, as well

as their sociodemographic profiles, media and information consumption habits, and relationship with narratives and books. The author provides an initial detailed overview (of a portion) of mook readers, while raising new questions and hypotheses about this audience.

Desde 2008, los *mooks*, revistas de gran grosor que privilegian un periodismo de redacción a largo plazo — a menudo narrativo —, se multiplican en Europa francófona y se enfocan hacia lectores dispuestos a invertir tiempo y dinero para informarse. Este artículo presenta los resultados de un sondeo llevado a cabo con lectores de *mooks* — principalmente de *XXI* y *24h01* — y que tiene como objetivo identificar las prácticas de lectura de esas revistas, así como también el medio sociodemográfico, costumbres de consumo mediático, información y su vínculo con el relato y el libro. La autora del artículo presenta una primera imagen detallada (de una parte) del público de los *mooks*, al mismo tiempo que se plantean, en este estudio, nuevos interrogativos e hipótesis con relación a dicho público.

## INDEX

**Palabras claves :** mooks, lectores, Europa francófona, periodismo narrativo, prácticas de lectura

**Keywords :** mooks, reader, French-speaking Europe, narrative journalism, reading habits

**Mots-clés :** mooks, lecteur, Europe francophone, journalisme narratif, pratique de lecture

## AUTEUR

### MARIE VANOOST

Marie Vanoost est chargée de recherches au Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS, Université catholique de Louvain. Courriel : [marie.vanoost@uclouvain.be](mailto:marie.vanoost@uclouvain.be)



# Portraits de terroristes

Décrire et juger plutôt que comprendre : l'action politique violente vue par la presse

Caroline Guibet Lafaye

---

- 1 Qu'ont en commun l'enlèvement d'Aldo Moro, le détournement de l'avion de la Lufthansa vers l'aéroport de Mogadiscio en octobre 1977 et la destruction des tours du World Trade Center en septembre 2001 ? Les auteurs de ces faits sont définis comme des terroristes<sup>1</sup>, chacun de ces actes étant porteur d'un message à destination de l'État concerné, respectivement l'Italie, l'Allemagne<sup>2</sup> et les États-Unis. La seule source d'information et le seul véhicule de connaissance — concurremment avec les propos politiques relayés par la presse — pour la population des pays touchés sont les médias (presse écrite, télévisée, média numérique). Or, ceux-ci possèdent un pouvoir de labellisation et de (dis)qualification notable. Les représentations qu'ils proposent jouent un rôle fondamental dans la construction des opinions et la détermination des interprétations puisque la connaissance directe est rare. S'opère, à travers ces supports, une socialisation par les médias, y compris socialisation à des croyances en adéquation avec les attentes générées par une culture donnée. À ce titre, les médias fournissent un environnement englobant, créant un univers de signes qu'il faut interroger en profondeur, constamment, dans une perspective de cognition située (Fleury et Walter, 2007 : 185).
- 2 Plus que sur nombre d'autres sujets, l'opinion publique constitue, en l'occurrence, « le médium auquel les médias de masse donnent une forme en focalisant l'attention sur la nouveauté, la quantité et les conflits » (Luhmann, *op. cit.* : 169 ; voir aussi Bugnon, 2011 : 301). Il s'agira pour nous de déterminer les paradigmes explicatifs mis en avant par les grands quotidiens français pour rendre compte de la violence politique. Y a-t-il des modèles épistémiques récurrents véhiculés par la presse écrite française pour aborder les phénomènes de terrorisme ? Comment s'articulent-ils ? Avec quelle fréquence ? Présentent-ils une stabilité temporelle ?
- 3 « La presse et la radio n'utilisent pas n'importe quelles formes pour représenter et consolider l'opinion publique » (Luhmann, *op. cit.* : 171). Un portrait caractéristique du « terroriste » est présenté par les grands quotidiens français, qui convoquent à des

décennies d'intervalle des lignes analytiques analogues, des traits similaires ainsi que des mobiles comparables, quelle que soit la cause embrassée par les individus. C'est cette « cognition située » (Laville, 2000) que nous souhaitons analyser et mettre en exergue. La construction du discours médiatique est élaborée de sorte que des éléments de psychologie (mégalo manie, traumatisme infantile par exemple) sont distillés dans une perspective de délégitimation des propositions et des justifications que pourraient proposer les acteurs, pour expliquer des actes, nullement immotivés. Ces portraits ou ces descriptions stéréotypées sont des instruments politiques de délégitimation, au même titre que le traitement des discours normatifs, émanant des positions décriées.

- 4 Pour comprendre le rôle joué par ses portraits dans la construction des représentations, il est requis de les replacer dans le faisceau des motifs explicatifs, suggérés ou proposés par la presse écrite en vue de comprendre les actes incriminés. Dans ce qui suit, nous interrogerons la lisibilité médiatique du caractère politique de la violence désignée comme terroriste et son éventuelle évolution, au fil des décennies, à partir de deux cas politiquement très distincts. Pour ce faire, nous proposerons d'abord un aperçu des théories visant à expliquer la violence politique, puis nous dessinerons l'épistémologie implicite véhiculée par la presse écrite pour saisir cette violence, en analysant les portraits proposés de Jean-Marc Rouillan (Action directe) et d'Abdelhamid Abaaoud (État islamique). La mise en perspective du traitement médiatique d'acteurs qualifiés de terroristes, dont les actions sont séparées par un intervalle de trente ans, permettra de souligner la convergence des motifs explicatifs de leurs actes, d'une part, et l'exclusion systématique de l'explication par les facteurs sociaux et politiques, d'autre part. La convergence des modèles épistémologiques, sous-jacents à une posture politique de rejet systématique des actes présentés, apparaîtra ainsi de façon manifeste, quelles que soient les orientations politiques assumées par les quotidiens étudiés (la droite pour *Le Figaro*, la gauche pour *Libération*).

## Expliquer la violence politique

### La méthodologie

- 5 Afin de saisir les archétypes de la description du terroriste<sup>3</sup> dans trois grands quotidiens français, nous avons procédé à une analyse de contenu visant « une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication » (Berelson, 1952 ; Mucchieli, 1991 : 123). Celle-ci permet ainsi d'accéder au sens, à travers le texte ou le discours manifeste, en vue de dépasser la simple description et d'établir des inférences (Lebas et Brieu, 1978). Nous appliquerons cette méthode aux messages écrits proposés par les quotidiens français étudiés<sup>4</sup>, afin de proposer une étude des représentations sociales véhiculées par la presse ainsi que de leur dynamique (Negura, 2006).
- 6 L'analyse approfondie de contenu, ne convoquant aucune méthode informatique, a permis d'établir une cartographie systématique des mobiles mentionnés pour expliquer les atteintes aux biens et surtout aux personnes, commises par Action directe (AD), en particulier par Rouillan, ainsi que de la trajectoire biographique de ce dernier. Le cas AD présente plusieurs avantages : les membres sont bien connus ; ils ont produit des textes permettant de mettre en perspective ce qui est dit d'eux avec les raisons qu'ils donnent de leurs actions ; la justice a mené plusieurs procès les impliquant ; la presse a

largement documenté leurs actions : la base de données Europresse<sup>5</sup>, remontant aux années 1970, propose 7 877 articles de quotidiens nationaux évoquant AD, dont 2 755 sont tirés du *Monde*. Concernant Rouillan, les chiffres sont respectivement de 2 565 articles et de 347. Nous avons privilégié les articles du *Monde* (*Md.*), reconnu pour sa position médiane sur l'échiquier politique. *Le Figaro* (*L.F.*), en revanche, propose des descriptions volontiers caricaturales et systématiquement à charge ; a contrario, *Libération* (*Lib.*) témoignait, jusqu'au début des années 1980, d'une certaine indulgence à l'égard d'AD. *Le Monde* est en outre le quotidien dont les archives sont les plus aisément accessibles par l'intermédiaire de la base de données d'Europresse, dès les années 1970-1980, ce qui permet la constitution d'un corpus sur plus de quarante ans. Sans nous restreindre à une période, nous avons sélectionné, sur la base Europresse, tous les articles mentionnant de façon pertinente Rouillan ou Abaaoud. Dans les quotidiens francophones, 7 798 articles mentionnent Abaaoud, dont 72 ont été publiés dans *Le Monde*. L'étude documentaire a été complétée par des entretiens semi-directifs avec les journalistes rédacteurs des époques étudiées.

- 7 Bien que les organisations dont Rouillan et Abaaoud sont membres aient pour point commun de s'attaquer aux structures du pouvoir, dans des États occidentaux, elles semblent — tout comme leurs membres — n'avoir rien en commun : les idéologies sont antinomiques, les revendications sans commune mesure, elles opèrent avec trente ans d'écart, les actes des seconds sont placés sous le signe de la religion par leurs interprètes<sup>6</sup>, le contexte international a évolué<sup>7</sup>. Rouillan appartient au noyau historique d'AD, dont la première action revendiquée date du 1<sup>er</sup> mai 1979 et dont les membres de la branche internationaliste sont arrêtés le 21 février 1987. Abaaoud a rejoint les rangs de l'État islamique (EI) en 2013 et a participé aux attaques du 13 novembre 2015 à Paris et en Île-de-France — et les peut-être a commanditées. Le projet d'AD est communiste et anti-impérialiste. L'EI repose sur une idéologie salafiste, dans une logique millénariste et à visée impérialiste. Nous avons choisi de mettre en perspective les discours et les représentations relatifs à ces deux auteurs pour souligner les constantes du discours médiatique.
- 8 La convergence des facteurs explicatifs convoqués par les quotidiens mentionnés pour expliquer les actions des deux acteurs — dont les actes s'inscrivent dans des contextes sociopolitiques distincts et dont l'investissement signifient est sans commune mesure — permet de mettre en évidence la prééminence des facteurs subjectifs et pathologiques — sur les facteurs sociaux — dans les explications privilégiées par ces quotidiens. Cette convergence interprétative et épistémologique appelle un regard analytique et critique.
- 9 Si l'on considère le terrorisme lié à l'islam et pas seulement les actions perpétrées par Abaaoud, les faits (atteintes aux biens, puis atteintes aux personnes, pour AD) se sont prolongés sur plusieurs années<sup>8</sup>. Les inculpés ont ensuite connu plusieurs procès avec des grèves de la faim. Ils ont enfin, pour Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, bénéficié de libération conditionnelle. En revanche, pour Abaaoud, les articles — dont la profusion est remarquable — se concentrent sur trois mois. Dans les deux cas, le corpus a été enrichi, lorsque cela était nécessaire, d'articles évoquant le profil d'autres personnes impliquées dans les faits (la fratrie Abdeslam, Jawad Bendaoud, Hasna Aït Boulahcen, les frères Kouachi). Le corpus constitué a été exploré à partir d'un codage thématique et d'une analyse de contenu classique, visant à mettre en évidence, d'une part, les motifs explicatifs du recours à la violence et, d'autre part, à

déterminer les traits caractéristiques des portraits dressés des protagonistes d'AD, en particulier de Rouillan. La récurrence des motifs mis en lumière, au fil des décennies, fait apparaître des constantes remarquables, archétypiques. Avant d'aborder la presse, envisageons d'abord les paradigmes épistémiques, mis en évidence par les sciences sociales pour comprendre la violence politique.

## Les modèles interprétatifs de la violence politique

- 10 La violence de type insurrectionnel ou revendiquant un contre-pouvoir a été analysée, en sciences sociales, à partir de plusieurs approches, privilégiant chacune des mobiles distincts. Les approches psychologiques, proposant des raisons ancrées dans le développement personnel des acteurs (troubles de l'enfance, troubles de la personnalité), conduisent à réduire la violence à un phénomène de déviance sociale, s'expliquant par la personnalité pathologique de ses acteurs (Post, 1984 ; McCauley, 2002 ; Moghaddam, 2005 ; Horgan, 2005 ; Silke, 2008). Une revue approfondie de la littérature (Ruby, 2002) suggère que les approches convoquant un modèle psychodynamique interprètent le terrorisme comme l'effet d'un dysfonctionnement ou d'un désordre structurel de la personnalité. Les terroristes seraient des personnes « dérangées », folles ou démentes, ayant un sens du moi perturbé (Feuer, 1969 ; Kent et Nichols, 1977 ; Post, 1984, 1986, 1987).
- 11 Selon les théories, on distingue des profils de terroristes. À « l'anarchiste idéologique », sujet à des difficultés de structuration psychologique, ayant émergé dès l'enfance et qui le conduisent à une révolte d'abord contre le père, puis contre les valeurs sociales auxquelles adhère ce dernier, on oppose le « nationaliste sécessionniste » (Post, 1984). Existente également des tripartitions distinguant le leader, l'opportuniste, l'idéaliste (Strentz, 1981). L'approche psychologique a toutefois été mise en question, sur le fondement de travaux empiriques, soulignant l'absence d'anormalité ou de prédispositions psychologiques chez les acteurs concernés (Rasch, 1979 : 80<sup>9</sup> ; Silke, 1998 ; Ruby, *op. cit.* ; Sageman, 2004 : 91 ; Horgan, *op. cit.* : 75-77) aussi bien que par l'approche fondée sur les principes d'apprentissage social (Bandura, 1977), voyant dans le terrorisme le résultat d'influences sociales et d'expériences d'apprentissage uniques (Cooper, 1976), plutôt qu'un phénomène pathologique.
- 12 Les théories de l'apprentissage social — qui ne voient pas dans le terrorisme une activité psychologique anormale — s'illustrent aussi bien dans la théorie de l'agression (Bandura, 1973) que dans celle du conditionnement cognitif du comportement (Saper, 1988). Elles inscrivent, dans le cadre social, des motifs psychologiques également convoqués par les théories de la frustration relative (Runciman, 1966 ; Gurr, 1970 ; Berkowitz, 1989, 1993). Toutefois, la frustration ne devient un mobile d'action et un ferment de violence collective<sup>10</sup> qu'à condition que les acteurs soient entrés dans un processus de politisation, cette entrée étant conditionnée par d'autres facteurs que la frustration, tels que des justifications normatives et utilitaristes, un certain rapport de force entre les opposants et l'ordre légitime, des facteurs environnementaux (Gurr, 1970). La logique de la frustration est en outre excessivement générale (Crettiez, 2011) et empêche de comprendre les ressorts de l'engagement individuel, car elle ne répond pas à la question suivante : pourquoi seules certaines personnes passent à l'action quand tant d'autres, en situation similaire, ne le font pas ? Comme la précédente, l'approche psychosociale — et en particulier le modèle de Gurr (*op. cit.*) — a été

invalidée empiriquement au début des années 1980, notamment par les travaux d'Edward Muller et Mitchell A. Seligson (1987 ; voir aussi Kampf, 1990).

- 13 Lorsqu'elle n'est pas considérée comme le produit d'un profil pathologique et déviant ou de la frustration relative, la violence politique est conçue comme un processus, résultant d'action collective et de mobilisation des ressources. Délaissant ces perspectives psychologisantes et normatives, la théorie de la mobilisation des ressources s'appuie sur l'individualisme méthodologique, hérité de la théorie olsonienne de l'action collective (Olson, 1987/1965). Elle appréhende l'action humaine à partir de calculs rationnels<sup>11</sup>. Cette troisième approche est opératoire sur le plan micro-aussi bien que méso- et macrosocial (Tilly, 1978 ; Della Porta, 1995). Elle conduit, sur le plan macro-analytique, à considérer la structure des opportunités politiques pour comprendre les facteurs influençant les choix stratégiques des acteurs collectifs ; sur le plan méso-analytique, à envisager les dynamiques internes des différentes organisations<sup>12</sup> ; sur le plan micro-analytique, à s'intéresser aux motivations des acteurs et aux processus par lesquels ils attribuent du sens aux événements. Ce modèle a été utilisé pour examiner les violences attribuées à Al-Qaïda ou au Jemaah Islamiyah (voir notamment Wiktorowicz, 2004). Les modèles séquentiels (Brinton, 1965/1938) expliquent le surgissement de la violence à partir de l'intensification des conflits de classes et la crise de légitimité du pouvoir.
- 14 Enfin, les approches en termes de choix rationnel et de stratégie (Braud, 1993 ; Bozarslan, 2003b : 94 ; Bronner, 2001 : 140) considèrent le recours à la violence comme un choix rationnel, appréhendent le contexte comme un facteur influençant les options stratégiques des acteurs et définissent les ressources spécifiques, mobilisées par ces derniers, en fonction de leurs interactions avec le pouvoir (Rapin, *op. cit.* : 198). La violence intervient à titre de moyens, dans une logique où des fins spécifiques sont visées. Elle sera alors moins expliquée à partir des dynamiques organisationnelles internes des groupes, celles-ci ne constituant alors plus le principal facteur explicatif de leurs orientations stratégiques (*ibid.* : 199). Dès lors, le terrorisme apparaît moins comme un acte pathologique que comme un comportement rationnellement stratégique, fondé sur la croyance acquise que la violence est un moyen efficace et moralement justifié de parvenir à des buts politiques (Crenshaw, 1988, 1992, 2000). Les théories du choix rationnel, lorsqu'elles sont mobilisées pour expliquer l'action individuelle, présentent toutefois des limites, dans la mesure où les individus sont souvent contraints d'agir comme ils le font, en raison de pressions explicites ou implicites, telle la force de la « prise de rôle » dans des groupes soudés (Chakrabarty, 2000 ; Fillieule, 2012 : 40).
- 15 Toutes ces approches n'ont cependant pas la même portée heuristique. Les modèles psychopathologiques et ceux qui s'appuient sur la frustration relative visent surtout à disqualifier les terroristes et à occulter la composante politique du phénomène de la violence extrémiste (Rasch, *op. cit.* : 79-80). Notre propos visera, à partir de l'étude systématique des articles de grands quotidiens français, à repérer les approches les plus souvent mobilisées par ceux-ci, c'est-à-dire l'épistémologie implicite que véhicule l'analyse grand public des actes dits terroristes, ainsi que celles auxquelles il est fait le moins allusion. Il s'agira en outre de comprendre pourquoi certaines approches sont privilégiées, alors que d'autres sont évitées ou écartées.

## Profil pathologique et criminalité de droit commun : l'exemple Rouillan

- 16 Les facteurs explicatifs du recours à la violence politique se distribuent selon quatre axes, selon qu'ils sont individuels, sociaux, endogènes à l'organisation ou exogènes. Chacun correspond à l'un des niveaux dont l'intégration, comme l'ont montré les sciences sociales (Della Porta, *op. cit.*), dans une analyse multivariée — articulant les niveaux macrosociologique (tenant compte de la structure des opportunités politiques), méso- (c'est-à-dire l'étude des organisations mobilisatrices de ressources) et micro- des dispositions des militants et des processus individuels de radicalisation — était requise pour comprendre l'engagement radical.
- 17 Ces facteurs peuvent être appréhendés à partir d'un traitement statistique exploratoire. Pour le réaliser, nous avons volontairement restreint le corpus concernant Rouillan à partir de l'apparition d'AD jusqu'aux années 1990, car la seule mention de son nom ultérieurement n'est pas pertinente pour saisir les paradigmes interprétatifs du geste terroriste, dans la mesure où après le dernier jugement d'AD, son nom peut être évoqué dans des contextes ne traitant pas spécifiquement des actions menées par cette organisation. Nombre d'articles où sont mentionnés des arguments à décharge des prisonniers d'AD n'évoquent d'ailleurs nullement les motivations des actions pour lesquelles ils ont été inculpés. Les paradigmes que nous analyserons ci-dessous coïncident avec des champs sémantiques précis. Les paradigmes psychologisant, social, exogène, politique, de la criminalité de droit commun ont été construits respectivement pour Rouillan à partir de 141, 69, 92, 124 et 114 mots pertinents, susceptibles de les illustrer, et pour Abaaoud à partir de 135, 33, 82, 43 et 90 mots (voir annexe). Le champ sémantique du religieux, pour ce dernier, a été établi à partir de 46 mots caractéristiques.

Tableau 1. Description sémantique de cinq paradigmes interprétatifs et repérage des mots

| Paradigme                          | J.-M. Rouillan | A. Abaaoud |
|------------------------------------|----------------|------------|
| <b>Psychologisant</b>              | 400            | 1 539      |
| <b>Social</b>                      | 518            | 247        |
| <b>Exogène</b>                     | 925            | 3 062      |
| <b>Politique</b>                   | 1 196          | 288        |
| <b>Criminalité de droit commun</b> | 2 597          | 2 333      |
| <b>Islam</b>                       |                | 1 593      |

- 18 Si ce repérage des mots propose quelques indications, il ne présume pas du contexte dans lequel ils sont utilisés ni du référent qu'ils désignent. De ce fait, il ne serait pas pertinent de s'en tenir à une simple analyse quantitative. Une analyse qualitative du contexte d'apparition des mots retenus est indispensable, dans la mesure où ce sont la présentation des faits, les tournures de phrase (c'est-à-dire le contexte sémantique), les commentaires des journalistes qui sont signifiants, pour saisir la prégnance d'un paradigme plutôt que d'un autre<sup>13</sup>. Dans cette lecture, nous porterons attention aux trois niveaux de l'analyse sémantique que sont les épisodes narratifs du récit, la mise en scène des actants, la narration incluant propositions argumentaires et thèses présentées pour convaincre l'interlocuteur (Demazière et Dubar, 1997).

## Les facteurs individuels

### L'approche psychologisante

- 19 Les facteurs explicatifs les plus convoqués par la presse écrite pour expliquer la violence politique et les trajectoires des militants sont principalement d'ordre individuel, en particulier psychologique, comme l'ont confirmé les entretiens semi-directifs menés avec les journalistes de l'époque<sup>14</sup>. Sur ce point, l'analyse qualitative des articles fait surgir des résultats difficilement saisissables par le seul traitement statistique des données. L'approche psychologisante (Post, 1984) se décline alors en termes de traumatisme personnel originaire, de pathologies individuelles, de travers psychologiques, de déviances pathologiques pour culminer ultimement dans la « dérive » de destins individuels.
- 20 Le caractère individuel, semblant décrire des profils typologiques caractérisés, est présenté par la presse comme un facteur expliquant l'adhésion à la violence, qu'il soit



question de bêtise<sup>15</sup>, d'immaturité, de marginalité<sup>16</sup> ou de contradictions individuelles<sup>17</sup>. Ainsi *Le Monde* rapporte-t-il indistinctement qu'« [à] la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), il n'est alors pas rare que l'on évoque "les crétins d'AD" »<sup>18</sup>. Le journal s'étonne de ce que « ce professionnalisme de la clandestinité, ce parcours presque sans faute — au moment de la capture de Vitry-aux-Loges [...], — contrastent curieusement avec une *frappante immaturité* politique, voire psychologique »<sup>19</sup>. Le mobile de l'action — que l'on trouve à l'origine de l'explication de bien des actes qualifiés de terroristes — de Rouillan à Merah et à Abaaoud —, serait la *fascination*, en l'occurrence celle de « l'image du "combattant révolutionnaire" »<sup>20</sup>.

- 21 Plus fondamentalement, l'histoire individuelle et personnelle est donnée comme une clé de compréhension des actes commis. Par exemple, « l'histoire personnelle du fondateur d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, confident et ami du militant antifranciste Puig Antich, bouleversé par la mort de ce dernier qui a subi le supplice médiéval du garrot en Espagne en 1974, explique en partie cette dérive »<sup>21</sup>. La place conférée à la parole d'experts psychiatres (comme le docteur Dubec) — plutôt qu'à des experts d'autres horizons, criminologique, graphologique, balistique, expertise médico-légale, etc. — confirme cette orientation. L'évocation de cette scène originaire se voit inscrite dans une interprétation psychologisante, en termes de traumatisme, alors même qu'elle pourrait être appréhendée, dans une perspective de théorie de l'apprentissage social, comme une expérience unique conduisant ses témoins à une compréhension renouvelée du monde et de leur rôle dans celui-ci, forgeant des traits de caractère fonctionnels ou des tendances comportementales (Bandura, 1973, 1977).

- 22 Même lorsque l'explication par le traumatisme originaire semble faire défaut, le paradigme psychopathologique peine à céder le pas<sup>22</sup> :

Faut-il dire adieu au mythe d'un homme venu au terrorisme à cause d'une *petite enfance difficile et d'une adolescence malheureuse* ? Là encore, le docteur Dubec a été clair : Rouillan a eu « une enfance particulièrement tranquille et heureuse ». Et, s'il est venu au militantisme antifranciste vers l'âge de dix-sept ans puis au terrorisme, c'est *pour être en accord avec ses idées*<sup>23</sup>.

- 23 Le paradigme psychopathologique s'illustre de façon multiple, qu'il soit question de possession<sup>24</sup>, d'insoumission<sup>25</sup>, de pathologie maniaco-révolutionnaire<sup>26</sup>, d'infantilisme social et affectif<sup>27</sup>, de désespoir<sup>28</sup> et, pour les femmes, de passion amoureuse (Bugnon, 2015 : 555)<sup>29</sup>. Il trouve un écho dans la littérature psychologique, brandissant l'incitation « escapistes » à la violence (Nikolski, 2010), et s'approfondit, lorsque la pathologie est explicitement introduite dans l'analyse médiatique, qu'elle soit phobie<sup>30</sup>, « pathologie de la communication »<sup>31</sup>, délire<sup>32</sup>, folie (voir aussi Bronner, *op. cit.* : 139). Elle demeure néanmoins toujours présentée comme sans issue. Ainsi Rouillan est-il dépeint par *Le Monde* dans les années 1980 comme « un militant muré dans son militantisme, un guerrier inguérissable »<sup>33</sup>.

- 24 Ces « mutants »<sup>34</sup> sont passés dans un autre monde, celui de la monstruosité et de l'irrationalité. Seules celles-ci pourraient expliquer leurs actes, quand bien même ce dernier motif n'expliquerait précisément rien (voir *infra*) :

[M]on seul souhait serait que ce drame dont on se demande *si vous en avez été des acteurs conscients ou des funambules* vous conduise à une révision déchirante de votre culture politique, pour ne pas dire de votre culture tout court [M. Galiber d'Auque, avocat]<sup>35</sup>.

- 25 La dénonciation sur le mode de la folie devient récurrente en particulier après les assassinats de René Audran (25 janvier 1985) et de Georges Besse (17 novembre 1986).



Les « marginaux isolés » sont renvoyés à leur folie — folie plus politique que psychiatrique toutefois (Bugnon, *op. cit.* : 362). Pourtant, l'analyse sociologique interactionniste suggère que des décisions, des prises de position ou des actes qui pourraient paraître fous, héroïques, fatals ou barbares peuvent être « le produit de réactions ordinaires, de la rationalisation des premiers petits déplacements accomplis, ou des tentatives de retrouver la maîtrise d'un jeu perturbé par d'autres » (Collovald et Gaïti, 2006 : 34).

- 26 Sans se porter jusqu'à la monstrosité, l'image qui domine la presse est celle de la dérive individuelle, exprimant dans une métaphore la déviance sociale que représente l'acte violent : « Ce n'était donc que cela, Action directe, *cette poignée de destins à la dérive* »<sup>36</sup>.
- 27 Ces évocations reposent sur un principe faisant de la psychologie individuelle un facteur explicatif privilégié d'actes commis, pourtant revendiqués par leurs auteurs comme des actes politiques (et par d'autres, plus tard, comme des actes politico-religieux). L'approche psychologisante a vocation à dépolitiser l'action des inculpés ou des mis en cause. La légitimation de l'analyse psychologique se voit portée par un expert, en l'occurrence un psychiatre à qui une tribune est offerte<sup>37</sup> (voir *supra*). La référence à l'expertise joue un rôle cardinal, car celle-ci possède une fonction légitimante, contribuant à conférer « une caution scientifique à un jugement normatif » (Castel, 1981 : 124). L'action politiquement revendiquée est résorbée dans une expression et un travers pathologiques<sup>38</sup>.
- 28 L'accent n'est pas seulement placé sur le motif psychologique au détriment du facteur politique. Ce motif est également convoqué pour suggérer que le politique, concernant ces groupes, n'est qu'un produit du psychologique. La violence politique est présentée comme le produit d'individualités à la dérive. Évoquant la « radicalisation idéologique et militaire » d'AD, à la suite de son rapprochement politique et stratégique avec la Fraction armée rouge (RAF), Bertrand Le Gendre et Edwy Plenel soulignent ce qui suit, dans un texte où tous les éléments précédemment mis en lumière se concentrent :
 

Ce « nouveau terrorisme », [...] l'ultime épisode d'itinéraires individuels plutôt que collectifs, de dérives personnelles aux alibis idéologiques jusqu'ici confus. Telle est l'étape présente de cette aventure isolée de *quelques activistes, que leur détachement du réel rend plus déterminés*. [...] C'est l'époque aussi des *bandes autonomes*, qui animent les fins de manifestation mouvementées où des « *éléments incontrôlés* » — et parfois manipulés — se donnent, de bagarre en pillage, l'illusion d'une révolte. C'est cette atmosphère plutôt délétère qui sera, en quelque sorte, la marraine d'Action directe. C'est sous ses auspices que se retrouveront de jeunes autonomes, *sans repères ni expérience militante, et quelques rescapés de deux groupuscules clandestins* : les Groupes armés révolutionnaires internationalistes (GARI) et les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP). [...] Cette *absence de véritables filiations et d'enracinements* explique sans doute la suite : la *dérive* pour certains vers une *radicalisation croissante, dans une spirale sans issue*<sup>39</sup>.
- 29 Au fil des années, concernant AD au moins, se dessine une évolution chronologique de la nature des arguments mobilisés pour expliquer les actes. La référence psychologique paraît plus intense du fait de la place que ce motif a prise notamment à partir des années 1980 en France (Fassin et Rechtman, 2007). La prééminence conférée à l'interprétation psychologisante, loin d'être anecdotique, est sous-tendue par des enjeux politiques. La présentation des acteurs de la violence politique comme des déments ou des fous, au même titre que l'interprétation de leurs actes par la psychodynamique, tend à occulter les conditions politiques, culturelles, structurelles et

socioéconomiques de cette violence. Contestant le fait que le terrorisme soit l'acte de personnalités dysfonctionnelles ou pathologiques, d'autres approches montrent que ce phénomène constitue une forme de violence militaire, assumée par des individus rationnels, lucides, portés par des motivations politiques valides, mais n'ayant pas accès aux moyens armés traditionnels. L'action violente constitue alors une stratégie visant à forcer les gouvernements, par des moyens non classiques, à changer des politiques jugées injustes (Ruby, *op. cit.* : 25). Cette violence apparaît alors comme une forme apprise d'action politique, facilitée par le contexte social et se perpétuant par des rétributions intrinsèques, par l'influence du groupe et d'autres forces psychosociales, ce que la presse manque très largement de mettre en scène.

### Le facteur politique

- 30 Alors que les années 1980-1990 et le journal *Le Monde* placent au premier plan le facteur psychologique dans l'explication de la violence politique, les années 2000 laissent entrer avec plus d'insistance le facteur politique parmi les raisons des acteurs. Durant la première tranche temporelle, on définit un idéal<sup>40</sup>, une mythologie personnelle, facilement imputable à la jeunesse des acteurs, comme source explicative possible de leurs actes. La reconnaissance d'un « engagement total » (Yon, 2005 : 138 ; Sommier, 2012) et d'une décision politiques demeure, sur l'ensemble de la période, quantitativement très sous-représentés, dans l'analyse médiatique, eu égard à l'ensemble des autres facteurs évoqués. Elle n'intervient que très tardivement, dans les années 2000, et trouve une place plutôt dans les quotidiens de gauche. Cette posture traduit la convergence des perspectives judiciaires et médiatiques puisque « l'affirmation de leur identité politique [pour AD] n'a jamais été reconnue ni — selon toute logique — du point de vue institutionnel, ni sous la plume des journalistes » (Bugnon, *op. cit.* : 522).
- 31 L'exposé du motif politique mérite également qu'on s'y arrête. En effet, l'intrusion du politique s'opère soit à partir de propos rapportés des acteurs, qu'ils associent leur existence à une trajectoire politique<sup>41</sup> ou expliquent leur recours à l'action violente<sup>42</sup> ou leur engagement<sup>43</sup>, soit dans les commentaires des journalistes qui présentent la lutte armée comme *conséquence logique de la doctrine* assumée par les acteurs, une violence requise par le processus révolutionnaire<sup>44</sup>.
- Parmi ces jeunes [de mai 68], certains plus radicaux que d'autres vont sauter le pas et verser dans la lutte armée. « Pour eux, les débats ne suffisaient plus : il s'agissait de soumettre les théories révolutionnaires à l'épreuve des faits, quitte à prendre les armes », explique Christophe Bourseiller, auteur de *Histoire générale de l'ultra-gauche et Extrêmes gauches : la tentative de la réforme*<sup>45</sup>.
- 32 Toutefois, cet engagement politique est, le plus souvent, récusé ou délégitimé selon plusieurs stratégies. Il est parfois tourné en dérision<sup>46</sup>. À d'autres occasions, on souligne les insuffisances théoriques du mouvement<sup>47</sup> ou l'absence de « formation politique » de ses membres<sup>48</sup>. On insiste également sur la mécompréhension du sens politique de l'action par ces derniers : « “Il était en décalage avec la réalité, mais son histoire est plus celle d'une dérive politique que psychologique”, commentent tristement les deux anarchistes [...] »<sup>49</sup>, anciens camarades des GARI de Roullan. L'espace médiatique offre peu de lisibilité aux revendications, même si *Le Monde* indique qu'AD « affirme avoir voulu dénoncer “la politique impérialiste de la France en Afrique” [...] [et qu'il] “est temps de prendre les armes contre l'État négrier” »<sup>50</sup>. *Le Figaro* offre quelques

précisions quant aux cibles désignées par le terme d'*anti-impérialisme*<sup>51</sup>, tel l'Institut atlantique des affaires internationales, « centre de réflexion de l'OTAN » et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

- 33 Le passage à l'action violente, quand il n'est pas présenté comme une conséquence de l'idéologie assumée, se justifiant des insuffisances de la démocratie parlementaire<sup>52</sup>, est donc construit comme le produit d'une erreur politique, d'« un accident de parcours politique »<sup>53</sup>, ou de lacunes théoriques. La première raison reproduit, sur le plan politique, les explications psychologiques en termes de déviance<sup>54</sup>. La seconde signifie en creux que l'action violente est choisie, lorsque manque à ses adeptes l'envergure politique pour d'autres projets. En somme, ces individus seraient attirés par la violence comme telle plutôt que par la politique<sup>55</sup>. Une nouvelle fois, le politique et le psychologique sont tissés conjointement, dans un procédé de délégitimation du premier<sup>56</sup>, dès lors qu'il s'écarte des chemins du vote, de la manifestation et de la grève. Se trouve ainsi réaffirmé le monopole de la violence légitime qui sert de fondement à la qualification de l'ennemi sous le vocable de *terroriste* (Weber, 1917-1919 ; Murer, *op. cit.* : 14 ; *Oxford English Dictionary*).
- 34 L'évocation de sentiments d'injustice comme moteur des positions politiques des acteurs constitue, dans le cas d'AD, quasiment un hapax et coïncide, en outre, avec un propos rapporté — et parodié — de l'avocat de la défense<sup>57</sup>. Le seul article évoquant les motivations politiques des acteurs — et non des raisons psychologiques — est présenté à travers un entretien dans *Libération* mené par Gilles Millet, titrant « Action directe ne s'est pas dissous »<sup>58</sup> et dans lequel Rouillan revient sur les motivations et les pratiques de l'organisation.

## Les facteurs sociaux

- 35 De la même façon, il est rare que des causes sociales soient définies par les médias comme des facteurs potentiels du passage à la violence d'AD (voir tableau *supra*). Occasionnellement, des causes macrosociales et structurelles — dont on peut penser qu'elles pourraient être au premier plan<sup>59</sup> à partir de 2012 — sont mentionnées :
- Xavier Raufer [criminologue et enseignant] cite un texte du commissariat général du Plan (1980) concluant : « *Les vrais ennemis de la société*, écrivait déjà Bernanos, ne sont pas ceux qu'elle exploite ou tyrannise, ce sont ceux qu'elle humilie. Voilà pourquoi les partis de révolution comptent un si grand nombre de bacheliers sans emploi ». Pour notre auteur, aucun doute possible, ce parti de subversion sera l'organisation Action directe<sup>60</sup>.
- 36 Ces propos cités sont toutefois immédiatement récusés : « Les conclusions des journées d'études de l'Institut de criminologie de Paris n'ont pas été aussi catégoriques »<sup>61</sup>. L'explication sociale qui mettrait en cause la structure sociale et dont on ne trouve que de très rares exemples dans les quotidiens étudiés, est écartée.
- 37 La violence politique, présentée par ses tenants comme une réaction à une violence systémique, trouve en revanche plus d'écho, notamment lorsque les minutes du procès sont reproduites. La violence est alors présentée comme une réponse à la violence d'État :
- Sur le fond, ils ne disent rien d'autre que ce qu'ils ont toujours dit et qui tient en peu de mots. Leur violence est « légitime puisqu'elle s'oppose à la brutalité de l'État » (Nicolas Halfen<sup>62</sup>). [...] « Leur séjour en prison, on l'imagine, n'a fait que les conforter dans leur conviction qu'ils se heurtent à un État fasciste [...] »<sup>63</sup>.

- 38 Cet argument, fondu dans les clichés et les stéréotypes des années 1980-1990, se retrouve dans les années 2000 :

enfants de prolétaires ou fils de bourgeois, anarchistes, militants de la lutte antifranquiste en Espagne ou autonomes des Napap (Noyaux armés pour l'autonomie prolétarienne) [...] se croisent dans les squats et les manifs, et fondent, au début des années 1970, Action directe, un mouvement qui au départ « voulait lutter contre la violence de l'État »<sup>64</sup>.

- 39 Les facteurs macrostructurels apparaissent toutefois de façon très secondaire, au vu des causes microsociales citées, qu'il s'agisse des réseaux sociaux internes ou de l'absence d'ancrage social. Les liens sociaux au sein de petits groupes, l'amitié et la camaraderie qui s'y développent<sup>65</sup> tiendraient donc lieu de facteurs explicatifs. La résolution pour l'action semble naître *spontanément* des camaraderies de jeunesse : « Avec des amis issus du mouvement libertaire, des maoïstes de la deuxième génération, des autonomes lassés des jets de pierres dans les vitrines, il [Rouillan] fonde Action directe »<sup>66</sup>. La sociologie souligne certes le rôle de la socialisation secondaire dans la constitution de ces groupes, mais moins dans une logique de la spontanéité qu'en montrant la vocation socialisatrice et intégratrice des phénomènes de bande (Yon, *op. cit.* : 146-147 ; Thomas, 2008 : 153 ; Perez Agote, 2010).

- 40 Sur le plan social, toutefois, la principale raison donnée par la presse pour expliquer les actions de ces groupes réside dans l'absence d'ancrage social. L'isolement, qu'il soit politique, social ou idéologique, est présenté de façon récurrente comme un facteur explicatif de la violence politique :

[C]ette renaissance terroriste dispose-t-elle en France d'un terreau vivace ? Ou, en d'autres termes, le mal a-t-il de profondes racines sociales ? Tous les indices concourent à une réponse négative. [...] Telle est l'étape présente de cette aventure isolée de quelques activistes, que leur détachement du réel rend plus déterminés<sup>67</sup>.

- 41 Les membres de ces groupes, présentés comme repliés sur eux-mêmes et coupés de la société, sont corrélativement décrits sous les auspices d'une triple marginalité, à la fois politique, idéologique et sociale. Cette marginalité, qui présente également des aspects psychologiques, est décrite, pour AD, en référence aux groupes de militants d'extrême gauche :

Longtemps, les anciens théoriciens de la lutte armée des années 1970, désormais rangés, ont fui ces activistes, qu'ils considéraient comme [...] *les moins aptes*, en un mot, à *comprendre que les assassinats planifiés non seulement heurtaient le sens moral, mais ne seraient jamais le ferment de la « révolution »* qu'ils disaient vouloir déclencher. [...] Les mouvements d'extrême gauche sont méfiants. [...] C'est peu dire, pourtant, que le PCF est loin du militantisme d'AD, dont il condamne la dérive<sup>68</sup>.

- 42 L'isolement est présenté à la fois comme une origine et une conséquence des actions déployées. L'évocation de cet isolement, qui a également une fonction performative, place dans la marginalité ces groupes et rend la dimension politique de leurs actes « mécaniquement inaudible » (Bugnon, *op. cit.* : 364). Elle conduit à légitimer une approche dépolitisée de leur démarche.

## Les facteurs endogènes

- 43 Au même titre que les motifs individuels d'ordre psychologique, l'explication endogène<sup>69</sup> du phénomène de la violence politique est largement endossée par la presse. Le fonctionnement interne de ce type d'organisation expliquerait, pour une

large part, ses actions et sa violence. Celle-ci se voit interprétée en termes identitaires, stratégiques, politiques, historiques — c'est-à-dire en référence à une tradition<sup>70</sup> qui expliquerait la violence — ou comme le résultat d'un dysfonctionnement interne.

- 44 La violence témoignerait d'une quête de reconnaissance, d'un repli sur soi, nourri de solidarité interne, ou d'un processus de vengeance<sup>71</sup>. Celle-ci s'exprime par exemple dans les attaques du commando Pierre Overney. Comme nous l'évoquions, l'isolement est donné comme engendrant — dans une logique qui mériterait d'être interrogée — une violence qui se détournerait de ses objectifs politiques premiers, pour toucher d'autres cibles : « "ils vont finir par mener des actions violentes pour leur propre compte". En clair, le terrorisme ne vise plus à asseoir la révolution, mais à faire libérer des compagnons incarcérés, comme c'est le cas de Carlos pour les attentats commis en France »<sup>72</sup>. L'hypothèse de l'isolement, récurrente dans les années 1980-1990, est toutefois concurrencée à partir des années 2000 par une explication opposée développant l'idée, présentée par un expert français de l'Union de coordination de la lutte antiterroriste (l'Uclat) plutôt que par des journalistes, selon laquelle plus le groupe est structuré, plus il serait violent<sup>73</sup>. D'un point de vue interprétatif, un décalage est remarquable entre l'inscription des actions, revendiquées par AD, dans le continuum historique de la violence politique anarchiste<sup>74</sup>, d'une part, et la référence médiatique faite à ce facteur comme élément d'intelligibilité des actes commentés, d'autre part<sup>75</sup>. La presse évoque plus volontiers — tout en la dénonçant fréquemment — la filiation historique avec les années entourant mai 68.
- 45 À d'autres occasions, la logique identitaire<sup>76</sup> est présentée comme s'adossant à une intention tactique. La violence aurait pour vocation d'asseoir l'identité du groupe dans une logique stratégique. Elle s'expliquerait ainsi par des phénomènes de positionnement du groupe, au sein de la nébuleuse des organisations de même facture : « Pour la police, ces actions violentes s'inscrivent dans la logique politique d'Action directe. À savoir, une violence cherchant à "internationaliser les luttes" et à poser le groupuscule français comme une organisation active et solidement structurée »<sup>77</sup>. Ce motif a également été retenu par l'histoire et la sociologie pour expliquer les atteintes aux personnes menées par les Brigades rouges en Italie (Catanzaro, 1991 ; Schimel, 1997). La violence s'inscrit alors dans une logique processuelle, mise en lumière, en ce qui concerne AD après l'assassinat du général français de l'armement René Audran<sup>78</sup>, en rappelant à l'occasion les liens d'AD avec d'autres organisations clandestines.
- 46 De même que les motivations politiques des acteurs sont placées au second plan lorsque des motifs *individuels* de l'usage de la violence sont mentionnés, de même les revendications politiques des *groupes* mis en cause sont relativisées, voire occultées<sup>79</sup>. Celles-ci s'expriment soit par des textes laissés sur les lieux des actions menées, soit par des appels anonymes, soit par des textes transmis aux médias (Bugnon, *op. cit.* : 315). Alors même que les actions d'AD sont à la fois revendiquées et expliquées dans des tracts, les motivations sont rarement exposées et encore moins explicitées comme telles par la presse. Des noms ou des sigles sont donnés sans explicitation (*ibid.* : 256). L'appareil idéologique est laissé dans l'ombre. Si la ligne politique affirmée de l'organisation est rappelée lors des procès, sous la forme de citations de propos des accusés<sup>80</sup>, quoique tardivement et par un journaliste distinct de ceux usuellement appointés pour écrire sur AD, elle se trouve systématiquement inscrite par *Le Monde* dans des processus de délégitimation. Ceux-ci s'appuient sur plusieurs répertoires ou stratégies. Ils peuvent être simplement rhétoriques, la description se faisant

intrinsèquement normative : « À l'origine d'obédience anarchiste, le groupe va bientôt se définir comme "communiste révolutionnaire", accompagnant cette conversion de *longs et indigestes pathos planétaires censés justifier son action* »<sup>81</sup>. Ils consistent également à associer crime politique et crime de droit commun<sup>82</sup>, dans une stratégie visant à nier la dimension politique des actes commis<sup>83</sup> ou à accuser les acteurs de manquer d'idéologie politique<sup>84</sup>. Cette stratégie est déjà mise en évidence au XIX<sup>e</sup> siècle dans la dénonciation des socialistes, présentés comme alcooliques, déments ou criminels (Angenot, 2004 : 79). Enfin, la violence est interprétée en termes de « dérive » politique<sup>85</sup>, la description factuelle se convertissant alors en jugement normatif. Cette dérive, présentée comme un dysfonctionnement ou une pathologie organisationnelle<sup>86</sup>, reprend sur le plan mésosocial (organisationnel) la figure, déployée sur le plan individuel, de la pathologie (voir *supra*), alors même qu'elle serait décrite par d'autres comme les préludes de la révolution.

## Les facteurs exogènes

- 47 L'interprétation de la violence comme stratégie de positionnement des acteurs et des organisations s'adosse, de façon récurrente, à une mise en scène des influences internationales s'exerçant sur ces derniers (voir tableau *supra*). L'évocation de facteurs exogènes dans l'élucidation de la violence politique est une constante que l'on voit apparaître très nettement à partir des années 2000<sup>87</sup>. Concernant AD, on évoque « les guerres d'indépendance » et l'« espérance révolutionnaire »<sup>88</sup>, la « renaissance du terrorisme outre-Rhin »<sup>89</sup>, « la coordination internationale » et les « tensions internationales, notamment proche-orientales »<sup>90</sup>. La construction d'une menace élaborée au-delà des frontières, mais dont les contours demeurent flous<sup>91</sup>, dresse l'image d'un réseau international, nourrit la thèse d'une violence de l'ombre, commandée de l'étranger, que l'on trouvera à partir des années 2000.
- 48 La contextualisation se trouve toutefois inscrite dans le double paradigme psychologisant de la fascination et de l'influence. La fascination des modèles étrangers<sup>92</sup> ou de ce que des groupes de même inspiration ont réalisé hors de l'Hexagone est une constante de l'explicitation de la violence des mouvements terroristes. Pour AD, ce paradigme perdure au fil des décennies. Ainsi la « radicalisation » est-elle présentée comme un processus évoluant sous l'influence de groupes étrangers : « C'est un nouvel activisme, plus dur. Une radicalisation progressive, qui se trempera au contact de groupes terroristes étrangers. [...] La radicalisation d'Action directe, de proclamée, passe dans les faits »<sup>93</sup>.
- 49 Cette influence se décline en termes de « modèles » à imiter, de « soutien logistique »<sup>94</sup>, voire d'idéologie importée<sup>95</sup>, et participe d'un jeu de construction de la menace. *Le Figaro* ne recule pas devant l'évocation de lien entre « les groupes d'extrême gauche et le terrorisme islamiste »<sup>96</sup>. Il demeure que cet ascendant joue un rôle décisif, dès lors qu'il se trouve présenté comme la raison et la cause de l'atteinte aux personnes<sup>97</sup>. Ce motif se retrouvera pour le terrorisme islamique. Il traduit, à l'époque d'AD jusqu'aux années 2015, une incapacité à penser une violence endogène (Lars Erslev, 2015 : 182) qui laisse ouvert le champ pour des hypothèses irrationalistes auxquelles il est plus simple d'adhérer dans la mesure où, au-delà du rejet spontané qu'induisent la violence et le meurtre, elles constituent, comme nous allons le voir, un moyen simple — c'est-à-



dire une heuristique — pour appréhender la complexité de certains phénomènes sociaux.

## L'inexplicable

- 50 Bien que l'étude systématique de la presse écrite fasse apparaître les facteurs produits pour expliquer la violence politique et en particulier l'atteinte aux personnes, nombre d'articles privilégient le motif du geste et de la décision *inexplicables*. Ce motif se distingue de celui consistant à ne pas expliquer les faits, c'est-à-dire à simplement les présenter, sans suggérer de motivation<sup>98</sup>, procédé qui a pour effet second de les faire apparaître comme immotivés. L'inexpliqué — et l'immotivé — émaille les rapports médiatiques des procès. Par exemple, « [s]ur les mécanismes par lesquels une jeune fille<sup>99</sup>, apparemment bien sous tous rapports, bascule insensiblement dans la délinquance et le terrorisme, on n'en saura pas davantage »<sup>100</sup>. Dans d'autres cas, en revanche, la logique interprétative intègre l'absence d'explication comme un élément de l'argumentation<sup>101</sup>. Cette absence peut surgir lorsque la parole est donnée à d'anciens camarades<sup>102</sup> ou à des spécialistes de la violence politique, qu'il s'agisse de Xavier Crettiez, professeur de sciences politiques, évoquant un « terrorisme aveugle »<sup>103</sup>, ou de Jacques Tarnero, auteur d'un essai sur *Les terrorismes* (Milan, 2001)<sup>104</sup>. Bien qu'ayant eu des parcours à l'origine proches, certains camarades des GARI ont ensuite emprunté une tout autre voie que celle de Rouillan, à l'écart des atteintes aux personnes. Le tableau proposé conduit dès lors à la conclusion que rien n'explique que Rouillan ait commis des assassinats — ou en soit complice —, alors que tel n'est pas le cas de ses anciens camarades, qui ont délaissé les voies illégales<sup>105</sup>.
- 51 L'absence de raison s'illustre dans la figure de la « solution de continuité » donnée, en tant que telle, comme facteur explicatif — alors que par définition elle n'explique rien :
- Parmi ces jeunes, certains plus radicaux que d'autres vont sauter le pas et verser dans la lutte armée. [...] « Il faut dire, aussi, que leurs actions vont vite changer de nature, rappelle Serge Cosseron, auteur du *Dictionnaire de l'extrême gauche*. Ils vont passer d'une violence surtout symbolique à des actes irréparables »<sup>106</sup>.
- 52 La mobilisation de la « solution de continuité » sera reprise pour qualifier la radicalisation des jeunes Français ou Européens à partir des années 2000<sup>107</sup>. Elle l'est également par les pouvoirs publics à travers la figure du « basculement » dans la radicalisation<sup>108</sup>, alors même que les sciences sociales ont montré que l'engagement radical relève d'un processus, procède par paliers successifs et s'engendre à partir de « "petits" choix successifs dont aucun n'apparaît significatif en soi mais qui *in fine*, par effets de seuils et de cliquets, rendent difficile tout retour en arrière ou, en l'occurrence, la dé-escalade » (Sommier, *op. cit.* : 23). De même, la sociologie interactionniste envisage la radicalisation comme le résultat d'une « carrière morale » (Goffman, 1961), c'est-à-dire comme la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives, progressant par étapes successives, dont la dernière n'était pas forcément contenue et annoncée par la première (Collovald et Gaïti, *op. cit.* : 22). Le modèle selon lequel, à un comportement « normal », succèdent des phases durant lesquelles l'individu prend graduellement ses distances avec ce dernier et qui le conduisent à un point de rupture, où il assume la violence (Lars Erslev, *op. cit.* : 179), ce modèle donc est résorbé par la presse écrite française dans son expression la plus simple, juxtaposant comportement « normal » et rupture (voir *infra*). L'imprévisibilité trouve ainsi un écho médiatique à la différence de la progressivité.

- 53 En effet, la prégnance du motif de la solution de continuité est forte, dans les médias, puisque plus de dix ans après les faits, les journalistes, qui s'en sont à l'époque saisis et qui y reviennent, ne proposent toujours aucune élucidation des raisons des actes ni de leurs motivations<sup>109</sup>, en dépit des textes produits sur le sujet par leurs auteurs ou par d'autres (Hamon et Marchand, 1986 ; Debray *et al.*, 1990). La radicalisation, conçue sous les auspices du « basculement », constitue le concept désignant la discontinuité, précédemment soulignée. Cette désignation, qui demeure inexpliquée et sans contenu précis (voir Guibet Lafaye et Brochard, 2016), fonctionne comme opérateur de sens. Elle est tenue pour un synonyme de lutte armée :

À la fin des années 1960, les guerres d'indépendance menées aux quatre coins du Tiers-Monde secouent les campus. De la Sorbonne à Berkeley sur la côte Ouest des États-Unis, les étudiants saluent la « rébellion des faibles ». [...] Parmi ces jeunes, certains plus radicaux que d'autres vont sauter le pas et verser dans la lutte armée<sup>110</sup>.

- 54 S'esquisse ainsi un script ou une heuristique du jugement, fondements du jugement social ordinaire (Meyer, 2000), en particulier lorsqu'il cherche à produire des inférences causales. Les heuristiques du jugement (Chaiken, 1980) sont des procédés simples, des raccourcis de la pensée, disponibles à la réflexion, présents dans la mémoire, apparemment pertinents et aisément mobilisables. Ces règles de jugement sont adoptées au fil de l'expérience et des observations faites individuellement (Abelson, 1976 ; Stotland et Canon, 1972). Le traitement heuristique de l'information est d'autant plus opératoire que font défaut des connaissances structurées sur un domaine (Wood, Kallgren et Priestier, 1985). Bien qu'il peine parfois à définir des causes, le raisonnement ordinaire, dans les scripts qu'il décrit, suggère des éléments d'explication de la façon dont les phénomènes se produisent et de la façon dont certains éléments clés d'un modèle ou d'une représentation mentale s'associent entre eux. Dans ce cas, les individus usent non pas seulement de scripts, mais également de « modèles mentaux ». Ceux-ci incarnent alors des conceptions « naïves » ou intuitives — souvent erronées cependant — de la façon dont le monde fonctionne (Carey, 1985a, 1985b, 1986). Les scripts se présentent ainsi comme un procédé discursif et cognitif privilégié à partir duquel les individus pensent pouvoir rationaliser et appréhender — c'est-à-dire comprendre au sens étymologique — la complexité de la réalité sociale (Meyer, *op. cit.*). Ils constituent des outils cognitifs permettant de s'orienter face à des situations sociopolitiques complexes et dont l'appréhension des causes est intrinsèquement délicate, y compris pour des spécialistes. Néanmoins, ces scripts n'ont pas simplement une fonction explicative. Ils jouent en outre le rôle d'heuristiques et sont alors investis d'une fonction justificative. Dans le cas étudié, l'irrationalité ou le paradigme de l'inexplicable fonctionne comme un script pour « expliquer » la violence terroriste. Cependant, le recours médiatique à ces scripts, comme facteurs apparemment explicatifs, contribue à leur validation, en plus d'avoir, en outre, un effet politique : la légitimité qui leur est conférée a pour conséquence de vider de leur contenu politique les actes incriminés. La validation de ces scripts convertit ainsi la « violence politique » en une « violence terroriste »<sup>111</sup>.

## De Rouillan à Abaaoud : des constantes remarquables

- 55 Depuis 2001 et la montée en puissance de la violence politique liée à l'islam, les sciences sociales, en quête des causes du terrorisme, sont placées devant le choix de deux modèles : l'un de type stratégique « rationnel » apparemment adapté pour comprendre



l'extrême gauche et les mouvements nationalistes des années 1970, l'autre de type psychologique et soulignant l'aspect « irrationnel » du comportement des acteurs, mobilisé pour saisir l'islamisme radical (Sommier, *op. cit.* : 20). La presse écrite, pour sa part, privilégie à la fois une approche psychologisante de la violence politique et le script de l'irrationnel, quelles que soient les motivations idéologiques de la violence envisagée. L'heuristique psychologisante est à nouveau mobilisée pour cerner Abaaoud et les attaques du 13 novembre 2015 en France<sup>112</sup>. L'évocation de la figure d'Abaaoud, impliqué dans ces événements, est quantitativement bien plus importante que la couverture proposée pour AD et Rouillan, en dépit des différences de temporalité caractérisant les deux groupes<sup>113</sup>. La base de données d'Europresse repère 7 798 articles mentionnant Abaaoud dans les quotidiens francophones, dont 72 rédigés dans *Le Monde*.

## Les convergences de portraits

### L'approche psychologisante

- 56 La représentation d'Abaaoud, qui en première analyse est stéréotypée à l'extrême<sup>114</sup>, convoque les mêmes facteurs explicatifs que ceux mobilisés pour expliquer les actes de Rouillan et d'autres membres d'AD. L'approche est fortement axée sur la dimension psychologique<sup>115</sup> (voir tableau *supra*). *Le Monde* se porte d'abord à la recherche du traumatisme originaire... dont on découvre qu'il est, là encore, inexistant — comme ce fut le cas pour Rouillan ou Aubron, membre de la branche internationaliste d'AD<sup>116</sup>. Le quotidien évoque « la haine de soi », la « frustration rentrée », la « jouissance de la nouvelle toute-puissance », « l'orgueil »<sup>117</sup>. La fascination intervient en bonne place pour expliquer ces actes<sup>118</sup>, au même titre qu'un certain imaginaire, ici celui « du héros, de la violence et de la mort, [plutôt que] de la charia ou de l'utopie »<sup>119</sup>, et, pour les femmes — Hasna Aït Boulahcen en l'occurrence —, la passion amoureuse<sup>120</sup>, comme ce fut également le cas avec AD, cette référence ayant pour vocation d'évacuer la question politique.
- 57 Comme pour les membres d'AD, des travers psychologiques sont mis en avant, qu'il s'agisse de la bêtise, de l'immaturité — qui se décline dans des caractères « influençables » — ou encore de contradictions se concluant en « dérives ». *Le Monde* titre : « Abaaoud, un “petit con” »<sup>121</sup>, puis développe l'idée à partir de témoignages. On évoque un « retard mental » pour Brahim Abdeslam<sup>122</sup> et des « lacunes intellectuelles » pour l'aîné des Kouachi<sup>123</sup>, la « débilité »<sup>124</sup>, la « bêtise et la bouffonnerie » pour Jawad Bendaoud<sup>125</sup>.
- 58 L'immaturité, souvent soulignée pour les membres d'AD, intervient également dans les portraits réalisés d'Hasna Aït Boulahcen<sup>126</sup> ou dans la description de la fratrie Abdeslam<sup>127</sup>. Cette immaturité aurait pour effet de rendre certains d'entre eux influençables<sup>128</sup>, faisant de ces individus des personnes aisément manipulables<sup>129</sup>. Elle semble également s'exprimer dans les contradictions apparentes du comportement des acteurs : « Un élève et un garçon agité, cet Abaaoud, mais tout sauf un fou de religion »<sup>130</sup>. Le motif psychologisant culmine dans le repérage du vide existentiel : « "des fanatiques leur donnent l'impression qu'ils allaient enfin exister" »<sup>131</sup>.
- 59 Ces portraits ont en outre pour points communs de souligner systématiquement la marginalité caractérisant les parcours, qu'il soit question de pratiques déviantes

(toxicomanie<sup>132</sup> et alcool<sup>133</sup>) ou de marginalité sociale<sup>134</sup> ou communautaire. On souligne par exemple ceci :

En rupture avec leur famille, les djihadistes sont aussi en marge des communautés musulmanes : ils n'ont presque jamais un passé de piété et de pratique religieuse, au contraire. [...] Cet individualisme forcené se retrouve dans leur isolement par rapport aux communautés musulmanes. Peu d'entre eux fréquentaient une mosquée<sup>135</sup>.

- 60 L'identification des acteurs à des alcooliques (ou à des toxicomanes), déments et criminels, convoquée pour les membres d'AD, se voit redéployée. Ce faisant, la portée politique des actes se trouve écartée (Angenot, *op. cit.* ; Bugnon, *op. cit.* : 360). La déviance sociale s'accomplit, à travers les discours, dans la déviance pathologique décrite comme une folie vengeresse<sup>136</sup>. Ainsi les « attentats du 13 novembre » sont-ils présentés comme le « fruit d'un obscur mélange de bêtise, d'appât du gain, d'amitiés de quartier et de sympathie idéologique »<sup>137</sup>.

### L'exclusion du politique

- 61 Les actes commis à Paris et dans sa banlieue le 13 novembre ont fait l'objet de revendications de la part de l'État islamique (EI) le 14 novembre<sup>138</sup>. Dans aucun des articles évoquant Abaaoud pourtant, si ce n'est celui d'Olivier Roy (mais son argumentation s'inscrit dans cette logique de délégitimation), il n'est fait mention des raisons normatives de son acte. La disqualification des motivations idéologiques emprunte une voie comparable à ce qui a été le cas, dans les années 1980-1990, pour AD. D'abord, la violence déployée en novembre est réinscrite dans la continuité de la criminalité de droit commun — ou « délinquance de basse intensité »<sup>139</sup> (voir tableau *supra*) — qui a émaillé le parcours de ses auteurs. Sont évoqués la petite délinquance<sup>140</sup>, les vols<sup>141</sup>, les braquages<sup>142</sup>, le trafic d'armes<sup>143</sup>. Ces motifs occultent les facteurs politiques, occasionnellement repris par la presse (« "Il a ajouté que, si beaucoup de civils étaient touchés, la politique étrangère de la France changerait" »<sup>144</sup>), ainsi que les formes d'engagement total que présuppose l'implication dans ce type d'entreprise<sup>145</sup> et surtout les sentiments d'injustice qui nourrissent ces dispositions<sup>146</sup>. Le basculement dans la violence, les engagements et les trajectoires individuelles ne sont pas recontextualisés, alors même que l'environnement dans lequel se construit le processus de justification a une fonction déterminante. « Le basculement dans la violence n'est pas le produit d'une frustration ou d'un symptôme psychologique » (Martinez, 2008 : 133). En effet, la sociologie qualitative détermine des étapes clés, en l'occurrence la prise de conscience d'un monde musulman assiégé et agressé par l'Occident, la découverte du drame qui frappe les civils musulmans et, enfin, le devoir de jihad nécessaire pour venir en aide à ces derniers (*ibid.* : 134).
- 62 La requalification, fondée sur la criminalité de droit commun opérée par la presse, a une vocation politique et stratégique, dans la mesure où, « rabaisé avec succès au niveau d'une criminalité de droit commun, le recours à la violence politique décourage bien des sympathies, et fait perdre des soutiens actifs » (Braud, 2004 : 65). Concernant AD, le processus de *disqualification* de l'organisation passait déjà par la constitution d'un « consensus à propos de la dimension criminelle de l'organisation et de ses méthodes » (Bugnon, *op. cit.* : 360). Parallèlement, les sentiments d'injustice que les individus évoquent face à la situation en Palestine et en Irak<sup>147</sup> sont convertis en « haine vengeresse »<sup>148</sup>, c'est-à-dire en passions tristes. L'opération de dépolitisation passe

également par une stigmatisation de l'absence de formation politique et religieuse des acteurs :

Si certains sont passés par le Tabligh (société de prédication fondamentaliste musulmane), aucun n'a fréquenté les Frères musulmans (Union des organisations islamiques de France), aucun n'a milité dans un mouvement politique, à commencer par les mouvements propalestiniens. Aucun n'a eu de pratiques « communautaires » : assurer des repas de fin de ramadan, prêcher dans les mosquées, dans la rue en faisant du porte-à-porte. Aucun n'a fait de sérieuses études religieuses. Aucun ne s'intéresse à la théologie, ni même à la nature du djihad ou à celle de l'État islamique<sup>149</sup>.

- 63 D'autres articles suggèrent pourtant que l'érudition de certains est un instrument de manipulation<sup>150</sup>. Dans la logique d'une concurrence idéologique, la doctrine elle-même est disqualifiée<sup>151</sup>. L'adhésion à des croyances ou à des convictions est systématiquement décrite dans le vocabulaire de l'endoctrinement, de l'enrôlement, de la manipulation<sup>152</sup>, voire de la contrainte<sup>153</sup>. L'exclusion du politique passe également par la publication d'articles, principalement de nature descriptive, qui omettent toute évocation des motifs des acteurs<sup>154</sup>. Des récits des événements sont produits minute par minute, sans analyse politique. Un seul article propose une analyse sociale — plutôt que politique —, celui d'Olivier Roy<sup>155</sup>. L'enjeu politique d'une attaque au Stade de France, à un moment où se joue un match amical entre l'Allemagne et la France, auquel assistent le président français<sup>156</sup> et le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, n'est pas évoqué par *Le Monde*, qui place plutôt l'accent sur le nombre potentiel de victimes qui auraient pu être touchées<sup>157</sup>. Les enjeux politiques sont réinscrits dans le champ national, lorsque le quotidien mentionne l'instrumentalisation politique de ces événements, dans le contexte des élections régionales<sup>158</sup>. Ces orientations contribuent à une distorsion de l'information, forgeant des biais cognitifs dans la perception du déroulé des événements.
- 64 *Le Monde* ne voit pas dans les facteurs macrosociaux une raison explicative majeure de la violence déployée<sup>159</sup>. Ceux-là sont évoqués au détour d'un témoignage d'un jeune homme de Molenbeek<sup>160</sup> mais, là encore, récusés : « si les causes de la radicalisation étaient structurelles, alors pourquoi ne toucherait-elle qu'une frange minime et très circonscrite de ceux qui peuvent se dire musulmans en France ? Quelques milliers sur plusieurs millions »<sup>161</sup>. S'opère en outre une résorption naturaliste — plaçant au premier plan les liens filiaux — du facteur macrosocial et structurel dans des motivations d'ordre intergénérationnel<sup>162</sup>.
- 65 Les explications de niveau microsocial trouvent en revanche plus d'écho, qu'il soit question de réseaux sociaux, en particulier d'Internet<sup>163</sup>, ou de camaraderie entre « copains » qui se sont rencontrés dans un lieu particulier (quartier, prison, club de sport) »<sup>164</sup>. Là encore, la camaraderie serait le creuset de l'action armée, par la médiation de la petite délinquance. La prison est présentée comme le creuset de la radicalisation, dans un procédé qui omet la fonction de la répression sur les trajectoires, qu'elle décourage parfois, mais qui produit aussi souvent un choc moral (Sommier, 1998 ; Larzillière, 2003 ; Gayer, 2009), fondant une haine du système et apportant une justification morale à la lutte contre celui-ci. Les liens sociaux entre les acteurs sont également naturalisés par la presse ouvrant ses colonnes à des experts, qui présentent les liens du sang comme un motif interprétatif clé<sup>165</sup>. De la sorte, les facteurs idéologiques et éventuellement politiques se trouvent réduits à des affaires de famille<sup>166</sup> et de bandes.

- 66 Bien que « l'hypothèse d'un vaste réseau basé dans le pays »<sup>167</sup> [en l'occurrence la Belgique] soit évoquée, peu d'éléments relatifs à la constitution identitaire du groupe sont proposés comme une explication de cette violence. On attire plutôt l'attention sur une certaine désorganisation<sup>168</sup>, alors même que l'implication d'un nombre remarquable de personnes est également soulignée — comme pour AD<sup>169</sup>. Alors que l'on met en doute les convictions idéologiques des acteurs, les choix politiques de l'organisation finissent par percer parmi les raisons expliquant la violence.
- 67 Sans se placer dans une configuration géostratégique, la justification de la violence intervient par l'intermédiaire de l'argument de la légitime défense, mis en avant, par exemple, par Fabien Clain<sup>170</sup>. De même, les options politiques et les motivations idéologiques pointent dans les paroles qui auraient été prononcées, lors des attaques du 13 novembre, par leurs auteurs : « Entre 21 h 50 et 22 heures, au Bataclan : "on n'est pas en Syrie, mais on agit ici" »<sup>171</sup> ou dans des déclarations faites par Abaaoud dans une vidéo avant les événements<sup>172</sup>. Lorsque des paroles sont prêtées aux auteurs, elles font apparaître cette violence comme une réplique à des actes antérieurement commis par les États occidentaux en Irak et en Syrie<sup>173</sup>. Les enjeux politiques du rapport de force entre l'EI et la coalition sont occasionnellement évoqués<sup>174</sup>, alors même qu'ils pourraient apporter des éléments d'éclaircissements décisifs, soulignant que « *"l'État islamique fait désormais de la politique étrangère avec des attentats et ne se contente plus d'encourager de loin des initiatives désordonnées"* »<sup>175</sup>. Comme dans le cas d'AD et de Rouillan, ce type d'éléments est mentionné à travers les propos rapportés des avocats des personnes mises en accusation<sup>176</sup>. Il est également fait allusion à la motivation antisioniste à deux reprises, mais dans un unique article<sup>177</sup>.
- 68 Ces raisons sont toutefois concurrencées par celles qui plongent dans la criminalité de droit commun attribuée non pas simplement à des individus définis comme délinquants (voir *supra*), mais également présentée comme une caractéristique de leurs organisations : « Vol à l'étalage, cambriolages, braquages : les audiences ont révélé les liens particulièrement serrés entre petit banditisme et financement de la "cause" djihadiste »<sup>178</sup>.
- 69 Enfin, les procédés de construction de la menace et de son intensification (voir Tsoukala, 2011) sont identiques à ceux qui sont mis en œuvre concernant AD. Il s'agit de souligner l'ampleur des connexions internationales et l'extension du réseau sur lequel s'appuient les individus usant de la violence. Ainsi souligne-t-on que « presque un mois jour pour jour après les attentats du 13 novembre, la justice met progressivement au jour une toile *immense* de complicités présumées des auteurs des tueries qui ont causé la mort de 130 personnes, à Paris »<sup>179</sup>. La menace est d'autant plus redoutable qu'elle est présentée comme commandée de l'extérieur<sup>180</sup> et actualisant une violence désignée comme inédite<sup>181</sup>.

### L'inexplicable radicalisation

- 70 Dernier trait convergent de l'élucidation des motivations de la violence, celle-ci se trouve inscrite — en dépit des éléments précédemment proposés — dans le registre de l'inexplicable. La mise en scène de cet inexplicable prend pour cadre le milieu familial : « c'est la grande différence avec les cas de jeunes Palestiniens [...], les parents musulmans des radicaux français ne comprennent pas la révolte de leur progéniture »<sup>182</sup>.

- 71 Cette incompréhension conduit à convoquer le schéma de la « solution de continuité » pour rendre compte de ces actes, alors même que les sciences sociales ont souligné la pertinence de l'hypothèse processuelle de continuité, du « pas à pas » (Collovald et Gaïti, *op. cit.* : 32 et 41 ; Sommier, 2008) ou des petits basculements. Mise en perspective à partir du témoignage du père d'Abaaoud, la « solution de continuité » paraît plausible : « "tout à coup, il est parti pour la Syrie" »<sup>183</sup>. Les témoignages recueillis auprès des proches convergent<sup>184</sup>. La solution de continuité ou l'absence d'explication semble confirmée par les experts : « Une grande partie d'entre eux a fait un passage en prison. Et puis un beau matin, ils se sont (re)convertis, en choisissant l'islam salafiste »<sup>185</sup>.
- 72 Là encore, la radicalisation intervient comme « label » pour qualifier cette solution de continuité qui est présentée comme un processus, quelle que soit la vitesse. Elle est présentée comme un motif explicatif — pourtant dépourvu d'une telle fonction : « D'après son père, [...] la radicalisation d'Abdelhamid Abaaoud a démarré très vite après sa sortie, en septembre 2012, de l'établissement pénitentiaire de Forest »<sup>186</sup>. Ou encore :
- Les jeunes convertis par définition adhèrent, quant à eux, à la « pure » religion [...]. Bref, rien ne sert de leur offrir un « islam modéré », c'est la radicalité qui les attire par définition. Le salafisme n'est pas seulement une question de prédication financée par l'Arabie saoudite, c'est bien le produit qui convient à des jeunes en rupture de ban<sup>187</sup>.

## Les divergences

- 73 Au-delà des convergences descriptives et de certains motifs convoqués par la presse, dans les années 1980 et 2010, pour expliquer des actes qualifiés de terroristes, les événements de novembre ont suscité de nouvelles approches. D'abord, *Le Monde* a proposé des portraits des principaux protagonistes : Abaaoud, Clain, Aït Boulahcen, les frères Abdeslam, Reda H., Jawad Bendaoud<sup>188</sup>. La principale divergence tient dans la peinture et l'évocation de la violence récurrentes dans le quotidien<sup>189</sup>. Ayant peu d'informations sur Abaaoud, on mentionne constamment la vidéo dans laquelle il se met en scène en Syrie<sup>190</sup>. L'ambition de « faire un "maximum de victimes" »<sup>191</sup> tient lieu d'explication des actes commis, la violence étant présentée comme une caractéristique à la fois inhérente de ces groupes et d'un genre nouveau. Elle est « la violence la plus décomplexée »<sup>192</sup>, une « violence moderne »<sup>193</sup>. L'article du 31 décembre 2015 adopte le genre du récit, détaillant, minute par minute, la soirée du 13 novembre. Il constitue un modèle dans la mise en scène de cette violence, dont la vocation n'est aucunement explicative, sauf à considérer qu'elle serait par elle-même une justification des actes commis, ce que dément la suite du même article.
- 74 À l'inverse, des approches contemporaines du terrorisme, par exemple celle développée par Edwin I. Megargee (1993), y voient une forme de violence instrumentale plutôt qu'intrinsèque. Elles suggèrent que l'objectif premier du terroriste n'est pas de blesser ni de déployer une passion de la violence meurtrière (« *heat of passion* » violence). Son objectif premier est politique. La violence et la terreur assumées le sont au nom de buts politiques, au même titre que les États-nations ont recours à la guerre pour atteindre des buts politiques, lorsque la diplomatie a échoué (Jenkins, 1983). Seules de fortes convictions idéologiques ou religieuses permettent aux auteurs de violence d'endosser que la fin justifie les moyens.

## Conclusion

- 75 L'étude du discours médiatique concernant des personnalités aussi différentes que celles de Rouillan et d'Abaaoud ainsi que les organisations auxquelles ces derniers se rattachent, a permis de mettre en évidence des points communs dans le traitement par de grands quotidiens français de la figure du « terroriste ». Quatre paradigmes sont privilégiés. L'approche psychologisante intervient comme un motif explicatif de premier plan. Les épistémologies implicitement ou explicitement convoquées tendent à majorer le facteur individuel, la personnalité, à travers des analyses à vocation psychologique. La fascination constitue ainsi l'un des motifs privilégiés d'explication de l'assassinat politique à travers le temps. Un deuxième paradigme prétend expliquer la violence politique en la résorbant dans la criminalité de droit commun : délinquance et criminalité seraient les ressorts d'une violence qui se veut politique. Un troisième paradigme mobilise la référence à un danger venant de l'étranger et manipulant les forces intérieures. Enfin, les scripts de l'irrationnel et de l'inexplicable viennent rendre raison de la violence terroriste. Une forme d'intelligibilité se voit réintroduite par les médias à travers la désignation de la solution de continuité, labellisée sous le vocabulaire de la « radicalisation »<sup>194</sup>. À l'inverse, la presse tend à ignorer les « rétributions symboliques » de la violence (Taylor et Horgan, 2006 : 588 ; Huët, 2015 : 70) ou encore les approches sous l'angle d'un choix rationnel et d'une stratégie. Le renvoi aux idéologies procède par étiquetage — « anarchistes », « communistes révolutionnaires » pour AD ; islam radical, salafisme pour Abaadoud —, ce qui ne constitue pas par soi-même une explication, sauf à considérer qu'il existe un rapport analytique entre idéologie radicale et violence politique, ce qu'une partie des sciences sociales récuse (Dorronsoro et Grojean, *op. cit.*). Si la presse analysée contribue à véhiculer l'idée commune d'un lien immédiat entre le degré de radicalité et le passage à la violence, l'étude du fonctionnement des organisations clandestines par les sciences sociales souligne les usages ponctuels de la violence ainsi que les médiations entre radicalité et violence, notamment à travers la relation de ces organisations à l'État.
- 76 Ces épistémologies, partiellement écartées par les sciences sociales, empêchent la presse comme l'opinion publique de comprendre l'émergence de ces phénomènes de violence, dans la mesure où les raisons en sont attribuées à la folie ou à « l'étranger », et du fait que les causes sociales ou structurelles en sont souvent rapidement évincées. Alors que les travaux scientifiques insistent sur la processualité des phénomènes de radicalisation, la presse tend à présenter les passages à l'acte sur les personnes, en particulier perpétrés au nom de l'EI, comme des événements survenant sans raison ni explication. Dans le meilleur des cas sont définis des lieux où des processus adviennent (la prison, les mosquées, les groupes d'extrême gauche). Ce qui est donné pour se manifestant sans raison paraît dès lors inexplicable, et ce qui est inexplicable est facilement résorbé dans une forme d'irrationalité (folie meurtrière, folie vengeresse). Ce procédé a non seulement pour effet d'associer folie et violence<sup>195</sup>, mais il interdit également de saisir et de comprendre les raisons véritables de ces actes, conformément à une stratégie discursive également mise en œuvre dans les discours de l'exécutif français (Guibet Lafaye, 2016).

## BIBLIOGRAPHIE

- ABELSON, Robert P. (1976), « Script processing in attitude formation and decision making », dans John S. CARROLL et John W. PAYNE, *Cognition and Social Behavior*, Hillsdale (NJ), Erlbaum : 33-45.
- ACTION DIRECTE (1982), « Pour un projet communiste », mars.
- ANGENOT, Marc (2004), *Rhétorique de l'anti-socialisme. Essai d'histoire discursive. 1830-1917*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BANDURA, Albert (1973), *Aggression: A Social Learning Analysis*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall.
- BANDURA, Albert (1977), *Social Learning Theory*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall.
- BERELSON, Bernard (1952), *Content Analysis in Communication Research*, New York, The Free Press.
- BERKOWITZ, Leonard (1989), « The frustration-aggression hypothesis: Examination and reformulation », *Psychological Bulletin*, 106: 59-73.
- BERKOWITZ, Leonard (1993), *Aggression: Its Causes, Consequences, and Control*, New York, McGraw-Hill.
- BOZARSLAN, Hamit (2003), « Le nationalisme kurde, de la violence politique au suicide sacrificiel », *Critique internationale*, 4(21) : 93-115.
- BRAUD, Philippe (1993), « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & conflits*, 09-10 (printemps-été), mis en ligne le 16 janvier 2002. [En ligne]. <http://conflits.revues.org/406>. Page consultée le 26 mai 2017.
- BRAUD, Philippe (2004), *Violences politiques*, Paris, Seuil.
- BRINTON, Crane (1965/1938), *Anatomy of a Revolution*, New York, Vintage Books.
- BRONNER, G  rald (2001), « Fanatisme, croyance axiologique extr  me et rationalit   », *L'Ann  e sociologique*, 51(1) : 137-160.
- BUGNON, Fanny (2011), *La violence politique au prisme du genre    travers la presse fran  aise (1970-1994)*. Th  se de doctorat, sous la direction de Christine BARD, Universit   d'Angers.
- BUGNON, Fanny (2015), *Les « amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction arm  e rouge    Action directe*, Paris, Payot, Coll. « Rivage ».
- CAREY, Susan (1985a), « Are children fundamentally different kinds of thinkers and learners than adults? », dans Susan CHIPMAN, Judith SEGAL et Robert GLASER (dir.), *Thinking and Learning Skills*, vol. 2, Hillsdale (NJ), Erlbaum, p. 485-517.
- CAREY, Susan (1985b), *Conceptual Change in Childhood*, Cambridge (MA), MIT Press.
- CAREY, Susan (1986), « Cognitive science and science education », *American Psychologist*, 41: 1123-1130.
- CASTEL, Robert (1981), *La gestion des risques : de l'antipsychiatrie    l'apr  s psychanalyse*, Paris,   ditions de Minuit.
- CATANZARO, Raimondo (dir.) (1991), *The Red Brigades and Left-Wing Terrorism in Italy*, Londres, Printer.

- CHAIKEN, Shelly (1980), « Heuristic versus systematic information processing and the use of source versus message cue information in persuasion », *Journal of Personality and Social Psychology*, 39(5): 752-766.
- CHAKRABARTY, Dipesh (2000), *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press.
- COBAST, Éric (2004), *La terreur, une passion moderne*, Paris, Sirey.
- CODACCIONI, Vanessa (2015), *Justice d'exception. L'État face aux crimes politiques et terroristes*, Paris, CNRS.
- COLLOVALD, Annie et Brigitte GAÏTI (2006), « Questions sur une radicalisation politique », dans Annie COLLOVALD et Brigitte GAÏTI (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, Coll. « La Dispute », p. 19-45.
- COOPER, Antony H. (1976), « The terrorist and the victim », *Victimology*, 1: 229-239.
- CRENSHAW, Martha (1988), « The subjective reality of the terrorist: Ideological and psychological factors in terrorism », dans Robert O. SLATER et Michael STOHL (dir.), *Current Perspectives on International Terrorism*, New York, St. Martin's, p. 12-46.
- CRENSHAW, Martha (1992), « Current research on terrorism: The academic perspective », *Studies in Conflict and Terrorism*, 15: 1-2.
- CRENSHAW, Martha (2000), « The psychology of terrorism: An agenda for the 21st century », *Political Psychology*, 21: 405-420.
- CRETTEZ, Xavier (2011), « "High risk activism" : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud*, 1(34) : 45-60.
- DEBRAY, Loïc et al. (1990), *Paroles directes. Légitimité, révolte et révolution : autour d'Action directe*, La Bussière, Acratie.
- DELLA PORTA, Donatella (1995), *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DEMAZIÈRE, Didier et Claude DUBAR (1997), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- DERRIDA, Jacques (2003), « Entretien avec Giovanna Borradori », dans Giovanna BORRADORI (dir.), *Le « concept » du 11 septembre*, Paris, Galilée.
- DORRONSORO, Gilles et Olivier GROJEAN (2004), « Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie », *European Journal of Turkish Studies*. [En ligne]. <http://ejts.revues.org/198>. Page consultée le 26 mai 2017.
- FASSIN, Didier et Richard RECHTMAN (2007), *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, Coll. « Champs Essais ».
- FEUER, Lewis Samuel (1969), *The Conflict of Generations: The Character and Significance of Student Movements*, New York, Basic.
- FILLIEULE, Olivier (2012), « Le désengagement d'organisations radicales. Approche par les processus et les configurations », *Lien social et Politiques*, 68 : 37-59.
- FLEURY, Béatrice et Jacques WALTER (2007), « Pour une critique des médias en temps de conflit ? (3) », *Questions de communication*, 11 : 177-186.
- FRAU-MEIGS, Divina (2006), *Qui a détourné le 11 septembre ?*, Bruxelles/Paris, De Boeck/Ina.



- GAYER, Laurent (2009), « Le parcours du combattant : une approche biographique des militants sikhs du Khalistan », CERI/IEP, 28.
- GOFFMAN, Erving (1961), *Encounters*, New York, Bobbs-Merrill Company.
- GUIBET LAFAYE, Caroline (2016), « Interprétations politiques de la causalité terroriste », *Métabasis.it*, 3-6(21). [En ligne]. [http://www.metabasis.it/articoli/21/21\\_Guibet%20Lafaye.pdf](http://www.metabasis.it/articoli/21/21_Guibet%20Lafaye.pdf). Page consultée le 26 mai 2017.
- GUIBET LAFAYE, Caroline et Pierre BROCHARD (2016), « La radicalisation vue par la presse : fluctuation d'une représentation », *Bulletin de Méthodologie Sociologique (BMS)*, Paris, Sage, 130(1) : 1-24.
- GURR, Ted Robert (1970), *Why Men Rebel?*, Princeton, Princeton University Press.
- GURR, Ted Robert (1988), « Empirical research on political terrorism: The state of the art and how it might be improved », dans Robert O. SLATER et Michael STOHL (dir.), *Current Perspectives on International Terrorism*, New York, St. Martin's, p. 115-154.
- HAMON, Alain et Jean-Charles MARCHAND (1986), *Action directe. Du terrorisme français à l'euroterrorisme*, Paris, Seuil.
- HORGAN, John (2005), *Psychology of Terrorism*, Londres, Routledge.
- HUËT, Romain (2015), « Quand les "malheureux" deviennent des "enragés" : ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & Conflits*, 97 (printemps) : 31-75.
- JANES, Robert W. (1958), « Techniques for describing structure through newspaper analysis », *Social Forces*, 37: 102-109.
- JENKINS, Brian (1983), « Research in terrorism: Areas of consensus, areas of ignorance », dans Burr EICHELMAN, David SOSKIS et William REID (dir.), *Terrorism: Interdisciplinary Perspectives*, Washington (DONC), American Psychiatric Association, p. 153-177.
- KAMPF, Herbert A. (1990), « Terrorism, the left wing, and the intellectuals », *Terrorism*, 13: 23-51.
- KENT, Ian et William NICHOLS (1977), « The psychodynamics of terrorism », *Mental Health & Society*, 4: 108.
- KRUEGER, Alan B. et Jitka MALECKOVA (2002), *Education, Poverty, Political Violence and Terrorism: Is There a Causal Connection?*, Cambridge, National Bureau of Economic Research.
- LARS ERSLEV, Andersen (2015), « Terrorisme et contre-radicalisation : le modèle danois », *Politique étrangère*, 2(été) : 173-183.
- LARZILLIÈRE, Pénélope (2003), « Tchétchénie : le djihad reterritorialisé », *Critique internationale*, 20 : 151-164.
- LASSWELL, Harold D. (1942), « The politically significant content of the press: coding procedure », *Journalism Quarterly*, 19: 12-23.
- LAVILLE, Frédéric (2000), « La cognition située. Une nouvelle approche de la rationalité limitée », *Revue économique*, 51(6) : 1301-1331.
- LEBAS, Mireille et Jean-François BRIEU (1978), *L'analyse de contenu systématique de bibliographie*, 9-10, Bordeaux, Université de Bordeaux III.
- LUHMANN, Niklas (2015), « Complexité de la société et opinion publique », *Tracés*, 3(29) : 165-180.
- MARTINEZ, Luis (2008), « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme », *Cultures & conflits*, 69 : 133-156. [En ligne]. <http://conflits.revues.org/10912>. Page consultée le 26 mai 2017.

- MATHIEU, Lilian (2004), « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, 3(45) : 561-580.
- MCCAULEY, Clark (2002), « Psychological issues in understanding terrorism and the response to terrorism », dans Chris STOUT (dir.), *The Psychology of Terrorism: Theoretical Understandings and Perspectives*, Westport, Praeger, p. 3-29.
- MEGARGEE, Edwin I. (1993), « Aggression and violence », dans Henry E. ADAMS et Patricia B. SUTKER (dir.), *Comprehensive Handbook of Psychopathology*, 2e édition, New York, Plenum, p. 617-644.
- MEYER, Thierry (2000), « Le modèle de traitement heuristique systématique de l'information : motivations multiples et régulation du jugement en cognition sociale », *L'Année psychologique*, 100(3) : 527-563.
- MOGHADDAM, Fathali M. (2005), « A staircase to terrorism: A psychological exploration », *American Psychologist*, 60(2): 161-169.
- MORGANE, André (2008), Les représentations sociales du politique : une analyse sémantique de l'idéologie nationale fédéraliste québécoise durant les deux périodes référendaires. Mémoire de maîtrise en sociologie, sous la direction de Paul SABOURIN, Montréal, Université de Montréal.
- MUCCHIELI, Roger (1991), *L'analyse de contenu des documents et des commentaires*, Paris, ESF, Coll. « Formation permanente ».
- MULLER, Edward et Mitchell A. SELIGSON (1987), « Inequality and insurgency », *American Political Science Review*, 82(2): 425-451.
- MURER, Jeffrey S. (2003), « La terreur des opprimés — Un examen comparatiste des réponses au terrorisme », *Topique*, 2(83) : 13-21.
- NEGURA, Lilian (2006), « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *Sociologies*, « Théories et recherches », mis en ligne le 22 octobre 2006. [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/993>. Page consultée le 26 mai 2017.
- NIKOLSKI, Vera (2010), Le moment escapist. Militantisme et production théorique dans une conjoncture de crise. Deux mouvements de jeunesse radicaux (NBP et ESM) dans la Russie contemporaine. Thèse de doctorat en science politique, Paris, Université Paris I.
- OLSON, Mancur (1987/1965), *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Sociologies ».
- PEREZ AGOTE, Alfonso (2010), « Prophétie auto-accomplie et deuil non résolu », dans Xavier CRETTEZ et Laurent MUCCHIELI, *Les violences politiques en Europe*, Paris, La Découverte, p. 105-122.
- POST, Jerrold (1984), « Notes on a psychodynamic theory of terrorist behavior », *Terrorism: An International Journal*, 7: 241-256.
- POST, Jerrold (1986), « Hostilité, conformité, fraternité: The group dynamics of terrorist behavior », *International Journal of Group Psychotherapy*, 36: 211-224.
- POST, Jerrold (1987), « "It's us against them": The group dynamics of political terrorism », *Terrorism*, 10: 23-35.
- RAPIN, Ami-Jacques (2008), « L'objet évanescent d'une théorie improbable : le terrorisme et les sciences sociales », *Cahiers du Réseau multidisciplinaire d'études stratégiques*, 5(1) : 165-213.

RASCH, Wilfried (1979), « Psychological dimensions of political terrorism in the Federal Republic of Germany », *International Journal of Law and Psychiatry*, 2: 79-80.

RIGOUSTE, Mathieu (2011), *La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte.

RUBY, Charles (2002), « Are terrorists mentally deranged? », *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 2: 15-26.

RUNCIMAN, Walter G. (1966), *Relative Deprivation and Social Justice*, Londres, Routledge Kegan Pau.

SAGEMAN, Marc (2004), *Understanding Terror Networks*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

SANCHEZ-CUENCA, Ignacio (2013), « Terrorism and the State », dans Rafael WITTEK, Tom A. B. SNIJDER et Victor NEE (dir.) *The Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, p. 381-410

SCHMITT, Karl (1928), *Théorie de la Constitution*, Paris, PUF, 1993.

SNIJDERS, Tom A, Rafael WITTEK et Victor NEE (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, p. 381-410.

SAPER, Bernard (1988), « On learning terrorism », *Terrorism*, 11: 13-27.

SCHIMEL, Anne (1997), L'expérience des Brigades Rouges de 1968 à 1978. Analyse de l'échec d'une politique de rupture et d'une conception réductrice du conflit. Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Jacques MICHEL, Lyon, IEP de Lyon-Université Lumière-Lyon II.

SILKE, Andrew (1998), « Cheshire-cat logic: The recurring theme of terrorist abnormality in psychological research », *Psychology, Crime & Law*, 4: 51-69.

SILKE, Andrew (2008), « Holy warriors: Exploring the psychological processes of jihadi radicalization », *European Journal of Criminology*, 5(1): 99-123.

SOMMIER, Isabelle (1998), *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

SOMMIER, Isabelle (2008), *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, Coll. « Contester ».

SOMMIER, Isabelle (2012), « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et politiques*, 68 : 15-35.

STOTLAND, Ezra et Lance K. CANON (1972), *Social Psychology: A Cognitive Approach*, Philadelphia (Pa), Saunders.

STRENTZ, Thomas (1981), « The terrorist organizational profile: A psychological role model », dans Yonah ALEXANDER et John GLEASON (dir.), *Behavioral and Quantitative Perspectives on Terrorism*, New York, Pergamon, p. 86-104.

TASSONE-MONCHICOURT, Christelle et al. (2010), « États dangereux et troubles psychiques : images et réalités », *L'Encéphale*, 36, Supplément 1 (janvier) : 21-25.

TAYLOR, Max et John HORGAN (2006), « A conceptual framework for addressing psychological process in the development of the terrorist », *Terrorism and Political Violence*, 18(4): 585-601.

THOMAS (Le), Catherine (2008), « Formation et socialisation : un projet de contre-société », dans Sabrina MERVIN, *Le Hezbollah*, Paris, Actes Sud, p. 149-150.

- TILLY, Charles (1978), *From Mobilization to Revolution*, Londres, Addison-Wesley Publishing Company.
- TILLY, Charles (2004), « Terror, terrorism, terrorists », *Sociological Theory*, « Theories of terrorism: A symposium », 22(1): 5-13.
- TSOUKALA, Anastassia (2011), « Au nom du 11 Septembre. La presse face au terrorisme en France et en Grande-Bretagne ». [En ligne]. <http://lmsi.net/Au-nom-du-11-Septembre>. Page consultée le 26 mai 2017.
- TURNER, Peter D. et Michael L. LITTMAN (2003), « Measuring praise and criticism: Inference of semantic orientation from association ». [En ligne]. <https://arxiv.org/ftp/cs/papers/0309/0309034.pdf>. Page consultée le 26 mai 2017.
- VICTOROFF, Jeff et Arie W. KRUGLANSKI (dir.) (2009), *Psychology of Terrorism. Classic and Contemporary Insights*, New York, Psychology Press.
- WEBER, Max (1959), *Le savant et le politique* [1917-1919], Paris, Plon.
- WIKTOROWICZ, Quintan (dir.) (2004), *Islamic Activism: A Social Movement Theory Approach*, Bloomington, Indiana University Press.
- WOOD, Wendy, Carl A. KALLGREN et Rebecca M. PRIESLER (1985), « Access to attitude-relevant information in memory as a determinant of persuasion: The role of message attributes », *Journal of Experimental Social Psychology*, 21: 73-85.
- YON, Karel (2005), « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant. Militier en bande à l'AJS-OCI », *Politix*, 70 : 137-167.

## ANNEXES

*Extrait de la description sémantique de cinq paradigmes interprétatifs chez Abaaoud*

| 1  | Paradigmes     | Occurrence | Mots           |         |                |   |               |       |                 |   |               |
|----|----------------|------------|----------------|---------|----------------|---|---------------|-------|-----------------|---|---------------|
| 2  | Social         | 247        | 33             |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 3  | Politique      | 288        | 43             |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 4  | Psychologisant | 1539       | 135            |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 5  | Religion       | 1593       | 46             |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 6  | Droit commun   | 2333       | 90             |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 7  | Exogène        | 3062       | 82             |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 8  |                |            |                |         |                |   |               |       |                 |   |               |
| 9  | Psychologisant |            | Social         | Exogène | Politique      |   | Droit commun  | Islam |                 |   |               |
| 10 | admiration     | 1          | bourgeois      | 1       | kadhafi        | 1 | activiste     | 1     | cambrioler      | 1 | takfirie      |
| 11 | admirer        | 1          | bourgeoisie    | 1       | koweït         | 1 | colonisation  | 1     | délictuelles    | 1 | takfirisme    |
| 12 | affect         | 1          | discrimination | 1       | outré_atlantic | 1 | communisme    | 1     | mitraille       | 1 | wahhabites    |
| 13 | affectif       | 1          | exploité       | 1       | postcoloniale  | 1 | communiste    | 1     | narcotique      | 1 | hijra         |
| 14 | alcoolémie     | 1          | injustice      | 1       | propalestinier | 1 | intifada      | 1     | néobandits      | 1 | islamisation  |
| 15 | alcoolique     | 1          | islamophobe    | 1       | yougoslave     | 1 | moudjahidins  | 1     | semi_automat    | 1 | meccue        |
| 16 | crétin         | 1          | islamophobie   | 1       | yougoslavie    | 1 | mujahidin     | 1     | toxico          | 1 | mécraences    |
| 17 | délire         | 1          | précaire       | 1       | alaouites      | 2 | progressiste  | 1     | toxicologique   | 1 | sunnite       |
| 18 | déméntiel      | 1          | relégation     | 1       | chiite         | 2 | révolter      | 1     | ultraviolet     | 1 | théologie     |
| 19 | dévotion       | 1          | sociétal       | 1       | dubaï          | 2 | révolterait   | 1     | armurerie       | 2 | théologique   |
| 20 | fanatisme      | 1          | socio_économe  | 1       | hezbollah      | 2 | théorisé      | 1     | artificier      | 2 | islamic       |
| 21 | frivole        | 1          | stigmatisation | 1       | irakiennes     | 2 | utopie        | 1     | balistique      | 2 | islamo        |
| 22 | hystérie       | 1          | stigmatisé     | 1       | iranien        | 2 | utopiste      | 1     | cambrioleur     | 2 | jihadisme     |
| 23 | marginal       | 1          | stigmatisées   | 1       | israël         | 2 | géopolitique  | 2     | codétenu        | 2 | islamophobe   |
| 24 | médico_psycho  | 1          | intracommun    | 2       | karachi        | 2 | guantanamo    | 2     | criminologue    | 2 | islamophobie  |
| 25 | mélancolique   | 1          | précarité      | 2       | taliban        | 2 | marxiste      | 2     | falcone         | 2 | islamologue   |
| 26 | narcissique    | 1          | communautaire  | 3       | tchéchénie     | 2 | moudjahid     | 2     | fusil_mitraille | 2 | sharia        |
| 27 | narcissiquemen | 1          | grigny         | 3       | yéménite       | 2 | moudjahidine  | 2     | lance_roquett   | 2 | wahhabisme    |
| 28 | psychique      | 1          | opprimé        | 3       | yéménite       | 2 | révolution    | 2     | mafia           | 2 | catholique    |
| 29 | psychologie    | 1          | stigmatiser    | 3       | aqmi           | 3 | socialisme    | 2     | mafieux         | 2 | fondamentalis |
| 30 | psychologiser  | 1          | syndicaliste   | 3       | diaspora       | 3 | tiers_mondist | 2     | méfait          | 2 | mécraence     |
| 31 | psychopathie   | 1          | pauvreté       | 4       | mali           | 3 | totalitaire   | 2     | mercenaire      | 2 | taqiya        |
| 32 | surmoi         | 1          | travailleur    | 4       | mossad         | 3 | totalitarisme | 2     | pistolet_mitra  | 2 | salafisme     |
| 33 | surmoïque      | 1          | chômage        | 5       | pakistano      | 3 | ultragauche   | 2     | poignarder      | 2 | salafistes    |
| 34 | tempérament    | 1          | communautaire  | 6       | palestine      | 3 | activisme     | 3     | relaxer         | 2 | islamisme     |
| 35 | traumatique    | 1          | ouvrier        | 7       | somalie        | 3 | frontistes    | 3     | toxicomane      | 2 | charia        |
| 36 | traumatisant   | 1          | salarié        | 7       | tunisie        | 3 | guérilla      | 3     | toxique         | 2 | coran         |
| 37 | tristesse      | 1          | exploitation   | 11      | bagdad         | 4 | moudjahidin   | 3     | braqueur        | 3 | salafiste     |
| 38 | virilité       | 1          | exploiter      | 11      | liban          | 4 | nationaliste  | 3     | clandestineme   | 3 | jihad         |
| 39 | admirateur     | 2          | emploi         | 15      | beyrouth       | 5 | prosélytisme  | 3     | hallucinogène   | 3 | dihadisme     |
| 40 | alcoolisé      | 2          | employé        | 18      | damas          | 5 | politologue   | 4     | trafiguer       | 3 | mosquée       |
| 41 | charismatique  | 2          | banlieue       | 59      | rwandais       | 5 | radicalité    | 5     | contrefaçon     | 4 | jihadistes    |
| 42 | débile         | 2          | social         | 67      | sahel          | 5 | idéologique   | 6     | haschich        | 4 | jihadiste     |
| 43 | déraper        | 2          |                | 247     | qaïda          | 6 | pc            | 7     | multirécidivis  | 4 | islam         |
| 44 | dérivé         | 2          |                |         | rif            | 6 | engagement    | 8     | récidiviste     | 4 | djihad        |
| 45 | désespéré      | 2          |                |         | tchéchéne      | 6 | idéologie     | 9     | snipeurs        | 4 | musulman      |

Le tableau ci-dessus récapitule, pour le cas d'Abaaoud, les occurrences des cinq paradigmes épistémiques précédemment décrits, dans les articles de presse, le nombre de mots dont ces paradigmes sont constitués ainsi que le nombre d'occurrences de ces mots dans le corpus<sup>196</sup>.

## NOTES

1. La qualification de « terroriste » doit être appréhendée avec discernement. Elle suscite débats et controverses notamment parce que les termes de *terreur*, *terrorisme* et *terroriste* ne désignent pas des phénomènes causalement cohérents et socialement distincts, mais des stratégies qui adviennent à travers une large variété de situations politiques et avec des acteurs hétérogènes. Voir Tilly (2004 : 5) et Rapin (2008).
2. La République fédérale d'Allemagne (RFA) à l'époque.
3. Rouillan se décrirait comme un révolutionnaire ou un « communiste révolutionnaire ». Voir Action directe (1982). Abaaoud, lui, se présenterait comme un soldat de Dieu. Voir la vidéo de revendication de l'attaque de *Charlie Hebdo* du 7 janvier 2015 par Amedy Coulibaly. [En ligne]. [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/attentats-de-paris-l-enquete-devoile-les-mysteres-de-coulibaly\\_1661327.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/attentats-de-paris-l-enquete-devoile-les-mysteres-de-coulibaly_1661327.html). Page consultée le 11 juillet 2017. Sur ces nuances, voir Murer (2003 : 14).
4. Pour des travaux de référence dans le domaine, voir Laswell (1942) et Janes (1958).
5. [En ligne]. [www.bpe.europresse.com](http://www.bpe.europresse.com). Page consultée le 11 juillet 2017,
6. Les organisations islamistes sont décrites comme religieuses plutôt que politiques, quoique cette qualification doive être nuancée à la lumière des revendications des auteurs.
7. Bien que la polarisation de l'espace politique international avec l'existence du bloc soviétique à l'époque d'AD ait disparu, d'autres formes de polarisation y ont toutefois succédé.
8. Les actes commis par Mohammed Merah en 2012 dans le sud de la France ont été revendiqués par l'organisation Jund al-Khilafah (les soldats du Califat), liée à Al-Quaïda.

9. Psychiatre qui a examiné les membres de la Fraction armée rouge (RAF).
10. La théorie de la privation relative est censée pouvoir expliquer toute forme de violence collective, y compris les guerres civiles, en recourant à une modélisation susceptible d'être testée empiriquement (Rapin, 2008 : 192).
11. La théorie de la mobilisation des ressources s'est déployée en vue de récuser les interprétations – comme celles du « comportement collectif » et de la « frustration relative » – envisageant les attitudes contestataires comme émotionnellement surdéterminées et, à ce titre, comme empreintes d'irrationalité (Mathieu, 2004 : 564)
12. Sur ce plan sont saisies notamment les contraintes qui pèsent sur l'organisation clandestine et qui influencent ses orientations.
13. Sur la technique de SO-A (*semantic orientation of semantic association*), voir Turney et Littman (2003). Pour un exemple de ces analyses sur la presse, voir André, 2008.
14. Les entretiens ont été réalisés avec une garantie d'anonymat.
15. Md., 10-12-2007.
16. « marginaux enfermés dans un romantisme noir » (Md., 16-01-1989) ; « marginaux rescapés de mai 1968 » (L.F., 25-09-1980).
17. Md., 16-01-1989. Voir aussi pour Hasna Aït Boulahcen, Md., 23-11-2015.
18. Md., 10-12-2007.
19. Md., 11-01-1988.
20. Md., 26-07-1982 ; Md., 13-08-1982.
21. Md., 08-12-2001.
22. Quand bien même l'absence de pathologie mentale est attestée par les experts (voir Lib., 11-01-1989 ; France Soir, 18-11-1993). La disparition de la mère, pour Nathalie Ménigon, est présentée par ces quotidiens comme un facteur explicatif (L'Humanité, 18-02-1988). Dans son cas, le traumatisme, investi du statut d'élément déclencheur, serait censé expliquer la radicalisation politique (voir Md., 19-02-1988). De même, on souligne les ruptures familiales dans le cas de Joëlle Aubron (voir L'Humanité, 10-01-1989).
23. Md., 25-02-1988. Nous soulignons. Pour Frédérique Germain, appartenant à la mouvance d'AD, voir Md., 25-02-1988.
24. Md., 09-01-1989.
25. Md., 16-09-1980.
26. Md., 11-01-1989.
27. France Soir, 18-11-1993.
28. Md., 08-12-2001 ; Md., 11-01-1988.
29. Md., 25-02-1988.
30. Md., 25-02-1988.
31. Md., 26-07-1982. Sur l'identification du terrorisme à une pathologie de la communication, voir Derrida (2003) et Cobast (2004).
32. Md., 24-02-1987 ; Md., 19-01-1988.
33. Md., 24-02-1987. L'explication pathologisante a pour objet aussi bien l'individu que l'organisation elle-même.
34. Md., 08-12-2001, « Des terroristes oubliés ».
35. Md., 16-01-1989.
36. Md., 11-01-1988.
37. Un sommet du genre est proposé par l'article de Dubec à propos de M. Merah – où Rouillan lui est associé : « Mohammed Merah n'est pas un héros » (L.F., 29-03-2012).
38. Md., 24-02-1987 ; Md., 19-01-1988.
39. Md., 14-02-1985. Cette interprétation se retrouve dans l'un des portraits stéréotypés proposés du cofondateur d'AD (voir Md., 13-08-1982).

40. « l'élimination physique comme moyen de parvenir à la société dont ils souhaitent l'avènement » (*Md.*, 17-01-1989) ; « les débuts idéalistes » d'AD (*Md.*, 10-12-2007).
41. Pour Ménigon, voir *Md.*, 18-11-1993, et l'interview de Rouillan (*L'Humanité*, 09-03-2001).
42. Aubron : « "Utiliser la lutte armée me semblait tout à fait nécessaire pour qu'avance un processus révolutionnaire" » (*L.F.*, 17-06-2004).
43. Pour Helyette Bess, voir *Lib.*, 02-07-2003 ; pour Régis Schleicher, voir *L.F.*, 14-03-2002.
44. Or, ce lien analytique est l'objet de discussions parmi les spécialistes de ces groupes violents (Dorronsoro et Grojean, 2004).
45. *Md.*, 26-11-2010, « Jean-Marc Rouillan, captif du passé », par Raphaëlle Bacqué.
46. *Md.*, 24-02-1987.
47. *Md.*, 11-01-1988.
48. *Md.*, 26-02-1987 ; *Md.*, 03-03-1997.
49. *Md.*, 26-02-1987.
50. Laurent Greilsamer, *Md.*, 20-03-1980.
51. *L.F.*, 16-01-1985.
52. Voir *Lib.*, 02-07-2003.
53. *Md.*, 16-01-1989.
54. Voir le commentaire concernant Bess dans *Md.*, 10-12-2007 : « Helyette Bess est elle-même une ancienne d'Action directe, dont elle était la "libraire". Elle en a connu les débuts idéalistes et les dérives sanglantes ».
55. Cette interprétation culmine dans le travestissement du politique en événement spectacle (voir Bugnon, *op. cit.* : 243 sq.) – quand bien même telle n'est pas l'intention des auteurs. Voir par exemple *Md.*, 16-01-1989 ; le reportage de six pages de *Paris Match*, titré et consacré à « Nathalie la furie » ; *France Soir*, 24-09-1980.
56. *Md.*, 14-02-1985.
57. Voir M<sup>e</sup> Christian Etelin : « M<sup>e</sup> Etelin sait très bien que ce temps n'est plus, "que le légalisme a fait des adeptes, et que ce sont aujourd'hui ceux qui ont oublié leur propre passé qui se montrent les plus perfides dans l'insulte". Les socialistes aussi en ont pris pour leur grade, d'une façon générale "pour avoir trahi si profondément l'immense espoir qu'ils avaient fait naître, en mai 1981, d'une société où les travailleurs, les chômeurs ne seraient plus considérés comme rien mais pourraient avoir droit à la parole" » (*Md.*, 17-01-1989).
58. Jean-Marc Rouillan, entretien avec Gilles Millet, *Lib.*, 17-08-1982.
59. Ou plutôt au second plan après la religion.
60. *Md.*, 26-07-1982.
61. *Md.*, 26-07-1982.
62. Appartenant à la mouvance d'AD.
63. *Md.*, 14-01-1988 ; voir aussi *Md.*, 18-05-2004.
64. *Lib.*, 15-06-2004.
65. Voir *Md.*, 26-07-1982.
66. *Md.*, 13-08-1982.
67. *Md.*, 14-02-1985 ; voir aussi *Md.*, 24-02-1987, *Md.*, 11-01-1988, *L.F.*, 17-06-2004.
68. *Md.*, 10-12-2007.
69. C'est-à-dire à partir de phénomènes inhérents aux organisations illégales.
70. Voir *Md.*, 03-03-1997.
71. *Md.*, 26-07-1982.
72. *L.F.*, 17-06-2004.
73. *L.F.*, 17-06-2004.
74. AD ne devient anti-impérialiste que tardivement dans son histoire et se pense comme une continuité de la politique qui s'amorça en France au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec les attentats anarchistes.

75. À la différence de *Libération*, *Le Monde*, tout comme *Le Figaro*, *France Soir* et *L'Humanité*, insiste très peu sur la filiation historique du recours à la violence, dont les origines remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France. Voir Bugnon (*op. cit.* : 256).

76. « être reconnus par d'autres, plus consistants et crédibles, au-delà des frontières, sortir de l'isolement en France et se prouver à soi-même, en franchissant de nouveaux degrés dans la violence, la réalité de l'aventure prétendument vécue » (*Md.*, 14-02-1985).

77. *Md.*, 12-08-1982.

78. « Action directe a fait le saut. Jusqu'au vendredi 25 janvier, le groupe terroriste français, dont l'acte de naissance avait été, en septembre 1979, signé par un attentat contre le siège du ministère du travail, n'avait jamais froidement mis en œuvre l'assassinat d'un haut responsable de l'État. [...] Cette fois, Action directe a basculé. [...] Cette radicalisation est l'aboutissement d'une évolution engagée durant l'année 1984, dont la dimension est triple : policière, politique et militaire » (*Md.*, 28-01-1985). À l'époque de son exécution en 1985, Audran est directeur des affaires internationales de la Délégation générale pour l'armement du ministère de la Défense et chargé des ventes d'armes à l'Irak, alors en guerre.

79. Voir *Lib.*, 2-06-1976.

80. *Md.*, 19-11-1986 ; *Md.*, 03-12-1986 ; *Md.*, 09-01-1989 ; *Md.*, 12-01-1989 ; *Md.*, 16-01-1989.

81. *Md.*, 03-03-1997 ; voir aussi *Md.*, 10-12-2007.

82. François Mitterrand supprime, au début de son septennat, la Cour de sûreté de l'État. La disparition de cette justice d'exception signifie qu'il n'existe plus de crimes et de délits politiques, seulement des infractions de droit commun (Codaccioni, 2015).

83. *Md.*, 16-01-1989.

84. Voir *Md.*, 11-01-1988 ; *Md.*, 29-01-1985.

85. Voir *Lib.*, 19-04-2004 ; *Lib.*, 15-06-2004.

86. *Md.*, 10-12-2007.

87. Pourtant, il n'est pas certain que le terrorisme sur le sol français s'explique plus à partir de 2001 par des facteurs internationaux que dans les années 1980, en particulier lorsque les acteurs sont français ou européens. Néanmoins, il y a là autant d'arguments qui, comme dans les années 2010, tendent à récuser l'existence de causes sociales endogènes aux phénomènes de violence politique.

88. *Md.*, 26-11-2010.

89. *Md.*, 28-01-1985.

90. *Md.*, 14-02-1985.

91. Voir *L.F.*, 15-09-1980.

92. *Md.*, 17-11-1993 ; *Md.*, 24-02-1987.

93. *Md.*, 24-02-1987. Sur la constitution de l'ennemi intérieur, voir Schmitt (1928 : 370), Rigouste (2011) et le numéro 43 de *Cultures & conflits*, publié à l'automne 2001.

94. Cette description trouvera des échos remarquables dans les articles décrivant la nébuleuse œuvrant autour d'Abaaoud. Ici et concernant AD, l'article évoque « le "soutien logistique" plus ou moins régulier des camarades belges des "Cellules communistes combattantes", allemands de la "Rote Arme Fraktion", ou italiens des "Communistes organisés pour la libération du prolétariat". Le procès devrait permettre de recenser les innombrables allées et venues, de faire le compte des actions communes, s'il y en eut, aux étrangers et à la "branche internationale" d'Action directe, celle de Roullan » (*Md.*, 11-01-1988).

95. *Md.*, 11-01-1988. Ce motif se retrouvera pour le terrorisme islamique.

96. *L.F.*, 26-06-2004.

97. *Md.*, 03-03-1997. Le 25 janvier 1985, l'ingénieur général Audran est exécuté. Or, AD a déjà tué auparavant (Gabriel Chahine en mars 1982, des policiers au cours de la fusillade de l'avenue Trudaine en mai 1983).

98. *Md.*, 26-07-1982.



99. C'est-à-dire Frédérique Germain, de la mouvance d'AD, compagne de Claude Halfen et « repentie » d'AD.
100. *Md.*, 14-01-1988. Ou encore *Md.*, 08-12-2001 ; *Md.*, 16-01-1989.
101. Voir aussi : « Seulement, au-delà de leurs diatribes contre l'impérialisme et le capitalisme, à aucun moment les accusés ou leurs avocats n'ont tenté d'expliquer pourquoi les accusés avaient, à un certain moment, préféré le fusil à une autre forme d'action politique » (*L'Humanité*, 16-01-1989).
102. *Md.*, 26-02-1987.
103. *L.F.*, 26-06-2004.
104. *La Croix*, 04-06-2002.
105. Des raisons strictement autoréférentielles peuvent converger avec l'absence de raison : « cette clandestinité qui continue, semble-t-il, de demeurer leur raison de vivre » (*Md.*, 11-01-1989). Voir aussi *Md.*, 24-06-1988.
106. *L.F.*, 17-06-2004.
107. Sur la notion de radicalisation et sa fonction politique, voir le dossier « Radicalités et radicalisations — la fabrication d'une nouvelle "norme" politique ? », dans le numéro 68 de *Lien social et politique*, publié en 2012, et plus particulièrement l'article de Michael Barbut.
108. Voir le document de prévention contre la radicalisation proposé par le ministère de l'Éducation nationale en 2016.
109. « Jusqu'à présent, les fondateurs d'Action directe se sont toujours refusés à commenter les raisons de leur radicalisation sinon en arguant de leur lutte contre le "centre de l'impérialisme" » (*Md.*, 17-11-1993).
110. *Md.*, 26-11-2010.
111. Nous ne pouvons entrer ici dans les débats rendant compte des processus de labellisation de la violence politique en violence terroriste. Sur le sujet, voir Turr (1970), Tilly (1978), Sommier (2008) et Sanchez-Cuenca (2013).
112. Explosions près du Stade de France, fusillades au Bataclan et dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
113. Elle tient également à l'absence de numérisation de certains quotidiens avant les années 1990.
114. Sur la période couverte, les articles sont scandés par l'identification : « Abdelhamid Abaaoud, cerveau présumé des attaques », « Abdelhamid Abaaoud, l'organisateur présumé des attentats », aux baskets orange.
115. *Md.*, 5-01-2016 ; *Md.*, 25-11-2015.
116. Le père d'Abdelhamid déclare dans une interview : « Abdelhamid n'était pas un enfant difficile et c'était devenu un bon commerçant » (*Md.*, 18-11-2015).
117. *Md.*, 25-11-2015.
118. *Md.*, 24-11-2015 ; *Md.*, 17-11-2015 ; en l'occurrence, la « fascination pour leur propre mort » (*Md.*, 25-11-2015).
119. *Md.*, 24-12-2015. Une partie des termes mobilisés l'étaient déjà pour Rouillan (voir *supra*).
120. *Md.*, 1-01-2016. Voir aussi *Md.*, 23-11-2015. Déjà la presse s'accordait à faire de Ménigon une femme dans l'ombre de Rouillan (voir *Md.*, 29-01-1985).
121. *Md.*, 19-11-2015.
122. Abdeslam a déclenché sa ceinture d'explosifs le 13 novembre dans un café de la rue Voltaire (Paris).
123. *Md.*, 24-11-2015. Les deux frères sont les auteurs de l'attaque du siège de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015.
124. *Md.*, 31-12-2015.
125. *Md.*, 24-12-2015. Bendaoud a fourni à Abaaoud l'appartement dans lequel celui-ci a été tué le 18 novembre 2015 par les forces spéciales de police (RAID et BRI).

126. Md., 23-11-2015. Dessiner le portrait d'une femme influençable et influencée est conforme aux attentes stéréotypées des vertus et faiblesses féminines. Ces éléments étaient déjà apparus, dans les quotidiens, concernant notamment Ménigon. Voir Bugnon (*op. cit.* : 558).
127. Md., 24-11-2015.
128. Md., 24-11-2015.
129. Hasna « était facile à convaincre » (Md., 23-11-2015).
130. Md., 24-11-2015, p. 12. Voir pour Brahim Md., 24-11-2015, et pour Salah, Md., 24-11-2015.
131. Md., 17-11-2015. Voir aussi : « [...] Inutile ici d'évoquer la *taqiya*, ou dissimulation, car une fois *born again*, les jeunes ne se cachent pas et étalent leur nouvelle conviction sur Facebook. Ils exhibent alors leur nouveau moi tout-puissant, leur volonté de revanche sur une frustration rentrée, leur jouissance de la nouvelle toute-puissance que leur donnent leur volonté de tuer et leur fascination pour leur propre mort » (Md., 20-11-2015).
132. Md., 19-11-2015.
133. Md., 31-12-2015.
134. Md., 24-11-2015.
135. Md., 20-11-2015 ; Md., 17-11-2015.
136. Titre du *Monde* repris dans le même article, Md., 18-11-2015.
137. Md., 24-12-2015, « "Je m'en doutais mais je voulais l'argent" Jawad Bendaoud » (*idem.*).
138. « Communiqué sur l'attaque bénie de Paris contre la France croisée » qui s'achève par ces mots : « [...] la France et ceux qui suivent sa voie doivent savoir [...] qu'ils continueront à sentir l'odeur de la mort pour avoir pris la tête de la croisade, avoir osé insulter notre Prophète, s'être vantés de combattre l'Islâm en France et frapper les musulmans en terre du Califat avec leurs avions [...] ». De même que Moez Garsallaoui a officiellement revendiqué les crimes de Mohamed Merah pour le compte de l'EI (voir Md., 24-12-2015). « A. Abaaoud, lapidaire, [déclare] dans une vidéo postée sur YouTube le 8 février 2014 : "Toute ma vie, j'ai vu le sang des musulmans couler. Je prie pour qu'Allah casse le dos de ceux qui s'opposent à lui, de ses soldats et de ses admirateurs, et qu'il les extermine" » (Md., 18-11-2015).
139. Md., 16-01-2016 ; Md., 16-01-2016, p. 7 ; Md., 24-12-2015.
140. Md., 17-11-2015 ; Md., 21-11-2015 ; Md., 1-01-2016.
141. Md., 19-11-2015 ; Md., 16-01-2016.
142. Md., 18-11-2015.
143. Md., 24-11-2015 ; Md., 20-11-2015 ; Md., 24-11-2015 ; Md., 24-12-2015 ; Md., 5-01-2016.
144. Md., 7-01-2016.
145. « Khalid Ben Larbi et Soufiane Amghar se veulent des "soldats de Dieu". [...] D'ici au lendemain, le 16 donc, en principe, tout sera terminé. Eux aussi auront "vengé le Prophète. La priorité est de ne pas faillir" » (Md., 5-01-2016). Voir aussi Md., 20-11-2015. Ben Larbi a participé à l'organisation des attaques à Paris et à Saint-Denis en novembre. Amghar, comme ce dernier, appartient à la cellule dite de Verviers (Belgique).
146. Md., 18-11-2015.
147. Md., 7-01-2016.
148. Là où la violence d'AD était donnée, lors des procès, comme une réponse à la violence d'État. (Md., 18-11-2015)
149. Md., 25-11-2015.
150. Ainsi Fabien Clain, qui a revendiqué les attaques du 13 novembre à Paris, est-il « décrit par d'anciens proches comme instruit, "très fort en religion", ayant un "véritable talent pour convertir les gens" et les "manipuler", il s'impose rapidement comme l'un des principaux idéologues du courant salafiste toulousain » ; « Durant son procès, Fabien Clain se définira comme ayant suffisamment de connaissances religieuses pour "influencer une personne indécise" » (Md., 19-11-2015).
151. Selon un procédé où la disqualification idéologique se tisse de jugements moraux et psychologisants. Voir Md., 25-11-2015.

152. *Md.*, 17-11-2015 ; *Md.*, 19-11-2015.
153. « tous les moyens sont bons pour recruter et garder à soi les affidés » (*Md.*, 24-12-2015).
154. L'archétype en est donné par *Md.*, 31-12-2015, p. 6, « Les attentats du 13 novembre. Des attaques coordonnées depuis la Belgique ».
155. (*Md.*, 25-11-2015)
156. *Le Monde* revient aussi plusieurs fois sur le fait qu'Abaaoud est revenu au Bataclan après l'attaque, à un moment où François Hollande s'y trouvait également.
157. Alors même que le communiqué de revendication par l'EI souligne cette coprésence. Nous reviendrons ultérieurement sur la récurrence de la mention de la volonté de « faire beaucoup » de victimes.
158. *Md.*, 24-11-2015.
159. Concernant AD, nous avons vu qu'ils étaient mentionnés mais assez systématiquement récusés.
160. « "S'il vous plaît, comprenez que si beaucoup de jeunes d'ici sont partis en Syrie, c'est surtout parce que personne ne s'est jamais vraiment occupé d'eux [...]" » (*Md.*, 17-11-2015).
161. *Md.*, 25-11-2015.
162. « Les terroristes ne sont donc pas l'expression d'une radicalisation de la population musulmane, mais reflètent une révolte générationnelle qui touche une catégorie précise de jeunes » (*Md.*, 25-11-2015). C'est une thèse qui a été développée par des experts très médiatisés en France, notamment par Gilles Kepel.
163. *Md.*, 24-11-2015 ; *Md.*, 7-01-2016.
164. *Md.*, 25-11-2015 ; *Md.*, 24-12-2015.
165. « Il y a un schéma important que personne n'a étudié : la fraternité est souvent biologique » (*Md.*, 24-11-2015).
166. La dimension de la « fratrie » a été fortement mise en évidence dans les quotidiens cités, conjuguée à la théorisation du rôle des liens biologiques par Kepel, expert à qui l'on donne longuement la parole dans l'ensemble des médias français.
167. *Md.*, 25-11-2015.
168. *Md.*, 23-11-2015.
169. *Md.*, 12-12-2015.
170. *Md.*, 19-11-2015.
171. « "C'est un groupe américain [qui se produit au Bataclan], avec les Américains vous bombardez, donc on s'en prend aux Américains et à vous". [...] "Vous allez voir ce que ça fait les bombardements en Irak, on fait ce que vous faites en Syrie, écoutez les gens crier, c'est ce que les gens vivent en Syrie sous les bombes, vous tuez nos femmes, nos frères et nos enfants, on fait pareil, on est là pour vous [...]. Vous nous faites ça, on vous fait ça" » (*Md.*, 31-12-2015).
172. Pour les transcriptions, voir le *Md.*, 26-01-2016.
173. *Md.*, 31-12-2015 ; mention des caricatures dans *Md.*, 5-01-2016 ; voir aussi *Md.*, 1-01-2016.
174. « il semble bien y avoir un lien entre le bombardement, dans la nuit du 8 au 9 octobre, d'un camp de l'État islamique près de Rakka, en Syrie, et la préparation d'une attaque visant spécifiquement la France » (*Md.*, 18-11-2015).
175. « Selon les informations du *Monde*, Fabien Clain avait déjà menacé le Bataclan en 2009 en raison du sionisme supposé de ses propriétaires. [...] Cette salle de spectacle, dont les propriétaires à l'époque sont juifs, organisait chaque année un concert de soutien en faveur de Magav, la police des frontières israélienne, qui déclenchait l'ire de plusieurs associations et de groupuscules radicaux » (*Md.*, 18-11-2015).
176. Voir dans le *Md.*, 24-12-2015, M<sup>e</sup> Marchand, avocat belge spécialisé dans les dossiers de terrorisme.
177. *Md.*, 19-11-2015.
178. *Md.*, 24-12-2015 ; *Md.*, 17-11-2015.

179. *Md.*, 12-12-2015 ; *Md.*, 24-12-2015.
180. *Md.*, 26-01-2016 ; propos cités de Hollande (*Md.*, 17-11-2015).
181. *Md.*, 1-12-2015.
182. *Md.*, 20-11-2015. Le père d'Abdelhamid déclare : « "[...] Je me suis demandé tous les jours pour quelle raison il s'était radicalisé à ce point. Je n'ai jamais reçu de réponse" » (*Md.*, 18-11-2015). *Le Monde* recueille un témoignage de son père plutôt que des amis d'Abaaoud qui mettraient en avant d'autres arguments, certainement plus critiques à l'endroit des sociétés ouest-européennes.
183. *Md.*, 18-11-2015. Nous soulignons.
184. « Les articles des journalistes se ressemblent étonnamment : après chaque attentat, on va enquêter dans l'entourage du meurtrier, et partout c'est "l'effet surprise" » (*Md.*, 25-11-2015).
185. *Md.*, 25-11-2015.
186. *Md.*, 20-11-2015 ; *Md.*, 18-11-2015 ; pour Jawad Bendaoud, *Md.*, 24-12-2015.
187. *Md.*, 25-11-2015 ; « Quant aux convertis, ils choisissent l'islam parce qu'il n'y a que ça sur le marché de la révolte radicale » (*idem.*).
188. Voir *Md.*, 18-11-2015 ; *Md.*, 19-11-2015 ; *Md.*, 23-11-2015 ; *Md.*, 24-11-2015 ; *Md.*, 7-01-2016. Reda H. : *Md.*, 24-12-2015. S'y ajoute le portrait de Malika El-Aroud qui, en dépit des convictions qu'elle affiche, est peinte, conformément à des stéréotypes de genre, en femme fatale, « *pasionaria* de la "cause", [...] surnommée "la veuve noire" » (*Md.*, 24-12-2015).
189. L'image-choc, à l'époque d'AD, était celle du corps inanimé de Georges Besse (*Paris Match*, 28-11-1986).
190. Abaaoud, « posant au volant de son pick-up qui remorque des cadavres » (*Md.*, 17-11-2015).
191. *Md.*, 18-11-2015.
192. *Md.*, 17-11-2015. Voir aussi la mention de l'ultraviolence (*Md.*, 26-01-2016).
193. *Md.*, 25-11-2015.
194. On trouve ainsi 62 documents avec « Action directe » et « radicalisation » dans *Europresse*.
195. Ce qui a des effets stigmatisants sur les personnes souffrant de troubles mentaux (Tassone-Monchicourt *et al.*, 2010).
196. La liste complète des mots est disponible sur demande.

## RÉSUMÉS

Des terroristes, de leurs motivations et de leurs intentions, nous ne connaissons le plus souvent rien, si ce n'est ce que la presse en expose et en communique. À la différence des travaux en sciences sociales sur ces objets, il apparaît que les médias proposent des portraits et une interprétation des motifs de la violence très sélective, fondée sur la majoration des facteurs psychologiques et la résorption de la violence politique dans la criminalité de droit commun. Pour mettre en évidence ces épistémologies communes du terrorisme, nous nous appuyons sur des cas d'espèce, en l'occurrence les portraits médiatiques de Jean-Marc Rouillan et des terroristes islamistes.

More often than not, the only thing we know about terrorists, their motivations, and their intentions is what the press reports and releases about them. Unlike social science's approach to these topics, it appears that the media offers very selective portraits and interpretations of the motives of violence aimed at playing up psychological factors and lumping political violence

together with ordinary crime. We will examine specific cases, notably media portraits of Jean-Marc Rouillan and Islamist terrorists, to highlight these shared epistemologies of terrorism.

En lo que corresponde a los terroristas, sus motivaciones e intención, de manera general, sabemos poco, aparte de lo que la prensa explica y comunica. A diferencia de los trabajos que se llevan a cabo en ciencias sociales sobre estos temas, parece que los medios de comunicación proponen representaciones y una interpretación de los motivos de la violencia muy selectiva, fundada en el incremento de los factores psicológicos y la reabsorción de la violencia política en la criminalidad del derecho común. Para poner en evidencia estas epistemologías comunes del terrorismo, el estudio se apoya en casos concretos, tales como las representaciones mediáticas de Jean-Marc Rouillan y los terroristas islámicos.

## INDEX

**Mots-clés** : France, terroriste, presse, portrait, psychologie

**Palabras claves** : terrorista, prensa, representaciones, psicología, Francia

**Keywords** : terrorist, press, portrait, psychology, France

## AUTEUR

### CAROLINE GUIBET LAFAYE

Caroline Guibet Lafaye est directrice de recherche, Centre Émile Durkheim-CNRS. L'auteure remercie Pierre Brochard (CNRS) de son aide pour le traitement statistique des données de la presse ainsi que pour ses judicieux conseils et Philippe Marlière (University College Londres) pour sa lecture attentive et pour ses encouragements bienvenus. Courriel : [c.guibetlafaye@wanadoo.fr](mailto:c.guibetlafaye@wanadoo.fr)

# Mesures d'audiences et rémunération bonifiée

Une tentative d'optimisation de la production des blogues au Journal de Montréal et au Journal de Québec ?

Jean-Sébastien Barbeau

---

- 1 Dans les dernières années, les logiciels de métriques (connus sous le nom anglais de *web metrics*) tels que Google Analytics, Chartbeat, Thoorra ou encore Outbrain ont acquis une précision inégalée dans les données qu'ils collectent. Ils permettent aux acteurs médiatiques du numérique de surveiller au plus près les internautes naviguant sur une page ou un site Web. Les logiciels colligent des données sur plus d'une centaine d'indicateurs. Les données sont rassemblées en deux grandes classes : les données sur le trafic (nombre de visiteurs, lieu d'origine des internautes, chemin parcouru sur le Web pour atteindre la page, durée moyenne de visionnement d'une page, etc.) et les données comportementales (mouvements des internautes sur le site, éléments partagés sur les réseaux sociaux, etc.) (Nguyen, 2013).
- 2 Ces logiciels ne sont pas les seuls à surveiller les gestes des internautes. Dans les premiers temps du Web, les internautes découvraient les *cookies*, un petit fichier informatique qui se loge dans les ordinateurs et qui scrute les actions des usagers. Plus récemment, les internautes ont appris l'existence des logiciels de *search engine optimization* (SEO). Les SEO accumulent des données des moteurs de recherche, particulièrement Google, pour indiquer aux producteurs et aux gestionnaires de contenus du Web les meilleures façons d'optimiser les taux de visionnement : la forme de la titraille, le choix des mots, etc. (Dick, 2011). Dans les entreprises journalistiques, des acteurs sont employés à évaluer les données fournies par ces logiciels et à réaliser des rapports de rendement. L'agrégation de telles données indique aux organisations ce qui est lu, vu, partagé, commenté, consommé par les internautes (Sire, 2013).

## Le journalisme Web et la dépendance aux internautes ?

- 3 Historiquement, la sociologie du journalisme a montré que ses acteurs entretenaient une distance envers le public et les études faites sur eux pour plusieurs raisons. Les journalistes ignorent, voire rejettent la rétroaction qu'ils peuvent en tirer. Ils considèrent les retours obtenus comme inexacts ou inutiles (Gans, 1979). Les études demandent du temps à réaliser et en raison des faibles échantillons, elles n'obtiennent que peu de considération, en plus de coûter cher (Tuchman, 1978). Les journalistes voient le public comme un groupe mal informé, qui n'a pas les habiletés requises pour évaluer la performance journalistique (Gans, *op. cit.* ; Tuchman, *op. cit.*). Enfin, la profession considère que son flair et son instinct sont suffisamment développés pour savoir ce qui doit être diffusé (Cornu, 2009 ; Morin, 1996).
- 4 Par contre, dans les dernières années, les craintes ou les réticences envers les données colligées et les rapports au public ont commencé à s'estomper, voire à disparaître. Les premières études, au milieu des années 2000, montraient que les acteurs de la presse accordaient une importance négligeable aux données compilées pour établir le choix des sujets (MacGregor, 2007). Depuis, la situation a évolué : Christopher Anderson (2011) ainsi qu'Angela M. Lee, Seth C. Lewis et Matthew Powers (2012) soulignent qu'aux États-Unis, les outils technologiques occupent une place toujours plus grande auprès des rédacteurs en chef dans le choix des sujets ou dans les méthodes rédactionnelles des journalistes, même si ces acteurs n'embrassent pas entièrement les *web metrics*. Une partie de leurs décisions se base encore sur les valeurs traditionnelles du journalisme, à savoir l'intérêt public, la valeur de l'information, ou encore sur leur instinct (« *gut feelings* ») (Anderson, *op. cit.* : 562). Dans une étude combinant des entretiens et des observations en ligne, effectuée dans des rédactions néerlandaises, Welbers *et al.* (2015) montrent que les logiciels de métriques sont au cœur de la prise de décision éditoriale, mais que les acteurs réalisant les choix éditoriaux ne veulent pas le reconnaître ou ne sont pas conscients de leurs gestes.
- 5 Comme on le voit, la présence grandissante des données issues des logiciels de métriques ne se limite pas qu'aux acteurs dits « décisionnels » (rédacteurs en chef Web), mais également aux producteurs (les journalistes). La période actuelle que traverse le Web est unique, selon Lee, Lewis et Powers (*op. cit.* : 519), en raison de la quantité de données que ces logiciels peuvent fournir aux médias. Ils ajoutent : « As well as the extent to which that data can serve to influence media work by more fully communicating audience preferences »<sup>1</sup> (*ibid.* : 519). Par contre, il faut que les acteurs sachent quelles sont les données pertinentes et fiables. Contrairement aux méthodes d'évaluation des supports traditionnels, celles destinées au Web ne sont pas standardisées. Établir un comparatif entre les sites devient compliqué, puisque les méthodologies sont propres aux logiciels (Tandoc, 2015).
- 6 Les outils audiométriques posent une pression grandissante sur les gestionnaires de sites Web ainsi que sur les journalistes dans les salles de rédaction, qui ont de plus en plus de mal à les ignorer. Cela s'explique par la forte concurrence vécue par les entreprises journalistiques dans les dernières années. Jean Charron et Jean de Bonville (2004 : 276) parlent d'hyperconcurrence, soit une intensification de la concurrence et des conditions techniques, qui vient mettre en opposition les entreprises de presse et leurs politiques d'informations, mais aussi les messages eux-mêmes. Dans la situation

économique actuelle, connaître les internautes représente un avantage significatif : celui de générer des revenus. Et savoir ce que le public consulte sur un site peut faire la différence entre le maintien et la fermeture. La connaissance de ces données transforme le journalisme. Selon An Nguyen (*op. cit.*), Edson Tandoc et Ryan Thomas (2015), cela dénature le journalisme de ses missions d'information et d'éducation ; il devient graduellement un bien de consommation comme les autres.

- 7 Ces données transforment également la pratique journalistique en ce qui a trait à la figure du *gatekeeper* ou sélecteur. En sociologie du journalisme, particulièrement aux États-Unis, les chercheurs s'intéressent à la « fabrication de l'information » (Lippmann, 1922 ; Tuchman, *op. cit.* ; White, 1950), c'est-à-dire le « process of culling and crafting countless bits of information in the limited number of messages that reach people each day, and it is the center of the media's role in modern public life »<sup>2</sup> (Shoemaker et Vos, 2009 : 1). Une des questions étudiées dans la fabrication de l'information est de déterminer les sources d'influences des producteurs d'informations. Cette question est traitée dans le *gatekeeping* avec Pamela Shoemaker et Tim P. Vos, qui en sont ses principaux théoriciens. Pour étudier avec précision les sources d'influences des acteurs médiatiques, ces auteurs ont réparti les acteurs en deux groupes distincts avec la *source channel* (la voie de la source) composée d'experts ou de commentateurs invités liés aux organisations médiatiques, et aussi la *media channel* (la voie médiatique) formée par les journalistes, qu'ils soient reporters, chroniqueurs, éditorialistes, pupitreurs, etc.
- 8 David Manning White, initiateur de la recherche sur la sélection d'information, a décrit le travail d'un journaliste responsable de la réception des dépêches d'agences pour un quotidien du Midwest américain. Ce *gatekeeper* a été qualifié, par White (*op. cit.* : 386), de « *highly subjective* »<sup>3</sup>, exerçant son travail de sélection ou de rejet des dépêches reçues à partir de son jugement, de son expérience journalistique et de biais (qualité de la rédaction des dépêches reçues, textes trop conservateurs ou trop progressistes, etc.). La question de l'acteur a été jusqu'aux années 1980 le centre des travaux du *gatekeeping*. Par la suite, les études se sont tournées vers la détermination des sources d'influences des acteurs médiatiques dans un objectif de compréhension de la production journalistique et médiatique sous l'angle des influences autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du média pour relever les contextes de production. Les influences dans le *gatekeeping* sont appelées *forces* et visent à mettre une pression sur le *gatekeeper* pour le faire agir. Shoemaker et Vos (*op. cit.*) ont classé les sources d'influences selon cinq échelons, allant de l'individu avec ses goûts et choix personnels ; en passant par son mode de travail et ses routines ; les routines du média ; les acteurs situés à l'extérieur du média (citoyens, groupes de pression, gouvernements, etc.) ; jusqu'au système social dans lequel le *gatekeeper* se trouve.
- 9 L'informatisation des médias et des outils technologiques qui surveillent les gestes et les actions des internautes en ligne a mené Shoemaker et Vos à réviser ce modèle de base. Une troisième voie a été ajoutée avec l'*audience channel* (la voie de l'audience) constituée d'« information[s] about events that flows from audience members »<sup>4</sup> (*ibid.* : 123). L'existence de cette nouvelle voie, uniquement dédiée au numérique, est caractérisée par sa direction qui forme une boucle de rétroaction : contrairement aux deux premières voies qui vont des producteurs au public, la voie de l'audience va en sens contraire. Cette voie est conceptualisée comme celle des internautes qui agissent en tant que *gatekeepers* en faisant remonter des événements qu'ils estiment importants auprès des acteurs médiatiques. Les internautes tiennent une place unique dans le



nouveau modèle du *gatekeeping*, puisque cette voie est également une force qui agit sur les acteurs médiatiques. Kostantin Nicholas Dörr (2015) et Edson Tandoc (2014) considèrent qu'il est nécessaire d'élargir la voie de l'audience pour inclure tous les moyens de classification générés par l'informatique avec les algorithmes, les mesures audiométriques, etc. Ces outils structurent le processus du *gatekeeping* en ligne (Lee *et al.*, 2012 ; Tandoc, 2015 ; Vu, 2014) et contribuent à alimenter cette troisième voie.

## Un cas méthodologique québécois

- 10 Face à la pression grandissante des données et à la situation économique difficile des médias, Nguyen émet un scénario hypothétique en se demandant ce qu'il arriverait au journalisme si les revenus des acteurs médiatiques étaient basés uniquement sur le taux de visionnement de leurs écrits :

The chaotic and intense newsroom will be even more stressful with the likely rise of new types of tensions and conflicts. Some of these have unpredictable but chilling prospects. If, for instance, the aforementioned metrics-based payment and staff bonus system becomes common, where would it take journalism? The idea of journalists striving and competing for audiences to gain monetary rewards, rather than to fulfill a sense of public duties, is quite scary. But let us hope that this new mechanism would not follow the dark path of incentive systems elsewhere — such as that of the banking industry, where lucrative bonuses encourage many unhealthy and outrageous practices that, in part, led to our current global economic crisis (op. cit. : 155)<sup>5</sup>.

- 11 Un cas concret de la description de Nguyen existe dans la presse québécoise avec les blogues de la plateforme conjointe des sites du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*<sup>6</sup>. Cette plateforme est créée, en janvier 2012, dans le but de compléter l'offre de contenu lors du lancement de ces deux sites (Québecor, 2012). Elle offre la possibilité de tenir des blogues, à ses journalistes reporters et à ses chroniqueurs, mais aussi à des personnalités de la vie sociale et politique. Pour chaque type d'acteur, *Le Journal*<sup>7</sup> propose différents contextes de production et de rétribution. La rétribution la plus intéressante est offerte aux chroniqueurs qui, en retour d'une production minimale de deux textes par semaine, reçoivent un revenu fixe et une prime financière progressive en cas d'atteinte d'un seuil minimal de pages vues fixé à 20 000 sur une période allant du dimanche au samedi. Les personnalités invitées, elles, ne reçoivent qu'un revenu fixe pour la publication d'un texte sur la même période. Ces deux groupes reçoivent chaque semaine leurs données statistiques compilées par Google Analytics. Quant aux journalistes, aucun objectif rédactionnel n'est exigé, aucun revenu n'est obtenu et aucune donnée statistique ne leur est fournie. Par ailleurs, un responsable éditorial, appelé Chef blogueur et cadre dans la structure de l'entreprise, supervise la production.
- 12 Ce système de production fait germer une série de questions sur de possibles influences qu'ont la bonification financière et les rapports d'audiences sur le choix des sujets. Les chroniqueurs rédigent-ils plus pour accroître leurs revenus ? Bloguent-ils sur des sujets qui génèrent facilement des clics ? Quelle importance prend le fichier des résultats dans la sélection des sujets pour les blogueurs ? La forme rédactionnelle ou la longueur des textes sont-elles influencées ? Par ailleurs, à quel point les données d'audiences entrent-elles en compte dans le travail des personnalités invitées ? Nous faisons face à une situation particulière où, potentiellement, le Chef blogueur interagit de la même

manière avec les professionnels de l'information et les non-professionnels qui n'ont pas les mêmes réflexes ou valeurs concernant la production de contenu.

- 13 Si l'on applique le concept de force au contexte de production des blogues du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*, la quantification des internautes mesurée par les logiciels d'audiences et la prime financière seraient des influences qui agiraient sur les *gatekeepers* personnifiés par les chroniqueurs. De meilleurs revenus engendrés par le visionnement des internautes mèneraient les blogueurs à choisir les sujets que les internautes consultent le plus. De cette façon, nous allons évaluer si les données audiométriques et la prime financière engendrée par un fort audimat sont des facteurs de décision tant dans la sélection des sujets que dans la forme discursive retenue par les chroniqueurs. Quant aux blogueurs invités, il est moins évident d'émettre une hypothèse tranchée. Les invités n'ont pas de gains financiers qui découlent du visionnement des internautes. Le gain est tout au plus moral : un haut visionnement sur une semaine serait synonyme de satisfaction. Ainsi, et comme pour les chroniqueurs, la réception des données audiométriques pourrait les conduire à sélectionner les sujets les plus populaires.
- 14 La principale originalité de notre recherche par rapport à celles qui étudient l'influence des logiciels d'audiences sur la production journalistique est que nous observons des *gatekeepers* à l'autonomie élargie, c'est-à-dire qu'ils sont libres de rédiger sur le sujet de leur choix, mais qu'un supérieur hiérarchique peut les (re)cadrer. Ainsi, tout en observant comment se réalise la production de contenu sur la plateforme des blogues au *Journal* et en examinant les relations entre les blogueurs et le Chef blogueur, nous déterminerons, à l'aide de huit entretiens semi-dirigés<sup>8</sup>, dans quelle mesure les données statistiques et la bonification financière représentent des forces agissantes sur les auteurs. Par ailleurs, nous enrichissons par la présente étude la littérature scientifique à propos de la blogosphère journalistique québécoise. Malgré sa présence dans l'espace médiatique depuis plus d'une décennie, cette blogosphère est très peu traitée dans les études.
- 15 Avant de poursuivre, nous devons justifier le faible nombre de blogueurs rencontrés. Cela représente une limite méthodologique pour cette recherche en dépit de la richesse des entretiens. Obtenir des rendez-vous avec les blogueurs du *Journal* s'est avéré nettement plus difficile que prévu : le taux de non-réponse ou de refus est élevé, même après les relances. Les personnalités invitées ont été craintives devant nos demandes, puisqu'elles sont peu habituées à ce genre d'exercice. Pour justifier leur refus, les blogueurs ont évoqué des horaires chargés en raison de leur situation professionnelle : les chroniqueurs écrivent pour l'édition papier ou pour d'autres médias, alors que les invités ont des activités professionnelles qui limitent leurs disponibilités. Dans le cadre de notre thèse de doctorat en préparation<sup>9</sup>, nous avons rencontré des blogueurs de 12 médias au Québec et en France. Ceux du *Journal de Montréal* et *Journal de Québec* ont été les moins enclins à participer à notre enquête, avec un taux d'acceptation d'environ 13 %, alors que la moyenne globale est de 36 %. Le corpus des huit entretiens ne vise pas une représentativité du *Journal* ni de la médiablogosphère québécoise. Dans un tel cas, nous aurions privilégié des questionnaires<sup>10</sup> et des études approfondies des textes de blogues. Au cours de ces entretiens ont été abordés quatre grands thèmes : la ligne éditoriale du blogue, la sélection des sujets tant dans le blogue que dans les pages du *Journal*, les routines de production et de rétroaction des internautes et, enfin, les rapports avec l'organisation médiatique, autant avec les confrères blogueurs qu'avec le

Chef blogueur. Les entretiens, d'une durée moyenne de 84 minutes, ont également inclus des questions spécifiques à chaque enquête pour comprendre certains de ses gestes ou textes qu'il a publiés.

## Le blogue : retour sur un objet qui se forge depuis les origines d'Internet

- 16 Proposer une définition du blogue nous amène à tracer l'histoire non seulement du blogue, mais aussi d'une partie d'Internet. L'un des premiers sites est créé par Tim Berners-Lee, cofondateur du World Wide Web, avec *What's New ?* qui répertorie l'entièreté des nouveautés d'Internet, à l'époque. Le site est présenté sous la forme d'un journal de bord avec des entrées datées. Pour permettre un accès plus facile au contenu, Berners-Lee place le texte le plus récent en haut de page et non au bas comme dans un journal de bord (Winer, 2001). L'ordonnancement antéchronologique des textes pose une première base du blogue actuel.
- 17 Si *What's New ?* a une fonction de guichet d'information sur les nouveautés du réseau, les usages varient selon les internautes. Les deux formes les plus connues sont le journal personnel et la pratique citoyenne du journalisme, dont les premiers exemples datent de 1994 (Gillmor, 2004). C'est dans cette période que les blogueurs programment l'espace commentaire au bas des billets de blogue pour ajouter de l'interaction avec les internautes. Dave Winer est le premier à commenter l'actualité avec *Scripting News*, une page sur les nouvelles technologies (Lasica, 2002), suivie trois ans plus tard par le premier blogue d'information, *The Drudge Report*. Il est le premier blogue à susciter l'intérêt du journalisme traditionnel en raison de ses révélations sur le scandale Clinton-Lewinsky. Puis, vers la (toute) fin des années 1990, les blogues aux contenus plus nichés vont se démarquer. Les blogueurs marquent une rupture avec les médias traditionnels pour fidéliser une base solide (Singer, 2003). Par exemple, le *Drudge Report* est ouvertement conservateur et proche du Parti républicain.
- 18 Dans les premières années, le nom du dispositif évolue. Il est révélateur de la conception de la pratique de l'époque qui façonne la construction du dispositif. En 1997, après le *What's New ?*, John Barger propose le terme de *weblog* issu de la fusion de *web* et de *log* (journal de bord) (BBC, 2007). Peter Merholz accolera le surnom de *wee-blog*, un jeu de mots scabreux avec *wee*, signifiant « uriner » en *slang*, ce qui accole au blogue un côté péjoratif (Blood, 2002). En journalisme et en édition, l'action d'uriner renvoie à l'idée de privilégier la quantité plutôt que la qualité. À la même époque, les premiers sites de blogues ouvrent leurs portes avec *SlashDot*, *Pitas*, *Blogger* et *LiveJournal* (Blood, *op. cit.* ; Lacisa, *op. cit.*), qui proposent des outils clés en main pour faciliter la production et l'administration.
- 19 Le véritable essor des blogues dans les médias traditionnels vient de l'apparition des *warblogs*, à la suite des attaques à New York en septembre 2001 (Wall, 2005). Ces pages ont pour thèmes la guerre et le terrorisme et sont alimentées par des *pundits* ainsi que par des citoyens plus ou moins engagés politiquement. Lors de la deuxième guerre d'Irak, en 2003, des journalistes ont produit des *warblogs* en étant *embedded* avec des corps des armées états-unienne ou britannique. Dans ces blogues, les journalistes racontent, de manière très personnelle, le quotidien des troupes. Franck Rebillard (2009) note que les blogues des « journalistes embarqués » sont en rupture face à la

couverture faite dans les médias traditionnels. Dans ces blogues, très populaires sur les sites d'information, les journalistes proposent des textes hors normes ou à l'extérieur de la ligne éditoriale du média d'origine. Ces blogues marquent le pivot pour les entreprises médiatiques. Elles se saisissent alors de l'intérêt des internautes pour ce sujet et pour le blogue et emboîtent le pas en proposant d'autres blogues sur divers contenus (politique, culture, économique, sport, etc.) (Wall, *op. cit.*). L'aspect individuel de la production et la place accordée à la personnalisation du contenu font en sorte que le blogue est un mode de production où l'opinion est prédominante. Jane B. Singer (2005) a confirmé ce fait : dans une étude de 20 pages hébergées par des médias et alimentées par leurs propres journalistes, 61 % des billets contenaient de l'opinion.

- 20 Pour leur part, les journalistes québécois commencent à bloguer à la suite de l'arrivée massive des sites de blogues et les *warblogs* (Proulx, 2004). L'outil d'autopublication émerge rapidement comme pratique journalistique auprès de quelques acteurs spécialisés en nouvelles technologies, dont des journalistes technologiques de Radio-Canada, avec *Le carnet techno* de Bruno Guglielminetti en 2003. L'année suivante, l'on compte sur les doigts de la main les blogues produits par des journalistes qui sont en majorité des chroniqueurs de journaux ou de magazines habitués à écrire des textes d'opinion (Ramsay, 2006). Puis, la blogosphère journalistique s'accroît rapidement, jusqu'à atteindre un sommet de 129 blogues en 2010 (Barbeau, 2011), mais les journalistes reporters sont peu enclins à bloguer. Ils craignent une confusion des genres entre l'information du support principal et l'opinion sur le blogue. La presse anglo-saxonne, dans laquelle la presse québécoise s'inscrit, sépare clairement les faits des commentaires, ce qui exclut, par exemple, la mise en scène du reporter dans le récit des événements (Bernier *et al.*, 2008 : 151). Pourtant, le Conseil de presse du Québec, le tribunal d'honneur qui juge les règles de conduite en journalisme, a blâmé à plusieurs reprises des « journalistes-blogueurs » pour de telles confusions entre leurs blogues et leurs publications dans d'autres supports médiatiques (Conseil de presse du Québec, 2006, 2007a, 2007b, 2009, 2010a, 2010b, 2013a, 2013b, 2014).

## ***Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec et la production des blogues***

### **L'environnement médiatique québécois**

- 21 Les deux quotidiens payants de Québecor que sont *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* se classent au premier et au troisième rang des quotidiens les plus lus au Québec (Centre d'étude sur les médias, 2011). La ligne éditoriale des deux journaux s'inspire des tabloïds new-yorkais qui mélangent information sensationnaliste et opinion avec des chroniqueurs dans toutes les rubriques (Beaulieu et Hamelin, 1982). Les deux éditions penchent à droite sur l'échiquier politique et tirent, selon Steve Faguy (2011), vers un populisme de droite.
- 22 Malgré leur popularité sur le papier, les deux tabloïds sont pratiquement absents de la Toile. Pourtant, leurs compétiteurs sont solidement ancrés auprès des internautes québécois, et ce, de façon continue depuis le milieu des années 1990 (Lapointe, 1997). Cette défaillance des sites pour les deux éditions est liée à trois facteurs : 1) des tentatives infructueuses, dans le passé, de développer des sites Web viables qui ont été laissés à l'abandon ou mis en veilleuse (Québecor, *op. cit.*) ; 2) des lock-out longs et

tendus dans chacune des éditions (à Québec entre avril 2007 et août 2008, puis à Montréal entre janvier 2009 et mars 2011) qui ont fortement ralenti la croissance et le développement du *Journal* sur le pôle numérique (Fortin, 2011) ; 3) une volonté de Québecor de mettre en avant le portail Web Canoë comme lieu central de tous les contenus numériques issus de ses magazines ainsi que de ses quotidiens gratuits et payants (Anciaux, 2014). Sur le portail, des sections sont laissées pour les magazines et pour chacun des journaux.

- 23 Dans le paysage québécois, face à cette compétition, *Le Journal* a dû se forger une place. Une stratégie globale a été établie pour former des identités propres aux deux journaux et distinctes de Canoë en développant deux sites Web proches de la charte graphique et du contenu des versions papier. L'agence QMI (la division médiatique de Québecor qui chapeaute les deux quotidiens) a décidé de rehausser l'offre en opinion avec l'instauration d'une plateforme de blogues : « *Le Journal de Montréal* sera plus que jamais un carrefour de discussions et d'opinions. En effet, de nouveaux blogueurs de tous les horizons viendront ajouter leurs voix à celles de nos chroniqueurs pour débattre avec vous des idées qui font l'actualité » (*Le Journal de Montréal*, 2012 : 2). Ce projet éditorial rappelle la constatation de Bénédicte Toullec (2010), qui note que proposer des blogues sur un site d'information s'inscrit dans une stratégie éditoriale plus large qui est de générer des clics et de compléter une offre de contenu en matière d'opinion en ligne. Le développement des blogues marque une transformation en cours du point de vue discursif aussi bien que du modèle d'affaires global de Québecor. L'entreprise cherche à délaisser la centralisation historique en ligne de Canoë pour redéfinir « sa place dans l'ensemble industriel. [Cette transformation] vise à accroître la rentabilité du groupe et du pôle de communication en son sein » (Anciaux, *op. cit.* : 44).
- 24 Depuis le milieu des années 2000 (*Le Devoir*, 2006), Canoë héberge plusieurs blogues associés aux couleurs du *Journal*. Le site compte, à cette période, au plus une dizaine de pages, et presque tous les blogues sont alimentés par des chroniqueurs. La mise en avant des blogues sur la page d'accueil de Canoë est faible en raison des nombreux contenus trouvés sur le portail (Barbeau, *op. cit.*). Au lancement des deux sites, la dizaine de blogues déménage de Canoë vers les nouveaux sites du *Journal*. La concurrence, elle, reste féroce : *Voir* et *La Presse* comptent respectivement 50 et 40 blogues. De plus, quelques jours avant le lancement des deux sites, un autre acteur fait son entrée dans l'environnement médiatique avec la déclinaison québécoise du *Huffington Post*, connu pour paraphraser de nombreuses ententes avec des personnalités locales et des citoyens socialement engagés pour tenir des blogues<sup>11</sup> (Huffington, 2012 ; White, 2012). Combiner ces trois groupes d'acteurs (journalistes, chroniqueurs et citoyens engagés) est une stratégie peu présente dans les médias québécois, où seuls *Voir* et *L'Actualité* font le même pari que ces deux autres médias. En comparaison, dans les sites d'information français, par exemple, cette stratégie combinatoire est la norme.

## La plateforme blogue du *Journal*

- 25 L'arrivée du *Huffington Post* au Québec a pressé davantage *Le Journal* à développer sa plateforme blogue, car le « Huff » est connu pour sa diversité et sa quantité d'auteurs qui écrivent dans ses différentes versions. Face à ce constat, QMI embauche un journaliste qui deviendra le Chef blogueur, terme employé pour désigner le responsable des blogues. Le journaliste choisi, qui a de l'expérience, connaît très bien l'Internet

québécois : sa présence sur la Toile date du début des années 1990. Pour le soutenir, l'entreprise lui donne le statut de cadre :

Je suis cadre dans l'entreprise comme tous les autres cadres. Dans tous les centres de rédaction que j'ai vus, mon poste n'existe pas. Il y a des responsables des pages Opinions ou Idées, mais pas des blogues. Je travaille en étroite collaboration avec le responsable des pages Opinions et qui est cadre également. Plusieurs des rédacteurs de cette section sont blogueurs. Ainsi, je dirais que je suis la transposition sur le Web des pages Opinions, mais, avec le langage du Web et la façon de faire du Web (Chef blogueur).

- 26 L'embauche du Chef blogueur ne coïncide pas avec le démarrage des sites. Il arrive en avril 2012, soit trois mois après le lancement des deux sites. Dès son arrivée, il assimile les contraintes éditoriales de la plateforme :

Ne nous leurrons pas, quand je suis entré ici, outre Jean Barbe [chroniqueur] et Léo-Paul Lauzon [professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal, ayant le statut de blogueur invité], c'était plutôt à droite. Je veux tout autant à la droite qu'à la gauche la chance de pouvoir s'exprimer. J'entends avoir de véritables débats et même des gens vont aller au-delà de l'opinion et vont proposer des idées. C'est ce qui m'a toujours guidé ici (Chef blogueur).

- 27 En à peine quelques mois, le Chef blogueur transforme la plateforme, qui passe de 12 à 55 pages alimentées par plus de 65 personnes. En date de septembre 2016, soit quatre ans après le lancement de la plateforme du *Journal*, nous repérons encore 42 blogues hébergés, dont 30 sont actifs<sup>12</sup>. Du point de vue quantitatif, plus aucun autre média québécois ne le devance<sup>13</sup>. Notons que le Chef blogueur a quitté *Le Journal* au milieu de l'année 2015 pour devenir le rédacteur en chef d'un magazine.

- 28 Le Chef blogueur dit avoir constitué une équipe qui forme un panorama complet du Québec, allant de la gauche à la droite dans les domaines social, politique et économique. Pour la créer, il a varié ses stratégies selon le type d'acteur (journaliste, chroniqueur et personnalité invitée) à recruter. Du côté des chroniqueurs et des journalistes reporters déjà présents dans les deux éditions, un appel à tous a été lancé pour connaître les acteurs qui désiraient avoir un support de diffusion supplémentaire. En parallèle au développement des blogues et des sites, le responsable de la rubrique « Opinions » a procédé à l'embauche de nouveaux chroniqueurs pour offrir davantage d'opinions dans les pages des deux éditions. Après chaque nouvelle entente, le Chef blogueur a rencontré la nouvelle recrue pour lui proposer un blogue. Quant aux personnalités invitées, le recrutement s'est fait à partir de quelques critères comme la personnalité de la personne, la qualité de ses propos publiés sur d'autres tribunes et le style rédactionnel. Plusieurs ont été recrutées en raison de la publication de livres, généralement des essais, sur des questions politiques ou sociales actuelles, comme l'explique Invité-3 : « En entrevue, [le Chef blogueur] m'a dit qu'il venait me chercher parce que j'avais publié un livre sur l'immigration. Ils m'avaient dit que ça allait marcher fort en raison de la Charte sur la laïcité qui s'en venait. » La méthode de travail établie est le télétravail. *Le Journal* n'a pas de bureaux pour accueillir les blogueurs. Toutefois, en vue de maintenir un échange constant, le Chef les joint par courriel ou par téléphone, chaque jour ou presque, pour échanger sur l'actualité.

- 29 La fluctuation du nombre de blogues s'explique par les départs volontaires (arrêts) et les renvois (pensons à ceux de Jean Barbe, en 2012, et de Joanne Marcotte, en 2014, pour avoir tenu des propos controversés sur leur page) ou encore par les sauts en politique



(Véronique Tremblay, Tania Longpré), puisque *Le Journal* suspend l'activité par souci de neutralité :

Nous sommes intervenus deux fois. L'une avec Jean Barbe, parce qu'à three strikes, you're out<sup>14</sup>. Il avait accusé [Richard] Martineau de plagiat, ce qui était faux. Ensuite, il a tapé sur une histoire d'un point Goodwin... J'ai été obligé de lui dire que c'était un problème et qu'il fallait le régler. À trois fautes, c'est fini. Je devais lui dire qu'il était out. L'autre problème a été celui de Joanne Marcotte parce qu'il est arrivé d'autres événements dans le passé et surtout, cela avait été très grave, elle croyait que l'on faisait des unes dirigées en fonction de certains partis politiques. Or, et à chaque fois que j'invite des gens, je le fais sur le midi pour voir comment ça fonctionne, les unes sont faites ici avec les 10 à 12 cadres. Tout le monde peut entendre les discussions sur la une. Si vous étiez ici ce midi, vous auriez pu entendre la une de demain. C'est pour ça que la théorie du complot avec 12 personnes, ça se saurait. Il n'y a pas de ça ici. J'ai dit à Joanne que non, mais elle a insisté. Sorry, mais tu insultes ce qui est le plus important qui est le journal<sup>15</sup> (Chef blogueur).

- 30 En outre, les blogueurs n'ont pas une liberté d'expression totale sur les blogues : ils ne peuvent pas critiquer le contenu du *Journal*. Au moment des entretiens, la présence en politique active de Pierre Karl Péladeau<sup>16</sup>, le propriétaire majoritaire de Québecor, était un sujet tabou pour les blogueurs. Seul Chroniqueur-2, avec un profond embarras, a voulu évoquer ce sujet. Selon lui, les garanties du Chef blogueur n'ont pas convaincu les blogueurs qu'une appropriation entière du sujet était possible. Une personne s'est lancée sur le sujet, mais selon notre enquête, le texte était dénudé de tout sens critique :

Chroniqueur-2 : Quand Pierre Karl Péladeau a annoncé sa candidature au Parti québécois, [le Chef blogueur] a fait le tour de tous les blogueurs en nous disant que ça ne changeait rien, que nous avions entière liberté, « vous dites ce que vous voulez, etc. ». Mais on s'entend, qu'il n'y a pas un chat qui a dit...

Enquêteur : Vous ne vouliez pas prendre le risque.

Chroniqueur-2 : Jamais de la vie! Vous comprenez? Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable et se dire que nous sommes totalement libres, on écrit ce que l'on veut. Il n'y a pas un de mes collègues blogueurs et moi aussi qui a écrit quoi que ce soit contre cette candidature qui a fait énormément de vagues. [...] Dans tous les autres médias, c'était partout, alors que nous, il n'y avait pas un chat qui a soulevé ça au *Journal de Montréal*. Je pense à ma collègue Denise Bombardier qui a pondu un blogue, quand il a annoncé sa candidature, totalement mielleux et vraiment très, très, très favorable. Je m'en rappelle « coup fumant, exceptionnel, etc. ».

- 31 Cette situation expliquée par notre chroniqueur est révélatrice d'un contexte ambiant dans les journaux de Québecor, où une force corporatiste est solidement présente chez les acteurs de l'entreprise, ce qui empêche le traitement d'un sujet qui concerne l'entreprise, même s'il est d'intérêt public.
- 32 Le système de production et le système économique mis en place par *Le Journal* s'inspirent en partie du modèle de fonctionnement des blogues invités sur les sites d'information français. D'après les entretiens que nous avons menés pour notre thèse de doctorat en préparation, dans l'Hexagone, les personnalités invitées sont les seules à être rémunérées pour bloguer. Elles obtiennent leurs revenus à partir d'une division des publicités basée sur un pourcentage prédéfini. Quant à la production, une publication par semaine est souhaitée de la part des responsables des blogues ou des

rédacteurs en chef Web, et ce, dans le but de garder les blogues actifs. La veille de production n'est toutefois pas toujours assurée par les responsables. Les blogues n'ont plus la même popularité qu'ils avaient il y a encore quelques années sur les sites de la presse française.

- 33 Au *Journal*, la prime financière pour les chroniqueurs est basée sur la division des revenus publicitaires. Le seul minimal requis est de 20 000 pages vues sur la période allant du dimanche au samedi. Les chroniqueurs qui atteignent le seuil se divisent avec l'entreprise les revenus liés à la publicité affichée sur leurs pages respectives. Lors de fortes mobilisations des internautes, des chroniqueurs ont par exemple obtenu, pour une semaine, jusqu'à 1 400 \$ en revenus, y compris la prime, alors que d'autres ont généré plus de 250 000 visionnements pour une seule publication. D'après le Chef blogueur, le montant de 1 400 \$ est le sommet atteint, mais quelques-uns ont touché de 1 100 \$ à 1 300 \$. Ces sommes rarement atteintes mettent à mal la potentielle force que représente le gain financier sur le choix des sujets dans le blogue, mais la suite de l'analyse posera un verdict plus précis et approfondi. Les personnalités invitées connaissent mal la prime basée sur le nombre de pages vues. D'ailleurs, nous avons confirmé à l'une d'entre elles l'existence de cette particularité contractuelle entre *Le Journal* et les chroniqueurs : « C'est drôle que vous me le disiez, car j'en entends parler depuis un moment, mais je n'ai pas cela. Je n'ai jamais eu à aborder cette question » (Invité-2). Précisons qu'aucun blogueur, y compris le Chef blogueur, n'a voulu dévoiler les revenus sans prime qu'ils reçoivent chaque semaine.
- 34 Du côté des journalistes, la production d'un blogue est une activité facultative qui ne compte pas dans le temps de travail et qui ne doit pas nuire à la production des textes destinés à l'édition papier ou au site Web : « Ce n'est pas inscrit dans mon contrat avec *Le Journal*, c'est convenu à l'amiable. Je n'obtiens pas de contribution supplémentaire. C'est la même chose pour mes confrères de travail » (Journaliste). Ce journaliste a demandé un blogue pour des raisons d'espace et de choix éditorial parce que son édition accorde peu de place à son domaine de prédilection. Des raisons de temporalité sont aussi à l'origine de sa demande : les événements de son *beat* se terminent après l'heure de tombée. Son blogue est également utilisé lors de déplacements professionnels pour « agrémenter le voyage » (Journaliste). Cela se fait alors sur le temps personnel, en fin de journée, après avoir rédigé les commandes (de deux pages en moyenne) pour l'édition papier et réalisé les interventions avec les partenaires radio et avec les chaînes de télévision de TVA (appartenant aussi au groupe Québecor). La rédaction du blogue ne se fait que s'il lui reste du « jus journalistique » (Journaliste). Il explique : « [Le blogue sert à] poser l'ambiance du lieu où je me trouve. J'essaie d'être un peu plus anecdotique en racontant ce qui se passe dans la ville et partout ailleurs. Le blogue est un complément d'information face à ce que je fais dans le journal » (Journaliste). La présence de l'opinion est faible dans les blogues des journalistes reporters, car « ce n'est pas l'objectif premier. Les journalistes, on veut rester dans les faits. La polémique, et je parle pour moi, c'est pas pour moi » (Journaliste).
- 35 L'autre caractéristique du modèle du *Journal* est que les blogueurs reçoivent le dimanche des statistiques d'audiences compilé par Google Analytics. Le fichier présente les résultats globaux pour chaque journée et inclut aussi des informations plus avancées avec des données relatives au trafic ainsi qu'au comportement des internautes. Au Québec, nous avons constaté, pour notre travail de thèse, que les entreprises ne transmettent pas ces informations à leurs blogueurs, qu'ils soient



journalistes, chroniqueurs ou invités par le média. Au mieux, ces derniers obtiennent une synthèse une ou deux fois par année, et ce, dans le meilleur des cas. Des journalistes de différentes entreprises québécoises ont formulé deux hypothèses concernant l'absence de transmission des chiffres de visites. La première est qu'il y aurait une volonté manifeste de la part des directions de cacher ces résultats par crainte que d'éventuels bons résultats soient utilisés en tant que levier de négociation par les journalistes. La seconde est que les hiérarchies ne sauraient pas comment interpréter correctement ces chiffres, ce qui confirmerait la réflexion de Tandoc (2015) présentée dans l'introduction de ce texte.

- 36 Au *Journal*, les journalistes reporters ne reçoivent pas de rapports issus des logiciels de métriques. Le journaliste rencontré ignorait l'existence de ces données, bien qu'il ait reçu, par l'entremise de son chef de rubrique, dans le passé, des informations sur ses performances :

J'ai souvent demandé, mais je n'ai rien de concret. [Mon chef de rubrique] m'a déjà dit que les chiffres étaient bons, mais c'est tout. Je voyais que j'avais peu de commentaires et j'ai demandé s'il fallait continuer, car j'adore ça et je ne veux pas arrêter. On m'a dit de continuer. Les données sont très bonnes, semble-t-il. Je ne me suis jamais assez posé la question en fait. Je n'étais même pas au courant pour les autres blogueurs (Journaliste).

- 37 Nous lui avons demandé ce qu'il entendait par « bons chiffres », mais le journaliste n'a pu répondre, ne connaissant pas, d'un point de vue quantitatif, ses chiffres de visites ou tout autre indicateur de mesure. L'intérêt de son chef de rubrique envers le Web et les blogues est minimal, se concentrant davantage sur l'édition papier. Dans ce cas-ci, tout laisse présager que nous avons affaire à un mélange des deux hypothèses soulevées. Le chef de rubrique limite la transmission d'informations : sa compréhension de ces données est faible, car il s'intéresse peu au support Web. En outre, le chef de rubrique cherche à ce que son journaliste se concentre sur ses articles pour l'édition papier, qui est sa tâche principale, alors que le blogue est une production supplémentaire non inscrite dans son contrat.

- 38 Le Chef blogueur encadre minimalement les journalistes reporters. Sa tâche est de se concentrer sur les blogueurs qui formulent des opinions (les chroniqueurs et les personnalités invitées). D'après le responsable des blogues, l'opinion attire les internautes et génère par la même occasion du trafic sur les sites :

On est en train de déranger beaucoup de monde. Très confidentiellement, des gens d'autres journaux nous lisent et aiment ce qu'ils voient. Les gens de la gauche comme de la droite peuvent débarquer et comparer leurs opinions. Confronter les idées, cela a toujours marché. C'est l'ADN du *Journal*.

- 39 Selon lui, les chiffres de visites des blogues le prouvent : ils généraient, en 2014, environ 30 % du total des pages vues et de 2 à 4 billets se trouvaient parmi les 10 pages les plus consultées chaque jour.

Tableau 1. Synthèse du modèle économique du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec* selon les types de blogueurs

|                             | Publication                         | Rémunération       | Prime                              |
|-----------------------------|-------------------------------------|--------------------|------------------------------------|
| <b>Journaliste</b>          | Aucun seuil exigé                   | Aucune             | Aucune                             |
| <b>Chroniqueur</b>          | Minimum de deux billets par semaine | Oui (non dévoilée) | Oui, à partir de 20 000 pages vues |
| <b>Personnalité invitée</b> | Minimum d'un billet par semaine     | Oui (non dévoilée) | Aucune                             |

## L'ambivalence des blogueurs quant aux données d'audiométrie

- 40 Au sujet de la question des internautes, le Chef blogueur dit être transparent envers les blogueurs et tous ceux qui sont liés de près ou de loin au *Journal*. Avant de commencer l'entretien avec le Chef blogueur, nous avons pu visiter avec lui les bureaux où travaillent les cadres de l'édition montréalaise. Depuis les lock-out, une nouvelle configuration organisationnelle a été développée. Le cœur directionnel de l'édition montréalaise occupe des bureaux avec les journalistes de l'édition Web au centre-ville de la métropole, alors que les journalistes de la version papier travaillent dans d'autres bureaux de Québecor. La salle centrale, réservée aux cadres, est composée de deux cercles concentriques. Le premier cercle, au centre, est l'îlot de réunion de coordination du journal. Le second cercle, qui entoure l'îlot central, est formé de tables de travail où les cadres s'installent. La table du Chef blogueur fait face à trois écrans de grande taille : deux affichent les pages d'accueil des sites des éditions montréalaise et québécoise, alors que le troisième présente les statistiques en temps réel compilées par Google Analytics. Ces écrans sont placés dans une allée, à la vue des cadres, des journalistes, des employés divers et des visiteurs occasionnels dans les bureaux. Tous peuvent donc constater le trafic Web en temps réel pour répondre à la volonté que « tout soit transparent pour eux » (Chef blogueur). Cela n'est vrai qu'en partie, puisque, rappelons-le, les journalistes n'ont pas accès aux audiences concernant leurs blogs.
- 41 D'après le responsable hiérarchique, le désir d'obtenir les résultats des métriques serait fort chez les blogueurs. Ils en seraient de grands demandeurs : « Ils viennent accros aux statistiques de Google. Ils les comprennent de plus en plus » (Chef blogueur). Le responsable qualifie ces rapports de « *dope* » pour les blogueurs, qui chercheraient à mieux interpréter les données pour améliorer leurs performances : « Ils me posent des questions pour savoir comment ils peuvent faire plus de clics » (Chef blogueur). Or, les blogueurs ne partagent pas ce point de vue. Il serait plus juste de dire que les données fascinent les blogueurs en raison de leurs précisions : « Ce qui m'impressionne le plus est la précision des données. On sait où les gens nous ont lus. C'est très précis et c'est très détaillé, alors que dans les autres supports comme à la radio et à la télévision, il y a les BBM, mais ce n'est jamais aussi précis » (Chroniqueur-3). Les données permettent d'évaluer la « résilience de certains papiers » (Invité-3), ce qui donne aux blogueurs une idée de ce que cherchent les internautes.
- 42 Lorsqu'un nouveau blogueur amorce sa page, le Chef blogueur le rencontre pour lui présenter le logiciel WordPress, le logiciel de production, et lui donner des conseils pour optimiser les résultats, notamment au sujet des périodes idéales de publication. Or, aucun blogueur n'applique à la lettre les enseignements qu'il peut tirer des données ou des conseils sur la publication : « [Le Chef blogueur] m'a dit vers 11 h 30, juste avant le dîner, ou vers 16 h 30, avant que les gens ne quittent le bureau. De cette façon, les

internauts ont quelque chose de frais. J'essaie de le faire, mais je n'y pense pas toujours. Le réflexe n'est pas toujours présent, et, de ce que je vois, je ne suis pas le seul » (Invité-1). Le manque d'assiduité ou de réactivité des blogueurs, surtout les invités, s'explique par leur profession principale qui les empêche d'être devant un ordinateur : « Je connais des chroniqueurs qui ont [les chaînes d'informations en continu] RDI ou LCN allumées en permanence. Ils sautent sur la première information et peuvent écrire n'importe quand. Dans mon cas, j'ai un "vrai" travail. Quand quelque chose arrive, je ne peux pas réagir » (Invité-2).

- 43 Au fil du temps, l'expérience s'accumulant, les blogueurs délaissent le rapport de Google Analytics, préférant suivre leurs champs d'intérêt personnels : « Ces rapports sont une bonne référence pour moi. Cela permet de voir ce qui marche, ce qui intéresse les gens, sauf que cela ne fait pas foi de tout. C'est peut-être élémentaire ce que je vais dire, mais je vais parler de ce qui m'intéresse en premier » (Chroniqueur-2). Google Analytics aide les blogueurs moins expérimentés (comme Invité-3 ou Chroniqueur-3, qui tenaient un blogue depuis six mois lors de la réalisation des entretiens) à définir plus clairement les sujets qui intéressent ou non les internautes. Toutefois, après une période initiale ou d'apprentissage, les blogueurs décèlent une tendance selon laquelle les sujets de nature *human interest* sont plus populaires que les sujets d'intérêt public :

C'est particulier, car ce n'est pas une science exacte. On voit que certains sujets marchent beaucoup et on se dit que si on réécrit dessus on obtiendra à nouveau du succès. Or, comme ce n'est pas dans l'air, c'est difficile. Ce qui m'a le plus surpris, ce sont les billets personnels. J'ai notamment parlé [du décès d'un parent] et c'est surprenant comment ce type de sujets marche. Le mois dernier, j'ai écrit sur la prévention du suicide et il a été le texte le plus partagé. On raconte des choses bien personnelles et les gens sont touchés, alors que certains sujets d'intérêt public ne marchent pas tant que cela (Invité-3).

- 44 Cet extrait met également en évidence l'aspect personnel du blogue. Bien que la page soit hébergée sur le site d'une organisation médiatique et que le but soit de traiter de sujets d'actualité, les blogueurs écrivent sur des éléments personnels qui ne sont pas liés à l'actualité. Cette pratique fait écho au manque d'inspiration que des blogueurs ressentent au cours des semaines « creuses » dans l'actualité : « Je pourrais écrire un blogue à propos de la magnifique vue que j'ai sur le fleuve et souhaiter une joyeuse Fête nationale. Au début du printemps, [Chroniqueur-1] avait photographié les fleurs qu'il avait achetées, car il faisait froid. C'est le genre de liberté que nous avons » (Chroniqueur-2). Par contre, Chroniqueur-1 est plus réticent à l'égard du rapport transmis par Google Analytics, refusant de s'en servir bien qu'il le consulte pour piquer sa curiosité et connaître le revenu qu'il va recevoir. Selon lui, le fichier représente un danger dans la production, celui d'être répétitif et ennuyant, alors que Chroniqueur-1 veut être original et que son objectif personnel dans le blogue est d'ordre éducatif :

Je n'en tiens pas compte, des statistiques. Le danger est de se mettre à dire qu'on va traiter que de sujets qui sont populaires et de parler de sujets selon le succès. Je refuse de le faire. Le jour que je vais remarquer que je fais cela, j'arrêterai de lire les statistiques. De toute façon, je préfère que l'on apprenne des choses aux gens et non simplement leur remâcher, avec des formules-chocs, ce que l'on a vu dans les journaux le matin ou ce que l'on a traité quelques jours avant. Sinon, c'est des bits et de la bande passante de perdus (Chroniqueur-1).

- 45 Au-delà de Google Analytics, il existe sur le blogue d'autres indicateurs de quantification qui peuvent être pris en considération. Or, pour les blogueurs, il faut faire attention à ces chiffres. Selon eux, il est contre-intuitif d'établir une corrélation

entre le nombre de commentaires reçus et le nombre de pages vues. Le nombre de partages dans les réseaux sociaux est une donnée fiable, puisqu'il permet d'évaluer en direct la circulation du texte : « Quand on voit les partages monter, on peut se dire que le papier circule encore. Quand le nombre arrête d'augmenter, on sait que c'est fini. Le partage quand on le compare avec les achalandages, il y a une certaine adéquation qui ne se vérifie pas sur le nombre de commentaires » (Invité-3).

- 46 Le suivi d'audiences des blogues est également réalisé par le Chef blogueur. Ce dernier collabore de près avec le responsable de la rubrique « Opinions », qui peut publier les billets de blogues les plus populaires dans les éditions papier du lendemain : « J'ai fait un texte qui a connu 40 000 partages dans les réseaux sociaux. Le texte a cassé le compteur, car le texte roulait trop ! [Le Chef blogueur] m'a appelé et m'a demandé de faire une version pour le journal » (Invité-2). Le texte connaît alors une seconde vie et sous une autre forme, limitée à 480 mots, la longueur imposée d'une chronique papier. L'invité reçoit un montant forfaitaire : une chronique est considérée comme une pige. Le suivi des données d'audiences par le Chef blogueur est une force positive dans le processus du *gatekeeping* pour la rubrique « Opinions », c'est-à-dire que les très bons résultats des textes de ses blogueurs l'amèneront à proposer les billets destinés à être publiés dans l'édition papier.

## L'optimisation des audiences : la « désélection » des sujets ou des formes rédactionnelles peu populaires

- 47 Les chroniqueurs et les invités ne sont pas insensibles aux éventuels mauvais résultats de leurs textes. Dans les heures et les jours qui suivent la publication d'un billet et le dimanche lors de la réception du rapport personnalisé, les blogueurs vont évaluer la pertinence des formes rédactionnelles utilisées ou des sujets traités. Un premier enquêté, agissant promptement, supprime un sujet qui ne génère pas de réactions : « Si un sujet n'a absolument pas fonctionné, je ne perdrai pas de temps avec la prochaine fois » (Chroniqueur-2). Le blogueur entend par « fonctionner » une combinaison entre le nombre de pages vues et la qualité des commentaires laissés par les internautes. Si ces deux indicateurs ont un nombre acceptable, le sujet sera maintenu, sinon, il passera à la poubelle. Un second blogueur, plus modéré, hésite davantage à écarter des formes rédactionnelles qui ont pour résultat un coup d'épée dans l'eau :

J'ai demandé aux gens de se prononcer sur des choses et j'ai vu que cela ne marchait pas. Ils vont sur des blogues pour consulter des commentaires et lire des prises de position par des personnalités. Je l'ai réalisé. Cela ne veut pas dire que je ne le referais pas, mais fort probablement que je vais essayer de le faire le moins possible (Chroniqueur-3).

- 48 Le blogueur fait référence à l'un de ses billets composés de neuf questions, y compris le titre. Le chroniqueur attendait les réactions des internautes, mais elles se sont avérées faibles, même en ce qui a trait au nombre de pages vues. Jusqu'à ce qu'il arrête son blogue au printemps 2015, Chroniqueur-3 n'a jamais réécrit une entrée constituée uniquement de questions. Par contre, lors de l'entretien, il n'excluait pas de réutiliser cette forme rédactionnelle pour respecter le contrat de deux billets par semaine qui lui est imposé :

C'est ennuyeux ce que je vais dire, mais c'est une façon de faire une deuxième entrée facile quand on n'est pas inspiré. Je sais que je dois faire au moins mes deux

entrées par semaine et des fois il n'y a pas cette inspiration et en plaçant quelque chose comme ça, je m'assure d'avoir la présence obligatoire (Chroniqueur-3).

- 49 Les mauvais résultats amènent les blogueurs invités à s'enclaver dans la thématique au sujet de laquelle le Chef blogueur les a approchés. Lors de l'embauche, les invités se font rappeler qu'ils sont libres de traiter d'autres sujets qu'ils jugent importants. Or, ces prises de parole ne génèrent pas toujours les résultats auxquels les invités s'attendent. L'effet de ces mauvais résultats vient à créer une forme d'autocensure, puisqu'ils vont se restreindre à leurs domaines d'expertise :

Certaines semaines, j'obtiens 40 000 pages vues et je suis content. Quand je tombe à 8 000, je me pose des questions. J'ai un petit cahier où j'écris tous les chiffres. Dans les semaines où j'en avais 9 000 ou 10 000, je les surlignais en jaune et j'indiquais pourquoi j'avais été moins bon. J'ai remarqué que, souvent, c'était des sujets qui n'étaient pas reliés à mes thématiques. Je m'essayais sur des sujets autres et je voyais que cela ne marchait pas. J'en prenais note. C'est un peu pour cette raison que je sors moins de mes champs de compétence (Invité-2).

- 50 Les blogueurs « désélectionnent » donc les sujets ou les formes rédactionnelles qui recueillent de faibles résultats, c'est-à-dire que le sujet ou la façon d'écrire ne seront plus réutilisés par les blogueurs. Ce geste est partiellement inédit : Tandoc (2014) avait relevé une telle pratique chez les *editors* dans la gestion des pages d'accueil des sites d'information où les sujets faiblement populaires étaient retirés pour ne plus être repris par la suite. La partie inédite de la désélection se trouve dans l'arborescence organisationnelle de ce geste, qui n'est pas réservé qu'aux membres décisionnels d'une organisation médiatique. Dans notre cas d'étude, le premier niveau de l'organisation est conscient des résultats issus des métriques et en prend acte dans la sélection des sujets ou dans l'énonciation du discours avec la forme rédactionnelle employée. Les mauvais résultats observés dans le rapport audiométrique agissent en tant que force négative sur les sélecteurs, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une influence qui mène les acteurs à repousser les sujets et les formes rédactionnelles les moins populaires. Anderson parle d'un « agenda de l'audience » (*op. cit.* : 529) ambiant dans la pratique du journalisme en ligne où les producteurs sont plus que jamais soumis aux internautes, puisque ces derniers définissent les priorités médiatiques d'après leurs champs d'intérêt.

## Un revenu symbolique et les difficultés de maintenir une production régulière

- 51 Les blogueurs exercent d'autres activités professionnelles en plus de la page qu'ils animent : les journalistes reporters et les chroniqueurs écrivent pour *Le Journal*, collaborent à d'autres médias ou ont d'autres activités professionnelles, alors que les personnalités invitées exercent une profession qui est leur principale. Le temps vient donc à manquer pour réagir, comme l'a mentionné précédemment Invité-2. Il est vrai que les blogueurs rédigent pour gagner un revenu, mais ce qu'ils cherchent en priorité, c'est de gagner et de maintenir une crédibilité aux yeux des internautes. Pour y arriver, un investissement personnel en temps est exigé :

Je sais que l'on devrait faire le calcul temps versus salaire, qu'il faut se questionner sur la rentabilité de ce que l'on fait, mais je n'ai jamais fonctionné ainsi. Je me dis que ce texte-là est moins payant sur le coup, mais j'investis en le faisant pour mieux établir ma crédibilité. Les gens vont me lire autrement à l'avenir, parce qu'ils ont vu que j'avais une certaine compétence. Pour moi, c'est un investissement. Si j'étais

débutant en journalisme, peut-être que je serais obligé de voir les choses un peu différemment avec les nécessités de la vie. Je ne calcule pas l'argent que je gagne à l'heure. Ultimement, la satisfaction que je retire du blogue est une amplitude qui dépasse la seule considération financière (Chroniqueur-1).

52 L'extrait est révélateur de la méthode de production des blogueurs du *Journal*. La quête incessante de crédibilité auprès des internautes est une conséquence directe de l'hyperconcurrence des médias (Charron et de Bonville, *op. cit.*). La fidélisation des internautes étant difficile dans le contexte médiatique, les acteurs doivent développer des stratégies pour maintenir leur intérêt. Face à cette situation, deux stratégies sont possibles : rédiger des entrées courtes, de manière régulière ou écrire des textes plus étoffés et publiés sur de plus longs intervalles. Le deuxième choix est privilégié par la vaste majorité des blogueurs du *Journal*.

53 Au moment de l'entretien, le plus long billet recensé de Chroniqueur-1 était de 3 303 mots, soit plus de 13 feuillets. Ce blogueur écrit régulièrement des billets dépassant la norme de 1 500 mots établie par la blogosphère (Caraher, 2008), alors que dans les autres organisations médiatiques québécoises, la norme est d'environ 500 mots par texte (Barbeau, *op. cit.*). Au *Journal*, les blogueurs rencontrés tentent de se limiter à 1 000 mots, mais la règle est souvent transgressée en raison du manque de temps pour peaufiner la rédaction : « Quand on fait un discours, il faut savoir se limiter dans le temps. C'est toujours difficile, car on en aurait toujours plus à dire. La concision est une qualité en rédaction. Je paraphrase Pascal, qui disait : "Je vous aurais écrit une lettre plus courte, mais j'ai manqué de temps" » (Invité-3). N'empêche, bien que ces textes soient plus longs et que le revenu soit faible en fonction du taux horaire, les billets obtiennent une relative popularité auprès des internautes :

J'ai un feedback [du Chef blogueur] qui me dit de ne pas m'en faire, car les gens lisent pour des raisons différentes et de manières différentes. Ces textes très longs que j'appelle "les lectures du week-end", je les publie le vendredi ou le samedi matin. [Nom d'un blogueur] fait aussi de longs billets et il y a des lecteurs pour ça. C'est incroyable (Chroniqueur-1).

54 Quelques blogueurs ont tendance à faire de même, en écrivant pour la fin de semaine de plus longs billets dont le lien avec l'actualité « chaude » est plus ou moins évident.

55 Le montant de la prime financière n'est pas très élevé. Les publicités sur les blogues génèrent peu de revenus, comme c'est le cas de la publicité en général sur Internet. Atteindre le seuil des 20 000 pages vues est atteignable, mais passer à un cap supérieur avec un nombre de pages vues élevé et qui génère un revenu plus grand l'est nettement moins. Notre seule comparaison possible est effectuée par rapport à Invité-2, qui a confié plus haut avoir des scores hebdomadaires oscillant entre 9 000 et 40 000 pages vues. Les blogueurs n'envisagent donc pas ce travail comme une occupation principale en raison du manque de régularité dans la production : « On ne fait pas d'argent avec les blogues. On ne gagne pas sa vie. Il faut être extrêmement discipliné pour faire des blogues au quotidien » (Chroniqueur-2). Malgré cela, les chroniqueurs ne se considèrent pas comme à la solde des internautes : ils connaissent les sujets qui feront réagir les internautes, mais, comme l'a souligné Chroniqueur-1 précédemment, la pratique du blogue deviendrait ennuyante. Chroniqueur-3 renchérit que son intérêt personnel pour un sujet est plus important qu'une quelconque pression des internautes :

Je suis conscient que certains dossiers fonctionnent plus que d'autres. Évidemment, on peut y penser, car le revenu vient avec les clics. C'est sûr que tu cherches un



sujet qui va attirer l'attention, mais parfois j'écris sur ce qui me tente et quand j'aurai trouvé un sujet plus percutant je le ferai.

- 56 Cette citation vient compléter les propos concernant les formes rédactionnelles et les sujets désélectionnés. Une telle action n'est pas menée dans un but mercantile, mais réellement dans l'objectif d'interagir avec les internautes. Le manque d'échange déçoit les blogueurs qui cherchent à obtenir le plus d'interaction possible : « Je lis tous mes commentaires. Un blogue a la chance d'avoir son propre courrier des lecteurs. Pour moi, c'est une façon d'être en lien avec le lectorat. Ce n'est pas un gros *focus group*, mais ça représente certaines personnes engagées et ça, j'en tiens compte » (Chroniqueur-1).
- 57 Au bout du compte, le blogue s'inscrit comme un à-côté dans la carrière professionnelle des chroniqueurs. La réussite d'un blogue demande du temps et le revenu qu'il est possible d'en tirer est modeste et très variable. Le blogue représente difficilement un moyen de subvenir à ses besoins : la relative petitesse du marché québécois et du reste du Canada francophone est un facteur non négligeable. Par comparaison, les blogueurs invités sur les sites de presse français peuvent gagner jusqu'à 5 000 € par mois (environ 7 500 \$ canadiens). Ce revenu s'explique par un bassin d'internautes nettement plus large, car les médias nationaux français attirent les internautes non seulement de la France, mais aussi de plusieurs autres pays francophones. De cette façon, l'on peut émettre comme hypothèse que les internautes agiraient davantage comme force dans le choix des sujets quand il est possible de tirer un revenu intéressant du blogue, ce qui n'est pas le cas des blogueurs du *Journal*. L'aspect financier, par rapport à l'audience, n'agit donc pas comme une force sur les chroniqueurs dans leurs choix de sujets.

## Conclusion

- 58 À l'aide de la théorie du *gatekeeping*, nous avons cherché à relever l'influence des rapports audiométriques et de l'aspect financier sur la sélection des sujets des blogueurs du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*. Ces blogueurs sont des journalistes des deux rédactions, des chroniqueurs et des personnalités invitées. En plus de ce questionnaire initial, nos entretiens nous ont mené à traiter des formes rédactionnelles, de la longueur des textes et des difficultés à bloguer de manière assidue.
- 59 Le principal apport de ce travail est d'avoir montré que les métriques exercent une influence de « désélection » sur les chroniqueurs et les invités. Les blogueurs désélectionnent, c'est-à-dire qu'ils ne réutilisent pas des sujets ou des formes rédactionnelles qui ont généré de faibles audiences et commentaires de qualité, indépendamment de la question financière. Le geste n'est pas posé pour obtenir un meilleur revenu, mais bien pour des raisons d'interaction avec le lectorat. Les blogueurs cherchent davantage à créer un dialogue avec les internautes qu'à gagner un revenu. Sur ce dernier point, la prime financière s'avère trop faible pour qu'elle soit un facteur dans la production du blogue. Sauf exception, le revenu fixe pour la production obligatoire et l'éventuelle prime ne représentent que des appoints par rapport aux autres activités que les chroniqueurs mènent. Ces derniers sont conscients du modèle économique développé par *Le Journal*, mais la gratification qu'ils trouvent dans l'acte de bloguer pallie les revenus perçus. En outre, pour les chroniqueurs et les invités, en plus du revenu, le blogue est une vitrine leur permettant de se faire connaître auprès d'un plus large public.

- 60 Par ailleurs, nous avons relevé une seconde influence, inattendue, du côté du Chef blogueur, qui explique que le responsable de la rubrique « Opinions » reprend les textes connaissant une forte popularité chez les internautes pour les publier dans la version papier du lendemain. Cette synergie des contenus est occasionnelle : le Chef blogueur attend que le texte touche un nombre important d'internautes pour le proposer à son collègue de la rubrique « Opinions », qui est libre de le choisir pour ses pages du lendemain.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ACKERMANN, Paul (2014), « L'exemple du huffingtonpost.fr », dans Jean-Marie CHARON et Jacqueline PAPET (dir.), *Le journalisme en questions : réponses internationales*, Paris, L'Harmattan, p. 191-193.
- ANCIAUX, Arnaud (2014), *Réinventer l'économie du journalisme : Ouest-France et Québecor, deux essais de transformation d'une pratique discursive et des modèles d'affaires des industries médiatiques à l'ère numérique*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Denis RUELLAN, Thierry PENARD et François DEMERS, Rennes/Québec, Université Rennes I/Université Laval.
- ANDERSON, Christopher (2011), « Between creative and quantified audiences: Web metrics and changing patterns of newswork in local US newsrooms », *Journalism*, 12(5) : 550-566.
- BARBEAU, Jean-Sébastien (2011), *La transformation du blogue en une activité du journalisme professionnel québécois francophone (1995-2010)*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'information sous la direction de François DEMERS, Québec, Université Laval.
- BBC (2007), « Weblogs rack up a decade of posts ». [En ligne]. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/technology/7147728.stm>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- BEAULIEU, André et Jean HAMELIN (1982), *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. 10 : 1964-1975, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BERNIER, Marc-François, François DEMERS, Alain LAVIGNE, Charles MOUMOUNI et Thierry WATINE (2008), « Québec. À propos des catégories de contenus médiatiques : information, publicité, opinion, divertissement... », dans Dominique AUGÉY, François DEMERS et Jean-François TÉTU (dir.), *Figures du journalisme : Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 147-170.
- BLOOD, Rebecca (2002), « Weblogs: A history and perspective », *We've Got Blog: How Weblogs Are Changing Our Culture*, Cambridge, Perseus Publishing, p. 7-16.
- CHARRON, Jean et Jean de BONVILLE (2004), « Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence », dans Colette BRIN, Jean CHARRON et Jean de BONVILLE (dir.), *Nature et transformation du journalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 273-316.
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LES MÉDIAS (2011), « La presse quotidienne ». [En ligne]. <http://cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.



- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2006), « Cas D2006-05-061 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2006-05-061>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2007a), « Cas D2006-08-010 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2006-08-0170>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2007b), « Cas D2006-09-017 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2006-09-017>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2009), « Cas D2008-09-014-2 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2008-09-014-2>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2010a), « Cas D2009-11-027 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2009-11-027>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2010b), « Cas D2010-12-048 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2010-12-048>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2013a), « Cas D2013-01-076 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2013-01-076/>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2013b), « Cas D2013-02-077 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2013-02-077>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC (2014), « Cas D2014-10-037 ». [En ligne]. <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2014-10-037>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- CORNU, Daniel (2009), *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Montréal, Fides.
- LE DEVOIR (2006), « Patrick Lagacé passerait à *La Presse* », 10 novembre, p. B2.
- LE DEVOIR (2012), « Le blogueur Jean Barbe congédié », 23 novembre, p. B2.
- DICK, Murray (2011), « Search engine optimisation in UK news production », *Journalism Practice*, 5(4) : 462-477.
- DÖRR, Kostantin Nicholas (2015), « Mapping the field of algorithmic journalism », *Digital Journalism*, 4(6) : 700-722.
- FAGUY, Steve (2011), « Québecor est-il l'empire du "mal" ? », *Le Trente*, 35(2) : 16-18.
- FORTIN, Karine (2011), « Journal de Montréal : un conflit inutile ? », *Le Trente*, 35(4). [En ligne]. <http://www.fpq.org/journal-de-montreal-un-conflit-inutile/>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- GANS, Herbert (1979), *Deciding What's News*, New York, Pantheon Books.
- GILLMOR, Dan (2004), *We the Media: Grassroots Journalism by the People for the People*, Stanford, O'Reilly.
- HUFFINGTON, Arianna (2012), « *Le Huffington Post Québec*, une édition qui est toute sauf "provinciale" », *Le Huffington Post Québec*. [En ligne]. [http://quebec.huffingtonpost.ca/arianna-huffington/lancement-huffington-post-quebec\\_b\\_1260677.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/arianna-huffington/lancement-huffington-post-quebec_b_1260677.html). Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- LE JOURNAL DE MONTRÉAL (2012), « À l'image de votre journal », 1<sup>er</sup> février, p. 2.
- LAPORTE, Pascal (1997), « Les journaux dans la cybercourse », *Le Trente*, 21(4) : 27-29.
- LASICA, Joseph D. (2002), « Weblogs: A new source of news », dans John RODZVILLA (dir.), *We've Got Blog: How Weblogs Are Changing Our Culture*, Cambridge, Perseus Publishing, p. 171-182.

- LEE, Angela M., Seth C. LEWIS et Matthew POWERS (2012), « Audience clicks and news placement: A study of time-lagged influence in online journalism », *Communication Research*, 41(4) : 505-530.
- LIPPMANN, Walter (1922), *Public Opinion*, New York, Harcourt.
- MACGREGOR, Phil (2007), « Tracking the online audience. Metric Data start a subtle revolution », *Journalism Studies*, 8(2) : 280-298.
- MORIN, Claude (1996), *Profession : reporter*, Montréal, Fides.
- NGUYEN, An (2013), « Online news audiences: The challenges of web metrics », dans Karen FOWLER-WATT et Stuart ALLAN (dir.), *Journalism: New challenges*, Bournemouth, Bournemouth University, p. 146-161.
- GRAND DICTIONNAIRE TERMINOLOGIQUE (2006), « Blogue actif », Québec, Office québécois de la langue française. [En ligne]. [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8352708](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8352708). Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- PROULX, Serge (2004), « Bloguer : sport extrême médiatique ? », *Le Trente*, 28(7) : 23-24.
- QUÉBECOR (2012), « Une nouvelle façon d'apprécier les quotidiens n° 1 des Québécois ! : *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* lancent leurs nouveaux sites web », communiqué de presse sur *Marketwired*, 1<sup>er</sup> février.
- RAMSAY, Charles-Albert (2006), « Blogito Ergo Sum », *Le Trente*, 30(5) : 12-14.
- REBILLARD, Frank (2009), *L'information d'actualité sur l'Internet : une approche communicationnelle*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Paris, Université Paris 8.
- SHOEMAKER, Pamela et Tim P. VOS (2009), *Gatekeeping Theory*, New York, Routledge.
- SINGER, Jane. B. (2003), « Who are these guys?: The online challenge to the notion of journalistic profession », *Journalism*, 4(2) : 139-163.
- SINGER, Jane. B (2005), « The political j-blogger: "Normalizing" a new media form to fit old norms and practices », *Journalism*, 6(2) : 173-198.
- SIRE, Guillaume (2013), « Google et les éditeurs de presse en ligne. Une configuration négociée et négociable », *Sur le journalisme*, 2(1) : 88-101.
- TANDOC, Edson (2014), « Journalism is twerking? How web analytics is changing the process of gatekeeping », *New Media & Society*, 16(4) : 559-575.
- TANDOC, Edson (2015), « Why web analytics click », *Journalism Studies*, 16(6) : 782-799.
- TANDOC, Edson et Ryan THOMAS (2015), « The ethics of web analytics: Implications of using audience metrics in news construction », *Digital Journalism*, 3(2): 243-258.
- TOULLEC, Bénédicte (2010), « Le journalisme participatif comme complexification du dispositif médiatique », dans Violaine APPEL, Hélène BOULANGER et Luc MASSOU (dir.), *Les dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck, p. 149-168.
- TUCHMAN, Gaye (1978), *Making News: A Study of Construction of Reality*, New York, Free Press.
- TURBIDE, Mathieu (2014), « Les vraies raisons du départ de Joanne Marcotte », *Le Journal de Montréal*. [En ligne]. <http://www.journaldemontreal.com/2014/03/11/les-vraies-raisons-du-depart-de-joanne-marcotte>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- VU, Hong Tien (2014), « The online audience as gatekeeper: The influence of reader metrics on news editorial selection », *Journalism*, 15(8) : 1094-1110.
- WALL, Melissa (2005), « Blogs of war: Weblogs as news », *Journalism*, 6(2) : 153-172.

WELBERS, Kasper, Wouter VAN ATTEVLDT, Jan KLEINNIJENHUIS, Nei RUIGROK et Joep SCHAPER (2015), « News selection criteria in the digital age: Professional norms versus online audience metrics », *Journalism*. [En ligne]. <http://doi.dx.org/10.1177/1464884915595474>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

WHITE, David Manning (1950), « The “gate keeper”: A case study in the selection of news », *Journalism Quarterly*, 27 : 383-390.

WHITE, Patrick (2012), « Bienvenue ! », *Le Huffington Post Québec*. [En ligne]. [http://quebec.huffingtonpost.ca/patrick-white/bienvenue-au-huffington-post-quebec\\_b\\_1260839.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/patrick-white/bienvenue-au-huffington-post-quebec_b_1260839.html). Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

WHITE, Patrick (2015), « Le Huffington Post Québec fête ses trois ans: notre plan de match », *Le Huffington Post Québec*. [En ligne]. [http://quebec.huffingtonpost.ca/patrick-white/huffpost-quebec-3-ans-plan-de-match\\_b\\_6663398.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/patrick-white/huffpost-quebec-3-ans-plan-de-match_b_6663398.html). Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

WINER, Dave (2001), « The history of weblogs ». [En ligne]. <http://www.userland.com/theHistoryOfWeblogs>. Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## NOTES

1. La mesure dans laquelle ces données peuvent servir à influencer le travail des journalistes en publiant du contenu à partir des préférences des internautes (traduction de l'auteur).
2. Processus de collecte et de confection d'innombrables éléments d'information dans un nombre limité de messages qui rejoignent les gens chaque jour, et qui est central au rôle des médias dans la vie publique moderne (traduction de l'auteur).
3. Hautement subjectif (traduction de l'auteur).
4. Informations à propos d'événements qui découlent des internautes (traduction de l'auteur).
5. L'intensité vécue dans les salles de rédaction sera encore plus forte et stressante avec l'augmentation probable de nouveaux types de tensions et de conflits. Certaines situations sont imprévisibles, sans pour autant être effrayantes. Si, par exemple, un système de paiement fonctionnant sur les résultats calculés par les métriques et avec une prime sur les visionnements devient commun, où cela mènera le journalisme ? L'idée que les journalistes entrent en compétition pour gagner des visionnements pour obtenir des récompenses financières, plutôt que de remplir un travail pour le service public, fait frémir. Espérons, tout de même, que ce nouveau mécanisme ne suivra pas le chemin sombre des systèmes d'incitation tel qu'il existe dans d'autres domaines comme celui des banques, où les primes lucratives encouragent de nombreuses pratiques malsaines et scandaleuses qui, en partie, ont conduit à la crise économique mondiale actuelle (traduction de l'auteur).
6. Cette plateforme conjointe se trouve aux adresses suivantes : <http://www.journaldemontreal.com/blogues/tous-nos-blogues> et <http://www.journaldequebec.com/blogues/tous-nos-blogues>. Page consultée le 7 juillet 2017.
7. Pour éviter des longueurs lorsque nous évoquerons les deux journaux, nous emploierons le surnom donné par ses employés : *Le Journal*.
8. Ces personnes sont codées par leur qualité, soit « Journaliste », « Chroniqueur » ou « Invité », suivie du numéro de 1 à 3, défini en fonction de l'ordre dans lequel ils ont été rencontrés. En raison d'un nombre de blogueurs relativement restreint au *Journal*, nous allons limiter les informations qui permettraient de les reconnaître. Les entretiens avec le Chef blogueur, les chroniqueurs et un journaliste reporter ont été menés entre mai et juillet 2014, tandis que les personnalités invitées ont été rencontrées en mars 2015.

9. Dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous nous intéressons à l'organisation du travail dans les blogues de la presse quotidienne française et québécoise.

10. Or, en raison des occupations des chroniqueurs et des invités, nous ne sommes pas tout à fait convaincu que tous auraient répondu à un éventuel questionnaire, d'autant plus que les réponses auraient été courtes. Cela nous laisse croire que les entretiens sont la meilleure solution pour étudier ce groupe.

11. Paul Ackermann, directeur de la rédaction française du *Huffington Post*, critique le choix du mot *blogue*, car ceux-ci n'en sont pas réellement : « On utilise le terme “blog”, mais cela s'apparente plutôt à des tribunes » (2014 : 191).

12. Dans l'univers des blogues, une entente tacite reconnaît qu'un blogue est actif si la dernière entrée répertoriée date d'au plus trois mois (Grand dictionnaire terminologique, 2006).

13. Le *Huffington Post Québec* se targue de compter le plus grand nombre de blogueurs, avec 1 500 contributeurs, depuis sa création en 2012 (White, 2015). Or, le nombre semble inclure toutes les personnalités qui ont contribué à d'autres éditions du réseau et dont la version québécoise a repris les textes sur son site. Le nombre de contributions propres à l'édition québécoise est alors à reconsidérer en forte baisse.

14. Trois prises et t'es viré (traduction de l'auteur).

15. Barbe a été congédié pour avoir critiqué le budget du ministre Nicolas Marceau du Parti québécois en faisant une référence au nazisme (*Le Devoir*, 2012). Quant à Marcotte, son licenciement fait suite à une série de propos disgracieux envers d'autres blogueurs du *Journal* et accusant la direction d'être à la solde de Péladeau – l'actionnaire majoritaire de Québecor et, à l'époque, député pour le Parti québécois (Turbide, 2014).

16. Au moment des entretiens, Péladeau était député à l'Assemblée nationale du Québec dans la formation du Parti québécois, puis candidat pour en devenir le chef.

## RÉSUMÉS

Les quotidiens *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* proposent à certains de leurs blogueurs des rapports audiométriques et une rémunération bonifiée basée sur un nombre minimal de pages vues. Relevant que les médias se fient de plus en plus aux logiciels d'audiences pour gérer les pages d'accueil, l'auteur a réalisé huit entretiens avec des blogueurs (journaliste reporter, chroniqueurs et invités) et le responsable des blogues pour déterminer l'influence qu'ont la bonification financière et les rapports d'audiences sur le choix des sujets et sur les formes rédactionnelles.

Daily newspapers *Le Journal de Montréal* and *Le Journal de Québec* offer some of their bloggers audiometric reports and bonus compensation based on a minimum number of page views. Given that media players are increasingly turning to audience software to manage their home pages, the author conducted eight interviews with bloggers (reporters, columnists, and guests) and blog managers to determine the influence financial compensation has on the choice of topics and forms of writing.

Los diarios *Le Journal de Montréal* y *Le Journal de Québec* presentan a algunos de sus blogueros, informes audiométricos y una remuneración con bonificación basada en el número mínimo de páginas consultadas. Teniendo en cuenta que los medios de comunicación se confían cada vez

más en los programas informáticos de medición de audiencias para manejar las páginas de inicio, el autor del artículo llevó a cabo ocho entrevistas con blogueros (periodistas reporteros, columnistas e invitados) y el responsable de blogs para determinar la influencia que tiene la bonificación financiera y los informes de audiencias en la selección de los temas y sobre el tipo de redacción que el bloguero va a tratar.

## INDEX

**Mots-clés** : presse quotidienne, blogues, audiométrie, rémunération, Québec

**Keywords** : daily newspapers, blogs, audiometrics, compensation, Quebec

**Palabras claves** : diarios, blogueros, audiometría, remuneración, Quebec

## AUTEUR

### JEAN-SÉBASTIEN BARBEAU

Jean-Sébastien Barbeau est doctorant au laboratoire CARISM de l'Institut français de presse de l'Université Paris II. Courriel : [jean.sebastien.barbeau@gmail.com](mailto:jean.sebastien.barbeau@gmail.com)

# Le traitement médiagénique de *Batman*

Des franchises au transmedia storytelling

Frédéric Aubrun et Vladimir Lifschutz

- <sup>1</sup> Le 21 octobre 2015, Bob Kane, cocréateur de Batman, reçoit à titre posthume une étoile sur le Hollywood Walk of Fame (la 2 562<sup>e</sup> étoile du lieu) accompagnée de la mention « *Most Film Adaptations of a Comic Book Character* »<sup>1</sup>. Depuis ses débuts dans le numéro 27 du *Detective Comics* en mars 1939, le récit de Batman a en effet été adapté à de très nombreuses reprises au cinéma. En 1943, il fait d'abord l'objet d'une adaptation en *serial*<sup>2</sup> réalisée par Lambert Hillyer, avant d'être réellement transposé au cinéma sous la forme d'un long métrage en 1966, sous la direction de Leslie H. Martinson. Une franchise débute en 1989, dirigée par Tim Burton. S'ensuivront jusqu'à aujourd'hui sept films sous la houlette de différents réalisateurs, sans compter la reprise de la franchise par le studio Warner pour cinq ans (2015-2020). Loin d'être exclusif au cinéma, le récit de Batman a rencontré sur son chemin différents médias : la radio (*The mystery of the wax men*, un épisode radiophonique diffusé en 1945 sur ABC), la télévision (*Batman*, une série télévisée créée par William Dozier et diffusée de 1966 à 1968 sur la chaîne ABC, *Batman: The animated series*, une série télévisée d'animation diffusée de 1992 à 1995 dans le bloc de programmation Fox Kids sur le réseau Fox et, plus récemment, *Gotham*, une série télévisée créée par Bruno Heller et diffusée depuis 2014 sur le réseau Fox<sup>3</sup>), ou encore d'autres supports médiatiques tels que le jeu vidéo (dès 1986). Dès lors, nous pouvons nous interroger sur le traitement médiagénique des différents récits de Batman, c'est-à-dire « la manière dont un média a pu rencontrer la facette de ce grand récit qui lui convenait le mieux. Et inversement » (Marion, 1997 : 87). Philippe Marion, chercheur en sciences de l'information et de la communication et spécialiste de la narratologie médiatique, souligne que les médias « *fictionnent* autant qu'ils *fonctionnent* » (*ibid.* : 78), dans la continuité des travaux de Marshall McLuhan (1967). Chaque média générerait donc un « imaginaire spécifique » qu'il faut prendre en compte pour analyser tout récit qui y circule. Marion souligne :

Il convient [...] d'appréhender au mieux le potentiel spécifique d'un média. Ce potentiel est régi notamment par les possibilités techniques du support, par les

configurations sémiotiques internes qu'il sollicite et par les dispositifs communicationnels et relationnels qu'il est capable de mettre en place. Le tout se plaçant sous l'influence réciproque d'usages sociaux réels et en constantes évolutions (*ibid.* : 78).

- 2 Or, si les médias ont une capacité à faire sens dans les récits de fiction par leurs caractéristiques singulières, il ne faut pas non plus oublier qu'ils sont aspirés par une logique économique qui influe sur le déploiement narratif. En cela, si les capacités médiagéniques diffèrent d'un récit médiatique à un autre, les exigences économiques perdurent et déterminent le champ d'action de la narration.
- 3 Ce phénomène prend une ampleur particulière depuis une dizaine d'années dans l'industrie cinématographique, notamment avec l'appropriation de stratégies promotionnelles de *transmedia storytelling* par des sociétés de production. Henry Jenkins (2006) définit le *transmedia storytelling* comme un mode de narration transmédiatique développé à travers certains mondes fictifs. Il s'agit plus précisément de créer de grandes franchises à partir d'un scénario extensible sur plusieurs contenus médiatiques. Nous pouvons en voir l'application concrète avec le conglomerat Time Warner, qui n'hésite pas à proposer des expériences promotionnelles immersives auprès du grand public, notamment avec la campagne virale *Why So Serious?*, mise en place lors de la sortie du deuxième opus de la trilogie réalisée par Christopher Nolan, *The Dark Knight* (2008). Celle-ci proposait aux joueurs de participer à une expérience immersive dans une ville de Gotham ancrée davantage dans la réalité, en leur permettant de récupérer des indices dans des endroits « réels ». Dans la même logique, la promotion autour du film opposant pour la première fois sur grand écran Batman contre Superman (2016) opère un processus de « publicitarisation » dans le magazine américain *Fortune*. « Cette adaptation consiste en un aménagement destiné à réduire la rupture sémiotique entre contenu éditorial et contenu publicitaire [...] », explique Valérie Patrin-Leclère (2014 : 18), chercheuse en sciences de l'information et de la communication et spécialiste des transformations des médias. Ces différents exemples font également écho au concept de transmédiagénie de Marion en désignant « la capacité d'étoilement, de circulation, de propagation » (*op. cit.* : 87-88) à travers différents médias que possède un récit. Du processus créatif aux stratégies promotionnelles, comment les médias négocient-ils leur rencontre avec les récits de l'univers fictionnel de Batman ? La porosité de ces frontières est la clé de la manière dont les univers de fiction se développent dans certains médias.
- 4 Dans le présent article, nous analyserons le traitement médiagénique de certains récits de Batman et les logiques économiques sous-jacentes, en privilégiant l'univers fictionnel comme prisme d'étude. Le philosophe tchèque Lubomir Dolezel définit ce type d'univers comme un monde imaginaire fondé sur des potentialités réelles (1998). Nous faisons l'hypothèse que ce que le récit peut négocier lors de sa rencontre avec un média n'est peut-être pas son récit en tant que tel (c'est-à-dire les différentes étapes constituant l'histoire de Batman), mais son univers fictionnel, à savoir les possibilités infinies qui ressortent de son élaboration. Étudier le traitement médiagénique des récits de Batman revient donc à appréhender la négociation entre le narratif et l'économique.
- 5 Nous inscrivons notre travail dans le champ des sciences de l'information et de la communication en étudiant le traitement médiagénique des récits de Batman sous un angle narratologique, que nous articulons selon une approche socioéconomique. Dans la prolongation des travaux de Derek Johnson, nous analysons le lien entre économie et

créativité au sein des franchises : « Franchising is something with which participants in the media industries have imagined, negotiated, and identified in their attempts to navigate both economies and creativities »<sup>4</sup> (Johnson, 2013 : 26). Notre corpus se compose précisément des adaptations du conglomerat Time Warner, c'est-à-dire les productions des années 1990 (Tim Burton, Joël Schumacher) et des années 2000 (Christopher Nolan, Bruno Heller, Zack Snyder).

- 6 L'intérêt de ce corpus est de comprendre comment un conglomerat comme Time Warner a produit des œuvres audiovisuelles dans des contextes économiques changeants en négociant avec l'univers fictionnel de Batman à travers différents médias et sur plusieurs décennies. Selon Johnson, « [...] films like Batman produced less innovation in form and practice than they served as new exemplars in emerging trade mythologies to institutionalize franchising as conglomerate logic »<sup>5</sup> (*ibid.* : 87). Les bouleversements engendrés par la révolution numérique, l'arrivée d'Internet dès les années 1990, l'émergence du transmédia (Jenkins, 2003) réactualisent fréquemment le rapport médiagénique dans l'univers fictionnel de Batman<sup>6</sup>. Il s'agit d'envisager une nouvelle façon de penser les liens entre créativité et économie par l'intermédiaire du concept de médiagénie (Marion, *op. cit.*). Pour ce faire, nous avons divisé notre réflexion en deux parties, distinctes mais complémentaires, pour appréhender la médiagénie à travers le prisme des univers fictionnels et du transmédia. Dans une première partie, nous aborderons la capacité médiagénique de l'univers fictionnel de Batman en nous appuyant principalement sur la série télévisée *Gotham* (2014), en prise avec les exigences économiques de la sérialité. Dans un second temps, nous nous intéresserons à un média, le cinéma, traversé par des logiques économiques contextuelles et fluctuantes à l'aune de la révolution numérique.

## La rencontre entre le médiatique et les univers fictionnels de Batman

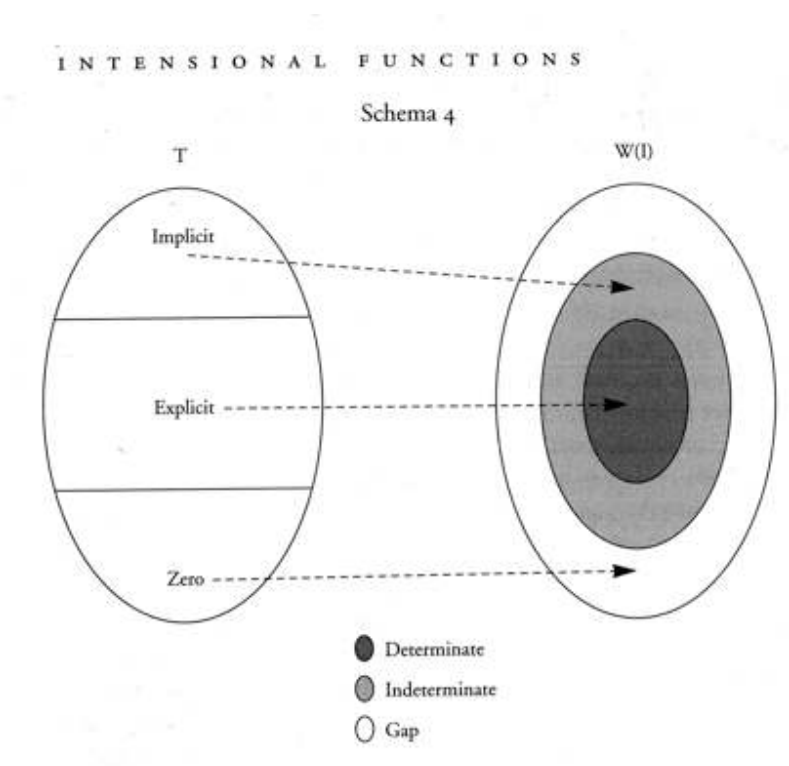
- 7 Les développements narratifs de Batman dans les différents médias démontrent que le personnage bédéique créé par Bob Kane et Bill Finger peut générer des récits. En effet, les aventures de l'homme chauve-souris ne cessent de s'inventer et de se réinventer. Combien d'interprétations narratives de la genèse du justicier masqué ? Combien d'affrontements entre le Chevalier noir et son ennemi juré, le Joker ? L'œuvre de Batman fonctionne donc sur un équilibre entre une utilisation récurrente du « palimpseste » (Genette, 1992) et des récits inédits prenant place à Gotham City. Si bien que les histoires semblent être inépuisables. C'est justement cette infinité apparente qu'il faut appréhender et comprendre. Pour cela, il faut changer l'angle de notre perception et ne plus voir Batman comme une somme de récits, mais comme un vaste univers fictionnel. Dolezel définit ainsi ce type d'univers : « Les mondes fictionnels possibles sont des *artéfacts* produits par des activités esthétiques : la composition musicale et poétique, la mythologie et la narration, la peinture et la sculpture, le théâtre et la danse, le cinéma et la télévision, et ainsi de suite » (1998 : 15). L'idée fondamentale est donc que les mondes fictionnels sont développés par les hommes. Dolezel en conclut que si les mondes fictionnels sont bâtis par l'être humain, alors la conséquence directe est l'incomplétude de ces mondes : « Une conséquence nécessaire de l'artificialité des mondes fictionnels est leur incomplétude » (*ibid.* : 169). Autrement dit, il s'agit d'univers infinis à jamais incomplets. Thomas Pavel, spécialiste de la



littérature, démontre que tous les univers de fiction partent d'une base réelle : « Nous concevons le monde fictionnel et contrefactuel comme le plus proche possible de notre réalité. C'est-à-dire que nous projetons sur ce monde supposé tout ce que nous savons du monde réel, et nous ne faisons que les ajustements que nous ne pouvons éviter » (1986 : 87-88). La théorie des univers fictionnels apporte donc un regard différent sur l'alimentation narrative d'une œuvre. Les univers fictionnels génèrent des récits à partir du monde qu'ils ont construit. L'idée forte est donc la suivante : les univers fictionnels peuvent générer une infinité d'histoires. Nous allons essayer de comprendre comment. À cette question, Dolezel apporte la réponse suivante dans son schéma intitulé « La fonction intentionnelle de saturation » :

Si nous percevons une régularité dans la densité, nous pouvons déduire qu'une fonction intentionnelle à trois valeurs est soutenue par la texture. Elle projette la densité du texte sur le monde fictionnel en structurant sa saturation : la texture explicite construit le domaine déterminé, la texture implicite construit le domaine indéterminé, et la texture zéro, le domaine vague (*op. cit.* : 182).

Figure . Schéma de Lubomir Dolezel



**LUBOMIR DOLEZEL, « LA FONCTION INTENTIONNELLE DE SATURATION » (1998 : 182)**

- 8 Dans un article intitulé « Pouvoir des séries télévisées », Jean-Pierre Esquenazi (2014), chercheur en sciences de l'information et de la communication et spécialiste de la production culturelle, propose une démonstration similaire avec l'exemple de Sherlock Holmes. Nous lui empruntons ici sa démonstration pour l'appliquer à Batman. Le domaine explicite est ce qui est explicitement présent dans le récit. Le manoir Wayne est une part explicite de l'univers fictionnel de Batman puisque le personnage principal y vit avec son majordome, Alfred Pennyworth. Le domaine implicite est ce qui pourrait subvenir dans le récit sans nous étonner. De ce point de vue, la ville de Gotham City regorge de lieux qui peuvent apparaître dans le récit (la mairie, les bas-fonds de la ville,

etc.). Aussi, lorsque dans le comic *The Killing Joke* (Alan Moore, 1988) les origines du Joker sont dévoilées, le personnage de Jack tombe dans une cuve d'acide d'une station de traitement des déchets. C'est un lieu nouveau dans l'univers de la fiction qui appartient à la ville. Il est tout à fait possible qu'il y ait une station de traitement des déchets dans Gotham. Le dernier domaine, dit la texture zéro, ou vague, est plus complexe. Il s'agit de l'infini des possibilités pouvant subvenir dans le récit sans en altérer son authenticité. Le philosophe Gottfried Wilhelm Leibniz établit que la possibilité même d'un monde fictionnel dépend de sa nature non contradictoire (dans Pavel, *op. cit.* : 44). Par conséquent, le domaine vague permet d'envisager des éléments nouveaux dans le récit : des rêves, des hallucinations, des identités cachées, des secrets dévoilés, etc. C'est un domaine large dans lequel le récit peut puiser. Les cauchemars de Bruce Wayne appartiennent à ce domaine, ils manifestent les peurs du protagoniste par l'espace noétique<sup>7</sup>.

- 9 Les univers fictionnels sont des états de fait à un moment X susceptible d'évoluer (Pavel, *op. cit.* : 50). L'implicite peut glisser vers l'explicite : des personnages, des événements, des lieux peuvent subvenir et influencer durablement le monde de la fiction. Ainsi, les auteurs peuvent puiser dans les textures implicite et zéro pour trouver de nouveaux récits qui conviennent aux différents médias. Les univers fictionnels sont donc une solution à la recherche de nouvelles histoires et permettent de négocier les conditions d'un récit dans un média. Batman est un élément de l'univers fictionnel créé par Kane et Finger, l'épicentre d'un monde avec ses propres codes, ses possibles. C'est cette richesse qui nous intéresse dans le cadre de la médiagenie, définie par Marion comme « une interpénétration intense et singulière entre le possible du média (le potentiel des composantes identitaires et des séries culturelles qu'il fédère) et le projet expressif, le plus souvent narratif, mobilisé dans un genre contextuel donné » (2012 : 180). Chaque média a la possibilité de piocher des éléments dans l'univers fictionnel de Batman pour développer un récit spécifique, suivant ses propres caractéristiques.
- 10 C'est par exemple le cas de la série télévisée *Gotham*, créée par Heller et diffusée depuis le 22 septembre 2014 sur le réseau Fox et en simultané au Canada sur le réseau CTV. La série narre les aventures de l'inspecteur James Gordon dans Gotham, ville au sein de laquelle pullulent de nombreux criminels. Ce personnage et cet espace urbain appartiennent dès lors à la texture explicite de l'univers fictionnel de Batman. Nous assistons dans l'épisode pilote de la série à la mort des parents de Bruce Wayne, un événement narratif faisant également partie intégrante de la texture explicite et que l'on retrouvera à ce titre dans de nombreux autres récits médiatiques de l'homme chauve-souris.

Illustration 1. Bruce Wayne assiste au meurtre de ses parents

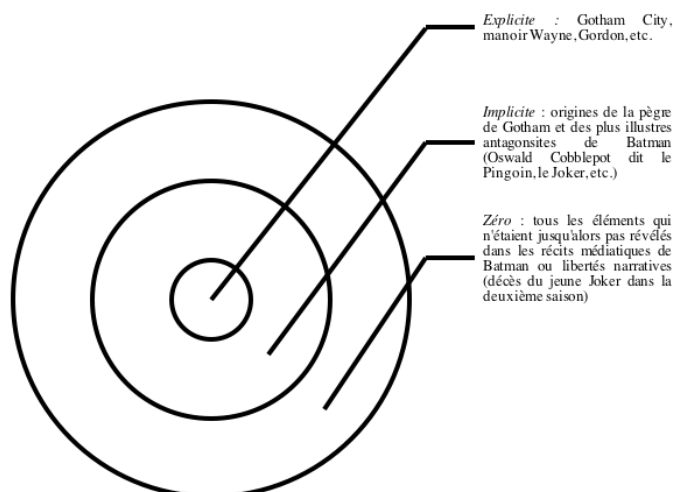


DETECTIVE COMICS, 33 : NOVEMBRE 1939

## L'ellipse comme pont entre la série télévisée *Gotham* et la bande dessinée

- 11 Il nous paraît important de souligner que la série puise son originalité narrative dans la texture implicite en proposant tout un pan inexploré de l'histoire de Batman dans des épisodes centrés sur les origines de ses plus illustres vilains (la pègre de Gotham y est décrite de façon détaillée dans la première saison à travers l'affrontement des gangs Falcone et Maroni, alors que la deuxième saison, sous-titrée *Rise of the Villains*<sup>8</sup>, peint le portrait des figures antagonistes de Batman, du Pingouin au Joker, en passant par Catwoman ou The Riddler). En ce sens, il ne s'agit plus seulement de tirer des ficelles narratives déjà exploitées par d'autres récits médiatiques, mais aussi de construire de nouveaux possibles dans l'univers fictionnel de Batman à partir d'un domaine peu, voire pas encore déterminé (en cela la série flirte avec les frontières du terrain vague de la texture zéro) : la genèse des vilains de Batman.

Figure 2. « La fonction intentionnelle de saturation » (Lubomir Dolezel) dans l'univers fictionnel de la série *Gotham*



- 12 Pour cela, la série n'hésite pas à faire appel à la « médiacy » (Esquenazi, 2010) du public en mobilisant un ensemble de savoirs acquis sur l'univers de Batman au fil des lectures des récits médiatiques<sup>9</sup>. Plus précisément, la médiacy repose sur le devenir super-héroïque du personnage de Bruce Wayne et sur les métamorphoses à venir des vilains tels qu'on les connaît aujourd'hui dans les récits médiatiques (Selina Kyle est la future Catwoman, Oswald Cobblepot est le futur Pingouin, Edward Nygma est le futur homme mystère, Ivy Pepper est la future Poison Ivy, etc.). Les affiches promotionnelles de la série vont également dans ce sens.

Illustration 2. Affiches promotionnelles de la deuxième saison de *Gotham: Rise of the Villains*



[En ligne]. <http://www.fox.com/gotham/>. Page consultée le 30 janvier 2017.

- 13 Que ce soit sur le plan narratif ou promotionnel, c'est donc la part implicite qui est à l'honneur dans la série télévisée *Gotham*. Ce qui n'est pas dit dans les autres récits médiatiques est ici relaté sous une forme sérielle, comme l'explique Kevin Reilly, patron de la Fox : « The show will arc a young Bruce Wayne from a child (around 12) into the final episode of the series, when he will put on the cape, [...] we will see how

they [Riddler, Catwoman, the Joker] get to become who they are as Gotham is teetering on the edge »<sup>10</sup>. En tentant de remplir ces cases laissées vides dans l'univers fictionnel de Batman, la série *Gotham* semble manier avec dextérité une caractéristique de la bande dessinée et du *comic book* : l'ellipse. Dans son ouvrage sur la bande dessinée, Scott McCloud explique comment fonctionne l'ellipse : « Les cases d'une bande dessinée fragmentent à la fois l'espace et le temps, proposant sur un rythme haché des instants qui ne sont pas enchaînés. Mais notre sens de l'ellipse nous permet de relier ces instants, et de construire mentalement une réalité globale et continue » (2007 : 75). Dans la série télévisée *Gotham*, la part implicite de l'univers fictionnel de Batman bascule dans le champ explicite et ce qui n'était pas dit devient dicible. « On peut être enclin à penser que plus une œuvre fera corps avec [son] média d'appartenance (c'est cela, la médiagénie), plus elle sera considérée comme [inadaptable], comme difficilement [transférable] dans un autre média », nous rappelle Marion (Gaudreault et Marion, 2013 : 234). Par conséquent, toute la difficulté des récits médiatiques de Batman réside dans l'expropriation des caractéristiques internes de la bande dessinée.

## Le traitement médiagénique de *Gotham* en prise avec les exigences de la sérialité

- <sup>14</sup> Pour se défaire du média d'origine, le récit de Batman doit puiser dans son univers fictionnel des éléments lui permettant de faire corps avec le format sériel. C'est ce qui se passe avec la série *Gotham*, dans la mesure où le noyau narratif est décentré : ce n'est plus tant le super-héros Batman qui se trouve au centre des arcs narratifs de la série que les personnages qui gravitent autour de lui. Il s'agit donc de raconter ce qui était implicite dans les autres récits médiatiques ou ce qui n'était pas du tout envisagé : la genèse des vilains iconiques de DC Comics et l'invention d'autres vilains et événements narratifs qui vont peut-être par la suite devenir marquants pour l'univers fictionnel de Batman. Le format sériel semble alors le plus adapté à ce déploiement narratif des textures implicite et zéro, dans la mesure où la durée du récit est davantage étalée dans le temps avec des épisodes de 50 minutes et des saisons de 22 épisodes. « Pour qu'un récit possède une forte médiagénie, il doit s'être à ce point construit au sein d'un média qu'il est difficile, voire impossible de dissocier l'un de l'autre », explique Marion (2012 : 180). La série télévisée est un média singulier avec ses propres codes et sa propre histoire. Adapter l'univers du Chevalier noir à la fiction sérielle demande de trouver un terrain de conciliation entre les conditions pragmatiques d'existence de la sérialité et l'œuvre. Dans le cadre de l'industrie télévisée, la série naît pour fidéliser les téléspectateurs : « Le seul genre capable d'entretenir la régularité téléspectatorielle est la série », explique Esquenazi (2010 : 24). Il s'agissait donc de créer un programme capable de maintenir l'attention du public. En s'insérant dans une grille de programmation, la série marque un rendez-vous avec les téléspectateurs. Un rendez-vous qui doit être maintenu de semaine en semaine. Les auteurs de la télévision se penchent donc sur des récits capables de se poursuivre de manière hebdomadaire en remplissant leur objectif premier, la fidélisation de l'audience. De manière pragmatique, les séries n'ont pas changé, leur objectif reste similaire. Les moyens pour y parvenir sont plus complexes, il faut non seulement nourrir ces machines à récit de manière hebdomadaire et donc, avoir toujours une histoire à raconter, mais aussi mettre en place la structure qui puisse produire les épisodes d'une série. Il faut donc



percevoir la série télévisée comme une gigantesque machine affamée d'histoires. Pour répondre à une telle demande de récits, les auteurs bâtissent des univers fictionnels riches en possibilités ainsi qu'une formule propre à la série : « le cadre strict d'une série » (*ibid.* : 26). De cette manière, il y aura toujours une histoire à raconter et un cadre pour la soutenir.

- 15 D'après David Buxton (2010), la forme des séries serait déterminée en grande partie par le caractère industriel de leur production. Pour la série télévisée *Gotham* (2014), l'univers fictionnel de Batman doit se développer selon les exigences de la sérialité télévisuelle, c'est-à-dire alimenter la « machine à récit » (Lifschutz, 2015 : 110) de manière hebdomadaire. L'écriture même des épisodes de la série télévisée *Gotham* est découpée en actes « segmentés par la publicité » (Newman, 2006 : 17), ce qui démontre une certaine emprise de l'économie sur les enjeux narratifs de la série. En ce sens, le récit fictionnel fonctionnerait comme une marque, avec ses propres logiques de gestion et un rythme particulier répondant à l'industrie publicitaire. « La forme série fait historiquement partie intégrante de la marchandise culturelle et correspond à l'impérieuse nécessité de *marquer* le produit afin de garantir au consommateur un niveau de qualité connu d'avance », explique à ce titre Buxton (*op. cit.* : 32).
- 16 En effet, la mise en série du récit de Batman permet de rationaliser l'écriture en puisant dans les textures implicite et zéro de son univers fictionnel pour redéfinir les origines des grands ennemis du super-héros. En d'autres termes, il s'agit de faire du neuf avec de l'ancien en réexploitant des personnages déjà caractérisés dans d'autres récits médiatiques, mais cette fois-ci sous la forme d'épisodes autonomes (un méchant par épisode en moyenne pour la première saison). Cela étant dit, cette économie réalisée sur la narration des personnages est à nuancer, tant la série *Gotham* innove dans la reconstitution narrative de ces derniers, quitte à s'éloigner des vraies origines telles que dessinées dans les premiers *comics*. Cette capacité d'étirement narratif est permise, entre autres, par la « médiativité » (Marion, 1997) de la série télévisée. Noël Nel, spécialiste des processus de sérialisation, a mis en évidence certaines caractéristiques sémiologiques du feuilleton et de la série. Ainsi, selon lui, la *mise en feuilleton* est  

une opération de dilatation et de complexification de la diégèse, un étirement syntagmatique du récit qui conserve l'écoulement inéluctable du temps, tandis que la *mise en série* est une opération de développement diégétique qui se construit autour d'un héros permanent ou d'un horizon de référence, cadre mémoriel constant (1990 : 64-65).
- 17 Pour Stéphane Benassi (2000), chercheur en communication esthétique télévisuelle, le genre fictionnel a évolué vers un modèle hybride, entre série et feuilleton, ce qui est le cas de *Gotham*. Le choix de raconter les origines du commissaire Gordon et des plus illustres vilains de l'univers fictionnel de Batman dans cette série n'est donc pas anodin, et il correspond à la volonté des producteurs de coller aux capacités médiatiques du média télévisé et du genre sériel.
- 18 La densité d'antagonistes présents dans *Gotham* permet en d'autres termes d'alimenter la « machine à récit » et donc de répondre aux exigences de la sérialité télévisuelle : un récit par semaine. De plus, la diffusion des épisodes de *Gotham* (2014) à intervalles réguliers sur le réseau FOX et en simultané au Canada sur le réseau CTV suscite l'intérêt des annonceurs, d'où le séquençage de chaque épisode en actes déterminés par les messages publicitaires. « As we continue to have shorter and shorter airtimes, we are removing story to do it, what does it do to the storytelling if you're breaking it into

even shorter and shorter pieces? »<sup>11</sup>, s'interrogeait déjà en 2007 John Wells, le producteur de la série *Urgences*. Or, s'il est indéniable que la forme d'une série est en grande partie définie par le caractère industriel de sa production (la réduction de la durée d'un épisode sur les réseaux étant corrélée à l'augmentation du nombre de messages publicitaires) comme l'indique Buxton (*op. cit.*), nous pouvons néanmoins nuancer ce propos en regardant de plus près la structure narrative d'un épisode. En effet, si la publicité joue un rôle important dans le déploiement des arcs narratifs et sur la forme des séries, il n'en demeure pas moins que les scénaristes rivalisent encore plus d'ingéniosité pour maintenir le suspense en subdivisant les actes en segments, ce qui dynamise davantage le rythme sériel<sup>12</sup>. Michael Z. Newman segmente les épisodes en trois temps : le *beat*, l'acte et l'épisode. Chaque acte est généralement découpé en six *beats*, soit les scènes qui façonnent l'acte. Le déploiement de ces *beats* permet de façonner un acte qui s'achève généralement sur un élément de suspense pour donner envie aux téléspectateurs de suivre le programme au-delà de la publicité (Newman, *op. cit.* : 18). L'écriture intègre donc clairement le processus publicitaire, et ce, depuis les années 1950. Le phénomène de « publicitarisation »<sup>13</sup> (Patrin-Leclère, *op. cit.*) ne doit alors être ni surestimé ni sous-estimé. « Parler de *publicitarisation*, c'est choisir de scruter ce que la publicité fait aux médias, dans leur forme et dans leur contenu ; c'est penser ensemble la création médiatique et le financement de l'entreprise ; c'est tisser délibérément ce qui est souvent analysé distinctement, à savoir les faits de culture et les questions économiques », explique Patrin-Leclère (*ibid.* : 41).

- 19 À travers ce traitement médiagénique, le récit de Batman est donc conditionné par la publicité et les conditions matérielles de la série télévisée, mais parvient également en retour à redynamiser l'univers fictionnel par une accélération du rythme narratif.
- 20 Avec *Gotham*, nous assistons bien à une adéquation entre le nouveau média d'accueil (la série télévisée) et le récit de Batman (c'est cela, la médiagénie), par le déploiement narratif sur plusieurs épisodes des origines de la pègre de Gotham et du commissaire Gordon (texture implicite de l'univers fictionnel de Batman qui est ici explicitement investi), alors que la série reste tout de même fidèle au média d'appartenance, le *comic book*, par le recours à l'ellipse. Les exigences économiques de la sérialité sont également prises en compte dans ce traitement médiagénique.

## Du *comic book* au cinéma : la transmédialité et la marchandisation

- 21 Nous poursuivons notre réflexion sur l'adaptation médiatique des récits fictionnels de Batman en prenant cette fois-ci le média cinématographique comme objet d'étude. L'intérêt pour ce média est concomitant aux mutations économiques profondes de ces 25 dernières années. Les fusions entre les conglomérats, le développement du numérique et d'Internet ont modifié les moyens mis en œuvre pour satisfaire aux exigences économiques de l'industrie cinématographique. Batman est créé en 1939, le personnage appartient à la maison d'édition DC Comics rachetée en 1969 par Time Warner pour 64 millions de dollars<sup>14</sup>. Le conglomérat Time Warner possède une grande diversité d'entreprises. Il faut pourtant attendre vingt ans pour que le personnage soit porté au cinéma par Warner Bros. Burton est l'un des premiers cinéastes à faire face aux objectifs mercatiques de l'adaptation cinématographique des aventures de

l'homme chauve-souris en réalisant le film *Batman*, qui devint le plus gros succès commercial de l'histoire de la Warner lors de sa sortie aux États-Unis le 21 juin 1989.

- 22 Raphaël Pirenne et Alexander Streitberger (2013) parlent de transmédiatité pour désigner le processus par lequel on modifie une œuvre lors du passage d'un média à un autre. Des processus adaptatifs transmédiaux trouvent dans la bande dessinée de nombreuses possibilités de transposition. L'adaptation filmique du récit de Batman par Burton en 1989 reflète l'écriture des *comics* à cette époque<sup>15</sup> : « Tout ce qu'on pouvait espérer, c'était de rester fidèle au concept original, à Kane. L'écriture des *comics* étant devenue plus sombre, elle a entraîné *Batman* dans une spirale plus psychologique », explique Burton au sujet de la réalisation de ce film (Salisbury, 2009 : 98). L'objectif est donc de rester proche des récentes adaptations du personnage.
- 23 La conception de ce film est portée par une logique économique propre aux années 1990, comme l'explique Johnson :  
[...] corporate reorganization and consolidation intensified to focus corporate interests across media industries in new ways. Although Eileen Meehan considers the difference between Time Warner in the 1990's and Warner Communications in the 1980's as one of « size, not kind »<sup>16</sup> (*op. cit.* : 86).
- 24 Le développement des conglomérats élargit le champ des intérêts économiques pour une franchise au cinéma. Avec *Batman*, Time Warner engage un processus synergique de production entre de multiples entreprises capables de promouvoir le produit-clé, en l'occurrence le Chevalier noir. Cette grande stratégie synergique vise à générer des bénéfices importants en s'appuyant sur un produit (le film) pour promouvoir d'autres produits (jouets, attractions, *comics*, musique, etc.). Le succès de ce premier opus est fulgurant : 100 millions de dollars de recettes en 10 jours au *box-office* américain (Sickels, 2008 : 57). Le film finira sa course à la deuxième place de l'histoire du *box-office* sur le territoire américain, juste après *Le retour du Jedi* (Richard Marquand, 1983). À la fin de l'année 1989, les produits dérivés du film ont rapporté 500 millions de dollars<sup>17</sup>. La licence Batman fut accordée à plus de trois cents objets allant des jouets aux vêtements, en passant par des produits d'hygiène comme du « bat-savon » (Sickels, *op. cit.* : 59). Le poids du mercatique sur le créatif se mesure pendant la préproduction du film : les producteurs Peter Guber et John Peters écrivent un certain nombre de notes à l'attention de Burton pour lui demander d'inclure des « bat-gadgets » (afin de décliner ceux-ci en jouets), de montrer davantage la Batmobile en action, les fonctions de la cape de Batman, le « bat-signal », etc. (*ibid.* : 58). L'objectif était que le film fonctionne aussi comme une vitrine des produits dérivés de Batman. De manière pragmatique, l'effet sur le créatif (dans cet exemple, la mise en scène) tend à inclure des inserts répétés sur les divers gadgets à promouvoir. Nous avons donc ici une logique économique qui influe sur une partie du créatif, mais de manière légère. Le scénario n'a pas été modifié et Burton dispose d'une réelle liberté pour proposer sa vision du Chevalier noir. Malgré ce succès, la Warner subit des pertes financières importantes au début des années 1990 et la concurrence avec Disney tourne à l'avantage du géant de l'animation. Le succès des longs métrages, de la chaîne de télévision et des Disney Store constitue un modèle pour la Warner. Le conglomérat ouvre ses propres magasins qui vendent les produits du catalogue Warner (film et télévision) dès 1991.
- 25 Pour promouvoir la sortie du second opus de la franchise Batman, la Warner met les bouchés doubles avec l'ouverture d'attractions Batman et le lancement d'un dessin



animé autour du Chevalier noir en 1992. Burton est reconduit à la réalisation et une grande liberté lui ait laissé afin de renouveler le succès rencontré lors de la sortie du premier opus. Le réalisateur tire avantage de cette situation et refuse de collaborer avec les besoins en merchandising des partenaires de la Warner. *Batman Returns* rapporte 163 millions de dollars au *box-office* américain, mais la vision de Burton n'est plus compatible avec la vision synergique de la Warner (*ibid.* : 64). Le problème est que l'univers de Burton est jugé trop sombre, si bien que McDonald's décide de ne plus offrir de jouet issu du film dans leur menu *Happy Meal* (voir Richards, 1992). Harassé par le tournage et en conflit avec le studio, Burton est remplacé par Schumacher en 1995 pour *Batman Forever* et *Batman & Robin* (1997). Le studio reprend la main et commande un film « grand public ». Schumacher reçoit plusieurs missions : « éclairer » les prochains films de Batman (en opposition avec l'approche gothique, voire expressionniste de Burton) et rendre les films plus *toyetic* (*ibid.* : 64). Ce néologisme indique clairement que devant l'opposition créativité/économie, la balance penche en faveur de la seconde. *Batman Forever* est un succès : 184 millions de dollars au *box-office* américain, 200 partenaires collaborent à la promotion de cet opus et McDonald's revient dans la course (c'est aussi le premier film de la franchise à avoir un site Web). Dans la pratique, les protagonistes sont multipliés, l'humour est omniprésent et l'introduction du personnage de Robin tend à plaire au jeune public. Time Warner décide d'accélérer le processus en accordant seulement deux ans à la production du prochain opus (*ibid.* : 64-66).

- 26 Lucide, le réalisateur reconnaît lui-même sa difficulté à répondre aux exigences de la Warner pour le quatrième opus : « Je n'avais jamais fait de suite à aucun de mes films auparavant, et les suites ne sont faites que dans un but : rapporter encore plus d'argent et vendre des jouets. J'ai fait mon boulot, mais je n'étais pas du tout à l'aise dans ce rôle »<sup>18</sup>. Ici, les conditions économiques vont donc directement influencer sur le créatif. Si *Batman Forever* amorce ce virage, c'est bien *Batman & Robin* qui façonne une campagne de promotion et une œuvre aux aspects de catalogue de jouets.
- 27 À l'instar des premiers *comics* (illustration 3), le film de Schumacher (illustration 4) est une surenchère de costumes, de super-héros (Batman, Robin, Batgirl) et d'antagonistes (Mister Freeze, Poison Ivy, Bane). L'esthétique du film, à la croisée du *cartoon* et du manga, s'éloigne de la vision du *Dark Knight* de Miller et Burton. Le réalisateur rend plutôt hommage au style de la série télévisée de 1966 (notamment en incluant de nombreux sous-entendus gais et sexuels), rompant avec l'approche gothique de Burton. Le changement est radical et correspond (au moins visuellement) aux attentes du studio. Le film déploie donc un univers dicté par les enjeux économiques, à la portée du jeune public, qui se veut *kid-friendly* (Sickels, *op. cit.* : 66). La profusion de personnages a pour objectif la vente d'un maximum de produits dérivés (le nombre de figurines est multiplié par six en raison du grand nombre de personnages et de costumes).

Illustration 3. Première de couverture



Win Mortimer (*Detective Comics*, 165 : novembre 1950). Longtemps avant la fabrication des figurines de Batman, Finger incorporait déjà des costumes particuliers dans ses scénarios, comme on peut le constater dans la semi-rétrospective *The Strange Costumes of Batman*.

Illustration 4. Affiches promotionnelles mettant en vedette les personnages du film *Batman & Robin*



©WARNER BROS

- 28 Chaque groupe de super-héros et antagonistes possède des personnages d'âges différents et de sexes différents. Les garçons et les filles peuvent donc se retrouver autour des personnages : « Time Warner too contracts with companies like Electronic Arts and Mattel to produce Batman game and toys, respectively »<sup>19</sup>, souligne à ce titre Johnson (*op. cit.* : 43).
- 29 La planification de la conception de l'œuvre dépend donc ici d'un plan mercatique imposé par la Warner. Le scénario est façonné selon l'approche synergique du conglomerat. Si le film reste un monument de mauvais goût, il a rapporté un bénéfice supérieur à 107 millions de dollars sur le territoire américain (Sickels, *op. cit.* : 67), sans compter les produits dérivés<sup>20</sup>, mais la violence des critiques à la fois publiques et professionnelles ternit la réputation de la franchise. D'une certaine manière, le plan de la Warner a fonctionné, une suite est d'ailleurs envisagée avant d'être abandonnée<sup>21</sup>. La planification de ces films par la Warner nous offre ici un exemple fascinant à l'aube du numérique. Pour chacune de ces œuvres, il s'agissait d'envisager la promotion, le merchandising et le créatif comme un procédé synergique guidé par un conglomerat. L'univers de la fiction devient la matière première de cette synergie. Les parties explicite et implicite des univers filmiques de Batman sont convoquées pour façonner des produits autour du Chevalier noir. Les quatre premiers opus de la Warner témoignent à la fois de la popularité du personnage et du succès de cette approche synergique. Cette vision a donné des résultats, mais a aussi marqué la franchise d'un précédent. Devant la difficulté de prédire la réaction du public face à une suite du quatrième volet, la Warner ne s'y risque pas et *reboot* la franchise dans les années 2000. L'expérimentation d'une production synergique façonne les modèles de demain autour de franchises centrées sur des personnages-clés.

- 30 À travers ces quatre films, le créatif et les logiques économiques modèlent des rapports de force fluctuants. Le renversement entre le premier opus et le dernier témoigne d'une réappropriation du film par le conglomerat dont l'objet audiovisuel reste avant tout un produit façonné par des forces économiques. Si ces adaptations filmiques ont tendance à démontrer une logique de différenciation des sphères économique et créative, nous allons voir comment le créatif et l'économique parviennent à ne faire qu'un avec les récents processus adaptatifs transmédiaux de la bande dessinée : *The Dark Knight* (Nolan, 2008) et *Batman v Superman: Dawn of Justice* (Snyder, 2016).

## ***The Dark Knight* : le transmedia storytelling comme stratégie promotionnelle**

- 31 La trilogie de Batman portée par la vision de Nolan est une nouvelle lecture du Chevalier noir. Entre 2005 et 2012, trois longs métrages proposent une version contemporaine du super-héros de Kane et Finger. Rompant avec l'adaptation cartoonnesque de Schumacher, Nolan plonge Batman dans les méandres de l'Amérique post-11 septembre en abordant des thèmes comme le terrorisme, la sécurité, la justice et la peur et en réinventant les origines du Chevalier noir. Ainsi Gotham City devient-elle une grande ville américaine corrompue, divisée socialement, victime d'une crise économique majeure. Nolan utilise alors Batman comme un moyen pour explorer ces thématiques autour de la figure de cet homme torturé. Les antagonistes sont alors associés à des terroristes répandant la terreur (le Joker, Bane) et qui visent à la destruction d'un système (Ra's Al Ghul et sa fille), ce qui crée un parallélisme évident avec le contexte sociopolitique des États-Unis du début du XXI<sup>e</sup> siècle.
- 32 Lorsque la Warner relance une adaptation de Batman, l'objectif est clair : réhabiliter le personnage aux yeux du public et s'adapter aux nouvelles stratégies économiques du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le premier objectif est rempli par l'embauche d'un cinéaste indépendant à qui on laisse une grande liberté de manœuvre. Le second but va être atteint par la mise en place d'une stratégie de promotion transmédia. La Warner a fusionné avec le fournisseur d'accès à Internet AOL en 2000 et souhaite investir dans le développement d'Internet. Cent millions de dollars sont consacrés à la promotion du film pour un budget de production d'environ 150 millions de dollars<sup>22</sup>. Le film rapporte 205 millions de dollars sur le territoire américain. La deuxième franchise de Batman est lancée, et c'est la stratégie autour du second opus qui va, ici, nous intéresser. Lors de la promotion pour la sortie de *The Dark Knight* (deuxième opus de la trilogie), une vaste campagne transmédiatique<sup>23</sup> est mise en place. Ce choix est lié à l'orientation de la Warner depuis sa fusion avec AOL : promouvoir le produit-clé par les nouveaux moyens de communication (Sickels, *op. cit.* : 70). Nous allons nous intéresser à cette campagne dans la mesure où elle marque un tournant dans la créativité employée pour connecter le marketing et le créatif. Elle fut d'ailleurs reconnue comme l'une des campagnes les plus innovantes de l'histoire d'Hollywood selon le journal *Los Angeles Time*<sup>24</sup>.
- 33 Cette campagne s'étale sur plus d'un an, débutant en mai 2007 pour une sortie en juillet 2008 (aux États-Unis). L'idée est de promouvoir le film en distillant des informations à travers divers sites Web et de mettre ainsi en place l'univers fictionnel du film. Warner Bros demande à 42 Entertainment<sup>25</sup>, agence spécialisée dans le marketing viral, de penser une campagne de promotion en lien avec le film<sup>26</sup>.

L'entreprise se lance alors dans la promotion autour d'un plan narratif clair ; pour promouvoir le film, on bâtit une campagne directement liée à l'univers de la fiction. Mélangeant promotion virale et réalité alternative, 42 Entertainment propose aux spectateurs de devenir des citoyens de ce Gotham fictionnel à travers une multitude de jeux, de vidéos, de sites Web, d'événements et d'indices sur le film.

- 34 Il s'agit ici de *transmedia storytelling* tel que le définit Jenkins : « [...] comme la circulation de plateforme médiatique en plateforme médiatique d'un récit unifié, ou du moins coordonné dès sa conception, pouvant accroître tout à la fois la cohérence des franchises et le plaisir spectatorial » (2013 : 12). Basé sur la campagne fictionnelle de l'avocat Harvey Dent (Double-Face) pour devenir procureur de la ville de Gotham, le marketing viral se déploie. L'année de promotion du film devient l'année de campagne de Harvey Dent, ce qui permet de mettre en place les enjeux au cœur du film de Nolan. Le créatif et la narration dictent donc les moyens de la promotion : passer par une campagne politique fictionnelle pour déployer les éléments de la promotion du film.
- 35 C'est donc la rencontre entre une histoire (le scénario des frères Nolan et de David S. Goyer) et un média (le cinéma) ainsi que les conditions économiques qui dictent son fonctionnement (le déploiement d'une stratégie numérique par la Warner). L'année de promotion permet de s'immerger dans l'univers de Gotham au travers de l'enjeu politique à venir. La campagne de Dent est mise en avant par des sites Web, des vidéos virales et des affiches. Le slogan *I believe in Harvey Dent* devient le site de campagne du candidat, mais aussi un brillant élément de communication<sup>27</sup>.

Illustration 5. Site Web du candidat de fiction Harvey Dent



On peut consulter l'historique du déploiement de la campagne virale à l'adresse suivante. [En ligne]. <http://batman.wikibruce.com/ibelieveinharveydent.com>. Page consultée le 30 janvier 2017.



- 36 L'analogie entre la campagne politique américaine et le film est pertinente dans la mesure où, à l'instar d'un candidat qui doit obtenir un ralliement massif pour s'élever, voter Harvey Dent, c'est aussi devenir un potentiel spectateur du film. Rappelons par ailleurs que cette idée est directement liée à la réalité puisque les primaires présidentielles de 2008 étaient au cœur de l'actualité<sup>28</sup>. Cette corrélation avec l'actualité politique ne pouvait donner que plus de pertinence à cette promotion tout en démontrant une nouvelle fois qu'un univers de fiction puise son essence dans la réalité. En parallèle de cela, la menace terroriste incarnée par le Joker se construit autour de la campagne de Dent par la mise en ligne d'un site intitulé *Why so serious?* Les détournements des affiches de campagne, des journaux fictionnels comme le *Gotham Times* deviennent les marques apparentes du clown fou. Le personnage de Batman est donc relativement absent de cette promotion, même s'il reste au centre des débats dans le cadre de messages publicitaires, de couvertures de presse fictionnelles ou de débats télévisuels.

Illustration 6. La une du *Gotham Times*



[En ligne]. <http://www.whysoseriousredux.com/thegothamtimes/home.htm>. Page consultée le 30 janvier 2017.

Illustration 7. *Gotham Tonight with Mike Engel*, vidéo virale



Les vidéos sont disponibles sur YouTube. [En ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=DTQUjacmSLg>. Page consultée le 30 janvier 2017.

- 37 En effet, des débats télévisuels fictionnels sont proposés dans le cadre d'une imitation des journaux d'information américains type CNN/*Late-Night show* avec *Gotham Tonight with Mike Engel*<sup>29</sup>. Ces vidéos proposent des débats sur Batman, la politique à Gotham, l'élection du procureur comme un prélude au film à venir. Chronologiquement situés avant le film, ces morceaux de fiction permettent de contextualiser la situation politique et économique de Gotham (élection, menace de la famille mafieuse Maroni, débat autour de la légitimité du Batman) depuis la fin du premier film, *Batman Begins* (2005). C'est la partie implicite de l'univers fictionnel qui est ici convoquée, le temps fictionnel entre les deux opus est réinvesti.
- 38 L'analogie avec l'actualité américaine est évidente (crise économique, chômage, insécurité), elle assure une corrélation avec le réel que Hervé Glevarec définit comme « l'effet de réel ». Une impression qui « se produit chaque fois qu'un univers diégétique représentationnel (fictionnel ou cadre ordinaire) vient "toucher" le monde réel » (Glevarec, 2010 : 221). Les spectateurs qui suivent assidûment cette promotion sont récompensés par un approfondissement de l'univers de la fiction. Le choix de copier le format des émissions de débat américaines s'inscrit dans ce que Glevarec appelle la néo-télévision et qui « se caractérise par ceci qu'elle rend perméables ses frontières avec le "réel", dont elle est dorénavant, de surcroît, une partie » (*ibid.* : 232). En jouant sur ce trouble, on investit l'univers de Batman d'un « réalisme fictionnel » qui accentue l'immersion possible. En « touchant » le réel, dans sa forme et dans son fond, la campagne du film *The Dark Knight* fait écho à l'actualité américaine. La narration du film et le contexte économico-politique ont donc dicté l'angle d'attaque de cette campagne virale. Il s'agissait de trouver un terrain d'entente entre l'économie et le créatif. Néanmoins, c'est bien le créatif qui a dicté l'exploration de ces nouveaux modes de promotion transmédia. En faisant de l'année précédant la sortie du film une année à vivre de l'univers fictionnel de Batman, *Entertainment 42* explore l'implicite de l'univers fictionnel comme un prologue à l'expérience du film. En convoquant les possibles de cet univers, la promotion du film *The Dark Knight* montre un tournant dans la politique de

promotion d'un *blockbuster* pour le studio : faire du marketing un enjeu créatif dans lequel le spectateur peut s'investir. Le renversement méthodologique entre *Batman & Robin* (1997) et *The Dark Knight* (2008) témoigne de la nouvelle place laissée à la création dans la promotion. Ce choix est pragmatique et nécessaire pour s'adapter aux attentes des spectateurs et aux nouvelles technologies.

## ***Batman v Superman* : la rencontre entre deux univers fictionnels**

- 39 En mars 2016, le Chevalier noir affronte pour la première fois au cinéma un autre super-héros de l'univers de DC Comics — Superman — dans la suite de *Man of Steel* (2013), réalisé par Snyder. Il s'agit donc de la suite des aventures de l'Homme d'acier sous la réalisation de Snyder, mais aussi d'une nouvelle transposition médiatique du récit de Batman. En cela, nous avons bien affaire à la rencontre de deux univers fictionnels au sein du média cinématographique ainsi qu'à un nouveau phénomène de transmédiaticité (Pirenne et Streitberger, *op. cit.*), dans la mesure où la bande dessinée avait déjà mis en récit l'affrontement entre les deux super-héros, principalement dans *The Dark Knight Returns* de Miller (1986). Par ailleurs, il est intéressant de noter que la scène de combat entre Batman et Superman dans le film de Snyder ressemble étrangement à celle de cette bande dessinée.

**Illustration 8a. Le combat entre Batman et Superman**



Une vignette de la bande dessinée de Frank Miller publiée en 1986, *Batman: The Dark Knight Returns*



### Illustration 8b. Le combat entre Batman et Superman



Une scène du film réalisé par Zack Snyder en 2016, *Batman v Superman: Dawn of Justice*

- 40 Cela nous conduit à nous interroger sur le traitement médiagénique de ces univers fictionnels opposant les deux super-héros de DC Comics. En effet, la force exercée par les propriétés singulières du média d'adaptation est ici à nuancer : ce n'est pas tant le média qui façonne le récit que l'univers fictionnel qui participe à l'expérience médiatique. Ainsi, si pour Marion « le récit s'épanouit au diapason de l'interaction de la médiativité et de la narrativité » (1997 : 86), c'est en partie grâce à la transmédiabilité permise par la capacité d'étoilement des univers fictionnels des super-héros que la médiagénie s'exerce pleinement.
- 41 Marion évoque le concept de transmédiagénie pour désigner « la capacité d'étoilement, de circulation, de propagation » (*ibid.* : 87-88) à travers différents médias que possède un récit. Mais ce sont bien les univers fictionnels qui permettent cette dispersion médiatique par leur déploiement narratif à l'infini. Dans *Batman v Superman*, l'enjeu est double, tant sur le plan fictionnel (l'univers fictionnel de Batman rencontre celui de Superman) que sur le plan mercatique, avec un effet de levier sur les *comics* : « Les ventes augmentent de 30 à 50 % dès qu'il y a un film », explique Sébastien Dallain, de Panini France. François Hercouët, de Urban Comics, ajoute :
- Il y a deux ans, *Man of Steel* n'avait pas boosté les ventes de la série Superman, qui reste en retrait en France, mais celles de l'ensemble des titres. Même chez Marvel ! Son aura avait profité à tout le monde alors que les films Batman ne profitent qu'aux séries de ce personnage dans les *comics*. Nous espérons retrouver ce phénomène en mars avec la sortie de *Batman v Superman* et en août avec *Suicide Squad*<sup>30</sup>.
- 42 Aussi la promotion autour du film opposant pour la première fois sur grand écran Batman contre Superman (2016) renvoie-t-elle aux normes esthétiques et narratives de

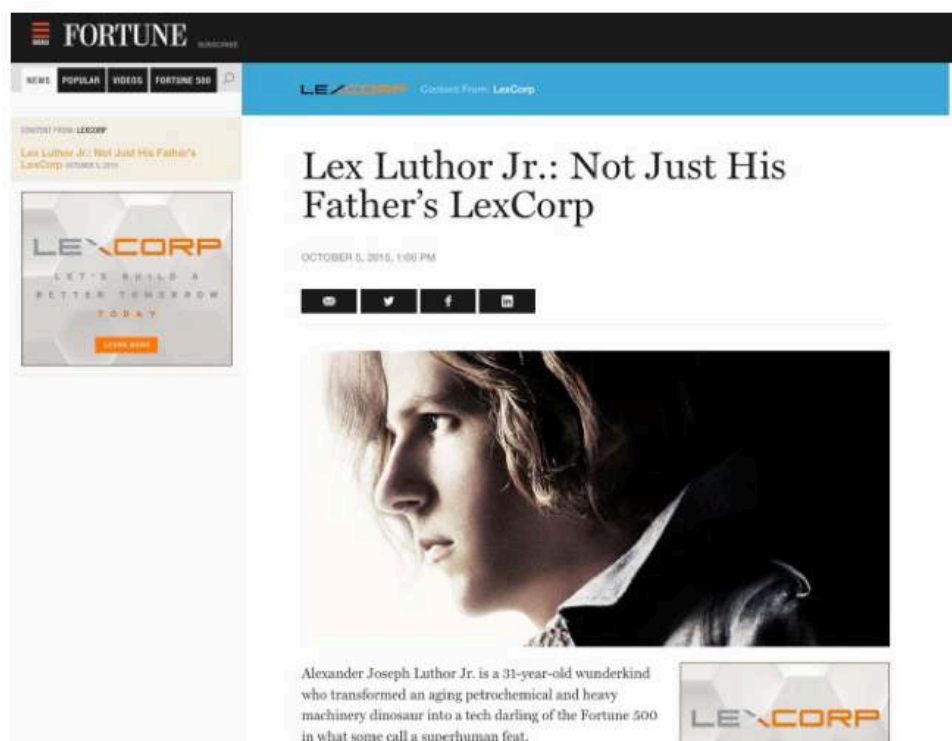
ce double univers fictionnel, notamment à travers un processus de « publicitarisation » dans le magazine américain *Fortune* avec un article consacré à Lex Luthor, l'un des principaux protagonistes du film. En effet, Warner Bros et Wired Brand Lab ont imaginé une (fausse) interview de l'ennemi de Superman, sur un site consacré au film *Batman v Superman: Dawn of Justice*. Au cours de cet entretien avec le journaliste Ron Troupe, Lex Luthor explique le projet de son entreprise LexCorp, qui se différencie de sa concurrente Wayne Enterprise :

If justice is going to survive in the new global paradigm, we have to get better, invest in new disruptive technologies, think outside Pandora's Box. Who has the resources to do it? The government? No; the only thing holding that old purse together is a thick layer of impenetrable red tape. Vigilantes like the Batman? Not unless they have access to vast amounts of untold riches<sup>31</sup>.

- 43 Il s'agit ici d'un ancrage fictionnel fort dans la stratégie mercatique déployée autour du film de Snyder, qui fait écho à celle de Nolan, précédemment décrite.
- 44 En publicisant un élément diégétique de cette nouvelle adaptation cinématographique dans un article journalistique, la stratégie promotionnelle créative (une publicité native ou *native advertising*) autour d'un double univers fictionnel amène la publicité à faire corps avec le média dans lequel elle s'insère. Patrin-Leclère explique :

Du point de vue du marché publicitaire, un « bon » support est un support qui ne se contente pas de *supporter* la publicité mais qui s'en fait le *supporteur* en lui servant pour ainsi dire d'écran. Dans cette perspective, la production journalistique doit idéalement être conçue de telle sorte que l'insertion publicitaire n'apparaisse pas comme une rupture sémiotique (2004 : 111).

#### Illustration 9. Interview de Lex Luthor Jr.



Article fictionnel sponsorisé par Warner Bros et publié dans le magazine étatsunien *Fortune*. [En ligne]. [http://fortune.com/contentfrom/2015/10/5/lex-luthor-jr/ntv\\_a/3dsBA58oDAfxgFA/](http://fortune.com/contentfrom/2015/10/5/lex-luthor-jr/ntv_a/3dsBA58oDAfxgFA/). Page consultée le 30 janvier 2017.

- 45 Le processus de publicisation de l'univers fictionnel de *Batman v Superman* dans ce dispositif journalistique fait écho à la campagne virale du film *The Dark Knight* dans son utilisation de « l'effet de réel » (Glevarec, *op. cit.*). Nous assistons en ce sens à des stratégies de masquage du réel, l'enjeu étant de dissimuler la fiction dans un dispositif médiatique assimilable au réel. Autrement dit, c'est une mise en scène de la forme dont il est question, qui veut correspondre davantage aux codes médiatiques des industries culturelles qui alimentent l'économie. À la lumière de ces exemples, nous constatons que les textures explicite et implicite des univers de fiction nourrissent les campagnes de promotion de ces œuvres, ce qui permet d'amener la médiagénie sur un autre terrain. En effet, il ne s'agit plus tant de la rencontre entre un récit et un média que de l'union d'un univers de fiction avec ses médias.

## Conclusion : La négociation d'un nouveau champ mercatique et fictionnel

- 46 Au terme de notre réflexion, nous pouvons constater que la médiagénie dépasse la question du récit. Dans notre étude de cas, nous avons bien affaire à la rencontre entre plusieurs médias et des récits. Cependant, au-delà de ces croisements, nous avons aussi constaté que l'univers de la fiction constituait un terrain fertile pour chaque média, avec la possibilité de déployer ses caractéristiques singulières. La capacité de cet univers à épouser les contraintes économiques des médias génère un traitement médiagénique différent, comme les nombreux exemples de l'article le démontrent. La capacité médiagénique telle que définie par Marion (1997) nous permet de constater que certains médias possèdent les moyens de *fictionner* davantage que d'autres. Cela dépendrait à la fois de l'univers fictionnel en lui-même et de sa connexion au réel (Glevarec, *op. cit.*), mais aussi de la médiacy (Esquenazi, 2010) qui entoure son existence (c'est-à-dire les récits personnels que nous entretenons avec cet univers de fiction). En prélevant du narratif dans un univers de fiction, le média agirait comme une membrane qui puise dans cet univers les éléments permettant son extension médiatique. Ainsi, chaque média a la possibilité de développer un potentiel narratif. Ce potentiel est présent dans l'univers de fiction comme un élément explicite, implicite ou zéro de sa texture (Dolezel, *op. cit.*). Dans cet article, nous avons choisi de considérer les conditions économiques des médias comme partie intégrante du traitement médiagénique, dans la mesure où celles-ci déterminent l'étirement narratif de la membrane médiatique. *Gotham* est une série télévisée configurée par un calendrier et par des coupures publicitaires qui répondent à la logique économique du média. Si l'on prend le média cinématographique à travers nos trois exemples, nous percevons une exploitation du potentiel narratif proche du modèle sériel avec un découpage en épisodes, une écriture qui joue avec des figures de la sérialité comme le *cliffhanger* et un univers qui s'étale au-delà de l'œuvre. Il faut voir par-delà le cadre médiatique pour observer une transmédiagénie qui façonne plusieurs points d'ancrage pour appréhender l'œuvre. Ainsi, dans les dernières adaptations cinématographiques du Chevalier noir (*The Dark Knight* ; *Batman v Superman*), nous avons affaire à une stratégie de dé-différentiation des sphères économique et créative. Il s'agit de troubler les frontières entre le réel et la fiction pour favoriser la porosité du média et de la narration. Les campagnes de promotion permettent à ce titre d'envisager un glissement sémiotique entre l'univers de fiction et les dispositifs médiatiques guidés par la logique

économique. Nous avons vu l'exemple de la stratégie virale des deux œuvres, dont le processus de « publicitarisation » (Patrin-Leclère, 2014) des univers de fiction dans le magazine *Fortune*.

- 47 L'univers de Batman dévoile un potentiel transmédiagénique singulier en lien avec les stratégies mercatiques. L'univers fictionnel semble disposer de ressources narratives qui lui permettent d'être exploré encore aujourd'hui de manière originale (*Gotham*, *Suicide squad*, 2016). La capacité d'étoilement de l'univers de fiction nous permet d'envisager la médiagénie dans une logique de dé-différenciation des sphères mercatique et fictionnelle, la réussite de cette médiagénie dépendant ainsi du lien à double sens entre le créatif et les conditions singulières du média (dont la partie économique).

---

## BIBLIOGRAPHIE

AMÉTIS, Emeline (2009), « Batman : George Clooney admet avoir massacré le rôle », *Le Huffington Post*, 30 septembre. [En ligne]. [http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/30/batman-george-clooney\\_n\\_4015339.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/30/batman-george-clooney_n_4015339.html). Page consultée le 15 septembre 2016.

BATMAN & ROBIN (1997), *IMBD*. [En ligne]. <http://www.imdb.com/title/tt0118688/>. Page consultée le 15 septembre 2016.

BENASSI, Stéphane (2000), *Séries et feuilletons TV : pour une typologie des fictions télévisuelles*, Liège, Éditions du CEFAL.

BERTHELOT-GUIET, Karine, Caroline MARTI DE MONTETY et Valérie PATRIN-LECLÈRE (2014), *La fin de la publicité ? Tours et contours de la dépublicitarisation*, Paris, Le Bord de l'eau.

BUXTON, David (2010), *Les séries télévisées : forme, idéologie et mode de production*, Paris, L'Harmattan.

DELZEMME, Fabrice (2016), « Marvel est moderne, DC a des valeurs », *Ciné Saga*, hors-série : 32-35.

DOLEZEL, Lubomir (1998), *Heterocosmica: Fiction and Possible Worlds*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

ESQUENAZI, Jean-Pierre (2006), « Constitution de la subjectivité dans les mondes filmiques » dans Jean-Pierre ESQUENAZI et André GARDIES (dir.), *Le Je à l'écran*, Paris, L'Harmattan, p. 61-87.

ESQUENAZI, Jean-Pierre (2010), *Les séries télévisées : l'avenir du cinéma ?*, Paris, Armand Colin.

ESQUENAZI, Jean-Pierre (2014), « Pouvoir des séries télévisées », *Communication*, 32(1), mis en ligne le 25 février 2014. [En ligne]. <https://communication.revues.org/4931>. Page consultée le 12 septembre 2016.

FOLTZER, Christophe (2014), « Batman & Robin : Joel Schumacher s'explique et demande pardon », *Écranlarge*, mis en ligne le 14 octobre 2014. [En ligne]. <http://www.ecranlarge.com/films/news/930569-batman-robin-joel-schumacher-s-explique-et-demande-pardon>. Page consultée le 12 septembre 2016.

FOX. [En ligne]. <http://www.fox.com/gotham/>. Page consultée le 18 septembre 2016.

- GAUDREAU, André et Philippe MARION (2013), *La fin du cinéma ? Un média en crise à l'ère du numérique*, Paris, Armand Colin.
- GENETTE, Gérard (1992), *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- GLEVAREC, Hervé (2010), « Trouble dans la fiction. Effets de réel dans les séries télévisées contemporaines et post-télévision », *Questions de communication*, 18 : 214-238.
- WIKIBRUCE, « Ibelieveinharveydent.com » (s.d.). [En ligne]. <http://batman.wikibruce.com/Ibelieveinharveydent.com>. Page consultée le 16 septembre 2016.
- JACKSON, Jean-Pierre (1994), *La suite au prochain épisode... Le « serial » américain*, Paris, Éditions Yellow Now.
- JENKINS, Henry (2003), « Transmedia storytelling. Moving characters from books to films to videos games can make them stronger and more compelling », *MIT Technological Review*.
- JENKINS, Henry (2006), *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*, New York University Press.
- JENKINS, Henry (2013), *La convergence culturelle*, Paris, Armand Colin.
- JOHNSON, Derek (2013), *Media Franchising: Creative License and Collaboration in the Culture Industries*, New York/London, New York University Press.
- LEVITZ, Paul (2013), *The Golden Age of DC Comics (1935-1956)*, Paris, Éditions Taschen.
- LIFSCHUTZ, Vladimir (2015), *Les séries télévisées : une lutte sans fin*. Thèse de doctorat en arts et en sciences de l'information et communication sous la direction de Jean-Pierre ESQUENAZI et Martin BARNIER, Lyon, Université Lyon 2.
- MARION, Philippe (1997), « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », *Recherches en communication*, 7 : 61-88.
- MARION, Philippe (2012), « Emprise graphique et jeu de l'oie. Fragments d'une poétique de la bande dessinée » dans Éric MAIGRET et Matteo STEFANELLI (dir.), *La bande dessinée : une médiaculture*, Paris, Armand Colin/INA Éditions, p. 175-199.
- MCCLOUD, Scott (2007), *L'art invisible, comprendre la bande dessinée*, Paris, Vertige Graphic.
- MCLUHAN, Marshall (1967), *The Medium is the Message: An Inventory of Effects*, New York, Bantam Books.
- NEL, Noël (1990), « Téléfilm, feuilleton, série, saga, sitcom, soap opéra, telenovela : quels sont les éléments clés de la sérialité ? », *CinémAction*, 57 : 64-65.
- NEWMAN, Michael Z. (2006), « From beats to arcs: Toward a poetics of television narrative », *The Velvet Light Trap*, 58: 16-28.
- PATRIN-LECLÈRE, Valérie (2004), « Journalisme, publicité, communication : pratiques professionnelles croisées », *Communication & langages*, 140(2) : 109-118.
- PAVEL, Thomas G. (1986), *Fictional Worlds*, London, Harvard University Press.
- PIRENNE, Raphaël et Alexander STREITBERGER (2013), *Heterogeneous Objects. Intermedia and Photography After Modernism*, Leuven, Leuven University Press.
- REY, Alain et Josette REY-DEBOVE (dir.) (1987), *Le Petit Robert dictionnaire de la langue française*, Paris, Éditions Dictionnaires Le Robert.
- RICHARDS, Olly (1992), « Trouble in Gotham », *Empire*, 39 : 21-23.

SALISBURY, Mark (2009), *Tim Burton : entretiens avec Mark Salisbury*, Paris, Sonatine.

SICKELS, Robert C. (2008), *The Business of Entertainment*, London, Praeger Publishers Inc.

WARNER BROS (2015), « Lex Luthor Jr.: Not just his father's LexCorp », *Fortune*. [En ligne]. [http://fortune.com/contentfrom/2015/10/5/lex-luthor-jr/ntv\\_a/3dsBA58oDAfxgFA/](http://fortune.com/contentfrom/2015/10/5/lex-luthor-jr/ntv_a/3dsBA58oDAfxgFA/). Page consultée le 17 septembre 2016.

42 ENTERTAINMENT. [En ligne]. <http://www.42entertainment.com>. Page consultée le 14 septembre 2016.

## NOTES

1. Héros de *comic book* le plus adapté au cinéma (traduction des auteurs).
2. « Un *serial* est un ciné-roman à suspense. Chaque épisode, au lieu de comporter une conclusion provisoire ou un “retour à la normale”, s’achève sur une situation très périlleuse, voire mortelle, pour le héros. En pratique, la question n’est pas de savoir s’il s’en sortira, mais *comment* il s’en sortira » (Jackson, 1994 : 35).
3. Cette liste est loin d’être exhaustive, Batman ayant fait l’objet de nombreuses autres adaptations médiatiques.
4. Les participants de l’industrie des médias ont imaginé, négocié, et se sont identifiés à la franchise dans leur tentative de combiner l’aspect économique et la créativité (traduction des auteurs).
5. [...] des films comme *Batman* ont certes produit des innovations sur le plan de la forme et de la pratique, mais ils ont surtout servi d’exemples dans les mythologies commerciales émergentes pour institutionnaliser la franchise comme logique de conglomérat (traduction des auteurs).
6. À noter que Superman a été le sujet d’une tétralogie entre 1978 et 1987 avec quatre adaptations cinématographiques. Néanmoins, la composition des conglomérats américains dans les années 1980 n’étant pas celle des années 1990, la Warner n’a pas eu la même approche à l’égard de la production de ces œuvres. Les résultats économiques déclinant de la franchise ont poussé la Warner à s’orienter vers Batman pour proposer un projet de franchise stimulé par de nombreux secteurs du conglomérat.
7. En philosophie, la noétique (mot allemand du grec *noêtikos*) est « ce qui concerne la noèse, acte de penser ». La noèse étant « l’acte par lequel on pense (ce que l’on pense est le noème) » (Rey et Rey-Debove, 1987 : 12724). Nous utiliserons ce mot dans la possibilité d’explorer cette noèse dans tous ses possibles.
8. L’essor des méchants (traduction des auteurs).
9. Pour Esquenazi, la médiacy concerne « nos savoirs acquis concernant la télévision » (2010 : 5). Nous utilisons ici ce terme dans un sens plus large, par exemple pour désigner nos savoirs acquis au contact des médias.
10. La série suivra Bruce de ses jeunes années (adolescence) jusqu’au moment où il enfle la cape, dans le dernier épisode, [...] alors qu’on verra comment ils [Riddler, Catwoman, le Joker] deviennent ce qu’ils sont, au moment où Gotham est au bord du gouffre (traduction des auteurs). [En ligne]. <http://deadline.com/2014/01/tca-foxs-gotham-series-will-feature-all-classic-batman-characts-including-bruce-wayne-663597>. Page consultée le 30 janvier 2017.
11. Au fur et à mesure que le temps d’antenne se rétrécit, nous enlevons une partie de l’intrigue, quelles seront les conséquences si celle-ci est décomposée en unités de plus en plus courtes ? (traduction des auteurs). Cité dans « Producers vexed by TV shrinkage », *Variety*, 18 septembre 2007.

12. Le rôle des interruptions publicitaires dans le discours sériel a fait l'objet d'un séminaire à Lyon le 4 novembre 2014.
13. Autrement dit, la dépendance des médias à la publicité.
14. Dans le détail, DC Comics appartenait depuis 1967 à un conglomérat nommé Kinney National Company. C'est ce conglomérat qui a été racheté par Time Warner. Depuis ce rachat, la Kinney National Company est devenue Warner Communications en 1972.
15. En 1986, la bande dessinée *The Dark Knight Returns* écrite par Frank Miller adopte un ton noir pour traduire la complexité de Bruce Wayne.
16. [...] la réorganisation et la consolidation d'entreprise se sont intensifiées pour se concentrer sur de nouvelles formes d'intérêts d'affaires dans l'industrie des médias, bien qu'Eileen Meehan considère la différence entre Time Warner dans les années 1990 et Warner Communications dans les années 1980 comme une différence « de taille, et non de genre » (traduction des auteurs).
17. Cela inclut notamment les ventes fructueuses des deux bandes originales du film, l'une classique incluant les compositions de Danny Elfman et la seconde, plus large, incluant des titres de Prince.
18. [En ligne]. <http://www.ecranlarge.com/films/news/930569-batman-robin-joel-schumacher-s-explique-et-demande-pardon>. Page consultée le 30 janvier 2017. George Clooney (interprète du Batman de 1997) s'est publiquement excusé pour le film : « Depuis que j'ai massacré le rôle, je suis la personne la moins qualifiée pour commenter l'interprétation de n'importe quel acteur quand il s'agit de Batman », a-t-il confié. [En ligne]. [http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/30/batman-george-clooney\\_n\\_4015339.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/30/batman-george-clooney_n_4015339.html). Page consultée le 30 janvier 2017.
19. Time Warner a également signé des accords avec des sociétés comme Electronic Arts et Mattel pour produire respectivement un jeu et des jouets Batman (traduction des auteurs).
20. [En ligne]. [http://www.imdb.com/title/tt0118688/business?ref\\_=tt\\_dt\\_bus](http://www.imdb.com/title/tt0118688/business?ref_=tt_dt_bus). Page consultée le 30 janvier 2017.
21. Ce cinquième opus devait être réalisé par Schumacher et revenir à une approche plus sombre de l'univers de Batman. [En ligne]. <http://www.imdb.com/title/tt0118688/>. Page consultée le 30 janvier 2017.
22. [En ligne]. [http://www.imdb.com/title/tt0372784/?ref\\_=nv\\_sr\\_1](http://www.imdb.com/title/tt0372784/?ref_=nv_sr_1). Page consultée le 30 janvier 2017.
23. Le transmédia existe bien avant les années 2000, mais l'évolution numérique et technologique lui confère une place plus importante dans les stratégies de communication et dans les œuvres elles-mêmes (voir Jenkins, 2013).
24. [En ligne]. <http://www.42entertainment.com/work/whysoserious>. Page consultée le 30 janvier 2017.
25. Une agence spécialisée dans le marketing et le divertissement. L'une de leurs accroches est d'ailleurs « We're shifting the line between marketing and entertainment ». [En ligne]. <http://www.42entertainment.com>. Page consultée le 30 janvier 2017.
26. Le marketing viral repose sur la création d'un message persuasif (par un site Internet par exemple) qui peut se diffuser aussi rapidement qu'un virus. L'information se déploie ainsi massivement et touche un maximum d'individus.
27. Il était même possible en s'inscrivant sur le site de recevoir une pochette de campagne du candidat fictionnel.
28. Le slogan *Yes, we can* de Barack Obama, alors candidat en lice pour l'investiture démocrate, ressemble étrangement à celui du procureur : *I believe in Harvey Dent*. Les deux slogans jouent sur le réenchantement de la politique par deux figures nouvelles, jeunes et dynamiques.
29. De nombreux acteurs du long métrage participent à ces vidéos virales, dont deux acteurs principaux : Aaron Eckhart (Harvey Dent) et Eric Roberts (Salvatore Maroni).
30. Interview de Sébastien Dallain (Panini France) et François Hercouët (Urban Comics) dans *Ciné Saga*, 2016, p. 34.

31. Pour permettre à la justice de passer dans ce nouveau paradigme mondial, nous devons nous améliorer, investir dans de nouvelles technologies qui généreront un profond changement, penser au-delà de la boîte de Pandore. Qui a les ressources pour faire ça ? Le gouvernement ? Non. La seule chose qui maintient ce vieux sac à main désormais, c'est une montagne de paperasserie incompréhensible. Des justiciers comme Batman ? OK mais à condition qu'ils aient d'innombrables richesses à portée de main. Cité dans : « Lex Luthor Jr. : Not just his father's LexCorp », *Fortune*, 5 octobre 2015. Warner Bros, Wired Brand. Traduction : Sylvain Petit.

---

## RÉSUMÉS

Depuis ses débuts en bande dessinée en 1939, le récit de *Batman* a été adapté à plusieurs reprises dans les médias. Dans le présent article, les auteurs étudient le traitement médiagénique de certains récits de *Batman*, sous l'angle de la narratologie médiatique, en privilégiant l'univers fictionnel comme prisme d'étude. Plus particulièrement, ils s'intéressent à des adaptations marquées par un véritable affrontement entre le créatif et le commercial. Si la médiagénie se révèle être un mariage réussi entre un média et un récit, sa réussite ne dépendrait-elle pas aussi du lien à double sens entre l'économique et le créatif ?

Since its inception as a comic book in 1939, the story of *Batman* has been adapted multiple times in various media. In this article, the authors examine the mediagenic treatment of certain *Batman* stories through the lens of media narratology, using the fictional world as a prism of study. More specifically, they are interested in adaptations that present a true clash between the creative and the commercial. If mediagenics were a successful blend of medium and narrative, would its success not also depend on the two-way relationship between economic and creative aspects?

Desde el comienzo de la existencia de las historietas en 1939, el relato de *Batman* fue adaptado en varias ocasiones en los medios de comunicación. En este artículo, los autores analizan el procesamiento mediático de algunos relatos de *Batman*, desde una perspectiva de la narrativa mediática, favoreciendo el universo de la ficción como prisma de estudio. Los autores se interesan particularmente en las adaptaciones caracterizadas por una verdadera confrontación entre lo creativo y comercial. Si lo mediático constituye un resultado exitoso entre un medio de comunicación y un relato, este logro ¿no dependería también del vínculo a doble sentido entre lo económico y lo creativo?

## INDEX

**Mots-clés** : bande dessinée, Batman, narratologie médiatique, médiagénie, adaptation

**Keywords** : comic book, Batman, media narratology, mediagenics, adaptation

**Palabras claves** : historietas, Batman, narrativa mediática, mediático, adaptación



## AUTEURS

### FRÉDÉRIC AUBRUN

Frédéric Aubrun est chercheur associé au programme de recherche JADN (Journalisme à l'heure du numérique), Université Lyon 2. Courriel : aubrunf@gmail.com

### VLADMIR LIFSCHUTZ

Vladimir Lifschutz est membre du laboratoire Passages XX-XXI.  
Courriel : vladimir.lifschutz@gmail.com

---

## Recherches

---

# Instituer, organiser, médiatiser

La communication de l'action, une perspective communicationnelle

Gloria Awad

---

- 1 L'intitulé du présent travail de recherche pourrait induire qu'il part de mots-clés pour reconstituer leur généalogie et leur halo ou leur aura dans leurs manifestations paradigmatiques scientifiques et sociales. Cela constitue effectivement l'une de ses ambitions, laquelle s'inscrit toutefois dans une démarche plus exhaustive d'explicitation de la complexité des enchevêtrements, des cloisonnements et des imbrications, des dépendances et des connexions entre communication et action. Mais la logique globale de cette contribution est complètement à l'opposé, c'est-à-dire qu'elle considère les objectivations formelles de la vie sociale précisément dans leur ancrage social, qu'il s'agisse des langages, des cartographies et autres médiatisations, tout en examinant le retentissement et les répercussions de ces objectivations sur le monde social ainsi que leurs transformations par celui-ci. L'intérêt de cette démarche se trouve certainement dans ses potentialités scientifiques compréhensives, dont l'importance est cruciale dans les sociétés humaines, où les savoirs participent depuis toujours des fondements de l'action — quels que soient ses champs d'exercice et de compétence — qu'ils appareillent et outillent, en plus de la structurer, de la légitimer et de la justifier.
- 2 Dans cette perspective, toute société humaine est une société de savoir, selon la conception wébérienne de la science où le savoir est systématiquement social dans sa légitimité et son utilité, mais également dans ses limites qui lui sont intrinsèques. Les savoirs répondent à des questions qui surgissent à la fois de l'action, de la pratique et du désir d'acquérir une compréhension et une connaissance des objets questionnés. Ce qui se traduit par une constellation des savoirs où s'articulent connaissance, expertise, information, opinion et imagination, ou science, expertise et pratique, en d'autres termes, les savoirs savants, les savoirs experts et les savoirs profanes ayant leur légitimité, leur temporalité et leur pertinence propres.
- 3 Les savoirs savants s'inscrivent dans la longue durée. Plutôt que d'opérer sur leur objet et de se développer, comme le veut leur épistémologie proclamée, leur histoire et leur actualité montrent qu'ils sont en tension entre les enjeux économiques d'acteurs en compétition, leurs propres logiques organisationnelles et la fatalité politique d'une

survivance ou d'une colonisation du futur qui engage un monde fini sans pour autant être uniforme.

- 4 Les savoirs experts trouvent leur justification et leur légitimité dans l'exercice et la différenciation des pratiques. Celles-ci émergent de l'occasion en tant qu'événement mobilisateur, dans sa double dimension de désordre ponctuel matérialisé et synchrone d'une nécessité de décision et d'action, ainsi que d'opportunité en tant que chance et atout, en tant qu'occasion génératrice d'initiative, d'innovation, de projet et de réussite dont la durée est variable.
- 5 Quant aux savoirs profanes, ils émergent du vécu ainsi que de l'information collectée par les acteurs sur des questions qui les concernent. Le vécu constitue le champ de l'expérience dans ses caractéristiques structurantes d'exploration, d'invention, de routinisation, de transmission et de rectification. Les questions sont issues de risques et peurs qu'on peut qualifier de transversaux du fait de l'imbrication et de la superposition, dans notre modernité tardive, des domaines de la production, de la consommation, du marché et d'une sphère privée individualisée. Elles structurent des opinions et des imaginaires, lieux stratégiques du savoir profane, appareillés par les dispositifs médiatiques où s'affichent le discours publicitaire d'autopromotion des acteurs, dans leur diversité, leur émulation et leur concurrence, le discours journalistique sur la réalité présente du monde, et les discours de fiction porteurs de bribes de réalité et de réalités augmentées.
- 6 L'enchevêtrement entre action et communication s'incarne dans cette dimension de codification instituante, validante et médiatrice, où s'interpénètrent l'action dans son intelligence, son existence et son déroulement ainsi que sa cristallisation dans des codifications, des matérialités et des formes symboliques qui, à leur tour, la structurent. Enchevêtrement qui s'inscrit dans le processus de la construction sociale de la réalité, où participent dans une circulation interactionniste l'externalisation, l'objectivation et la symbolisation, et ce, qu'il s'agisse des sujets, des objets, des pratiques ou des imaginaires.
- 7 Instituer, c'est à la fois faire exister et établir, fonder d'une manière durable dans des statuts, des fonctions et des représentations. L'institution des sujets, tant individuels que collectifs, est dans cette perspective une construction où leur existence en tant que telle ne constitue qu'un aspect de leur identité. Celle-ci inclut également les relations et les représentations que ces sujets entretiennent avec eux-mêmes — placées à la fois sous le signe de la non-contradiction et du changement —, avec leurs semblables et leurs différents, dans leurs positionnements et leurs rôles respectifs, ce dont rendent compte les articulations des concepts de personne et personnages, d'acteur et de rôles, d'acteur social et de faces (façades) sociales. Il en va de même pour les objets dont l'objectivation ne se limite pas à leur seule existence, mais inclut leur catégorisation, leur marquage, leur façonnage, leur emballage et leur symbolique. À cela s'ajoutent, pour les activités, la dimension efficiente qui constitue la visée de l'action et la dimension réflexive qui lui est inhérente, c'est-à-dire routinisée, rectifiée et recommencée, et donc à la fois transmise, normalisante et évolutive. Enfin, sujets, objets et activités partagent leur préhension par le mode de connaissance de notre pensée courante qui est leur imagination ou leur représentation, leur reconfiguration dans des « empreintes », des images et des imaginaires. Tout comme l'action, ce savoir ordinaire fait également l'objet d'une rationalisation dans une démarche généralisée,

sinon de maîtrise, du moins de gestion et de contrôle inscrite dans la stratégie de l'action et des acteurs.

- 8 L'organisation de l'action renvoie à sa territorialisation dans des interdépendances, des solidarités et des affinités, des groupements et des espaces d'exclusion-inclusion. Elle matérialise également l'inscription de l'action dans des processus d'intégration des ressources, de différenciation des activités et de coopération des acteurs ainsi que sa gestion par des règles structurelles, des pratiques d'expression, des dispositifs communicationnels de valorisation, d'évaluation et de contrôle. À cela s'ajoutent les « inscriptions » matérielles véhiculées tant dans des réseaux de hiérarchie et de coopération que sur des plateformes communicationnelles classiques ou numériques. Ces inscriptions opèrent une documentarisation et une monumentalisation de l'action, dans des médiatisations à échelle de visibilité variable.
- 9 Les enjeux liés à la visibilité sociale sont multiples déjà dans leur ancienneté et leurs espaces de manifestation. Leur logique, tant ancienne que contemporaine, n'est rien de moins qu'une action rendue opératoire et légitime par sa perception — et donc sa connaissance — ordinaire publique, dans la dimension originellement cumulative du terme comme expression matérielle signifiante perceptible de l'action communicationnelle et comme destinataire coauteur de cette même action par leur attention et leur empathie. La nouveauté contemporaine de cette visibilité est sans doute la technicisation poussée de ses lieux, de ses processus et de ses matérialités et leur « monétisation » dans un investissement de la valeur produite par la circulation des matérialités signifiantes régie par des intentions et des affinités, des passions et des intérêts, des peurs, des vertus et des vices qui lui donnent ses mobilités.

## L'action : spectre, échelle, économie

- 10 Le terme *action* vient du mot *acte*, dont dérive également le mot *acteur*. Les philosophes distinguent les actions que le sujet fait advenir par son comportement des événements qui lui arrivent et qu'il subit. Ils montrent, de concert avec les linguistes, la performativité d'« actes de langage », où dire équivaut à faire et où nommer relève de faire exister. Pour les sciences humaines et sociales, l'action est un processus par lequel un acteur poursuit des fins par les moyens dont il dispose, l'acteur pouvant être un sujet individuel ou collectif. Dans l'analyse qu'il fait de l'action, le sociologue états-unien Talcott Parsons articule action et système social, soulignant la dimension à la fois située et structurée de l'action : toute action est orientée vers des fins et des buts, dont elle recherche une satisfaction optimale ; elle est réglée par des systèmes de normes et de symboles, se déroule dans des situations sociales et implique effort et motivation. Ce faisant, Parsons actualise une formalisation théorique platonicienne ancienne de la dimension systémique de l'action. Cette formalisation éclaire le fait que l'action s'élève toujours dans un environnement dont elle tire opportunité, possibilité et contrainte, environnement qu'elle écoute — dans la plénitude sémiotique du terme, non restreinte au seul sens auriculaire — et qu'elle contraint à son tour en y faisant émerger des acteurs, des systèmes, des biens, des services, des innovations, des événements et des risques.
- 11 L'action est un objet d'étude ancien pour les sciences humaines et sociales qui la considèrent comme étant la réponse humaine au fait d'exister : parce qu'ils vivent dans le monde, les hommes ne peuvent qu'y agir, y vivre en y apposant leur empreinte et

leur marque tout en étant affectés, marqués, par celles d'autres acteurs. Hannah Arendt écrit à ce propos : « Du point de vue de la philosophie, l'action constitue la réponse de l'homme au fait d'être né. Nouveaux venus et débutants dans le monde du fait de cette naissance, nous sommes porteurs d'un élément de renouveau » (1972 : 193). Au-delà de son inhérence au vécu humain dont elle ne saurait être dissociée, l'action a été analysée par l'utilitarisme à travers ce qui la motive et en constitue les sources considérées comme étant son intérêt et ses conséquences. Jeremy Bentham indiquait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle que les hommes agissent toujours par calcul, selon leur intérêt qu'ils projettent dans les conséquences de l'action : l'utilité d'une action réside dans son intérêt. Cet intérêt est le résultat d'un ensemble de sanctions produites par les trois pouvoirs qui, selon Bentham, régissent les conduites humaines et qui sont la loi, la religion et l'opinion publique :

La sanction politique qui opère par les peines et les récompenses légales, la sanction religieuse qui opère par celles auxquelles on peut s'attendre de la part du Maître de l'Univers et la sanction populaire, qu'il appelle aussi de manière caractéristique sanction morale, qui opère à travers les plaisirs et les peines qui nous viennent de la faveur ou de la défaveur d'autrui (Mill, 1998/1967 : 206).

- 12 Reprenant dans une perspective critique les travaux de Bentham, John Stuart Mill indique que la philosophie utilitariste « permet simplement d'organiser et de prévoir la régulation des seules affaires matérielles (business part) de la société » et que ce qui précède l'action c'est « non un intérêt mais un sentiment (impulse) » (*ibid.* : 211) :

Le sens de l'honneur et de la dignité personnelle, ce sentiment particulier d'exaltation ou de déchéance qui opère indépendamment de l'opinion d'autrui ou même malgré celle-ci ; l'amour de la beauté, cette passion de l'artiste ; celui de l'ordre, de la convenance comme de la cohérence des choses et de leur conformité à une fin ; l'amour du pouvoir, non pas sous cette forme étriquée d'un pouvoir sur d'autres hommes, mais du pouvoir en général comme ce qui peut rendre nos volitions effectives ; l'amour aussi de l'action, cette soif de l'activité et du mouvement, sentiment à peine moins important dans notre vie que celui, opposé, du confort (*ibid.* : 202).

- 13 Pour Mill, l'action est régie par d'autres principes que le seul calcul des conséquences, à savoir la sympathie, la bienveillance ou même la qualité de l'action :

Toute action humaine présente trois aspects : son aspect moral relatif au bien et au mal qui en découlent, son aspect esthétique relativement à sa beauté, son aspect sympathique ou son caractère aimable. Le premier fait appel à la raison et à la conscience ; le second à notre imagination ; et le troisième à nos sentiments d'humanité envers nos semblables. Selon le premier, nous approuvons ou nous blâmons l'action ; le second fait que nous admirons ou nous déprécions celle-ci ; et le troisième entraîne l'amour, la pitié ou l'aversion (*ibid.* : 237-238).

- 14 Avec Max Weber et ses travaux tant sur la sociologie des religions que sur les liens entre l'économique et le social, l'étude de l'action reste associée à la philosophie morale dans sa dimension éthique, tout en étant centrée sur un type d'action particulier, l'action économique calculée, tant par son capital que par ses comptes, ses résultats et ses prestations, et que Weber appelle activité. Ce qui fait la spécificité de l'action économique selon Weber est sa rationalisation par le choix effectué par rapport aux fins et aux moyens permettant de les atteindre. Ce qui peut être qualifié de calcul dans son acception extensive :

Nous disons d'une activité qu'elle est économique dès lors qu'elle est orientée en fonction de ce qui permettra de réunir des prestations utilitaires convoitées ou d'estimer les chances qu'il y a de pouvoir disposer de telles prestations. Toute

espèce d'activité peut être économiquement orientée, y compris, par exemple, l'activité de l'artiste, ou encore la conduite de la guerre ; en ce qui concerne cette dernière, il en est ainsi dès lors qu'il est tenu compte, pour préparer et mener la guerre, des moyens et des fins économiques (Weber, 1991/1923 : 7-8).

- 15 Pour l'approche comportementaliste, l'action est le seul mode d'accès que nous avons les uns aux autres, qu'il s'agisse d'un comportement linguistique ou d'un comportement sui generis. Le courant interactionniste tel qu'il a été développé par George Herbert Mead analyse l'action humaine dans sa dimension communicationnelle, c'est-à-dire en tant qu'interaction impliquant des acteurs multiples qui y participent en étant à la fois, et de manière alternative, « agents et patients ». Cette approche de l'action dans sa dimension interactionniste avait été développée en Europe, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup>, par le sociologue et philosophe Georg Simmel (1999/1908), qui considérait que les formes sociales, qu'il s'agisse du droit, de la religion, de l'art, etc., ou des configurations architecturales et urbaines, sous leur apparente autonomie, émergent des interactions entre les individus qu'elles contribuent par la suite à structurer. Mead qualifie de « behaviorisme social » l'approche qu'il propose pour rendre compte de l'« acte social » qui ne saurait se réduire à une « somme de stimuli et de leurs réponses », et dont l'objectif est « [d]'étudier l'expérience individuelle du point de vue de la société, tout au moins de la communication comme dimension essentielle de l'ordre social » (2006/1934 : 95).
- 16 Les travaux de Kurt Lewin sur l'« écologie psychologique » et sur les groupes restreints s'inscrivent dans cette même perspective ; ils portent sur l'action en tant que comportement individuel résultant d'une position, d'une locomotion dans un ensemble social lui-même inscrit dans un temps et dans un champ sociaux, ou un environnement plus large, où coexistent un ensemble d'autres entités sociales.
- 17 Les travaux plus récents de Parsons sur la sociologie de l'action tirent profit des deux approches précédentes et reprennent une conception de l'action qui en considère l'économie générale. Pour Parsons, l'action économique constitue l'une des formes de l'action sociale, souvent considérée comme la seule qui soit logique et rationnelle, qui soit organisée, alors que toute action a pour objectif la satisfaction des besoins au moindre coût ou sacrifice consenti, selon un processus donné. Parsons définit l'action de la manière suivante :

L'action est un comportement [*behavior*] orienté vers des fins [*end*], des buts [*goals*] ou tel autre état anticipé [*anticipated state of affairs*] ; elle se déroule dans des situations ; elle est régie par des normes ; elle implique une dépense d'énergie, un effort ou une motivation (Parsons, 1955/1940 : 47).
- 18 La situation de l'action est « faite » de sujets, qu'il s'agisse des concurrents, des coopérants, des agents, des régulateurs, des clients ou même des indifférents, et des objets, des ressources et des normes, des équipements et des techniques, qu'il s'agisse de l'implantation et de la localisation, des routines et des inventions, de la chaîne de montage ou de l'ordinateur. « La situation est définie et médiatisée par un système de symboles, organisés par la culture à laquelle ils participent » (*idem.*).

## L'action et la communication : différenciation et enchevêtrement

- 19 L'importance des démarches de connaissance dans la différenciation et la catégorisation de leurs objets n'est pas une nouveauté. Les travaux pionniers portant sur le symbolique et le langage montraient déjà le conditionnement réciproque de la pensée et de ses objets, quel que soit l'arbitraire du symbole, lequel s'élève toujours sur un substrat indexical culturel, selon la terminologie peircienne, où apparaît la persistance, en filigrane des conventions et habitudes collectives, d'un lien de motivation ou de causalité avec son objet ou référent. Ainsi en est-il de cette légendaire encyclopédie chinoise, évoquée par l'écrivain argentin Jorge Luis Borges, et invoquée par Michel Foucault au début de la préface de son ouvrage *Les mots et les choses*, où l'on peut lire l'amusante taxinomie suivante :
- Les animaux se divisent en : a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et caetera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches (1966 : 9).
- 20 C'est dans ce sens que Ferdinand de Saussure indiquait que le symbole de la justice ne pouvait être un char (1969/1906-1911 : 101), ce qui correspond, pour paraphraser Ernst Cassirer, à la conjonction d'une « saisie » de la nature des choses, là en l'occurrence la justice, et de « la direction du regard » qui se reflète dans cette saisie (1972/1953 : 86).
- 21 La différenciation entre l'action et la communication relève de cette démarche de savoir qui cherche à saisir les objets du monde et de l'expérience, et qui se traduit déjà dans l'ancienne rhétorique par une articulation pragmatique séquentielle entre communication et action avec un premier ancrage de la parole dans sa situation sociale de déploiement et un second ancrage de l'*actio* en tant qu'énonciation performée dans la situation co-présentielle de la parole publique. Aristote appelle les « idées des choses » (1989/1966 : 404b) ces aller-retour entre la réalité des choses et leurs concepts.
- 22 Si cette différenciation permet d'accéder aux « principes » qui structurent et gouvernent les choses, cependant, elle ne se confond pas avec leur réalité même ; le même Aristote indiquait déjà que « [l]es lignes sensibles ne sont pas les lignes dont parle le géomètre [...] ni enfin les points ne sont de la même nature que les astres » (2003 : 998a).
- 23 La différenciation qui préside à l'émergence de l'action en tant que concept est effectuée par Aristote, et dans son sillage, par la philosophie analytique et la sémiotique, entre agir et pâtir, entre actions et événements, entre action et perception. Aristote distingue la sensation et l'action : la sensation consiste à être mû et à pâtir sous l'action d'un agent qui, de la sorte, produit une altération (1989/1966 : 416b-417a). La philosophie analytique a commencé par séparer actions et événements dans sa tentative d'élaboration d'une nomenclature du changement dans le monde selon qu'il soit produit par le sujet ou par le monde lui-même. Dans cette perspective, l'action est toujours le résultat d'un faire et les événements correspondent à ce qui « arrive » au sujet. La sémiotique et la phénoménologie ont montré par la suite que le monde n'est pas producteur de son intensité ou de sa platitude — de ses événements —, mais que ses événements sont le résultat d'un découpage effectué par ce que la phénoménologie appelle « un observateur fini » :



La notion même d'événement n'a pas de place dans le monde objectif. [...] Le changement suppose un certain poste où je me place et d'où je vois défiler des choses ; il n'y a pas d'événements sans quelqu'un à qui ils adviennent et dont la perspective finie fonde leur individualité (Merleau-Ponty, 1945 : 470).

- 24 Ce qui arrive au sujet implique ainsi de sa part également un agir, une action qui relève de la perception et de l'expérience en tant qu'empreintes produites conjointement par le monde et par le sujet du fait justement de l'enchevêtrement cognitif de l'action et de la communication.
- 25 Cet enchevêtrement constitue le fondement de la théorie sémiotique élaborée par Charles S. Peirce, le quel écrit à ce propos :  
Je vois un homme avec une démarche chaloupée. Cela indique probablement que cet homme est un marin. Je vois un homme aux jambes arquées, avec des pantalons de velours côtelé, des guêtres et une jaquette. Cela indique probablement que cet homme est un jockey ou quelque chose du même genre (1978/1868 : 153-154).
- 26 Avant de donner de l'action sémiotique ou sémiose la définition qui suit : « Par sémiose, j'entends une action ou influence qui est, ou implique, une coopération de trois sujets, tels qu'un signe, son objet, et son interprétant, cette influence tri-relative ne pouvant en aucune façon se résoudre en actions entre des paires » (2002/1867-1905 : 85).
- 27 De même, Saussure montre que l'acte de parole qui engage deux personnes A et B, et qui est une manifestation élémentaire de la communication, ne peut être différencié ni de l'action, dans le sens d'une mise en œuvre et en mouvement de procès physiologiques, ni de la communication en tant que processus culturel global structurant ce « circuit de la parole » (Saussure, *op. cit.* : 28).
- 28 En d'autres termes, la différenciation des concepts ne correspond pas à la réalité d'une séparation effective entre l'action et la communication, mais à la construction scientifique d'objets d'étude à partir de leurs réalités empiriques. Ces objets ainsi autonomisés sont réintroduits dans la pratique comme autant d'étapes, de catégories structurelles nouvelles, dans la rationalisation contingente d'un processus dont le socle est le savoir compréhensif et l'objectif, l'efficience.

## L'imbrication vivante des formes symboliques : triple mimésis

- 29 Paul Ricœur appelle « enchevêtrement » l'imbrication vivante des formes symboliques. Cet enchevêtrement apparaît comme étant la « pré-histoire » des histoires racontées, un arrière-plan où toutes les histoires vécues s'emmêlent les unes dans les autres et où l'homme peut être analysé comme « être enchevêtré dans des histoires », comme « animal à récits », pris dans les lacis de récits qui le créent et qu'il utilise « comme réponses et comme arguments » (Kibédi Varga, 1989 : 73) : « Si, en effet, l'action peut être racontée, c'est qu'elle est déjà articulée dans des signes, des règles, des normes : elle est dès toujours symboliquement médiatisée » (Ricœur, 1983 : 113). La conséquence de cette analyse est que raconter devient un processus secondaire, celui du « devenir-connu de l'histoire » : « Raconter, suivre, comprendre des histoires n'est que la "continuation" de ces histoires non dites. [...] Nous racontons des histoires parce que finalement les vies humaines ont besoin et méritent d'être racontées » (*ibid.* : 142-143).
- 30 La mise en intrigue et en communication, tant du monde que de ses événements, opère selon Ricœur comme une synthèse discursive de l'hétérogénéité chaotique de la réalité

et une résolution de sa contingence. Composer l'intrigue relève du caractère de cohérence du *muthos* aristotélicien, qui fait surgir « l'intelligible de l'accidentel, l'universel du singulier, le nécessaire ou le vraisemblable de l'épisodique » (*ibid.* : 85).

- 31 Ces récits ordinaires, du monde vécu, médiatisent non seulement une compréhension du monde et de soi, mais fournissent également tant les bases que les potentialités du récit de fiction et aussi du récit historique : l'un et l'autre s'enlèvent sur le fond de l'action ordinaire et des transactions du langage ordinaire pour les interrompre. Ainsi le récit littéraire imite-t-il à la fois l'action et l'énonciation quotidienne ainsi que le récit ordinaire pris dans les transactions de la vie quotidienne dont il se détache<sup>1</sup>. De même, l'histoire conçue comme un collectif singulier rassemble l'ensemble des histoires particulières, mais correspond au plus grand écart concevable entre « l'histoire une et la multiplicité illimitée des mémoires individuelles et la pluralité des mémoires collectives » (Ricœur, 2000 : 393). De même, le journalisme configure une expérience collective médiatisée d'un réel répétitif, construit et naturalisé, et d'un présent mouvant et objectivé, né de l'acte de réception des mêmes contenus ensemble (Awad, 2010). « En ce sens, on peut dire que tous les arts de la narration, et à titre éminent ceux qui sont issus de l'écriture, sont des imitations du récit tel qu'il est déjà pratiqué dans les transactions du discours ordinaire » (Ricœur, 1984 : 284).
- 32 Cette imitation ne correspond pas à un décalque du réel préexistant. Par son rapprochement avec le *muthos*, la mimésis aristotélicienne constitue une imitation créatrice, une représentation qui n'est pas « quelque redoublement de présence », mais une coupure ouverte par l'espace de la communication. L'acte de raconter l'expérience « enchevêtrée » dans le monde constitue le premier moment du modèle de la triple mimésis élaborée par Ricœur. Il relève des médiations symboliques de l'action, placées sous le sigle de mimésis I, et préfigure une précompréhension du champ narratif où s'exerce mimésis II, la mimésis création. Celle-ci configure, « coagule », dans la transcendance des arts de la narration, un monde du texte qui dépeint le monde en « l'augmentant » de toutes les significations dues à ses « vertus d'abréviation, de saturation et de culmination, étonnamment illustrées par la mise en intrigue » (Ricœur, 1981 : 151). Le monde du texte, issu et relevant de la configuration narrative, est en attente de confrontation, d'« intersection » avec le monde de son destinataire, lecteur, auditeur ou « regardeur » de l'œuvre. Mimésis III correspond à cette refiguration, par le récepteur, des manières d'habiter le monde, projetées par le texte, d'où celui-ci acquiert sa « signifiante » :
- Il faut avouer que, pris à part de la lecture, le monde du texte reste une transcendance dans l'immanence. Son statut ontologique reste en suspens : en excès par rapport à la structure, en attente de lecture. C'est seulement dans la lecture que le dynamisme de configuration achève son parcours. Et c'est au-delà de la lecture, dans l'action effective, instruite par les œuvres reçues, que la configuration du texte se transmute en refiguration (Ricœur, 1985 : 287).
- 33 Le modèle de la triple mimésis ouvre sur le dehors la notion de mise en intrigue, sur son amont et sur son aval. Le récit s'y déploie dans le monde du langage et investit également les autres univers médiateurs des signes, fonctionnant en trois temps qui ne sont pas sans rappeler le mode opératoire des formes simméliennes. Ce triptyque circulaire part et se détache de l'expérience quotidienne subjective où tant les mots que les formes sont « fécondés », « contaminés par les intonations vivantes », « les intentions et les orientations sociales embryonnaires », se cristallise dans des formes sociosémiotiques et sociotechniques, des objets médiatisés, des formes objectives, où il

accomplit quelques « transvaluations, quelques déplacements d'intonations » (Todorov, 1981 : 78), qui seront refigurés dans l'immense domaine du vécu.

- 34 En conclusion, la communication de l'action pose un problème de référentialité spécifique aux discours objectifs sur le réel. Elle ne saurait se revendiquer de la seule représentation et de son apparente clôture. Elle est systématiquement enchâssée dans un processus de communication, une présentation où se matérialise sa pulsion « extralinguistique, extratextuelle », en l'occurrence le rapport entre sa construction dans des véhicularités matérielles signifiantes et leurs « vis-à-vis » ou objet, « tout à la fois aboli et préservé dans ses traces », de ce que Ricœur nomme « représentance » (2000 : 320).

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT, Hannah (1972), *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy.
- ARISTOTE (1989/1966), *De l'âme*, Paris, Les Belles Lettres.
- ARISTOTE (2003), *La métaphysique*, Paris, Vrin.
- AWAD, Gloria (2010), *Ontologie du journalisme*, Paris, L'Harmattan.
- CASSIRER, Ernst (1972/1953), *La philosophie des formes symboliques. 1. Le langage*, Paris, Minuit.
- FOUCAULT, Michel (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- KIBÉDI VARGA, Aron (1989), *Discours, récit, image*, Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga.
- MEAD, George Herbert (2006/1934), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- MILL, John Stuart (1998/1967), *L'utilitarisme. Essai sur Bentham*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France.
- PARSONS, Talcott (1955/1940), *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.
- PEIRCE, Charles S. (1978/1868), *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- PEIRCE, Charles S. (2002/1867-1905), *Pragmatisme et sciences normatives, Œuvres philosophiques II*, Paris, Éditions du Cerf.
- RICŒUR, Paul (1983), *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.
- RICŒUR, Paul (1984), *Temps et récit. 2. La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil.
- RICŒUR, Paul (1985), *Temps et récit. 3. Le temps raconté*, Paris, Seuil.
- RICŒUR, Paul (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1969/1906-1911), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SIMMEL, Georg (1999/1908), *Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France.

TODOROV, Tzvetan et Michail Bakhtine (1981), *Le principe dialogique suivi de Ecrits du Cercle Bakhtine*, Paris, Seuil.

WEBER, Max (1991/1923), *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard.

## NOTES

1. Voir Ricœur (*op. cit.* : 43), et plus particulièrement la note en bas de page au sujet de l'extension de la clôture lyrique à la clôture poétique et renvoyant à l'ouvrage de Barbara Herrnstein Smith (1968), *Poetic Closure. A Study of How Poems End*.

## RÉSUMÉS

La séparation de langue et de pensée entre communication et action induirait une autonomie effective de l'une et de l'autre, avec des possibilités ponctuelles de croisement et de superposition. Cet enchevêtrement n'annule pas les re-sémiotisations et les recodages ultérieurs de l'action, auxquels il fournit leur assise opérationnelle fondamentale. L'action est toujours articulée par des matérialités signifiantes et des structures normatives qui l'institutionnalisent, la médiatisent et lui donnent sens. De même, la communication relève d'un agir tant individuel que collectif, qu'elle institue et légitime dans des visibilités, des configurations, des imaginaires et des rendements.

The separation between "language and thought" and "communication and action" is thought to make the two effectively independent, with the occasional opportunity for crossover and overlap. This intertwining does not cancel out any subsequent resemiotization and recoding of the action, as it provides the operational foundation of such processes. Action is always articulated by signifying materialities and normative structures that institutionalize it, mediatize it, and give it meaning. By the same token, communication relates to an act both individual and collective that it institutes and legitimizes in visibilities, configurations, imageries, and outcomes.

La separación de lengua y pensamiento entre comunicación y acción induciría una autonomía efectiva de una con respecto a la otra, permitiendo posibilidades específicas de cruce y superposición. Este embrollo no anula nuevos surgimientos de semiotizaciones y códigos ulteriores a la acción, los cuales proveen su base operacional fundamental. La acción siempre está articulada por materialidad significativa y estructuras normativas que institucionalizan, mediatizan y le confieren sentido. Asimismo, la comunicación concierne un actuar tanto individual como colectivo que instituye y legitima visibilidades, configuraciones, imaginarios y rendimiento

## INDEX

**Keywords** : agency, materiality, structure, institution, mediation

**Palabras claves** : acción, materialidad, estructuras, institución, mediación

**Mots-clés** : agir, matérialité, structure, institution, médiation

## AUTEUR

### GLORIA AWAD

Gloria Awad est maître de conférences, habilitée à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication en poste à l'UFR d'économie, gestion, administration et sciences sociales et membre titulaire du Laboratoire Textes et cultures, Université d'Artois, Communauté d'universités et établissements Lille Nord de France. Courriel : gloria.awad@univ-artois.fr

# L'objectivité en trompe-l'œil

La couverture du débat autour du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale par *Le Figaro*

Maria Holubowicz

---

- 1 Le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIIIN), créé sous la présidence de Nicolas Sarkozy par le décret du 18 mai 2007, qui a suscité de nombreuses réactions au sein de la société civile, a curieusement occupé peu de place dans la presse généraliste française. Ce débat a été plutôt couvert par les médias moins centraux du point de vue de la fonction de forum public que la presse s'arroge traditionnellement dans les sociétés démocratiques. La presse nationale d'information générale (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*) s'est généralement limitée à un traitement factuel de la création du ministère et des réactions à cette création.
- 2 Ce traitement pour le moins prudent des questions gravitant autour d'identité nationale est dû aux impératifs du principe d'objectivité. Érigé au rang d'une norme journalistique dans l'univers de la presse de moins en moins politisée, ce principe aurait pu être mis à mal par des prises de position dans un débat. Et le débat suscité par la politisation à outrance de la notion d'identité nationale était particulièrement sensible.
- 3 Une telle objectivation concernant le débat en question serait encore plus marquée dans le cas du *Figaro*, dont la ligne éditoriale proche du pouvoir en place ne le prédestinait pas à devenir un contradicteur principal du gouvernement. Certes, depuis sa naissance comme feuille satirique et littéraire en 1826, devenu depuis l'organe de « la bourgeoisie », « sans excès », « sans lignes strictes » (Kaciaf, 2010 : 59), *Le Figaro* n'a jamais été astreint à défendre la ligne politique d'un parti. Il est cependant presque de notoriété publique que, depuis l'époque Hersant jusqu'à aujourd'hui, ce journal a dû, plus d'une fois, se plier aux desiderata de ses propriétaires successifs peu regardants envers l'un des principes de base de la presse démocratique, celui selon lequel le propriétaire du journal ne se mêle pas des choix rédactionnels (Blandin, 2007).

## Le cadrage des nouvelles comme forme de l'engagement journalistique

- 4 L'étude de la couverture que *Le Figaro* a réservée au MIIN entre janvier 2007 et avril 2009<sup>1</sup> semble d'abord confirmer notre première remarque en indiquant que la création du ministère a été abordée par le journal sur le mode essentiellement factuel. Notre hypothèse met en évidence une objectivité en trompe-l'œil, car en fin de compte, le mode de traitement que le journal réserve à cette question favorise plutôt l'édulcoration du débat à propos du MIIN.
- 5 Certes, dans son traitement du sujet, *Le Figaro* semble respecter la première condition majeure de cet artefact journalistique qu'est l'objectivité et qui consiste en l'adoption de postures spécifiques dans l'écriture, à savoir l'objectivation du langage, l'utilisation du ton neutre et le bannissement de tout jugement de valeur dans ses propos. En tout cas, cette posture consistant en l'objectivation du langage paraît bien respectée dans les articles de notre corpus relevant du genre informatif, tels que des papiers factuels ou des comptes rendus. Par contre, ce n'est pas le cas en ce qui concerne la seconde grande condition de l'objectivité journalistique, qui consiste à présenter d'une manière équilibrée des points de vue opposés (Bernier, 2004 : 307-313).
- 6 Ce constat nous permet donc de formuler l'hypothèse que dans son traitement du débat lié à la création du MIIN, *Le Figaro* utilise les postures de l'objectivité journalistique pour accroître la crédibilité de ses propos qui, pourtant, recèlent une vision très partisane du sujet.
- 7 Pour mener notre démonstration, nous n'allons pas nous appuyer sur la notion d'objectivité. Car celle-ci, faisant partie intégrante de l'idéologie professionnelle dont les origines remontent à l'époque de la professionnalisation des journalistes (Schudson, 1978), nous amène d'emblée sur le terrain de l'éthique, fait croire en de bonnes intentions et en l'intégrité journalistique sous prétexte que certaines exigences formelles ont été respectées dans la relation des événements, alors que ce n'est manifestement pas le cas dans le corpus étudié.
- 8 Les notions d'engagement et de distanciation ainsi que celle de polémique, qui est l'une des expressions par excellence de la parole engagée, semblent mieux servir notre propos.
- 9 Cependant, il ne s'agit pas tant d'un engagement individuel des journalistes qui défendraient telle ou autre cause dans leurs articles. D'ailleurs, ce type d'engagement serait en constant déclin dans la presse française, pour les journalistes politiques notamment, dont l'autonomie par rapport au champ politique est inversement proportionnelle à leur autonomie au sein de leurs rédactions respectives (Saitta, 2010). Il serait plutôt question d'un engagement collectif d'un titre qui transparaît à travers les contenus qu'il propose à ses lecteurs.
- 10 Compris comme politique, l'engagement des journaux français ne cesse de se déliter depuis le début des années 1980 comme conséquence du désenchantement croissant des citoyens à l'égard de la politique. Entraînant la dévaluation de l'information politique aux yeux des lecteurs, ce processus a conduit au bouleversement de la hiérarchie traditionnelle des genres au sein des rédactions. Ainsi les rubriques « Politique » et « International », longtemps considérées comme les plus prestigieuses,

ont-elles perdu en attrait et, par conséquent, en autonomie et en espace qui leur était dévolu dans les journaux d'information politique et générale (*ibid.*).

- 11 Le désengagement partisan qui a gagné l'ensemble de la presse généraliste grand public ainsi que la remise en cause de la place de la politique comme sujet journalistique central peuvent expliquer la portion de plus en plus congrue qui est accordée à la polémique.
- 12 En résumant la définition proposée par Galia Yanoshevsky, Annik Dubied et Benoît Grevisse (2003) définissent la polémique journalistique comme suit :  

Tout discours journalistique affirmant une opinion (voire des opinions) en l'affrontant à d'autre(s) discours, mais aussi tout discours polémique tenu dans l'espace médiatique, et auquel le journaliste est confronté sans s'y impliquer directement en tant que protagoniste (lorsqu'il est « intermédiaire », « médiateur », ou encore « interprète »). (s.p.).
- 13 Cette définition, qui fait la distinction entre différents degrés d'engagement du journaliste dans une polémique médiatique, peut être complétée par celle proposée par Michael Palmer (2003), qui met l'accent sur l'importance de la sélection des propos et de la mise en forme dans l'expression d'une opinion :  

Bref, la polémique, c'est souvent l'art d'arranger selon les circonstances du jour, selon le contexte de l'Actualité, les informations nouvelles mais sciemment choisies, pour afficher une opinion inspirée par une conviction profonde, qu'elle soit positive ou négative, assumée ou contestée, appliquée à ceux que l'on tient pour « responsables » (de leurs dires, comme de leurs actes) (s.p.).
- 14 La couverture par *Le Figaro* de la création du MIIIN semblerait être, au premier abord, un parfait exemple du non-engagement et de l'évitement de la polémique. Comment l'expliquer alors que le sujet est, justement, hautement polémique ? S'agit-il vraiment d'un refus de clamer haut et fort sa position par le journal aux idées pourtant connues dans le débat extrêmement sensible ou plutôt d'une prise de position claire, quoique dissimulée non pas dans l'argumentation, réduite à la portion congrue, mais dans la sélection, la structuration et la mise en scène des propos ?
- 15 Au-delà de la mauvaise réputation de la polémique dans la pratique journalistique qu'attestent les études citées ci-dessus (Dubied et Grevisse, *op. cit.*), c'est la perspective constructiviste qui permet d'enrichir notre explication. Selon celle-ci, les événements ne sont que des faits construits, conséquence des pratiques spécifiques des professionnels des médias exerçant au sein de différents organismes et institutions (et en relation avec eux) ainsi que des routines journalistiques érigées en normes et non pas un miroir fidèle de la réalité (Neveu et Quéré, 1996 ; Padioleau, 1976 ; Tuchman, 1978).
- 16 Dans l'analyse de notre corpus, nous nous appuyons sur la méthodologie développée par le courant de la *framing analysis* théorisée par le sociologue américain Erving Goffman dans son étude de l'expérience individuelle (1991/1974). Très présente dans les travaux anglo-saxons sur les médias, entre autres parce qu'elle met en évidence le caractère construit des informations journalistiques, la théorie du cadrage semble beaucoup moins mise à contribution dans l'étude des médias en France. En tout cas, peu d'auteurs y font explicitement référence. Si c'est le cas, c'est pour citer les travaux américains qui adoptent cette méthodologie, comme le fait, par exemple, Érik Neveu dans son article consacré à la revue des études et des problématiques de recherche à propos de la couverture médiatique des mouvements sociaux (1999). Or, le mérite de cette approche, comme le remarque Stephen D. Reese (2001), est de tenir compte des



relations entre les pratiques médiatiques, la culture, les publics et les producteurs, ce qui permet en même temps d'éviter de fractionner l'étude des communications en différents composants de la chaîne communicationnelle.

- 17 Selon le sociologue étatsunien Todd Gitlin qui, dans son ouvrage *The Whole World is Watching: Mass media in the making and unmaking of the left* (1980 : 7), est l'un des premiers à utiliser la notion de cadre conceptualisée par Goffman pour l'étude des nouvelles journalistiques, « frames are [...] a persistent patterns of cognition, interpretation, and presentation, selection, emphasis and exclusion by which symbol-handlers routinely organizes discourse »<sup>2</sup> (cité d'après Palczewski, 2011 : 32).
- 18 William Gamson, un autre sociologue américain, spécialiste des mouvements sociaux, en définissant ces schémas qui servent à agencer l'information journalistique, met quant à lui l'accent sur leur caractère implicite, qui va de soi.
- 19 Les cadres informationnels (*news frames*) sont presque entièrement implicites. Ils n'apparaissent ni pour les journalistes ni pour le public comme une construction sociale, mais plutôt comme les attributs premiers des événements que les reporters ne font que refléter. Ils font apparaître le monde comme naturel. Ils déterminent ce qui est choisi, ce qui est écarté, ce qui est accentué. Bref, les nouvelles présentent un monde empaqueté (Gamson, 1988 : 78).
- 20 Selon William Gamson et André Modigliani (1989 : 3), l'orientation du cadrage dans le discours médiatique peut être définie principalement grâce aux cinq éléments suivants : les métaphores, les exemples, les accroches, les descriptions et les éléments visuels. James W. Tankard (2001) y ajoute d'autres éléments, qui relèvent davantage de la construction et de l'habillage du texte, à savoir les titres, les sous-titres, les photos, les légendes, les citations, les chapeaux, les logos, les données statistiques, les schémas, l'agencement des paragraphes et les conclusions.
- 21 À notre avis, ces différents éléments peuvent ou non être pris en considération en fonction de l'hypothèse de départ. En ce qui concerne notre étude, menée selon une démarche inductive, nous avons retenu, comme éléments essentiels de différenciation, la longueur des articles, leur genre ainsi que la rubrique dans laquelle ils s'insèrent. C'est ensuite seulement que nous sommes « entrée dans le texte » pour examiner les articles du point de vue de l'angle qu'ils adoptaient, afin de voir quel sens s'en dégageait principalement. Nous nous en tenons donc principalement à l'analyse textuelle dont les résultats seront commentés en prenant en compte les conditions de production dans le champ journalistique. (Voir la conclusion).

## Le MIIN dans *Le Figaro*

- 22 Pour appréhender la place qu'a réservée le journal *Le Figaro* à la création polémique du MIIN, nous avons analysé 83 articles publiés sur tous les supports du groupe *Le Figaro* dans la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 26 avril 2009, présents sur la base de données Factiva et comportant l'expression « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ». La longueur moyenne d'un article est de 668 mots, donc qui dépasse légèrement deux feuillets et demi ; 8 articles ne dépassent pas un feuillet (250 mots), 22 articles n'en dépassent pas deux et la grande majorité des articles (68 sur 83) ne dépassent pas trois feuillets (750 mots).

- 23 Le premier article mentionnant les termes « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale » a été publié dans *Le Figaro* le 9 mars 2007. De 544 mots, intitulé « Nicolas Sarkozy détaille ses “solutions” pour la France », c'est un compte rendu de l'intervention télévisée de Sarkozy de la veille, dans laquelle le candidat de la droite aux élections présidentielles détaille son programme et où le projet de la création du ministère en question est à peine mentionné. Quant au dernier article de notre corpus publié dans la période étudiée, il porte la date du 14 janvier 2009. En effet, le débat sur l'immigration a été réactivé à l'occasion du remaniement ministériel. Intitulé « Hortefeux a le sentiment du devoir accompli à l'Immigration », comportant 191 mots, il constitue aussi un compte rendu, cette fois-ci de la dernière conférence de presse de Brice Hortefeux durant laquelle le ministre « a dressé le bilan de vingt mois de réformes », comme le résume *Le Figaro* en soulignant « qu'en peu de temps un ministère qui suscitait la polémique était accepté dans le paysage gouvernemental : “Nous avons gagné la bataille des idées, s'est-il réjoui” » (voir Tableau 1).

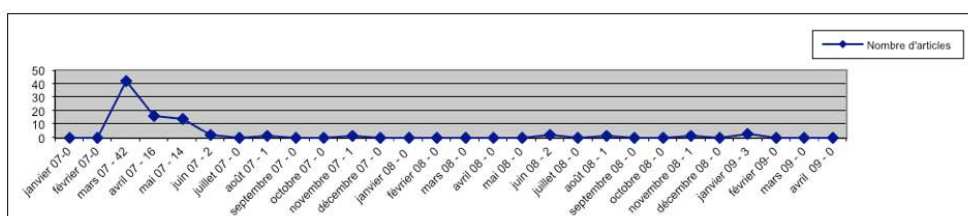
Tableau 1. Les caractéristiques du corpus étudié, 1<sup>er</sup> janvier 2007 – 26 avril 2009

| Corpus                                                   | Caractéristiques                                                  |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Nombre total d'articles comportant l'expression « MIIN » | 83                                                                |
| Premier article publié dans la période étudiée           | 9 mars 2007                                                       |
| Dernier article publié dans la période étudiée           | 14 janvier 2009                                                   |
| Longueur min. d'un article                               | 70 mots                                                           |
| Longueur max. d'un article                               | 4 408 mots                                                        |
| Longueur moyenne d'un article                            | 667 mots<br>Soit 2,67 feuillets                                   |
| Nombre total de mots                                     | 55 379 mots<br>Soit ~221,5 feuillets<br>(Un feuillet = ~250 mots) |

Le nombre de mots des articles est donné d'après *Factiva*.

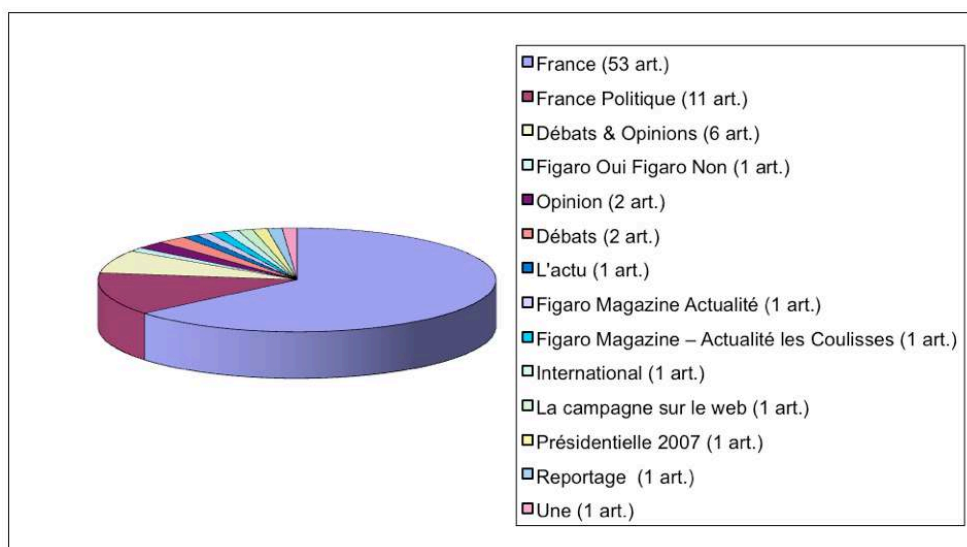
- 24 Le sujet de la création du ministère n'est véritablement couvert par la rédaction que pendant trois mois : en mars, avril et mai 2007, à partir de l'annonce de cette création par Sarkozy le 8 mars 2007. C'est au mois de mars 2007 que le nombre d'articles publiés avec la mention du ministère est de loin le plus important, car il est de 42. Il est de 16 en avril 2007 et de 14 en mai de la même année pour tendre vers zéro jusqu'à la fin de la période étudiée, à savoir le mois de mars 2009 (voir graphique 1).

Graphique 1. MIIN, nombre d'articles publiés par mois dans les titres du *Figaro* entre janvier 2007 et avril 2009



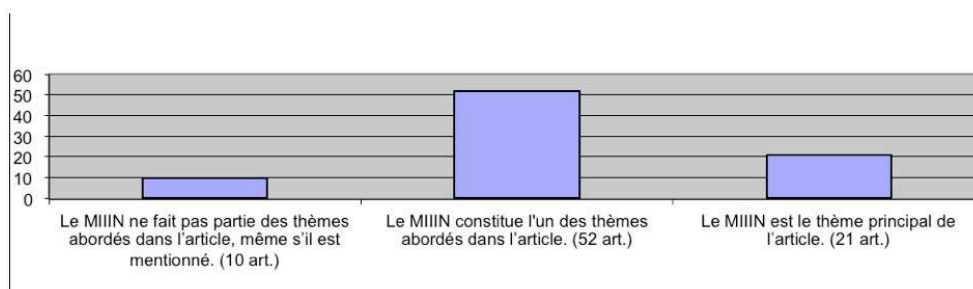
- 25 L'approche du corpus par l'étude du genre dominant des articles, de leur longueur et de la rubrique où ils se trouvent laisse penser que la création du MIIIN a été abordée sur le mode essentiellement factuel. L'étude de l'insertion de ces articles dans des rubriques montre en effet que plus de la moitié de ces articles (53) a été publiée dans la rubrique « France » ; la rubrique « France Politique » se trouve en deuxième position avec 11 articles, alors que les rubriques « Débats & Opinions », « Opinion » et « Débats »<sup>3</sup> ne totalisent que 8 articles.

Graphique 2. Répartition des articles par rubriques



- 26 De plus, ce n'est que dans le quart des articles de notre corpus (soit 21, voir figure 4) que le MIIIN constitue le thème principal ou sert de point de départ pour discourir à propos des notions que la création du ministère implique fortement, telles que l'identité nationale, la nation, l'immigration et l'intégration, dans les articles publiés dans les rubriques « Débats » ou « Opinion ».

Graphique 3. Nombre d'articles en fonction de la place du thème MIIIN



- 27 Un tiers exactement (sept) des articles où le MIIIN peut être considéré comme l'un des thèmes principaux de l'article sont centrés sur l'expression de l'opposition à l'idée de la création du ministère. Seulement deux d'entre eux, dont une longue interview avec François Bayrou du 28 mars 2007, dans lequel le président du Modem, parmi d'autres thèmes abordés, justifie son opposition à la création du MIIIN, peuvent être rangés dans la catégorie « Débat ». Si, dans l'interview de Bayrou, l'on ne comptabilise que le nombre de mots dans le passage relatif à la position du chef du Modem, on obtient le

résultat de 1 788 mots pour les articles de la catégorie « Débat » qui donnent la parole aux opposants à la création du MIIIN, alors que trois papiers de la même catégorie qui expriment l'idée favorable à la proposition de Sarkozy (voir tableau 3) totalisent 2 202 mots. Il y a aussi deux analyses qui peuvent être considérées comme impartiales. Il s'agit, d'une part, de l'article « Pour lutter contre le nationalisme, affirmons la nation — Défense du modèle intégrationniste à la française » d'André Grjebine, directeur de recherche à Sciences Po et membre du CERI publié le 21 mars 2007 et, d'autre part, d'une analyse d'Éric Dupin, également un enseignant à Sciences Po, intitulé « L'«identité nationale», une thématique codée qui profite à Sarkozy, mais pas à Le Pen » et publié le 30 mars 2007. D'ailleurs, toutes les analyses et opinions sur le sujet, dont le seul éditorial du *Figaro* relatif à la création du MIIIN, ont été publiées dans la seconde moitié du mois de mars 2007, ce qui permet d'affirmer que si l'on peut parler de l'existence d'un débat sur la question dans ce journal, ce débat a été plutôt limité et très fortement circonscrit dans le temps.

- 28 Quant aux cinq articles restants qui se font la voix de l'opposition à la création du ministère, ils ne contiennent en tout que 644 mots et peuvent être rangés dans la catégorie des brèves (voir figure 5).

Tableau 2. Articles qui « couvrent » différentes expressions d'opposition à la création du MIIIN

| N° | Nombre de mots | Date de publication | Rubrique          | Genre         | Titre de l'article                                                 | Thème de l'article                                                                                                                                                                                           | Auteur                                                                                                                    |
|----|----------------|---------------------|-------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | 1 419          | 28-03-07            | France            | Interview     | <i>Bayrou : « Je veux rassurer et apaiser les tensions »</i>       | F. Bayrou est interrogé, entre autres, à propos de son opposition à la création du MIIIN.                                                                                                                    | Non communiqué                                                                                                            |
| 2  | 1 134          | 28-03-07            | Débats & Opinions | Tribune libre | <i>La gauche, l'identité et la nation</i>                          | « Le discours de la nation porté par la gauche, pour ne pas être un discours à contrecoeur, doit être conforme à ses objectifs de progrès social et démocratique, d'émancipation ».                          | Jérémy Robino, doctorant à l'Institut français de géopolitique, membre du comité de rédaction de la revue <i>Hérodote</i> |
| 3  | 162            | 03-04-07            | France            | Brève         | <i>« Identité nationale : "plus qu'une imprudence" », dit Veil</i> | Les propos de Simone Veil qui a estimé dans une interview au mensuel <i>Tribune juive</i> que l'idée de N. Sarkozy de créer le MIIIN était « plus grave » qu'une « imprudence ».                             | Non communiqué                                                                                                            |
| 4  | 141            | 05-04-07            | France            | Brève         | <i>Royal-Sarkozy, qui ment ?</i>                                   | Propos de S. Royal qui, lors de sa visite au Salon de l'agriculture, aurait traité d'« ignoble » la proposition de créer le MIIIN.                                                                           | N.B.                                                                                                                      |
| 5  | 70             | 19-05-07            | France            | Brève         | <i>Des universitaires opposés à Nicolas Sarkozy DÉMISSIONS</i>     | Démission de 8 chercheurs de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI).                                                                                                                        | Non communiqué                                                                                                            |
| 6  | 192            | 22-05-07            | France Politique  | Brève         | <i>Hortefeux va recevoir les chercheurs du CNHI IMMIGRATION</i>    | Démission de 8 chercheurs de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) pour protester contre le rapprochement des thèmes « immigration » et « identité nationale ».                            | Marie-Christine Tabet                                                                                                     |
| 7  | 79             | 23-06-07            | France            | Brève         | <i>Pétition contre le ministère de l'Immigration OPPOSITION</i>    | Des universitaires et des intellectuels français et étrangers demandent le changement d'intitulé du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, dans une pétition publiée par <i>Libération</i> . | Non communiqué                                                                                                            |

- 29 Douze articles présentent l'idée de la création du ministère sous un jour plutôt favorable. Parmi ces papiers, on en trouve trois qui se placent clairement du côté du commentaire, avec un éditorial d'Yves Thréard qui présente le fait d'associer les mots *immigration* et *identité* comme « une louable ambition », une longue chronique d'Ivan Rioufol selon qui « Sarkozy a raison de mettre l'identité au centre des débats » et une tribune libre rédigée par Maxime Tandonnet, conseiller pour l'immigration au cabinet de Sarkozy en 2005-2006, selon qui la proposition de Sarkozy peut être placée dans la

continuité de l'action du gouvernement depuis 2003. Quant aux autres papiers qui présentent plutôt la vision gouvernementale de la création du MIIIN, il s'agit de six articles, de deux comptes rendus et d'une brève, qui représentent ensemble 4 749 mots.

Tableau 3. Articles qui évoquent d'une manière favorable la création du MIIIN

| N° | Mots  | Date de publication | Rubrique             | Genre         | Titre de l'article                                                                                     | Thème de l'article                                                                                                                                                                                                                                                      | Auteur                                                                                    |
|----|-------|---------------------|----------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | 169   | 16-03-07            | Une                  | Brève         | <i>Sarkozy lance le débat sur l'identité nationale</i>                                                 | « Nicolas Sarkozy, qui devait détailler dans la soirée d'hier à Caen sa conception de "l'identité française" persiste en soulignant que le respect de l'identité nationale et des "valeurs de la République" était la condition nécessaire à une immigration réussie. » | Non communiqué                                                                            |
| 2  | 713   | 16-03-07            | France               | Compte rendu  | <i>Sarkozy remet « l'identité nationale » au cœur du débat</i>                                         | « En déplacement à Cournelles-sur-Mer, N. Sarkozy répond à ses détracteurs : « Ce sont de mauvaises polémiques. L'identité française, ce n'est pas un gros mot ». »                                                                                                     | Charles Jauga (à Caen) et Bruno Jolly                                                     |
| 3  | 737   | 16-03-07            | France               | Compte rendu  | <i>Identité nationale : Sarkozy persiste et signe</i>                                                  | Sarkozy à Bessons affirme que parler de l'identité nationale ne lui fait pas peur.                                                                                                                                                                                      | Charles Jauga, envoyé spécial à Bessons                                                   |
| 4  | 557   | 15-03-07            | France               | Article       | <i>Sarkozy veut défendre « l'identité de la France »</i>                                               | L'impact positif sur l'opinion de l'annonce de la création du MIIIN. « Nicolas Sarkozy a de nouveau défendu, hier, sur la plateau de TF1, sa volonté de placer l'identité nationale au cœur de la campagne. »                                                           | Charles Jauga                                                                             |
| 5  | 535   | 15-03-07            | Débats & Opinions    | Editorial     | <i>Une identité pour un avenir commun</i>                                                              | « Immigration et identité nationale : loin de l' amalgame dénoncé, la combinaison de ce mot et de cette formule doit plutôt être perçue comme une louable ambition. Celle de mieux intégrer pour réinventer un destin collectif, aujourd'hui en panne. »                | Véron Thénard                                                                             |
| 6  | 607   | 16-03-07            | Figaro Ou Figaro Non | Article       | <i>Seront-ils choqués par la création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale ?</i> | Commentaire du sondage selon lequel 69 % environ des lecteurs interrogés du Figaro. Il ne craint pas choqués par la création d'un tel ministère.                                                                                                                        | Valérie Laperrière                                                                        |
| 7  | 383   | 16-03-07            | France               | Article       | <i>PollSCOPE : l'identité nationale « approuvée »</i>                                                  | « UNE MAJORITÉ de Français est favorable à la création d'un "ministère de l'immigration et de l'identité nationale" et approuve les arguments avancés par Nicolas Sarkozy pour justifier sa proposition. »                                                              | Guillaume Patault                                                                         |
| 8  | 1 006 | 16-03-07            | Débats & Opinions    | Chronique     | <i>Royal et Bayrou, deux lions penant</i>                                                              | « Sarkozy a raison de mettre l'identité au centre des débats. »                                                                                                                                                                                                         | Ivan Rouffé                                                                               |
| 9  | 333   | 18-03-07            | France               | Article       | <i>Le candidat UMP voit Clérou ce matin</i>                                                            | N. Sarkozy et son départ annoncé du gouvernement ; ses propos à propos du MIIIN dans l'émission France Europe Express, son engagement à rétablir le plein-emploi en 5 ans.                                                                                              | Non communiqué                                                                            |
| 10 | 661   | 21-03-07            | Débats               | Tribune libre | <i>L'immigration et l'identité nationale, deux questions inséparables</i>                              | « La création d'un "ministère de l'immigration et de l'identité nationale" est la réponse à ce grand défi de l'avenir, dans la continuité de l'action menée depuis 2003. »                                                                                              | Maxime Vandromm, conseiller pour l'immigration au cabinet de Nicolas Sarkozy en 2005-2006 |
| 11 | 547   | 08-05-07            | France               | Article       | <i>Immigration et exil : dans un seul ministère</i>                                                    | L'union de la création du MIIIN et son organisation. « Il est une promesse que le nouveau président ne pourra différer : celle de la création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale. »                                                             | Marc-Christine Tabet                                                                      |
| 12 | 703   | 15-05-07            | France               | Article       | <i>Le ministère de l'immigration aurait la charge de l'indigénisme et des expulsions</i>               | La structure du MIIIN.                                                                                                                                                                                                                                                  | Marc-Christine Tabet                                                                      |

- 30 Si l'on tient compte du seul nombre d'articles présentant la vision du gouvernement et la vision des opposants à la création du MIIIN, la couverture des pour et des contre ne paraît donc pas extrêmement déséquilibrée avec 12 articles pour et 7 articles contre.
- 31 Cependant, ce déséquilibre est plus présent dans la longueur des articles en question (6 951 mots pour, 2 432 mots contre) ainsi que dans la nature de ces articles. Comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus, mis à part les papiers de commentaire (tribune libre, chronique, éditorial), la couverture en faveur de la création du MIIIN s'exprime majoritairement dans des articles de 527 mots en moyenne, alors que la couverture qui relate les actions et les propos des opposants n'est relatée que dans cinq brèves de 128,8 mots chacune en moyenne.
- 32 Il semblerait donc que les artefacts d'objectivité et de traitement équitable de la question dans *Le Figaro* ne fassent que dissimuler une couverture faisant la promotion de l'idée de Sarkozy de la création du MIIIN et qui tend à minimiser le débat que l'annonce de cette création a suscité dans la société civile, même si l'existence de ce débat ainsi que de plusieurs voix divergentes est mentionnée à plusieurs reprises.

## L'art de l'élision

- 33 Il s'avère que la minimisation du débat à propos de la création du MIIIN s'exprime dans *Le Figaro* non seulement par le petit nombre global d'articles publiés sur le sujet dans la période étudiée, mais aussi par différents procédés discursifs.

## La mise en avant du soutien de l'opinion à la création du MIIIN

- 34 D'abord, on met en avant le soutien des Français à la politique du gouvernement en matière d'immigration et à la proposition du candidat Sarkozy de créer le MIIIN, et ce, en publiant des résultats de sondages.
- 35 Ainsi l'article intitulé « Sarkozy veut défendre "l'identité de la France" » publié le 15 mars 2007 suggère-t-il que l'annonce même de la création du ministère aurait déjà eu un effet favorable sur l'opinion en permettant à Sarkozy de devancer désormais ses concurrents dans la course à la présidentielle.
- 36 En se saisissant à bras-le-corps du sujet de l'immigration et de l'identité nationale, Sarkozy considère qu'il a déjà créé un effet. Son entourage évoque le dernier sondage CSA pour *Le Parisien* et I Télé qui le met à 27 % au premier tour, devant Ségolène Royal (26 %) et François Bayrou (21 %).
- 37 Le lendemain, on rapporte qu'environ 70 % des lecteurs du figaro.fr ne seraient pas choqués par la création d'un tel ministère<sup>4</sup> et qu'« une majorité de Français est favorable à la création d'un "ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale" et approuve les arguments avancés par Nicolas Sarkozy pour justifier sa proposition, selon le dixième baromètre réalisé par OpinionWay pour Le Figaro et LCI »<sup>5</sup>.
- 38 Mais ce soutien de l'opinion au candidat Sarkozy et à ses propositions, notamment en matière d'immigration, est aussi suggéré d'une autre manière. Par exemple, le compte rendu d'une réunion de Sarkozy tenue à Besançon le 13 mars 2007 fait part du nombre élevé des participants à cette rencontre en suggérant en même temps que l'appellation du nouveau ministère reçoit l'approbation de la majorité des Français.
- 39 Et si la notion de « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale » n'a pas été testée, on se dit convaincu, au QG du candidat, que « les deux tiers des Français approuvent sa démarche sur ces sujets »<sup>6</sup>.

## La mise en valeur du bilan du ministre Hortefeux

- 40 Le débat suscité par la proposition même de la création du MIIIN est aussi éludé par une mise en valeur par *Le Figaro* du bilan de Hortefeux à la tête du ministère, notamment lors de son départ en janvier 2009. Dans l'article « Hortefeux a le sentiment du devoir accompli à l'Immigration » (14 janvier 2009), la mention des objectifs atteints chiffrés s'accompagne de la constatation d'une victoire idéologique dans le débat autour du ministère.
- Hier, lors de sa dernière conférence de presse au MIIIN, Hortefeux a dressé le bilan de vingt mois de réformes. Avec, avant tout, le sentiment d'avoir accompli sa mission, conformément aux objectifs que lui avait fixés le président de la République. Hortefeux assume sans complexe le chiffre de 30 000 reconduites à la frontière, qui dépasse même le quota fixé au début de l'année 2008. Il s'est félicité aussi que ses services aient démantelé « cent filières » d'immigration illégale.
- 41 Mais surtout, il a martelé qu'en peu de temps, un ministère qui suscitait la polémique était accepté dans le paysage gouvernemental : « Nous avons gagné la bataille des idées », s'est-il réjoui.



## La minimisation de l'opposition de l'opinion publique à la création du MIIIN

- 42 Cependant, ce qui frappe peut-être le plus à la lecture attentive des articles du corpus, c'est que la couverture de l'opposition de l'opinion publique à la création du ministère est réduite à une portion congrue. Cette minimisation consiste d'abord à parler le moins possible des actions entreprises par différents acteurs sociaux pour protester contre la création du ministère. Ces actions sont à peine mentionnées sous forme de brèves. L'exemple du lancement et de la publication d'une pétition pour demander le changement d'intitulé du ministère, événement couvert par *Le Figaro* le 23 juin 2007 par une brève de 79 mots à peine, est éloquent à cet égard.

Pétition contre le ministère de l'Immigration OPPOSITION. Quelque 200 universitaires et intellectuels français et étrangers demandent le changement d'intitulé du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, dans une pétition publiée hier par *Libération*. Les signataires estiment que la création de ce ministère inscrit « l'immigration comme “problème” » pour la France et les Français dans leur « être même ». Le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, a exclu que le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale soit rebaptisé.

- 43 Qui plus est, c'est aussi la place accordée aux articles traitant de l'opposition au ministère ainsi que leur structuration même qui contribuent à minimiser, voire à contourner ce débat. Par exemple, une autre des cinq brèves de notre corpus du *Figaro* qui couvrent la voix et les actions de cette opposition, annonce, certes, la démission de huit chercheurs de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), mais cet événement est littéralement noyé dans des propos qui visent à relativiser sa portée. Il n'est annoncé ni dans le titre ni même dans l'attaque de cette brève, qui ne compte que 169 mots du texte et qui se termine par la constatation relative au soutien de la majorité des Français à la création du ministère.
- 44 Quant au titre de la brève en question, il met en avant la volonté supposée de dialogue de Hortefeux à l'encontre des opposants, alors que l'attaque est constituée d'une citation des propos de Valérie Pécresse qui tend d'emblée à minimiser l'objet du débat.

LE FIGARO — FrancePolitique

Hortefeux va recevoir les chercheurs du CNHI (22 mai 2007)

Marie-Christine TABET

IMMIGRATION

« Quand on parle d'identité nationale, on parle de citoyenneté et de valeurs républicaines, de rien d'autre », a déclaré hier matin le ministre à l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, pour clore la polémique sur l'intitulé du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Huit chercheurs, emmenés par Patrick Weil, historien de l'immigration, ont en effet démissionné de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) pour protester contre le rapprochement des thèmes « immigration » et « identité nationale ». « C'est inédit dans le monde, explique Patrick Weil, on n'a jamais vu un gouvernement vouloir définir l'identité nationale ». Hier, Brice Hortefeux, le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, s'est dit prêt à rencontrer ces chercheurs. Ses conseillers confiaient que

leur ministre recevrait les universitaires en début de semaine prochaine pour « faire de la pédagogie ». « Mais les enquêtes d'opinion montrent que 72 % des Français, dont des partisans de gauche, approuvent la création de ce ministère », relativise un proche de Brice Hortefeux.

Quelques jours auparavant, le 19 mai 2007, l'annonce de la démission des universitaires de la veille est traitée dans une brève encore plus brève (70 mots au total) et qui est de surcroît noyée parmi d'autres brèves traitant des faits divers. En voici les titres de cette rivière de brèves parmi lesquelles la nouvelle sur la démission de huit universitaires n'est qu'un tout petit ruisseau parmi d'autres.

« Affaire Crémel : Gateau renvoyé aux assises » JUSTICE

« Des universitaires opposés à Nicolas Sarkozy » DÉMISSIONS.

« La police enquête sur le “France Poker Tour” » JEUX.

« Greenpeace dénonce une pollution de l'eau » ÉCOLOGIE.

Enfin, un autre exemple du même type montre encore une fois comment, dans un article, on élude la question qui paraît être une question de fond au profit de quelque chose qui s'apparente à une anecdote, donc d'importance secondaire du point de vue de l'intérêt du débat public. Ainsi, la brève du Figaro du 5 avril 2007 se focalise dès son titre sur l'incident provoqué par la formulation des propos tenus par Ségolène Royal lors de sa visite au Salon de l'agriculture plutôt que sur l'objet même de ces propos, à savoir la dénonciation de l'amalgame entre l'identité française et l'immigration contenu dans le nom du MIIIN.

Royal-Sarkozy, qui ment ?

Ségolène Royal a-t-elle « traité d'ignoble » Nicolas Sarkozy comme l'assure le candidat UMP ? La candidate socialiste, qui le nie, l'a accusé mardi d'être un « menteur ». Qu'en est-il des propos exacts de Ségolène Royal ? C'est en visitant le Salon de l'agriculture le samedi 10 mars qu'elle avait commenté la proposition de créer un « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale », lancée le jeudi précédent par le ministre de l'Intérieur. « Je trouve assez ignoble de faire cet amalgame entre l'identité française et les travailleurs immigrés, étrangers, qui viennent ici pour contribuer à la croissance économique. Je pense que c'est une confusion malheureuse. Jamais les travailleurs immigrés n'ont menacé l'identité française », avait-elle déclaré. N.B.

## Conclusion

- 45 Comme le montre l'analyse ci-dessus, le cadrage spécifique que le journal *Le Figaro* adopte pour traiter la question de la création et de l'existence du MIIIN met nettement en exergue la vision gouvernementale et minimise le propos ainsi que les actions des opposants. En même temps, en servant essentiellement de support à la communication gouvernementale au sujet du MIIIN, le journal donne l'impression d'instaurer un débat, car la parole des opposants n'est pas totalement absente. Cela nous amène à constater



que la méthodologie issue de la théorie du *framing* non seulement met en évidence les procédés qui permettent aux médias d'attirer l'attention sur une telle ou telle nouvelle, mais aussi permet d'expliquer comment les médias procèdent pour banaliser une nouvelle tout en observant les principes de la sacro-sainte objectivité journalistique.

- 46 Cependant, ce mode de cadrage ne veut pas obligatoirement dire qu'il s'agit d'une stratégie préméditée par la rédaction du journal pour faire peser la balance du côté du gouvernement dans le débat autour du ministère de l'Immigration. Ce faisant, *Le Figaro* ne fait qu'assumer entièrement sa ligne éditoriale, celle d'un journal qui s'adresse principalement aux lecteurs du centre droit, mais qui lorgne aussi du côté des lecteurs de la droite dure. Ce cadrage semble également être la parfaite illustration d'une stratégie des apparences du non-engagement du journal. Cette stratégie s'inscrit, d'une part, dans la tendance de fond du journalisme qui consiste à éviter ou à cantonner dans des espaces bien délimités toute polémique trop prononcée (Dubied et Grevisse, *op. cit.* ; Charon, 2003). D'autre part, elle maintient l'illusion de l'objectivité et de la mise à distance du sujet. Mais cette minimisation de l'importance du caractère polémique de la création du MIIIN peut aussi être considérée comme une manière implicite de discréditer la partie adverse, qui prétend le contraire, aux yeux de l'opinion publique. En effet, comme le précise Yanoshevsky, toute polémique journalistique est à visée manipulatrice envers un tiers auquel elle s'adresse, en fin de compte (2003). Et Nicolas Kaciaf rappelle que l'expression des préférences partisans se manifeste à travers les normes d'écriture et les logiques rédactionnelles adoptées par un tel ou autre journal (*op. cit.* : 69).
- 47 En ce qui concerne la question de l'influence d'un tel traitement du débat par un grand journal d'opinion de droite sur la mobilisation de l'opinion publique, c'est un autre sujet qui dépasse le cadre de la présente étude de cas. Nous pouvons cependant rappeler ici les propos de Gamson et Modigliani qui, dans leur étude sur la couverture par les médias de la question nucléaire et la formation de l'opinion publique aux États-Unis, constatent que même si le discours des médias n'infléchit pas forcément l'opinion publique, il est fort à parier que les schémas narratifs que les médias nous livrent « clé en main » sont utilisés assez souvent par leurs publics, car ils permettent à peu de frais de donner du sens au monde qui nous entoure<sup>7</sup>. Et si Reese présente l'activité de *framing* comme un exercice de pouvoir, c'est justement parce que selon lui, le cadrage influence notre compréhension du monde politique (*op. cit.* : 3).
- 48 Pour finir, il se peut que le débat sur l'identité nationale qui a ressurgi à l'occasion de la création du MIIIN n'ait pas été suffisamment porté par différents acteurs sociaux pour trouver un écho prolongé et fort dans les médias. En effet, il est avéré que ceux-ci fonctionnent le plus souvent comme une caisse de résonance qui amplifie les débats existants plutôt qu'ils n'en créent de nouveaux. Comme l'a montré la sociologue Gaye Tuchman (*op. cit.*), les médias *mainstream*, en se faisant prioritairement l'écho de la parole des institutions bien établies, soutiennent avant tout l'ordre existant et légitiment le *statu quo* au détriment du changement porté le plus souvent par des acteurs moins centraux dans la configuration du pouvoir en présence.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNIER, Marc-François (2004), *Éthique et déontologie du journalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BLANDIN, Claire (2007), *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*, Paris, Armand Colin.
- CHARON, Jean-Marie (2003), « La place du journaliste dans la conduite du débat démocratique », dossier « La polémique journalistique », *Recherches en communication*, 20 : 155-172.
- DUBIED, Annik et Benoît GREVISSE (2003), « Trêve de polémique ou contrôle des opinions », présentation du dossier « La polémique journalistique », *Recherches en communication*, 20 : 7-18. [En ligne]. <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/4471/4201>. Page consultée le 12 septembre 2016.
- GAMSON, William A. (1988), « Le legs de Goffman », *Politix*, 1(3-4) : 71-80.
- GAMSON, William et André MODIGLIANI (1989), « Media discourse and public opinion on nuclear power: A constructionist approach », *American Journal of Sociology*, 95 : 1-37.
- GITLIN, Todd (1980), *The Whole World is Watching: Mass Media in the Making and Unmaking of the Left*, Berkeley, University of California Press.
- GOFFMAN, Erving, (1991/1974), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- JOHNSON-CARTEE, Karen S. (2005), *News Narratives and News Framing. Constructing Political Reality*, New York, Rowman & Littlefield Publishers.
- KACIAF, Nicolas (2010), « Engagement journalistique et bipolarisation de l'espace partisan. Le cas des services *Politique* de la presse française (1968-1981) », dans Sandrine LEVÊQUE et Denis RUELLAN (dir.), *Journalistes engagés*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 55-71.
- NEVEU, Érik (1999), « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, 17(98) : 17-85.
- NEVEU, Érik et Louis QUÉRÉ (1996), « Présentation » du dossier « Le temps de l'événement », *Réseaux*, 75 : 7-21.
- PADIOLEAU, Jean G. (1976), « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, 3 : 256-282.
- PALCZEWSKI, Marek (2011), « Koncepcja framingu i jej zastosowanie w badaniach newsow w Wiadomosciach TVP i Faktach TVN », *Studia Medioznawcze*, 1(44) : 31-40.
- PALMER, Michael (2003), « La polémique dans le désordre (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », dossier « La polémique journalistique », *Recherches en communication*, 20 : 37-52. <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/4491/4221>. Page consultée le 12 septembre 2016.
- REESE, Stephen D. (2001), « Framing public life. A bridging model for media research. Prologue », dans Stephen REESE, Oscar GANDY et August GRANT (dir.), *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World*, Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum, p. 7-31.
- SAITTA, Eugénie (2010), « Les transformations des rapports entre journalisme et politique. Une comparaison France/Italie depuis les années 1980 », dans Sandrine LEVÊQUE et Denis RUELLAN (dir.), *Journalistes engagés*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 31-53.
- SCHUDSON, Michael (1978), *Discovering the News. A Social History of American Newspapers*, New York, Basic Books.

TANKARD, James W. (2001), « The empirical approach to the study of media framing », dans Stephen REESE, Oscar GANDY et August GRANT (dir.), *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World*, Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum, p. 95-106.

TUCHMAN, Gaye (1978), *Making News. A Study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press.

YANOSHEVSKY, Galia (2003), « La polémique journalistique et l'impartialité du tiers », dossier « La polémique journalistique », *Recherches en communication*, 20 : 53-63. <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/4501/4231>. Page consultée le 12 septembre 2016.

## NOTES

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un séminaire du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (Gresec) portant sur les pratiques journalistiques.
2. Les cadres [sont] les modèles persistants et routinier de la connaissance, de l'interprétation et de la présentation, de la sélection, d'une mise en relief et de l'exclusion à travers lesquels ceux qui manipulent les symboles organisent leurs discours (traduction de l'auteure).
3. Le support de publication des articles n'étant pas précisé sur Factiva si l'on effectue la recherche sur tous les supports du groupe en même temps.
4. L'article intitulé « Seriez-vous choqué par la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ? », publié le 16 mars 2007.
5. Voir « Politoscope : l'«identité nationale» approuvée », publié le 16 mars 2007.
6. L'article « Identité nationale : Sarkozy persiste et signe », publié le 14 mars 2007.
7. « Media discourse, we argue, provides many of the essential tools. Note that this model of the relationship of media discourse and public opinion does not argue that media discourse causes public opinion to change. But if packages and their elements are essential tools, then it makes a considerable difference that some are more readily available than others. Making sense of the world requires an effort, and those tools that are developed, spotlighted, and made readily accessible have a higher probability of being used » (Gamson et Modigliani, 1989 : 10).

---

## RÉSUMÉS

Le cadrage par *Le Figaro* de la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIIN) décidée sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2007 montre que même ce journal de droite adopte différents types d'artefacts journalistiques pour objectiver la couverture de cet événement et donner l'impression de favoriser le débat à son propos en appliquant ainsi une stratégie des apparences du non-engagement de la presse généraliste aujourd'hui.

*Le Figaro's* framing of the creation of France's Ministry of Immigration, Integration, National Identity, and Mutually Supportive Development (MIIN) in 2007, under president Nicolas Sarkozy, shows that this right-leaning newspaper uses different types of journalistic artifacts to objectify

coverage of this event and give the impression of encouraging debate about it by applying a strategy based on the appearance of non-engagement of today's general press.

La cobertura, por *Le Figaro*, de la creación del Ministerio de Inmigración, Integración, Identidad Nacional y Desarrollo Solidario (MIIN) decidida bajo la presidencia de Nicolas Sarkozy en 2007 demostró que incluso este periódico de derecha adopta, con diferentes tipos de maniobras periodísticas para objetivar la cobertura de este evento y dar la impresión de favorecer el debate al respecto, aplicando de esta manera una estrategia de las apariencias del no compromiso de la prensa de información general hoy en día.

## INDEX

**Keywords :** Le Figaro, political debate, Sarkozy, journalistic artifacts, identity

**Palabras claves :** Le Figaro, debate político, Sarkozy, maniobras periodísticas, identidad

**Mots-clés :** Le Figaro, débat politique, Sarkozy, artefact journalistique, identité

## AUTEUR

### MARIA HOLUBOWICZ

Maria Holubowicz est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et chercheure au Gresec (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication), Université Grenoble Alpes. Courriel : maria.holubowicz@univ-grenoble-alpes.fr

# Le journalisme de solutions

Une solution à la crise de la presse locale ?

Pauline Amiel

---

- 1 La construction d'une information en ligne n'a été que peu axée sur le territoire, y compris dans les titres de presse quotidienne régionale en France, qui ont semblé délaisser sur Internet la proximité (Le Bart et Lefèbre, 2005) au profit de l'information nationale, voire internationale. Pourtant, y compris à l'ère de la communication électronique, le territoire est une dimension indépassable pour les médias d'information locale. Entendu comme un lieu dont le sens est défini par les liens (Boure et Lefèbre, 2002), il est à la fois constitutif du rapport des médias avec leurs publics et fonction des différentes constructions éditoriales. La proximité, fondement de la presse locale, reste un enjeu essentiel pour maintenir sa position auprès de ses lecteurs. À l'heure où les titres de presse quotidienne régionale ne parviennent pas à reproduire en ligne le monopole de l'information locale auquel ils sont habitués, la reconstruction d'une proximité éditoriale avec le lectorat semble essentielle. Ainsi plusieurs titres de presse régionale proposent-ils de nouvelles initiatives éditoriales pour renforcer les rapports avec leur lectorat et le territoire. Le journalisme de solutions, dans la presse infranationale, apparaît dans ce contexte de recherche comme un modèle éditorial et économique pertinent en ligne. Au-delà du constat, il semble que cette appropriation locale d'un concept professionnel plus général permettrait un nouvel éclairage sur les rapports qu'entretient la presse quotidienne régionale avec son territoire et ses lecteurs.
- 2 Cette notion de journalisme de solutions, aussi connu dans le vocabulaire professionnel comme « journalisme constructif » ou « SoJo », est apparue aux États-Unis dès la fin des années 1990 (Benesh, 1998). En 2007, les rédactions du *New York Times* et du groupe de presse *Berlingske Media* (au Danemark) évoquent leur volonté de mettre en œuvre une approche journalistique qui apporte des solutions à des problèmes de société. Selon Françoise Laugée, « [l]e “journalisme de solutions” ou “journalisme d'impact” est présenté comme une alternative au traitement traditionnel de l'information, souvent axé principalement sur les problèmes, soit une conception du travail journalistique à même de susciter l'engagement des citoyens » (2014 : 58). Cette méthode de

journalisme a, à l'origine, été construite autour de l'investigation et de la sortie de l'*agenda setting* (McCombs et Shaw, 1972).

- 3 En France, le quotidien *Libération* publie en décembre 2007 son premier « Libé des solutions », avec l'association Reporters d'espoirs. L'objectif de ce numéro spécial annuel est « de proposer une information fondée sur le résultat et la solution, convaincu que les médias peuvent être de précieux instruments de construction sociale », selon l'édito du numéro 2 de ce supplément, publié le 22 décembre 2008 par Patrick Busquet, gérant de l'Agence d'informations Reporters d'espoirs. En 2014, trois titres de presse quotidienne régionale proposent une page « solutions » à leurs lecteurs, également en partenariat avec Reporters d'espoirs. Et le phénomène prend de l'ampleur dans la presse locale l'année suivante. En effet, dès 2015, les titres de presse locale étudiés mettent en place des cellules de veille stratégique, appelées des « labs ». Regroupant des personnes issues du marketing, de la rédaction, des ventes, mais aussi de l'infographie, ces cellules ont pour objectif de proposer des innovations éditoriales. Les groupes *Centre France* et *Nice-Matin* ont également embauché un consultant en innovation média. De ces « labs » et de ces consultants sont nés dès janvier 2016 plusieurs projets, dont la mise en place du journalisme de solutions.
- 4 Au-delà du phénomène de mode, il nous apparaît donc que le journalisme de solutions pourrait être le symptôme d'une volonté de recomposition de la relation qu'entretiennent les journalistes de presse locale, le lectorat et le territoire sur lequel ils évoluent. Au centre de ces enjeux, la proximité est entendue comme
 

la pluralité des façons de décliner le proche : tantôt c'est le familier, le connu, celui avec qui la relation existe déjà, faite de services rendus et de mandats déjà occupés ; tantôt c'est le semblable occupant la même position dans l'espace social, la proximité objective faisant alors l'économie de toute interconnaissance et de tout lien social (Le Bart et Lefèbvre, 2005 : 8).
- 5 Nous nous proposons donc d'étudier en quoi le discours sur le journalisme de solutions est un signe de renforcement de la proximité pour la presse locale. Plus largement, nous essayons de comprendre en quoi le journalisme de solutions pourrait être le symptôme d'un réel bouleversement des pratiques et de l'identité professionnelle du journaliste localier.
- 6 Les données principales utilisées dans cette note de recherche proviennent d'entretiens semi-directifs avec des journalistes et des responsables de rédaction de presse locale. Ce type de publication constitue l'une des presses les plus lues en France, avec 39,1 % de la distribution totale en 2015<sup>1</sup>. Les entretiens ont été réalisés dans un cadre plus large que cette recherche sur le journalisme de solutions : ils font partie du corpus formé pour un mémoire de doctorat sur l'identité professionnelle et les pratiques des journalistes localiers en France. Sous la direction de Franck Bousquet, de l'équipe Médiapolis-Grecom du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS), la thèse en cours s'intéresse notamment aux permanences et aux changements liés à la numérisation du travail des localiers et à la transformation des entreprises de presse locale en groupes de communication.
- 7 Entre août 2015 et décembre 2016, 25 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des journalistes et des responsables de rédaction issus de 5 titres de presse locale. Les répondants sont salariés de quatre entreprises de presse quotidienne régionale différentes, *Nice-Matin*, *Le Journal du Centre*, *La Dépêche du Midi* et *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, et d'un *pure player* d'information locale, *MarsActu*. Les quatre titres de presse

quotidienne régionale ont été choisis non seulement pour leur représentativité du modèle économique actuel, mais aussi pour la diversité de leur proposition éditoriale en ligne. *MarsActu* a été retenu parce qu'il s'agit de l'un des seuls *pure players* d'information locale en France. Il permet de compléter cette analyse des discours de la presse locale (entendue comme journaux d'information généraliste locale, quotidiens ou hebdomadaires, publiés sur un territoire défini et infranational). Alors que les questions de la grille d'entretien étaient axées autour du lien avec le territoire, des lecteurs ou encore des composantes de l'identité professionnelle, le concept de journalisme de solutions ou plusieurs de ses paradigmes ont été naturellement évoqués dans une douzaine d'entretiens. Nous avons alors sélectionné plus ces discours pour mener cette recherche spécifique.

- 8 Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon, nous avons choisi les interviewés pour que l'échantillon corresponde le plus possible aux chiffres de la Commission de la carte d'identité professionnelle des journalistes (CCIJP). La plupart des entretiens ont été conduits en personne, dans les rédactions à Nice, à Nevers, à Marseille, à Paris et à Toulouse. Un seul entretien a été conduit par téléphone. Les entretiens ont duré de 45 minutes à 1 h 30. Dix localiers, issus de trois des quatre titres de presse quotidienne régionale étudiés, ont prononcé le syntagme « journalisme de solutions » ou ses paradigmes. Ces extraits ont été utilisés pour le présent article. Ce sont donc les discours de journalistes de *Nice-Matin*, du groupe *Centre France*, de *MarsActu* et du *Parisien/Aujourd'hui en France* qui sont analysés dans ce travail. En effet, aucun interviewé de *La Dépêche du Midi* n'a évoqué ce concept professionnel.
- 9 Par ailleurs, pour compléter l'exploration de ces discours professionnels, il a paru nécessaire de procéder à une analyse de documents de communication sur cet objet. Nous avons recueilli les *newsletters* et messages sur différentes plateformes en ligne (Facebook, Ulule, site de *Nice-Matin*) publiés par *Nice-Matin* lors du lancement du « Nice-Matin des solutions », le 28 janvier 2016<sup>2</sup>. Nous avons également récupéré les éléments de communication (communiqué de presse et vidéo promotionnelle) lors de la sortie du nouveau site du *Parisien*, en septembre 2016. Les messages adressés par *MarsActu* à ses lecteurs et financeurs lors de la campagne de *crowdfunding* précédant la relance du *pure player* marseillais<sup>3</sup> ont également été analysés. Enfin, la feuille de route interne à destination des rédactions du groupe *Centre France* a pu être étudiée dans le but de comprendre le message envoyé par la direction du titre de presse à ses journalistes.
- 10 Grâce à la multiplication des sources, nous avons pu obtenir un corpus diversifié, riche et complémentaire. Des croisements entre ces différentes sources ont été réalisés, ce qui a permis de suivre l'évolution du lexique professionnel lié au « SoJo », mais aussi les pratiques.
- 11 Les documents et les entretiens composant le corpus ont été retranscrits et analysés en accord avec les principes généraux de la *grounded theory* (Glaser et Strauss, 2009). L'analyse étant itérative, les premiers éléments apparus dans les entretiens et la documentation ont aidé à construire et à spécifier la recherche. De cette étude, et notamment à l'aide du logiciel d'analyse qualitative Sonal, plusieurs hypothèses ont émergé et nous ont permis de comprendre dans quelle mesure l'implantation du journalisme de solutions a pu influencer l'identité professionnelle et les pratiques des localiers.
- 12 Après avoir rappelé le modèle économique et le fonctionnement établi des relations entre la presse quotidienne régionale, son territoire et les lecteurs, nous verrons de

quelles façons le journalisme de solutions pourrait être le symptôme d'un double mouvement pouvant bouleverser son identité professionnelle et ses pratiques.

## Lutter contre une conjoncture financière difficile

- 13 Comme l'explique Loïc Ballarini, « [...] dans un contexte où la problématique de la perte de confiance à l'égard de l'information s'ajoute aux difficultés économiques rencontrées par la presse pour s'adapter à la numérisation et aux nouvelles formes de diffusion des contenus, la presse régionale est souvent vue comme une forme de permanence d'un modèle plus ancien » (2008 : 405). Perçue parfois comme obsolète ou peu fiable, la presse locale reste néanmoins la plus lue en France, avec 42,8 millions de lecteurs par mois revendiqués par PQR 66, la plus grosse régie publicitaire de presse locale en France<sup>4</sup>. À l'heure d'une reconfiguration économique de leur modèle traditionnel, en perte constante de lecteurs, mais aussi de publicité, ses deux revenus principaux, une forte contrainte semble peser sur les médias locaux et régionaux.
- 14 Face à ce double constat, les rédactions de presse locale ne cessent de proposer de nouveaux processus éditoriaux censés attirer les lecteurs. Par ailleurs, en mettant en place une politique de diversification de leurs activités, elles espèrent enrayer ces problèmes économiques. Désignant une nouvelle étape dans cet apparent renouveau éditorial, la notion de journalisme de solutions semble être une nouvelle preuve du fonctionnement mimétique des acteurs de la presse en France (Guillebaud, 2006) qui adaptent à l'échelle locale un concept journalistique déjà existant.
- 15 Le marché des médias de presse locale est composé le plus souvent d'une entreprise de presse locale qui exerce une hégémonie sur son territoire d'édition (Le Floch, 1997). Depuis plusieurs dizaines d'années, une double logique de concentration à l'échelle globale du marché des entreprises de presse locale et de monopole à l'échelle infranationale se dessine dans ce secteur économique (Bousquet, 2014). En 10 ans, plus de 25 titres de presse locale ont été rachetés, ce qui aboutit à une dynamique : des groupes de plus en plus gros et de plus en plus seuls sur des territoires de plus en plus grands. Aujourd'hui, une dizaine de groupes, à des degrés différents d'intégration, se partagent le territoire français et ses 66 titres. Mais le périmètre demeure en perpétuel mouvement.
- 16 Pourtant, malgré ce phénomène de concentration et la position monopolistique de la presse locale en France, les journalistes se trouvent dans une situation paradoxale : ils font face à une concurrence extrême sur le Web (Damian *et al.*, 2002 : 74). Depuis les débuts de la presse locale en ligne, les rédactions doivent s'adapter à une conjoncture nouvelle et diamétralement opposée à leurs habitudes : en ligne, de très nombreux acteurs peuvent investir l'information locale et l'information service. « Il existe donc une schizophrénie organisationnelle dans les titres de la presse quotidienne régionale opérant leur transition numérique, bien plus importante que dans le reste de la presse », explique Franck Bousquet (2014 : 231). Alors que les journalistes se situaient dans une position favorable — les lecteurs n'ayant qu'une seule source de presse possible pour obtenir une information locale —, ils doivent aujourd'hui reconfigurer leurs rapports.



## Le lecteur en ligne, cet inconnu

- 17 Les localiers percevaient le lecteur du quotidien papier comme proche (Bousquet, Marty et Smyrnaio, 2013), habitant le même secteur, s'intéressant aux mêmes activités et portant les mêmes valeurs. Dans les rédactions de presse locale visitées pour la recherche doctorale en cours, il n'est pas rare de voir ressurgir des figures idéaltypiques : « Mme Michu », « La boulangère » ou encore « le retraité dans son village qui lit le journal pour les avis d'obsèques »<sup>5</sup>. Volontairement caricaturaux, ces personnages fictifs et rassurants représentent le lecteur dans l'imaginaire collectif des rédactions de presse locale.
- 18 Pourtant, les journalistes ne ressentent plus cette apparente proximité à l'égard du lecteur en ligne :
 

Ils [les outils de mesure] nous permettent d'abord, avant de connaître les internautes, de savoir ce qu'ils regardent. On sait quels sont les articles les plus consultés, sur lesquels ils passent le plus de temps, la provenance des internautes. C'est plus ces chiffres-là qu'on regarde. On sait aussi d'où ils viennent, de quelles régions, quels sont les âges... Mais c'est tout<sup>6</sup>.
- 19 Le témoignage de ce chef de rédaction Web d'un titre de presse quotidienne régionale interrogé résume la façon dont les lecteurs en ligne sont perçus : ce sont des « internautes », dont on connaît les données statistiques, mais pas l'identité. Face à cette multiplication des supports de concurrence en ligne, les journalistes doivent non seulement recomposer leur rapport de proximité aux lecteurs, mais aussi s'interroger sur la mise en tension avec le territoire.
- 20 Traditionnellement, l'une des caractéristiques principales du journal de presse locale se situe dans sa relation avec son espace de publication. Le journal est partie prenante de la construction d'un territoire et d'une identité territoriale, à la fois en opposition avec ce qui est hors frontières et en complément du développement des institutions locales, mais aussi en parallèle de l'évolution sociale de la population (Pailliat, 1993). La presse quotidienne régionale permet, entre autres, la médiatisation de ces transactions localement. Elle est l'un des lieux d'affirmation des frontières, symboles, récits, mythes et représentations partagés, comme l'explique Alain Faure dans son mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (2002). Sur le Web, à première vue, les titres de presse locale semblent perdre ce positionnement unique de construction du territoire. Ils doivent partager la fonction avec de nombreux acteurs, notamment les habitants du territoire, au travers des réseaux sociaux. Face à cette restructuration apparente des aspects primordiaux de la presse locale et de son économie, les journalistes localiers tentent d'offrir de nouvelles propositions éditoriales.

## Quatre titres de presse locale en ligne et traditionnelle

- 21 Dans ce corpus, nous rencontrons quatre titres de presse locale. Tous se situent dans la situation économique évoquée plus haut. Avant de rentrer dans le détail des résultats de l'analyse, il semble important de présenter brièvement leurs différentes innovations actuelles.
- 22 Après plusieurs phases de rachat, de plans de licenciement et de redressement judiciaire, *Nice-Matin*, quotidien du sud-est de la France, a été repris par une société coopérative d'intérêt collectif de ses salariés le 7 novembre 2014. La même année, le

journal de presse quotidienne régionale publie le dossier « La France des solutions », en partenariat avec l'association Reporters d'espoirs. Publiés dans les départements du Var, des Alpes-Maritimes et à Monaco, le titre et son édition numérique ont été progressivement remaniés en 2015 et 2016 pour que soit proposée une nouvelle offre aux lecteurs. Un pôle numérique a notamment été créé, responsable des réseaux sociaux, des sites Web du groupe, de l'édition en ligne et plus largement de l'innovation numérique. Un site payant, axé sur le journalisme de solutions, a été mis en ligne en janvier 2016.

- 23 *Le Journal du Centre* est le titre de presse quotidienne régionale de la Nièvre. Il fait partie du groupe *Centre France*. Depuis 2013, chaque journal du groupe possède un pôle numérique composé de deux ou trois journalistes responsables du site Web et des réseaux sociaux. Depuis décembre 2014, le groupe a créé « le lab », une cellule d'innovations censée proposer des projets éditoriaux à la fois pour le numérique et le journal papier. Les rédactions du groupe, étendues sur 12 départements, peuvent également proposer de nouveaux processus éditoriaux en ligne. La feuille de route étudiée est née des propositions de cette cellule. Ces différents aspects du renouvellement éditorial tournent autour de la proposition de solutions pour plus de proximité.
- 24 *Le Parisien* est le titre de presse quotidienne régionale de l'Île-de-France. Racheté par LVMH en 2014, le groupe *Le Parisien/Aujourd'hui en France* a lancé en septembre 2016 une refonte de ses éditions papier et numérique. L'objectif de ce plan de 10 millions d'euros est d'augmenter le nombre d'abonnés en donnant aux lecteurs une information plus proche d'eux et de leur quotidien.
- 25 *MarsActu* est un *pure player* d'information locale situé à Marseille. Créé en 2010, le site est racheté au printemps 2015 par ses salariés. Une nouvelle édition payante, basée sur la « co-construction » de l'information, est lancée à l'automne 2015 après une campagne de financement participatif.

## Sortir du journalisme pour rétablir une forme de proximité

### Se réapproprier le local

- 26 Comme le soulèvent Alexander Curry et Keith Hammonds dans leur article pour *The Solutions Journalism Network* (2014), les journalistes rencontrés font un triple constat : les lecteurs regrettent que les informations dans les journaux soient essentiellement négatives. De leur côté, les journalistes conviennent d'un recul de la qualité de l'information et estiment que c'est une des causes de la diminution du lectorat. Le journalisme de solutions est donc présenté et perçu comme un moyen de lutter contre la perte des revenus liés aux ventes. Selon les documents et entretiens analysés, la proposition éditoriale est globale. On peut en premier lieu constater qu'elle est corrélée à un remaniement des maquettes du journal papier et de l'offre numérique, comme l'attestent les nouveaux formats créés par *Le Parisien/Aujourd'hui en France* dès le 12 septembre 2016.
- 27 OB, l'un des journalistes interrogés, détaille :  
Donc en fait on a une plateforme qui est en responsive design qui est d'abord adaptée à l'usage mobile et qui est basée sur un fil d'info que tu scrolles. Une actu

chasse l'autre et tu remontes. Avec des éléments graphiques très identifiés, des belles photos, une interface assez innovante. Avec la possibilité de mettre en place des filtres, par centres d'intérêt, lieux, avec des tags<sup>7</sup>.

- 28 Les sites Web du groupe *Centre France* ont également procédé à un renouvellement de leur maquette à l'automne 2016. La réflexion autour du journalisme de solutions va donc de pair avec un changement global de maquette et d'organisation de l'information locale.

### « Militant du territoire »

Le journalisme de solutions est une forme de journalisme explicatif susceptible d'accomplir un rôle de vigie, en mettant en exergue des réponses effectives aux enjeux, afin de stimuler des réformes/changements dans les domaines où des personnes ou organismes échouent à trouver des réponses pertinentes, en particulier quand de meilleures alternatives sont disponibles (ibid. : 12).

- 29 Dans sa définition première, cette proposition éditoriale engage les journalistes à un travail d'investigation, de qualité. Pour les localiers interrogés, proposer des articles de type journalisme de solutions, c'est d'abord une remise en cause des habitudes professionnelles. Par exemple, DP, au lieu d'écrire un papier de compte rendu sur un accident de circulation dans sa ville, propose un article :

[...] comment réduire le nombre d'accidents, en allant voir les acteurs locaux, en allant chercher des solutions un peu partout, sur les routes de bord de mer ou quoi que ce soit. Ça [le journalisme de solutions] va être plus de vérifier le problème avec un article principal qui s'engage et qui ne se contente pas de dénoncer quelque chose, mais plutôt d'apporter une solution pour résoudre un problème<sup>8</sup>.

- 30 Que ce soit par l'enquête, par la volonté de sortir de l'*agenda setting* ou encore en recherchant des témoins différents des acteurs traditionnels, ce même localier assure qu'il « cherche à renouveler la façon de travailler. On doit travailler à l'envers. On doit mettre plus d'«humain» dans notre traitement de l'actualité ».
- 31 Dans les discours, cette forme éditoriale est donc vécue par les localiers comme une façon d'influencer leur territoire. Ils souhaitent se positionner autrement dans la construction et le développement de la communauté locale. Les localiers estiment que les acteurs publics traditionnels n'ont plus la confiance des habitants du territoire/lecteurs. Par le biais du journalisme de solutions, ils envisagent donc de sortir du mythe de l'objectivité (Le Bohec, 2000), de prendre une part active dans la construction du territoire et de proposer des solutions concrètes. Le rédacteur n'est plus un observateur, mais un acteur, créateur d'événement, de rencontre, de débat...
- 32 Cette volonté sort du cadre strict de la production d'articles : « Alors on va s'adapter en étant plus acteur de nos territoires, sortir de nos habitudes journalistiques traditionnelles en se disant qu'il faut peut-être qu'on se mêle un peu de ce qui se passe autour de nous »<sup>9</sup>. JTF, chef d'édition au *Journal du Centre*, établit déjà plusieurs projets qui auront des répercussions directes sur son territoire d'édition. Il est en train de créer, en partenariat avec le Pôle emploi de la Nièvre, le Conseil départemental et plusieurs acteurs économiques, une régie des eaux nivernaises, la SEN<sup>10</sup>. Être « militant de son territoire », c'est non seulement écrire sur les solutions possibles, mais aussi mettre en place des actions pour prouver aux lecteurs l'engagement du journal dans la vie quotidienne. Voilà, selon les localiers, une nouvelle façon moderne de travailler et d'« être inscrit dans le réel »<sup>11</sup>. Ainsi les journalistes peuvent-ils être amenés à « sortir

du journalisme », comme l'assure JTF. Par cette formule, le chef d'édition du *Journal du Centre* résume une proposition entendue dans la plupart des entretiens effectués. En effet, les localiers estiment que leur façon de concevoir le journalisme doit être révisée pour qu'elle corresponde mieux aux attentes supposées des lecteurs.

## Incarner l'information

- 33 Cette volonté de s'impliquer dans le quotidien des lecteurs autrement que par l'écriture vise à renforcer les rapports de proximité. Le groupe *Centre France* assume cette nouvelle orientation dans la feuille de route éditoriale envoyée en janvier 2016 à ses employés : « Rapprochons-nous encore plus de nos clients, pour mieux les toucher, les concerner, et les accompagner dans leur quotidien. »
- 34 Cette proximité renforcée incite les journalistes non seulement à créer des liens, mais aussi à incarner l'information. Celle-ci doit prendre « un visage humain », notamment « sur les réseaux, pour qu'ils [les journalistes] rencontrent leurs publics et discutent avec eux ». L'écriture même des quotidiens locaux doit évoluer, selon cette feuille de route de *Centre France* :
- Nous introduisons de la proximité dans notre écriture. Nous n'écrivons pas seulement à la troisième personne. Lorsque c'est justifié, nous nous adressons au lecteur à la deuxième personne (« vous ») et nous acceptons de nous impliquer à la première personne (« je » ou « nous »).
- 35 Si le journaliste doit sortir du cadre de l'écriture traditionnelle et quitter sa posture d'objectivité, il devient aussi une incarnation de l'information. Le journal doit prendre forme humaine, être personnifié pour simuler une relation directe avec le lecteur. Celui-ci, en pouvant mettre « un visage » et même « toucher » les journalistes, devrait se sentir plus concerné et sentir le journal intégré son univers quotidien. On constate alors que les localiers doivent proposer autre chose, changer leurs pratiques et sortir de leur identité professionnelle traditionnelle.

## Le journalisme de solutions pour construire un nouveau rapport avec le lectorat

### L'influence des ventes et du marketing dans les discours

- 36 Comme on peut le saisir dans ces extraits de la feuille de route du groupe *Centre France*, l'influence des univers du marketing et de la vente, mais aussi la construction d'une image de marque restent prévalentes dans la proposition de renforcement de la proximité, notamment par le journalisme de solutions. Issu des instances de direction du groupe, ce discours de communication semble plutôt bien intégré par les journalistes rencontrés. Nous avons procédé à une analyse comparée des formules et propositions issues de la documentation interne recueillie avec les discours des journalistes interrogés. Nombre d'entre eux organisent des projets autour des axes fixés par la feuille de route et reprennent les termes issus du marketing proposés :
- On a remonté ce film, on a mis de la musique et on a invité les gens à venir. Et on a fait des séances de cinéma là-haut [dans les bureaux du journal. NDLR]. On a enlevé toutes les tables, on a invité les gens à s'inscrire et on a eu une centaine de personnes qui sont venues. Mais bon on avait les petits gâteaux, le café et la larme à

l'œil. [...] C'est là aussi qu'on crée cette proximité. Une proximité aussi physique. Moi je suis pour aussi faire rentrer les gens dans le journal. Et ça, le Web nous offre aussi cette chose-là puisque maintenant le film, on l'a ouvert et tout le monde l'a. Bon, ça n'a pas d'économie encore ce genre de choses sauf d'assurer la notoriété et l'image de marque.

- 37 JTF, qui raconte l'anecdote avec fierté, évoque les possibles retombées économiques, mais aussi la « notoriété » et « l'image de marque » du journal. L'intrusion du marketing dans le quotidien des journalistes de presse locale est vécue comme nécessaire pour lutter contre la diminution des revenus.
- 38 Le « lecteur » devient le « client », la notion d'« image de marque » apparaît dans les discours des journalistes interrogés quelques mois après l'installation de « lab »<sup>12</sup> ou après la diffusion de documentation interne à destination des rédactions. Ainsi les vocables issus des mondes professionnels du marketing et des services des ventes apparaissent-ils dans les rédactions. Il est important de souligner ce phénomène. En effet, alors que les journalistes semblaient résister aux tentatives d'incursion de la communication et du marketing dans leur quotidien professionnel, le journalisme de solutions apparaît comme un cheval de Troie pouvant s'installer dans les rédactions. Sous couvert de renouvellement des méthodes de travail et de la relation de proximité avec les lecteurs, sous couvert également d'un journalisme de meilleure qualité et d'investigation, le journalisme de solutions semble être utilisé, entre autres, pour imposer des vocabulaires et des normes professionnelles plus proches des mondes du marketing et de la communication que des mythes professionnels éthiques traditionnels du journalisme. Il faut tout de même signaler que, la mise en place du journalisme de solutions dans les rédactions étudiées étant récente, le phénomène doit être observé précisément et son évolution doit être confirmé par de futurs travaux.

## Le lecteur, producteur d'information

- 39 Appel à témoignages, concours, quiz, tests locaux ou même vidéos... Le journalisme de solutions en ligne permet de créer de la proximité notamment par l'interactivité. Le localier sollicite le lecteur et prend en compte sa participation. Par ailleurs, les journalistes du pôle Web de *La Montagne* proposent chaque semaine une émission à propos des commentaires des lecteurs sur le site Web du journal avec l'émission *#danstoncom*<sup>13</sup>. L'objectif ? Une information partagée, communautaire et proche des internautes. La présentation adopte un style conversationnel et interprète certains commentaires en reproduisant le rythme d'une discussion ou d'un débat oral. Ce type de proposition permet de revenir sur les grands sujets de l'actualité de la semaine en apportant la parole des lecteurs et un point de vue différent.
- 40 À *Nice-Matin*, les journalistes Web sollicitent les lecteurs pour construire leurs articles. OB explique :
- Et on a fait des articles sur les moustiques, par exemple, sur les moustiques, on a fait les conseils pour lutter contre les moustiques. Et surtout on a fait VOS conseils pour lutter contre les moustiques, on leur a demandé des témoignages, comment vous faites pour lutter contre les moustiques et on a fait un papier un peu formaliste, un peu d'angle, un peu humoristique aussi, on a dit : « le stakhanoviste, le mec qui est avec toutes les bombes et tout, l'écologiste, le zen »... Et voilà, en faisant un peu des portraits, on essaye au maximum, chaque fois que c'est possible, de les mettre à contribution. Parce que ce qui les intéresse eux peut intéresser leurs proches. Et comme l'information est devenue très sociale aussi, à part quand c'est

du fait divers, de l'info brute, tout le reste il faut se demander quelle information tu fais qui va intéresser et qui va donner aussi l'envie d'être partagée. Parce qu'en fait aujourd'hui, chaque personne est un média avec les réseaux sociaux. Tout le monde est un vecteur d'information. Donc l'idée c'est qu'il faut donner une information que tu vas avoir envie de partager à tes proches. Et nous, notre angle, c'est le local, l'identitaire, le communautaire... La fierté locale.

- 41 Plusieurs données semblent caractériser le renouveau du journalisme tel qu'il est perçu dans les discours étudiés. Dans l'exemple ci-dessus, une information d'actualité « froide », de type magazine, se retrouve valorisée, tout comme le sont le choix d'un traitement non traditionnel et ludique, la volonté de plaire en donnant de l'information, la mise en avant et la sollicitation des lecteurs ainsi que le choix d'orienter le travail journalistique vers la proximité identitaire et territoriale. Les rédactions de presse locale, en souhaitant impliquer davantage les lecteurs, semblent s'éloigner d'un mode de production de l'information unilatéral où seul le journaliste professionnel peut décider, hiérarchiser l'actualité et la traiter. La feuille de route de *Centre France* le confirme :

Nous incitons notre public à participer aux choix éditoriaux. En amont, nous interrogeons les lecteurs et les internautes sur les sujets et les angles qui les intéressent. Nous acceptons de répondre à leurs demandes, et de ne jamais présumer de celles-ci. De même, a posteriori, nous leur proposons d'évaluer nos sujets, traitements et produits.

- 42 C'est donc un réel repositionnement de la relation entre le lecteur et le journaliste que pourrait induire le journalisme de solutions. En effet, la polyphonie énonciative (Souchier, 1998) des articles de presse locale semble modifiée par une intégration plus grande des lecteurs. Le journaliste n'est plus tout-puissant, seul à décider à qui donner la parole. Le lecteur peut énoncer son avis et même demander des comptes, évaluer le travail journalistique. Bien sûr, il faut garder en tête que c'est bien le localier et sa rédaction qui, au bout du compte, ont la maîtrise de l'objet éditorial, quelle que soit sa forme, et des informations qui y sont publiées.

## Réaffirmer les caractéristiques de la presse locale

### Le retour à une image idéalisée du local

- 43 Il apparaît parfois, lorsque les localiers évoquent leur perception du journalisme de solutions, un renforcement de ce qu'Isabelle Paillart appelle « la fonction album de famille » de la presse quotidienne régionale : « Il n'est plus tant question de réactiver les sentiments familiaux que de se caler tous sur la même temporalité. La référence au patrimoine s'inscrit dans cette tendance » (1993 : 112). Le lexique de l'attachement, des sentiments ou encore de l'appartenance commune fait partie de leur vocabulaire lorsqu'ils décrivent le journalisme de solutions. En témoigne par exemple LI : « Et donc à chaque fois, on va essayer de proposer des choses. C'est aussi montrer à nos lecteurs qu'on est fidèle à cette région... »
- 44 Au-delà du sentimentalisme lié à la proximité et à cette fonction d'album de famille, les localiers estiment que les solutions à proposer dans leur nouvelle expérimentation éditoriale doivent être tournées vers le local :

Justement pour raconter des histoires, les plus belles, elles sont très locales. Du coup, c'est hyper important, c'est là où tu vas chercher des histoires qui parlent aux gens, optimistes, où tu vas trouver des personnages hyper intéressants. Et nous,

c'est notre cœur de cible, c'est le local. Tu vas voir dans le nouveau site, l'accent il est vachement mis sur ce qui est très local et sur l'actu en bas de chez toi, presque. On a prévu une carte où on va localiser les infos et tu vas pouvoir te repérer par rapport à cette carte. On n'est pas *Le Figaro*, on n'est pas *Le Monde*, *Libé*, on est *Nice-Matin*. Du coup on va parler de Nice, de Cannes, de Monaco et de toutes les villes qu'on traite à travers les personnages qui la vivent. Donc oui, c'est vraiment ça qui nous anime.

- 45 DP résume avec précision cette image idéalisée du local, à la fois pittoresque, raison d'être de la presse quotidienne régionale, et porteuse sur le plan économique puisqu'il peut attirer les lecteurs. Le titre du Sud-Est proposait ainsi, au mois de décembre 2016, un calendrier de l'avent des solutions qui proposait un article dit « solution » par jour : « apprendre le *nissart* avec la balade de Testadura » ou « les six idées cadeaux *made in* Nice » sont deux exemples publiés dans ce calendrier. Le sentiment d'appartenance est donc valorisé.

## La consécration de l'information service

- 46 De plus en plus, les rédactions de presse locale souhaitent mettre en valeur l'information pratique, qui rend service aux lecteurs. Ce type de publication fait entièrement partie des processus éditoriaux de la presse locale. Cette information a donc été intégrée à la proposition éditoriale du journalisme de solutions. En effet, fournir des solutions aux problèmes courants permet également d'apporter une utilité à la lecture du journal. Fortement corrélée à l'usage grandissant des applications mobiles des titres de presse quotidienne régionale, l'information pratique est souvent transmise par des systèmes de cartographie et de géolocalisation pour personnaliser le service rendu. *Le Parisien/Aujourd'hui en France* présente notamment une nouvelle version de son journal, de ses sites Web et applications à l'automne 2016 :

Fin septembre, on a ouvert un volet énorme autour du service. Dans le domaine des infos pratiques : la qualité de l'air, la météo, les vélib', les pharmacies de garde, les restaurants... Du local pur quoi. Un des avatars de la presse, c'est dans le local ou dans le serviciel. Par exemple, on ouvre l'application selon la géolocalisation et sa situation géographique : on peut alors retrouver un système d'information selon sa position et tout ce qui est autour de soi<sup>14</sup>.

- 47 L'utilisation des données en libre accès, fournies notamment par les collectivités, permet d'axer le travail des locaux sur la proximité, la personnalisation et l'usage du lecteur. En plus d'être un lien et un acteur de la vie du territoire, le journal doit devenir (ou redevenir) un adjuvant de la vie quotidienne (un facilitateur). L'objectif est d'aider les lecteurs, de renforcer l'information service. Ce repositionnement du travail et des perspectives journalistiques renvoie à la question des frontières et du flou de l'identité professionnelle (Ruellan, 2007). En effet, dans leurs discours, les locaux semblent prêts à remettre en cause certaines de leurs pratiques ainsi que leurs mythes professionnels constitutifs. Cette anecdote, racontée par OB, illustre la question :

Hier, on a fait une brève sur *Hop !* qui met des billets à 40 € à l'aéroport de Nice. On se demande « est-ce qu'on fait une brève ? » Oui, mais on fait léger parce qu'on ne veut pas faire trop pub. On se fait le relais d'une opération... Mais on offre, simplement on informe la population que vous pouvez avoir des billets à partir de 40 € à l'aéroport de Nice. Et la brève, elle fait 14 000 vues. Tout simple, c'est un service, c'est l'info pratique. On rend service aux gens. Tout simplement on dit aux gens « là vous avez des billets pas chers » et les gens ils partagent l'information parce que c'est... Ça, de l'info pratique, quand tu en parles aux journalistes ici, ils te



regardent « non, mais moi je fais du journalisme, enfin je fais de l'information ».  
Moi je veux bien, mais qu'est-ce qui intéresse les gens ?

- 48 Le journaliste exprime ainsi une interrogation sincère sur son travail. Il représente de cette façon les questionnements de certains rédacteurs autour des perspectives de cette profession dans laquelle les frontières, notamment avec la communication, ont toujours été poreuses.

## La réintégration de l'information dans le local

- 49 Finalement, malgré tous ces changements d'optique et ces réorientations, malgré cette nouvelle proposition éditoriale, le journalisme de solutions semble être avant tout une réaffirmation des axes identitaires majeurs de la presse locale : un journalisme axé sur l'information territorialisée, au service d'un lecteur local.

Parce qu'en fait, nous, Le Parisien, on continue à faire de la collecte d'infos, comme dans les années 60, sans se dévoyer, bien au contraire. Et après, on la restitue autrement. C'est un énorme chantier. La question de la collecte et du traitement de l'info est primordiale. Mais ça nous donnerait une visibilité énorme et un trafic énorme, mais aussi des contenus énormes [, espère SFJ].

- 50 Derrière cette construction de nouveaux procédés éditoriaux, le principe de collecte de l'information, particulièrement auprès des acteurs institutionnels, persiste. Par contre, la réinjection de l'information au sein d'une sphère locale en ligne est envisagée d'une autre façon et donc engendre une nouvelle conception du journalisme de presse locale. Les directions et les journalistes au sein des entreprises de presse locale semblent redécouvrir l'importance de la relation de proximité avec le lecteur ainsi que la valeur de l'information locale et pratique. Le journalisme de solutions semble alors être un moyen de revaloriser des atouts fondamentaux de ce type de presse. Loin d'être un phénomène de mode, cette proposition éditoriale réengage les journalistes à se concentrer sur leurs valeurs premières : une presse de proximité, territorialisée, qui fournit une information utile aux lecteurs. En même temps, comme nous l'avons vu plus haut, ce phénomène les pousse également à sortir du journalisme. Paradoxalement, le mouvement inverse les engage à s'extraire de leur identité professionnelle pour évoluer et adopter d'autres façons de faire. Cette dichotomie intervient dans un contexte particulier puisque l'activité journalistique n'est plus au centre de l'entreprise de presse quotidienne régionale comme elle a pu l'être autrefois. Grâce à cette innovation éditoriale, et en faisant des concessions sur les caractéristiques identitaires propres au journalisme, les locaux parviendraient peut-être à maintenir l'information infranationale au cœur de ces entreprises de communication (Neveu, 2013 : 95).

## Conclusion

- 51 Dans les documents et les témoignages recueillis, le journalisme de solutions reste fréquemment présenté d'abord comme un moyen de lutter contre la diminution du nombre de lecteurs et comme un nouveau modèle professionnel tourné vers l'investigation. Ensuite, à l'analyse des discours des journalistes interrogés et de la documentation étudiée, il apparaît que deux phénomènes se dégagent. Une dichotomie importante entre les discours sur le journalisme de qualité et les pratiques plus proches des attentes du marketing et de la communication caractérise les résultats de cette



recherche. Avant d'entrer dans le détail, il faut rappeler que la mise en place du journalisme de solutions est récente et qu'il est difficile de tirer des conclusions définitives sur un procédé nouveau dans un secteur en perpétuel mouvement. En effet, ce premier article s'envisage comme la base d'une recherche en construction. Nous espérons ici poser des conclusions qui pourront servir d'hypothèses et de jalons à de futurs travaux. Comme nous l'avons vu, cette proposition éditoriale a été mise en place en presse locale progressivement depuis 2014, mais surtout depuis 2016. S'il est trop tôt pour tirer une conclusion définitive, il nous semble important de continuer à travailler sur les changements qu'implique cette nouvelle proposition éditoriale d'autant plus que l'identité professionnelle et les pratiques des localiers pourraient en être bouleversées.

- 52 Le journalisme de solutions semble être le symptôme de deux mouvements antagonistes. D'une part, dans leurs discours, les journalistes engagés dans cette nouvelle proposition éditoriale tendent à renforcer les attributs propres à l'identité professionnelle du localier. En effet, comme nous l'avons vu, le journalisme de solutions apparaît comme une nouvelle façon de s'impliquer sur le territoire. Les rapports de la presse locale avec son territoire sont complexes et, à travers cette proposition éditoriale, les journalistes souhaitent sortir de leur rôle d'observateur pour influencer et s'impliquer. Les termes d'*acteur* et de *militant* du territoire, fréquemment entendus dans les discours, témoignent de cette volonté. De plus, la proximité et le lecteur restent le centre de l'intérêt pour le journalisme de solutions. Il se réapproprie l'information service, l'un des principes fondateurs du journalisme de presse locale. Grâce aux nouveaux outils liés au Web et grâce à l'acquisition de données locales de masse libres de droits, cette information service prend une nouvelle forme, voulue comme plus adaptée aux usages des lecteurs. Ces discours sur les pratiques semblent d'abord mettre en avant des paradigmes qui existent dans la presse locale depuis sa création. Loin de renouveler le genre, le journalisme de solutions permet de revaloriser certains atouts et de réaffirmer des axes majeurs de l'identité professionnelle du localier.
- 53 D'autre part, dans un mouvement contradictoire, le journalisme de solutions semble engager les localiers vers un éloignement des mythes fondateurs de la professionnalisation des journalistes. En effet, comme nous l'avons décrit, l'engagement du journaliste de presse locale hors des rédactions se couple avec une attente des services des ventes et du marketing d'incarnation de l'information. Afin de renforcer la proximité avec le lecteur, les journalistes sont appelés à personnifier l'information, à sortir de l'objectivité, quitte à faire entrer le lecteur dans les coulisses de la fabrique de l'information. Le localier est invité à dépasser ses attributs et son rôle traditionnels pour reconquérir le lectorat. En assumant de proposer des contenus proches de la publicité, tels que les exemples évoqués le montrent, les journalistes acceptent de revenir sur certains de leurs principes fondateurs. Le journalisme de solutions, d'abord amené dans les rédactions par une volonté des services des ventes et du marketing ainsi que de la direction, est ainsi adopté dans les rédactions. Cette proposition éditoriale se présente alors comme un cheval de Troie de la communication et du marketing dans les rédactions de presse locale. On peut affirmer qu'un double mouvement est en cours : à la fois un renforcement des attributs de la presse locale et un rapprochement avec les discours et principes issus de la communication. Ce phénomène, à confirmer par de prochaines études, pourrait entraîner de profonds

bouleversements de l'identité professionnelle et des pratiques des journalistes de presse locale, en France.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Clarence William (2013), *Rebuilding the News*, Philadelphie, Temple University Press.
- BALLARINI, Loïc (2008), « Presse locale, un média de diversion », *Réseaux*, 2(148-149) : 405-426.
- BALLARINI, Loïc (2010), L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien. Thèse de doctorat en sciences de l'homme et société, sous la direction de Jacques GUYOT, Paris, Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis.
- BENESH, Susan (1998), « The rise of solutions journalism », *Columbia Journalism Review*, March/April : 36-39.
- BOURE, Robert et Alain LEFÈBVRE (2000), « Télévisions "locales" et territoires en mouvement. Vers un programme de recherches », *Hermès*, 1(26-27) : 263-285.
- BOUSQUET, Franck (2014), Pour une approche globale de l'information infranationale. Mémoire pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, présenté le 7 février.
- BOUSQUET, Franck, Emmanuel MARTY et Nikos SMYRNAIOS (2013), « Les nouveaux acteurs en ligne de l'information locale : vers une relation aux publics renouvelée ? », communication présentée au colloque international *Le journalisme en ligne et ses publics*, Bruxelles, les 5 et 6 décembre.
- BUSQUET, Patrick (2008), « A quoi sert le "Libé des solutions" ? », éditio du deuxième numéro du *Libé des solutions*, publié le 22 décembre 2008.
- CURRY L., Alexander et Keith HAMMONDS H. (2014), *The Power of Solutions Journalism*, Annette Strauss Institute for Civic Life, The University of Texas.
- DAMIAN, Béatrice et al. (2002), *Inform@tion.local, le paysage médiatique régional à l'ère électronique*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Communication et civilisation ».
- FAURE, Alain (2002), *La question territoriale. Pouvoirs locaux, action publique et politique(s)*, Grenoble, Université Pierre Mendès-France — Grenoble II.
- GLASER, Barney G. et Anselm L. STRAUSS (2009), *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Transaction Publishers.
- GUILLEBAUD, Jean-Claude (2006), « La question médiatique », *Le Débat*, 1(138) : 95-103.
- LAUGÉE, Françoise (2014), « Le journalisme de solutions », *La Revue européenne des médias et du numérique*, 32 : 58 - 60.
- LE BART, Christian et Rémy LEFÈBVRE (2005), « Proximité », *Mots les langages du politique*, 77.
- LE BOHEC, Jacques (2000), *Les mythes professionnels des journalistes*, Paris, L'Harmattan.

- LE FLOCH, Patrick (1997), *Économie de la presse quotidienne régionale*, Paris, L'Harmattan.
- McCOMBS, Maxwell et Donald SHAW (1972), « The agenda-setting function of mass media », *Public Opinion*, 36: 176-187.
- NEVEU, Érik (2013), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères ».
- OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DE LA PRESSE (2016), « Portrait Robot ». [En ligne]. <http://data.metiers-presse.org/index.php>. Page consultée le 10 février 2017.
- NIELSEN, Rasmus Kleis (2014), *The Decline of Newspapers and the Rise of Digital Media*, New York, Reuters Institute for the Study of Journalism.
- PAILLIART, Isabelle (1993), *Les territoires de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- REPORTERS D'ESPOIRS (2016), « Notre mission, notre histoire ». [En ligne]. <http://www.reportersdespoirs.org/notre-mission/>. Page consultée le 10 février 2017.
- RUELLAN, Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Coll. « Communication, médias et société ».
- RUELLAN, Denis (2011), *Nous, journalistes, déontologie et identité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- SOLUTIONS JOURNALISM NETWORK (2016), « About ». [En ligne]. <http://solutionsjournalism.org/about/>. Page consultée le 6 novembre 2016.
- SONNAC, Nathalie (2013), « L'écosystème des médias — Les enjeux socioéconomiques d'une interaction entre deux marchés », *Communications*, 32(2) : 1-27.
- SOUCHIER, Emmanuel (1998), « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, 2(6) : 137-145.

## NOTES

1. Selon les données du ministère de la Culture et de la Communication.
2. Proposition éditoriale de *Nice-Matin* axée sur les solutions, faisant partie d'un plan de refonte de la proposition éditoriale numérique du titre, nommé #monjournal, lancé le 28 janvier 2016.
3. *MarsActu* est un pure player d'information locale basé à Marseille, racheté par sa rédaction après un redressement judiciaire. Après une campagne de *crowdfunding* et la refonte de l'offre éditoriale, les journalistes ont relancé une édition en novembre 2015.
4. Résultats d'audience One Global et Audipresse 2015 pour PQR 366, publiés le 21 septembre 2015.
5. Observations réalisées préalablement au travail de thèse en 2012-2013 à *La Dépêche du Midi*, en 2014 à *Nice-Matin*, puis lors du travail de recherche, en avril 2016 au *Journal du Centre*.
6. Extrait issu d'un entretien d'une heure avec AV, réalisé le mercredi 2 décembre 2015, dans les bureaux du *Parisien/Aujourd'hui en France*.
7. Entretien avec OB, réalisé le 26 août 2015, dans les bureaux de *Nice-Matin*.
8. Entretien avec DP, réalisé le 12 août 2015, dans les bureaux de *Nice-Matin*.
9. Entretien avec JTF, réalisé le 7 avril 2016, dans les bureaux du *Journal du Centre*.
10. « Donc je me suis dit : "on va être les porteurs d'un projet". C'est-à-dire que nous, on va amener les idées, on va faire toutes les recherches, les études marketing, on a ficelé le truc, on va partir sur du crowdfunding, pour impliquer les gens. Et après, on ira voir les politiques pour leur dire "bon ben y a ça, qu'est-ce qu'on fait ?" Donc voilà, je fais un peu le VRP en ce moment, à

midi, j'avais un repas avec le président du Conseil départemental... On a été loin, on a choisi la bouteille, le slogan, on a trouvé le nom "la SEN", la Société des eaux nivernaises, qui va arroser Paris. Parce que ce sera l'eau la plus pure à côté de Paris. Tu vois, y a tout un truc. Et donc on est dans un truc où on est à la fois, on fait notre métier de journaliste car on a cherché les infos, on a fait notre enquête, mais on est à la fois militant de notre territoire, parce qu'on parle toujours de marketing territorial et on le fait. On fait un peu de social aussi parce que par exemple, je suis allé voir le patron de Pôle emploi pour lui proposer un truc : "D'habitude, vous formez des gens à travailler dans une entreprise qui existe et là on vous propose de former des gens pour travailler dans une entreprise qui n'existe pas encore et qu'ils vont créer eux-mêmes." Donc voilà, on est en train de travailler là-dessus. Donc normalement, dans un mois c'est plié. Tout le monde a accepté cette idée donc je vais faire ça. Donc je fais mon métier mais un peu différemment. »

11. Extrait d'un entretien réalisé en septembre 2015 avec EP et BB, journaliste et rédacteur en chef de *Mars Actu*, dans les bureaux du *pure player* à Marseille.

12. Cellule mixte de travail pour l'innovation éditoriale installée au *Parisien/Aujourd'hui en France*, à *Nice-Matin* et au groupe *Centre France*. Des commerciaux, des journalistes, des publicistes et des infographistes y travaillent en commun pour mettre en place des projets au sein de l'entreprise de presse.

13. #danstoncom : [En ligne]. <https://www.facebook.com/journal.LaMontagne/videos>. Page consultée le 7 juillet 2017.

14. Entretien avec SFJ, éditeur à l'atelier du *Parisien*, effectué par téléphone en mai 2016.

## RÉSUMÉS

La construction d'une information en ligne n'a été que peu axée sur le territoire. Pourtant, le territoire est une dimension indépassable pour les médias d'information locale. Le journalisme de solutions, dans la presse infranationale, apparaît comme une volonté de valoriser le territoire et ses acteurs dans les colonnes des quotidiens régionaux. Nous nous proposons d'étudier en quoi le discours sur le journalisme de solutions est un signe de renforcement de la proximité pour la presse locale, mais aussi une recomposition des pratiques et de l'identité professionnelle du journaliste localier.

The creation of information online has always placed little emphasis on the region. Yet, the regional component is of vital importance to local news media. In the subnational press, solutions journalism appears to be based on a desire to promote the region and its stakeholders in the columns of regional dailies. Our goal is to examine how the discourse of solutions journalism is a sign of strengthening proximity for the local press, as well as a recomposition of the practices and professional identity of local journalists.

La construcción de una información en línea ha sido poco enfocada hacia el territorio. Sin embargo, el territorio es una dimensión ineludible para los medios de información local. El periodismo de soluciones, en la prensa infranacional, parece como una voluntad de valorar el territorio y sus actores en las columnas de los diarios regionales. En el artículo se propone estudiar de qué manera el discurso en el periodismo de soluciones es un indicio del esfuerzo de proximidad para la prensa local, como también una reconstitución de las prácticas e identidad profesional del periodismo local.

## INDEX

**Keywords** : local press, solutions journalism, territory, journalistic practices, France

**Mots-clés** : presse locale, journalisme de solutions, territoire, pratiques journalistiques, France

**Palabras claves** : medios de información local, periodismo de soluciones, territorio, prácticas del periodismo local, Francia

## AUTEUR

### PAULINE AMIEL

Pauline Amiel est doctorante et membre du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, Université Toulouse-3 Paul Sabatier. Courriel : p-amiel@hotmail.fr

# La réalité en direct, l'actualité en spectacle (vivant)

Les orientations documentaires du théâtre français contemporain

Zoé Ververopoulou

---

- 1 En 1992, le directeur du Théâtre de la Bastille, Jean-Marie Hordé, lance un appel aux artistes pour un cycle de spectacles consacré au théâtre du réel : il les invite à « faire en sorte que le réel fasse effraction dans le théâtre [...] que le théâtre agisse comme un révélateur, au sens photographique du terme » (Saison, 2010/1998 : 35). Didier-Georges Gabily participe au projet avec *Enfonçures*, un « oratorio-matériau », où le récit des derniers jours de Hölderlin alterne avec celui de la guerre du Golfe et les voix de CNN<sup>1</sup>.
- 2 En 1994, Ariane Mnouchkine crée pour le Théâtre du Soleil *La ville parjure ou le réveil des Érinyes*<sup>2</sup>, spectacle inspiré de la fameuse affaire du sang contaminé et du procès des responsables politiques. Et en 1999, juste trois ans et demi après le massacre des habitants de Srebrenica pendant la guerre en Bosnie, Olivier Py présente au Festival d'Avignon *Requiem pour Srebrenica*, pièce construite à partir de déclarations d'hommes politiques, de médecins, de militaires et de témoignages de journalistes et de rescapés, relevés dans des livres et des articles de presse publiés entre 1995 et 1998 (Solis, 1999).
- 3 Ces créations, toutes à noyau factuel, coïncident avec la résurgence mondiale des dramaturgies du réel à partir des années 1990<sup>3</sup> et témoignent du désir des artistes d'entrer en dialogue avec les problèmes épineux des sociétés contemporaines. « J'ai besoin de projeter un endroit du monde sur la scène », affirme le dramaturge et metteur en scène David Lescot, pour qui « il y a dans la vie sociale, politique, dans l'histoire et même dans l'actualité quelque chose qui interpelle le théâtre » (2007 : 47). Il en va de même pour Michel Vinaver : l'adhérence à l'actualité « ne relève pas d'un choix mais plutôt d'une nécessité » (1998 : 59).
- 4 Il s'agit en général de spectacles à haute informativité, qui dramatisent événements authentiques et situations actuelles, offrant au public un mode autre de se connecter à la réalité de son temps. Transformé en relais, filtre ou amplificateur de l'actualité et par conséquent confronté aux enjeux de vérité et d'objectivité dans la présentation des faits, ce théâtre se détache des logiques de la fiction pour s'attribuer des fonctions

explicitement médiatiques ; dans ce cadre, le dramaturge/metteur en scène se charge du rôle du journaliste, responsable de la collecte, de la sélection et de la mise en forme des informations.

- 5 Dignes du qualificatif « néo-documentaires » (Paget, 2008 ; Kempf et Moguilevskaia, 2014), ces dramaturgies héritent du théâtre documentaire allemand des années 1960, mais, en fait, elles remontent beaucoup plus loin : au drame historique, au théâtre d'agit-prop soviétique, aux pratiques d'Ervin Piscator qui propose dans les années 1920 le « drame documentaire » comme moyen de sensibilisation politique, aux influences brechtiennes (Dawson, 1999) et même à la tragédie grecque<sup>4</sup>.
- 6 En France, l'esprit du genre se manifeste déjà dans les idées d'Émile Zola sur le naturalisme au théâtre (Dawson, 1999 ; Ivernel, 2011) ; depuis lors, le monde réel n'a pas cessé de tenter les dramaturges, mais c'est beaucoup plus tard, en 1966-1967, qu'Antoine Vitez présente *Le procès d'Émile Henry*, pièce nettement fondée sur des matériaux documentaires (Joinnault, 2011). Au cours des années 1970, les créations collectives du Théâtre de l'Aquarium aspirent à un théâtre « en prise directe avec l'actualité », nourri « de documents, d'interviews et de longues enquêtes sur le terrain »<sup>5</sup>, alors que le Théâtre du Soleil s'appuie souvent sur un travail de documentation ; la question « comment parler du présent ? » hante d'ailleurs son répertoire depuis ses débuts (Picon-Vallin, 2010).
- 7 Le désir de capter en direct les réalités conflictuelles de la contemporanéité n'est donc pas un phénomène nouveau au théâtre<sup>6</sup>. Il fait cependant preuve d'une discontinuité temporelle et tend à réémerger en période de crise sociopolitique, quand par définition s'accroissent l'importance de l'information factuelle, ainsi que les risques de la désinformation médiatique<sup>7</sup>. Inventées de nouveau à chaque époque et généralement associées à des idéologies oppositionnelles et avant-gardistes (Paget, 2009 ; Martin, 2006), les dramaturgies documentaires ne visent pas aujourd'hui à la transformation subversive de la société, mais cherchent plutôt à élucider événements et tensions sociales de manière panoramique et crédible : si elles substituent au registre de la fiction celui de la restitution directe, c'est pour mieux accéder au « réellement réel » (Baglia et Foster, 2005) et le rendre « transparent » (Sarrazac, 2011).
- 8 Néanmoins, ces pratiques sont souvent critiquées comme étant naïves ou suspectes et leur prétention à la vérité, utopique. Selon Janelle Reinelt (2009), l'expérience documentaire est liée à la réalité, mais elle n'est pas transparente ; en fait, elle est constitutive de la réalité qu'elle (re)cherche. Quant au concept du document, associé par principe aux notions de preuve et de témoignage, il est souvent remis en question : même s'il véhicule la promesse de la vérité (Paget, 1990 ; Martin, 2006), il n'acquiert son sens qu'à travers son contexte et selon le décodage qu'en fait l'utilisateur.
- 9 En ce qui concerne le théâtre documentaire français, il n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'une approche d'ensemble — d'ailleurs, il n'y aurait pas de tradition ni de courant cohérent en France comme, par exemple, en Grande-Bretagne. Ce genre de spectacles demeure, par conséquent, beaucoup moins étudié que ses équivalents britanniques, allemands, étatsuniens et russes, à l'exception de quelques cas célèbres et déjà consacrés<sup>8</sup>. Depuis quelques années, cependant, et grâce à l'ampleur internationale du phénomène, les formes documentaires jouissent d'un regain d'intérêt théorique en France, fait attesté par les colloques, publications, mémoires de master et thèses, séminaires et rencontres sur le sujet, qui commencent à se multiplier, sans pour autant

interroger souvent la scène française de l'extrême contemporain. Est-ce parce que les stratégies de l'immédiat y sont présumées sporadiques et isolées ?

- 10 Or, notre recherche initiale concernant les créations présentées à Paris et en province après 2000 a révélé une croissance progressive des projets documentaires français (Quentin, 2013), ainsi qu'une diversité remarquable dans les démarches et les conceptions artistiques du genre. Nous allons ici analyser trois spectacles, dans le souci de cerner certaines des tendances les plus hétérogènes et les plus récentes.
- 11 Il s'agit en principe de spectacles qui s'alignent, soit entièrement, soit en partie, sur la définition générale du format : ils transposent sur scène des événements du présent ou du passé récent et des personnages existants, tout en intégrant dans leur dramaturgie des documents et des discours authentiques : interviews, articles de presse, discours politiques, comptes rendus juridiques, extraits de télévision, photos, archives sonores, tableaux statistiques et autres sources extérieures à l'écriture théâtrale (Paget, 1990 ; Hamidi-Kim, 2011 ; Piemme, 2011).

## Jean-Paul Wenzel, *Tout un homme*

- 12 Si le théâtre documentaire des années 1960 rejetait toute invention (Weiss, 1968), il n'en va pas de même pour la scène française actuelle, qui se donne souvent les libertés d'une écriture plus créative, optant pour des formes mixtes, où s'intègrent inextricablement la fiction, le documentaire et le documenté.
- 13 C'est le cas du spectacle de Jean-Paul Wenzel *Tout un homme*, qui retrace la vie de jeunes Algériens et Marocains, venus depuis la fin de la guerre et jusque dans les années 1980 travailler dans les mines de la Lorraine. L'intérêt spécifique de cette création réside principalement dans son contexte et son parcours génétique : dans le cadre d'un projet lancé par les instances de la Lorraine et à la suite d'une commande, Wenzel a écrit un récit-fiction, nourri a) des entretiens menés en Lorraine, en Algérie et au Maroc auprès de mineurs maghrébins par une équipe de sociologues de l'Université de Metz et b) des rencontres qu'il a faites lui-même avec les mineurs au cours de sa résidence d'écriture à Forbach.
- 14 Ce livre (Wenzel, 2011) a été adapté pour la scène en 2012 par Wenzel et Arlette Namiani<sup>9</sup>, sous la forme d'un diptyque : « Ahmed, une épopée algérienne » et « Saïd, un rêve marocain »<sup>10</sup>. Tous les héros de la pièce sont des personnages inventés mais emblématiques et dans leurs paroles pénètrent et se croisent les voix vraies des travailleurs immigrés rencontrés lors de la recherche. La fluidité ontologico-générique du produit artistique final est habilement élaborée par Wenzel : fictionnalisation et dramatisation sublimisent les ressources documentaires, alors que les petites histoires personnelles — qui pourraient très bien illustrer un reportage ou une enquête sur le sujet dans la presse régionale — se transforment sur la scène en une épopée collective, poétique et touchante.
- 15 Il est significatif que cette dramaturgie alchimique ait requis de la part de l'auteur et metteur en scène un travail préalable de chercheur/intervieweur et une phase d'immersion dans le milieu étudié, procédures infodocumentaires adoptées tant par la sociologie que par le journalisme de terrain et le grand reportage. En maintenant le délicat équilibre entre appropriation et affranchissement du réel, Wenzel a su gérer en combiné données informationnelles, montage et réécriture créative des entretiens,



pour optimiser ensuite l'efficacité communicative des récits au moyen des protocoles de la théâtralité : un jeu d'acteur frontal pour l'effet d'adresse directe au public, des musiciens sur le plateau composant des *soundscape*s maghrébins et un dispositif scénique très sobre, pour mieux faire ressortir la dynamique des mots.

- 16 Dans sa tentative de reconstituer la mémoire d'une communauté et de la rendre présente dans l'espace social, ce théâtre-témoignage où « tout est fiction, tout est réel » (Monfort, 2009) assume idéalement l'une des fonctions majeures du théâtre documentaire, qui consiste à célébrer les communautés et les groupes réprimés ou marginalisés, mettant en lumière leurs histoires et leurs aspirations (Paget, 2009). Il ne s'agit pas d'un spectacle engagé, dénonciateur ou à quête identitaire, issu des artistes de l'immigration<sup>11</sup>, mais plutôt d'un hommage ; sans entièrement éviter quelques représentations culturelles stéréotypées, il demeure discrètement traversé par la réflexion empathique d'un Français sur la situation postcoloniale, visant « à réparer un oubli qui est aussi un mépris » (Hamidi-Kim, 2011 : 95)<sup>12</sup>. Wenzel, lui-même d'origine lorraine, évoque également certains liens avec sa propre biographie<sup>13</sup> : la mémoire individuelle se greffe ainsi sur la mémoire collective, autobiographie et histoire récente s'entremêlent<sup>14</sup>, alors que le créateur-médiateur, autodocumenté, glisse imperceptiblement vers le statut de personnage implicite de sa propre (non-)fiction.

## Nicolas Lambert, *Elf, la pompe Afrique*

- 17 Une deuxième catégorie de spectacles exploite la notion du tribunal en tant que source et matrice de l'écriture scénique. Rouvrir des procès et critiquer la justice figure parmi les fonctions fondamentales du théâtre documentaire (Martin, 2006), de telles conceptions s'inscrivent donc a priori dans le sillage du genre. L'idée n'est pas nouvelle : en 1965, après avoir assisté au procès des responsables du camp d'extermination d'Auschwitz, Peter Weiss rédige *L'instruction*, pièce fondatrice de l'esthétique documentaire, alors que le théâtre londonien Tricycle Theatre est réputé à partir des années 1990 pour ses *tribunal plays*, pièces dont la matière brute provient d'enquêtes judiciaires (Finburgh, 2011).
- 18 Cette transposition « du parquet aux planches »<sup>15</sup> semble presque naturelle pour Nicolas Lambert, fondateur de la compagnie Un pas de côté, comédien, auteur et metteur en scène : *Elf, la pompe Afrique*, créé en 2004, repris plusieurs fois depuis et encore en tournée en 2016, est le premier volet de sa trilogie *Bleu-blanc-rouge, l'a-démocratie*<sup>16</sup> et traite de « la plus grande affaire de corruption de la V<sup>e</sup> République » (Robert, 2006 : 25).
- 19 Au printemps 2003, 37 personnes comparaissent devant la justice pour abus de biens sociaux au détriment de la compagnie pétrolière Elf et au profit de partis politiques français ou de dirigeants africains (Robert, 2006). Se faisant passer pour un journaliste, Lambert assiste assidûment aux audiences tenues au palais de justice de Paris pendant quatre mois. Ensuite, dans une pièce basée sur ses notes et structurée en quatre audiences, il retrace les grandes étapes du procès et déroule le fil de ce scandale politico-financier, qui a dévoilé la duplicité, les jeux de pouvoir et les dysfonctionnements de l'État, ainsi que l'attitude de l'Hexagone à l'égard de ses anciennes colonies. Les personnages de la pièce sont le Raconteur (il ouvre et clôt le spectacle) et les véritables protagonistes du procès (juges, avocats et principaux prévenus<sup>17</sup>), alors que les dialogues reproduisent presque mot pour mot leurs propos.

- 20 L'entreprise de Lambert se présente donc comme un processus artistico-journalistique en trois phases : a) la documentation et le reportage judiciaire<sup>18</sup>, qui lui permet d'observer de l'intérieur le système, b) l'écriture (synthèse sélective du matériau recueilli)<sup>19</sup> et c) le travail de plateau (scénographie, mise en scène et jeu du comédien)<sup>20</sup>. « Il y a peut-être urgence à utiliser la scène comme média », déclare-t-il dans la note d'intention de sa trilogie<sup>21</sup>. Et en effet, déterminé à percer l'opacité de l'affaire et à en explorer la complexité, Lambert offre ici une variante du théâtre *verbatim* (théâtre citation, en français), terme qui désigne à la fois une forme et une technique et qui, évoquant les usages de la citation dans le discours journalistique, renvoie à la recomposition véridique des paroles de divers acteurs sociaux sur le plateau.
- 21 Considéré comme un outil démocratique par excellence aussi bien que comme un outil de recherche, ce type de théâtre se propose de faciliter l'accès du grand public à l'information importante, alors que l'une de ses fonctions principales est, justement, d'avertir et de sensibiliser le spectateur sur les scandales contemporains (Hammond et Steward, 2008 ; Mahut, 2010). Sa popularité repose sur l'idée que le monde réel est aujourd'hui beaucoup plus fascinant que la fiction (Hammond et Steward, 2008) et que les répliques inventées ne pourraient jamais égaler le poids des discours réels. Selon le principe du *verbatim*, l'auteur n'intervient que comme monteur des paroles déjà proférées et son statut serait celui de l'observateur objectif. Or, la citation n'est pas forcément fiable ou garante d'authenticité, dans la mesure où elle requiert la médiation du créateur en tant que locuteur citant. Lambert précise lui-même le degré de son intervention dans la synthèse :
- Je me suis autorisé quelques licences [...] mais ce spectacle respecte l'esprit et la lettre du procès. Les propos que je fais tenir au Président du Tribunal peuvent ne pas avoir été tenus par lui mais ici, par un avocat, là par un ou une procureur [...] certaines relances tenues par tel ou tel peuvent avoir été placées dans la bouche d'un des prévenus pour faciliter la fluidité du spectacle mais [cela] ne dénature en rien l'intégrité de leurs discours (Elf, dossier de presse, 2014/2005)
- 22 Néanmoins, l'originalité du spectacle ne réside pas tant dans le travail de documentation ou d'écriture — qui s'accordent en général avec les codes du courant du *verbatim* britannique — que dans les méthodes de réalisation scénique. Sur un plateau dépouillé, Lambert incarne tour à tour tous les protagonistes du procès, seul devant les spectateurs, dans une sorte de poly-monologue mi-grave, mi-ricanant, spatialement structuré autour d'un objet métonymique : un bidon de pétrole, estampillé du nom de la société Elf<sup>22</sup>. Comédien protéiforme, il ne se contente pas de calquer les procédures du procès, mais emprunte des éléments à la commedia dell'arte, ainsi qu'à la tradition du griot africain, choix esthétiques qui traduisent sa posture critique à l'égard des mécanismes cachés de l'État français, des phénomènes de corruption et de complicité, des politiques néocoloniales<sup>23</sup>. Le spectacle ne dissimule pas sa dimension politique : il a même fait la une du quotidien *Le Monde* (9-10 janvier 2005), alors qu'il a été joué au cours des Nuits Debout en 2016<sup>24</sup>. Mais, au sein de cette création qui vise à faire comprendre et réfléchir, la chronique des événements fusionne avec leur commentaire, la rigueur documentaire avec le comique sulfureux et le rituel du tribunal avec le *one man show* — ou bien avec le *one citizen show* ; c'est justement cet éclectisme de plateau qui élimine la lourdeur de la (dé)monstration factuelle et permet le traitement de graves questions sans point compromettre le plaisir théâtral.

## Julien Bouffier, *Les témoins*

- 23 Notre spécimen suivant, le projet *Les témoins* de Julien Bouffier créé à Montpellier en 2012, partage avec *Elf* deux ambitions : « provoquer l'intelligence du citoyen dans une république en souffrance »<sup>25</sup> et explorer la fonction médiatique du théâtre. Radicalisant le format documentaire, Bouffier a mené avec sa compagnie Adesso e sempre, dont il est le directeur artistique, un travail de près de quatre ans sur les possibilités d'exploitation théâtrale de l'actualité. Méfiant à l'égard du répertoire conventionnel ou classique, qui ne permet pas d'être à la hauteur des questions posées par notre époque (Tackels, 2011), le créateur français réactualise et prolonge la théorie du théâtre documentaire allemand des années 1960 : le théâtre doit dénoncer le camouflage, la partialité et la falsification de la réalité auxquels se livrent les médias de masse et agir comme instrument de contre-information, voire de formation de la pensée politique (Weiss, 1968).
- 24 Bouffier souhaite, en fait, que son théâtre parle « de ce qui se déroule dans le monde au moment de sa représentation », qu'il réagisse dans l'immédiat ; il réintègre donc « le journaliste dans le travail du dramaturge » (Tackels, 2011 : 4) et plonge dans l'actualité la plus urgente. Mettant en scène « des citoyens bouleversés par l'état du monde », issu lui-même d'une génération marquée par l'écroulement des idéologies, le régime de la mondialisation et « le diktat de la finance » qui anéantit les valeurs, il vient témoigner de la complexité du réel (Vernis, 2011) faisant du théâtre un média vivant qui, au sein de la surcharge informationnelle qui caractérise l'époque contemporaine, opère le tri de l'information importante et transcende la simple présentation des événements pour favoriser l'approfondissement et l'interprétation critique.
- 25 Né à l'occasion des résidences appelées « Sondes » (organisées avec le Centre national des écritures scéniques à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon), le projet à épisodes *Les témoins* prévoit dans un premier temps un travail quotidien sur l'actualité, qui rappelle les *living newspapers* étatsuniens (Dawson, 1999) : chaque soir, les membres de la compagnie Adesso e sempre restituent sur le plateau une courte histoire, basée sur les nouvelles du jour ; ils appellent ces spectacles, qui imitent la logique des journaux télévisés, les « journaux théâtraux ». Dans un deuxième temps, au cours des « sondes » dans divers milieux citoyens (siège de la Société Nationale des Chemins de Fer à Paris<sup>26</sup>, lycées, etc.), la compagnie organise des actions-interventions sur place et collecte des interviews et des témoignages ; c'est ce matériel qui, alternant avec les nouvelles et discours de l'actualité, forme le substrat textuel des *Témoins*, spectacle *in progress* qui évolue et se reconstruit, suivant chaque fois les différents contextes de représentation.
- 26 Pour sa mise en scène, Bouffier se sert activement de nouvelles technologies. Il propose trois espaces de jeu, connectés à la fois les uns aux autres et à l'extérieur (via un réseau Wi-Fi), qui rendent simultanément compte de différents points de vue sur une même réalité. Trois groupes de spectateurs assistent chacun à un seul de ces points de vue, demeurant en interaction continue avec l'action théâtrale.
- 27 Le premier espace est intitulé *MANIFESTEmment* et s'offre comme un « petit théâtre de l'info » (*Les témoins*, dossier de presse, 2012) : les spectateurs, installés dans une serre blanche face à des écrans, sont confrontés aux images vidéo de l'actualité entre 2010 et 2012 (la réforme des retraites en 2010, le printemps arabe, la crise grecque, la destruction de Fukushima). Le deuxième espace porte le titre *Burn out* et se déroule à l'extérieur de la serre, alors que les spectateurs déambulent tout autour, guidés par les

acteurs-témoins grâce à des casques audio. Pour *No Life*, le troisième espace, les spectateurs sont logés dans une serre noire, eux aussi munis de casques audio et avec leur téléphone intelligent allumé pour qu'ils puissent s'en servir pendant le spectacle. Chaque partie du triptyque interroge respectivement l'actualité planétaire ainsi que la spectacularisation de l'information, les milieux du travail et le monde virtuel des réseaux sociaux, tout en stimulant la réflexion sur les rapports entre point de vue et vérité authentique, ainsi que sur la manière d'exister et agir dans notre société média-mondialisée.

- 28 D'une densité conceptuelle remarquable, marqué par l'investissement des espaces non théâtraux, par la présence des nouveaux médias et une forte interactivité qui transforme le spectateur en témoin, le projet de Bouffier intègre le réel et réciproquement s'intègre en lui<sup>27</sup>, superposant leurs temporalités et rendant poreuses les frontières entre le théâtre et la cité. Ce n'est pas un hasard si c'est la compagnie Adesso e Sempre qui crée en 2009 à Montpellier le festival international Hybrides, pour accueillir des artistes aux esthétiques transmédiatiques et documentaires. La Biennale des écritures du réel, inaugurée en 2012 à Marseille, est le deuxième festival axé sur les pratiques documentaires, preuve de la prédilection de plus en plus vive des artistes français pour le réel et les enjeux de l'extrême contemporain.

## En guise de conclusion

- 29 Tirer des conclusions définitives sur l'état de la création documentaire en France serait une vaine ambition, étant donné que le terme décrit un phénomène en cours d'évolution qui, de surcroît, couvre un faisceau de stratégies artistiques très variées. Les trois exemples analysés ci-dessus permettent, cependant, d'énoncer quelques remarques sur les conséquences et les modalités de l'intrusion du réel sur la scène, tout en confirmant le fait que les formes documentaires sont généralement des formes « utiles » (Paget, 2009), sinon pédagogiques.
- 30 Docufiction mémorielle et version subjectivée de l'histoire orale chez Wenzel, plateforme d'information civique chez Lambert, théâtre questionnant l'actualité médiatique et littéralement nourri d'elle chez Bouffier, toutes ces créations sont liées à la recherche de repères et de certitudes existentielles, que seuls les faits et l'expérience vécue sont censés garantir à l'homme moderne (Paget, 1990). Dans une tentative de rompre avec l'illusion théâtrale, les conventions du réalisme et les clichés des intrigues fictionnelles, elles réactivent la problématique de la communication théâtrale et se proposent comme lieux d'échange direct avec le public ; en témoignent rencontres et discussions post-spectacle entre artistes et spectateurs, ce qu'on appelle des « prolongements de plateau ». En général défiant et critique à l'égard de l'information officielle et de son homogénéisation par les médias *mainstream*, moins militant et plutôt politique dans le sens large du terme, le théâtre documentaire souhaite intervenir comme interlocuteur actif dans les débats actuels et les affaires de la cité ; et même s'il risque parfois de trop simplifier, surévaluer ou manipuler documents et témoignages, il ne cesse de réinterroger le rôle citoyen du théâtre ainsi que ses ressources expressives.
- 31 Si le régime scénique de référentialité génère des expériences de réception participatives, il implique également des démarches de travail tout à fait spécifiques : le schéma bipolaire « pièce + mise en scène » est remplacé par celui, plus complexe, d'un projet à phases et de longue durée, qui requiert l'exploration immersive du sujet traité,

ainsi qu'une méthodologie et des outils journalistiques (documentation, recours aux sources, enquête et reportage, interviews, synthèse de citations), ce qui déstabilise les notions d'auteur et de textualités théâtrales traditionnelles. Il serait peut-être pertinent de parler d'une forme de *journalisme créatif* qui observe et scrute la réalité à fond, mais cherche le sens dans le non-dit des documents et au-delà des circonstances et faits concrets. Oscillant entre montage des fragments du réel, généricité hybride comme chez Wenzel, création totale comme chez Lambert ou insertion du numérique et écriture collective comme chez Bouffier, toutes les démarches d'écriture documentaire relèvent de la dynamique du plateau. Il en émerge une poétique du factuel, épicée sporadiquement d'humour et de musique ; c'est justement cet équilibre fragile entre le sérieux et le jeu, entre esprit critique et aspects émotionnels qui semble marquer la physionomie du théâtre documentaire français, qui nuance le didactisme inhérent au genre et rappelle que la vérité de l'art n'est jamais que celle des événements.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BAGLIA, Jay et Elissa FOSTER (2005), « Performing the “really” real: Cultural criticism, representation, and commodification in *The Laramie Project* », *Journal of Dramatic Theory and Criticism*, 19(2) : 127-145.

COMPAGNIE ADESSO A SEMPRES (s.d.). [En ligne]. <http://www.adessoesempre.com>. [En ligne]. <http://www.adessoesempre.com/la-compagnie/parcours-1991-2014>. Pages consultées le 9 décembre 2015.

COMPAGNIE UN PAS DE CÔTÉ (s.d.). [En ligne]. <http://www.unpasdecote.org/les-spectacles-2/elf-la-pompe-afrique-bleu>. Page consultée le 8 décembre 2015.

DAWSON, Gary Fisher (1999), *Documentary Theatre in the United States: An Historical Survey and Analysis of its Content, Form, and Stagecraft*, Westport, Connecticut/London, Greenwood Press.

DORÉNAVANT COMPAGNIE (s.d.). [En ligne]. <http://www.dorenavant-cie.com>. Page consultée le 28 janvier 2016.

ELF, LA POMPE AFRIQUE (2014/2005), dossier de presse, Paris, Compagnie Un pas de côté.

FINBURGH, Clare (2011), « “Vérité” ou “mensonge” ? Le théâtre politique post-11 septembre en Grande-Bretagne » dans Marion BOUDIER, Simon CHEMAMA, Sylvain DIAZ et Barbara MÉTAIS-CHASTANIER (coordonnateurs), « Mettre en scène l'événement », *Agôn*, HS 1, mis en ligne le 8 septembre 2011. [En ligne]. <http://agon.ens-lyon.fr/index.php?id=1808>. Page consulté le 30 juin 2016.

FLICKER, Corinne (2012), « Théâtre et document (1870-1945) » dans Claude PÉREZ (dir.), « Ce que le document fait à la littérature (1860-1940) », *Fabula / Les colloques*, mis en ligne le 15 septembre 2012. [En ligne]. <http://www.fabula.org/colloques/document1734.php>. Page consultée le 30 juin 2016.

HAMIDI-KIM, Bérénice (2007), *Les cités du « théâtre politique » en France, 1989-2007*. Archéologie et avatars d'une notion idéologique, esthétique et institutionnelle plurielle. Thèse de doctorat de lettres et arts sous la direction de Christine HAMON-SIRÉJOLS, Lyon, Université Lumière Lyon II. [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00602438/document>. Page consultée le 28 juin 2016.

HAMIDI-KIM, Bérénice (2011), « Théâtre identitaire ou théâtre universaliste. Quelle critique de la “situation postcoloniale” dans le théâtre documentaire aujourd’hui ? », *Mouvements*, 65 : 91-105.

HAMMOND, Will et Dan STEWARD (dir.) (2008), *Verbatim Verbatim. Contemporary Documentary Theatre*, London, Oberon Books.

IVERNEL, Philippe (2011), « D’une époque à l’autre, l’usage du document au théâtre. Quelques stations, quelques questions » dans Jean-Marie PIEMME et Véronique LEMAIRE (coordonnateurs), « Usages du “document”. Les écritures théâtrales entre réel et fiction », *Études théâtrales*, 50 : 13-25.

JOINNAULT, Brigitte (2011), « Le théâtre-document d’Antoine Vitez » dans Jean-Marie PIEMME et Véronique LEMAIRE (coordonnateurs), « Usages du “document”. Les écritures théâtrales entre réel et fiction », *Études théâtrales*, 50 : 42-47.

KEMPF, Lucie et Tania MOGUILEVSKAIA (dir.) (2013), *Le théâtre néo-documentaire : résurgence ou réinvention ?*, Nancy, Presses universitaires de Nancy/Éditions universitaires de Lorraine.

LAMBERT, Nicolas (2014), *Elf, la pompe Afrique*, Paris, L’Échappée.

LES TÉMOINS (2012), dossier de presse, Montpellier, Compagnie Adesso a sempre.

LESCOT, David (2007), « “Un détour, quitte à s’égarer” (entretien avec Olivier Neveux) » dans Geneviève JOLLY (dir.), *Le réel à l’épreuve des arts. L’écran, la rue, la scène*, Paris, L’Harmattan, p. 47-60.

MAHUT, Jérémy (2010), « Figuration du pouvoir politique dans le théâtre verbatim », *Raison publique*, mis en ligne le 18 mai 2010. [En ligne]. <http://www.raison-publique.fr/article271.html>. Page consultée le 29 juin 2016.

MARTIN, Carol (2006), « Bodies of evidence », *TDR : The Drama Review*, 50(3) : 8-15.

MONFORT, Anne (2009), « Après le postdramatique : narration et fiction entre écriture de plateau et théâtre néo-dramatique », *Trajectoires*, 3. [En ligne]. <http://trajectoires.revues.org/392>. Page consultée le 24 juin 2016.

NOIRIEL, Gérard (2009), *Histoire, théâtre et politique*, Marseille, Agone.

PAGET, Derek (1990), *True Stories? Documentary Drama on Radio, Screen and Stage*, Manchester, Manchester University Press.

PAGET, Derek (2008), « New documentarism on stage: Documentary theatre in new times », *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, 56(2): 129-141.

PAGET, Derek (2009), « The “broken tradition” of documentary theatre and its continued powers of endurance » dans Alison FORSYTH et Chris MEGSON (dir.), *Get Real: Documentary Theatre Past and Present*, New York, Palgrave Macmillan, p. 224-238.

PICON-VALLIN, Béatrice (2010), « La création collective au Théâtre du Soleil », *L’Avant-scène théâtre*, 1<sup>er</sup> juillet, 1284-1285, p. 86-97.

PIEMME, Jean-Marie (2011), « Préface » dans Jean-Marie PIEMME et Véronique LEMAIRE (coordonnateurs), « Usages du "document". Les écritures théâtrales entre réel et fiction », *Études théâtrales*, 50 : 9-10.

QUENTIN, Anne (2013), « Politique contre poétique : le théâtre documentaire », *La Scène*, 73 : 44-45.

REINELT, Janelle (2009), « The promise of documentary » dans Alison FORSYTH et Chris MEGSON (dir.), *Get Real: Documentary Theatre Past and Present*, New York, Palgrave Macmillan, p. 6-23.

ROBERT, Anne-Cécile (2006), « Elf, une affaire d'État », *Le Monde diplomatique*, janvier, p. 25. [En ligne]. <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/01/ROBERT/13105>. Page consultée le 29 juillet 2016.

SAISON, Maryvonne (2010/1998), *Les théâtres du réel*, Paris, L'Harmattan.

SARRAZAC, Jean-Pierre (2011), « Le témoin et le rhapsode ou le retour du conteur » dans Jean-Pierre SARRAZAC, Catherine NAUGRETTE et Georges BANU (dir.), « Le geste de témoigner. Un dispositif pour le théâtre », *Études théâtrales*, 51-52 : 13-25.

SOLIS, René (1999), « "Requiem pour Srebrenica", un spectacle choc d'Olivier Py. Un cri pour la Bosnie », *Libération*, 22 janvier. [En ligne]. [http://next.libération.fr/culture/1999/01/22/requiem-pour-srebrenica-un-spectacle-choc-d-olivier-pyun-cri-pour-la-bosnie-requiem-pour-srebrenica\\_26](http://next.libération.fr/culture/1999/01/22/requiem-pour-srebrenica-un-spectacle-choc-d-olivier-pyun-cri-pour-la-bosnie-requiem-pour-srebrenica_26). Page consultée le 29 juillet 2016.

TACKELS, Bruno (2011), « Où étiez-vous le 11 septembre 2001 ? » dans *Le théâtre est-il un média ?*, Montpellier, publication du festival Hybrides 3, p. 3-6.

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM, (s.d.). [En ligne]. <http://www.theatredelaquarium.net>. Page consultée le 28 janvier 2016.

THÉÂTRE DE LA BASTILLE (s.d.). [En ligne]. <http://www.theatre-bastille.com/le-theatre/des-miettes-dhistoire#saisons-1987-2000>. Page consultée le 28 janvier 2016.

TOUT UN HOMME (2014/2012), dossier de presse, Paris, Dorénavant Compagnie.

VERNIS, Dominique (2011), « Des mélanges qui carburent » dans *Le théâtre est-il un média ?*, Montpellier, publication du festival Hybrides 3, p. 11-12.

VINAVER, Michel (1998), *Écrits sur le théâtre 2*, Paris, L'Arche Éditeur.

WEISS, Peter (1968), « Notes sur le théâtre documentaire » dans *Discours sur la genèse et le déroulement de la très longue guerre de libération du Vietnam illustrant la nécessité de la lutte armée des opprimés contre leurs oppresseurs ainsi que la volonté des États-Unis d'Amérique d'anéantir les fondements de la révolution*, traduit de l'allemand par Jean BAUDRILLARD, Paris, Seuil, p. 7-15.

WENZEL, Jean-Paul (2011), *Tout un homme*, Paris, Éditions Autrement, Coll. « Littératures ».

## NOTES

1. Pièce créée aussi à Avignon et parue chez Actes Sud-Papiers en 1993. Voir Théâtre de la Bastille. [En ligne]. <http://www.theatre-bastille.com/le-theatre/des-miettes-dhistoire#saisons-1987-2000>. Page consultée le 28 janvier 2016.

2. À partir du texte homonyme d'Hélène Cixous (Éditions Théâtre du Soleil, 1994).

3. Nous citons, à titre d'exemple, les pièces et spectacles de David Hare, Robin Soans, Alecky Blythe en Grande-Bretagne, les performances solos d'Anna Deavere Smith aux États-Unis

(chroniques des crises citoyennes et politiques de la société étatsunienne), les projets du fameux collectif berlinois Rimini Protocoll ou ceux du théâtre moscovite Teatr.doc.

4. Les premiers spécimens documentaires de l'histoire du théâtre occidental seraient *Les Perses* d'Eschyle (472 av. J.-C.), ainsi qu'une pièce de Phrynichos, encore plus ancienne et perdue aujourd'hui, intitulée *La prise de Milet* (c. 493-492 av. J.-C.) et inspirée d'un épisode réel qui avait fait l'actualité de l'époque. Parmi les ancêtres du genre, on cite également la pièce de Georg Büchner *La mort de Danton* (1835) et les expérimentations scéniques du Viennois Karl Kraus vers 1930 (Dawson, 1999).

5. Propos cités dans l'historique du théâtre. [En ligne]. <http://www.theatredelaquarium.net/histoire-de-l-Aquarium>. Page consultée le 28 janvier 2016.

6. Pour un survol historique du théâtre documentaire, voir Ivernel (2011) et Flicker (2012).

7. « Comme une réponse à un monde de plus en plus fictionnalisé et dramatisé, les formes de théâtre contemporain repensent la question du réel et du fictionnel, laissant libre champ au spectateur de concevoir le drame qui n'a pas lieu sur le plateau » (Monfort, 2009. [En ligne]. <https://trajectoires.revues.org/392>. Page consultée le 30 janvier 2017.

8. Par exemple, les pratiques d'Ariane Mnouchkine, le spectacle *Rwanda 94* de Jacques Delcuvelier (il est français, mais le collectif artistique qu'il a fondé est multinational et siège en Belgique), la dramaturgie de Michel Vinaver (surtout sa pièce *11 septembre 2001*) ou le théâtre « presque documentaire » de Joël Pommerat.

9. Il est à noter que Namiand a travaillé comme journaliste dans les revues *Théâtre/Public*, *Art-Press* et *Alternatives théâtrales*.

10. Le spectacle, production de Dorénavant Compagnie, a été créé au Carreau, Scène nationale de Forbach en mars 2012, suivi d'une première tournée qui s'est achevée en décembre 2012 au Théâtre Nanterre-Amandiers (Paris). Il a été repris en 2014 (du 26 mars au 21 mai) et présenté, entre autres, au Théâtre de l'Union à Limoges et au TNP à Villeurbanne. [En ligne]. [http://www.dorenavant-cie.com/site/Dorenavant\\_Cie/Tout\\_un\\_homme.html](http://www.dorenavant-cie.com/site/Dorenavant_Cie/Tout_un_homme.html). Page consultée le 28 janvier 2016.

11. Bien que certains des comédiens soient d'origine maghrébine.

12. « Les théories postcoloniales [...] postulent un rapport de continuité et/ou d'analogie entre la colonisation passée et le sort présent des immigrés » (Hamidi-Kim, 2011 : 94). Il est à noter que l'historien Gérard Noiriel (2009) pointe les contradictions du théâtre qui traite de pareils sujets et qui, tout en jouant un grand rôle dans les stratégies de défense des « minorités », est parfois mis au service de causes politiques diverses.

13. Voir *Tout un homme* (dossier de presse, 2014/2012).

14. Il s'agit d'une autre fonction du théâtre documentaire (Martin, 2006).

15. [En ligne]. <http://www.unpasdecote.org/les-spectacles-2/elf-la-pompe-afrique-bleu/>. Page consultée le 8 décembre 2015.

16. La trilogie comporte également les spectacles *Avenir radieux, une fission française* sur l'histoire du nucléaire français et *Le maniement des larmes* sur la politique de l'armement en France.

17. Loïk Le Floch-Prigent, André Tarallo et Alfred Sirven.

18. Détail intéressant : l'astuce de Lambert pour entrer dans la salle d'audience comme journaliste constitue la scène introductive de la pièce.

19. La technique évoque la rédaction des comptes rendus et des moutures journalistiques.

20. [En ligne]. <http://www.unpasdecote.org/Spectacles/BBR/l-a-democratie/note-dintention.html>. Page consultée le 8 décembre 2015. D'après le dossier de presse (*Elf*, 2014/2005), « quelques interviews et autres autobiographies » ont également été incorporées dans le texte final. De plus, sur le site de la compagnie ainsi que dans l'édition de la pièce (Lambert, 2014) figure la bibliographie utilisée pour l'enquête et la préparation du spectacle. [En ligne]. <http://www.unpasdecote.org/Spectacles/BBR/elf/spectacle/bibliographie-reperes.html>. Page consultée le 8 décembre 2015.



21. [En ligne]. <http://www.unpasdecote.org/Spectacles/BBR/l-a-democratie/note-dintention.html>. Page consultée le 8 décembre 2015. Voir aussi la description du profil de la compagnie de Lambert : « Un pas de côté pour mieux voir, mieux viser. Un théâtre de l'action. Un média. ». [En ligne]. <http://www.unpasdecote.org/La-Cie/>. Page consultée le 8 décembre 2015.
22. Le très sobre décor comprend aussi de petits drapeaux français, une vieille balance de marché ambulant (connotation de la justice) et les photos-portraits de trois présidents de la République : Charles de Gaulle, François Mitterrand et Jacques Chirac.
23. Voir les « actualités » radiophoniques diffusées pendant l'entracte, qui exaltent le rôle de la France dans le développement de ses anciennes colonies. Pour une analyse détaillée des aspects politiques du spectacle, voir Hamidi-Kim (2007).
24. Le 2 mai 2016, place de la République à Paris, suivi les 3 et 4 mai de deux autres volets de la trilogie. D'après Béatrice Hamidi-Kim (2007), il s'agit nettement d'un spectacle « de lutte politique », mais également d'un « brûlot explosif ».
25. [En ligne]. <http://www.adesoesempre.com/la-compagnie>. Page consultée le 9 décembre 2015.
26. Dans le cadre du compagnonnage avec le Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine.
27. « Il était nécessaire, selon Bouffier, de ne pas être à côté du réel mais en lui, dans une déclinaison du "vivre ensemble" : Fabriquer ensemble » (*Les témoins*, dossier de presse, 2012).

## RÉSUMÉS

Le présent article explore la problématique du théâtre néo-documentaire et analyse les démarches et enjeux d'un mini-corpus de spectacles français à forte dominante factuelle, qui intègrent dans leur dramaturgie des documents et des discours authentiques. Se détachant des logiques fictionnelles pour s'attribuer des fonctions médiatiques, ce théâtre vise à redéfinir les rapports de la scène au monde et de renouer avec les problèmes de la contemporanéité. L'auteure interroge la dynamique journalistique et la portée socio-politique du genre, son souci d'authenticité-objectivité et, enfin, le travail d'esthétisation du réel, ainsi que les tensions qui en découlent.

This article explores the issue of neo-documentary theatre and analyses the approaches and issues of a mini corpus of highly fact-based French performances that incorporate authentic documents and discourse into their dramaturgy. Instead of keeping to a fictional approach and taking on the role of the media, this type of theatre takes on a journalistic role, with a view to redefining the stage's relationships with the world and reconnect with the problems of the modern world. The author looks at the dynamics of journalism and the socio-political scope of the genre, its quest for authenticity and objectivity, as well as the efforts to estheticize reality, and the tensions that they create.

Este artículo explora la problemática del teatro neodocumental y analiza las gestiones y desafíos relativos a un minicorpus de espectáculos en francés con marcado predominio factual, que integran en su dramaturgia de los documentos y discursos auténticos. Este teatro, al disociarse de las lógicas de la ficción para atribuirse funciones mediáticas, tiene como objetivo redefinir los vínculos del escenario frente al mundo y estar confrontado al antiguo debate de los problemas de contemporaneidad. La autora del artículo cuestiona la dinámica periodística y el alcance

sociopolítico de este género de teatro, su preocupación de autenticidad-objetividad y finalmente el trabajo que realizan de conferir a lo real una dimensión estética, así como las tensiones que se producen.

## INDEX

**Keywords** : neo-documentary, dramaturgy, genre, mediatization, France

**Palabras claves** : neodocumental, dramaturgia, género, mediatization, France

**Mots-clés** : théâtre néo-documentaire, dramaturgie, genre, médiatization, France

## AUTEUR

### ZOÉ VERVEROPOULOU

Zoé Ververopoulou est professeure assistante au Département de journalisme et de communication, Université Aristote de Thessalonique, Grèce. Courriel : zoiv@jour.auth.gr

# Le timbre-poste entre sens textuel et sens pratique

Hani Georges

---

- 1 Il va sans dire que la sémiotique avait initialement pour objet l'étude des signes et plus précisément des signes au sein de la vie sociale, mais progressivement son champ d'investigation commence à englober, outre les signes, les textes, les discours, les images et même les objets. Tous les aspects de la communication humaine trouvent ainsi leur place au sein de cette discipline qui se focalise désormais sur le processus signifiant dans toute son ampleur. Parmi les signes culturels (et éventuellement interculturels) que l'approche sémiotique a notamment abordés, le logo, le pictogramme et le timbre-poste occupent une place de choix. Dans le cas de celui-ci, nombre d'études s'intéressent, non simplement à son importance dans la communication ou la représentation, mais aussi à sa structure en tant que dispositif complexe ou icono-texte comportant des éléments linguistiques et non linguistiques (Leclerc, 1973 ; Scott, 1999, 2005 ; Heilbrunn, 2002).
- 2 Or, à suivre la réflexion de Jacques Fontanille (2004, 2008) concernant les pratiques signifiantes de production ou d'interprétation, on s'aperçoit que les signes et le texte qui les intègre ne signifient que s'ils s'insèrent, par l'intermédiaire d'un support, dans une pratique qui englobe non simplement le contexte de communication, mais aussi les acteurs qui s'y interagissent, l'acte d'énonciation, les procès et l'emploi qu'on fait du signe ou du texte, entre autres. Le parcours des plans d'immanence que le sémioticien propose dépend alors de la schématisation de l'expérience sémiotique présupposant toute expression (Fontanille, 2008 : 17-18) en niveaux de pertinence qui commencent par le signe jusqu'aux stratégies et aux formes de vie, en passant respectivement par le texte, l'objet et les pratiques. Dans cette perspective, le timbre-poste est à considérer non simplement comme signe ou texte, mais plutôt comme objet sémiotique, ce qui nous permettra d'explorer ses différentes fonctions-significations ou plus précisément les multiples pratiques dans lesquelles il est susceptible d'entrer (pratique postale, philatélique, symbolique, etc.) : le timbre utilisé pour affranchir un courrier n'a pas le même sens que celui qui est utilisé à des fins philatéliques ou commerciales, ou que le timbre personnalisé. S'arrêter au sens textuel du timbre-poste en tant que signe ou

texte ne suffit donc plus à rendre compte de la pluralité des usages et des fonctions qui donnent naissance à un sens plus dynamique, plus ouvert, appelé alors le sens pratique. L'analyse sémiotique du timbre-poste que nous allons mener vise primordialement à explorer les multiples fonctions signifiantes qu'il peut assumer dans la communication.

## Le timbre-poste : du signe à l'objet

- 3 À l'instar du parcours génératif de la signification<sup>1</sup>, Fontanille (2008 : 17-78) a élaboré un parcours, étagé en paliers intégrés, dont l'objectif est de démontrer la genèse de l'expression sémiotique. Le niveau élémentaire est celui des signes qui tout en s'organisant en un ensemble homogène forment le texte. Celui-ci doit être apposé sur un objet-support, lequel intègre les signes et éventuellement le texte. À partir de là, nous avons affaire à un objet sémiotique capable de prédiquer au sein d'une certaine pratique signifiante. Celle-ci, une fois liée aux autres pratiques concurrentes ou complémentaires, donne accès au palier suivant, celui des stratégies qui, stabilisées, ouvrent sur les formes de vie caractéristiques d'une certaine culture ou d'une société donnée. Il est à noter que chacun de ces six niveaux (signes, texte, objet, pratiques, stratégies et formes de vie) fonctionne comme un langage ayant un plan d'expression et un plan de contenu (Fontanille, 2008 : 19).
- 4 Dans la logique de ce modèle, le timbre-poste est envisagé en tant qu'objet sémiotique, car il intègre un texte mixte constitué de signes linguistiques (comme le nom du pays, la valeur faciale) et non linguistiques (comme les formes, les couleurs). Dans le timbre ci-dessous, par exemple, on trouve l'image de Marianne, iconiquement représenté, à côté des signes linguistiques comme le nom du pays émetteur (la République française), la valeur prévue d'affranchissement (160 F) et l'institution (Postes). Le tout forme ainsi un ensemble textuel cohérent qui, pour pouvoir s'employer en tant que timbre-poste, doit nécessairement être apposé sur un support en papier bidimensionnel. Cet objet-support qui véhicule les signes et le texte et qui a un rôle pratique à jouer, a alors deux faces : une face formelle, tournée vers les niveaux inférieurs du parcours, qui fonctionne comme surface d'inscription pour les signes et le texte ainsi qu'une face substantielle qui ne sera actualisée qu'au niveau suivant, celui des pratiques où l'objet assume une fonction dans la prédication, c'est-à-dire qu'il accomplit une certaine fonction comme l'affranchissement du courrier ou la reconnaissance du pays émetteur. Le rôle de l'objet sémiotique ne sera donc actualisé qu'au moment où on l'envisage dans le cadre de la pratique de sa production ou de son interprétation.

Figure 1. Un timbre-poste français



[En ligne]. <http://savoielecture.forumactif.com/t164-aurore-de-bellegarde-une-marianne-savoyarde>.  
Page consultée le 20 décembre 2015.

## Et de l'objet à la pratique

- 5 Il est à noter que le noyau de la pratique s'avère la scène prédicative qui se construit nécessairement autour d'un ou plusieurs procès effectués par les acteurs propres à la pratique. Celle-ci englobe aussi l'acte d'énonciation, les relations modales (de l'ordre du vouloir, pouvoir, savoir, croire, ...) qui s'établissent entre les acteurs de la pratique comme l'utilisateur, l'observateur, l'objet, le texte ou le contexte. L'image de Marianne inscrite sur le timbre ci-dessus donne à l'objet sémiotique (le timbre-poste apposé sur un support) la possibilité, à savoir le pouvoir-faire de représenter symboliquement la France. Cet objet sémiotique permet ainsi à l'observateur de savoir (faire-savoir) par l'intermédiaire de ladite image qu'il s'agit là d'un symbole renvoyant au pays émetteur. De même, la valeur faciale du timbre communique à l'utilisateur le prix (faire-savoir) qu'il doit (devoir-faire) pour affranchir son courrier au moyen du timbre.
- 6 Nous pourrions ainsi dire que la pratique signifiante est un dispositif complexe d'acteurs et de relations d'interaction, beaucoup plus général que le contexte ou la situation de communication et qu'elle se compose de plusieurs éléments hétérogènes. Ceux-ci ne sont pas tous actualisés dans chaque pratique : l'image et le nom du pays par exemple permettent au timbre de fonctionner comme symbole du pays émetteur et ne sont ainsi actualisés qu'au moment où l'on envisage le timbre comme moyen de reconnaissance du pays, tandis que la valeur faciale et parfois la morphologie du timbre (rectangulaire, triangulaire ou autre) ne sont actualisées que dans la pratique postale ou philatélique.
- 7 Rappelons que Leo H. Hoelk (2002 : 33-35) a déjà fait allusion à l'idée des pratiques tout en distinguant clairement entre la fonction postale (appelée alors le rôle métacommunicatif, car il s'agit d'un message qui montre qu'un autre message a été affranchi) et la fonction philatélique (liée à un message qui peut être ou non déchiffré par le philatéliste). À chaque fonction correspondent des acteurs propres : le

destinateur et le destinataire de l'envoi postal, d'une part, et l'émetteur et le récepteur du message philatélique, d'autre part. Selon lui, le timbre ne peut pas être analysé et ne prend son sens qu'au sein d'une situation de communication (*ibid.* : 34). Cette approche a la particularité de souligner le fait que chaque fonction a ses propres acteurs et ses propres composantes, ce qui se rapproche déjà de la perspective des pratiques signifiantes.

## Le timbre dans une pratique signifiante

- 8 On vient de noter que le timbre en tant qu'objet sémiotique pourrait accomplir des rôles divers tout en acquérant des significations multiples d'après les pratiques englobantes de production et d'interprétation. On compte, au moins, quatre pratiques.

### L'affranchissement

- 9 À consulter la définition du timbre-poste dans le dictionnaire, nous constatons que l'affranchissement s'en avère le programme de base : il s'agit d'une « [p]etite vignette, au verso enduit de gomme, vendue par l'administration des Postes et qui, collée sur un objet confié à la Poste, a une valeur d'affranchissement égale au prix marqué sur son recto » (Micro Robert, 1998 : 325). Le noyau prédicatif de la pratique peut alors comporter les procès suivants : acheter le timbre-poste, le coller, le confier à la Poste, envoyer, oblitérer, affranchir. Ceux-ci sont effectués par le destinataire-usager du courrier et la Poste. Une fois textualisée<sup>2</sup>, cette pratique peut se ramener à la schématisation suivante :

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)]om \rightarrow [S1 \rightarrow (S2nOv)]$

où :

PN : le programme narratif

F : la fonction-relation

S1 : le sujet de faire, à savoir le destinataire du courrier (lettre ou colis par exemple)

S2 : le sujet d'état<sup>3</sup>

U : l'état disjonctif

Ov : l'objet de valeur<sup>4</sup>, à savoir le fait que le courrier est affranchi

om : l'objet modal qui permet au sujet d'acquiescer l'Ov

n : l'état conjonctif

- 10 Le timbre-poste permet donc au destinataire d'affranchir son courrier : il s'agit alors d'un objet modal au moyen duquel le sujet est conjoint avec l'objet-valeur que représente l'affranchissement. Plus précisément, le timbre-poste permet à l'utilisateur d'acquiescer le pouvoir-faire nécessaire pour accomplir le processus de l'affranchissement.
- 11 D'ailleurs, le cachet apposé sur le timbre (voir le timbre ci-dessous) pour préciser que l'affranchissement a été bien accompli fonctionne comme une empreinte sur l'enveloppe corporelle de l'objet-timbre tout en marquant ainsi les traces d'un usage antérieur de l'objet en tant qu'instrument ou moyen. Cet usage est considéré comme une énonciation : le fait d'employer un objet correspond d'une certaine façon à une énonciation, mais il s'agit dans ce cas d'une énonciation non identifiable, non subjective : ce cachet ne nous dit rien de l'identité de la personne qui a accompli l'oblitération, il nous informe simplement que l'opération a été déjà faite à un temps et à un espace déterminés. Comme il contient cette trace énonciative antérieure qu'est le

cachet, le timbre-poste fonctionne alors comme surface d'inscription ou plutôt comme « mémoire figurative du discours » (Fontanille, 2008 : 76) pour les signes linguistiques et non linguistiques (le texte, l'image...) et aussi pour certaines interactions, au sein de la pratique d'affranchissement, entre l'usager et la Poste.

Figure 2. Un timbre oblitéré



[En ligne]. <http://timbreposte.free.fr/marianne/courant.html>. Page consultée le 15 décembre 2015.

- 12 Comme les éléments qui constituent la pratique ne sont pas tous actualisés dans tous les cas, nous constatons que dans l'affranchissement seuls fonctionnent la valeur faciale et le nom du pays.

## La reconnaissance

- 13 Outre l'affranchissement, le timbre-poste permet à l'État de faire connaître son identité : le timbre est alors considéré comme l'un des éléments majeurs de « l'imagerie nationale » (Meyer, 2006 : 10). Le noyau prédicatif de cette pratique englobe alors des procès tels que reconnaître, représenter, identifier, regarder, annoncer. Ceux-ci sont effectués par l'État qui par l'intermédiaire du timbre se représente, donne une image de lui-même, la communauté des citoyens qui tout en se reconnaissant dans le timbre trouvent en celui-ci un symbole d'intégration et d'unification et les observateurs externes qui reconnaissent le pays émetteur par l'intermédiaire du symbole inscrit sur le timbre-poste<sup>5</sup>.
- 14 La scène prédicative de cette pratique peut se représenter comme suit.

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)]Om \rightarrow [S1 \rightarrow (S2nOv)]$

où le S1 est l'État qui au moyen du timbre-poste (Om) se trouve conjoint en tant que sujet d'état (S2) avec un objet de valeur que représente le fait d'annoncer son identité : l'État par le timbre fait que son identité est reconnue. De la même façon que pour l'affranchissement, le timbre fonctionne comme un objet modal qui permet au sujet d'acquiescer le pouvoir-faire connaître son identité. Sur un autre plan, le timbre-poste permet aux citoyens de l'État de se reconnaître, tout en

concrétisant les valeurs que le pays met en œuvre. Le schéma de la scène prédicative en serait le suivant :

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)]om \rightarrow [S1 \rightarrow (S2nOv)]$

où S1 et S2 sont les citoyens, l'Ov est l'unité nationale et l'om est bien le timbre-poste qui communique aux membres de la communauté le pouvoir-se reconnaître, à savoir une compétence cognitive et affective. Du même coup, le timbre-poste permet à tout observateur (qu'il soit destinataire ou non) de reconnaître immédiatement le pays émetteur tout en lui communiquant un pouvoir-savoir, c'est-à-dire une certaine compétence cognitive.

- 15 Nous aimerions bien montrer que dans le cadre de cette pratique signifiante, le timbre tend à fonctionner comme un logo considéré, dans la perspective du parcours des plans d'immanence, comme le condensé des formes de vie et des stratégies du pays émetteur (Fontanille, 2008 : 70) dans un objet sémiotique. Cependant, tandis que le logo fait acte d'une syncope descendante<sup>6</sup>, dans la mesure où il se dispense parfois de l'objet-support et conséquemment du niveau pratique et stratégique, la condensation symbolique (Fontanille, 2008 : 75) du timbre-poste ne subit aucune syncope, car le timbre, pour qu'il soit employé comme tel, doit nécessairement être apposé sur un objet-support papier.
- 16 Envisageons ce timbre définitif en tant que représentant de la France : le visage de Marianne, le slogan de la République, le nom du pays, tous ces signes linguistiques et non linguistiques apposés sur le timbre sont actualisés dans le cadre de cette pratique, tandis que la valeur faciale (0,10 F) est bien évidemment virtualisée et ne sera actualisée qu'une fois qu'on envisage le timbre comme un moyen d'affranchissement.

Figure 3. Un timbre définitif français



[En ligne]. <http://www.lemuseedutimbre.com/actualite/visagesdemarianne.htm>. Page consultée le 23 décembre 2015.

## La philatélie

- 17 À la différence des deux pratiques précédentes (l'affranchissement et la reconnaissance) où le timbre-poste occupe le statut narratif d'un objet modal, à savoir un instrument aidant le sujet à s'appropriier de l'objet de valeur, le timbre occupe ici le statut d'un Ov que l'on cherche et que l'on garde soigneusement : le *Petit guide du*



*philatéliste*<sup>7</sup> définit ainsi la philatélie : « [...] l'art de collectionner les timbres postaux et timbres fiscaux et de les étudier » (p. 1). La pratique englobe donc nombre de procès dont collectionner, garder, classer, chercher, étudier, organiser, regrouper, acheter. Le principal acteur de cette pratique est le philatéliste collectionneur. La pratique philatélique, une fois narrativisée, donne naissance au schéma suivant :

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)] \rightarrow [S1 \rightarrow (S2nOv)]$

où :

S1 : le philatéliste

Ov : le timbre-poste

- 18 La philatélie consiste alors narrativement à chercher le timbre et à le garder.
- 19 Comme on vient de le souligner dans la pratique de l'affranchissement, le cachet, qui fonctionnait surtout comme une empreinte énonciative, fonctionne ici, mais assume narrativement le rôle d'un objet modal qui sert à valoriser le timbre : le cachet sert à accorder au timbre un pouvoir-valoir ou même un pouvoir-prédiquer, l'oblitération fait que le timbre est « transporteur de bonnes et de mauvaises nouvelles, ces timbres oblitérés auraient trop de choses à raconter, ne serait-ce parfois que leurs longs voyages » (*Petit guide du philatéliste* : 7). Le timbre accède ainsi au statut d'un sujet de faire qui peut raconter et transporter les nouvelles au moyen de l'oblitération. La structure narrative de cette opération peut alors être schématisée comme suit :

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)]Om \rightarrow [S1 \rightarrow (S2nOv)]$

où :

S1 : le timbre-poste

Ov : la valorisation

Om : le cachet, l'oblitération

- 20 Le timbre ci-dessous, une fois inséré dans le cadre de la pratique philatélique, est considéré comme un objet sémiotique qui véhicule le cachet, les ratures ainsi que l'image et les signes linguistiques.

Figure 4. Un timbre illustrant le personnage de Figaro, héros du théâtre de Beaumarchais



[En ligne]. <http://www.delcampe.net/page/item/id,89958278,var,FRANCE--TIMBRE-OBLITERE--FIGARO-DE-BEAUMARCHAIS-12F--OBLITERATION-DE-1954--used,language,F.html>. Page consultée le 25 décembre 2015.

## La personnalisation

- 21 Il va de soi que la personnalisation qui désigne l'appropriation d'un produit selon les données personnelles de l'utilisateur s'est récemment répandue dans beaucoup de sphères de notre vie quotidienne, surtout dans le domaine commercial et publicitaire. Dans le cas du timbre-poste, la personnalisation consiste actuellement à donner à l'utilisateur la possibilité de créer son timbre tout en y insérant ses propres photos ou les images qu'il préfère. À la différence de la personnalisation des produits de consommation, érigés alors en objets de valeur aux yeux des consommateurs, celle du timbre-poste consiste, le plus souvent, à l'employer pour attirer l'attention sur le message ou le courrier. Déjà, la personnalisation se faisait sur des vignettes détachables du timbre, puis c'est bien la vignette portant le nom du pays émetteur et la valeur d'affranchissement qui est personnalisable (J.M., 2008 : 72) : ainsi l'utilisateur, et non simplement le philatéliste, devient-il le *designer* de son propre timbre-poste. Notons que la Poste offre cette possibilité de personnalisation aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, de sorte que le timbre-poste est utilisé dans ce dernier cas à des fins de marketing (identitytimbre.com, site du timbre vignette personnalisé) : les destinataires reconnaissent l'entreprise depuis l'enveloppe du courrier ou du colis grâce au timbre. Le timbre ci-dessous en est un exemple.

Figure 5. Un timbre personnalisé qui fonctionne comme logo



[En ligne]. <http://www.identitytimbre.com/TimbreEntreprise>. Page consultée le 20 décembre 2015.

- 22 La pratique de la personnalisation contient alors nombre de procès dont le plus important est sans doute créer, mais aussi personnaliser, distinguer, célébrer (un événement), annoncer, commercialiser, fidéliser, etc. Les acteurs en sont le destinataire-usager (individuel ou collectif), le destinataire et la Poste. Du point de vue narratif, le timbre-poste, comme dans le cas de l'affranchissement ou de la reconnaissance, occupe le statut d'un objet modal qui permet au sujet d'acquiescer l'objet de valeur (qui est la célébration d'un événement, la distinction dans le cas des timbres particuliers ou bien la reconnaissance dans le cas des timbres des entreprises). La structure narrative de cette opération peut alors être schématisée comme suit :

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)]Om \rightarrow [S1 \rightarrow (S2nOv)]$

où :

S1 : l'utilisateur

Ov : la célébration ou la reconnaissance

Om : le timbre-poste

- 23 Ce timbre constitue un exemple de timbre personnalisé à des fins de célébration familiale.

Figure 6. Un timbre personnalisé célébrant une occasion familiale



[En ligne]. <https://www.laposte.fr/particulier/produits/presentation/creez-et-commandez-des-timbres-personnalisés>. Page consultée le 20 décembre 2015.

- 24 Cependant, le timbre personnalisé peut parfois accéder au statut d'un sujet de faire qui célèbre l'événement tout en touchant les proches et en les informant : il s'agit là alors d'un rôle affectif et cognitif (faire-savoir). À propos du timbre mariage, on lit sur le site des timbres personnalisés :

[...] l'édition d'un timbre mariage célèbre votre union et touchera vos proches. Envoyé en guise d'invitation ou de remerciement, il devient une attention que chacun conservera en souvenir. Collé sur un faire-part, le timbre mariage peut contenir du texte et informer sur le nom des mariés et la date de l'événement<sup>8</sup>.

- 25 Le schéma narratif pourrait donc être représenté comme suit :

$PN : F[S1 \rightarrow (S2UOv)] \rightarrow [S1 \rightarrow (SnOv)]$

où :

S1 : le timbre-poste

Ov : la célébration du mariage

Figure 7. Un timbre personnalisé célébrant un mariage



- 26 Mais il faut bien préciser que cette pratique se distingue des trois pratiques précédentes en certains points : d'abord, le timbre personnalisé continue à assumer son rôle dans l'affranchissement, car il porte actuellement la valeur faciale, comme tout timbre ordinaire, mais en même temps, le timbre personnalisé a un attrait philatélique indéniable (J.M., *op.cit.* : 74). Nous avons alors affaire à un cas exemplaire de superposition des pratiques : personnalisation, affranchissement et philatélie, reconnaissance (surtout dans le cas des timbres personnalisés des entreprises) en un seul objet sémiotique. Nous dépassons ainsi le niveau des pratiques pour aller vers le niveau supérieur, celui des stratégies où plusieurs pratiques concomitantes ou concurrentes entrent en relation. Nous constatons encore qu'avec la personnalisation, le destinataire est plus fortement impliqué que dans les autres pratiques : on personnalise le timbre-poste pour attirer l'attention du destinataire sur le message, pour lui faire surprise...
- 27 D'ailleurs, à la différence des trois pratiques précédemment envisagées où l'objet-timbre est déjà créé, la personnalisation vise à créer l'objet sémiotique qui véhicule à son tour les signes et le texte : on envisage ainsi non simplement le produit ou le résultat de la pratique, mais également l'opération de la production de l'objet elle-même. Nous nous rapprochons ainsi de la notion de la pratique telle que l'a entendue Éric Landowski (2009) : selon lui, la pratique est inséparable d'une interaction entre le sujet et l'objet, celle-ci ne se réalisant pas en utilisant l'objet selon sa fonction de base, déjà programmée, mais plutôt en pratiquant la chose pour qu'elle donne naissance à l'objet sémiotique<sup>9</sup>.
- 28 Il nous semble alors pertinent de dire que l'affranchissement et, dans une moindre mesure, la reconnaissance s'avèreraient les deux fonctions de base du timbre-poste et que la philatélie en serait un détournement de la fonction-signification de base, car dans ce cas on emploie l'objet sémiotique d'une manière radicalement différente de sa fonction initiale, à savoir en tant qu'œuvre d'art par exemple. Dans la personnalisation, par contre, on crée un objet : « Créez vos timbres vignettes personnalisés en quelques clics avec vos propres photos »<sup>10</sup>. La chose nous est alors donnée comme une pluralité

de possibilités de sens encore à déterminer (Landowski, *op. cit.*) : on dépasse ainsi la fonction essentielle du timbre ; l'affranchissement et la reconnaissance continuent à fonctionner encore, mais avec une touche personnelle. La personnalisation n'est pas donc en soi un détournement de l'objet sémiotique de sa fonction-signification, mais c'est faire faire à l'objet plus que ce à quoi il sert d'ordinaire, par l'intermédiaire d'une relation dynamique avec la chose : il s'agit dans cette pratique d'une chose invitée à être objet sémiotique.

## Synthèse

- 29 Tout en faisant appel à la typologie d'objets avancée par Fontanille (2002 : 68-70), nous pourrions schématiser ainsi les pratiques où le timbre-poste prédiqne en tant qu'objet sémiotique.

Tableau 1. Les pratiques du timbre-poste

| La pratique                                              | L'affranchissement                                                                                                                                                           | La reconnaissance                                                                                                                                          | La philatélie                                                                                                                                                          | La personnalisation                                                                            |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les signes (ou le texte) actualisés</b>               | La valeur faciale, le nom du pays émetteur et le cachet qui marque la réussite de l'affranchissement et qui correspond narrativement à la phase de la sanction <sup>11</sup> | Le symbole du pays émetteur et son nom qui nous permettent immédiatement de reconnaître le timbre-poste en tant que représentant du pays<br>Un objet modal | Les signes linguistiques et non linguistiques, la morphologie de l'objet-support et le cachet (l'oblitération)                                                         | Le plus souvent, l'image (la photo ou le logo dans le cas des timbres des entreprises)         |
| <b>Le statut narratif du timbre-poste</b>                | Un objet modal                                                                                                                                                               | Un objet modal                                                                                                                                             | Un objet de valeur ou sujet de faire (qui raconte)                                                                                                                     | Un objet modal ou sujet de faire (qui célèbre un événement)                                    |
| <b>Les acteurs de la scène prédictive de la pratique</b> | L'usager et la Poste                                                                                                                                                         | L'État, le destinataire, l'observateur externe ou interne                                                                                                  | Le philatéliste                                                                                                                                                        | Le destinataire-usager (particulier ou collectif), le destinataire et la Poste                 |
| <b>Le noyau prédictif (les procès)</b>                   | Acheter le timbre-poste, le coller, le confier à la Poste, envoyer, oblitérer, affranchir                                                                                    | Reconnaître, représenter, identifier, regarder, annoncer                                                                                                   | Collectionner, garder, classer, chercher, étudier, organiser, regrouper, acheter                                                                                       | Créer, personnaliser, distinguer, célébrer (un événement), annoncer, commercialiser, fidéliser |
| <b>Quel type d'objet sémiotique ?</b>                    | Un objet pratique : au moyen du timbre-poste, l'usager peut bien affranchir son courrier : faire-faire                                                                       | Un objet symbolique : au moyen du timbre-poste, l'État fait croire ses citoyens ou autres à ses valeurs : faire-croire                                     | Un objet hédonique : le timbre fait vouloir au philatéliste de le garder grâce aux caractères intrinsèques au timbre comme sa rareté ou sa morphologie : faire-vouloir | Un objet en voie de constitution, une chose invitée à devenir objet sémiotique                 |
| <b>La valeur afférente à l'objet</b>                     | Valeur instrumentale                                                                                                                                                         | Valeur d'efficience                                                                                                                                        | Valeur de désirabilité                                                                                                                                                 | Valeur esthétique                                                                              |

## Conclusion

- 30 L'opérativité heuristique de l'approche des pratiques signifiantes réside dans le fait d'envisager le signe au sein d'un dispositif plus général qui englobe les acteurs, le contexte de production et d'interprétation, les procès, bref, l'ensemble de l'expérience sémiotique qui est à l'origine du sens. Le signe et éventuellement le texte prédiqne au moyen d'un objet sémiotique qui les intègre. C'est ainsi que le parcours d'intégration nous a bien aidé à aborder, sou un jour nouveau, le timbre-poste, non seulement en tant que signe, mais également en tant qu'objet sémiotique véhiculant les signes et le texte mixte. Cet objet sémiotique est différemment manipulé dans le cadre des

pratiques diverses où il a un statut narratif, une valeur et une signification différents. Explorer alors le parcours signifiant de l'objet-timbre nous conduirait au sens pratique qui est plus dynamique que le sens textuel, lequel est lié au statut du timbre en tant que signe ou texte. La pluralité des pratiques signifiantes examinées nous montre qu'elles se présentent souvent sous le signe d'une configuration. Autrement dit, elles ne sont pas toutes actualisées en même temps : l'affranchissement consiste par exemple à virtualiser la philatélie, tandis que la personnalisation côtoie la reconnaissance et l'affranchissement, d'où la dimension stratégique de telles pratiques.

- 31 Cette tendance de la sémiotique à étudier les objets et les pratiques qui les intègrent la rapproche bien évidemment des sciences de la culture entendue alors comme un vaste ensemble signifiant dont le plan d'expression est formé par les objets sémiotiques et les pratiques verbales ou non verbales de ses membres et dont le plan du contenu consiste en un système de valeurs, organisé en un étagement de codes relatifs aux secteurs de la vie sociale (Kharbouch, 2010) : le sens pratique aurait alors une dimension fortement culturelle contrairement au sens textuel lié seulement à la fonction-signification de l'objet.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ABLALI, Driss et Dominique DUCARD (dir.) (2009), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris/Besançon, Honoré Champion/Presses universitaires de Franche-Comté.
- BOUTAUD, Michel (1998), *Sémiotique et communication. De la forme au sens*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Champs visuels ».
- FONTANILLE, Jacques (2002), « Sémiotique des objets », *Versus, Quaderni di studi semiotici*, 91/92 : 61-86.
- FONTANILLE, Jacques (2004), « Pratiques sémiotiques ». [En ligne]. [http://www.unilim.fr/pages\\_perso/jacques.fontanille/textes-pdf/CPratiques\\_semiotiques2004\\_06.pdf](http://www.unilim.fr/pages_perso/jacques.fontanille/textes-pdf/CPratiques_semiotiques2004_06.pdf). Page consultée le 10 décembre 2015.
- FONTANILLE, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Formes sémiotiques ».
- FONTANILLE, Jacques (2011), « L'analyse du cours d'action : des pratiques et des corps », *Nouveaux Actes sémiotiques*. [En ligne]. <http://epublications.unilim.fr/revues/as/1413>, publié en ligne le 20 mars 2011. Page consultée le 26 septembre 2015.
- FONTANILLE, Jacques (2014), « L'énonciation pratique : exploration, schématisation et transposition », colloque *Common' 14*, Liège, 24-26 septembre. [En ligne]. <http://www.lucid.ulg.ac.be/conferences/common14/downloads/Expose%20Jacques%20Fontanille.pdf>. Page consultée le 23 décembre 2015.
- FONTANILLE, Jacques, et Claude ZILBERBERG (1998), *Tension et signification*, Liège, Mardaga, Coll. « philosophie et langage ».

- GREIMAS, Algirdas Julien et Joseph COURTÉS (1978), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, Coll. « Langage, linguistique, communication ».
- HEILBRUNN, Benoît (2002), « Le logo est-il timbré ? Petite comparaison sémiotique du logo et du timbre », *Protée*, 30(2) : 23-31.
- HOELK, Leo H. (2002), « Timbres-poste et intermédialité : sémiotique des rapports texte/image », *Protée*, 30(2) : 33-44.
- J. M., P. (2008), « Personnalisation maximum », *Timbres magazine*, janvier : 72-75.
- KHARBOUCH, Ahmed (2010), « Le statut sémiotique de la culture », *Nouveaux Actes sémiotiques*, 113. [En ligne]. <http://epublications.unilim.fr/revues/as/1767>. Page consultée le 20 février 2015.
- LANDOWSKI, Éric (2009), « Avoir prise, donner prise », *Actes sémiotiques*, 112. [En ligne]. <http://epublications.unilim.fr/revues/as/2852>. Page consultée le 5 octobre 2015.
- LECLERC, Jacques (1973), « Iconologie politique du timbre-poste indonésien », *Archipel*, 6 : 145-183.
- LE MICRO ROBERT (1998), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert.
- MEYER, Jennifer (2006), *Propagande et philatélie. Mémoire de maîtrise*, sous la direction de Denis BARBET, Institut d'études politiques de Lyon, Université de Lyon 2.
- PETIT GUIDE DU PHILATÉLISTE. [En ligne]. <http://www.multicollection.fr/pdf/Guide%20du%20Philatliste.pdf>. Page consultée le 10 octobre 2015.
- SCOTT, David (1999), « La sémiotique du timbre-poste », *Communication et langage*, 120 : 81-94.
- SCOTT, David (2005), « La structure sémiotique de l'allégorie : analyse peircienne d'une icône nationale : Britannia », *Protée*, 33(1) : 39-48.
- ZINNA, Alessandro (2007), « L'objet et ses interfaces », *Rivista dell'Associazione Italiana di Studi Semiotici*. [En ligne]. [http://artspalstiques.acbordeaux.fr/architecture/paf\\_2007/zinna\\_9\\_10\\_04.pdf](http://artspalstiques.acbordeaux.fr/architecture/paf_2007/zinna_9_10_04.pdf). Page consultée le 21 février 2011.

## NOTES

1. Un modèle théorique proposé par Algirdas Julien Greimas, le fondateur de l'École sémiotique de Paris, en vue de visualiser la constitution et la progression du sens à partir des structures abstraites, de caractère logique jusqu'à la surface discursive, tout en passant par le niveau intermédiaire, celui des structures narratives (Greimas et Courtés, 1978 : 157-160).
2. Étant par nature un dispositif complexe, hétérogène et ouvert, la pratique doit s'analyser cependant comme un texte ayant un début et une fin : dans ce cas, nous pourrions le soumettre à l'analyse narrative (Fontanille, 2014).
3. Tout programme narratif (PN) se compose d'un énoncé de faire régissant un énoncé d'état : on a donc un sujet de faire (S1) qui par syncrétisme avec un sujet d'état (S2) se trouve conjoint ou disjoint d'un objet de valeur (Ov) (Greimas et Courtés, *op. cit.* : 164).
4. L'objet de valeur (Ov) se définit comme le lieu d'investissement des valeurs ou des déterminations avec lesquelles le sujet est conjoint ou disjoint (Greimas et Courtés, *op. cit.* : 259).
5. Il s'agit bien évidemment dans cette pratique de ce que l'on appelle le timbre définitif qui, à la différence du timbre commémoratif visant à célébrer un événement ou un personnage célèbre, a pour fonction principale de fournir une représentation unifiée du pays émetteur.



6. La syncope descendante signifie la suppression d'un ou plusieurs niveaux en sens descendant, c'est-à-dire en allant des formes de vie, des stratégies et des pratiques vers l'objet, le texte et les signes (Fontanille, 2008 : 68).
  7. [En ligne]. <http://www.multicollection.fr/pdf/Guide%20du%20Philatliste.pdf>. Page consultée le 10 octobre 2015.
  8. [En ligne]. <http://www.identitytimbre.com/TimbreMariage>. Page consultée le 21 décembre 2015.
  9. Dans cette perspective, l'objet est la chose investie d'un certain usage qui englobe le nom commun d'usage (le timbre-poste est fait pour affranchir le courrier par exemple) et les régularités socioculturelles qui déterminent l'usage. Tandis que la signification correspond à l'usage qu'on fait de l'objet, le sens n'advient qu'en pratiquant la chose, en interagissant avec elle (Landowski, *op. cit.*). La différence entre la chose et l'objet sémiotique réside chez Fontanille (2002 : 65-68) dans l'intentionnalité : l'objet est une chose destinée à faire autre chose.
  10. [En ligne]. <http://www.timbre-personnalise.net/>. Voir aussi : [En ligne]. [www.identitytimbre.com](http://www.identitytimbre.com) ; <https://boutique.laposte.fr/mon-timbre-a-moi>. Pages consultées le 9 septembre 2016.
- 

## RÉSUMÉS

Envisager le timbre-poste comme un objet sémiotique, et non simplement comme signe, revient à lui reconnaître un certain rôle au sein d'une pratique signifiante qui englobe entre autres les procès, les actants, le contexte de communication et la structure narrative. Le timbre-poste peut ainsi prédiquer tout en acquérant des significations diverses au sein des processus de communication. Tout en faisant appel au parcours d'intégration proposé par Jacques Fontanille, l'auteur analyse sémiotiquement certaines des pratiques où le timbre peut fonctionner comme un objet sémiotique à part entière telles que l'affranchissement, la reconnaissance et la personnalisation.

Viewing the postage stamp as a semiotic object, rather than simply a sign, means recognizing that it plays a certain role in a significant practice that encompasses multiple aspects, including processes, actants, communication context, and narrative structure. The postage stamp can thus convey – and take on – diverse meanings within communications processes. Drawing on the integration process proposed by Jacques Fontanille, the author conducts a semiotic analysis of practices where the postage stamp can function as a semiotic object in and of itself, such as postage, recognition, and personalization.

Considerar el sello postal como un objeto semiótico, y no simplemente como un signo, significa reconocerle cierta función en el marco de una práctica relativa al significante que engloba, entre otros, los procesos, actores, contexto de comunicación y estructura narrativa. El sello postal, puede de esta manera, predecir, al mismo tiempo que adquiere diversas significaciones dentro del proceso de comunicación. El autor del artículo, tomando como base el recorrido de integración propuesto por Jacques Fontanille, analiza semióticamente algunas prácticas en las que el sello postal puede funcionar como un objeto semiótico de manera completa tales como el franqueo postal, reconocimiento y personalización.

## INDEX

**Palabras claves** : sello postal, semiótica, significado, prácticas, Jacques Fontanille

**Keywords** : postage stamp, semiotics, meanings, practices, Jacques Fontanille

**Mots-clés** : timbre-poste, sémiotique, signification, pratiques, Jacques Fontanille

## AUTEUR

### HANI GEORGES

Hani Georges est maître de conférences, Université de Damiette (Égypte). Courriel :  
hanigeorges78@gmail.com

# Relations publiques

De l'instabilité de la notion comme creuset d'émergence de nouvelles pratiques professionnelles

Violaine Appel, Hélène Boulanger et Alain Lavigne

---

- 1 « Des public relations... aux relations publiques » (S. F., 1966). Tel est le titre de l'article publié dans le premier numéro de la revue *PUBLICS* en 1966. Son auteur y relate la naissance d'une profession ainsi que le débat lancé en 1951 par le Comité national de l'organisation française (CNOF<sup>1</sup>) sur l'évolution probable des *public relations* en France. Si celles-ci « a[vaient] pu être simplement une importation à la mode avec un succès passager et de surface [...] elles amenaient au contraire les chefs d'entreprise français à se poser des questions de fond » (*ibid.* : 14). L'Agence France Presse rend compte de la conférence contradictoire sur les *public relations*, organisée par le CNOF, comme suit :

[...] les conditions de l'industrie américaine, laquelle est d'ailleurs inégalement ralliée aux « Public Relations », seraient trop différentes de celles de l'industrie française pour que cette dernière puisse compter utiliser, en une telle matière, l'expérience de la première [...]. Il était prévisible alors qu'en changeant de continent, les « public relations » allaient puiser à d'autres sources d'inspiration et connaître ainsi une profonde métamorphose (*ibid.* : 14).

## D'un concept à une profession organisée

- 2 En 1949, les professionnels qui ont découvert le phénomène aux États-Unis et ceux qui en deviendront des spécialistes se rencontrent. Des groupements professionnels, tel le Club de la maison de verre créé en 1950, voient le jour et se fixent pour mission d'étudier et de mettre en pratique les méthodes propres à améliorer les relations humaines au sein des collectivités et de l'ensemble du pays ; de développer, entretenir et répandre auprès des collectivités, des groupements professionnels et dans l'opinion publique l'esprit qui doit animer la mise en œuvre de ces méthodes d'information et de relations publiques et sociales (*ibid.* : 16).
- 3 En 1951, des professionnels s'emparent également du sujet et publient plusieurs articles qui commencent à délimiter les contours de la définition des relations publiques, et un ouvrage s'attache à ancrer ce nouveau concept dans une réalité professionnelle, du fait de l'arrivée dans les organigrammes de cette nouvelle fonction. Il s'agit du livre *Les*

*public-relations, moteur de productivité* de Lucien Matrat et Alec Carin (1951), qui développe les résultats pratiques et positifs de l'application des principes des relations publiques dans les entreprises.

- 4 À la différence des États-Unis ou de l'Italie, les relations publiques en France se caractérisent par leur indépendance politique, c'est-à-dire par leur absence de monopolisation au bénéfice d'un système organisationnel déterminé.
- 5 En 1964, l'arrêté pris par Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Information, pose les bases d'un statut professionnel reconnu, ce qui met fin à plusieurs années de débats et de dérives sur les limites et les frontières de ce métier. Et au printemps suivant, les organisations professionnelles<sup>2</sup> adoptent le Code d'éthique international, dit Code d'Athènes (1965), qui cherche à légitimer la profession et à responsabiliser les acteurs.

## Vers une professionnalisation croissante

- 6 La création, en 1969, d'un ministère des Relations publiques en France traduit alors à la fois

la grandeur et la faiblesse des relations publiques en France : leur concept même étant victime d'un esprit de dénigrement systématique [...]. Les organismes professionnels sont alors incités à s'efforcer de gommer cette connotation négative du métier et les *a priori* qu'il inspire en revalorisant son concept et son image de marque (Chaumely et Huisman, 1983 : 13-14).

- 7 Jusqu'au début des années 1980, la profession se déploie dans les entreprises et les administrations, qui se dotent de postes de chargés de relations publiques, en lien avec la croissance économique. C'est durant cette période que se créent le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication ainsi que la Fédération française des relations publiques. Progressivement, les relations publiques ne sont plus simplement considérées comme un outil technique, mais elles deviennent un dispositif à intégrer dans la mise en œuvre d'une politique globale.
- 8 Ainsi, en 1978, le Code européen des relations publiques — dit Code de Lisbonne — reprend la définition du métier (du Code d'Athènes), en y ajoutant clairement ses règles et ses applications.
- 9 Vingt-cinq ans plus tard, en 2003-2004, la définition que donne le Syntec (Syndicat national des agences-conseils en relations publiques), organisme qui défend les intérêts de la profession en France, offre une synthèse « politiquement correcte », mais élargie de l'ensemble des formulations précédentes :

Les RP permettent de définir et de mettre en œuvre, de manière continue ou ponctuelle, tout ou partie d'une politique de communication ou d'information au service d'une entreprise, d'une administration, d'une collectivité ou de toute autre entité — qu'elle soit personne morale ou physique — en direction de ses publics et interlocuteurs, qu'ils soient internes ou externes. Elles contribuent à établir et à maintenir, avec ces différents publics, les relations nécessaires à la bonne marche et au développement économique et social de ces entités, qui seront désignées ici par le terme d'« annonceur(s) » [...]. Les relations publiques regroupent un ensemble de spécialistes (communications institutionnelle, interne, financière...) et recourent à diverses techniques de communication (relations presse, création d'événements, journalisme d'entreprise, etc.). Aucune de ces spécialités, exercée isolément, ne constitue l'intégralité des actions de relations publiques et ne doit donc être présentée comme telle (Chouchan et Flahault, 2011 : 8-9).

- 10 On remarquera que la définition « a [...] élargi son champ de compétence et marqué sa professionnalisation » (*ibid.* : 9).

## Des définitions académiques à la vision des professionnels

- 11 Selon ces mêmes auteurs,
- il est d'usage, lorsque l'on se préoccupe d'une définition, de commencer par regarder ce qu'en disent les dictionnaires généralistes et d'élaborer, à partir d'une « explication » qui a force de loi, sa propre compréhension du sujet. À titre d'exemple, *Le Littré* fait dans le lapidaire autant que dans l'inexact en peignant les RP comme suit : Ensemble d'activités professionnelles qui ont pour but de faire connaître une entreprise, d'en faire la publicité. On ne peut être plus concis ni plus propice à la polémique (*ibid.* : 5-6).
- 12 Le dictionnaire de l'Académie française ne propose pas d'entrée particulière pour *Relations publiques*, mais précise dans l'article *Relations* dans le troisième tome paru en 2011 : « Par anal. Rapport, lien qu'entretiennent entre eux des groupes constitués, des peuples, des nations. [...] *Les relations publiques*, ensemble de moyens qu'un groupe, une entreprise, une institution mettent en œuvre afin de se faire connaître et de promouvoir leurs actions. » Ainsi apparaît-il que les définitions académiques sont « étrangement réductrices, passablement orientées et semblent éloignées de celles formulées par les professionnels » (*ibid.* : 5).
- 13 Partageant ce constat, nous limiterons donc notre propos aux définitions formulées par les professionnels à travers les organisations professionnelles suivantes : la Public Relations Society of America (PRSA), la Société canadienne des relations publiques (SCRP) et Syntec. Les prises de position de ces trois structures nous permettent de mettre en évidence les principales évolutions de la définition des relations publiques en France.
- 14 L'une des premières définitions retenues (après le Code de Lisbonne, 1978) a été celle qu'a proposée la PRSA en 1982 et qui a largement été utilisée jusqu'au début des années 2000 : « [...] les relations publiques aident notre société complexe et pluraliste à prendre des décisions et à fonctionner de manière efficace en contribuant à la compréhension mutuelle entre groupes et institutions. » (Dumas, 2010 : 25). Au nombre des fonctions qui découlent de cette déclaration, notons celles de l'anticipation, de l'analyse et de l'interprétation de l'opinion publique, des attitudes et des enjeux touchant l'organisation, le conseil à tous les niveaux ainsi que l'élaboration de programmes d'action et de communication.
- 15 Au Canada, la SCRP affiche sur son site Web la définition suivante : « Les relations publiques sont la gestion stratégique, par le truchement de la communication, des liens entre une organisation et ses différents publics afin de favoriser la compréhension mutuelle, de réaliser ses objectifs organisationnels et de servir l'intérêt du public » (Flynn, Gregory et Valin, 2008).
- 16 En France, Syntec propose en 2002, dans le magazine *CB News* (2002), une définition plus adaptée au contexte sociétal :
- L'opinion est une variable stratégique pour les entreprises. Que celles-ci interviennent sur le terrain économique ou social, elles ne peuvent se dispenser d'établir et d'entretenir des relations efficaces avec l'ensemble de leurs publics.

Parce que de la qualité de ces relations dépendent, in fine, l'efficacité et le succès de leur communication.

- 17 Dix ans plus tard, en 2012, la PRSA constate que la discipline des Relations Publiques fait face, depuis quelques années, à des évolutions importantes jamais connues jusqu'à présent.
- 18 Jody Koehler (2012), fondateur du bureau de relations publiques Coop, explique :  
Mis à part sa crise d'identité actuelle, la discipline des relations publiques a également été mise sous pression par d'autres disciplines. C'est la dure réalité quotidienne de nombreux conseillers en RP. Autant notre spécialisation a été, ces dernières années, clairement délimitée, autant elle est aujourd'hui agrandie et complétée par d'autres disciplines. Un conseiller en « nouvelles relations publiques » devra non seulement comprendre l'optimisation des moteurs de recherches, se rapprocher du service clientèle, mais également collaborer avec les ressources humaines à propos des lignes de conduite internes
- 19 Si les professionnels des relations publiques, dans toute l'Europe d'ailleurs, ont su embrasser ce changement déterminant pour l'avenir de la discipline, il était grand temps de se doter d'une nouvelle définition. L'assemblée générale de la PRSA a conduit, avec 12 organisations partenaires (notamment le Chartered Institute pour les relations publiques, l'Alliance mondiale pour les relations publiques et la gestion de la communication, l'Association internationale des professionnels de la communication et la Word of Mouth Marketing Association), un effort international visant à moderniser la définition des relations publiques. La campagne de *crowdsourcing* (de novembre 2011 à mars 2012) a permis un dialogue au sein de la profession sur le rôle moderne et la portée des relations publiques. Après des centaines de soumissions de propositions et d'abondants commentaires venant notamment (mais pas exclusivement) de professionnels des relations publiques, d'universitaires, d'étudiants, c'est la définition suivante qui a été retenue : « *Public relations are a strategic communication process that builds mutually beneficial relationships between organizations and their publics* »<sup>3</sup>.
- 20 Cette campagne a suscité de nombreuses critiques. La PRSA a alors annoncé que cette démarche n'était pas close et que le blogue de consultation et de proposition de contributions restait ouvert au débat.

## Des relations publiques aux relations avec les publics

- 21 Simultanément, en France, lors d'une assemblée générale extraordinaire en 2011, Syntec change de nom, passant de Syntec Conseil en relations publiques à Syntec Conseil en relations publics, avec la volonté de clarifier l'image des Relations Publiques ainsi que son champ d'action dans les pays francophones, et d'avoir une dénomination correspondant mieux aux enjeux de ce métier et à l'expertise des relations publics. Thierry Wellhoff, son président, explique que le terme de *relations publiques* viendrait d'une erreur de traduction :

Une erreur d'orthographe ? Certainement, si l'on en croit les dictionnaires, l'abondance d'articles sur le sujet et même le correcteur orthographique des logiciels de traitement de texte. Cependant Relations Publics est, sans conteste, une expression bien plus juste pour définir un métier qui vivait et vit encore souvent dans une méprise fondamentale quant à son objet et sa nature, voire même sa fonction dans l'économie, depuis de nombreuses années. Une traduction approximative remontant aux sources de la création de ce métier d'origine anglo-saxonne, a corrompu sa définition et par là même son identité. L'expression

anglaise « Publics Relations » ayant été interprétée de façon étonnante par l'expression française « relations publiques » (en lieu et place de « relations publics ») exprimant, par là même, à peu près le contraire du champ réel de compétences à laquelle la profession tente, non sans difficulté, de se faire identifier dans les pays francophones (Wellhoff, 2011).

## Vers un changement de paradigme

- 22 Au-delà des termes, ne sommes-nous pas face à un changement de paradigme, voire un nouveau modèle de pratique ?
- 23 L'évolution actuelle des pratiques professionnelles remet en question à la fois le positionnement des professionnels et le concept même de relations, en lien notamment avec l'institutionnalisation de la responsabilité sociétale des entreprises. Les différents questionnements théoriques en sciences de l'information et de la communication permettent désormais de mettre en tension les modèles classiques du « paradigme dominant » (Jacquie L'Étang), les travaux autour du concept de publics et ceux menés en sciences de la gestion autour de la théorie des parties prenantes (Ed Freeman).
- 24 Une approche relationnelle s'est développée dans le champ anglo-saxon avec des auteurs comme John A. Ledingham, Stephen D. Bruning, Glen M. Broom, Shawna Casey, James Ritchey, James E. Grunig, Linda C. Hon, Yi-Hui Huang, Jeong-Nam Kim et Chris Galloway. Le point de départ de cette réflexion a été donné par Mary Ann Ferguson dans les années 1980. Cette dernière a défini la construction de relations comme le nouveau paradigme des relations publiques.
- 25 Ces recherches sont ainsi nées du constat suivant : bien qu'il soit communément admis que les relations sont le fondement des relations publiques, aucune définition formelle n'a émergé. Ces auteurs se sont donc attelés à définir la « relation », à en préciser les dimensions et à en évaluer la qualité. William Ehling a également souligné que ce changement paradigmatique modifiait la mission première des relations publiques, qui n'est plus d'influencer l'opinion, comme l'avait notamment définie Grunig, mais bien, et ceci n'est pas en soi contradictoire, d'établir et de maintenir des relations durables avec les publics. Michael Kent et Maureen Taylor ont, quant à eux, mis l'accent sur l'importance du dialogue dans ce paradigme relationnel. Le dialogue n'est plus seulement un moyen pour entrer en relation, il doit également constituer une fin en soi, selon ces auteurs.
- 26 Ces aspects paradigmatiques témoignent surtout du renouvellement du sens à donner à l'action de l'entreprise, de son bien-fondé dans le projet sociétal (Beaudoin, 2013).

## L'émergence de nouvelles pratiques

- 27 En France, les relations publiques (traduction littérale de *public relations*), en tant que champ de recherche et champ professionnel, ont pratiquement disparu depuis les années 1980. De fait, la communication des organisations se répartit notamment entre marketing (communication produit, publicité, etc.) et communication *corporate* (institutionnelle, interne, financière, de recrutement, etc.).

Cette structuration du champ professionnel a permis la prévalence du modèle marketing [...] qui requiert notamment la définition et la segmentation des cibles de

l'organisation [...] imposant au communicant l'adaptation de son message aux segments définis, en fonction des objectifs de l'organisation.

Aujourd'hui, force est de constater que ce modèle a trouvé ses limites. D'une part, il devient de plus en plus difficile de définir des segments homogènes, tant les groupes sociaux se trouvent aujourd'hui morcelés [...]. D'autre part, les vecteurs de masse qui permettaient de toucher ces segments sont en recul marqué. [...] On comprend alors que le *push* cède la place au *pull*, induisant une petite révolution dans l'essence même des stratégies de communication. Il ne s'agit pas d'un changement qui ne touche que la communication produit. Il s'agit bien d'une révolution globale.

En effet, les thématiques de dialogue ou de marketing relationnel montent en puissance, induisant enfin l'idée d'un possible échange entre l'organisation et ses publics, prenant enfin en compte la réalité complexe des spécificités des interlocuteurs [...]. Dans ce cadre, l'avantage concurrentiel ne réside plus ni dans le choix d'un positionnement produit/marché, ni dans une différenciation supposée [...], mais bien davantage du côté des modes d'organisation et de management mis en place. L'enjeu consiste à avoir une approche globale de l'interlocuteur (habitudes, préférences et autres préoccupations) de façon à pouvoir travailler la personnalisation des services (communication individualisée) [...].

Par ailleurs, on observe une accélération du temps dans les modalités d'échange entre les organisations et leur public [...] faisant apparaître que l'anticipation dans les stratégies de communication des entreprises est de plus en plus courte [...] ainsi qu'une forte augmentation des stratégies de réactivité totale.

[...] La notion d'interactivité qui implique à la fois une proximité physique/psychologique et une action relationnelle en temps réel devient centrale. Dans ce contexte, les relations publiques, structurées autour du concept de relation et non plus de celui de public (suivant en cela l'évolution actuelle du marketing), pourraient constituer un pont idéal entre communication commerciale et communication institutionnelle, redonnant ainsi à ce champ théorique et professionnel une place de choix en France (Appel et Boulanger, 2010).

- 28 Comme le suggère Matthieu Sauvé, l'une des réponses pourrait venir de l'émergence d'un nouveau modèle de pratique des relations publiques. Un modèle plus social qui pourrait véritablement jouer un rôle différent de celui que propose actuellement le modèle managérial. Un modèle de pratique qui aurait pour fondement de ne plus viser à maximiser la contribution de la communication à l'atteinte des seuls objectifs de l'organisation, mais plutôt la prise en considération des attentes et des objectifs de l'ensemble des parties prenantes à une situation donnée (Sauvé, 2010).
- 29 Ainsi, en ce qui concerne le concept de publics/publique aussi bien que de celui de relation, « c'est une profonde interrogation sur l'activité même de relations publiques qui s'opère » (Wellhoff, 2011).
- 30 Sommes-nous en train de passer de la relation à la coopération, de la collaboration à la co-construction d'un sens commun, voire d'un bien commun ? L'entreprise pourrait-elle faire de sa responsabilité sociétale une réalité tout aussi importante que sa valeur économique et financière ? En redonnant de la valeur à l'ensemble de ses parties prenantes, en privilégiant la confiance par rapport au rapport de force, en associant les différents acteurs autour de l'intérêt général, l'entreprise pourrait-elle fédérer largement autour d'un projet bien plus grand que son propre développement, non pas à la marge, mais au cœur même de son activité ?
- 31 Si l'entreprise se place désormais au centre de cette mutation, les relations publiques/relations publics sont désormais amenées à promouvoir et à accompagner la prise en compte des intérêts et des attentes légitimes de l'ensemble des acteurs qui contribuent



et participent à la création de valeur. Cette responsabilité ne nie pas les intérêts différents, voire contradictoires, mais oblige à les prendre en compte dans les choix et les décisions prises, dans une logique de responsabilité réciproque et de sens commun partagé.

- 32 Face à ces nouveaux enjeux, la question des pratiques professionnelles en communication devient centrale. À l'intersection du management, des dimensions médiatiques (traditionnelles autant que numériques) et des problématiques sociétales, et à l'interface d'un modèle coopératif qui garantit la mutualisation des intérêts et la valeur partagée, les relationnistes doivent eux-mêmes s'emparer de cette logique nouvelle pour redéfinir les contours de leur activité et son positionnement stratégique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

APPEL, Violaine et Hélène BOULANGER (2010), « La relation, une notion centrale de la stratégie de communication des organisations », *Communication*, 27(2) : 281-282.

BEAUDOIN, Jean-Pierre (2013), « Relations publiques ou publics, au-delà de la notion, quel changement de paradigme ? ». [En ligne]. [https://www.uclouvain.be/.../groupe\\_de\\_contact\\_FNRS\\_relations\\_publics\\_17\\_mai\\_2013](https://www.uclouvain.be/.../groupe_de_contact_FNRS_relations_publics_17_mai_2013). Page consultée le 2 décembre 2016.

CARIN, Alec et Lucien MATRAT (1951), *Les public-relations, moteur de productivité*, Paris, Allepe.

CB NEWS, 10 juin 2002

CHAUMELY, Jean et Denis HUISMAN (1983), *Les relations publiques*, Paris, Presses universitaires de France.

CHOUCHAN, Lionel et Jean-François FLAHAULT (2011), *Les relations publiques*, Paris, Presses universitaires de France.

DUMAS, Michel (2010), *Les relations publiques, une profession en devenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

FLYNN, Terry, Fran GREGORY et Jean VALIN (2008), « CPRS Public relations definition ». [En ligne]. <http://www.scrp.ca/aboutus/mission.aspx>. Page consultée le 8 décembre 2016.

KOEHLER, Jody (2012), « Les 3 C de la nouvelle génération de relations publiques : concepts, campagnes et contenu ». [En ligne]. <http://www.finn.be/fr/blogs/les-3-c-de-la-nouvelle-generation-des-relations-publiques-concepts-campagnes-et-contenu>. Page consultée le 9 décembre 2016.

SAUVÉ, Matthieu (2010), *Les relations publiques autrement. Vers un nouveau modèle de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

S. F. (1966), « Des public relations... aux relations publiques », *PUBLICS*, 1 : 14-25.

WELLHOFF, Thierry (2011), « Des relations publiques aux relations publics ». [En ligne]. [http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/06/27/cercle\\_36027.htm](http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/06/27/cercle_36027.htm). Page consultée le 9 décembre 2016.

## NOTES

1. Organisme professionnel français spécialisé dans la réflexion sur l'organisation du travail.
  2. Le Centre européen des relations publiques (CERP) et l'International Public Relations Association (IPRA).
  3. Les relations publiques sont un processus de communication stratégique qui établit des relations mutuellement bénéfiques entre les organisations et leurs publics (traduction des auteurs).
- 

## RÉSUMÉS

Le concept de relations publiques/public relations/relations publics connaît depuis ses origines des évolutions permanentes. À partir de textes fondateurs, nous avons cherché à appréhender la façon dont les universitaires et les professionnels s'approprient, modèlent et font évoluer le concept au gré des évolutions sociétales et des enjeux professionnels. Puis, nous nous sommes questionnés sur le changement de paradigme introduit et les nouvelles pratiques professionnelles qu'il dessine.

The concept of public relations has continuously evolved since its inception. We looked at the founding texts of public relations to understand how universities and professionals appropriate, model, and evolve the concept in line with societal changes and professional challenges. Then we examined the paradigm shift introduced and the new professional practices it spawned.

El concepto, en términos de, *relations publiques* / *public relations* / *relations publics* registra desde sus orígenes, evoluciones permanentes. Tomando como base los textos fundadores, los autores tratan de comprender la manera en que los universitarios y profesionales se apropian, modelan y hacen evolucionar el concepto según los progresos sociales y desafíos profesionales. Dichos autores se interrogan sobre el cambio de paradigma introducido y las nuevas prácticas profesionales asociadas a estas.

## INDEX

**Palabras claves** : relaciones públicas, prácticas profesionales, textos fundadores, paradigma, progresos sociales

**Keywords** : public relations, professional practices, founding texts, paradigm shift, social issues

**Mots-clés** : relations publiques, pratiques professionnelles, textes fondateurs, évolution, enjeux sociaux

## AUTEURS

### VIOLAINE APPEL

Violaine Appel est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et chercheure au Centre de recherche sur les médiations (CREM, EA 3476), Université de Lorraine (IUT Nancy-Charlemagne). Courriel : [violaine.appel@univ-lorraine.fr](mailto:violaine.appel@univ-lorraine.fr)

### HÉLÈNE BOULANGER

Hélène Boulanger est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et chercheure au Centre de recherche sur les médiations (CREM, EA 3476), Université de Lorraine (UFR SHS Nancy). Courriel : [helene.boulanger@univ-lorraine.fr](mailto:helene.boulanger@univ-lorraine.fr)

### ALAIN LAVIGNE

Alain Lavigne est professeur au Département d'information et de communication et membre de l'Observatoire des médias sociaux en relations publiques (OMSRP) et du Groupe de recherche sur les pratiques novatrices en communication publique (PNCP), Université Laval. Courriel : [Alain.Lavigne@com.ulaval.ca](mailto:Alain.Lavigne@com.ulaval.ca)

# Des stratégies d'usage des technologies numériques au secours de pratiques communicationnelles frustrantes

Emilie Blanc

---

- 1 Le Centre financier de Toulouse (Groupe La Poste) a mis en place un nouveau plan de communication et d'actions basé sur « l'acculturation au numérique »<sup>1</sup> des postiers. Ce plan visait à les accompagner pendant la transition vers l'arrivée du numérique au sein de l'entreprise afin qu'ils soient à l'aise avec l'utilisation des technologies numériques et qu'ils puissent apporter un meilleur service aux clients de La Poste qui ont de plus en plus recours à ces nouvelles technologies. Dans ce contexte, nous<sup>2</sup> avons décidé de mettre en place une recherche-action sur la prévention des risques psychosociaux liés à cette acculturation au numérique. En effet, celle-ci représente un changement important pour des postiers ayant déjà subi de multiples transformations organisationnelles au fil des années.
- 2 Dans un premier temps, la recherche-action a montré que l'acculturation au numérique ne constituait pas un facteur de risque psychosocial pour la majorité des postiers en raison des mesures particulièrement innovantes mises en place par la direction de la communication du Centre financier, telles que les « petits déjeuners numériques »<sup>3</sup>. Par contre, alors qu'ils ne faisaient pas partie intégrante ni du projet initial ni de l'échantillon, l'observation participante des assistants sociaux (AS) chargés par la direction des ressources humaines d'aider les postiers à « acculturer » le numérique a révélé qu'ils étaient, eux, exposés à des risques psychosociaux dans leurs pratiques professionnelles comme suite à des changements organisationnels et de l'acculturation au numérique. Nous avons alors été amenée à élargir notre objectif initial et à examiner, dans un second temps, comment ces professionnels ont mis en place des stratégies d'usage des technologies numériques, qui se révéleront finalement être des facteurs de protection contre leurs propres risques psychosociaux.

- 3 En effet, nous nous sommes aperçus que ces professionnels, seuls pour la plupart dans leur centre respectif, pouvaient vivre un quotidien professionnel parfois difficile du fait notamment de devoir affronter seuls des situations répétées de collègues (les postiers) aux prises avec de sérieux problèmes de stress et d'adaptation aux conditions de travail. De plus, nous avons pu constater que les réunions plénières, telles qu'organisées jusque-là par la coordinatrice technique des assistants sociaux, n'arrivaient plus à satisfaire les attentes de ces professionnels, en matière de besoin d'écoute et d'échange entre pairs et avec la coordinatrice technique. Progressivement, ces assistants sociaux ont donc mis en œuvre des stratégies d'usage, et d'acculturation, des technologies numériques afin de combler le manque de pratiques communicationnelles auxiliaires au sein de leur réseau.

## La méthodologie

- 4 Notre recherche-action a ciblé les assistants sociaux des services financiers de La Poste qui ont pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les autres membres du personnel en difficulté au sein de l'entreprise. En fonction des situations, et en entretien individuel le plus souvent, ils apportent une aide, un soutien ou un accompagnement. Cette profession est régie par un code de déontologie et chaque assistant social est tenu au secret professionnel (art. 225 du Code de la famille et de l'aide sociale, art. 226-13 et 226-14 du Code pénal). Notre échantillon compte 25 professionnels du réseau des assistants sociaux des services financiers répartis sur l'ensemble du territoire national.
- 5 Ce réseau est animé par une coordinatrice technique qui convoque, en moyenne, une réunion plénière trimestrielle à Paris. Nous avons mené notre activité de recherche au Centre financier de Toulouse, où nous avons participé à la vie quotidienne de ce centre et aux différentes réunions plénières organisées pour les assistants sociaux. En plus de cette observation participante — selon le « double concept d'engagement-distanciation » (Albarelo, 2004 : 16) —, nous avons mené des entretiens individuels informels auprès de nos collègues et recueilli, grâce aux courriels échangés, un corpus de données documentaires. Notre objectif est d'analyser, selon les termes de Harold Garfinkel, « les activités de la vie quotidienne en tant que méthodes des membres pour rendre ces mêmes activités visiblement rationnelles et rapportables à toutes fins pratiques, c'est-à-dire descriptibles comme organisations des activités ordinaires de tous les jours » (Laberge, 2009 : 4).
- 6 Il existe plusieurs modèles de recherche-action. Nous avons adopté la recherche-action dite « collaborative »
 

qui a pour ambition de regrouper des personnes qui ont des intérêts en commun et qui souhaitent analyser [...] une problématique qui les interpelle [...]. Leurs efforts conjugués visent [...] à changer des aspects de leur pratique, des organisations [...] dans lesquelles ils évoluent. La RAC est aussi au service du développement de connaissances nouvelles (Gonzalez-Laporte, 2014).
- 7 Quant à la définition des technologies numériques, nous la situons à l'intérieur de ce que Daniel Peraya (1999) nomme le « système socio-technique » :
 

[...] une construction au sens technique mais aussi social, puisqu'il matérialise les ambitions, les volontés et les stratégies des acteurs qui l'ont conçu et promu [...] au-delà de la matérialité technique [ou] un ensemble de moyens mis au service d'une stratégie, d'une action finalisée, planifiée visant à l'obtention d'un résultat [...] un

dispositif est une instance, un lieu social d'interaction et de coopération possédant ses intentions, son fonctionnement matériel et symbolique, enfin, ses modes d'interaction propres (cité dans Paquien-séguy, 2007 : 3).

- 8 Ainsi l'acculturation au numérique représente-t-elle bien un changement d'ordre organisationnel, matériel et symbolique, et comme tout changement de cette nature, elle peut avoir des effets sur le plan psychosocial.
- 9 La recherche-action que nous avons d'abord menée auprès des postiers et que nous avons par la suite étendue au groupe des assistants sociaux adopte la perspective que les risques psychosociaux liés à l'obligation de faire usage des technologies numériques sont le plus souvent associés à la notion de stress, bien qu'ils recouvrent d'autres dimensions telles que l'épuisement professionnel ou la dépression. Les principaux facteurs de risque peuvent être regroupés en six catégories (Gollac et Bodier, 2011) : l'intensité du travail et le temps de travail, les exigences émotionnelles, l'autonomie, la qualité des rapports sociaux au travail, les conflits de valeurs et, enfin, l'insécurité de la situation de travail. La prévention des risques psychosociaux, selon le rapport BIT stress (2000)<sup>4</sup>, consiste à éliminer ou à réduire en amont les risques pouvant mener au stress lors d'un changement organisationnel.
- 10 Le rapport du Collège d'expertise (Gollac et Bodier, *op. cit.*) disqualifie les « nouvelles technologies » comme déterminants directs et immédiats de risques psychosociaux au travail. Néanmoins, le même rapport nuance son jugement en reconnaissant la forte hétérogénéité dans l'utilisation des technologies numériques, qui peut s'expliquer par les différences de compétences personnelles (qui induisent des satisfactions pour certains et des stress pour d'autres), de soutien technique (informel et formel) au travail, de formations et d'accompagnement organisationnel. Aussi voit-il favorablement toute intervention relative à la « perception de l'usage des nouvelles technologies » et qui comprend un programme de formation et d'apprentissage par rapport aux difficultés d'utilisation et de maîtrise de ces technologies. Le rapport fait référence à une vaste littérature qui traite des usages de la technologie — sociologie (Serge Proulx, Patrice Flichy, Francis Jauréguiberry), anthropologie (André Leroi-Gourhan, Bruno Latour), sciences de l'information et de la communication (Bernard Miège, Yves Jeanneret, Josiane Jouët) — et de ses multiples dimensions : le dispositif technique, le contexte situationnel, les rapports sociaux et, enfin, la subjectivité des individus.
- 11 En effet, l'étude des usages et des appropriations individuelles des techniques — lesquels englobent aussi bien les dimensions comportementales attitudinales et représentationnelles inhérentes à l'emploi d'un dispositif (Jouët, 1993) — ne peut pas être considérée dans des perspectives linéaires et déterministes, mais plutôt selon les effets et l'influence (Serres, 1995). Ainsi, les parcours d'appropriation des technologies numériques et de l'acculturation au numérique apparaissent comme mutables et instables.

## Des stratégies d'usage des technologies numériques au secours de pratiques communicationnelles frustrantes

- 12 Au travers de notre recherche-action, nous avons découvert que les assistants sociaux mettaient en œuvre des stratégies d'usage des technologies numériques pour faire face à leur quotidien. Les processus d'appropriation et de construction de sens leur ont permis de tourner l'usage des technologies numériques à leur avantage. Ainsi, en étayant ces attitudes stratégiques et en mettant en évidence ces « arts de faire » (Certeau, 1980), nous pouvons décrire le comportement des assistants sociaux à l'égard des technologies numériques, qui adaptent celles-ci à leurs besoins, ce qui nous donne par ailleurs l'occasion de mettre en lumière une part de leur « travail réel » (Dejours, 2012).
- 13 Au travers du récit du travail quotidien de la majorité des assistants sociaux que nous avons observés et avec qui nous nous sommes entretenue, nous faisons le constat que certaines pratiques sont une source de frustrations. Par exemple, les réunions plénières trimestrielles et autres groupes de travail ponctuels, tels qu'ils sont organisés, créent des tensions qui entraînent une hausse du taux d'absentéisme.
- Je dirai que la motivation n'est pas là... Toutes ces annulations questionnent la dynamique d'équipe...
- Je suis aussi très interrogative sur notre devenir d'équipe. Nous ne pouvons être insensibles aux départs et absences des collègues.
- 14 Les assistants sociaux rapportent qu'ils ne peuvent pas communiquer entre eux comme ils le souhaiteraient, que ce soit pour discuter des rapports complexes avec leurs usagers, pour partager leur vécu émotionnel, ou encore pour développer leurs pratiques professionnelles.
- Je comprends que pour celles qui sont seules, ces moments d'échange soient essentiels et nous devons donc trouver une solution pour que chacun/chacune s'y retrouve entre le besoin de partager, d'échanger et la frustration de ne pas pouvoir être présent(e).
- Pour ma part, j'aimerais que soit mis en place des temps d'échanges type analyse de la pratique.
- Nous avons aussi pu voir [...] notre besoin d'échanger sur des situations que nous rencontrons au quotidien chacun/chacune dans nos centres [...] Il ne faut pas oublier que pour la majorité d'entre nous, nous sommes seules dans nos centres et pour ma part, je ressens le besoin d'avoir un réseau actif et fort sur lequel je peux m'appuyer en cas de difficulté [...] Devant les travaux/les nouvelles organisations qui s'annoncent pour les années à venir, il me semble encore plus important de se serrer les coudes...
- Je suis également d'accord avec la nécessaire interrogation à avoir pour pallier la baisse de fréquentation constatée aux réunions.
- 15 Ces difficultés, et l'apparente impossibilité de les résoudre, ajoutent au niveau de stress déjà présent, car avec l'avènement des technologies numériques, leurs pratiques, comme l'organisation de service, sont appelées à se transformer. Leurs manières de se voir et de se comporter sont appelées à évoluer.
- Je suis entièrement d'accord avec votre constat et avec le fait qu'il faut réfléchir à un nouveau mode d'organisation, des nouveaux objectifs, un nouveau sens pour ce réseau. J'avoue que je suis de plus en plus lassée de faire des allers-retours à Paris...

Le sentiment que j'ai c'est que ce réseau meurt au fur et à mesure et il me semble nécessaire, voire indispensable que nous puissions tous ensemble nous poser des questions sur comment réanimer ce réseau.

Pour ma part et en étant seule dans mon centre, ce réseau est plus qu'indispensable et de par les dernières réunions qu'il y a eu, je sais qu'il est riche [...] Je pense sincèrement que nous ne l'exploitons pas à fond de ses possibilités.

- 16 Face à ces constats, comment les assistants sociaux en sont-ils venus à considérer les technologies, non pas comme des obstacles, comme des sources de stress, mais comme des outils, comme des aides dans leurs pratiques professionnelles et dans l'amélioration de l'efficacité de leur réseau ? Quel déploiement stratégique peuvent-ils opérer pour donner un nouveau sens à leurs pratiques communicationnelles ? C'est ici que nous nous intéressons de près à leur mise en œuvre de stratégies d'usages professionnels des technologies numériques. Les suggestions, propositions et contre-propositions abondent.

L'idée d'une messagerie instantanée pour les AS est pas mal, au final on s'envoie souvent beaucoup de mail quand on a une question technique par exemple et quasiment en temps réel, donc autant utiliser un outil plus adapté...

On peut peut-être faire moins de réunions, mais pourquoi pas sur 2 jours, utiliser la visio parfois [...], ça peut être une solution alternative de temps à autre ?

Je suis pour les 2 propositions : réunions moins fréquentes mais sur 1 jour et demi et la visio pour faire avancer certains sujets.

Après échanges avec un collègue AS du réseau, voici l'organisation [...] qui semble convenir : rencontre régionale physique de façon régulière, visio ou audio pour sujets spécifiques et infos descendantes, une fois par an, un regroupement de tout le monde. Le fait que les déplacements soient plus rares, les AS se mobilisent, s'organisent au mieux pour être présents.

Justement une des pistes que nous évoquions était peut-être de pouvoir formaliser ces temps de visio à hauteur d'une fois par mois/mois et demi, afin de pouvoir échanger sur nos pratiques. L'idée serait de créer des visios par groupe de 5/6 et de tourner pour que chacun/chacune puisse communiquer au fur et à mesure avec chaque AS.

Même si je pense que les visios/audios ne peuvent pas remplacer totalement les réunions « physiques », elles peuvent être une réponse adaptée pour certains groupes de travail et réunions. Dans la même optique, l'idée de se regrouper par zones ou par centres d'intérêt est à approfondir.

Pour ma part, je ne souhaite pas que l'ensemble des réunions de réseau se déroulent en visio. Je serai par contre favorable comme je l'ai dit dans mon mail précédent à des visios certaines fois.

Des audios ou visios plus régulières pour ce qui relève plus d'infos permettraient de transmettre des infos et d'accompagner des mails transmission de documents, et de se recentrer dans les réunions physiques sur des échanges professionnels.

- 17 En effet, progressivement, nous avons observé — grâce à notre propre implication quotidienne en tant que professionnelle, et étant nous-même émettrice et destinataire de courriels au sein du réseau des assistants sociaux des services financiers — que les professionnels utilisaient de plus en plus les technologies numériques (notamment les courriels) pour échanger (demande d'information, d'avis, de conseils, d'expertise) et pour partager leurs avis sur les difficultés rencontrées dans leur métier, sujets trop souvent tus ou évacués de leurs réunions régulières. Les échanges de courriels peuvent aussi concerner des mobilisations collectives, par exemple contre un tract mettant à mal une collègue ou contre une réforme de pratique professionnelle telle la mise en place du micro-crédit.



- 18 Avec la multiplication des courriels, un certain travail de classification s'est mis en place. Ainsi voit-on s'instaurer des « cases » :
- Les demandes d'information « Besoin d'avis », « Besoin de vos lumières », « Besoin d'infos », sur divers sujets tels que les possibilités « d'aide pécuniaire BTS » et sur la réorganisation de certains services « Réorg Direction Financière », ou encore des appels à idées sur des thématiques particulières, par exemple « Commission pluri : vos idées » ;
  - L'annonce d'une procédure, par exemple « Pour les acomptes », ou pour la synthèse de documents « Document handicap » ;
  - Les avis personnels, le « Décès d'un agent ».
- 19 Nous avons constaté le même phénomène au sein d'un groupe de travail des assistants sociaux<sup>5</sup>. La multiplication des échanges de courriels a constitué un nouvel espace de médiation, car jusque-là, les groupes de travail d'assistants sociaux n'avaient fonctionné qu'au travers de rencontres plénières ou ponctuelles.
- On peut peut-être faire moins de réunions [physiques] [et] utiliser la visio parfois (on a testé Émilie, Hélène et moi, ce matin !), ça peut être une solution alternative de temps à autre ?
- 20 Au fil des mois, l'implantation de nouveaux usages des technologies numériques par les assistants sociaux leur a permis d'élaborer des stratégies et de créer d'autres espaces favorisant les pratiques communicationnelles en dehors des cadres de rencontre habituels (les réunions plénières, les groupes de travail ponctuels). En soumettant l'usage des technologies numériques à leurs besoins, les assistants sociaux ont su créer des espaces inédits de communication. Nous avons assisté aux transformations non seulement d'habitudes d'usage des technologies numériques, mais aussi des comportements, des représentations des usages (Jouët, 1993 ; Miège, 2007a et b) et des ressources mobilisées pour le maniement des technologies (Orlikowski, 2000). Autrement dit, les pratiques communicationnelles des assistants sociaux se sont transformées selon l'évolution de leurs stratégies d'usage des technologies numériques.
- 21 Au fil de la multiplication de ces échanges par courriel, nous avons constaté que ces nouvelles pratiques favorisaient la coopération entre les professionnels répartis sur le territoire national et, par la même occasion, la construction d'une communauté de pratiques basée sur des expériences et des valeurs partagées. La création de ce processus de communication circulaire, décloisonné, basé sur l'intercompréhension et la confiance réciproque a eu pour effet d'intensifier leurs relations professionnelles au sein d'une forme organisationnelle privilégiant leur coordination, par la mise en place au centre de leurs préoccupations de l'amélioration de leurs pratiques professionnelles quotidiennes. En effet, cette « structure de médiation globale » (Pybourdin et Granger, 2014 : 161) médiatisée par les échanges de courriels a permis de trouver des réponses aux difficultés du quotidien à travers l'ensemble du réseau des assistants sociaux. Il en a été de même au sein du groupe de travail numérique où une « mayonnaise sociale » (Bougnoux, 2008 : 162) faite de délibérations collectives et d'accords consensuels a pu se mettre en place en ce qui a trait au « comment faire » pour développer les pratiques professionnelles et faire preuve d'innovation en cette matière. Par exemple, les échanges de courriels et les visioconférences entre les assistants sociaux du groupe de travail numérique ont grandement facilité la mise en place des ateliers destinés aux postiers.
- 22 Ainsi commençons-nous à entrevoir comment l'évolution des stratégies d'usage des technologies numériques par les assistants sociaux, dans leur pratique

communicationnelle, a pu avoir des conséquences sur leur qualité de vie au travail, mais aussi sur l'amélioration et sur le développement de leurs pratiques professionnelles en termes d'innovation (Dejours, 2012).

- 23 Cindy Felio (2013) redéfinit, dans sa thèse, la question du lien entre les usages professionnels des technologies numériques comme des outils de médiatisation de la communication organisationnelle et les risques psychosociaux, en choisissant l'angle de la médiation. Cette posture permet de ne plus considérer les technologies comme de simples instruments, mais au contraire comme des intermédiaires, car « ce qu'ils produisent n'est jamais le simple transport de ce qu'ils reçoivent » (*id.*, 2007 : 63). Les technologies numériques sont des « tiers symbolisants » (Quéré, 1994) régissant au même titre que l'institution les bases du « vivre-ensemble », et de ce fait, elles inscrivent les pratiques individuelles dans un cadre collectif fonctionnel et normé. Pour Françoise Bernard (2000), le concept de médiation technique ouvrirait la possibilité de raisonner en termes de triade « individu-technique-organisation » et reconfigurerait par là même l'interrogation sur les usages des technologies numériques (Caune, 1999), ce qui est d'autant plus vrai si l'on tient compte de l'hybridation des organisations actuelles. Avec la « technologisation » croissante des situations de travail, les technologies numériques reconfigurent l'activité de travail, et par là même réexaminent la question des risques psychosociaux.
- 24 Appréhender les usages professionnels des technologies numériques sous l'angle de la médiation vise donc à mettre en lumière les pratiques communicationnelles dans leur complexité, en considérant les objets à la fois comme des « médiateurs » et pour leur qualité « de médiation » (Patrascu, 2010), croisant de ce fait les notions de pratique et d'organisation (*ibid.*, p. 11). Cette approche permet donc de s'intéresser à l'entre-deux : l'individu, d'un côté, et la mise en usage des technologies numériques, de l'autre. Autrement dit, et dans la lignée des travaux de Felio, il s'agit d'« interroger la question des risques psychosociaux au prisme de la médiatisation » (Felio, 2013 : 128). Cette approche nous semble donc particulièrement intéressante et adaptée aux découvertes de notre recherche-action.

## **Les stratégies d'usage des technologies numériques et le plaisir au travail : une approche par la médiation**

- 25 Le concept de médiation permet d'éclairer la relation entre l'individu et son activité médiatisée par la technique (Inaudi et Liautard, 2010). Il n'y a plus seulement une relation binaire entre l'individu et l'organisation, mais un interstice technique : c'est la triade « individu-technologies numériques-organisation ». Les technologies numériques seraient à prendre en compte dans l'évaluation des risques psychosociaux puisqu'elles médiatisent le rapport au travail de l'individu en interagissant entre l'individu et les dimensions de l'organisation du travail (par exemple, les relations sociales, la reconnaissance, les demandes d'aide, l'adaptation). Aussi, lorsque les individus accomplissent leurs tâches à partir des technologies numériques, leur activité de travail est reconfigurée, autant dans sa réalisation que dans sa représentation mentale (Pea, 1985 ; Millerand, 2005 ; Comtet, 2007). Les technologies numériques, en tant que médiateurs, impliquent des processus cognitifs (Bélisle *et al.*, 1999 ; Rocheleau, 1995) et jouent alors le rôle d'artefacts cognitifs (Norman, 1993), car elles transforment la manière de concevoir les tâches et de les réaliser. L'usage des technologies

numériques constitue donc un espace de confrontation au réel : c'est à partir de l'expérience de la médiatisation de son travail que l'individu s'approprie son activité et élabore des stratégies pour dépasser les contraintes de l'organisation.

- 26 Dans notre recherche-action, par exemple, les assistants sociaux des services financiers utilisent les technologies numériques pour communiquer entre eux et selon leurs besoins, en dehors des réunions plénières qui ne correspondent plus à leurs attentes, ni sur le plan de l'organisation ni sur celui des modes d'intervention. Les membres du groupe de travail numérique profitent des ateliers d'action collective à l'intention des postiers en difficulté pour trouver solution à leurs propres difficultés d'intervenir, individuellement, auprès des postiers. Non seulement leurs stratégies d'usage des technologies numériques (échanges de courriels, visioconférences) se distinguent de celles des autres groupes de travail du même réseau, mais surtout elles permettent de rendre plus efficaces leurs modes d'intervention. L'usage des technologies numériques implique donc un processus de reconfiguration du rapport au travail, qui a pour effet un investissement différent et plus efficace des activités.
- 27 Dans ce cas précis, l'usage des technologies numériques en tant que médiateurs constitue bel et bien un espace où le travail s'éprouve et où des processus d'appropriation se mettent en place. Lorsque les assistants sociaux abaissent les contraintes organisationnelles par leur créativité, en s'appuyant sur les ressources disponibles, ils développent des stratégies positives permettant de convertir la frustration, le sentiment d'isolement et le stress au travail en plaisir, en reconnaissance et en satisfaction.
- 28 Leurs échanges de courriels au quotidien ont constitué des appels à « l'exercice de la sagesse et de l'intelligence pratiques de chacun dans le travail ordinaire » (Dejours, 2012 : 142). Lorsqu'une situation difficile se présentait chez l'un ou chez l'autre, c'est l'ensemble du réseau professionnel des assistants sociaux qui était mobilisé par l'usage des technologies numériques en tant que médiateurs. Les réponses aux demandes d'information — avis, réflexion, conseil — reflétaient les connaissances de chacun. Il en était ainsi lorsqu'il s'agissait de « déposer du stress » et de faire appel au soutien du réseau. L'usage des technologies numériques a donc permis aux assistants sociaux d'améliorer et de faciliter leurs relations sociales et professionnelles quotidiennes tout en favorisant la reconstruction d'un collectif qui se délitait peu à peu.

je vous remercie de prendre de mes nouvelles

merci pour votre soutien

reprenons espoir

je vous remercie très chaleureusement pour vos retours

merci les collègues

le réseau existe bel et bien

les groupes de travail avancent malgré tout

J'avoue que je suis de plus en plus lassée de faire des allers-retours à Paris, clairement cela pèse sur la charge de travail déjà existante. Je pense sincèrement que ce réseau est riche, nous venons tous d'horizons différents mais que nous ne l'exploitons pas à sa juste mesure.

Je participe à plusieurs groupes de travail, et le groupe de travail numérique est un de ceux qui fonctionne le mieux !

Les actions mises en place viennent d'être primées par la Banque à idées !

- 29 Cet espace délibératif médiatisé a constitué un exercice de démocratie grâce à l'émulation produite par la coopération et la coconstruction, en faveur de l'amélioration du fonctionnement des pratiques professionnelles par la création de

modes de fonctionnement plus performants en travail social. Cette communication organisante des connaissances et des expériences acquises a permis de refondre les pratiques à partir d'une intelligence collective. Cette production de sens collective a contribué à faire retrouver du plaisir au travail par la reconnaissance qu'elle a permise à chacun d'acquérir, à sortir de la solitude et de l'isolement professionnel grâce au collectif de travail et à l'appartenance au réseau.

- 30 Si notre recherche-action nous a montré que l'acculturation au numérique des postiers ne constituait pas un facteur de risque psychosocial pour la majorité des postiers, notamment grâce au rôle qu'a pu jouer la direction de la communication dans cet accompagnement, en revanche, elle nous a montré que les risques psychosociaux liés au changement technologique peuvent être amoindris lorsque les usagers eux-mêmes — ici, les assistants sociaux des services financiers chargés de venir en aide aux postiers — s'approprient, dans le cadre de leur travail, de nouvelles technologies non seulement pour réduire le stress lié au travail, mais également pour créer des rapports plus harmonieux au travail. Pour faire une analogie, nous pourrions comparer cette situation au cas de médecins qui se seraient d'abord soignés eux-mêmes afin de mieux aider ceux qui souffrent de la même « maladie », c'est-à-dire l'acculturation au numérique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ALBARELLO, Luc (2004), *Devenir praticien-chercheur. Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.

BÉLISLE Claire, Christine BERTHAUD, Joëlle LE MAREC, *et al.* (2002), « Méthodes et outils pour l'observation et l'analyse des usages : étudier les usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication : une pratique de recherche ou/et de légitimation ? », *ÉduTICE*. [En ligne]. <http://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000014>. Page consultée le 24 janvier 2017.

BERNARD, Françoise (2000), « Le lien communicationnel en organisation », *Sciences de la Société*, n° 50/51 : 25-45.

BOUGNOUX, Daniel (2008) cité dans Isabelle PYBOURDIN et Luc GRANGER (2014), « Engagement et réseau : une expérience de recherche-action REVE », *Les Cahiers de la SFSIC*, 10 : 161-162.

BOUZON, Arlette et Vincent MEYER (dir.) (2008), *La communication des organisations entre recherche et action*, Paris, L'Harmattan.

CAUNE, Jean (1999), « La médiation culturelle : une construction du lien social, Les enjeux de l'information et de la communication ». [En ligne]. [http://w3.ugrenoble3.fr/les\\_enjeux/2000/Caune/home.html](http://w3.ugrenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/home.html). Page consultée 17 janvier 2017.

CLOT, Yves (2010), *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.

COMTET, Isabelle (2007), « De l'usage des TIC en entreprise. Analyses croisées entre Sciences de l'information et Sciences de gestion », *Communication & Organisation*, n° 31 : 94-107.

DE CERTEAU, Michel (1980), « L'invention du quotidien, Arts de faire », *Archives de sciences sociales des religions*, 80(1) : 249-250.

DE GAULEJAC, Vincent et Arnaud MERCIER (2012), *Manifeste pour sortir du mal être au travail*, Paris, Desclée de Brouwer.

DEJOURS, Christophe (2012), *Souffrance au travail. Regards croisés sur des cas concrets. Comprendre, prévenir, agir*, Lyon, Chronique sociale.

FELIO, Cindy (2013), *Pratiques communicationnelles des cadres : usage intensif des technologies numériques et enjeux psychosociaux*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Valérie CARAYOL, Université Michel de Montaigne. [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00990957>. Page consultée le 15 février 2016.

FLICHY, Patrice (2004), « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », *Réseaux*, 124(2) : 17-51.

GOLLAC, Michel et Marcelin BODIER (dir.) (2011), « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser », DARES, Ministère du travail et de l'emploi. [En ligne]. [http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_SRPST\\_definitif\\_rectifie\\_11\\_05\\_10.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_SRPST_definitif_rectifie_11_05_10.pdf). Page consultée le 24 janvier 2017.

GONZALEZ-LAPORTE, Christian (2014), « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations ? », rapport de recherche, Labex ITEM. [En ligne]. <http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01022115>. Page consultée le 19 février 2016.

INAUDI, Aude et Dominique LIAUTARD (2010), « De l'intérêt d'interroger les usages des ENT du point de vue de la médiation. Étude du dispositif CORRELYCE, Catalogue Ouvert Régional de Ressources Éditoriales pour les Lycées », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, p. 26-42. [En ligne]. <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-lacommunication-2010--page-26.htm>. Page consultée le 24 janvier 2017.

JAURÉGUIBERRY, Francis (2006), « De la déconnexion aux TIC comme forme de résistance à l'urgence », *Communication & Organisation*, n° 29 : 195-203.

JEANNERET, Yves (2009), « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information communication en France », *RECIIS*, 3(3). [En ligne]. <http://www.reciis.cict.fiocruz.br/index.php/reciis/article/view/276/320>. Page consultée le 2 septembre 2010.

JOUËT, Josiane (1993), « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, 11(60) : 99-120.

LABERGE, Yves (2009), « Interactionnisme symbolique, ethnométhodologie et microsociologie. Un bilan partiel de la décennie 2001-2009 », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40(2). [En ligne]. <http://rsa.revues.org/180>. Page consultée le 9 septembre 2016.

LEROI-GOURHAN, André (1996), « Le geste et la parole », *Revue française de sociologie*, 7(1) : 92-94.

MIÈGE, Bernard (2007a), *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, Coll. « Médias-Recherches ».

MIÈGE, Bernard (2007b), *La société conquise par la communication. Tome III. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

MILLERAND, Florence (2002), « La dimension cognitive de l'appropriation des artefacts communicationnels » dans Francis JAURÉGUIBERRY et Serge PROULX Serge (dir.) *Internet : nouvel espace citoyen*, Paris, L'harmattan, p. 181-203.

- NORMAN, Donald A. (1993), « Les artefacts cognitifs », *Raisons Pratiques*, n°4 : 15-34.
- ORLIKOWSKI, Wanda (2000), « Using technology and constituting structures: A practice lens for studying technology in organizations », *Journal Organization Science*, 11 : 404-428.
- PAQUIENSEGUY, Françoise (2007), « Comment réfléchir à la formation des usages liés aux technologies de l'information et de la communication numériques ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*. [En ligne]. <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2007-1-page-63.htm>. Page consultée le 24 janvier 2017.
- PATRASCU, Marcela (2010), « Saisir les pratiques sociales du point de vue de leur organisation. Revisiter le concept de médiation », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2 : 58-70.
- PEA, Roy D (1985), « Beyond amplification: Using the computer to reorganize mental functioning », *Educational Psychologist*, 20(4) : 167-182.
- PEREZ, Yves-André (2008), « La pratique de la recherche-intervention dans les organisations : retour sur les modes de production des connaissances gestionnaires à partir du terrain. », *Humanisme et entreprise*, 288 : 101-113.
- PROULX, Serge (1994), « Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau: l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers, *Communication*, 15(2) : 171-197. [En ligne]. <http://sergeproulx.uqam.ca/wpcontent/uploads/2011/01/1994-proulx-une-lecture-de-125.pdf>. Page consultée le 24 janvier 2017.
- PYBOURDIN, Isabelle et Luc GRANGER (2014), « Engagement et réseau : une expérience de recherche-action REVE », *Les Cahiers de la SFSIC*, 10 : 161-162.
- QUÉRÉ, Louis (1994), « Sociologie et sémantique : le langage dans l'organisation sociale de l'expérience », *Sociétés contemporaines*, n°18 : 17-41.
- ROCHELEAU, Johanne (2008), « Le concept de média d'apprentissage », *The Journal of Distance Education / Revue de l'Éducation à Distance*, 10(2) : 1-16.
- SERRES, Michel (1992), *Éclaircissements. Cinq entretiens avec Bruno Latour*, Paris, François Bourin.
- SERRES, Michel (1995), « Changement d'ère », *Communication et langages*, 103(1) : 121-122.

## NOTES

1. [En ligne]. [http://www.i-poste.log.intra.laposte.fr/sites/default/files/docutil/la\\_poste\\_2014\\_performance\\_responsable\\_0.pdf](http://www.i-poste.log.intra.laposte.fr/sites/default/files/docutil/la_poste_2014_performance_responsable_0.pdf). Page consultée le 18 février 2016.
2. Au moment de l'enquête, nous occupions le poste d'assistante sociale et de chercheure en sciences de l'information et de la communication.
3. Ceux-ci se présentent comme des ateliers mensuels pratiques du numérique. Ces ateliers conviviaux sont organisés par le service des communications pour améliorer les connaissances des postiers et ainsi mieux appréhender l'usage des outils numériques. Au total, 10 thématiques ont été abordées en 2014, par exemple, sur Twitter, Facebook, les réseaux sociaux professionnels, l'échange de données volumineuses, ou encore YouTube. Quatre mois après le lancement des ateliers, « les petits déjeuners numériques » ont accueilli plus de 100 participants et ont continué à obtenir un vif succès au cours des mois suivants. Ces ateliers pédagogiques ont donc été poursuivis sur toute l'année 2015.
4. [En ligne]. [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS\\_008282/lang-fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS_008282/lang-fr/index.htm). Page consultée le 22 février 2016.

5. Il s'agit du groupe de travail numérique que nous avons constitué au départ de la recherche-action et qui a réuni neuf assistants sociaux volontaires du réseau des services financiers, dont la coordinatrice technique. Le but de ce groupe de travail était de réfléchir sur la prévention des risques psychosociaux liés à l'usage des technologies numériques.

---

## RÉSUMÉS

Le Centre financier de Toulouse (Groupe La Poste) a mis en place un nouveau plan de communication basé sur l'acculturation au numérique des postiers. L'auteure a mené une recherche-action sur la prévention des risques psychosociaux liés à cette acculturation au numérique. Elle montre que ce changement ne constituait pas un facteur de risque psychosocial en raison des mesures particulièrement innovantes mises en place. Par contre, alors qu'ils ne faisaient pas partie intégrante ni du projet initial, l'observation participante des assistants sociaux chargés d'aider les postiers à acculturer le numérique a révélé qu'ils étaient, eux, exposés à des risques psychosociaux dans leurs pratiques professionnelles.

The Toulouse Financial Centre (La Poste Group) has implemented a new communications plan aimed at the digital acculturation of mail clerks. The author conducted action research on preventing the psychosocial risks associated with this digital acculturation. She shows how this change did not represent a psychosocial risk factor thanks to the particularly innovative measures taken. However, participant observations show that although not an integral part of the initial project, the social workers assigned to help mail clerks embrace digital were themselves exposed to psychosocial risks in their professional practice.

El Centro Financiero de Toulouse (*Groupe La Poste*) ha incorporado un nuevo plan de comunicación basado en un programa de capacitación digital para los carteros. La autora del artículo llevó a cabo una investigación-acción sobre la prevención de los riesgos psicosociales relacionados a esta capacitación digital. Ella demuestra que este cambio no ha constituido un factor de riesgo psicosocial gracias a las medidas particularmente innovadoras que fueron establecidas. Sin embargo, a pesar de que no formaba parte integrante del proyecto inicial, la observación participativa llevada a cabo por los asistentes sociales, encargados de ayudar a los carteros en la capacitación digital, puso de manifiesto que dichos asistentes estaban expuestos a riesgos psicosociales en sus prácticas profesionales.

## INDEX

**Mots-clés** : acculturation au numérique, risques psychosociaux, pratique professionnelle, postier, France

**Palabras claves** : capacitación digital, riesgos psicosociales, prácticas profesionales, carteros, Francia

**Keywords** : digital acculturation, psychosocial risks, professional practice, mail clerks, France

## AUTEUR

### EMILIE BLANC

Émilie Blanc est doctorante en sciences de l'information et de la communication (SIC),  
Laboratoire Information, milieu, médiations (I3M, EA 3820), Université Nice Sophia Antipolis.  
Courriel : emilieblanc31@gmail.com



---

# Lectures

---

# Jean ALBRESPIT, Noémie FRANÇOIS et Dolores THION SORIANO-MOLLA (dir.) (2016), *Fabriques de vérité(s). 1. Communication et imaginaires*

Paris, L'Harmattan

Aurélie Blot

---

## RÉFÉRENCE

Jean ALBRESPIT, Noémie FRANÇOIS et Dolores THION SORIANO-MOLLA (dir.) (2016),  
*Fabriques de vérité(s). 1. Communication et imaginaires*, Paris, L'Harmattan

- 1 Divisé en quatre grands chapitres, l'ouvrage collectif aborde les stratégies et les outils de la reproduction et de la représentation du faire vrai. Le concept de vérité ainsi que les rapports entre vérité, certitude, réel, vraisemblance et vérisimilitude sont interrogés au cœur de thématiques diverses telles que l'art contemporain, la photographie, l'adaptation filmique, mais aussi le discours et l'argumentation.
- 2 La force et l'intérêt de cet ouvrage sur les *fabriques de vérité(s)* résident dans sa perspective pluridisciplinaire alors que les articles des chercheurs en linguistique côtoient les écrits des spécialistes juridiques ou les analyses filmiques de professeurs en études cinématographiques. Cette pluridisciplinarité est affirmée par les trois directeurs de l'ouvrage dont les spécialités sont diverses (linguistique, littérature française et littérature espagnole). Par ailleurs, cet ouvrage propose une dimension internationale, avec des articles écrits en français et en espagnol. Cependant, alors que la présence des deux langues peut s'avérer un atout, elle peut aussi être un obstacle à la compréhension des articles. C'est le cas notamment du chapitre 2 sur les « Discours, la communication et la construction de la vérité », dont les articles extrêmement intéressants et pertinents sont écrits exclusivement dans la langue de Cervantès. Le

lecteur dont les bases en espagnol sont limitées peut se sentir frustré de ne pas avoir accès à ces réflexions sur la manipulation de la vérité par les médias (article de Juan Manuel Aragués), sur l'exploration des rapports entre vérité et pouvoir au travers de l'étude d'*Œdipe roi* de Sophocle (article de Gloria Seoane), sur la construction et la déconstruction de la vérité au Siècle des lumières (article de Manuel Menéndez Alzamora), ou encore sur la manipulation de la vérité quant à l'image des immigrants illégaux en Espagne par les acteurs politiques (article de Géraldine Galeote). On déplore alors qu'aucun des articles constituant ce chapitre, qui nous paraît être l'un des piliers de l'ouvrage, ne soit écrit en français, ce qui aurait permis aux lecteurs uniquement francophones d'avoir un regard sur ces pistes de réflexion éclairantes.

- 3 Cependant, cette faiblesse de l'ouvrage sera nettement compensée par les trois autres chapitres qui sont d'une extrême richesse, sur le plan de la diversité des points de vue, des disciplines et des sujets traités. Ainsi s'aperçoit-on que la construction ou la fabrique de vérité est une notion que l'on peut appliquer à de multiples domaines de recherche.
- 4 En ce sens, le chapitre 1 aborde la thématique de la « Construction et déconstruction dans l'art » dans quatre articles où sont examinés les rapports entre art et vérité ainsi que l'idée du faire vrai et de la vraisemblance dans la photographie et la peinture. Sarah Ihler-Meyer propose une réflexion sur la notion de vérité pour distinguer l'art contemporain de l'art classique et de la modernité artistique. Sophie Limare, quant à elle, explore le faire vrai en étudiant les œuvres de Felice Varini et Alfredo Jarr et examine leur place intermédiaire entre réel et virtuel. Pour sa part, Chiara Palermo s'attarde sur la notion de voyance et de faire voir en peinture et en philosophie. C'est en reprenant la définition de Maurice Merleau-Ponty qu'elle nous propose une analyse détaillée de trois portraits de Chaïm Soutine pour nous montrer que l'artiste n'imité pas son modèle, mais qu'il transmet une essence du visible. Enfin, l'article de Sandrine Ferret fait état de la photographie et de son rapport au réel, entre témoignage du réel et posture artistique. La chercheuse nous propose une étude extrêmement pertinente et riche en s'intéressant tout particulièrement aux œuvres de Bruno Serralongue.
- 5 Le chapitre 3 nous éveille à la fabrique de vérité dans le « Discours et l'argumentation ». Ce chapitre, divisé en six articles, nous donne des pistes de réflexion sur les notions de vérité, de mensonge et de réalité au cœur du discours et de l'argumentation. Ainsi Gilles Gauthier propose-t-il une démonstration sur la justification morale en partant du postulat que l'argumentation n'est pas soumise à un strict régime de vérité. Raffaëlle Gouttefangeas, quant à elle, nous invite à une analyse passionnante d'un corpus de textes traitant du sida. Elle nous éclaire ainsi sur les stratégies discursives employées pour présenter et représenter la maladie, dans le but d'examiner la façon dont la réalité de la maladie se donne à lire dans une perspective linguistique, diachronique et sociologique. Dans un tout autre registre, Robert Butler s'intéresse aux réactions de Nick Clegg, dirigeant des *Liberal Democrats*, lors du refus de David Cameron de supprimer les droits de scolarité dans les universités britanniques. En étudiant les signes verbaux et non verbaux de son discours, Butler nous éclaire sur ce que nos mots et nos gestes reflètent (acceptation forcée de la réalité, aveu, déconvenue). Enfin, Blandine Pennec, Graham Ranger et Jean Albrespit proposent une analyse de la question de vérité en linguistique à partir de diverses locutions, notamment *in fact*. Ce chapitre, aux études extrêmement diverses, permet au lecteur novice ou aguerri de

prendre connaissance de pistes de réflexion sur des thématiques plurielles en piochant ici et là ce qui serait à même de l'intéresser quant à la notion de fabrique de vérité.

- 6 Le chapitre 4, qui conclut ce premier volume sur les *Fabriques de vérité(s)*. *Communication et imaginaires*, s'attarde précisément aux notions de vérité et d'imaginaires en incluant des travaux sur les rapports entre la littérature et la vérité (l'article de Luis Beltran Almeria propose une approche théorique de la littérature et de la vérité) ; entre la peinture et la notion de réalisme (José Antonio Escrig Aparicio nous livre en ce sens une étude captivante sur les artistes peintres au service de la cour et les conséquences de leur situation professionnelle sur l'esthétique de leurs toiles) ; entre philosophie et vérité (Denis Vigneron s'intéresse au concept de logarithme de réalité d'Ortega y Gasset pour démontrer que la réalité n'est ni une rupture totale ni une continuité) ; entre littérature et peinture (Borja Rodriguez Gutiérrez nous offre une approche comparative des gravures de Gustave Doré et des fables de Jean de La Fontaine. Les deux siècles qui séparent ces deux artistes permettent un nouveau regard des fables assez subjectif et romantique) ; mais aussi entre littérature, peinture, réalité et fiction (Sylvie Juillac s'attarde sur la fabrique du paysage dans la littérature à partir des œuvres d'Azorin. Il s'agit d'un paysage dont la description relève à la fois de la réalité par son attachement à décrire la nature et de la fiction par le point de vue, qui est celui d'un observateur subjectif).
- 7 Ce chapitre s'intéresse également aux liens entre cinéma et réalité, notamment par l'étude de Cong Minh Vu qui étudie le film *Redacted* de Brian de Palma et plus précisément les images retransmises de la guerre en Irak et ce qu'elles communiquent comme vérité. Noémie François, quant à elle, propose un travail sur la notion de vraisemblance dans l'adaptation filmique d'une œuvre littéraire telle que *Las Hogueras* de Concha Alos. Elle nous incite à nous interroger sur les différentes techniques utilisées pour rendre la version filmique crédible, vraisemblable, soit une illusion de réalité.
- 8 Enfin, l'article d'Eneko Lorente clôt cet ouvrage en étudiant les rapports entre le dire, les images et la réalité au cœur du cinéma moderne. Pour ce faire, l'auteur s'attarde sur la notion de documentaires sur la ville en transformation et met en évidence une démarche participative du spectateur, qui est amené à réagir aux transformations de la réalité que l'image met en question.
- 9 Ce premier volume destiné à nous éclairer sur les *Fabriques de vérité(s)*, notamment dans le milieu de la communication et des imaginaires, nous offre bien plus que tout ce dont nous pouvons rendre compte ici. Par sa dimension internationale et sa pluridisciplinarité, il s'adresse à bon nombre de lecteurs curieux de connaître divers procédés de fabrique de vérité, de vraisemblance, de faire vrai. Je déplore seulement l'absence d'études télévisuelles, notamment sur les séries télévisées contemporaines qui sont en recherche constante de vraisemblance et de construction de réalité par le biais de l'image mais aussi du discours. Ce nouvel axe d'étude pourrait être le sujet d'un troisième volume. Cependant, cette lacune n'enlève rien à la pertinence et à la richesse de cet ouvrage, que je conseille vivement à tout lecteur curieux des stratégies et outils de la reproduction et de la représentation de la vraisemblance dans le domaine de la communication et dans le processus de construction d'imaginaires.

---

## AUTEURS

### AURÉLIE BLOT

Aurélié Blot est enseignante-chercheure en études anglophones et audiovisuelles, au Département des sciences de l'information et de la communication, Institut universitaire de technologie Bordeaux Montaigne. Courriel : aurelieblot83@gmail.com

# Caroline ANGÉ (dir.) (2015), *Les objets hypertextuels : pratiques et usages hyper médiatiques*

Londres, Éditions ISTE

Nouha Belaid

---

## RÉFÉRENCE

Caroline ANGÉ (dir.) (2015), *Les objets hypertextuels : pratiques et usages hyper médiatiques*, Londres, Éditions ISTE

- 1 Depuis que le numérique a envahi notre quotidien, de nombreux chercheurs proclament que les gens n'ont plus tendance à lire après avoir choisi de passer leur temps libre connectés sur la Toile. Mais si la manière de lire s'adapte aux nouvelles pratiques quotidiennes des gens, ces derniers ne reprendront-ils pas leurs anciennes habitudes de lecture ? Cela pourra être résolu grâce à l'écriture hypertexte disponible sur Internet, qui offre au lecteur la possibilité d'avoir un contenu enrichi. En effet, il ne suffit plus de lire un seul texte, mais de cliquer sur un mot ou une phrase, voire une photo, cité dans l'article, pour être renvoyé vers un autre article. Le deuxième article fournit davantage d'information sur le sujet lié à l'élément sur lequel le lecteur a cliqué. Le mode de lecture a donc changé avec la technique de l'hypertexte, qui est le sujet de l'ouvrage collectif dirigé par Caroline Angé, *Les objets hypertextuels : pratiques et usages hyper médiatiques*.
- 2 Cet ouvrage, divisé en neuf chapitres regroupés en trois parties, ne se limite pas à faire le point sur les productions techniques qui témoignent de la présence de l'hypertexte et de sa persistance. Il propose également un panorama des approches scientifiques qui s'attachent aux conditions de production, aux formes et à la réception des objets hypertextuels selon leurs contextes.

- 3 En fait, l'ouvrage confirme que l'intégration du numérique dans le processus de circulation des informations a favorisé les interfaces relationnelles telles que les réseaux sociaux et les blogues. De nos jours, on s'intéresse non seulement à l'hypertexte, mais aussi aux objets hypertextuels portés par l'innovation. Selon Angé, déjà un demi-siècle s'est écoulé entre la première description technique du concept et l'invention de l'imaginaire du texte infini, ce qui rend utile la compréhension de l'influence d'un paradigme technologique et social sur notre rapport avec le monde.
- 4 En revanche, la mise en revue des enjeux et des perspectives de l'hypertexte impose un retour sur certaines dimensions de son histoire. Nombreuses sont en effet les évolutions technologiques manifestées par le déploiement de l'hypertexte à l'ère du numérique, au point que notre rapport avec la lecture et le monde a complètement changé.
- 5 Le mythe de l'interconnexion est ainsi devenu une réalité à la suite de l'apparition de la lecture hypertextuelle. Les transformations qui en découlent ont changé notre rapport au monde. L'intégration du Web des objets dans l'ensemble des activités humaines a d'ailleurs favorisé la dimension communicationnelle du paradigme de l'hypertexte et amplifié la relation entre les acteurs.
- 6 La première partie de l'ouvrage, intitulée « Histoire d'hypertexte : technologies, écritures et objets », présente une archéologie de l'hypertexte. Christian Vandendorpe, Sylvie Leleu-Merviel et Fabrice Papy y relatent une histoire de l'hypertexte en lien avec les outils et les récits, jusqu'aux transformations contemporaines qui ont induit une reconfiguration des enjeux grâce au numérique. Il s'agit d'interpréter le lien fondamental entre nos représentations passées de la technique et notre entendement du présent. En fait, ces logiques d'innovation sociale ont un effet sur l'ensemble des activités humaines. Entre autres, le nouvel ordre numérique participe à la recomposition de l'évolution sociale et technique des formes du texte existantes amorcées depuis que l'homme a commencé à créer des signes. Ce qui pousse le lecteur de cette partie à réfléchir à l'innovation et aux logiques de production du texte. Ainsi cet ouvrage présente-t-il « l'hypertexte » comme objet « dans ses dimensions plurielles, technologiques et conceptuelles » (p. 17), un objet « porté d'une histoire technique et sociale, une histoire du contexte, une histoire du présent » (*ibid.*).
- 7 En revenant sur l'histoire de l'hypertexte et en l'étendant à des corpus spécifiques (document, livre, bibliothèque, création, réseaux sociaux, etc.), Vandendorpe prend la mesure de l'écart entre « la promesse d'un succès » et son « processus rétrospectif » dans les champs sociaux. Sa perspective présente ainsi une métalecture de l'évolution du modèle de l'hypertexte jusqu'à la multiplication des objets connectés. Ce qui explique le développement des pratiques de lecture dans l'organisation visuelle du texte et dans ses modes d'interprétation.
- 8 Pour sa part, Papy ne tarde pas à signaler que la présence technique de l'hypertexte se trouve dissimulée dans la réinvention permanente des formats numériques. Il évoque également les enjeux techniques de l'hypertexte, à savoir l'écart entre les usages supposés et réels des architectures numériques. Il s'agit de la capacité de donner un sens à un parcours de navigation.
- 9 Quant à Leleu-Merviel, elle met l'accent sur le lien entre le support, son régime de sens et le sujet qui s'en saisit, en tenant compte de la fragmentation induite par le dispositif numérique. Elle pense que l'hypertexte est un ensemble de fragments auxquels nous

ajoutons des liens. Elle propose ainsi une conception de l'hypertexte comme un objet de jeux en prenant l'exemple du *Serious Games*.

- 10 Dans la seconde partie de l'ouvrage, intitulée « Hypertexte, création et processus expérientiel », Jean-Pierre Balpe, Hervé Zenouda et Étienne Armand-Amato mettent l'accent sur la manière dont l'évolution du paradigme hypertextuel nous amène à prendre en compte des modalités inédites d'émergence du sens lorsqu'il s'agit des pratiques de création numérique. Il s'agit de médiations créatives renouvelées par les dispositifs numériques, à l'ère du Web participatif. Balpe signale d'ailleurs l'importance des théories des écritures linéaires hypertextuelles dans le décodage de nos pratiques numériques.
- 11 Or, la production créative interactive peut prendre plusieurs formes. Zenouda met à son tour l'accent sur la structuration des situations interactives associant l'image, le son et le geste. Elle souligne par la suite l'effet de la dé-linéarisation sur l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyse de l'objet audiovisuel hypertextuel. C'est une approche esthétique de l'hypertexte.
- 12 Enfin, la troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Hypertexte : pratiques et usages hyper médiatiques », confirme que les approches de l'hypertexte trouvent leurs origines dans différentes disciplines, à savoir la sociologie, l'ethnographie et la science du langage. Les contributions de Laurence Allard, Olivier Zerbib, François Mangenot et Thierry Soubrié traitent ainsi des pratiques hyper médiatiques. Il s'agit d'un ensemble d'interactions entre les interfaces relationnelles et les usagers. Si Zerbib prend comme échantillon les sites de rencontre pour mettre l'accent sur « l'hypertexte sentimental », Mangenot et Soubrié choisissent de prendre comme exemple l'apprentissage du français à l'université pour étudier ce Web social.
- 13 Bref, les auteurs de cet ouvrage ont réussi à présenter l'hypertexte dans un cadre pluridisciplinaire. Il s'agit donc d'une référence pour qui veut connaître l'histoire de l'hypertexte en tant qu'élément du quotidien, mais aussi en tant qu'objet de recherche, sachant que les recherches portant sur l'hypertexte ne vont jamais cesser tant que l'humanité continuera à vivre des évolutions technologiques.
- 14 En même temps, on se demande si la richesse du Web tient toujours à la qualité et à la structure des liens hypertextuels ainsi qu'à la navigation hyper médiatisée. Cette question s'impose car l'internaute, bien qu'il soit conduit par ses questions dans un environnement hypertextuel, participe à la création d'un sens. De même, en naviguant sur le Net à partir des liens hypertextuels, l'internaute laisse des traces de ses actions.

---

## AUTEURS

### NOUHA BELAID

Nouha Belaid est enseignante et chercheuse en sciences de l'information et de la communication (Tunisie). Courriel : belaid.nouha@gmail.com



# Gloria AWAD (2016), *La pratique professionnelle de communication : organisation et parole vive*

Paris, L'Harmattan

Béatrice Donzelle

---

## RÉFÉRENCE

Gloria AWAD (2016), *La pratique professionnelle de communication : organisation et parole vive*, Paris, L'Harmattan

- 1 La pratique professionnelle de communication désigne, selon l'auteure, « la codification de la communication dans des modèles et des cadres de parole dans le contexte de l'action organisée » (p. 7). Cette communication est située, nous dit Gloria Awad, et génératrice d'un savoir réutilisable. Se référant à Gaston Bachelard, Awad définit l'« organisation » comme ce qui possède « la marque de l'activité humaine dans ses dimensions réfléchie, industrielle et programmatrice » (p. 8).
- 2 Cet ouvrage, qui s'adresse aux étudiants, se donne pour ambition de leur permettre de se familiariser avec les pratiques de communication interpersonnelle en contexte professionnel, au sein des organisations. Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Awad consacre ses recherches au journalisme en tant que médiation, à l'événement journalistique en tant que « forme obstinée », aux interrelations entre objets communicationnels et techniques de communication et, enfin, aux pratiques professionnelles et organisationnelles de communication. C'est dans ce dernier axe que s'inscrit la publication présentée ici.
- 3 Après une brève introduction, l'ouvrage se structure en deux grandes parties. La première est consacrée au monde professionnel de la communication et se subdivise en trois chapitres. Selon une logique en entonnoir, Awad mobilise des outils conceptualisés par les sciences sociales et humaines (sociologie, histoire,

anthropologie, sciences du langage, science politique, sémiotique), puis les met en corrélation avec les modèles communicationnels, pour enfin appliquer son raisonnement à la sociologie des organisations et à la communication des organisations. Dans un premier chapitre, intitulé « Pratique et institution : la construction sociale de la réalité », elle mobilise les concepts sociologiques de forme, de technique, d'externalisation, d'objectivation et d'internalisation, pour démontrer que l'homme « est à la fois un produit et un constructeur social » (p. 16). Dans le deuxième chapitre, titré « Communication et organisation : ordre, groupes, réseaux », elle appuie à nouveau son argumentation sur des prémisses empruntées à des historiens (A. Chandler), anthropologues (G. Balandier, J. Barnes, M. Douglas), sociologues (R. Bales, C.H. Cooley, N. Elias, E. Goffman, M. Granovetter, J. March et H. Simon, T. Parsons, G. Simmel, G. de Tersac), philosophes (G. Bachelard, G.H. Mead), sémioticiens (A.J. Greimas), sociopsychologues (C. Flament, K. Lewin, J.L. Moreno, C. Rogers) et économistes (C. Barnard), pour démontrer qu'au sein des organisations, les réseaux de communication peuvent être formels et véhiculer des informations liées à l'activité professionnelle, ou être informels et avoir pour fonction de satisfaire les besoins sociaux des individus. Dans le chapitre suivant, consacré à la communication professionnelle comme pragmatique de la parole, elle définit celle-ci comme une technique de communication, codifiée au sein des organisations, et qui n'est pas nécessairement verbale. « Le matériau de base » de la communication professionnelle « est la communication interpersonnelle dans ses différentes dimensions conversationnelle et publique », conclut-elle (p. 78).

- 4 La seconde partie synthétise les approches sémiotique, psychosociologique et mathématique de la communication, offrant ainsi aux étudiants intéressés par la communication en contexte professionnel et organisationnel les outils théoriques nécessaires à l'observation, à la compréhension et à l'analyse de ces pratiques.
- 5 La convocation croisée, tout au long de sa démonstration, de concepts issus des diverses sciences sociales et humaines permet à l'auteure de proposer une analyse originale et argumentée des pratiques communicationnelles en contexte professionnel. « La communication de marque et d'institution est une ingénierie de la représentation », écrit-elle par exemple (p. 29). Si, dans l'ensemble de l'ouvrage, le propos est clair, bien structuré, synthétique, il est parfois trop dense en concepts et références théoriques pour être aisément assimilé par un lectorat étudiant spécialisé dans l'une des grandes disciplines des sciences humaines et sociales.

---

## AUTEURS

### BÉATRICE DONZELLE

Béatrice Donzelle est rattachée au Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques, de l'Institut universitaire de technologie de Mulhouse, Université de Haute-Alsace. Courriel : beadonzelle@yahoo.fr

# Romain BADOUARD et Clément MABI (dir.) (2016), « Controverses et communication »

Hermès, n° 73

Lylotte Lacôte-Gabrysiak

---

## RÉFÉRENCE

Romain BADOUARD et Clément MABI (dir.) (2016), « Controverses et communication », *Hermès*, n° 73

- 1 Le numéro 73 de la revue *Hermès* coordonné par Romain Badouard et Clément Mabi, supervisé par Cécile Méadel, s'intéresse au rôle, souvent prépondérant, mais généralement négligé dans les travaux scientifiques, que tient la communication au sein des controverses contemporaines. Ce nouveau point de vue ne peut que permettre une approche renouvelée et nécessaire à une époque où les acteurs-clés des grandes controverses scientifiques s'appuient de plus en plus sur les technologies de la communication pour faire valoir leur point de vue au sein des démocraties. Afin de mettre en lumière cette approche, les collaborateurs ont sollicité de nombreux auteurs, d'origines professionnelles différentes : membres d'associations militantes, journalistes, lanceurs d'alerte, chercheurs, etc., qui offrent des textes complémentaires. Ainsi, même si les auteurs classiques de la controverse sont discutés dans les interventions de ce numéro, c'est l'apport des études sur la communication à l'examen des controverses qui en fait l'originalité. À une époque où la communication est de plus en plus présente dans les débats publics, quelle qu'en soit la nature, un tel travail peut être considéré comme effectivement indispensable.
- 2 L'étude des controverses s'inscrit dans ce que l'on nomme la sociologie des controverses, sujet fondateur souvent évoqué dans ce numéro d'*Hermès*. Comme la « théorie de l'acteur réseau », il s'agit d'un domaine d'étude ouvert il y a quelques décennies principalement par Bruno Latour et Michel Callon (1991). Lié à la sociologie

des sciences, ce type d'études vise à analyser la manière dont les savoirs scientifiques se construisent au fil d'échanges et de négociations entre différents acteurs plutôt que de découler simplement de découvertes scientifiques indubitables. Au fil des années, ce type d'études s'est étendu d'abord à la technique, puis s'est élargi à d'autres domaines plus sociaux et politiques (Callon, Lascoumes et Barthes, 2001). Les controverses deviennent alors des moments d'observation particuliers permettant d'étudier les enjeux et les alliances entre acteurs qu'elles désinvisibilisent. La communication dans ses aspects discursif, médiatique et stratégique est évidemment un élément-clé dans ce type d'études.

- 3 Le dossier s'articule autour de quatre thèmes : la « mise en public » des controverses, les rapports entre communication et pouvoir, la pratique scientifique en situation de controverse ainsi que le rôle des technologies de l'information et de la communication. Au-delà de ce découpage, quatre lignes de force parcourent l'ensemble des contributions : la prise en compte des discours dans leur dimension incarnée ou l'impact de la forme sur le message, le poids de cette forme sur les rationalités des acteurs, la mise en récit des controverses à travers leurs ancrages culturels et idéologiques aussi bien que des mots choisis pour les alimenter, la dimension sensible de celles-ci qui apparaît même au cœur des communications les plus professionnelles et, enfin, le rôle de la matérialité des arènes et de leur poids dans le développement des controverses avec, notamment, l'étude des échanges numériques dans les controverses actuelles.
- 4 La première partie, intitulée « La mise en public des controverses », commence par un article de Jean-Baptiste Fressoz abordant la controverse liée à l'inoculation de la petite vérole au XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'époque, c'est au public noble et cultivé que doit revenir la décision d'inoculer ou non. Passant notamment par des revues littéraires, une controverse aux arguments médicaux, mais aussi moraux se développe. Cet article est suivi d'un texte de Jean-Baptiste Comby sur la controverse et la disqualification médiatique des « climato-sceptiques » en France qui replace « les disputes autour de la science dans leurs historicités, leurs ancrages sociaux et leurs contextes structurels ». Mathieu Quet traite ensuite de l'art narratif dans les controverses globales et remet en cause les méthodes d'analyse actuelles des controverses face à la globalisation de celles-ci ; il interroge ainsi la position du chercheur et sa narration. Cécile Méadel considère pour sa part les controverses en tant qu'outil d'apprentissage dans les écoles d'ingénieurs. Dans un encadré, Romain Badouard traite quant à lui de ce même apprentissage en école de journalisme. Sylvestre Huet répond à un entretien sur le journalisme scientifique à l'épreuve des controverses en mettant en avant à la fois les mauvaises connaissances scientifiques du grand public et la baisse du nombre de journalistes spécialisés en la matière, face à l'avancée de plus en plus rapide et complexe des innovations et au manque de volonté politique d'envisager les changements pour l'ensemble de la société. Brice Laurent nous parle de la représentation des nanotechnologies en Europe à travers les musées des sciences comme lieux politiques en décrivant la mise en œuvre d'un projet de présentation des nanotechnologies dans les musées scientifiques européens par la Commission européenne afin d'impliquer le public et de pouvoir surveiller en continu l'opinion publique. Cela montre la volonté d'instaurer une « démocratie technique » grâce à une politique de communication visant à toucher le « vrai grand public européen » et à instaurer un dialogue direct pour devancer la controverse, notamment en éloignant les acteurs habituels (associations écologistes, Greenpeace...). Cette volonté se traduit

également par le financement de programmes de recherche qui se doivent d'intégrer ces aspects.

- 5 La deuxième partie, intitulée « Communication et rapports de pouvoir dans les controverses », s'ouvre sur un article de Caroline Ollivier-Yaniv sur la communication publique sanitaire à l'épreuve des controverses. L'auteure montre que face aux controverses dans le domaine sanitaire, les services de l'État peinent à mettre en place une communication de crise efficace sur les réseaux sociaux, car celle-ci s'avère complexe entre validations sanitaires et politiques. Cet article est suivi par un encadré de Benjamin Sourice sur le lobbying européen et le manque d'encadrement de cette pratique ; l'encadré s'intitule « Lobbying et corruption, les deux faces de la capture du pouvoir ». Guillaume Gourgues traite ensuite de la mise en place de dispositifs participatifs, notamment en ce qui a trait aux grands équipements. Ceux-ci sont de plus en plus courants et de plus en plus professionnalisés. Si ces dispositifs doivent permettre d'éviter la violence, dans un fonctionnement démocratique, on doit aussi pouvoir refuser d'y participer. Ainsi Sara Angeli Aguiton traite-t-elle de la mise en place d'un dispositif participatif de « démocratie technique » autour de la biologie de synthèse et de son échec dû à l'intervention musclée de militants refusant d'y participer. Le problème est lié au fait qu'il n'existait pas d'instance de décision, de pouvoir réel en dehors du dispositif. Face à cet échec, ce dispositif a été remplacé par un plan de communication. Dans un encadré, Morgan Meyer se pose la question du confinement des controverses comme objet d'étude. Il propose d'élargir le point de vue dans les études des controverses pour voir à l'œuvre les logiques de confinement et distinguer ainsi les sujets potentiellement controversés aujourd'hui invisibles. Romain Huët et Olivier Sarrouy remettent en cause la sociologie des controverses dans la vision limitée qu'elle provoque. Pour ces auteurs, face à un monde complexe et de plus en plus illisible, la sociologie des controverses propose un filtre d'analyse circonscrit et rassurant. Or, en limitant les acteurs à une volonté stratégique définie, elle obère d'autres aspects pourtant fondamentaux. Par exemple, au-delà de l'opposition à la mise en place d'un équipement, les occupants des zones à défendre (ZAD) expérimentent aussi une nouvelle forme de vivre ensemble, un aspect écarté dans les études classiques des controverses.
- 6 La troisième partie, intitulée « La pratique scientifique à l'épreuve des controverses », commence par un article de Joëlle Le Marec et Igor Babou qui aborde la dimension communicationnelle des controverses. Les auteurs veulent apporter un éclairage novateur sur celles-ci en les considérant comme des phénomènes de communication. David Demortain s'interroge sur la manière de faire preuve en régime de controverse, à partir ici de l'exemple de l'évaluation des OGM. C'est la remise en cause des protocoles de tests eux-mêmes qui est ici interrogée à travers le cas spécifique des OGM. Lionel Scotto D'Apollonia s'interroge sur ce que veut dire « parler des controverses climatiques ». Il analyse « les conséquences pratiques de régulation de l'expertise climatique dans un contexte où il est impossible de mobiliser les notions de vérité ou de certitude » (p. 130). Jean Caune examine l'origine et l'évolution de la controverse autour des nanotechnologies à travers les discours d'acteurs et les débats dans un positionnement particulièrement intéressant et original, car il se situe à la fois comme vice-président de la communauté d'agglomération grenobloise délégué au développement universitaire et aux nouvelles technologies, comme « militant engagé dans le débat public sur les questions sociétales et la démocratie technique » (p. 137). et, enfin, comme enseignant-chercheur. Suivant cet article, un entretien avec Irène

Frachon revient sur sa position de lanceur d'alerte concernant les effets secondaires du Mediator. Thierry Libaert traite du cas de la controverse autour de l'obsolescence programmée, sujet pour lequel il a été désigné comme rapporteur d'un avis en 2013 en tant que membre du Comité économique et social européen (il est le rédacteur du premier texte européen sur ce sujet). Laurence Allard traite ensuite de l'engagement du chercheur à l'heure de la fabrication numérique personnelle à travers la « question-programme : dans quel monde voulons-nous être connectés ? » (p. 159). Un encart de Laura Maxim et Gérald Arnold pose la question de la place des chercheurs au cœur de l'expertise.

- 7 La quatrième partie, intitulée « Les technologies de communication comme terrain et objet de controverses », traite des nouvelles technologies non seulement parce que le Web et les réseaux sociaux sont des supports dont la nature même peut faire évoluer les controverses, mais aussi parce que ces technologies font elles-mêmes l'objet de nouvelles controverses. Cette partie s'ouvre sur un texte de Juliette De Maeyer et de Sylvain Malcorps. Les auteurs se proposent d'étudier à travers un corpus sur le Web rassemblant des acteurs disparates un discours métajournalistique considéré comme un réseau d'enjeux sur des controverses sociotechniques. Baptiste Campion, Laurent Tessier et Michaël Bourgatte s'intéressent à l'implication des internautes ordinaires à propos de la controverse autour du réchauffement climatique, notamment à travers les accès rendus possibles par le Web. Virginie Julliard traite des apports de la technosémiotique à l'analyse des controverses sur Twitter. Guillaume Sire, dans un article intitulé « Cinq questions auxquelles Google n'aura jamais fini de répondre », traite de cinq controverses sur le moteur de recherche concernant sa manière de traiter l'information. L'auteur considère celles-ci comme consubstantielles du moteur, issues de sa nature et contribuant à en faire de qu'il est. Francesca Musiani revient sur Edward Snowden qui a ouvert une controverse sur le sujet de la surveillance généralisée et de la vie privée dans le contexte actuel des réseaux. Un encadré de Valérie Schafer revient sur les anciennes controverses autour d'Internet et du Web en France montrant que certaines durent depuis presque vingt ans. Ces controverses anciennes sont parfois remises en perspective par les évolutions du Web, à l'inverse, elles permettent également d'apporter des éléments de compréhension aux études sur l'internet d'aujourd'hui.
- 8 Fabien Granjon montre comment la constitution de groupements sur Internet peut se faire non en fonction d'une fin, mais d'un moyen. C'est l'objet technique lui-même qui conduit à ces rassemblements sans stratégie ou plan prédéfini, et la fin succède aux moyens. C'est par exemple le cas de Wikipédia ou du Parti Pirate.
- 9 Enfin, ce numéro se clôt sur un article des deux coordonnateurs : Badouard et Mabi reviennent sur les perspectives de recherche évoquées dans les articles précédents. De nombreuses pistes sont ouvertes, tendant à aller au-delà des règles habituellement respectées dans l'étude des controverses afin de mieux prendre en compte les éléments suivants : la traduction nécessaire des arguments, notamment lors des changements d'arènes, les stratégies des acteurs tendant à contourner le débat, à le saboter, voire à l'instrumentaliser, la dimension plus vaste de beaucoup de controverses allant, au-delà des discussions sur un sujet spécifique, vers la confrontation de systèmes de valeurs, de visions différenciées du monde, l'expérience sensible qui peut s'y rattacher, la revendication de l'autonomie de la décision des individus devenus méfiants envers les acteurs institutionnels, rejetant les normes imposées en quête de démocraties

réellement participatives. Enfin, l'émergence des outils en ligne brouille le jeu permettant à des acteurs ayant un faible pouvoir institutionnel d'accéder à des positions dominantes dans ces nouvelles arènes dont ils connaissent mieux que d'autres les règles, le débat passe d'un média à l'autre, d'une arène à l'autre, phénomène médiatique étudié depuis longtemps par les sciences de la communication.

- 10 Ce numéro est dense et riche. Il constitue une source indispensable pour toutes les personnes qui s'intéressent à la sociologie des controverses, fortement présente et discutée dans cette livraison. Le seul petit regret que l'on peut éventuellement éprouver est de ne pas y avoir trouvé davantage d'études de cas traitant de la professionnalisation de la communication dans ce cadre et de ses conséquences.

---

## BIBLIOGRAPHIE

CALLON, Michel et Bruno LATOUR (dir.) (1991), *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte.

CALLON, Michel, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE (2001), *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.

## AUTEURS

### LYLETTE LACÔTE-GABRYSIK

Lylotte Lacôte-Gabrysiak est maître de conférences à l'Institut Universitaire de Technologie l'IUT Nancy-Charlemagne, Université de Lorraine et membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM, EA 3476). Courriel : [lylette.lacote@univ-lorraine.fr](mailto:lylette.lacote@univ-lorraine.fr)

# Céline BEAUDET et Véronique REY (2015), *Écritures expertes en questions*

Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, Coll. « Manuels »

Zina Ouaglal Abbane

---

## RÉFÉRENCE

Céline BEAUDET et Véronique REY (2015), *Écritures expertes en questions*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, Coll. « Manuels »

- 1 L'écriture parcourt de nombreux chemins, mais c'est celui de la pensée qui se présente le plus souvent pour permettre à chacun de s'emparer des savoirs qu'elle contient.
- 2 Le présent ouvrage, qui rassemble 19 contributions, expose comment la rédactologie inaugure et interroge en matière d'écriture : c'est un sujet internationalement partagé, au cœur de nombreuses réflexions à la fois sur les outils qui la servent et les acteurs qui la portent.
- 3 Les questions de fond comme de forme sont posées par les auteurs de divers horizons disciplinaires avec une porte d'entrée propre à chacun. Quelle est la place du brouillon dans l'écrit ? Quel traitement de texte est un allié pour celui qui écrit ? Comment traduire une écriture dans une autre langue sans dénaturer le sens même du message ? Comment garantir une formation adéquate ? Quelle est la perspective de l'inscription de la rédactologie comme science d'enseignement pour les apprentis experts ? Quelle est la part de ressources de l'écriture 2.0 que reconnaît le lecteur ? Comment participe-t-on à la création du message écrit en étant allophone ? Quel est le profil de l'expert rédacteur au titre de rédacteur professionnel, amateur ou contextuel ?
- 4 La relation entre la pensée et l'écriture est donc la source du creuset de l'élaboration théorique des idées. De la naissance du concept germé dans l'esprit, l'écriture va révéler la fabrique du discours.
- 5 Cette transformation propre à chacun est en passe de devenir une vraie gageure tant les possibilités sont grandes.



- 6 Les écritures expertes dont il s'agit sont au cœur de nos pratiques scripturales. Elles répondent à l'exercice qui intègre les invariants que sont la didactique, les sciences de la communication, la génétique textuelle, la linguistique textuelle ou encore la psychologie cognitive.
- 7 Cet ouvrage est au demeurant une constante découverte en soi puisque le lecteur et le rédacteur ont été puissamment inspirés par son contenu : il est des livres qui marquent, celui-ci nous aura accompagnée durant toute une année. Empreint de justesse, il nous guide dans l'approche de notre propre écriture.
- 8 L'ouvrage collectif propose plusieurs visions des écritures expertes que les auteurs portent comme projet et interrogent suivant divers angles d'attaque.
- 9 Irène Fenoglio, dans « Le scripteur linguiste. Éléments pour l'analyse d'une écriture de spécialité », montre en quoi les manuscrits et leur fabrication participent de la matérialisation du discours. Le concept de l'auctoralité, et plus précisément celui du travail expert que la recherche représente, convie le théoricien-critique (comme l'étaient Ferdinand de Saussure et Émile Benveniste) dans un dialogue permanent avec le linguiste-scripteur. Cela fait partie intégrante de la réflexion scientifique permettant la genèse à partir de notes du brouillon. La note est le lieu et le matériau de la réflexion où la rumination prend une place importante dans la création, l'espace-temps de l'invention de la pensée. L'approche d'Antoine Meillet en la matière démontre l'aspect du processus scriptural en posant la transmissibilité qu'est le questionnement enrichissant de l'écriture linguistique où les relectures et corrections témoignent de décisions théoriques. Alors le texte se construit, se façonne ; habité par la lecture, il en ressort habillé, paré de nouveaux atours.
- 10 La vision de Bertrand Labasse se précise dans « Les déterminants cognitifs et sociaux de l'adéquation communicationnelle », où il est question du rapport au destinataire, qui implique l'intégration des dimensions psychologique et sociale de l'interaction communicationnelle. L'art d'écrire pour son lecteur est fonction de contraintes où la compréhension des logiques et des pratiques de la communication écrite est fonctionnelle aussi bien que professionnelle. Le lecteur recourt à des inférences, le plus souvent en activant ses connaissances. Labasse développe la théorie de la pertinence, selon laquelle il y a, dans toute activité cognitive, un rapport inverse entre l'effet cognitif le plus grand et l'effort de traitement le plus faible. Car « écrire pour son lecteur » ou « pour être lu » revient à écrire des textes aussi « pertinents » que possible en minimisant l'effort cognitif réclamé et en maximisant l'effort cognitif produit. Dans son modèle de l'adéquation communicationnelle, Labasse attribue au lecteur le rôle d'arbitre de sa propre pertinence cognitive.
- 11 Précurseurs, Christina Romain, Marie-Emmanuelle Pereira et Véronique Rey — « Enjeux de politesse interactionnelle et de coopération dans des écrits fonctionnels et des écrits professionnels : étude de cas » — ainsi qu'Isabelle Paré — « Les rédacteurs en contexte de controverse environnementale : Le cas du secteur forestier québécois » — introduisent la distinction à faire entre le rédacteur professionnel et le rédacteur fonctionnel ou en contexte. Ces deux approches se basent sur l'existence d'une stratégie de rédaction qui sera reprise par la suite dans d'autres textes de ce livre pour affiner les profils de ces deux types d'acteurs, contributeurs à divers degrés de la constitution de la discipline de la rédactologie.

- 12 De prime abord, Antoine Tassin, Nathalie Spanghero-Gaillard et Denis Alamargot — « L'expertise discursive universitaire : l'exhortation et l'interaction dans les articles scientifiques en sciences humaines et sociales » — ainsi que Christophe Leblay, Gilles Caporossi, Denis Foucambert et Lucie Libersan — « Écriture et réécriture en situation de travail : visualisation de pratiques expertes » — sont passés par l'angle de la relation chronologique pour poser la condition *sine qua non* permettant de redonner aux études de productions d'écrits leur véritable statut d'étude de production. Ils mettent l'accent sur la dynamique d'écriture experte où une visualisation de celle-ci est possible afin de « pouvoir enregistrer l'écriture pour pouvoir ensuite l'appréhender dans son déroulement temporel ». L'invariant est ici la dimension physique de l'écriture qui n'existe plus quand il s'agit du brouillon classique, qui échappe à la temporalité dans la mesure où le temps de l'écriture et son ordre de changement ne sont plus distinguables, tandis qu'avec les nouvelles technologies, une codification de couleur permet de retracer le parcours du texte initial vers le texte final, ce qui participe à la construction de l'écriture experte. Cette nouvelle production est révélatrice de la planification « neuronale » de la pensée qui traduit un travail de dynamique temporel qui en découle par un jeu d'ajouts, de suppressions, de mutations et de permutations. Ce processus interroge les sciences humaines en fonction du genre scriptural et des opérations réalisées, qui permettent encore une fois de distinguer l'expert du novice.
- 13 Les textes de Frédéric Torterat — « Les courriels : des écrits de travail ? Une démarche collaborative en milieu institutionnel » — et d'Odette Gagnon et Félicia Pivin — « La dimension informative des textes dans une formation destinée aux rédacteurs professionnels » — portent sur un même objet de travail, soit le courriel comme interface d'échange de savoirs, de transmission de l'information et de la formation. Au travers des corpus étudiés, la caractéristique de l'écriture 2.0 permet d'envisager l'expertise ou la reconnaissance d'un rédacteur professionnel par la mise en forme des savoirs spécifiques : la présence de marqueurs distingue le genre professionnel, alors que la structure synthétique dans laquelle évolue le novice est fonction du contexte qui lui est attribué. Cela sous-entend que le statut du novice n'est qu'un passage pour le rédacteur fonctionnel qui, en visant l'efficacité et la qualité rédactionnelle, aspirerait à atteindre le statut du rédacteur professionnel.
- 14 Le cas illustré par Gérard Briant et Banafsheh Karamifar — « Enjeux contextuels et écrits journalistiques, cas des faits divers dans deux titres de la presse : *Oise Hebdo* et *Le Trégor* » — décrit la contrainte concrète d'une écriture professionnelle qui compose *in situ* avec le fait divers, un contexte isolé. Il est alors de la responsabilité du rédacteur professionnel, donc du journaliste d'avoir une pédagogie réfléchie, donc une méthodologie, pour aborder ce cas de figure. Et sans nul doute, c'est bien la situation singulière qui prime ici sur l'écriture professionnelle du rédacteur expert, qui va restructurer ses compétences autour de l'information contextuelle et livrer celle-ci au lectorat en respectant divers codes du genre.
- 15 Plus engagée dans le fond de la question écrite, Fanny Rinck — « Former des apprentis-linguistes : proposition pour l'enseignement de l'écriture en littérature avancée » — tire un premier constat alarmant : il y a un réel manque de formation en matière d'écriture ainsi qu'un suivi en terme d'accompagnement. Ce constat ne fait que s'accroître, comme le montrent Jacqueline Lafont-Terranova et Maurice Niwese — « L'apport de la génétique textuelle dans une expérience de formation à l'écriture de recherche » — ainsi que Céline Beaudet — « Écriture professionnelle et universitaire : le rôle d'une

liste de rappel comme outil d'apprentissage ». Tous les auteurs soulignent l'acculturation propre à l'écriture de recherche dans le développement de compétences spécifiques, déterminant ainsi le profil du rédacteur professionnel. Toujours dans l'idée d'offrir un enseignement particulier à l'écriture de la pensée, l'émergence de balises permettrait de favoriser une méthodologie propice à une posture d'apprenti linguiste. La prise de conscience de ce dernier va passer par la matérialité des textes pour structurer la pensée discursive et l'usage de l'informatique est le bienvenu dans ce cas. Car c'est bien la réécriture qui est ici mise en avant dans le contexte du Web 2.0, ou présente dans le traitement de texte en contexte, ou dans l'échange de travail, et qui est perçue comme un processus favorisant chez l'apprenti chercheur la saisie du dialogue pour amorcer une réécriture pertinente lui permettant d'aller plus loin dans le traduction de la pensée en construction.

- 16 C'est là où l'on assiste à la naissance des prémisses de la rédactologie, par exemple la création d'une « liste de rappel » qui demeure à ce jour une pierre angulaire, une base méthodologique de formation permettant d'inscrire cette discipline dans le nouvel horizon de la recherche.
- 17 Très instrumentalisés, Éric Kavanagh, Isabelle Sperano et Jacinthe Roberge — « Anatomie et fonctionnement du schéma PANATER en architecture d'information Web » — ainsi que Marie-Josée Goulet — « Création d'un sondage sur les outils informatiques utilisés pour la rédaction au travail : stratégie de recrutement des participants et résultats du prétest » — offrent une vision plus orientée de l'écriture utile au moyen des outils numériques. À l'ère d'Internet et des applications multiples qui se créent constamment, l'écriture sur la Toile, le Web, traduit un processus de recherche de l'information où le lecteur travaille autour de stratégies conscientes en validant des balises (lorsqu'il clique sur les pages d'un site pour lui permettre de continuer d'exister) ou non, où c'est un phénomène de sérendipité qui prend le dessus (le travail neuronal prend le relais pour rechercher l'information et continuer de construire de la pensée théorique). Le rédacteur du Web prend alors en compte le schéma PANATER pour transmettre une information plus pertinente et efficiente. À cette étape, le logiciel de travail dans la rédaction 2.0 est indispensable et la distinction entre le rédacteur professionnel et le rédacteur fonctionnel est très marquée ; elle repose sur la possession ou non des outils qui permettent le développement de l'écriture sur la Toile. Cette boucle ainsi formée produit un contenu professionnel ou novice qui perdurera ou non, selon l'inscription dans le temps de ces pratiques scripturales qui interrogent ainsi la nécessité (encore une fois) de l'implantation d'une véritable formation pour répondre à tous les besoins.
- 18 D'un point de vue interne, Cécile Desoutter — « Le rapport à l'écriture fonctionnelle de scripteurs allophones » —, Marie-Emmanuelle Pereira, Christina Romain et Véronique Rey — « L'écriture professionnelle : un bel enjeu didactique au croisement de la littérature, de la rhétorique et de la linguistique » — ainsi qu'Aurélien Picton et Pascaline Dury — « Les discours d'expertise en langue de spécialité : le point de vue du terminologue » — investissent le pan du sens et des valeurs de l'écriture quand celle-ci doit être le centre d'une interception fonctionnelle dans le cas de la rédaction professionnelle. Desoutter souligne l'existence de tensions entre le respect du contexte allophone et le passage à l'écrit qui génère une prise de conscience accrue, traduite par une recherche plus concise de l'écriture allophone : une nouvelle méthode est alors acquise par le rédacteur fonctionnel qui, sur le long terme, peut passer pour un

professionnel. Si l'importance de la didactique est prouvée dans le cas du rédacteur professionnel, celui-ci doit intégrer le principe de l'innutrition pour se former et forger son expertise (rapport aux savoirs en jeu, entraînement et confrontation de la pensée, recul et prise de conscience globale de l'écriture). Or, l'expert rédactionnel est mis en concurrence avec le terminologue dans son domaine d'implication et d'application. Cette dualité d'experts est alors la source de deux visions favorisant les échanges et le partenariat pour la cause de la rédactologie.

- 19 Enfin, Marie-Noëlle Roubaud — « Le fait divers dans la didactique de l'écriture professionnelle » — ainsi que Sandrine Burgat et Florence Encrevé — « Écrire pour traduire : enjeux et formation universitaire des interprètes-traducteurs en langue des signes française (LSF)/français » — constatent le manque flagrant de formation universitaire spécifique pour le rédacteur professionnel. Dans le premier cas, l'expertise prend un sens dans une écriture réalisée sous la contrainte et donne lieu à l'élaboration d'un solide savoir-faire et d'une méthodologie hiérarchisée de l'information relative à la retranscription au plus près de la vérité. Dans le second cas, la traduction LSF/français donne lieu à une interface entre deux mondes, alors que l'interprète doit respecter des contraintes de neutralité et de fidélité dans la transmission du message initial.
- 20 Le grand chantier qui permettra d'aboutir à une réelle prise en charge du métier de rédacteur professionnel est une question constante pour les auteures, qui décrivent à la fois l'existence de techniques ou de mécanismes développés par les acteurs de l'écriture professionnelle pour pallier ce manque. Ces pratiques professionnelles sont ainsi le creuset du devenir de l'écriture professionnelle.
- 21 Un premier bilan : la rédactologie devrait être reconnue de manière plus soutenue à l'heure où le cheminement de la pensée devient de plus en plus libre dans sa forme et son fond. Tout en accordant à l'expression écrite une valeur de création, même lorsqu'elle se présente sous la forme dématérialisée du traitement de texte, tous les auteurs ont souligné leur profond souci de parfaire l'édifice de cette discipline qui sert de mur de soutènement à de nombreux pans d'autres disciplines.
- 22 La formation pérenne des individus à la rédactologie ouvre sur une meilleure information destinée au lecteur, qu'elle soit écrite, transcrite ou traduite.
- 23 Reste alors la gageure d'une écriture professionnelle maîtrisée en toute circonstance.

---

## AUTEURS

### ZINA OUAGLAL ABBANE

Zina Ouaglal Abbane est rattachée au Centre de recherche en éducation et formation (CREF), Université de Paris Nanterre (EA1589, secteur CRISE). Courriel : zouaglal@gmail.com

# Annette BÉGUIN-VERBRUGGE et Susan KOVACS (dir.) (2011), *Le cahier et l'écran. Culture informationnelle et premiers apprentissages documentaires*

Paris, Hermès, Coll. « Systèmes d'information et organisation  
documentaires »

Pascale Gossin

---

## RÉFÉRENCE

Annette BÉGUIN-VERBRUGGE et Susan KOVACS (dir.) (2011), *Le cahier et l'écran. Culture informationnelle et premiers apprentissages documentaires*, Paris, Hermès, Coll. « Systèmes d'information et organisation documentaires »

- 1 Le ministère de l'Éducation nationale français a publié en 2016 de nouveaux programmes destinés à l'école primaire et au collège. Le socle commun y est redéfini. Il s'articule en cinq domaines, dont « Les langages pour penser et communiquer » et « Les méthodes et outils pour apprendre ». La place qu'occupent le numérique et la littératie dans ces textes est de plus en plus affirmée. Dans ce contexte, les résultats de l'étude conduite par Annette Béguin-Verbrugge et Susan Kovacs trouvent une réelle pertinence. Ces dernières coordonnent les résultats d'une longue enquête ayant pour objectif d'étudier la façon dont la culture informationnelle est enseignée à l'école primaire : de l'entrée en maternelle à l'entrée au collège. Une équipe de six chercheurs issus de deux laboratoires lillois (GERRICO et CERIES) a souhaité observer, mesurer et interroger la façon dont la population scolaire du premier degré était mise en relation avec l'écrit, l'écran et la recherche d'informations. Les auteurs définissent la culture informationnelle comme un « ensemble de connaissances et de savoir-faire partagés dans une communauté qui permet de situer, de repérer, de qualifier, de traiter et de communiquer des informations de manière pertinente » (p. 21). Pour valider leurs

travaux, les chercheurs se sont accordés sur la nécessité de prendre en considération deux types de supports : le numérique et le papier. Ils analysent les gestes qui relèvent de l'ordre technique, social et symbolique à une période de la scolarité où la culture informationnelle n'est pas encore clairement incluse dans les programmes d'enseignement. « Est-ce à dire que parce qu'il n'est pas question dans l'école d'un savoir structuré en explicite concernant l'information et la documentation, les enfants n'acquiescent pas de connaissances dans ce domaine ? » (p. 23). Les auteurs s'appliquent à montrer qu'il n'en est rien et que les élèves, tant à l'école qu'à la maison, se construisent et parfois s'auto-construisent de réelles compétences. Pour valider leur hypothèse, ils mettent en place un lourd, précis et long dispositif. Celui-ci s'appuie sur des postulats pédagogiques qu'André Giordan et Gérard de Vecchi (1987) ont établis à propos des sciences expérimentales. Il repose sur une observation des usages et des pratiques au sens sociologique des termes. La démarche de recherche s'inscrit dans une approche ethnologique (Geertz, 1973), et les entretiens et observations ont été privilégiés. L'équipe s'est immergée dans l'école, s'est déplacée dans les familles afin de mettre en œuvre une approche la plus exhaustive possible.

- 2 Pour garder des traces des observations, les chercheurs ont filmé les séances scolaires, à l'insu des élèves. Les auteurs énoncent les enjeux des apprentissages info-documentaires. Il s'agit, pour eux, d'une « conquête » (p. 24) de l'entrée dans l'écrit, qui reste à leur sens trop centrée, dans les apprentissages scolaires, sur la langue et le littéraire. Ils se sont donc appliqués à observer autre chose. Ils ont cherché à analyser ce qui à l'école et à la maison relève de la recherche d'informations. Ils montrent que cet apprentissage conduit à des capacités à entrer dans l'abstraction, à se décentrer. Le statut du document, son traitement bibliothéconomique et éditorial ainsi que les effets que celui-ci induit sur l'élève sont mesurés à travers deux focales : celle de l'élève et celle de l'enseignant. En ce qui a trait à l'élève, les chercheurs analysent la façon dont celui-ci construit des stratégies de lecture documentaire. En ce qui concerne les enseignants qui gèrent le fonds documentaire et créent des supports pédagogiques, les chercheurs observent la façon dont ils animent des activités visant à accompagner les élèves dans la lecture.
- 3 L'étude repose aussi sur les rapports sociaux, « les relations de pouvoir et d'entraide qui s'instaurent entre les enseignants, les élèves et même les familles, autour des documents » (p. 27). Le contexte dans lequel l'élève est placé, lorsqu'il cherche de l'information, à savoir la salle de classe, la Bibliothèque Centre Documentaire<sup>1</sup> (BCD) et la salle informatique sont décrits afin de brosser une image de l'espace dévolu au livre et à l'écran.
- 4 Dans le chapitre 1, Marie Desprès-Lonnet et Annette Béguin-Verbrugge décrivent les lieux dans lesquels les élèves se forgent une culture documentaire : bibliothèques, BCD. Elles s'intéressent à la façon dont les enseignants du groupe scolaire retenu appréhendent le rapport à l'information. Au chapitre 2, Laurence Le Douarin porte un regard de sociologue sur la façon dont l'école, à travers le cursus scolaire, initie les élèves au monde de l'écrit. Au chapitre 3, Susan Kovacs étudie la façon dont les enseignants construisent et utilisent, en omettant de les décoder, les documents qu'ils soumettent à leurs élèves. Annette Béguin-Verbrugge, dans le chapitre 4, se concentre sur les concepts documentaires qu'utilisent les professeurs pour enseigner : dictionnaire, encyclopédie, cote, sommaire, glossaire. Elle souligne la nécessité de former les élèves à cette terminologie. Dans le chapitre 5, Laure Bolka-Tabary

s'intéresse à la place réservée aux images documentaires. Elle pointe le faible recours à ce type de document et la très faible utilisation des potentialités offertes par le numérique. Ce support est étudié par Louis-François Claros (chapitre 6). Le chercheur relève les fortes difficultés rencontrées par les élèves qui jonglent entre le support papier et le support numérique. Les transferts cognitifs que l'utilisation de ces deux supports suggère soulèvent de nombreuses difficultés. Le chapitre 7, rédigé par Marie Desprès-Lonnet, est l'occasion d'apporter une réponse à la question fondamentale sous-jacente à cet ouvrage : qu'est-ce que se documenter à l'école primaire ? Si le geste est fréquent, il est rare qu'il soit défini en tant que tel.

- 5 Le chapitre 8 fait place à l'espace familial. Il y est analysé ce qui se vit à l'extérieur de l'école. Laurence Le Douarin, qui est entrée dans les foyers, décrit les bibliothèques personnelles dont disposent certains enfants. Chaque situation s'avère atypique. La chercheuse dégage néanmoins une typologie de ces espaces en trois axes. Elle s'est également intéressée à la place et aux fonctions attribuées aux outils informatiques. Là aussi, elle établit une typologie des attitudes parentales en en dégageant trois types. Dans le dernier chapitre (9), Annette Béguin-Verbrugge dépouille une vingtaine d'entretiens conduits auprès d'enfants de tous niveaux. Elle souhaite décrypter la façon dont ils perçoivent la BCD. Elle s'intéresse également à leurs usages du numérique. Elle montre que les élèves se construisent des compétences hétérogènes, entre autres en dehors du cursus scolaire.
- 6 Si la volonté d'observer la façon dont les enseignants du primaire pratiquent les recherches documentaires s'avère être le cœur de l'enquête, l'étude dépasse cet objectif. Elle montre à quel point l'enfant dispose de la capacité de se forger des stratégies et des compétences qu'il se construit dans l'école et en dehors.

---

## BIBLIOGRAPHIE

GEERTZ, Clifford (1973), « Thick description: Toward an interpretive theory of culture » dans *The Interpretation of Cultures: Selected Essays*, New York, Basic Books, p. 3-30.

GIORDAN, André et Gérard de VECCHI (1987), *Les origines du savoir : ces conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

## NOTES

1. Il s'agit d'une salle commune à l'école, qui regroupe un fonds documentaire.

---

## AUTEURS

### PASCALE GOSSIN

Pascale Gossin est rattachée au Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC). Courriel : [pascale.gossin@unistra.fr](mailto:pascale.gossin@unistra.fr)



# Pierre BENOIST (2016), *Une histoire des instituts universitaires de technologie (IUT)*

Paris, Classiques Garnier, Coll. « Histoire des techniques », n° 6

Jean-Pierre Chamoux

---

## RÉFÉRENCE

Pierre BENOIST (2016), *Une histoire des instituts universitaires de technologie (IUT)*, Paris, Classiques Garnier, Coll. « Histoire des techniques », n° 6

- 1 Les ouvrages spécifiquement consacrés jusqu'ici aux instituts universitaires à vocation professionnelle et technologique sont rares : des monographies régionales (Montluçon, Montbéliard), quelques témoignages *ex-post* de certains acteurs engagés dans la création des IUT et trois thèses (1977, 1980 et 1994) sur ces institutions créées en 1966. Le sujet qu'aborde Pierre Benoist est donc loin d'être rebattu. Ce n'est pas son moindre mérite.
- 2 Ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), l'auteur est associé au Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; c'est dans ce cadre qu'il a conduit la recherche dont cet ouvrage synthétise les principaux résultats. La période étudiée couvre le demi-siècle au cours duquel les IUT sont nés un peu partout en France, se sont développés et ont fini par prendre, dans l'enseignement supérieur français, la place qu'ils occupent aujourd'hui.
- 3 Bien que la plupart des personnalités engagées dans la naissance de ces nouveaux instituts d'enseignement supérieur aient aujourd'hui disparu, il s'agit ici d'histoire contemporaine : les archives ne sont pas nécessairement accessibles ni même divulguées. L'historien doit, par conséquent, s'appuyer sur ce dont il dispose, et en particulier : sur la documentation administrative (du ministère, de la Cour des comptes, des organismes de contrôle), le témoignage des acteurs encore vivants, les récits de

seconde main et des pièces diverses que d'anciens responsables politiques ou leurs proches ont bien voulu mettre à sa disposition (notes personnelles, comptes rendus, correspondances, documents de travail, circulaires, etc.).

- 4 Malgré ces difficultés, Benoist maintient un bon équilibre entre la « petite histoire politique » des années fondatrices (de 1964 à 1967), le récit de la croissance et de la consolidation des IUT partout en France (de 1966 à 2008) et l'analyse du fonctionnement opérationnel des IUT. Il passe en revue les questions soulevées au sein de l'éducation nationale par ces instituts, par leurs communautés éducatives et par les relations qu'ils ont établies avec le milieu professionnel, relations enviées par certains et reniées par d'autres.
- 5 Le livre comprend trois parties, consacrées à l'invention des IUT (1965-1967), à la montée en puissance de ces instituts et aux remarques pas toujours amènes que cette institution a soulevées dans et au dehors de l'*alma mater* (de 1966 à ce jour), et à une réflexion argumentée sur le bilan de ce long et (parfois) périlleux demi-siècle.
- 6 La première partie est très instructive pour qui s'intéresse à la fois au processus de la réforme en France et à la sociologie administrative et politique. Benoist restitue les débats qui se sont déroulés tandis que le projet IUT prenait forme. Il en cite les principales clés politiques : la prévention du général de Gaulle au regard de l'éducation nationale et de profondes divergences de vues au sujet de l'université entre le premier ministre Georges Pompidou et plusieurs de ses ministres<sup>1</sup>. Ces clivages se sont manifestés au sein des comités d'experts réunis autour du ministre et au cœur même de l'administration de l'éducation nationale pendant toute la genèse du projet IUT ; le caractère des protagonistes est mis en valeur, sans que l'auteur insiste inutilement sur leurs visées respectives et sur leurs adhérences doctrinales.
- 7 Cette partie du livre est intéressante et bien documentée. Elle ne soulève que quelques remarques : l'action concurrente de plusieurs conseillers du pouvoir politique, évidemment magnifiée par les mémoires hagiographiques de certains d'entre eux<sup>2</sup>, a-t-elle été suffisamment confrontée à d'autres sources ? La personnalité du ministre Christian Fouchet, sous-estimé semble-t-il par la chronique et par sa propre administration lors de sa prise de pouvoir, mériterait-elle d'être réévaluée à l'aune du succès *post-mortem* de ce projet qui lui a survécu au-delà de toute espérance ? Combien de ministres ont-ils laissé derrière eux un projet aussi stable, aussi bien implanté dans la durée et sur le territoire ? Enfin, la façon dont l'équipe mise en place par ce ministre autour d'un secrétaire général improbable, Pierre Laurent, conseiller d'État proche de Michel Debré, a mis en œuvre le projet IUT aurait mérité une plus ample analyse, car aucun des ministres qui se sont succédé rue de Grenelle n'a obtenu de résultat comparable depuis 1966 !
- 8 Consacrée au récit de la croissance et de la stabilisation des IUT dans le paysage universitaire et professionnel français, la deuxième partie du livre est essentiellement descriptive. C'est d'abord un état des faits qui marquèrent les premiers pas du projet (de 1966 à 1970, à peu près). L'auteur souligne que le projet IUT est emblématique des grands programmes colbertistes de la France contemporaine, car le projet éducatif (endossé par le ministre de l'Éducation nationale) se combine avec une politique industrielle, variante du « plan construction » conçu par les grands corps d'État après la Libération : celui d'une grande série tirant parti de la préfabrication industrialisée qui a envahi à cette époque toute la construction (HLM, hôpitaux, scolaire ZUP<sup>3</sup>, promotion immobilière, etc.). Il note que le localisme et des ambitions politiques ont

contribué à implanter des IUT dans des villes ou des régions au sein desquelles l'université traditionnelle était absente (Montluçon, Montbéliard, Belfort, plus récemment Le Havre ou Laval, etc.). Il souligne aussi les hésitations, voire les divergences d'intérêts que les IUT ont pu créer au sein du personnel de l'éducation et de ses représentations syndicales qui ont neutralisé, notamment, l'opposition de l'enseignement technique à toute institution qui sortirait de ses propres cadres et de ses traditions. L'ouvrage montre enfin que l'intérêt collectif du personnel affecté aux IUT, le succès des formations offertes par ces instituts, leur faible taux d'échec et leur acceptation par le monde économique ont contribué à étouffer la *doxa* qui oppose depuis des lustres un refus catégorique à toute forme de sélection au seuil de l'enseignement supérieur. Il rappelle de même que la bureaucratie ministérielle a progressivement tenté de reprendre la main sur ce projet qui était né contre sa volonté — et qu'elle y est largement parvenue : normalisation administrative *ex-post* en 1971, velléité d'imposer un plan prévisionnel et une carte des priorités de création et d'extension, critiques de l'autonomie dont disposaient encore les directeurs d'IUT et du relatif classicisme pédagogique de ces instituts, etc. Il note la réaction paradoxale de la ministre Alice Saunié-Seïté, un temps directrice de l'IUT de Sceaux, dont les mesures restrictives lorsqu'elle fut ministre de l'éducation soulevèrent un tollé parmi les responsables d'IUT, qui la menacèrent d'une démission collective en 1976 !

- 9 Après la relative reprise de confiance qui suivit le passage de Jean-Pierre Chevènement au ministère (de juillet 1984 à mars 1986), le climat s'est relativement détendu, considère Benoist : perspectives moins conflictuelles avec les sections de techniciens supérieurs de l'enseignement technique, création de nouveaux départements d'IUT, augmentation des effectifs (+122 % entre 1980 et 2000) et, pour couronner cette consécration, acceptation tardive du rôle des collectivités territoriales pour diversifier les équipements universitaires dont les IUT étaient déjà un exemple précurseur.
- 10 La dernière partie du livre est titrée : « Une réussite globale mais des problèmes permanents ». Elle complète les évaluations évoquées au fil des cent pages précédentes et les rassemble autour des thèmes quasi permanents d'un débat qui dure depuis près d'un demi-siècle : sur la finalité de ces établissements, sur leurs relations avec le monde professionnel, avec les universités de plein exercice et avec leur tutelle ministérielle.
- 11 Abordée dans trois chapitres, la finalité des IUT aurait pu être mieux décantée. Certes, Benoist relève, à bon escient, l'ambiguïté entretenue en France sur la notion de technicien supérieur depuis les Trente Glorieuses (1945 à 1975). Il note, à plusieurs reprises, que l'enseignement technique et sa tutelle furent rétifs à l'établissement de formations techniques supérieures qui leur échappent; et que, pour les syndicats professionnels, ces formations devraient préparer à des emplois non cadres, immédiatement opérationnels, laissant ceux des employés qui entameraient ensuite une formation d'adultes libres d'accéder soit à des fonctions d'ingénieur reconnues par les conventions de branche (ex. : Conservatoire des Arts et Métiers ou spécialités professionnelles du secteur secondaire), soit à des fonctions d'encadrement tertiaire ouvertes par des diplômes professionnels (ex. : assurances, comptabilité, commerce, banque). Dès 1966, le ministre Fouchet et son directeur général Pierre Aigrain n'auraient pas voulu — ou pas pu ? — régler ce différend entre une formation qui délivre un diplôme universitaire et une autre qui prédispose à des carrières de maîtrise ; dilemme que des pays comme l'Allemagne fédérale, la Hollande ou la Suisse ont tranché en instituant des établissements de premier cycle (*Technische Hochschule* ou

Hautes écoles suisses) prolongés jusqu'au doctorat de spécialité par le cycle supérieur des universités technologiques comme les Technische Universität de Munich, Darmstadt, Delft<sup>4</sup>.

- 12 L'auteur relève aussi les pratiques hétérodoxes qui marquent depuis longtemps les IUT : l'apprentissage et la formation en alternance, la mixité des recrutements (enseignants du second degré, du supérieur, chargés de cours et associés issus du monde professionnel), les efforts pour conserver un lien avec les anciens diplômés dont un nombre important enseigne ensuite ou encadre des travaux dirigés. Il cite enfin les nombreuses questions pratiques posées par la recherche au sein des IUT ; sans insister sur les multiples solutions qui ont pu répondre aux demandes locales, il rappelle les thèses en présence, tant au ministère que dans les établissements, et les contradictions qui résultent de la diversité des situations et des relations entre les universités et les IUT.
- 13 Ce qui précède illustre des ambivalences persistantes sur la longue période balayée par Benoist. Reconnus comme utiles par le milieu professionnel, les IUT devraient-ils rester cantonnés au premier cycle pour lequel ils ont été conçus ? Les formations techniques offertes par les lycées professionnels ne comblant pas la demande de l'industrie, l'attrait des IUT entretient-il la tension entre deux formations que le milieu professionnel apprécie, mais entre lesquelles l'autorité ministérielle n'a jamais vraiment arbitré ? Au sein du personnel enseignant, les statuts multiples compliquent-ils les relations entre enseignants ? De nombreux IUT n'offrant pas les moyens d'une recherche ambitieuse, les enseignants-chercheurs sont-ils condamnés à être tiraillés entre l'établissement où ils enseignent et l'équipe universitaire à laquelle se rattache leur recherche ?
- 14 Quant aux étudiants, l'auteur observe que leur stratégie personnelle tire parti de l'aubaine offerte par les passerelles entre le diplôme universitaire de technologie (DUT) et les écoles d'ingénieur ou de commerce, recrutements qui permettent, comme les licences professionnelles, de postuler les emplois de cadres sur lesquels le DUT ne débouche pas. Une situation que ne simplifient guère les réformes qui renforcent l'influence des universités sur des instituts accoutumés à une gestion autonome depuis leur création !
- 15 En conclusion, le constat positif de Benoist est atténué par deux bémols : reprenant une antienne des services centraux, il souligne que les IUT n'ont pas absorbé le flux démographique qui a déstabilisé l'enseignement supérieur à la fin des années 1960 ; remarque juste mais, en l'occurrence, seulement incidente ! Il répète aussi que, contrairement à l'objectif original des IUT, les « véritables techniciens supérieurs viennent (toujours) des lycées techniques » (p. 187) et que les étudiants d'IUT, dans les faits, accèdent à l'enseignement supérieur par une voie imprévue.
- 16 Il manque peut-être à cette conclusion l'étincelle critique qui aurait donné à cet ouvrage plus de relief : souligner le manque évident d'une filière technologique supérieure pour prolonger la formation en IUT, insister sur le conservatisme institutionnel qui empêche les milieux scolaires, administratifs, professionnels et syndicaux d'imaginer des formations professionnelles autrement qu'en extrapolant le passé, et s'inspirer des institutions étrangères qui ont contribué à la compétitivité de l'Europe du Nord (voir ci-dessus).
- 17 L'ouvrage de Benoist constitue ainsi, à notre avis, une utile source de renseignements pour ceux qui travaillent à renforcer l'enseignement technologique en France. Il serait

heureux que son constat, un peu timide, soit prolongé par des propositions suggérant, par exemple, que se multiplient des expériences tirant parti de la réussite des IUT et des rares universités technologiques dérogatoires qui ont défriché le terrain comme les universités de Compiègne ou de Troyes.

- 18 Les experts réunis autour d'Aigrain en 1966 ne se préoccupaient pas vraiment de la formation des cadres moyens de l'économie française ; ils rêvaient surtout de former un « MIT français », ce que rappelle Benoist (p. 55). Cinquante ans plus tard et par d'autres moyens, ce rêve se réalise par une autre voie : par le rassemblement, au plateau de Saclay en banlieue sud de Paris, d'écoles d'ingénieurs qui unissent leurs forces dans un pôle crypto-universitaire qui pèsera sans doute à l'échelle internationale.
- 19 L'enseignement professionnalisant, qu'il soit à vocation manufacturière, administrative, commerciale ou même sociale, a pour vocation de préparer à des emplois futurs dont nous ne pouvons pas dire grand-chose dans le détail, sinon qu'ils seront très liés à des services, qu'ils s'exerceront dans une économie ouverte, qu'ils exigeront une capacité continue d'adaptation et d'apprentissage et que les technologies de l'information y seront omniprésentes. De telles formations ne peuvent se limiter ni à un savoir technique ni à un cadre corporatif ; elles devront entraîner les étudiants à regarder le monde du travail d'un point de vue constructif mais critique. Pourra-t-on les inscrire dans notre grande tradition de liberté académique ?
- 20 Souhaitons à Benoist qu'il prolonge sa recherche historique par une analyse prospective sur ce thème très actuel qui n'est, malheureusement, guère susceptible de passionner spontanément nos administrations de tutelle !

---

## BIBLIOGRAPHIE

AIGRAIN, Pierre (1983), *Simple propos d'un homme de sciences*, Paris, Hermann.

## NOTES

1. Christian Fouchet mais aussi Michel Debré, chargé alors de l'économie et des finances qui a facilité, semble-t-il, les dotations budgétaires nécessaires au lancement des IUT.
2. Jacques Narbonne (1964), *De Gaulle et l'éducation*, Paris, Dunod, fonds d'archives H. Domerg, beau-frère du président G. Pompidou, déposé aux Archives nationales (AN 574 – AP 3 à AP 6) ; Jean Capelle (1974), *Éducation et politique*, Paris, Presses universitaires de France ; Michel-Yves Bernard (1970), *Les instituts universitaires de technologie*, préfacé par Pierre Aigrain, Paris, Dunod, tous ouvrages, archives et mémoires cités par l'auteur.
3. Ce sont, dans le système éducatif français, des zones dans lesquelles sont situés des établissements scolaires (écoles ou collèges) dotés de moyens supplémentaires et d'une plus grande autonomie pour favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre.

4. Des institutions analogues à celles qui ont tant marqué les boursiers français envoyés aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, comme Aigrain lui-même dont les espoirs ont été déçus quand il quitta ses fonctions à la tête des enseignements supérieurs en 1967. Voir Aigrain (1983 : 64).

---

## AUTEURS

### JEAN-PIERRE CHAMOUX

Jean-Pierre Chamoux est professeur émérite, Institut universitaire de technologie (IUT) Paris Descartes. Courriel : [jean-pierre.chamoux@univ-paris5.fr](mailto:jean-pierre.chamoux@univ-paris5.fr)

# Bertrand BERGIER (2016), *Sans « mobile » apparent. Un quotidien « sans portable », « sans smartphone »*

Lyon, Chronique sociale

Akila Nedjar-Guerre

---

## RÉFÉRENCE

Bertrand BERGIER (2016), *Sans « mobile » apparent. Un quotidien « sans portable », « sans smartphone »*, Lyon, Chronique sociale

- 1 Dans son ouvrage, Bertrand Bergier part à la rencontre des « sans portable » pour comprendre les raisons qui animent la non-possession par les particuliers, souvent considérés dans les recherches précédentes comme une « non-catégorie ».
- 2 Ce livre est intéressant à plusieurs titres. D'une part, il permet grâce à un corpus de 527 questionnaires et 270 récits (sur les 527 enquêtés ne possédant pas de portable) de décrire la force des choix de ces non-usagers et la richesse des argumentations, montrant ainsi la complexité des non-usages non considérés comme l'inverse des usages. D'autre part, la richesse des informations tirées de cette enquête est souvent mise en relation avec un socle théorique solide permettant de comprendre les choix à la lumière des concepts théoriques que des auteurs précédents ont pu développer. Par ailleurs, la concision et la clarté des propos invitent à une lecture fluide et facilement compréhensible par tout étudiant ou chercheur s'intéressant à cette problématique ; la conclusion de chaque chapitre témoigne de la synthèse voulue par l'auteur.
- 3 Ce livre se décompose en 10 chapitres déclinant pour chacun d'entre eux les raisons qui animent la non-possession, au nombre de 5 catégories selon l'auteur : l'argumentation identitaire, l'argumentation contextuelle, l'argumentation historique, l'argumentation technique et matérielle ainsi que l'argumentation impliquant un tiers. La moitié de

l'ouvrage est consacré à la première argumentation, qui semble la plus importante dans les discours des « sans-mobile ».

- 4 Pour Bergier, l'argumentation identitaire donne autant à voir, si ce n'est plus, sur l'individu que sur sa relation avec l'objet technique en lui-même : les valeurs qu'il défend, la perception qu'il a de lui-même ainsi que ses dispositions à proclamer ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Dans ce registre identitaire, l'auteur décrit quatre types de liberté que revendiquent les non-usagers : celle silencieuse d'une solitude choisie, celle paradoxale d'une délimitation des espaces de joignabilité, celle rebelle d'une indisponibilité revendiquée ou encore celle clandestine d'un quotidien buissonnier.
- 5 De même, dans cette argumentation identitaire, l'auteur relève d'autres sous-catégories, dont celles qui renvoient, d'une part, à la critique du système consumériste par un certain nombre d'interviewés qui se veulent être le contre-modèle de cette surconsommation numérique et, d'autre part, à la critique de l'interactivité incessante avec le système informationnel. Parmi les « sans-mobile » de cette dernière sous-catégorie, il y a une volonté de donner une autre orientation au temps :  

[...] certains s'opposent à l'idéologie du court-termisme. Ils font valoir les lendemains. Cette inclinaison à la projection apparaît subversive à une époque où, en Occident tout du moins, les religions et les grandes idéologies (communisme, libéralisme...) ne fournissent plus au débat public, sa grammaire et un sens transcendant qui existeraient au-delà du présent immédiat (p. 66).
- 6 Le chapitre 5 entame la présentation des arguments historiques et contextuels expliquant le non-équipement lié à la place que le téléphone prenait dans les socialisations précédentes des individus. Le passé est en quelque sorte une preuve de la disposition à se passer du mobile et des « compétences » à faire autrement. Ces expériences informationnelles et communicationnelles tendent à « installer ces dispositions dans une cohérence au long cours » (p. 79).
- 7 Outre la justification historique, les arguments déployés, selon l'auteur, peuvent être de nature contextuelle, à savoir selon la situation familiale (célibataire ou famille avec enfants), la situation professionnelle, le mode de transport, la sédentarisation du mode de vie ainsi que le dépaysement voulu, qu'il soit temporaire ou durable. Bergier souligne bien que ces dispositions ne sont pas figées et peuvent évoluer selon les données d'un contexte nouveau.
- 8 Le chapitre suivant fait place dans un premier temps aux arguments matériels et techniques où l'auteur précise la nécessité de bien distinguer technique et technologie, renvoyant aux théories précédentes entre autres de Jacques Ellul, de Lucien Sfez, puis de Pierre Musso : « [...] la technique est un objet sans horizon, un objet sans objectif [...]. La technologie habille l'objet, produit un discours qui le (re) présente et l'établit dans une culture » (p. 87). Toutes les propriétés attribuées à l'objet en lui-même concernant son coût, ses caractéristiques physiques, esthétiques, électromagnétiques sont relevées et intégrées par l'auteur dans cette catégorie d'argumentation. Celle-ci se divise de nouveau en d'autres catégories liées aux raisons pour lesquelles les sans-mobiles ne souhaitent pas s'équiper : les principales sont la nocivité de l'objet d'un point de vue sanitaire et environnemental, les caractéristiques techniques inadaptées, l'offre inflationniste d'applications rendant les mobinautes « suractifs » dans un contexte de concurrence.



- 9 Dans un deuxième temps et dans ce même chapitre, l'auteur évoque les arguments introduisant la figure d'un tiers : celui-ci peut être considéré comme un tiers prêteur (généralement très proche du sans-mobile) justifiant le non-équipement, comme un tiers anti-modèle (référence qui le dissuade à ne pas l'imiter) et, enfin, comme un tiers s'opposant à l'équipement (parent, époux, etc.).
- 10 Après avoir développé les différents types d'arguments dans les six premiers chapitres, l'auteur met en avant, dans le chapitre 7, la fréquence de ces arguments dans l'ensemble des discours ainsi que les liens de cooccurrences entre eux. S'il souligne le fait que les arguments ne peuvent être contrastés selon l'âge, le niveau socioculturel et le genre, il indique toutefois la présence, même peu prononcée, de quelques arguments selon le genre ou l'âge dans certaines circonstances.
- 11 Dans le cadre de cette enquête de 527 questionnaires, une démarche quantitative est nécessaire sur un plus grand nombre et permettrait de contraster davantage les résultats selon des données socioéconomiques des individus. Toutefois, l'auteur fait ressortir de cet ouvrage une prédominance d'un point de vue quantitatif des arguments identitaires, contextuels et technologiques dans les discours analysés.
- 12 Dans les trois derniers chapitres, l'auteur interroge le lien entre la résistance à la possession d'un mobile et l'appartenance à un collectif qui porterait un discours normé. Cette résistance ne s'accompagne pas d'un discours contre-normatif. Bergier insiste bien sur le *continuum* qui existe entre les équipés et les non-équipés, en analysant tant la *disjonction* que la *conjonction* entre ces deux catégories. Dans son livre, l'auteur fait bien la distinction entre équipé et usager, et cette approche paradoxale séparant et fusionnant les niveaux constitue toute la force de l'ouvrage.

---

## AUTEURS

### AKILA NEDJAR-GUERRE

Akila Nedjar-Guerre est maître de conférence en sciences de l'information et de la communication, Université de Cergy-Pontoise. Courriel : [anedjarg@u-cergy.fr](mailto:anedjarg@u-cergy.fr)

# Philippe BONFILS, Philippe DUMAS et Luc MASSOU (dir.) (2015), *TICE & multiculturalités. Usages, publics et dispositifs*

Nancy, Presses universitaires de Nancy — Éditions universitaires de Lorraine, Coll. « Questions de communication. Série actes »

Soufiane Rouissi

---

## RÉFÉRENCE

Philippe BONFILS, Philippe DUMAS et Luc MASSOU (dir.) (2015), *TICE & multiculturalités. Usages, publics et dispositifs*, Nancy, Presses universitaires de Nancy — Éditions universitaires de Lorraine, Coll. « Questions de communication. Série actes »

- 1 L'ouvrage collectif dirigé par Philippe Bonfils, Philippe Dumas et Luc Massou porte l'ambition d'interroger la notion de multiculturalité au regard des rapports de celle-ci avec les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Il réunit les contributions de chercheurs de l'Europe et du pourtour méditerranéen (Algérie, Belgique, France, Italie Liban, Suisse et Tunisie) qui mènent leurs travaux scientifiques principalement dans le domaine des sciences de l'information et de la communication ou en sciences de l'éducation. Les études qui sont présentées ont été menées dans une grande diversité de lieux géographiques et de contextes éducatifs, qui s'étendent de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.
- 2 Les 16 contributions de l'ouvrage sont issues de TiceMed, un colloque international tenu annuellement depuis 2003. Nous y retrouvons majoritairement des approches empiriques basées sur des observations de pratiques en contexte ainsi que quelques contributions plus théoriques et méthodologiques.

- 3 En quatre volets à peu près équilibrés sur le plan quantitatif des contributions sélectionnées, l'ouvrage étudie et met en discussion la diversité des publics d'apprenants (premier volet), les pratiques socioculturelles, les identités et les apprentissages (deuxième volet), l'appropriation des dispositifs sociotechniques (troisième volet), pour finir par des ouvertures théoriques et méthodologiques (quatrième volet). Les différents chapitres présentent en alternance des analyses quantitatives et des analyses qualitatives dans une assez grande hétérogénéité de corpus et de contextes.
- 4 Au-delà de la difficulté de s'accorder et de partager une définition unique de la multiculturalité, nous reconnaissons dans les différentes contributions l'effort déployé pour exposer des approches distinctes qui interrogent ce concept. S'il s'agit de « divergences de points de vue » selon Sylvie Leleu-Merviel, la multiculturalité est plutôt abordée dans le reste de l'ouvrage sous l'aspect de la « diversité » des publics d'apprenants. Cette variété de publics prend aussi bien en compte l'écopier inscrit dans une école primaire de Graulhet en France au sein d'un dispositif du type classe d'inclusion scolaire (CLIS), dans la contribution de Michel Lavigne qui évoque le « handicap scolaire », que l'étudiant inscrit à un programme de langue étrangère et seconde (FLE / S) à l'Université de Balamand au Liban. D'autres contributions observent des pratiques d'étudiants partageant une même formation en ligne depuis des universités algérienne, belge, italienne ou française, ce qui élargit le champ des possibles et des situations observables au sein de coopérations internationales. C'est ainsi que, dans la contribution de Daniel Peraya et des coauteurs du chapitre sur le déploiement d'un dispositif de formation connectiviste, sont mises en lumière les différences de regards et d'opinions des étudiants du Nord et du Sud quant à leurs pratiques d'apprentissage en ligne. Que ce soit auprès d'enseignants stagiaires ou auprès d'adultes en reprise d'études, la variété de lieux géographiques dans lesquels les observations ont été conduites illustre la richesse des situations, que ce soit à Tripoli au Liban, à Milan en Italie, à Angers en France ou sur l'île de la Réunion.
- 5 Nous trouverons dans cet ouvrage des expérimentations qui s'appuient largement sur des outils numériques. Ceux-ci permettent, selon les cas, de collaborer en ligne avec les wikis, blogues et autres forums, ou encore de faciliter la communication synchrone comme la visioconférence dans un contexte d'apprentissage de langues ou la téléphonie pour une expérience d'apprentissage mobile. Les environnements du type cahier de texte numérique pour l'enseignement secondaire ou le portfolio numérique — portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) — sont des exemples de solutions mises à l'œuvre dans des établissements français et qui sont l'objet d'observations assez générales.
- 6 Si nous devons émettre un regret, ce serait celui du temps qui s'est écoulé entre les expérimentations et la publication de l'ouvrage. Nous reconnaissons cependant à ce collectif une certaine richesse empirique exposée. Les nombreuses situations et expérimentations permettront ainsi au lecteur de se faire une idée sur la diversité de projets menés principalement dans le pourtour méditerranéen.
- 7 Sans chercher à aboutir à des changements culturels importants ni à une symétrie forcée au sein de dispositifs multiculturels, les différentes contributions affichent une diversification de scénarios pédagogiques (en ligne ou en personne, en formation initiale ou continue), invitant ainsi à s'interroger sur l'évolution des rôles

d'intervenants, sur l'éventuelle place des activités collaboratives ainsi que sur les récents outils et environnements numériques.

- 8 Enfin, à l'issue de la lecture de l'ouvrage, nous pouvons souligner que, dans des contextes de plus en plus marqués par les technologies, s'il est devenu important d'assurer sa présence à l'autre en ligne, il n'en demeure pas moins indispensable d'apprendre à aller à sa découverte.

---

## AUTEURS

### SOUFIANE ROUISSI

Soufiane Rouissi est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et membre du laboratoire Médiations, informations, communication (MICA , arts, EA4426), Université Bordeaux Montaigne. Courriel : [Soufiane.Rouissi@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:Soufiane.Rouissi@u-bordeaux-montaigne.fr)

# Sophie BOULAY (2015), *Usurpation de l'identité citoyenne dans l'espace public. Astroturfing, communication et démocratie*

Québec, Presses de l'Université du Québec

Bernard Dagenais

---

## RÉFÉRENCE

Sophie BOULAY (2015), *Usurpation de l'identité citoyenne dans l'espace public. Astroturfing, communication et démocratie*, Québec, Presses de l'Université du Québec

- 1 L'*astroturf* est un gazon synthétique que l'on trouve dans les stades sportifs. Il ne jaunit jamais, ne nécessite aucune tonte, n'a pas besoin d'être arrosé et ne se change pas en boue lorsqu'il pleut. En somme, il n'a aucun défaut du vrai gazon et possède des qualités que celui-ci n'a pas. En d'autres termes, c'est un faux gazon meilleur que le vrai. Le terme d'*astroturfing* est devenu dans la littérature la façon de qualifier les stratégies de communication se donnant toutes les apparences du vrai, en étant fondamentalement trompeuses.
- 2 L'auteure, dès le début de son ouvrage, dénonce de façon non équivoque ce type de stratégie :  

[...] l'*astroturfing* serait un leurre, une imposture, une stratégie de communication mensongère et trompeuse qui s'opère dans l'espace public des sociétés. Soulignons les deux caractéristiques principales d'une stratégie d'*astroturfing* : d'une part, la communication *astroturf* est sciemment mensongère quant à la source ; d'autre part, elle s'approprie illégitimement la crédibilité citoyenne, ce qui peut entraîner des déséquilibres relativement au poids, à la portée et à la valeur accordés à la voix citoyenne (p. 2).

- 3 Cette présentation, tout au début du livre, fait de l'*astroturfing* un ennemi public. C'est donc un coup de cœur senti contre ce type de stratégie que nous propose Sophie Boulay avec ce livre qui reprend des éléments de sa thèse de doctorat. Il est articulé autour de deux grands axes : le premier définit la réalité de l'*astroturfing*, le second présente les résultats de la recherche de l'auteure sur cette thématique. Reprenons ces deux éléments.

## La réalité de l'*astroturfing*

- 4 La stratégie de l'*astroturfing* repose d'abord sur l'intention ferme de tromper. L'organisation ou l'individu qui y ont recours ont pour premier objectif de jeter la confusion dans l'esprit des gens. Pour ce faire, ils vont se présenter sous une façade citoyenne et se montrer sympathiques à un enjeu donné et de ce fait autorisés à en parler avec autorité. Ils vont alors inventer de toutes pièces des « effets pervers » qui auront comme résultat de rendre discutable une avenue qui semblait souhaitable. À titre d'exemple, prenons le cas de l'industrie du tabac qui a affiché longtemps sa préoccupation à l'égard de la santé publique en insistant sur le fait que ses cigarettes étaient inoffensives. Elle a même eu recours dans ses publicités des années 1950 à des « médecins » qui affirmaient le bienfait de la cigarette pour la santé. Puis, lorsque les méfaits du tabac auront été indubitablement prouvés, l'industrie du tabac soutiendra le groupe de façade ARISE (Associates for Research in the Science of Enjoyment) et MONCHOIX qui affirmeront le droit de chacun de choisir ce qui peut lui faire plaisir. L'entreprise *astroturf* opte donc pour un terrain favorable sur lequel elle construira une argumentation en apparence vraie mais totalement fausse. L'auteure dénonce ainsi l'usurpation de l'identité citoyenne pour mieux bernier le citoyen/consommateur.

## Le phénomène de l'*astroturfing*

- 5 Boulay consacre un chapitre à faire le point sur l'état des lieux des groupes *astroturf* de son échantillon. Il s'agit d'une pratique que l'on trouve dans au moins six pays répartis sur quatre continents, les États-Unis étant le pays où cette pratique est la plus répandue.
- 6 Les premiers cas connus et dénoncés remontent aux années 1990. Ils ne représentent que 3 % de l'échantillon de recherche. De 2006 à 2010, les cas retenus représentent 81,9 % de l'échantillon, ce qui signifie que le phénomène s'est intensifié. Simultanément, de plus en plus de cas sont dénoncés. L'auteure répartit ainsi les sources dénonciatrices : les médias (42,4 %), les citoyens (27,3 %), les organismes à but non lucratif (OBNL) (25,3 %), le gouvernement (4 %) et le milieu de l'entreprise (1,0 %). Ce tableau laisse croire que le gouvernement ferme les yeux sur ce phénomène et que les médias exercent une surveillance active. Il faudrait apporter quelques nuances à ces chiffres, car les médias sont rarement les auteurs des propos qu'ils véhiculent. Ils sont davantage une courroie de transmission qu'utilisent divers acteurs de la société.
- 7 Dans son étude, l'auteure a démontré que les cibles des activités d'*astroturfing* sont le gouvernement (32,3 %), l'opinion publique (31,3 %), le consommateur (23,4 %), le média (8,0 %), le but étant d'influencer le législateur ou l'opinion publique.

- 8 Il s'agit donc d'une stratégie surtout utilisée par la grande entreprise visant à créer une opinion publique favorable à ses visées et à convaincre le législateur par les appuis qu'elle aura obtenus en bernant le citoyen.

## Les stratégies d'*astroturfing*

- 9 L'auteure décrit les quatre principaux types de stratégies d'*astroturfing*, qu'elle nomme ainsi : l'action, la campagne *astroturf*, le groupe *astroturf* conjoncturel et le groupe *astroturf* pérenne.
- 10 L'action, que l'on retrouve dans quelque 20 % des cas de son échantillon, est ainsi définie : « [...] les actions mettent en scène un faux expert, ou un faux témoignage, dans une communauté de spécialistes ou de passionnés par un sujet » (p. 71). Elle cite l'exemple du blogue *Walmarting across America* (p. 70), dans lequel un couple sympathique raconte son voyage à travers les États-Unis en véhicule récréatif et profite de l'hospitalité qu'offre Walmart sur ses stationnements à ce type de voyageur. Or, ce couple était payé par Walmart pour produire son blogue quotidien. Ce type d'action « prétend provenir d'un leader d'opinion ou d'un acteur qui a préalablement acquis la confiance de la cible... » (p. 71).
- 11 La campagne *astroturf*, que l'on retrouve dans quelque 57 % de l'échantillon, « s'inscrit dans une logique misant sur l'influence d'une communication séquentielle afin de modifier un comportement ou un point de vue » (p. 73). Il s'agit donc d'une campagne planifiée et non d'une action ponctuelle. L'auteure cite l'exemple de Planned Parenthood, une organisation pro-choix, qui a incité ses membres à écrire aux élus en leur nom personnel en leur fournissant des modèles de lettres. La préoccupation mise en avant semblait ainsi venir de simples citoyens, alors qu'elle épousait les vues de l'organisation qui restait dans l'ombre.
- 12 Le groupe *astroturf* conjoncturel représente quelque 14 % de l'échantillon. Ces groupes « [...] prétendent émaner d'une initiative citoyenne, que leur membership est entièrement citoyen et qu'ils ne défendent que les intérêts de leurs membres. Par leur supercherie, les groupes *astroturfs* veulent obtenir la sympathie et la crédibilité dont bénéficient les groupes citoyens. [...] Il est créé ponctuellement, pour atteindre un objectif précis et limité dans le temps » (p. 77). L'auteure cite l'exemple du groupe Alaskans for Wild Salmon. « Ce groupe qui prétend vouloir protéger les saumons sauvages dénonce l'installation d'une mine près d'une certaine rivière » (p. 78). Or, derrière ce groupe de citoyens se cache le promoteur d'un complexe hôtelier qui craint l'arrivée d'une mine pour ses propres affaires.
- 13 Le groupe *astroturf* pérenne occupe l'actualité pendant des années en soutenant une industrie en particulier. L'auteure cite comme exemple la National Smokers Alliance, financée par Philip Morris, intervenant depuis des années sur la place publique pour défendre la cigarette. Ce type d'*astroturfing* représente quelque 10 % de l'échantillon.
- 14 Boulay dresse ensuite pour chacune de ces stratégies un portrait assez complexe qui précise le type d'organisation ou d'entreprise qui utilise cette stratégie, les objectifs, les intermédiaires exécutants, les cibles recherchées, les moyens de communication utilisés, les sources dénonciatrices, les véhicules communicationnels de dénonciation et de diffusion. On apprend ainsi que les entreprises et les groupes d'intérêts privés sont les principaux initiateurs de tous les types de stratégies d'*astroturfing*. Ils sont suivis

dans une moindre mesure des groupes de politique partisane. On trouve peu de groupes de citoyens ou d'OBNL parmi les initiateurs d'activités *astroturf*. Les données recueillies dans cette partie se recoupent pour dresser un certain portrait des stratégies d'*astroturfing*. La pertinence de toutes les données de ce chapitre n'apparaît toutefois pas évidente pour le lecteur.

## Les fonctions de l'*astroturfing* dans les sociétés démocratiques

- 15 Selon l'auteure, « cette stratégie est mise en place par des acteurs qui estiment que leur message atteindra mieux sa cible, et par conséquent son objectif, s'il semble être véhiculé par des citoyens » (p. 102).
- 16 Elle démontre comment l'*astroturfing* s'insère dans les priorités politiques, publiques et médiatiques pour polluer la sphère publique et bafouer « les valeurs et les mécanismes inhérents à la démocratie » (p. 123). Sa conclusion est claire : « non authentique et non éthique l'*astroturf* mine la communication » (p. 124), il « introduit une imposture dans la communication » (p. 128). « Or, par le mensonge qu'il véhicule, l'*astroturfing* annihile toute chance pour le public de mener une réflexion éclairée [...] » (p. 133), car il vole l'attention qui aurait pu être dévolue à la voix citoyenne qu'il usurpe.
- 17 L'auteure conclut que l'*astroturfing* exerce un pouvoir désastreux sur la démocratie, ce qui est indéniable. Mais il n'est qu'un élément parmi d'autres qui pervertissent la démocratie. De tout temps, les grands acteurs de la sphère publique ont réussi à imposer leur hégémonie. Que ce soit la religion qui a fait et fait encore brûler vifs des « hérétiques », que ce soit le politique qui dicte la façon d'être et de penser dans de nombreux pays par la force ou le mensonge (il faut se souvenir que les États-Unis se sont engagés dans deux grandes guerres au cours des dernières décennies construites autour de mensonges absolus : la guerre du Koweït avec l'invention du scandale du pillage des couveuses et l'invasion de l'Irak avec l'invention de l'existence d'armes de destruction massive), que ce soit le monde économique qui travestit sans vergogne la science pour mieux intoxiquer la planète, que ce soit les tyrannies militaires qui imposent à leur peuple un esclavage sans trêve, que ce soit le poids de la coalition dominante qui décide de l'issue des grands enjeux, que ce soit la puissance de ce qu'on appelle les « radios poubelles » ou « radios haineuses » qui du matin au soir imposent une seule façon de voir la réalité. En fait, l'*astroturfing* est une stratégie additionnelle utilisée par certains acteurs pour orienter l'opinion publique.

## Le *modus vivendi* d'un groupe *astroturf*

- 18 On regrette dans ce livre le peu de place accordée au *modus vivendi* des initiateurs d'activités d'*astroturfing*. Pourtant, cette entreprise de désinformation s'appuie sur un certain nombre de règles qui s'apparentent aux règles de la propagande qu'il aurait été utile de retrouver dans un premier ouvrage sur l'*astroturfing*. Rappelons ces règles trop négligées par Boulay.

- L'intérêt public : Le groupe de façade va présenter les intérêts de son commanditaire sur la place publique en les faisant passer comme étant d'intérêt général. Le but est de convertir en intérêts publics des intérêts nuisibles.



- Une identité trompeuse : Le groupe va cacher sa véritable identité. Il affirmera être issu d'un mouvement spontané d'individus, ou être un regroupement de scientifiques par exemple, alors qu'il est totalement inféodé à la grande entreprise prête à empoisonner la planète pour générer plus de profit.
- Un nom à consonance positive : Le premier camouflage réside dans le choix de son appellation. Le groupe va utiliser un nom spécifique afin de brouiller les pistes sur ses activités, laissant ainsi penser au grand public qu'il sert ses intérêts. Sous un nom sympathique, crédible, porteur d'espoir paraissant bénéfique et suscitant la confiance du public, le groupe mène ses activités, diffuse ses messages et se présente comme expert sur des questions précises. Le choix du nom du groupe de façade est rarement anodin. Il est rassurant, mais porte à confusion ou est carrément trompeur. Il cherche à détourner l'attention du consommateur. En voici quelques exemples : Council for Agricultural Science and Technology, Business and Human Rights Resource Center, Center for Consumer Freedom, Center for Research and Education, Calorie Control Council, Friends of Science, Global Reporting Initiative, Institute for International Health and Development. Enfin, certains de ces groupes plagieront carrément le nom d'une association citoyenne sérieuse. C'est ainsi que le Center for Food Integrity, entièrement financé par l'industrie agroalimentaire, a copié le nom du Center for Food Safety, véritable chien de garde contre les dérives de l'agroalimentaire.
- À la défense du citoyen/consommateur : L'approche privilégiée par les groupes *astroturf* est de se poser dans l'opinion publique comme représentant « le petit », le consommateur, le David. C'est ce que la littérature américaine appelle le *fake grassroots*, c'est-à-dire un faux ancrage citoyen. Le but est de faire sentir au public, aux commerçants, aux petits producteurs que le groupe représente leurs intérêts alors que le gouvernement et certaines élites ne le font pas, et que ce groupe souhaite combattre, d'une part, les lourdeurs d'un tel gouvernement tatillon et bureaucrate qui veut tout gérer et, d'autre part, les rêveurs qui refusent le progrès. Pour parfaire l'illusion d'engagement populaire, ces groupes se présenteront comme *Citizens for...*
- Un porte-parole crédible : Pour rendre son message plus crédible, le groupe de façade aura recours à un porte-parole connu. C'est ainsi qu'au Canada l'industrie pétrolière, extrêmement polluante, a réussi à embrigader un ancien président de Greenpeace et un ancien ministre de l'Environnement pour faire la promotion de travaux d'extraction très contestés.
- Un programme caché : Le groupe prétend défendre une cause donnée et aider le citoyen/consommateur à mieux s'y retrouver dans les différentes prises de position entourant cette cause sur la place publique. Dans les faits, il sert des intérêts totalement opposés à ceux que véhiculent le nom et l'image du groupe.
- Un financement occulte : Le groupe de façade cache ses sources de financement réelles. Il affirme habituellement être complètement indépendant et tirer ses revenus de milliers de dons individuels, alors qu'il est en fait financé par des groupes industriels puissants. En revendiquant son autonomie financière et le libre choix de ses objectifs, il se présente comme une organisation indépendante, non partisane et crédible. Les bailleurs de fonds restent alors dans l'ombre.
- Une intention manifeste de tromper : Le but premier des groupes de façade est d'abuser de la confiance du public en orchestrant un discours qui discrédite par tous les moyens la thèse à abattre et qui construit un attrait pour la thèse défendue par l'argument du gros bon sens. Par ailleurs, les groupes de façade peuvent tenir des propos plus agressifs et moins nuancés que ne pourrait se le permettre le commanditaire.

- Des messages détournés : Peut-on s'opposer aux organismes génétiquement modifiés (OGM) lorsque l'on affirme qu'ils sont à la base de la lutte contre la faim dans le monde ? Il ne s'agit pas de vendre des OGM, mais de contribuer à la réduction de la faim dans les pays en voie de développement ; il ne s'agit pas de promouvoir les pesticides, mais de rechercher une agriculture de qualité. L'extraction du pétrole des sables bitumineux de l'Ouest canadien est reconnue comme très dévastatrice pour l'environnement, mais ce pétrole est qualifié de « pétrole éthique » par ses promoteurs, car ils le comparent au pétrole des pays arabes où les droits de la personne sont bafoués.
- Des campagnes d'information intensives : Ces groupes revendiquant un financement populaire mettent sur pied des campagnes d'information et de publicité de très grande envergure. Publicité à grande échelle, sites Web fort actifs, réponses agressives et immédiates à tout ce qui peut contrecarrer leur dessein : ces groupes disposent de moyens énormes pour semer la confusion dans l'esprit du citoyen/consommateur. Aucun groupe populaire ne pourrait se payer de tels investissements et n'aurait les ressources et les énergies à déployer pour pratiquer à grande échelle une telle désinformation.
- Le dénigrement de l'adversaire : Après le mensonge dans le message, le groupe de façade va pratiquer le mensonge sur le messager. L'approche consiste à discréditer les critiques ou les leaders d'opinion qui soutiennent un point de vue adverse ou qui se permettent de dénoncer le groupe de façade. On les marginalise afin qu'ils perdent leur pouvoir de persuasion. Les opposants sont dépeints comme anti-démocratiques, anti-consommateurs et anti-patriotes, constituant une menace au droit fondamental de la liberté parce qu'ils s'élèvent au nom de « faux principes » contre des avenues qui pourraient améliorer le sort des citoyens ou des consommateurs. On exploite alors les craintes des consommateurs et dévie ainsi l'attention de l'objet en cause. Il devient facile par exemple d'accuser les activistes de vouloir retourner à l'âge de la pierre et de bloquer le progrès.
- Des effets pervers inventés : Lors de la création d'un mouvement citoyen pour contrer une législation, on invente des arguments démontrant comment le citoyen sera lésé par cette législation alors qu'en fait, c'est la grande entreprise qui n'en veut pas et qui se cache derrière des revendications citoyennes pour la bloquer.
- Des données scientifiques truquées : Pour contrer les études qui peuvent jeter du discrédit sur ses produits et services ou y porter ombrage, l'entreprise opposera des études faites sur mesure pour justifier son point de vue. Elle n'hésitera pas à produire des rapports scientifiques truqués, des sondages orientés, et à interdire la circulation d'études qu'elle aura commandées si les résultats ne concordent pas avec la démonstration qu'elle veut en faire. Il faut savoir que des chercheurs universitaires ont poursuivi pendant des années des études et publié plusieurs articles scientifiques sur certains objets, tout en étant rémunérés en secret par les entreprises concernées, sans jamais divulguer les conflits d'intérêts existants. Quelques revues scientifiques américaines ont décidé de ne plus accepter d'articles issus de recherches subventionnées par les entreprises. Le docteur Suskind a mené des études de 1980 à 1984 pour le compte de Monsanto qui ont permis de redorer l'image de la compagnie en établissant l'absence de lien entre l'exposition à la dioxine et le développement de cancers chez l'homme. Il a finalement été démontré, dans le cadre du procès *Kemner c. Monsanto* de 1984, que les résultats du docteur Suskind avaient été faussés pour respecter la vision de l'entreprise, c'est-à-dire pour montrer que l'exposition à la dioxine n'était en rien liée au développement d'un cancer chez l'humain. Le National Research Council a prouvé que ces études « souffraient d'erreurs de classification entre les personnes exposées et non exposées à la dioxine, et qu'elles avaient été biaisées dans le but d'obtenir l'effet recherché<sup>1</sup> ». Le recours aux sondages relève de la même dynamique. Le

sondeur jouit d'une réputation neutre, mais il joue tout à fait le rôle d'une tierce partie de façade. Se présentant comme chercheur neutre, il propose un questionnaire sur mesure pour obtenir les résultats cherchés.

- La création de peur artificielle : Cette étape consiste, pour le groupe de façade, à articuler un message de façon à laisser croire que si le gouvernement ou des groupes activistes réussissaient à freiner le développement envisagé par les activités de son commanditaire, toute la société en pâtirait. Le recours à des arguments économiques, touchant directement le niveau de vie des particuliers, sèmera le doute dans l'esprit du citoyen/consommateur. Le groupe de façade pourra faire valoir qu'une nouvelle politique provoquera une hausse des prix ou fera perdre des emplois. Cette approche a habituellement tendance à rallier la population à une cause. Par exemple, on a mis en avant que l'étiquetage des produits OGM aux États-Unis pourrait coûter un milliard de dollars, ce qui provoquerait une augmentation des prix pour le consommateur. C'est aussi sur un argument économique que s'appuient les climato-sceptiques lorsqu'ils invoquent les coûts astronomiques que nécessiteraient les mesures prônées par les écologistes, mesures qui auraient soi-disant comme effet de nuire à la compétitivité des entreprises et donc à l'emploi.

## Réflexion critique

- 19 On peut s'interroger sur le fait qu'une personne entreprenant une thèse de doctorat sur une stratégie de communication choisisse de s'en tenir aux enjeux de la stratégie et évite d'aborder la dimension pratique de ces enjeux. Et l'on peut se demander pourquoi un livre qui porte sur une stratégie publiée après la thèse en occulte aussi la pratique.
- 20 La thèse et le livre de Boulay traduisent un effet pervers de la recherche universitaire en communication : le noyautage par un esprit dit scientifique qui semble allergique à la dimension professionnelle des communications. Or, l'*astroturfing*, au-delà des enjeux démocratiques qu'il soulève, est d'abord et avant tout une stratégie avec des règles de jeu perverses. Ces règles sont autant à combattre que l'esprit derrière l'*astroturf*.

---

## NOTES

1. Wikipédia, « La dissimulation du caractère toxique de la dioxine ». [En ligne]. <https://combat-monsanto.org/spip.php?article45>. Page consultée le 22 janvier 2017.

---

## AUTEURS

### **BERNARD DAGENAI**

Bernard Dagenais est professeur titulaire, Département d'information et de communication,  
Université Laval. Courriel : [Bernard.Dagenais@com.ulaval.ca](mailto:Bernard.Dagenais@com.ulaval.ca)

# Hugues BOUTHINON-DUMAS et Nathalie CHEYNEL (dir.) (2015), *Communication juridique et judiciaire*

Bruxelles, Éditions Larcier

Emmanuel Derieux

---

## RÉFÉRENCE

Hugues BOUTHINON-DUMAS et Nathalie CHEYNEL (dir.) (2015), *Communication juridique et judiciaire*, Bruxelles, Éditions Larcier

- 1 Autant que le savoir-faire et l'expertise juridique, la capacité de faire-savoir paraît constituer désormais une exigence essentielle pour tous les spécialistes du droit (juristes d'entreprises, avocats, magistrats...), dans toutes leurs communications (internes et externes) auprès de leurs différents interlocuteurs, partenaires et publics. Pour le succès de leurs actions, et pas seulement en situation dite « de crise » (où cela s'avérerait, tout à la fois, plus essentiel et plus délicat), tous doivent développer des stratégies de communication. Tel est l'argument principal de cet ouvrage collectif, à caractère pluridisciplinaire, auquel ont contribué des avocats, des juristes d'entreprises et des conseillers en communication (essentiellement mais non exclusivement français puisqu'on y relève notamment la contribution d'une avocate québécoise).
- 2 Les différents chapitres sont regroupés autour de quatre thèmes principaux : la « communication juridique interne » (enjeux, stratégies, outils...), la « communication juridique externe » (rédaction de contrats, valorisation des choix juridiques de l'entreprise, communication des sociétés cotées, communication dans les restructurations d'entreprises...), la « médiatisation des affaires judiciaires » et la « communication judiciaire des entreprises » (contexte sociétal, contribution de l'avocat, actions de groupe et communication juridique...). Le rattachement de certains

développements à l'un ou l'autre de ces thèmes peut paraître quelque peu artificiel, ne pas être exclusif ou tolérer ou nécessiter une certaine souplesse.

- 3 Ainsi, les spécialistes des médias et de leur droit porteront un intérêt tout particulier aux développements (dispersés dans différentes parties) concernant les relations entre les médias et la justice : suivis de l'enquête ; publicité des débats ; relations des journalistes avec les enquêteurs, les avocats et les magistrats ; « médiatisation intempestive des affaires judiciaires », risquant de nuire à la sérénité de la justice, à la présomption d'innocence et au respect des droits des justiciables, dans des conditions qui s'avèrent irréparables par la suite ; « communication judiciaire autour des atteintes à la vie privée », posant la question du délicat équilibre à établir entre la protection de la vie privée et la liberté d'information ; « l'instrumentalisation du procès à des fins de communication » ; ou encore, « l'utilisation du procès comme outil marketing ».
- 4 Outre l'intérêt d'une interrogation ou réflexion théorique sur ces questions, il peut être important, dans une situation concrète, pour s'en méfier et mieux les déjouer, si ce n'est en faire soi-même usage, de connaître et de comprendre les stratégies de communication des diverses parties prenantes, telles qu'elles sont révélées et analysées ici dans certaines des contributions.

---

## AUTEURS

### EMMANUEL DERIEUX

Emmanuel Derieux est professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II. Courriel : [emmanuel.derieux@u-paris2.fr](mailto:emmanuel.derieux@u-paris2.fr)

# Noël BURCH et Geneviève SELLIER (2014), *The Battle of the Sexes in French Cinema, 1930-1956*

Durham, Duke University Press

Michel Raspaud

---

## RÉFÉRENCE

Noël BURCH et Geneviève SELLIER (2014), *The Battle of the Sexes in French Cinema, 1930-1956*, Durham, Duke University Press

- 1 Cet ouvrage de 373 pages traite plus d'un quart de siècle du cinéma français, du début des années 1930 au milieu des années 1950, moment de l'avènement du sexe-symbole international que sera Brigitte Bardot et à la veille de celui du mouvement de la Nouvelle Vague. Il est la traduction de *La drôle de guerre des sexes du cinéma français, 1930-1956* (Paris, Nathan, 1996). Le livre est organisé en trois parties : les années 1930-1939, constituées d'un seul chapitre (« Panorama d'un ciné-roman familial ») ; les années de guerre (1940-1944), sous-titrées « L'éclipse des pères » ; enfin les années 1945-1956, intitulées « Règlement de comptes ». Chacune de ces trois parties est suivie de l'analyse d'un certain nombre de films de la période considérée : 5 pour le « Panorama d'un ciné-roman familial », 8 pour « L'éclipse des pères » et 5 pour le « Règlement de comptes », soit un total de 18 analyses précises des rapports entre les hommes et les femmes à travers le cinéma, pour un total de plus de 370 films référencés dans l'ouvrage. Ce livre de Noël Burch et de Geneviève Sellier — déjà coauteurs du *Cinéma au prisme des rapports de sexe* (Paris, Vrin, 2009) et d'*Ignorée de tous... sauf du public. Quinze ans de fiction télévisée française, 1995-2010* (Paris, Institut national de l'audiovisuel, 2014) — doit se compléter par la lecture de l'ouvrage de Sellier *La Nouvelle Vague : un cinéma au masculin singulier* (Paris, Éditions du CNRS, 2005) traduit sous le titre *Masculine Singular: French New Wave Cinema* (Durham, Duke University Press, 2008).

- 2 Selon les auteurs, l'intérêt du grand public pour les histoires racontées par les films possède un sens auquel on doit accorder un regard moins méprisant que celui de la tradition formaliste, qui se focalise sur la technique narrative et cinématographique. L'hypothèse est alors que ces « belles histoires du samedi soir », jour traditionnel de sortie pour se rendre au cinéma avant l'arrivée de la télévision, ont sans doute à voir avec la grande histoire, les fictions filmiques ayant alors quelques vérités à dire sur leur époque.
- 3 D'un point de vue théorique, le livre se situe résolument dans une double approche :
  - D'une part, celle des *cultural studies* par l'appréhension du champ culturel en dehors de la culture dominante (dans le cas du cinéma, « l'auteurisme ») en vue d'étudier les représentations filmiques en tant que productions culturelles révélatrices des enjeux d'une époque ;
  - D'autre part, à travers les *gender studies*, il s'agit d'étudier les identités de sexe et les rapports entre les sexes en tant qu'ils sont des construits sociaux.
- 4 Les années 1930 sont placées sous le signe du père tout-puissant, et la première partie de l'ouvrage explore la figure du père incestueux dans ses trois variantes :
  - Le père « tranquille », qui met en scène le pouvoir du père conforté, parfois sur un mode explicitement sexuel, mais le plus souvent sur un mode implicite ;
  - Le père « sacrifié », qui subit le pouvoir féminin castrateur ;
  - Le père « indigne » (mauvais père), qui à la différence des deux autres n'est plus au centre du film, mais sert d'antagoniste à un héros masculin plus jeune.
- 5 Burch et Sellier pensent que la prégnance de cette thématique incestueuse n'est pas un simple reflet généralisé d'un patriarcat éternel, mais plutôt un rituel réactionnel et exorcisant, organisé par une communauté bien délimitée d'hommes cinéastes (pas de cinéastes femmes dans cette période), entretenant des rapports complexes avec leur milieu, leur classe et leur sexe, et qui travaillent à conjurer les sourdes menaces qui planent sur le pouvoir patriarcal (contrôler la « femme nouvelle », celle qui travaille à l'extérieur et qui risque ainsi d'échapper aux hommes), l'ordre capitaliste et l'identité nationale. Le cinéma de cette époque est tout entier voué au colmatage des fissures de la masculinité qui fait face à divers types de figures féminines : la « garce riche » (et le pouvoir dévorant de la sexualité féminine) avec sa frustration, sa nymphomanie, sa frigidité, symbole de la décadence nuisible des classes aisées aux mœurs cyniques et hypocrites, ou la « garce pauvre », la « femme forte », qui souligne à quel point est insupportable pour le patriarcat l'accession des femmes à une place de pouvoir.
- 6 En définitive, les auteurs de droite auront très ouvertement étalé leur peur ou leur haine des femmes avec leurs garces malfaisantes et leurs mères maquerelles, alors que ceux de gauche auront souvent laissé s'exprimer leur anxiété quant à l'identité masculine et aux rapports entre les sexes dans une époque marquée par la confusion des valeurs.
- 7 La période de la Seconde Guerre mondiale voit se développer un trait marquant dans le paysage cinématographique français : le renversement du rapport entre les personnages/acteurs masculins et féminins. En effet, si le cinéma d'avant-guerre privilégiait les premiers rôles masculins, on voit bien plus souvent des femmes aux postes de commande durant l'Occupation, et ce, toutes tendances et tous niveaux confondus. Cela constitue un paradoxe lorsque l'on tient compte de la formidable offensive lancée par l'idéologie vichyste (travail, famille, patrie) à l'égard de toutes les



manifestations d'indépendance féminine. Il faut également souligner que le cinéma demeure, durant cette période, une entreprise quasi exclusivement masculine.

- 8 Cette prééminence des personnages féminins contribue à faire évoluer les genres filmiques eux-mêmes. Le modèle théâtral de la comédie de boulevard, très prégnant au cours des années 1930, recule alors au profit du mélodrame, genre sérieux axé sur les conflits de la morale et des sentiments, genre qui privilégie souvent un personnage féminin.
- 9 Ces figures de femmes permettent alors de reconstruire, imaginativement, une identité nationale et morale gravement blessée par l'humiliation (la débâcle financière, l'Occupation, les millions de prisonniers et le service du travail obligatoire).
- 10 Toutes ces femmes idéalisées du cinéma produit durant l'Occupation — et ce, quels que soient leur complexité et leur degré d'autonomie par rapport à l'idéologie pétainiste — ont pour point commun l'effacement du désir. Il s'agit là de la réalité féminine la plus terrifiante pour le pouvoir masculin, parce qu'elle est celle qu'il ne peut contrôler. Aussi, en cette période de soumission à l'envahisseur étranger, soumission provisoire mais bien réelle, qui met en péril toutes les images traditionnelles de la virilité, l'idéalisation des figures féminines et l'effacement des enjeux de désir sont une forme de sécurisation compensatoire pour l'identité masculine, même si celle-ci se paye d'une représentation dévalorisante de cette identité.
- 11 La période de l'après-guerre consiste en une remise en ordre patriarcale. En effet, la place des femmes se transforme dans le récit filmique. Après l'émergence massive de la femme comme sujet ou comme point de vue dominant, la production cinématographique de l'après-guerre voit le pendule revenir dans l'autre direction : le sujet masculin reprend la parole, dans tous les sens du terme, beaucoup de films majeurs de la période, misogynes ou non d'ailleurs, sont construits essentiellement autour du récit du héros narrateur.
- 12 Ainsi émerge toute une nouvelle coalition défensive d'hommes de toutes les générations contre les femmes, ce qui constitue un changement majeur par rapport au cinéma des années précédentes. Dans les années 1930, le schéma incestueux dominant du cinéma opposait, pour la possession d'une jeune femme, un homme mûr et un jeune homme, ce dernier étant le plus souvent le perdant. Dans l'après-guerre, au contraire, la régénération du patriarcat s'opère par l'alliance entre les hommes jeunes et vieux pour lutter contre l'emprise des femmes, présentée comme nuisible.
- 13 Mais ce cinéma met aussi en scène la représentation de l'une des contradictions majeures de la société française de la période. Alors que l'arrivée massive des femmes des classes moyennes sur le marché du travail pose de façon aiguë la question de leur émancipation (Simone de Beauvoir publie *Le deuxième sexe* en 1949), le cinéma privilégie le thème de la libération sexuelle, proposant des figures féminines d'un érotisme sans précédent, détournant le spectateur, mais surtout la spectatrice, des autres dimensions de l'émancipation féminine. Cependant, le thème du travail des femmes est, non pas, une toile de fond, comme l'est le travail ouvrier dans la plupart des films du réalisme poétique d'avant-guerre, il est plutôt un élément dramatique central, autour duquel se structure le film. Il exprime les difficultés d'une conscience masculine à penser l'émancipation sexuelle et professionnelle des femmes et, plus généralement, il met en évidence la contradiction encore si forte dans la société française entre la réalité de

l'émancipation socioprofessionnelle des femmes et le retard des consciences masculines à en tirer toutes les conséquences.

- 14 Les auteurs terminent leur troisième partie sur l'incontournable *Et Dieu créa la femme* (1956), duquel émerge la « bombe sexuelle » qu'incarne Brigitte Bardot, et par l'entremise de laquelle on arrive (par les ambiguïtés de la libération sexuelle) au terme de cette longue bataille. On enterre alors l'idée même d'égalité entre les hommes et les femmes, comme elle avait émergé dans le cinéma produit durant l'Occupation... C'est sur ce terreau que naît la Nouvelle Vague (voir l'ouvrage de Sellier déjà signalé).
- 15 Assurément, cet ouvrage — *The Battle of the Sexes in French Cinema, 1930-1956* — constitue une avancée décisive dans les *cultural studies* en ce qui concerne l'analyse cinématographique en France, depuis les débuts du parlant jusqu'à l'arrivée de la Nouvelle Vague, et l'acquisition d'une notoriété du cinéma français sur le plan international liée à l'émergence des auteurs et à de nouveaux modes de financement de la production.

## AUTEURS

### MICHEL RASPAUD

Michel Raspaud est professeur des Universités, sociologue du sport et responsable de la Licence STAPS Management du Sport, Université Grenoble Alpes. Courriel : [michel.raspaud@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:michel.raspaud@univ-grenoble-alpes.fr)

# Ulla CARLSSON (dir.) (2016), *Freedom of Expression and Media in Transition. Studies and Reflection in the Digital Age*

Göteborg, Nordicom

Sylvie Blanco

---

## RÉFÉRENCE

Ulla CARLSSON (dir.) (2016), *Freedom of Expression and Media in Transition. Studies and Reflection in the Digital Age*, Göteborg, Nordicom

- 1 L'ouvrage collectif dirigé par Ulla Carlsson porte essentiellement sur la liberté de la presse et la façon dont ses trois principes fondamentaux établis en 1948 par les Nations Unies sont aujourd'hui remis en question par la mondialisation d'une part et la technologie numérique d'autre part. Face à des systèmes de communication en pleine transformation, à des multinationales détenant une forme de monopole de l'information et à de nouveaux risques en matière de liberté d'expression, l'objectif est ici de stimuler une prise de conscience internationale quant à l'importance de solutions mondiales prêtant une attention particulière aux spécificités nationales et locales. Le sentiment d'incertitude et de menace quant au futur de la liberté d'expression est omniprésent et motive des réflexions riches et complexes pour favoriser un changement de modèles. Cette transformation comporte nécessairement un questionnement quant au rôle que doivent jouer différentes parties prenantes, en particulier les institutions publiques et les journalistes.
- 2 Les 22 contributions réunies dans cet ouvrage sont soutenues par la Chaire UNESCO pour la liberté de la presse à l'Université de Göteborg et la quasi-totalité des 32 auteurs est rattachée à une institution scandinave. Elles s'inscrivent dans le prolongement des événements organisés en 2016 en Finlande, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, ancrant les propos dans le modèle nordique dont les valeurs fondamentales sont partagées par tous, tout au long de l'ouvrage : équilibre

socioéconomique, égalité des structures sociales, libertés individuelles et respect des traditions collectives, secteur public fort. Une large attention est portée à la situation des journalistes dans le monde, en particulier dans les zones en conflits. Les articles sont articulés autour des trois principes fondamentaux de la liberté de la presse formulés par l'UNESCO : l'assurance de la liberté de la presse dans le monde, la défense de l'indépendance des médias contre toutes attaques et le tribut aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur fonction.

- 3 Une idée fondatrice dans cet ouvrage est celle d'un *Media Welfare State*, liant les questions sociales et politiques aux médias à travers quatre dimensions en tension face au numérique : l'universalisme, la liberté éditoriale, les politiques culturelles comme levier de transformation de la société ainsi que la démocratie consensuelle pour une politique des médias bénéficiant d'efforts transnationaux face aux pressions des multinationales qui cherchent à imposer leurs standards et leur réglementation. Réfléchir à la façon même d'appréhender le numérique dans la continuité plutôt que dans la rupture apparaît comme un levier en faveur des bénéfices sociaux, à condition de donner toute sa place à l'innovation, non seulement technologique, mais surtout réglementaire et de gouvernance. Les leviers d'un « État-providence numérique » pourraient être l'innovation sociale, l'entrepreneuriat, les modèles de gouvernance collaboratifs, mixant public et privé pour plus d'efficacité et de réactivité institutionnelle. Ce schéma quelque peu idéaliste, surtout lorsqu'on l'envisage à l'échelle mondiale, donne un cadre structurant aux réflexions.
- 4 Le droit à la liberté d'expression, dont celui de la presse, face à des écosystèmes de communication plus complexes et imprévisibles soulève des dilemmes majeurs et des risques nouveaux que les institutions publiques doivent comprendre et intégrer pour rester légitimes. Les faits autour de la COP21 en décembre 2015 à Paris, deux semaines après l'attentat terroriste du Bataclan, illustrent bien ce point : faut-il cautionner la déclaration de l'état d'urgence par le gouvernement français faisant suite aux événements dramatiques et interdisant toute manifestation publique pendant le sommet ? La recherche d'un équilibre entre des controverses et des paradoxes comme identité individuelle et démocratie collective, défense des libertés et régulations ou encore l'effet de notions comme l'hybridation qui à l'évidence façonne nos univers et nos façons d'agir appellent à de nouveaux modèles de pensée de la liberté d'expression. Les services de médias publics peuvent être vus comme un tiers de confiance à la fois protecteur des droits individuels de communication et d'éthique et créateur de nouvelles règles de surveillance ou d'indépendance. Les institutions politiques pourraient développer la notion d'hybridité conciliant la défense des discours identitaires libres et ancrés dans des faits avec les valeurs citoyennes locales. Les parties prenantes de la liberté d'expression trouveront ici des sources d'inspiration et de questions pragmatiques quant aux conditions d'exercice de ces nouveaux modèles.
- 5 Toutefois, une réflexion en amont semble s'imposer quant au sens octroyé au concept de liberté d'expression qui, contrairement aux idées reçues, ne va pas de soi. S'agit-il d'un marché de libre circulation des idées et des informations dans une approche plutôt hobbesienne ou bien d'un raisonnement moral apportant autonomie et ordre à la société civile selon une approche plus proche de Hegel et Kant ? Quel type de rationalité est-il préférable de choisir : encadrée par la démocratie politique ou bien tirée par les lois du marché ? En effet, la communication de masse et ses utilisations commerciales constituent une réalité grandissante à fort influence sur les questions de

liberté d'expression. L'enjeu majeur est ici celui de la défense des valeurs démocratiques : que faire face aux messages publicitaires discriminants, usant de stéréotypes stigmatisant l'inégalité des genres ? De même, l'insertion de messages publicitaires dans les contenus éditoriaux entraîne une perte de confiance à l'égard des médias et des journalistes. Dans le même temps, l'« approche marché » répond en partie à la crise de financement des médias et prône le droit à l'accès à l'information commerciale, au même titre que toute autre information. Les citoyens ne consomment plus seulement des biens et des services, mais aussi des discours politiques. Les acteurs économiques revendiquent que l'État n'ait plus son mot à dire ! Quelles conséquences négatives peut-on attendre de cette orientation ?

- 6 Les technologies numériques ne cessant de progresser, il est crucial de s'interroger aussi sur leurs relations avec la liberté d'expression et le progrès social. La détérioration de la liberté d'expression à travers le monde est avérée, comme le souligne la contribution de C.S. Nissen : « *The annual global indicator, which measures the overall level of violations of freedom of information in 180 countries year by year, has risen to 3,719, an 8 percent increase over 2014 and almost 10 percent compared with 2013. The decline affected all continents* » (p. 54 sq.). Plus il y a de canaux, moins il y a d'indépendance. Faut-il donc émettre de nouveaux principes, des règles propres aux technologies émergentes, revenant ainsi sur le principe établi de neutralité technologique, pour mieux lier développements technologiques et progrès social ? De nombreux pays ont déjà édité de nouvelles réglementations nationales face aux risques des médias numériques, avec par exemple les lois contre le téléchargement illégal déclenchant un lot de critiques et de controverses. La responsabilité publique doit aussi intégrer la question des infrastructures de communication offrant la possibilité à tout individu ou à toute entité d'exprimer ses opinions dans la sphère publique ou pour garantir l'accès à l'information pertinente, en toute indépendance à l'égard des États, mais aussi des monopoles que peuvent exercer certaines entreprises.
- 7 Aujourd'hui, les citoyens tout comme les journalistes subissent les effets de la détérioration de leur liberté d'expression, en particulier sur Internet. Des événements comme la tuerie du 22 juillet 2011 en Norvège auraient pu être anticipés si des règles appropriées de surveillance et de responsabilité éditoriale avaient été en vigueur. Dans le même temps, la posture de tolérance des institutions face aux affronts et atrocités librement diffusés sur les médias sociaux requiert sans doute un changement profond de culture politique autour des questions de censure, de contrôle de l'information alors même que les capacités étatiques à ce niveau sont décuplées par les technologies numériques comme la traçabilité numérique, d'équilibre du pouvoir des forces en présence (gouvernements, multinationales et citoyens), d'accès et de sécurité des informations, de confidentialité et de protection des sources.
- 8 Au-delà des réflexions conceptuelles, l'accent est mis en pratique sur la problématique de la liberté d'expression dans l'univers des journalistes, en particulier en zone de conflits. Au quotidien, les journalistes engagent leur responsabilité sociale. En même temps, dans un souci de performance, ils intègrent les nouvelles technologies dans leurs pratiques, par exemple pour capturer le plus d'attention possible à l'échelle mondiale, dans des zones auparavant inaccessibles, auprès de citoyens maintenant connectés : utilisation des drones avec caméra embarquée, de la vidéo en temps réel, etc. Les communications visuelles en temps réel se développent pour leur pouvoir de communication émotionnelle. C'est par l'image que *Charlie Hebdo* est devenu un

symbole de la liberté d'expression et Alan Kurdi celui de la cause des migrants. En définitive, les technologies numériques amplifient les capacités des journalistes tout en soulevant des dilemmes susceptibles de limiter la liberté de la presse pour trois raisons : les lois en place sur l'intimité, la sécurité des personnes et les considérations éthiques.

- 9 Les technologies numériques fragilisent donc le droit à la liberté d'expression de différentes façons. Dans un contexte de terrorisme, elles rendent l'exercice du métier de journaliste plus dangereux par la difficulté à protéger ses sources, par la position de partie prenante des opérations de guerre que la technologie permet, sur le terrain. Dans un contexte de communication de masse, la quête de la maximisation des clics Internet face à un volume de sources et de fournisseurs d'images qui explose conduit à une baisse du jugement professionnel, de la créativité ainsi qu'à une compréhension locale d'événements sans contextualisation ni transparence à l'égard des sources. Le déploiement extrêmement rapide des technologies numériques n'est donc en aucun cas synonyme d'une plus grande liberté d'expression comme le montre le cas de la Tanzanie, et par extension de l'Afrique où l'explosion des médias privés en 25 ans met en exergue le déficit de journalistes de qualité, d'infrastructures égalitaires entre zones urbaines et rurales, le pouvoir accru des organisations dominantes, politiques et d'affaires, l'effet d'isolement lié à l'utilisation des langues nationales. En Tanzanie, seuls les rappeurs locaux semblent bénéficier d'une liberté d'expression de leurs opinions et d'une grande écoute — sous haute surveillance toutefois.
- 10 En pratique, les autorités ont moins de pouvoir de contrôle de l'information sur Internet et les médias sociaux en général. Est apparue dans des pays autoritaires une censure d'Internet, d'abord selon des méthodes traditionnelles, puis par l'utilisation du levier technologique (outils de filtrage et de surveillance). Les journalistes et les citoyens ont eux aussi bénéficié de la technologie pour se libérer, par exemple les serveurs mandataires dont l'utilisation en Syrie prouve l'utilité en matière de liberté d'information pour le contre-pouvoir. Mais c'est une escalade technologique dont on peut craindre le pire. Alors, plutôt que d'être les témoins, voire les victimes d'un phénomène de rupture technologique, les journalistes devraient s'interroger sur les fondements mêmes de leurs pratiques, les repenser et reprendre quelques leçons, comme le suggèrent Snowden et Greenwald pointant l'effet de la surveillance de masse par l'Agence de sécurité américaine (NSA) sur le comportement des journalistes qui s'autocensurent et communiquent moins. Ils prônent un respect nécessaire du secret et de zones protégées pour expérimenter de nouvelles idées. Il convient d'ajouter à leur approche le droit de retrait et d'anonymat. Face aux technologies qui s'immiscent au cœur même de l'existence des personnes, de leur santé, de leurs habitats connectés, contrôler le respect de la liberté d'expression est un défi peu abordé.
- 11 Faire comprendre les enjeux et les problèmes pratiques de l'exercice du métier de journaliste à l'ère des technologies numériques est essentiel pour le professionnalisme et la liberté d'expression dans un monde en transition numérique, où les réglementations sont coincées dans des schémas de pensée établis. Tirer les leçons de personnalités iconiques comme Ai Weiwei, qui a utilisé le pouvoir du numérique pour faire passer rapidement et à l'international des messages dissidents contre le parti en place en Chine, est nécessaire pour réfléchir aux pratiques nouvelles ainsi qu'aux conditions de leur bonne mise en œuvre. De nouvelles compétences de journaliste de guerre face aux risques accrus doivent être développées et enseignées, comme doivent

l'être les conditions permettant une pratique plus sécuritaire du journalisme, en particulier par les femmes garantes de diversité et de multiculturalisme. La création de dispositifs mondiaux tels que des indicateurs d'évaluation de la sécurité des journalistes dans le monde est aussi une piste de progrès. Enfin, le niveau de stress post-traumatique invite à s'interroger sur les stratégies de santé possibles, notamment par la technologie.

- 12 Cet ouvrage constitue une réelle immersion dans les problématiques et les dilemmes que déclenchent les technologies numériques par rapport à la liberté d'expression. La compréhension des problématiques et le cadrage conceptuel sont approfondis, même si quelques redondances apparaissent, notamment la référence aux textes constitutionnels européens. En pratique, les événements de 2015 constituent un point d'ancrage fort tout comme, à l'international, les zones de conflits majeurs et de terrorisme. Dans ce domaine, le lien avec les technologies numériques est parfois très lointain. Cet ouvrage adopte un parti pris évident pour la défense des journalistes et la liberté de la presse plus que la liberté d'expression, qui séduira les acteurs du domaine. La question des technologies numériques est abordée à travers des exemples d'utilisation plus que par une véritable analyse de leurs modalités d'adoption, de diffusion et d'effet socioéconomique, ce qui finalement invite le lecteur à plus de doutes que de certitudes.

---

## AUTEURS

### SYLVIE BLANCO

Sylvie Blanco est professeure au Département Management, Technologie et Stratégie de Grenoble, École de Management. Courriel : [sylvie.blanco@grenoble-em.com](mailto:sylvie.blanco@grenoble-em.com)

# Caroline CARON (2014), *Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation*

Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Sociologie au coin de la rue »

Sylvie Debras

---

## RÉFÉRENCE

Caroline CARON (2014), *Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Sociologie au coin de la rue »

- 1 L'ouvrage<sup>1</sup> est organisé en cinq chapitres. L'introduction contextualise parfaitement la recherche grâce à un retour sur la théorie féministe que revendique l'auteure et sur les études critiques à propos des jeunes. Elle pose très clairement la problématique. D'emblée, on sait que l'ouvrage n'a « pas pour but de comprendre pourquoi certaines adolescentes ont tant prisé la mode dite *sexy* au cours des dernières années, ni d'expliquer les conséquences d'une culture populaire obsédée par la jeunesse, le corps parfait, les stars court-vêtues et la (hétéro)sexualité » (p. 4). Ce que Caroline Caron veut interroger, c'est « le caractère sexué de la problématisation du social au cœur de la controverse sur l'hypersexualisation » (p. 4). Elle veut répondre à la grande question suivante, très judicieuse : « Pourquoi des tendances mode somme toute minoritaires et passagères parmi les adolescents ont suscité d'aussi vives réactions, généralisées et durables, qui se sont exprimées sur un ton indigné ou hostile, ciblant presque exclusivement les jeunes individus de sexe féminin ? » (p. 4-5).



## « Les nombrils » : des filles présumées coupables

- 2 Le premier chapitre, joliment intitulé « Les nombrils », expose le glissement d'une référence métonymique — les camisoles qui laissent voir le nombril — à une métaphore de l'indiscipline. Les médias sont bien sûr fortement mis en cause. Caractère émotif de la controverse, émoi, sentiment de malaise, angoisse, voire peur du danger gagnent les experts, les parents et les professeurs. Mais « le discours public/médiatique semble s'être complètement canalisé autour de la responsabilisation des filles, et des filles seulement », souligne l'auteure (p. 25). Si les filles « trop » sexy sont victimes de harcèlement ou d'abus sexuel, c'est qu'elles l'ont cherché ! « Par un effet rhétorique, les filles sexy deviennent coupables de l'acte voyeuriste », analyse l'auteure (p. 26) qui revient sur le double standard où seule l'expression sexuelle des hommes est posée comme légitime. Finalement, cette attaque de panique aboutit à la recherche de « solutions » : vêtements imposés pour masquer les tenues jugées sexy, collections vestimentaires ou uniformes.

## Sanction, réflexion ou éducation ?

- 3 Le deuxième chapitre, « La faute à Britney... ou aux parents ? », analyse les mécanismes mis en œuvre pour assurer la régulation morale et sexuelle des adolescentes. La réaction autoritaire à ce qui est nommé « hypersexualisation » — un mot-valise qui transporte bien d'autres choses que ce qu'il semble désigner — va à l'encontre de la mission éducative du système scolaire. Imposer une tenue vestimentaire conduit à faire l'épargne d'une réflexion avec les jeunes sur « les effets de manipulation des médias et des industries de la mode ».
- 4 Le troisième chapitre, « Écouter vraiment », se veut une « méthodologie des sensibilités ». L'élaboration d'un protocole et son actualisation sur le terrain sont détaillées, avec tout le questionnement et les tâtonnements légitimes qui vont de pair. Les données sur lesquelles repose l'ouvrage sont issues de 14 entretiens menés en 2007 — 8 individuels et 6 en groupe — auprès de 28 participantes. Certes, il s'agit de microsociologie « au coin de la rue » selon le titre de la collection ; mais ce très petit nombre d'entretiens relativise la portée de la recherche. D'autant que l'échantillon comporte nombre de participantes qui ont un lien personnel, professionnel ou communautaire avec la chercheuse. L'ouvrage ne porte donc pas sur « les », mais sur « des » adolescentes québécoises.
- 5 Suivent les résultats et leur analyse, sur 2 chapitres et en 69 pages, soit moins d'un tiers de l'ouvrage. Le rendu, illustré par les propos des adolescentes interrogées, adroitement choisis et mis en scène, s'articule autour de deux thématiques principales qui reflètent les préoccupations des jeunes filles : d'une part, « le sens que prennent le code vestimentaire, l'uniforme et les pratiques de surveillance dans le contexte scolaire », d'autre part, « les multiples significations, négociations et contestations que revêt la tenue vestimentaire des participantes ».

## « Le code vestimentaire vécu »

- 6 Le quatrième chapitre expose les (re-)sentiments des participantes face à « la loi de/ dans l'école ». Elles perçoivent d'emblée que les règlements scolaires s'appliquent presque uniquement aux vêtements féminins : camisoles, « gilets-bedaine », pantalons à taille basse... Leurs points de vue sur ces règles couvrent toute la palette des possibles, de « trop sévères » à « tout à fait légitimes » ; mais il semble hasardeux d'établir une corrélation avec une classe ou une ethnicité, vu la taille de l'échantillon.
- 7 Logiquement, Caroline Caron met en relief « la négation du sujet sexuel adolescent à l'école » et particulièrement du désir féminin adolescent... qui n'est toléré que dans une forme euphémisée : le vêtement préféré des adolescentes est souvent le pyjama en coton ouaté ! La professeure assimile les codes vestimentaires imposés, sans que les jeunes aient voix au chapitre, au « reliquat d'une pédagogie béhavioriste obsolète » opposée au changement de paradigme prôné par la réforme scolaire québécoise : un modèle socioconstructiviste assorti d'une éducation à la citoyenneté comme thème transversal.
- 8 Le cinquième chapitre passe en revue les « pratiques et expériences quotidiennes de l'altérisation ». Un néologisme produit par l'auteure pour « traiter du processus de construction de l'altérité distinguant les concepts anglo-saxons *othering* et *otherness*, difficiles à traduire en français » (p. 151). « Aucune participante n'a endossé l'identité de la fille sexy. » (p. 153) Cette figure est très souvent dénigrée et jugée indésirable par les participantes... On aurait pourtant aimé entendre ce qu'avaient à dire des filles qui se revendiquent sexy et adoptent des tenues condamnées.
- 9 Finalement, les thèmes de la mode sexy et de l'hypersexualisation ont beaucoup moins intéressé les participantes que l'étiquetage ou les insultes dont elles sont victimes... souvent à propos de leur réputation sexuelle. Même si l'hypersexualisation est une priorité pour nombre d'adultes, ne vaudrait-il pas mieux s'intéresser aux priorités des jeunes et, notamment, défendre les filles contre ce harcèlement, se demande l'auteure. Elle note combien les participantes sont soumises quotidiennement aux paradoxes des diktats de genre : elles devraient être sexy et aimer le sexe (hétérosexuel)... mais sont niées comme sujets sexués et considérées uniquement comme objets de désir (ou d'abus) masculin.

## Sujets d'étude... mais pas sujets sexuels !

- 10 En conclusion, il est question de « l'impensé du sujet sexuel féminin adolescent ». L'adolescente qui ose une expression sexualisée d'elle-même tente de « “bien s'arranger” pour se sentir bien dans sa peau, se sentir belle, cultiver une estime de soi » ; ce faisant, elle va à l'encontre de ce qui est attendu d'elle. « La construction discursive de “l'hypersexualisation” au Québec n'en est que plus biaisée et extrêmement réductrice », conclut Caroline Caron (p. 182). Cette controverse est d'ailleurs traversée par des images fantasmées de précocité (hétéro)sexuelle, d'excès en tout genre, de pratiques inquiétantes. Or, ce sont les structures économiques, les logiques marchandes et les processus socioculturels qu'il faudrait analyser pour appréhender l'ensemble des phénomènes rangés sous le terme d'*hypersexualisation*. Pragmatiquement, il paraît en effet urgent de se demander pourquoi et comment on

arrive à vendre des sous-vêtements sexy à des petites filles et à laisser la publicité les afficher en femmes fatales.

---

## NOTES

1. Pour son livre, la professeure Caroline Caron, du Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, a remporté le Prix du Canada 2016 remis par la Fédération des sciences humaines, assorti d'un montant de 2 500 \$. En attribuant le prix, le jury a déclaré : « Par son étude rigoureuse et magistrale d'un phénomène social hautement médiatisé, objet de multiples controverses, Caroline Caron redonne une voix aux jeunes filles, leur identité et leur propre conscience. Dans l'actuel contexte pancanadien et québécois de l'objectification constante (et souvent dangereuse) des jeunes filles et de leur corps, cette importante étude vient à point nommé pour aider à poser les questions justes et pertinentes sur ce sujet d'une actualité brûlante. »

---

## AUTEURS

### SYLVIE DEBRAS

Sylvie Debras est journaliste et docteure en sciences de l'information (Institut Français de Presse, Paris II). Courriel : envadrouille@orange.fr

Maxime CERVULLE, Nelly  
QUEMENER et Florian VÖRÖS (dir.)  
(2016), *Matérialismes, culture et  
communication. Tome 2 : Cultural  
Studies, théories féministes et  
décoloniales*

Paris, Presses des Mines, Coll. « Matérialismes »

Frank Jablonka

---

## RÉFÉRENCE

Maxime CERVULLE, Nelly QUEMENER et Florian VÖRÖS (dir.) (2016), *Matérialismes, culture et communication. Tome 2 : Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Matérialismes »

- 1 L'ouvrage recensé est la suite de la trilogie *Matérialismes, culture et communication*. Peu de temps après la sortie du premier tome consacré aux *Marxismes, théorie et sociologies critiques*<sup>1</sup> (Granjon, 2016), et avant la parution du troisième, consacré à une thématique autour de l'économie politique de la communication et des théories des industries culturelles (p. 10), l'intérêt affiché du présent volume n'échappera pas au lecteur dès les premières pages. En effet, le propos est l'articulation conceptuelle et théorique des trois dimensions d'oppression définies comme majeures : de classe, de sexe / genre et coloniale. L'objectif est, comme celui du premier tome, clairement critique et se place dans une posture engagée. Le triptyque capitalisme, patriarcat et colonialisme est abordé en fonction d'angles assez variés, mais ils ont tous en commun une visée qui se veut « matérialiste », et ce, en grande partie dans la perspective des médias, de la communication et plus particulièrement du langage. Le point de vue adopté pour la

conception de l'ouvrage est donc « les résistances et les projets politiques populaires, décoloniaux et féministes », avec l'accent mis sur « la matérialité du langage, de l'idéologie et du discours » (p. 11).

- 2 Le point le plus positif à signaler d'emblée est que ce deuxième tome est nettement mieux organisé que le premier. Il reste certes une part d'arbitraire dans le choix des thématiques et des auteurs discutés, ainsi que dans la répartition de ceux retenus dans les différents tomes. Mais il faut reconnaître que l'ensemble des contributions rentre dans le cadre thématique de l'ouvrage recensé, ce qui est déjà une avancée par rapport au premier tome. L'organisation en trois parties principales est tout à fait nette et répond *grosso modo* au triptyque défini ci-dessus.
- 3 La première partie, intitulée « *Cultural Studies* et matérialisme culturel », discute des *visual cultural studies*, à côté des auteurs « phares » Stuart Hall (sur le rapport que les *cultural studies* britanniques entretiennent avec le marxisme de Colin Sparks) et Paul Gilroy (sur le « matérialisme à l'aune de l'expérience noire de la modernité », d'E. Parent), mais aussi Raymond Williams, Lawrence Grossberg et E.P. Thompson. La perspective adoptée est très explicitement marxiste.
- 4 La référence centrale de la deuxième partie, « Théories féministes et *Queer* », est sans conteste, comme on pouvait s'y attendre, Judith Butler, à qui est consacré l'article de Noémie Michel (« Judith Butler : la matérialité mise en scènes ») et à qui est aussi largement accordée la parole dans le texte de Gianfranco Rebucini sur le « Marxisme *queer* : approches matérialistes des identités sexuelles ». Dans cette partie sont aussi représentés les auteurs Monique Wittig, Colette Guillaumin et Patricia Hill Collins. Le dernier article de cette partie, « Néo-matérialisme : un nouveau courant féministe ? » de Cornelia Möser, prend assez largement en compte les discussions en Allemagne, ce qui est, dans les débats français, rare et d'autant plus appréciable.
- 5 Dans la troisième et dernière partie, « Études décoloniales et postcoloniales », on peut à nouveau reconnaître une figure centrale dans les contributions. Il s'agit, ce qui n'est pas non plus une grande surprise, de Gayatri Spivak, à qui s'intéresse le texte « Gayatri C. Spivak : un matérialisme esth-étique entre marxisme et déconstruction » (Jamila M.H. Mascot), dans son intégralité, et à qui est aussi accordée une place de premier plan, avec de nombreux autres auteurs évoluant ou ayant évolué dans le contexte indien, dans l'article d'Anne Castaing, « *Subaltern Studies* : de la provincialisation de l'Europe ». On ne s'étonnera pas non plus que des contributions essentielles soient consacrées à des intellectuels aussi importants que Frantz Fanon (« Poétique de l'actualité et critique de la culture », Norman Arjari) et Edward Saïd (« Productivité de la culture et conscience géographique », Orazio Irrera). Les positions de C. L. R. James et Aníbal Quijano sont également prises en compte dans cette partie.
- 6 On s'interrogera évidemment sur l'acception du terme *matérialisme* dans un ouvrage qui s'intéresse en premier lieu à des dimensions *prima vista* aussi peu matérielles que la culture, la communication, les médias. En effet, les trois parties ont en commun de s'attacher à la déstabilisation de la métaphore doxique du marxisme et du matérialisme marxiste, de la base et de la superstructure, au profit d'un « matérialisme culturel ». Si l'on peut reconnaître en cela le point de convergence entre les différentes approches abordées sous l'une ou l'autre des trois sous-thématiques, c'est aussi cette ouverture par laquelle entre dans les débats le poststructuralisme, qui figure progressivement comme complément théorique du marxisme. Si l'on peut repérer un fil rouge qui organise les contributions de l'ouvrage dans son ensemble, on le trouve dans cette

ouverture sur un matérialisme *soft*. Les éditeurs parlent à ce titre très judicieusement d'un « débordement du marxisme par ses marges » (p. 10). C'est donc à ce renouveau épistémologique que la conception de l'ouvrage s'attelle, ce qui reflète le changement de la donne et des enjeux à l'ère de la mondialisation postcoloniale. À maints égards, on ne peut pas s'empêcher de penser que *matérialiste* soit ici tendanciellement le (quasi-)synonyme de *émancipateur*. Nous allons proposer un tour d'horizon des trois parties, sans pouvoir discuter ni même évoquer l'ensemble des articles individuellement.

- 7 Le terme de *matérialisme culturel* a été lancé par Williams, comme le souligne Jean-Jacques Lecercle dès le titre de son texte : « Le matérialisme culturel de Raymond Williams » (p. 37-50). S'il plonge donc ses origines dans le champ littéraire, ce matérialisme peut certes être transféré à d'autres champs des discours sociaux. Ce texte d'ouverture de la première partie de l'ouvrage n'entreprend rien de moins qu'un bouleversement assez fondamental de la conception « architecturale » de la base et de la superstructure. Ce « matérialisme », que Lecercle qualifie d'« historique » — à ne pas confondre avec ce que l'on entend communément par « matérialisme historique » —, pose comme point de départ non pas l'« être », mais « l'être social » (p. 38). En reconnaissant une large autonomie aux faits culturels, on leur donne le statut de producteurs de « systèmes de significations et de valeurs au sein desquels les individus constituent leur réalité, autrement dit leur monde vécu » (p. 39). Dans un geste qui n'est pas sans rappeler la théorie de l'habitus de Pierre Bourdieu, Williams pose en effet l'« incorporation » des structures sociales par la pratique. Le principal vecteur de cette incorporation est le langage, qui apparaît au premier plan sur la scène sociale, en particulier dans le jeu d'« interpellation » (au sens de Louis Althusser) et, éventuellement, par retournement, de contre-interpellation. De ce fait revient effectivement un statut « matériel », voire de force matérielle à l'idéologie linguistiquement, plus précisément discursivement constituée, s'agissant de la constitution d'hégémonies qui, à leur tour, font potentiellement l'objet de revendications contre-hégémoniques. Dans une ligne proche, E.P. Thompson réfute la métaphore « architecturale » de la base et de la superstructure. Fanny Gallot et Juan Grigera voient dans leur contribution chez Thompson « un matérialisme à l'épreuve de l'expérience de l'*agency* » (p. 51-62), qui reproche à ce modèle binariste une vision réductionniste. D'après Thompson, les relations de production trouvent leur expression simultanée dans les formes culturelles. Par conséquent, les normes et les valeurs ont également leur dimension matérielle. « La "base" comporte ainsi également des formes morales, politiques et légales qui ne peuvent être reléguées à la superstructure » (p. 54). Le mode de production est un phénomène fondamentalement social. C'est par cette reformulation du matérialisme que Thompson cherche à conceptualiser les marges de manœuvre accrues dont disposent les sujets et à leur rendre l'expérience d'*agency*. Plus radicalement encore, Hall propose une conception en grande partie sémiotique de l'idéologie, qui s'articule en termes de décodages différentiels et polysémiques. Ces codages sont véhiculés par la communication médiatique (surtout langagière), où Hall voit la télévision au premier plan. La perspective marxiste entre en jeu dans la mesure où Antonio Gramsci lui permet, dans le cadre de son approche des études culturelles, de théoriser l'hégémonie : en effet, le codage et le décodage dominants semblent passer sans effort, et sans résistance. Avec Volochinov, Hall parvient à conceptualiser le caractère intrinsèquement différentiel du codage et du décodage, ce qui ouvre la voie à des décodages divergents et potentiellement contre-

hégémoniques. On dirait que la philosophie du langage marxiste a préparé chez Hall une réception assez féconde du poststructuralisme sous la plume d'Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, qui voient l'idéologie s'articuler en discours et l'hégémonie en conséquence se constituer autour de « points nodaux » ou « signifiants vides », terme qui suraccentue en réalité la notion de décodage polysémique (Laclau et Mouffe, 1991 : 112 sq.). Paul Gilroy table également sur de tels processus symboliques « flottants » dans son approche théorique de l'identité postcoloniale « black » qui, en fin de compte, n'est que l'autre versant, symétrique dirait-on, de la construction identitaire « blanche » : « C'est donc une même métaphysique de l'identité, flottant tel un fantôme de part et d'autre de l'Atlantique, que l'on retrouve la racine des conceptions nationalistes ethnocentrées blanches britanniques et noires américaines » (p. 101). Paradoxalement, le caractère « flottant » n'est que le résultat d'orientations identitaires essentialistes, de manière concomitante et coévolutive de part et d'autre : « Héritières d'une conception romantique du "Volksgeist" chère à Herder, toutes deux sont finalement victimes des mêmes mirages de la pensée raciale » (p. 101). Si le versant « blanc » « universalise une identité ethnique européenne en l'érigant en paradigme écrasant », le « black » « absolutise défensivement une identité pré-moderne fantasmée en alternative au désenchantement moderne » (p. 101). Le caractère symboliquement « flottant » de l'africanité est donc la conséquence d'une « invention » qui résulte d'une quête identitaire essentialiste, avec une africanité mythifiée<sup>2</sup>, certainement en grande partie par réaction. Le programme de Gilroy est, sur cet arrière-plan, la recherche d'une sortie transversale et non essentialisante de cette impasse, afin de trouver un cadre approprié pour penser la modernité qui rende justice aux expériences des deux côtés. Même l'approche des *visual cultural studies* (Maxime Boidy) met l'accent, dans l'explication des « matérialismes du visible », sur l'importance de la dimension « immatérielle » des productions, s'appuyant en cela sur des idées qui figurent sous le label de « postfordisme », ici dans la lecture de Michael Hardt et Toni Negri. On va avouer que le « matérialisme » défendu dans cet ouvrage semble être un « matérialisme » bien plus métaphorique que « matériel » — métaphore pour l'émancipation.

- 8 Cette ligne se poursuit dans la deuxième partie. Chez Wittig, en l'occurrence (dans le texte de Stéphanie Kunert), le langage est considéré, dans la prolongation d'une idée exposée auparavant dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, dans une visée contractuelle : le langage est défini comme « le premier contrat social, permanent, définitif. Car le premier accord entre les êtres humains, ce qui fait d'eux des humains et des êtres sociaux, c'est le langage » (citation de Wittig, p. 147). Cette référence, qui remonte aux sources du structuralisme européen, n'a *prima facie* pas grand-chose de matérialiste, même si Wittig se démarque par la suite strictement du structuralisme. On ne niera effectivement pas que la base contractuelle du langage est susceptible d'entraîner des coercitions liées à des enjeux de pouvoir, qui peuvent atteindre la qualité de force matérielle (comme Wittig le montre à l'exemple de la communication pornographique, p. 149). Le rapport entre base et superstructure représente également un enjeu majeur dans la réception de l'œuvre de Butler. L'un des reproches qui lui ont été adressés est d'avoir négligé la dimension historique et économique des rapports de domination et les relations sociales de production (p. 195 sq.). Les analyses de Butler sont certainement fortement influencées par le poststructuralisme, surtout par le déconstructionnisme. Méritent-elles pour autant le qualificatif de matérialistes ? L'argumentation de Butler procède à un passage en revue

de l'« effet-sujet » (réinterprété comme formation discursive) qu'Althusser formule dans le cadre de sa conception de l'« interpellation ». C'est en fait dans la matérialité du corps subjectivé que l'idéologie *prend corps*, qu'elle se matérialise. Le corps ne se résume certes pas à la pure discursivité, mais dans sa matérialité il perd, pour ainsi dire, son « innocence » pré-sociale (« crue ») par la discursivation genrée : la fille est « fillée » par la force performative de la nomination (« cuite », dans la métaphore empruntée à Claude Lévi-Strauss). Il y a ainsi imbrication indissociable du « matériel » avec le « non-matériel » ; en effet, « la matière excède le discours, et dans un même geste court-circuite toute possibilité d'appréhender la matière en dehors du discours<sup>3</sup> » (p. 201). Il est effectivement possible d'intégrer Butler dans les « approches matérialistes des identités sexuelles » (Gianfranco Rebutini). Ce « marxisme *queer* » se démarque du matérialisme historique marxiste en ce qu'il ne s'intéresse pas à l'histoire des discours, mais à *l'histoire de la matérialisation du discours*, en l'espèce genré, par lequel s'opère la sédimentation des conventions et des pratiques symboliques, qui correspond, en fin de compte, à nouveau au modèle d'incorporation (« l'histoire comme sédimentation corporelle »). C'est précisément cette particularité qui rapproche l'orientation de Butler de la phénoménologie, telle qu'elle est mise en avant par Sara Ahmed. « Pour Judith Butler, c'est précisément la façon dont la phénoménologie expose la "sédimentation" de l'histoire dans la répétition de l'action corporelle qui en fait une ressource utile pour le féminisme » (citation d'A Ahmed, p. 217).

- 9 Dans la troisième partie se poursuit la déconstruction du matérialisme d'un point de vue dé- et postcolonial. La communication médiatique joue ici encore un rôle de premier plan, comme chez Fanon dans sa critique des émissions radiophoniques coloniales. Les nouvelles techniques et fonctions de la communication de masse sont mises en œuvre dans l'intérêt du « déracinement d'une subjectivité primordiale » de la part des colonisés (p. 249). C'est donc le dispositif technico-discursif qui constitue la corporalité oppositive, mais asymétrique selon la distinction entre « noir » et « blanc ». Si l'on ne « naît pas Noir » — ou Blanc, ou Arabe... —, on le devient par l'« agencement techno-mémoriel qui ne cesse de la produire que se tient l'opposition du Noir et du Blanc » (p. 250). On voit bien en quoi le « matériel » et le « non-matériel » s'imbriquent à nouveau pour produire la ligne conflictuelle, et en quoi le côté de prime abord « non matériel » dans le « matériel », ici la communication, joue dans cette configuration un rôle de premier plan. L'alliance entre le matérialisme marxiste et une orientation théorique d'inspiration poststructuraliste apparaît très clairement dans l'œuvre de Saïd. Dans l'objectif de conceptualiser « la production de subjectivité au sein de l'orientalisme » (p. 279), il convoque, d'une part, l'analyse de discours dans la ligne droite de Michel Foucault et, d'autre part, le « matérialisme culturel » de Raymond Williams ainsi que l'approche marxiste de la culture conçue par Antonio Gramsci. Le principal intérêt que représente ce dernier volet pour Saïd est l'apport théorique concernant le complexe hégémonique. C'est en effet par la mise en discours culturelle que se produit l'hégémonie conjointement politique et culturelle de l'Occident en concomitance avec ce que l'on appelle l'« orientalisme », conceptualisé par Saïd comme formation discursive, par la création du consensus de part et d'autre : « [...] il y a l'hégémonie des idées européennes sur l'Orient, qui répètent elles-mêmes la supériorité européenne par rapport à l'arriération orientale, l'emportant en général sur la possibilité pour un penseur plus indépendant, ou plus sceptique, d'avoir une autre opinion » (citation de Saïd, p. 282). Encore par symétrie, l'Occident est fabriqué comme entité discursive dans ce même mouvement. « Les deux entités géographiques se



soutiennent ainsi et, dans une certaine mesure, se reflètent l'une dans l'autre » (citation de Saïd, p. 289). À cette « géographie » revient encore une part imaginaire, véhiculée par les discours « orientalistes », en permanente tension avec la géographie « matérielle ». Une colonisation pour ainsi dire « épistémique » est, dans la ligne droite de la notion d'hégémonie au sens de Gramsci, mais aussi de la pensée de Fanon, également au centre de l'intérêt chez Quijano, et la dimension langagière et discursive est de nouveau au premier plan, conjointement avec l'imaginaire et la cognition (voir « Aníbal Quijano et la saturation coloniale », de Marco Dell'Omodarme). En effet, « l'intellectuel colonisé échappe toujours à une identification de soi autre que celle que lui livrent les schèmes psychiques, catégoriels et linguistiques des colons » (p. 305). Le régime colonial hégémonique définit ainsi épistémiquement un espace qui délimite le champ des possibles. Cependant, contrairement au marxisme, cette conception de l'hégémonie est, sur le plan analytique, prioritaire par rapport à l'organisation économique. Celle-ci apparaît plutôt comme expression de la première. Le langage représente également un enjeu central dans les *subaltern studies*. C'est la subalternisation en termes sociopolitiques et socioculturels qui est le point de départ de la création du langage « subalterne » et de la capacité d'énonciation des subalternes. La subalternité a ici de nouveau sa dimension « épistémique ». C'est précisément cette dimension qu'il s'agit de récupérer dans un geste revendicatif. En effet, « l'expression autonome du subalterne ne peut se formuler que dans un langage qui défie les normes du langage du pouvoir, celui dans lequel [...] les subalternes ne peuvent s'exprimer » (p. 329). Tout en cherchant des voies d'issue, on prend ici la position de Spivak (surtout Spivak, 2009) comme fil directeur. La posture *engagée* des *subaltern studies* vise ainsi la mise en place d'un espace énonciatif et épistémique permettant aux subalternes de « devenir sujets de leur propre histoire par leur propre culture » (p. 330). Ce qui s'annonce dans le texte précédent est dûment approfondi dans le dernier texte du recueil, consacré intégralement à Spivak, qui s'intéresse moins à la dépossession matérielle qu'à la dépossession symbolique. Il est vrai que son ouvrage « phare », *Les subalternes peuvent-elles parler ?* (Spivak, 2009), attribue un caractère quelque peu apodictique à la « violence épistémique » qui s'abat sur le sujet subalterne par la force du discours hégémonique et qui en provoque la désarticulation. Si la forclusion des voix subalternes du spectre discursif légitime était totale, quel était l'espace épistémique du discours contestataire et contre-hégémonique mené en l'occurrence par Spivak elle-même ? Ne serait-on pas placé devant le dilemme d'une auto-contradiction performative ? La théorie n'oblige donc pas de réduire les aspirations émancipatrices des *subaltern studies* esquissées ci-dessus, épistémologiquement parlant, au silence, au contraire. Et peut-être que les voies recherchées par Spivak elle-même, à savoir l'esthétisation dans la littérature et l'éducation, tiendront les promesses éthiques, ou « esth-éthiques », sous-jacentes à un tel programme.

## BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE, Jean-Loup et Elikia M'BOKOLO (1999), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.

BUTLER, Judith (2011), *Bodies that Matter*, New York, Routledge.

GRANJON, Fabien (dir.) (2016), *Matérialismes, culture et communication. Tome 1 : Marxismes. Théorie et sociologie critiques*, Paris, Presses des Mines.

LACLAU, Ernesto et Chantal MOUFFE (1991), *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Radical Democratic Politics*. 2<sup>nd</sup> edition, London, New York, Verso.

SPIVAK, Gayatri Chakravorty (2009), *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam.

## NOTES

1. Cf. notre compte rendu dans le présent numéro.

2. Dans une visée proche, voir Amselle et M'Bokolo, qui évoquent le « côté "caméléon" » de l'identité « afro ». Les symboles liés à l'africanité sont « des labels, des bannières, des emblèmes onomastiques qui sont "déjà là" et que les acteurs sociaux s'approprient en fonction des conjonctures politiques » (1999 : vi). Si l'africanité est, en fait, « inventée », c'est parce qu'on a du mal à la (re)trouver, surtout à travers les distances sociogéographiques et les ruptures historiques, de part et d'autre. « C'est bien l'éloignement social et géographique qui, aussi bien en Europe qu'en Afrique » — et ailleurs —, « permet de donner pureté et homogénéité à un milieu hétérogène et hiérarchisé » (*ibid.* : 42).

3. Dans les mots de Butler elle-même : « This is not to say that, on the one hand, the body is simply linguistic stuff or, on the other, that it has no bearing on language. It bears on language all the time. The materiality of language, indeed, of the very sign that attempts to denote "materiality", suggests that it is not the case that everything, including materiality, is always already language. On the contrary, the materiality of the signifier [...] implies that there can be no reference to a pure materiality except via materiality. Hence, it is not that one cannot get outside of language in order to grasp materiality in and of itself; rather, every effort to refer to materiality takes place through a signifying process which, in its phenomenality, is always already material » (2011 : 37 sq.). Il faudra reconnaître que sous la plume de Butler, le matérialisme connaît une évolution théorique tout à fait remarquable, « mariant » ainsi le matérialisme avec le *linguistic turn*.

---

## AUTEURS

### FRANK JABLONKA

Frank Jablonka est professeur, HDR en sciences du langage (linguistique romane) et membre du Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (CURAPP), Université de Picardie Jules Verne. Courriel : fjab@gmx.net

# Éric DACHEUX (2016), *Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie*

Paris, L'Harmattan

Anne-Hélène Le Cornec Ubertini

---

## RÉFÉRENCE

Éric DACHEUX (2016), *Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie*, Paris, L'Harmattan

- 1 « Au fond, c'est l'ensemble de la doxa communicationnelle européenne qu'il faut abandonner » (p. 252). Voilà le projet ambitieux que s'est fixé Éric Dacheux dans cet ouvrage qui décrypte les erreurs de communication publique des institutions européennes et propose des solutions pour construire une Europe citoyenne. Deux décennies de travaux empiriques sur la politique de communication des institutions européennes amènent l'auteur à analyser précisément les choix stratégiques opérés depuis 1957. Il met en lumière l'écart entre l'Europe technocratique actuelle et ce que devrait être une Europe démocratique. Il ne s'agit pas d'une analyse de la crise de la représentation politique dont l'auteur soutient qu'elle est inévitable au sens où toute représentation suppose une difficulté à répondre en même temps aux attentes de citoyens dont les points de vue divergent. La représentation est nécessairement en crise permanente, ce qui ne la disqualifie pas pour autant. L'auteur en veut pour preuve que les citoyens ne remettent pas en cause le principe de la représentation mais la manière dont les représentants exercent leur mandat. Pour l'auteur, au-delà de la crise, le conflit, l'altérité radicale et le *dissensus* sont les ferments indispensables à la démocratie qu'il définit classiquement comme « [...] un pari insensé : celui du

gouvernement des citoyens par les citoyens » (p. 206), tout en ajoutant : « Idée autrefois incarnée par le tirage au sort des dirigeants parmi les citoyens de la Cité » (p. 206).

- 2 Pour ceux qui travaillent sur la démocratie, ce renvoi aux racines grecques est riche d'implicites, il indique que le caractère insensé du pari ne justifie en rien qu'il ne soit pas relevé et que l'égalité de droits entre les citoyens n'est pas négociable. Les élus ne sont pas l'élite à raison d'une forme de supériorité intellectuelle, et les citoyens restent les acteurs politiques majeurs, seuls à même de trouver ensemble des solutions pour ce qui les concerne tous. Pas question donc de vider la démocratie de son sens sous prétexte de la complexité du monde, de la multitude de formes de démocraties possibles, notamment la démocratie représentative qui ne serait plus un pis-aller mais un système parfaitement démocratique en soi. Si l'auteur déconstruit les idées reçues, les fausses définitions, en matière de communication, il ne le fait pas pour la démocratie, car en traitant les unes, il aborde l'autre : « Communication et démocratie partagent [...] une même quête : nouer des liens sociaux qui ne soient pas des liens de domination mais des liens égalitaires » (p. 99). La communication politique est conçue comme « l'un des ventricules de la démocratie » (p. 185) et suppose que les citoyens en soient pleinement acteurs et pas seulement destinataires.
- 3 Dacheux rappelle qu'il revient aux citoyens de décider de ce que doit être l'Europe qui n'est pas condamnée à une seule voie possible, comme le prétendent les discours libéraux univoques qui séparent artificiellement l'économique du politique comme si nous étions à la fin de l'histoire économique. La production et la répartition des richesses sont des questions politiques puisqu'elles concernent l'intérêt général. Pour faire adhérer les citoyens à ce nouveau *one best way* libéral et austère, la solution préconisée actuellement par les institutions européennes est de « rapprocher l'Europe de ses citoyens », comme si l'Europe était une entité détachée de ses citoyens, c'est-à-dire comme si un système démocratique pouvait exister à l'écart de ses acteurs principaux. La défiance envers l'Europe et son rejet par les citoyens n'auraient pas de raison d'être objectifs, mais viendraient plutôt d'un déficit d'information et de communication sur ce que fait l'Europe. Même si le choix du libéralisme économique n'a pas tenu ses promesses de réduire le chômage et la pauvreté, bien au contraire, le cap devrait être maintenu avec simplement plus de pédagogie. La tâche est ainsi confiée à des communicants professionnels non élus qui mélangent communication marketing et communication persuasive ou manipulatoire. Le citoyen n'est plus un acteur politique, mais la cible d'une forme de discours publicitaire qui cumule les idées reçues et fusionne espace public et espace économique. Résultat : les citoyens se détournent plus encore de l'Europe et le risque de repli identitaire s'accroît.
- 4 Dacheux décortique les concepts de communication (marketing, persuasive, manipulatoire, publique, politique, démocratique, performative), d'information, de médias, d'espace public, de délibération, de citoyenneté, et synthétise régulièrement son propos sous la forme de tableaux. Cela donne un ouvrage à la fois très pointu sur les questions européennes et très utile pour tous les étudiants et les enseignants chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en sciences politiques. Grâce au refus de la communication marketing appliqué à lui-même, Dacheux peut élaborer des solutions nouvelles susceptibles de redonner aux citoyens le goût de l'Europe. Les citoyens ne manquent pas d'informations, nous dit l'auteur, mais d'une culture civique commune nécessaire à la création d'un véritable espace public. Les médias audiovisuels, seuls, ne constituent pas l'espace public manquant, ils sont

utiles pour sensibiliser la population à l'Union européenne et rassembler les citoyens autour de sujets européens qu'ils peuvent vulgariser. Parmi les ingrédients indispensables, il faut une nouvelle utopie pour l'Europe, pour contribuer « à vivifier et à dynamiser un espace public démocratique sans cesse menacé par la fermeture idéologique ou la dissolution dans un ordre transcendant » (p. 199). Et puis il faut du conflit et de la passion. Si les conflits font toujours courir le risque de la rupture, ils n'en sont pas moins nécessaires à la co-construction de règles communes. Le lecteur retrouve ici un ancrage dans l'épistémologie de la complexité d'Edgar Morin (2014), à laquelle Dacheux se réfère dans l'introduction générale de son ouvrage. Toutefois, le propos de l'auteur ne relève pas de l'analyse systémique structuraliste induite par cet univers théorique où le jeu des acteurs est déterminé par leur place dans le système. Loin de ce relativisme classique qui efface la responsabilité des éléments d'un système, Dacheux affirme que les citoyens sont responsables au sens où ils ont un pouvoir politique et sont aptes à trouver les solutions les plus pertinentes. De la même manière, l'auteur ne réduit pas les solutions à un mi-chemin entre deux idées opposées, chacun ayant à moitié tort et à moitié raison. Une telle perspective rendrait peu utile le débat citoyen et le rapprocherait plus de la négociation, destinée à préserver des intérêts particuliers, que de la délibération dont la quête est l'intérêt général.

- 5 « Nous proposons de promouvoir une nouvelle approche de la communication politique que nous avons appelée, suite aux travaux de Patrick Viveret : la construction des désaccords » (p. 186). C'est en confrontant des arguments sur des sujets qui font *dissensus* qu'un projet européen se dessinera, à condition de ne jamais oublier que chaque homme égale une voix. Les sujets de débat à même de susciter l'intérêt des citoyens européens ne manquent pas : d'abord la politique économique de l'Union européenne par exemple. Un conflit « intégrateur » entre citoyens permettrait de régler au mieux les questions vives qui les concernent. Si Dacheux traite de la communication publique de l'Europe, son propos est aisément transposable à l'échelle nationale. « Ce livre parle donc des problèmes de communication démocratique à l'échelle européenne car c'est là qu'ils sont les plus visibles, les plus perceptibles, mais il concerne aussi la communication publique de proximité » (p. 15).
- 6 Enfin, l'auteur éclaire d'une façon nouvelle la réception des communications dès lors que le récepteur actuel est submergé de communication marketing. En se protégeant des tentatives répétées de persuasion et de manipulation, le récepteur se coupe de son environnement, il est « asphyxié », ce qui l'éloigne de son rôle de citoyen exerçant son esprit critique pour faire évoluer le débat public. Toutefois, loin du fatalisme habituel qu'il dénonce sur les questions politiques, Dacheux ouvre des pistes et contribue à donner au lecteur l'envie de se réapproprier le pouvoir qui est le sien.

---

## BIBLIOGRAPHIE

MORIN, Edgar (2014), *La méthode. 6. Éthique*, Paris, Seuil.

VIVERET, Patrick (2003), *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'aube.

## AUTEURS

### **ANNE-HÉLÈNE LE CORNEC UBERTINI**

Anne-Hélène Le Cornec Ubertini est maître de conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis. Courriel : [ubertini@unice.fr](mailto:ubertini@unice.fr)

# Éric DACHEUX (2016), *Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie*

Paris, L'Harmattan

Odile Riondet

---

## RÉFÉRENCE

Éric DACHEUX (2016), *Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie*, Paris, L'Harmattan

- 1 L'ouvrage d'Éric Dacheux s'avère parfois touffu, avec des répétitions ou des digressions qui gênent la lecture. On peut avoir le sentiment d'avoir déjà lu antérieurement certaines pages, mais la réflexion se situe clairement dans la suite des travaux de ce chercheur, au croisement des questions de l'espace public, de la communication politique et de la communication publique, de l'Europe, enfin des organisations et associations non gouvernementales. C'est dans le cadre de ces préoccupations, courantes chez lui, que nous pouvons le mieux apprécier cet ouvrage. Le sommaire structure dès le départ ces thèmes dans leur succession. Le point de départ est une critique de ce que l'Union européenne (UE) nomme *communication*. Ce qui ouvre à une réflexion sur l'espace public comme lieu d'une communication publique véritablement au service de la démocratie. Enfin, Dacheux revient sur l'UE pour proposer une réorientation de la politique de communication vers la société civile et les débats essentiels qui la touchent.
- 2 Le problème fondamental de la communication de l'UE, affirme-t-il dès l'introduction, est que, paradoxalement, elle creuse le déficit de légitimité des institutions alors qu'elle se donne pour mission de le combler. Et il justifie son affirmation par une série



d'arguments. D'abord, sa prétention à rapprocher l'Europe des citoyens sous-entend que le marketing politique permettrait de faire comprendre l'intérêt de l'Europe telle qu'elle est à des citoyens européens peu éduqués, ou peu informés, ou peu intelligents. Or, cela ne peut marcher, car nous assistons à « la triste dénaturation de l'utopie pacifiste dans une Europe marchande » (p. 27). De plus, il faut s'adresser à 500 millions de personnes qui ne parlent pas la même langue, avec des moyens financiers et humains faibles, en passant par des supports médiatiques disséminés dans chaque pays. Cela fait tout de même beaucoup de problèmes techniques, en plus du positionnement discutable.

- 3 La préoccupation de la communication de l'UE est récente. Elle a consisté au début en de l'information sur les modalités de l'unification du marché et les avantages que les entreprises pouvaient en tirer. La cible était donc un très petit milieu. C'est avec le référendum sur la monnaie unique que le problème a réellement commencé à apparaître. Sur le plan technique, l'UE a utilisé des campagnes de publicité, proposé l'utilisation de symboles comme l'hymne et le drapeau pour matérialiser l'appartenance au même ensemble, favorisé la tenue de conférences et colloques ainsi que des événements comme les « Capitales européennes de la culture », publié des livres et des brochures, ouvert des centres d'information, conçu des médias spécifiques ainsi que des sites et services interactifs. Mais cela n'a pas enrayé l'euroscpticisme, bien au contraire. Quel est alors le problème ? L'UE a fondamentalement un problème d'identité, elle est présentée comme inéluctable dans sa forme actuelle, elle a survalorisé les techniques d'information au détriment d'une réflexion sur l'analyse des attentes du public. Et surtout sans doute, elle a utilisé des techniques marketing comme on le ferait pour un produit fini que l'on souhaite vendre, alors que l'Europe est un chantier à discuter. À partir de 2001, la direction de la communication a été réorganisée, avec une politique de professionnalisation, de transparence à l'égard des journalistes et du grand public. Mais dans le même temps, le rejet du traité constitutionnel par deux pays fondateurs a provoqué un séisme. Il est juste de parler de déficit démocratique, de crise de la représentation ou de crise politique, et le marketing politique n'y peut décidément rien. Les responsables de la communication ont une vision de leur action qui « est cohérente puisqu'elle repose sur une idéologie (libérale) qui imprègne la construction d'une société de marché aux dimensions de l'UE » (p. 82), mais qui ne coïncide pas avec les attentes des populations auxquelles elle s'adresse.
- 4 La deuxième partie repart de la notion d'espace public comme lieu d'expression des opinions contradictoires, donc comme fondement de la vie politique dans une démocratie. En effet, « une communication européenne, même renouvelée ne peut pas, seule, renouveler la démocratie européenne ». Et cela pour une raison essentielle : la crise est profonde et une politique de communication traditionnelle ne peut la résoudre. « Nous voyons la dimension proprement politique de la crise démocratique actuelle : la non remise en cause de la société de marché par des élites dirigeantes, ce qui les délégitime aux yeux des citoyens broyés par cette soumission à l'ordre économique. Tel est en tous cas la thèse de ce livre » (p. 105). On insiste beaucoup sur l'importance des médias, mais d'autres lieux favorisent l'« alchimie démocratique ». Les chercheurs en communication distinguent les interactions entre des personnes, dans un groupe, les échanges dans une société, les rencontres entre cultures, la communication à distance. La communication est pour eux un processus actif, à la fois cognitif, corporel et affectif, verbal et non verbal, elle se déroule dans un espace et se déploie dans le temps, elle est prise en compte de l'altérité. Elle n'est ni manipulation ni

propagande et le marketing politique, utilisable pour une campagne électorale, ne sert à rien pour forger une culture citoyenne européenne. Les institutions européennes ont bien déjà fait quelques pas intéressants, comme le dialogue avec les organisations non gouvernementales, un effort pour qu'une information sur l'Europe soit accessible dans les médias nationaux, dans des *think tanks* et des réseaux associatifs européens. C'est dans cette direction qu'il faut aller, c'est ce qu'il faut amplifier. « Il est donc temps de revenir à une conception participative de la démocratie » (p. 145).

- 5 La troisième partie propose des objectifs et des méthodes pour faire vivre en Europe cette démocratie participative que l'auteur appelle de ses vœux. Le débat autour du traité constitutionnel a soulevé les foules. Pourquoi ? Il a été l'occasion d'une mobilisation de tous les acteurs : États, institutions européennes, médias, sites Internet, acteurs de la société civile, intellectuels... Il y avait dans la question posée un potentiel de conflit d'opinions, car une constitution est un enjeu politique majeur. Il y a donc eu en France des débats passionnés avec une diffusion inusitée dans la société pour une question européenne. Malheureusement, après le vote négatif, le traité de Lisbonne a contourné le choix populaire. À partir de là, il est possible de raisonner les paramètres de ce que devrait être la communication européenne. D'abord, il y a une dimension « intégrative » du conflit en démocratie : le conflit ne doit pas être évité, mais problématisé, traité dans toutes ses dimensions, de sorte que les acteurs qui y participent puissent s'approprier ses termes, évoluer en fonction de l'argumentation, trouver des compromis et accepter son issue. L'UE doit se donner pour objectif de créer une culture commune en utilisant ce potentiel intégrateur du conflit, en lançant elle-même des débats sur ce qui importe pour les Européens : la critique de la politique économique, l'identité européenne, l'adhésion de la Turquie, le projet européen lui-même. Et bien entendu, il faudra que les dirigeants européens prennent en compte ce qui s'exprime ainsi. Seules l'invention et l'innovation démocratique sont à la mesure de l'enjeu. « L'union politique volontaire d'États-nations gardant leur souveraineté est un processus inédit dans l'histoire de l'humanité. Il convient donc de mettre en place une communication publique, elle aussi, totalement inédite » (p. 255).

---

## AUTEURS

### ODILE RIONDET

Odile Riondet est maître de conférences HDR, chercheure rattachée au Laboratoire Communications, médiations, organisations, savoirs (CIMEOS-3S) et membre du groupe de recherche Communication et religion (RELICOM), Université de Bourgogne. Courriel : [odile.riondet@wanadoo.fr](mailto:odile.riondet@wanadoo.fr)

Bernard DAGENAIS, en  
collaboration avec Thérèse LAFLEUR  
(2016), *La politique de communication.  
Ou comment gérer son image par des  
règles partagées*

Québec, Presses de l'Université Laval

Linda Saadaoui

---

## RÉFÉRENCE

Bernard DAGENAIS, en collaboration avec Thérèse LAFLEUR (2016), *La politique de communication. Ou comment gérer son image par des règles partagées*, Québec, Presses de l'Université Laval

- <sup>1</sup> *La politique de communication*, qui explique « Comment gérer son image par des règles partagées » comme l'indique son sous-titre, est un ouvrage écrit par un chercheur canadien ayant des expériences de terrain sur la question. Titulaire d'un doctorat de l'École pratique des hautes études en sciences sociales de Paris (EPHESS) et professeur titulaire au Département d'information et de communication de l'Université de Laval, Bernard Dagenais a aussi une expérience professionnelle bien forgée dans les champs de la communication et des relations publiques. Il préside également l'agence Préambule communication et possède un titre académique honorifique de *fellow*, qui lui a été attribué par la Société canadienne des relations publiques. Pour cet ouvrage, il souligne la collaboration précieuse de Thérèse Lafleur, chargée de cours à l'Université de Laval. À titre de professionnelle des relations publiques dans les secteurs public et privé, elle contribue certainement à nombre d'exemples de politiques de communication.

- 2 Le livre se divise en huit chapitres. Les trois premiers semblent cadrer au mieux les tenants et les aboutissants de la communication selon les besoins et les envies d'une organisation. Dans le chapitre 1, il s'agit de définir la notion complexe de politique de communication, l'importance qu'elle prend en entreprise et les raisons pour lesquelles il est plus qu'utile pour toutes organisations à l'international de se doter d'une politique de communication. Dans le chapitre 2, la mise en œuvre d'une politique de communication est décrite. Il s'agit d'abord de revenir sur l'origine de la démarche par une direction ou une équipe demandeuse, pour en arriver à une prise de décision. Ensuite, ce sera un processus d'adoption et de décision ainsi qu'une mise en chantier qui permettront de comprendre comment en arriver finalement à mettre en mots la politique communicationnelle désirée, dans un document physique clair, net et transparent. L'absence de politique est aussi un des choix qui peut être fait. Pour illustrer cela, les exemples sont nombreux.
- 3 Après ces deux chapitres définissant la mise en œuvre et les enjeux de différentes politiques de communication, ce sont leurs raisons d'être qui sont interrogées. Celles-ci dépendent de l'identité de l'entreprise et de l'importance de la communication. En effet, le document présentant les décisions relatives aux choix de l'entreprise, selon son identité, aura une nature bien différente s'il s'agit d'une épicerie de quartier ou d'une PME. Enfin, la conclusion au préambule est une ouverture vers les cinq chapitres suivants, qui traitent de politiques de communication et de « l'énoncé des valeurs et des principes », de « l'image institutionnelle », des « directives imposées aux employés et aux partenaires », des dispositions propres à la communication interne mais aussi externe. C'est dire que méthodologiquement, l'ouvrage, en exposant ses différents chapitres et ses sous-chapitres, tend à expliquer au mieux les côtés positifs et négatifs de manières de communiquer selon les organisations et les politiques mises en œuvre.
- 4 En effet, lorsque Dagenais entre dans le vif du sujet, il aborde la question de l'énoncé des principes et des valeurs — qu'elles soient institutionnelles, relatives à la culture de la communication ou encore relatives aux rapports avec les partenaires. À partir de ces valeurs se crée aussi une image institutionnelle. C'est d'ailleurs l'objet du chapitre 5, qui aborde le positionnement institutionnel de l'organisation avant de se pencher sur sa politique d'identité visuelle : l'image matérielle. En effet, aux prémisses d'une communication, les normes graphiques (logo, sigle, armoiries, blason, drapeaux, slogan, devise et signature — le guide d'identité visuelle) ou encore la charte graphique plus généralement (couleur, typographie et application concrète) ne peuvent être reportées dans un plan stratégique de communication. C'est à l'origine de l'établissement de cette politique que les règles générales d'application (responsabilité, propriété, traduction, reproduction du logo, utilisation autorisée par des tierces parties) doivent être considérées. C'est la raison pour laquelle différents aspects de l'image sont abordés dans ce chapitre. Que l'image soit symbolique (avec une nécessaire veille efficace au sujet de son image) ou emblématique, il ne faut pas omettre non plus les pratiques particulières associées à l'image (livre d'or, diplôme honorifique, anniversaires et faits marquants). Dans la forme, la politique linguistique, la féminisation des termes, l'éthique et la gouvernance doivent également être discutées tout en évitant des écueils préjudiciables pour l'organisation. Enfin, l'image des acteurs doit aussi être présentée avec empathie.
- 5 Le chapitre 6 traite, quant à lui, des directives imposées aux employés et aux partenaires. Nombreuses sont les règles que doit suivre une organisation pour être

crédible : règles relevant des principes de cohérence, de transparence, de qualité, d'ouverture, d'équité (tel l'ombudsman), d'éthique ou de sécurité. C'est ainsi que les règles concernant la culture de communication et les règles liées aux pratiques de communication seront dissociées.

- 6 Les deux derniers chapitres traitent de dispositions propres à la communication interne, puis externe. Pour la communication interne sont pris en considération le projet d'entreprise, les communications téléphoniques, les demandes de renseignements du public, les activités de communication interne, les publications internes, la gestion des publications, les activités sociales, les alertes à l'interne. Quelques règles générales sont aussi expliquées : l'utilisation des bureaux de l'entreprise et la gérance des médias vocaux internes ou encore de la communication virtuelle (intranet, extranet, Internet, site Web, publications, réseaux sociaux). Tout cela est à prendre minutieusement en considération, car la réputation d'une organisation peut être grandement mise à mal si elle n'est pas d'abord réfléchie. Quant aux dispositions propres à la communication externe, l'expérience des auteurs renforce l'attention rigoureuse à porter à ce dernier chapitre. Effectivement, les relations publiques et les lobbys (en tant que représentations politiques) doivent être envisagés en fonction d'autres aspects, qu'ils soient sociaux ou économiques. En effet, la publicité, la commandite et le partenariat, les événements, les expositions ainsi que les salons sont des endroits où l'entreprise peut être « jugée » dans les premières secondes. Et comme il s'agit d'un *one shot opportunity* pour valoriser au mieux son organisation, on comprend combien l'image et les rappels énoncés dans les précédents chapitres sont importants. Dans la sphère publique ou numérique, il s'agit aussi de considérer chaque pan de la communication, des courriels non sollicités en passant par les fonctionnalités de son site web, la communication en situation d'urgence (un comité d'urgence-un scénario de crise-l'évaluation), le plan de communication jusqu'au recrutement de nouveaux partenaires aux appels d'offre.
- 7 Selon Dagenais, l'objectif d'une politique, la cohérence, la transparence et une stratégie d'image sont donc les points les plus importants d'une politique de communication efficace.
- 8 Mentionnons en conclusion que l'image de la couverture de l'ouvrage illustre bien le contenu des différents chapitres. Tirée du film *La marche de l'empereur* du réalisateur français Luc Jacquet, la photo illustre une colonie de manchots empereurs. Dans le film est montré un ensemble harmonieux, tant dans l'apparence des manchots que dans leur comportement. Puisque chaque manchot dépend de la colonie pour sa propre survie, le suivi rigoureux des règles de conduite est inscrit dans le patrimoine social et génétique. Par cette image, il s'agit de faire comprendre qu'une politique élaborée pour des individus d'un même milieu, d'une même culture de communication, doit être considérée comme un ensemble d'actes tendant à favoriser « l'essor, l'image et le développement harmonieux de l'organisation qui les rassemble ».

---

## AUTEURS

### LINDA SAADAOU

Linda Saadaoui est membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM) et chargée de cours, Université de Strasbourg. Elle co-préside AMEDDIAS, association de recherche sur les médias et les diasporas basée à Luxembourg. Courriel : [linda@ameddias.org](mailto:linda@ameddias.org)

# Gérard DERÈZE, Jean-François DIANA et Olivier STANDAERT (2015), *Journalisme sportif. Méthodes d'analyse des productions médiatiques*

Bruxelles, De Boeck, Coll. « Info Com »

Faïza Naït-Bouda

---

## RÉFÉRENCE

Gérard DERÈZE, Jean-François DIANA et Olivier STANDAERT (2015), *Journalisme sportif. Méthodes d'analyse des productions médiatiques*, Bruxelles, De Boeck, Coll. « Info Com »

- 1 Le journalisme sportif a longtemps été le parent pauvre de la recherche en sciences humaines et sociales. L'ouvrage collectif de Gérard Derèze, Jean-François Diana et Olivier Standaert confirme sa progression en tant que « sujet sérieux d'étude » (p. 11) et alimente utilement une littérature scientifique désormais prolifique, mais aussi polymorphe. La largesse et la multiplicité des champs de recherche relatifs au journalisme sportif sont prégnantes dans ce livre délibérément et réellement conçu comme un outil de soutien à la recherche.
- 2 Le manuel réunit les contributions de 11 spécialistes du journalisme sportif en sciences de l'information et de la communication. Cette inscription interdisciplinaire rend fidèlement compte de la variété des approches épistémologiques et méthodologiques du sous-champ du journalisme sportif. L'ouvrage est subdivisé en 12 chapitres, lesquels pourraient être découpés en 3 parties sans que celles-ci soient le reflet d'une structuration chronologique du manuel, les chapitres étant indépendants les uns des autres.
- 3 La première partie comprend les chapitres 1, 2 et 11. Elle consiste en un cadrage épistémologique, historique et contextuel qui permettra aux non-spécialistes de

s'approprier efficacement l'objet d'étude, notamment à l'aide d'encadrés donnant lieu à des compléments d'information ou à des illustrations concrètes. Les deux premiers chapitres (Jean-François Diana et Fabien Wille) retracent la progression du sport en tant que sujet d'étude à partir d'une approche sociohistorique. Le chapitre 11 (Philippe Tétart) complète cette approche en proposant des sources et des méthodes utiles à l'historien pour l'analyse de la presse et du journalisme sportifs. L'un des intérêts majeurs de ces trois chapitres réside dans la mise en garde quant aux écueils auxquels s'expose le chercheur désireux de s'aventurer sur un terrain qui a longtemps constitué une « *terra incognita* » (p. 196). Les auteurs sensibilisent à bon escient l'observateur à la spécificité de ce terrain et traitent à la fois de la multitude des entrées possibles du champ (la dualité journalisme / sport par exemple), de la diversité des acteurs en présence et de leurs stratégies de légitimation individuelles et collectives (liées au type de sport, au support ou aux discours, etc.), mais également des fortes contraintes pragmatiques que le terrain pose, plus particulièrement sur le plan économique (degré d'autonomie des acteurs par exemple).

- 4 La deuxième et plus importante partie réunit six textes centrés sur la mise en œuvre d'une démarche empirique à partir de différents espaces et supports de production médiatique, qu'il s'agisse des programmes de plateau télévisé, de l'affiche ou d'Internet. Le chapitre 3 (Guy Lochard) propose un cadre d'interprétation et d'analyse relativement complet des dispositifs liés aux magazines d'information sportive. Le chapitre 4 (Fabien Wille) guide le chercheur dans les quatre étapes fondant la démarche d'étude de directs de sport en tant que « modèle idéal de communication » (constitution de corpus, définition du cadre communicationnel au regard des enjeux, analyse des processus de récit et analyse des commentaires), cela à l'aide de conseils précis et d'illustrations concrètes puisées dans l'histoire de l'événement sportif en France et en Belgique. Les chapitres 5, 6, 8 et 9 présentent des outils méthodologiques pour une observation portée respectivement sur les flux d'information, le journal télévisé notamment (Ludovic Birot et Damien Féménias), les contenus radiophoniques (Valérie Bonnet), les contenus issus d'Internet (Françoise Papa) et les affiches (Christophe Pécourt). Ces quatre chapitres sont particulièrement riches en pistes d'analyse (en allant jusqu'à proposer des sources pertinentes pour la constitution du corpus) et en exemples tenant compte de la diversité et des particularismes des divers dispositifs et supports exploités.
- 5 La troisième et dernière partie de l'ouvrage, constituée des chapitres 7, 10 et 12, complète l'ouvrage par trois approches distinctes. Le chapitre 7 (Olivier Standaert) traite de la pratique d'entretiens avec des journalistes sportifs selon une perspective nécessairement interactionniste au regard des contraintes relatées dans la première partie de l'ouvrage. Le chapitre 10 (Françoise Papa) s'appuie sur l'exemple des Jeux olympiques de Vancouver de 2010 pour proposer une méthode de constitution d'un corpus pertinent à l'heure où le Web multiplie les sources de contenu informationnel autant qu'il les brouille. Le chapitre 12 (Benoît Melançon) clôt l'ouvrage par une analyse du traitement accordé à la mort d'une figure du hockey québécois, Maurice Richard, par les médias francophones et anglophones. L'auteur y révèle les dissonances des discours journalistiques sportifs, mais surtout les enjeux et l'instrumentalisation politiques que le sport suscite.
- 6 L'ouvrage donne de nombreuses clés pour analyser le journalisme sportif dans ses formes diversifiées, de la plus traditionnelle à la plus contemporaine, a fortiori en



consacrant une place importante au traitement du sport sur le Web. Si les approches, les méthodes et les outils varient en fonction de la production médiatico-sportive ou du corpus choisi, le fil conducteur de l'ouvrage est lié aux problématiques de fond relatives aux enjeux globaux dans lesquels le journalisme sportif s'inscrit : politique, économique et socioculturel.

- 7 Complet et dense d'un point de vue méthodologique, l'ouvrage aurait toutefois gagné à s'extraire de l'objet sport dans la première partie pour creuser la description de ces enjeux à partir d'exemples historiques, de manière à permettre aux étudiants et aux chercheurs novices de saisir les facteurs exogènes conditionnant les positionnements des acteurs en présence, par exemple. Il aurait également été judicieux d'intégrer un état de l'art de la recherche sur ce sous-champ pour mieux saisir les trajectoires et les perspectives de travail à venir. Pour autant, chaque chapitre ne fait pas l'économie d'un rappel de l'effort de contextualisation nécessaire préalable à toute analyse de ce sous-champ. Aussi ce manuel constitue-t-il une étape qui demande à être dépassée par un élargissement plus important du prisme au journalisme sportif international. Le cadre empirique demeure essentiellement francophone et occulte ainsi le caractère transnational du fait sportif et du traitement que les journalistes pourraient lui accorder.
- 8 Sans néanmoins négliger les références théoriques utiles, l'ouvrage propose un abord pragmatique et opérationnel du terrain du journalisme sportif, ce qui en constitue sa force. Les chercheurs et les étudiants non expérimentés sur ce terrain trouveront dans cet ouvrage une boîte à outils empiriques précieuse. Ceux qui connaissent déjà le domaine apprécieront l'actualisation des méthodes appliquées au Web et aux nouvelles formes de médiatisation et de valorisation du spectacle sportif. La structuration de chaque chapitre facilite une prise en main rapide ; les deux encadrés concluant chacun des chapitres et proposant respectivement un résumé du chapitre et une liste de références bibliographiques pour aller plus loin permettent le repérage de thèmes majeurs. Enfin, d'une portée réellement pédagogique, cet ouvrage dépasse les contours des sciences de l'information et de la communication pour valoriser une approche réellement transversale.

---

## AUTEURS

### FAÏZA NAÏT-BOUDA

Faïza Naït-Bouda est chercheure non permanente du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC), Université Grenoble Alpes. Courriel : nb\_faiza@yahoo.fr

Jean-Claude DOMENGET, Valérie  
LARROCHE et Marie-France  
PEYRELONG (dir.) (2015),  
*Reconnaissance et temporalité. Une  
approche info-communicationnelle*

Paris, L'Harmattan

Svetlana Dimitrova

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Claude DOMENGET, Valérie LARROCHE et Marie-France PEYRELONG (dir.) (2015),  
*Reconnaissance et temporalité. Une approche info-communicationnelle*, Paris, L'Harmattan

- 1 Thème majeur en philosophie, en sociologie et en psychologie, revendication centrale de mouvements sociaux, la reconnaissance a commencé, depuis plusieurs années déjà, à intéresser les sciences de l'information et de la communication. La dimension temporelle, partie intégrante d'analyses en sciences sociales, est l'objet de diverses théorisations. Pourtant, les deux concepts semblent se rencontrer rarement dans des études de terrain. Ce constat guide le travail collectif dirigé par Jean-Claude Domenget, Valérie Laroche, Marie-France Peyrelong.
- 2 L'ouvrage se propose d'examiner en quoi l'épaisseur temporelle permet d'interroger avec un autre regard la reconnaissance. L'ambition est claire : contribuer à articulation des deux concepts souvent utilisés d'une manière distincte. Le procédé est en adéquation avec l'objectif : donner la parole à différentes voix pour mieux croiser réflexions théoriques et analyses de terrain, en vue de proposer un regard décentré.
- 3 Le volume adopte de manière catégorique une approche interdisciplinaire. Dès la première partie, intitulée « Considérations théoriques sur la reconnaissance et

temporalités », interviennent un sociologue, un philosophe et deux chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Sont présentées plusieurs réflexions théoriques sur les concepts de reconnaissance et de temporalité pour un éclairage nuancé. Claude Dubar aborde un passage crucial pour les sciences sociales, celui de temps unitaire aux temporalités sociales. À travers une lecture de la progression de la pensée de philosophes, de sociologues et d'historiens sur le temps, il retrace l'histoire des sciences sociales en raccourci. C'est dans cette partie que sont discutées des questions relatives aux temporalités qui se posent à tout chercheur aujourd'hui. L'apport désormais fondamental de l'école de Francfort, et plus précisément l'accélération (Hartmut Rosa) et la reconnaissance (Axel Honneth), est revisité par Haud Guéguen. L'auteure insiste sur la contradiction à laquelle fait face l'individu contemporain. La lutte pour la reconnaissance n'est plus pour lui un moyen garanti d'émancipation. Elle est aujourd'hui devenue une lutte performative dans un cadre temporel discontinu et incertain.

- 4 Les deux parties suivantes s'attachent à analyser les possibles confrontations des deux concepts avec divers terrains. Ces études, inscrites cette fois-ci dans le champ des sciences de l'information et de la communication, abordent les formes de reconnaissance juridique et sociale (deuxième partie), puis des questions identitaires, analysées à travers les interactions entre la reconnaissance et les temporalités (troisième partie). Les acteurs des « anciennes » (habitat) ou « nouvelles » (droit à l'oubli) revendications sont pris dans les décalages temporels générés par les processus juridiques complexes. De même, les demandes ou les attentes de reconnaissance peuvent dépendre de différentes temporalités ; les multiples identités, même légitimes d'un point de vue subjectif, s'avèrent souvent accidentées par l'accélération.
- 5 L'ouvrage représente une contribution importante à la réflexion sur les concepts de reconnaissance et de temporalité ainsi que sur leur inscription en sciences de l'information et de la communication. Tout en étant dialogiques, les différents textes peuvent se lire séparément. Articulant réflexion théorique et matériaux empiriques, ils se prêtent également à des usages pédagogiques dans l'enseignement supérieur.

---

## AUTEURS

### SVETLANA DIMITROVA

Svetlana Dimitrova est Docteur de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS-EHESS). Courriel : svetdi@yahoo.fr

# Martina DRESCHER (dir.) (2015), *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*

Francfort-sur-le-Main, Peter Lang

Manfred Peters

---

## RÉFÉRENCE

Martina DRESCHER (dir.) (2015), *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang

- 1 À l'échelle européenne, la plupart des études consacrées à l'usage du français en Afrique subsaharienne émanent de la France et de la Belgique francophone. Beaucoup d'entre elles sont promues par l'Agence universitaire de la Francophonie. Cela vaut aussi pour les rares revues scientifiques spécialisées ; tel est le cas, par exemple, de la revue *Synergies de l'Afrique des Grands Lacs* créée en 2010 à l'initiative de deux professeurs belges, en collaboration avec un collègue de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, et dont le sixième numéro vient d'être mis en ligne.
- 2 On est d'autant plus heureux de découvrir le présent ouvrage. Celui-ci rassemble des contributions présentées à l'occasion d'un colloque qui a eu lieu en novembre 2013 dans une institution allemande, plus précisément à l'Université de Bayreuth. À partir du constat que les paysages médiatiques de l'Afrique subsaharienne francophone connaissent de profonds changements et que les pratiques du français y sont également en forte mutation, l'objectif fut de stimuler des recherches sur une thématique située au carrefour de deux champs : celui des médias et celui du « marché linguistique », pour utiliser les concepts de Pierre Bourdieu.
- 3 L'approche se veut résolument interdisciplinaire. Outre la dimension linguistique, les aspects culturels, sociaux, politiques et économiques sont pris en considération. Ayant recours à des approches théoriques et méthodologiques variées, les auteurs traitent des

différentes manifestations, formes et pratiques du français, et plus particulièrement de leur rôle dans les médias tels que les affiches, le théâtre, la presse écrite, la radio, la télévision ou Internet. Les contributions couvrent un large éventail de pays africains : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. Assez curieusement, l'Afrique centrale, pourtant très productive, est absente.

- 4 Les auteurs abordent les relations entre le champ médiatique et le champ linguistique sous des angles très divers : l'écologie du français dans des contextes plurilingues (une approche bien plus ancienne dans les pays germanophones que dans l'aire francophone), les contacts avec les langues africaines et le statut de ces langues, le processus d'appropriation d'une langue coloniale, la formation de normes régionales (partant de l'hypothèse que la langue française n'est que la somme des lectures qui la composent), l'instrumentalisation des langues par les médias, l'analyse des différents genres et l'empreinte culturelle des produits médiatiques. Cette liste n'est pas exhaustive.
- 5 L'éditrice scientifique, Martina Drescher, était particulièrement bien placée pour assumer ce travail. En effet, elle occupe la chaire de linguistique romane et générale à l'Université de Bayreuth, en plus d'avoir une solide expérience africaine concrétisée notamment par une mission de professeure visiteuse à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) et un long séjour au Cameroun. Par ailleurs, elle a travaillé au Canada (Universités Laval, de Montréal et du Québec à Montréal) et en France (Université de Toulouse Le Mirail).
- 6 Son chapitre introductif est de grande qualité. L'auteure clarifie d'abord le concept-clé polysémique de média, qui renvoie d'abord à la matérialité fondamentale de toute communication ayant besoin de s'appuyer sur un code sémiotique, alors que dans un sens plus spécifique, ce terme désigne les supports techniques de la communication. Dans une note en bas de page, Drescher mentionne également une troisième acception de la notion de média, qui renvoie à la distinction entre la réalisation matérielle d'un énoncé, d'un côté, et ses conditions de production, de l'autre.
- 7 En ce qui concerne la réalité linguistique, on relève l'extraordinaire complexité du terrain. Dans les anciennes colonies françaises et belges, la connaissance du français n'est pas généralisée et varie énormément d'un pays à l'autre. Par ailleurs, en dehors de l'apprentissage guidé par l'école, l'acquisition non formelle s'oriente vers des formes plus locales du français. L'éditrice stipule que ces formes endogènes se limitent essentiellement au domaine de l'oral. Mais il ne faut pas sous-estimer leur influence sur l'écrit. Des romans mondialement connus tels que *Les arbres en parlent encore* de Calixthe Beyala (Cameroun) et *Verre cassé* d'Alain Mabanckou (République du Congo) en témoignent.
- 8 Assez logiquement, les 16 contributions, toutes de très bon niveau, mettent l'accent sur différents sujets en fonction des médias traités, de la dimension linguistique analysée, des pays de référence ou des bases théoriques. Silke Jansen s'intéresse à la genèse du « petit nègre », ce langage qui fait partie de la représentation stéréotypée. Suivent deux contributions (Peter Blumenthal et Louis Martin Onguéné Essono) qui envisagent la presse écrite africaine comme lieu d'appropriation et de transformation du français. La situation professionnelle des journalistes sénégalais, parfois déficitaire, est traitée par Patrice Correa.
- 9 La contribution de Jean-Benoît Tsofack s'intéresse à la dynamique du français dans le discours publicitaire au Cameroun, alors que Jürgen Müller met l'accent sur les réseaux

intermédiatiques. Trois recherches (Henri Assogba, Caroline Lilian Ngawa Mbaho et Serge Théophile Balima) portent sur les usages du français à la radio. N'oublions pas que la radio représente un lieu d'observation idéal pour les pratiques orales qui relèvent d'un français africanisé. La télévision est prise en compte dans le texte du Camerounais Bernard Mulo Farenkia sur la politesse à l'écran.

- 10 Oumarou Boukari aborde le pouvoir des médias dans la dynamique du français populaire ivoirien, une problématique pour laquelle Camille Roger Abolou propose un cadre théorique intégrateur avec son écologie des français populaires africains dans les médias. Les trois contributions suivantes (Charles Nouledou, Marie-Soleil Frère et Jean-Pierre Fewou Ngouloure) sont consacrées aux nouveaux médias et plus particulièrement à certains formats d'Internet. Enfin, l'article de Martin Luginbühl propose un cadre théorique plus général qui attire notre attention sur l'empreinte culturelle des textes médiatiques.
- 11 Bref, les actes du colloque de Bayreuth méritent une large diffusion dans l'ensemble des pays francophones. L'Agence universitaire de la Francophonie pourrait y contribuer. Un petit regret : l'absence d'un index qui aurait facilité la lecture transversale de ce recueil passionnant. Par ailleurs, des notices biographiques des auteurs aurait permis de mieux comprendre leurs contributions. Le lecteur aimerait notamment connaître le lien entre l'auteur et la problématique abordée.

---

## AUTEURS

### MANFRED PETERS

Manfred Peters est professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Université de Namur.

Courriel : [Manfred.peters@unamur.be](mailto:Manfred.peters@unamur.be)

# Julie DUFORT et Olivier LAWRENCE (dir.) (2016), *Humour et politique. De la connivence à la désillusion*

Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Monde culturel »

Isabelle Lacroix

---

## RÉFÉRENCE

Julie DUFORT et Olivier LAWRENCE (dir.) (2016), *Humour et politique. De la connivence à la désillusion*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Monde culturel »

- 1 L'humour est-il objet de science ? L'humour est-il véritablement politique ? Les sciences sociales s'intéressent-elles à l'humour comme un objet de politique ou de changement social ? Par ailleurs, doivent-elles s'y intéresser ? Répondre à ces questions est le mandat que se donne l'ouvrage collectif dirigé par Julie Dufort et Olivier Lawrence, *Humour et politique. De la connivence à la désillusion*, publié aux Presses de l'Université Laval en 2016. Notons, comme cela est d'ailleurs mentionné sur la couverture du livre, que ce collectif fait suite à un colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal en 2012 (« L'humour comme la continuation de la politique par d'autres moyens ») et qui avait lancé la réflexion de ce groupe de chercheurs engagés.
- 2 Si le défi de produire tout ouvrage collectif est d'assurer au travers la production de textes multiples, rédigés par des auteurs nombreux, une unité de sens qui permet au lecteur de s'y retrouver, le pari était ici particulièrement grand, car la thématique présentée était très large. À la lecture de l'introduction, on sent même la démarche exploratoire assumée compte tenu de l'espace accordé à la justification de traiter d'un objet de recherche en émergence au Québec. Ce constat posé de belle façon, le lecteur est invité à participer à cette réflexion qu'il peut littéralement voir se construire sous ses yeux au fil des chapitres.

- 3 Ainsi, en introduction, Julie Dufort dresse un portrait convaincant et nuancé des études en science politique traitant de l'humour, mais aussi des autres disciplines et créneaux de recherche s'y étant intéressés au cours des dernières années, notamment dans le cadre des *cultural studies* ou des *humor studies*. L'auteure y aborde l'ensemble des composantes essentielles — les publications, les experts reconnus, les programmes et cours spécialisés dans le monde universitaire —, et ce, selon une perspective historique récente qui ajoute à la compréhension du lecteur. L'objectif de l'ouvrage y est donc présenté comme une évidence à laquelle adhère le lecteur : « [...] disséquer l'humour et ses entrailles politiques » (p. 27).
- 4 Deux parties composent l'ouvrage. La première — « Les paradoxes de l'humour : de la distraction au pouvoir politique » — offre une orientation plus empirique quant aux productions humoristiques au Québec et aux États-Unis, alors que la seconde — « L'humour comme objet et sujet politique » — repose sur une orientation plus réflexive quant à l'objet lui-même et à ses différentes conceptions.
- 5 Au chapitre 1, « L'humour : entre actes politiques et intérêts communs », Emmanuel Choquette propose d'aborder l'humour à partir d'une approche sociologique des phénomènes politiques cherchant à révéler les « repères identitaires » (p. 51) partagés au sein du discours humoristique de l'industrie québécoise. Pour l'auteur, si le contenu politique est incontournable dans l'étude de l'humour, notamment quant à sa dimension réductrice de tensions sociales, l'intentionnalité de l'acteur humoriste est plus difficile à cerner et à démontrer. Au chapitre 2, « L'industrie québécoise de l'humour comme champ du politique : groupes d'intérêt et quête de légitimité », Christelle Paré et Christian Poirier surprennent par une orientation peu commune. Les deux auteurs abordent « le couple humour-politique à partir des acteurs constitutifs de l'écosystème de l'humour au Québec » (p. 7). Ils s'intéressent à la nécessaire légitimité culturelle que les acteurs, les groupes et les institutions de l'industrie de l'humour au Québec tentent de construire, au-delà de leur popularité auprès d'un public de consommateurs. Ils en concluent, notamment, que les acteurs au cœur de cette industrie sont paradoxalement assez éloignés du monde politique. Au chapitre 3, « L'humour au service de l'effort de guerre : les Fridolinades (1938-1945) », Robert Aird livre une analyse pertinente, selon une proposition plus classique, du contenu politique dans le discours humoristique. Au moyen d'une analyse de contenu de textes choisis, l'auteur montre que, même s'ils sont critiques, ces textes des Fridolinades offrent un espace de rassemblement, de défoulement et un exécutoire qui contribuent d'une certaine façon à l'effort de guerre. Au chapitre 4, « Le médium de la satire politique télévisuelle comme surveillance démocratique : une pratique citoyenne idiote », Marc-Olivier Castagner et David Grondin cherchent à montrer que la satire peut porter en elle une certaine responsabilité démocratique. Selon ces auteurs, cette responsabilité serait double : celle de surveiller les autorités politiques au nom d'une population tenue à l'écart du pouvoir et celle de surveiller ceux qui surveillent les autorités politiques, c'est-à-dire les médias. L'*infotainer*, dans ce cas-ci Jon Stewart et son *Daily Show*, devient littéralement un chien de garde démocratique. Au chapitre 5, « “Je suis les États-Unis d'Amérique” : la satire parodique et la définition de l'identité américaine selon Stephen Colbert », Julie Dufort présente une autre fonction de la satire politique, à partir du cas de Stephen Colbert et de son personnage conservateur dans *The Colbert Report*. Dans ce cas, l'*infotainment* proposé chercherait, selon l'auteure, à remettre en question l'identité américaine dans une intention correctrice.



- 6 La seconde partie débute, au chapitre 6, « Humour et politique : jeux de langage et procédés rhétoriques », avec une réflexion de Lawrence Olivier où il affirme d'entrée de jeu que l'humour n'est pas politique et que « l'humour politique n'est possible que dans l'impossibilité de son existence » (p. 218). Au chapitre 7, « L'humour : un mauvais sujet politique », Martin Roy prétend de son côté que l'humour est politique, dans la mesure où le langage est toujours politique (p. 244). L'humour serait selon l'auteur un mauvais sujet politique, car il s'oppose au pouvoir, il le refuse. Au chapitre 8, « L'humour chez Lyotard : du paganisme à la justice », Jérôme Cotte s'interroge sur la contribution éventuelle d'un humour qui conteste certaines légitimités, voire qui se veut porteur d'une certaine idée de justice. L'auteur utilise pour ce faire des textes choisis de Jean-François Lyotard. Finalement, l'ouvrage se termine avec la conclusion de Lawrence Olivier qui invite le lecteur à réfléchir l'humour comme une réalité omniprésente dans nos sociétés et qui doit, donc, être réfléchie. De façon assez provocatrice, il affirme d'ailleurs en fin de texte que « le politique n'est plus qu'humour » (p. 297).
- 7 Si ce livre nous convainc particulièrement bien de la pertinence de traiter d'humour sous un angle politique, la facture de l'ouvrage peut être momentanément déstabilisante pour le lecteur. La rupture entre la première et la seconde partie est marquée et elle est assurément révélatrice d'une volonté de joindre deux publics distincts, mais elle confirme du même souffle le vaste besoin d'études à l'égard d'un objet de préoccupations de recherche en émergence. Le fait d'aborder l'humour politique sous un angle plus historique, plus sociologique et plus philosophique est aussi l'un des grands intérêts de ce collectif. Axé principalement sur les formats scéniques et télévisuels de l'action humoristique, l'ouvrage dirigé par Dufort et Olivier relève de la véritable discussion académique alors que les questions soulevées par les auteurs sont variées et leurs positionnements respectifs tout aussi diversifiés. Ce que l'ouvrage perd en unité de sens au travers ses nombreuses orientations analytiques, il le gagne dans la richesse des questionnements et dans l'étendue des possibilités de recherche nécessaires.

---

## AUTEURS

### ISABELLE LACROIX

Isabelle Lacroix est professeure adjointe à l'École de politique appliquée, Université de Sherbrooke. Courriel : [Isabelle.lacroix@USherbrooke.ca](mailto:Isabelle.lacroix@USherbrooke.ca)

# Mélanie DULONG DE ROSNAY (2016), *Les Golems du numérique. Droit d'auteur et Lex Electronica*

Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales »

François-Ronan Dubois

---

## RÉFÉRENCE

Mélanie DULONG DE ROSNAY (2016), *Les Golems du numérique. Droit d'auteur et Lex Electronica*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales »

- 1 Le lien entre les dispositifs juridiques et les dispositifs techniques est l'un des objets centraux de la recherche en histoire et en théorie de la propriété intellectuelle. Quoiqu'il ait été établi depuis de nombreuses années que les mesures juridiques sont étroitement liées aux techniques de production, des difficultés considérables ne cessent d'émerger autour de cette question à l'ère du numérique. En effet, les technologies numériques modifient en profondeur la conception de la propriété intellectuelle, dans la mesure où elles tendent à séparer la propriété des supports matériels de la propriété du contenu lui-même. C'est ce passage entre propriété analogique et propriété numérique que l'ouvrage de Mélanie Dulong de Rosnay entreprend d'explorer.
- 2 Fruit de 14 années de recherche, entre 2001 et 2015, *Les Golems du numérique* approfondit les conclusions exposées par l'auteure dans sa thèse de doctorat de 2007 ainsi que dans de nombreux articles. Dulong de Rosnay y adopte une perspective pratique : son objet est de proposer des modes de résolution concrets des difficultés rencontrées par le droit face aux objets numériques, en matière de propriété intellectuelle en général et de droit d'auteur en particulier. Les démonstrations y sont d'autant plus convaincantes qu'elles s'appuient sur des expériences directes au sein de Creative Commons, du Moving Picture Experts Group, du Conseil supérieur de la

propriété littéraire et artistique (France) ainsi que de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

- 3 À partir de ces expériences, l'auteure plaide pour une intégration poussée des dispositifs juridiques aux dispositifs techniques, ordonnés aux fins des actions plutôt qu'à leurs différents supports. Dans cette perspective, la démonstration adopte une démarche en trois temps : dans la première partie, l'auteure expose la « confrontation entre droit et technique », dans la deuxième partie, la « concurrence entre droit et technique » et dans la troisième et dernière partie, « l'intégration du droit et de la technique ». Les deux premières parties constituent ainsi un état des lieux des mesures et des méthodes adoptées pour la protection de la propriété intellectuelle et la gestion technocratique des droits, tandis que la dernière présente une solution prospective qui repose sur un travail d'élaboration ontologique.
- 4 Dulong de Rosnay commence donc par exposer les difficultés inhérentes aux entreprises de régulation du droit d'auteur et principalement la privatisation de cette régulation par des solutions techniques automatisées. En effet, le développement de normes internationales par des organisations d'experts soumis aux intérêts privés conduit à l'inscription étroite des mesures de régulation à l'intérieur des possibilités techniques des documents numériques eux-mêmes, une situation dont les DRM (*Digital Rights Management Systems*) sont l'incarnation la plus connue. Dès lors, les techniciens prennent le pas sur les processus à la fois juridiques et démocratiques d'élaboration du droit et proposent des versions de la propriété intellectuelle plus restrictives que celles prévues par la loi.
- 5 La réponse juridique semble alors se placer elle-même devant une alternative dont les deux membres seraient, selon l'auteure, contre-productifs. Dans le premier cas, le droit tend à estimer que les documents numériques n'exigent pas d'adaptation spécifique de ses propres outils et qu'il s'agit simplement de s'imposer aux mesures techniques pour faire primer le fonctionnement ordinaire du droit ; dans le second, il entreprend de concevoir des solutions juridiques propres aux documents numériques. Pour l'auteure, aucune de ces deux attitudes n'est adaptée aux problèmes posés par les documents numériques, principalement en cela qu'elles ne sont pas capables de produire un droit assez souple pour réguler les dispositifs techniques futurs, de sorte que le droit aurait toujours, pour ainsi dire, un train de retard.
- 6 Le problème est alors lié au processus, à la fois à l'intérieur du droit, puisqu'il s'agit de produire des outils juridiques adaptés à une situation nouvelle et évolutive, et à l'intérieur des institutions démocratiques dans leur ensemble, puisqu'il s'agit de restituer aux consommateurs et aux citoyens une visibilité sur l'élaboration du droit. En ce sens, trois principes fondamentaux se dégagent des travaux de l'auteure : 1) la lisibilité des dispositifs juridiques et commerciaux pour le citoyen et le consommateur, 2) l'adoption de méthodes juridiques téléologiques et 3) l'élaboration d'une ontologie du droit adaptée aux droits intellectuels. Pour exposer ces trois principes fondamentaux, Dulong de Rosnay tire profit des recherches en sciences de l'information et de la communication ainsi que des recherches sur les systèmes de documentation, de sorte que les solutions exposées sont à la fois des solutions juridiques et des solutions informatiques techniques ou bien, pour reprendre le lexique suggéré par l'auteure, des solutions intégrées.
- 7 Dans un premier temps, il est nécessaire, selon l'auteure, que tous les acteurs du système travaillent avec le souci de proposer aux producteurs comme aux

consommateurs, qui sont souvent l'un et l'autre à la fois, des mesures lisibles et maniables. Il ne saurait y avoir de contrats de droit sans une compréhension mutuelle de ces contrats. La complexité sans cesse accrue du droit d'auteur à l'ère numérique empêche le fonctionnement normal du droit et favorise l'adoption de mesures restrictives purement techniques. Il serait donc nécessaire de concevoir des outils d'appropriation du contrat de droit, par exemple sous la forme de questionnaires interactifs.

- 8 Dans un deuxième temps et partant, la meilleure manière de concevoir des questionnaires qui soient lisibles et performants sur le long terme est de détacher la gestion des droits des supports particuliers, dans la mesure où la question du support est relativement accessoire dans une économie numérique où la rareté n'est pas un enjeu. Or, nombre de démarches existantes autour du droit d'auteur numérique continuent à s'inspirer du droit d'auteur des supports analogiques, pour lesquels matières premières, rareté et exclusivité des biens sont des enjeux. Pour pallier cette difficulté, Dulong de Rosnay propose d'adopter des méthodes juridiques téléologiques, c'est-à-dire d'ordonner les droits moins à la nature des documents (contenu et support) qu'à la nature des opérations envisagées par l'utilisateur sur le document, par exemple la reproduction, la modification ou l'échantillonnage.
- 9 Dans un troisième temps, pour assurer la pérennité de cette typologie juridique téléologique, une recherche ontologique serait nécessaire. Elle permettrait d'établir des catégories stables et donc de créer, par la suite, des outils techniques viables pour la gestion des droits. En d'autres termes, s'assurer de la solidité théorique, du point de vue de la typologie des informations, de la méthode juridique permet de concevoir des solutions techniques qui ne seront pas rendues immédiatement caduques par les nouvelles évolutions technologiques.
- 10 Il semblerait ainsi qu'il y ait deux raisons pour lesquelles la course à la normalisation technique soit préjudiciable à une gestion efficace des droits. La première raison est d'ordre politique : la normalisation technique ne saurait se substituer à la loi, puisqu'elle est à la fois non démocratique et entièrement opaque pour le consommateur. La seconde raison est d'ordre technique justement : la normalisation court toujours après les évolutions technologiques, sous couvert d'adaptation pratique, en refusant de faire un détour par une recherche ontologique théorique.
- 11 L'ouvrage de Dulong de Rosnay offre de toute évidence une analyse précieuse et fondamentale des problèmes rencontrés dans le domaine du droit d'auteur à l'ère du numérique. Son principal mérite est de reposer sur une expertise technique à la fois solide et polyvalente. Il n'est pas étonnant que l'ouvrage souffre des difficultés inhérentes à ces qualités : la lecture pourra s'en révéler très ardue pour les non-spécialistes, malgré tous les efforts pédagogiques entrepris par l'auteure. *Les Golems du numérique* requiert de ses lecteurs une solide familiarité préalable avec les problèmes évoqués et il est préférable, si l'on souhaite s'initier à ces questions, de se procurer une introduction plus accessible. Les spécialistes y trouveront en revanche une synthèse et une réflexion de haut niveau.

---

## AUTEURS

### FRANÇOIS-RONAN DUBOIS

François-Ronan Dubois est doctorant et membre de Litt&Arts, Université Grenoble Alpes.

Courriel : francoisronandubois@gmail.com

# Gregory FERRELL LOWE et Nobuto YAMAMOTO (dir.) (2015), *Crossing Borders and Boundaries in Public Service Media*

Göteborg, Nordicom

Vindicien V. Kajabika

---

## RÉFÉRENCE

Gregory FERRELL LOWE et Nobuto YAMAMOTO (dir.) (2015), *Crossing Borders and Boundaries in Public Service Media*, Göteborg, Nordicom

- 1 Les médias de service public se présentent, depuis plusieurs décennies, sous des formes diverses. À l'instar de la presse écrite connue comme ayant appartenu et appartenant encore majoritairement aux entreprises privées de communication, la radio et la télévision, autrefois entendues au sens traditionnel, incluent désormais, de façon permanente et de plus en plus prégnante, les plateformes numériques. Cette situation reflète, entre autres, l'évolution récente des besoins du public en matière de consommation des médias, et notamment des médias de service public dont les valeurs fondamentales attendues sont les suivantes :
  - L'universalité : du fait qu'ils s'adressent à tous et partout ;
  - L'indépendance : pour leur jouissance d'une autonomie et réputés pour leur contre-pouvoir (quatrième pouvoir) ;
  - L'excellence : du fait qu'ils requièrent intégrité et professionnalisme ;
  - La diversité : du fait qu'ils adoptent une approche pluraliste ;
  - L'obligation de rendre compte : du fait qu'ils sont tenus à l'écoute du public et à l'ouverture d'un débat riche de sens ;
  - L'innovation : du fait qu'ils sont un moteur de la créativité.

- 2 Si plusieurs chercheurs en sciences de l'information et de la communication, spécialement, se sont posé la question de savoir comment fonctionnent les médias de service public, certains, comme Dominique Wolton (1983, 2004) avec les missions de la télévision publique généraliste, Pierre Mœglin et Gaëtan Tremblay (2005) avec la socio-économie de la télévision publique et Vindicien V. Kajabika (2010) avec la télé réalité sur les chaînes de télévision publiques, ont dû se projeter sur les missions — à venir — de ce type médiatique.
- 3 En outre, le colloque européen sur les médias de service public à l'ère du numérique n'a pas manqué, en 2008, de s'interroger sur les missions du service public audiovisuel en essayant de réfléchir sur la manière de les faire évoluer, pour les adapter aux exigences du numérique. Selon cette organisation, il faudrait adapter ces médias au nouveau contexte issu de la « révolution » technologique et à la présence des médias publics sur les nouvelles plateformes numériques de diffusion.
- 4 C'est donc pour étudier les frontières et les limites des médias de service public que, sous la direction de Gregory Ferrell Lowe et Nobuto Yamamoto, l'ouvrage *Crossing Borders and Boundaries in Public Service Media* tente de répondre à certaines préoccupations au sujet du fonctionnement des médias de service public. Ces limites et ces frontières sont étudiées aussi bien à l'échelle de l'Europe qu'à celle de l'Asie particulièrement.
- 5 Le septième forum de RIPE<sup>1</sup>, dont cet ouvrage découle, étudie les influences transfrontalières qui touchent les médias de service public. Alors que les institutions du PSM<sup>2</sup> restent focalisées sur le marché médiatique intérieur (national), ce forum de RIPE, quant à lui, fait face aux influences internationales et aux répercussions de la mondialisation dans le fonctionnement des médias. Cela présente de grands défis environnementaux assortis aux politiques qui prennent en charge les communications importantes pour l'avenir de la radio-télédiffusion.
- 6 Pendant ce temps, les frontières institutionnelles internes posent des défis à la synergie ainsi qu'à la collaboration interne et permettent d'atteindre une plus grande ouverture au monde élargi des médias. Si des frontières traditionnelles entre les productions professionnelle et amatrice (non professionnelle) sont souvent problématiques, il y a des défis considérables dans les efforts déployés pour combler les limites entre le PSM et d'autres institutions publiques (secteur public), les mouvements sociaux (société civile) et les entreprises relevant du secteur privé.
- 7 Si les phénomènes transfrontaliers offrent d'énormes possibilités pour assurer l'approvisionnement de services publics dans l'écologie des médias émergents, les gestionnaires et les décideurs doivent néanmoins composer avec une gamme de dualités, notamment et principalement celles qui nécessitent un examen critique. Il s'agit en l'occurrence des secteurs : public / privé, nationaux / internationaux, diffusion / impression, linéaire / non linéaire, audience / usager, production / distribution, citoyens / consommateurs et marché / société.
- 8 Les contributions de ce volume traitent de questions pertinentes pour améliorer l'appréhension des médias de service public, à travers leurs frontières et leurs limites, un sujet contemporain d'importance capitale et vivement stratégique. Dans les 250 pages de cet ouvrage, 3 parties se partagent 14 contributions aussi bien sur les droits de communication et le service public médiatique européen, l'indépendance éditoriale et la diffusion internationale au Japon, les technologies et les institutions

dans le développement des médias de service public que sur la recherche sur les médias de service public dans un paysage mondial et l'analyse des limites de l'innovation dans le fonctionnement des médias de service public notamment.

- 9 Tout l'exercice déployé dans cet ouvrage collectif a donné à voir l'effort fourni par les différents contributeurs pour conformer les différentes analyses au fil conducteur annoncé dans l'introduction de l'ouvrage. Cependant, la prolifération des sigles et des acronymes non extrapolés dans l'index donne à penser qu'il y a un déficit de rigueur dans la réalisation de l'ouvrage. Cela constitue sans nul doute le bémol que l'on pourrait, à raison, attribuer à cette production scientifique, dont pourtant les points forts ne sont plus à démontrer. Pour autant, *Crossing borders and boundaries in public service media* est un ouvrage qui renferme, à mon sens, de bien appréciables analyses.

---

## BIBLIOGRAPHIE

HUYGHE, François-Bernard (2005), *Comprendre le pouvoir stratégique des médias*, Paris, Eyrolles.

JEANNENEY, Jean-Noël (1990), *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil.

KAJABIKA, V. Vindicien (2010), *Télé-réalité et le prolongement de la télévision ? Éléments d'une approche socio-économique*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication sous la direction de Pierre MOEGLIN, LABSIC, Villetaneuse, Université Paris 13.

MC LUHAN, Marshall (1977), *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil.

MOEGLIN, Pierre et Gaëtan TREMBLAY (dir.) (2005), *L'avenir de la télévision généraliste*, Paris, L'Harmattan.

WOLTON, Dominique (1984), *Télévision au pouvoir. Omniprésente, irritante, irremplaçable*, Paris, Universalis.

WOLTON, Dominique et Jean-Louis MISSIKA (1983), *La folle du logis. La télévision dans les sociétés démocratiques*, Paris, Gallimard.

## NOTES

1. RIPE est l'acronyme de Réseaux IP Européens. C'est un forum ouvert à toutes les parties ayant intérêt dans le développement d'Internet en Europe. L'objectif de la communauté RIPE est d'assurer la coordination technique et administrative nécessaire au développement d'Internet.

2. PSM : *public service media*.



---

## AUTEURS

### VINDICIEN V. KAJABIKA

Vindicien V. Kajabika est chercheur au Centre d'Étude sur les Images et les Sons médiatiques (CIM-Communication, Information, Médias – EA 1484), Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.  
Courriel : vuninga@yahoo.fr

# Benjamin FERRON, Nicolas HARVEY et Olivier TRÉDAN (dir.) (2015), *Des amateurs dans les médias. Légitimités, autonomie, attachements*

Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales »

Anne-France Kogan

---

## RÉFÉRENCE

Benjamin FERRON, Nicolas HARVEY et Olivier TRÉDAN (dir.) (2015), *Des amateurs dans les médias. Légitimités, autonomie, attachements*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Sciences sociales »

- 1 Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée des recherches qui revisitent le rôle de l'amateur. La crise des institutions et l'émergence d'un nouvel espace public numérique ont redonné une légitimité, non seulement à ces pratiques sociales, mais également à celles-ci comme objet scientifique à étudier. Ce retour en grâce de l'amateur remet en question la simple dichotomie entre amateur et professionnel et apporte son lot de complexité et de diversité que les auteurs de ce collectif nous invitent à mieux comprendre à partir d'un secteur spécifique, le journalisme élargi à la médiatisation culturelle.
- 2 L'ouvrage est introduit par une revue de la littérature conséquente des différents travaux qui se sont intéressés aux pratiques amateurs. Cette revue commence par un tour d'horizon de la littérature scientifique et du traitement médiatique du « journalisme amateur ». Deux perceptions dominent : la première figure du « journaliste amateur » renvoie à celui d'un témoin d'événements qui participe à leur médiatisation ; une seconde approche renvoie à des groupes organisés qui produisent intentionnellement des discours, des contenus, des informations destinés à être médiatisés.

- 3 Les auteurs dénoncent cependant deux biais analytiques souvent présents dans les travaux scientifiques. Le premier est la montée en généralité visant à saisir le « journaliste amateur » comme une figure idéal-typique à qui l'on prête certaines compétences (ou incompétences), certains traits de personnalité et intentions, au risque de gommer non seulement l'extrême diversité des pratiques et des acteurs que ce terme recouvre, mais aussi les conditions sociales de leurs pratiques. Le second biais consiste à penser les relations entre les amateurs et les professionnels sur un mode normatif, soit en reprenant les craintes des professionnels à l'égard des menaces que ferait peser l'accès aux profanes à l'univers professionnel, soit en prônant à l'inverse une démarche visant à saisir « l'amateur » dans sa singularité, indépendamment des représentations que les professionnels se font de lui.
- 4 Pour éviter ces deux biais et devant la difficulté à définir l'amateur, les auteurs proposent de l'étudier successivement selon deux axes sémantiques : celui du rapport à l'espace professionnel et celui du positionnement psychologique. Ce choix permet alors de ne pas imposer un statut a priori, mais de reconnaître, d'une part, les motifs d'un engagement respectif des professionnels et des amateurs de médias et, d'autre part, de déplacer le regard sur le rapport entre le pratiquant et l'objet pratiqué, pour caractériser l'amateur par ce qu'il fait.
- 5 Les différents cas présentés ensuite mobiliseront ce cadre et l'interrogeront en retour.
- 6 La première partie composée de trois chapitres étudie les luttes de légitimité journalistique et les processus d'autonomisation de la production amateur d'information. Simon Smith étudie les productions amateurs de petites publications indépendantes et à succès, les *samizdats*, dans la Tchécoslovaquie communiste des années 1980. Benjamin Ferron s'appuie sur l'exemple d'un réseau de « médias alternatifs » à Mexico, alors que Samuel Bouron a pu observer la socialisation et le processus de professionnalisation de deux catégories de journalistes précaires, les correspondants locaux et les stagiaires dans la presse quotidienne régionale.
- 7 La deuxième partie analyse l'articulation journaliste/amateur selon une double perspective contradictoire : une dynamique d'expansion au fur et à mesure que de nouveaux espaces de « niches » émergent et une logique de clôture de l'espace professionnel par la mise à distance de la figure de l'amateur. Cette contradiction apparente peut constituer une piste de réflexion pour interroger l'évolution du système médiatique à ses marges. À partir du principe selon lequel les dispositifs sociotechniques orientent les amateurs comme ils orientent les professionnels, leur attribuent des pouvoirs et des savoir-faire, l'approche consistant à observer les relations entre les passionnés et l'objet de leur passion permet de mieux cerner leur logique de fonctionnement.
- 8 Cette analyse est mobilisée dans les quatre chapitres suivants. Philippe Ross étudie le processus par lequel s'affrontent différents types de légitimités de l'expertise dans une entreprise de logiciels éducatifs. Jérôme Gastambide analyse en détail comment les pratiques individuelles issues de groupes de pairs passionnés de musique en viennent à se construire en activités « sérieuses », non seulement pour les producteurs de commentaires musicaux qui y cherchent une forme de légitimation, mais également pour une partie des professionnels de l'industrie musicale. Manuel Dupuis-Salle, en étudiant les blogues de cinéma, s'intéresse également aux liens entre amateurs et professionnels, où les rapports de force ne sont pas unidirectionnels. Enfin, Olivier

Trédan s'intéresse à l'éclosion des blogues de bandes dessinées, un univers qui s'est développé au-delà des frontières d'Internet.

- 9 Cet ouvrage est d'un véritable apport, autant sur le plan de la théorie qu'au niveau des connaissances sur ces pratiques amateurs dans les médias. Le degré de finesse des études sociologiques proposées permet, en effet, de démontrer la nécessité de s'affranchir des cadres traditionnels de la sociologie. En revanche, il est peut-être, à ce stade, ambitieux de considérer cette diversité des pratiques amateurs dans les médias comme la signification d'un même changement social à l'œuvre.
- 

## AUTEURS

### ANNE-FRANCE KOGAN

Anne-France Kogan est professeure en sciences de l'information et de la communication à l'Université Rennes 2 et chercheure au PREFics (Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, Interculturel, Communication, Sociolinguistique). Courriel : anne-france.kogan@univ-rennes2.fr

# Jean-Paul FOURMENTRAUX (dir.) (2015), *Identités numériques. Expressions et traçabilité*

Paris, CNRS Éditions, Coll. « Les Essentiels d'Hermès »

Marta Severo

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Paul FOURMENTRAUX (dir.) (2015), *Identités numériques. Expressions et traçabilité*, Paris, CNRS Éditions, Coll. « Les Essentiels d'Hermès »

- 1 Les questions liées à l'identité numérique sont aujourd'hui centrales non seulement dans le contexte scientifique, mais aussi de manière plus vaste dans le débat social. D'un côté, le législateur a vu la nécessité de définir et de protéger ce nouvel objet sur les plans national et international. À titre d'exemple, on peut mentionner la récente discussion engagée en France dans le cadre du projet de loi pour une République numérique<sup>1</sup>. D'un autre côté, la gestion de l'identité numérique est devenue aujourd'hui une priorité pour la plupart des citoyens. *Identités numériques. Expressions et traçabilité* rassemble les principaux travaux publiés à ce sujet dans la revue *Hermès* entre 2009 et 2011. Les articles sont tirés du numéro 53 de 2009, « Réseaux et traçabilité », et du numéro 59 de 2011, « Ces réseaux numériques dits sociaux ». L'auteur intègre dans la récolte un texte introductif sur les identités numériques du point de vue des artistes du Net. Enfin, il inclut un entretien avec Milad Douheili réalisé en 2014, qui fait le point sur des questions plus récentes autour du thème, notamment le droit à l'oubli. Le mérite de ce texte est principalement de donner un aperçu des premières approches qui se sont développées dans le contexte universitaire français à propos de concepts tels que l'identité numérique et la trace numérique. Comme le dit l'auteur, « [l']enjeu de ce volume est moins de rechercher et trouver une définition qui serait consensuelle, que d'éclairer au contraire la pluralité des formes d'activités et de relations que ce vocable

et cette idée d'identité numérique rendent possible sur les réseaux socionumériques » (p. 17).

- 2 Les contributions colligées dans cet ouvrage convergent autour de deux thématiques principales. Certains auteurs (Alexandre Coutant, Dominique Cardon, Sonia Livingstone *et al.*) concentrent leur attention sur les dynamiques de création de l'identité numérique en plaçant l'accent sur la dimension stratégique déclenchée par le passage de la sphère privée à la sphère publique. En particulier, Marc Parmentier approfondit les mécanismes liés aux sites de rencontres, tandis qu'Oriane Deseilligny, interviewée par Frank Beau, décrit le fonctionnement de l'identité dans les jeux vidéo, notamment son rapport avec l'avatar. D'autres articles sont principalement consacrés aux menaces à la vie privée nées du contrôle rendu possible par le numérique. Ces contributions soulèvent des questions-clés comme celles de la création et de la gestion de traces (Louise Merzeau, Olivier Ertzscheid), de la surveillance (Michel Arnaud, Emmanuel Kessous et Bénédicte Rey) ou plus spécifiquement de la géolocalisation (Jacques Perriault).
- 3 La présente note de lecture offre l'occasion de relire ces idées initiales autour de l'identité numérique à la lumière des nombreuses réflexions qui ont fleuri dans les années suivantes. En effet, l'identité numérique est un objet théorique en redéfinition continue pour deux types de raisons. En premier lieu, les dispositifs sociotechniques qui contribuent à sa création et à sa transformation sont eux-mêmes des objets en transformation continue, tant du point de vue technologique que de celui des pratiques et usages qu'ils peuvent générer. C'est le cas des plateformes socionumériques (notamment Facebook) qui, d'outils privés principalement destinés à l'expression intime, sont devenues des espaces publics-privés, destinés à l'expression « extime » (Tisseron, 2001) ou, comme Dominique Cardon l'a défini ailleurs (2008), en clair-obscur. En deuxième lieu, cet objet théorique est en transformation continue dans la mesure où de plus en plus de chercheurs ont travaillé à son interprétation. Ayant d'abord attiré l'attention des chercheurs en sciences de la communication et en sociologie de nouveaux médias, l'identité numérique intéresse aujourd'hui les savants de nombreuses disciplines (philosophie, psychologie, sciences de l'éducation, histoire, économie, etc.) qui voient la nécessité de redéfinir ce concept dans le cadre des paradigmes usuels de leur terrain d'étude.
- 4 De manière générale, on peut repérer un changement fondamental entre les positions exprimées dans l'ouvrage dirigé par Jean-Paul Fourmentraux et les études plus récentes. La majorité des articles de l'ouvrage qualifient l'identité numérique comme une nouvelle identité qui doit être différenciée de l'identité humaine déjà existante hors ligne. L'attention des auteurs se focalise en particulier sur la place de l'être humain vu comme une entité séparée par rapport à l'identité numérique, et sur les différents types de préoccupations (notamment celles qui sont liées à la protection de la vie privée) soulevées par cette nouvelle rencontre entre humain et numérique<sup>2</sup>. En effet, aujourd'hui, le besoin de détourner le dispositif sociotechnique pour reprendre le contrôle sur sa propre identité est devenu un phénomène élargi qui touche la majorité des internautes.
- 5 Dans le débat actuel, la vision du rapport entre l'humain et son identité en ligne a profondément changé. Thème central il y a cinq ans, il perd aujourd'hui de son importance et fait place à l'idée d'identité numérique en tant que profil résultant d'une recombinaison en ligne d'éléments hétérogènes qui ne correspondent nécessairement

pas à une seule entité humaine précise. L'approfondissement de ce point de vue est sûrement lié, entre autres, au succès des *big data* : dans le présent contexte d'explosion d'Internet, des données et des algorithmes, les identités numériques sont devenues des objets marchands sur lesquels sont construits les politiques de marketing et les produits mêmes. Finalement, l'analyste de données ne se pose pas la question de la correspondance entre l'humain et le profil automatiquement créé par l'algorithme à partir des traces laissées en ligne.

- 6 Cela nous conduit à souligner une dernière question transversale dans cet ouvrage : celle de la trace numérique. L'article de Louise Merzeau se concentre sur la définition de ce concept en signalant le fait que la trace « ne désigne pas un nouveau type d'objet, mais un mode inédit de présence et d'efficacité, lié aux caractéristiques techniques et sociales des réseaux » (p. 134). Aujourd'hui, on ne peut pas donner une définition consensuelle de la trace numérique ; on peut seulement souligner l'intérêt que ce concept a suscité. La discussion sur la trace numérique (notamment de manière différentielle quant au document et à la donnée) a fait reculer la discussion sur l'identité. Bien sûr, la question n'a pas disparu, mais elle émerge seulement a posteriori. Si l'on prend en considération les travaux de Fanny Georges (2009), on voit comment l'attention se déplace maintenant du rapport entre en ligne et hors ligne (ou selon la définition de Georges, de l'« identité déclarative ») à la narration créée par les traits disponibles sur Internet, ce que l'auteure appelle l'« identité calculée ».

---

## BIBLIOGRAPHIE

- CARDON, Dominique (2009), « Le design de la visibilité », *Réseaux*, 6 : 93-137.
- FOURMENTRAUX, Jean-Paul (2013), *L'œuvre virale. Net art et culture hacker*, Bruxelles, La Lettre volée.
- GEORGES, Fanny (2009), « Représentation de soi et identité numérique », *Réseaux*, 2 : 165-193.
- TISSERON, Serge (2001), *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay.

## NOTES

1. [En ligne]. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl3318.asp>. Page consultée le 6 juillet 2017.
2. Dans certains textes, on voit déjà émerger la capacité de l'humain à prendre conscience de ces préoccupations et parfois à mettre en place des stratégies actives de détournement, par exemple dans le texte de Fourmentraux qui, comme dans d'autres ouvrages (Fourmentraux, 2013), place l'accent sur l'esprit précurseur des artistes du Net.

---

## AUTEURS

### MARTA SEVERO

Marta Severo est membre du Laboratoire Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (Geriico), Université de Lille 3. Courriel : [marta.severo@univ-lille3.fr](mailto:marta.severo@univ-lille3.fr)



# Jean-Paul FOURMENTRAUX (2016), *Digital stories. Arts, design et cultures transmédia*

Paris, Hermann

Aïssa Merah

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Paul FOURMENTRAUX (2016), *Digital stories. Arts, design et cultures transmédia*, Paris, Hermann

- 1 L'ouvrage collectif coordonné par Jean-Paul Fourmentraux fait suite à une journée d'étude intitulée « *Digital stories* : Images numériques et interactions collectives » organisée en juin 2014 par le laboratoire GERiiCo de Lille 3. Le volume comprend une introduction dense dans laquelle le coordonnateur problématise la thématique de l'ouvrage et présente ses 12 chapitres, répartis en 3 parties peu équilibrées. Les contributions traitent des différents aspects liés à ce sous-champ de l'art numérique.
- 2 La découverte du titre et du sommaire permet de comprendre qu'il s'agit bien d'une publication qui n'entend pas s'adresser à un large lectorat. Cette idée se confirme lorsqu'on parcourt les textes. Un constat s'est imposé : la clé de lecture est de revenir à l'introduction et même de procéder à des consultations externes. L'exercice est l'occasion pour le lecteur initié de réviser, d'approfondir et surtout d'actualiser ses connaissances sur certains concepts nouveaux. Sous « le double effet d'Internet et des nouvelles ergonomies visuelles/numériques » (p. 5), le rythme de l'évolution des dispositifs de production et des pratiques numériques l'exige.
- 3 Les nouveaux dispositifs de production et de diffusion des contenus culturels et artistiques ont accentué les mutations déjà engendrées par les médias de masse. La reconfiguration des expressions et des pratiques culturelles à l'ère du numérique n'est donc plus une tendance, mais plutôt une réalité qui caractérise le secteur de la culture

et de l'art. Ces évolutions techniques fondées essentiellement sur le multimédia et le transmédia ont réinventé le secteur des médias audiovisuels ainsi que les industries culturelles et créatives. Elles ont ainsi permis l'émergence de nouveaux objets/produits : séries Web, web-documentaires, fictions transformatives, *remix* et *remake* de vidéo, jeux interactifs, livres augmentés, *serious games* et beaucoup d'autres dont les appellations ne se sont pas encore stabilisées ou francisées. Depuis quelques années, ces objets numériques interactifs qui fleurissent sur le Web « apportent à la fois de nouvelles possibilités artistiques aux créateurs, et placent le public dans une situation nouvelle » (p. 5).

- 4 En effet, comme le souligne Fourmentraux, « [par le passage] de deux (cinéma et télévision) à cinq écrans (ordinateur, téléphone portable et console de jeu), les arts et cultures numériques connaissent une série de ruptures » (p. 5). On insiste ici sur deux termes écrits au pluriel. Le terme de *rupture* renseigne sur l'importance des changements engendrés, qui est si grande qu'on peut parler de réinvention. Le terme d'*écran*, quant à lui, renseigne dans l'ouvrage sur l'importance des caractéristiques techniques mobilisées d'interfaces séduisantes, interactives et multifonctionnelles.
- 5 Les contributeurs ont formulé plusieurs interrogations sur l'appréhension des images interactives et les expériences collectives. Ces questions légitimes convergent vers celle du coordonnateur : peut-on envisager ce type d'expériences comme le lieu d'une « négociation » entre artistes, ingénieurs, dispositifs techniques et publics participants et actifs ?
- 6 L'ouvrage interroge plusieurs composantes relevant de trois niveaux du phénomène à l'étude : le produit hybride, la pratique collective et le public participant. Pour le premier niveau, les textes reviennent sur les nouvelles formes hybrides de production audiovisuelle transmédia. Le deuxième niveau consiste à questionner la rupture dans les pratiques culturelles et artistiques numériques lorsqu'on passe du mode individuel au mode collectif (autrement dit, le sens contraire du mode stabilisé avec l'extension des usages des technologies de l'information et de la communication et l'omniprésence de l'art et de l'image numériques). Le volume traite ainsi de la transformation qu'a connue la pratique collective d'exposition aux produits numériques destinés à une pratique individuelle, voire intime. Au troisième niveau, les contributions mettent en exergue la nouvelle posture d'acteur du public en revenant sur ses conditions et ses modalités de participation aux processus de conception et de projection. Cet intérêt porté au statut actif du « téléspect-acteur » se présente par les figures de son interaction, de son interactivité et de son implication dans un processus hybride de transmédiation avec les trois pôles : le média, le produit et les publics.
- 7 Puisque nous ne pouvons ici revenir sur chacun des 12 chapitres, nous présentons trois textes que nous considérons comme représentatifs de chacune des trois parties de l'ouvrage. La première partie est consacrée aux « nouveaux univers narratifs et immersifs ». Elle est composée de trois textes qui abordent les questions des techniques de production mises en rapport avec les nouvelles pratiques des publics.
- 8 Le chapitre « “Keep calm and dive into it” une analyse de la narration augmentée des séries télévisées américaines », de Melanie Boudraa, interroge la question du *transmedia storytelling* dans les séries télévisées américaines. Dans un long retour sur l'évolution technique numérique, elle explique l'émergence du procédé de production *transmedia storytelling*. Puis, à partir d'une étude de cas d'une série américaine, elle examine la démarche de narration augmentée offerte par ledit dispositif de production

ayant permis la promotion marketing du produit et la fidélisation des téléspectateurs. Fournissant à travers ses applications de narration augmentée des informations complémentaires sur le produit et ses acteurs, le procédé offre aux téléspectateurs une immersion de *fans* dans les événements du récit et des sentiments des personnages.

- 9 La deuxième partie, constituée de quatre chapitres, interroge les figures d'« interactivité numérique et de narration augmentée » à travers des expériences de pratiques des téléacteurs en attitudes et comportements avec ou dans le numérique.
- 10 Le texte d'Éveline Broudoux, « Le web-documentaire à l'épreuve de ses contradictions », établit la différence entre le web-documentaire et le genre traditionnel en insistant sur les caractéristiques du nouveau. L'auteure interroge les modalités d'interactivité et d'interaction des téléspectateurs. En adoptant la théorie du document de Pédaque, elle explique le fonctionnement de ce support multimédia qui permet la construction de l'identité narrative du téléspectateur et le façonnement de ses réactions face à un récit audiovisuel fictionnalisé. Ici, les publics, en interacteurs, construisent des dispositifs interactifs et participatifs à travers leurs activités d'accès, de consultation et d'affichage par rapport au produit. Cet exercice attribue au « téléspect-acteur » la posture agissante sur la réalité.
- 11 La troisième partie, intitulée « Arts numériques et fictions interactives », est composée de cinq chapitres. Elle est consacrée aux formes de négociation entre les dispositifs numériques et leurs usagers. Ce processus de mise en jeu négociée se construit à travers deux couples en interaction : producteurs/utilisateurs du produit et ses ressources/limites techniques.
- 12 La contribution de Marie-Laure Cazin, « Le cinéma émotif : récits interactifs et neurosciences », fournit un projet qui sollicite la participation des téléspectateurs dans l'orientation du scénario. Son projet *Cinéma émotif*, comme son appellation l'indique, est un écosystème interactif fondé sur les émotions des téléspectateurs. L'expérience consiste à capter leurs émotions à l'aide de casques, puis à les analyser pour en dégager les tendances. Les transformations portées sur la situation initiale du récit du film sont déterminées par les émotions ressenties. Cette forme malléable de production intervient pour répondre à l'« envie d'un film qui serait différent d'un jour à l'autre » (p. 171). Le film testé, *Mademoiselle Paradis*, matérialise à la fois l'ouverture de chantier sur le rapport art-science et le statut du téléspectateur.
- 13 L'ouvrage présente un intérêt indéniable pour les chercheurs voulant mieux repérer et comprendre les (r)évolutions du secteur de la culture et de l'art numériques, et surtout envisager les processus potentiels de stabilisation de ces tendances actuelles. La pertinence de cette publication réside donc dans sa vision stratégique relevant des principes de la veille technologique et de la logique d'observatoire des pratiques innovantes.
- 14 Conscients de la difficulté de leur entreprise risquée d'aborder un sous-champ peu connu et étudié en France, les auteurs s'efforcent d'explicitier les démarches méthodologiques suivies et les fondements théoriques mobilisés. Par ailleurs, ils font référence à l'expérience de recherche américaine en citant des travaux antérieurs et des auteurs pionniers. La démarche empirique et pluridisciplinaire privilégiée est fort appréciée pour sa capacité de mobiliser un langage descriptif concret et de rendre les nouveaux phénomènes intelligibles, en le situant dans sa réalité abordée à travers

plusieurs disciplines : sciences de l'information et de la communication, sociologie, arts et design, etc.

- 15 Par contre, quelques remarques méritent d'être formulées. Dans leur lexique, que nous nous permettons de juger peu accessible, constitué de termes techniques, d'emprunts anglo-saxons et surtout nouveaux, les auteurs ont certes introduit des définitions et des renvois en note en bas de page, mais nous estimons qu'un glossaire aurait mieux servi la lecture et la compréhension.
- 16 L'ouvrage aurait gagné en mérite si l'un des textes avait abordé les limites de ces dispositifs augmentés de conception, de production et de pratique sur le terrain. D'ailleurs, les évolutions observées, analysées et expliquées demeurent toujours des expériences de concepteurs en situation d'essai et de créateurs en amateur. Les hésitations des entrepreneurs culturels, producteurs et exploitants, témoignent des difficultés de rentabilisation des projets liées à l'augmentation des coûts de production, à la lourdeur du processus ainsi qu'à la fragmentation des marchés et des publics.

## AUTEURS

### AÏSSA MERAH

Aïssa Merah est maître de conférences, Faculté des sciences humaines et sociales, Université de Béjaïa (Algérie). Courriel : merah\_aïssa@yahoo.fr

# Marie-Soleil FRÈRE (2016), *Journalismes d'Afrique*

Bruxelles, De Boeck, Coll. « Info Com »

Henri Assogba

---

## RÉFÉRENCE

Marie-Soleil FRÈRE (2016), *Journalismes d'Afrique*, Bruxelles, De Boeck, Coll. « Info Com »

- 1 L'intérêt de Marie-Soleil Frère pour les médias africains ne date pas d'hier. Sa dernière parution est le fruit d'un cheminement d'environ un quart de siècle, où elle a alterné entre enseignement, recherche et action sur le terrain. Certes, l'objet d'étude est ici limité aux journalismes d'Afrique francophone. Parler des journalismes plutôt que du journalisme est accepté depuis des travaux précédents (Wolfe, 1972 ; Charron et Bonville, 1996 ; Gunaratne, 1998 ; Muhlmann, 2004) qui constatent et recensent la pluralité des réalités de ce métier. D'aucuns pensent même que nous sommes déjà dans l'ère des journalismes et font le constat que LE journalisme (du moins une certaine conception de celui-ci) est mort (Bernier, 2010). Cet ouvrage est donc consacré aux journalismes d'Afrique francophone, même si l'auteure fait souvent référence aux journalismes d'Afrique anglophone pour mieux rendre compte des parcours divergents ainsi que des spécificités et des pratiques dans l'espace étudié. Des illustrations de ces traits distinctifs peuvent s'observer, dès la période coloniale, à travers le modèle économique des entreprises de presse, le positionnement des journaux à l'égard de la revendication d'indépendance, l'existence ou non d'une presse politique en langues nationales ainsi que le profil professionnel des animateurs des journaux.
- 2 Divers qualificatifs ont été retenus pour nommer et parfois justifier des formes de journalisme : « journalisme d'union nationale » au lendemain des indépendances, « journalisme de développement » et « journalisme rural » avec comme référence principale la théorie de la modernisation et le paradigme développementaliste, « journalisme de paix » avec une forme d'engagement volontariste dans la résolution ou la prévention des conflits. Les années 1990 vont constituer un tournant majeur en

Afrique avec leur lot de transitions démocratiques qui s'accompagnent de l'émergence du pluralisme médiatique, même si des nuances s'observent dans l'ampleur des apports propres à chacun des nouveaux supports d'information : la presse écrite privée se positionne généralement comme une presse de combat ou de contre-pouvoir ; la radio passe d'un instrument vertical de communication à un outil horizontal permettant la participation ; la télévision demeure un média élitiste, urbain et souvent consensuel à l'égard des pouvoirs en place ; les nouvelles technologies et l'expansion fulgurante de la téléphonie mobile contribuent à l'accroissement de la participation même de la diaspora dans les débats locaux.

- 3 Le choix d'ancrer la réflexion théorique proposée dans les systèmes médiatiques élargit l'observation par la prise en compte « des éléments historiques, politiques, sociologiques, juridiques, économiques qui permettent de replacer dans leur contexte les médias d'Afrique subsaharienne » (p. 14). Difficile exercice de grand écart entre des observations générales et des spécificités locales. L'auteure en est consciente et le rappelle maintes fois dans cet ouvrage qu'elle présente comme « une introduction générale à la situation des médias sur le continent africain » (*ibid.*).
- 4 Au-delà de ce choix, l'auteure affirme s'inscrire dans une perspective volontairement non occidentale, tout en soulignant la délicatesse de la démarche :  

Jeter sur les médias africains un regard qui se départisse le plus possible de références occidentales à prétention universelle, tout en n'étant pas dupe de la manière dont les spécificités locales peuvent être (et ont été) invoquées pour justifier des pratiques contraires à la liberté de la presse et aux droits de l'homme en général, constitue une tâche épineuse, mais essentielle (p. 22).
- 5 En somme, sa proposition d'une analyse en fonction des systèmes permet d'adopter une approche qui banalise l'objet d'étude en utilisant les concepts employés dans les études des systèmes médiatiques occidentaux tout en reconnaissant et en intégrant leurs spécificités (p. 341). Ainsi, certaines pratiques professionnelles comme la rémunération offerte par des sources qu'on qualifierait de répréhensibles dans d'autres contextes peuvent paraître non seulement compréhensibles, mais également utiles d'un point de vue social (puisque l'on prend en compte le modèle économique de certains médias africains).
- 6 Si le choix théorique de l'analyse en fonction des systèmes médiatiques est cohérent et bien argumenté, il conduit l'auteure à traiter souvent des « médias d'Afrique » plutôt que des « journalismes d'Afrique » (ou parfois à les utiliser sans distinction, comme c'est le cas dans l'une des critiques du « journalisme de développement », p. 91). D'ailleurs, cet emploi de « médias d'Afrique » se remarque dans la table des matières où, sur les sept chapitres de l'ouvrage, seul le cinquième est précisément consacré au « journalisme et [à l']identité professionnelle en mutation ».
- 7 *Journalismes d'Afrique* est un manuel très didactique, comportant de nombreuses illustrations et des encadrés fort utiles pour le lecteur curieux d'en connaître plus sur certains aspects théoriques bien précis. Outre son apport inestimable pour l'enrichissement bibliographique d'un secteur peu étudié surtout dans l'espace francophone, cet ouvrage apparaît comme une contribution à la circulation du savoir entre les chercheurs du continent africain. Certes, il s'agit d'une photographie instantanée d'un secteur en perpétuel changement, et la série d'interrogations en fin d'ouvrage montre l'ampleur des perspectives potentielles de recherche et invite à poursuivre l'œuvre.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNIER, Marc-François (2010), *Le journalisme est mort, vive les journalismes*. [En ligne]. [http://www.crej.ca/publications/journalisme\\_mort.html](http://www.crej.ca/publications/journalisme_mort.html). Page consultée le 15 septembre 2016.
- CHARRON, Jean et Jean de BONVILLE (1996), « Journalismes en mutation. Perspectives de recherche et orientation méthodologiques », *Communication*, 17(2) : 15-49.
- GUNARATNE, Shelton (1998), « Old wine in a new bottle: Public journalism, developmental journalism and social responsibility », dans Michael E. ROLOFF (dir.), *Communication Yearbook 21*, New York, Routledge, p. 276-321.
- MUHLMANN, Géraldine (2004), *Une histoire politique du journalisme*, Paris, Presses universitaires de France/Le Monde, Coll. « Partage du savoir ».
- WOLFE, Tom (1972), « The birth of “the new journalism”; Eyewitness report by Tom Wolfe », *New York Magazine*, 14 février, p. 30-45.

## AUTEURS

### HENRI ASSOGBA

Henri Assogba est professeur au Département d'information et communication, Université Laval, et chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient (CIRAM) et au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Courriel : [henri.assogba@com.ulaval.ca](mailto:henri.assogba@com.ulaval.ca)

# Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Fabien LIÉNARD et Sami ZLITNI (dir.) (2015), *L'Homme-trace. Inscriptions corporelles et techniques*

Paris, CNRS Éditions

Marta Severo

---

## RÉFÉRENCE

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Fabien LIÉNARD et Sami ZLITNI (dir.) (2015), *L'Homme-trace. Inscriptions corporelles et techniques*, Paris, CNRS Éditions

- 1 Le troisième tome de la série « L'Homme trace », paradigme qui vise à étudier l'être humain en tant que produit de traces et producteur de traces (Galinon-Mélénez, 2011), est dédié à la dimension corporelle du signe-trace. Après avoir démêlé la complexité du concept de trace (t. I) et présenté le nouveau paradigme originel de l'Homme-trace par rapport aux traces numériques (t. II), la série se lance le défi, dans cet ouvrage, de réunir une série de contributions provenant des différentes disciplines qui visent à redécouvrir le lien de la trace avec sa dimension la plus physique. Ce thème n'est pas nouveau, il parcourt de manière transversale les deux premiers tomes où, à plusieurs reprises, les auteurs soulignent la dimension de la production de la trace et, par conséquent, son lien profond avec l'homme.
- 2 Dans ce troisième tome, le rapport entre les traces et l'homme, devenu central, est envisagé selon deux dimensions. La première est celle des traces « en lui », c'est-à-dire des phénomènes liés à l'intériorisation. Une attention particulière est portée aux émotions en tant que signes-traces. C'est le cas dans le chapitre de Pascal Lardellier qui, à travers la description d'exemples littéraires et cinématographiques, analyse les traces corporelles générées dans le contexte du « Net sentimental ». La deuxième dimension



du rapport entre les traces et l'homme concerne les traces « sur lui » et « autour de lui », c'est-à-dire, de manière plus générale, le rapport entre intérieur et extérieur. Ce concept d'extérieur est interprété à différentes échelles, du milieu le plus immédiat avec lequel le corps interagit jusqu'à l'environnement dans le sens le plus large du terme avec lequel le corps échange des flux de différents types. L'ouvrage insiste sur la bidirectionnalité de ces échanges en déconstruisant la frontière visuelle entre le dedans et le dehors : non seulement les traces corporelles modifient le contexte, mais aussi le corps lui-même est modifié en retour. Un chapitre exemplaire dans ce sens est le premier où Bernard Andrieu, Nicolas Burel et Sabine Cornus étudient la dimension de la trace dans le rapport entre enseignant et enseigné dans les classes d'éducation physique. À travers l'analyse de situations concrètes, les auteurs visent à définir l'émersionologie, une nouvelle discipline qui étudie « l'émersion des sensibles provenant du corps vivant » (p. 50).

- 3 Des chapitres empiriques, comme celui qui vient d'être décrit ou celui de Michel Marcoccia (voir plus bas), alternent avec des réflexions plus théoriques. C'est le cas du chapitre de Tyler Reigeluth qui reprend la vision de la trace de Spinoza pour interpréter la trace algorithmique comme activité d'interprétation corporelle. Ce chapitre nous invite à aborder un autre sujet-clé de cet ouvrage, la question du numérique, à laquelle est consacrée toute la deuxième partie, intitulée « Un contexte hyperconnecté ». Les quatre textes qui la constituent prolongent la réflexion du deuxième tome, mais en portant l'attention sur le vécu corporel. Adrian Staii explore les relations entre traitement automatique des traces numériques laissées par l'homme et personnalisation des services numériques qui lui sont offerts. Louise Merzeau examine le rapport entre dedans et dehors à la lumière de la problématique de l'e-inclusion. Pour ce faire, elle met l'accent sur le concept de présence (Merzeau, 2010), qu'elle oppose à celui de trace algorithmique concernant l'individu-data. Selon son approche, « l'utilisateur est considéré dans son contexte et l'identité pensée comme art de faire et non comme stock ou score » (p. 121). Dans le chapitre suivant, Sung-Do Kim aborde le rapport entre l'homme et la trace numérique de point de vue de la ville augmentée. À partir d'une reconstruction historique de ce concept, l'auteur réinterprète les traces comme inscriptions urbaines qui génèrent des espaces hybrides riches d'information. Enfin, Franck Cormerais s'intéresse également aux traces générées par le numérique, mais cette fois pour réfléchir sur les questions mémorielles. En soulignant les interactions entre la mémoire du corps et la mémoire des machines, l'auteur propose une critique de l'économie politique du signe de Jean Baudrillard (1972), qui le conduit à développer une économie politique de la mémoire fondée sur la valeur informationnelle de l'objet et sur le remplacement du signe par la donnée informatisée (data).
- 4 La troisième et dernière partie est consacrée aux traces d'interactions. Les deux premiers textes, de Michel Maroccia ainsi que d'Alex Frame et Gilles Brachotte, s'appuient sur l'analyse empirique d'espaces de discussion en ligne : d'une part, un forum destiné aux adolescents (Ados.fr) et, d'autre part, la communauté *alumni* de l'Université de Bourgogne (Ub-link.fr). Même si les auteurs sollicitent des cadres théoriques et méthodologiques différents, ces textes sont l'occasion de réfléchir sur la relation entre traces et identité, c'est-à-dire sur l'interface entre intérieur et extérieur, construite soit par les traces dans le corps, soit par les traces d'interactions avec l'environnement et exprimée à travers les écritures numériques. Le troisième texte, de Sylvie Leleu-Merviel, propose une réflexion philosophique sur la trace d'interaction

comme manière d'apprendre le Monde. En rejetant l'idée d'un Monde qui existe a priori, elle voit l'interprétation comme un processus d'interaction entre l'interprétant cognitif et son milieu.

- 5 En guise de conclusion, la postface d'Yves Jeanneret fait le point sur le paradigme de l'Homme-trace en prenant en considération la réflexion développée dans les trois tomes. Le sémiologue, en mettant l'accent sur l'effet de l'industrialisation des signes du corps et du texte, affirme que « la trace est au cœur de cet appareil de textualisation médiatique du monde, dans sa double dimension de témoin du social (testis) et de matrice de représentation de celui-ci (textum) » (p. 233). Jeanneret retient comme thème fondamental de ce tome le rapport entre les traces et l'écriture. Sans arriver à affirmer la transformation de l'écriture en trace, il est important de souligner les répercussions de la trace sur l'écriture. En effet, selon l'auteur, la trace joue un rôle historique fondamental pour écrire l'avenir en s'appuyant sur l'interprétation du passé. Ce dernier texte a aussi le mérite de montrer les origines du paradigme de l'Homme-trace chez des auteurs classiques comme Roland Barthes, Walter Benjamin et Marshall McLuhan.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BAUDRILLARD, Jean (1972), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard.

GALINON-MÉLÉNEC, Béatrice (2011), « Fragments théoriques du signe-trace : propos sur le corps communicant », dans *L'Homme trace : perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, CNRS Éditions, p. 191-213.

MERZEAU, Louise (2010), « La présence plutôt que l'identité », *Documentaliste-Sciences de l'information*, 47(1) : 32-33.

## AUTEURS

### MARTA SEVERO

Marta Severo est maître de conférences EA Dicen-IDF (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique - Paris, Ile-de-France), Université Paris Nanterre. Courriel : [marta.severo@u-paris10.fr](mailto:marta.severo@u-paris10.fr)

# Éric GEORGE (dir.), (2015), *Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information*

Québec, Presses de l'Université Laval

Christian Pradié

---

## RÉFÉRENCE

Éric GEORGE (dir.), (2015), *Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information*, Québec, Presses de l'Université Laval

- 1 On peut trouver dans la réflexion en sciences de l'information et de la communication développée au Québec dans un laboratoire aussi renommé que le Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS), le double bénéfice d'une recherche tournée vers les réalités de pays francophones et se révélant de plus attentive aux enjeux théoriques et aux exigences de méthode mis en avant au sein des travaux en cours aux États-Unis. En présentant cet intérêt spécifique, l'ouvrage dirigé par Éric George s'intéresse de surcroît aux questions en pointe, pour les spécialistes de l'économie politique de la communication, du bilan à établir quant aux mouvements conjoints de la concentration des médias, des changements technologiques liés au numérique et du pluralisme de l'information.
- 2 Une hypothèse forte est posée, celle de la nécessité d'une évaluation critique du rôle d'Internet, au regard de propos simplificateurs visant à établir que les « questions de pluralisme de l'information, ou bien de diversité culturelle, ne se poseraient plus, n'importe qui pouvant désormais publier de l'information vers un public — du moins potentiellement — de masse » (p. 13). Elle est de plus l'objet de la mise en œuvre de vérifications à l'aide de méthodologies variées, notamment par des entretiens auprès

de professionnels et par la description statistique de l'offre d'information, au demeurant développée pour partie dans différents pays.

- 3 Suivant le cadrage théorique proposé par Philippe Bouquillion, la question mérite d'autant plus d'être examinée que des traditions différentes d'analyse économique éclairent les enjeux de la concentration des industries de la communication par des conclusions opposées, les économistes de la culture retenant principalement que les offres des acteurs dominants demeurent constamment contestables, du fait de mécanismes comme la longue traîne rendant disponibles par Internet les productions culturelles avec une plus grande variété, alors que les théoriciens de l'économie politique de la communication englobent l'étude des « pouvoirs de marché face aux indépendants et face aux consommateurs » (p. 148) à la lumière du développement des phénomènes de financiarisation.
- 4 C'est à cette seconde optique que semble vouloir donner raison Gaëtan Tremblay, en s'appuyant sur les faits survenus au Québec sur une relativement longue période. D'une part, sur le plan économique, en un processus constant
 

chaque innovation technologique importante qui se traduit par l'arrivée de nouveaux concurrents dans le paysage médiatique suscite de nouveaux espoirs, ébranle les positions des joueurs dominants et provoque une vague de consolidation, laquelle conduit inmanquablement à une plus grande concentration de la propriété (p. 24).
- 5 D'autre part, sur le plan politique, le même constat que le « taux de concentration a atteint des sommets inquiétants » occasionne la rédaction de rapports officiels, trois au Canada entre 1970 et 2003, dont aucun ne voit néanmoins ses recommandations mises en pratique.
- 6 Dans un ordre qui aurait eu avantage à être plus méthodique, plusieurs catégories de chapitres se consacrent à la situation de la convergence technologique des groupes de communication à l'étranger, à l'examen détaillé de la question au Québec et à des considérations plus diverses sur la portée des transformations du journalisme.
- 7 Pour le Brésil, Fabio Henrique Pereira retient que l'introduction des supports numériques a abouti à renforcer le fort processus de concentration. Dans le groupe de presse quotidienne et de journalisme économique au sein duquel il a enquêté, la justification avancée en faveur de la convergence vers la production de contenus en ligne insiste sur l'inévitabilité du processus, abordée comme une innovation économique instable. La situation examinée par Ndiaga Loum est différente : au Sénégal, la mutation des entreprises de presse en groupes multimédias s'effectue dans le contexte particulier d'une difficile mise en place de dispositifs législatifs et d'autorités de régulation, qui prennent encore imparfaitement en charge la presse en ligne, en dépit des promesses de tels services face à la cherté des importations de papier. La perspective d'une diversification de la relative multitude des titres de presse du Bénin, présentée par Henri Assogba, apparaît s'orienter vers la recherche de l'obtention de l'exploitation de fréquences de radio ou de télévision privées, renforcées par la demande soutenue d'information audiovisuelle accessible à des publics moins lettrés.
- 8 Un bilan plus clair peut être établi au Québec, compte tenu de la maturité des phénomènes dus au « journalisme multiplateforme », et il se prête à la confrontation de plusieurs dispositifs méthodologiques, dont la valeur est de faire converger leurs résultats vers un constat homogène.

- 9 Un premier aspect peut être dégagé de l'étude documentaire menée par Simon Claus sur la préservation d'un oligopole aux positions faiblement remises en cause par la nouveauté technologique. À l'inverse, l'arrivée des grands acteurs internationaux issus du numérique s'avère pouvoir susciter, face à l'ampleur de la menace des GAFA (les géants du Web que sont Google, Apple, Facebook et Amazon, ...), une mobilisation des pouvoirs publics sous l'effet d'une « rhétorique qui s'appuie sur une forme de patriotisme économique » (p. 47). La recherche d'une certaine compétitivité passe, au sein d'un groupe comme Québecor, dont les journalistes ont été interrogés par Arnaud Anciaux, par la rationalisation d'une offre provenant d'un ensemble de supports finalement concentrée en un portail unique, suivant un processus de « centralisation progressive des pouvoirs et de l'organisation du journalisme » (p. 98). Au sein de ce même groupe, Renaud Carbasse, qui a mené des entretiens avec des journalistes et des membres de la direction, remarque ce en quoi l'évolution vers un journalisme développé en direction de sites Web est devenu « multitâche ». Cependant, l'exigence nouvelle de la réalisation de séquences vidéo et l'animation de séances de directs, à l'origine du déroulement de plusieurs conflits sociaux, au sein de Québecor ainsi que de même Gesca, n'a pas permis, en fin de compte, « d'augmenter le nombre de contenus originaux disponibles » (p. 71).
- 10 Cette interrogation approfondie sur le dénombrement et la nature des articles d'information offerts en ligne suscite la mobilisation d'un autre groupe de méthodes dans le cadre de deux recherches, l'une menée par Marc-Olivier Goyette-Côté et Sylvain Rocheleau pour le Québec, suivant une démarche mise au point par Annelise Touboul et Franck Rebillard pour la France. Pour les premiers, l'analyse de près de 600 articles présents sur 300 sites révèle le « rôle structurant important » (p. 89) joué par les infomédiaires, bâtissant des « parcours » au sein de l'« écosystème de l'information journalistique », alors que la production émanant des acteurs indépendants semble se constituer de manière réactive par rapport aux contenus produits par les médias dominants. Pour les seconds, le traitement de plus de 37 000 articles publiés par environ 200 sites conduit à dégager le déséquilibre existant entre la catégorie des « méga-sujets » (p. 227) occupant l'essentiel de la surface médiatique « majoritairement traités de façon très normée et redondante par les médias en ligne et les infomédiaires » et celle des « sujets originaux dispersés au gré des blogues et des sites natifs d'Internet, donc peu visibles ». La conclusion qui en découle, cohérente au regard de la comparaison de la situation des deux pays, doit donc insister sur la nuance d'un « certain pluralisme offert en ligne » (p. 227), mais au caractère très « ambivalent » compte tenu de ces limites de taille.
- 11 L'objectif peut apparaître donc avoir été atteint par Éric George, soucieux d'actualiser la réflexion à propos d'une activité sociale dont l'importance réside dans le fait qu'« être bien informé constitue un élément indispensable pour participer aux choix collectifs et au vivre-ensemble en société » (quatrième de couverture). La référence aurait pu, à ce titre, être mieux développée à l'égard des propositions de Jürgen Habermas insistant sur l'historicité de l'espace public, encore donc aussi profondément mouvante, et, plus encore, des enjeux de sa nécessaire normalisation, à l'heure où des discours hâtifs pourraient conférer aux espérances placées dans les bienfaits de la technologie une sorte de dispense quant au devoir collectif de surveillance des conditions de préservation de l'échange équilibré et pluraliste. Gaëtan Tremblay a raison, quant à cette préoccupation, de rappeler que la simple « étude attentive [des]

expériences étrangères » (p. 30) — à laquelle la recherche aurait un concours utile à apporter — ne fait toujours pas partie des prérogatives d'organismes publics responsables de la régulation de ces secteurs. Pourtant, il est vrai que le contexte qui devrait aujourd'hui y inciter tient en la circonstance d'une géographie de la mondialisation, ajoutant aux problèmes de la liberté d'expression les tentatives d'un volontarisme financier fort en faveur de l'industrie culturelle nationale, et dans la circonstance historique d'un moment autorisant néanmoins de mieux en mieux ce bilan des révolutions numériques.

---

## AUTEURS

### CHRISTIAN PRADIÉ

Christian Pradié est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et membre du laboratoire Communication Information Médias (CIM), Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Courriel : [cpradie@orange.fr](mailto:cpradie@orange.fr)

Éric GEORGE (dir.), Anne-Marie  
BRUNELLE et Renaud CARBASSE  
(coll.) (2015), *Concentration des  
médias, changements technologiques et  
pluralisme de l'information*

Québec, Presses de l'Université Laval

Aïssa Merah

---

## RÉFÉRENCE

Éric GEORGE (dir.), Anne-Marie BRUNELLE et Renaud CARBASSE (coll.) (2015),  
*Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information*, Québec,  
Presses de l'Université Laval

- 1 Voici un ouvrage dont le titre est déjà provocateur pour avoir réuni trois concepts et pas les moindres : concentration, changements et diversité. La table des matières détaillée et suggestive invite surtout le lecteur initié à revisiter toute une littérature accumulée et stabilisée en revenant sur les notions et les approches traditionnelles et en découvrant leur évolution ainsi que les perspectives actuelles. Interroger cette thématique qualifiée de « surannée » et de « renouvelée » de concentration des médias intervient dans un contexte médiatique reconfiguré. L'ampleur de la reconfiguration de la filière informationnelle a légitimé l'invitation insistante de revisiter une question traditionnelle : qu'entend-on par le pluralisme de l'information ?
- 2 Dans 15 contributions, les auteurs ont rapporté surtout des résultats des enquêtes empiriques menées dans plusieurs pays et paysages médiatiques et informationnels. Partant du principe de l'accumulation des résultats des travaux sur les liens de causalité en sciences humaines et sociales, les contributeurs se refusent « de conclure

de manière systématique à l'existence de liens, du moins directs, entre concentration de la propriété, d'une part, et appauvrissement de la diversité des contenus, d'autre part » (p.13).

- 3 En cette ère de généralisation des technologies de l'information et de la communication, de consolidation de la logique marchande dans les économies des médias et de reconfiguration de l'information conquise par la communication, la question du pluralisme de l'information s'impose. L'ouvrage intervient pour mettre en exergue l'apport de cette question, déjà posée à partir de la fameuse typologie des quatre régimes de presse et actuellement rappelée, et qui s'avère être l'une des conditions de la cohésion pour l'évolution de toute société : coexistence harmonieuse, action collective et citoyenneté participative. L'interrogation se justifie par l'importance des enjeux de l'information plurielle dans la garantie de la diversité dans les médias, dans la garantie d'une présence et d'une visibilité suffisantes aux différentes communautés ainsi qu'à leurs idées et à leur culture.
- 4 D'emblée, le coordonnateur, à titre d'avertissement, souligne que le concept de pluralisme de l'information doit être envisagé au pluriel, car « il n'a pas une seule façon, mais bien plusieurs, d'aborder ce thème » (p. XIII). D'ailleurs, dans cette vision globale du pluralisme, les textes traitent de terrains contextualisés différents et interrogent de nombreux aspects liés au sujet. Le retour chronologique détaillé sur le début des recherches au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société à l'Université du Québec à Montréal et leur mûrissement permet aussi de se renseigner sur les difficultés méthodologiques rencontrées, notamment en ce qui a trait à la légitimation du projet auprès des institutions de financement de la recherche et à l'accès au terrain des groupes médiatiques.
- 5 Dans sa longue mais pertinente introduction, le coordonnateur de l'ouvrage revient sur plusieurs principes directeurs de la liberté d'expression et de l'exercice démocratique fondés sur « l'importance d'être bien informé » (p.XIII). Le mérite principal de la publication est d'avoir insisté sur le caractère scientifique des résultats de la recherche consacrée aux liens entre la concentration de la propriété des médias, les changements technologiques et le pluralisme de l'information, à l'origine de ce collectif. En effet,
 

[l]es recherches ont été basées, d'une part, sur des données qualitatives, reposant sur la réalisation d'études de cas, de monographies couvrant les liens entre concentration de la propriété médiatique et l'organisation du travail journalistique. [...] D'autre part, il s'est agi de faire un travail plus quantitatif autour de la notion de redondance de l'information qui a été rendu possible par la création d'un outil de récolte automatisée des contenus d'actualité (p. 12).
- 6 Dans cette logique empirique, les auteurs, essentiellement ceux du Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Communication, l'Information et la Société (CRICIS) qui capitalisent pas moins de 12 ans de recherche collaborative et coordonnée, ont toujours explicité leur démarche méthodologique et leurs positionnements épistémologique et théorique. Cette posture scientifique constitue une rupture avec les évidences spéculatives prônées par les approches critiques et positivistes ayant marqué la question du pluralisme de l'information. Privilégiant le constructivisme, les auteurs mettent l'accent sur les épreuves de la construction de la réalité sociale et de l'accès au réel qui déterminent le processus de production de l'information à la fois chez les journalistes et chez les acteurs publics concernés.



- 7 Par souci de ne pas répéter les éléments discutés dans l'introduction du coordonnateur ou de les réinterroger, je n'envisage pas de revenir sur chacun des textes. Je retiens surtout l'effort de problématisation, de distanciation et d'objectivation explicite et motivé par les contributeurs. Cette posture méthodologique fondée sur la spécification de l'objet, sur la délimitation spatio-temporelle ainsi que sur la précision des concepts et des échantillons fournit des garanties devant toute précipitation dans les conclusions et les généralisations.
- 8 Conscients de la complexité des éléments contextuels pour l'analyse des cas de concentration et de la difficulté de vérification des corrélations entre les facteurs en connexion mobilisés, bien qu'ils aient adopté des démarches méthodologiques rigoureuses et mixtes, les auteurs sont restés fidèles à leur logique de départ en se refusant la précipitation et la généralisation, et en se montrant hésitants dans leurs conclusions. Les résultats, ou plutôt les enseignements comme préfèrent les désigner les auteurs, sont d'un grand apport pour comprendre les logiques actuelles de fonctionnement des entreprises médiatiques, leurs processus de production, leurs formats reconfigurés et surtout le jeu de pouvoir entre les acteurs propriétaires et les acteurs éditoriaux. Ces enseignements mettent en évidence le poids des changements technologiques qui ont accéléré la professionnalisation des métiers des médias en matière de compétences et restructuré les organisations en aboutissant sur de nombreuses modalités et formes de concentration. Ici, la logique marchande imposée par les changements techniques est mise en avant comme l'aboutissement naturel de la technisation et de la numérisation de la production et de la diffusion. Une piste se creuse : la concentration des propriétés doit aussi être envisagée dans sa logique de professionnalisation et de rentabilisation. D'ailleurs, le contre-modèle économique de la concentration désigné par l'émiettement de la propriété a démontré ses limites devant les logiques des « contrats » entre les petites entreprises médiatiques et les établissements annonceurs.
- 9 S'agit-il d'une hésitation à amplifier les préoccupations portant sur les contenus : pluralisme informationnel ? Certains auteurs insistent sur la posture active des publics usagers en mesure d'imposer le pluralisme à travers la mise en exercice des notions de contrat de lecture et d'interactivité médias-public. D'autres avancent le rôle déterminant des institutions de régulation, des organisations professionnelles et syndicales et de la société civile dans la prise en considération des principes de la responsabilité sociétale des médias et de la diversité médiatique. Il est aussi question d'observer le glissement dans la perception de la concentration d'une menace sociale à une stratégie économique nationaliste et identitaire. Les dilemmes éternels de l'indépendance et de l'intégrité des journalistes devant leur quête de la pluralité et de la diversité informationnelles vérifiées sont aussi aggravés par l'accentuation des contraintes organisationnelles et commerciales. Mais les entretiens de recherche avec des journalistes et d'autres acteurs au sujet du rouleau compresseur de la concentration nuancent clairement les liens directs avec la concentration des propriétés des médias et le manque de pluralité. Les problèmes sont surtout liés aux conditions de production caractérisées par la précarité de l'emploi et la méconnaissance des principes de déontologie régissant le métier.
- 10 Sans vouloir conclure, cette publication permet une maîtrise des aspects inhérents à la concentration des médias : formes de propriété, d'investissement et d'organisation. Elle fournit aussi des retours sur les processus de concentration à partir de cas concrets et

situés. En interrogeant le sujet, les contributeurs tiennent à l'état des lieux de la réalité du phénomène et insistent sur une démarche méthodologique toujours hypothético-inductive. Malgré ces remparts scientifiques en observation objectivée de la concentration comme conséquence des changements technologiques dans le fonctionnement des médias et l'exercice du métier, ils demeurent modestes dans leurs résultats, qu'ils soumettent à leur tour directement à l'interrogation.

- 11 Cependant, la question de la régulation des médias légèrement évoquée dans l'ouvrage aurait mérité davantage d'intérêt et d'analyse. La présentation des dispositifs juridiques organisant la filière de l'information et le métier du journaliste serait d'un grand apport pour comprendre leur évolution et la soumettre à l'analyse. Cette piste peu creusée aurait permis de pénétrer et d'expliquer les cas présentés en fonction des différents niveaux de régulation liés à la concentration des médias, aux changements techniques et à la diversité informationnelle : l'exercice du droit à la liberté d'expression pour le journaliste et le droit à l'information, l'exploitation des dispositifs techniques, le mode de gouvernance en économie des médias ainsi que le fonctionnement des institutions de la régulation.

---

## AUTEURS

### AÏSSA MERAH

Aïssa Merah est maître de conférences, Faculté des sciences humaines et sociales, Université de Béjaïa (Algérie). Courriel : merah\_aissa@yahoo.fr

# Thomas H. P. GOULD (2016), *Global Advertising in a Global Culture*

Lanham (Maryland), Rowman & Littlefield

Hubert Bonin

---

## RÉFÉRENCE

Thomas H. P. GOULD (2016), *Global Advertising in a Global Culture*, Lanham (Maryland), Rowman & Littlefield

- 1 Comme il enseigne la communication à ses étudiants, Thomas Gould ne pouvait pas ne pas couvrir les questions globales des révolutions diverses qui ont transformé les processus de publicité, les méthodes des responsables des plans média et de la circulation de l'information ainsi qu'en arrière-fond, la gestion des données sur les clientèles et leurs pratiques. Mais loin de se cantonner dans la simple forme d'un manuel de haut niveau, il a développé ici une succession d'essais, souvent brillants, du moins bien documentés, avec des arguments parfois certes répétitifs et même flous dans leur structuration. Néanmoins, nous avons besoin d'un tel spécialiste pour nous faire suivre l'accélération de l'Histoire provoquée par cette nouvelle vague de la troisième révolution industrielle appliquée aux médias, à la publicité, aux applications téléphoniques et à la perception de l'information au cœur d'un monde « connecté » — soutenu par des réseaux tangibles de câbles et des équipements, ce qui ne doit pas être oublié, comme c'est le cas pour les activités de marchés et de négoce financiers.
- 2 Les sujets chers à l'auteur sont donc les « flux d'apps », « l'accélération des flux d'information », « le consommateur mondial ». Il se concentre tout au long de l'ouvrage sur les changements des pratiques « culturelles » qui orientent désormais les comportements commerciaux, donc le rapport à la communication publicitaire également. Gould insiste sur la rupture qui a surgi dans les années 1990. Pour s'en convaincre, il consacre d'abord un chapitre à une histoire brève, mais dense, des médias et de la publicité dans les décennies antérieures, avec la révolution causée par la télévision, la percée des agences de publicité pionnières (Burnett & Benbach, avec en

particulier leurs campagnes Malboro, Ogilvy, conceptrice du concept du rythme des campagnes publicitaires, Dentsu, etc.), qui ont entrepris de mêler le mouvement des événements publicitaires et l'émotivité dans les scènes des séquences télévisées.

- 3 Ce tournant a bien sûr été accéléré par la percée d'Internet, qui offre des plateformes de partage de l'information et une recherche numérique industrialisée. Le chapitre 2 résume ainsi la contribution de cette tendance à la troisième révolution industrielle. Gould soupèse ses effets sur « les transferts culturels », notamment sur le rythme du changement des mouvements stratégiques des entreprises développant des marques déposées « globalisées » qui font évoluer leur image de marque en conséquence. Procter & Gamble constitue une étude de cas emblématique parce que cette entreprise s'est rapidement dotée d'une « branche publicitaire mondialisée destinée à reconstituer les centres d'intérêt des consommateurs ».
- 4 Gould a subtilement et précisément détaillé la contradiction suscitée par ces nouvelles structures de gestion des modes de consommation et des marques. D'un côté se sont développés une consommation de masse et mondialisée, une logistique des livraisons et des pôles d'information numériques ; de l'autre côté s'est affirmée la capacité des individus à « créer leur propre monde » et à le partager par le biais des nouvelles formes de « reconnaissance » (*recognition*) des « adeptes » (*followers*), des contributeurs aux blogues et des « communautés », ainsi que par les téléphones électroniques — leur parc passant de 1,2 milliard en 2012 à 4,4 milliards en 2016. Les essais successivement proposés par l'auteur sont riches, avec des études de cas et des mini-débats, même s'ils se dispersent quelque peu dans de multiples directions en même temps...
- 5 Une mutation-clé de cette révolution de la communication a donc surgi avec les « apps » (applications) et le professeur a peut-être eu du mal à suivre le rythme technologique de ses étudiants pour être en mesure de leur enseigner une manière de comprendre et d'expliquer les tendances dont ils sont eux-mêmes partie prenante ! Quoi qu'il en soit, avec clairvoyance, il scrute les conséquences concrètes des applications et des « réseaux sociaux » sur le monde culturel des communautés virtuelles et du fameux « village global ». En effet, des systèmes productifs immatériels et générationnels ont pris corps en si peu d'années contre des communautés « enracinées » vite dépassées avec leurs modes technologiques et culturels fixes. Gould réfléchit alors sur les effets de telles révolutions numériques sur, d'un côté, la vie familiale, les plateformes médiatiques et les programmes télévisuels et, de l'autre côté, sur la circulation d'un capital d'expertise depuis les spécialistes de l'information jusqu'aux millions de mini-experts supposés diffuser des données et l'analyse qu'ils en font, même de façon biaisée.
- 6 « Le monde des blogs » est alors la cible des analyses de Gould, parce qu'il contribue à redessiner la relation commerciale en faveur des « événements commerciaux numériques », ce qui permet aux consommateurs de « construire leurs propres histoires d'information » ainsi que de collecter et de structurer leurs propres données, tandis que « les barrières économiques qui ont servi à entretenir des niveaux de différence entre les cultures (et les marques) s'évaporent au profit d'une "publicité globale" » (chapitre 6). La publicité en ligne a conquis sa légitimité et sa puissance à la suite de telles transformations, provoquant un « changement dans l'expérience d'achat », dont Gould mesure les avantages. Dans le dernier chapitre (10), l'auteur revient sur les sujets qu'il considère comme « l'avenir de l'@advertising » et prend en

considération l'ensemble des expériences induites par ces nouveaux comportements dorénavant organisés aussi par les agences de publicité.

- 7 Gould consacre des chapitres aux changements dans les relations psychologiques entre les divers types de cohortes sociologiques et le monde numérique de la publicité. Il me semble toutefois qu'il a négligé d'évaluer l'implication de la génération des 20-30 ans, « la génération Y » maintenant célèbre, d'où une certaine lacune dans un livre censé fouiller dans tous les recoins des pratiques actuelles. Au lieu de cela, il présente un chapitre consacré aux enfants et à leur inclusion dans les médias publicitaires, en mobilisant l'ensemble des recherches en sciences sociales et en structurant une étude de l'histoire, des pouvoirs et de l'action des autorités réglementaires, principalement la *division of advertising practices* (division des pratiques publicitaires), au sein de la Commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission) (chapitre 8).
- 8 Toutefois, le livre aurait gagné en substance si cet élan analytique avait étendu sa portée à la nouvelle génération, de la transition de l'enfance à la jeunesse, et s'il lui avait donné une plus grande importance dans l'étape la plus récente de la troisième révolution industrielle. En effet, les révolutions des médias ont agi comme force de levier de l'innovation pour cette génération par les changements imposés dans l'usage des objets dans leur vie quotidienne. Gould souligne par exemple l'émergence de l'enseignement en ligne comme un tournant pouvant atténuer les frontières culturelles et imposer aux universités la reconsidération de leurs méthodes pédagogiques — mais nous nous serions attendu à une histoire directe relatant comment l'auteur lui-même a révolutionné ses propres méthodes d'enseignement...
- 9 Tout compte fait, un tel livre trouve un équilibre pertinent entre le statut d'un manuel de haut niveau et celui d'un portefeuille d'essais portés par une analyse toujours aigüe des révolutions numériques récentes. L'auteur n'oublie tout de même jamais d'évoquer précisément les décennies passées grâce à des plongées historiques mesurant le rythme du changement dans le mode opératoire des médias publicitaires et leurs multiples contributions à l'histoire entrepreneuriale.

---

## AUTEURS

### HUBERT BONIN

Hubert Bonin est professeur émérite de sciences politiques, Bordeaux & Gretha Research Center.  
Courriel : h.bonin@sciencespobordeaux.fr

# Fabien GRANJON (dir.) (2016), *Matérialismes, culture et communication. 1. Marxismes, théorie et sociologie critiques*

Paris, Presses des Mines, Coll. « Matérialismes »

Frank Jablonka

---

## RÉFÉRENCE

Fabien GRANJON (dir.) (2016), *Matérialismes, culture et communication. 1. Marxismes, théorie et sociologie critiques*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Matérialismes »

- 1 L'ouvrage, émanant de l'Université Paris 8 (Saint-Denis), se présente comme la première partie d'une trilogie ; les deux autres tomes<sup>1</sup> seront consacrés, comme l'éditeur le précise dans la « Présentation », aux *Cultural studies* (théories féministes, études dé-/postcoloniales et subalternes) ainsi qu'à la critique de l'économie politique des médias, de la culture et des industries culturelles. Le premier tome s'attache ainsi à ouvrir un vaste chantier visant à répertorier, de manière encyclopédique dirait-on, les différents courants du complexe de culture et communication d'un point de vue matérialiste. En effet, comme il est souligné d'emblée, le point de départ de la réflexion est le diagnostic d'une « tendance de la communication à devenir un nouveau fétiche de l'imaginaire social » (p. 11). En même temps, l'éditeur regrette que « la plupart des théories de la communication s'avèrent, somme tout, éloignées des perspectives critiques et davantage de celles qui se revendiquent matérialistes » (*ibid.*). C'est donc cette lacune que l'ouvrage recensé vise à combler, et ce, par la présentation des courants majeurs considérés (ou à considérer) comme « matérialistes » en sciences sociales qui se focalisent sur la conceptualisation du lien entre culture(s) et communication(s). C'est, pour le moins, la programmation affichée.

- 2 L'ouvrage s'articule en quatre parties. La première, « L'héritage marxien », est intégralement consacrée à l'œuvre de Karl Marx. Y sont discutés quatre points considérés comme centraux pour la problématique de l'ouvrage, à savoir l'idéologie, l'argent, la technique et l'art. La deuxième partie, « Marxismes, culture et médias », discute un ensemble d'auteurs tant « classiques » que contemporains qui, selon l'éditeur, se situent dans le champ visé, à savoir Lénine, Gramsci, Lucien Goldmann, Joseph Gabel, Guy Debord et Armand Mattelart. La troisième partie expose la problématique du point de vue de différents auteurs de l'entourage de la théorie critique, tous membres ou proches de l'école de Francfort : sont présentés Horkheimer, Adorno, Benjamin, Kracauer, Marcuse, Negt, Habermas et Honneth. La quatrième partie, enfin, rassemble quatre contributions exclusivement consacrées à l'œuvre de Pierre Bourdieu, ce qui marque le poids peut-être un peu surproportionné qui revient toujours à la sociologie de Bourdieu dans le champ disciplinaire institutionnel en France. Sont analysés le rapport de Bourdieu avec le matérialisme marxien, le problème de la « distinction » conjointement avec celui de la « légitimité culturelle », la culture sous l'aspect des « rapports de classe » et, pour finir, le complexe journalistique et médiatique d'une perspective bourdieusienne.
- 3 Il sera cependant permis de s'interroger si le choix des auteurs et des thèmes traités est à tous égards judicieux et s'il correspond à la problématique à laquelle l'ouvrage vise à donner des réponses. On peut en effet difficilement s'empêcher de se demander quel serait le rapport des articles « Marx et l'argent<sup>2</sup> » (Artous) et « Marx et la question technique » (Vioulac) avec les sujets « phares » de l'ouvrage, c'est-à-dire la culture et la communication. Quant à l'article de Lachaud sur « Marx et l'art », sa pertinence pour le champ culturel est certes incontestable, mais on voit mal son intérêt pour les processus de communication, alors que les enjeux communicationnels liés conjointement à l'industrie culturelle et au marché artistique auraient sans doute touché la programmation de l'ouvrage<sup>3</sup>. De même paraît-il fort douteux de classer l'approche habermassienne de l'« agir communicationnel » développée dans le cadre de sa pragmatique universelle comme « matérialiste » (voir l'article « Jürgen Habermas : critique de la communication et communication critique » d'Isabelle Aubert). D'autre part, on s'étonnera de l'absence de courants aussi importants que celui qu'ont inauguré Ernesto Laclau et Chantal Mouffe à partir de *Hegemony and Socialist Strategy* (1991/1985), qui entreprend une « gramscianisation » de la synthèse lacanienne du structuralisme saussurien et de la psychanalyse freudienne, alors que la psychanalyse sociologique de Joseph Gabel, qui propose une vision psychopathologique des idéologies politiques, et qui n'a en revanche aucun rapport avec les faits communicationnels, est dûment prise en compte (Allen et Douyère). Il en est de même de celle d'Antonio Negri<sup>4</sup> et de Michael Hardt lancée dans *Empire* (2000), *Multitude* (2004) et *CommonWealth* (2009), autre trilogie qui met en relief l'importance centrale des processus et compétences communicationnels et des médias dans les dynamiques des rapports de classe à l'échelle mondiale. En revanche, la « géopolitique de la communication » selon Armand Mattelart (Sénécal), qui met surtout le rôle de l'industrie de l'information et de la communication au centre de l'analyse des dynamiques de mondialisation (l'exemple phare est le rôle joué par l'International Telephone and Telegraph) conjointement avec les services secrets américains au Chili au début des années 1970, surtout dans la chute de Salvador Allende, est amplement prise en considération. Mais peut-être que les approches comme celles qui viennent d'être citées seront réservées aux deux autres

tomes projetés ; on constatera en effet que la thématique du troisième tome, à savoir les médias, semble se recouper largement avec la deuxième partie de l'ouvrage recensé.

- 4 Le mérite de ce premier tome de la trilogie programmée se résume ainsi à une première tentative de présenter un ensemble d'approches et de courants dans le champ esquissé à partir de grands classiques du marxisme (Marx, Lénine, Gramsci), de grands auteurs de l'époque actuelle (comme Adorno, Bourdieu, Habermas), mais aussi d'auteurs moins connus (Gabel, Negt<sup>5</sup>). Cependant, plutôt que d'une présentation synthétique de la vision des choses du point de vue matérialiste, il s'agit d'un *patchwork* hétéroclite, et certaines contributions sont — il faut le dire — simplement hors sujet ; ce qui n'ôte par ailleurs rien à l'intérêt que les articles pris en eux-mêmes peuvent présenter. Pour les deux tomes à venir, il va falloir souhaiter au coordonnateur de bien retenir la citation de Daniel Bensaïd<sup>6</sup> mise en exergue de l'ouvrage recensé : « Il faut donc commencer par se mettre en marche. Après de lourdes défaites, les projets de l'espérance repoussent au ras du sol, dans l'humilité du quotidien » (p. 9).

## BIBLIOGRAPHIE

- DOY, Gen (2006), « Marxismus und Kunstgeschichte — Eine persönliche Einschätzung aus Großbritannien » dans Jens SCHRÖTER, Georg SCHWERING et URS STÄHELI (dir.), *Media Marx. Ein Handbuch*, Bielefeld, transkript, p. 111-125.
- GERNALZICK, Nadja (2006), « Medium Geld » dans Jens SCHRÖTER, Georg SCHWERING et URS STÄHELI (dir.), *Media Marx. Ein Handbuch*, Bielefeld, transkript, p. 85-103.
- HARDT, Michael et Antonio NEGRI (2000), *Empire*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- HARDT, Michael et Antonio NEGRI (2004), *Multitude. War and Democracy in the Age of Empire*, Londres, Penguin.
- HARDT, Michael et Antonio NEGRI (2009), *CommonWealth*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- LACLAU, Ernesto et Chantal MOUFFE (1991/1985), *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Radical Democratic Politics*, Londres, Verso.

## NOTES

1. Cf. notre compte rendu du deuxième tome dans ce présent numéro.
2. En revanche, on aurait très bien pu développer une approche médiatique à partir d'une (re)lecture marxiste de la théorie sociologique des systèmes de Niklas Luhmann, qui conceptualise l'argent dans le système économique comme « médium généralisé de communication ». Voir Gernalzick (2006).
3. Assez éclairant de ce point de vue, pour la Grande-Bretagne, l'article de Gen Doy (2006).
4. On se souviendra (ou peut-être pas ?) que Negri a été en poste à Paris 8 pendant de longues années.



5. L'œuvre de Negt est certes reçue de longue date en Allemagne, mais ce n'est qu'à partir des années 2000 qu'elle a commencé à jouir d'une notoriété significative en France et dans le monde francophone.
  6. Tirée d'*Éloge de la résistance à l'air du temps* ; édition et page non référencées.
- 

## AUTEURS

### FRANK JABLONKA

Frank Jablonka est docteur HDR en sciences du langage (linguistique romane) et membre du Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (CURAPP), Université de Picardie Jules Verne. Courriel : [fjab@gmx.net](mailto:fjab@gmx.net)

# Christine HÉBERT (2014), *Les duggies et Internet. Étude d'une communauté virtuelle d'admirateurs*

Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Autour de l'événement »

Arthur Renault

---

## RÉFÉRENCE

Christine HÉBERT (2014), *Les duggies et Internet. Étude d'une communauté virtuelle d'admirateurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Autour de l'événement »

- 1 Les travaux empiriques ayant trait aux *fans* sont très développés dans les pays anglo-saxons ainsi que dans les pays francophones (Le Bart, 2004 ; Le Guern, 2009 ; Maigret, 2000 ; Pasquier, 2002 ; Segré, 2014 par exemple). Cependant, cette sociologie des *fans* ne s'est que très peu penchée sur le cas des communautés virtuelles d'admirateurs et plus particulièrement sur les pratiques et les interactions des membres de celles-ci. Christine Hébert propose dans *Les duggies et Internet. Étude d'une communauté virtuelle d'admirateurs* de décrypter ce phénomène par l'intermédiaire de l'étude du forum *DugOnline* (acronyme issu de la série *Dans une galaxie près de chez vous*) créé en 2004 et de ses utilisateurs, les *duggies*.
- 2 Cet opusculé, issu d'un mémoire de maîtrise en ethnologie et patrimoine à l'Université Laval, se divise en trois chapitres. Le premier permet une contextualisation du phénomène *duggies*. Le deuxième se concentre sur le fonctionnement du forum, alors que le troisième s'attache à étudier les interactions sociales en ligne et hors ligne des *duggies*. Ces trois chapitres permettant ainsi de faire un tour d'horizon complet des répercussions que ce phénomène a eues sur la vie des membres de cette communauté et des conséquences sur l'agir de ces admirateurs.
- 3 Hébert amorce sa réflexion en dressant les contours de son objet de recherche, à savoir le forum *DugOnline*. Pour cela, l'auteure a fait le choix d'ethnographier « l'univers des

*duggies* » afin d'analyser le développement et la structuration de ce forum ainsi que les trajectoires biographiques et les pratiques des membres. Le terme *duggies* désigne les fans de *Dans la galaxie près de chez vous*. Il s'agit d'une série, puis de films parodiques de science-fiction qui connurent un grand succès au Québec dans les années 2000. L'auteure constate au cours de son analyse que les *duggies* forment une communauté soudée par des valeurs et des règles communes. En effet, la définition du *duggie* est un enjeu central de légitimation puisque celui-ci « aura écouté la série, [...] aura réécouté la série en DVD, [...] fera des liens entre la série et la vie de tous les jours, [et] essaiera de convaincre son entourage d'écouter la série » (p. 14), et ce, pour être considéré comme fan de la série et par conséquent membre légitime de la communauté. De plus, Hébert souligne qu'il existe plusieurs degrés de « duggisme » comme « le cosplay, l'écriture de fanfictions ou le placardage d'affiches dans sa chambre » (p. 15). Ainsi, le véritable *duggie* sera celui qui connaît, qui sait, car il aura vu et revu la série, contrairement au non-fan désigné par le nom de « Kiki », celui « qui ne sait pas ça » (p. 15).

- 4 Dans le deuxième chapitre, l'auteure aborde le fonctionnement du forum et l'appropriation de celui-ci par les membres. Elle décrit cette appropriation comme une quête initiatique qui comporte plusieurs étapes. La première est la « découverte » du forum : celle-ci s'effectue le plus souvent au cours d'une navigation sur le Web à la recherche d'informations concernant la série ou les films. La deuxième étape est l'« inscription », qui peut prendre du temps. À titre d'exemple, une personne a mis « six mois avant de s'inscrire, puisqu'elle constatait que les gens du forum semblaient se connaître » (p. 26). Selon l'auteure, cette situation « [a] pu intimider plusieurs personnes lors de la découverte du forum » (p. 26). Enfin, la troisième étape est l'« intégration ». Hébert souligne à ce propos que « plus le forum existe depuis longtemps plus le temps d'intégration s'allonge pour le nouveau membre » (p. 27). Les membres ayant le plus d'ancienneté jouent alors le rôle d'intégrateur pour les nouveaux arrivants. Le nouveau membre doit ensuite « faire sa place sur le forum » (p. 28), et ce, de plusieurs manières, soit en prenant part à une discussion préexistante, soit en créant un nouveau *topic*. Par ailleurs, l'auteure insiste sur le fait que chez les nouveaux membres du forum, il y a une volonté clairement affichée de participer activement aux discussions ainsi que de s'engager pleinement dans les activités du forum, notamment en intégrant ou en créant des groupes selon les affinités des membres. Le forum se révèle donc être un lieu de sociabilité et de socialisation qui « peut aller au-delà de la série télévisée *Dans une galaxie* » (p. 29). Il peut « même être comparé à un laboratoire social, c'est-à-dire un lieu où les membres peuvent expérimenter des interactions sociales entre eux, tout en développant de nouvelles amitiés » (p. 30). Cette socialisation permet également la structuration d'un espace de création par l'intermédiaire de la rédaction de *fanfictions*. Elle permet aussi l'apparition de « cultes » et de « rites », comme la « Saint-Bernard-Legault en hommage aux auteurs de la série (Claude Legault et Pierre-Yves Bernard) » (p. 89) ou le « DOFOT » (Dug-o-film-o-thon) qui consiste en « l'écoute intensive de tous les épisodes de la série, suivie de celle des films » (p. 79).
- 5 Dans le troisième et dernier chapitre, l'auteure s'intéresse aux interactions sociales des membres du forum aussi bien en ligne que hors ligne. Il s'agit plus précisément pour Hébert d'analyser la « microsociété » formée par *DugOnline*. En effet, malgré les années qui passent et le passage à l'âge adulte des *duggies*, le lien social persiste et donne parfois lieu à des rencontres *in real life*. L'auteure donne deux exemples : « le salon du

livre de Québec » (p. 60) et l'organisation d'un *shower duggie*. Grâce à ces rencontres, « les membres du forum ne sont plus seulement liés par une série culte, ils sont aussi liés par les événements de la vie » (p. 76-77). Hébert souligne par ailleurs que les membres de *DugOnline* se rencontrent aussi de façon « informelle », mais toujours dans le « monde virtuel », notamment en utilisant « un logiciel de clavardage MSN Messenger » (p. 77).

- 6 On pourrait conclure cette note de lecture en regrettant le fait que Christine Hébert ne s'est pas davantage appuyée sur la sociologie des communautés virtuelles. Cela aurait permis une mise en perspective théorique et analytique plus profonde. Par ailleurs, mais il s'agit peut-être d'un choix éditorial, l'organisation du troisième chapitre aurait gagné en pertinence et en cohérence si les éléments concernant les « cultes » et les « rituels » avaient été abordés dans le deuxième chapitre.
- 7 Le grand mérite de cet ouvrage est de tordre le cou à de nombreux lieux communs tout en permettant au lecteur d'appréhender les usages et les pratiques des membres d'une communauté fondée dans un espace virtuel. Plus largement, l'auteure a réussi à décrypter les nuances et les subtilités des communautés virtuelles d'admirateurs en tant qu'objet d'étude afin d'en souligner la valeur heuristique. Hébert a également su envisager dans cet ouvrage le *fan* comme producteur ainsi que comme acteur. Cela a permis de mettre à distance la notion de culte pour replacer le *fan* dans une conception active de ses propres activités. *Les duggies et Internet* n'est donc en rien destiné à disparaître dans les méandres des bibliothèques universitaires. Bien au contraire, cet ouvrage apparaît comme une source de réflexions stimulantes à la fois pour les apprentis chercheurs ainsi que pour les chercheurs confirmés.

---

## BIBLIOGRAPHIE

LE BART, Christian (2004), « Stratégies identitaires de fans. L'optimum de différenciation », *Revue française de sociologie*, 45(2) : 283-306.

LE GUERN, Philippe (2009), « "No matter what they do, they can never let you down..." ». Entre esthétique et politique : sociologie des fans, un bilan critique », *Réseaux*, 153 : 19-54.

MAIGRET, Éric (2000), « Religion diffuse ou dissolution du religieux : la question des "fans" des médias » dans Pierre BRECHON et Jean-Paul WILLAIME (dir.), *Médias et religions en miroir*, Paris, Presses universitaires de France, p. 217-228.

PASQUIER, Dominique (2002), « "Une nouvelle amie". Le héros télévisuel comme promesse d'amour » dans Philippe LE GUERN (dir.), *Les cultures médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 219-232.

SEGRÉ, Gabriel (2014), *Fans de... Sociologie des nouveaux cultes contemporains*, Paris, Armand Colin.

## AUTEURS

### ARTHUR RENAULT

Arthur Renault est doctorant en science politique au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE-Arènes) et de l'Institut d'Études Politiques de Rennes (Sciences Po Rennes), Université de Rennes 1. Courriel : [arthur.renault@ymail.com](mailto:arthur.renault@ymail.com)

# Gabrielle HECHT (2016), *Uranium africain. Une histoire globale*

Paris, Seuil

Mikaël Chambru

---

## RÉFÉRENCE

Gabrielle HECHT (2016), *Uranium africain. Une histoire globale*, Paris, Seuil

- 1 Avec cet ouvrage, Gabrielle Hecht apporte une contribution importante aux recherches s'intéressant à la problématique des relations entre sciences, communication et société, et plus particulièrement à l'analyse des dimensions politiques et sociales des objets et des systèmes techniques dans les sociétés contemporaines. Le livre s'inscrit dans le prolongement de ses travaux antérieurs relatifs au développement de l'énergie électronucléaire en France, dans lesquels elle analyse les enjeux communicationnels de celui-ci : la technologie nucléaire est une composante fondamentale de l'identité nationale française en reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. Afin de mieux comprendre la construction conjointe de la technique, de la politique et de la culture, elle y élabore le concept de technopolitique pour désigner « les pratiques stratégiques qui consistent à concevoir ou à utiliser la technique afin de mettre en place des objectifs politiques, de leur donner forme et de les réaliser », ainsi que celui de régime technopolitique pour restituer ces « relations étroites qui existent entre les institutions, les individus qui les gouvernent, les mythes et les idéologies qui guident ces derniers, les objets qu'ils produisent et les technopolitiques qu'ils poursuivent [...] et la nature contestée de ce pouvoir » (p. 24-27).
- 2 Hecht se propose cette fois-ci d'éclairer et de restituer la place centrale du continent africain dans l'histoire mondiale du nucléaire : « [...] l'Afrique fait partie du monde nucléaire, et le monde nucléaire fait partie de l'Afrique » (p. 50). Pour cela, elle forge de nouveaux outils conceptuels en engageant un minutieux travail de déconstruction-reconstruction de l'objet nucléaire. Ce choix est d'ailleurs l'un des principaux intérêts de cet ouvrage : dépasser les discours communs sur et autour de la radioactivité en

forgeant une notion distincte de celle-ci — la nucléarité — pour comprendre comment une ressource minière donnée — l'uranium — se retrouve « labellisée » ou non de nucléaire selon les époques, les lieux et les rapports de force. Dans cette perspective, Hecht opère une distinction entre les propriétés physiques d'un minerai et ses qualifications sociopolitiques conjoncturelles :

[...] la radioactivité est un phénomène physique qui existe indépendamment du fait qu'il soit détecté ou politisé. La nucléarité, en revanche, est un phénomène technopolitique issu de configurations politiques et culturelles affectant les choses scientifiques et techniques, elle émerge des relations sociales selon lesquelles le savoir est produit. La nucléarité n'est pas la même partout [...]. La nucléarité n'est pas la même pour tout le monde [...]. La nucléarité n'est pas la même à tout moment (p. 22).

- 3 Ce traitement analytique s'avère particulièrement fécond pour saisir et restituer les hybridations entre science, technique et politique, sans pour autant dissoudre les catégories historiques et sociologiques et ainsi procéder à un aplanissement du monde social comme le fait l'anthropologie des sciences et des techniques (Lamy, 2007). En effet, Hecht ne glisse pas dans une lecture consistant à affirmer que la radioactivité n'existe que là où les acteurs ont intérêt à la mettre à jour et à mettre sur le même plan la manière d'extraire ce minerai des mines et le travail de politisation qui l'accompagne. Le refus de cette posture simpliste lui permet ainsi de retracer avec précision les formes de domination et les jeux de pouvoir liés au processus social, politique, économique et environnemental de qualification des pratiques d'extraction et de transformation d'une ressource dite naturelle en combustible nucléaire, notamment dans la période postcoloniale. Autrement dit, les critères de la nucléarité ne sont pas strictement scientifiques : « [...] ses paramètres dépendent de l'histoire et de la géographie, de la science et de la technique, des corps et de la politique, des radiations et de la race, des États et du capitalisme » (p. 21).
- 4 Dans cette perspective, Hecht retrace et détaille les processus de « nucléarisation-dénucléarisation » de l'uranium à travers l'étude des liens entre la France et ses anciennes colonies africaines que sont le Gabon et le Niger, puis à partir du cas singulier de l'Afrique du Sud. En restituant les différentes configurations politiques conduisant aux bifurcations successives dans son traitement public, elle montre que les frontières de la nucléarité de l'uranium sont mouvantes, que le statut de celui-ci peut être simultanément défini comme ordinaire ou exceptionnel suivant les luttes de pouvoir et les stratégies des acteurs sociaux engagés dans la controverse. En prenant le cas du Gabon, l'historienne américaine analyse comment ce minerai est d'abord devenu nucléaire lorsque la France a découvert des gisements en 1957, puis comment il a été progressivement dénucléarisé à partir de l'indépendance pour en faciliter la commercialisation. À l'inverse, explique-t-elle, le Niger, cherchant lui aussi à s'autonomiser de la France pour affirmer sa souveraineté, s'est attaché à promouvoir la dimension nucléaire de son uranium pour le rendre exceptionnel et agir sur son prix. Selon Hecht, ce sont les circonstances historiques et géographiques qui façonnent les institutions et les technologies liées à la production d'uranium :  

De la même façon que l'uranium reliait la France au Gabon et au Niger d'une façon qui reflétait les déséquilibres, les valeurs et les significations de la "françafrique", l'uranium déterminait l'implication internationale dans le régime de l'apartheid en Afrique du Sud et dans son occupation coloniale de la Namibie (p. 119).
- 5 Il n'y a donc pas une nucléarité définie comme une propriété immuable et incontestable d'un système technologique, mais des nucléarités de l'uranium, instables,

variables et fluctuantes selon les configurations politiques dans lesquelles elles s'insèrent et selon les productions stratégiques de régimes de mise en visibilité/invisibilité des acteurs de la filière nucléaire.

- 6 Hecht s'intéresse également à la nucléarité de l'uranium africain à travers le prisme de la santé au travail, et plus particulièrement à l'invisibilisation des radiations auxquelles sont exposés les mineurs dans leur activité quotidienne. Elle montre tout d'abord que l'uranium n'a pas toujours été nucléaire : la nucléarité des mines d'uranium n'est apparue que lentement et inégalement selon des rythmes historiques divers, et ce, malgré le fait, dans le cas de Madagascar et du Gabon, que les mines en France étaient traitées comme étant nucléaires. En cause, les enjeux économiques, politiques, sociaux et scientifiques sous-jacents, résultant du « produit de circuits de pouvoir coloniaux et postcoloniaux géographiquement et temporellement particuliers » (p. 214). Son propos entre d'ailleurs ici en résonance et éclaire la lutte contemporaine des habitants et des travailleurs d'Arlit (au Niger) qui se mobilisent depuis la fin des années 1990 pour dénoncer leurs conditions de santé et de vie, qu'ils jugent détériorées par plusieurs décennies d'exploitation de l'uranium : ils se battent pour faire reconnaître la contamination radioactive, alors qu'Areva explique qu'il s'agit d'une activité minière banale n'ayant rien de nucléaire (Topçu, 2013). Hecht souligne ensuite qu'une fois cette reconnaissance tardive de la nucléarité des mines potentiellement obtenue, elle s'accompagne encore par l'imperceptibilité de l'exposition des travailleurs et leur invisibilité durable en tant que travailleurs du nucléaire : « [...] les radiations ne suffisent pas à faire de l'extraction de l'uranium un travail nucléaire » (p. 237). C'est dans ce contexte que les mineurs namibiens vont s'attacher à rendre visible cette nucléarité, à la construire en un problème public, et chercher à obtenir sa mise à l'ordre du jour politique en apprenant à « se servir du pouvoir technopolitique à leurs propres fins » (p. 284), à la différence des mineurs de l'Afrique du Sud. Ainsi, les conséquences médicales de l'exposition des mineurs et leur prise en charge politique ne sont jamais acquises et sont spatialement et temporellement distribuées en fonction de l'attribution du « label » nucléaire à l'uranium. En ce sens, les luttes concernant la nucléarité varient elles aussi au gré des configurations des pouvoirs technopolitiques : « [...] les mineurs d'uranium africains dépendent de la circulation transnationale des choses nucléaires, qui elle-même dépend des mineurs africains » (p. 313).
- 7 En définitive, cet ouvrage est d'une grande richesse. En s'appuyant sur cas concrets étayés par une vaste et rigoureuse enquête de terrain, il fait entrer le lecteur dans un univers complexe — celui de la technologie nucléaire — tout en proposant une conceptualisation des situations stimulantes, en ce sens que Hecht invite à envisager les dynamiques des controverses socioscientifique et technopolitique loin de tout déterminisme culturel, politique et technique. En donnant à voir l'historicité et la géographicité de la nucléarité, elle souligne la nécessité de considérer la définition de ce qui est nucléaire comme une question processuelle fluctuant dans le temps et dans l'espace, plutôt que comme une donnée déterminée et substantielle. Une telle approche permet de restituer les rapports de force, les jeux d'acteurs, leurs choix tactiques et leurs stratégies communicationnelles dans la définition de cette catégorie technopolitique que représente la nucléarité, ainsi que les conflits de « labellisation » nucléaire qui se déploient dans d'autres lieux que le continent africain, à travers d'autres matérialités que l'uranium et selon d'autres contingences. Autrement dit, le pivot conceptuel de cet ouvrage manifeste un véritable potentiel heuristique et



critique, du point de vue tant épistémologique que politique, pour toutes les recherches conduites à la croisée du champ des sciences, techniques et sociétés (STS) et des sciences de l'information et de la communication (SIC). Il rappelle ainsi, si besoin est, que tout qualificatif qui se veut une catégorie structurante de portée universelle est systématiquement une construction sociale et politique, variant en fonction de sa distribution spatiale et temporelle et dissimulant de multiples enjeux, scientifiques, techniques, géopolitiques, économiques, etc. Et il souligne que l'explicitation est une exigence à laquelle le chercheur en sciences sociales ne devrait pas se soustraire.

---

## BIBLIOGRAPHIE

HECHT, Gabrielle (2014), *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Amsterdam.

LAMY, Jérôme (2007), « Penser les rapports entre sciences et politique : enjeux historiographiques récents », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 102 : 9-32.

TOPÇU, Sezin (2013), *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Seuil.

## AUTEURS

### MIKAËL CHAMBRU

Mikaël Chambru est membre du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (Gresec), Université Grenoble Alpes. Courriel : [mikael.chambru@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:mikael.chambru@univ-grenoble-alpes.fr)

# Nathalie HEINICH (2017), *Des valeurs. Une approche sociologique*

Paris, Gallimard

Bertrand Labasse

## RÉFÉRENCE

Nathalie HEINICH (2017), *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard

- 1 Les valeurs sont un peu aux sciences sociales ce que la matière noire est aux sciences de l'univers. On subodore qu'elles sont partout. On en a besoin pour expliquer les positions et les dynamiques que révèlent les observations. Mais les tentatives en vue d'en percer la nature n'ont jamais permis de les caractériser d'une façon réellement généralisable.
- 2 C'est dire que, dans un domaine éditorial assez avare d'« événements littéraires », l'ouvrage de Nathalie Heinich est sans doute ce qui s'y apparente le plus. Cet imposant défi, en effet, la sociologue est particulièrement bien placée pour le relever. Outre que les recherches qu'elle a consacrées depuis un quart de siècle à la sociologie de l'art et de la culture n'ont cessé de l'y confronter — « la plupart, résume judicieusement la quatrième de couverture, traitent directement ou indirectement de la question des valeurs » —, ses réflexions sur la neutralité des sciences sociales ou l'ambivalence des luttes identitaires l'ont familiarisée avec d'autres faces du problème, tant par leur objet que par les déterminants de leur propre réception. Ainsi, et surtout depuis l'article programmatique où elle soulignait, il y a 10 ans déjà, la fragmentation du thème des valeurs et la « pauvreté de ses conceptualisations » (avant d'en esquisser un plan d'attaque sociologique), l'affrontement final entre Heinich et le problème des valeurs était attendu avec appétit. Non seulement pour le beau spectacle qu'annonçait l'affiche, mais aussi en raison de ses enjeux analytiques dans de nombreux domaines, en particulier dans le champ de la communication où les considérations axiologiques saturent tous les phénomènes (et souvent leur interprétation), depuis les explosions d'indignation des réseaux sociaux jusqu'à la structuration et à la réception des discours

politiques ou managériaux, en passant par les débats sur la déontologie journalistique, les normes publicitaires ou la juste appréciation des produits culturels.

- 3 Introduite justement dans cette perspective — « Notre actualité quotidienne regorge de controverses, d'opinions qui s'affrontent, de débats récurrents » (p. 11) —, la démarche annoncée est déterminée et explicite. Résumant très sommairement les difficultés révélées par les entreprises antérieures, Heinich entend esquiver à la fois l'essentialisme qui réifie les valeurs en les ramenant à des propriétés intrinsèques, le moralisme qui les hiérarchise en soupesant leurs vertus respectives, le pyrrhonisme qui les invalide sur la base de leur relativité culturelle ou contextuelle, et le conflictualisme qui les réduit à des instruments de domination symbolique : « [...] c'est en s'intéressant à ce que sont les valeurs "pour soi", autrement dit pour les acteurs, que la sociologie peut nous éclairer. Cet ouvrage parlera donc de la relation que les acteurs entretiennent avec les valeurs et de l'usage qu'ils font de leurs évaluations » (p. 16). S'il bride nécessairement ainsi sa capacité à interpréter<sup>1</sup>, le projet dépasse nettement celui d'un inventaire empirique : il s'agit sur cette base de ne construire rien de moins qu'une « grammaire » des valeurs en explicitant non seulement leurs catégories et leurs emboîtements, mais aussi les règles combinatoires que suppose l'expression d'un jugement de valeur socialement recevable.
- 4 La perplexité que provoque la première partie du livre est à la hauteur des attentes qu'il suscitait. Ainsi une distinction initiale sépare-t-elle sur une base purement formelle les expressions de valeur qui recourent à une mesure (prix, étoiles...), à « des mots » ou à des signes comportementaux (expressions, ton de la voix...) : « Ces trois catégories de marqueurs ou, si l'on préfère, de formes d'attribution de la valeur sont donc respectivement des mesures, des jugements et des attachements » (p. 26). On comprend le souci d'éviter le piège des prénotions en examinant les appréciations telles qu'elles se manifestent, mais l'impression n'en demeure pas moins celle que laisserait un bibliothécaire ou un biologiste classant livres ou plantes en fonction de leurs couleurs. De même, l'équivalence établie entre opinion et jugement, excluant sans la discuter la possibilité d'une gradation assertive (voire l'existence d'autres nuances pertinentes), est un peu inattendue. Mais moins — toujours par exemple — que l'assertion selon laquelle « [u]ne première catégorie de professionnels astreints au silence sur leur opinion est celle des journalistes : leur déontologie leur impose un souci d'objectivité qui est à l'opposé de l'opinion, foncièrement subjective » (p. 55). Outre que l'emprise réelle d'une telle astreinte semble assez difficile à confirmer empiriquement, elle est inconnue des chartes et des codes qui formalisent la déontologie en question<sup>2</sup>.
- 5 Si perplexité il y a, et profonde, c'est que l'auteure peut très difficilement être soupçonnée de naïveté ou de légèreté sur de tels points : plus l'on est tenté d'en soulever, et il n'en manque pas, plus se creuse le sentiment de mécomprendre le projet de cette longue approche. De fait, elle se donne mieux à lire, ou à parcourir, comme une patiente acculturation au thème, menée avec la simplification résolue d'une institutrice bienveillante. Considérer par exemple les quatre « fonctions » attribuées à la prise d'opinion (« normalisation », « socialisation », « distinction » et « fonction identitaire ») comme un jalon heuristique plutôt que comme une hypothèse scientifiquement construite les soustrait au jugement et permet ainsi de poursuivre sans plus couper les cheveux en quatre<sup>3</sup>. On peut certes regretter que l'ouvrage, compte tenu de son ambition, n'ait pas plutôt débuté par l'examen systématique des propositions déjà disponibles sur le marché des idées — ce qui aurait pu être tout aussi didactique —,

mais du moins était-on (plus ou moins) prévenu : « Ce n'est pas en s'engageant dans les controverses que le sociologue peut en éclairer les tenants et les aboutissants, mais, au contraire, en se détachant de tout jugement de valeur personnel, pour s'intéresser aux jugements de valeur des acteurs qu'il étudie » (p. 17).

- 6 Le livre proprement dit commence, au terme de ces 130 pages de prolégomènes, par la décantation des trois sens principaux attribués au mot « valeur ». Le troisième, la « valeur-principe » en vertu de laquelle des entités se voient attribuer de la valeur (sens 1) ou, à l'instar de la famille ou du travail, sont intrinsèquement créditées d'une appréciation positive (sens 2), est, en amont des deux autres, la cible principale de l'analyse : quels sont donc ces principes supérieurs, qui organisent les évaluations axiologiques opérées par les acteurs mais qui « ne se réduisent nullement à la dimension morale » (p. 197) ? Outre que ces valeurs sont créditées d'une étendue dans le temps et l'espace qui les rend « à peu près communes aux participants d'une même culture » (p. 201) et ne relèvent pas de décisions, elles ne réclament pas de justifications au-delà d'elles-mêmes (on discutera de la beauté ou non d'une œuvre, voire de la pertinence de ce critère dans tel ou tel contexte, mais pas de la valeur intrinsèque de la beauté). Soulignant la multiplicité et la variabilité contextuelle de telles valeurs (authenticité, originalité...), Heinich distingue par ailleurs leur caractère « privé » ou « public » (indicible ou revendicable), somme toute assez voisin du couple illégitime/légitime de la sociologie positionnelle, mais aussi leur ambivalence, qui veut qu'un même principe puisse selon les cas être mobilisé de façon appréciative ou dépréciative (minutieux/laborieux, intègre/rigide...), et enfin leur différence de portée — certaines étant facilement invoquées dans des contextes variés, d'autres l'étant dans un spectre de situations plus restreint. Elle distingue sur cette base des « valeurs fondamentales » et « contextuelles », en les appuyant toutefois sur une propriété moins fluctuante : les premières, contrairement aux secondes, sont toujours positives dans un même contexte. Ainsi l'authenticité en matière patrimoniale ne peut-elle être qu'appréciée, alors que la rareté ou l'originalité ne le seront pas forcément (atypicité, bizarrerie...).
- 7 Bien qu'elles soient alimentées par des connaissances de terrain indiscutables et structurées de façon assez séduisante (sans être invulnérables au pinaillage), ces observations ne sont pas exactement des révélations. Mais un tel défrichage conceptuel permet dès lors de s'attaquer au défi principal : reconstituer la pyramide des étapes selon lesquelles se déploie un acte évaluatif, en partant des propriétés concrètes de l'objet, qui sont en grand nombre, pour aller vers les différentes catégories d'outils cognitifs commandant l'évaluation, de plus en plus abstraits et de moins en moins nombreux (p. 225).
- 8 Cette reconstitution remonte successivement des « prises » (les signes de valeur perceptibles par exemple dans une œuvre ou un bâtiment) aux « critères » ou « qualités », caractéristiques appréciatives plus générales et communicables (telles que la justesse du ton ou des proportions), puis des critères aux « valeurs », familles de qualités généralement implicites mais mobilisables en cas de controverse (par exemple l'authenticité, la significativité...). En somme, on perçoit les « prises » qu'offre l'objet, on expose les « critères » de son jugement, lesquels mettent en jeu des « valeurs » supposées évidentes et néanmoins explicables. Cependant, l'abondante moisson des valeurs recueillies sur les terrains de l'art et du patrimoine ne prétend pas à l'exhaustivité, et ce, d'autant moins que des domaines différents — on pense évidemment à celui des médias — en apporteraient sans doute d'autres. En revanche,

les apparentements de beaucoup de ces valeurs permettent de les regrouper dans des catégories plus abstraites, les « registres de valeurs ». Cette reconstruction conduit Heinich à proposer 16 catégories englobant chacune un nombre indéfini mais non illimité de valeurs : *pureté*, *authenticité*, *propreté*, *intégrité*, *sincérité* se rejoignent ainsi dans le registre du « pur », *utilité* ou *commodité* dans celui du « fonctionnel », de même que *sécurité* (mais pas *protection*, affectée pour sa part au registre « domestique »). Reste une poignée de valeurs, et non des moindres, qui refusent de se laisser assigner à un registre ordinaire. Certaines, comme la *rationalité* (ou *cohérence*) et la *justice* (ou *équité*) présentent la particularité d'être mobilisables dans tous les contextes et d'être toujours univoques, ce qui leur vaut une position autonome et surplombante dans la typologie des registres. D'autres, comme l'*originalité* et la *rareté* sont également ubiquitaires, mais elles sont ambivalentes selon les contextes et ne suffisent pas à conférer de la valeur aux objets : transversales, elles seront considérées comme des valeurs modulatrices qui renforcent ou atténuent les autres en fonction du régime de qualification (singularité ou universalisme) dans lequel elles s'appliquent.

- 9 Comment la nomenclature que l'on vient de présenter sommairement manifeste-t-elle sa propre valeur ou, comme le pose plus simplement l'auteure, « [à] quoi peut bien servir notre grammaire axiologique ? » (p. 276). Elle sollicite d'abord ce que l'on reconnaîtra facilement comme le « registre épistémique » (valeurs constitutives : *vérité*, *connaissance*, *savoir*...) : « La première réponse est qu'elle sert à savoir. Et pour peu que l'on considère que le savoir est une valeur en soi, la réponse peut s'arrêter là : notre entreprise est justifiée. » On ne saurait imaginer de meilleure raison, mais elle tire l'attention sur la force contraignante de la preuve : dans quelle mesure et comment « sait-on » dorénavant ce qu'il en est des valeurs ?
- 10 Il est à cet égard heureux que la chercheuse ait souligné toutes les deux pages la nature strictement sociologique de sa démarche, car le lecteur distrait, ou remarquant au contraire son recours à la quasi-totalité des sources les plus classiques de l'abstraction scientifique (intuitives, spéculatives, introspectives, fictionnelles, anecdotiques...), aurait pu ne pas s'en aviser. On soupçonne que cette insistance identitaire est en partie à usage interne, la revendication du soi et la disqualification du non-soi étant une figure traditionnelle de la légitimation sociologique, d'autant plus requise que l'on s'éloigne plus de l'observation de terrain. Mais la posture n'est pas pour autant une imposture. Outre la culture disciplinaire qui l'imprègne, le modèle présenté couronne comme on le sait plus de 20 ans de recherches empiriques, dont il tire la plus grande partie de ses hypothèses et de ses exemples. Dont il hérite, aussi, sa démarche épistémologique : remonter des discours des acteurs à la reconnaissance d'entités axiologiques communes. Pour autant, l'approche dont il tire sa force dessine aussi ses limites : celles de la possibilité effective d'induire directement des jugements recueillis une nomenclature générale des valeurs (le prétendre, pour le coup, aurait tourné à l'imposture). Heinich en est bien consciente, qui admet que, pour regrouper les valeurs exprimées en registres, « le sociologue ne peut que reconstituer inductivement et intuitivement » (p. 246). Mais même en amont de cette opération assez philosophique, et même en acceptant de définir les valeurs comme ce qu'expriment les acteurs (« l'intelligence, c'est ce que mesure mon test », selon le mot prêté à Binet), leur recueil implique plus qu'une extraction passive. On peut par exemple s'interroger sur ces « valeurs privées » dont la caractéristique principale résiderait justement dans le fait d'être tues. Ou sur la disparition d'un candidat à la valeur telle que l'*intérêt* : n'aurait-il jamais été rencontré dans les jugements (il l'a bel et bien été<sup>4</sup>), ou « le sociologue »

aurait-il décidé de lui dénier ce statut (ce qui serait justifiable, mais pas sans menacer par analogie d'autres valeurs inventoriées) ? Des interrogations de ce genre<sup>5</sup> n'invalident pas la portée de la nomenclature proposée. Elles appellent toutefois des compléments — précisions ou ajustements — que l'ampleur du chantier rendait sans doute inévitables à ce stade, mais qui sont peut-être inépuisables dans l'absolu.

- 11 Bref, on ne « sait » toujours pas ce que sont les valeurs, si l'on prend ce verbe dans son acception scientifique, mais du moins le sait-on certainement plus qu'avant, et sous un angle, sinon définitif, du moins éclairant, ce qui est déjà considérable. De ce point de vue, le fait qu'Heinich n'a pas hésité à enrichir son inventaire par de multiples modalités d'accès au réel et à le structurer grâce à un important travail réflexif de clarification ou d'interprétation est bien à porter au crédit de l'ouvrage (en tout cas dans un champ interdisciplinaire). De même, s'aviser que bien des registres définis ici ressemblent furieusement aux valeurs de l'art antérieurement arrêtées dans le cadre d'une réflexion collective par Heinich et plusieurs de ses collègues<sup>6</sup> compromet un peu (dans le registre de la « pureté ») l'image d'une nomenclature exsudée du terrain, mais renforce en contrepartie la crédibilité de celle-ci en révélant le long processus de mûrissement conceptuel duquel elle est parallèlement issue.
- 12 Le second ordre d'évaluation sollicité par l'auteure relève dans une certaine mesure du registre « fonctionnel » : l'approche exposée « donne des outils pour élucider les moments de crise évaluative » (p. 276). Non moins judicieux que le premier, il dirige cette fois l'attention sur la puissance analytique de l'instrument proposé. Si, en effet, cette nomenclature est plus qu'une terminologie raisonnée, elle se doit de le montrer en offrant plus qu'une paraphrase normalisée des jugements ordinaires : analyser par exemple les éruptions d'indignation que rencontrent de plus en plus fréquemment les humoristes comme des oppositions entre le « registre éthique » (valeurs : *charité, sollicitude, décence, respect...*) et « le registre ludique » (valeurs : *humour, distanciation...*) n'offrirait pas un gain d'intelligibilité spectaculaire par rapport au sens commun.
- 13 Appliquant donc son appareil à divers matériaux susceptibles de le mettre en valeur, la chercheuse obtient des résultats appréciables plutôt que renversants. La démonstration établit surtout l'intérêt descriptif d'une nomenclature de ce type : permettant d'aborder avec une même grille de référence des situations assez variées, elle aide notamment à remarquer des analogies sous-jacentes ou, au contraire, à noter qu'un registre de valeurs qui aurait semblé pertinent n'a pas été invoqué, ou encore à s'aviser que certains registres se combinent plus facilement que d'autres dans une argumentation. Cette approche relève en outre des pistes stimulantes, par exemple l'idée selon laquelle un objet est d'autant plus susceptible de susciter un conflit d'appréciations qu'il se situe à l'intersection de plusieurs domaines présentant des prévalences axiologiques différentes<sup>7</sup> ou la proposition, cohérente avec la « montée en généralité » relevée sous un autre angle par Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991), que le passage des désaccords portant sur les critères ou les valeurs aux désaccords mettant en jeu les registres de valeurs correspond à une gradation de la gravité des dissensions.
- 14 Tout cela suffit en soi à rendre cette cartographie axiologique hautement recommandable à tous ces étudiants de second ou troisième cycle que leur problématique amène à s'égarer imprudemment dans le labyrinthe des valeurs. Signalons-leur incidemment une valeur non répertoriée mais cruciale dans leur cas : la

citabilité élevée de cet ouvrage, dans laquelle le registre « réputationnel » (renom, réputation, visibilité...) pèse aussi son poids.

- 15 Pour autant, sa fonctionnalité analytique ne peut, en l'état, dépasser les limites inscrites dans sa construction empirique et compréhensive. Ayant — en principe — rejeté les catégorisations ou les interprétations préalables au profit de ce que les acteurs veulent bien livrer, il se trouve peu à même d'expliquer les rouages de ce qu'il expose, si ce n'est par l'intervention du « contexte », opérateur ubiquitaire (il est mentionné plus de 100 fois) mais indistinct. S'interdisant de soupeser les motivations, conscientes ou non, qui peuvent orienter les appréciations, cette approche des valeurs contraste sur ce point avec nombre d'autres. En particulier, ostensiblement, avec le système positionnel de Pierre Bourdieu, dont l'hégémonie conceptuelle a été justement réévaluée, mais dont le principe de distinction (même remodelé au vu de l'hybridation contemporaine des préférences culturelles) est loin d'avoir perdu toute fonctionnalité explicative.
- 16 Au bout du compte, il s'agit bien d'une grammaire des valeurs — au sens descriptif du terme — ou du moins des fondations d'une grammaire (si l'on considère que les « règles » combinatoires de l'énonciation axiologique n'y sont encore qu'esquissées), mais non d'une rhétorique des valeurs, qui n'était pas promise et ne sera pas livrée.
- 17 Si l'on souhaite aborder la complexité multifactorielle des phénomènes communicationnels, cette nomenclature peut être précieuse. Elle présente cependant un risque — négligeable sans doute du point de vue sociologique mais considérable au-delà —, celui d'aplatir sous sa perspective les catégories qu'elle a tirées des jugements exprimés. Quitte par exemple à glisser finalement que, dans bien des cas, « l'éthique apparaît comme hiérarchiquement supérieure à l'esthétique » (p. 322), quoiqu'ils siègent côte à côte dans le tableau des registres de valeurs. Se pourrait-il donc qu'ils ne soient pas commensurables ? La question tend dangereusement vers cette philosophie, à laquelle la sociologue entend justement arracher les valeurs. D'où, peut-être aussi, l'enrôlement forcé de l'« *aesthésique* » (plaisir, gourmandise, sensualité...) parmi les registres de valeurs, lequel tourne le dos à la vieille mais utile distinction entre jugement d'agrément et jugement de valeur. L'ennui, c'est qu'en réduisant l'hédonisme au rang banal de famille de valeurs sur la seule base de sa mention par des acteurs — probablement rare s'il s'agit d'experts en art contemporain et de conservateurs du patrimoine —, cette classification rend aveugle, par exemple, à la nature de la tension, largement attestée empiriquement<sup>8</sup>, que connaît la critique cinématographique entre le plaisir (critique de consommation) et la valeur artistique en général (critique axiologique). Ou encore aux bouleversements qu'entraîne la collision, sur les sites en ligne, des jugements d'agrément — jusqu'alors privés et non disputables — et des jugements de valeur. Et, plus généralement, à la désagrégation des préférences et des hiérarchies culturelles, dont témoignent les enquêtes sur les pratiques et dont la dialectique de la pertinence cognitive ainsi que des valeurs symboliques pourrait être un moteur fondamental. Toutefois, la question du statut et de la nature de l'appréciation hédonique tend moins vers la philosophie que vers une perspective épistémologique beaucoup plus malséante, celle de la psychologie. Il est donc compréhensible que cette « approche sociologique des valeurs » n'en veuille rien savoir. Comme il est, selon la même logique, légitime qu'un bilan des recherches expérimentales sur la psychologie de l'intérêt (Silvia, 2006) mentionne simplement parmi les déterminants de celui-ci les « dispositions personnelles » (comprendre : les

valeurs), aux côtés de facteurs tels que le suspense : lorsque les angles de vue disciplinaires changent, change aussi ce que leur perspective écrase avec désinvolture.

- 18 Mais dans un champ interdisciplinaire censé être moins concerné par les revendications territoriales que par l'intelligibilité des objets auxquels il se consacre, *Des valeurs* n'apportera que ce qu'il peut apporter : beaucoup, mais pas assez.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

HEINICH, Nathalie (1998), *Le triple jeu de l'art contemporain*, Paris, Minuit.

HEINICH, Nathalie, Jean-Marie SCHAEFFER et Carole TALON-HUGON (2014), *Par-delà le beau et le laid. Enquêtes sur les valeurs de l'art*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

KOIS, Dan (2011), « Reaching for culture that remains stubbornly above my grasp », *New York Times*, 1<sup>er</sup> mai, p. MM52.

LAHIRE, Bernard (2001), « Les limbes du constructivisme », *Contretemps*, 1 : 101-112.

SILVIA, Paul J. (2006), *Exploring the Psychology of Interest*, New York, Oxford University Press.

## NOTES

1. Dans le débat sans indulgence qui oppose les tenants de la sociologie « compréhensive » et ceux de la sociologie « critique », cette approche a été flétrie comme une démission : « [...] il s'agit de se contenter de répéter, de commenter dans le même registre de vocabulaire, les propos tenus par les acteurs sur leurs pratiques en mettant en œuvre une sorte d'herméneutique du sens commun » (Lahire, 2001 : 102).

2. Certains, comme au Luxembourg ou au Québec, prescrivent tout au plus de distinguer faits et commentaires, mais d'autres, comme en France, ignorent purement et simplement la question, tandis que la charte européenne de Munich assigne même aux journalistes le devoir de « défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ».

3. On essayera aussi de s'en abstenir par la suite, mais est-il par exemple possible de soutenir que « le mot même d'« axiologie » reste quasi inconnu, sauf de quelques spécialistes » (p. 174), alors que tout étudiant de premier cycle a entendu parler de la neutralité axiologique wébérienne, d'ailleurs vaillamment défendue par l'auteure ?

4. En atteste un propos rapporté dans Heinich (1998, p. 209).

5. Que dire de la *liberté*, qui ne trouve en fin de compte nulle part où se poser ? Ou du couple *détachement/implication*, etc. ?

6. « Une réflexion commune, appuyée à la fois sur notre expérience et sur nos lectures, nous a permis de dégager une liste de ces valeurs qui reviennent de façon récurrente dans l'expérience de l'art : outre la beauté, nous avons identifié l'authenticité, l'autonomie, la célébrité, la cherté [...], la moralité, l'originalité, la pérennité, le plaisir, la rareté, la responsabilité, la significativité, le travail, l'universalité, la virtuosité » (Heinich, Schaeffer et Talon-Hugon, 2014 : 7).



7. C'est par exemple le cas du cinéma, dont l'ambivalence entre industrie et création est bien connue, mais dont le statut d'« objet frontière » n'avait pas été généralisé comme le permet ce niveau d'abstraction.

8. Pour un exemple parmi d'autres, voir la polémique suscitée par l'« aveu » du critique Dan Kois (2011).

---

## AUTEURS

### **BERTRAND LABASSE**

Bertrand Labasse est professeur aux Départements de français et de communication, Université d'Ottawa. Courriel : [labasse.b@pressetech.org](mailto:labasse.b@pressetech.org)

# Daniel JACOBI (2016), *Textexpo. Produire, éditer et afficher des textes d'exposition*

Dijon, OCIM

Pierre Gosselin

---

## RÉFÉRENCE

Daniel JACOBI (2016), *Textexpo. Produire, éditer et afficher des textes d'exposition*, Dijon, OCIM

La présence des textes dans les expositions est primordiale. Certes les expositions sont faites pour faire découvrir des œuvres, des collections, des idées ou mieux des concepts. [...] Les textes affichés, parce qu'ils prennent appui sur notre plus performant outil de communication et d'échange — notre langue —, constituent depuis toujours la première des aides à l'interprétation (p. 7).

- 1 Ainsi débute cet ouvrage qui, en moins de 100 pages, constitue un manuel clair et précis d'aide à la réalisation de textes d'exposition. Il est constitué de cinq grands chapitres que nous allons parcourir.
- 2 *L'inventaire des textes d'exposition.* L'auteur distingue trois grands types de textes : les endotextes (intégrés au discours de l'exposition), les exotextes (par exemple les dépliants, les guides) et les textes électroniques, qui sont à la fois des endotextes et des exotextes.
- 3 *Les étapes de la production de l'écrit.* À l'étape de la rédaction proprement dite, le rédacteur doit tenir compte du fait que les visiteurs d'une exposition ne lisent pas tous

de la même façon : certains consultent simplement un titre, alors que d'autres lisent l'intégralité de l'étiquette. La dernière étape de production de l'écrit est de réviser les textes, pour vérifier aussi bien l'orthographe que la « cohésion des textes en lissant les contenus et en réglant la question du point de vue de chaque auteur » (p. 31).

- 4 *La lisibilité des textes d'exposition.* À cette étape, on tient compte à la fois de l'emplacement des textes, du choix de la titraillle (on souligne que « titrer un texte long et le munir d'intertitres renforcent sa lisibilité », p. 34), de la quantité d'informations offertes et, surtout, de l'ordre des informations. Ainsi, « on recommande de placer l'idée essentielle à la fin du texte » (p. 39). Le rédacteur devra également tenir compte de ce « qu'on appelle les *parcours de lecture* » (p. 41), sachant que chaque visiteur a sa propre façon d'appréhender les textes.
- 5 *L'édition et la mise en place des textes d'exposition.* Cette étape commence par l'établissement de la charte graphique (choix de la typo, couleur de texte, etc.) qui impose une cohésion à l'ensemble de l'écrit. C'est ici qu'intervient le travail du graphiste, qui a « pour but de hiérarchiser l'information et d'orienter ou guider le travail du lecteur » (p. 55). Ensuite, il convient de placer correctement les textes. L'auteur propose de nombreuses illustrations montrant à la fois les contraintes matérielles et physiques de la lisibilité. Il conclut son chapitre par un résumé des recommandations.
- 6 *La lecture et les lecteurs des textes d'exposition.* À la question « Avez-vous lu les textes de l'exposition ? », seul un petit nombre de personnes interrogées répond par l'affirmative (de 10 à 20 %), ce qui pourrait laisser penser que ces textes ne sont pas très utiles. Or, Daniel Jacobi montre que si l'on formule la question ainsi : « [...] avez-vous jeté de temps en temps un coup d'œil aux textes affichés [...] ? » (p. 78), on obtient presque 90 % de réponses positives. Il poursuit ainsi : « [...] la lecture est une activité cognitive automatisée, il est impossible à un visiteur déjà lecteur de ne pas lire une ligne écrite placée dans la ligne de son regard » (p. 79). D'où l'intérêt de la méthodologie développée ici et étayée par des travaux de recherche — notamment au départ ceux menés par Paulette McManus — qui ont conduit à la construction d'une compétence qui permet de réaliser une « *évaluation experte préalable*. Expertise qui conduit à repérer *a priori* les qualités et les limites de textes en cours de production » (p. 81).
- 7 L'auteur conclut son ouvrage en s'interrogeant sur l'informatisation des textes : « [...] il est grand temps que l'écrit d'écran soit à son tour investi par des graphistes professionnels de talent, tant ces écrans ne sont parfois que d'affreux bidouillages » (p. 84). En annexe, on trouvera un glossaire qui facilite la compréhension du texte.

---

## AUTEURS

### PIERRE GOSSELIN

Pierre Gosselin est ancien directeur de la maîtrise Infocom de l'UCO, Angers. Courriel : pierre.gosselin83@bbox.fr

# Jérôme JACQUIN (2014), *Débattre. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale*

Bruxelles, De Boeck, Coll. « Champs linguistiques »

Rania Adel

---

## RÉFÉRENCE

Jérôme JACQUIN (2014), *Débattre. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale*, Bruxelles, De Boeck, Coll. « Champs linguistiques »

- 1 Étant un trait caractéristique de toute société démocratique moderne, le débat constitue un champ d'études qui ne cesse d'attirer les chercheurs. Dans cette optique, Jérôme Jacquin propose d'étudier le débat selon deux axes fortement articulés. *Primo*, l'axe théorique, et ce, en mobilisant les théories qui questionnent la réalité des pratiques sociolangagières, qu'il s'agisse des analyses conversationnelles-catégorielles, textuelles-énonciatives ou argumentatives. *Secundo*, l'axe pratique qui permet de définir le débat à partir de ses *observables* en se basant sur un corpus formé de huit débats et conférences.
- 2 La réflexion est menée en 3 parties scindées en 10 chapitres, ce qui rend l'ouvrage dense et extrêmement riche. L'auteur passe en revue toutes les théories relatives au domaine étudié, les explique, les accepte ou les réfute avant de souligner ses propositions personnelles. Tout au long de l'ouvrage, Jacquin s'inspire des avancées réalisées par Harvey Sacks (1972) aussi bien que par les chercheurs des sciences du langage.
- 3 La première partie, intitulée « La parole en interaction médiatisée », présente la problématisation du sujet en fonction de quatre dimensions analytiques : l'action, la textualisation, l'interaction et la médiatisation. La deuxième partie, « La pratique de l'argumentation », établit le lien entre celle-ci et le débat. Jacquin s'y appuie sur le

modèle dialogal de Christian Plantin (1995) pour montrer dans quelle mesure le débat constitue une manière qui permet de gérer le désaccord. La troisième partie, « Le feuilleté identitaire », s'intéresse aux traits identitaires qui permettent de reconnaître qu'il s'agit d'un débat.

- 4 Cinq caractères marquent le corpus sélectionné : le caractère politique des thèmes abordés, l'ancrage associatif des participants, la coprésence spatiale et temporelle des participants et du public, la médiatisation du corpus et, finalement, le cadre communicatif favorable aux avis antagonistes. Tout le corpus, vidéo enregistrée et numérisée, a été établi à l'Université de Lausanne.
- 5 Concernant la première partie, Jacquin adopte l'approche praxéologique, qui a le mérite de placer « le paradigme de l'action au sein de son dispositif » (p. 35) et qui considère l'être humain comme un être avant tout agissant. Cela dit, le langage est traité comme composante fondamentale de l'agir humain, exploitée par les agents sociaux pour interagir notamment dans les événements publics. Abordant l'arrière-plan psychosocial de l'action, l'auteur met l'accent sur trois facettes de l'action : l'action typifiée, l'action normée et l'action située. Influencé par la phénoménologie sociale de Alfred Schütz (1972), il mène une réflexion sur les limites de celle-ci ainsi que sur les apports possibles de l'ethnométhodologie où les chercheurs doivent « chercher une sociologie de procédures par lesquelles les agents donnent sens à leur action » (p. 45).
- 6 Jacquin met l'accent sur la différence entre gesticulation (mouvement physique), activité (résonance schématique de la gesticulation) et action (résultante émergente du jugement d'actionnalité). Il passe ensuite à la matérialité de l'action langagière, sa textualisation, vue comme opération complexe d'expression-signification sensible au caractère situé de son accomplissement. Il décrit les spécificités des actions verbales conformément au modèle de Laurent Filliettaz (2002), basé sur l'intention, l'ostension, le code et la langue et définit les propriétés essentielles de la médiation langagière. Il expose les idées de Jean-Paul Bronckart (1997) et les quatre types de discours qui émanent de la distinction entre le raconter et l'exposer : le discours interactif, le discours théorique, le récit interactif et la narration. Toutefois, la textualité des actions verbales est indissociable de la problématique de la complétude, dialogique et monologique, des tours de parole. Jacquin accorde un intérêt particulier à la notion de l'interaction, ou *faire ensemble* pour problématiser l'action verbale. Selon lui, dans toute action verbale, chaque agent interprète les gesticulations d'autrui et y articule les siennes. « Regarder l'interaction dans sa séquentialité, c'est par conséquent considérer la manière dont l'accomplissement méthodique des actions participe de leur reconnaissabilité pour les participants » (p. 97). Et dans le cadre de cette séquentialité, il propose d'analyser la paire adjacente comme lieu de cristallisation des portions d'agir collectif. Il souligne également que cette forme minimale permet une expansion, à savoir le tour de table. « Suivant cette perspective, la rencontre, c'est-à-dire la portion d'interaction qui réunit des agents dans un espace interactionnel commun entre deux phases de séparation, constitue l'unité d'interaction maximale » (p. 129).
- 7 À l'intérieur des rencontres, nous pouvons reconnaître différents types d'activités. Toutefois, l'interaction n'est pas seulement d'ordre horizontal (séquentielle) et vertical (hiérarchique), mais aussi institutionnel, vu les contraintes systématiques qui s'imposent aux participants. Dernier point abordé dans la première partie, la médiatisation est considérée comme une activité structurante prise en charge par un

tiers. Cette activité est jalonnée par un événement, la présence d'un public qui est le destinataire final de la rencontre, la demande des questions et la sollicitation de réponse, et enfin une prise de position ou focalisation. C'est ce qui transforme ces rencontres en un lieu de confrontation qui « permet à la fois de générer de l'information, en faisant émerger des positions distinctes sur un même problème et de générer de la conflictualité, dont le caractère spectaculaire est susceptible de garantir captation et attractivité » (p. 167).

- 8 Dans la deuxième partie, Jacquin se penche davantage sur l'argumentation, qui est le lieu d'intersection du langagier et du praxéologique. Son objectif est de déterminer comment les participants orientent leur interaction vers l'argumentation. Pour ce faire, il s'inspire du modèle dialogal de Plantin et de ses trois composantes fondamentales : la situation argumentative, les places argumentatives et les positions argumentatives. Un tel modèle a l'avantage de braquer la lumière sur la manière adoptée par les interlocuteurs pour construire des positions respectives et sur l'évaluation de la pertinence des arguments avancés. Dans une situation argumentative prototypique, trois discours sont mobilisés : le discours d'un Proposant, celui d'un Opposant et finalement celui d'un Tiers. À ces trois modalités discursives correspondent trois places argumentatives ou actants. Quant à la position, c'est « une réponse irréductible à une autre et introduite comme telle dans une situation argumentative donnée » (p. 181).
- 9 Jacquin s'appuie sur des extraits de débat pour clarifier comment les différents participants gèrent leur désaccord. Pour lui, la Question permet d'organiser le désaccord entre Proposant et Opposant tout en se faisant l'écho d'un enjeu public. L'analyse multimodale permet à l'auteur de montrer comment les participants débattent à l'aide de ressources variées allant de la syntaxe à la mimo-gestuelle.
- 10 L'auteur ne se contente pas de tester le modèle de Plantin sur les débats, mais il essaye de l'appliquer sur des conférences-discussions où il n'y a véritablement pas de débats. Dans ce cas, l'opposition se fait en trois strates : évoquer du déjà-dit et en attribuer la responsabilité à quelqu'un, afficher le désaccord quant à ce déjà-dit, avancer des raisons-de-ne-pas-croire. L'opposition peut se faire de même en mobilisant une voix *a priori* absente ou, en d'autres termes, des ressources polyphoniques intertextuelles, par l'intermédiaire de la citation, de la reformulation ou de la contre-argumentation.
- 11 L'auteur approfondit davantage son analyse en abordant les indices d'orientation des interlocuteurs vers ce qu'il appelle le polémique. Il synthétise, dans un premier temps, les observables définitoires du phénomène : la verbalité et l'intertextualité, l'incorporation et la nomination, la polarisation, la disqualification et la conflictualité et, finalement, le public et la spectacularisation. Dans un second temps, il décèle les traces du polémique et de son évaluation dans le débat public.
- 12 À la suite de l'étude de ces trois cas de complexité variable, Jacquin assure que la validité du modèle dialogal de Plantin, enrichi par le cadre conceptuel, se trouve confirmée, mais que sa linéarité peut entraver la lecture hiérarchique verticale. Ce qui l'incite dans le chapitre suivant à proposer une cartographie innovatrice des situations argumentatives qui tient compte des arguments avancés par chaque participant, de l'ordre de présentation de ces arguments et du rapport établi entre différents arguments. En d'autres termes, sa schématisation mobilise trois cases (question, position et argumentation) et trois relations (appui, opposition, réitération), ce qui aide à valoriser les zones de polarisation du désaccord, les enjeux identitaires connexes et l'ordre d'apparition des arguments.

- 13 Dans la troisième partie, Jacquin fait de l'identité sa pierre angulaire. Il cherche à déterminer les identités que les participants s'imputent pour donner sens à l'interaction. Il se penche sur la part langagièrement et praxéologiquement observable de l'identité, suivant trois axes : l'entité de type humain, les modes d'attribution et les trajets interprétatifs et, finalement, la diversité des attributs à même d'être l'objet de l'identification.
- 14 Concernant l'entité, Jacquin affirme que la nomination est la plus importante ressource linguistique qui met en correspondance un nom propre et un corps présent dans l'espace public de la rencontre et qui permet la saisie référentielle de l'entité. Viennent s'y ajouter les formes indexicales de la première et de la seconde personne ainsi que les syntagmes nominaux.
- 15 Dans son étude des modes d'attribution de l'identité, Jacquin s'appuie sur le modèle gesticulatoire de l'énonciation d'Alain Berrendonner (1981), qui fait la distinction entre *dire* et *montrer*. Toutefois, il approfondit ce premier niveau de distinction fondé sur un matériau sémiotique, en scindant le *dit* en deux zones : l'*identité montrée verbalement* et l'*identité dite verbalement*.
- 16 Dans les niveaux d'attribution et les types de traits, Jacquin étudie quatre éléments : les statuts sociaux, les places interactionnelles, les images et les logiques argumentatives. Les statuts sociaux, qui sont les traits que les interlocuteurs s'auto-attribuent ou hétéro-attribuent, garantissent la légitimité de la prise de place interactionnelle de chaque participant. Ces statuts apparaissent le plus souvent dans la présentation des invités. Les places interactionnelles sont « des positions respectives accomplies au travers de la séquentialité du travail interactionnel » (p. 294).
- 17 Quant aux images, elles concernent l'*ethos* — dans le sens utilisé par Oswald Ducrot (1980) et Ruth Amossy (2010) — à travers lequel le locuteur tente de persuader le public du bien-fondé de ses arguments aussi bien que l'*ad hominem* qui vise à disqualifier l'adversaire. Les images relèvent par la suite de l'ordre de la monstration. Jacquin estime qu'il existe deux types d'*ethos* : l'*ethos* intentionnel et l'*ethos* symptomatique. Le premier se cristallise dans l'acte de dénonciation alors que le second révèle les caractères du locuteur.
- 18 Les logiques argumentatives interrogent, quant à elles, les doctrines idéologiques qui régissent les positions adoptées par les participants. Se plaçant dans la lignée de Marc Angenot (2008), Jacquin reprend l'opposition entre la « raison instrumentale » et la « logique utopiste-gnostique », auxquelles il ajoute la « logique réactionnaire ».
- 19 Finalement, l'auteur consacre une partie à l'usage argumentatif de soi où l'identité est dite pour argumenter.
- 20 Jacquin adopte une approche multidisciplinaire dans son étude de la pratique du débat, ce qui lui permet de traiter son sujet dans toutes ses dimensions : accomplissement, observabilité et descriptibilité. L'importance d'une telle approche réside dans le fait qu'elle permet à Jacquin de saisir la textualisation dans l'interaction. À ces deux dimensions vient s'ajouter une troisième : l'argumentation qui s'est déployée au carrefour du textuel et de l'interactionnel. La problématique identitaire est également présente dans cet ouvrage, qu'elle soit dite, montrée ou montrée verbalement.
- 21 Le mérite de l'ouvrage de Jacquin (comprenant 36 figures et 9 tableaux) réside dans le fait qu'il plaide pour un décloisonnement interdisciplinaire au sein des sciences de langage et invite à une réflexion sur la constitution des corpus. Il incite les chercheurs

à repenser les apports possibles de la linguistique textuelle, de la linguistique interactionnelle et de la linguistique énonciative pour les sciences du langage.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, Presses universitaires de France.

ANGENOT, Marc (2008), *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits.

BERRENDONNER, Alain (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

BRONCKART, Jean-Paul (1997), *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne/Paris, Delachaux/Niestlé.

DUCROT, Oswald (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.

FILLIETTAZ, Laurent (2002), *La parole en interaction, éléments de pragmatique psycho-sociale*, Québec, Éditions Nota bene.

PLANTIN, Christian (1995), « L'argument du paralogisme », *Hermès*, 15 : 245-262.

SACKS, Harvey (1972), « On the analyzability of stories by children » dans John J. GUMPERZ et Dell HYMES (dir.), *The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 325-345.

SCHÜTZ, Alfred et George WALSH (1972), *The Phenomenology of Social World*, London, Heinmann Educational Books.

## AUTEURS

### RANIA ADEL

Rania Adel est professeure adjointe, Faculté des Langues, Université de Ain-Chams, Le Caire.  
Courriel : ranoadel@gmail.com



# Yves JEANNERET (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*

Paris, Éditions Non Standard

Olivier Le Deuff

---

## RÉFÉRENCE

Yves JEANNERET (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard

- 1 Il est impossible de rendre hommage à un tel ouvrage dans un simple compte rendu. Il s'agit donc ici de présenter ce travail de façon très générale en montrant en quoi il peut être opportun de le lire ou de le posséder dans sa bibliothèque notamment pour un chercheur en sciences de l'information et de la communication. En effet, cet ouvrage d'Yves Jeanneret est marqué d'une volonté de proposer une série de pistes et de synthèses autour d'éléments qui concernent les sciences de l'information et de la communication dans leur ensemble.
- 2 Ce travail n'est pas véritablement une théorie générale ou une méthode, mais davantage la réalisation d'une activité d'ampleur qui rassemble des décennies de recherche tant personnelles que collectives. Jeanneret fait part ici non seulement de ses différentes lectures, de ses rencontres avec divers chercheurs qui l'ont alimenté, mais aussi des rencontres avec toutes les personnes dont il a pu diriger les travaux.
- 3 L'ouvrage est donc parsemé de nombreuses références à des travaux connexes. Même s'il n'est pas impossible de lire l'ouvrage *in extenso* du fait d'une mise en page et d'une typographie relativement conviviales — l'absence de justification des paragraphes sur la droite peut toutefois surprendre —, il se veut surtout un ouvrage de référence. Le travail est ainsi une œuvre individuelle d'ampleur, mais qui repose clairement sur des travaux collectifs que l'auteur a eu plaisir à découvrir tout au long de sa carrière.

- 4 On le conseillera donc à toute personne voulant comprendre des éléments d'analyse et de réflexion sur les questions communicationnelles et médiatiques. Pour mieux appréhender l'ouvrage, il faut prendre le temps de bien lire et comprendre les parties introductives, notamment le lexique qui explique l'ensemble des concepts mobilisés par Jeanneret dans ce livre ainsi que dans ses écrits antérieurs.
- 5 L'ouvrage constitue une suite des précédents travaux autour du concept de trivialité, notamment l'ouvrage de 2008, et il s'agit donc pour l'auteur d'étudier comment des processus de communication permettent aux savoirs et aux valeurs de la culture de gagner divers espaces sociaux, ce qu'il nomme la trivialité des êtres culturels, le mot *trivialité* ici ne reposant sur aucun caractère négatif. L'auteur cherche au contraire à puiser dans l'étymologie du mot *trivialité* pour envisager un carrefour. Dans ce volume, Jeanneret signale dans son introduction que l'objectif spécifique qui sera poursuivi est de comprendre comment divers acteurs sociaux s'emparent des processus communicationnels et médiatiques pour produire du pouvoir et de la valeur. Il faut comprendre ici le concept de valeur bien au-delà de sa seule valeur économique. À cet effet, plusieurs exemples sont examinés avec un travail d'illustration et d'iconographie fort appréciable.
- 6 La trivialité permet de dépasser l'examen binaire de la communication au travers de l'émetteur et du récepteur et s'avère opportune pour appréhender les nouveaux médias, ce qui explique son intérêt actuel, même si la trivialité permet d'examiner les formes communicationnelles et médiatiques les plus anciennes en interrogeant les différentes formes et méthodes de réappropriation, de réinterprétation et de consommation. Cette trivialité repose aussi sur un vécu. Jeanneret fait ici la preuve qu'il est lui-même un être trivial, un carrefour des sciences de l'information et de la communication, qui sait faire avancer la recherche et les réflexions en diffusant ses idées, mais aussi en se montrant capable d'impulser des dynamiques de recherche, de faire connaître et d'utiliser les travaux des autres. Dans l'analyse des réseaux, Jeanneret serait un *hub-clé* dans la configuration actuelle des sciences de l'information et de la communication.
- 7 L'ouvrage met également en avant le concept de médiation, qui apparaît de plus en plus essentiel non seulement dans les sciences de l'information et de la communication, mais aussi dans l'ensemble des milieux professionnels qui manipulent des dispositifs médiatiques, informationnels et communicationnels. Car la communication n'est pas un jeu, mais bien un enjeu, un enjeu sérieux qui mérite un examen rationnel et objectif. Jeanneret le rappelle à dessein dans sa conclusion.
- 8 L'ouvrage se découpe en quatre parties principales. La première partie, « Des prises à l'emprise », repart d'éléments précédemment exposés dans le premier volume consacré à la trivialité. Pour Jeanneret, il s'agit de montrer ce qui donne prise au pouvoir et à la valeur dans la trivialité. La deuxième partie, intitulée « La rencontre de prétentions » et sous-titrée « Arts et métiers de la trivialité », étudie les processus mobilisés par les professionnels et leur prétention communicationnelle s'appuyant sur des représentations du dispositif communicationnel qu'ils mobilisent. Jeanneret cherche justement à ne pas se contenter d'examiner les intentions des communicants pour mieux prendre en compte la complexité à l'œuvre dans la trivialité qui nous rappelle qu'il est impossible de maîtriser et de dominer totalement l'ensemble du processus communicationnel. La troisième partie porte sur une nouvelle économie scripturaire et mobilise les travaux de Michel de Certeau, de Michel Foucault et de Louis Marin pour

mettre en avant les processus de résistance et d'acceptation qui existent dans les dispositifs communicationnels. Jeanneret met en garde ici contre une lecture réduite des travaux de Certeau. Beaucoup de productions négligent en effet le cadre conceptuel global réalisé par ce dernier, ce qui finalement empêche de se saisir pleinement de ce qui serait opportun de conserver dans un projet de renouveau de l'économie scripturaire actuelle.

- 9 La quatrième partie, qui porte sur le capitalisme médiatique, interroge la place des industries culturelles, leur renouveau et leur positionnement sur la question de la valeur. Jeanneret admet rencontrer des difficultés d'analyse, notamment dans les processus d'informationnalisation et de délégation d'écriture, passage où il en appelle à un travail collectif.
- 10 La partie conclusive montre que ce carrefour de la trivialité est aussi le parcours d'un chemin de sagesse qui requiert l'acceptation de ne pas tout maîtriser sans pour autant renoncer à l'analyse critique. Jeanneret fait quelques critiques sur les réseaux sociaux et sur les effets viraux qui ne sont pas garants d'une qualité culturelle réelle. Toutefois, sans sombrer dans un pessimisme d'arrière-garde, il nous incite à être attentifs aux diverses formes de domination dont nous sommes parfois les victimes aussi bien que les réalisateurs. Cet examen repose sur une idée-clé de l'ouvrage, à savoir que les disciplines de l'informatique sont devenues également des disciplines de l'archive et qu'elles ne sont pas que des disciplines du calcul et des données, mais également de la conservation et de la manifestation de pouvoirs dont il est urgent de prendre conscience.
- 11 S'il fallait émettre quelques reproches à l'égard de ce projet ambitieux, on pourrait regretter l'absence d'index. Un index des concepts, et même des auteurs, aurait permis de mieux naviguer dans l'ensemble. Sans doute qu'une version numérique annotable permettrait de résoudre ce problème. On pourrait aussi regretter que les travaux en sciences de l'information soient quelque peu sous-représentés, notamment les plus récents en ce qui concerne des aspects liés à l'information et à la documentation.
- 12 Enfin, il semble que ce travail d'ampleur constitue le corpus d'une nouvelle étape qui serait une synthèse plus théorique autour de la trivialité comme théorie générale ou méthode des sciences de l'information et de la communication. Nous sommes donc déjà en attente de la prochaine publication.

---

## AUTEURS

### OLIVIER LE DEUFF

Olivier Le Deuff est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et rattaché au Laboratoire Médiation, information, communication, art (Mica), Université Bordeaux Montaigne. Courriel : [oledeuff@gmail.com](mailto:oledeuff@gmail.com)

# Jim A. KUYPERS (2015), *Partisan Journalism. A History of Media Bias in the United States*

Lanham, Rowman & Littlefield

Christine Leteinturier

---

## RÉFÉRENCE

Jim A. KUYPERS (2015), *Partisan Journalism. A History of Media Bias in the United States*, Lanham, Rowman & Littlefield

- 1 Professeur associé de communication à Virginia Tech et membre du comité de lecture de la revue *American Communication Journal*, Jim Kuypers propose ici une histoire des médias étatsuniens depuis la guerre civile au prisme d'une recherche sur les biais qui les traverseraient et feraient qu'ils ne seraient plus objectifs, mais très largement assujettis à l'idéologie d'une gauche libérale étatsunienne à laquelle les journalistes et les éditorialistes adhéreraient. Il poursuit ici une réflexion entamée en 2002 avec *Press Bias and Politics*, dans lequel il mettait déjà en évidence les écarts tendancieux entre la réalité des propos tenus par les hommes politiques étatsuniens et la façon dont les médias les transmettaient. Il cherche ici à montrer comment les journalistes, les chroniqueurs et les éditeurs de journaux ont progressivement abandonné la recherche de l'objectivité et de l'impartialité au profit d'une interprétation biaisée de la réalité de faits, évoluant ainsi vers une forte subjectivité sinon un véritable engagement politique.
- 2 Dès ses débuts, la presse étatsunienne est une presse d'opinion, engagée en particulier dans le combat pour l'indépendance. Les partis politiques s'affrontent à travers les titres qui les soutiennent les uns ou les autres tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les choses évoluent vers les années 1850 quand certains patrons de presse estiment qu'il serait plus rentable de répondre aux attentes des lecteurs par une information plus factuelle, plus dégagée des affrontements politiques ; la concurrence entre les titres, le

marché donc, doit conduire à libérer la presse du poids des idéologies politiques. Le mouvement pour la primauté du fait sur son interprétation politique est en marche, car il apparaît comme indispensable aux patrons de presse qui réfléchissent, eux, en fonction du profit. La guerre civile va contribuer à valoriser ce courant favorable à l'objectivité de la presse et à l'impartialité de la production journalistique, courant qui traverse aussi la profession à travers l'exemple des « fouille-merde ». Ceux-ci prônent la nécessité de la vérité du fait dans leurs enquêtes approfondies qui aboutissent à la dénonciation de multiples scandales économiques ou politiques. Cette recherche de l'objectivité va devenir aussi un standard de la formation des journalistes et le fondement de leur professionnalisme grâce à la rédaction d'un code d'éthique dans les années 1920 : l'impartialité passe par le nécessaire recours à des sources variées, sinon contradictoires, toutes énoncées ainsi que par la recherche exclusive de la vérité.

- 3 Cette situation va évoluer selon Kuypers de 1930 à 1950 en fonction de la nécessité d'une part de lutter contre les propagandes des régimes fascistes montants en Europe et d'autre part de préserver les démocraties du communisme et de l'expansionnisme soviétique. Il fait ainsi de Walter Lippman, qui a publié en 1922 un ouvrage célèbre sur l'opinion publique, la personnalité qui va transformer le journalisme étatsunien. Pour Lippman, le public doit être « éclairé » par les médias pour pouvoir réagir en tant que citoyen aux menaces que font peser les idéologies extrêmes sur les régimes démocratiques : Kuypers y voit l'émergence d'une presse de « plaidoyer » qui va progressivement s'éloigner de l'idéal éthique proclamé en 1920. Toutefois, ce journalisme éthique va selon lui résister jusqu'aux années 1970, l'effet de bascule étant provoqué par la guerre du Vietnam et la couverture, largement dénonciatrice, que vont en faire les journalistes.
- 4 À partir de là, le tournant libéral des médias étatsuniens, dénoncé par Kuypers, est acquis grâce à la conjonction de plusieurs facteurs. Le premier est la constitution progressive dans la période antérieure d'une élite journalistique qui s'éloigne de plus en plus de sa mission « populaire » au profit d'une vision de plus en plus autocentrée d'elle-même, défendant ses libertés et ses privilèges. Le tournant libéral qui advient est celui en quelque sorte de la prise de pouvoir des journalistes sur les contenus journalistiques : ils s'arrogent non seulement le choix des nouvelles, mais aussi celui de leur traitement au prisme de leur vérité, une idéologie libérale progressiste qui les éloigne, même s'ils s'en réclament, des principes posés en 1920.
- 5 C'est donc, pour Kuypers, à partir de la présidence de Nixon que l'ensemble des médias étatsuniens basculent dans le parti pris des journalistes qui, finalement, s'attachent davantage à leur vision de la réalité qu'à la réalité elle-même. L'affaire du Watergate va contribuer à idéaliser l'activité journalistique et la puissance des journalistes, mais pour lui, l'autre victime du Watergate après Nixon est l'intégrité journalistique. Kuypers analyse alors la façon dont médias et journalistes traitent l'actualité tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, pointant la façon, selon lui, ils biaiserait l'information, tromperait l'opinion publique en ne respectant plus la règle de la neutralité des faits. Se greffent à cette posture journalistique la montée en puissance de l'industrie des sondages et son rôle croissant dans la vie politique et l'action des gouvernants, ce qui va conduire à la collusion entre ces professionnels des enquêtes d'opinion et les journalistes, tout particulièrement sous la présidence de Clinton. Kuypers consacre ainsi deux chapitres à montrer comment les journalistes auraient trompé l'opinion publique, par exemple sur les raisons de l'intervention en Irak, comment les

journalistes ont nié l'existence d'armes de destruction massive ou comment Bill Clinton aurait manipulé les médias. Cela lui permet d'illustrer surtout la forte collusion entre la « caste dominante » des journalistes étatsuniens et le Parti démocrate.

- 6 Toutefois, le renouveau de la radio — en particulier grâce à Rush Limbaugh, journaliste à la radio de Sacramento, et à d'autres nouveaux venus — et l'émergence d'internet vont constituer progressivement des solutions de rechange aux grands médias libéraux en permettant de faire place à la parole du courant conservateur, ce qui conduira à l'élection de George W. Bush junior. Après avoir rapidement analysé la façon dont le président Barack Obama a bénéficié du soutien de ces journalistes libéraux de gauche, Kuypers analyse le contexte de l'élection de 2012 ainsi que la façon dont les nouveaux médias, et internet en particulier, favorisent la montée en puissance du courant conservateur.
- 7 Cet ouvrage est intéressant, car il propose une vision très critique du journalisme étatsunien qui peut donner à réfléchir en Europe, où l'on véhicule toujours l'idée selon laquelle le journalisme étatsunien serait le parangon de l'impartialité et de la neutralité des faits. Si chaque chapitre est enrichi de nombreuses notes bibliographiques, on ne peut que déplorer l'absence complète d'un exposé méthodologique expliquant le choix des médias, la sélection des articles, la grille d'analyse de contenu utilisée, mais aussi le ton volontiers polémique et peu démonstratif. Faut-il conclure que les journalistes ne sont pas seuls à être de parti pris ?

## AUTEURS

### CHRISTINE LETEINTURIER

Christine Leteinturier est maître de conférences honoraire à l'Institut français de presse/  
Université Panthéon-Assas. Courriel : christine.leteinturier@u-paris2.fr

# Pascal LARDELLIER (2016), *Génération 3.0. Enfants et ados à l'ère des cultures numérisées*

Comelles-le-Royal, Éditions EMS

Gilles Pronovost

---

## RÉFÉRENCE

Pascal LARDELLIER (2016), *Génération 3.0. Enfants et ados à l'ère des cultures numérisées*  
Comelles-le-Royal, Éditions EMS

- 1 Pascal Lardellier n'est pas un nouveau venu dans les études sur le numérique et les adolescents. On connaît notamment de lui *Le pouce et la souris* paru chez Fayard en 2006, avec en sous-titre « Enquête sur la culture numérique chez les ados ». Alors quoi de neuf chez cet auteur, d'autant plus que le territoire a été largement ratissé ? Revenant à quelques reprises sur cet ouvrage de 2006 qui a connu une certaine popularité, semblant s'adresser surtout aux parents et aux éducateurs, voulant proposer « un essai, un manifeste, un livre engagé » (p. 20), Lardellier pose d'emblée ses prémisses : « [...] les jeunes d'aujourd'hui n'ont aucune prédisposition *a priori* à se cultiver sur Internet » (p. 12) ; « Internet, formidable “machine à mettre en contact avec la culture”, va peut-être produire une génération — demain adulte — qui sera sinon inculte du moins largement amnésique » (p. 22). Il en résulte selon lui « une crise de la culture », « dans ses formes de transmissions » (p. 23).
- 2 Opérant une distinction entre « la culture numérique », renvoyant aux pratiques adolescentes, et les « cultures numérisées », renvoyant à la culture au sens large, ainsi qu'aux liens sociaux, dématérialisés, virtualisés, ce qui se veut le propos principal de cet ouvrage, l'auteur met l'accent sur les questions de transmission, en pointant directement le rôle des parents et des éducateurs, bref de la « génération adulte », et il

plaide pour une « dialectique numérique » dont il a pris soin de définir les contours dans le petit lexique en fin d'ouvrage.

- 3 Qu'est-ce à dire ? Assez proche de la notion de « compétences numériques » à développer non seulement chez les jeunes, mais également dans la population adulte, ce qui a été largement mis en relief dans la littérature anglo-saxonne (que l'auteur semble sinon ignorer, du moins passer sous silence), la dialectique numérique dont il est question ici insiste sur l'importance d'apprendre à utiliser les technologies numériques à des fins éducatives et culturelles, à trier, à séparer l'essentiel du superflu, à développer des stratégies de recherche, d'intégration et de compréhension intégrée. Le rappel d'un tel discours, finalement assez classique, plus répandu que l'on ne le croit, débute par une brève description des pratiques numériques des jeunes. Un chapitre entier y est consacré : les jeunes sont hyper-connectés, pratiquent la communication à outrance, très souvent en solitaires. Mais l'accent est souvent mis sur le versant disons pervers du numérique, maintes fois rappelé, très tôt dans les premières pages et abondamment tout au long de l'ouvrage : « érosion des savoirs fondamentaux », « capital culturel en baisse » (p. 89), recherches superficielles sur Internet, stratégie du copier-coller, déroutes pédagogiques des enseignants, heurs et malheurs des encyclopédies en ligne. On a nettement l'impression que l'auteur oscille entre un certain discours passéiste (comme en témoignent quelques citations ici rapportées) et une sincère reconnaissance des avancées liées au numérique : « [...] nous avons la chance de vivre une époque révolutionnaire, en partie grâce à ces TIC », écrit-il en fin d'ouvrage (p. 141).
- 4 Le dernier chapitre propose moins des solutions qu'une stratégie générale à l'intention des médiateurs dont il fait l'éloge. Tous adultes confondus, parents, grands-parents, bibliothécaires, animateurs culturels, enseignants, doivent exercer pleinement leur rôle de passeurs pour amener les jeunes à exercer leur sens critique, pour leur apprendre à utiliser le numérique à des fins d'apprentissage et d'intégration des savoirs.
- 5 Il s'agit donc d'un ouvrage essentiellement pédagogique. Serait-ce une sorte de testament que veut livrer l'auteur ? Certaines affirmations par trop lapidaires et peu nuancées ne passeront pas à l'histoire. Il est possible même que certains propos soient déjà nettement dépassés, au vu des multiples expériences pédagogiques réalisées ou en cours, des avancées certaines, voire de la plus grande sensibilité témoignée à l'égard des conséquences positives et négatives des usages sociaux d'Internet.

---

## AUTEURS

### GILLES PRONOVOST

Gilles Pronovost est professeur émérite à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Courriel : gilles.pronovost@uqtr.ca



# Jason LUCKERHOFF et Anik MEUNIER (dir.) (2016), *Médias et société : la perspective de la communication sociale*

Montréal, Presses de l'Université du Québec

Lucie Ève-Marie Bourque

---

## RÉFÉRENCE

Jason LUCKERHOFF (dir.) (2016), *Médias et société : la perspective de la communication sociale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec

- 1 L'ouvrage dirigé par Jason Luckerhoff est un collectif auquel ont contribué des étudiants de la maîtrise du Département de lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Jumelés avec leur direction de recherche, soit ils y publient une mouture de leur mémoire pour lequel ils ont obtenu un excellent résultat, soit ils participent à l'écriture d'un chapitre, ce qui s'avère une aventure exceptionnelle. En effet, il est plutôt rare que des étudiants de cycles supérieurs publient des chapitres dans un ouvrage, et plus rare encore qu'un livre ne soit constitué que de chapitres rédigés par des étudiants. Par ce rayonnement, cet ouvrage sort donc de l'ordinaire. L'ouvrage collectif intègre également des contributions de deux membres du comité scientifique (Marie-Ève Carignan, de l'Université de Sherbrooke, et Claude Martin, de l'Université de Montréal), de même que celles de deux coauteurs (Donald M. Taylor, de l'Université McGill, et Normand Landry, de la TÉLUQ). Parmi les 13 étudiants, 10 travaillent maintenant dans le milieu professionnel en communication et 3 signent à titre de doctorants (Audrey Dupuis, Olivier Champagne-Poirier et Marie-Chantal Falardeau).

- 2 L'ouvrage pique également la curiosité par la multiplication des approches choisies et des méthodologies utilisées pour approcher la recherche, dont l'induction. Belle vitrine pour mettre en lumière 13 recherches, cet ouvrage s'adresse précisément aux étudiants pour les inviter à s'approprier la façon de cerner des enjeux dans le champ de la communication sociale aux cycles supérieurs de cette université, cette discipline y étant enseignée dès le baccalauréat.
- 3 Dès la première ligne, avec le ton de celui qui veut partager son parcours, Yves Winkin signe une préface porteuse. Figure marquante de ce qu'il a appelé la nouvelle communication venant d'Amérique, il contribue depuis plus de 35 ans à la faire essaimer en Europe et ailleurs dans le monde, fécondant ainsi le champ disciplinaire. Dans ce récit passionnant, nous revivons la motivation qui l'animait, jeune Belge parti étudier aux États-Unis au début des années 1980. Il a alors l'âge du public ciblé par le présent livre. Au fil de sa narration, suspendus à ses lèvres, nous partageons cette effervescence qui caractérise son itinéraire : ses études en communication marquées par l'interdisciplinarité en terre américaine, soit la multiplication des regards originaux posés sur le monde avec Ray Birdwhistell à l'Annenberg School for Communication de Pennsylvanie, la rencontre avec la pensée d'Erving Goffman y enseignant aussi, référence incontournable pour aller à la source de l'interactionnisme symbolique. Winkin vit des moments intellectuels intenses, en contact également avec le bouillonnement de la pensée de Paul Watzlawick et de Gregory Bateson, associés par la suite à l'école de Palo Alto.
- 4 Fort de tous ses acquis, Winkin s'est fait connaître par la métaphore « de la communication comme étant orchestrale, c'est-à-dire que tous sont immergés dans la communication et chacun joue de son instrument » (p. 2). La couverture du livre l'illustre bien. Chaque membre d'un groupe de jazz participe à sa manière à l'élaboration de la trame musicale, en la jouant d'un point de vue unique, mais en lien les uns avec les autres, pour paraphraser Winkin qui statue que dans ce cas, « [...] il n'y a pas de chef et pas de partition : ils se guident mutuellement les uns les autres » (p. 3). Son approche consiste donc à « concevoir la communication non comme un phénomène spécifique et limité, mais comme un concept intégrateur, permettant de penser autrement les rapports entre l'individu et la société, entre la société et la culture » (p. 3). De plus, « telle qu'elle est enseignée à l'Université du Québec à Trois-Rivières, la communication sociale correspond en grande partie aux idées que l'on retrouve notamment chez Winkin (1981) » (p. 3). Au fil de la lecture des chapitres, c'est l'esprit de la nouvelle communication qui apparaît.
- 5 Si certains sujets peuvent paraître triviaux — l'étude des portes des bureaux des professeurs, de jeux de société, de tribunes comme *Tout le monde en parle* —, ils sont, chacun à leur manière dans l'esprit de la nouvelle communication, des révélateurs puissants des logiques présentes, des normes, des cadrages argumentaires, des politiques, des idéologies, de l'économie. Yves Jeanneret (2008) a d'ailleurs écrit sur la trivialité de certains objets d'étude en communication ainsi que sur la valorisation en communication de la trivialité des objets d'étude. Ces sujets posent la question de la nature d'un média digne d'intérêt au sein de la nouvelle communication. Et ils en disent plus long qu'on ne pourrait croire sur ce qui structure nos sociétés et imprègne la culture du jour. Il en va de même pour les chapitres à teneur politique portant sur le genre et le leadership, la gouvernance de la culture, la notion de cadrage argumentaire du militantisme chez Greenpeace Québec. Citons comme thèmes à forte teneur sociale :

la contribution de la télévision à la reconstruction de la réalité sociale, le leadership et la personnalité qui y est associée, les hymnes nationaux, le discours médiatique en temps de crises internationales, la publicité sur la sécurité routière. Sur l'éducation : la technopédagogie des cours en ligne et l'importance de l'éducation aux médias, qui permet d'avoir un regard éclairé sur ce qui s'y trame.

- 6 L'articulation entre le média à l'ère d'Internet et la communication sociale est exposée avec brio dans l'introduction, qui fait écho à la préface. Elle présente, à l'intérieur d'un événement artistique, les rapports de communication éclatés et multidimensionnels qui existent sans que nous nous en rendions trop compte, lorsque la communication devient numérique, instantanée, tridimensionnelle sur fond d'Internet, phénomène de transmission et de retransmission.
- 7 Pour revenir à la préface, la signification de « collègue invisible » (p. XIII) nous a frappée (l'expression vient de chercheurs américains et a été reprise par Winkin, 1981), soit cette façon de créer une collégialité entre chercheurs pour irriguer la pensée et la posture de recherche de chacun par le partage d'ébauches d'écrits scientifiques provenant de différentes disciplines. Aussi, Winkin posait délicatement dès la première phrase le sens porté par l'interaction humaine, recontextualisant une idée de l'anthropologue Margaret Mead, « aussi courte qu'un regard échangé et aussi longue qu'une filiation intergénérationnelle » (p. VII). Cette pensée de la transmission au suivant est ici présente. En effet, la préface symbolise à elle seule le souci de l'éducateur-chercheur de transmettre à l'autre génération, celle qui a écrit le livre. Ainsi l'esprit du livre *Médias et société* est-il « winkinien ». Non seulement parce que Winkin a lu les chapitres, mais aussi parce que son regard valide en quelque sorte la façon de faire de la recherche au Département de communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Prenant le livre sous son aile, il lui donne par le fait même un élan, offrant l'occasion aux étudiants (et au Département) de prendre à leur tour un essor marquant. Il parle des recherches comme dignes de faire partie, elles aussi, de la nouvelle communication et, de là, qui méritent d'être disséminées.
- 8 Le lecteur comprend bien que certains chercheurs faisant partie de l'école de Chicago, du Collège invisible, de l'école de Palo Alto ou de la nouvelle communication, ou qui en sont proches, ont contribué à élargir le champ de la communication et à multiplier les objets considérés comme dignes d'être étudiés en communication. Mais il nous semble qu'il aurait été intéressant d'en profiter pour proposer une définition claire de ce que l'on entend par « communication sociale ». En quoi se distingue-t-elle, par exemple, de la communication publique ? Les deux concepts, utilisés pour nommer certains départements ou programmes universitaires, gagneraient à être mieux définis.

---

## BIBLIOGRAPHIE

JEANNERET, Yves (2008), *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels, volume 1*, Paris, Éditions Hermès-Lavoisier, Coll. « Communication, médiation et construits sociaux ».

WINKIN, Yves (1981), *La nouvelle communication*, Paris, Seuil.

## AUTEURS

### LUCIE ÈVE-MARIE BOURQUE

Lucie Ève-Marie Bourque est doctorante en communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières. Courriel : evelucie.bourque@gmail.com

# Éric MAIGRET (2015), *Sociologie de la communication et des médias*

3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin

Ulric Deschênes

---

## RÉFÉRENCE

Éric MAIGRET (2015), *Sociologie de la communication et des médias*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin

- 1 Ouvrage souvent recommandé aux étudiants et utilisé comme appui pédagogique, cette introduction désormais classique à l'histoire des théories en communication reconstitue de manière assez exhaustive et accessible le développement parfois chaotique de notre discipline, de part et d'autre de l'Atlantique. Le contenu de la troisième édition demeure pratiquement inchangé par rapport à la précédente, hormis quelques retouches mineures.
- 2 Les deux premiers chapitres sont destinés aux lecteurs néophytes et initiés, respectivement. L'un apporte les bases nécessaires à l'étude des médias contemporains, alors que l'autre retrace les fondements d'une science sociale de la communication chez les pères fondateurs de la sociologie, en Europe et aux États-Unis. Selon Éric Maigret, la recherche en communication a connu un « printemps précoce » au tournant du XX<sup>e</sup> siècle avant de connaître un « hiver long et rigoureux » en se repliant sur la problématique des effets (p. 5). Les médias se sont retrouvés inextricablement liés à la communication dès cette époque, en cumulant les espoirs et les craintes engendrés par les bouleversements sociopolitiques alors en cours.
- 3 Maigret explique la difficulté de définir scientifiquement la communication par la tension originelle entre la raison et la technique, qui fait voir cet objet tantôt sous l'angle de l'émancipation, tantôt sous celui de la manipulation. Il propose de dépasser la dichotomie susdite en présentant la communication comme « un phénomène naturel, culturel et créatif, par ordre croissant d'importance » (p. 7). Ces dimensions

« correspondent aux niveaux d'implication de l'homme dans l'univers des objets, des relations interindividuelles et des ordres sociopolitiques » (*ibid.*). Selon Maigret, tout modèle théorique faisant abstraction de l'une ou l'autre des dimensions constitutives de la communication expose la recherche à un « retour du refoulé » (p. 8).

- 4 Les explications précédentes permettent de dégager le fil conducteur de l'ouvrage, qui se divise en trois parties. La première recouvre les travaux que Maigret associe à la dimension « naturelle » de la communication, soit les théories sur les effets directs (chapitre 3) et les effets limités (chapitre 5), l'école de Francfort en tant que contrepoids à la recherche empirique étatsunienne (chapitre 4), la cybernétique et l'école de Palo Alto (chapitre 6), Marshall McLuhan et le déterminisme technologique (chapitre 7). L'ensemble de ces travaux, qui oscillent entre l'optimisme et le pessimisme, auraient conduit à une impasse, que Maigret appelle à dénouer par la « dénaturalisation » de la communication.
- 5 La deuxième partie de l'ouvrage s'attache à la dimension « culturelle » de la communication. L'auteur traite plus précisément de la réception et de la production des contenus médiatiques. Il aborde la sémiologie et la pragmatique (chapitre 8), la sociologie des pratiques culturelles (chapitre 9), les *cultural studies* (chapitre 10), la sociologie du journalisme (chapitre 11) et les travaux sur les industries créatives (chapitre 12). Maigret voit également une forme d'impasse dans cette deuxième dimension de la communication car, en opposant une logique de construction sociale à une logique de transmission, elle risque de substituer « un sociologisme à un naturalisme » (p. 201).
- 6 La troisième partie porte sur la dimension « créative » de la communication, selon un qualificatif emprunté à John Dewey. Le texte aborde successivement les théories politiques de l'opinion publique (chapitre 13) et celles sur l'espace public (chapitre 14), avant de tracer les contours d'une « nouvelle sociologie des médias » (chapitre 15). Maigret s'engage à « pluraliser » la communication en abordant les travaux antérieurs selon une perspective englobante, un peu à la manière d'une synthèse dialectique. La démarche se déploie en circonvolutions. Il s'agit de reconnaître le caractère construit de la communication sans sombrer dans l'écueil de la postmodernité. L'ouvrage se termine avec un survol des discours sur Internet et des recherches sur les nouvelles technologies de l'information (chapitre 16). Cette section pourrait être remaniée, sinon déplacée, ses liens avec les sections précédentes apparaissant ténus.
- 7 L'ouvrage de Maigret recèle une ambivalence susceptible de confondre les lecteurs néophytes. Les deux premières parties peuvent se lire comme une introduction classique à la recherche sur la communication et les médias. Le texte présente des qualités didactiques qui justifient sa large diffusion. Maigret expose toutefois les théories en fonction de sa démarche sociologique particulière, qui consiste à « dénaturaliser, culturaliser, pluraliser » (p. 238). Certains disputeront le regroupement de théories disparates sous trois grandes étiquettes. D'autres s'étonneront des jugements souvent tranchés sur les théories. Maigret accentue les limites de celles-ci afin de préparer le terrain pour la troisième dimension constitutive de la communication. Sa « nouvelle sociologie des médias » s'impose alors pour rattrapper la recherche en communication dans un contexte de « remise en cause des sciences sociales, menacées par leur propre objet » (p. 237).
- 8 La contribution originale de l'auteur, tracée à grands traits au début de l'ouvrage, réside dans la troisième partie. Maigret passe ici du registre didactique à une

proposition théorique rattachée au concept d'espace public. Celui-ci viendrait contrecarrer le sociologisme, soit le renfermement des actions sociales sur elles-mêmes, en inscrivant la communication médiatique « dans l'ensemble plus large des relations sociales conflictuelles, au sein d'un processus continu de démocratisation » (p. 201). Maigret oppose du même coup au constructivisme social un constructivisme associatif qui « rompt avec tout relativisme » (p. 253). Il laisse cependant au lecteur la tâche de comprendre comment une telle position serait épistémologiquement défendable.

- 9 Les lecteurs avisés remarqueront que la troisième partie de l'ouvrage se confronte à des enjeux traités dans les travaux de Jürgen Habermas postérieurs à sa thèse sur l'espace public bourgeois. Or, Maigret rapporte la critique féministe de cette thèse comme si les conceptions habermassiennes s'étaient figées dans le temps. Il se limite à une brève évocation de la *Théorie de l'agir communicationnel* et du modèle de la démocratie délibérative. À défaut de références substantielles à ces contributions de Habermas devenues incontournables, la proposition théorique de Maigret apparaît quelque peu en décalage par rapport aux débats actuels sur l'espace public dans les sociétés pluralistes contemporaines.

---

## AUTEURS

### ULRIC DESCHÊNES

Ulric Deschênes est chargé de cours au Département d'information et de communication, Université Laval. Courriel : [Ulric.Deschenes@com.ulaval.ca](mailto:Ulric.Deschenes@com.ulaval.ca)

# Brice Arsène MANKOU et Thomas ESSONO (dir.) (2016), *L'impact des TIC dans les processus migratoires féminins en Afrique centrale. Cas des cybermigrantes maritales du Cameroun*

Paris, L'Harmattan

Thomas Atenga

---

## RÉFÉRENCE

Brice Arsène MANKOU et Thomas ESSONO (dir.) (2016), *L'impact des TIC dans les processus migratoires féminins en Afrique centrale. Cas des cybermigrantes maritales du Cameroun*, Paris, L'Harmattan

- 1 Fruit d'un colloque tenu à l'École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication de Yaoundé (ESSTIC), le livre de Brice Arsène Mankou et de Thomas Essono est une sélection des meilleures communications de cette rencontre. Ses deux parties reprennent les travaux présentés selon les quatre axes qui ont composé l'appel : les mobilités matrimoniales des femmes, les questions statutaires engendrées par les migrations féminines, Internet et les projets migratoires des femmes africaines ainsi que l'identité des femmes migrantes.
- 2 Alors que pendant longtemps la littérature sur les migrations s'est davantage intéressée au « désir d'ailleurs » des hommes, la mondialisation et l'hégémonie d'Internet, qui en est l'un des leviers, sont venues ouvrir d'autres horizons. La cybermigration maritale féminine explore ces espaces déterritorialisés et constitue un véritable phénomène de société. La cybermigration se saisit dans ce livre comme « une



forme de mobilité contemporaine, intercontinentale qui s'appuie sur internet avec comme finalité l'émigration et le mariage avec un conjoint blanc » (p. 154).

- 3 Même si la question est plus complexe que l'approche qui fait du Web une grande agence matrimoniale, c'est l'accent mis sur le rôle d'Internet dans les nouvelles dynamiques migratoires féminines qui donne à cet ouvrage toute sa dimension info-communicationnelle. La cybermigration maritale en Afrique centrale participe des usages détournés des technologies de l'information et de la communication (TIC) (p. 25). Par usages détournés, il faut entendre « les pratiques quotidiennes des femmes vis-à-vis d'internet pour rechercher et trouver un conjoint » (p. 31).
- 4 Ces détournements d'usage sont des processus où l'actrice sociale qu'est la femme construit son projet de mobilité en réponse à la défaillance des États qui rend l'environnement économique difficile, ce qui la contraint à la quête de nouveaux statuts comme le mariage avec le « Blanc », gage d'élévation du standard de vie, et donc de sortie de la pauvreté. Pour qu'on puisse parler de cybermigration maritale, il faut qu'il y ait « articulation entre mobilité et usage d'internet » (p. 43). « Chercher le Blanc sur internet est une manière de chercher à sortir de la galère » (p. 45). Au Cameroun, où d'après les auteurs il s'agit d'un phénomène en expansion, cet usage utilitariste du Web à des fins maritales est un travail et constitue toute une économie.
- 5 Cette économie a d'importants effets sur la construction et l'amélioration des infrastructures de base dans le pays d'origine des cybermigrantes. Avec les flux de plus en plus importants de ce que Mankou et Essono nomment les « migra devises », « le rôle joué par les cybermigrantes maritales est déterminant dans la réalisation d'un certain nombre de projets dans le développement local de leur pays d'origine » (p. 149). À partir de 15 entretiens avec des entrepreneures migrantes et à la suite d'observations faites dans la région du Nord-Pas-de-Calais, en France, les deux auteurs portent une attention particulière à la communauté des cybermigrantes camerounaises en couple mixte. Ils en dressent des profils et font ressortir des figures typifiantes.
- 6 Les cybermigrantes maritales seraient en majorité des trentenaires (30-35 ans), tranche d'âge qui serait « la plus motivée par l'émigration » (p. 157). Plusieurs raisons seraient à l'origine de ce désir d'ailleurs : « [...] le souhait d'acquérir son autonomie, la quête d'un statut qui passe par le mariage et l'envie de changer les conditions socio-économiques dans lesquelles on vit » (p. 158).
- 7 Le livre de Mankou et Essono se lit comme une sociologie économique des nouvelles expériences maritales que les univers numériques rendent possibles, y compris de manière transnationale. Ce transnationalisme est la source de nouveaux hybridismes qui placent la cybermigrante maritale au cœur d'activités économiques dans son pays d'origine et dans son pays d'accueil.
- 8 C'est dans cette lecture par trop économiciste que se trouvent à la fois la valeur ajoutée de ce livre et son approche réductionniste du phénomène. Les communications sélectionnées pour le composer ne rendent pas compte de toutes les rencontres véritablement amoureuses qui se construisent aussi par la médiation du Web entre les femmes africaines et les Blancs. L'accent mis sur les flux des « migra devises » ainsi que sur l'appui au développement local des pays d'origine passe sous silence les expériences malheureuses, sordides et parfois tragiques de ces relations cybermédiées.
- 9 De même, le livre ne rend pas compte des stratégies de positionnement (ton des messages, mise en scène de soi lexicographique ou iconique, etc.) que les

cybermigrantes maritales ainsi que les Blancs mobilisent pour se rendre attrayants sur le Web marital. Si, dans ce livre, Internet est présenté comme un outil relationnel, les communications retenues ne mettent pas l'accent sur les sites et les autres plateformes qui favorisent les rencontres.

- 10 Enfin, au sujet de ce marché de la rencontre sexuelle ou sentimentale très concurrentiel et lucratif que constitue aujourd'hui Internet, les auteurs ne mettent pas suffisamment en perspective le taux de dissémination toujours faible et la cybermigration maritime qu'ils qualifient de phénomène croissant.
- 11 Comment les cybermigrantes maritales encore en Afrique tentent-elles de faire évoluer les pratiques d'aguichage face à la médiatisation, à la dénonciation de ces cybermariages ? Comment la quête de ces unions métamorphose-t-elle les identités virtuelle et sociale de ces femmes ? Autant de questions que le livre de Mankou et Essono éludent. Ces omissions n'enlèvent rien au courage qui a été le leur : s'attaquer à ce sujet dans un continent où morale, religion, opinion politique et action militante se croisent pour le transformer en question controversée.

## AUTEURS

### THOMAS ATENGA

Thomas Atenga est Professeur au Département de communication, Université de Douala.

Courriel : thomas.atenga@gmail.com

# Alex MARLAND, Thierry GIASSEN et Jennifer LEES-MARSHMENT (dir.) (2012), *Political marketing in Canada*

Vancouver, UBC Press

Mustapha Belabdi

---

## RÉFÉRENCE

Alex MARLAND, Thierry GIASSEN et Jennifer LEES-MARSHMENT (dir.) (2012), *Political marketing in Canada*, Vancouver, UBC Press.fr

- 1 Le livre se veut, selon ses coordonnateurs, le premier ouvrage qui met en exergue la réflexion autour du marketing politique au Canada. L'ouvrage couvre plusieurs facettes du sujet et se consacre à l'analyse de différents cas, ce qui impose, a priori, une marque de rigueur méthodologique et une variété dans l'appréhension des sujets.
- 2 L'ouvrage se compose de trois parties complémentaires et d'une conclusion. Il se termine par un glossaire qui fournit des explications précieuses, une bibliographie abondante ainsi qu'un index.
- 3 La première partie du livre, intitulée « Le marché », compte trois chapitres, d'ordre générique, abordant les concepts clés de l'ouvrage et les questions incontournables sur le marketing politique comme domaine d'étude, ses règles du jeu et la variété qui caractérise ce domaine. Dans la deuxième partie, il est davantage question des partis politiques et des institutions, entre autres au temps des élections ou lorsque des enjeux touchent le politique, le social, le leadership, les minorités ou encore les groupes d'intérêts. La dernière partie met en avant les médias et les citoyens : l'audiovisuel, le virtuel, l'espace public et le marketing public dans sa relation avec le citoyen.
- 4 En guise d'amorce de la problématique du livre et dans la première partie, on assiste à une exposition des principaux concepts véhiculés tout au long de ses pages. En effet, comme l'expliquent les trois auteurs dans le chapitre introductif, le livre se propose

d'explorer la pratique du marketing politique au Canada en s'appuyant sur l'analyse et le point de vue de plusieurs chercheurs en ayant décortiqué les activités. Ainsi, les techniques considérées concernent l'étude du marché et son influence sur les décisions politiques, le leadership, la communication gouvernementale, l'orientation du marché, le marketing et les intérêts de groupes, le *branding* et autres volets interrogeant les spécificités du marketing politique. L'accent est mis sur la différence entre ce domaine et la publicité politique ainsi que sur les moyens traditionnels de publiciser la politique. Le fondement des pratiques associées au marketing politique et leurs répercussions sur le système démocratique canadien est aussi le sujet de réflexion et de débats dans le livre.

- 5 Avant d'aborder cet ensemble de sujets, les auteurs s'attellent à interroger la définition du marketing politique, en précisant que ce domaine de pratique fait appel à l'application des concepts du marketing d'affaires à l'étude des politiques et du gouvernement. Le marketing désigne ici une activité qui consiste à chercher à répondre aux besoins du consommateur et à orienter son comportement de consommation. Il diffère de la publicité, des relations publiques et du télémarketing. Il se concentre sur l'orientation du marché et l'influence sur les performances des partis politiques. Il explore également la façon dont les élites politiques utilisent le marketing pour atteindre des objectifs d'influence sur les électeurs, mais aussi sur les parties prenantes comme les membres d'un parti.
- 6 Compte tenu de ses spécificités, le marketing politique s'est taillé une place importante en sciences politiques. Il ouvre des perspectives de réflexion additionnelles à ce qui est courant dans les études politiques, notamment en examinant le processus et l'usage des *big data* du marché de l'intelligence (*market intelligence data*). Il met également l'accent sur la pratique, y compris par exemple sur l'exploration de la culture interne d'un parti politique ou de son leadership.
- 7 Le chapitre suivant porte sur les règles du jeu en matière de marketing politique. Il explique la nuance importante entre tactique et stratégie dans la pratique du marketing politique. Ainsi, la conception courante du marketing politique se limite, selon les auteurs de ce deuxième chapitre, à la communication politique. La partie stratégique du marketing mise, par contre, sur le rôle de l'intelligence du marché dans les prises de décision. Le cadre du marketing politique s'élargit donc à plusieurs facteurs, et c'est la pratique qui en définit l'orientation et les limites de l'usage. Ce domaine inclut la prise en compte du contexte politique, des caractéristiques des électeurs, du parti en question. À la page 35 est proposé un tableau fort pertinent, qui explique et caractérise les implications tactiques et les implications stratégiques du marketing politique.
- 8 En ce qui concerne les implications des règles du jeu sur la qualité de la démocratie au pays, l'article reconnaît que la pratique se fait dans le respect de la loi, notamment en matière de financement des campagnes électorales, comparativement à beaucoup d'autres pays dans le monde.
- 9 Le dernier chapitre de la première partie porte sur la diversité du marché du marketing politique. À travers la variété constitutive de la société canadienne, le chapitre étudie les tendances et les orientations des électeurs ainsi que la volatilité qui caractérise les intentions de vote. Cette hétérogénéité complexifie le travail du marketing politique, car elle divise les priorités des politiciens par régions et territoires en matière de visées

et d'intérêts. Les affinités traditionnelles des immigrants, des minorités visibles, des catholiques, par exemple, ont évolué depuis les élections fédérales de 2004.

- 10 Dans la deuxième partie du livre, consacrée aux partis politiques et aux institutions, la recherche s'étale sur sept chapitres. Le premier interroge l'amateurisme et le professionnalisme dans la pratique du marketing politique. Il étudie, à travers les deux campagnes électorales fédérales de 1993 et de 2006, l'évolution du marketing politique et de ses techniques en matière de tactiques et de stratégies. Dans un tableau (p. 61), l'auteur présente une grille d'actions et de concepts qu'il soumet aux paramètres d'amateurisme, de semi-professionnalisme et de professionnalisme, ce qui permet de constater l'évolution nette en matière d'orientation, de comportement, d'action, de positionnement et d'objectifs.
- 11 Le chapitre suivant traite de l'intelligence du marché et de la résurrection du Parti conservateur sous un nouveau chef. Il concentre la réflexion et l'analyse sur la recherche de l'opinion publique qui ne plaît pas souvent aux politiciens. Une typologie fort intéressante est présentée à la page 79 du livre. Mais, le chapitre est surtout consacré à la montée du Parti conservateur du Canada et à la façon dont il a usé du marketing politique, notamment face au Parti libéral fédéral.
- 12 Le chapitre 6 aborde la question de l'influence de la recherche du marché sur le processus de prise de décision politique et le leadership du point de vue des praticiens, c'est-à-dire des conseillers qui entourent les leaders politiques canadiens. Le texte s'appuie sur une recherche qualitative puisée dans une base de données internationale et portant sur la collecte des points de vue des conseillers et des praticiens du marketing politique sur leur pratique et leurs activités en matière de marketing politique, ainsi que sur leur perception et leur évaluation de cette expérience. Le corpus choisi a pour but d'exposer les approches et les points de vue et non d'établir une théorie ou un modèle en particulier.
- 13 Les questions posées à ces praticiens portent sur la valeur de la recherche du marché en politique, c'est-à-dire ce qu'elle rapporte pour instruire les décisions et guider les politiciens dans l'accomplissement des changements. Les réponses à ces questions varient selon les cas et les partis mais aussi, entre autres, selon les spécificités régionales, démographiques et de classes sociales.
- 14 Dans le chapitre 7, il est question du marketing politique exercé par le parti au pouvoir. Le cas étudié est celui de la communication gouvernementale du Parti conservateur au pouvoir et des orientations prises à travers différents gestes et actions. Par exemple, les prises de position en matière de contrôle de l'information, de communication et de gestion médiatique ont changé les règles du jeu de la gouvernance.
- 15 Le chapitre 8 traite de la problématique d'un gouvernement minoritaire et des défis de la gouvernance au quotidien. La prise de pouvoir en tant que gouvernement minoritaire expose la nouvelle composition à la double réalité de gouverner et de tenir compte des attentes de l'opposition. Pour maintenir l'orientation du marché et livrer les promesses électorales, le gouvernement peine à se positionner pour gagner en popularité. Plus encore, en limitant ses marges de manœuvre en matière d'action politique et même de marketing politique, le parti au pouvoir ne peut avoir de contrôle sur l'échéance d'une prochaine campagne électorale.
- 16 Les éléments de cette problématique sont revus à travers l'étude de cas concernant l'élection du Parti conservateur à la tête d'un gouvernement minoritaire entre 2006 et

2008. La plateforme conservatrice misait sur l'application de cinq priorités engagées dans la campagne préélectorale, à savoir la réduction de la taxe sur les produits et services, l'octroi d'une allocation pour les enfants de moins de six ans, des mesures de renforcement de la comptabilité gouvernementale, la réforme du Code criminel et la gestion des délais dans les hôpitaux pour les patients. Progressivement, les premières promesses ont été tenues, mais reconnaître la force de l'opposition majoritaire et la menace du retour aux urnes constitue le défi majeur d'un gouvernement minoritaire. Chaque gain constitue une victoire sur l'opposition et une meilleure visibilité du parti, mais le plus important est de bien se préparer à une nouvelle échéance électorale.

- 17 Dans le chapitre 9, le sujet principal est la recherche sur l'opinion publique considérée habituellement comme outil utilisé par les partis politiques dans les stratégies de communication, des élections et de *branding*. L'utilisation de cette technique est désormais remise en question par les gouvernements, et ce, pour vérifier si elle répond à l'intérêt de l'administration ou à celui des partis politiques. Autrement dit, on se demande si elle est neutre ou biaisée, si elle vise l'intérêt public ou plutôt celui des partis politiques. Sur la base de ces questionnements fréquents chez les spécialistes du marketing politique, l'auteure du chapitre propose, dans son étude de cas, l'examen de deux histoires du domaine de la santé publique, dont la première concernant l'avenir du système de santé et la seconde, le contrôle du tabac.
- 18 Après l'examen des deux cas, l'auteure affirme que la démarcation entre les postures interrogées n'est pas totale et qu'il demeure des cas qui manquent de neutralité.
- 19 Le chapitre suivant est le dernier de la deuxième partie du livre, la plus étoffée et celle qui contient le plus grand nombre de textes. Dans ce chapitre, il est question des groupes d'intérêts en tant qu'acteurs de la société ayant connu une croissance phénoménale de leur nombre et du rôle important qu'ils jouent pour le devenir de la société démocratique. Ces dernières années, les groupes citoyens commencent à s'affirmer dans l'arène politique. Leur utilisation du marketing politique n'ayant pas fait l'objet de beaucoup d'études, ce chapitre se propose d'y remédier en suivant le modèle développé par Jennifer Lees-Marshment en marketing politique et présenté dans un tableau à la page 158 du livre. Les auteurs de ce chapitre souhaitent examiner l'usage du marketing politique par les groupes d'intérêts, notamment les syndicats, les groupes d'affaires et les groupes sociaux, et voir si la nature de l'intérêt défendu influence l'usage du marketing politique.
- 20 La recherche a été conduite à partir d'entrevues, dont les résultats démontrent que les groupes visés utilisent différents outils et tactiques pour défendre leur positionnement. Les syndicats sont plus enclins à utiliser le lobbyisme ou la protestation locale, alors que parmi les groupes d'affaires, les actions informelles dominent dans plusieurs cas. Pour les groupes sociaux, la tendance est plutôt au partage et à la transmission directe des messages, étant donné qu'ils défendent des causes qui attirent naturellement l'adhésion du plus grand nombre.
- 21 Dans la troisième partie de l'ouvrage, l'accent est mis sur les médias et les citoyens. Le chapitre 11 de l'ouvrage, qui est le premier de cette partie, traite de la relation entre le marketing politique et la couverture médiatique de l'action politique. L'auteur confirme la relation indéniable entre médias et marketing politique, étant entendu le besoin vital des partis politiques de véhiculer leurs messages en se servant des médias. La transmission des messages ne se fait pas toujours sans parfois altérer le sens. L'étude de cas proposée dans ce chapitre part de trois hypothèses relatives à la relation entre

les couvertures médiatiques des élections et la pratique du marketing politique entre tactique et stratégie, appliquée à l'étude de la couverture médiatique en période électorale. Le résultat insiste sur la dominance des faits et événements.

- 22 Le chapitre suivant aborde la question du virtuel et l'usage des plateformes socionumériques par les partis politiques canadiens. Il rappelle qu'aujourd'hui, ceux-ci disposent d'équipements technologiques sophistiqués pour gérer de manière stratégique la communication par Internet et autres réseaux sociaux. La technologie est cruciale dans la mise en place de stratégies pour établir le marketing relationnel et les partis sont actifs depuis deux décennies sur les réseaux. L'étude suggérée dans ce chapitre porte sur l'analyse de l'usage d'Internet, notamment le réseau Facebook, par les partis politiques pendant les périodes d'inter-élections. La période choisie est importante pour le continuum d'interaction avec les citoyens électeurs étant donné que les partis agissent désormais comme s'ils étaient constamment en campagne électorale. C'est ce qui motive le choix de l'auteure pour cette période peu couverte dans la littérature. Aussi l'accent est-il mis sur le maintien de la relation bidirectionnelle, à l'ère du Web 2.0, soit pour recruter des membres, soit pour recueillir des commentaires dans le but de convertir les amis en sympathisants.
- 23 Le chapitre 13 traite d'une nouvelle facette du marketing politique : le *branding*, associé habituellement à la marque d'une entreprise ou d'un produit, et sa relation avec l'espace public, concept développé par Jürgen Habermas. Après une revue de la littérature sur le concept et de ses divers usages, le texte convient que le jargon lié au *branding* est désormais utilisé par les partis politiques. Pour l'analyse de cas, l'auteure stipule que le *branding* constitue l'une des stratégies marketing des partis politiques, comme c'est le cas pour les entreprises. Pour cela, elle considère que le *branding* politique se sert d'une influence double dans le sens où il se sert du *branding* des entreprises et investit cet espace pour créer de l'influence. Pour illustrer ses propos, elle choisit le café-restaurant Tim Hortons comme exemple. Elle cite également plusieurs autres exemples d'entreprises pour qui le *branding* est très visible et influent. Le cas de Tim Hortons est choisi pour la symbolique de la marque et du lieu auprès des Canadiens et sa valeur auprès des consommateurs l'associant à l'histoire et à la culture mêmes du pays. L'auteure remarque ainsi que les politiciens qui s'affichent dans ce lieu irréprochable jouissant d'une grande notoriété et d'une image positive et inclusive envoient un message fort aux consommateurs. L'ancien premier ministre Stephen Harper s'est particulièrement lié à ce *branding* et son parti politique a visé les consommateurs de ce café-restaurant. C'est le premier parti politique canadien à avoir établi la corrélation entre les consommateurs de Tim Hortons et les sentiments des citoyens envers la marque. Le texte pose des questions fondamentales sur l'influence du *branding* associé au politique et reconnaît amplement ces associations.
- 24 Le dernier chapitre du livre interroge l'efficacité du marketing et son influence sur les citoyens. Cette question implique que le lien entre le citoyen et la politique est établi par les partis politiques et que si ceux-ci favorisent ce lien en répondant aux attentes des citoyens, l'effet peut être positif et se concrétiser par de l'optimisme chez les citoyens. C'est en effet ce qui représente, avant tout, l'essence du marketing dans sa relation avec le consommateur. Le fait de se servir de ses outils permet aux partis politiques de répondre aux besoins des différents groupes sociaux. Pour pousser la réflexion et dans l'étude de cas liée à la même question d'ordre théorique, l'auteur indique que l'efficacité politique peut être interne ou externe. Lorsqu'elle est interne,

elle renvoie à la capacité des individus de comprendre la politique et d'y participer et quand elle est externe, elle repose sur les institutions politiques et leur capacité à répondre aux besoins et attentes des individus pour établir la confiance et la motivation.

- 25 La conclusion du livre, signée par les auteurs ayant dirigé l'ouvrage, se situe bien à-propos par rapport au fil conducteur de l'ensemble. Elle touche les points essentiels traités dans le livre, notamment la nature du marketing politique au Canada et ses spécificités, comparativement aux autres pays occidentaux. C'est une question abondamment traitée dans les chapitres du livre selon des perspectives et des volets de pratique différents. L'autre question importante concerne le marketing politique et le système des partis politiques canadiens, en fonction de l'organisation et du modèle politique du pays ainsi que de ses spécificités historiques et politiques. La dernière question, qui revient systématiquement dans tous les chapitres, est celle de l'influence du marketing politique sur la démocratie canadienne. La réponse à cette question demeure ouverte puisqu'elle stipule que cette influence est parfois positive, parfois négative, comme cela a été démontré dans les textes de l'ouvrage.
- 26 En guise de conclusion, il importe de souligner que l'ouvrage, dans son ensemble, est bien construit, soudé, harmonisé, et que ses chapitres sont complémentaires. Il traite la problématique du marketing politique de manière rigoureuse et selon plusieurs aspects à la fois théoriques et pratiques, ce qui rend l'analyse riche et féconde. Plus encore, les textes suivent une même progression et sont composés selon un modèle identique, dans un dosage bien équilibré entre le volet théorique (les références à la littérature sont foisonnantes) et l'étude de cas pratiques. Les textes renvoient aussi les uns aux autres, ce qui crée un continuum qui renforce la compréhension et enrichit la réflexion ainsi que la cohésion du texte. Enfin, presque tous les chapitres répondent à la question de l'effet des phénomènes étudiés et de leur fondement dans une société démocratique, ce qui permet de susciter le débat et d'exposer des points de vue réflexifs, analytiques et critiques.

---

## AUTEURS

### MUSTAPHA BELABDI

Mustapha Belabdi est enseignant au Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal. Courriel : [belabdi.mustapha@uqam.ca](mailto:belabdi.mustapha@uqam.ca)



# Alex MARLAND, Thierry GIASSEN et Tamara A. SMALL (2014), *Political Communication Canada. Meet the Press and Tweet the Rest*

Vancouver, UBC Press

Mustapha Belabdi

---

## RÉFÉRENCE

Alex MARLAND, Thierry GIASSEN et Tamara A. SMALL (2014), *Political Communication Canada. Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, UBC Press

- 1 Les trois auteurs de cet ouvrage collectif viennent de départements de sciences politiques de trois universités : Memorial University of Newfoundland, Université Laval et University of Guelph.
- 2 L'ouvrage explore la question des changements technologiques survenus à l'ère de la révolution numérique dans le domaine de la communication et des pratiques médiatiques. Il examine la façon dont ils influencent largement les politiques canadiennes, les relations entre les partis politiques, les échanges avec les fonctionnaires, les groupes d'intérêts, les médias et même la population en général. Il se veut un effort collectif basé sur un apport de connaissance, de points de vue et d'études de cas mobilisant plusieurs approches théoriques et méthodologiques. Les contributions proviennent d'universitaires, de chercheurs et d'experts en marketing politique et en communication politique, et l'ouvrage s'adresse à un public large d'universitaires, d'étudiants et de praticiens soucieux de comprendre l'usage de la communication dans le domaine de la politique canadienne sous ses diverses expressions et selon différents témoignages.

- 3 L'ouvrage est composé de trois parties mettant l'accent sur la communication par les institutions politiques canadiennes, les nouvelles médiatiques et politiques canadiennes ainsi que la communication politique et les citoyens. C'est un sujet qui touche les sciences politiques autant que le vaste domaine des communications et des études des médias, et qui attire l'attention sur une problématique d'actualité et abordée sous plusieurs angles que les auteurs répartissent entre cet ouvrage et *Political marketing Canada*, qui lui est complémentaire.
- 4 La première partie regroupe six chapitres concernant l'utilisation des médias traditionnels et socionumériques par les institutions canadiennes et les groupes d'intérêts dans leurs démarches de promotion, d'information et de persuasion. Certains articles se rejoignent par les problématiques abordées et les concepts mobilisés.
- 5 Le chapitre 1 est signé par les trois auteurs du livre et constitue une introduction générale à la problématique de l'ouvrage, basée sur une revue de la littérature et l'exposition de points de vue théoriques sur le champ disciplinaire de l'ouvrage. Il est aussi placé sous le signe d'une triangulation de la politique canadienne de communication et de la population dont les composantes sont les institutions de nature politique (gouvernementale ou non gouvernementale, partisane ou politique), les médias et la communication (dans toutes ses formes d'expression : traditionnelle, de masse ou nouvelles technologies) et la population. Après les précisions d'usage sur la nature des articles du livre, alliant l'étude des moyens de communication traditionnels et ceux des médias numériques, l'article interroge l'évolution de plusieurs concepts, notamment la communication politique, l'interdisciplinarité des études en communication politique et ses racines dans les théories de la démocratie libérale. Il interroge également la communication promue par les institutions politiques canadiennes en vue de renforcer leur crédibilité et explique comme dernier point le rôle des médias dans la relation entre les politiciens et la population.
- 6 Le chapitre 2 met l'accent sur la pratique gouvernementale du Parti conservateur fédéral lorsqu'il était au pouvoir. À partir d'une étude cas, il présente le concept de campagne permanente. L'article souligne d'emblée le mode de fonctionnement dans la gestion de la communication du gouvernement, qui se base sur les sondages d'opinion en vue de jauger l'adhésion de la population, et donc agit comme s'il était de façon permanente en campagne électorale. Le but est de garder la vigilance à un point élevé pour maintenir l'appui de la population et le contrôle du message.
- 7 Dans toutes ses démarches, le gouvernement conservateur fondait ses stratégies sur les gains qu'il pouvait recueillir auprès de la population. Il soumettait ses propositions à des tests et vérifiait constamment les résultats d'appui. Le mode de campagne permanente adopté par le Parti conservateur est un concept de la communication politique qui s'appuie sur le contrôle de la communication et du message. Cela se traduit par une présence massive dans les médias et les réseaux pour renforcer la crédibilité et la légitimité.
- 8 Le chapitre 3 porte sur l'analyse publicitaire des partis politiques en période de campagne électorale et fait la distinction entre les publicités positives couvrant des thématiques de campagne, les publicités comparatives et les publicités négatives et critiques, qui retiennent davantage l'attention des récepteurs, comme le montre l'étude de cas portant sur 24 passages publicitaires sélectionnés parmi les 145 tirés de YouTube ou d'Internet.

- 9 Le chapitre 4 est une réflexion qui s'inscrit dans le prolongement du deuxième article. Il soutient que le concept de campagne permanente se poursuit dans la construction de l'image du Parti conservateur comme s'il s'agissait d'un *brand* qui n'est pas une entité physique représentant la communication, mais la somme des impressions que les médias déposent et laissent dans la tête des individus, conçus comme des consommateurs. La relation qui en résulte est l'émotion que développe ce consommateur envers la marque et la loyauté qui en découle. L'étude de cas de cet article met en exergue le contrôle sur les prises de photos du premier ministre, et le paraître qui correspond à la vision gouvernementale et du parti, en lien avec le *brand*.
- 10 Le chapitre 5 poursuit la réflexion sur le *branding* politique comme champ d'analyse encore propice à des explorations, notamment en politique où il commence à peine à prendre sa place et se manifeste à travers des histoires narratives, des styles et modes de vie, des émotions, etc.
- 11 Dans le chapitre 6, le dernier article de la première partie, l'accent est mis sur l'usage des médias et des réseaux sociaux en politique et principalement sur Twitter qui, à l'instar d'autres réseaux (Facebook et YouTube), est devenu omniprésent. L'article se démarque des précédents en portant une réflexion sur Twitter comme plateforme se situant entre les réseaux et les médias sociaux puisqu'il allie la dimension réseau et permet d'envoyer des billets de 140 caractères, ce qui relèverait du microblogue. L'usage de Twitter a été fortement remarqué dans la campagne présidentielle américaine de 2008 et la plateforme a été utilisée en 2011 lors des élections canadiennes, investie notamment par les médias. À cette époque, pas plus de 20 % des Canadiens utilisaient Twitter. Selon l'étude de cas de l'article, Twitter est davantage un site de diffusion de *tweets*. Pourtant, l'article retient que Twitter a permis d'établir un contact direct entre les politiciens et la population, sans l'intermédiaire habituelle des médias de masse.
- 12 La deuxième partie du livre comporte quatre chapitres, articulés autour d'études de cas et consacrés à des problématiques en lien avec les médias et la communication politique. Dans le premier article, correspondant au chapitre 7 du livre, l'accent est mis sur la Tribune de la presse parlementaire canadienne dans son rôle de transmission de l'information entre le gouvernement et la population, mais aussi dans la dynamique de chien de garde de la démocratie. Or, cette fonction est sujette à débat selon l'auteur de l'article, qui souligne les fluctuations dans la relation entre cette presse et les différents gouvernements. L'étude de cas porte sur la relation établie entre cette institution et celle du bureau du premier ministre conservateur Stephen Harper. En 2006, ce dernier a amorcé un changement important dans la relation avec cette institution qui existe depuis la création du Parlement en 1867, notamment en ce qui a trait au contrôle des messages. Son rôle a donc changé depuis 2006. L'auteur convient que même si cette tribune continue à jouer son rôle, il n'en demeure pas moins qu'elle est dépassée et relève d'une autre époque. Il s'interroge d'ailleurs sur le traitement que les gouvernements, après celui de Harper, réserveront à cette institution.
- 13 Dans le chapitre 8, l'accent est mis sur l'*agenda setting*, connue dans les théories des médias comme étant en lien avec le contrôle des messages. L'article veut aller au-delà des postulats de base de la théorie. Ainsi, après un retour sur la littérature, l'étude de cas présentée, relative à la campagne électorale canadienne de 2006, cherche à examiner la relation entre l'intensité de la couverture médiatique de différentes

possibilités pendant les périodes électorales et l'importance perçue de ces possibilités par les électeurs. Il s'agit là de vérifier l'effet des médias sur les électeurs.

- 14 Le chapitre suivant interroge une problématique différente, en lien avec les médias. Il s'agit de la personnalisation de la communication axée sur les personnalités politiques dans leur vie personnelle et leurs performances face aux médias considérées comme élément de grande importance, mais détournée de la vocation première de ces acteurs appelés d'abord à réussir dans la gestion du politique et du social. Les histoires de vie de politiciens ont fait l'objet de l'étude de cas de ce chapitre, et l'auteure a cherché à démontrer l'influence possible des histoires de vie sur les intentions de vote et l'image des acteurs politiques. La réponse définitive à cette problématique n'est pas tranchée par l'auteure, qui appelle à ouvrir la recherche sur cette problématique pour affiner les résultats.
- 15 Dans le dernier chapitre de la deuxième partie, il est question de points de vue sur les médias en lien avec la politique publique. Outre une revue de la littérature, l'article présente une étude de cas où la politique sociale est étudiée à travers les contenus médiatiques occupant une place importante. Selon les auteurs du texte, beaucoup de leçons doivent être tirées des contenus médiatiques, sur les opinions publiques et sur le développement politique.
- 16 Dans la dernière partie du livre, l'axe appréhendé concerne la politique de communication et les citoyens canadiens. Le contenu de cette partie est réparti en trois chapitres.
- 17 Dans le chapitre 11, les organismes communautaires retiennent l'attention en tant que communicateurs politiques importants. Comptant environ 161 000 organismes au Canada, ce secteur se caractérise par la variété de ses activités et alimente le débat politique de manière active, en mettant l'intérêt public au coeur des débats gouvernementaux. Pourtant, ces organismes dépendent à près de 50 % des subventions gouvernementales, ce qui influence leurs communications. L'auteure rappelle les coupes imposées en 2012 par le gouvernement conservateur à certaines organisations en environnement. Or, pour accomplir convenablement leurs rôles, celles-ci sont amenées à diversifier leurs sources de financements afin d'acquérir plus d'autonomie et d'être plus percutantes dans leurs messages.
- 18 Le chapitre 12 aborde le phénomène du blogue comme nouvelle forme de média qui a commencé à occuper la scène médiatique électronique, par l'usage progressif des internautes. Les réseaux sociaux gagnent chaque jour en audience et attirent l'attention des politiques qui s'activent dans la blogosphère. Conscients de la facilité, de l'accessibilité, de la socialisation en ligne à moindre coût, les politiques investissent ce territoire virtuel auprès des publics. L'étude de cas proposée dans cet article dresse le portrait sociodémographique et des usagers des blogues. La recherche démontre comment la rapidité de circulation de l'information concentrée sur des messages stratégiques influence la façon dont les internautes interagissent avec le système politique et transforme ces usagers en acteurs actifs dans la production de contenus politiques.
- 19 Le chapitre 13 s'attaque aux médias électroniques basés dans des sites Web. La réception de ces médias et l'activité des internautes par rapport aux écrits ont crû ces dernières années, comme mentionné dans le chapitre précédent. Plus encore, cette présence participe d'une nouvelle dynamique où les contenus politiques sont recréés par les usagers qui alimentent la réflexion et la communication. C'est un phénomène

nouveau, mais qui nourrit le système démocratique en permettant aux internautes d'évaluer les contenus proposés de manière presque concomitante à leur production. La question qui demeure cependant cruciale concerne l'importance accordée aux points de vue exprimés par les internautes et la prise en charge de ces avis commentant les contenus qui exposent les messages des politiques.

- 20 Dans le dernier chapitre, rédigé par les auteurs du livre comme synthèse de l'ouvrage, le titre annonce les défis de la politique de communication et de marketing au Canada pour la démocratie. Ce titre est un clin d'œil à l'autre ouvrage dirigé par les auteurs, qui met davantage le marketing politique en vedette. Mais le chapitre revient sur l'ensemble des articles précédents, dans une réflexion générale et synthétique sur les principaux axes examinés, mais aussi sur les facettes de la problématique annoncée dans le titre.
- 21 L'ouvrage se termine par un glossaire reprenant les termes et concepts clés de l'ouvrage ainsi que par une très longue bibliographie recensant des ouvrages et des sites Web concernant les différents thèmes abordés.

---

## AUTEURS

### MUSTAPHA BELABDI

Mustapha Belabdi est enseignant au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal. Courriel : b\_muss@yahoo.com

# Pascal MOLINER (2016), *Psychologie sociale de l'image*

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble

Odile Camus

---

## RÉFÉRENCE

Pascal MOLINER (2016), *Psychologie sociale de l'image*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble

- 1 Cet ouvrage s'interroge sur le lien entre « les images qui circulent dans notre société à propos de certains objets et les croyances que nous entretenons à propos de ces objets » (p. 5). Et il montre qu'effectivement, les croyances orientent la production et l'interprétation des images.

## Ancrage théorique et méthodologique

- 2 L'ouvrage a les qualités rédactionnelles d'un manuel, par une présentation très didactique de différents champs théoriques : connaissances de base relatives à l'image et à l'imagerie mentale, mais aussi aux représentations sociales, aux stéréotypes, à la catégorisation sociale... En même temps, les notions d'image et d'objet social (censé être reproduit par l'image) sont l'objet d'une interrogation conceptuelle. Il est susceptible d'intéresser tant les étudiants que les chercheurs.
- 3 La psychologie cognitive fournit un étayage bienvenu<sup>1</sup>. Les catégories, les scripts, les stéréotypes, les représentations sociales « peuvent générer des images plus ou moins consensuelles » (p. 71), d'où l'intérêt d'introduire l'étude de l'imagerie mentale des « objets sociaux ».
- 4 Pareil projet suppose également une iconologie : « Il s'agit de comprendre pourquoi tel motif vient illustrer un thème donné, [...] d'identifier les principes sous-jacents au choix du motif », lesquels principes peuvent être rapportés à des construits socio-

cognitifs (p. 86). L'iconologie permet d'analyser un corpus d'images, d'abord par un inventaire des formes, indépendamment de toute signification. Pour une représentation graphique de l'analyse, plusieurs méthodes sont proposées : analyse en composantes principales, analyse de classification hiérarchique ou analyse factorielle des correspondances. Cette méthodologie est illustrée sur différents terrains : comparaison de deux régions d'Afrique du Sud dans la gestion de l'eau, avec photographies prises par les participants (travaux de M. Orne-Gliemann) ; ou encore, représentations du milieu marin par des élus municipaux du littoral français, avec production de dessins (travaux de B. Le Moel). L'auteur en conclut que « des individus qui partagent des construits socio-cognitifs différents à propos d'un objet produisent de cet objet des images sensiblement différentes » (p. 113). Il souligne également le fait que « des individus qui ont élaboré des construits socio-cognitifs différents d'un même objet vont interpréter différemment une même image de cet objet » (p. 115). La présentation de recherches classiques sur les stéréotypes (stéréotypes de genre ainsi que raciaux) complète l'illustration.

## Limites et interrogations

### « Croyances » et cognition sociale

- 5 Le présent ouvrage peut être considéré comme novateur dans la mesure où le traitement de l'image d'un point de vue psychosocial avait de fait été plutôt négligé, jusqu'à présent, par le champ des recherches se réclamant de la cognition sociale. Pour l'auteur, la cognition sociale « désigne les activités mentales de la cognition portant spécifiquement sur des objets sociaux (soi, autrui et tout objet rapporté directement à soi ou à autrui) » (p. 160). Dans cette conception, la notion de cognition sociale se rapproche de celle de pensée sociale, appréhendée par les représentations sociales<sup>2</sup>. On est en somme assez éloigné d'une conception radicale de la cognition sociale, laquelle se centre sur les processus cognitifs considérés en soi comme socio-cognitifs — il n'y a pas d'objets ou d'environnements spécifiquement sociaux ; le « social » ne tient pas à l'objet traité, mais aux processus impliqués dans le traitement. Mais l'auteur n'en fait pas état.

### Ouverture disciplinaire ?

- 6 L'auteur traverse de multiples disciplines : psychologie sociale, cognitive, du développement, mais aussi sociologie et anthropologie, sémiotique, histoire. Pourtant, on a le sentiment d'un projet visant à la spécialisation à l'intérieur d'une sous-discipline (« jeter les bases d'un nouveau champ de recherche que l'on pourrait appeler la psychologie sociale de l'image », p. 11). D'un point de vue épistémologique, l'auteur assume explicitement sa volonté de faire de l'hypothèse « que les individus représentent iconographiquement le monde qui les entoure non pas tel qu'il est, mais plutôt tel qu'ils pensent ou croient qu'il est » (p. 27), une hypothèse « scientifique », ce que les autres disciplines des sciences humaines et sociales ne seraient pas en mesure de faire, faute d'être expérimentales. L'auteur prend appui sur la notion de réfutabilité popperienne, pour dénoncer ainsi la « faille méthodologique » (p. 27) de ces autres disciplines. Dans ce cadre épistémologique strictement circonscrit, un domaine de

recherche essentiel semble n'avoir pu trouver qu'une place accessoire : celui de la communication.

## Médias et communication

- 7 L'importance du champ médiatique pour une psychologie sociale de l'image est certes soulignée par l'auteur<sup>3</sup>, qui en présente deux illustrations (p. 123 sq.) :
  - Constitution et analyse d'un corpus d'images en ligne sur le virus H1N1 ainsi que sur son évolution (comparaison entre deux périodes) ;
  - Analyse des images de personnalités politiques, à partir d'images d'hommes politiques diffusées sur Internet.
- 8 Mais, dans un cas comme dans l'autre, on ne trouve aucune analyse en réception. Peut-être conviendrait-il, pour ce faire, de s'intéresser, par-delà les « croyances », aux processus idéologiques impliqués dans le traitement de l'objet médiatique (image ou discours). Mais l'ancrage paradigmatique des travaux présentés ici exclut a priori toute référence à la notion d'idéologie.
- 9 En fait, l'attribution de signification à l'image est traitée en termes de « décodage » (p. 15 sq.) — et jamais en termes de production inférentielle. Pourtant, il s'agit bien, selon les mots de l'auteur, de l'image « située dans un rapport de communication » (p. 17). Et un chapitre porte le titre « Communiquer par l'image » (p. 71 sq.). Mais il est centré pour l'essentiel sur la reconnaissance des émotions, laquelle rendrait compte des « compétences sociales ».
- 10 Ainsi, lorsque l'auteur invite à considérer les images « comme de véritables actes de communication » (p. 141), le lecteur a-t-il le sentiment d'une déclaration de principes. D'ailleurs les références bibliographiques dans le champ de la communication sont rares. Une psychologie sociale de l'image peut certes constituer un champ spécialisé de plus au sein de la psychologie sociale, mais elle pourrait aussi contribuer efficacement à une psychologie sociale des médias et, plus largement, de la communication.

---

## NOTES

1. Même si la psychologie de l'image présentée ici semble quelque peu associationniste.
2. Même si la notion de croyances collectives, récurrente dans l'ouvrage, n'apparaît pas clairement positionnée par rapport au champ théorique des représentations sociales.
3. Et l'on appréciera à cet égard la référence aux trois systèmes de communication définis par Serge Moscovici en 1961 (diffusion, propagation, et propagande) (p. 20 sq.), qui restent d'autant plus pertinents que la psychologie sociale, depuis, ne s'est guère intéressée à la propagande.



---

## AUTEURS

### **ODILE CAMUS**

Odile Camus, ICONES EA 4699, Département de psychologie, Université de Rouen. Courriel : [odile.camus@univ-rouen.fr](mailto:odile.camus@univ-rouen.fr)

# Jean-Yves MOLLIER (2015), *Une autre histoire de l'édition*

Paris, La Fabrique éditions

Fanny Mazzone

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Yves MOLLIER (2015), *Une autre histoire de l'édition*, Paris, La Fabrique éditions

- 1 Résumé de trente ans de recherches sur le livre conduites par Jean-Yves Mollier depuis la parution de *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition* (1988), *Une autre histoire de l'édition* invite à considérer « le lien que l'on peut établir entre l'édition et la prise de risque lorsqu'il s'agit de porter à la connaissance du public des textes, qui indisposent les censeurs, les inquisiteurs, les dictateurs et tous ceux qui aspirent à imposer aux autres leur vision totalitaire de l'humanité » (p. 11). La démarche qui consiste à aborder le livre comme un objet ambigu, à la fois ferment et marchandise, à la suite de Lucien Febvre, explore les manifestations de cette duplicité en déroulant une histoire de l'essor et du contrôle de l'édition depuis l'invention de l'imprimerie. Ces ressorts intellectuels et économiques qui animent une profession proche des forces politiques et économiques, se manifestent tout autant lorsque l'indignation pointe un déséquilibre entre ces deux forces. L'édition, née avec les Lumières européennes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la publication de l'*Encyclopédie*, ne pouvait que déployer par la suite toutes les dimensions de ses conditions d'existence. Achevant la rupture avec les représentations de l'écrivain en génie inspiré, l'éditeur naît de l'émancipation de l'auteur pour s'affirmer à son tour comme un acteur autonome de la vie culturelle. La fonction éditoriale telle qu'on peut encore la saisir consiste à mettre en livre le texte de l'écrivain, l'éditeur se faisant « le complice ou l'interprète de l'auteur et son médiateur auprès du public » (p. 8). S'il est impossible de restituer toute la concision de l'ouvrage, nous nous efforçons ici d'en souligner quelques aspects.
- 2 Les effets de l'imprimerie sur la marchandisation, la circulation et l'usage de l'imprimé font du livre l'objet de l'attention de la part des pouvoirs religieux et politique, à plus

forte raison dans la période de mutation des sensibilités marquée par la Réforme et l'humanisme. S'« il est difficile d'emprisonner la pensée et d'empêcher l'esprit de pénétrer partout où il le souhaite » (p. 75), l'imprimé a la capacité d'en ouvrir la voie, comme le montre l'analyse de l'éphémère à des fins de propagande et de contre-propagande dans les « guerres des pamphlets » déclarées à deux reprises au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est avec l'assouplissement du *numerus clausus* touchant les ateliers d'imprimerie autorisés sur le territoire pour contrecarrer l'introduction d'une concurrence déloyale composée d'ouvrages contrefaits, que la production trouve une nouvelle occasion de se développer. Cette réponse à la forte demande de lecture par la diversification de l'offre contribue au décollage du commerce du livre. D'une autre manière, la création de « l'œuvre des Bons livres » (1820), réaction cléricale à la mise en contact des livres et des lecteurs dans les cabinets de lecture, encourage la propagation d'une littérature édifiante de loisir adressée à la jeunesse, même si un éditeur comme Jules Hetzel la considère comme de la « tisane » littéraire. C'est donc aux aguets des potentialités économiques et dans le sillage des tendances idéologiques que les éditeurs s'introduisent et démontrent leurs dispositions à s'inscrire dans une dynamique de l'offre en créant des marchés, de façon à conquérir un lectorat, voire à en anticiper les goûts.

- 3 À la fin de l'Ancien Régime, le « processus lent et entrecoupé d'avancées et de reculs » qui aboutit à la consécration de l'homme de lettres libéré des entraves par la reconnaissance de sa propriété matérielle et morale sur son travail, permet à l'auteur de vivre de sa plume. Corollairement, cette évolution entraîne une modification durable de la conception de l'édition exercée par la nouvelle génération d'éditeurs dans le respect des intentions de l'auteur. Homme d'affaires et de culture, capable de proposer une offre de lecture large mais également soumis au pouvoir politique, l'éditeur né avec les Lumières rassemble les traits caractéristiques d'un acteur complexe. Charles-Joseph Panckoucke en représente l'archétype. Porté par la révolution politique et les investissements industriels, animé par la curiosité de découvrir des auteurs et d'enrichir son catalogue, il investit dans la diffusion large de l'*Encyclopédie*. Comme l'observe Jean-Yves Mollier à l'échelle d'un secteur éditorial, le livre scolaire est représentatif de ces constats. Ce marché s'est développé avec le projet révolutionnaire, au rythme des réformes de l'instruction publique. S'adressant à un lectorat en plein essor, l'édition de livres scolaires a suscité des investissements que seuls quelques éditeurs ont pu mobiliser : *L'alphabet et 1<sup>er</sup> livre de lecture courante* (1831) est commandé à Louis Hachette, qui y voit une occasion d'affaires et se place dans une politique de l'offre. Il confie le *Dictionnaire de la langue française* (1841-1863) à Émile Littré, bientôt concurrencé par le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* (1863-1864) de Pierre Larousse, qui souhaite éditer des livres ludiques, capables d'éveiller la curiosité.
- 4 L'ascension de segment de la population tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle propulse l'éditeur au sommet de la chaîne du livre dans la période industrielle. Réunie en Cercle de la librairie autour de la propriété littéraire (à partir de 1829), puis en syndicat de l'édition (1891), la profession, désignée comme telle dans le contexte de surveillance instauré par le décret du 5 février 1810, ne pouvait que prédisposer l'habitus de servilité qui accompagne son ascension sociale.
- 5 La croissance de l'industrie du livre, portée par les familles issues de l'Ancien Régime, poursuit la recomposition des métiers. Le mouvement qui conduit l'éditeur au sommet

de la chaîne du livre au XIX<sup>e</sup> siècle s'organise sur les plans politique et économique. Les grands investissements, dans la finance (Charles-Alexandre Delatouche), dans la typographie (Firmin-Didot), ont pour conséquence d'éloigner les propriétaires de moulins à papier de l'édition et de resserrer les liens avec les imprimeurs. La librairie se tourne vers le commerce de livre et vers l'édition moderne, c'est-à-dire inféodée aux idéologies politiques dominantes, comme celles d'Henri Plon (éditeur des œuvres de Napoléon) et de ses confrères sensibles à la transition légitimiste, catholique et contre-révolutionnaire. Qu'elle accepte les alliances stratégiques avec la noblesse (Panchoucke, Hachette) ou qu'elle s'en tienne à l'écart (Firmin-Didot, Calmann-Lévy), une bourgeoisie d'affaires née de la Révolution poursuit son ascension en s'adossant aux forces conservatrices. Le poids économique et politique ainsi que l'influence sur la vie locale reviennent à une fraction de la profession constituée des grandes fortunes orientées à droite de l'échiquier politique, à la recherche d'ordre et de stabilité. Les alliances matrimoniales hissent les Panchoucke-Dalloz à la tête d'un secteur qui s'installe « dans le terreau des bourgeoisies conquérantes » (p. 233), ce qu'illustre l'ascension des professions médicales et juridiques assurant la réussite des Baillières ou des Dalloz pour les codes juridiques.

- 6 Les développements concomitants de l'opinion, de la presse et de l'instruction élargit le lectorat auquel s'adressent les éditeurs. Le modèle économique du livre à bas prix de Gervais Charpentier, « livre de poche » d'avant la marque, encourage la dynamique concurrentielle consistant, d'une part, à produire des collections plus petites et moins chères les unes que les autres et, d'autre part, à assurer une riposte ingénieuse à la contrefaçon. Le livre à bas prix fait reculer la location en cabinet de lecture, comme le colportage (commerce ambulant) recule devant l'installation de librairies dans les gares et les villes desservies par les chemins de fer. À côté de la souscription, la vente à crédit est suffisamment convaincante pour qu'on acquière des dictionnaires — le Littré chez Hachette, ceux de Pierre Larousse ou de Maurice Lachâtre —, produits d'une nécessaire mise à jour des savoirs issus des progrès de la science.
- 7 L'ascension de l'entreprise Hachette est représentative de l'évolution de l'édition du XX<sup>e</sup> siècle, qui s'ouvre avec le renforcement des postures commerciales chez les éditeurs à la recherche du succès populaire. L'appât du gain qui conduit la profession à la course aux prix et à recherche de la propriété littéraire suscite une réaction élitiste du côté des producteurs de poésie ainsi que chez les écrivains indignés d'être vendus en gares.
- 8 La distribution est au centre des préoccupations avec le développement des Messageries de la presse (1933), grâce auxquelles Hachette se place, auprès des éditeurs, en meilleure position que sa concurrente, la Maison du livre français. Sous l'Occupation, ces deux organes de distribution se partagent les marchés sous la protection du Comité d'organisation des professions du livre (1941). L'outil de Hachette, convoité par la propagande pour son efficacité, donne lieu à des négociations ouvertes en 1940 et dont la suspension en 1943 préserve l'entreprise des compromissions tout en étant parvenue à poursuivre ses réunions.
- 9 Après l'épuration, l'édition retrouve ses objectifs industriels. Une nouvelle concurrence s'ouvre avec la tentative de nationaliser la distribution voulue par le Conseil national de la Résistance pour éviter le monopole d'un seul acteur privé. Hachette mobilise ses capitaux, sa finesse professionnelle et sa force de frappe politique pour conserver son rang et obtenir 49 % des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) face à

une majorité de coopératives divisées. Durant le mouvement de concentration des entreprises, Hachette bâtit un empire de presse, accroît les performances des NMPP et développe le « Livre de Poche », dont le succès fait des émules. Cette recomposition du secteur aboutit, à la fin des années 1960, à une situation où Hachette domine le livre.

- 10 L'installation de dirigeants au profil commercial et l'arrivée d'acteurs financiers entraînent des changements dans les stratégies des entreprises. L'actionnariat se substitue au modèle de la dynastie avec le contrôle du groupe Lagardère sur Hachette, puis la perte d'indépendance des grandes entreprises familiales, désormais intégrées dans de grands groupes. Des secteurs entiers sont dominés par des conglomérats comme l'édition scolaire, dont les éditeurs au long cours sont devenus des filiales. La production des petites structures indépendantes du livre pour la jeunesse, émancipé des prescripteurs et des censeurs, connaît un rayonnement très limité.
- 11 Si les stratégies commerciales attribuent au livre son statut de marchandise, l'indignation des éditeurs claquant la porte des entreprises dont ils ont constitué le fonds sonne l'alerte d'une profession qui n'est pas prête à admettre le déséquilibre entre la part intellectuelle et la part économique du métier. Ces éditeurs rappellent l'indépendance nécessaire à la constitution d'un catalogue dont la qualité se mesure à sa rentabilité sur le long terme et à sa composition comptant des écrivains dérangeants. Les répercussions du numérique sur la vente, la médiation et les usages du livre sont indéniables. Le secteur de la librairie se trouve fortement concurrencé par la position dominante d'Amazon sur un territoire pourtant dense en points de ventes, mais où les librairies indépendantes réalisent seulement 17 % du chiffre d'affaires de la profession.
- 12 *Une autre histoire de l'édition* discerne les logiques qui infléchissent les orientations d'un secteur culturel, il en livre les clés structurelles. Sans réduire l'objet à une seule de ses dimensions, l'auteur situe cette activité économique dans le système des rapports de forces politiques et idéologiques, et repère le poids des mentalités et des sensibilités. En faisant intervenir le facteur humain, celui des trajectoires individuelles et familiales, où l'on aperçoit la présence circonstanciée des femmes du livre, l'auteur donne à comprendre, par une écriture qui en restitue la geste, le processus qui conduit à l'ascension d'un acteur du livre.

---

## AUTEURS

### FANNY MAZZONE

Fanny Mazzone est membre du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, Toulouse. Courriel : [fanny.mazzone@gmail.com](mailto:fanny.mazzone@gmail.com)

Francesca MUSIANI, Derrick L.  
COGBURN, Laura DE NARDIS et  
Nanette LEVINSON (dir.) (2016), *The  
Turn to Infrastructure in Internet  
Governance*

Macmillan Palgrave, New York

Jean-Pierre Chamoux

---

## RÉFÉRENCE

Francesca MUSIANI, Derrick L. COGBURN, Laura DE NARDIS et Nanette LEVINSON (dir.) (2016), *The Turn to Infrastructure in Internet Governance*, Macmillan Palgrave, New York

- 1 Cet ouvrage est un véritable collectif : il comprend 12 chapitres (y compris l'introduction et la synthèse finale) écrits par 8 contributeurs et par les 4 responsables de cette publication. Il laisse percevoir une sorte d'« esprit d'école ». Nous avons affaire à une collectivité qui partage des convictions sur l'organisation future d'internet. En témoignent de nombreuses références communes auxquelles renvoient les principales contributions ; et les renvois croisés entre les auteurs prouvent que cette équipe a bien des choses en commun !
- 2 Les préfaciers indiquent (p. xi) que l'ouvrage découle d'un symposium que l'une d'entre eux, Francesca Musiani, avait organisé à l'Université Georgetown en 2013. Prolongée par des échanges à travers le monde, cette rencontre fut l'occasion de réfléchir à l'évolution des infrastructures du « réseau des réseaux » qui déborde, pour ces auteurs, bien au-delà des réseaux physiques. Un tel postulat pourrait être discuté car, dans l'usage habituel, la notion d'infrastructure couvre les investissements du réseau, mais exclut les pratiques, les conventions et les prestations dont il est le support. Or ici, la

notion d'infrastructure s'élargit aux noms de domaine, à l'ensemble des normes, protocoles, conventions d'interconnexion et de partage entre les opérateurs et même aux droits de propriété industrielle (p. 5-7).

- 3 L'introduction par De Nardis et Musiani explique l'essentiel du projet (chapitre 1) et la conclusion de Levinson et Cogburn (chapitre 12) débouche sur un programme pour l'avenir. Les autres contributions sont regroupées en trois parties qui traitent successivement : a) des questions politiques que soulèvent, aux yeux des auteurs, internet et ses infrastructures ; b) des droits de propriété intellectuelle sur internet (noms de domaine, propriété industrielle, propriété littéraire ou artistique et régime des sanctions) ; et c) de certains comportements politiques contre lesquels les auteurs s'insurgent : censure, inquisition policière ou extorsion de renseignements personnels, atteintes à la vie privée et viol de l'intimité des usagers du réseau, des services de messagerie et des réseaux sociaux.
- 4 Ce propos ambitieux se heurte d'évidence à la grande difficulté de s'informer sur de tels sujets<sup>1</sup>, car il faut disposer de sources multiples et même contradictoires pour se faire une idée claire de la réalité, comme les juges, les enquêteurs et les hommes de sciences sont censés le faire ! Or, les preuves citées par les auteurs de cet ouvrage se concentrent sur quelques cas, frappants mais peu représentatifs de l'ensemble des usages sur le Net : l'affaire Snowden (le plus cité), WikiLeaks et les « grandes oreilles » américaines. Il aurait été précieux que d'autres cas illustrent la variété et la gravité des risques qui peuvent menacer les usagers du réseau, contre lesquels il serait nécessaire de concevoir une gouvernance appropriée !
- 5 Cette faiblesse n'est pas rhétorique. Car, par la magnificence de l'importance d'un trop petit faisceau de preuves, c'est tout un univers de questions qui passe à la trappe : presque rien n'évoque, par exemple, la pression qu'exerce la censure chinoise sur un milliard d'usagers qui vivent, pour le moment, en marge du reste du monde (moteur de recherche imposé, réseaux soumis à toutes formes de surveillance, censure plus sérieuse que celle dont se plaignent parfois les Occidentaux, etc.). Par contre, les critiques s'accumulent, au fil de ce recueil, contre la surveillance des États-Unis, amplifiée par les affaires citées, largement étalées et commentées par ailleurs...
- 6 Les hommes de terrain connaissent bien les taches de naissance d'internet : nés d'une initiative décentralisée mais nationale, les principes, les protocoles, l'infrastructure découlent d'un cahier des charges inspiré par la défense, à la fin de la guerre froide ; l'institution cruciale, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), a été conçue avec le soutien logistique (et sans doute politique) d'un ministère américain ; mais son évolution vers l'autonomie et vers l'international ne peut être reprochée à l'Amérique car, sans l'apport des universitaires, des *start-up* et des capitaux américains, jamais le réseau n'aurait pris l'expansion qu'il a connue depuis vingt ans. Cela rappelle que la diplomatie des États-Unis n'est pas uniquement mue par le cynisme ou par l'intérêt unilatéral de l'Amérique<sup>2</sup>. Elle subit de multiples influences, aussi diverses que le sont les *lobbies* qui traînent dans les couloirs de l'administration de Washington et auprès du Parlement. De plus, nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) sont nées en Amérique ; les dons de riches Américains (de l'industrie, du spectacle, de la finance ou de la politique) sont leurs principaux moyens d'existence ; l'activisme international de ces ONG est donc un legs de la société américaine. Plusieurs chapitres du livre le disent : la gouvernance d'internet intéresse

les ONG ; et beaucoup d'entre elles proviennent de la société civile américaine, il est utile de le rappeler.

- 7 L'hypothèse formulée dans l'introduction par De Nardis et Musiani peut se résumer ainsi : les noms de domaine sont une ressource limitée ; il faut en organiser l'accès ; c'est la tête de pont de la gouvernance<sup>3</sup>. Décentralisé et coopératif, internet administre ces ressources ; et l'organisation du réseau découle d'un consensus d'experts, un processus qui ressemble à celui de l'Union internationale des télécommunications (UIT), une institution qui existe depuis plus de cent cinquante ans. L'UIT distribue des ressources entre ses membres par un quasi-consensus (fréquences radio, numérotation téléphonique, positions orbitales) ; elle normalise de même les protocoles et les signaux de communication à l'échelle planétaire ; elle évalue aussi l'état des techniques et des réseaux sans buter sur les divergences inéluctables entre ses membres qui, à la longue, convergent vers un compromis<sup>4</sup>. La gouvernance d'internet a donc bien des similitudes avec celle de l'UIT, indique le chapitre 2 ; son auteur, Derrick Cogburn, a d'ailleurs été associé à la vie de cette institution. Sa contribution souligne une triple évolution des instances qui pilotent internet :
  1. Le rôle croissant des experts qui formulent les modalités de gouvernance et la normalisation du réseau ;
  2. La demande pressante de plusieurs pays<sup>5</sup> qui souhaiteraient que les règles du Net intègrent des dispositions politiques et reconnaissent la souveraineté nationale dans ce domaine qui est encore peu soumis à l'influence gouvernementale ;
  3. L'entrisme des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, qui s'introduisent partout où les enjeux d'internet sont analysés et débattus et s'efforcent d'inscrire ce sujet dans leur mandat.
- 8 L'assez long chapitre 3 de Levinson et Marzouki se concentre sur les acteurs qui s'intéressent à l'organisation future d'internet : États (les BRICS et la Russie, notamment), organismes internationaux (Commission européenne, Conseil de l'Europe, Union internationale des télécommunications, Unesco), ONG et groupes d'intérêts professionnels. Les auteures insistent sur la signification d'un tel bourgeonnement qui évoque, par analogie, la grande diversité des parties engagées depuis les années 1960 en faveur de l'environnement. La gouvernance d'internet pourrait, disent-elles, s'inspirer de la formule de Gupta et Pahl-Wostl pour la gestion de l'eau : « [...] un exercice d'autorité qui [...] par le truchement de règles de fond, de forme (ou de procédure) [...] contribue à gérer des ressources limitées » (p. 52). La gouvernance serait, dès lors, la mise en œuvre (par les gouvernements, par les entreprises et par la société civile) « de principes, de normes, de règles et de décisions qui encadrent l'évolution et l'usage d'internet » (p. 56). Depuis que l'État-providence organise une certaine redistribution des moyens d'internet à l'échelle nationale<sup>6</sup>, pourquoi les organisations internationales ne feraient-elles pas de même ? Dans cette « auberge espagnole », chacun fait donc entendre sa voix et incorpore ce nouvel élément à son mandat traditionnel : mandat culturel pour l'Unesco, économique pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), socioéconomique pour l'Union européenne, juridique pour le Conseil de l'Europe, etc.
- 9 En s'appuyant sur l'exemple des noms de domaine<sup>7</sup>, Musiani développe au chapitre 4 une méthode qui pourrait remplacer la gestion efficace et, semble-t-il, robuste des identifiants uniques par l'ICANN. Elle élabore l'hypothèse d'un mode décentralisé pour attribuer les identifiants internet, substitut du mode existant qui pourrait être géré par



une collectivité de serveurs autonomes, agissant de pair à pair<sup>8</sup>. Elle conclut que de telles solutions sont concevables, même si elles soulèvent le doute d'une partie des usagers.

- 10 Les chapitres 5, 9 et 10 ont été rédigés par des doctorants ; une partie du chapitre 5 est redondante par rapport au chapitre précédent<sup>9</sup>. Le chapitre 9 examine sérieusement l'hypothèse, pour un État, de couper le fil d'internet à l'entrée ou à la sortie d'un pays. De telles censures, plus ou moins efficaces, sont avérées, mais, note Patricia Vargas-Léon, la probabilité de contrôler à la fois l'ensemble des prestataires de service internet (ISP en anglais), les plateformes d'échange et l'ensemble de l'infrastructure<sup>10</sup> reliant ce pays au reste du monde est faible. Examinant plusieurs tentatives de cette nature (Australie, Russie, Royaume-Uni, États-Unis), l'auteure passe toutefois sous silence les dispositions prises en Chine et celles, temporaires et médiocrement efficaces, prises en Tunisie pendant une période troublée et par plusieurs pays de l'arc arabe, pour ne rien dire de la Corée du Nord ! Quant au chapitre 10, il se penche sur le rôle éventuel des intermédiaires du Net qui, plus ou moins à reculons, localisent des informations nominatives et les « exfiltrent », sur demande expresse, vers de « grandes oreilles » indiscretes. Un sujet sérieux certes, mais qui ne s'appuie guère, à nouveau, que sur l'affaire Snowden, tant citée par d'autres auteurs !
- 11 Les chapitres 6 et 7 portent sur les droits de propriété intellectuelle. Praticien de l'industrie de l'information, Matthew Schruers synthétise les contentieux soulevés, depuis une vingtaine d'années, par la trop facile diffusion de textes, d'images et de données sur le Net. Il décrit l'évolution de la jurisprudence américaine, les paradigmes contradictoires qui s'opposent et la démarche, hésitante ou ambiguë, du législateur de Washington ; la synthèse, sur ce sujet, n'est ni mûre ni évidente. De Filippi et Bourcier analysent au chapitre 7 le cas de la loi française promulguée en 2009, dite Hadopi du nom de la haute autorité chargée de réguler la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet. Ce dispositif est un cas unique de police administrative, en marge des institutions compétentes en matière de propriété littéraire ou artistique ; la démarche du législateur français, mal fondée en droit, est illustrative d'une dérive qui, sous prétexte de protéger les ayants droit, installe un mécanisme pervers. Cette doctrine, dite de réponse graduée aux infractions de propriété intellectuelle, est velléitaire ; elle a soulevé de nombreuses critiques. L'une de ses perversités serait de susciter des rentes et de dévaluer le respect dû aux autorités administratives, à la chose jugée et à la loi. Les auteurs concluent sur une petite note d'espoir ; seront-elles entendues au cours des années à venir ?
- 12 Deux autres chapitres méritent mention avant de conclure. Le chapitre 8 du chroniqueur Nicolas Arpagian, expert en matière de défense et d'informatique, touche aux manœuvres de censure qui s'exercent, note-t-il, par l'intermédiaire d'opérateurs privés, dans un cadre ambigu, car (comme le remarque aussi P. Vargas-Léon, p. 177 sq.) ils sont réquisitionnés pour cette tâche comme le sont traditionnellement les opérateurs du téléphone pour réaliser des écoutes, même dans les démocraties les plus policées. De telles opérations détournent le savoir-faire des intermédiaires et des plateformes du Net qui révolutionnent, par ailleurs, l'offre et la demande sur internet ! Quant au chapitre 11, il revient à nouveau sur le dossier dévoilé par Edward Snowden et sur les interceptions du renseignement que s'efforce de rassembler et d'analyser l'agence NSA.

- 13 En définitive, cet ouvrage est trop touffu ; sa lecture est inconfortable pour qui n'est pas rodé au langage et aux acronymes des institutions qui, dans une ombre relative, façonnent les règles d'internet. Les chapitres sont d'inégale solidité. C'est regrettable, car les sujets abordés concernent un large public. Index et tables ad hoc sont utiles, mais la bibliographie, trop peu sélective, pourrait être condensée. L'ouvrage aurait gagné à éviter des redites et les citations croisées que nous notions au début de la présente recension. S'il est agréable de lire les travaux de jeunes chercheurs dont les vues sont parfois rafraîchissantes et imaginatives, de telles contributions devraient être sélectionnées en fonction de leur maturité, ce qui n'est que partiellement le cas dans ce livre. Nous espérons que l'école de pensée sur la gouvernance que révèle ce collectif produise une prochaine œuvre commune qui saurait éviter de tels écueils.

---

## NOTES

1. À part les questions de propriété intellectuelle dont les règles sont, par définition, du domaine public et dont le contentieux le plus courant finit devant des tribunaux.
2. Trois exemples suffiront ici : la constellation des satellites américains qui fournissent le GPS (*Global Positioning Service*) et la téléphonie par satellites Iridium, lancée par Motorola aujourd'hui disparue, ont été conçues et financées par des crédits publics américains, puis mises à la disposition des usagers qui en tirent parti quotidiennement partout dans le monde ; les principaux câbles sous-marins qui véhiculent les signaux internet à travers les océans ont été en grande partie financés soit par les opérateurs américains de téléphone, soit par des *start-up* financées par la Bourse de New York avant que n'explose la « bulle internet » de l'an 2000 ; les faillites spectaculaires qui ont suivi cette bulle ont mis sur le marché international les énormes investissements engagés par ces entreprises défuntes. Rachetées à bas prix, ces infrastructures physiques ont permis des tarifs très bas dont les opérateurs actuels d'internet profitent, pour le plus grand bonheur des internautes... Il faut tout de même créditer aussi l'Oncle Sam : ses dollars sont parfois investis dans des œuvres philanthropiques ou dans des mesures d'aide dont les bénéficiaires n'ont guère à se plaindre (par exemple le plan Marshall !).
3. Bien d'autres méthodes permettent de répartir les ressources : les enchères (pour l'assignation des fréquences), les concours (pour choisir un architecte) ou la bourse (pour accorder des capitaux ou des matières premières).
4. Cette organisation internationale s'inspire peut-être de la démocratie suisse au sein de laquelle elle est installée : fondée à Paris en 1865, elle a son siège à Genève depuis des lustres.
5. Il s'agit surtout de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Inde et de la Chine qui souhaiteraient réorienter l'administration d'internet en ouvrant une place aux États-nations ; cette démarche présente des similitudes avec l'alliance des « pays non alignés » au temps de la guerre froide et du pacte de Bandoung, entraîné par l'Inde de Nehru en 1955 !
6. Comme la neutralité du Net, l'obligation d'interconnexion, la péréquation territoriale, le financement public des réseaux à très large bande, etc.
7. Domain Names System (DNS).
8. On ne peut éviter de rapprocher cette hypothèse d'un *blockchain*, système coopératif (mais hiérarchisé) de serveurs autonomes sur lequel reposent l'émission et la répartition des cryptomonnaies comme le bitcoin !

9. Les éditeurs ne le cachent d'ailleurs pas (cf. leur introduction, p. 19).
10. Le terme d'*infrastructure* est ici employé dans son sens premier : les voies de communication avec l'étranger.
- 

## AUTEURS

### JEAN-PIERRE CHAMOUX

Jean-Pierre Chamoux est professeur émérite, Université Paris-Descartes. Courriel : [jean-pierre.chamoux@univ-paris5.fr](mailto:jean-pierre.chamoux@univ-paris5.fr)

# Thierry PAQUOT (2015/2009), *L'espace public*

Paris, La Découverte, Coll. « Repères »

Ruud van der Helm

---

## RÉFÉRENCE

Thierry PAQUOT (2015/2009), *L'espace public*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères »

- 1 Depuis la première édition en 2009 de cet ouvrage synthétique sur le concept polyvalent et problématique de l'espace public, nombre de notes de lecture sont parues pour le saluer et en faire un résumé ou une critique favorable<sup>1</sup>. En effet, Thierry Paquot, urbaniste et philosophe, défriche avec une facilité et une érudition remarquables ce que l'on entend par l'espace public, en articulant historicité et actualité, auteurs phares, poètes urbains et concepts-clés. Cette nouvelle édition repose toujours sur le même constat de départ : « *L'espace public* est un singulier dont le pluriel — *les espaces publics* — ne lui correspond pas » (p. 4). Rapprocher l'espace public des espaces publics problématise la façon dont l'opinion publique (l'espace public en singulier), symbolique et a-territorialisé, s'articule avec les espaces publics (en pluriel), territorialisés et physiques. Paquot trouve cette articulation dans l'idée que l'espace public et les espaces publics traitent de la communication, parce que l'espace public est à la fois espace de circulation et espace de communication.
- 2 La nouvelle édition de *L'espace public* reprend évidemment les bases philosophiques et bibliographiques de l'édition de 2009, et son sujet est toujours d'actualité. Par « souci pédagogique » (p. 9), l'auteur aborde son sujet en faisant la séparation entre trois volets : l'espace public comme lieu symbolique de formation de l'opinion, les espaces publics comme lieux physiques de vie commune, notamment dans un espace urbain, et la cohabitation du domaine public et du domaine privé. Par une approche kaléidoscopique, l'auteur passe en revue un grand nombre d'auteurs et d'idées phares, avec une place principale pour *L'espace public* de Jürgen Habermas (1968) comme pierre de voûte. Ainsi, le lecteur apprend au fur et à mesure que l'espace public, au lieu de

devenir plus maniable et compréhensible, devient un concept multiforme, changeant et problématique, dont un ouvrage d'une centaine de pages ne peut qu'esquisser les contours et stimuler l'appétit chez ses lecteurs pour puiser des ressources bibliographiques. Il convient de faire référence aux notes de lecture (notes en bas de page) pour des résumés tout à fait convenables.

- 3 À part une excellente introduction au sujet de l'espace public, le défi que Paquot cherche à relever est de mieux comprendre que « ce qui unit l'espace public communicationnel relève de la rencontre et de l'échange visibles et lisibles, appréciables et contestables, appropriables ou non » (p. 9), donc d'apprécier « en quoi [l'espace public et les espaces publics] sont désormais indissociables » (p. 9). D'emblée, il faut constater que le choix pédagogique de séparer l'espace public des espaces publics entrave en quelque sorte la possibilité de les ramener ensemble dans une lecture réellement intégrée. C'est au sein des quelques pages de la conclusion que l'auteur s'attelle réellement à cette tâche, avance un certain nombre d'idées, mais le défi reste entier lorsqu'on arrive au bout de l'ouvrage.
- 4 Pour ce fait, il serait recommandable (pour une troisième édition ?) d'y ajouter deux chapitres pour réellement compléter la démarche. Un premier chapitre pourrait approfondir la question qui porte sur cette étroite relation entre l'espace public et les espaces publics dans le monde d'aujourd'hui. Parce que là où les deux se rencontrent, l'espace symbolique et l'espace physique, il se passe quelque chose, comme le montre bien Paquot en remontant les lignes fortes de l'histoire de l'espace public. Comme dans les cafés de Habermas d'antan, l'opinion publique d'aujourd'hui cherche toujours, et malgré l'essor des nouvelles technologies, à se matérialiser dans les espaces physiques. À juste titre, l'auteur fait référence au *street art* et notamment à son côté politique (*guerrilla*), mais ne le développe pas assez pour en faire comprendre les ramifications. Pourtant, à titre de simple exemple, l'apparition récente clandestine du *street artist* britannique Banksy dans la « jungle de Calais » (cité de fortune érigée par les migrants qui cherchent à atteindre l'Angleterre depuis la France) a donné une tout autre dimension au débat politique. Citons également le mouvement Occupy qui se présente comme espace public dans les espaces publics ; l'occupation cible à la fois l'opinion publique et les lieux physiques. Sur un plan plus conceptuel, il convient également de mentionner les réflexions des philosophes allemands Peter Sloterdijk et Gesa Mueller von der Hagen sur le parlement gonflable (2005), une invitation à réfléchir le parachutage de la démocratie représentative dans l'approche de l'Occident au cours de la pacification du monde des années 1990 et 2000. Le parlement gonflable représente par excellence la confrontation entre l'espace symbolique et l'espace physique, son côté fondamental et incontournable face à son côté éphémère et fragile.
- 5 Un deuxième chapitre serait souhaitable pour approfondir les conséquences de l'avènement et de la prolifération des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'espace public et dans les espaces publics. La question que Paquot se pose à juste titre est à quel point les nouvelles technologies rendront l'espace public « flottant », « suspendu », « hors sol ». Il constate que le public (en tant qu'acteur politique et en tant qu'espace commun) deviendra spectateur qui ne participera que « dans l'anonymat le plus délicieux et intime qui soit » (p. 108). Mais il est à la fois spectateur et acteur. Outils de communication à la base, les nouvelles TIC créent à la fois un nouveau rapport entre l'individu et l'espace public (la démocratie directe ou participative se confronte de plus en plus à la démocratie représentative, en même

temps qu'on interroge la profondeur de l'engagement réel du citoyen-internaute), et entre l'individu et les espaces publics (un rapport qui passe par l'intermédiaire d'un logiciel de navigation ou par l'envoi instantané d'un *selfie* n'importe quand n'importe où). Et lorsque les médias traditionnels se servent de plus en plus des contributions des internautes-témoins qui, avec leurs téléphones intelligents, arrivent à capter les nouvelles dans tous les coins du monde, ce n'est pas seulement la presse écrite qui fait face à une concurrence sur la Toile ; il s'agit surtout d'une révolution dans la façon dont les individus peuvent (in)former l'opinion publique (donc animer l'espace public) par leur omniprésence dans les espaces publics.

- 6 Avec une telle lecture supplémentaire, pour laquelle, nul n'en doute, Paquot sera l'un des meilleurs, espérons qu'on arrive à appréhender pleinement cette indissociabilité de l'espace public des espaces publics, et vice-versa. Justement à l'heure où l'espace public risque de devenir flottant dans l'espace et dans le temps, un ancrage dans la façon dont on organise et aménage les espaces publics de demain sera plus que le bienvenu.

---

## BIBLIOGRAPHIE

HABERMAS, Jürgen (1968), *L'espace public*, Paris, Payot.

SLOTERDIJK, Peter et Gesa MUELLER VON DER HAGEN (2005), « Instant democracy: The pneumatic parliament » dans Bruno LATOUR et Peter WEIBEL (dir.), *Making Things Public*, Boston, MIT Press, p. 952-957.

## NOTES

1. [En ligne]. <http://lectures.revues.org/970> ; <http://colblog.blog.lemonde.fr/2010/02/12/thierry-paquot-lespace-public-passe-au-crible/> ; [http://www.nonfiction.fr/article-3141-lespace\\_public\\_passe\\_au\\_crible.htm](http://www.nonfiction.fr/article-3141-lespace_public_passe_au_crible.htm). Pages consultées le 20 avril 2016.

---

## AUTEURS

### RUUD VAN DER HELM

Ruud van der Helm est conseiller senior au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.  
Courriel : [ruudvanderhelm@gmail.com](mailto:ruudvanderhelm@gmail.com)

# Nathalie PATON (2015), *School shooting. La violence à l'ère de YouTube*

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Interventions »

Anaïs Djouad

---

## RÉFÉRENCE

Nathalie PATON (2015), *School shooting. La violence à l'ère de YouTube*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Coll. « Interventions »

- 1 Nathalie Paton s'est saisie d'un thème très médiatique, ce qui ne lui rend pas la tâche facile. En effet, nous avons tous pu appréhender l'importance de l'événement *school shooting* à travers de multiples médias.
- 2 Même s'il est beaucoup question des réseaux sociaux en ligne dans cet ouvrage — ces nouveaux lieux pour penser —, ils ne sont pas directement l'objet de l'étude que nous propose Paton, qui utilise ces nouveaux mécanismes d'interaction pour offrir une analyse des socialités qui naissent de pratiques subculturelles et dessinent des formes d'expressions que l'on peut considérer comme politiques. Trois enquêtes ethnographiques successives permettent de saisir une pratique communicationnelle qui dépasse largement le phénomène des tueries de masse dans les lycées.
- 3 L'originalité de ces travaux, ce qui constitue le fondement même de la thèse, c'est de proposer, en même temps qu'une analyse du mouvement social, une nouvelle herméneutique de la production de soi en tant que sujet autonome. Ainsi, modes de participations, pratiques langagières, mises en scène rendues possibles par les technologies de l'information et de la communication, communautés constituées autour d'événements précis, tous les éléments présentés par Paton revêtent un caractère transitionnel dans la mécanique d'élaboration de l'identité individuelle dans le collectif, désignée ici comme la *sociation* (page 172). Le sujet gagne grâce au réseau de nouvelles clés pour accéder à des types de reconnaissance, d'identification, impossibles

dans la vie sociale « classique ». Ces phénomènes nouveaux sont d'autant plus palpables quand ils sont illustrés à travers l'analyse de comportements punis par la loi : déviance, marginalité, mais surtout terrorisme.

- 4 Partant d'un phénomène longtemps considéré comme spécifique au territoire étatsunien, la première partie de l'ouvrage permet de déconstruire ce qui apparaît comme un événement culturellement contextualisé en événement plus global, mondialisation amplifiée par les réseaux. La carte des internautes participant à la mise en culture des modes d'interaction autour des *school shootings* (présentée à la page 19) révèle que l'activité numérique se répartit dans plus de sept pays à travers le monde. Dans les années 1990 émerge principalement aux États-Unis ce qui sera appelé plus tard un acte de *school shooting* en sociologie. Après le 11 Septembre, l'ampleur de ce qui n'est plus un phénomène localisable dérouté les quelques analystes occupés à vouloir dessiner un modèle social précis, limité. C'est une véritable culture du culte de la violence qui surgit, un exemple typique des déviances libérées de toutes normes sociales, grâce aux dispositifs des technologies de l'information et de la communication.
- 5 L'historiographie (de 1996 à 2011) des différents meurtres de masse et l'analyse des contenus produits par les acteurs des tueries montrent l'évolution des dispositifs de communication : vidéos, blogues, forums fleurissent sauvagement pour constituer au fur et à mesure un réseau complexe et presque organisé. Quand une plateforme d'échange est censurée, une autre apparaît presque immédiatement. Pour garantir une stabilité des références empiriques dans le temps, l'équipe de Paton met alors en place une plateforme d'archives spécifique afin d'y agréger tous les matériaux. Elle intègre également des groupes de discussion ; méthodologies scientifiques et journalistiques s'entremêlent alors pour garantir une recension sérieuse dans l'immensité en perpétuel mouvement qu'est internet. Ainsi, une large part de l'étude propose une analyse minutieuse de la construction de l'imagerie, de l'élaboration à la multiplication des supports, pour nous offrir une sociographie pertinente des codes, symboles et typologies d'expression et de diffusion de ceux qui se revendiquent comme adeptes de cette forme de violence.
- 6 Avec internet et ses supports intuitifs pour la production d'objets hypermédiatiques naissent des modèles d'expression et des relais d'information qui s'émancipent des normes sociales dans leurs formes et leurs contenus. La difficulté pour les autorités de surveiller ces mouvements et la facilité des médiations donnent à voir une subculture rapidement organisée, puissante, alors même qu'elle n'a aucune possibilité d'existence dans le « monde réel ». Néanmoins, aucun jugement n'est porté sur les technologies de l'information et de la communication. Au contraire, l'auteure tente de comprendre comment, à partir de la grande liberté offerte par les dispositifs numériques, certains individus laissent leurs fantasmes les plus sombres prendre des formes élaborées, en vérifiant le jeu des influences sur ceux qui restent anonymes tout en participant à la création de ces contenus et à la légitimation de leur existence.
- 7 Depuis une théorie de l'acteur dominé, voire annihilé socialement (beaucoup d'auteurs des massacres recensés expriment des maltraitances quotidiennes, souvent dans l'enceinte du lycée où ils passeront à l'acte) à qui les technologies de l'information et de la communication permettent d'accéder à une nouvelle image de lui-même et à la redéfinition de son identité, c'est bien face à un social en création que nous nous trouvons, entrant alors dans un cadre encore neuf de la sociologie, celui de la



sociotechnie. Car il nous faut comprendre les modes et moyens d'action des dispositifs numériques pour comprendre comment sont rendues possibles l'élaboration et la diffusion d'une culture qui se développe et se diffuse presque exclusivement par ces dispositifs technologiques. Il semble en effet que ce sont les plateformes numériques et le détournement de leurs usages initiaux qui permettent aux acteurs de donner une force intrigante à ce qui pouvait apparaître comme un *simple* mouvement marginal.

- 8 Ce qui semblait n'être au départ qu'un phénomène immoral dont il faut saisir les sources, laisse finalement apparaître au cours des recherches, un réseau complexe de microsocialités, sans territoires mais construites autour de rituels, de représentations du réel, d'idéologies, de symboliques puissantes. Alors ce n'est pas tant la question du passage à l'acte de certains lycéens qui est discutée mais bien les possibilités d'une construction d'un champ social émulée par les espaces technologiques de communication.
- 9 Paton aurait pu s'arrêter à l'analyse des médiations par les acteurs des tueries ou par ceux qui se déclarent prêts à passer à l'acte. Son travail l'amène finalement à dépasser son sujet pour remettre en question les cadres classiques de l'analyse de la médiation, comme s'ils ne suffisaient plus à livrer une analyse pertinente à l'ère des technologies de communication.
- 10 Nous avons donc deux tendances fortes dans la culture internet des *school shootings* : d'un côté, les criminels et ceux qui expriment leurs désirs de passer à l'acte, ceux qui les défendent et trouvent le moyen d'exprimer leur attirance pour la violence et les meurtres en masse, de l'autre, des internautes qui veulent s'exprimer sur les événements, parfois les proches des victimes, parfois les proches des tueurs, et tous les anonymes. Tous mettent progressivement en place des stratégies de communication, structurant leurs discours et créant aussi des réseaux thématiques, relayés quand la censure les rattrape et de plus en plus vigilants à l'égard de leur visibilité, alors que le regard, notamment celui des médias classiques, se transforme, particulièrement après le 11 Septembre.
- 11 C'est un thème cher aux sciences humaines actuelles que nous retrouvons ici, celui de comprendre comment une culture se constitue et en quoi les dispositifs numériques permettent, déplacent, modifient ces cultures émergentes, et peut-être sensibilisent à celles-ci.

---

## AUTEURS

### ANAÏS DJOUAD

Anaïs Djouad est doctorante en sciences humaines et sociales à l'École des hautes études en sciences sociales, accueillie par le Centre Edgar Morin (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), sous la direction de Pierre-Antoine Chardel et Éric Guichard. Courriel : [anaïs.djouad@ehess.fr](mailto:anaïs.djouad@ehess.fr)

# Julien PÉQUIGNOT et François-Gabriel ROUSSEL (dir.) (2015), *Les métavers. Dispositifs, usages et représentations*

Paris, L'Harmattan

Thomas Michaud

---

## RÉFÉRENCE

Julien PÉQUIGNOT et François-Gabriel ROUSSEL (dir.) (2015), *Les métavers. Dispositifs, usages et représentations*, Paris, L'Harmattan

- 1 Ce livre s'intéresse aux théories récentes des *métaversalistes*, terme créé par François-Gabriel Roussel pour désigner les chercheurs qui étudient les métavers. Il établit une distinction entre ces univers simulés et les jeux vidéo. Les métavers furent imaginés par la science-fiction depuis les années 1960, puis se développèrent sur Internet à partir de 1996. En 2010, il en existait environ 1 000. Selon Roussel, les jeux vidéo tendent à se développer de plus en plus en ligne et à devenir des métavers. L'ouvrage présenté rassemble les interventions les plus remarquables d'une journée d'étude organisée en 2014 à l'Université Sorbonne Nouvelle.
- 2 Claude Meyer, dans une contribution intitulée « Les métavers entre théophanie et ontophanie », propose d'établir une généalogie des technologies qui ont permis la création de métavers. Il s'intéresse à l'histoire de l'informatique et estime, dans une perspective kantienne, que la révolution numérique est aussi une révolution phénoménologique, car elle modifie les perceptions des utilisateurs. Il s'inscrit dans la continuité de Michel Foucault pour décrire les innovations récentes comme des technologies de l'esprit, voire comme des technologies de l'imaginaire. Il emprunte le concept d'ontophanie à Stéphane Vial, qui le développe dans *L'être et l'écran*. Meyer

remonte à la pensée des cybernéticiens, au paradigme calculatoire, la « LSD Connection », particulièrement influente en Californie dans la lignée du mouvement hippie, et à l'origine du transhumanisme, dont une partie de la philosophie consiste à promouvoir l'immortalité cognitive par le transfert spirituel dans des mondes virtuels. Le film *Tron*, sorti en 1982, est aussi présenté comme un élément important dans l'histoire des métavers. Meyer évoque l'importance du roman de William Gibson *Neuromancien*, qui développait en 1983 le concept de cyberspace, devenu par la suite très utile aux informaticiens pour concevoir les mondes simulés. Mais c'est dans le roman *Snow Crash*, de Neal Stephenson, que fut utilisé pour la première fois le terme de *métavers*, en 1992. Quatre ans plus tard, les premiers jeux en ligne, ou métavers, apparaissaient. Meyer propose de dépasser le terme de *virtuel*, devenu obsolète, pour le remplacer par la formule « informatiquement simulé (monde IS) ». Il conçoit l'avènement des métavers et des innovations, notamment dans le secteur des objets connectés, comme des étapes vers un nouvel état phénoménologique : « Tout se passe comme si, d'un point de vue phénoménologique, nous étions dans un immense ARG, un Alternate Reality Game, un jeu en réalité alternée que l'on pourrait appeler *Tron* et qui lierait le monde réel et le monde fictionnel [...] » (p. 40).

- 3 Philippe Bonfils prolonge ses travaux sur l'influence des environnements numériques sur les modalités de communication et de médiation dans un article intitulé « Dispositifs socio-techniques, expériences communicationnelles et immersions ». Il cite plusieurs études qui ont défini la manière dont le comportement est modifié par les technologies immersives, ces environnements générant notamment dans certaines formations de nouvelles possibilités performatives de communication chez les apprenants. L'auteur aborde quelques problématiques méthodologiques et appelle à établir un programme de recherche visant à mieux connaître l'influence des métavers sur le psychisme des utilisateurs et les modalités de communication spécifiques liées à ces mondes simulés.
- 4 Dans le chapitre « L'avatar, le double et la mort dans les mondes virtuels vidéoludiques », Fanny Georges s'intéresse à l'expérience de la mort dans les jeux vidéo. Elle s'appuie sur les travaux de Louis-Vincent Thomas et sur ceux d'Edgar Morin dans *L'homme et la mort* pour analyser ce phénomène. L'avatar est perçu comme un double de l'humain associé à l'immortalité, mais par lequel le joueur fait aussi l'expérience de la mort. Thomas fut le fondateur d'une science étudiant les représentations de la mort, la thanatologie, en s'appuyant sur des récits contemporains comme la science-fiction. La thanatosémiologie s'intéresse aux imaginaires et aux symboles associés à la mort. Georges cite Thierry Jandrok qui explique que les joueurs sont dans un état de « transe cybernétique », « ni morts ni vivants », les jeux se caractérisant par leur « structure hypnotique aux effets addictifs » (p. 62). Elle estime que le jeu vidéo permet une expérience ludique de la mort à la première personne. Serge Tisseron considère que cette pratique n'est pas immorale ou dangereuse, car les avatars offrent la possibilité aux joueurs de « mettre en scène leurs angoisses d'abandon, de mort, de se familiariser avec elle et de la dépasser » (p. 68). Il s'agit d'une métaphore de l'adolescent qui devient adulte, et ce rite de passage permet de « faire mourir une partie de soi dont le sujet veut se débarrasser » (p. 68). Les avatars peuvent être utilisés comme des « médiateurs thérapeutiques » entre le psychologue et le patient. Georges conclut son article en précisant que les imaginaires de la mort dans les jeux vidéo offrent l'occasion de « maîtriser la mort et de l'appriivoiser » (p. 71).

- 5 L'article de David Peyron s'intitule « Le dedans et le dehors : comment la pratique des univers virtuels se construit au sein d'un vaste répertoire de pratiques et de références culturelles ». Il explique que les mondes virtuels décrits dans la science-fiction ont depuis leur apparition généré des réactions contrastées. Ils sont célébrés par une partie des utopistes de l'immersion, mais aussi décriés comme vecteurs d'une fuite du réel et d'une désocialisation telles qu'elles sont présentes dans les dystopies cyberpunks (p. 75). L'auteur a effectué une thèse qui explorait « les modalités de l'émergence d'une identité et d'une sous-culture de fans nommée culture geek » (p. 77). Cette culture est le produit de la rencontre des imaginaires de la science-fiction et de la *fantasy* avec les technologies numériques et l'informatique. Cette thèse repose sur 53 entretiens semi-directifs qui visaient à déterminer l'affiliation identitaire des individus à la culture *geek*, et principalement à l'imaginaire de la science-fiction et de la *fantasy*. Peyron montre que cette culture *geek* permet à la pratique d'univers virtuels de ne pas être isolante et simpliste, mais de s'inscrire dans un ensemble vaste et irréductible d'éléments en interaction.
  
- 6 Julien Péquignot intitule sa contribution « Le métavers comme métaphore de la représentation IRL et virtuel dans la web-série *Noob* ». Il s'intéresse à cette série créée en 2008 et qui connaît depuis un grand succès en France. Le terme de *noob* désigne tout débutant dans le milieu des jeux vidéo, en particulier les jeux multijoueurs. Son étude de la série le mène notamment à proposer une définition du terme de *métavers* :
 

Construction mentale à partir d'une configuration donnée de dispositifs techniques et sociaux aboutissant entre autres à l'expérience de la perception et de la conception d'un monde autonome interactif distingué du nôtre, proposant un ensemble de paramètres cohérents et fonctionnant indépendamment des individus qui le composent et y évoluent (p. 109).
  
- 7 Roussel s'intéresse aux « IHM et ICM dans les métavers, à travers le cinéma ». Il part du constat que les métavers ont été imaginés dans les années 1960 par les auteurs de romans de science-fiction, comme Daniel F. Galouye qui publia *Simulacron 3* en 1964. L'un des premiers métavers fut *Le deuxième monde* (1997), ancêtre français de *Second Life*. Roussel propose une étude des différents moyens techniques imaginés pour se connecter aux métavers. Il s'est livré à une étude à la fois diachronique et synthétique des moyens techniques relevant des IHM (interfaces homme-machine) ou des ICM (interfaces cerveau-machine). Il élargit d'ailleurs son enquête aux films dans lesquels les personnages utilisent des technologies leur permettant d'accéder à l'inconscient des autres (*Inception*) ou de se faire implanter des souvenirs (*Total Recall*). L'auteur établit une typologie à partir d'une trentaine de films de science-fiction plus ou moins connus. Il évoque notamment les implants neuronaux, la dématérialisation et la numérisation vers les métavers, des avatars humains ou biologiques télécommandés ou encore des nanocellules implantées. Les réalisateurs de films de science-fiction ont manifesté un imaginaire très riche qui participe aux représentations des technologies du futur. Pourtant, Roussel estime qu'« aujourd'hui, réalité et fiction se rejoignent de plus en plus, et le cinéma en témoigne » (p. 155). Il affirme même que « les IHM et ICM, que l'on voit maintenant dans les films sur les métavers, ne font que reprendre des technologies existantes » (p. 155), ce qui pose des questions éthiques.
  
- 8 Cet ouvrage est intéressant sur de nombreux plans. Il montre notamment l'influence de l'imaginaire, par exemple de la science-fiction, sur la création des métavers. Ces mondes simulés stimulent aussi l'imaginaire de leurs utilisateurs, et de nouvelles

formes de liens sociaux émergent, posant des problématiques psychologiques et sociologiques aux spécialistes des mondes simulés. Si les études sur les métavers sont encore trop peu nombreuses, cet ouvrage propose des pistes stimulantes pour un domaine de recherche qui pourrait devenir stratégiquement important, notamment pour comprendre les orientations psychiques d'individus de plus en plus nombreux à créer des liens sociaux spécifiques dans les mondes simulés.

---

## AUTEURS

### THOMAS MICHAUD

Thomas Michaud est docteur en sciences de gestion du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Il est chercheur indépendant. Courriel : [michaud.thomas@yahoo.fr](mailto:michaud.thomas@yahoo.fr)

Serge PROULX, José Luís GARCIA et  
Lorna HEATON (dir.) (2014), *La  
contribution en ligne. Pratiques  
participatives à l'ère du capitalisme  
informationnel*

Québec, Presses de l'Université du Québec

Gilles Pronovost

---

## RÉFÉRENCE

Serge PROULX, José Luís GARCIA et Lorna HEATON (dir.) (2014), *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, Québec, Presses de l'Université du Québec

- 1 Le Web, on le sait, mène à tous les excès d'interprétation. Les analyses oscillent entre pessimisme profond, revendication de créativité illimitée et individualisme extrême. On s'est même permis de *numéroter* les innovations : nous en serions au « Web 3.0 » en attendant le prochain millésime. Les publications se multiplient à profusion, le départage n'en est rendu que plus délicat.
- 2 Heureusement, Serge Proulx et quelques-uns de ses collaborateurs nous aident à faire le tri. Proulx a mené et mène toujours une carrière internationale qui a suivi de très près les évolutions technologiques et surtout les tendances sociales autour des usages de plus en plus diversifiés du numérique. À son habitude, il travaille en équipe, multipliant les regards croisés. Cette fois, il est question de contribution en ligne, c'est-à-dire de la participation directe des usagers à la construction du contenu du Web, avec ou sans visée marchande, dans un contexte qui est qualifié de « capitalisme informationnel ». Mais comme toujours dans le cas d'ouvrages collectifs, les points de

vue vont des perspectives locales aux enjeux internationaux, des études de cas aux réflexions plus théoriques.

- 3 Dans ce contexte, il n'est pas vraiment possible de rendre justice à l'ensemble de l'ouvrage. Je retiendrai donc quelques points saillants. D'entrée de jeu, en introduction, on distingue quatre courants de pensée. Le premier insiste sur la culture de participation (notamment politique) que permet d'amplifier le numérique ; le deuxième fait référence à l'utilisateur qui est aussi producteur de contenu ; le troisième met l'accent sur la contribution au contenu du Web non par des professionnels, mais par des « amateurs » tout aussi compétents dans certains domaines ; le quatrième enfin insiste plutôt sur l'importance du partage de contenu et d'information entre les usagers. On ne peut pas dire que les 16 chapitres qui constituent l'ouvrage respectent vraiment ces distinctions, mais un effort a été fait pour en départager quelques-uns autour de ces notions. Ainsi une troisième partie, centrée précisément sur la contribution des usagers, avec cinq articles (Guillaume Latzko-Toth, Julien Rueff, Stéphane Couture, Claudine Bonneau et encore de Christian Licoppe et Marie-Christine Legout), traite par exemple des codes sources, des réseaux sociaux géolocalisés et des *chats*.
- 4 Mais on aura tôt fait d'en rappeler le contexte du « capitalisme informationnel », qui s'alimente à des contributions en ligne a priori sans valeur marchande, mais vite devenues monnaies d'échange (notamment pour la publicité ciblée) (article de Proulx). Ou encore, les industries culturelles, qui se dotent du paravent d'« industries créatives », déploient leur logique économique au sein d'activités dites immatérielles mais tellement profitables (José Luís Garcia). Ou encore, la reconfiguration de l'espace marchand à un espace sans frontières se joue des espaces nationaux (Filipa Subtil). Dans le même ordre d'idée, Dominique Pasquier s'attache à démontrer l'ambivalence d'un tel « Web participatif » puisque, on s'en doute bien, de nombreux internautes expriment leur opinion sur à peu près tout (livres, cinéma, hébergement, etc.), ce qui facilite d'autant la commercialisation de nombreux produits.
- 5 On a droit aussi à des analyses plus ponctuelles portant par exemple sur YouTube (dérision, subversion, Patrícia Dias da Silva ; éventuelle surévaluation de la participation politique directe, João Carlos Correia), sur des sites Web de résistance culturelle (Mélanie Millette), sur des réseaux spécialisés autour de champs d'intérêt culturels ou scientifiques (Tânia Alves et José Luís Garcia).
- 6 Comme on le constate par les contributions, l'ouvrage s'alimente à des coopérations fructueuses, principalement entre des chercheurs du Québec et du Portugal. Revenant sur ces travaux, les trois directeurs de l'ouvrage rappellent en conclusion que cette « culture de contribution » (l'expression est de Proulx) s'avère, faut-il s'en étonner, à la fois hétérogène, diversifiée et de qualité parfois fort discutable. Les savoirs mobilisés vont de l'information scientifique de pointe à la description du jardin du voisin. La dimension proprement ludique tout autant que les intérêts commerciaux prédominent.

---

## AUTEURS

### GILLES PRONOVOST

Gilles Pronovost est professeur émérite à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Courriel : [gilles.pronovost@uqtr.ca](mailto:gilles.pronovost@uqtr.ca)



# Pascal ROBERT (dir.) (2016), *Bande dessinée et numérique*

Paris, CNRS Éditions

Mira Falardeau

---

## RÉFÉRENCE

Pascal ROBERT (dir.) (2016), *Bande dessinée et numérique*, Paris, CNRS Éditions

- 1 Enfin, un ouvrage de langue française qui aborde l'ensemble des questions touchant les liens étroits entre le neuvième art et le Web ! *Bande dessinée et numérique* est un ouvrage collectif dirigé par Pascal Robert, professeur à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Les collaborateurs sont soit des professeurs, soit des doctorants. Quelques praticiens se joignent également à l'équipe en fin de parcours. Selon les intitulés des chapitres (historique, sémiologique, sociologique, statistique), tous les aspects sont couverts, mais d'une façon inégale, ce qui donne à l'ensemble une tonalité quelque peu disparate.
- 2 Dans sa présentation, Robert souligne bien évidemment le point fondamental du livre, qui est le passage du papier à l'écran, à la façon de plusieurs arts, dont la littérature ou l'illustration, qui ont par ailleurs une parenté avec la bande dessinée. Il aborde les défis techniques de ce passage pour un art dont la subtilité consiste précisément à simuler le son, le mouvement ainsi que la sensation de l'espace et du temps qui passe. Si le passage au numérique permet d'ajouter du son et des mouvements réels aux *webcomics*, ce qui les rapproche du dessin animé, sommes-nous en train d'assister à la naissance d'un nouveau langage ? demande Robert. L'apparition de nouveaux concepts, tel le « turbomédia », hybride entre la bande dessinée et le dessin animé, le laisse présager.
- 3 Sautons immédiatement au chapitre 2, qui aurait dû se trouver au début de l'ouvrage, car il met véritablement la table : « La bande dessinée numérique vue d'ailleurs », signée par Julien Baudry et Philippe Paolucci, consiste en fait en une présentation claire du bref historique de la bande dessinée numérique aux États-Unis, à partir des débuts

dans les années 1990 jusqu'à nos jours. Comme ils en sont les précurseurs, leur rôle est fondamental aussi bien dans l'élaboration des multiples facettes de ce nouvel art que dans l'invention de nouveaux concepts et forcément, d'une nouvelle terminologie, tels les *webcomics*, les *web blogs* et le *digital first*, qui concerne la diffusion numérique. La deuxième section de ce chapitre présente l'apport indiscutable de la Corée, surtout en ce qui concerne le *web toon*, contraction de *cartoon* et de *Web*, à savoir des bandes dessinées numériques animées. Pays le plus connecté du monde, chiffres à l'appui, la Corée a innové dans ses *manhwas* (bandes dessinées coréennes) numériques en poursuivant la tradition, très forte également dans l'univers des mangas, d'une interaction appuyée avec les lecteurs : ces derniers sont désormais invités grâce au Web à voter pour leur bande dessinée préférée, ce qui augmente du même coup la rétribution des auteurs et la valeur marchande des publicités associées ! Enfin, la Corée a innové non seulement avec les *scrolls comics* (bandes dessinées déroulant verticalement à l'écran), mais aussi avec ses *apptoons* (applications de *cartoon*) qui permettent de lire des bandes dessinées conçues spécifiquement pour iPad avec sons et phases ludiques.

- 4 Une fois tous ces concepts et mots nouveaux apprivoisés, il est beaucoup plus aisé de plonger dans les autres études de ce livre dense. La « Typologie des bandes dessinées numériques » constitue l'autre temps fort de ce collectif. Magali Boudissa se prête ici à un exercice périlleux, à savoir débroussailler de façon structurée et efficace les multiples déclinaisons d'un art en train de s'élaborer sous nos yeux. Elle fixe tout d'abord la distinction entre la bande dessinée traditionnelle numérisée, donc adaptée de diverses façons pour les écrans, et la bande dessinée directement pensée pour le numérique. Dans ce second cas, l'écran fixe (à la façon d'un tableau) est de plus en plus supplanté par un écran-fenêtre qui permet de faire dérouler verticalement ou horizontalement les images où peuvent apparaître progressivement les bulles et divers éléments. Enfin, l'espace en devient presque extensible pendant que s'y ajoute soit du son — bruit, voix, musique —, soit de l'animation de divers types d'images — dessins, bandes dessinées, photos, vidéos. L'hypertextualité du média est soulignée, qui laisse toute liberté au lecteur de cliquer ou non sur les diverses options qui s'offrent à lui. Mais plus profondément, la même question revient sans cesse en filigrane, question que Boudissa pose judicieusement en conclusion : cette hybridation est-elle en train de mener à l'éclosion d'un nouveau langage ?
- 5 Trois chapitres semblent pécher par emphase dans leurs ambitions : les titres annoncent beaucoup plus que ce que les auteurs livrent : « Sémiologie de la bande dessinée numérique » (Julia Bonaccorsi) et « Pour une sociologie des usages et de l'innovation appliquée à des récits innovants » (Julien Falgas) ne sont en fait respectivement que des analyses d'œuvres françaises de bande dessinée numérique sur le Web, analyse sémiologique dans un cas, sociologique dans l'autre. Bonaccorsi étudie *Little Tulip* (de François Boucq et Jérôme Charyn) et *Guffin* (Pierre Maurel), tandis que Falgas se penche sur *Les autres gens* (collectif dirigé par Thomas Galène) et *MediaEntity* (Simon Kansara et Émilie Tarascou).
- 6 Enfin, le premier chapitre du collectif, intitulé « Généalogie de la bande dessinée numérique » (Julien Baudry), se livre simplement à un bref historique de la bande dessinée numérique en France. Or, comme dans la plupart des pays occidentaux, la France suit un parcours décalé de quelques années par rapport aux États-Unis, qui innovent sans cesse. Que ce soit par l'apparition en 1980 du multimédia (ou cédérom),

par lequel on reproduisait des bandes dessinées adaptées, ou par l'emploi généralisé de la technologie Flash, qui a permis à tout un chacun de produire des images animées au tournant du millénaire avec un déferlement des blogues d'artistes et des webzines, suivi du développement d'Internet haute vitesse qui facilite la consultation des sites de presse en ligne, toutes ces nouveautés se répandent désormais à la vitesse de la lumière tout autour du monde et les notions de frontières géographiques deviennent de plus en plus obsolètes.

- 7 La difficulté de poursuivre des recherches poussées dans le domaine numérique est accentuée par l'évolution extrêmement rapide des inventions. On en a un exemple typique dans le chapitre « La lecture numérique : repères statistiques » (Christophe Evans). Dommage que l'enquête repère ait été menée en 2011 pour un livre paru en 2016 et dont le commentaire sera lu en 2017 ! Autant dire une éternité plus tard ! Les considérations sont par conséquent souvent dépassées, par exemple lorsque l'auteur souligne que l'ordinateur est le support privilégié des bandes dessinées numériques, puis s'autocontredit aussitôt quand il corrige en note qu'une enquête de 2014 annonce que la tablette a supplanté l'ordinateur. Ce que tous savent bien maintenant. Un point fort intéressant à enregistrer pour les futures enquêtes est que les lecteurs sondés perçoivent mal les distinctions entre les diverses formes d'art — jeu vidéo, dessins animés, films, séries — rattachées à un même univers fictionnel.
- 8 Le collectif se termine sur une entrevue avec trois auteurs français de *webcomics*, dans un style qui renvoie davantage au magazine qu'à l'ouvrage de fond. Mais le livre reste un incontournable pour qui veut soit s'initier au domaine, soit approfondir sa réflexion sur les nouveaux langages des images numériques. L'ouvrage ouvre la porte sur de nouvelles trajectoires. La bande dessinée continue à jouer des tours, à se métisser comme elle l'a toujours fait. Hier, c'était par la caricature, les histoires en images, le dessin animé, le roman (graphique). Demain, elle sera « transmédia », « turbomédia » (*Net Art*, *webcomic*, *webzine*), abolissant les frontières pour s'éclater sur la Toile pour le plus grand bonheur des jeunes générations.

---

## AUTEURS

### MIRA FALARDEAU

Mira Falardeau est professeure retraitée des cégeps et des universités, spécialiste de l'humour visuel : caricature, bande dessinée, dessin animé et image Web. Courriel : [mir.falardeau@videotron.ca](mailto:mir.falardeau@videotron.ca)

# Jocelyn SAINT-PIERRE (2016), *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*

Québec, Septentrion

Jean-René Philibert

---

## RÉFÉRENCE

Jocelyn SAINT-PIERRE (2016), *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*, Québec, Septentrion

- 1 En portant son regard d'historien sur la Tribune de la presse du Parlement de Québec, Jocelyn Saint-Pierre nous fait découvrir une institution dont l'étude s'avère fort pertinente pour quiconque s'intéresse à la sociologie du journalisme. À cet égard, puisque la pratique journalistique est largement tributaire du contexte social dans lequel elle s'exerce, il n'est pas anodin que l'auteur fasse commencer son étude de la Tribune en 1960, avec la Révolution tranquille. L'institution devient alors un véritable microcosme de l'évolution générale du journalisme professionnel dans l'histoire récente et mouvementée de la société québécoise.
- 2 Cette similarité entre les défis auxquels fait face la Tribune et ceux de la profession de journaliste semble toutefois prendre racine dans un passé plus lointain, qui nous ramène à l'ambiguïté entourant les statuts de l'une et de l'autre. Dès le chapitre 1, cette ambiguïté ressort des origines de la Tribune, qui est le fruit d'un compromis entre les parlementaires et les acteurs de la presse écrite pour autoriser des journalistes à rapporter les débats du Parlement. Travaillant dans les principaux journaux de l'époque, ces journalistes en viennent à se doter en 1871 d'un comité dont le mandat principal est d'accréditer, sous la sanction du président de la Chambre, les journalistes autorisés à accéder aux débats parlementaires. À l'image d'autres institutions britanniques, la Tribune résulte donc d'un bricolage à travers lequel les us et coutumes sont progressivement reconnus et acquièrent quelques assises légales. Saint-Pierre fait

valoir les mérites de cette approche qui se montre efficace pour résoudre des situations potentiellement conflictuelles. En déléguant son pouvoir au comité de la Tribune de la presse, le président de la Chambre limite les risques d'ingérence du pouvoir politique dans le choix des journalistes accrédités et contraint indirectement les entreprises de presse à reconnaître une certaine autonomie à la pratique journalistique puisque les accréditations sont accordées à « des personnes et non à des entreprises » (p. 43). Cette reconnaissance tacite d'un journalisme professionnel n'évacue pas les difficultés que pose sa définition. Sans être explicitement présentées par Saint-Pierre, ces difficultés façonnent l'organisation même de son ouvrage. Ainsi les défis auxquels la Tribune fait face sont-ils plus largement ceux qui concernent le questionnement sur l'identité des journalistes ; une identité qui est constamment déchirée entre la recherche d'un statut professionnel et la nécessité de maintenir une certaine souplesse pour répondre aux besoins des entreprises médiatiques.

- 3 Au chapitre 2, ce questionnement s'articule autour du lien entre les supports médiatiques et l'identité professionnelle des journalistes. Issu de la presse écrite, le journalisme parlementaire est bousculé par l'arrivée des médias électroniques, d'abord celle de la télévision. Le développement fulgurant de Radio-Canada dans les années 1960 impose alors à la Tribune une réflexion sur les critères de l'accréditation journalistique. L'importance du dispositif technique de ce média par rapport aux médias écrits implique de donner l'accès à des techniciens de divers ordres. La réflexion conduit d'abord à des accréditations variant en fonction des statuts, puis à des accréditations individuelles identiques pour tous. Cet assouplissement confère indirectement un pouvoir supplémentaire à la Tribune, dont le nécessaire travail est mis en valeur par l'accroissement des demandes d'accréditation. Ces demandes sont aussi stimulées par l'arrivée de la radio, des agences de presse et d'autres facteurs comme la montée du nationalisme québécois. La tendance s'inverse par la suite avec la baisse du nationalisme et le développement d'Internet, puis des outils du Web 2.0 qui permettent de contourner le travail journalistique encadré par la Tribune. Selon la plupart des acteurs auxquels Saint-Pierre donne la parole, les changements apportés par le Web viennent miner le travail journalistique professionnel. D'ailleurs, l'évolution récente du journalisme y est dépeinte de façon plutôt négative, avec les phénomènes de concentration, de convergence et de montée de l'information spectacle.
- 4 Dans le chapitre 3, le questionnement sur l'identité des journalistes prend plutôt la forme d'une réflexion sur les relations qu'ils entretiennent avec les partis politiques et les politiciens. Au cœur de cette réflexion se trouve le dilemme entre l'autonomie journalistique et la nécessaire proximité avec les élus. Ce dilemme s'incarne dans la tradition rapportée par Saint-Pierre qui consiste pour la Tribune à organiser un banquet annuel en vue de faire fraterniser ses membres avec les politiciens. Le banquet, qui fait office de trêve entre les journalistes et leurs vis-à-vis politiques, est à la fois apprécié pour son côté humain et critiqué pour les questions déontologiques qu'il soulève. Il est aussi le reflet de la relation amour-haine qui caractérise les rapports des médias avec la politique et les gouvernements. La qualité de ces rapports est ponctuée par divers événements marquants, comme la crise d'Octobre ou les deux référendums qui sont en même temps des occasions pour l'auteur de rappeler le clivage plus ou moins prononcé qui existe entre les médias francophones et anglophones selon le gouvernement en place. Globalement, il en ressort que l'autonomie journalistique n'est pas synonyme de neutralité et que cela a pour conséquence d'inciter le bureau du premier ministre à exercer un contrôle de plus en plus professionnel de l'information.

Ce virage s'opère surtout avec Robert Bourassa et montre que la dynamique du travail journalistique est à la fois critiquée et assimilée par le milieu politique.

- 5 Dans le chapitre 4, l'identité journalistique est abordée à travers la description détaillée des caractéristiques des membres de la Tribune et de leurs conditions de travail. Il y est question entre autres de l'intégration lente des femmes, de la rémunération, des perspectives d'emploi, de l'intégration des jeunes journalistes. La Tribune offre ainsi un portrait concentré de l'évolution de la communauté journalistique, avec la particularité de symboliser le journalisme dans ce qu'il a de plus sérieux. Paradoxalement, Saint-Pierre explique que la Tribune sert généralement davantage de tremplin que d'objectif de carrière pour les journalistes. La majorité d'entre eux y restent moins de 3 ans et la durée moyenne du passage est de 5,6 années (p. 236). Cela dit, la Tribune est une occasion pour les journalistes de tisser des liens professionnels tout en étant plongés dans une compétition palpable sur le terrain. Le cadre exigü dans lequel s'accomplit le travail parlementaire vient donc accentuer certains traits de la pratique journalistique habituelle. Des problèmes comme l'uniformisation du choix et du traitement des nouvelles y deviennent particulièrement manifestes. Vers la fin du chapitre, Saint-Pierre montre que le *modus operandi* des journalistes parlementaires suit néanmoins l'évolution de la profession qui, ces dernières années, est notamment marquée par la montée de l'opinion dans l'information.
- 6 L'auteur consacre le chapitre 5 à la description des lieux politiques dans lesquels s'exerce le journalisme parlementaire. En commençant par la ville de Québec, il en vient à décrire dans le détail la configuration des lieux de l'Assemblée nationale et la manière dont les journalistes les investissent. Ce chapitre fait ainsi ressortir l'importance pour l'identité journalistique du contexte dans lequel la pratique s'exerce et surtout les contraintes matérielles de cette pratique. Ces contraintes se traduisent par des luttes menées par la Tribune pour obtenir certains aménagements qui en viennent à moduler aussi le travail des élus. Un exemple est celui de la mise en place de la salle de points de presse, ou *hot room*, qui accommode les divers médias, mais où se déroule un exercice de communication exigeant et stressant pour les politiciens qui doivent y mettre les pieds. Or, cet exercice n'existait pas du temps de la presse écrite. L'acquisition d'un pouvoir de représentation des journalistes par l'intermédiaire de la Tribune ne contribue pas seulement à implanter le dispositif dont ils ont besoin pour la construction de l'information, elle modifie également la dynamique même du travail politique.
- 7 Alors que le chapitre 6 met surtout en relief la difficulté croissante pour les journalistes de gérer une information de plus en plus abondante, le chapitre 7, qui lui est complémentaire, présente les usages des technologies qui sont à la fois la cause de ce problème et sa solution. Dans ces deux chapitres, Saint-Pierre retrace l'évolution de ces technologies qui ont une incidence sur la manière de collecter et de transmettre l'information. Que l'enregistreuse remplace le calepin et que des images puissent être captées de plus en plus facilement n'est pas sans conséquence sur les rapports entre les journalistes et les élus. Il ressort des propos de l'auteur que cette production de traces documentaires des activités politiques accentue l'importance de la performance discursive au détriment des messages. Une activité comme la période de questions devient de plus en plus un « exercice dominé par la partisanerie politique et le spectacle » (p. 353). En abordant divers aspects de la collecte d'information, notamment le *scrum*, la conférence de presse ou le point de presse, l'auteur met en lumière la

difficulté à concilier l'efficacité du travail journalistique avec la mise en contexte de l'information. La critique prend toutefois des accents pessimistes face à l'évolution récente du travail journalistique et à l'accélération de son rythme. Cette impression se confirme dans la conclusion, qui est par moments moralisatrice et donne parfois l'impression d'un âge d'or du journalisme et de la vie politique qui serait révolu. Ce sont moins certains constats comme l'hyperconcurrence des médias ou la tyrannie du direct qui sont discutables que la signification qu'ils revêtent pour l'avenir démocratique du Québec. Cette remarque n'empêche pas de souligner le travail remarquable et nuancé de Saint-Pierre, dont les conclusions reflètent peut-être surtout l'état d'esprit actuel et celui des personnes interviewées. Il faut d'ailleurs se méfier de la préface, des titres et des sous-titres du livre qui suggèrent un travail moins posé que ce qui est accompli par l'auteur.

---

## AUTEURS

### JEAN-RENÉ PHILIBERT

Jean-René Philibert est chargé de cours, Université Laval. Courriel : jean-rene.philibert.1@ulaval.ca

# Delphine SAURIER (2013), *La fabrique des illustres. Proust, Curie, Joliot et lieux de mémoire*

Paris, Éditions non standard, Coll. « SIC Recherches en sciences de l'information et de la communication »

Hélène Jeannin

---

## RÉFÉRENCE

Delphine SAURIER (2013), *La fabrique des illustres. Proust, Curie, Joliot et lieux de mémoire*, Paris, Éditions non standard, Coll. « SIC Recherches en sciences de l'information et de la communication »

- 1 Pourquoi certains artistes fêtés de leur vivant tombent-ils dans l'anonymat après leur mort, tandis que d'autres, contestés, voire délaissés au cours de leur vie, connaissent une brillante carrière et accèdent à la renommée de façon posthume ?
- 2 C'est pour répondre à cette interrogation que Delphine Saurier entreprend d'analyser, sur un mode comparatiste et une période de 50 ans, la construction d'hommes et de femmes célèbres. Plus encore, les figures, choisies notamment sur la base de leurs divergences (un écrivain et trois scientifiques), sont étudiées à partir du cadre précis de lieux historiques qui les célèbrent.
- 3 D'un côté, Marcel Proust, de l'autre, Marie Curie ainsi que le couple Frédéric et Irène Joliot-Curie : ces figures contrastées se prêtent à l'analyse du phénomène de la circulation des savoirs et des valeurs. Considérées comme des objets culturels prenant sens et forme selon les processus de circulation, leurs trajectoires vont être analysées en trois étapes, trois « actes » marquant chacun un tournant décisif.
- 4 L'acte 1, fondateur, se caractérise par une volonté de préserver les divers lieux à la mémoire des personnes admirées :
  - Lieu de vacances et de villégiature pour Proust : la maison de tante Léonie ;



- Lieu de travail (bureau et laboratoire) devenu salle d'exposition de l'Institut du radium, puis Musée Curie, aujourd'hui conservé en la mémoire de Marie Curie, mais aussi et d'abord d'Irène et de Frédéric Joliot-Curie.
- 5 Dans les deux cas, tant les individus que les structures créées (dans la filiation des sociétés savantes du XIX<sup>e</sup> siècle) œuvrent pour la sauvegarde des lieux ainsi que pour faire passer à la postérité les personnalités et leurs œuvres.
  - 6 Leurs idéologies sont toutefois différentes :
    - La Société des Amis de Marcel Proust et des Amis de Combray (SAMPAC), née en 1950, est mue par une perspective philanthropique et altruiste : faire rayonner la culture française par la diffusion de l'œuvre proustienne et la préservation d'un site littéraire ;
    - L'Association Frédéric et Irène Joliot-Curie (AFIJC), créée en 1959, en plus de perpétuer la mémoire des scientifiques, vise à ouvrir les esprits à la science, par le biais de l'information et l'éducation, en vue de susciter des vocations et d'assurer la pérennité de la communauté scientifique grâce à des dispositifs de commémoration.
  - 7 Concrètement, elles se traduisent par des démarches et des modalités d'ouverture au public distinctes. L'espace privé proustien (la maison de tante Léonie) s'ouvre dès 1956 à un public dans un esprit toutefois messianique et élitiste, instaurant le culte de l'être admiré inatteignable dans son lieu saint. Inversement, le lieu de travail scientifique des Joliot-Curie sur un site universitaire devient privé — la famille en ayant le contrôle des accès (restreints) et de la préservation de la mémoire.
  - 8 Des fondements soutiennent les initiatives de ces associations mémorielles. Les personnes célébrées sont entourées d'une aura qui puise dans un substrat culturel appartenant à la mémoire collective : d'un côté, écrivain romantique du XIX<sup>e</sup> siècle associant le génie à l'artiste et procurant une place privilégiée à l'écrivain (guide et mentor) au sein de la société ; de l'autre, image du « grand » (savant) homme développée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, incarnant une figure intellectuelle et morale ainsi que l'esprit de sérieux, illustrés par l'assiduité au travail, la ténacité, la patience et l'économie.
  - 9 Cela confère à Proust une valeur prophétique, aux Joliot-Curie une valeur d'exemplarité. Cette couche symbolique transforme les personnes admirées en personnes admirables et les lieux historiques en lieux mémoriels.
  - 10 L'acte 2, qui s'étend de 1950 à 1970, confirme l'édification des lieux en instances de matérialisation de la mémoire. S'ensuit une évolution (qualitative et quantitative) des activités et des publics qui contraignent les membres des associations à modifier progressivement les conditions d'accueil et à entamer une réflexion sur l'identité des lieux. Dans les contextes de l'après-guerre, de la guerre froide, de la décolonisation, de l'existentialisme, les valeurs humanistes de ces figures sont toutes deux dispensatrices d'espoir, mais de façon différente : l'œuvre de Proust éclaire le monde en propageant une culture nationale, alors que l'investissement dans la sphère publique, la communauté scientifique et la profession de chercheur fait des Joliot-Curie des intellectuels engagés, également enjoint d'assumer une responsabilité sociale désormais dévolue au scientifique.
  - 11 Le cadre social et politique ainsi que les politiques publiques sont généralement des facteurs d'influence. Le manque d'intérêt des acteurs politiques ou de prise en charge symbolique, en laissant toute latitude aux associations, favorise la perception et l'appropriation des figures comme des biens privés, à modeler en fonction de leurs

convictions respectives. Le travail réalisé permet aux associations d'adapter ces figures aux contextes d'évolution, mais également de légitimer la sauvegarde des lieux — un élément qui pourtant n'allait pas de soi.

- 12 L'acte 3, à partir de 1986 pour la SAMPAC et de 1990 pour l'AFIJC, est marqué par des cadres organisationnels en évolution et un changement des acteurs sociaux. Les figures s'émancipent de leurs cadres fondateurs basés sur l'amour et la vénération pour rejoindre des trajectoires plus largement sociales ou politiques, devenant ainsi des êtres culturels à part entière. Désormais, et sous l'impulsion de l'État dans les années 1980, ce ne sont plus les lieux et associations qui protègent leur mémoire ; ce sont ces êtres culturels qui légitiment la patrimonialisation des lieux historiques. Ce nouveau contexte de professionnalisation et d'institutionnalisation infléchit les regards sur ces figures qui échappent à l'emprise des lieux. S'opère un renversement des rapports initiaux entre les lieux et les figures admirées.
- 13 Les pairs et les spécialistes des domaines scientifique et littéraire jouent également un rôle. Sous l'influence des nouvelles formes d'analyse littéraire (évincement du lansonisme à la fin des années 1950, au profit de nouvelles critiques séparant l'analyse des œuvres de leur cadre de production — dont les analyses internes de l'œuvre dans les années 1960), la figure de l'écrivain, emblème de la culture française et de la francophonie, se commue en « grand écrivain » et ouvre la voie aux processus de la création littéraire.
- 14 Quant à la figure de Marie Curie, elle s'enrichit de 1923 à 1950, notamment en raison de l'instrumentalisation dont elle fait l'objet dans les discours. Génie, abnégation, désintéressement du chercheur, modèle du progrès de la condition féminine dans les sciences et place éminente de celles-ci dans la société : cette polysémie lui permet d'entrer dans le domaine public et de recevoir un écho favorable partout dans le monde. Les publics en tant qu'acteurs centraux ont obligé par leur sollicitation le passage de « l'espace d'exposition » du laboratoire au Musée Curie. La figure de Marie Curie propulsée à la tête du Musée éclipse celle du couple Joliot-Curie, désormais cantonné à l'histoire de la physique nucléaire.
- 15 À travers l'analyse des bulletins et des archives, Saurier a documenté l'histoire des associations, les perspectives qu'elles se sont données, les actions qui ont été menées et qui ont contribué à définir les lieux et subséquemment les figures des personnes célèbres. Elle a montré les logiques sociales et axiologiques pouvant conduire à donner du sens et de l'étoffe à des figures dont la célébrité peut osciller entre éphémérité et consécration unanime et internationale — le terme de *figure* de personnes célèbres renvoyant à un événement continuellement remanié par des médiations matérielles — images, objets — et symboliques au gré des espaces sociaux et temporels traversés (p. 16).
- 16 La perspective méthodologique empruntée par Saurier, et appliquée à des personnes célèbres, sur plusieurs niveaux d'analyse qu'elle précise (matériel, social et sémiotique) et trois échelles sociales (micro, méso, macro), est particulièrement intéressante. Le renvoi aux modèles idéaux anciens (homme hors du commun, génie), au substrat culturel de la mémoire collective et à un héritage complexe met d'autant plus en relief la singularité de ces figures émergentes et leurs rapports d'interaction et d'influence avec leur contexte. Les très nombreuses notes en bas de page ouvrent à une personne désireuse d'approfondir certains aspects abordés les pistes bibliographiques nécessaires, et montrent à quel point cette recherche s'appuie sur un fond complexe et

instruit. Il est toutefois aussi exact que cette analyse croisée oblige à une lecture alternative. Le passage de l'une à l'autre des figures interrompt ainsi l'élan de la lecture qu'on aimerait parfois voir se prolonger et requiert une capacité d'attention et de suivi continue.

- 17 Alors que foisonnent les recherches comparées, cette étude, conduite à partir de matériaux empiriques, pourrait également être un exemple de cas pour qui souhaiterait mener une réflexion méthodologique sur l'usage et l'élaboration de la comparaison — même si elle ne précise pas les écueils à éviter.
- 18 Comme le souligne l'auteure, si les maisons des écrivains sont relativement courantes, les lieux hors littérature sont plus rares — cela constitue assurément un frein et une contrainte dans le choix du terrain. Mais une interrogation reste en suspens : le choix des figures, au motif du principe selon lequel « la figure du scientifique est la plus éloignée du champ littéraire ». Alors qu'il existe au contraire tant d'écrivains également scientifiques — ou, de façon symétrique, de scientifiques également écrivains, ou encore, pour le formuler différemment, de scientifiques épris de littérature ou d'hommes de lettres épris de sciences —, cette affirmation surprenante de prime abord aurait certainement gagné à être explicitée et défendue.

---

## AUTEURS

### HÉLÈNE JEANNIN

Hélène Jeannin est chercheure au sein du Orange Labs/SENSE. Courriel :  
helene.jeannin@orange.com

# Jean-Claude SOULAGES (dir.) (2015), *L'analyse de discours : sa place dans les sciences du langage et de la communication. Hommage à Patrick Charaudeau*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Rivages linguistiques »

Sandra Lhafi

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Claude SOULAGES (dir.) (2015), *L'analyse de discours : sa place dans les sciences du langage et de la communication. Hommage à Patrick Charaudeau*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Rivages linguistiques »

- 1 Le présent *Hommage*, dédié à Patrick Charaudeau à l'occasion de son départ à la retraite, dresse le bilan provisoire d'une « œuvre toujours en cours d'élaboration<sup>1</sup> » (p. 9) en illustrant à la fois la diversité et l'interconnexion des domaines de recherche qu'il a côtoyés et côtoie encore. Divisé en cinq volets principaux, le recueil rassemble des contributions consacrées à l'analyse du discours (AD), conçue dans « l'esprit du *Dictionnaire du discours* » (p. 11).

## Premier volet. « L'analyse du discours entre l'analyse des conversations et l'analyse textuelle »

- 2 Dans « L'analyse textuelle des discours : entre linguistique textuelle et analyse du discours », Jean-Michel Adam avance que l'analyse textuelle (AT), en tant que partie intégrante et nécessaire du champ de l'AD, devrait renouer avec ses origines

allemandes (cf. Rainer Warning, Eugenio Coseriu, Harald Weinrich) pour se concentrer sur la « nature matérielle », le tissu linguistique des discours, dont l'analyse précise permettra de compléter la description des autres paramètres discursifs (non linguistiques). Cette approche nous semble d'autant plus fructueuse qu'elle devrait permettre de restituer le fondement linguistique à nombre d'AD portant certes sur des faits de discours (des énoncés, en l'occurrence), mais dont l'analyse se fait « de l'extérieur » sans « décortiquer » réellement le tissu linguistique qui les sous-tend.

- 3 Catherine Kerbrat-Orecchioni, dans « De l'analyse du discours à l'analyse des discours », propose que le discours, en tant que réalisation de la langue (au sens saussurien), doit être appréhendé à travers l'analyse des discours (réalisations particulières) qu'il englobe, avec leurs spécificités respectives réclamant des méthodologies adaptées. Dans l'analyse des discours et des différents genres auxquels ils se rattachent, les paramètres (a) « oral vs écrit »<sup>2</sup> et (b) « discours monologal vs discours en interaction » (p. 29) occupent une place centrale. L'auteure prône une approche linguistique « éclectique », exploitant les acquis de la linguistique « plus "traditionnelle" » pour dépasser les descriptions trop « locales ». L'interprétation des données linguistiques dépend (a) de la subjectivité de l'analyste, rarement (seul) destinataire visé, (b) des limites de l'interprétabilité et (c) de la question de l'adéquation de la méthodologie à choisir. Cela explique la coexistence de différentes analyses d'un et même discours, comme pour le débat Royal-Sarkozy (2007) évoqué par Kerbrat-Orecchioni<sup>3</sup>.
- 4 Dominique Maingueneau, dans « Analyse du discours et analyse des interactions orales : problèmes de frontière », explique que l'interdisciplinarité constitutive de l'AD n'est pas synonyme de « flou » ou de « manque de sérieux » linguistique. Tout dépend de la notion de discours, dont l'ambiguïté (« objet immédiatement donné » par rapport à « objet d'une discipline ») pourrait prêter à confusion. Les discours, en tant que *réalités observables*, sont analysables par telle ou telle discipline, selon leurs angles d'approche respectifs, et selon leur « paysage » à une époque donnée. L'interdisciplinarité est la clé d'accès à une AD « exhaustive », le discours étant conçu comme l'« intrication d'un texte et d'un lieu social » (p. 39). L'auteur distingue les « pratiques discursives » (a) « instituées » (aux contraintes « globales et "verticales" ») (b) des pratiques « conversationnelles » (aux contraintes « essentiellement locales », « horizontales ») — une opposition qui, si elle est conçue de façon dichotomique, peut paraître discutable : les conversations (entre étudiants et professeurs par exemple) ne suivent-elles pas toutes aussi un schéma préétabli, mobilisant éthos et interdiscours (débat sociaux, influences socioculturelles, etc.) ? Les pratiques institutionnalisées ne subissent-elles pas aussi des contraintes horizontales (variation au sein du schéma préétabli) ?

## Deuxième volet. « Le rôle de l'analyse du discours pour l'étude des phénomènes de persuasion et d'influence sociale »

- 5 Claude Chabrol, dans « La question de la réception et de l'interprétation dans l'analyse du discours », mentionne que la production et la réception discursives sont dépendantes d'un « contrôle psychique d'un sujet » communiquant et de ses « calculs sous-jacents ». S'ajoutent à cela différents modes de « traitement psychologique »

possibles, selon le degré d'implication du sujet dans la communication (cf. distraction faible/forte, intérêt fort ou non, etc.) dont l'analyste devra tenir compte dans sa tentative d'interprétation. Le linguiste, lui-même « sujet psychologique » venant se superposer aux sujets psychologiques des discours analysés, restera conscient du fait que les « significations [sont] toujours "potentielles, possibles et plurielles" » (p. 53). Cette approche, fort stimulante, n'est pas sans rappeler le modèle interprétatif proposé par Dan Sperber et Deirdre Wilson (1986), insistant sur l'importance des contextes cognitifs des sujets communiquant, contextes permettant de justifier les différents effets de sens selon le contexte particulier (cf. coût/bénéfices interprétatifs).

- 6 Vu les « possibilités et limites des sciences du langage pour l'étude des phénomènes psycho-sociaux » (p. 55), Ruth Amossy, dans « La place de l'influence et de la persuasion dans l'analyse du discours », se demande comment analyser l'influence (psychosociale) d'un discours sur son ou ses allocutaires. Le linguiste, sur la base d'une analyse linguistique détaillée, pourra tout au plus émettre des *hypothèses* sur des *projets* d'influence. L'auteure propose une « (nouvelle) rhétorique », d'inspiration aristotélicienne, mais intégrant les avancées et acquis des temps modernes. L'argumentation en est une dimension centrale et est conçue non comme un système « coercitif », mais plutôt comme un mécanisme fondamentalement *dialogique*, une négociation permanente entre les sujets communiquant, oscillant entre les deux extrêmes d'*accord total* à *désaccord total*. Et l'AD ne peut que profiter de la prise en compte de ces « arguments et [de ces] schèmes de raisonnement qui sous-tendent les énoncés » (p. 62).

### Troisième volet. « Les différentes approches sur la question de l'identité du sujet »

- 7 Avec « Mémoire d'un compagnonnage, et traversée de quelques questions actuelles en sciences humaines », Anne-Marie Houdebine-Gravaud démontre qu'en AD, (1) l'*imaginaire linguistique* — notion d'inspiration lacanienne et castoriadisienne et introduite par l'auteure dans les années 1975 — permet de mieux appréhender des choix linguistiques spécifiques ; (2) l'« Histoire » oriente inévitablement les réflexions du linguiste qui dépend des paradigmes influents à son époque ; (3) l'« identité sexuée » construit nos subjectivités et imaginaires. Les acquis de la psychanalyse pointent sur la relativité du jugement linguistique, qui restera toujours une « objectivité subjectivée ».
- 8 Christian Lagarde, dans « La thématique de l'identité dans l'analyse du discours », montre que tout discours attribué à un sujet s'insère dans un cadre plus large reflétant une identité collective, laquelle se caractérise par des relations fort complexes entre les différentes identités qui l'intègrent. Ce rapport à l'autre et aux autres est guidé par des tensions dialectiques, entre « similitude vs singularité » et « visibilité vs invisibilité », qui permettent d'expliquer (a) la genèse de comportements sociétaux tels que la xénophobie, mais aussi (b) la dynamique des discours politiques et (c) la préconisation de certains usages linguistiques selon les besoins de démarcation (visibilité) ou d'intégration (invisibilité) ressentis face à une communauté linguistique donnée. L'identité se construit autour d'un rapport entre similitude et différence ; selon le type de rapport vécu, il y aura une tendance soit au « vivre ensemble », soit à l'agressivité et au totalitarisme.

## Quatrième volet. « L'étude des médias comme discours verbal et visuel »

- 9 Henri Boyer, dans « La mise en scène télévisuelle des accents et autres variations sociolinguistiques : quelques observations en discours publicitaire », analyse le discours publicitaire à partir de notions évoquées auparavant (imaginaire [ethno-]linguistique, identité, etc.) et d'un corpus de messages publicitaires<sup>4</sup> issus des 25 dernières années. L'accent du Midi est perçu comme une trace des « représentations figées ou en voie de figement de la variation du français » (p. 89) et son utilisation semble révélatrice de la politique linguistique de l'Hexagone (unilinguisme intra- [une seule norme]) et interlinguistique [une seule langue]. Exhiber la différence contribuerait à consolider l'uniformité du français. Autre phénomène intéressant, observable surtout chez les femmes et associé à la jeunesse (citadine) et à la modernité, et témoignant d'un changement linguistique en cours : la prononciation du *-e* caduc, qui montre l'abandon d'« un statut sociolinguistique de dominées » (p. 96), dans un souci de singularisation et d'affirmation (*visibilité*) au sein de la communauté linguistique.
- 10 Guy Lochard, dans « Les travaux du CAD [Centre d'analyse du discours] : des raisons d'une écoute en sciences de l'information et de la communication », aborde la communication télévisuelle, analysée en termes de *dispositif* et de *médiatisation* (notions prises dans leur acception « lexico-sémantique ») : le support télévisé « propose » aux téléspectateurs un discours multimodal et cohérent, issu d'une « performance » collective, et enclenche des processus d'interprétation particuliers. L'analyse et l'interprétation des « stratégies » mises en œuvre selon les objectifs poursuivis par un discours télévisé sont limitées par le degré de non-visibilité qui les caractérise (cf. *supra* Chabrol et Amosy).
- 11 Jean-Claude Soulages, dans « Les scènes du discours : genre, discours, imaginaires », étudie le rôle des « imaginaires discursifs » dans le discours publicitaire. « [E]space de négociation et de compromis pour la mise à jour et le recyclage de comportements, d'attitudes et de valeurs sociétales » (p. 110), le discours publicitaire reflète les principes régulateurs et les attentes d'une société donnée. La « configuration des discours » est révélatrice de la « structuration des imaginaires » d'une communauté linguistique. Le jeu avec les stéréotypes (décadrement ou confirmation) est un facteur-clé de la mise en scène publicitaire, interpellant le destinataire pour le faire réfléchir sur certains phénomènes sociétaux (rôle de l'homme et de la femme par exemple).
- 12 Sophie Moirand, dans « Entre discours, langue et mémoire : une analyse de la communication médiatique comme discours verbal et visuel », se demande comment la « mémoire discursive » se construit au sein des discours médiatiques, empreints d'interdiscursivité : « [...] on peut [...] retrouver l'histoire d'un mot, d'une formule, d'un énoncé et suivre son parcours en partant d'un indice qui constitue la trace d'un discours déjà là [...] » (p. 120). Parmi ces indices linguistiques, l'auteure nomme entre autres le conditionnel permettant de repérer « la présence d'un discours source » (p. 121). Ici, l'on s'étonne quelque peu de la mention répétée de la notion de dialogisme (par exemple p. 116 : « approche dialogique ») sans référence aucune aux études de Jacques Bres et de ses collaborateurs<sup>5</sup>, laquelle aurait permis une description plus fine des mécanismes linguistiques mis en œuvre pour signaler (ou marquer ?) la présence de discours autres, tout en précisant le rapport construit entre l'énoncé principal E1 et les

énoncés secondaires e1, e2, etc., qu'il convoque. Cela aurait également permis de mieux cerner l'« orientation argumentative » évoquée.

## Cinquième volet. « Des mots pour une rencontre »

- 13 Patrick Charaudeau, dans « Le maelstrom de l'interdiscours », « répond » aux contributions précédentes<sup>6</sup>. (a) Seule une analyse systémique (*langue*), accompagnée d'une méthodologie appropriée, permet de détecter les traces des discours autres sous-jacents à toute production textuelle. (b) Les notions centrales de sujet (saisie dans toute sa complexité dialectique) et de contrat de communication permettent de distinguer les effets visés des effets produits. (c) Les discours médiatiques, où l'intrication du collectif et de l'individuel est particulièrement subtile, où le sujet communicant oscille entre « surdétermination sociale » et « individuation singulière », méritent une attention particulière. (d) Quant à « la question de l'identité du sujet », c'est le discours qui témoignerait des « spécificités culturelles » : « Si langue (au sens des systèmes de la langue) et culture coïncidaient, les cultures française, québécoise, belge, suisse, voire africaine et maghrébine seraient identiques, sous prétexte qu'il y a usage d'une même langue » (p. 132). En est-il réellement ainsi ? Si l'on conçoit la langue comme un *diasystème* (cf. Coseriu), chaque sous-système n'est-il pas lui-même caractérisé par la culture qu'il définit ? Le système dans son ensemble ne renferme-t-il pas *plusieurs* cultures qu'il *intègre* et qui le définissent dans son ensemble ? Ne seraient-ce pas les « traditions discursives » qui intègrent les spécificités culturelles ? La notion de discours devrait être réservée aux réalisations concrètes de la langue (cf. *parole*), conformément aux différents niveaux linguistiques esquissés par Coseriu (langage, langue, norme, discours). Voir Wesch (2009 : 18). (d) Pour finir, Charaudeau critique sévèrement les pratiques scientifiques actuelles : de nombreuses études isolées, « assoiffées » de statistiques, créent un paysage trop éclectique, ignorant les acquis du passé. Néanmoins, pour Charaudeau, en tant que linguiste conscient de son héritage, il n'est pas question de baisser les bras, car « assurément, la lutte continue ! » (p. 138).
- 14 Une bibliographie collective liste toutes les références citées<sup>7</sup>. Quant à la mise en page du recueil, une relecture attentive aurait permis d'évincer certaines coquilles, dont le nombre varie fortement selon les contributions<sup>8</sup>.
- 15 En guise de conclusion, cet *Hommage* nous offre un beau parcours des domaines chers à Patrick Charaudeau, en exhibant ressemblances et différences, dans une dynamique interdiscursive, intégrant à la fois l'héritage linguistique fortement inspiré de ce brillant linguiste (le « tu », en tant que destinataire de l'*Hommage*), les propres approches (le « je » des contributeurs) ainsi que les apports extérieurs (les « autres » théories convoquées), lesquels constitueront à leur tour l'interdiscours repris par Charaudeau lui-même.



## BIBLIOGRAPHIE

- BRES, Jacques (2005), « Savoir de quoi on parle : *dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie...* » dans Jacques BRES, Patrick Pierre HAILLET, Sylvie MELLET, Henning NØLKE et Laurence ROSIER (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques. Actes du colloque de CERISY*, Bruxelles, De Boeck et Duculot, Coll. « Champs linguistiques. Recueils », p. 47-61.
- BRES, Jacques (2009), « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, 163(3) : 21-39.
- BRES, Jacques (2010), « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer... Parcours, proposition. De la morphologie à la sémantique grammaticale » dans Camino ÁLVAREZ CASTRO, Flor María BANGO DE LA CAMPA et María Luisa DONAIRE (dir.), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, p. 201-225.
- BRES, Jacques et Aleksandra NOWAKOWSKA (2006), « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive » dans Laurent PERRIN (dir.), *Le sens et les voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul Verlaine, Coll. « Recherches linguistiques, 28 », p. 21-48.
- BURGER, Harald (2005), *Mediensprache. Eine Einführung in Sprache und Kommunikationsformen der Massenmedien*, Mit einem Beitrag von Martin Luginbühl, 3, völlig neu bearbeitete Auflage, Berlin, de Gruyter.
- CHARAUDEAU, Patrick (dir.) (2015), *Humour et engagement politique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- KLEMM, Michael et Hartmut STÖCKL (2011), « "Bildlinguistik" — Standortbestimmung, Überblick, Forschungsdesiderate » dans Hajo DIEKMANNSENKE, Michael KLEMM et Hartmut STÖCKL (dir.), *Bildlinguistik. Theorien — Methoden — Fallbeispiele*, Berlin, Schmidt, Coll. « Philologische Studien und Quellen, 228 », p. 7-18.
- KOCH, Peter et Wulf OESTERREICHER (2011/1990), *Romanistische Arbeitshefte, vol. 31 : Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin/New York, de Gruyter.
- SANDRÉ, Marion (2011), « Dialogisme, comportement et débat politique télévisé : Ségolène Royal lors du débat de l'entre-deux tours » dans Anna JAUBERT, Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER et Claire STOLZ (dir.), *Citations II. Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Au cœur des textes », p. 239-255.
- SCHMITZ, Ulrich, « Sehflächenforschung. Eine Einführung » dans Hajo DIEKMANNSENKE, Michael KLEMM et Hartmut STÖCKL (dir.), *Bildlinguistik. Theorien — Methoden — Fallbeispiele*, Berlin, Schmidt, Coll. « Philologische Studien und Quellen, 228 », p. 23-42.
- SPERBER, Dan et Deirdre WILSON (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- STÖCKL, Hartmut (2011), « Sprache-Bild-Texte lesen. Bausteine zur Methodik einer Grundkompetenz » dans Hajo DIEKMANNSENKE, Michael KLEMM et Hartmut STÖCKL (dir.), *Bildlinguistik. Theorien — Methoden — Fallbeispiele*, Berlin, Schmidt, Coll. « Philologische Studien und Quellen, 228 », p. 45-70.
- WESCH, Andreas (2009/2001), *Grundkurs Sprachwissenschaft Spanisch*, Stuttgart, Klett, Coll. « Uni-Wissen ».

## NOTES

1. Comme en témoigne par exemple la parution récente, non mentionnée dans la préface, de l'ouvrage *Humour et engagement politique* sous la direction de Patrick Charaudeau (2015).
2. Ici, un nuancement de la description à l'aide du modèle proposé par Peter Koch et Wulf Oesterreicher (2011/1990) aurait été souhaitable, avec la différenciation entre *Medium* (« médium » — cf. Kerbrat-Orecchioni, p. 28 : « ou le matériau utilisé est de nature phonique, ou il est de nature graphique ») et *Konzeption* (« conception » — élaboration parlée ou écrite d'un texte, que celui-ci soit réalisé de façon graphique [ex. : conception parlée d'un forum internet par rapport à conception écrite d'un article scientifique] ou phonique [ex. : conception parlée d'une conversation orale entre amis par rapport à conception écrite d'un cours magistral tenu dans un amphithéâtre — cf. Kerbrat-Orecchioni, p. 28 : « il arrive qu'on parle "comme un livre" »).
3. Auxquelles nous ajouterions l'analyse dialogique de Marion Sandré (2011).
4. La référence aux messages publicitaires se faisant sans précision de la date ou du site source, il est parfois difficile de suivre la réflexion : par exemple, nombreux sont les messages des Croustilles de Belin fournis par les moteurs de recherche (cf. par exemple celui de 2003 avec le sacrodoce, avec accent du Midi ou un autre message ne comprenant pas du tout l'accent dont il est question) qui ne correspondent pas à la description dans le texte.
5. Voir, parmi beaucoup d'autres, Bres (2005, 2009, 2010) ainsi que Bres et Nowakowska (2006).
6. Les titres des sections font écho aux quatre parties du recueil, reprises et analysées dans cette cinquième et dernière partie.
7. Nous ajouterions Burger (2005) (concernant la particularité des situations de communication [et de l'inter- et intratextualité] au sein des médias [sphères privée et publique]), Klemm et Stöckl (2011), Schmitz (2011), Stöckl (2011) (multimodalité, linguistique de l'image).
8. Exemples : (a) syntaxe et grammaire : « au sein de Centre d'analyse de discours » (p. 14), « leur consommation habituelle de types discours sociaux » (p. 53), « Les enfants en analyse en témoignent qui craignent tant leur différence » (note 3, p. 68), « les psychanalystes lui préfère la notion d'identification » (p. 72) ; (b) noms d'auteurs : « comme le font de Robert de Beaugrande » (p. 22), « Trugdill », « Yagello » (note 4, p. 68) ; (c) termes linguistiques : « lexème » (p. 100), etc.

## AUTEURS

### SANDRA LHAFI

Sandra Lhafi est enseignante-chercheuse à l'Institut des langues romanes, Université de Cologne.  
Courriel : slhafi@uni-koeln.de

# Guillaume SOULEZ et Kira KITSOPANIDOU (dir.) (2015), « Le levain des médias. Forme, format, média »

Paris, MEI (Médiation et information), n° 39

Pierre Barrette

---

## RÉFÉRENCE

Guillaume SOULEZ et Kira KITSOPANIDOU (dir.) (2015), « Le levain des médias. Forme, format, média », Paris, *MEI (Médiation et information)*, n° 39

- 1 Il n'est plus possible aujourd'hui de parler des grands médias audiovisuels (principalement le cinéma et la télévision) sans évoquer l'éclatement de leurs contenus sur de multiples plateformes et les nouvelles déclinaisons, de plus en plus nombreuses, qui accueillent ces contenus en leur donnant une forme souvent hybride. Bien entendu, il y a toujours eu « du théâtre au cinéma », puis « du cinéma à la télévision », et ainsi de suite, mais il est clair que l'arrivée du Web en particulier et plus généralement les mutations récentes de l'écosystème médiatique en termes technologique, économique et pragmatique (notamment les nouvelles postures de réception) ont contribué à faire de « l'intermédialité » une caractéristique fondamentale de la production contemporaine. Le numéro 39 de la revue *MEI (Médiation et information)*, dirigé par Guillaume Soulez et Kira Kitsopanidou, se penche sur cette question à partir d'un point de vue qui ne manque pas d'être original. En effet, alors qu'il est commun de penser que la compétition entre les médias devrait favoriser la recherche d'une spécificité formelle et matérielle, l'ouvrage pose plutôt, d'entrée de jeu, l'hypothèse inverse : « les médias ("le cinéma", "la télévision", etc.) ne survivent-ils pas au-delà de leurs médiums et dispositifs historiques (la salle, le téléviseur, etc.) ? » ; n'y a-t-il pas *toujours*, dans les contenus médiatiques, quelque chose qui nous ramène à une sorte d'essence

ontologique, indépendamment du support de diffusion ? Autrement dit, le cinéma ne serait-il pas *plus* que le dispositif de la salle, la télévision *ailleurs* que dans le petit écran ?

- 2 La publication, qui reprend les contributions d'une trentaine de participants à deux journées d'étude intitulées respectivement « Ce que le documentaire fait au format » et au « Le cinéma éclaté et le levain des médias », aborde ces questions d'une manière très concrète, en plaçant au centre de la réflexion la notion de format. Cette notion ainsi que l'expression de *formatage*, qui lui est concomitante, ont l'avantage de permettre un cadrage des rapports média/médium dans une perspective qui n'est pas simplement esthétique ou sociale, mais qui inclut aussi les dimensions économique, politique et pragmatique. Le format possède en effet le caractère contraignant d'une forme imposée, d'une forme qui s'inscrit dans la réalité des échanges entre créateurs, producteurs, diffuseurs et spectateurs pour en régler l'efficacité, la lisibilité ou encore l'adéquation à une norme, qui peut être temporelle, thématique, programmatique, stylistique, etc., et même tout cela à la fois. Il s'agit donc d'une notion essentielle dans le contexte actuel en ce qu'elle ramène sur elle la complexité des rapports entre la production et la réception. Elle constitue la forme médiatrice par excellence des conflits qui naissent nécessairement entre les acteurs.
- 3 Dans le champ du documentaire (auquel est consacrée une partie importante de l'ouvrage), le format suppose ainsi une tension entre la liberté de l'auteur et les exigences du diffuseur, tension qui consacre en quelque sorte la mainmise de la télévision sur le genre depuis environ un quart de siècle. Ce que l'auteur perd en espace de liberté et en autonomie créative dans le cadre de la programmation télévisuelle est en effet trop souvent imputable à une sorte de « cahier de charges » non écrit qui, s'il paraît éminemment malléable en fonction des contextes, n'en trouve pas moins presque toujours son ultime justification dans la figure toute-puissante d'un spectateur supposé incapable de s'adapter à une proposition originale ou hors norme. Soulez, parmi d'autres, s'élève contre cette conception d'un public uniforme et a-critique. Il montre d'ailleurs que les termes mêmes de *format* et de *formatage*, dans les propos des membres du public qu'il a interviewés, reviennent fréquemment et ne constituent donc pas des vocables appartenant exclusivement aux discours des acteurs impliqués dans la production. Il met ainsi en évidence que les spectateurs sont devenus, dans le contexte de ce qu'on pourrait appeler un accroissement de la littératie médiatique, des spécialistes des contenus audiovisuels qu'on leur propose, mais également qu'ils comprennent de mieux en mieux les conditions de la production et les contraintes formelles, esthétiques et économiques qui guident l'offre des émissions audiovisuelles. C'est sous ce jour également que doivent être envisagés ce qu'on appelle « les nouveaux formats » : le webdoc, les jeux vidéo, le documentaire interactif ont en effet en commun, au-delà de leur apparition plutôt récente dans le paysage médiatique, d'impliquer directement la participation du spectateur, qui devient en quelque sorte le médiateur de sa propre expérience, dont le caractère très souvent ludique est par ailleurs en train de contaminer nombre de formats connexes, dont le documentaire « classique ».
- 4 Ainsi « Le levain des médias : Forme, format, média » se présente-t-il moins tel un nième état des lieux sur les mutations du paysage audiovisuel et davantage comme une tentative convaincante pour penser ce qui perdure de l'identité des médias traditionnels à un moment de leur évolution qu'on est peut-être un peu prompt à

assimiler à une transformation radicale. Le cas de la télé réalité, évoqué sans être approfondi dans l'ouvrage, aurait également pu servir d'exemple très parlant : appartenant à un genre éminemment formaté, critiquée pour ses contenus qui se moulent un peu trop parfaitement aux aspects les plus commerciaux (pour ne pas dire racoleurs) de l'industrie, une émission comme *La Voix* est aussi la plus regardée des ondes en ce moment au Québec. Un tel plébiscite ne peut-il pas s'expliquer justement par le fait qu'un concept télé comme celui-là incarne mieux que tout autre une sorte d'essence du média télévisuel (notamment avec l'importance qu'il donne au direct [même feint]) ? Poser la question, c'est déjà, un peu, y répondre.

---

## AUTEURS

### PIERRE BARRETTE

Pierre Barrette est professeur à l'École des médias, Université du Québec à Montréal. Courriel : [barrette.pierre@uqam.ca](mailto:barrette.pierre@uqam.ca)

# Spel COLLECTIF SOCIOLOGIE POLITIQUE DES ÉLECTIONS (2014), *Les sens du vote. Une enquête sociologique (France 2011-2014)*

Rennes, Presses universitaires de Rennes

Louis Moreau de Bellaing

---

## RÉFÉRENCE

Spel COLLECTIF SOCIOLOGIE POLITIQUE DES ÉLECTIONS (2014), *Les sens du vote. Une enquête sociologique (France 2011-2014)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

- 1 En huit chapitres plus une introduction, un groupe d'auteurs-chercheurs issus des sciences politiques et de la sociologie politique récuse la seule enquête par sondages auprès des électeurs et électrices, sondages peu susceptibles d'éclairer les raisons sociales du vote et de comprendre les mécanismes des choix électoraux. Ces spécialistes ont voulu, par des entretiens approfondis auprès d'un petit groupe d'électeurs et d'électrices — jeunes de classes populaires scolarisés en lycée professionnel, « bourgeois » des beaux quartiers, professeurs, entrepreneurs salariés des petites classes moyennes, cadres de l'industrie de luxe et de la finance —, témoigner des perceptions du politique dans les campagnes électorales, et des élections par des Français ordinaires. Leur hypothèse est qu'il y a une diversité de sens du vote dans les démocraties contemporaines.
- 2 Rappelons pour mémoire que le vote est un acte politique (au sens du politique) résultant d'un choix et d'une décision par chaque individu. Ce choix et cette décision sont ceux d'un nom connoté par des références au social, au culturel, au politique, à l'économique et à la politique. Ils consistent à donner à la politique, sur le plan du législatif et de l'exécutif actuels, des personnes qui, chaque session, sont soit

maintenues (redonnées) par réélection, soit renouvelées par élection. Il s'agit, en France, d'élections présidentielle (au suffrage universel), législative, régionale, européenne. Les élections sénatoriales relèvent d'un autre système électoral. Les élections se font à la présidence, à l'Assemblée nationale, aux conseils régionaux, au Parlement européen. Des référendums peuvent, sur une question précise, modifier, renforcer, remplacer la Constitution française et la Constitution européenne.

- 3 Le vote comme choix et décision à l'égard d'un nom ou comme réponse à une question est légalisé politiquement (au sens de la politique) par la loi électorale, légitimé politiquement (au sens du politique) par les individus sociaux électeurs et électrices, un par un. Étant entendu que les individus sociaux ont mis dans leurs liens et rapports sociaux des contenus substantiels ou abstraits, ce qu'on appelle culture au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire les mœurs et des manières qui interviennent dans le choix et la décision de l'électeur et de l'électrice. Si le mécanisme du vote est *grosso modo* toujours le même, le bulletin dans une urne (en France) ou l'appui sur un bouton (aux États-Unis), la signification ainsi que le sens du choix et de la décision de l'électeur et de l'électrice demeurent marqués non seulement par sa position sociale dans son rapport au politique et à la politique, mais aussi par sa position par rapport à l'économique et à la politique.
- 4 Dans cet ouvrage n'est pas pris en compte le problème de l'abstention qui concerne au plus près les sens du vote puisque s'abstenir ne peut individuellement être séparé par l'individu du sens qu'il donne au fait qu'il ne vote pas (son abstention). Une étude particulièrement solide a été réalisée sur ce point avant le présent ouvrage et sur le même modèle, par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen (2007). Je ne peux le commenter ici, mais le lectorat de la présente recension pourra le consulter utilement.
- 5 Dans l'introduction intitulée « Mais que font les électeurs ? », Eric Agrikollansky et Brigitte Le Grignou font valoir que les résultats de l'enquête confirment un degré d'attention très inégal de la part des électeurs et électrices. Cette attention est souvent superficielle ou à éclipses. La critique du politique se donne à voir dans toute son ambivalence. La méfiance et les défiances à l'égard des professionnels de la politique et des jeux de la campagne électorale se modulent et s'amenuisent, les électeurs et électrices voulant y croire, mais ne voulant pas paraître dupes. Ils remarquent également qu'une majorité des électeurs et électrices restent stables dans leurs choix. Cependant, un nombre non négligeable de personnes font preuve de volatilité électorale. À cela plusieurs raisons possibles : le déploiement de la propagande électorale et la fabrication des opinions ne sont ni directs ni obligés ; électeurs et électrices n'appréhendent pas tous et toutes les élections à travers des jugements politiques. On peut faire plaisir à ses proches ou, au contraire, s'éloigner d'eux. On peut vouloir correspondre aux normes institutionnelles du présent ; l'électeur ou l'électrice peut vouloir échapper à la césure entre vote rationnel, informé et vote sans raison visible. Enfin, peut-être la raison la plus importante, l'identification des effets de contexte renvoie à des interactions non seulement avec les proches, mais aussi avec des groupes primaires (voisins, amis, groupes de discussion, etc.). Il y a des « styles de groupe » et des « styles de sociabilité ». Ceux et celles qui parlent ensemble votent ensemble, mais pas nécessairement pour la même personne ou en donnant la même réponse lors d'un référendum. La socialité entre jeunes lycéens de classes populaires ou celle entre membres des classes supérieures est conditionnée par des règles informelles dans les discussions sur les sujets légitimes et sur les sujets illégitimes. Dans les groupes

de grande bourgeoisie, parler politique n'est pas considéré comme illégitime, mais comme malséant, gênant ou médiocre.

- 6 Dans le chapitre 2, Lorenzo Barrault-Stella et Clémentine Berjaud étudient des jeunes de classes populaires dans leurs rapports aux élections présidentielles et législatives de 2012. Ils notent que les déterminations sociales et les contextes d'existence sont fondamentaux pour expliquer, chez ces jeunes, la manière dont les jeunes des classes populaires abordent le vote ou le non-vote. La tendance des jeunes est à présenter des rapports distants avec la politique dite légitime, c'est-à-dire avec celle juridiquement et légalement légitimée. Les auteurs ne parlent pas de la relation que ces jeunes peuvent faire entre le politique et la politique, ni du degré de légitimité ou d'illégitimité de cette relation considérée du point de vue du politique, notamment dans ce qu'on pourrait appeler le degré de légitimation sociale et politique (au sens du politique). Une jeune fille déclare qu'à la télévision, lorsqu'il s'agit de la politique et des élections (de 2012), elle zappe assez rapidement. Mais elle ajoute qu'elle discute ensuite avec ses parents. Que se disent-ils entre eux, entre eux et elle ? On ne le sait pas. En revanche, les auteurs remarquent que l'expression d'une distance au politique et la manifestation d'une capacité à opiner, à voter, à se mobiliser peuvent se mêler et se rendre complémentaires. Les auteurs notent que les formes de mise à distance par rapport à la politique légitime, c'est-à-dire légale, renvoient à l'autonomie de la culture des électeurs par rapport aux normes dominantes. Mais s'agit-il seulement d'autonomie ? Je pose seulement la question. De futures recherches sans doute y répondront.
- 7 Dans le chapitre 2, Thibaud Boncourt et Kevin Geay analysent les formes de relâchement politique des catégories supérieures. Ils contestent toute homogénéité des fractions de la classe bourgeoise en ce qui concerne le rapport au politique et à la politique. Ils notent que la compétence politique des « bourgeois » du point de vue de l'information est fluctuante. Mais, dans la démonstration à partir d'entretiens, ils insistent sur le fait que ce sont les hommes politiques qui intéressent les individus de ces catégories supérieures plutôt que le politique ou la politique. Pour celles et ceux qui appartiennent soit à des catégories d'intellectuels, soit à des catégories économiques, il semble que certaines personnes occupent des positions intermédiaires entre les deux catégories. De nouvelles recherches pourront préciser, en l'occurrence, le rapport entre les comportements politiques et les capitaux détenus par les individus.
- 8 Le chapitre 3, rédigé par Eric Agrikollansky, Julien Fretel, Brigitte Le Grignou, Sabine Rozier et Anne-France Taiclet, porte sur les trajectoires sociales et les itinéraires électoraux. Les auteurs ont surtout pris en compte les significations que les individus confèrent à leur position sociale, les glissements qui caractérisent les trajectoires, notamment les trajectoires politiques qui y sont parfois associées. L'analyse biographique et personnelle des trajectoires (au sens de Pierre Bourdieu) ainsi que le « social en mouvement » invitent à ne pas se limiter à une application synchronique de la position sociale réduite à quelques indications (sexe, âge, profession, etc.). Les histoires de vie doivent servir à expliciter les choix électoraux. La dynamique temporelle est à retenir. Des préférences se collent sur le suivi des trajectoires. Des traces de socialisation politique (au sens du politique) ancienne se maintiennent ou se transforment. Les identifications politiques peuvent agir sur les situations sociales, autrement dit les itinéraires de politisation peuvent agir sur les trajectoires sociales. Le poids des déterminations sociales classiques ne se réduit pas à l'effet mécanique d'une position sur une identification possible. La volatilité reflète fréquemment les divers



aléas des trajectoires sociales. Sarah, 29 ans, cadre dans un service marketing d'une société de communication, dit : « Je change souvent d'avis. » Elle vote à droite, mais hésite, aux présidentielles de 2012, à donner son vote à François Hollande ou à Nicolas Sarkozy. En fait, Sarah vote nul au premier tour, Hollande au second tour, pour barrer la route à Marine Le Pen, et s'abstient aux législatives. « Je me sens devenir de droite », confie-t-elle à l'enquêteur.

- 9 L'espace de socialisation politique d'Evelyne, 54 ans, secrétaire dans un organisme public, est celui de son entourage professionnel. En 2007, elle a voté, semble-t-il, pour Sarkozy. Sous l'influence de cet entourage, elle votera Hollande au premier tour en 2012, mais s'abstiendra au deuxième tour, ne voulant ni de l'un ni de l'autre (Hollande et Sarkozy).
- 10 Patrick, chef d'entreprise depuis plus de 30 ans, né dans une famille pauvre, hésite entre Sarkozy et Hollande, avant de choisir Sarkozy. « Je ne vais pas laisser faiblir mon cœur, je vais voter pour le meilleur », dit-il.
- 11 Les cas cités montrent que la stabilité du vote n'est pas acquise. L'histoire biographique marque d'une sorte de « désordre » (hésitation) l'expérience de la mobilité sociale.
- 12 Fils de parents socialiste et communiste de la classe ouvrière, Julien fait des études de gestion, puis devient directeur dans une banque privée. Très à gauche, il se convertit peu à peu à la droite. Sa trajectoire sociale personnelle lui fait découvrir que « le capitalisme est un système qui a permis le développement du bonheur ».
- 13 Léa, 52 ans, architecte, de droite dans sa jeunesse (giscardienne), bascule vers la gauche. Elle vote d'abord avec les écologistes, puis s'engage dans son rôle de gauche, social et citoyen, d'architecte.
- 14 Danièle, 56 ans, pneumologue, fille d'un ouvrier devenu ingénieur, est d'abord de gauche en 1968. En 1974, elle bascule à droite et devient giscardienne sous l'influence de son mari médecin et de sa belle-famille.
- 15 Un cas fait apparaître à la fois une conversion à la gauche et une rémanence vers les convictions de droite familiales. Votant à gauche, Pascal défend l'idée de « responsabilité et d'autonomie individuelle ». Il est gestionnaire de grandes fortunes privées.
- 16 En ce qui concerne les effets sociaux des identifications politiques, on peut retenir que l'encastrement social des comportements politiques se manifeste sur plusieurs plans, notamment familial et professionnel. Cela n'exclut pas des déplacements significatifs pour la personne concernée. Ces déplacements socialement encastres sont médiatisés par des proches ou viennent traduire des formes de réappropriation du vote comme expression d'investissements plus ou moins durables dans les rapports sociaux. Chloé, chef de salle dans un café-restaurant, oscille d'une campagne à l'autre (2007 et 2012) entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, se protège, par la procuration donnée à sa mère en 2012, d'un vote de droite et se réclame finalement du Parti socialiste. Destinée par ses études à travailler dans le domaine culturel où elle ne trouve pas d'emploi, elle accepte, après de petits boulots, d'entrer dans le domaine de la restauration. Fille de fonctionnaires situés à gauche, Chloé semble refléter également, par ses hésitations vers la droite ou vers la gauche, ses rapprochements et ses éloignements par rapport à sa famille.
- 17 Quant aux épreuves sociales et à leur action sur les identifications politiques, l'exemple de Paul, 37 ans, cadre supérieur dans une société commerciale, victime d'un

licenciement collectif avec indemnité diminuée, se re-saisissant en participant à une action syndicale et obtenant, à son départ, une indemnité substantielle conforme à son droit, montre que l'épreuve qu'il a vécue n'est nullement attribuée par lui au système capitaliste dans lequel il vit, mais à une défaillance des dirigeants de sa société. Elle ne modifie en rien ses choix politiques à droite.

- 18 Au chapitre 4, Clémentine Berjaud et Daniel Gaxie qualifient de « campagne des élections » la manière dont les citoyens suivent les campagnes électorales. Les auteurs montrent que les attitudes à l'égard des campagnes électorales se révèlent complexes et dispersées. Croire que ceux et celles qui ne les suivent pas ne sont pas affectés par elles, c'est oublier que les personnes qui les suivent ne le sont pas non plus, puisqu'elles ont souvent des opinions politiques structurées bien avant le temps des élections (opinions qu'elles entretiennent). En fait, ce qui semble se produire, c'est un rapport indéterminé, ambivalent à la campagne électorale, mêlant un suivi intermittent et relatif à une distance méfiante fondée sur un « regard oblique ». Le temps de la décision électorale n'est pas toujours celui de la campagne.
- 19 Les auteurs du chapitre 3, à l'exception de Sabine Rozier, se réunissent, au chapitre 5, pour analyser ce qu'ils appellent les incertitudes des choix électoraux. Au vu des entretiens menés, les manières diversifiées de décider n'ont pas toutes un sens politique. La multiplicité des rationalités est à l'œuvre dans les décisions électorales. Confrontés à l'intériorité sociale et à l'image de soi, les votes reflètent l'insertion de l'électorat dans des milieux sociaux diversement politisés. L'influence des proches et celle des interactions ordinaires jouent un rôle à la fois dans la mobilité et dans le renforcement des convictions qui surviennent au cours des campagnes électorales. Les électeurs et les électrices désirent parler de politique pour discuter avec leurs proches du sens du vote et de l'identité qu'ils donnent à voir en votant comme ils le font. Les principaux ressorts du vote sont la discussion avec les proches et les habitudes reflétant l'histoire longue de la socialisation et de l'insertion dans des milieux sociaux spécifiques.
- 20 Dans le chapitre 6, « Jauger, juger la politique », Daniel Gaxie, Jérôme Heurtaux et Anne France Taiclet, tout en reconnaissant que les citoyens et citoyennes ont recours, pour voter, à des raccourcis d'information, notent que l'abstention s'accroît au fur et à mesure que la distance à l'égard de la politique augmente et que le niveau social s'abaisse. Les appuis cognitifs du jugement politique sont divers, ils sont l'objet d'une mobilisation et d'une articulation contradictoires. Les citoyens et les citoyennes disposent d'un stock inégal d'information et d'évaluation des objets politiques. Les personnes qui se tiennent à distance ont leurs raisons de rester en retrait. Elles ne peuvent compter que sur l'entremise de porte-parole, ce qui redouble leur distance à la politique.
- 21 Le chapitre de Daniel Gaxie (le septième de l'ouvrage) porte sur les adhésions et les pertes d'adhésions appliquées au politique. En fait, il porte surtout sur les pertes d'adhésions par « absence d'illusion », « désintérêt », « dégoût », « écœurement ». Un lycéen, confondant le politique et les hommes ou les femmes politiques, dit : « Les politiques, je comprends pas leurs mots. Ils entourloupent les populations. Ils savent pas résoudre nos problèmes. »
- 22 Un homme âgé de 25 ans, diplômé d'une école de commerce, évoque avec éloges le général de Gaulle, les années 1960. Un cadre intermédiaire plutôt situé à droite, qui confond lui aussi le politique, la politique et les hommes politiques, déclare : « C'est pas

les politiques qui mènent le monde, c'est les banques, la finance, à droite et à gauche. » À droite, « on regrette le manque de fermeté pour prendre des mesures impopulaires », à gauche, « on attendait plus de détermination en faveur de la justice sociale contre les inégalités de fond », dit un professeur. Les sentiments sont mêlés. Un architecte, âgé de 56 ans, se plaint du manque d'éthique, du conservatisme et de l'absence d'idées des hommes politiques. Selon lui, « une élection présidentielle doit faire rêver d'une manière raisonnable ». Un étudiant en droit voudrait un vrai projet, un projet de civilisation. Une secrétaire-réceptionniste, âgée de 53 ans, ne croit plus à la politique (ni sans doute au politique). Une surveillante de lycée vote à gauche, parce que la droite « c'est le triomphe de l'argent ». Une étudiante en pharmacie, d'extrême droite, déclare : « Le Pen respecte le nationalisme. » Les actes ne sont pas nécessairement en accord avec les paroles. Le cadre intermédiaire a voté blanc aux présidentielles et aux législatives de 2007 et de 2012, mais il critique vigoureusement la politique municipale de la gauche à Paris. Un certain renouvellement du politique se manifeste autour de quelques candidats, mais s'articule aussi avec les propensions au scepticisme. Une femme de 83 ans, veuve d'un magistrat, vote en 2007 et en 2012 pour François Bayrou. À droite comme à gauche, en 2012, on a de bonnes raisons, disent certains interviewés, de choisir un candidat, mais on ne peut lui accorder qu'une confiance limitée.

- 23 Après les élections se manifestent, pour les uns la déception et un scepticisme modéré, pour les autres une radicalisation critique du côté de la déception.
- 24 Il me semble que la confusion entre le politique (le droit, les droits, les morales et les éthiques, les idéologies, les repères-limites : transmission, autorité, reconnaissance par exemple) et la politique, confusion plus ou moins augmentée par le présidentielisme tel qu'il fonctionne actuellement en France, cela depuis 1962, est le signe d'un déploiement de l'attention des électeurs et des électrices beaucoup plus sur la politique et les hommes politiques (candidats) que sur le politique lui-même. Autrement dit, les électeurs et les électrices s'intéressent plus aux programmes politiques (au sens de la politique) et aux personnalités des candidats qu'au politique lui-même, c'est-à-dire à ce que ni eux-mêmes ni les candidats ne font apparaître explicitement, tout en le produisant et en le vivant au quotidien dans le légitime ou l'illégitime.
- 25 Dans un dernier chapitre non signé, il apparaît que l'ajout d'entretiens approfondis et séquencés dans la période retenue, non seulement restitue quelques-uns des sens du vote d'agents situés socialement et politiquement (aux deux sens du terme politique), mais également permet d'être alerté sur le mouvement des représentations sociales et des pratiques d'électeurs et d'électrices.
- 26 La difficulté de cette enquête, au demeurant passionnante, est que ni chez l'électorat ni chez les enquêteurs et les enquêtrices la distinction entre *le* politique et *la* politique n'est suffisamment précise. On peut admettre que le politique, en l'occurrence dans le domaine électoral, contient des repères-limites non déterminants, mais suffisamment cohérents pour être évoqués : le don, le renoncement, la transmission, l'autorité, l'identité, l'égalité, la liberté, la responsabilité, la justice. À noter que la réciprocité ne doit pas y apparaître : il n'y a pas de rendu au vote. Il est évident que ces thèmes ne se manifestent pas dans les questions des enquêteurs et dans les réponses des enquêtés. Le mérite, le grand mérite de l'enquête n'est pas à chercher là ; il s'agirait d'un autre travail. Mais il est de rechercher les thèmes du politique dans l'implicite des réponses des enquêtés et de tenter sans cesse de les expliciter.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BRACONNIER, Céline et Jean-Yves DORMAGEN (2007), *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard, Coll. « Livre de poche ».

## AUTEURS

### LOUIS MOREAU DE BELLAING

Louis Moreau de Bellaing est ancien professeur des Universités, en sociologie, Université de Caen.  
Courriel : l.moreaudebellaing@gmail.com

# Isabelle ST-AMAND (2015), *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*

Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « InterCultures »

Julien Centrès

---

## RÉFÉRENCE

Isabelle ST-AMAND (2015), *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « InterCultures »

- 1 Il y a quinze ans, la recherche en histoire amérindienne privilégiait des sujets comme la politique et l'autonomie gouvernementale dans le territoire canadien à l'époque contemporaine. Ce faisant, elle délaissait majoritairement les aspects culturels, sociétaux et religieux tout en appliquant artificiellement les frontières politiques actuelles aux Autochtones. Autant de points aveugles qui ont depuis retenu l'attention des chercheurs. L'ouvrage d'Isabelle St-Amand, issu de sa thèse de doctorat en études littéraires (2012), s'inscrit dans ce renouvellement historiographique. Son étude transdisciplinaire se consacre à l'analyse des récits d'un événement connu sous le nom « crise d'Oka » : les 78 jours de siège à Kanesatà:ke (du 11 juillet au 26 septembre 1990). Tout comme son titre l'indique, ce livre interroge des relations de pouvoir mais, cette fois, à travers « le territoire, le cinéma et la littérature », croisant ainsi politique, culturel et sociétal. Qu'est-ce que l'événement révèle et qui semblait silencieux jusqu'alors ? En quoi marque-t-il encore les Autochtones et les Allochtones aujourd'hui ? Cette étude n'est pas seulement un discours universitaire sur la crise d'Oka. Alors que perdurent des litiges territoriaux entre Autochtones et Allochtones (à Caledonia en 2006, à Elsipogtog en 2013, naissance du mouvement Idle No More en 2012), la chercheuse donne une vocation citoyenne à son ouvrage. Considérant, à la suite d'Edward Saïd et de Linda Tuhiwai Smith, la recherche comme « un site de tension », Isabelle St-Amand souhaite faire dialoguer les récits autochtones et

allochtones au sein de sa recherche. En juxtaposant, alternativement, chapitres analysant les souvenirs amérindiens et ceux concernant la mémoire occidentale, l'auteure parvient à croiser des discours d'où surgissent cohésion et conflits. Par cette confrontation, explique-t-elle, les violents rapports de force doivent se révéler au lecteur tels qu'ils étaient apparus lors de sa recherche.

- 2 Le chapitre 1 situe en contexte le siège de Kanesatà:ke et de Kanawà:ke. Afin de comprendre les points de vue divergents, la chercheuse entreprend de retrouver leurs logiques. Elle montre très justement comment la crise d'Oka a révélé aux Occidentaux une présence autochtone qu'ils imaginaient évanouie ou appelée à être assimilée. Pour les Mohawks, au contraire, le siège n'est pas une « crise » épisodique, mais un nouveau conflit qui s'inscrit dans la longue histoire de résistance au projet colonial. Dans le chapitre 2, l'auteure avance l'idée que les Autochtones assiégés mettent en œuvre une reterritorialisation de leur identité culturelle et politique face au projet municipal qui cherche à les éloigner<sup>1</sup>. Si ces deux parties permettent au lecteur d'appréhender l'événement, les points de vue et les contextes qui les président, la démonstration ne convainc pas toujours. Elle manque cruellement de citations ou de références explicites. Si le raisonnement introductif de la chercheuse est aussi passionnant qu'exemplaire, on a malheureusement l'impression de lire une synthèse d'ouvrages à partir de laquelle l'auteure réalise une nouvelle interprétation, sans puiser à la source. L'addition de références rend parfois le raisonnement anachronique : lorsque la chercheuse évoque la perte de territoire des Mohawks au profit de la voie maritime du Saint-Laurent (p. 105), elle se réfère aussi bien à une lettre écrite en 1960 qu'à des entretiens, réalisés en 2009, avec des acteurs étrangers au litige dans le documentaire *Kahnawake revisited : The Saint-Laurent seaway*.
- 3 Les deux chapitres suivants analysent respectivement deux documentaires tournés au moment du siège. Le premier est réalisé par le Canadien Albert Nerenberg (*Okanada : behind the lines*), le second par l'Autochtone Alanis Obomsawin (*Kanesatake : 270 ans de résistance*). L'auteure procède à une analyse interne. Elle étudie le point de vue des documentaristes, le montage et la composition des plans. Si les images tournées par Nerenberg cherchent à transmettre l'expérience du siège dans ses derniers jours, à dépasser le déni allochtone, celles d'Obomsawin restituent l'actualité dans le temps long des conflits entre Occidentaux et Mohawks, déconstruisent les fantasmes coloniaux et donnent la parole aux Autochtones. Procédant de concert à une analyse externe, la chercheuse note avec justesse que les caméras ont tenu un rôle d'arbitre entre les belligérants, empêchant les acteurs d'user de violence, de peur d'en être accusés par la suite. Cependant, on peut relever une définition un peu trop restreinte de la notion d'œuvre qui nuit à une étude sur la construction de mémoires singulières et collectives. Les films étudiés ne sont pas considérés comme des « processus sociaux » (Esquenazi, 2007), mais comme des objets dont la paternité revient à un seul auteur : le réalisateur. Il manque une analyse du contexte de production et de réception. On ignore les circulations des images, les relations entre les différents acteurs sociaux (producteurs, témoins, distributeurs, spectateurs...) qui ont écrit collectivement ces films. De même, on aimerait comparer ces récits du siège, de l'intérieur, à ceux qu'ont proposés les autres médias, de l'extérieur.
- 4 Les deux derniers chapitres étudient les récits de fiction littéraire allochtones puis autochtones. Les représentations de l'événement et de ses acteurs diffèrent en fonction du point de vue. Dans les œuvres occidentales, la chercheuse note une fascination pour

la figure du *warrior*, le guerrier mohawk qui fut l'objet de tant de fantasmes au moment du siège. Il est assimilé à des univers marginaux tels que la criminalité ou la piraterie, « convoquant à nouveau des imaginaires coloniaux opposant primitivisme et civilisation » (p. 255). Ces récits mettent en scène la fragilité de l'État colonial en ayant pour protagoniste un individu à la recherche de son identité, aidé dans sa quête par la figure protectrice d'un Mohawk. Les fictions autochtones, elles, s'attachent à représenter la solidarité des communautés amérindiennes au moment du siège. Celui-ci « figure l'étouffement des peuples autochtones » (p. 257) et remet en cause la performativité des politiques canadiennes d'assimilation. Le souvenir du siège devient le ferment d'une identité mohawk traversant les générations.

- 5 Même si *La crise d'Oka en récits* suscite quelques réserves dans la démonstration, il n'en demeure pas moins que St-Amand livre ici un essai aussi stimulant qu'exemplaire dans la façon dont la recherche peut s'intégrer dans des débats citoyens. L'ouvrage invite le lecteur à se débarrasser des mythes coloniaux tels que « la doctrine de la découverte » (p. 258), selon laquelle le territoire américain était inhabité avant la colonisation européenne, et celui qui consiste à imaginer que les Autochtones ont vocation à disparaître par assimilation. La chercheuse conclut ensuite son ouvrage sur la nécessité pour les Occidentaux de s'intéresser au sort des premiers peuples s'ils veulent d'éviter de nouveaux conflits comme celui de la crise d'Oka.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ESQUENAZI, Jean-Pierre (2007), *Sociologie des œuvres. De la production à l'interprétation*, Paris, Armand Colin, Coll. « U Sociologie ».

SAÏD, Edward (1980/1978), *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, traduit de l'anglais par Catherine MALAMOUD, Paris, Éditions du Seuil.

SMITH, Linda Tuhiwai (2004/1999), *Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous Peoples*, Londres, Zed Books.

## NOTES

1. L'origine du conflit réside dans l'agrandissement du terrain de golf municipal et la réalisation d'un projet résidentiel, décidés par la mairie d'Oka, sur des terres appartenant aux Mohawks de Kanesatà:ke.

---

## AUTEURS

### **JULIEN CENTRÈS**

Julien Centrès est membre du Centre d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle — équipe Images, sociétés et représentations (ISOR), Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Courriel : [julien.centres@hotmail.fr](mailto:julien.centres@hotmail.fr)



# Béatrice VACHER et Isabelle LE BIS (2014), *L'histoire sans fin des technologies de l'écrit. Traité de bricolage réfléchi pour épris de curiosité*

Paris, Presses des Mines, Coll. « Les carnets de Lilith »

Gilles Rouet

---

## RÉFÉRENCE

Béatrice VACHER et Isabelle LE BIS (2014), *L'histoire sans fin des technologies de l'écrit. Traité de bricolage réfléchi pour épris de curiosité*, Paris, Presses des Mines, Coll. « Les carnets de Lilith »

- 1 Le dictionnaire *Larousse* définit le « bricolage » comme une « activité manuelle non professionnelle », mais aussi comme un « travail peu sérieux, grossier », un « rafistolage ». Même si ce petit livre décrit des situations sérieuses, essentiellement dans un contexte professionnel, il propose des éléments d'analyse pour des comportements, des choix, mais aussi des frustrations, voire de l'anxiété, qui caractérisent des situations banales, quotidiennes. Ici, l'utilisation du terme *bricolage* n'a pas seulement pour objectif de rendre le titre moins scientifique, mais bien de participer à une réflexion théorique sur les évolutions de nos usages.
- 2 Deuxième ouvrage des « Carnets de Lilith » (L'étude de l'invisibilité de l'individu au travail à travers l'histoire), *L'histoire sans fin des technologies de l'écrit* explore les rapports entre usagers et technologies, à partir d'une démarche pédagogique (la mobilisation de nombreux exemples) et de références théoriques multiples.
- 3 Si le premier ouvrage de la série (*Vive la technologie ? Traité de bricolage réfléchi pour épris de liberté*) abordait cette thématique de manière générale, ce volume décrit le « bricolage », individuel ou collectif, qui s'apparente à une adaptation raisonnable d'un

possible avec les technologies, d'une part, et qui procède d'une relativisation de la toute-puissance des technologies, quand il s'agit de classer, d'ordonner, de ranger, d'autre part.

- 4 Ce livre est intelligent et intelligible, drôle et efficace. Il est bien légitime de vouloir, au moins dans le cadre professionnel, être rationnel, efficace, efficient, et d'avoir confiance, plus ou moins, voire une quasi-foi, dans les possibilités des technologies. Les discours technocentrés peuvent amener chacun à perdre de vue que lui seul, avec d'autres et dans une logique de partage et de dialogue, d'essais et d'erreurs, pourra régler des problèmes ou mener à bien des projets.
- 5 Les quelques pages d'introduction exposent un problème ancien : comment ranger de manière à pouvoir retrouver, à plusieurs, des éléments dont nous pourrions avoir besoin ? Aucune technologie, imposant *de facto* un ordre, ne peut vraiment répondre à la place des utilisateurs à cette question et ce livre, structuré en trois chapitres, tente d'apporter des éléments pour prouver qu'en fin de compte, même avec le numérique, il s'agit toujours de « petits arrangements », de bricolage.
- 6 Et même, la situation pourrait bien être pire. En effet, le premier chapitre montre que ranger des livres dans une bibliothèque ou bien recenser des documents dans une entreprise nécessite un « plan de classement » (p. 17), qu'il serait illusoire de croire parfait ou automatique. Par ailleurs, la technologie peut même favoriser « la dispersion, voire la perte » des documents (p. 13). Il suffit d'avoir déjà tenté une expérience de tentatives de rangement de fichiers sauvegardés dans un disque dur ou sur un espace *cloud*, pour suivre les auteurs. Cependant, ce n'est peut-être pas la technologie en elle-même qui est en cause, mais bien la manière dont elle est envisagée. Même sans être aussi radical qu'Evgeny Morozov (2014), il est fondamental d'adopter une posture aussi critique envers les solutions technologiques actuelles qu'envers, par exemple, la classification de Dewey. D'ailleurs, comment utiliser réellement un outil dans sa critique ?
- 7 Alors, oui, il est certainement possible, dans plusieurs circonstances, de se « contenter d'un rangement minimum pour [se] débrouiller du reste en discutant » (p. 21) et de relativiser l'outil. Les exemples proposés illustrent très bien cette démarche : d'Arpanet et de la cybernétique jusqu'à l'incomplétude de Gödel et aux travaux d'Yves Clot, l'interprétation humaine est centrale et le conflit entre « abstraction et concret » a bien une « longue histoire » (p. 28) ! Cette impossibilité de l'ordre parfait a un énorme mérite : elle permet de faire dialoguer les individus.
- 8 Il y a certainement aussi, dans cette propension à croire en « un ordre universel et automatique » (p. 24) (ou à en rêver), une dimension culturelle, très rapidement abordée à la fin de chaque chapitre (avec des « clins d'œil » [p. 33]).
- 9 Le deuxième chapitre aborde le thème à partir d'une autre entrée : la technologie permet-elle de simplifier ou de contrôler ? L'exemple de l'opposition entre le droit coutumier et le droit écrit ainsi que celui de la simplification de l'orthographe sont bien trouvés. Alors que les instituteurs sous la monarchie de Juillet devaient prouver leurs compétences orthographiques en 1833 pour avoir le droit d'exercer, leurs successeurs deviendront les gardiens d'un nouveau temple, l'orthographe, progressivement « marqueur social » (p. 40), en s'opposant alors aux simplifications. L'histoire de l'orthographe dans ses rapports avec les technologies est d'ailleurs une autre piste d'approfondissement des thèmes de ce livre.

- 10 Cependant, si la technologie peut fabriquer du contrôle, et c'est aussi le cas dans l'exemple des outils de gestion, il est possible de « naviguer entre l'objectivité des normes et la subjectivité de la situation » (p. 49), en acceptant le caractère incomplet de toute procédure, le droit à l'erreur et le « bricolage des normes institutionnelles » (*idem.*). Les auteurs proposent ainsi de développer la « litote organisationnelle [...], capacité à tirer parti du quotidien pour élaborer et faire vivre les grands principes » (*idem.*), suivant en particulier les travaux de Michel Berry (1983).
- 11 « Tout ne s'écrit pas, tout ne peut pas s'automatiser » (p. 50-51). Non seulement il faut accepter de renoncer à cette utopie, mais en plus il faut avoir recours aux « incontournables » bricolages et « ajustements quotidiens » (p. 51). Là aussi, il s'agit, en adoptant une telle posture, de favoriser le dialogue.
- 12 Le dernier chapitre aborde la thématique de la conservation, du partage et de l'oubli. Les outils numériques transforment, avec leur appropriation au quotidien, nos manières de travailler, en particulier en ce qui concerne l'écrit, l'éditorialisation.
- 13 Les généticiens des textes, en particulier, ne peuvent plus utiliser les mêmes outils d'analyse désormais, car les archives de demain ne pourront certainement pas conserver les traces de toutes les rédactions successives des textes directement écrits sur ordinateur, même si, en théorie, cela est possible. Pour les prochains spécialistes qui voudront analyser la gestation d'un texte, il sera difficile de trouver des sources permettant d'analyser, par exemple, Michel Houellebecq comme on l'a fait pour Émile Zola.
- 14 Autre exemple : les archives ont des pratiques de discrimination et justifient bien évidemment la conservation non exhaustive pour garder l'important, l'essentiel, l'officiel, faute de place et de ressources. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, n'est pas non plus évoqué et c'est dommage, car il est nécessaire de s'interroger sur les archives avec le numérique, ses fonctions, ses fonctionnements, et cela va dans le sens des thèses défendues.
- 15 Les auteurs développent en particulier le problème des abréviations utilisées dans les copies de documents, des erreurs générées et des usages qui évoluent, ce qui finit par rendre inintelligibles les copies, par engendrer une perte de sens ou une création de contresens. Est également abordé le problème des plateformes de travail collaboratif dont le contrôle hiérarchique automatisé annule en grande partie l'intérêt pour les équipes.
- 16 Karl Weick est mobilisé avec pertinence pour revenir sur l'importance du collectif et du sens, une thématique très étudiée actuellement : la création de sens s'appuie sur des échanges, des partages, des relations dans des situations particulières. Voilà bien le fil conducteur de ce livre : les exemples analysés illustrent l'importance des « tâches prosaïques et surtout de la reconnaissance mutuelle associée » (p. 85). Alors, oublions l'utopie numérique et revenons au bricolage, au quotidien, chez soi comme au travail.
- 17 Il est effectivement essentiel d'accepter de vivre « dans un monde imparfait » (p. 19) : c'est la thèse majeure de ce livre dont les exemples et les références, souvent rapides, sont pertinemment choisis, ce qui ne peut qu'inviter à la réflexion et au partage.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BERRY, Michel (1983), *Une technologie invisible ? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Centre de Recherche en Gestion de l'École Polytechnique, Paris (texte intégral sur HAL, archives ouvertes).

MOROZOV, Evgeny (2014), *Pour tout résoudre, cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*, Paris, FYP.

## AUTEURS

### GILLES ROUET

Gilles Rouet est professeur en sciences de gestion, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Chaire Jean Monnet *ad personam* « Identités et cultures en Europe » et professeur en relations internationales, Université Matej Bel, Banská Bystrica, Slovaquie, membre du Laboratoire de recherche en management Larequoi ISM-UVSQ. Courriel : gilles.rouet@gmail.com

# André VITALIS (2016), *L'incertaine révolution numérique. 1*

Londres, ISTE Éditions

Sameh Chabbeh

---

## RÉFÉRENCE

André VITALIS (2016), *L'incertaine révolution numérique. 1*, Londres, ISTE Édition.

« Quand on ne sait pas où l'on va, il vaut mieux  
savoir d'où l'on vient. »

- 1 C'est par ce proverbe qu'André Vitalis entame sa réflexion sur la question de l'informatique et du numérique, sur les libertés individuelles, la vie privée et la surveillance. L'ouvrage présente une idée cruciale qui consiste à montrer les relations complexes et les interdépendances du numérique et des techniques d'information et de communication (Tic) dans la société, ainsi que les enjeux sous-jacents. C'est autour de ces couples-oppositions Tic et surveillance, liberté et sécurité que l'auteur fonde son analyse, en s'inscrivant dans une approche pluridisciplinaire (sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, la socioéconomique, la sociohistorique, la socioinformatique). Dans les cinq chapitres intrinsèquement liés de cet ouvrage, Vitalis questionne la problématique de l'informatique, de la « révolution numérique » (toujours « incertaine »), de l'hyperconnectivité, de la cybersurveillance dans son rapport aux libertés individuelles, à la vie privée et à la sécurité.
- 2 L'auteur focalise sa réflexion sur ce demi-siècle d'« informatisation » et sur les problématiques sociétales majeures qui en résultent, tout en fondant ses propos par des arguments tangibles : la problématique du contrôle social apparue dans les années 1960; celle de la sécurité publique née au milieu des années 1990; celle de la communication et de l'échange grâce à l'invention du micro-ordinateur dans les années 1980, et notamment de l'Internet grand public à partir de 1993, et enfin celle de la marchandisation avec l'apparition sur le réseau, au début des années 2000, de monopoles privés qui convertissent les données personnelles en ressources

économiques. À ces interrogations, l'auteur répond avec une grande clarté tout au long de son ouvrage.

- 3 Dès l'introduction, il prend du recul par rapport aux discours fondés sur une conception déterministe de la technique. « L'informatique et le numérique ne sont pas des outils neutres. Comme toutes les techniques, ils sont en même temps déterminés et déterminants » (p. 14). Dans le chapitre 1, intitulé « Une surveillance informatique soumise à des règles », l'auteur, s'inscrivant dans un registre foucaldien, revient sur les fameux projets d'interconnexion de fichiers dans les années 1960-1970. Il montre que les premières banques de données numériques ainsi que d'autres Tic de repérage, d'identification des populations à risque, d'enregistrement des informations, portent atteinte aux secrets de l'individu et peuvent devenir un sujet de manipulation politique. En effet, dans un objectif de « fichage » des personnes, des inventions techniques ont été créées, telles la fiche mobile en 1833 et la machine mécanographique inventée en 1886 aux États-Unis. Ces techniques se basent sur le principe de l'identification, le classement, le recueil et le traitement des informations. Ainsi, « toute information était saisie, traitée, analysée » (p. 19). Ce type de « fichage » est une première modalité de surveillance par les Tic, avant l'arrivée de l'ordinateur dans les années 1960, qui a constitué une avancée dans l'automatisation de l'information.
  
- 4 Dans le contexte actuel du numérique, une nouvelle étape du contrôle des populations est apparue : le « profilage » des populations. En France, ce sont les projets d'interconnexion des fichiers qui ont suscité des polémiques et des controverses par rapport à leurs menaces liberticides. Ces projets ont été immédiatement accompagnés de réactions de l'opinion publique, soudain sensible aux menaces que ces fichiers faisaient peser sur les libertés individuelles. Il semble qu'une prise de conscience quant aux aspects « liberticides » d'un fichier qui, comme SAFARI<sup>1</sup> en 1974, en France, fonctionnait d'après un « identifiant unique » (le numéro de l'INSEE), se soit manifestée, en même temps que s'affirmait une revendication qui depuis s'est faite récurrente : le respect de la vie privée ainsi que le droit à l'anonymat (Chabbeh *et al.*, 2000). Vitalis, qui a également publié *Informatique, pouvoir et libertés*, estime que la protection de la vie privée, qui « est une notion floue et évolutive » et qui se construit à partir « des agressions qu'elle a subies » (p. 24), nécessite de nouvelles formalités et de nouvelles lois.
  
- 5 L'auteur analyse la relation entre la surveillance et les libertés individuelles en mettant en avant les intentions manipulatoires des pouvoirs. Plusieurs auteurs et juristes sont évoqués dans ce chapitre pour établir le rapport entre les Tic et le droit à la vie privée (Samuel Warren, Louis Dembitz Brandeis, Alan Westin, Michel Atten, Elisabeth Zoller, Hannah Arendt). Or, comment peut-on protéger la vie privée dans un contexte où les Tic ont ébranlé les frontières entre espace public et espace privé, entre sphère privée et sphère publique ? Alors qu'on parle aujourd'hui « d'un nouvel espace public contemporain dans ses différentes contraintes structurelles » (Miège, 2010, p. 145-176). Vitalis montre que c'est la socialisation croissante de l'individu et l'agression de sa sphère privée par des techniques de plus en plus indiscretes qui expliquent l'intervention du juge, puis de la loi pour fixer des limites. Face à l'inefficacité du dispositif protecteur, Vitalis explique qu'un point d'équilibre est recherché entre des intérêts et des logiques contradictoires. Il nous renseigne sur des cas où cet équilibre est manquant comme dans l'exemple des impératifs de la recherche médicale et du

principe du secret médical. Dans ce sens, l'auteur expose la logique antagoniste du couple Tic/vie privée et la difficile adaptation d'une loi, car le numérique est toujours en évolution et qu'il est capable de contourner les règles en offrant d'autres techniques d'automatisation de collecte des données plus sophistiquées<sup>2</sup> au nom de l'impératif de toujours « identifier, intercepter, *surveiller et punir*, si besoin » (Chabbeh *et al.*, 2000, p. 38) afin d'assurer la sécurité. Cette notion a été mise en avant notamment après les attentats du 11 septembre 2001. Comme le précise Vitalis, « la sécurité est mise au premier rang des préoccupations et dans le couple sécurité/liberté, les compromis ne sont plus possibles » (p. 31).

- 6 Là réside d'ailleurs l'intérêt du chapitre 2, intitulé « La sécurité au détriment des libertés ». Ici, le couple sécurité et libertés est abordé dans son rapport à la notion de surveillance. Un parcours passionnant impose au préalable une déconstruction/construction de la notion de sécurité, si familière et si évidemment signifiante. Ce parcours attire notre attention sur les apports originaux de ce travail qui renouvelle les questions des Tic, de la sécurité/insécurité ainsi que des libertés individuelles et de la surveillance. Vitalis éclaire ainsi les débats contemporains. Pour cela, il se réfère à ses travaux précédents, à de nombreux auteurs (Armand Mattelart, Franck Leroy, Antoine Lefébure, Jean-Jacques Lavenue, Bruno Villalba, Laurent Bonelli), à la législation française ainsi qu'à des juristes pour montrer ce qu'il qualifie de « zones d'ombre et de débordements incontrôlés » (p. 32) pratiqués dans certaines activités de la police et de l'armée. Il cite les révélations d'Edward Snowden sur l'ampleur et la dangerosité de la surveillance globalisée et « d'une situation de fait où triomphe l'adage "pas vu, pas pris" » (*ibid.*).
- 7 Ces nouvelles formes de surveillance présentent une menace pour les libertés individuelles. C'est autour du binôme foucaldien de sécurité/contrôle et vie privée que l'auteur perçoit la difficile conciliation entre le principe du respect de la vie privée et la nécessité de maintenir l'ordre public. De ce point de vue, la notion de sécurité dans sa forme discursive et politique est donc à appréhender comme un outil idéologique au service du maintien de l'ordre public et de l'ordre social. Or, l'originalité de cet ouvrage repose sur une nouvelle formulation de la notion de sécurité, non plus comme une conception idéologique, mais comme un droit fondamental de l'individu, « le droit à la sûreté » (p. 33). L'auteur fait le constat d'un nouveau tournant sécuritaire qui place la sécurité, devenue depuis les années 1980 un problème politique et médiatique important, en tête des préoccupations gouvernementales, tandis « que l'insécurité était jusqu'alors traitée de manière préventive en relation avec ses causes sociales » (p. 36). Dans ce cadre, les techniques de surveillance jouent un rôle prépondérant à côté de l'État, dans ce nouveau tournant sécuritaire. On assiste à l'apparition d'un État de surveillance globale, depuis les attentats de 11 septembre 2001. C'est une date marquant l'avancée en matière de collecte et de traitement des données personnelles et dans la surveillance massive, globale et « programmatique ». La question de sécurité est mise en avant et des mesures préventives sont prises : lois d'exception, conditions de détention inhumaine, vols secrets de la CIA, exécutions ciblées par recours à des drones.
- 8 La traçabilité<sup>3</sup>, rendue plus efficace par le numérique, permet un exercice du contrôle plus diffus, plus constant et plus précis. Le profilage apparaît comme une nouvelle forme de fichage. Il relève aujourd'hui de la compétence des grandes entreprises privées GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon), qui cherchent à profiler et à segmenter

les individus consommateurs pour mieux les cibler, les classer dans des fichiers et se servir des informations prélevées sur eux dans des buts commerciaux et autres (Mattelart et Vitalis, 2014). Ces nouveaux acteurs privés, dont le modèle économique relève des logiques du marketing, deviennent « les plus grands fumeurs » (Mattelart et Vitalis, 2014, p.10). Cette étape de codage des réseaux et de « profilage » des populations est une nouvelle forme de surveillance indirecte souvent invisible, basée sur le prélèvement, le traitement et l'exploitation des données et des informations sur les individus, de plus en plus mises en réseau.

- 9 Ce réseau, annonce Vitalis dans l'intitulé du chapitre 3, serait « au service de la participation et de l'échange ». L'entrée dans la réflexion par l'intermédiaire d'une discipline scientifique telle que les sciences de l'Information-Communication (Bernard Miège, Patrice Flichy, Bertrand Cabedoche, Josiane Jouët, Philippe Bouquillion, Jean-Guy Lacroix, Armand Mattelart) s'avère pertinente pour dessiner le contour de cette nouvelle dimension des techniques numériques et de la mise en réseau de systèmes d'information. Ici, des chercheurs et des spécialistes des usages des techniques numériques et des pratiques médiatiques et culturelles sont convoqués (Marie Marchand, Geneviève Vidal, Michel De Certeau, Norbert Wiener, Armand Mattelart, Dominique Cardon). Vitalis annonce une nouvelle vision libératrice de l'informatique et de la mise en réseau tout en faisant un rappel historique témoignant de la réussite de la télématique en France, dans les années 1980, et en mettant l'accent sur le rôle de la contre-culture dans l'innovation. La notion de « coopératif citoyen », fondée sur le principe de la publication partagée sur Internet et de la médiation dans l'exercice de la liberté d'expression et de communication, est mise en avant. Néanmoins, la question de la confidentialité des données personnelles sur le web reste floue. Car si ces données circulent sur les réseaux sociaux et sont stockées par GAFA, cela signifie aussi qu'elles seront réutilisées, exploitées et traitées pour des finalités ambiguës et inquiétantes, ce qui met une fois de plus en question le respect des libertés individuelles et de la vie privée. Les banques des données d'informations personnelles et comportementales construites par Facebook seront sans doute exploitées dans des buts de marketing, de commercialisation et de vente.
- 10 Telle est la question à laquelle Vitalis propose de répondre dans le chapitre 4, tout en respectant dans l'analyse le fil conducteur de son ouvrage : Tic/surveillance/sécurité/liberté. Ainsi souligne-t-il qu'à travers des achats en ligne se détectent des comportements de consommation ainsi que d'autres détails de la vie privée des internautes. Dans ce cadre, les sociétés de crédit ne sont plus de simples entreprises de traitement des paiements, elles sont également des entreprises de collecte de données d'information personnelle et de profils finement personnalisés qui, à leur tour, seront réexploités par d'autres entreprises à des fins de marketing et de planification. Ou alors, ces données seront « vendue[s] » (p. 74) ou serviront à la « la publicité ciblée » (p. 78). Cette méthode d'analyse de Vitalis, que nous qualifions d'« araignée », permet de déduire que la numérisation accrue a permis la mise en place d'une forme de surveillance invisible dont les buts deviennent essentiellement commerciaux et sécuritaires. Il s'agit là aussi d'un profilage d'un nouveau type utilisé par GAFA et certaines autres entreprises pour intercepter les pratiques comportementales de consommation, les goûts, les pensées, les tendances et l'intimité la plus transparente de l'internaute.



- 11 Dans ce nouveau rapport des techniques numériques à l'économie française, l'auteur évoque une notion nouvelle, « la datafication », qui touche et affecte quasi tous les secteurs, y compris le secteur de la presse dont les modes de production et de diffusion ont été remis en cause. Le secteur des biens culturels ou des « biens symboliques » (Bouquillion *et al.*, 2013) est aussi affecté par « l'élargissement gratuit de l'accès aux œuvres procuré par le téléchargement de pair-à-pair et la diffusion en flux » (p. 80). Avec cette « datafication », on voit apparaître des sociétés intermédiaires et des entreprises emblématiques dont l'activité s'exerce en ligne comme Uber, Netflix ou Tesla. Cette « économie numérique » fondée sur des données personnelles collectées, traitées et exploitées ne respecte ni les libertés individuelles ni la vie privée, d'où ce couple Tic/liberté qui pose encore une fois problème en ce qui a trait au respect de la vie privée.
- 12 Cette fragilité des libertés individuelles et de la vie privée s'accroît avec ce que certains prospectivistes qualifient de « révolution numérique » : notion abordée et sévèrement critiquée dans le dernier chapitre de cet ouvrage. Dans des propos d'inspiration ellulienne, en qualifiant « la révolution numérique » de révolution technicienne aux effets contrastés et nuancés, Vitalis ouvre un débat autour de cette notion en traçant les limites. Cette révolution ne saurait établir le soubassement d'un mouvement politique libérateur, comme on peut la concevoir dans les théories des multitudes, du capitalisme cognitif ou de l'ère postmédias. Pour réaliser la véritable révolution dont le XXI<sup>e</sup> siècle a besoin, on doit fixer des buts et des limites aux techniques numériques, en privilégiant celles qui favorisent l'autonomie et la maîtrise humaine. Dans ce chapitre, l'auteur reprend les deux termes significatifs (*numérique* et *révolution*) du titre de son ouvrage pour aborder les analyses critiques ou enthousiastes du « numérique et révolution », ses différentes appropriations ainsi que les discours technicistes et propagandistes d'une société numérique informationnelle, annoncée à maintes reprises par plusieurs prospectivistes (Jeremy Rifkin, Gilles Babinet, Nicolas Colin, Jonathan Crary, François Hartog) Elle a aussi été prophétisée par des apologues d'un libéralisme informationnel et promotionnel d'une société en réseau post-industrielle comme Manuel Castells<sup>4</sup>. Elle est définie comme « une révolution industrielle de notre temps » (p. 91) et apporte des changements majeurs dans les modes de production, de travail, de consommation, de communication et de l'économie immatérielle représentée dans des sociétés de services (*Uber* ou autre...).
- 13 Dans ce chapitre, Jeremy Rifkin est cité à propos de *La nouvelle société de coût marginal zéro* (2014). Rifkin serait au fond un apologue d'une société numérique à l'horizontalité et d'une économie collaborative, qui peut voir le jour avec ce qu'il qualifie des « prosommateurs ». Sur ce point, la critique d'Evgeny Morozov est sans appel. Face au discours technico- et sociodéterminisme, Vitalis critique ce déterminisme de tout genre, en fondant ses critiques sur des exemples concrets (pollution, crise écologique, domaines de la santé publique, de la sécurité, du transport, de la communication). Il met aussi l'accent sur l'apparition de nouvelles libertés, en précisant que celles-ci naissent au détriment d'un contrôle très accentué et étendu sur l'individu. C'est l'idée phare de tout l'ouvrage.
- 14 Dans ce cadre, Vitalis insiste sur l'impossible conciliation entre la liberté d'expression, le pluralisme dans la diffusion des informations et l'établissement d'un nouvel âge démocratique, et la lutte contre le téléchargement des contenus illégaux et pour une meilleure protection de la vie privée. L'auteur se montre déterminé sur ce point :

« Autant que l'information et la transparence, cette protection est essentielle à la vie démocratique » (p. 107). À première vue, cette pensée semble contradictoire par rapport au principe des sociétés démocratiques, comme le pensent certains spécialistes des droits, mais elle est nécessaire pour nous protéger de « l'œil du lynx » : expression que nous utilisons pour désigner toutes les caméras et les techniques de surveillance qui nous interceptent, au moindre détail, et menacent notre vie privée. Pour argumenter son point de vue, l'auteur cite Milan Kundera : « [...] agir autrement : en privé qu'en public, est l'expérience la plus évidente de tout un chacun, le fondement sur lequel repose la vie de l'individu. Cette évidence qui semble n'en être plus une, est rarement comprise comme la valeur des valeurs qu'il faut défendre (Kundera, 1993) » (p. 107).

- 15 Mentionnons en conclusion que le vocabulaire spécialisé propre aux différentes disciplines rend la lecture parfois ardue, mais l'effort de structuration et la densité du propos ainsi que les synthèses permettent au lecteur de suivre l'argumentation et donnent à cet ouvrage une pertinence ainsi que des qualités didactiques et scientifiques sans équivoque. Cet ouvrage reflète bien la nouvelle architecture du monde : « [...] nous vivons sans doute dans un monde "Hybride" » (Cabedoche, 2011), voire de « crase », lorsque, reposant sur le fondement mythique de l'adhésion, le phénomène produit en réalité de la déculturation et de l'écrasement de l'humain (Cabedoche, 2014), et qui confirme bien que les techniques nouvelles et anciennes ne sont plus les prolongations technologiques de l'homme (MacLuhan, 1968). Ces sociétés du savoir et ces sociétés humaines, dans leur diversité, leur complexité, leurs contraintes, se sont bâties sur l'ensemble des valeurs défendues par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elles ne sauraient se restreindre aux conceptions technicistes et « économicistes » (Tremblay, 2016). La liberté, le respect de la dignité humaine, la justice et la paix en sont les principes fondamentaux (Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948). Ces sociétés du savoir sont des sociétés du savoir plurielles et respectueuses des droits de la personne. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrit l'appel de l'UNESCO à « un nouvel humanisme pour le 21<sup>e</sup> siècle » (Bokova, 2013 : 20).

---

## BIBLIOGRAPHIE

BOKOVA, Irina (2013), *Conférence générale, 37<sup>e</sup> session de l'UNESCO*, New York.

BOUQUILLION, Philippe et al. (2013), *L'industrialisation des biens symboliques. Les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

CABEDOCHÉ, Bertrand (2011), « Le rapport McBride, conférence du consensus avant l'heure. L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et des valeurs fondatrices de l'Unesco », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 12(1) : 69-82.

CABEDOCHÉ, Bertrand (2014), « Culture du chiffre et responsabilité sociale : le déplacement de la charge de l'incertitude sur le facteur humain chez France-Telecom », dans Valérie LEPINE et al.,

*Acteurs de la communication des entreprises et organisations. Pratiques et perspectives*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

CASTELLS, Manuel (1998), *L'ère de l'information* [1], *La société en réseaux*, Paris, Fayard.

CASTELLS, Manuel (1999), *L'ère de l'information* [2], *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.

CASTELLS, Manuel (1999), *L'ère de l'information* [3], *Fin de millénaire*, Paris, Fayard.

CHABBEH, Sameh et al. (2000), *Les TIC au service de la sécurité*, Grenoble, Université Stendhal Grenoble 3.

MACLUHAN, Marshall (1968), *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Paris, Seuil.

MATTELART, Armand et André VITALIS (2014), *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle*, Paris, La Découverte.

MIÈGE, Bernard (2002), « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », *Revue européenne des sciences sociales*, 123 : 41-54.

MIÈGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain : approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

TREMBLAY, Gaëtan (2016), « Vers des sociétés du savoir : un projet social », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 17(2) : 239-249.

VITALIS, André (1988/1979), *Informatique, pouvoir et libertés*, Paris, Economica.

## NOTES

1. Système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus. Ce système informatique permettait la connexion de différents fichiers publics et privés sur les personnes. Sur ce système, Vitalis a proposé une présentation et une analyse détaillées dans son livre *Informatique, pouvoir et libertés* (1988/1979).

2. Dans ce sens, un nouveau méga fichier de l'État, le TES, ou le fichier des titres électroniques sécurisés a récemment été créé (décret du 28 octobre 2016). Le TES connecte tous les fichiers des passeports et des cartes d'identité, fichant ainsi la quasi-totalité de soixante millions de Français, dans une base de données unique et comportant toutes les informations les plus sensibles et les plus intimes de l'individu qui seront automatiquement traitées. Dans la nouvelle conjoncture politique actuelle, Vitalis, qui est un ancien consultant auprès de la CNIL et président du Centre d'études sur la Citoyenneté, insiste sur la dangerosité de ce fichier et estime que « la centralisation de l'information a toujours été un objectif du pouvoir car elle rend la surveillance plus facile ». Or plus vous centralisez, moins c'est contrôlable, et plus c'est dangereux » (Entretien avec Vitalis, *L'Express*, 2 novembre 2016).

3. Traçabilité par les cartes à puce, les cartes bancaires les déplacements sur Internet au moyen de cookies et de plateformes qui récupèrent les traces des utilisateurs du web, les téléphones portables « intelligents » ou « nouvelle génération » comme les iPhones, les iPad qui contiennent un fichier d'enregistrement à son insu, les déplacements de la personne. Le Smartphone Nexus 5 intègre de nouveaux capteurs dédiés à l'enregistrement et à la mesure des mouvements. Vitalis donne d'autres exemples de ces techniques permettant la traçabilité d'une grande ampleur comme les nouvelles techniques de géolocalisation et de reconnaissance faciale apportant des informations complémentaires...

4. Les trois tomes sur *L'ère du numérique et la société en réseaux* de Manuel Castells ont été fortement critiqués par Bernard Miège (2002), ainsi que par d'autres chercheurs.

---

## AUTEURS

### **SAMEH CHABBEH**

Sameh Chabbeh est enseignante en Information-Communication, Université Lumière Lyon 2.

Courriel : [sameh.chabbeh@live.fr](mailto:sameh.chabbeh@live.fr) ; [sameh.chabbeh@univ-lyon2.fr](mailto:sameh.chabbeh@univ-lyon2.fr)

# Bernard WALLON (dir.) (2016), *Banlieues vues d'ailleurs*

Paris, CNRS Éditions, Coll. « Les Essentiels d'Hermès »

Ali Khardouche

---

## RÉFÉRENCE

Bernard WALLON (dir.) (2016), *Banlieues vues d'ailleurs*, Paris, CNRS Éditions, Coll. « Les Essentiels d'Hermès »

- 1 La revue *Hermès* édite depuis plusieurs saisons de petits ouvrages en format poche reprenant des articles déjà publiés au sein de la revue. Dans le détail, ici, le livre regroupe une introduction resituant le projet de l'ouvrage et lui donnant du sens, pas moins de 12 contributions, dont 2 originales et donc jamais publiées, une bibliographie sélective ainsi qu'une présentation des auteurs. Certes, comme nous l'avons mentionné, la plupart des articles ont déjà été publiés, pour la plupart, mais ils peuvent apporter, du moins cela a été le vœu pieu du directeur de *Banlieues vues d'ailleurs*, une originalité dans l'analyse du traitement des banlieues selon différents angles (terrain, réflexions, littérature) par des Français essayant de comprendre la vision étrangère des banlieues ou bien celle d'étrangers s'intéressant à ce thème passionnant et passionné de la banlieue et y apportant des explications.
- 2 Du moins, cela a été la volonté de l'éditeur au départ. En d'autres termes, l'objet de cet ouvrage est de recenser des papiers dans lesquels des étrangers perçoivent à leur façon la société française par le prisme de la banlieue. Ces auteurs ont une perception différente des médias français qui, la plupart du temps, stigmatisent la banlieue comme un lieu de non-droit, de violence aussi. En effet, dans cet opus, ils analysent ce territoire comme un espace de possibilités esthétiques par la photo où il existe une relative tolérance ou bien dans lequel il est possible de développer la professionnalisation du métier de journaliste (Ana Navarro Pedro, « Bondy Blog — Des Français parlent aux Français ») ou son activité de photographe professionnel (Jean-Michel Simoes, « Clichés, images et photographie »).

- 3 Tous les chapitres ou presque sont écrits dans une langue accessible au plus grand nombre. Certes, les auteurs font référence à des paradigmes communicationnels et politistes, mais ils ne perdent pas le lecteur dans des dédales de références permettant de marquer une quelconque autorité (Jeanneret, 1997) légitimiste, voire mondaine (Bourdieu, 1984). D'ailleurs, le chapitre de Christina Horvath, « Écrire la banlieue dans les années 2000-2015 », qui se base sur une enquête complète au sujet de l'essor de la littérature en banlieue, pointe du doigt sa non-reconnaissance puisqu'elle n'a pas trouvé sa place du fait que l'intelligentsia universitaire l'a fortement et injustement sous-estimée. La banlieue vue d'ailleurs est caractérisée par un potentiel humain méconnu et méprisé. C'est paradoxal puisque les avant-dernières universités parisiennes construites près de la banlieue (Vincennes-Saint-Denis, Villetaneuse) ont été édifiées au cœur des cités pour mieux se rapprocher d'elles. C'est d'ailleurs en banlieue parisienne et plus exactement à Mantes-la-Jolie, à une trentaine de kilomètres à l'est de la capitale française, que sera filmée une scène mémorable où Pierre Bourdieu parle justement aux jeunes de la seconde génération pour leur démontrer toute l'importance de la résistance aux préjugés et surtout de la prise en main contre les rapports de domination existants et la doxa persistante (Carles, 2000).
- 4 Les auteurs ne décrivent pas seulement les terrains qu'ils ont visités. En effet, certains chapitres sont de fines analyses, notamment le chapitre d'Alec G. Hargreaves, « Banlieues, islam : une médiatisation qui dérange » ou encore les deux chapitres qui suivent, axés sur la vision américaine de la banlieue ou du renouvellement urbain (« Outer Cities, visions américaines de la banlieue française » de Tyler Sotall et « Le renouvellement urbain français vu des États-Unis » de Clément Boisseuil). Ils nous montrent à quel point la vision de la banlieue est fausse, car elle est phagocytée par des préjugés et des analyses grossières des médias.
- 5 Notre principale critique est que cet ouvrage, bien qu'il soit articulé autour de la vision des banlieues par les étrangers (comprenez de ceux qui n'habitent pas en France), est composé de différentes publications ayant à l'origine répondu à des attentes différentes. Cela donne un *patchwork* en quelque sorte. Le lecteur a du mal à appréhender dans cet ouvrage l'axe ontologique de l'orientation scientifique pour mieux comprendre la banlieue, et donc vers quoi elle peut tendre. De plus, les auteurs terminent l'ouvrage par trois chapitres axés sur les affaires ou la réussite économique de la banlieue. Le point de vue est positif et c'est compréhensible. Mais, là encore, les articles sont dépareillés. Et l'on a du mal à bien repérer le fil rouge de l'ouvrage entre un chapitre sur les coopérations internationales avec une vision comparatiste entre la France et le Canada, un autre sur les politiques urbaines italiennes comme miroir et enfin les deux derniers chapitres.
- 6 Nous comprenons que le minimum que l'on peut demander à un étudiant de premier cycle universitaire en sciences humaines et sociales est effectivement d'objectiver et de « prendre les objets comme des choses », comme l'écrivait Gaston Bachelard. Mais cela n'est pas suffisant pour mieux comprendre les questions relatives aux banlieues. Nous pensons aussi que l'orientation de certains auteurs donneurs de leçon s'explique du fait que les Français ne peuvent pas objectiver cet objet, les banlieues, comme objet scientifique car cela concerne leur propre banlieue et parce qu'ils en font partie ; cela est relativement limité. D'ailleurs, le chapitre de Marc Berthiaume, « Le rôle des coopérations internationales : l'exemple de la France et du Canada », met en exergue cet aller-retour entre la France et le Canada pour ne plus « avoir la tête dans le guidon »

et aboutir à se renouveler et à repenser l'approche méthodologique. En fait, cela nous fait penser aux travaux de Hogarth cherchant à dépasser une tendance à l'empirisme logique et à adopter une approche culturaliste. Et cela montre bien que l'on comprend mieux un objet quand on s'immerge à l'intérieur, quand on en fait partie intégrante. Cela a donné l'interactionnisme sociologique pour la méthodologie sociologique et aussi l'émergence des *cultural studies* comme nouvelle discipline universitaire.

- 7 Enfin, la dimension géographique n'est pas claire. Du moins, il n'y a pas de différences marquées entre les particularités régionales des banlieues des grandes villes et celles des petites villes. Cette sous-thématique n'a même pas été effleurée par les auteurs. C'est dommage. Rappelons que l'entreprise Toyota ne s'est pas installée dans une banlieue, mais en province (par rapport à la région parisienne) et surtout dans une grande conurbation qui a créé depuis longtemps un continuum économique qui est différent de la cassure Paris/banlieue parisienne à plusieurs égards et surtout sur un plan économique. Cette étude de cas a cependant le mérite de montrer qu'en banlieue, la réussite d'un projet industriel peut entraîner des réussites économiques et sociales. Il faudrait, cependant affiner ces propos sur un plan quantitatif. Par exemple, les taux d'activité des jeunes peuvent être rapprochés des dernières études économiques du ministère français de l'Économie (DARES, 2013) en termes de taux d'activité par rapport au diplôme.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BACHELARD, Gaston (1938), *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin.

BOURDIEU, Pierre (1984), *L'homo-academicus*, Paris, Editions de Minuit

CARLES, Pierre (2001), *La sociologie est un sport de combat*, Paris, CP Production et VP Films, 2 h 25.

DARES ANALYSES (2013), *Évolution récente de l'insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme*, Paris, Édition de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

HOGARTH, Richard (1970/1957), *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, traduit de l'anglais par Françoise et Jean-Claude GARCIA et Jean-Claude PASSERON, Paris, Minuit, Coll. « Sens commun ».

JEANNERET, Yves (1997), « Usages de l'usage, figure de la médiatisation », *Communication et langage*, 151 : 3-19.

## AUTEURS

### ALI KHARDOUCHE

Ali Khardouche est enseignant associé et chercheur associé à UFR Santé, médecine et biologie humaine, Sorbonne Paris 13 à Bobigny et chercheur associé au Centre d'études du

développement international et des mouvements économiques et sociaux (Cedimes), Réseau Académique International Francophone. Courriel : khardouch@gmail.com



Andrzej ZUCZKOWKI, Ramona  
BONGELLI, Ilaria RICCIONI et Carla  
CANESTRARI (dir.) (2014),  
*Communicating Certainty and  
Uncertainty in Medical, Supportive and  
Scientific Context*

Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, Coll. « Dialogue studies »

Daniel Raichvarg

---

## RÉFÉRENCE

Andrzej ZUCZKOWKI, Ramona BONGELLI, Ilaria RICCIONI et Carla CANESTRARI (dir.) (2014), *Communicating Certainty and Uncertainty in Medical, Supportive and Scientific Context*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, Coll. « Dialogue studies »

- 1 La certitude et, plus encore, l'incertitude font désormais partie des priorités médiatiques, sociales, politiques et... personnelles. Ici, il sera question d'un vaccin et de l'autisme, là de l'oxyde de titane dans les bonbons ou d'un moustique et d'un virus. Partout du changement climatique et de gaz à effet de serre (ah les vaches !). Rappelons que la plus connue des expressions contemporaines de ces questions, le principe de précaution, a été édictée dans le cadre de la déclaration de Rio en 1992 dans le domaine de l'environnement. Mais rappelons aussi que le principe d'incertitude a été proposé pour la première fois par le physicien allemand Werner Heisenberg en 1927 — et qu'Albert Einstein lui-même, d'ailleurs, y trouvait à redire, tant il était perturbé dans ses propres représentations scientifiques, voire imaginaires du monde. De 1927 à 1992 et... maintenant. Il existe des interrogations provenant du monde scientifique

expérimental. Ce sont souvent, sinon au mieux, des points de vue certes éclairés par des concepts parfaitement maîtrisés sur un point, mais qui proviennent d'acteurs sociaux à la fois juges et partis : comment les producteurs de certitudes pourraient-ils penser les incertitudes des autres, même s'ils ont eux-mêmes conscience de leurs incertitudes ? Les recherches en sciences humaines et sociales se devaient de s'emparer de ce duo. L'ouvrage soumis à la lecture est issu d'un colloque international qui s'est tenu en 2012 à l'Université de Macerata (Italie) : « La communication de la certitude et de l'incertitude — aspects linguistiques, psychologiques, philosophiques », et les quatre organisateurs sont aussi les responsables de la publication. Le colloque embrassait large, très large : discours oral, discours écrit, conversations informelles, médias, littérature, conversations psychothérapeutiques... Sans qu'il soit besoin de connaître le programme des communications, la difficulté a donc été, on s'en doute, de trouver des catégories pour en réunir certaines en un épais volume. Trois axes ont été choisis : *theoretical and general models*, *medical and supportive interactions*, *scientific writing and academic communication*. L'objectif lié à la publication des résultats de recherche est probablement atteint, en ce qui a trait au sous-titre du colloque : « aspects linguistiques, psychologiques et philosophiques ». Mais les approches sont associées à des champs qui réduisent la question communicationnelle à quelques objets d'investigation — marqueurs et locuteurs —, qui ne permettent pas d'en embrasser toutes les figures. On le comprend aisément, par exemple, au *patchwork* des terrains et des méthodes à l'œuvre dans la dernière session : 60 articles pris au hasard dans la revue *Spektrum der Wissenschaft* (1993-2012) côtoient trois *Romanian Academic meetings* et quatre articles issus de *Brain* (1997-2012). Tout cela est un ensemble de recherches conduites avec des habitudes, des méthodes et des concepts qui tournent à l'évidence, et les coordonnateurs ont donc sans doute fait avec ce qu'ils avaient en magasin. Mais si l'ouvrage peut s'adresser, comme cela est revendiqué, à des érudits concernés par des interrogations à la fois théoriques et pratiques, notamment dans le domaine de la santé, le risque est de produire un intérêt rigidifié autour de problématiques qui ne résolvent qu'en partie les soucis qu'incertitude et certitude posent à la communication. L'interdisciplinarité revendiquée n'est pas de celle qui permet de les remettre en question du point de vue des interventions sociales.

- 2 Le bulletin de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) du 25 juin 2015 faisait écho d'une recherche présentée dans *Molecular Psychiatry*<sup>1</sup> : « Ne pas savoir faire face à l'incertitude : porte d'entrée de la psychose ? ». Diable, l'heure est grave. À moins que, là encore, nous ne soyons en situation d'incertitude... On pourrait presque en être certain !

---

## NOTES

1. « Confidence and psychosis: A neuro-computational account of contingency learning disruption by NMDA blockade », 9 juin 2015

---

## AUTEURS

### DANIEL RAICHVARG

Daniel Raichvarg est professeur émérite en sciences de l'information et de la communication, Université de Bourgogne Franche-Comté et membre du Laboratoire Communications, Médiations, Organisations, Savoirs (CIMEOS). Courriel : [Daniel.Raichvarg@u-bourgogne.fr](mailto:Daniel.Raichvarg@u-bourgogne.fr)

## Comité scientifique

---

Valérie Carayol

Franck Cochoy

François Cooren

Dominique Cotte

Jérôme Denis

Michel Durampart

Sylvie Grosjean

Yves Jeanneret

Alexandre Mallard

Sylvie Parini Alemanno

# Comités de lecture

---

Philippe Aldrin  
Arnaud Anciaux  
Yanita Andonova  
Marc Angenot  
Michaël Attali  
Pierre Barrette  
Annette Béguin-Verbrugge  
Stéphane Benassi  
Marc-François Bernier  
Aurélie Blot  
Laure Bolka  
Anni Borzeix  
Myriam Boucharenc  
Sylvie Bourdin  
Majolaine Boutet  
Fanny Bugnon  
Vincent Bullich  
Bertrand Cabedoche  
Laurence Carsana  
Sylvie Catellin  
Clément Combes  
Carmen Compte  
Stéphane Costantini  
Viviane Couzinet  
Christophe Dabitch  
Jean Davallon  
Simona De Iulio

François Debruyne  
Emmanuelle Delanoë-Brun  
Pierre Delcambre  
Gérard Derèze  
Marie Després-Lonnet  
Lionel Detry  
Karine Espineira  
Jean-Pierre Esquenazi  
Stéphan Fuchs  
Stéphane Ganassali  
Samuel Gantier  
Christian Girault  
Hervé Glevarec  
Luca Greco  
Benoît Grevisse  
Gérôme Guibert  
Valérie Jeanne-Perrier  
Violaine Jolivet  
Emmanuel Kessous  
Christian Laborde  
Jan-Fabrice Lebraty  
Thierry Lenain  
Vladimir Lifschutz  
Maria-Caterina Manes-Gallo  
Caroline Marti  
Anne Mayère  
Marc Mazodier  
Valérie Patrin-Leclère  
Nicolas Pélissier  
Lucien Perticoz  
Dana Popescu-Jourdy  
Daniel Robichaud  
Geneviève Sellier  
Guillaume Sire  
Dick Tomasovic  
Bénédicte Toullec  
Aline Wiame  
Adeline Wrona

# La rédaction

---

Directeur, Roger de la Garde, Université Laval

Courriel : roger.delagarde@com.ulaval.ca

Assistante à la direction, Karine Gendron, Université Laval

Courriel : karine.gendron.3@ulaval.ca

Assistant à la direction, Treveur Petruzziello, Université Laval

Courriel : treveur.petruzziello@lit.ulaval.ca

Violaine Appel, Université de Lorraine

Courriel : violaine.appel@univ-lorraine.fr

Henri Assogba, Université Laval

Courriel : henri.assogba@com.ulaval.ca

Aimé-Jules Bizimana, Université du Québec en Outaouais

Courriel : aime-jules.bizimana@uqo.ca

Annik Dubied Losa, Université de Neuchâtel

Courriel : annik.dubied@unine.ch

Guillaume Latzko-Toth, Université Laval

Courriel : guillaume.latzko-toth@com.ulaval.ca

Christine Servais, Université de Liège

Courriel : Christine.Servais@ulg.ac.be